

VILLE DE PARIS

PUBLICATIONS RELATIVES A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

BIBLIOGRAPHIE
DE
L'HISTOIRE DE PARIS
PENDANT
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME PREMIER

PRÉLIMINAIRES. — ÉVÉNEMENTS



Armes de la Municipalité de Paris, en 1790.

PARIS

IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)

41, RUE CADET

—
1890

526

1+4 pl.

BIBLIOGRAPHIE
DE
L'HISTOIRE DE PARIS
PENDANT
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

*L'administration municipale laisse à chaque auteur la responsabilité des opinions
émises dans les ouvrages publiés sous les auspices de la Ville de Paris.*

TOUS DROITS RÉSERVÉS

VILLE DE PARIS

PUBLICATIONS RELATIVES A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

BIBLIOGRAPHIE

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME PREMIER

PRÉLIMINAIRES. — ÉVÉNEMENTS



Armes de la Municipalité de Paris, en 1790.

PARIS

IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)

11, RUE CADET

1890



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Research Library, The Getty Research Institute

INTRODUCTION

I

Aucune période de notre histoire n'a provoqué un nombre d'écrits comparable à celui que les événements de 1789 à 1799 firent éclore, ou qu'ils ont inspirés aux survivants de ces grandes luttes et à leurs descendants. Si l'on prend pour base le *Catalogue de l'histoire de France* publié par la Bibliothèque nationale, c'est à quarante-six mille pièces (livres, brochures, pamphlets, documents administratifs, journaux, mémoires) qu'il le faut évaluer. Or, jusqu'à ce jour, bien peu d'efforts ont été tentés pour établir la part de chacun dans l'œuvre commune. La *Bibliographie historique de la ville de Lyon pendant la Révolution française*, de Pierre-Marie Gonon (Lyon, 1844-1846, grand-in-8°), la *Bibliographie politique du département du Gers pendant la période révolutionnaire*, d'Amédée Tarbouriech (Paris, 1868, in-8°), l'*Essai d'une Bibliographie du département des Basses-Pyrénées période révolutionnaire*, de M. Louis Soulice (Pan, 1874, in-8°), auraient dû, ce semble, stimuler les travailleurs des grands centres, tels que Bordeaux, Toulouse, Rouen, Marseille, Toulon, Avignon, Tours, Nantes, Arras, Nancy, etc., dont l'histoire est intimement liée à celle de la Révolution même; il n'en a malheureusement rien été. Non pas, certes que la statistique des travaux modernes sur la Révolution ne puisse fournir la matière d'une forte brochure qui serait d'ailleurs la bienvenue, mais la critique actuelle, avant d'adopter les conclusions d'un historien, est en droit de lui demander à quelles sources il a puisé. Ces sources, personne ne l'ignore, sont de deux sortes : les documents manuscrits et les documents imprimés. Les premiers ont été, depuis une ving-

taine d'années, beaucoup plus en faveur que les seconds, et cela se conçoit de reste : il est si doux d'ouvrir des cartons réputés inabordables et d'en faire sortir un détail piquant, un trait inconnu, un chiffre qui confond les données acceptées jusque-là sans conteste ! Mais cette « fureur de l'inédit », comme l'a qualifiée M. Ferdinand Brunetière, a précisément ramené l'attention sur des moyens d'information en apparence plus accessibles, en réalité beaucoup plus négligés. L'éminent professeur à qui revient l'honneur d'avoir inauguré l'enseignement officiel de l'histoire révolutionnaire, M. Aulard, évoquait dans la leçon d'ouverture de son cours, l'image de « ces petits cahiers mal imprimés sur un papier repoussant à l'œil et au doigt, mais plus libres, plus sûrs de l'impunité que les gazettes ». Un inventaire général de ces sortes d'écrits ne saurait être dressé avant que chaque département, chaque grande ville n'ait fourni sa quote-part. Poursuivie concurremment avec l'impression de l'inventaire des archives postérieures à 1790, dont le ministère de l'instruction publique a ordonné le récolement, cette enquête bibliographique serait la véritable introduction de l'histoire moderne de la France (1).

Paris, du moins, a-t-il donné l'exemple ? Si pénible que soit l'aveu, il faut résolument déclarer le contraire. Paris ne compte qu'une société d'histoire locale dont la fondation ne remonte pas à plus de quinze ans, et qui ne publie que de loin en loin, et par exception, des documents relativement récents. Malgré quelques tentatives de vulgarisation, une *Biographie des Parisiens* est encore à faire, et l'on ne peut citer qu'à titre de curiosité une *Iconographie* entreprise au fond de l'Auvergne par un amateur. La crise de 1871 a livré aux flammes nos archives locales et départ-

(1) Au moment où s'imprime cette *Introduction*, je reçois la première partie d'un travail important de M. Henri Monceaux, secrétaire de la Société des sciences de l'Yonne, conservateur au musée d'Auxerre. Il est intitulé : *Documents sur la Révolution française. La Révolution dans le département de l'Yonne, 1788-1800, Essai bibliographique*. Auxerre, typ. L. Bonsant, 1890. in-8°, 2 ff et 214 p. (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1889-1890). M. Monceaux a très scrupuleusement décrit chaque pièce, l'a souvent fait suivre de citations bien choisies et s'est attaché à noter, au moyen d'abréviations fort simples, la bibliothèque ou le fonds où il en a vu un exemplaire. De plus, son texte est semé de fleurons et de cils-de-lampe empruntés aux vieilles imprimeries auxerroises. Puisse l'exemple de M. Monceaux trouver de nombreux imitateurs ! Un travailleur non moins zélé, M. Edmond Maignien, conservateur de la bibliothèque publique de Grenoble, avait annoncé, en 1887, une *Bibliographie historique du Dauphiné pendant la Révolution française, de 1787 au 11 nivôse an XIV* (31 décembre 1805), dont le prospectus a seul paru.

Deux épisodes de l'histoire de la Révolution en province ont été l'objet de monographies récentes : l'une, due à M. Ed. Forestié neveu, est un *Récit des troubles de Montauban* (10 mai 1790), *bibliographie des écrits relatifs à cet événement* (Montauban, imp. Forestié, 1883, in-8°, 2 ff. et 100 p.; tiré à 100 ex.); l'autre est un *Essai bibliographique et Catalogue de plans et gravures concernant le bombardement de Lille*, par M. L. Quarré-Reybourbon (Lille, Quarré, 1887, in-8°, XI-121 p.). On trouvera de nombreuses mentions concernant la même période dans les tomes VII et VIII du *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Troyes*, rédigés par M. Emile Socard et consacré à l'histoire locale.

tements, alors que les séries modernes en étaient à peu près inexplorées, nos registres d'état civil qui n'avaient pas, — tant s'en faut, — dit tous leurs secrets, nos archives hospitalières, la majeure partie de celles de la Préfecture de police et deux bibliothèques, celle de l'Hôtel de Ville et celle du Louvre, la seconde particulièrement riche en documents révolutionnaires. Il n'est donc pas trop tôt pour établir le bilan des richesses qui nous restent.

Tout en poursuivant l'accroissement de la monumentale *Histoire générale de Paris*, entreprise dès 1866 par la Ville, le Conseil municipal, soucieux de faire à l'histoire moderne une part qui lui était jusqu'alors refusée, demanda en 1886 à la commission des Travaux historiques de lui indiquer comment il conviendrait le mieux de favoriser cette étude. Sur la motion de M. Léopold Delisle, la commission fut unanime à reconnaître la nécessité de doter Paris d'un manuel de bibliographie pratique, embrassant tout ce qui avait été écrit, soit au moment même, soit plus tard, sur les événements dont la grande ville avait été le théâtre pendant la Révolution, sur son organisation municipale et sociale et sur les personnages qui y avaient joué un rôle. En même temps, la commission voulut bien désigner le travailleur qui lui semblait réunir les aptitudes nécessaires pour mener à bien ce vaste labeur. Dans un rapport présenté au Conseil municipal, le 5 août suivant, M. Hector Depasse, adoptant les conclusions de la commission, demanda et obtint sans peine les crédits nécessaires, et je me mis aussitôt à l'œuvre.

Quelques mois plus tard, la commission des recherches sur l'histoire de Paris pendant la Révolution, instituée par le Conseil municipal, fut saisie d'une proposition de M. Alexandre Tuetey, sous-chef de section aux Archives nationales, tendant à dresser pour les documents manuscrits conservés dans les dépôts publics, un inventaire semblable à celui que j'avais entrepris pour les imprimés. Cette proposition reçut également du Conseil un accueil favorable. Les deux publications, loin de se nuire, se complètent donc l'une par l'autre. La tâche assumée par M. Tuetey est immense, mais la mienne, pour être en apparence mieux circonscrite, n'est guère moins considérable. On jugera mieux des difficultés qu'elle offrira, lorsqu'avant de dire comment je l'ai comprise et dans quelles limites je me suis renfermé, j'aurai placé sous les yeux du lecteur l'historique des collections particulières mises aujourd'hui à la portée de tous et un aperçu des répertoires de toute valeur dont le dépouillement m'a fourni les éléments mêmes de ce travail.

II

Il était tout naturel que les contemporains, frappés du grand spectacle qui se déroulait sous leurs yeux, cherchassent à en conserver la trace et la physionomie ; les collections privées de cette nature furent, au début, sans doute, fort nombreuses : c'est ainsi que l'abbé Pascal, bibliothécaire du duc de Penthièvre, avait rassemblé des pamphlets dont un recueil comportant vingt-six pièces (non décrites au catalogue) et relié aux armes du duc, a figuré à la vente d'Hervilly (26-27 mars 1872). C'est ainsi encore qu'un sieur Dumorier, électeur du district Notre-Dame à Paris, se proposait d'ouvrir à MM. les députés à l'Assemblée nationale, une sorte de cabinet de lecture, sis à l'hôtel du Grand-Maitre, à Versailles, et comprenant, outre plusieurs pièces très vastes, une galerie longue de soixante pieds, où les abonnés devaient trouver, avec les papiers-nouvelles, une réunion complète des écrits patriotiques du jour (1) ; le tout devait être contenu dans de superbes armoires de quatorze pieds de hauteur, grillées et fermant à clé, provenant de la splendide bibliothèque Soubise, dispersée l'année précédente.

La gravité croissante des événements, les confiscations ordonnées par les lois contre l'émigration, l'incertitude du lendemain interrompirent de bonne heure la plupart de ces entreprises. Seuls, quelques hommes, assurés d'une tranquillité relative, purent achever leur œuvre ; l'un, comme Baudouin, en sa qualité d'imprimeur de l'Assemblée ; deux autres, comme Rondonneau et Giraud, à raison de leurs fonctions auprès du Parlement ; le quatrième (Portiez), grâce à son titre de membre de la Convention et du Tribunal.

Il serait impossible aujourd'hui, et il n'est pas en somme d'un vif intérêt de savoir lequel d'entre eux eut le premier la pensée de rassembler les matériaux futurs d'une histoire de la Révolution. Concurrents à l'insu les uns des autres, ils obéirent simultanément à la pensée très louable de sauver de la destruction des milliers de feuilles volantes que les dépôts publics ne pouvaient songer alors à recueillir, et plus tard, quand le calme

(1) *Prospectus d'un journal national et d'une bibliothèque patriotique, établie à Versailles à l'usage de MM. les députés*, par M. DU MORIER. S. l. n. d., in-8°, 4 p. [N. Lc² 166.]

fut revenu, tous quatre, il faut bien le dire, cherchèrent à obtenir de leur labeur la rémunération la plus avantageuse.

Entre ces pionniers du terrain que nous n'avons pas encore achevé de défricher aujourd'hui, une place d'honneur appartient à Louis Rondonneau, non pas seulement parce que sa collection nous est parvenue intacte, ou peu s'en faut, mais parce qu'il a contribué de tous ses efforts à répandre la connaissance de l'histoire et de la législation révolutionnaires. Ainsi qu'il aimait à le rappeler lui-même (1), son passé et ses aptitudes l'avaient dès longtemps préparé à cette tâche. Né à Orléans le 5 juin 1759, Louis Rondonneau fut d'abord employé, de 1780 à 1788, sous le savant Bréquigny, aux travaux de classification des titres domaniaux et des pièces historiques extraits des archives de la Tour de Londres, puis à la recherche et à la mise en ordre des actes publics insérés dans le recueil des *Ordonnances* du Louvre. En 1788, il fut nommé chef du bureau de l'assemblée des notables et des États-Généraux établis au contrôle général, sous la direction de M. Coster; l'année suivante, secrétaire de la commission du Conseil d'État chargée de statuer sur les formes de la convocation et de la tenue des États-Généraux; en 1790, garde des archives particulières formées de la correspondance du ministre au sujet de la convocation desdits États. De 1791 à mars 1793, chef de bureau des décrets au ministère de la justice, puis garde des archives et secrétaire au Conseil établi près le ministère, il fut destitué à la chute de Roland et revint au Dépôt des lois où il avait succédé à Prault. Il traversa la phase la plus aiguë de la Terreur sans encombre, semble-t-il, bien qu'il ait allégué plus tard que la conservation de son répertoire de législation ait failli lui coûter la vie. Un incident moins grave nous est révélé par un rapport de police du 18 pluviôse an III (2), c'est-à-dire au plus fort de la réaction thermidorienne : une bande de jeunes gens s'était emparée du buste de Marat érigé dans la boutique de Rondonneau, en promettant, il est vrai, de le remplacer par celui de J.-J. Rousseau, et l'avait emporté pour le jeter dans quelque égout, malgré les protestations du libraire.

Son magasin était alors situé rue Saint-Nicaise, dans l'ancien hôtel de Longueville; il y avait installé les trois collections qu'il n'avait cessé d'accroître, savoir : la collection chronologique des lois depuis l'an 1200 environ, le répertoire méthodique de ces mêmes lois et ce qu'il appelait la *Bibliothèque historique de la Révolution*, c'est-à-dire l'ensemble des documents

(1) Voir l'Avertissement du *Répertoire général de législation française, depuis 1789 jusqu'au 1^{er} janvier 1812*. (N^o 646 de la Bibliographie.)

(2) Ad. Schmidt. *Tableaux de la Révolution française*. Leipzig, 1867-1870, t. 1, c. II, p. 282.

imprimés depuis 1787 sur toutes sortes de sujets et qu'il avait partagés en dix-sept séries, actuellement encore respectées, à peu de chose près. Ces trois collections étaient, moyennant un droit qui a plusieurs fois varié, à la disposition de tous les légistes et des studieux, chaque jour, sauf le dimanche, de neuf heures du matin à trois heures et de cinq à neuf heures du soir, dans un local composé de trois pièces au premier étage, ayant vue sur la place du Carrousel. Non content d'énumérer, par voie de circulaires et de prospectus (1), les avantages qu'il offrait au public, Rondonneau

(1) Je donne ci-dessous la liste de ces prospectus, classés soit dans les cartons AD. VIII, 14 et 15, soit dans les dossiers AB n^o 3 des Archives nationales, et pour la plupart non datés. Leur contenu est nécessairement assez peu varié, et ce qu'ils renferment d'essentiel est résumé dans cette partie de l'*Introduction*.

1) Dépôt de lois et Cabinet de consultation et de recherches sur toute matière d'administration et de législation, ancien hôtel de Longueville, place de la Réunion, ci-devant du Grand-Carrousel. *Paris, imp. Nationale créative du Louvre*, 1793, in-4^o, 4 p.

Prospectus quelque peu différent du suivant.

2) Dépôt de lois et Cabinet de consultation et de recherches sur toute matière d'administration, de législation et d'instruction publique, à Paris, place de la Réunion, ci-devant du Grand-Carrousel. *Paris, imp. du Dépôt des lois*, an II, in-4^o, 4 p.

Collection des lois et des codes, bureau de consultation, abonnement au *Bépertoire ou Mémorial des lois*.

3) Dépôt des lois, établi à Paris, place du Carrousel. Annonce de codes et recueils de législation d'une bibliothèque historique de la Révolution et d'un cabinet public de consultation et de lecture. *Imp. du Dépôt des lois*, an V, in-4^o, 4 p.

Oltre les objets énumérés dans le titre, le prospectus contient diverses réclames pour l'imprimerie spéciale annexée au Dépôt, pour les papiers peints de la maison Bréart et C^e (ci-devant hôtel de Longueville, et maintenant rue des Francs-Bourgeois, maison Charolais, au Marais), pour le solde des séries complètes ou dépareillées du Voltaire de Kehl, enfin pour le plan d'un bureau de correspondance que Rondonneau se proposait d'ouvrir au chef-lieu de chaque département.

4) Dépôt des lois, établi à Paris, place du Carrousel. An VII, in-4^o, 2 p.

5) Cabinet de lecture du Dépôt des lois, à Paris, place du Carrousel, à vendre. *Paris, de l'imp. du Dépôt des lois*. S. d., in-folio piano sur papier gris.

Affiche résumant le contenu des trois collections.

6) Notice des collections qui font partie du cabinet de lecture du Dépôt des lois, à Paris, place du Carrousel. *Paris, imp. du Dépôt des lois*. S. d. [1802?], in-8^o, 4 p. [R. AD. VIII, 14].

Prospectus divisé en deux parties :

1^o Bibliothèque historique de la Révolution.

Collection formée d'environ 600 portefeuilles et 2,000 volumes, tant in-folios qu'in-4^o et in-8^o.

La seconde partie est consacrée à l'annonce détaillée de la collection des édits, arrêts, lettres patentes, lois, décrets et actes du gouvernement, depuis l'an 1200 jusqu'à ce jour.

Le droit par séance était de 30 centimes, le prix d'abonnement 6 francs pour un mois et 15 francs pour un trimestre.

mettait au jour un *Annuaire régulateur des fonctionnaires publics*, suivi d'un plan où il reproduisait sa fameuse classification en dix-sept séries (1), inaugurerait une *Bibliothèque historique de la Révolution* par un recueil de documents sur les événements des 18 et 19 brumaire (2) et y joignait le tableau des divers répertoires qui devaient suivre celui-ci. Le projet en resta là : les circonstances n'étaient guère favorables aux études que Rondonneau prétendait encourager et dont l'esprit public se détournait chaque jour davantage. Menacé dans ses intérêts commerciaux et dans la jouissance même de l'immenable qu'il occupait, il se décida, non sans regret, à se défaire de ses collections, tout en ne cessant point toutefois de les accroître.

Lui passage d'une lettre adressée par lui aux Consuls (3), le 12 frimaire

7) Notice bibliographique des collections de législation monarchique et républicaine et des pièces historiques de la Révolution qui composent le fonds du cabinet de lecture du Dépôt des lois, à vendre en totalité ou par parties détachées. *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p.

8) Bibliothèque historique de la Révolution, composée d'environ 600 portefeuilles et 1,500 volumes, tant in-folios qu'in-4° et in-8°, à vendre au Dépôt des lois, place du Carrousel. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p.

9) Notice biographique du Dépôt des lois, établi à Paris, place du Carrousel. *S. l. n. d.* an X-1802, in-8°, 40 p.

P. 5. Notice particulière de la *Bibliothèque historique de la Révolution*, (« La vente de cette Bibliothèque vient d'être annoncée dans tous les papiers publics nationaux et étrangers »). — P. 17. Notice des collections des édits, arrêts, lettres patentes, etc., depuis l'an 1200 jusqu'à ce jour. — P. 27. Notice méthodique des codes, recueils de législation et ouvrages divers qui ont paru depuis 1789 jusqu'à ce jour sur les finances, le militaire, l'instruction publique et l'histoire, faisant partie du cabinet de lecture.

10) Vente à l'amiable et d'après une offre de 18,000 francs : Bibliothèque historique de la Révolution, composée d'environ 600 portefeuilles et 1,600 volumes, tant in-folios qu'in-4° et in-8°, et offrant la collection la plus complète possible des lois, arrêtés, actes ministériels, rapports, opinions, discours, pamphlets, journaux et écrits divers qui ont paru depuis la première assemblée des notables en 1787 jusqu'à ce jour, recueillis et mis en ordre par le C. Rondonneau, propriétaire du Dépôt des lois, place du Carrousel. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p.

Au bas de la page 1, on lit ce renvoi :

« L'adjudication se fera publiquement et par la voie des enchères le 1^{er} germinal prochain (22 mars 1802). On recevra cependant des offres particulières après avoir fait connaître le prix auquel cette collection est portée, et les conditions de paiement pour lesquelles on donnera des facilités.

« Le C. Rondonneau renouvelle l'avis qu'il ne détachera aucune partie et qu'il ne recevra d'offres que pour la totalité. »

(1) *Annuaire régulateur des fonctionnaires publics, ou Notice chronologique des lois et arrêtés du Directoire exécutif depuis 1789 jusques et y compris l'an VII...*, suivi d'un Plan de classification des lois et de tous les écrits publiés depuis 1789, relativement à la législation et aux événements et faits historiques de la Révolution. Paris, Rondonneau, an VII, in-8°, 98 p. N. Le²² 761.

(2) Voir le n° 5175 de la *Bibliographie*.

(3) Je tire la plupart de ces renseignements et les documents cités plus loin d'un dossier coté 1374 3 au secrétariat des Archives nationales; ils sont inédits; d'autres pièces sont empruntées à un article de M. Jules Guiffrey publié dans la *Révolution française* du 11 juillet 1887.

an VIII (3 décembre 1799), moins d'un mois après le Coup d'État, laisse deviner la détresse où il se trouvait alors. Il abandonnait sa collection de lois, édits, arrêts, lettres patentes, moyennant 10,000 francs, admissibles en paiement de ses contributions et de son loyer de l'hôtel de Longueville, qu'il était hors d'état d'acquitter; mais ces propositions, transmises par Hugues-Bernard Maret, chef de la secrétairerie d'État, au ministre de l'intérieur, ne semblent pas avoir eu de suite.

Deux ans plus tard, le 26 brumaire an X (17 novembre 1801), il renouvellait ses offres à la condition qu'on lui abandonnerait pour 20,000 francs de livres pris sur estimation et à son choix dans les dépôts nationaux. Chaptal, par une lettre du 24 frimaire suivant (15 décembre 1801) désigna Camus, Ameilhon et Capperonnier pour lui donner leur avis sur l'ensemble de la proposition.

Le rapport de Camus (14 nivôse an X-4 janvier 1802), qui tint la plume au nom de ses collègues, est, comme tous ses autres écrits spéciaux, un modèle de clarté, de méthode et de bon sens. Après avoir rappelé au ministre qu'il s'agissait, non pas d'une seule collection, mais de trois collections distinctes dont il appréciait successivement la valeur scientifique et intrinsèque, Camus déclarait les prétentions de Rondonneau exagérées (il demandait 64,000 francs pour le tout, soit 40,000 fr. pour la collection de lois par ordre chronologique et celle de documents révolutionnaires et 24,000 francs pour la collection par matières) et concluait en ces termes :

La troisième collection (celle des pièces historiques relatives à la Révolution) est importante et serait de nature à être placée à la Bibliothèque nationale, mais voici quelques observations :

La Bibliothèque nationale possède déjà une collection très considérable de pièces relatives à la Révolution. Il est très vraisemblable que, dans la collection du citoyen Rondonneau, il existe des pièces qui ne se trouvent pas dans la collection de la Bibliothèque, de même que dans celle-ci il doit y avoir des pièces qui manquent à la collection du citoyen Rondonneau; mais il est certain que si les deux collections étaient réunies, la majeure partie des pièces s'y trouveraient doubles.

La portion de la collection Rondonneau, qui est la plus intéressante, est la collection particulière de 251 volumes in-8°, formés de pièces fugitives (1); mais il s'en faut beaucoup que sa valeur emporte sur le total des 20,000 francs une somme telle que le surplus n'exécède pas la valeur des journaux, procès-verbaux et autres pièces qui se rencontrent encore assez facilement dans le commerce.

Notre avis est que cette collection ne convient pas à la Bibliothèque nationale, vu, d'une part, le prix que le citoyen Rondonneau en demande et, d'autre part, la quantité considérable de pièces doubles qui seraient le résultat de l'acquisition.

(1) Le copiste a écrit par distraction « justificatives. »

Déçu encore une fois dans ses espérances, Rondonneau se décida à tenter la chance sous une autre forme et il lança un nouveau prospectus, aux termes duquel il proposait une vente à l'amiable sur une offre de 18,000 francs, sinon il ferait la vente aux enchères au 1^{er} germinal suivant (22 mars 1802). C'est alors, semble-t-il, que se présentèrent plusieurs concurrents : un « juriconsulte anglais », nommé Mackintosh (1), un citoyen Estève, que je ne connais pas autrement, et Ripault, prédécesseur de Barbier comme bibliothécaire du Premier Consul. Selon une note de la main de Fain, Estève avait faillit conclure, non sans marchandage, à 24,000 francs, mais Rondonneau préférait 18,000 payés comptant; cette fois encore, la négociation n'aboutit pas.

Sur ces entrefaites, Rondonneau acquit de Le Marié d'Aubigny, ancien avocat général près de la Cour des comptes, ou de ses héritiers, une nouvelle collection (formant 581 volumes reliés en basane fauve) d'actes, de mémoriaux et de jugements de la Cour des comptes, dont beaucoup présentaient la copie ou l'analyse de documents détruits lors du fameux incendie de 1737. Tout aussitôt Rondonneau se préoccupa de rétrocéder sa nouvelle acquisition, et ce fut encore Camus que Chaptal désigna pour lui soumettre le résultat de son examen. Celui-ci fut, en somme, favorable et les prétentions de Rondonneau n'avaient rien d'excessif. D'un commun accord le prix fut fixé à 8,000 francs, payables en livres extraits du dépôt littéraire du couvent des Cordeliers, où étaient venus s'entasser les débris des autres dépôts successivement supprimés. « Je vous assure, citoyen ministre, écrivait Camus, le 23 ventôse an XI, qu'il vaut mieux prendre ces deux collections, que conserver pour 8,000 francs de livres tels qu'ils sont actuellement aux Cordeliers. » Le dédain que trahissent ces derniers mots du savant archiviste ne s'expliqueraient guère si l'on ne savait quel encombrement était résulté des saisies décrétées en 1791 par l'Assemblée constituante et des confiscations ordonnées par le tribunal révolutionnaire. Les anciens livres de théologie, de controverse, de jurisprudence, tombés dans un discrédit absolu, ne valaient guère plus que le poids du papier et c'est sur ce taux, ou peu s'en faut, que Rondonneau enleva des Cordeliers 12,000 volumes estimés l'un dans l'autre moins de 1 franc pièce par les deux experts désignés, de Bure et Merlin. L'état réca-

(1) James Mackintosh (1765-1832), d'abord médecin, puis avocat, défendit, dans ses *Vindiciæ gallicanæ* (1791), les principes de la Révolution contre Edmond Burke, qui parvint cependant, un peu plus tard, à le convertir à ses doctrines. Défenseur de Peltier, accusé d'avoir provoqué, par ses libelles, à un attentat contre le Premier Consul (1803), Mackintosh fut, la même année, nommé juge à Bombay, entra en 1812 à la Chambre des communes et resta jusqu'à sa mort l'un des chefs du parti whig. L'Assemblée législative lui avait, par décret, décerné, en 1792, le titre de citoyen français.

pitulatif, qui ne comporte pas moins de 32 pages in-folio (1), d'une écriture serrée en fait foi. Beaucoup de ces volumes étaient, il est vrai, endommagés ou dépareillés, mais plus d'un d'entre eux serait aujourd'hui payé au centuple de ce qu'il valait alors. La collection Le Marié d'Aubigny fut versée aux archives le 30 germinal an XI (20 avril 1803) et son équivalent en « bouquins », livré à Rondonneau le 26 messidor (15 juillet) suivant.

Si avantageux que fut, je pense, le parti qu'il en tira, cette opération ne lui faisait pas perdre de vue une autre négociation plus importante et que d'imperieuses nécessités lui commandaient de mener à bonne fin. Précisément alors le gouvernement se préoccupait de rendre au quartier du Luxembourg la vie et la richesse que les événements lui avaient fait perdre. Le palais, abandonné depuis longtemps, allait devenir celui du Sénat conservateur. Reprenant sous une autre forme une idée émise dès 1793 par Peyre neveu et par un anonyme (2), Chalgrin, l'architecte du palais, proposait, non plus d'y transférer la Bibliothèque nationale, mais d'y construire un local destiné à recevoir les livres nécessaires aux travaux de la haute Assemblée. Bien que le mémoire de Chalgrin, retrouvé et publié par M. Jules Guiffrey, fût jusqu'alors demeuré inédit, son projet transpira certainement et rendit un nouvel espoir à Rondonneau et à ses émules. Tous se mirent en campagne. Grégoire appuya dans les termes suivants la requête de Rondonneau (3) :

LIBERTÉ. ÉGALITÉ

Paris, le 20 ventôse an XI de la République 11 mars 1803.

*Le sénateur Grégoire, un citoyen Herryn & président de la
Commission administrative du Sénat, etc.*

Cher collègue,

La collection formée par le citoyen Rondonneau est à vendre ; l'affiche jointe présente un aperçu des richesses qu'elle renferme. Il m'invite à vous

(1) Bibliothèque de l' Arsenal, 6488, fol. 184 et suivants.

(2) *Projet de bibliothèque dans le local du Luxembourg. Aux représentants du peuple composant le comité d'instruction publique*. S. l. n. d., in-4°, 4 p. Signé : A.-M. PEYRE neveu, architecte. Vers le même temps, paraissaient des *Considérations importantes sur l'un des plus précieux monuments de la République française* (Imp. du Cercle social. S. l., in-4°, 12 p.), annoncées dans les *Nouveautés politiques et littéraires* du lundi 21 janvier 1793. C'est un projet de translation de la Bibliothèque nationale au Luxembourg. Le nom de l'auteur de cette brochure, inconnue à Barbier et à Quérard, m'a été révélé par un ex. portant cette signature : « MACHET-VELVE, rue du Théâtre-Français, n° 15, » et classé au British Museum, dans un recueil intitulé : *Objets divers*, III, IV (55*, 56*).

(3) Archives nationales, CC 113, n° 338. Publiée par M. Guiffrey.

(4) Pierre-Antoine Herryn de Nèvele, né à Hondschoote (Nord), le 18 septembre 1733, mort à Paris, le 16 mars 1824. (L. de Brotonne, *les Sénateurs du Consulat et de l'Empire*. Paris, 1887. in-8°, 32 p.)

l'adresser dans l'espérance que vous ferez cette acquisition pour la bibliothèque du Sénat. Plusieurs autres collections sont également dans le cas d'être vendues, celles des citoyens Giraud, Portiez de l'Oise, Baudouin. Il serait affligeant que les monuments de la Révolution fussent acquis par l'étranger. Je sou mets cette observation à la sagesse de la Commission administrative.

Salut et attachement.

GRÉGOIRE.

Quelques jours plus tard, Rondonneau renouvelait près du Sénat les offres qu'il avait si souvent et si vainement formulées.

Rondonneau, propriétaire du Dépôt des lois, place du Carrousel, aux citoyens composant la Commission administrative du Sénat 1.

Paris, le 27 ventôse an XI (18 mars 1803).

Citoyens sénateurs,

Le désir que j'ai de conserver les deux monuments les plus complets de notre législation ancienne et nouvelle et de notre histoire moderne m'a déterminé à proposer à la première autorité constituée de la République mon cabinet dont j'ai eu l'honneur de vous remettre une notice bibliographique. Je vous dois à cet égard quelques éclaircissements.

Le Premier Consul, instruit que M. Mackintosh, juriste anglais, traitait avec moi, il y a environ quatre mois, pour l'acquisition de ma Bibliothèque historique de la Révolution, me fit dire par son bibliothécaire, en présence des gardes de la Bibliothèque nationale, mandés ainsi que moi à Saint-Cloud, que le gouvernement acquérait ma collection des pièces historiques pour la Bibliothèque nationale, et que le prix était fixé à 30,000 francs.

Le ministre de l'intérieur m'a déclaré qu'il ne pouvait pas l'acheter, parce qu'il ne pouvait pas la payer, à moins que les consuls ne lui donnassent un fonds extraordinaire pour une acquisition dont ils reconnaissaient l'importance et l'utilité. Simple particulier, j'élevé en vain ma voix pour réclamer ce fonds extraordinaire.

Pressé par une circonstance qui m'est particulière, la crainte malheureusement très fondée de voir bientôt démolir ma maison pour la rue que l'on projette, je suis forcé de prévenir, par la vente de mon cabinet, la ruine dont je suis menacé.

Des vues d'économie vous dirigent, citoyens sénateurs. Citoyen avant d'être marchand, je dois m'y conformer, et je me trouverai amplement dédommagé du sacrifice de quelques prétentions pécuniaires par le plaisir de conserver pour l'utilité publique le fruit de dix années entières de soins, de recherches et de travaux.

Ainsi j'ai l'honneur de vous proposer mon cabinet entier, tel qu'il existe, avec l'engagement de vous le livrer, de le mettre en ordre et même de donner mes soins à son entretien et à son augmentation successive, d'après mon plan d'ordre.

(1) Archives nationales, C¹ 115, n^o 409. Publiée par M. Guiffrey.

pour la somme de *cinquante mille francs*, payables en six termes, de mois en mois, après la livraison.

Vous remarquerez, citoyens sénateurs, que je laisse au Sénat pour 20,000 fr. mes deux précieuses collections des lois depuis l'an 1200, portées à 44,000 fr. dans le rapport fait par les citoyens Camus, Ameillon et Capperonnier, nommés commissaires en l'an IX pour l'examen de mon cabinet.

J'attends avec confiance vos offres et j'ai lieu d'espérer qu'elles m'épargneront le douloureux regret de voir passer à l'étranger ou de rendre nuls pour la chose publique, par une vente partielle, les deux plus complets, les deux plus intéressants monuments qui existent de notre histoire. La conservation de celui de la législation a pensé me coûter la vie pendant le régime de la Terreur.

J'ai l'honneur de vous faire agréer, citoyens sénateurs, l'hommage de mon profond respect et de mon parfait dévouement.

RONDONNEAU.

Nota. Le sénateur Grégoire, que j'ai vu hier, ainsi que le citoyen Ameillon, m'ont déclaré que la bibliothèque de l' Arsenal ne contenait aucun des objets qui constituent mes collections.

La lettre d'Ameillon confirme en effet les dires de Rondonneau.

*Aux citoyens membres de la Commission administrative du Sénat,
le bibliothécaire de l' Arsenal (1).*

Paris, 28 ventôse an XI.

Citoyens sénateurs,

La bibliothèque de l' Arsenal, faute de fonds, n'a fait que très peu d'acquisitions, à compter du commencement de la Révolution. Elle ne s'est enrichie depuis cette époque que de quelques ouvrages dont le gouvernement lui a fait présent et d'une assez grande quantité de livres anciens provenant des dépôts littéraires. Parmi ces derniers se trouvent quelques brochures relatives aux événements de la Révolution, mais en trop petit nombre pour que le Sénat puisse craindre de faire de doubles emplois, s'il est dans l'intention d'acquérir le cabinet du citoyen Rondonneau. Il seroit bien à désirer que cette précieuse collection ne passât pas à l'étranger et même qu'elle ne fût pas dans le cas d'être démembrée par des partages entre divers citoyens. J'en parle avec quelque connoissance de cause, ayant été nommé avec le citoyen Camus, par le ministre, commissaire pour l'examiner dans un temps où le Conseil d'État pensoit à s'en accommoder. Le citoyen Camus, mon collègue, doit avoir la minute du rapport qu'il a fait à ce sujet. Cet écrit pourroit n'être pas inutile à ceux que le Sénat chargerait de traiter de cette affaire.

Salut et respect.

AMEILLON.

P. S. Il y a cinq jours, citoyens sénateurs, que j'ai eu l'honneur de vous faire

(1) Archives nationales, C 416, n° 411. Publiée par M. Guiffroy.

cette réponse. J'ai appris hier par le citoyen Baudelaire (1), votre secrétaire, qu'elle ne vous étoit pas parvenue, je ne sais pour quelle raison. Je vous prie de ne pas m'imputer ce retard.

Le Sénat, déjà sollicité quelques mois auparavant par Portiez (de l'Oise), ne répondit pas davantage aux arguments de Rondonneau. Seul, le Premier Consul semblaient avoir compris l'importance de ses offres, qui rencontraient dans son entourage un accueil favorable, si j'en juge par une note de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely à Maret.

Le conseiller d'Etat, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, a l'honneur de faire passer au secrétaire d'Etat une pétition du citoyen Rondonneau, qui aurait besoin d'un nouveau renvoi au ministre (2).

Le Premier Consul, avant son départ, a annoncé à plusieurs membres du Conseil son intention d'acquérir sur les fonds du Conseil et pour lui au moins une de ces collections.

On est obligé, pour trouver des lois ou des traités, d'aller chez Rondonneau lui-même, ou dans des bibliothèques particulières. Il en résulte que le travail est souvent impossible, toujours plus long et plus difficile.

La bibliothèque du Conseil d'Etat est la plus incomplète de Paris (3). Il n'y a pas une collection du *Moniteur*. Beaucoup d'ouvrages de législation y manquent. En économie politique, il n'y en a presque pas.

C'est un grand service à rendre au gouvernement que de lui rappeler le besoin de compléter cette collection.

Regnaud de Saint-d'Angely réitère au citoyen Maret l'assurance de son attachement et le prie de lui faire savoir ce qu'il aura fait pour qu'il parle au ministre après le renvoi.

Le dossier des Archives ne renferme aucune trace des pourparlers, sans doute verbaux, qui s'engagèrent entre Rondonneau et la secrétairerie

(1) Joseph-François Baudelaire, né le 8 juin 1759 à la Neuville-au-Pont (Marne), mort à Paris, le 10 février 1827, père de l'auteur des *Fleurs du mal*. Des recherches faites par M. Eug. Crépet (Ch. BAUDELAIRE, *Œuvres posthumes et Correspondances inédites*, maison Quantin, 1887, in-8°), il résulte qu'en 1801 François Baudelaire avait le titre de secrétaire de la Commission administrative et de contrôleur des dépenses du Sénat. Plus tard et jusqu'en 1814, il fut porté sur les états de solde et dans l'*Almanach impérial* sous le titre vague de chef des bureaux.

(2) La pétition de Rondonneau et la lettre d'envoi à Regnaud de Saint-Jean-d'Angely sont jointes à cette note; je ne les reproduis ni l'une ni l'autre, car elles ne contiennent rien de plus que les requêtes et lettres citées plus haut.

(3) Ce jugement sévère paraît d'autant plus injuste que le *Catalogue de la bibliothèque du Conseil d'Etat*, rédigé par Barbier, venait de paraître (*Imp. de la République*, an XI, 2 vol. in-folio), et que, si le *Moniteur* y brille en effet par son absence, la jurisprudence et l'économie politique y sont largement représentées. (Voy. tome I, p. 50-109 et p. 167-196.) De plus, selon une note de Camus, Barbier avait acquis pour 450 francs, à la vente Trudaine (6 nivose an X-6 janvier 1802), un recueil d'arrêts en 150 volumes in-4°, non portés au catalogue de cette vente et destinés sans doute à la bibliothèque du Conseil d'Etat. Ce n'est pas, comme l'a dit un très savant bibliographe, M. G. Pawlawski, dans la *Grande Encyclopédie* (v° Barbier), cette première bibliothèque qui a été détruite en 1871, mais bien celle que Barbier eut à reconstituer en 1807, lorsque l'autre eut été affectée par un décret impérial au palais de Fontainebleau, à l'exception précisément des livres de jurisprudence et d'économie politique. Deux récents arrêtés ministériels ont rattaché à la Bibliothèque nationale les bibliothèques des châteaux de Fontainebleau et de Compiègne.

d'État au sujet de la cession définitive de son cabinet pour la somme totale de 36,000 francs. Dès que le marché fut conclu, le vendeur, rempli de joie, crut devoir offrir à Fain un « témoignage » matériel de sa « reconnaissance ».

20 nivôse an XII (11 janvier 1804).

Monsieur,

Si j'ai le bonheur de réussir pour mes collections, je ne puis attribuer ce succès bien essentiel pour moi, qu'au zèle de votre amitié obligeante, et après une marque aussi flatteuse de l'intérêt que je vous inspire, je ne dois pas craindre de vous confier les intentions de ma reconnaissance.

Il fut un temps où une personne que vous connaissez m'offrit ses services pour le placement avantageux de mes collections; le témoignage de ma reconnaissance, agréé franchement par elle, était une somme de cent louis.

Permettez, Monsieur, que je vous prie d'accepter de mon amitié, aussitôt que l'affaire sera terminée, ce témoignage de ma gratitude, que je vous prie de regarder principalement comme le gage de mon estime et de mon sincère dévouement.

RONDONNEAU.

Mal lui en prit : selon une note de la main de Fain en marge de cette lettre, le ministre retrancha du prix fixé une somme équivalente à celle qu'il proposait, mais cette diminution, dut rester secrète, car le reçu de Rondonneau, libellé d'une main tremblante d'émotion, spécifie la somme antérieurement arrêtée d'un commun accord.

J'ai reçu du citoyen Maret, secrétaire d'État, la somme de trente-six mille francs pour solde du prix convenu de l'acquisition des collections de législation, de jurisprudence et d'histoire détaillées dans l'inventaire remis aujourd'hui au secrétaire d'État. Paris, le dix ventôse an douze [1^{er} mars 1804].

RONDONNEAU.

Dans ce prix, bien différent, on le voit, de celui que Camus faisait connaître au ministre deux ans auparavant, était comprise, en outre, une collection assez nombreuse de journaux, dont les lacunes furent constatées par un état annexé au dossier des Archives. Par contre, il n'est pas trace, dans cet état, de 200,000 fiches rangées dans des tiroirs en bois, sorte de dictionnaire des hommes, des faits et des lois de la Révolution, auquel Rondonneau paraissait attacher une légitime importance et dont j'ignore le sort. Destiné par le Premier Consul à la Bibliothèque nationale, le fonds Rondonneau, déposé dans les bureaux de la secrétairerie d'État, ne fut transporté qu'en 1848 aux Archives nationales, et voilà plus de quarante ans qu'il y rend des services journaliers. Je dirai plus loin quel parti j'en ai tiré.

Rondonneau était sans doute d'autant plus empressé de conclure avec le gouvernement, qu'il se trouvait en rivalité avec trois concurrents, dont l'un l'avait même devancé dans ses propositions (1). Dès le 13 février 1802, Portiez (de l'Oise) offrait au Sénat, par la lettre suivante, une autre bibliothèque spéciale, conçue sur un plan différent, mais très abondante en documents politiques et administratifs :

Paris, le 26 pluviôse an X (13 février 1802).

Portiez (de l'Oise) tribun, aux citoyens sénateurs, membre de la Commission administrative du Sénat.

Citoyens sénateurs, je viens appeler votre attention sur un objet qui ne vous en paraîtra pas tout à fait indigne.

Vous trouverez ci-joint un travail de ma composition ayant pour titre : *Table raisonnée d'une bibliothèque historique de la Révolution française.*

Le Sénat est, par la nature de ses fonctions, conservateur du résultat et des produits de la Révolution française, hommes et choses. Par une conséquence naturelle, il doit être le dépositaire des matériaux de l'histoire de cette époque si remarquable des annales de l'espèce française, époque qu'un auteur allemand appelle un *cloud dans le Temps*. C'est auprès et sous la sauvegarde du Sénat que doit se trouver la source où les étrangers et nos neveux viendront un jour puiser les documents nécessaires pour l'étudier et connaître la vérité de l'histoire.

La collection des matériaux de cette histoire ne se trouve nulle part complète. La Bibliothèque nationale contient beaucoup d'écrits, pamphlets, ouvrages non officiels ; mais cette collection, commencée par M. d'Ormesson en 1788, fut interrompue par le malheur des temps.

La bibliothèque du Corps législatif contient, de son côté, beaucoup de pièces

(1) Rondonneau n'exagérait rien quand il invoquait une expropriation imminente pour en terminer plus promptement ; un décret, daté de Milan, 20 floréal an XIII (10 mai 1805), approuvait un arrêté du 1^{er} nivôse précédent, homologatif du rapport de l'expert Garrez et ordonnait l'« éviction subite » du sieur Rondonneau des parties de l'hôtel de Longueville qu'il occupait, moyennant une indemnité de 7,500 francs (Archives nationales, AP, 162, pl. 992) ; mais il n'avait pas attendu ce décret pour transférer son cabinet de lecture à l'hôtel de Boulogne, rue Saint-Honoré, 75, près Saint-Roch. C'est là que, préoccupé « de payer sa part du tribut d'estime d'amour et d'admiration que le règne de Bonaparte lui inspirait », il conviait, par voie de circulaire (30 brumaire an XIII-novembre 1804), les délégués au sacre de Napoléon à user des avantages que leur offrait cet établissement, et il annonçait, en même temps, comme un « titre de famille » pour ces mêmes délégués, la publication prochaine (mais qui n'eut, je crois, jamais lieu) d'un *Manuel impérial* renfermant les sénatus-consultes et décrets relatifs à la dignité d'empereur, le précis des époques célèbres depuis 1789, le répertoire des administrations, monuments et établissements publics, enfin un supplément consacré aux cérémonies et aux fêtes ; ce qui ne devait pas l'empêcher, douze ans plus tard, de présenter à Louis XVIII le *Bouquet du Roi ou Répertoire historique et par classement de matières de la législation restauratrice de la France depuis le 2 mai 1814 jusqu'au mois d'août 1816* (1816, in-8°, 96 p.).

En 1808, Rondonneau avait transféré, au coin de la rue Vieille-Draperie et de la rue Saint-Eloi, n° 1, près du Palais de Justice, le fonds du Dépôt des lois, qui a passé depuis et sur le même emplacement, aux mains de Declé et de MM. Muzard père et fils. Nommé bibliothécaire adjoint du Conseil d'Etat, le 1^{er} janvier 1810, Rondonneau mit au jour des publications spéciales fort nombreuses, dont Quérard a dressé la liste. Il mourut à Paris le 10 août 1834.

officielles imprimées par ordre des assemblées représentatives, mais peu de la nature de celles ci-dessus énoncées, en sorte que, dispersés, les matériaux ne forment pas un corps complet de bibliothèque.

Est-il inconvenant de proposer que le Sénat puisse extraire des divers dépôts publics de quoi former une bibliothèque vraiment nationale en ce genre? C'est pour le public que les dépôts ont été formés. Les réunir, c'est faciliter au public les moyens de s'instruire. L'établissement dont je parle imprimerait un caractère particulier et distinct à la bibliothèque de l'Arsenal devenue celle du Sénat.

J'ai démontré, dans l'exposé ci-joint, l'utilité, la nécessité, *l'urgence* d'un pareil établissement. Qu'on se porte un moment en idée à quelques années de la Révolution, et qu'on juge de l'avidité avec laquelle les monuments de son histoire seront recherchés. Combien il serait honteux que l'étranger fût l'archiviste de ces titres nationaux!

Pardon, citoyens sénateurs, j'ai peut-être rêvé en soulevant ce projet; mais j'aime à me persuader qu'en faveur du motif, le bien public, vous me pardonnerez de vous en avoir entretenus.

Salut et respect,

PORTIEZ DE L'OISE, tribun.

A cette lettre était jointe la recommandation (1) d'un des membres les plus obscurs du premier Sénat.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ

Paris, le 27 pluviôse (an X de la République).

Le sénateur Davous (2), aux citoyens sénateurs composant la Commission administrative du Sénat conservateur.

C'est moi, citoyens collègues, qui, en causant avec le citoyen Portiez de l'Oise, il y a quelque temps, sur son plan et les matériaux qu'il possède, ai pensé que si le Sénat pouvait réunir à la bibliothèque cette collection du citoyen Portiez, il ferait pour sa gloire et pour l'utilité publique une chose extrêmement avantageuse. Je l'ai en conséquence engagé à vous soumettre son plan et à vous faire la proposition de cette addition à la bibliothèque du Sénat. Je vous transmets ci-inclus ce qu'il m'a remis, accompagné d'une lettre de lui. Vous le jugerez; vous apprécierez mes vues et les siennes et votre sagesse prononcera. J'ai l'honneur de vous saluer.

DAVOUS.

Quant à la *Table* ou, plus exactement, au plan dressé par Portiez (de l'Oise) et publié par M. Guiffrey, il serait superflu de le reproduire ici, car

(1) Archives nationales, CC 113, n° 338. Publiée par M. Guiffrey.

(2) Pierre-Louis, comte Davous, né à Versailles le 16 août 1749, mort à Paris, le 8 décembre 1819. (L. de Brotonne. *les Sénateurs du Consulat et de l'Empire.*)

il ne s'adapte que très imparfaitement au cadre même de mon travail et on le retrouve, en partie d'ailleurs, dans la notice sommaire imprimée en 1817, à titre de prospectus de la collection par la veuve du possesseur, lorsqu'elle chercha de nouveau à s'en défaire. La première tentative de Portiez n'avait pas été heureuse et il la réitéra sans succès par de pressantes suppliques adressées à Bonaparte et à Foureroy en l'an XIII (1).

Pour le dédommager des pertes que lui avait subies la Révolution, l'empereur le nomma d'abord professeur de code civil à l'École de droit (décret du 4 mars 1805) et quelques jours après (le 21) directeur de l'École. C'est là qu'il mourut à la fin d'avril 1810. Sept ans plus tard, la veuve de Portiez fit imprimer un petit *Catalogue* de la collection (2), terminé par cet avis :

« Le dépôt de toutes ces pièces est rue Sainte-Anne, n° 63, où il faut s'adresser pour les voir, depuis une heure jusqu'à quatre heures, les lundi et jeudi de chaque semaine. »

La collection, évaluée à 14.000 volumes environ, comportait alors une série assez considérable de journaux, à la vérité plus ou moins incomplets, de l'aveu même du rédacteur du catalogue, et, sous le titre de *Papiers* (p. 27-31), un grand nombre de documents, presque tous relatifs à la Belgique où Portiez avait rempli, de novembre 1794 à mars 1795, les fonctions de commissaire de la Convention.

Une nouvelle annonce, insérée le 18 octobre 1820 au *Journal de la librairie*, faisait allusion aux étrangers qu'avait attirés celle de 1817, mais que la veuve aurait éconduits, parce que, disait-elle, « c'était là un monument national qu'elle verrait avec peine sortir de France ». Cette fois, Beuchot lui-même se chargeait d'accueillir les propositions.

Elles ne semblent pas avoir été beaucoup plus acceptables que les premières, au moins pour la totalité de la collection, puisque ce fut seulement douze ans plus tard (30 décembre 1832) que Beuchot réussit à en décider l'acquisition pour la Chambre des députés, au prix modique de 5.000 fr. Les journaux cités par le catalogue de 1816 en avaient été distraits, mais elle comportait encore plus de 20.000 pièces réparties en 465 volumes ou recueils, accompagnés d'un catalogue alphabétique en 18 volumes in-4°.

(1) Archives nationales, AF, IV 155, pl. 937 et AF, IV 157, pl. 954. Dans une de ces lettres, datée du Clos-la-Source, près de Chaville, 18 brumaire an XIII (9 novembre 1804), Portiez allégué qu'il vend en ce moment sa bibliothèque pour faire subsister sa famille. Je n'ai pas retrouvé la trace de cette vente. M. Marcellin Pellet avait fait allusion à ces suppliques dans une étude sur la *Bibliothèque de Portiez (de l'Oise)*, reproduite dans la deuxième série de ses *Variétés révolutionnaires*. (Voy. le n° 274 de la *Bibliographie*.)

(2) Voyez le n° 10 de la *Liste chronologique* placée à la suite de cette *Introduction*.

De la collection Baudouin, il ne reste présentement d'autres traces que deux lettres classées dans le dossier que j'ai analysé plus haut et adressées toutes deux à Camus. La première, datée du 6 prairial an X (10 mars 1803), écrite et signée par la citoyenne Baudouin, en l'absence de son mari, et du citoyen Barrier, rédacteur de la *Table* (probablement le catalogue de la collection), accompagne une liste fort sommaire des rubriques sous lesquelles cette collection était divisée. Dans la seconde (1^{er} messidor an XI-20 juin 1803) Baudouin, qui avait tout d'abord estimé sa collection 15.000 francs, puis 24,000, déclare qu'elle vaut au moins 40,000 francs.

Il serait difficile, d'après ces seules indications, de porter un jugement équitable sur cet ensemble, et sur les prétentions de son propriétaire; mais, en 1803, Fain l'évaluait, sans doute à dire d'expert, de 15 à 20,000 francs, la collection de Portiez était cotée de 12 à 15,000, tandis que Camus ne semblait disposé à offrir que 10,000 francs de la collection Giraud (1).

Ce n'était certes pas l'avis de celui qui l'avait formée, et qui, s'il ne fatiguait pas le gouvernement de ses sollicitations, demandait à la vendre ou à l'échanger « contre un immeuble », en faisant sonner bien haut les services qu'il entendait rendre à l'histoire. Giraud trouva-t-il un acquéreur? Ici encore, il me faut, malgré les plus actives recherches, recourir aux points d'interrogation. Elle n'existait probablement plus lorsque, en 1824, Etienne Psaume rappelait, dans la préface de son *Dictionnaire bibliographique ou Nouveau Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, le sort misérable de la plupart des autres collections similaires. « ... On ne connaît de bien complète, écrivait-il (p. 114), que celle de M. Deschiens, ancien avocat, résidant à Versailles. Il y a peu d'années qu'il en existait plusieurs formées avec beaucoup de soins, telles que celles de MM. Laloy, Soulavie, Delisle de Sales, Lerouge, etc. La collection de M. Laloy, qui était très précieuse et qu'il avait rassemblée avec infiniment de peine, a été vendue au poids lors de son exil, et des épiciers de la capitale s'en sont partagé les lambeaux. C'est une perte irréparable pour l'histoire de cette époque mémorable; Laloy en a versé des larmes de douleur dans sa terre d'exil. La collection de l'abbé Soulavie a été vendue à un libraire étalagiste, qui l'a détaillée à vil prix; celle de Delisle de Sales a été vendue à l'encan, aussi en détail, et celle du libraire

(1) Sur la collection Giraud, ainsi que sur celles de Soulavie, de Delisle de Sales et de Boudard, voyez la *Liste chronologique*. Quant à la bibliothèque de Laloy, je n'ai pu retrouver la date de sa dispersion à laquelle M. Emile Jolibois, auteur d'une *Notice* sur ce conventionnel (Colmar, 1846, in-8°), fait deux fois allusion. M. Jolibois, consulté par moi, n'a point pris la peine de me répondre.

Lerouge a été achetée par un Anglais. On peut donc considérer la collection de M. Deschiens comme à peu près unique ; il n'y aurait guère que celle de M. Boulard (1) qui pourrait rivaliser avec elle ; mais, comme cette dernière n'est pas encore classée, nous ne pouvons pas en porter de jugement. Du reste, nous désirons, pour l'intérêt de la vérité de l'histoire, que le gouvernement fasse l'acquisition des deux ou trois collections qui existent encore, parce qu'on doit les considérer comme les archives où nos Tacites futurs iront puiser les matériaux historiques de notre grand drame révolutionnaire, et il serait impossible d'en tracer le tableau avec intérêt et impartialité, sans recourir à ce grand répertoire de pièces. C'est vraiment une chose pitoyable que de voir aujourd'hui des gens, qui n'ont consulté aucune de ces pièces, écrire l'histoire d'une époque qu'ils n'ont point vue et qu'ils ne connaissent que par les caricatures qui en ont été faites par d'insipides barbouilleurs, aussi dénués de talents que de vertus patriotiques. »

L'heure n'était pas venue où l'indifférence et l'ignorance, que Psaume flétrit avec son âpreté habituelle, devaient avoir un terme. La monarchie de Juillet se contenta d'acquérir à vil prix le fonds Portiez (de l'Oise), et celui de Pixérécourt, mais elle négligea de s'assurer, par un léger sacrifice, la collection Deschiens, qui lui fut deux fois offerte. Ne le regrettons pas trop, toutefois, car de la fusion de cette collection avec celle du comte de La Bédoyère devait résulter un ensemble incomparable et qui fait actuellement partie de notre commun patrimoine.

François-Joseph Deschiens, né à Vitry-le-François (Marne), le 31 décembre 1769, fut, au collège des Pères de la Doctrine chrétienne, le condisciple de Royer-Collard, dont il resta l'ami (2). Il venait d'être reçu avocat, lorsqu'éclata la Révolution. Inscrit parmi les Vainqueurs de la Bastille et les Volontaires de la Bazoche à Paris, il retourna bientôt dans sa ville natale où il fut membre de la Société populaire. Capitaine des grenadiers volontaires, il assista à la bataille de Valmy, puis accepta les fonctions d'administrateur du district et de défenseur officieux à Vitry. En

(1) En 1804, un homonyme de ce fameux bibliomane, l'imprimeur-libraire S. Boulard, se flattait d'avoir réuni 30,000 pièces sur la Révolution, les principales et les plus piquantes, et il ne se dissimulait pas qu'il était loin d'être complet. (*Traité élémentaire de bibliographie*, 1^{re} partie, p. 58.) Je ne connais pas d'autre trace de cette collection.

(2) J'emprunte une partie de ces renseignements à une *Notice historique et biographique sur la vie et les écrits de François-Joseph Deschiens, avocat à la cour d'appel de Paris*, etc. (Vitry-le-François, imp. F.-V. Bitsch, 1878, in-8°, 39 p.), extraite du *Bulletin de la Société des sciences et arts de Vitry*. Elle est signée (p. 19) AUGUSTE DENIS. Les pages 20-39 sont occupées par les pièces justificatives et les discours prononcés sur la tombe de Deschiens. En regard du titre, portrait lith., à la plume signé : J. PRON, sans doute d'après un physionotrace que je n'ai pas retrouvé à la B. N. Au-dessous, reproduction de la médaille frappée en 1841, aux frais de la ville de Versailles, pour perpétuer le souvenir des bons offices que Deschiens lui avait rendus.

1800, il acheta une charge d'avoué à la cour d'appel de Paris. Il eut plus d'une fois, en cette qualité, maille à partir avec le fameux président Séguier, dont les boutades et les incartades sont demeurées célèbres et qui trouva dans Deschiens un adversaire prompt à la riposte. Cette indépendance d'esprit se manifesta encore en 1804, lorsqu'il refusa de voter un nouveau jeton pour la Chambre des avoués à l'effigie de Napoléon, ou lorsqu'en 1807, il prit courageusement la défense de Marie-Joseph Chénier contre Dussault (1); les citations qu'il remit sous les yeux de celui-ci prouvent qu'il avait d'ores et déjà entrepris de recueillir les journaux révolutionnaires.

En 1820, Deschiens vendit sa charge et vint installer à Versailles ses collections dans un vaste immeuble situé au n° 3 de la rue Champ-la-Garde, ouverte sur le territoire du hameau de Montreuil. Il y prit part, soit comme président de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise, soit comme membre du Conseil général du département et du Conseil municipal de Versailles, à de nombreuses réformes et aussi à des polémiques locales dont je n'ai pas à m'occuper ici. C'est également là qu'il mit en ordre les matériaux de sa *Bibliographie de journaux* (2), destinée à faire connaître une portion des richesses dont il se montrait, paraît-il, fort jaloux, si l'on en croit Quérard qui se plaint (*France littéraire*, v° *Grégoire*) de son « absence totale d'obligeance ».

En rédigeant son catalogue, Deschiens semble s'être proposé pour but d'exciter la curiosité plutôt que de la satisfaire; car si les journaux y sont l'objet d'une description à peu près satisfaisante, les *hommes* et les *matières* ne figurent dans les préliminaires que par le dénombrement des cartons qu'ils remplissaient. Bien qu'il ait eu plusieurs fois la velléité de se défaire de l'ensemble, ainsi que l'atteste un rarissime prospectus (3), Deschiens le conserva, volontairement ou non, jusqu'à sa mort (11 mai 1843).

Proposée alors à la Bibliothèque royale, qui ne semble pas en avoir apprécié la valeur, la collection Deschiens échut, moyennant 30.000 francs, au comte de La Bédoyère.

Noël-François-Henri Huchet, comte de La Bédoyère, né à Paris en novembre 1782, appartenait à une ancienne famille de Bretagne (4). Entré

(1) Lettre à M. J.-J. Dussault, auteur de deux diatribes signées Y... dans le « Journal de l'Empire », contre M. Chénier et son Cours de littérature. Paris, Dabin, 1807, in-8°, 18 p.; seconde éd. augm. 24 p.

(2) Collection de matériaux pour l'histoire de la Révolution de France depuis 1787 jusqu'à ce jour. *Bibliographie des journaux*, par M. D...s, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, Barrois l'aîné, 1829, in-8°, XXIV-645 p. Les errata sont placés au verso du faux-titre.

(3) Voyez la *Liste chronologique*, n° 25.

(4) Voir dans le *Bibliophile français* (tome IV, 1869), une étude de M. Anatole France sur le comte de La Bédoyère.

en 1814 dans les gardes du corps de Louis XVIII, il fit, en 1823, la campagne d'Espagne et donna sa démission en 1839 avec le grade de colonel. Le repos, auquel le condamnait son intraitable dévouement à la cause légitimiste, ne fut pas stérile. Possédé bientôt tout entier de la noble passion des livres, M de La Bédoyère fit deux parts distinctes dans ses goûts de bibliophile. Tandis qu'il s'efforçait de se procurer la plus bel exemplaire connu des classiques latins et français et des livres à vignettes du dix-huitième siècle, exigeant pour chacun d'eux un papier irréprochable, une reliure signée d'un maître, des épreuves en *états* exceptionnels et, le plus souvent, les dessins originaux, il s'éprit avec non moins d'ardeur d'un autre genre d'écrits où, là encore, il se réserva de trier et de choisir. En passant dans une ville du Midi, précisément durant ce voyage dont il a laissé une agréable relation (1), il jeta les yeux chez un libraire sur une pile de brochures de l'époque révolutionnaire, les parcourut, et subitement captivé par cette lecture, se donna la tâche de recueillir tout ce qu'avaient imprimé les acteurs et les témoins de cette grande époque; tâche peu ruineuse alors, mais singulièrement complexe, car il n'existait aucun guide, aucun répertoire qui pût aider le collectionneur dans ses recherches.

Malgré la concurrence de ses prédécesseurs et notamment de Deschiens, il se trouva, dès 1837, suffisamment pourvu de doubles et de triples exemplaires pour les adjoindre à la vente partielle qu'il fit alors, dans un moment de lassitude, de quelques-uns de ses plus beaux livres. Pris de remords, au cours même des vacances, il racheta sous main la majeure partie d'entre eux, qu'on vit de nouveau passer dans sa vente posthume (3-24 février 1862), mais on n'y retrouve point les exemplaires du *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, des *Révolutions de France et de Brabant*, de la *Semaine politique et littéraire* de Dusaulchoy, des *Actes des apôtres*, de *l'Ami du peuple*, uniformément reliés en demi-veau fauve avec coins, par Bibolet, qu'il avait abandonnés aux enchères de 1837. Il les avait remplacés avec avantage, rachetant sans cesse, soit le même livre, soit des lots de journaux et, rejetant impitoyablement tout exemplaire, tout numéro défectueux, il parvint ainsi à constituer un *Ami du peuple*, un *Père Duchesne*, un *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, qui défiaient toute concurrence. Déjà il avait aussi absorbé, dit-on, les bibliothèques de Palloy, du colonel Maurin, et les journaux de la collection Portiez (de l'Oise), quand il eut enfin la joie d'ouvrir aux cartons de Deschiens les

(1) *Voyage dans la Savoie et le Midi de la France en 1804 et 1806*, Paris, Giguet et Michaud, 1807, in-8°; seconde édition, revue, corrigée, augmentée d'un appendice et ornée d'une gravure d'après Moreau le Jeune, Paris, Crapelet, 1819, in-8°.

galeries de son hôtel de la rue Saint-Dominique et de son château de Raray (près de Verberie), où ils allèrent s'aligner en bel ordre. Ils n'en devinrent pas, d'ailleurs, pour cela beaucoup plus accessibles, car, si M. Charles Brunet put, par faveur, y puiser les éléments de sa monographie du *Père Duchesne*, M. Hatin confesse qu'il ne réussit jamais à forcer la porte du trop jaloux amateur.

Quand celui-ci mourut, à Paris, le 18 juin 1861, ses héritiers se trouvèrent dans un grand embarras. Ils ne pouvaient songer à conserver cette masse énorme, ni à la détailler, et la seule place qui lui convint était une bibliothèque publique. Avant tout, il importait de se rendre compte de ce qu'elle renfermait. La succession s'adressa, en conséquence, au libraire de Paris le mieux qualifié pour cette besogne, à un ancien compagnon d'armes de M. de La Bédoyère, et qui, lui aussi, sans renoncer à ses convictions politiques, s'était fait de la Révolution une véritable spécialité, à M. Noël France, dont le modeste magasin (quai Voltaire) était depuis longtemps le rendez-vous de tous ceux qu'attirait la même étude. M. France se mit résolument à l'œuvre. Pressé par le temps et par l'espace, il dut en quelques mois inventorier les 15,500 volumes ou cartons de tous formats de la collection (1). Le classement adopté par M. de La Bédoyère ressemblait fort à celui de Deschiens, si même il ne s'était point contenté de le respecter. Les *Hommes* (biographies, œuvres, rapports, discours, etc.), ouvraient la marche. Puis venaient les *Matières diverses*, groupant sous des rubriques multiples des centaines de titres, de dates parfois très diverses et qu'on ne s'aviserait point toujours d'y aller chercher. Les journaux précédaient les *mémoires divers*, les *historiens*, les *portraits*, *gravures*, *caricatures* et *assiquats*, enfin les *autographes* et *documents historiques*. Si l'on en excepte la série des journaux, dont le format et la durée sont indiqués avec soin et où sont rectifiées de nombreuses inexactitudes de Deschiens, il ne faut pas demander à cette *Description* les services qu'on serait en droit d'attendre d'une véritable bibliographie. Dans les deux premières séries, les rares notes de M. France ne comprennent guère que ses appréciations personnelles sur les acteurs ou les faits de la Révolution et nullement sur les particularités techniques que présentent les écrits du temps.

La Bibliothèque nationale venait précisément d'acquérir, en totalité, avant la vente aux enchères, la partie révolutionnaire de l'immense collec-

(1) *Description historique et bibliographique de la collection de feu M. le comte H. de La Bédoyère, ancien officier supérieur des gardes du corps des rois Louis XVIII et Charles X, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, membre de la Société des bibliophiles français, sur la Révolution française, l'Empire et la Restauration, révisée par FRANCE. Paris, chez France, 1862, in-8°, 2 ff. et 687 p. En regard du titre, portrait lith. par JULIEN, d'après COURT.*

tion d'Amédée Hennequin (1). Elle avait obtenu la cession intégrale de 3.000 volumes ou brochures, plus quelques dossiers précieux provenant de Hennequin père (procès des ministres de Charles X, des Rohan et des Condé, de M^{me} de Fenchère contre le duc d'Anmale), au prix de 12,000 fr., ce qui laissait chaque numéro au-dessous de 3 francs, ainsi que le faisait observer M. Taschereau, dans un rapport au ministre (29 avril 1861). Le 28 octobre suivant, l'administrateur de la Bibliothèque adressait au même fonctionnaire un nouveau rapport sur les propositions qui lui avaient été faites de la part des héritiers de M. de La Bédoyère; il y rappelait que celui-ci avait, au refus de la Bibliothèque royale, acheté la collection Deschiens, à laquelle il avait joint, moyennant 15,000 francs, les portions des bibliothèques du colonel Maurin et de Portiez (de l'Oise), qui n'avaient pas été dispersées aux enchères ou cédées aux établissements publics. Parmi des acquisitions « moins judiciaires » du comte, M. Taschereau signalait sa manie d'acheter jusqu'à six exemplaires du même ouvrage et aussi celle qui l'avait poussé à former une collection de brochures et de pamphlets contre le second Empire. Le Conseil municipal de Paris sougeait, paraît-il, à entrer en concurrence avec la Bibliothèque et celle-ci offrait de lui rétrocéder les doubles de la collection et de vendre les exemplaires multiples, afin de diminuer les frais d'achat. M. Taschereau s'en tenait à 80,000 francs pour la totalité : c'était précisément, selon les héritiers de M. de La Bédoyère, ce que cette seule partie de la bibliothèque lui avait coûté et ils entendaient ne la céder qu'à 150,000 francs. Les négociations, momentanément interrompues, ne furent reprises que le 26 janvier 1863 et, sur l'invitation de M. Rouland, bien que, suivant M. Taschereau, la famille eût adopté « le système du morcellement », par suite d'une vente partielle, sous les initiales H. G. (2), que certains beaux exemplaires du premier catalogue eussent été remplacés par des livres sur papier ordinaire et qu'on eût introduit parmi les journaux des périodiques étrangers à la Révolution. Néanmoins, l'offre de 80,000 francs, énergiquement maintenue tout d'abord par l'administrateur général, fut portée par lui à 90,000 francs, moyennant cession de toute la collection, y compris ses doubles et ses multiples. L'engagement provisoire, conclu avec M. de La Tourette et ses cohéritiers en juin 1863, devint définitif au mois de janvier 1864 (3). La Bibliothèque acquitta sa dette, moitié avec une augmentation sur le budget de 1863, moitié avec les fonds provenant de ce legs

(1) Voir la *Liste chronologique*, n° 40.

(2) Voyez la *Liste chronologique*, n° 41.

(3) Tous les renseignements contenus dans ce paragraphe sont tirés des procès-verbaux du conservatoire de la Bibliothèque, communiqués par M. T. Mortreuil, avec l'autorisation de M. Delisle.

du duc d'Otrante, qui devait encore, vingt-deux ans plus tard, contribuer au succès de la merveilleuse campagne entreprise par M. Delisle pour la réintégration des manuscrits vendus à lord Ashburnham.

Le gouvernement possédait bien alors, il est vrai, une collection qui aurait pu, ce semble, lutter sans trop de désavantage contre celles dont la Bibliothèque nationale venait de faire la tardive conquête, mais l'établissement qui la récelait était, en principe, fermé au grand public. Par malheur, nous n'avons sur cette partie de la Bibliothèque du Louvre que bien peu de données précises. Ses origines ne nous sont pas mieux connues que son importance et ses subdivisions. L'incendie du 24 mai 1871 a dévoré jusqu'au dernier feuillet des registres et des tables qui en révélaient le contenu, et nous ne pouvons même pas, à l'aide d'un catalogue imprimé, mesurer, comme pour la Bibliothèque des avocats ou celle du ministère des finances, l'étendue de nos pertes (1). Formée vraisemblablement sous le Consulat, quand Barbier fut chargé de réunir les éléments de trois bibliothèques pour Bonaparte et ses deux collègues, cette collection fut complétée plus tard par un vaste recueil acquis de Viollet-le-Duc et improprement désigné sous le titre de *Théâtre révolutionnaire*, comme nous l'apprennent quelques lignes d'un article de M. Rathery, souvent cité depuis ce désastre, et auxquelles mes recherches ne me permettent malheureusement pas de rien ajouter.

« Le recueil sur la Révolution en 768 volumes ou cartons, écrivait M. Rathery (2), est précieux moins encore par le choix et l'abondance des pièces qui le composent que par le dépoillement minutieux qui en a été fait et qui permet de retrouver à l'instant la moindre de ces pièces, grâce aux inventaires et catalogues qui l'accompagnent : table alphabétique des noms d'auteurs, 2 vol. in-fol. : des anonymes, 1 vol. in-fol. : dépoillement analytique avec indications des dates et des volumes dont chacun porte un numéro d'ordre ; table des matières dressée sur le dépoillement qui précède ; double liste des journaux de la collection, l'une alphabétique et l'autre chronologique, 1 vol. in-fol. Un autre recueil, acquis de M. Viollet-le-Duc qui l'avait formé et renfermant 131 volumes in-8°, in-12 et in-18, peut passer pour un appendice de celui sur la Révolution. En effet, sous le

(1) Dans son travail sur les *Manuscrits de la Bibliothèque du Louvre brûlés dans la nuit du 23 au 24 mai 1871* (Extrait, avec additions, du *Cabinet historique*, 1872), Louis Paris dit (p. 68) que l'on conserve aux Archives nationales un *Inventaire des livres du dépôt central des bibliothèques particulières du Roi*, dressé par A.-A. Barbier en 1819. Je n'ai pu mettre la main sur cet *Inventaire*, dont feu M. Louis Barbier n'avait aucun souvenir.

(2) *Bulletin du bibliophile*, juin-juillet 1858 et tirage à part sous ce titre : *Notice historique sur l'ancien cabinet du Roi et sur la Bibliothèque impériale du Louvre*, par E.-J.-B. RATHERY, Paris, J. Techener, 1858, in-8°, 30 p. Il restait à cette époque, selon M. Rathery, une soixantaine de cartons à dépoilier.

titre assez inexact de *Théâtre révolutionnaire*, il comprend, non seulement un grand nombre d'œuvres dramatiques représentées ou composées de 1788 à 1825, mais encore une foule de pamphlets en vers et en prose, de satires, pièces fugitives, poésies lyriques, chansons avec musique, dont la plus grande partie se rapporte aux événements et à l'époque de la Révolution. Il en existe un catalogue spécial, où chaque pièce est indiquée : 1° à sa date ; 2° par le nom de son auteur, ou par son titre, si elle est anonyme. »

Malgré la rigueur apparente du règlement, quelques travailleurs avaient été admis à bénéficier de ces richesses. M. Hatin avait, dit-il, dans une brochure récente (1), établi au Louvre son quartier général et il y a puisé une bonne part des matériaux de son *Histoire* et de sa *Bibliographie de la presse* ; il y avait même, paraît-il, conçu le plan d'une *Bibliographie* complète de la Révolution. M. Chassin avait tiré de ces mêmes cartons une partie des éléments de ses travaux sur la *Génie* et sur l'*Armée* de la Révolution et, plus tard, sur les *Cahiers des curés* et sur les *Élections de Paris*. Pendant les loisirs forcés des deux sièges, M. Alfred Bégis y avait également pris des notes nombreuses qu'il a bien voulu me communiquer et qui m'ont été fort utiles.

Plus heureuse, la collection Pixérécourt n'a eu à souffrir, ni en 1848, ni en 1871, de nos discordes civiles. Les contemporains de l'auteur de *Latude ou Trente-cinq Ans de captivité* et Pixérécourt lui-même qui, en tête de plusieurs des pièces de son *Théâtre choisi*, s'est laissé aller à bien des confidences, sont muets sur la formation et les accroissements de cette collection. Précieuse par le choix même des éléments qui la composent (pamphlets, facéties, théâtres et chansons), par la rareté de bon nombre de ses plaquettes et par leur état de conservation exceptionnel, cette collection renfermée dans 160 portefeuilles, d'aspect et de dimensions uniformes (plus une belle série d'estampes en épreuves de choix), fut détaillée comme une annexe au catalogue de la vente à laquelle Pixérécourt dut demander de réparer les brèches de sa fortune (2). Un titre tiré en rouge, surmonté d'un bonnet phrygien, également tiré en rouge, et terminé par une tête de mort posée

(1) *Paroles d'un recenant, page détachée des Mémoires de l'historien de la presse*. Paris, Champion, 1889, in-8°, 18 p.

(2) *Catalogue des livres rares et précieux et de la plus belle condition, composant la bibliothèque de M. G. de Pixérécourt, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Épée d'or, etc., etc.* Vente le 22 janvier 1839 et j. s. Paris, J. Crozet, décembre 1838, in-8°, 4 ff. non chiffrés, 4 p. (*Des Livres de M. de Pixérécourt*, par Ch. Nodier) et VII-111 p., plus un prospectus pour la future édition du *Théâtre* de l'auteur. La collection révolutionnaire commence p. 313. Selon Paul Lacroix (*Bibliophile français*, tome II, 1869, p. 279), le catalogue avait été tiré à 1,000 ex. sur papier ordinaire et à 150 ex. sur hollandé. Ces derniers ont une couverture imprimée portant : *Bibliothèque de M. G. de Pixérécourt, avec des notes littéraires et bibliographiques de ses deux excellents amis Ch. Nodier et Paul Lacroix*.

sur deux tibias croisés (1), précède un avertissement ronflant, rédigé par Paul Lacroix (sous la dictée de Pixérécourt, a-t-il assuré plus tard) et par lequel la collection était offerte à la Bibliothèque royale. Le duc Decazes, grand référendaire, fit proposer 3,000 francs à Pixérécourt, qui refusa d'abord et qui finalement abandonna le tout pour 6,000 francs à la Chambre des pairs, le 22 février 1839, malgré quelques démarches de Ch. Lenormant, au nom de la Bibliothèque royale.

La paix d'Amiens, en ouvrant provisoirement les portes de la France aux Anglais, avait suscité à Deschiens, et plus tard à La Bédoyère et à ses émules, un concurrent qu'ils rencontrèrent plus d'une fois sur leur chemin, et cela sans métaphore aucune, car sir John Wilson Croker (2) s'était, dès ses premiers voyages à Paris, mis en relations avec un bouquiniste nommé Collin, logé aux environs du Louvre et, selon M. Denis, l'un des fournisseurs de Deschiens. Ancien ouvrier imprimeur et, comme tel, compositeur ou pressier de *l'Ami du peuple*, Collin avait accumulé, dans deux ou trois chambres obscures, d'immenses quantités de brochures du temps, dont il possédait jusqu'à dix, vingt et parfois même cinquante exemplaires : en revanche, ce qu'on trouvait le moins chez lui, c'étaient les écrits de Marat, estimant, paraît-il, qu'il pourrait un jour être dangereux de les posséder. Croker, qui a consigné cette particularité dans une lettre sur les origines de sa propre collection (3), ajoute que ce fut Collin qui le mit en rapports avec la sœur de Marat. Malgré l'extrême méfiance de celle-ci, Croker parvint sans doute à mériter ses bonnes grâces, car un sollicitateur, dont le nom ne nous est pas connu, se réclamait de lui pour forcer la porte de l'ombrageuse vieille fille (4).

Dès 1816, la collection Croker était assez connue de ses compatriotes pour que le libraire Murray offrit 2,500 guinées à son possesseur, s'il

(1) Une couverture de papier gris ou violet, orné des mêmes attributs, enveloppe chaque pièce de la collection.

(2) Sur sir John Wilson Croker, né à Galway (Irlande), le 20 décembre 1780, mort à Hampton, le 10 avril 1857, voyez les deux premières éditions du *Dictionnaire universel des contemporains* et surtout l'ouvrage suivant : *The Croker's Papers. The Correspondence and diaries of the Late Honorable John Wilson Croker LL.D., F. R. S., secretary of the Admiralty from 1809 to 1830*, edited by LOUIS J. JENNINGS, author of *Republican government in the United States*, London, John Murray, 1885, 3 vol. in-8° ; portrait d'après Th. Lawrence, N. N° 1939.

(3) *The Croker's Papers*, III, 316. Lettre datée du 23 octobre 1851, adressée à M. Winter Jones, en réponse à une question posée par Louis Blanc à Panizzi.

(4) *Catalogue d'une importante collection de documents autographes et historiques sur la Révolution française depuis le 13 juillet 1789 jusqu'au 18 brumaire an VIII*. Vente annoncée pour le 17 novembre 1862 et j. s. Paris, Charavay, 1862, in-8°, 2 ff. et 275 p. Ce catalogue, rédigé par Gabriel Charavay, est celui de la collection du colonel Maurin, successivement acquéreur des papiers de Courtois, Francastel, André Dumont, Palloy et de la sœur de Marat. La collection, que M. Jacques Charavay espérait vendre en bloc, a été dispersée depuis. Quelques-uns des principaux dossiers ont passé dans les ventes de B. Fillon. La lettre à laquelle je fais allusion est mentionnée p. 262, sous le n° 3849.

voulait en tirer une histoire de la Révolution (1), mais Croker, qui n'a écrit sur ce sujet que quelques fragments critiques (2) et une étude sur les origines de la guillotine (3), préféra céder ce premier fonds au British Museum, en mars 1817, moyennant 240 £ (16,000 francs). Il se défit d'une seconde partie au mois d'avril 1831, moyennant 200 £ (5,000 francs), et plus tard encore, en 1856, il se sépara de ce qui lui restait au bénéfice du même établissement; ce qui, avec une série de pièces sur les débuts de la Révolution, formées par le dernier président du Parlement de Bretagne, (du Merdy de Catnelan) et un fonds de pièces sur les Cent Jours (4), provenant d'une autre source et acquis en 1823, constitue un ensemble de plus de 60,000 articles. La collection Croker et ses annexes ont été mises à profit par Th. Carlyle et surtout par Louis Blanc, qui a loyalement reconnu les secours qu'elles lui avaient offerts et que notre grande Bibliothèque n'eût pas été, à cette époque, en mesure de lui fournir. Michelet, dans la *Préface* de 1868 de son *Histoire de la Révolution*, a parlé avec un dédain fort injuste des « jolies collections » que son rival avait pu consulter et qui, jointes aux papiers de Puisaye possédés par le même établissement et aux archives historiques formées en Vendée par MM. B. Fillon et Dugast-Matifeux, permirent à l'exilé d'écrire un livre dont les sources n'ont jamais été suspectées.

(1) *The Croker's Papers*, I, 93.

(2) Voir le n° 269 de la *Bibliographie*.

(3) *History of the guillotine*, by the right hon. JOHN WILSON CROKER, *Revised from the « Quarterly Review » of december 1844*. London, John Murray, 1853, in-8°, VI-88 p., fig.

(4) *The Life of sir Anthony Panizzi K. C. B.*, etc., by LOUIS PAGAN, of the Department of prints and drawings British Museum, with an etchin and other illustrations by the author. London, Remington, 1880, 2 vol. in-8°. Voyez tome I, p. 113.

III

Proclamée en fait par l'arrêt du 5 juillet 1788, qui permettait à chacun d'exprimer son avis sur la convocation des États-Généraux, et les réformes dont ils devaient être les précurseurs, la liberté de la presse ne prit nulle part plus d'extension qu'à Paris. Vainement entravée à diverses reprises soit par les premiers électeurs, soit par la loi du 29 mars 1793, soit par la Commune du 10 août, soit, en dernier lieu, par le Directoire expirant, elle éluda toutes les difficultés et tomba souvent aussi dans tous les excès.

« C'est par milliers, a dit encore M. Anlard, que ces pamphlets poussaient sur les pavés de la rue. On y surprend plus d'une fois la véritable opinion publique, les impressions de la foule qui en formait les grands courants, petits gens, demi-lettrés, habitués des tribunes des clubs, de l'Assemblée ou encore de ces séances de district, où s'élaborait la politique de Paris. Plus d'un qui n'aurait osé ou pu écrire dans une gazette profitait de la facilité du pamphlet non signé et, pour un louis ou deux, voyait ses révélations imprimées vives et lancées dans la rue... Littérairement, c'est un fatras, mais qui aura le courage de s'y engager ne regrettera pas son temps et sa peine ».

Chose singulière, dès le début de la Révolution, ce débordement d'activité intellectuelle d'un peuple qui reprend possession de lui-même frappa quelques bons esprits et il serait injuste de méconnaître les services que leurs tentatives peuvent encore rendre aujourd'hui (1). Tandis que les plus doctes dressaient un *Catalogue raisonné des ouvrages qui parurent à l'occasion des États-Généraux de 1614 et de 1617* (S. L., 1789, in-8°), un libraire nommé La Villette créa, sous le titre d'*Annales de bibliographie moderne*, un recueil dont le prospectus fait connaître le but.

(1) Il serait injuste aussi de ne pas rappeler que cette recrudescence de publicité avait attiré de bonne heure l'attention des Allemands. Rehberg, dans ses *Untersuchungen über die französische Revolution* (voy. n° 36 de la *Bibliographie*), a donné un catalogue analytique des principaux ouvrages parus de 1789 à 1792 et la *France littéraire* de Ersch (Hambourg, 1797-1798, et *Suppléments*, 1802-1806), malgré d'innombrables confusions et omissions, fournit plus d'une indication utile dont Quérard n'a pas tenu compte.

« Dans un temps où la liberté de la presse donne naissance à une infinité de productions de tous les genres, il n'est personne, soit à Paris, soit en province, qui, par raison d'intérêt ou par pure curiosité, ne désirât connaître tous les ouvrages qui paraissent journellement. Or, un catalogue analytique et raisonné peut seul en donner une connaissance exacte et prompte; ce sera servir à la fois les arts, les sciences, les belles-lettres, l'agriculture, le commerce, la politique, etc. Tout le monde aime à lire, mais chacun est jaloux de connaître avant de l'acheter, le livre qui lui convient.

« Il est souvent tel ouvrage, excellent par lui-même, qui demeure oublié, ou plutôt inconnu, pour n'avoir pas été annoncé et analysé, ou pour ne l'avoir été que par quelques journaux que peu de personnes ont lus. Tous les journaux, d'ailleurs (je parle ici de ceux qui se chargent d'annoncer les ouvrages), quelque répandus qu'ils soient, ne peuvent les faire connaître promptement; ils ont d'autres objets à traiter, l'annonce des livres ne leur est qu'accessoire.

« Le journal que nous proposons aujourd'hui, destiné à ce seul objet, présente un grand avantage, celui de faire connaître, à mesure qu'ils paraîtront, les grands ouvrages, les brochures, les feuilles périodiques, etc., d'en favoriser le débit aux auteurs et aux libraires et d'en faciliter le choix aux lecteurs.

« Nous fournirons chaque semaine deux numéros de notre journal, chaque numéro sera d'une feuille in-8°, caractère de ce prospectus.

« . . . Ce journal paraîtra régulièrement tous les mercredis et samedis, à compter du 6 janvier 1790. »

Les *Annonces de bibliographie moderne* forment deux volumes portant la date de 1790 au frontispice de chacun d'eux et terminés l'un et l'autre par une table alphabétique des « articles », c'est-à-dire des titres des ouvrages analysés. Ces analyses, en général fort courtes, sont faites avec impartialité, souvent avec esprit, et bon nombre d'entre elles fournissent des indications précieuses sur le contenu de la brochure décrite, ou, ce qui est malheureusement plus rare, sur la personnalité de l'auteur. Rien, en revanche, n'y trahit celle du critique, assurément fort au fait de son métier, à qui La Villette demandait ces « extraits ».

Les *Annonces* étaient interrompues depuis six mois lorsque le libraire Aubry, directeur du *Cabinet bibliographique*, rue de la Monnaie, n° 5, « près celle Béthizy », fonda, le 1^{er} juin 1791, la *Feuille de correspondance du libraire ou Notice des ouvrages publiés dans les différents journaux qui circulent en France et dans l'étranger, et par le moyen de laquelle il met*

ses correspondants au courant des nouveautés. Ce sous-titre, fort peu clair, prête à une équivoque; il ne s'agit pas, en effet, comme on pourrait le croire, des ouvrages publiés par les journaux, mais des comptes rendus qu'ils renfermaient et qu'Aubry joignait à ses catalogues. Dans une note répétée à la fin de plusieurs numéros, l'éditeur signalait les avantages qui, sans parler de la modicité du prix d'abonnement, distinguaient la *Feuille de correspondance* des *Annonces de bibliographie moderne*: les ouvrages y étaient rangés suivant le système bibliographique, en nombre à peu près triple (sept mille environ, au lieu de deux mille) et suivis de l'indication de leurs prix; les jugements cités n'émanaient pas d'un seul homme, mais de nos meilleurs journalistes; on y trouvait les décrets sanctionnés et ceux qui se vendaient séparément chez Prault; enfin une table générale des ouvrages et des auteurs était promise pour chaque volume. La première série, comportant 15 numéros de 32 pages, est, en effet, terminée par un *Manuel du littérateur ou Table générale des ouvrages insérés dans le premier volume de la Correspondance du libraire et présentés par ordre alphabétique de frontispices, de matières et d'auteurs* (VII-64 p.)

La seconde série forme douze cahiers (et non plus numéros, afin d'éviter toute confusion avec le contenu même de la *Feuille*), soit 384 pages, plus une table alphabétique des titres qualifiée de « provisoire. » Aubry annonce en tête du premier cahier qu'il supprimera désormais les écrits de circonstance, les pamphlets dictés par l'esprit de parti, le désir de nuire et la haine du bien, « tout en conservant, il est vrai, ceux qui seront le mieux écrits et qui formeront un certain volume ». Par suite de cette restriction, les « ouvrages relatifs aux circonstances présentes » sont moins nombreux que dans la première série; ils sont le plus souvent accompagnés d'appréciations non plus empruntées aux autres journaux, mais signées tantôt L..., tantôt D..., ou DUBROCA, c'est-à-dire très probablement, et malgré les promesses d'Aubry, d'un seul rédacteur (1).

En dépit de ces améliorations, la *Feuille de correspondance* languissait depuis six mois, lorsque, le 7 janvier 1793, Aubry lança le premier numéro d'une troisième série intitulée *Nouveautés politiques et littéraires*.

« Les abonnés, disait-il, ayant témoigné qu'ils voyaient avec peine des nouvelles souvent éphémères figurer parmi les livres utiles et recommandables, on a cru devoir se prêter à leur désir en les insérant dans une feuille particulière et séparée. Cette feuille, qui paraîtra tous les lundis, suppléera pendant quelque temps la *Feuille de correspondance*. Celle-ci

(1) Louis Dubroca, né à Saint-Sever (Landes), le 17 décembre 1753, mort à Paris, le 3 juillet 1831. (Quérard, *France littéraire*, tome XI).

ne sera pas longtemps interrompue, mais elle paraîtra à des époques plus éloignées. Ce qui nécessite ce retard, c'est la diminution subite du commerce, l'augmentation considérable du papier et des impressions et les travaux d'un établissement nouvellement formé, tendant à faire correspondre les départements et l'étranger avec Paris d'une manière aussi prompte que sûre. »

M. Hatin, qui cite ce passage (probablement d'après un exemplaire de la Bibliothèque du Louvre), ajoute : « Je ne sais ce qui sera advenu de tout cela. » M. Hatin ignorait ou ne s'était pas rappelé que la Bibliothèque royale de Bruxelles avait acquis, en 1844, par les soins du baron de Reiffenberg, le seul exemplaire actuellement connu et complet de ce journal (1). Les *Nouveautés politiques et littéraires* forment, du lundi 7 janvier 1793 au 26 frimaire an II (16 décembre 1793), quarante-neuf numéros ou plutôt « suites » de 8 pages. Les conjonctures n'étaient guère favorables à la paisible bibliographie et l'embarras du rédacteur se trahit de plus d'une manière. S'il proteste avec une certaine énergie contre l'accusation d'un libraire accusé de vendre des brochures royalistes (numéro ou « suite » du 18 mars), il force la note, dans un dessein facile à concevoir, lorsqu'il dénonce comme une pièce « digne des siècles les plus barbares » une réimpression du *Testament* de Louis XVI, ornée de la figure du « scélérat », ou quand il célèbre, sur un mode presque lyrique, l'apparition du premier numéro du *Bulletin du Tribunal révolutionnaire* : « Tremblez, conspirateurs, infâmes agioteurs et vous que la sage loi du *maximum* irrite, votre nom tôt ou tard sera inscrit sur cette liste pour le livrer à l'exécration de nos derniers neveux. » Mais ces violences factices durent peu, et, après s'être évertué à remplir ses « suites » de notices essentiellement dépourvues d'actualité, telles que des essais bibliographiques sur les insectes, l'équitation ou les ouvrages intitulés *République*, il lui échappe des aveux comme celui-ci :

Avis. — On s'apercevra à la longueur de nos extraits, que les livres nouveaux n'abondent pas. Le champ est cependant assez vaste. Quoi de plus fait pour exciter nos bons écrivains qu'une Constitution libre à faire et des lois sages à donner ! Il est vrai que, si l'on favorisait davantage l'effort de ceux qui voudraient bien traverser ces grandes et sublimes opérations, les écrits se succéderaient rapidement ; mais puisque les circonstances sont telles que la liberté ne peut s'établir sans lui porter en quelque sorte atteinte, prenons notre parti. Aussi bien cette espèce de violation ne peut durer qu'autant que la Constitution sera à faire ; car, une fois faite et acceptée, elle ne pourra être détruite par qui

(1) Voir *Bulletin du bibliophile belge*, IV, 316.

que ce soit, et ce sera plus que jamais le cas de dire à ses ennemis (comme La Fontaine aux détracteurs des beaux ouvrages de son temps) :

Elle est pour vous d'airain, d'acier, de diamant.

L'*Avís* suivant de l'éditeur ne trahit pas moins quelle situation la Terreur avait faite à la presse.

Nous ne pouvons dissimuler à nos lecteurs l'embarras dans lequel nous nous trouvons pour remplir cette feuille uniquement consacrée, comme on voit, aux nouveautés politiques et littéraires. Depuis que la Convention a décrété la peine de mort contre tout auteur, imprimeur et colporteur qui publieraient des écrits tendant à rétablir la royauté, il ne paraît plus le moindre ouvrage de circonstance. Nous nous attendions au moins que ceux tendant à affermir la République allaient abonder; mais il n'en paraît pas plus de l'un que de l'autre. Nous ferons donc de notre mieux jusqu'à ce que la crise dans laquelle nous nous trouvons soit passée. Il faut qu'elle soit bien terrible, cette crise, pour avoir eu besoin de porter une aussi forte atteinte à la liberté de la presse! Mais apparemment que le salut du peuple l'a exigé. Au surplus, nous montrons que nous sommes bons citoyens en nous soumettant religieusement à cette loi.

Le rédacteur avait, en dernier lieu, si peu de goût pour son métier qu'il déclare ne plus enregistrer sur l'éducation que les ouvrages de 50 pages au moins : « Le reste, dit-il, ressemble aux oracles de la Sybille. » Par contre, il lui échappait contre Baculard d'Arnaud des allusions désobligeantes que l'éditeur désavoue solennellement. (25 novembre 1793.)

Bien que la reprise de la *Feuille de correspondance* soit annoncée dans la « suite » du 17 juin, cette promesse ne semble pas avoir été tenue; mais, dès que la tourmente fut calmée, l'infatigable Aubry entreprit ou tout au moins rêva trois autres publications, destinées dans sa pensée à se compléter l'une l'autre : un *Souvenir bibliographique de quinzaine*, un *Supplément à ce Souvenir* ou *Petites Affiches de la librairie et des arts* (principalement consacré aux livres au rabais), un *Souvenir général de la librairie ancienne et moderne* (d'abord moins pompeusement appelé *Manuel bibliographique*), enfin un *Magasin du bibliophile*.

Sans suivre Aubry dans l'exposé singulièrement complexe des avantages qui devaient, selon lui, résulter de cette triple publicité, il suffira de dire que, de ces trois répertoires, un seul m'est connu : le *Souvenir bibliographique de quinzaine*, extrêmement rare d'ailleurs (1) : je n'ai vu

[1. J'ai vu au British Museum un ex. des *Souvenirs bibliographiques et Magasin du bibliophile*, comportant les nos 1-XII (1^{er} vendémiaire-1^{er} germinal an V — 22 septembre 1796-24 mars 1797), réimp. en un seul cahier, plus un XVI^e *Souvenir de quinzaine*, du 16 floréal au 1^{er} prairial (5-20 mai 1797). Sur la couverture des douze premiers numéros se trouve une liste méthodique des journaux publiés à Paris.

des *Petites Affiches* qu'un spécimen annexé au prospectus : quant au *Souvenir général*, promis pour le 1^{er} vendémiaire puis, pour le 1^{er} brumaire an VI, et au *Magasin du bibliophile*, ils ne sont jamais passés sous mes yeux ; néanmoins, le même prospectus dit du *Magasin*, annoncé pour le 1^{er} floréal an V, qu'il en paraissait « actuellement plusieurs livraisons », et un passage d'un article de Boulard, dans le *Journal de Ravier* (voyez ci-dessous), donnerait à entendre qu'il a réellement existé.

Les autres recueils spéciaux publiés durant la Révolution sont les suivants :

— *Courrier de la librairie*, paraissant chaque décade, rue Glatigny, 10, en la Cité, au bas du pont de la Raison (Notre-Dame) ; on le trouvait également chez Girardin, au Palais-Égalité, et chez Maret, cour des Fontaines. Plus tard, le bureau fut transféré chez Chemin fils, au coin des rues du Marché-Neuf et du Marché-Palu, puis rue Neuve-Saint-Étienne, n° 23, et chez Michel, rue de l'Arbre-Sec, 33. Je ne connais du *Courrier de la librairie* que l'exemplaire très imparfait de la Bibliothèque nationale ainsi composé :

Première année, n° 3 (brumaire an III), in-12, 4 p. ; n° 13 (pluviôse an III), in-8°, ainsi que les suivants ; n° 16 et 17 (ventôse) ; n° 18 et 19 (sans mention de mois) ; n° 24 (floréal) ; n° 25, 26, 27 (praïrial) ; n° 28, 29, 30 (messidor) ; n° 31, 32, 33 (thermidor). Une réclame, insérée dans la *Feuille du cultivateur* du 12 vendémiaire an V, immédiatement au-dessous de celle du *Manuel des Théoanthropophiles (sic)*, publiée à la même adresse, prouve que le *Courrier* existait encore ; il paraissait alors par numéro de 4 pages tous les quinze jours et n'attendait, pour revenir à la publicité hebdomadaire, que le moment où « le numéraire aurait repris plus de circulation ».

Le *Courrier de la librairie* enregistrait sans commentaires les nouveautés, les gravures, la musique et les livres en solde.

— *Feuille critique et littéraire*, paraissant deux fois par décade, chez Cl. Forget. Du 15 frimaire au 15 germinal an III (6 décembre 1795-4 avril 1796), 27 numéros in-12. Les deux principaux rédacteurs étaient Paulin Crassous (P. C.) et l'orientaliste Langlès (L. L.). Il n'y a rien à tirer au point de vue bibliographique de la *Feuille critique*, mais elle est curieuse à consulter pour l'histoire théâtrale.

— *Bulletin de la littérature, des sciences et des arts*, par le citoyen LUCER, paraissant tous les cinq jours. L'ex. de la B. N. n'a que deux volumes in-

complets (8 prairial an X-4 germinal an XI (7 juin 1802-25 mars 1803). L'ex. de M. Pochet-Deroche, mentionné par M. Hatin, comprenait 111 numéros datés de l'an IV et de l'an V. Mercier de Compiègne, dans une lettre adressée à Lucet et insérée par le *Nouvelliste* (n° 25); voy. ci-dessous), prétend que Lucet avait pour teinturiers Cousin d'Avalon et Labeaume. Je n'ai point retrouvé leurs noms dans les fragments possédés par la Bibliothèque.

— Le *Nouvelliste littéraire*. Du 15 ventôse an IV (15 mars 1796) au 30 ventôse an IX (21 mars 1801). L'ex. de M. Pochet-Deroche, cité comme unique par M. Hatin (et vendu 50 francs à la vente posthume de cet amateur), renfermait 50 numéros divers allant de 1 à 85, mais celui de M. Bégis en comporte 123 et, quoiqu'il ait été certainement formé par un contemporain, il lui manque un 124^e numéro (15 germinal an IV) que renferme l'ex. de la B. N., auquel il manque les deux premiers numéros. Fondé par un libraire commissionnaire nommé Morin, le *Nouvelliste* eut pour rédacteur avoué, à partir du n° 63, le citoyen A. LEXOR (homonyme de l'archéologue); mais Morin se flatte d'avoir eu plusieurs collaborateurs « d'un mérite bien supérieur à ses faibles lumières » et qui désiraient garder l'anonyme. D'après ce même prospectus, un géographe « très connu » se proposait de faire paraître un supplément entièrement consacré à la géographie, velléité qui ne semble pas avoir eu de suite. Le *Nouvelliste littéraire* renferme des réclames nombreuses et quelques comptes rendus intéressants.

— *Journal de la librairie et des arts*, par Ravier, libraire. Du 1^{er} fructidor an V (18 août 1797) au 15 messidor an VI (3 juin 1798), 22 numéros in-8° (364 p., y compris une table alphabétique des auteurs cités). Ravier, qui signait L. R. J., avait pour collaborateurs LOUIS-THOMAS HÉRISANT (L. T. H.) et surtout BOLLARD (A. M. H. B.); ils lui ont donné, l'un des études curieuses sur l'état de la librairie, les contrefaçons, les rabais; l'autre des notices sur des libraires récemment décédés: Guillaume Leclerc, A.-M. Lottin, Robert Etienne (1723-1794). Ravier a fourni, pour sa part, le dépouillement des principaux livres passés durant cette période en vente publique, et ces prix sont instructifs pour ceux qui peuvent encore estimer la valeur d'un livre à celle que lui assigne le caprice ou l'ignorance des assistants. En 1807, le *Journal* de Ravier qui, de son propre aveu, n'avait eu « aucun succès », fut broché par lui (mais non réimprimé, comme le dit M. Hatin), avec diverses pièces liminaires formant CXXXVI pages et le tout fut intitulé: *Répertoire de la librairie, contenant: 1° toutes les*

lois rendues sur la librairie et l'imprimerie depuis le règlement de 1723 inclusivement jusqu'à ce jour; 2° un extrait des plus beaux ouvrages de divers catalogues formant ensemble 900 pages, avec les prix d'adjudication en vente publique, suivi d'une table alphabétique; précédé d'un coup d'œil sur la librairie française et de réflexions critiques sur la stéréotypage, les cabinets littéraires, les salles de vente publique et la revision, avec divers morceaux sur les contrefaçons, etc., etc., recueillis par RAVIER, ouvrage indispensable aux juristes, aux libraires et utile à tous les amateurs de livres précieux. Ces « 900 pages », dont la mention est d'ailleurs assez inutile et singulière, se sont, sous la plume de M. Hatin, transformées en 900 catalogues!

— *Journal typographique et bibliographique*, par PIERRE ROUX, DUJARDIN-SAILLY et de VILLEVIELLE. Du 22 septembre 1797 au 16 octobre 1810, 1½ vol. in-8°.

Ce *Journal*, dont M. Hatin parle avec un dédain que je ne saurais partager, forme la tête du *Journal général de l'imprimerie et de la librairie* (4 septembre 1810-30 septembre 1811), remplacé lui-même, le 1^{er} novembre suivant, par la *Bibliographie de l'Empire français* (aujourd'hui *Bibliographie de la France*) qui, sous la direction de Beuchot, mais non pas, hélas! de ses continuateurs officiels, a rendu tant de services aux chercheurs. J'y ai maintes fois, pour ma part, recueilli de précieuses indications, notamment sur les survivants de la Révolution, à qui Beuchot consacrait volontiers un article nécrologique et bibliographique, le plus souvent fort exact. J'ai tiré aussi quelques secours du *Journal général de la littérature de France*, rédigé, pour Treuttel et Wurtz, par Boucher de La Richarderie (1798-1840) et du *Télégraphe littéraire ou Correspondant de la librairie* de D. Colas (3 germinal an X [26 mars 1802]-25 décembre 1809), 9 vol. in-8°.

Toutefois, si je n'avais dû demander qu'à ces sources rares et promptement taries les éléments de mon travail, je ne me dissimule pas combien il fût demeuré imparfait et insuffisant; tranchons le mot, il eût fallu y renoncer. C'est alors que j'ai pu [apprécier, par une pratique quotidienne, l'hospitalité de nos grands dépôts. Que resterait-il, en effet, aujourd'hui des collections de Rondonneau, de La Bédoyère, de Portiez, de Pixérécourt ou de Croker, si, plus heureuses que tant d'autres, elles n'avaient pas trouvé un asile dans les établissements qui les ont mises définitivement en valeur? Un catalogue plus ou moins informe, pas même, peut-être, un simple prospectus. Qu'elles soient réparties en d'innombrables subdivisions, comme à la Bibliothèque nationale, ou qu'elles aient, sauf de tres

légères modifications, conservé leur classement primitif, comme aux Archives nationales, au Sénat, à la Chambre des députés ou au British Museum, elles n'en sont pas moins aujourd'hui à la portée de tous ; mais, à ce titre même, il ne sera pas hors de propos de dire ici comment on peut en faire usage.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — Lorsque, sous l'administration de M. Taschereau, et d'après un plan élaboré par ses soins, la rédaction du Catalogue de l'histoire de France fut simultanément attaquée dans toutes ses parties, tous les écrits relatifs à la Révolution, provenant soit de l'ancien fonds, soit de la bibliothèque de la Chancellerie, soit de quelques legs et acquisitions, furent repartis dans les séries Lb³⁰ (règne de Louis XVI), Lb⁴⁰ (Commune de Paris, districts, sections, clubs), Lb⁴¹ (Convention nationale), Lb⁴² (Directoire) et [dans les tomes II et III du Catalogue imprimé ; les journaux et almanachs prirent rang dans la série Lc² (tome IV), les documents, fort peu nombreux, sur l'histoire religieuse dans le tome V (Ld¹), tandis que les débats des assemblées délibérantes remplissaient au contraire la majeure partie du tome VI (séries Le³³-Le³⁵). Le tome VII renferme, sous des cotes multiples, une foule de brochures relatives à toutes les branches de l'administration, aux mœurs et aux usages. Il y a également fort à glaner dans le tome VIII (histoire locale, série Lk⁷) et dans les tomes IX et X (histoire des classes et biographies, séries Ln³-Ln²⁷). L'impression des deux derniers volumes n'était pas achevée lorsque furent acquises les collections Hennequin de La Bédoyère. On ne pouvait songer à intercaler à leur place logique et chronologique les milliers de pièces qui venaient renforcer le contingent primitif. On prit donc le parti de les ranger simplement à la suite en leur assignant des cotes subséquentes, et c'est pourquoi des articles de date identique et relatifs au même fait sont numériquement séparés par plusieurs centaines ou même par plusieurs milliers de chiffres. Le supplément, ainsi constitué, des séries Lb³⁰ à Lb⁴² et Lc² (journaux), occupe la fin du tome X et la moitié du tome XI. Quant aux autres séries, les unes, comme celle de Li (administration), ont été l'objet d'un supplément autographié ; le dépouillement des autres n'existe encore que sur fiches manuscrites. D'autres imprimés se rencontrent aussi, soit au département des Manuscrits (1), dans des recueils formés de lots provenant du fameux bouquiniste Lefèvre et relatifs à diverses sections de Paris, soit au département

(1) Le Cabinet des Manuscrits a enregistré dans le fonds des Nouvelles Acquisitions françaises deux catalogues d'ouvrages sur la Révolution, l'un méthodique (3525-3528), l'autre alphabétique (4176-4180) et rédigé par Van Praët. Ils ne peuvent rendre aujourd'hui que bien peu de services.

des Estampes dans la collection Deloynes, acquise et inventoriée par les soins de M. Georges Duplessis.

ARCHIVES NATIONALES. — Incorporées depuis 1848 seulement à ce grand dépôt, les collections Rondonneau ont été partagées entre la section judiciaire et le secrétariat. Les recueils de documents sur la législation et la jurisprudence antérieures à 1789 ont été l'objet, dans l'*Inventaire sommaire et Tableau méthodique des fonds* (imp. Nationale, 1871, in-4°), d'un dépouillement qui occupe plus de cent colonnes (743-846). Un avertissement anonyme du regretté Henri Lot expose brièvement l'importance de ce fonds, les adjonctions qui l'avaient complété (entre autres la précieuse série des jugements et arrêts criminels recueillis par Thomas Gueullette) et rappelle les noms des archivistes qui avaient coopéré à ce classement.

Si la *Bibliothèque historique de la Révolution* n'a pas conservé le titre que Rondonneau lui avait donné, elle offre présentement encore les divisions maintes fois indiquées dans ses prospectus, et que l'on retrouve soit dans l'*Inventaire général sommaire des archives de l'Empire* (imprimerie Impériale, 1867, in-4°), si longtemps dérobé au public studieux, soit dans le nouvel *Inventaire*, en ce moment sous presse; on trouvera de plus dans celui-ci la liste des journaux et la cote des placards et affiches livrés en même temps par Rondonneau. A l'exception de ces journaux, tous les imprimés, même reliés, sont classés dans des cartons portant un numéro de série (en chiffres romains), et un numéro d'ordre (en chiffres arabes). A cette collection s'en joint une autre, couramment désignée sous le nom de *Collection verte*, en raison de sa reliure, et formée, par Camus, de pièces adressées soit à l'Assemblée constituante, soit à lui-même. Elle forme 323 volumes dont les titres indiquent le contenu, et terminés chacun par une table manuscrite des matières. La *Collection verte* est cotée aujourd'hui AD. XVIII.

BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — La collection Portiez (de l'Oise), à peu près entièrement inventoriée et répertoriée, est complétée par une autre collection d'origine plus moderne, intitulée *Affaires du temps*, renfermant un grand nombre de documents sur la même période et par une série considérable de journaux dont M. Hatin s'est beaucoup servi; mais la partie la plus curieuse aujourd'hui de la collection Portiez (de l'Oise), ce sont les vastes portefeuilles bourrés d'affiches de toute nature, portant, pour la plupart, au verso, la trace de leur arrachement et fournissant plus d'un renseignement qu'on ne trouverait pas ailleurs. Bien que l'intérêt de cette réunion ait été signalé dès 1833 par

les questeurs de la Chambre (1). On ne lui a pas jusqu'ici accordé les soins matériels de réparation et de conservation qu'elle exigerait.

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT. — La collection Pixérécourt y est conservée intégralement, encore enfermée dans les cartons à attaches et les enveloppes à tête de mort imaginés par son premier possesseur.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL. — Fonds peu considérable (surtout au point de vue parisien), improprement désigné parfois sous le nom de *fonds Grégoire*, en raison d'un don ou d'un legs fait par l'ancien évêque de Blois de documents relatifs aux colonies et à la traite des nègres (2). Sous la cote générique 7189 | 1789, suivie d'un exposant, sont classés à la fin des livres relatifs à la première Révolution et aux événements de 1830, de 1848 et de 1870. Le récotelement des brochures, entrepris par M. Lorédan Larchey et continué par M. Paul Cottin, a fourni un supplément de quelque importance à ce premier fonds. De plus, l'administration a fait, durant ces dernières années, les plus louables efforts pour enrichir sa collection de journaux politiques et littéraires dont un relevé alphabétique sommaire, dressé par M. L. Jouve, figure à la suite d'un *Rapport* de M. Édouard Thierry (3); la Révolution y est largement représentée.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE. — Un *Recueil* coté L 757 ¹⁻¹², formant 121 volumes, a été constitué par Daunou qui a inscrit le contenu de chaque volume sur le plat intérieur de la reliure ou sur le feuillet de garde. Outre une foule de brochures (dont quelques-unes rares), ce recueil

(1) *Catalogue des livres de jurisprudence, d'économie politique, de finance et d'administration composant la bibliothèque actuelle de la Chambre des députés, avec la liste des ouvrages en différentes langues dont on pourrait faire successivement l'acquisition pour parvenir à former une bibliothèque complète et spéciale de législation. Imprimé par les soins de MM. les questeurs, à l'usage seulement des membres de la Chambre. Tome 1^{er}, 1^{re} partie (Jurisprudence). Paris, in-j. F. Didot frères, 1833, in-8°, XI-278 p. L'Introduction est signée par les questeurs A. DE LARONDE et DU MEILET. La publication n'a pas été continuée.*

(2) Le département des Manuscrits de l' Arsenal possède (n° 6573) un catalogue, en partie autographe, de la bibliothèque de Grégoire, ou plutôt d'une portion de cette bibliothèque. On y trouve précisément la table de son recueil sur les nègres et une liste d'ouvrages doubles ou départillés sur la Révolution. Ce sont pour la plupart des recueils incomplets des débats parlementaires. L' Arsenal conserve également, sous la cote 6828, un autre catalogue manuscrit d'une bibliothèque spéciale dont rien ne trahit le propriétaire : les titres y sont présentés dans l'ordre alphabétique, avec renvois aux numéros d'inventaire, ou à un recueil de pièces qui ne comportait pas moins de 104 volumes.

(3) *Rapport à M. le ministre de l'instruction publique, sur la Bibliothèque de l' Arsenal, par M. ÉDOUARD THIERRY, conservateur-administrateur de la bibliothèque de l' Arsenal, avec un appendice comprenant un extrait du Catalogue des journaux de la Bibliothèque, suivi des discours prononcés sur la tombe de MM. Rouvillon-Mollien et Paul Lacroix, conservateurs de la bibliothèque de l' Arsenal. (Extrait du Bulletin des bibliothèques, 1884, n° 3). Paris, H. Champion, 1884, in-8°, 2 ff. et 83 pp. La liste des journaux occupe les pp. 15-78.*

renferme des numéros isolés de divers journaux (*l'Observateur* de Feydel, les *Révolutions de Paris* de Prudhomme, etc.), et un exemplaire du *Paris* (1795-1802) de Peltier.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE. — Cette bibliothèque, mentionnée ici pour mémoire, ne possède qu'un petit nombre de livres modernes sur la Révolution.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS. — L'éguée en 1759, par Antoine Moriau à la Ville, sous la condition qu'elle la rendrait publique (clause exécutée en 1763), cette bibliothèque fut, comme on sait, transférée en 1773 de l'hôtel Lamoignon, rue Pavée-au-Marais, à l'ancienne maison professe des Jésuites de la rue Saint-Antoine (aujourd'hui lycée Charlemagne); c'est là qu'en 1789 la municipalité de Paris en prit possession. Les acquisitions de livres et de journaux furent vraisemblablement peu nombreuses bien qu'un *Rapport* présenté à la Commune, en 1792, proposa de porter les crédits d'achat de 1,200 livres à 8,000 livres et demanda que, tout en réservant à la Bibliothèque nationale son droit de priorité, le bibliothécaire fût autorisé à faire un choix dans les dépôts de livres confisqués (1). Evincée de sa légitime propriété au bénéfice de l'Institut naissant par l'arrêté directorial du 27 ventôse an V (17 mars 1797), la Ville ne reconstitua que sous l'administration de Frochot, préfet de la Seine, sa seconde bibliothèque, détruite le 24 mai 1871. M. Jules Cousin a bien voulu jadis me communiquer la minute d'un rapport adressé par lui au Préfet après ce sinistre, et je crois pouvoir affirmer que l'histoire contemporaine n'occupait qu'un rang infime dans la composition de cette bibliothèque. Lorsqu'après avoir offert avec le plus généreux désintéressement ses propres livres et ses portefeuilles d'estampes à la Ville, M. Cousin dut créer de toutes pièces une bibliothèque digne d'elle, il acquit, par l'intermédiaire de M. Édouard Garnier, et au prix de 3,000 francs, une collection assez considérable de brochures et de pamphlets formée par un contemporain. Ce fut là l'embryon d'une série à laquelle est venue se joindre, sans s'y confondre, la collection Liesville, et qui n'a cessé depuis lors de s'accroître, grâce à la dispersion des collections Ruggieri, Pochet-Deroche, Nadailliac, Ménétrier, etc. Lorsqu'elle aura fait une plus large part à la presse et qu'elle aura mis à jour son catalogue méthodique, conçu sur

(1) *Municipalité de Paris. Rapport des commissaires pour l'organisation des dépenses municipales et celle des bureaux, sur la Bibliothèque*, Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin, S. d. [1792], in-4°, 4 p. [N. Lb⁹⁰ 1270]. Ce curieux document n'a pas été cité par M. L. Tisserand dans son travail sur la *Première Bibliothèque de la Ville de Paris*. (Imp. Nationale, 1873, in-folio).

un plan excellent, mais dont l'exécution même a été retardée par des acquisitions presque journalières, la Bibliothèque de la Ville sera, d'ici à peu d'années, le dépôt public le plus considérable, après la Bibliothèque nationale, au point de vue de l'histoire révolutionnaire de Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES. — Recueil de 308 volumes intitulés : *Mélanges de législation et de politique*, formé par Pastoret (dont l'ex-libris a été arraché du plat intérieur de la reliure) et acquis à l'amiable. Bien que beaucoup de ces pièces aient trait au premier Empire et à la Restauration, la majeure partie est contemporaine de la Révolution, et plusieurs sont fort rares. La collection, qui n'a pas encore été déponillée, est divisée en séries portant chacune un titre spécial et une toison distincte, savoir :

Troubles publics, événements particuliers	5 vol.
Etablissements et travaux publics	9
Clubs, insurrections, conspirations	13
Hôpitaux, mendicité, secours publics	12
Assemblées nationales	14
Accusation, dénonciations, justifications, apologies	15
Cultes, clergé	17
Politique, morale, faits historiques	19
Elections, administration, police	20
Guerre, armée, force publique	24
Agriculture, subsistances, marine, colonies	40
Législation criminelle	25
Législation civile	30
Objets constitutionnels	63

BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN (COLLECTION LEBER). — On sait que cette collection, dont le catalogue a été imprimé (1839-1852, Techener et Jannet, 4 vol. in-8°, avait été cédée à la Ville de Rouen par son possesseur. Le tome IV, publié longtemps après les précédents, renferme (p. 199-238) la *Table analytique par ordre de matières des pièces sur la Révolution, classées sous le n° 5039 du catalogue principal*. Ces pièces sont elles-mêmes réparties en 122 portefeuilles ou cartons grand in-8° et en 20 subdivisions. Cette double distribution a été respectée jusqu'à ce jour. Il s'en faut, d'ailleurs, que la *Table analytique* fournisse l'énumération de tout ce que recèlent ces portefeuilles; les titres y sont donnés en abrégé et presque tous les paragraphes y sont terminés par etc., etc.

BRITISH MUSEUM. — Un premier triage des doubles, qui se trouvaient nécessairement en grand nombre dans les deux premières collections Croker, a eu lieu, par les soins de Panizzi lui-même, de 1831 à 1834, et c'est alors que furent formées les deux séries distinguées aujourd'hui par la couleur de leur reliure (rouge pour la première, brune pour la seconde), auxquelles il faut joindre une troisième série non reliée et conservée dans des cartons à attaches (in-4° et in-8°), portant (en français) l'étiquette : « Bibliothèque méthodique de la Révolution française. » M. E.-M. Thompson, *principal librarian*, fait exécuter en ce moment un nouveau triage des brochures considérées comme doubles (et non répertoriées lorsque j'en ai parcouru les paquets), et il sera dressé du tout un inventaire spécial. Présentement, outre un certain nombre d'articles disséminés dans le catalogue général, la partie XXIV de la série D de ce catalogue (*Old foreign books*, 1883, in-4°, pp. 1796-1854) est exclusivement consacrée à la description alphabétique d'un certain nombre de brochures de la période révolutionnaire. Contrairement aux règles adoptées par le British Museum, ces brochures sont cotées, non d'après la place qu'elles occupent sur les tablettes, mais d'après le rang qui leur est assigné dans chaque volume. Ainsi F. R. [*French Revolution*] 115, 40, désigne la pièce 40 du tome 115.

IV

Ce ne sont pas, on le voit, les matériaux qui manquaient à l'ouvrier, mais bien plutôt l'ouvrier qui a pu craindre un moment que ses efforts ne fussent impuissants à lui frayer la voie dans un pareil dédale. La première difficulté du travail, en effet, — et non la moins grosse, — était justement de déterminer les limites et les dates extrêmes qu'il importait de ne pas dépasser. Où commence la part effective de Paris dans la Révolution ? A quel moment précis cette action se dessine-t-elle ? Quand prend-elle fin ? La réponse ne saurait être douteuse. Rechercher les prodromes de la Révolution dans l'histoire des siècles précédents, ou même dans les premières années du règne de Louis XVI, c'est affaire à l'historien ou au philosophe ; c'eût été se méprendre sur la tâche plus humble du biblio-

graphie. Aussi bien, puisque la réunion successive des deux Assemblées des notables en 1787 et en 1788 n'était en aucune façon un événement *parisien*, il est clair que le rôle de Paris date du jour où Louis XVI invita sa « bonne ville » à désigner ses mandataires aux États-Généraux; de même, le régime républicain cesse virtuellement au 18 brumaire an VIII, en dépit des institutions, des formules et des emblèmes sur lesquels le vainqueur n'osera porter la main que cinq ans plus tard. De là, pour le dire en passant, une anomalie apparente dans le plan adopté; tandis que la Révolution se clôt brusquement par un coup de force, les créations auxquelles elle a donné ou rendu la vie ne meurent pas avec elle, non plus que les hommes dont elle a mis en lumière la personnalité. On ne devra donc pas s'étonner que, dans les volumes suivants, les dates extrêmes inscrites au frontispice de celui-ci ne soient pas rigoureusement observées. En second lieu, tel événement, pour ne s'être pas produit dans l'enceinte de Paris, n'a-t-il pas exercé sur ses destinées et sur celles de la nation une influence prépondérante. — comme, par exemple, la séance royale du 20 juin 1789, à Versailles, l'arrestation de la famille royale à Varennes ou le transfert du Corps législatif à Saint-Cloud en brumaire an VIII? Personne, je pense, ne me reprochera d'avoir fait figurer chacun de ces épisodes à sa date respective.

Aucun historien, véritablement digne de ce nom, n'a tenté, que je sache, d'écrire l'histoire proprement dite de Paris pendant la Révolution et l'on me permettra d'ajouter qu'avant l'achèvement du travail de M. Tuetey et du mien, l'entreprise serait au moins prématurée. En revanche, il n'était possible qu'aux écrivains locaux ou régionaux d'omettre le rôle que Paris a joué de 1789 à 1799, les délibérations des assemblées qui s'y sont succédé, les constitutions diverses qu'elles y ont promulguées, les lois qu'elles y ont élaborées et d'où est sortie notre législation moderne.

Les *Préliminaires* de ce livre, divisés en sept paragraphes, embrassent donc tout ce qu'il convient de connaître sur les histoires, générales ou fragmentaires de la Révolution, sur les recueils iconographiques dont chacun aujourd'hui apprécie l'importance, sur les six Assemblées qui ont les premières mis en pratique le régime parlementaire, sur les constitutions auxquelles elles ont demandé le secret d'une stabilité toujours insaisissable, sur les lois enfin qu'elles ont votées, parfois au milieu des plus poignantes angoisses.

Le bibliographe ne doit pas seulement s'attacher à grouper le plus grand nombre possible de titres d'ouvrages sur un sujet donné, il doit encore les présenter suivant la méthode la plus favorable aux recherches

qu'il se propose d'aplanir, et cette méthode même varie selon les exigences du sujet.

Les généralités sont classées ici non dans l'ordre chronologique des écrits, mais dans celui des faits. C'est ainsi que *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, de M. Félix Roëquain, figure, sans égard à sa date de publication, en tête d'une courte série de travaux modernes sur les dernières années de l'ancien régime. L'histoire des Assemblées offre tout d'abord la liste des documents officiels ou administratifs auxquels elles ont donné lieu, puis les pamphlets et les études qu'ont provoqués leurs factions. Les constitutions, maintes fois réimprimées pour la plupart, sont groupées dans l'ordre même des dates de ces réimpressions. Les recueils officiels des lois et ceux que des particuliers ont reproduits, en adoptant des divisions spéciales, précèdent les index ou les résumés qui en abrègent l'étude. Pour les *Événements*, au contraire, j'ai suivi l'ordre chronologique connu ou présumé des écrits qu'ils ont fait naître ; car c'est seulement ainsi que le lecteur peut suivre la marche de l'opinion publique. Cette première partie s'ouvre par un chapitre qui, rigoureusement parlant, aurait dû figurer en tête du second volume, mais il était indispensable de retracer le tableau des divisions légales et des opérations électorales de Paris, ainsi que l'état des esprits à la veille du drame.

La division par chapitres et paragraphes, que j'ai cru devoir substituer à l'ordre chronologique pur et simple, m'a précisément permis de grouper, sous une rubrique unique, tout ce qui a rapport au même fait ; l'inconvénient de rapprocher arbitrairement des documents de dates parfois fort éloignées, est compensé par l'avantage de ne point obliger le lecteur (comme l'y contraînt le *Catalogue de l'histoire de France*) à chercher dix, vingt ou cent numéros plus loin, ce qu'il a besoin de savoir sur une seule question. Aussi la division par année grégorienne ou républicaine n'a pas toujours été strictement observée : pouvais-je scinder, pour une raison aussi spécieuse, la bibliographie des journées des 5 et 6 octobre, et du procès auquel elles donnèrent lieu, celles de l'affaire de Favras, de la captivité de la famille royale au Temple, du procès de Louis XVI ou de l'expulsion des soixante-treize députés de la Gironde, après le 31 mai 1793? De même j'ai groupé, à la fin du chapitre de l'an II, les diverses relations sur le régime des prisons pendant la Terreur, bien que la plupart d'entre elles n'aient paru que l'année suivante.

Après avoir présenté au lecteur ce que l'on peut consulter sur les péripéties de la lutte, il importait de lui montrer comment Paris émancipé se gouvernait lui-même, dans quelle forme il choisissait ses représentants, comment il exprimait sa volonté, ses inquiétudes ou ses colères. La se-

conde partie comportera donc le tableau des documents relatifs aux premiers électeurs, à la Commune légale, à la Commune révolutionnaire du 10 août, au canton de Paris et à ses douze arrondissements, d'où est sortie, en 1800, la Préfecture de la Seine, les procès-verbaux de leurs délibérations, les affiches qui mettaient en communication presque quotidienne la municipalité et le peuple, enfin le détail des élections de 1791, 1792, 1795 pour l'Assemblée législative, la Convention et les deux Conseils. Les districts, les sections, les clubs, et notamment celui des Jacobins, qui, tant de fois, dictèrent le mot d'ordre au pouvoir central, forment le complément nécessaire de ce vaste chapitre; mais Paris n'a pas seulement exprimé sa volonté par le vote et par la parole : depuis le 13 juillet 1789, chaque citoyen est soldat et quiconque est en état de tenir une plume n'hésite pas, je l'ai dit plus haut, à s'en servir. Le journal, réservé jadis à quelques privilégiés, est rapidement devenu, — même pour les illettrés qui se le font lire, — un besoin impérieux. Deux autres chapitres seront donc réservés à la garde nationale et à la presse. *Paris hors des murs*, enclavé bientôt dans le *Département de Paris*, a, lui aussi, sa bibliographie spéciale, comme il a en sa représentation distincte aux États-Généraux. Cette bibliographie viendra clore le tome II et quelques-uns de ses paragraphes se relient étroitement à celle de la Ville, soit par suite des événements dont les localités, telles que La Chapelle et Vincennes, furent le théâtre, soit par cette terrible question des approvisionnements qui se dressa tant de fois au cours de la Révolution et qui provoqua plus d'un conflit entre de petites villes, comme Vernon ou Provins, et les délégués de la métropole.

Malgré l'ampleur du programme que je viens de tracer, l'histoire de Paris pendant la Révolution serait encore incomplète, car la vie intellectuelle, sociale et religieuse, n'a jamais été suspendue, tout au plus s'est-elle parfois ralentie. L'Église, le théâtre, les beaux-arts ont eu leurs fidèles quand même. L'enseignement à tous les degrés a été renouvelé. Des institutions nouvelles, dont quelques-unes font encore aujourd'hui la gloire de la France, datent des jours les plus sombres et les plus incertains. L'École polytechnique, l'École normale, le Jardin des Plantes, l'Institut, n'en sont plus, comme au temps où Eugène Despois écrivait son beau livre : *le Vandalisme révolutionnaire*, à renier leurs origines. Ces grandes créations ne seront pas plus oubliées que les poids et mesures, la réforme du calendrier, les écoles centrales, les lycées, les prytanées, les hôpitaux et les hospices, les salons et les concours d'art, le théâtre et les principales pièces d'actualité, les mœurs, la police, la vie de famille, le mariage, le divorce, etc. Quant aux vicissitudes de l'Église, de ses monuments et de

son clergé, la monographie publiée en 1884 par M. Paul Lacombe, sous l'humble titre d'*Essai* (1) ne m'a laissé que bien peu à glaner, et sauf quelques adjonctions et modifications, je n'aurai guère qu'à reproduire un travail qu'il serait impossible de refaire.

La quatrième et dernière partie appartiendra en entier aux personnages de tout rang et de toute valeur qui ont pris une part, si mince qu'elle soit, aux événements ou aux institutions. Mémoires ou récits personnels, factums judiciaires, pamphlets, biographies et études anciennes ou récentes formeront, cette fois dans l'ordre alphabétique qui s'impose en pareil cas, une sorte de dictionnaire bibliographique rattaché aux volumes précédents par de fréquents renvois : l'exécution de Louis XVI et celle de Marie-Antoinette, les meurtres de Le Peletier et de Marat ne pouvaient être isolés de l'enchaînement des faits qui les expliquent, mais il me suffira de les rappeler au lecteur lorsque j'aurai à énumérer les monographies dont les juges, les meurtriers et les victimes ont été l'objet. Enfin, une Table considérable, à la fois alphabétique et analytique, embrassera non seulement tous les noms d'écrivains ou d'artistes et tous les écrits cités au cours de la *Bibliographie*, mais s'efforcera de grouper sous la rubrique même des événements auxquels ils ont traité (*Bastille*, *Vingt juin*, *Dix août*, etc.), et, à l'aide de rappels multiples, les pièces sans titre, les documents officiels, les discours prononcés dans les sections et dans les clubs, de façon à ce que le lecteur puisse apercevoir d'un coup d'œil ce qu'il lui importe de consulter sur n'importe quel épisode ou n'importe quel personnage.

V

Tel est le plan auquel, non sans d'inévitables tâtonnements, je me suis définitivement arrêté, parce qu'il m'a paru se prêter à toutes les exigences de la tâche qui m'était dévolue. Je n'ose me flatter de n'avoir rien omis ; j'espère du moins que ces divisions me laisseront la latitude nécessaire

(1) *Essai d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de Paris pendant la Révolution* (1789-1802), par PAUL LACOMBE, Parisien. Paris, Poussielgue frères, 1884, in-8°, 2 ff., 106 p. et 1 f. pour les errata, Extrait, à cent exemplaires numérotés et sur papier vergé, du *Bulletin d'histoire et d'archéologie*.

pour réparer les lacunes qu'on voudra bien me signaler. Dès aujourd'hui, je tiens à prévenir deux reproches auxquels je serai très certainement exposé :

Le premier, de nature purement bibliographique, portera sur un certain nombre de *desiderata* contre lesquels le lecteur, oublieux du titre même du livre, sera tenté de réclamer. On ne trouvera rien, en effet, ici, absolument rien, pas même dans les *Préliminaires*, sur les chouaneries bretonnes et normandes, ni sur les émigrés (sauf ceux du département de Paris), ni sur les immortelles campagnes de 1792 à 1793, ni sur les sièges de Lyon et de Toulon, ni sur les expéditions d'Irlande et d'Égypte, etc. Si les victoires d'Italie sont rappelées à la fin du premier volume, c'est uniquement parce qu'elles fournirent le motif de fêtes solennelles décrétées sous le Directoire : la mystérieuse agonie de Hoche, la mort glorieuse de Joubert à Novi, le guet-apens où tombèrent les plénipotentiaires du congrès de Rastadt n'y figurent aussi qu'au même titre. Je prie, d'ailleurs le lecteur de ne jamais perdre de vue qu'ici les hommes et les choses n'ont droit de cité que sous forme de mention bibliographique et seulement au point de vue « parisien » ; l'abolition des privilèges, dans la nuit du 4 au 5 août 1789, est, certes, une grande date de notre histoire : j'ai dû la passer sous silence, uniquement parce que je ne connais aucun écrit « parisien » qui ait traité à ce noble sacrifice.

Il ne serait pas moins superflu de chercher sous l'énoncé de n'importe quel titre une appréciation personnelle. Je m'en suis volontairement et systématiquement abstenu, le rôle du bibliographe n'étant point de présenter au lecteur un jugement tout fait, mais de lui fournir les moyens de s'en créer un. Qu'importe, en effet, à ceux qui voudront bien feuilleter ce livre, de savoir ce que je pense de Marat ou de Marie-Antoinette ? Si je n'ai rien omis, au contraire, de ce que l'on peut consulter sur eux, j'aurai rempli ma tâche. Je n'ai pas entrepris non plus de résumer en quelques lignes un jugement critique sur les historiens modernes de la Révolution : Thiers, Mignet, Michelet, Louis Blanc, Lamartine, Quinet, Taine sont traités ici comme les moindres de leurs émules. Leurs livres ont paru à telle date, de tel format, en tant de volumes ; ils ont été réimprimés dans telles conditions : voilà tout ce que je sais et tout ce que j'ai eu à en dire. Je ne me suis départi de cette règle que dans deux cas : lorsque l'intitulé d'une brochure prête à l'équivoque, j'ai ajouté parfois à son titre : « pamphlet royaliste » ou « révolutionnaire », afin de prémunir le lecteur contre une chance d'erreur, ou quand tel écrit brave ouvertement « l'honnêteté » par son frontispice ou par son texte, je l'ai qualifié comme c'était mon droit, mais je ne l'ai pas supprimé pour cela. Tous les pamphlets de cette nature figurent ici à leur

place respective et vraiment elle leur est bien due, car ces obscénités ont leur signification morale et leur importance historique. L'exemple, d'ailleurs, m'était donné par le *Catalogue* de la Bibliothèque, qui n'a point cru déroger à son rôle en classant à son rang et à sa date telle pièce vouée par sa nature même aux ténèbres de son légendaire « Enfer ».

De ce que je me suis abstenu d'analyser nombre de pièces que j'avais à enregistrer, il n'en faudrait pas conclure que je ne les ai pas lues. Je puis assurer, au contraire, que, sauf une dizaine, au plus, celles que j'ai citées d'après une autre bibliographie ou un catalogue, toutes, sans exception, ont passé sous mes yeux, de la première à la dernière page. Lecture fastidieuse en plus d'un cas, mais lecture singulièrement instructive, même au point de vue où je me suis constamment tenu, car la personnalité des auteurs s'est souvent révélée à moi par un détail ou par une allusion qui me mettait sur la bonne piste, ou bien encore, sous un titre, à première vue tout à fait banal, se cachait un écrit qui trouvait sa place indiquée dans une série quelconque de mon travail.

Ce n'est point seulement, en effet, par le nombre des matériaux, à consulter que la bibliographie révolutionnaire est complexe et décevante, c'est encore et surtout par les embûches qu'elle dresse à chaque pas sous les pieds du chercheur. Supposons que je me fusse contenté de transcrire, d'après le catalogue de la Bibliothèque nationale, le titre suivant : *Département de Paris. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 17 brumaire l'an II, jour de la Raison* (imp. Ballard., S. d., in-4°, 6 p.), aurais-je jamais pu deviner que cette plaquette renferme le procès-verbal d'abjuration de Gobel et de ses vicaires? La *Grande Motion de M. de Chartres en faveur des peintres et sculpteurs de la ville de Paris* (S. l. n. d., in-8°, 12 p.) n'appartient-elle pas de droit à la section des beaux-arts? Pas le moins du monde, car il s'agit d'un pamphlet contre les Lameth, dont l'auteur propose ironiquement de multiplier l'image. Qu'est-ce, enfin, qu'un *Projet dont la grandeur, la beauté, l'utilité, le produit et le peu de dépense ne peuvent être reconnus véritables qu'après en avoir fait la lecture* (Paris, imp. Guerbart. S. d., in-8°, 24 p.)? Tout simplement un plan de jonction des Tuileries au Louvre, éclos, détail piquant, sous la plume du bibliothécaire de l'Ecole centrale de Rethel, L. Torchon-Desmarais. Ces exemples, choisis entre cent autres, démontreront suffisamment, je pense, à quelle suite d'erreurs et de lacunes je me serais exposé si j'avais enregistré sans examen les titres insignifiants, énigmatiques ou trompeurs qui défilaient sous mes yeux.

« Il n'y a pas pour un biographe, a dit Sainte-Beuve, deux manières d'être exact », ni pour un bibliographe non plus. Tandis que le premier

reconstitue l'état civil et l'individualité physique et morale de son personnage, le bibliographe s'attache à donner une description assez précise pour qu'elle ne prête à aucune équivoque. Il doit surtout, tâche souvent ardue, signaler les différences présentées par un second tirage, de façon à ce que le lecteur ne puisse s'y tromper, s'il est à même de faire cette comparaison; il doit enfin ne rien négliger pour déterminer, s'il se peut, de quelle plume le livre est sorti.

Antoine-Alexandre Barbier a pu trouver les premiers éléments de son *Dictionnaire des anonymes* dans le dépouillement des registres des permissions tacites ou des jugements des censeurs que renfermaient les archives de l'ancienne Direction de la librairie. Les bibliothèques des couvents, supprimées en 1791 et entassées par charretées dans les dépôts littéraires dont il avait l'accès, lui apportèrent aussi un notable contingent de livres annotés par leurs propres auteurs, par les bibliothécaires des communautés ou par les dédicataires; enfin, il obtint de divers contemporains survivants du dix-huitième siècle, entre autres de Nageon, des confidences qui lui permirent de pratiquer dans une large mesure la *cuique suum*. Par malheur, les écrits de la période révolutionnaire ne lui semblèrent pas dignes de la même attention, ou peut-être, à raison de ses fonctions, estima-t-il qu'il serait dangereux pour sa propre tranquillité de réveiller des souvenirs trop récents et peu agréables (1). Toujours est-il qu'à ce point de vue le *Dictionnaire des anonymes*, même refondu de nos jours, ne m'a rendu que peu de services. Or, les anonymes de la bibliographie révolutionnaire échappent à tout moyen de contrôle par suite de l'abolition de la censure. Ils ne peuvent être démasqués que sur le vu d'un exemplaire portant une dédicace ou une note contemporaine et les bonnes fortunes de cette nature sont rares. Pour les mériter, il faut ne pas craindre d'examiner le même livre dans dix collections différentes et ce procédé, fort lent, j'en conviens, m'a souvent réussi comme celui que j'indiquais plus haut sur les indices que peut fournir le texte même. Les petites découvertes consignées au cours du livre n'ont pas d'autre origine et il n'a pas tenu qu'à moi qu'elles ne fussent plus nombreuses.

Pour mener à bien cette longue enquête, il m'a fallu le concours de toutes les bonnes volontés et des facilités exceptionnelles qui ne m'ont jamais fait défaut. M. Léopold Delisle a suivi, avec sa bienveillance habituelle, les progrès d'un travail dont la pensée première lui appartient, et

(1) Barbier, dans la *Préface du Catalogue de la bibliothèque du Conseil d'État*, se flatte d'avoir dépouillé systématiquement les volumes de mélanges que renfermait cette bibliothèque. Néanmoins, je ne puis croire qu'il ait pris cette peine pour un *Recueil de pièces sur la Révolution française* formant 60 volumes in-8°, porté sans autre mention sous le n° 8077 du Catalogue.

j'ai maintes fois profité de ses conseils. Encouragé par cet illustre patronage, j'ai sollicité journellement, sans parvenir à la lasser, l'obligeance de M. O. Thierry-Poux et de ses collaborateurs; que MM. Alph. Pauly, D. Blanchet, Baringer, Bertal, Richert, Blaive, et particulièrement M. Romanet, trouvent ici l'expression de ma sincère gratitude.

M. G. Servois, garde général des Archives, et MM. les archivistes du secrétariat n'ont pas moins de droits aux remerciements que je leur adresse, ainsi qu'à MM. Tuetey, Guilfrey, Paul Guérin, L. Legrand, qui m'ont souvent signalé des imprimés enfouis dans des cartons où je n'en aurais pas soupçonné l'existence.

Si j'ai pu me rendre compte des richesses spéciales du British Museum, je le dois également à l'hospitalité qui m'y a été accordée en 1887 et en 1889. Installé par M. George Bullen dans la *Large Room*, j'ai pu, durant des semaines entières, grâce aux prévenances de M. Robert Garnett et de M. Édouard-Ernest Stride, aligner sur ma table de longues files de volumes ou de portefeuilles, compulsur à loisir les répertoires bibliographiques indispensables et trouver sous ma main toutes les ressources du plus enviable confort. Ces deux séjours, trop rapides à mon gré, m'ont laissé les plus agréables souvenirs.

Je n'ai eu partout, d'ailleurs, qu'à me féliciter de l'accueil qui m'a été fait, et j'associe dans une même pensée de reconnaissance MM. Boutmy, membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques, et M. L. Poincard, bibliothécaire de la même École; M. E. Laurent, bibliothécaire de la Chambre des députés; M. René Samuel, de la Bibliothèque du Sénat; MM. Lavoix et Challamel, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève; MM. Jules Consin et Lucien Faucon, de la Bibliothèque de la Ville. Je n'oublie pas davantage ce que j'ai dû, sur place ou par correspondance, à M. Ed. Fetis, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Bruxelles; à M. Edmond Maignien, conservateur de la Bibliothèque de Grenoble; à MM. Eng. Noël et L. Aubé, de la Bibliothèque de Rouen; à M. Decauville-Lachénée, de la Bibliothèque de Caen.

M. Paul Lacombe, sacrifiant en ma faveur le temps qu'il aurait pu employer à continuer la série inaugurée par sa piquante bibliographie des *Tableaux de mœurs*, a pris la peine de relire chacun des placards² de ce volume, et sa modestie seule m'empêche de dire tout ce que je dois à son érudition, à sa sagacité et à sa vigilance. J'ai trouvé souvent aussi, dans ses notes comme dans sa riche collection parisienne, ce que je n'avais pu relever moi-même, ou ce que ne m'offraient pas les dépôts publics.

M. Alfred Bégis, non content de me communiquer, comme je l'ai dit plus haut, les fiches transcrites par lui à la Bibliothèque du Louvre, m'a

mis à même de décrire quelques-unes des raretés hors de pair qu'il possède. Je n'ai jamais fait en vain appel à l'obligeance, à la mémoire et au savoir de M. Léon de La Sicotière, sénateur de l'Orne, de M. G. Isambert, de M. Henri Stein, de M. Jules Flammermont, de M. Aulard et de mon excellent ami Etienne Charavay.

Les divers obstacles que pouvait rencontrer l'impression d'un livre de cette nature ont été aplanis par la bienveillance de la quatrième commission du Conseil municipal, par la sollicitude de M. Armand Renaud, inspecteur en chef du service des Travaux historiques, de MM. Paul Le Vayer et Rodouan, du même service, enfin par le soin que l'Association ouvrière a constamment apporté à son exécution typographique. Les spécimens de ce travail, pour n'avoir figuré que tardivement à l'Exposition universelle, n'en ont pas moins été remarqués, et une bonne part de ces félicitations doit revenir à M. Cogez, dont l'habileté a su vaincre toutes les difficultés d'une mise en pages des plus compliquées.

Quant à moi, je n'ai jamais cessé, depuis tantôt quatre ans, de creuser mon sillon plus avant chaque jour, soutenu par l'aide de chacun et par l'espoir que de ce labeur, en apparence ingrat, sortirait une œuvre utile, ce qui, pour un travailleur consciencieux ou pour sa mémoire, est la meilleure et la plus durable des récompenses.

MAURICE TOURNEUX.

Février 1890.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPALES VENTES A L'AMIABLE OU AUX ENGHÈRES

DE DOCUMENTS IMPRIMÉS

CONCERNANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE¹

1803

1. — Notice des divers objets formant la collection mise en vente par (sic). Se trouve à Paris, an XI-1803, in-8°, VIII-168 p. (la dernière est chiffrée, par erreur, 147). Pas de nom d'imprimeur.

« Il suffira de jeter les yeux sur cette notice, dit le *Discours préliminaire*, pour rester convaincu que la collection qu'on annonce est la plus complète et peut-être la plus précieuse qui ait été formée dans un temps où tout était exaltation et prodiges.

« La correspondance très étendue tant dans l'intérieur de la France qu'avec l'étranger, tenue par la personne qui en est propriétaire, l'a mise en état de n'y rien laisser à désirer. Tout ce qui a eu rapport ou même qu'on a présumé avoir eu

(1) Ainsi que ce titre l'indique, il ne s'agit ici que des catalogues de livres, de brochures et de journaux, à l'exclusion des catalogues d'autographes, d'estampes et de numismatique, qui fourniraient pour le moins une bibliographie aussi copieuse. Une seule exception a été faite en faveur d'un prospectus de Soulavie, afin d'éviter toute confusion avec deux notices de livres ayant appartenu au même écrivain. Il va sans dire, d'ailleurs, que je n'ai enregistré que les catalogues véritablement importants par le nombre de leurs articles ou par le nom de leurs possesseurs. Il va sans dire aussi que j'ai négligé les catalogues à prix marqués publiés par divers libraires, bien que j'y aie parfois noté des indications utiles : je citerai, entre autres, un catalogue sur papier rose distribué en 1870 par la librairie Bachelin-Delforene et un important ensemble présenté par M. Chossounerj dans son catalogue de janvier-février 1887.

rapport avec nos troubles civils, à partir de l'année 1787 jusqu'au 1^{er} octobre 1791, se trouve recueilli avec le plus grand soin.

« Dans la notice que nous publions n'est point comprise la liste de tous les journaux du temps qui feront aussi partie de la collection mise en vente. »

Cette notice est ainsi divisée :

P. 1. Affaire du collier avec les portraits des personnages qui y ont figuré. 1 ⁿ volume in-4 ^o .	
P. 2. Affaire du sieur Kornmann	6 vol.
P. 3. Affaire des protestants	8
P. 4. Affaire du clergé	34
P. 16. Affaire de M. de Calonne	12
P. 18. Affaire de M. Necker	9
P. 21. Sur les finances (depuis 1787 jusqu'au 31 septembre 1791)	49
P. 33. Pensions	4
P. 34. Histoire des Parlements du royaume	14
P. 41. Cahiers des trois ordres pour les Etats-Généraux avec ce qui s'en est suivi :	
Clergé	9
Noblesse	9
Tiers-Etat	12
P. 49. Notables et Affaires des Etats-Généraux avant, pendant et après (1788)	33
P. 56. Etats-Généraux (1789)	99
P. 75. Pamphlets de 1789	106
P. 102. Brochures de 1790	38
P. 111. Brochures de 1791	27
P. 124. Brochures de l'Assemblée nationale depuis le 1 ^{er} jusqu'au 31 décembre 1791	40
P. 129. SUPPLÉMENT :	
Année 1787	13 pièces.
Année 1788	25
P. 130. Année 1789 (de janvier à décembre)	48
P. 133. Brochures de 1789	112
P. 136. Année 1790 (jusqu'à août) (pièces numérotées par mois)	424
P. 143. Année 1791 (janvier-décembre) (même remarque)	178
P. 149. Année 1792	213
Brochures sans date de mois ni d'année	827

P. 147, en dépit du X. B. qui termine l'*Avertissement*, sont mentionnés les journaux suivants :

Les Révolutions de Paris, 10 vol. — *Les Révolutions de Brabant*, 8 vol. — *Les Actes des apôtres*, 12 vol. — *Les Facéties* de Mirabeau, 1 vol. — *Le Journal* de Gorsas, 32 vol. — *Le Courrier français*. — *Le Journal* de Suleau. — *Correspondance nationale*. — *Le Père Duchesne*, par le marchand de fourneaux (*sic* .

— *La Gazette politique*, — *Le Moniteur*, jusqu'au jour de la livraison [à l'acquéreur].

Chacune des divisions énumérées ci-dessus renferme la liste plus ou moins incomplète des brochures qui la constituent. Beaucoup de ces titres sont eux-mêmes abrégés ou estropiés.

L'ex. (appartenant à M. Bégis) sur lequel je prends cette description porte au crayon sur le titre le nom de Delisle de Sales, suivi d'un point d'interrogation, et à la dernière page cette note à l'encre : « Total, 7,000 pièces. » L'attribution n'a rien d'inacceptable en elle-même, mais il est à remarquer que Delisle de Sales, dans l'*Analyse* de sa collection publiée en 1810 (voy. ci-dessous), ne fait aucune allusion à une première tentative de vente. Il faut noter aussi que la collection de 1803 ne s'étendait pas au delà de la séparation de l'Assemblée législative.

2. — Catalogue des livres précieux, singuliers et rares, tant imprimés que manuscrits, composant la bibliothèque de M^{me} [DOMINIQUE-MARTIN MÉON]. Vente rue des Fossés-Montmartre, n° 6, le 15 novembre 1803 (23 brumaire an XII) et j. s. In-8°, XXIV-522 p., 4,166 numéros. *Bleuet jeune*.

Nos 3565-3650, *Histoire de la Révolution française depuis l'affaire des Parlements jusqu'à aujourd'hui*. Nos 3651-3689, *Journaux, ouvrages périodiques et almanachs qui ont paru pendant le cours de la Révolution*. (Supplément nos 449-4466 et additions aux nos 3597 facéties en prose), 3598 (facéties en vers, comédies, chansons), 3604 (Affaire de Nancy), 3610 (Procès de Louis XVI), 3633 (Pièces sur les prisons), 3656 (journaux satiriques), 3658 (*Journal de Jean Bart*).

Le catalogue de la bibliothèque de Méon, l'une des collections les plus riches, les plus instructives et les plus enviables qu'ait formées un particulier, ne peut d'ailleurs offrir que bien peu de ressources au point de vue de l'histoire révolutionnaire, car, soit faute de temps et d'espace, soit crainte d'éveiller des souvenirs qu'on s'efforçait d'écartier, Bleuet avait groupé sous un seul numéro des séries entières concernant un seul objet : par exemple, douze volumes de pièces sur le procès de Louis XVI (n° 3610) étaient complétés par huit cartons renfermant 286 autres pièces relatives à la même affaire. Sous le n° 4156, on devait vendre 92 pièces (en deux cartons) sur le 31 mai et 186 pièces sur les assignats et les finances; enfin le n° 4461 est ainsi énoncé : « Quarante-trois cartons contenant plus de 2,000 pièces choisies sur la Révolution, depuis 1786 jusqu'à l'an X »!

3. — A vendre ou à échanger contre un immeuble. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*R. AD. VIII*, 15.]

« Si, dès le principe et dans la tourmente d'une Révolution qui a électrisé toutes les âmes, qui a donné naissance à de grands maux, rachetés peut-être par

une foule de vertus sublimes... si, dis-je, depuis l'Assemblée des notables jusqu'au moment où nous sommes, un citoyen eût, avec méthode, au milieu de ce bouleversement et des hommes et des choses, réuni et classé tout ce qu'ont dit et écrit des publicistes courageux, des législateurs célèbres, des ministres, des hommes d'Etat; si ce même homme se fût, par des démarches et des sacrifices, procuré tout ce qui a été écrit sur la liberté publique et individuelle, sur la politique, la morale et la législation, sur la dernière dynastie du royaume, sur le procès de Louis XVI, sur les finances de l'Etat, sur les prêtres et la cour de Rome, sur la religion dominante, sur la tolérance des autres cultes; si les opinions de tous les partis, de toutes les sectes; si les discussions solennelles et contradictoires qui ont eu lieu pendant dix législatures entières eussent été recueillies avec un soin minutieux, sans doute cet homme aurait au moins le mérite d'avoir arraché à la sévère inquisition des uns, à l'oubli, au dégoût et jusqu'au mépris des autres un ouvrage immense qui ne trouve de comparaison qu'en lui-même. Eh bien! cette collection existe et son admirable ensemble est dû au citoyen Giraud jeune, employé depuis seize ans au Corps législatif. Plus de 1,900 volumes, tant reliés que brochés et en portefeuilles, sont le résultat de ses constantes recherches. »

Suivent quatre paragraphes non moins redondants et déclamatoires. Un passage permet de déterminer la date probable de ce prospectus. « On y verra [dans ce recueil] cette nation intrépide et généreuse luttant, toujours, souvent trahie, jamais abattue, et qui, depuis neuf ans, victorieuse de ses ennemis, vient de se les attacher enfin comme pour les rendre en quelque sorte responsables et solidaires de sa destinée. » C'est sans doute une allusion à la paix d'Amiens.

« S'adresser, dit en terminant l'auteur, depuis neuf heures du matin jusqu'à six du soir, chez le citoyen Giraud jeune, chef du bureau des Distributions, demeurant au palais du Corps législatif, ci-devant Bourbon, cour de Voltaire, escalier M, au second, n° 3. »

Une note au crayon, d'une écriture moderne, porte : *Tribunat au XII (bibliothèque)*, et en marge : « *Provient de Lallemand.* » M. Aug. Lallemand a été longtemps attaché aux Archives nationales. Sur un second exemplaire appartenant également aux Archives, Camus a noté que la collection valait 10,000 francs. Dans l'un et dans l'autre de ces exemplaires est intercalé un second prospectus. (Voy. le numéro suivant.)

4. — Collection la plus complète de tous les travaux imprimés par ordre des sept législatures depuis l'Assemblée des notables jusqu'à ce jour et autres ouvrages d'hommes célèbres qui ont écrit sur la Révolution, enrichie d'estampes analogues aux sujets, classée par ordre de matière et alphabétique. *Imp. Ballard, S. d., in-4°, 7 p.*

Une note, placée en manchette à côté du titre, donne un chiffre différent et plus exact de l'ensemble. « Cette collection, dit-elle, est composée de 1,459 volumes, tant in-4° qu'in-8°, in-folio et placards. » Le *Précis analytique* qui suit en renferme le détail sommaire, trop long pour être reproduit ici et trop bref pour

être bien instructif. Je n'en prends que l'intitulé des séries et le nombre de volumes ou portefeuilles qu'elles présentaient.

Lois et Décrets, Bulletins de correspondance, Procès-verbaux, Débats, Listes des émigrés et condamnés	461
Administration.....	25
Assemblées.....	70
Arles, Avignon, Nîmes.....	8
Colonies.....	44
Commerce et Agriculture.....	42
Comptes rendus des députés en mission.....	22
Conspirations.....	61
Constitutions (1791-an VIII).....	19
Corse.....	3
Diplomatie.....	17
Divisions territoriales.....	11
Domaines nationaux.....	27
Écrits et Pamphlets.....	169
Émigrés.....	16
Établissements publics.....	2
Événements (jusqu'au 31 nivôse an IX).....	14
Finances, Assignats, Monnaies.....	107
Instruction publique.....	66
Législation.....	81
Marine.....	19
Militaire.....	68
Ministres.....	10
Ouvrages d'hommes célèbres « qui ont figuré sur les tréteaux de la Révolution ».....	15
Postes et Messageries.....	8
Prêtres et Cultes.....	24
Procès de Capet, d'Antoinette et d'Orléans.....	25
Secours et Récompenses.....	9
Sociétés ou Réunions politiques.....	7
Troubles.....	5
Vendée.....	3
TOTAL.....	1.469

J'ai déjà dit plus haut *Introduction*, p. xvij que mes recherches sur le sort de cette collection, dont ce relevé sommaire dit assez l'importance, avaient été infructueuses. Grâce à l'obligeance de M. Laurent, bibliothécaire de la Chambre, je puis du moins donner quelques indications biographiques sur son créateur. Dominique Giraud, né en 1753, entré dans l'administration le 5 mai 1789, obtint sous le Directoire le poste de messenger d'Etat et mourut le 2 décembre 1838. Un de ses parents, Denis-Auguste Giraud, dit Giraud neveu, né en 1812, admis (probablement sous ses auspices) le 20 septembre 1832, obtint le 6 août 1849 le titre de sous-chef des procès-verbaux; il est mort en 1870.

1809

5. — Monuments de l'histoire de France, en estampes et dessins, représentant, dans leur ordre chronologique, l'établissement des Romains et des Francs dans les Gaules, la servitude des Français sous le gouvernement féodal, les mœurs et institutions des siècles d'ignorance, les croisades et les premières expéditions en Italie et dans le Nouveau-Monde, les guerres religieuses, les monuments de sculpture et d'architecture des différents âges, les costumes, médailles, sièges et combats, les portraits et mausolées des princes et hommes célèbres dans les lettres et le gouvernement, les tableaux des gouvernements révolutionnaires qui ont désolé la France, et ceux de l'empire fondé par Napoléon le Grand. Ouvrage composé de cent cinquante-deux volumes in-folio d'estampes et dessins recueillis en France et chez l'étranger, depuis 1782 jusqu'en 1809, par M. J.-L. Soulayrie l'aîné, correspondant de l'ancienne Académie des inscriptions et de celles des antiquités de Hesse-Cassel et Pétersbourg, associé de celles de Nîmes, Tou'ouse, Dijon, etc. *Imp. P.-N. Rougeron. S. d.* [1809], in-4°, 4 p. [N. L³⁶ 5.]

Trois autres éditions de la même notice sont cartonnées dans l'ex. de la B. N. sous la même couverture. La seconde de ces éditions est également imprimée chez *Rougeron*; elle donne l'adresse de Soulayrie (51, rue de Verneuil, qui manque au tirage original. La troisième (*S. l. n. d.*) porte la date manuscrite du 1^{er} janvier 1809; la dernière est en anglais *printed by P.-N. Rougeron*.

« Nous avons été témoins de révolutions destructives et sanglantes. Les artistes ont peint les malices et les férociétés de ces factions. Le recueil des gravures révolutionnaires et contre-révolutionnaires est composé de vingt-deux volumes in-folio et quand la fureur des temps se portait jusqu'à la destruction des chefs-d'œuvre de nos arts, des tombeaux de nos grands hommes, des temples, des abbayes et des châteaux, mon zèle redoublait pour en conserver les dessins ou les gravures.

« ... J'ai formé pendant la Révolution un volume in-folio de portraits de personnages décapités les uns pour leur haine, les autres pour leur zèle pour la monarchie... A côté de cette collection uniquement composée de gravures, j'ai placé la collection des imprimés que nous devons aux querelles des différentes familles révolutionnaires qui nous ont gouvernés. Ces pièces, publiées jour par jour pour ou contre la Révolution par les constituants, les girondins, les cordeliers, les orléanistes, les montagnards et les thermidoriens ou par les contre-révolutionnaires, leurs ennemis communs, se portent au delà de trente mille. Elles traitent de l'histoire, de la diplomatie et de l'administration dans les différentes positions de notre patrie. »

Cette collection ne fut vendue qu'en 1818, moyennant 15.000 francs, au prince

Eugène de Beauharnais, par un sieur Brunel, qui avait épousé la veuve de Soulvie et qui porta lui-même les 152 volumes de la collection au palais de Leuchtenberg, à Munich, où, dit-on, elle se trouve encore. Il serait intéressant d'avoir un inventaire de cette collection.

1810

6. — Analyse du catalogue de la bibliothèque de M. DE SALES, membre de l'Institut de France. *Paris. S. d.* [1810], in-8°, VIII-220 p.

Le faux-titre porte : *Analyse d'un catalogue de bibliothèque*. Au verso du faux-titre, on trouve cet *Avis* : « Les éclaircissements à demander au sujet de la vente de cette bibliothèque peuvent être adressés *franc de port* au propriétaire lui-même, à Paris, rue de Sévres, hôtel de Lorges, n° 95. »

Un autre *Avis* p. V-VIII signé DE L'ISLE DE SALES, de l'Institut de France, prévient qu'un homme de lettres « digne de toute son estime, mais qui ne voulait pas être nommé, s'était chargé de rédiger la préface, ainsi que l'analyse et d'en surveiller l'impression, et qu'il lui avait ouvert son cœur et sa bibliothèque ». Il allègue un peu plus loin que, s'il avait corrigé les épreuves, il « aurait effacé quelques éloges qui éveillent l'envie et qui, s'ils étaient vrais, ne devaient être tracés que quand il ne serait plus ».

Delisle de Sales, habitué « à compter ses jouissances par ses sacrifices », se flattait de trouver un prince qui, à l'exemple de Catherine II achetant la bibliothèque de Diderot, prendrait dans la sienne un certain nombre de livres de choix et lui laisserait la surveillance du reste, « le peu de temps que la nature lui permettrait encore de jouir de la vie ».

La seule partie de ce catalogue dont j'ai à m'occuper ici, intitulée : *Bibliothèque de la Révolution française*, commence page 204 et s'arrête page 218. Selon l'évaluation de l'anonyme ou plutôt de Delisle de Sales lui-même, cette collection ne comportait pas moins de 120 cartons in-folio, 300 in-4°, 1,150 in-8° et près de 100 in-12. Il faut observer, par rapport aux 1,150 cartons in-8° : 1° que, quand leur classification sera terminée, il y en aura plus de 1,200; 2° que ces cartons, destinés à renfermer un nombre plus ou moins grand de pièces, ayant dans leur presque totalité une largeur double de celle qu'on leur donne ordinairement, il y en a au moins 1,100 qu'il faut compter doubles pour atteindre une valeur intrinsèque bien différente de la valeur numérique. Si l'on ajoute à ce calcul 600 cartons de journaux dont 200 in-4° et 400 in-8°, la totalité des cartons s'élève sous le rapport hypothétique à 3,420 et sous le rapport du nombre à 2,320. »

Suivant Weiss (*Biographie Michaud*), Delisle de Sales estimait l'ensemble de ses collections 200,000 francs. Il n'ouvrait d'ailleurs qu'à ses plus intimes amis les quinze ou seize pièces où il les tenait renfermées et dont le loyer grevait lourdement, paraît-il, ses revenus. S'il ne trouva pas l'acquéreur qu'il rêvait, il n'eut pas le chagrin d'assister à la dispersion d'un ensemble trop fastueusement prôné, mais qui devait représenter des sacrifices considérables. Il

mourut le 22 septembre 1816; sa bibliothèque fut vendue, ou plutôt dépecée, dix-huit mois plus tard. Voyez année 1818.)

7. — Supplément essentiel et derniers résultats du catalogue. S. d., in-8°.

Paginé 221-291, d'après Beuchot *Bibliographie de la France*, 1817, p. 229. Il m'a été impossible de voir un exemplaire de ce *Supplément*.

1813

8. — Notice des principaux articles composant le cabinet de livres, tableaux, gravures et collections d'estampes de feu M. JEAN-LOUIS SOULAVIE l'aîné, correspondant de l'Académie des inscriptions et de celle des antiquités de Hesse-Cassel et de Pétersbourg, ancien associé de celles de Nîmes, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Pau, etc., ancien résident de France à Genève, etc. Vente le 1^{er} juin 1813 et j. s. en sa maison, rue de Verneuil, n° 51. In-8°, 16 p., 62 « articles » (renfermant l'indication sommaire d'un très grand nombre de volumes). *Tilliard frères*.

Il ne faut pas confondre cette collection avec la suivante.

1815

9. — Catalogue de livres et collections concernant l'histoire de France à différentes époques et plus particulièrement pendant la Révolution de 1789 à 1814, à vendre à l'amiable, en un seul lot. Paris, *Tilliard frères*, août 1815, in-8°, 3 ff. non chiffrés et 60 p., 727 numéros.

Les feuillets non chiffrés contiennent le titre, l'*Avertissement* et la *Table des divisions*.

« Un littérateur connu par plusieurs ouvrages, dans le dessein d'écrire l'histoire de France depuis la Révolution de 1789, a réuni dans 2,000 volumes environ, avec beaucoup de soin et à grands frais, plus de 15,000 pièces imprimées qu'il a disposées dans un ordre chronologique et analogue aux matières.

« La mort de cet homme de lettres, arrivée il y a deux ans, mit un terme à ses travaux littéraires et elle empêcha l'exécution du projet qui avait fait entreprendre la précieuse collection dont la vente est aujourd'hui offerte au public. »

L'*Avertissement* invitait les amateurs à traiter de gré à gré pour la totalité de cette collection, soit avec les frères Tilliard, soit avec Testu et C^e, imprimeurs-

libraires. P. 58, est annoncée la fameuse collection d'estampes (soit 22.000 pièces) reliées en 152 volumes in-folio.

C'est par erreur que Mahul a indiqué ce catalogue comme celui de Delisle de Sales (v^o *Cloutz* [*Anacharsis*]) dans la brochure intitulée : *Notice sur quelques articles négligés dans tous les dictionnaires historiques et Observations sur quelques erreurs ou omissions des vingt premiers volumes de la « Biographie universelle »*. Paris, imp. de M^{me} Hérisant le Doux, 1818, in-8^o, 1 f. et 34 p.)

Selon M. A. Mazon *Petites Notes ardéchoises*, Privas, 1870, in-8^o, p. 93, la collection fut vendue en bloc 1,200 francs à un brocanteur, renseignement qui confirme les dires de Psaume. Voy. *Introduction*, p. xvij.

1817

10. — Catalogue d'une collection de pièces relatives à la Révolution française, avant et depuis 1789 jusqu'à l'an XII inclusivement. Paris, Treuttel et Wurtz; Londres, même maison, 1817, in-8^o, 31 p.; imp. Crapelet.

Collection Portiez de l'Oise. Voy. l'*Introduction*, p. xvij.

1818

11. — Catalogue des livres de feu M. ISOARD DE L'ISLE DE SALES, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). Vente le 23 février 1818 et j. s., rue de Sèvres, n^o 95. In-8^o, 1 f., 166 p. et 1 f. (contenant le nouvel ordre des vacations), 3,574 numéros. — Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. ISOARD DE L'ISLE DE SALES... Seconde partie, contenant la bibliographie de la Révolution, les manuscrits et les articles omis. Vente le 4 avril 1818 et j. s. In-8^o, 1 f. et 58 p.; 806 numéros. — Continuation de la seconde partie du Catalogue des livres de feu M. ISOARD DE L'ISLE DE SALES. Suite des journaux de la Révolution. Vente le 14 avril 1818. In-8^o, 4 p.; n^{os} 807-898. — Supplément au catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. DE L'ISLE DE SALES... N^{os} 3375-3609. — Ordre des vacations [de la première partie], in-8^o, 3 p. Barrois l'aîné; Benou, commissaire-priseur.

On lit au verso du titre de la première partie :

« Le catalogue des livres de feu M. Delisle de Sales est divisé en deux parties. La première contient la théologie, la jurisprudence, les sciences et arts, les

belles-lettres et l'histoire... La seconde partie contiendra la bibliothèque de la Révolution. On y trouvera la nomenclature la plus complète qui ait été publiée jusqu'à ce jour de tous les journaux de la Révolution et des ouvrages qui ont été imprimés pour ou contre cet événement politique...

« Pressés par le temps, nous nous sommes servis, pour faire ce catalogue, des matériaux qui nous ont été remis par la famille; nous n'avons pu en vérifier l'exactitude. Si des amateurs désiraient quelques éclaircissements sur des numéros de ce catalogue, nous nous empresserions de les satisfaire. »

Cet avis est répété en termes presque identiques au verso du titre de la seconde partie.

Malgré l'importance de la collection, ce catalogue ne peut rendre presque aucun service, car les articles n'y sont inscrits que dans la forme la plus abrégée, quel que soit le nombre de volumes, liasses ou cartons qu'ils comportaient. L'avis placé en tête de la *Continuation de la seconde partie* signale cependant comme passant en vente pour la première fois les placards originaux de la Convention formant 53 cartons n° 825. Ils furent vendus 250 francs.

La B. N. possède un bel exemplaire de ce catalogue, auquel son précédent possesseur, le libraire Jullien, avait ajouté un portrait et tous les prix. [Δ 13810.]

J'ai retrouvé aux Archives nationales carton F¹⁷ 1248 et publié dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, du 25 décembre 1888, une supplique datée du 22 décembre 1816, adressée par la veuve de Delisle de Sales au ministre de l'intérieur. Elle y sollicitait l'autorisation d'exposer, dans la ci-devant église de la Sorbonne, un corps de bibliothèque provenant de l'ancienne Académie française et que son mari avait conservée, non montée, dans un local *ad hoc*, durant quatorze ans. J'ignore la suite qui fut donnée à l'affaire.

1820

12. — Catalogue des livres du cabinet de feu M. DORAT DE CUBIÈRES, homme de lettres. Vente les 21, 22 et 23 décembre 1820, rue Saint-Maur, 17, faubourg Saint-Germain. In-8°, 19 p.; 244 numéros. *Nepveu*, libraire; Merault, commissaire-priseur.

Les seuls articles remarquables sont les suivants : n° 233, une liasse de cahiers in-4° et in-folio de la main de M. de Cubières, intitulés : *Histoire du 31 mai*; ces cahiers contiennent les procès-verbaux de diverses séances de la Commune; n° 243, pièces relatives à Restif de La Bretonne, in-8° mince; n° 244, pièces manuscrites concernant La Dixmerie. On devait vendre aussi à la fin de chaque vacation quelques lots de « bons livres ».

Ch. Monselet (*les Oubliés et les Dédaignés*, édition Poulet-Malassis et De Broise, tome I, p. 134) allègue que Cubières-Palmezeaux avait, par testament, légué ses manuscrits à la Bibliothèque royale, qui les aurait refusés. Une copie de ce testa-

ment, daté d'avril 1817 et longtemps conservée dans les cartons du secrétariat de la Bibliothèque, fut remise, le 22 novembre 1848, par M. Naudet au département des Manuscrits, ainsi que le constate le registre des entrées de ce département; mais, malgré les plus actives recherches, elle n'a pas été retrouvée. Ce testament renfermait, paraît-il, « plusieurs renseignements biographiques ».

1821

13. — Notice des livres de la bibliothèque de feu M. GALLAIS, homme de lettres. Vente le 21 février 1821 et j. s., rue des Bons-Enfants, n° 30. In-8°, 1 f. et 32 p.; 309 et 43 numéros (supplément). *Merlin*.

Révolution, n°s 399-433. Les seuls articles importants sont (n°s 416-419) des exemplaires, probablement complets, des journaux rédigés par Gallais. (Voir la deuxième partie de ce travail.)

Sur le feuillet correspondant à celui du titre, on trouve l'annonce de deux manuscrits de l'auteur : *Considérations sur les hommes et les choses de la Révolution*, 2 vol. in-8° de 500 p., et le *Dix-Huit Fructidor, ses causes et ses effets*, également en 2 vol. in-8°. Le second de ces manuscrits était une nouvelle édition, revue et augmentée, d'un travail publié par Gallais en 1799. (Voy. ci-après le n° 4904 de la *Bibliographie*.)

La famille était disposée à traiter de gré à gré pour ces deux manuscrits qu'on pouvait examiner au domicile du défunt, rue de Sorbonne, n° 4.

14. — Catalogue des livres reliés, brochés et en feuilles, provenant du fonds de librairie de feu M. ROYOL, ancien libraire, rue Saint-Jacques, n° 159. Vente en sa maison, le 29 mai 1821 et j. s. In-8°, 48 p.; 630 numéros, plus une liste des ouvrages en feuilles et en nombre et un supplément non numérotés. *Lerouge*.

P. 47. longue réclame sur une collection d'écrits de la période révolutionnaire, depuis l'année 1785 jusqu'à l'année 1800, qui devait être vendue en un seul lot s'il était fait une offre suffisante; dans le cas contraire, l'expert se proposait de donner une notice étendue indiquant les divisions, la quantité et le genre de chacune des parties mises en vente.

Cette collection est très probablement celle que Psaume (voy. l'*Introduction*, p. xix) dit avoir été cédée par Lerouge à un Anglais (peut-être Croker).

1831

15. — Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. J. PEUCHET, ancien avocat, homme de lettres. Vente le 18 janvier 1831 et j. s., en son domicile, rue des Bernardins, n° 12. In-8°, 8 et 160 p.: 1,332 numéros (y compris les autographes). *Jules Fontaine*; M^e Hermand, commissaire-priseur.

La *Notice biographique sur M. Jacques Peuchet* p. 3-8 est signée JULES FONTAINE, bibliographe-libraire.

Révolution, n°s 912-986. Quelques volumes portaient des notes de la main de Peuchet, reproduites ou indiquées au catalogue. L'une d'elles attribue les *Mémoires* (apocryphes) de Cléry sur la captivité de la famille royale (voy. les n°s 3556-3556^a de la *Bibliographie*) à Dorat-Cubières, attribution dont il importerait de faire la preuve; une autre nomme comme auteurs des *Mémoires* de Weber Lally-Tolendal et « ce fou de Peltier, auteur des *Actes des apôtres*. »

16. — Catalogue d'un choix de livres bien conditionnés, dont un grand nombre rares et curieux, et de pièces sur la Révolution provenant de M. LOMONT, ancien député du Calvados. Vente le 29 juin 1831, salle Silvestre. In-8°, 2 ff. et 67 p.; 915 numéros. *Techener*; M^e Dufossé, commissaire-priseur.

Révolution française, n°s 691-736. La plupart des pièces sont rangées sous une rubrique générique, sans aucune description. Ainsi : fêtes, 24 pièces; cultes, 76; arts, sciences, belles-lettres, télégraphe, 61; plaintes, réclamations, dénominations, 97; colonies, 72; jacobins, 72, etc., etc.

1833

17. — Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. A.-M.-H. BOULARD, notaire honoraire à Paris, ancien maire du XI^e arrondissement, ancien député au Corps législatif, membre de la Société royale d'agriculture et de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires, chevalier de l'ordre

royal de la Légion d'honneur. *Paris, Gaulefroy; Blewt; Boisverd, 1828-1833, 3 vol. in-8°.*

Le tome IV renferme une collection d'ouvrages relatifs à la Révolution française, dont la vente eut lieu le 3 juin 1833 et jours suivants. Cette partie comportait les n^{os} 1031-1399, dont 353 volumes (*mélanges*) renfermant des centaines de pièces groupées plus ou moins arbitrairement. Les *journaux* sont portés sous les n^{os} 1401-1444 et 1464-1481. Il y a aussi dans le tome III (histoire) du même catalogue (n^{os} 2966-3038) un grand nombre de pièces concernant surtout les généralités de la Révolution.

18. — Catalogue des livres imprimés et manuscrits et des autographes de feu M. LEROUGE, membre de la Société des antiquaires de France et de plusieurs autres sociétés littéraires. Vente le 3 décembre 1833 et j. s., maison Silvestre. In-8°, XII-289 p., plus une page pour l'ordre des vacations: 2,338 numéros de livres et autographes sans numéros classés chronologiquement. *Leblanc; M^e Determes, commissaire-priseur.*

La Révolution occupe les n^{os} 1433-1680.

La notice anonyme placée en tête du catalogue rappelle que « M. Lerouge avait recueilli les matériaux historiques les plus curieux et les plus rares sur la Révolution, dont il avait franchement adopté les principes dès 1789 ».

1834

19. — Catalogue des livres sur la marine, l'art militaire, les beaux-arts et l'histoire de la Révolution; cartes et plans géographiques, manuscrits et imprimés; pièces historiques originales et lettres autographes des principaux membres des diverses Assemblées et des généraux français, depuis la Révolution de 1789 jusqu'à celle de 1830, le tout provenant du cabinet de feu M. M^{me}, ancien officier supérieur du génie. Vente le 23 novembre 1834 et j. s., rue des Beaux-Arts, n^o 6. In-8°, VIII-126 p. et 1 f. pour l'ordre des vacations; 587 numéros de livres (les autographes, classés par ordre chronologique, ne sont pas numérotés) et 51 numéros d'« articles omis » (plans et cartes). *Leblanc; M^e Déodor, commissaire-priseur.*

Révolution. n^{os} 410-521. Collection intéressante et bien présentée.

1835

20. — Catalogue de livres anciens et de quelques manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de France, provenant de la bibliothèque de feu M. DULAURE. Vente en son domicile, rue des Maçons-Sorbonne, n° 21, le 24 novembre 1835 et j. s. In-8°, 1 f., XVI et 82 p.; 1,130 numéros. *J. Techener.*

Révolution, n° 692-752. Rien de notable.

Les seize premières pages, qu'on ne trouve pas dans tous les exemplaires, renferment une *Notice* sur Dulaure, signée A. T. ALPH. TAILLANDIER, et une bibliographie signée A. G. [GIRAULT DE SAINT-FARJEAU]. Malgré la réclame pour le *Bulletin du bibliophile* qu'on lit à la suite de cette bibliographie, cette feuille n'est point un tirage à part. Les exemplaires de ce catalogue ainsi complétés se vendaient 1 fr. 25.

Alph. Taillandier a depuis repris et développé son travail dans une *Notice* lue à la Société des Antiquaires de France et tirée à part *Imp. E. Duverger*, 1836, in-8°, 24 p.

1837

21. — Catalogue de livres, brochures, journaux, caricatures et autographes composant la précieuse bibliothèque révolutionnaire de feu M. ED. B***. Vente le 23 octobre 1837 et j. s., maison Silvestre. In-8°, IV-108 p.; 909 numéros. *J. Techener*; M^r Commandeur, commissaire-priseur.

M. Edouard Baillet fut blessé mortellement en attaquant, comme lieutenant de la garde nationale, une barricade dressée rue du Pont-aux-Choux; la *Préface* de Techener se contente de dire qu'il fut « assassiné à vingt-six ans ». Sa collection, trop tôt interrompue, s'annonçait comme formée avec beaucoup de soins et d'intelligence. Le catalogue en est malheureusement fort sommaire et ne renferme aucune note.

1838

22. — Catalogue de livres rares et curieux sur diverses parties des sciences et particulièrement sur l'histoire de la Révolution, provenant du

cabinet de M. B... de l'Aube. Vente le 13 février 1838 et j. s., rue des Beaux-Arts, n° 6. In-8°, 1 f. et 33 p.: 331 numéros. *Le Blanc*; M^e Déodor, commissaire-priseur.

Révolution, n°s 250-308. La plupart sont des recueils de pièces souvent fort nombreuses et incomplètement énumérées au catalogue.

1842

23. — Vente aux enchères publiques après décès d'une bonne et nombreuse bibliothèque, composée de 6.000 volumes environ, les 25, 26, 27, 28, 29 et 30 avril 1842. Cette vente consiste principalement en voyages et en ouvrages, tels que pamphlets, brochures, journaux, etc., sur la Révolution française. In-8°, 82 p.; 682 numéros. *France*, libraire; M^e Martin, commissaire-priseur.

Les n°s 360-337 sont consacrés à la Révolution. La majeure partie (sauf quelques journaux) fut vendue par lots. Le tout provenait de M. DEVIZE, qui apostillait ses livres d'une signature et d'un paraphe dont Henry Monnier eût pu se montrer jaloux.

1843

24. — Catalogue de livres, autographes et brochures, la plupart sur la Révolution française, composant la bibliothèque de feu M. CAS..., homme de lettres. Vente le 12 juin 1843 et j. s., rue des Jeuneurs, n° 16. In-8°, 68 p.; 497 et 262 numéros. *Chinot*; M^e Debergue, commissaire-priseur.

La seconde partie (n°s 1-191) est spécialement consacrée à la Révolution, mais d'autres articles sont disséminés dans la première partie et rappelés ici par renvois. La série des journaux (n°s 142-191) est importante et rectifie plusieurs dires de Deschiens.

25. — A vendre. Collection de matériaux pour l'histoire de la Révolution de France, depuis 1789 jusques et y compris 1830, rassemblée et classée par M. DESCHIENS, avocat à la Cour royale de Paris, membre du Conseil général du département de Seine-et-Oise, etc., auteur de la « Bibliographie des journaux de la Révolution ». S'adresser pour voir cette collection

.....

et traiter des conditions à MM. Deschiens fils, rue Champ-la-Garde, n° 3, à Versailles. Sur l'exemplaire de M. Croker, cette adresse est remplacée à la main par celle-ci : Paris, rue Laffitte, 23, et rue Richer, 23.] *Nota.* On n'admettra les visiteurs qu'après rendez-vous individuellement pris à l'avance. *Versailles, imp. Montalant-Bougleux. S. d., in-4°, 12 p.*

Le titre de départ p. 3 porte : *Notre laissée par M. DESCHIEUX sur sa collection de matériaux pour l'histoire de la Révolution.* Ce prospectus, annoncé dans la *Bibliographie de la France* du 16 septembre 1843, n° 4160 (Deschiens était mort le 11 mai précédent), a été rédigé par le collecteur lui-même, qui rappelle dans une courte *Introduction* ses négociations antérieures, tour à tour entamées et rompues avec le gouvernement, les Chambres, la ville de Paris, etc. Il indique ensuite les divisions suivantes : I. Les Hommes. II. Matières. III. Journaux. Chacune de ces divisions est partagée elle-même en subdivisions : Sept pour la première; sept pour la seconde; huit pour la troisième.

De l'aperçu préliminaire, il résulte que la collection, toujours accrue depuis la publication de la *Bibliographie* (1829), comportait 12,600 cartons : *hommes*, 2,600; *matières*, 4,500; *journaux*, 5,500.

1845

26. — Catalogue des livres provenant de la bibliothèque de M. FRANÇOIS-NICOLAS CHERMETIN. Vente le 20 février 1845 et j. s., salle Silvestre. In-8°. 28 p. : 326 numéros. *J. Charavay et France*; M^r Lenormant de Villeneuve, commissaire-priseur.

Révolution française, n^{os} 219-322.

27. — Catalogue d'une curieuse bibliothèque composée en grande partie d'anciens livres et d'ouvrages précieux relatifs à la Révolution de 1789. Vente le 9 mai 1845 et j. s., salle Silvestre. In-8°, 2 ff. et 163 p. : 750 numéros. *Techeuer*, expert; Lenormant de Villeneuve et Fournier, commissaires-priseurs.

Le titre de départ porte : *Catalogue de la bibliothèque de M. C DE P...*

Révolution, n^{os} 522-667, presque tous formés par des recueils, dont quelques-uns comportaient jusqu'à 10 et même 31 volumes (n^{os} 632 et 618), sans descripton.

28. — Catalogue des livres et des manuscrits historiques composant en partie la bibliothèque de feu M. VINCENT PRIVAT, de N..., dans

laquelle on remarque une grande quantité de manuscrits et de pièces autographes sur les provinces du Nord de la France, sur l'histoire de la Révolution française et beaucoup de pièces de théâtre manuscrites et inédites, etc., etc. Vente le 2 décembre 1845 et j. s., hôtel des ventes mobilières, place de la Bourse. In-8°, 48 p.; 300 numéros. *Ed. Carnot (J. Hébrard, successeur)*; M^e Merlin, commissaire-priseur.

Révolution française, n^{os} 132-138. Rien de notable, sauf un exemplaire du rare *Etat et Signalement des individus qui ont lâchement abandonné les drapeaux de la République française*, Paris, an III, in-4°.

1846

29. — Catalogue de livres rares et précieux, éditions elzéviriennes ou sorties des presses de Hollande au dix-septième siècle, exemplaires sur peau vélin, grands ouvrages à figures, journaux et pièces historiques de la Révolution française, livres sur la science héraldique, la numismatique, l'archéologie, etc., reliures de Derome, Padeloup, Thouvenin, Muller, Purgold, Bauzonnet, Lebrun, Nièdrée, etc., provenant du cabinet de M. M^{me} [MILLOT]. Rédigé par P.-L. JACOB, bibliophile, un des directeurs de l'« Alliance des arts ». Vente le 11 mai 1846 et j. s., salle Silvestre. In-8°, 2 ff., IV-344 p.; 1,523 numéros. Administration de l'Alliance des arts (*J. Techener*); M^e Jacquin, commissaire-priseur.

Révolution, n^{os} 1010-1238, offrant les subdivisions suivantes : 1. Causes et effets de la Révolution. 2. Histoire générale. 3. Journaux et recueils périodiques de toutes les opinions. 4. Histoire des États-Généraux et de l'Assemblée nationale. 5. Discours, adresses, rapports, opinions, etc., par les membres des Assemblées nationales. 6. Écrits concernant Louis XVI, Marie-Antoinette, le duc d'Orléans et les princes de la famille royale. 7. Histoire de la Révolution dans les départements. 8. Guerre de la Vendée. 9. Histoire de la Bastille et des prisons de Paris et des départements. 10. Procès politiques. 11. Histoire des personnages qui ont joué un rôle dans la Révolution. 12. Papiers, correspondance et pièces diverses politiques. 13. Poésies et pièces de théâtre relatives à la Révolution.

Il faut signaler aussi (n^o 773) un recueil de pièces volantes d'Olympe de Gouges, recueil formé par Devize et contenant un certain nombre d'opuscules non mentionnés jusqu'alors. Ils seront décrits à leur place respective dans cette *Bibliographie*.

Le *Bulletin de l'Alliance des arts*, publié par Techener et Paul Lacroix, ne renferme aucun compte rendu de cette vente.

30. — Catalogue des livres et manuscrits composant la bibliothèque de feu M. le chevalier **DUMAS**, homme de lettres, membre de plusieurs sociétés savantes du Nord. Vente le 23 novembre 1846 et j. s., salle Silvestre. In-8°, 51 p.; 350 numéros. *J. Hébrard*; M^e Ducrocq, commissaire-priseur.

La Révolution n'occupe que les n^{os} 469-474, mais le 469 était un superbe exemplaire du *Bulletin du tribunal criminel révolutionnaire*, relié en cinq volumes, plus complet que celui de Deschiens et renfermant en outre le *Jugement rendu contre Brissot et ses complices*. Cet exemplaire fut adjugé 300 francs et le n^o 370 (*Procès de Fouquier-Tinville*), « bel exemplaire bien complet », 48 francs.

1848

31. — Catalogue des principaux livres de la bibliothèque de feu M. **VILLENAVE**, homme de lettres, membre de plusieurs sociétés savantes. Vente le 14 février 1848 et j. s., rue de Vaugirard, n^o 84. In-8°, 2 ff. et 122 p. *Chimot*; M^{es} Fromont et Michou, commissaires-priseurs.

Révolution, n^{os} 1147-1254. Les six derniers numéros devaient être détaillés en lots; c'étaient : 400 à 500 gravures n^o 1249; une collection de portraits de membres de toutes les assemblées, depuis la Constituante jusqu'au Consulat n^o 1250; une collection d'hymnes et de chants patriotiques (n^o 1251); « 3.000 ou 4.000 pièces officielles de toute nature, signées de tous les noms marquants de la Révolution » n^o 1252; 1.500 à 1.800 autographes des députés des diverses législatures « et en général de tous les hommes qui ont marqué de 1789 à 1800 » (n^o 1253; enfin n^o 1254 « une quantité considérable de papiers de cette époque, contenant des plans, devis, affiches, correspondances diverses, toutes propres à faire connaître l'époque dans ses plus minutieux détails ».

L'ex. de la B. N. provenant du legs du duc d'Orlante porte cette note manuscrite curieuse :

« La vente, interrompue par la Révolution de 1848, a été terminée en 1849 par Pourchet et Charavay.

« Il est impossible de voir des livres plus sales et en plus mauvaise condition. M^{me} Waldor, fille du défunt, a voulu voler son frère et lui a acheté sa part, avant la vente, bien au-dessous de la valeur qu'elle attribuait aux livres, manuscrits et autographes; si on n'a pas transigé, elle a dû perdre une somme considérable. »

1849

32. — Catalogue de la bibliothèque de feu M. **JÉROME BIGNON**, composée d'un choix considérable de livres rares, curieux et singuliers, ma-

manuscrits et imprimés, dont une partie sur peau vélin, de grands ouvrages à figures et d'une collection d'autographes de personnages célèbres. Vente le 8 janvier 1849 et j. s., en son domicile, quai Conti, 15. In-8°, 4 ff. non ch. et 260 p.; 3,298 numéros et 141 numéros d'autographes. *Chimot*; M^e Grandidier, commissaire-priseur.

Révolution, n^{os} 2651-2771. Les articles relatifs à cette période étaient sans doute plus largement représentés dans les *douze mille* volumes qui, selon l'avertissement du libraire, devaient être vendus par lots au début de chaque vacation!

33. — Catalogue des principaux livres de la bibliothèque de feu M. VILLENAVE, homme de lettres, membres de plusieurs sociétés savantes. Vente en son domicile, rue de Vaugirard, 98 (nouveau), le 20 novembre 1849 et j. s. In-8°, 2 ff. et 105 p.; 980 numéros. *Pourchet aîné*, successeur de *Chimot*; M^e Fromont, commissaire-priseur.

Révolution, n^{os} 644-980.

La troisième vente Villenave à laquelle fait allusion la note de l'exemplaire du duc d'Otrante fut dirigée non par Pourchet, mais par M. France, assisté de M. Jacques Charavay. (*Catalogue des collections d'autographes, de manuscrits et de pièces imprimées sur l'histoire de France composant le cabinet de feu M. Villenave*. Vente le 22 janvier 1850 et j. s. In-8°. 191 p.; 1824 numéros). Les imprimés se composaient de pièces sur l'histoire de France au seizième et au dix-septième siècles, provenant de la bibliothèque des Lamoignon, de livres divers, de traités ascétiques ou de controverses religieuses, etc., mais ne renfermaient rien sur la Révolution française.

1850

34. — Catalogue des livres et des manuscrits composant la bibliothèque de feu M. DE SAINT-ALBIN. Vente le 20 mai 1850 et j. s., rue Vieille-du-Temple au Marais, n^o 122. In-8°, XII-292 p.; 3,501 numéros. *J.-F. Delion*; M^{es} Bonnefons de Lavalie et Maciel, commissaires-priseurs.

Révolution, n^{os} 2486-2646, y compris les journaux de la même période (n^{os} 2525-2551).

Alexandre-Charles Corbeau de Saint-Albin, dit Rousselin, du nom de sa mère, né en 1772, mort en 1847, délégué du Comité de salut public à Troyes, dénoncé à raison de cette mission après le 9 thermidor, fut plus tard secrétaire général du ministère de la guerre sous Bernadotte et fondateur, le 1^{er} mars 1815, du *Constitutionnel*, d'abord appelé *l'Indépendant*. Lamartine, qui l'avait consulté, parait-il, sans grand profit pour son *Histoire des Girondins*, a dit spirituellement de lui qu'il ne se souvenait « que des visages ».

35. — Catalogue de livres, journaux, brochures sur la Révolution de 1789 et papiers-monnaie composant le cabinet de M^{me}, de V. [BUVIGNIER, de Verdun]. Vente le 4 novembre 1850 et j. s., salle Techener. In-8°, 26 p. et 1 f. pour l'ordre des vacations; 347 numéros. *Charavay*; M^e Fromont, commissaire-priseur.

Révolution : Livres et brochures, nos 17-122; journaux, 312-347; papiers-monnaie classés par départements.

1855

36. — Catalogue de livres, journaux, documents historiques, caricatures, etc., relatifs à la Révolution française, composant la précieuse collection de feu M. ED LAIBULLIER. Vente les 19, 20 et 21 novembre 1855, rue des Bons-Enfants, 28. In-8°, 52 p.; 504 numéros. *Aug. Aubry*; M^e Danthonay, commissaire-priseur.

Collection importante rassemblée par l'auteur d'un livre estimable sur les *Femmes célèbres de 1789 à 1795*, et vendue à des prix en général fort modiques. Par une fantaisie du libraire-expert, quelques exemplaires de ce catalogue avaient été tirés sur papier rouge vif.

1859

37. — Catalogue d'une collection de livres, brochures et journaux relatifs à la Révolution française (1788-1800). Vente annoncée pour le 5 décembre 1859 et j. s. In-8°, 1 f. p. t. et 90 p.; 919 numéros. *Charavay* et *France*; M^e Baudry, commissaire-priseur.

« Tous les articles du catalogue sont en parfaite condition et garantis tels. La plupart sont brochés et neufs. — Il n'y aura pas d'exposition publique afin d'éviter que le classement des brochures ne soit dérangé. »

Cette précaution fut inutile, si l'on en croit une note anonyme inscrite au verso de l'exemplaire de M. Bégis et que je reproduis *in extenso* :

« Au moment d'être faite, cette vente a été défendue par M. Chaix-d'Est-Ange ancien député philippiste, procureur général impérial, bien que le ministère de la justice, apparemment moins éclairé que le procureur général, eut cru devoir donner diverses commissions pour l'acquisition de plusieurs ouvrages. La collection a été vendue en bloc à une personne qui avait déjà fait des offres pour la

totalité. C'est un Anglais qui a acheté cette collection 6,000 francs; ce n'est pas cher, la vente aurait certainement produit davantage. Le propriétaire de la collection ou ses héritiers ont donc subi une perte, mais qu'importe aujourd'hui l'intérêt des citoyens et leurs droits!»

Décembre 1859.

1860

38. — Catalogue de livres, brochures et journaux sur la théologie, la jurisprudence, la philosophie, la morale, l'économie politique et sociale, l'industrie, le paupérisme et le système pénitentiaire, l'histoire de Paris et des provinces de France, la bibliographie, journaux et autographes, composant la bibliothèque de feu **AMÉDÉE HENNEQUIN**, homme de lettres. Première partie. Vente le 23 octobre 1860 et j. s., maison Sylvestre. In-8°, 2 ff., IV-86 p.; 2,000 numéros. *Camerlinck*, successeur de Sylvestre; M^e J. Boulland.

La notice biographique est signée A. D. Voyez les deux numéros suivants.

39. — Catalogue de livres, brochures et journaux composant la bibliothèque de feu **AMÉDÉE HENNEQUIN**, homme de lettres. Deuxième partie. Vente le 19 novembre 1860 et j. s. In-8°, 2 ff. et 76 p.; 1,902 numéros. *Camerlinck*; M^e J. Boulland, commissaire-priseur.

1861

40. — Catalogue de livres, brochures et journaux composant la bibliothèque de feu **AMÉDÉE HENNEQUIN**, homme de lettres. Troisième et quatrième parties. Vente du 30 avril au 4 mai et du 21 au 28 mai 1861, maison Sylvestre. In-8°, 2 ff. et 200 p.; 2,460 numéros. *Camerlinck*; M^{es} J. Boulland et Peynaud, commissaires-priseurs.

La Révolution, représentée dans les précédents catalogues par quelques articles, occupe ici les nos 814-1757. On a vu plus haut *Introduction*, p. xxiiij que cette partie avait été acquise à l'amiable par la Bibliothèque.

41. — Catalogue d'une collection de livres anciens et modernes provenant de la bibliothèque de feu M. H. G..., ancien préfet. Vente le 15 avril

1861 et j. s., rue des Bons-Enfants, 28. In-8°, 2 ff. et 143 p.; 1,456 numéros. *J.-F. Delion*; M^r Fournel, commissaire-priseur.

Révolution, n^{os} 899-1161.

Les initiales H. G^{...} et la qualité d'« ancien préfet » dissimulaient M. de La Bédoyère ou plutôt ses héritiers, qui firent vendre, sous cette désignation d'emprunt, un certain nombre de doubles retirés des catalogues rédigés par M. Potier et M. France.

On remarquait dans la série révolutionnaire quelques beaux exemplaires de journaux importants (*Actes des apôtres*, *l'Ami du peuple*, *Révolutions de France* et de *Brabant*, *Journal de Sureau*, *l'Accusateur public*, etc.), un exemplaire également complet du *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, un recueil considérable de *ses Jugements*, etc.

1863

42. — Catalogue de livres et documents sur la Révolution française, le Directoire, le Consulat, l'Empire, etc., 1789-1850. Ouvrages provenant de la collection de M. LEON W. Vente le 4 février 1863 et j. s., salle Silvestre. In-8°, 2 ff. et 79 p.; 956 numéros. *Eug. Meugnot*; M^r Boulland, commissaire-priseur.

Révolution, n^{os} 1-752. Catalogue soigneusement classé par ordre chronologique.

1864

43. — Catalogue d'un choix de livres curieux, pour la plupart sur la littérature, l'histoire, etc., et de documents manuscrits sur la Révolution française, provenant du cabinet de M. G^{...} DE L^{...}. Vente les 12 et 13 février 1864, maison Silvestre. In-8°, 2 ff. et 51 p.; 409 numéros. *France*; M^r Delbergue-Cormont, commissaire-priseur.

Révolution (livres et brochures), n^{os} 293-331; p. 43, documents inédits, comprenant :

N^o 395. M^{me} Roland. Cinq lettres à Buzot (22 juin-7 juillet 1793).

N^o 396. La même. Lettre au mari de Sophie Gannet (31 août 1793?)

N^o 397. Buzot. Lettre à M. J. Letellier, d'Évreux.

N^o 398. Copie contemporaine des *Mémoires* de Buzot.

N^o 399. Copie contemporaine des *Mémoires* de Pétion.

N° 400. Note A. S. de Pétion (où il se défend d'avoir, dans la nuit du 9 au 10 août, donné l'ordre de tirer sur le peuple).

N° 401. Notes de J.-B. Louvet pour ses *Mémoires*. Copie contemporaine.

N° 402. J.-B. Salles. *Charlotte Corday*, tragédie en cinq actes et en vers. Mss. autographe.

N° 403. Copie contemporaine de la pièce précédente.

N° 404. J.-M. Barbaroux. Lettre aut. sign. à Salles, renfermant la critique de sa tragédie.

N° 405. Nomination de Robespierre comme « homme de fief » au siège épiscopal d'Arras; 5 juillet 1783. Document signé par Conzié, évêque d'Arras.

N° 406. Observations d'un commissaire du Comité de sûreté générale envoyé en mission à Londres, à Louveciennes, à Marly, à Villeneuve-sur-Yannes.

N° 407. Fragment historique sur le Directoire, mss. du temps, et notices mss. sur divers personnages de la Révolution.

N° 408. Fouché. Copie d'un rapport sur la situation de la France en 1815 et d'un état des Français déportés aux îles Seychelles par arrêté du 14 messidor an IX.

N° 409. *Constitution de la République française* (Dijon, Causse, an II, in-18°, ex. soi-disant relié en peau humaine).

Au moment de la vente, les lettres de M^{me} Roland et celle de Buzot furent retirées, mais les autres pièces furent poussées à des prix très élevés, qu'on trouvera dans *L'Amateur d'autographes* de 1864, p. 63. La tragédie de Salles (*Charlotte Corday*) fut publiée la même année par M. G. Moreau-Chaston *J. Miard*, 1864, in-4°.

44. — Catalogue de la bibliothèque de M. AERTS, de Metz. Manuscrits, livres rares et curieux, elzévir, facéties, contes, ouvrages gothiques, collections diverses, journaux de la Révolution de 1793 [*sic*], collection lorraine, etc., etc. Vente le 20 avril 1864 et j. s., rue des Bons-Enfants, 28. In-8°, X-180 p.; 1,753 numéros. M^{me} Bachelin-Deflorenne; M^e Delbergue-Cormont, commissaire-priseur.

L'avertissement est signé le *bibliophile Julien* (ANTOINE BACHELIN-DEFLORENNE).

Révolution nos 1022-1074. Parmi les articles importants, on peut signaler le (premier) *Journal de la Convention*, le *Journal de la Montagne*, le *Journal des débats de la Société des amis de la Constitution*, le *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, un exemplaire de *L'ami du peuple*, avec pièces annexes, provenant de Renouard, le *Point du jour* de Barère, l'*Accusateur public* de Richer-Serizy, les *Actes des apôtres*, etc.

1865

45. — Catalogue de livres rares et curieux, pièces sur la Révolution, etc. Vente le 10 avril 1865 et j. s., rue des Bons-Enfants, 28. In-8°, 2 ff. et 79 p.; 570 numéros. *J. Miard*; M^e Delbergue-Cormont.

Révolution. nos 380-473.

1869

46. — Catalogue d'une collection très importante d'ouvrages historiques et satiriques sur Louis XVI, Marie-Antoinette et la Révolution française. Ernest Gouin, 1869, in-12, 1 f. et 218 p.; 2,508 numéros.

Catalogue à prix marqués, ainsi divisé : Louis XVI, Marie-Antoinette, Famille du Roi, Pamphlets, journaux, mémoires, etc. Chacune de ces séries est classée par ordre alphabétique. Une partie de ces pièces provenait, m'a-t-on dit, de la bibliothèque de **FRANÇOIS BARRIÈRE**.

1872

47. — Catalogue des livres anciens et modernes, poésie, romans, facéties, ouvrages sur la Révolution française, composant la bibliothèque de M. **CHARLES BRUNET**, bibliophile. Vente le 11 novembre 1872 et j. s., rue des Bons-Enfants, 28. In-8°, IV-155 p.; 1,488 numéros. *Ad. Labitte*; M^r Boulouze, commissaire-priseur.

Révolution, n^{os} 1147-1293. La série des journaux est seule importante. Un ex. du *Père Duchesne* n^o 1279, présenté comme le plus complet après celui de La Bédoyère, fut acquis à l'amiable par la Bibliothèque de la Ville.

1873

48. — Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de M. **E.-F.-D. RUGGIERI**. Sacres des rois et des empereurs, entrées triomphales, mariages, tournois, joutes, carrousels, fêtes populaires et feux d'artifice. Vente le 3 mars 1873 et j. s., hôtel Drouot. In-8°, 2 ff. et 280 p.; 1,200 numéros. *Ad. Labitte*; M^r Boulouze, commissaire-priseur.

Le n^o 624 est ainsi annoncé : « Collection des pièces officielles et des documents originaux sur les fêtes de la République française (1789-1815), environ 400 pièces »; la description, article par article, de cette collection se trouve p. 259-277. Cette collection, unique par le nombre, mais dont le classement chronologique laissait fort à désirer, a été acquise par la Bibliothèque de la Ville; elle

y occupe de nombreux portefeuilles de divers formats sous la cote uniforme 12272*.

M. A. Chossonnery a dirigé, le 4 décembre 1886, une petite vente de livres rares et curieux ayant fait partie de la collection de M. D.-E.-F. Ruggieri, artificier du gouvernement, et provenant pour la plupart de la bibliothèque de son fils (214 numéros); les fêtes révolutionnaires n'y sont représentées que par un seul article.

1874

49. — Catalogue de la bibliothèque de feu M. le vicomte **H.-A. DU BOIS DE BEAUCHESNE**, ancien gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X, ancien secrétaire des beaux-arts, chef de la section historique aux Archives de France, etc., etc. Vente le 3 novembre 1874 et j. s., maison Silvestre. In-12, 2 ff. et 115 p.; 857 numéros. *Bachelin-Deflorenne*; M^e Delbergue-Cormont, commissaire-priseur.

Catalogue rédigé par M. X. France. La plupart des volumes étaient accompagnés de notes et de vers parfois même de poèmes transcrits sur les gardes par l'auteur de *l'Histoire de Louis VIII*.

1875

50. — Catalogue de livres provenant de la bibliothèque de M. P.-D. **POCHET-DEROCHE**. Ouvrages sur les beaux-arts (livres à figures, suites de vignettes), œuvres de Rélif de La Bretonne, journaux rares sur la Révolution, Paris et Ile-de-France. Vente le 3 mai 1875 et j. s., rue des Bons-Enfants, 28. In-8°, 2 ff. et 136 p.; 1,377 numéros. *A. Chossonnery*; M^e Ganthier, commissaire-priseur.

Révolution, n^{os} 642-977. La série des journaux est importante et beaucoup des indications qui les accompagnent rectifient des erreurs ou des omissions de M. Hatin.

1880

51. — Catalogue des livres, principalement sur les sciences et sur la Révolution française, composant la bibliothèque de feu M. **F.-V. RASPAIL**. Vente [annoncée pour] le 19 janvier 1880 et j. s., maison Silvestre. In-8°,

4 ff. non ch., XL-259 p.; 2.217 numéros. *Ad. Labitte*; M Maurice Delestre, commissaire-priseur.

La Révolution occupe les n^{os} 1686-1955. Par suite d'arrangements de famille, la bibliothèque fut partagée à l'amiable entre les héritiers.

Voir dans le *Blason de la Révolution* (Alph. Lemerre, 1883, in-18) un article de M. JULES TROUBAT sur la bibliothèque de Raspail.

52. — Catalogue de livres anciens et modernes, sciences physiques et chimiques, histoire naturelle, collections de mémoires de l'Académie et autres sociétés savantes, belles-lettres, histoire et journaux de la Révolution française, bibliographie, etc., composant la bibliothèque de feu M. H. WALTERDIN, représentant du peuple à l'Assemblée nationale de 1848, auteur de plusieurs travaux scientifiques, collaborateur de M. F. Arago, annotateur de la belle édition de Diderot (Paris, Brière, 1821), etc., etc. Vente le 5 avril 1880 et j. s., 28, rue des Bons-Enfants. In-8°. 62 p.: 510 numéros. M^{me} V^e Pairault et M. Pairault fils; M Paul Rain, commissaire-priseur.

L'*Introduction* (p. 6-7) est terminée par une note signée A. D. AUGUSTE DUE.

Révolution, n^{os} 379-442. Sous ce dernier numéro, on devait vendre en lots environ 500 volumes ou brochures que le manque de temps n'avait pas permis de cataloguer. Les journaux (n^{os} 443-475) renfermaient aussi un certain nombre de feuilles importantes en bon état.

M. Walferdin était veuve de P.-A. Laloy; peut-être quelques débris des collections de celui-ci lui étaient-ils parvenus, mais rien n'indiquait leur provenance.

1881

53. — Catalogue de livres, brochures et journaux relatifs à la Révolution française. Vente le vendredi 11 (18) mars 1881, rue des Bons-Enfants, 28. In-8°, 22 p.; 141 numéros. A. Voisin, expert; M G. Boul-land, commissaire-priseur.

Petite collection provenant de M. CHARLES MENÉTRIÉ; ce que cet aimable bibliophile avait conservé a été dispersé en 1889. Voyez n^o 59.

1882

54. — Catalogue de livres, manuscrits et autographes sur la Révolution française, composant la bibliothèque de feu M. POCHET-DEROCHE.

Vente le lundi 20 mars 1882 et j. s. In-8°, 3 ff. non chiffrés, VII-239 p.; 2,086 et 84 numéros (autographes). A. *Chossonery* et *Etienne Charavay*, experts; M^r Henry Gauthier, commissaire-priseur.

P. I-V. *Notice sur M. Pochet*, par P.-L. JACOB, bibliophile.

De ce catalogue et de la liste imprimée des *Prix d'adjudication* (11 p.), il existe 30 ex. sur papier vergé.

La Révolution occupe les n^{os} 529-991; les journaux spéciaux à la même période sont portés sous les n^{os} 1237-1784. Cette dernière partie a été décrite avec soin; elle rectifie en plus d'un détail les dires de M. Hatin, qui cependant avait eu entre les mains la même collection.

1883

55. — Catalogue de journaux, pamphlets, affiches, placards sur la Révolution française, provenant de la bibliothèque de feu M. **POCHET-DEROCHE**. Deuxième partie. Vente les 18, 19 et 20 janvier 1883, rue des Bons-Enfants, 28. In-8°, 36 p.; 356 numéros. A. *Chossonery*; M^r Gauthier, commissaire-priseur.

Les journaux sont classés par ordre alphabétique, sans égard aux dates.

1885

56. — Catalogue d'une collection importante sur la Révolution française, pamphlets, journaux, caricatures, affiches, placards, provenant de la bibliothèque de M. le comte **B. DE NADAILHAC**. Vente le 19 janvier 1885 et j. s., rue des Bons-Enfants, 28. In-8°, VII et III-303 p.; 2,082 numéros. A. *Chossonery*; M^{rs} M. Delestre et Léon Tual, commissaires-priseurs.

Il faut y joindre une liste des *Prix d'adjudication*, in-8°, 11 p. Le catalogue a eu un tirage à quelques ex. sur papier vergé; mais la liste complémentaire n'existe qu'en papier ordinaire.

Collection importante formée en quelques années. La majeure partie des volumes ou des lots intéressants Paris est entrée soit à la Bibliothèque de la Ville, soit chez M. Paul Lacombe.

M. Chossonery avait eu l'idée de grouper les jugements du Tribunal révolutionnaire par province; ce classement peut rendre de réels services aux chercheurs.

1889

37. — Catalogue de livres et pièces rares sur la Révolution française, pamphlets, journaux, etc., et ouvrages de divers genres sur les beaux-arts, la littérature, l'histoire de France, les pays étrangers, etc., provenant d'une grande bibliothèque. Vente le 8 avril 1889 et j. s., rue des Bons-Enfants, 28. In-8°, 436 p.; 1,228 numéros. *Aut. Chossonery*; M^{rs} Léon Tual et G. Boulland, commissaires-priseurs.

La couverture imprimée sert de titre. Révolution. n^{os} 1-537 et 586-595. Bibliographie). *Le Temps* du 20 avril 1889 a donné un assez long compte rendu de cette vente, formé du résidu des collections Pochet et Nadailhae, et dont les principaux articles furent abandonnés ou retirés à des prix dérisoires.

38. — Catalogue de livres, journaux, pamphlets relatifs à l'histoire du règne de Louis XVI et de la Révolution française, composant la collection de feu M. le marquis **TURGOT**. Vente le 10 mai 1889, hôtel Drouot. In-8°. 31 p.; 189 numéros. *A. Duret*; M^e M. Delestre, commissaire-priseur.

Collection peu nombreuse, mais renfermant quelques articles intéressants. Le Musée historique de la Ville a reçu de M^{me} la marquise Turgot le legs important que lui destinait son mari et consistant principalement en bijoux, éventails et menues curiosités.

39. — Catalogue d'une collection de livres, journaux et brochures relatifs au théâtre et à l'histoire de la Révolution. Vente les 10 et 11 décembre 1889, rue des Bons-Enfants. In-8°, 29 p.; 199 numéros. *A. Voisin*, expert; M^e Boulland, commissaire-priseur.

Collection de feu M. **CHARLES MÉNÉTRIER**, dont la compétence et l'obligeance étaient bien connues de tous ceux qui s'occupaient de l'histoire de l'art dramatique ou de la Révolution. Celle-ci occupe dans ce catalogue excessivement sommaire, les n^{os} 86-164; quelques-unes des pièces de cette série manquent aux divers dépôts que j'ai explorés. Un document (mss.) curieux (n^o 115), le *Registre original des délibérations de la Société populaire et fraternelle des deux sexes, séant aux Jacobins*, a été acquis par la Bibliothèque de la Ville.

NOTE A CONSULTER

Le titre de chaque pièce, quelle que soit sa longueur, a été reproduit intégralement, sauf la date révolutionnaire inscrite sur le frontispice ou à la rubrique typographique d'un grand nombre d'entre eux : *le premier floréal, au troisième de la République française, une et indivisible* (ou : *de la République française une, indivisible et impérissable*), est réduit à : *1^{er} floréal an III* et la date grégorienne a été rétablie entre parenthèses.

— Il n'a pas été tenu compte des négligences typographiques des titres, non plus que des majuscules ou italiques qu'ils peuvent renfermer, excepté lorsque ces négligences ou ces caractères peuvent servir à identifier la pièce.

— Les discours, circulaires, prospectus, etc., qui n'ont point de titre sont précédés d'un résumé analytique aussi succinct que possible placé entre crochets et suivi des premiers mots du texte.

— Lorsque, dans un titre, il est fait mention d'un autre ouvrage, le titre de celui-ci est placé entre guillemets.

— Les titres en langue allemande sont traduits et placés entre parenthèses à la suite du texte original.

— Les noms d'auteurs, traducteurs, éditeurs littéraires, dessinateurs, graveurs, sont en petites capitales, soit dans le corps du titre, soit en note.

— Les indications bibliographiques sont en italique; comme la plupart des pièces volantes n'ont qu'un titre de départ, ces indications figurent d'ordinaire à la dernière page; elles ont subi l'abréviation d'usage, par exemple : *A Paris, chez Garnery*, devient : *Paris, Garnery*. On n'a mentionné le nom de l'imprimeur qu'à défaut de celui du libraire et en suivant la même règle.

— Le nombre des pages a été soigneusement spécifié pour les plaquettes et les ouvrages en un seul volume, ainsi que pour les ouvrages en plusieurs volumes qui ont été l'objet de réimpressions. Lorsque le feuillet double ou simple du titre n'est pas mentionné, c'est qu'il est compris dans la pagination du texte qu'il précède; il en est de même pour les tables ou errata qui terminent ce texte.

— Un grand nombre de pièces ne porte pas de lieu d'impression (*S. l.*), ou de date (*S. d.*), et, plus souvent encore, ni l'un ni l'autre (*S. l. n. d.*). A défaut du nom de l'imprimeur qu'il était impossible de retrouver, j'ai inscrit entre crochets la date déterminée par le sujet de la pièce ou par son titre même et, pour les pièces postérieures à l'événement, j'ai proposé la date la plus vraisemblable.

— Les renvois se font toujours au numéro d'ordre de la pièce et non à la page du volume (sauf pour les recueils iconographiques dont le contenu a été détaillé). Il en sera de même pour les tomes suivants.

— Le signe *ç*, appelé en typographie *puillon*, a été employé pour appeler l'attention

du lecteur sur un travail paru dans une publication périodique, ou sur des documents publiés ailleurs, ou, enfin, sur un renvoi à d'autres parties de cette *Bibliographie*.

— Une numérotation unique a été adoptée pour l'ensemble de la publication, sans égard à ses divisions méthodiques.

— La mention d'une seule cote n'implique pas que la pièce n'existe point ailleurs, mais j'ai cité de préférence celle de la Bibliothèque nationale, parce que les catalogues mis à la disposition du public permettent de contrôler mon dire. Parfois cependant la pièce décrite n'existe que dans une seule bibliothèque, ou l'exemplaire que j'y ai vu présente des particularités notables.

— Les lettres supérieures ^{a b c d}, etc., placées en exposant du numéro d'ordre et répétées en majuscules après la cote, désignent les éditions ou réimpressions *sans changement de titre*. En ce cas, les premiers mots du titre de l'édition A sont seuls répétés et le surplus est remplacé par des points suspensifs. S'il y a désaccord entre ces deux lettres, c'est que la Bibliothèque nationale n'a pu se procurer la première ou la seconde édition d'un livre que lorsqu'elle avait déjà la troisième (voyez, par exemple, les nos 4367 et 4367^{a-c} de la *Bibliographie*).

— L'astérisque placé à la suite d'une cote de la Bibliothèque de la Ville désigne un recueil de pièces: s'il comporte plusieurs volumes, le tome est spécifié.

— Dans le corps des notes, la Bibliothèque nationale est désignée par B. N. et celle de la Ville par B. V. P.; mais dans les cotes placées entre crochets, il a été fait usage des abréviations suivantes :

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Département des Imprimés	N.
Département des Manuscrits	N. Mss. fr.
Département des Estampes	N. Est.

ARCHIVES NATIONALES.

Collection Rondonneau.....	R. AD.
----------------------------	--------

La cote en chiffres romains est celle de la série, la cote en chiffres arabes celle du carton. La collection *Canus* ou collection *verte*, annexée au fonds Rondonneau, porte également la lettre *R* et la cote AD. XVIII.

Les imprimés conservés dans les cartons des Archives proprement dites sont désignés par les lettres A. N

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS (hôtel Carnavalet).....	P.
BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.....	Ars.
BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT.....	S.
BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.....	D.
BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES.....	Éc. sc. pol.
(Ces trois dernières bibliothèques ne sont pas publiques.)	
BRITISH MUSEUM (<i>French Revolution</i>).....	Br. M. F. R.
COLLECTION LEBER (BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN).....	Rouen, coll. Leber.

Les pièces sans indication de provenance ont été vues chez des libraires ou font partie des collections de l'auteur. Les ouvrages courants ou tout à fait récents ne portent également pas de cote.

BIBLIOGRAPHIE

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PRÉLIMINAIRES

§ 1. — Histoires générales, Précis, Répertoires, Almanachs, Études critiques.

1. — L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution, 1715-1789, par FÉLIX ROCQUAIN. Paris, E. Plon et C^e, 1878, in-8°, XI-341 p. et 1 f. d'errata. [N. La³⁰ 47. — P. 14328.]

P. 489. Appendice : Livres condamnés de 1715 à 1789.

2. — Les Origines de la France contemporaine, par H. TAINE. L'Ancien Régime. Paris, Hachette et C^e, 1876, in-8°, 3 ff., VIII-353 p. [N. La³¹ 44.]

Nombreux tirages.

Première série d'un ouvrage fameux et qui a soulevé de vives polémiques. Pour les volumes suivants, voir plus loin, nos 250-252.

3. — L'Ancien Régime et la Révolution, par ALEXIS DE TOCQUEVILLE, de l'Académie française. Paris, Lévy frères, 1856, in-8°, XXI-406 p. et 1 f. d'errata. [N. La³² 411.]

Plusieurs fois réimp. La 3^e édition (1857) porte : « Revue et corrigée. » Forme aussi le tome IV des *Œuvres complètes* de l'auteur (1860-65, 9 vol. in-8°).

4. — La Chute de l'ancien régime (1787-1789), par AIMÉ CHÉREST. Paris, Hachette et C^e, 1884-1886, 3 vol. in-8° [N. Lb³⁹ 11359.]

Le tome III, publié sur les manuscrits et sur les notes de l'auteur par M. HENRY JOLY, est précédé d'une notice biographique.

¶ Voir aussi dans la *Revue des cours publics* (plus tard *Revue politique et littéraire* et *Revue bleue*), tomes II, III, IV et V, *De l'Administration française sous Louis XVI* (52 leçons) et *les Approches de la Révolution, 1787-1789* (10 leçons) par ED. LABOULAYE. Ces leçons n'ont point été réunies en volumes.

5. — La France avant la Révolution, son état politique et social en 1787, à l'ouverture de l'Assemblée des notables, et son histoire depuis cette époque jusqu'aux États-Généraux, par M. RARDOT, ancien magistrat. Paris, chez les principaux libraires, 1841, in-8°. XII-462 p. [Lb³⁹ 28.]

5^e. — La France avant la Révolution, deuxième édition revue et considérablement augmentée... Paris, Pailin, 1847, in-8°, 12 et 476 p. [N. Lb³⁹ 28 A.]

6. — Dictionnaire abrégé de la France monarchique ou la France telle qu'elle était en janvier 1789, par P.-A. GUEROUlt jeune, ci-devant professeur de rhétorique dans l'Université de Paris, membre du lycée des Arts. *Paris, Fuels*, an X. 1802, in-8°, 1 f., II-151 p. et 1 f. d'errata. [N. Lb³⁰ 1041.]

7. — Etat de la France en 1789, par PAUL BOITEAU. *Paris, Perrotin*, 1864, in-8°, 4 ff. et 335 p. [N. Lb³⁰ 6770.]

8. — Histoire politique de la Révolution en France ou Correspondance entre lord B*** et lord T***. *Londres*, 1789, 2 vol. in-8°, N. La³² 1.]

Par LÉSCÈVE DES MAISONS. Le titre est précédé d'un autre qui porte simplement : *Histoire politique de la Révolution en France*. En réalité, ce sont des considérations écrites et publiées avant la réunion des États-Généraux.

9. — Eclaircissements historiques et impartiaux sur les causes secrètes et les effets publics de la Révolution de 1789. *S. L.* 1790, in-8°, 1 f. et 180 p. [N. La³² 4.]

Attribués à l'abbé DE PRADT, selon Barbier.

10. — Mémoires historiques, critiques et politiques de la Révolution de France, avec toutes les opérations de l'Assemblée nationale. par N.-J. HUGOT, ci-devant de BASSEVILLE, membre de plusieurs académies. *Paris, Bleuet; Poëter de Lille; l'auteur*, 1790, 2 vol. in-4°. [N. La³² 7.]

Deux frontispices : *la Charge du prince de Lambesc aux Tuileries*, par MOREAU LE JEUNE, et *la Prise de la Bastille*, anonyme.

40^e — Mémoires historiques... *Paris, Bleuet, l'auteur*, 1790, 4 vol. in-8°. [N. La³² 7 A.]

Mêmes frontispices réduits.

11. — Historical and critical memoirs of the general Revolution in France, in the year 1789, from the opening of the States General, on the 25th april, till the framing the constitution, on the 6th august following, by JOHN TALBOT DILLON, ... deduced from authentic papers, communicated by M. HUGOT

DE BASSEVILLE... *London, printed at the logographic Press and sold by M.M. Robinsons*, 1790, in-4°, 2 ff., XIX-319 p. [N. La³² 8.]

En tête de la liste des souscripteurs, on remarque le duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, à Paris; en regard du titre, le frontispice de Moreau. Traduction du numéro précédent.

12. — Nouveau Procès-verbal de la Révolution de 1789, proposé par souscription. Prospectus. Extrait des registres de la société du club littéraire des loyalistes, constituée le 9 août 1790. *Imp. Lefort. S. L.*, in-4°, 4 p. [N. La³² 295.]

La publication n'a pas eu lieu.

13. — Aux Amis de la Constitution. Proposition intéressante, faite par une société de gens de lettres et d'artistes, amis de la Constitution, à toutes les sociétés patriotiques et acceptées jusqu'à présent par plus de cent cinquante d'entre elles. *S. L. N. D.*, in-4°, 3 p. non chiffrées. [N. La³² 301.]

Projet d'« Archives du patriotisme et de la liberté ».

Les communications et souscriptions devaient être adressées à M. D. M. REVOL, ci-devant professeur de belles-lettres et l'un des rédacteurs, rue de Bourbon-Villeneuve, 19.

14. — Verhaal der Omwenteling in Frankryk. (Récit de la Révolution en France, 1789.) *Amsterdam, D. Schuurman*, 1790, in-8°, 95 p. [N. La³² 14.]

Texte néerlandais et traduction française. Sur le titre, fleuron dessiné par J. MEURS, gravé par TH. KONING; à la fin, carte de Versailles et des environs de Paris, avec légende en néerlandais.

15. — Geschichte der grossen Revolution in Frankreich, von FRIEDRICH SCHULZ. (Histoire de la grande Révolution de France, par FRÉDÉRIC SCHULZ.) *Berlin, bei F. Vieweg dem älteren*, 1790, in-8°. [N. La³² 297.]

Plan et vue de la Bastille. Sur le titre, vignette à l'eau-forte, signée E. HENNE, représentant les vainqueurs faisant irruption dans le cachot du prétendu comte de Lorraine.

16. — Historisch-genealogisches Taschenbuch, enthaltend die Geschichte der grossen Revolution in Frankreich. Dritte (-vierte) Fortsetzung. Von FRIEDRICH SCHULZ. (Manuel historique et généalogique, contenant

l'histoire de la grande Révolution de France, 3^e (4^e) suite. Par FRÉDÉRIC SCHULZ.) *Braunschweig, im Verlage der Schulbuchhandlung (Brunswick, librairie des Ecoles)*, 1792-1793, 2 vol. in-32. [N. La³² 298.]

17. — Considérations politiques sur la Révolution française, par M. E. BRANDES, secrétaire intime de la chancellerie de Hanovre, traduites de l'allemand par M. DE *** , revues et augmentées de notes par M. M. DUP... (MALLET-DUPAN.) *Paris, Gattey*, 1791, in-8^o, 2 ff. et 228 p. [N. La³² 43.]

L'original allemand est intitulé : *Politische Betrachtungen über die französische Revolution*, Iena, Mauke, 1790, gr. in-8^o.

18. — Considérations politiques sur la Révolution de France, par E. BRANDES... traduit de l'allemand sur la troisième édition. *Paris, Laurent fils*, 1791, in-8^o, 182 p. [N. La³² 14.]

La préface et la traduction de la troisième édition sont différentes.

19. — *Denkwürdigkeiten der französischen Revolution*. (Événements mémorables de la Révolution française, gravures.) *Leipzig, Voss und Leo*, 1791, in-4^o. [N. La³² 13.]

Les deux premières livraisons seulement ont paru.

L'ex. de la B. N. est ainsi composé : trois estampes d'après MOREAU LE JEUNE (*A un peuple libre*), MIGNER (*La Fayette*) et LECŒUR (*Mirabeau*), gravées par G. G. ENDNER ; 11 planches représentant 22 drapeaux en couleurs de la garde nationale (soit deux par planche), copiées par le même, « Nach den französischen Originalen » ; plus, en tête de la deuxième livraison, après un prospectus de deux pages, une *Prise de la Bastille (Einnahme der B.)*, également par ENDNER, d'après GUTTENBERG.

20. — Précis historique des causes principales qui ont amené la Révolution présente dans l'empire de la Cochinchine, par un observateur impartial, petit-neveu de l'Arétin. *Wimbledon*, 1791, in-12. [N. La³² 300.]

La Cochinchine signifie, bien entendu, la France ; allégorie insipide comme toutes les affabulations de ce genre, lorsqu'elles se prolongent.

21. — Anecdotes curieuses et plaisantes

relatives à la Révolution de France. *Paris*, 1794, in-12, XVIII-232 p. [N. La³² 303.]

Au verso de la p. XVII, annonce des diverses publications de la Société typographique de Neuwied, entre autres de la *Correspondance littéraire secrète*.

22. — Le Règne de Louis XVI. *Imp. V^e Hérisant. N. d.*, in-8^o, 8 p. [N. Lb³⁰ 6166.]

Prospectus d'un ouvrage qui devait former douze vol. in-12 et commencer à paraître en janvier 1791. Les rédacteurs, « dont le nom toutefois eût pu être produit au grand jour », préféraient « s'envelopper encore quelque temps du manteau de l'anonymie, pour des raisons de liberté nécessaire à la tâche pénible qu'ils s'étaient imposée. » A la suite, réclame pour le *Courrier de Paris, ou Publiciste français*, rédigé par Senthies, l'un des éditeurs désignés par le prospectus du *Regne de Louis XVI*.

Voir n^o 89.

23. — Histoire de la Révolution de 1789 et de l'établissement d'une Constitution en France, précédée de l'exposé rapide des administrations successives qui ont déterminé cette Révolution mémorable, par deux amis de la liberté. *Paris, Clavelin-Bidault*, 1791-1803, 20 vol. in-8^o. [N. La³² 17.]

23a. — Histoire... *Garnery-Bidault*, 1792-1803, 19 vol. in-18. [N. La³² 17 A.]

Dans l'édition in-8^o, le tome I^{er} a un frontispice anonyme représentant le drapeau et le porte-drapeau du 4^e bataillon de la 1^{re} division. Le volume correspondant de l'éd. in-18 manque à l'ex. de la B. N. (qui provient de la bibliothèque du Trilunat) et je n'ai pu vérifier s'il s'y trouvait reproduit. A partir du tome VIII, les mots « et de l'établissement d'une Constitution en France » sont supprimés. Les deux tirages s'arrêtent à la proclamation du Consulat à vie. Le dernier vol. de chacun d'eux renferme une *Table analytique* qui est, en réalité, une histoire sommaire de la Révolution.

Ce livre est l'œuvre de plusieurs écrivains, dont il n'est point facile de déterminer la part respective. Les sept premiers volumes in-8^o (ou les six in-18), publiés de 1790 à 1792, qui renferment l'histoire de la Constituante, sont généralement attribués au libraire CLAVELIN et à François-Marie DE KERVERSEAU, mort en 1825 et qualifié par Barbier de « prisonnier de guerre à Londres » (sous l'Empire?). Un Avertissement en tête du tome VIII, in-8^o (1797), annonce que les circonstances avaient longtemps suspendu la continuation qui, désormais, ne devait être retardée que par la perfection et l'impression des volumes à suivre. Cet Avis est résumé au verso du

faux-titre du tome VII, in-18; l'ouvrage devait alors s'arrêter au 9 thermidor. Selon Barbier, les tomes VIII et IX in-8°, relatifs aux événements de 1792, seraient de Cl.-F. BEAULIEU, les tomes X-XV de V. LOMMARD, de Langres, et de D. LERTZET, les tomes XVI-XVIII (campagnes de Bonaparte en Italie et en Egypte) de CAIGNARD DE MAILLY, ancien avocat, mort à Paris le 2 janvier 1823. La *Biographie Didot* mentionne aussi la collaboration de Cl.-L.-Ch. BERTHOT (1758-1832), sous-préfet de Langres de 1800 à 1824. A partir du tome X, le livre perd de sa valeur et ne se distingue pas sensiblement des compilations du même ordre et du même temps. Il y a quelques différences entre les deux éditions : ainsi le dernier paragraphe du tome VII in-8° (acceptation de la Constitution de 1791) est entièrement modifié dans l'édition in-18 (tome VI, chapitre VII); par contre, une sorte d'introduction, intitulée *Idees préliminaires* (XXIII p.), placée en tête du tome VII in-18, manque dans l'édition in-8°.

24. — Révolution française de 1789, précédée d'une introduction dans laquelle on a jeté un coup d'œil sur toute la suite de notre histoire, et indiqué les premières causes de notre Révolution, par J. D. E. *Paris, Belin, 1792, in-8°. 1 f. XVI-582 p. et un f. d'errata. [N. La³² 306.]*

On lit au bas de la page 582 : Fin du tome I^{er}.

Les initiales inscrites sur le titre permettraient d'attribuer ce livre à JACQUES DULAURE, mais cette supposition ne repose que sur une simple analogie; le texte n'a aucun rapport avec celui des *Esquisses historiques* (voy. ci-dessous, n° 127).

25. — Almanach historique de la Révolution française, pour l'année 1792, rédigé par M. J.-P. RABAUT. Ouvrage orné de gravures, d'après les dessins de MOREAU. *Paris, Onfroy, et Strasbourg, J.-C. Treuttel, 1792, in-18, 284 p. [N. La³² 21.]*

1° Front. (*Génie de la liberté*), gr. par SIMONET :

Il vient après mille ans
Changer nos lois grossières.

2° *Serment du Jeu de Paume*. Dans la première édition, cette pl. anonyme est en contre-partie de celle des éditions suivantes où elle porte le nom de V. LANGLOIS J^{ne}. 3° *Prise de la Bastille*, gr. par L.-M. HALBOU. 4° *Entrée du Roi à Paris*, gr. par J.-J. HEBERT; même remarque que pour le n° 2. 5° *Confédération des Français*, gr. par COINY. 6° *Le Roi acceptant la Constitution*, gr. par DE LONGUEIL; même remarque que pour les nos 2 et 4. Un ex. sur vélin de l'édition de 1792, renfermant les

originaux des six dessins de Moreau, d'autres dessins et estampes analogues, formé par Renouard et provenant de sa vente posthume (1854), appartient à M. le baron Pichon. Selon M. Boucher, les planches de Moreau, regravées par Couché fils, et celles de Duplessis-Bertaux pour le *Précis* de Lacrosette (voir ci-dessous), réunies dans un petit album avec titre et couverture, avaient été mises en vente par Treuttel et Wurtz, en même temps qu'une nouvelle édition du livre de Lacrosette. Les unes et les autres ont été depuis nombre de fois recopiées et défigurées.

25^a. — Almanach historique... On y a joint l'acte constitutionnel des Français, avec le discours d'acceptation du roi. *Paris, Onfroy, S. d., in-18, LXXVI-257 et 108 p. [N. La³² 21 A.]*

25^b. — Almanach historique... *Paris, Onfroy, S. d., 2 vol. in-18. [N. La³² 21 B.]*

Même édition que la précédente, augmentée de : *Réflexions politiques sur les circonstances actuelles*.

26. — Précis historique de la Révolution française, Assemblée constituante, par J.-P. RABAUT; suivi de réflexions politiques sur les circonstances présentes, par le même. *Paris, Onfroy, 1792, 2 part. en 2 vol. in-32. [N. La³² 22.]*

Même ouvrage que le précédent, orné de six gravures, d'après les dessins de Moreau.

Une septième édition a été publiée en 1819.

27. — Précis de l'histoire de la Révolution française, par J.-P. RABAUT-SAINT-ÉTIENNE, membre de la Légion d'honneur et de plusieurs académies, précédé du tableau de la Révolution française, par M. DE NORVINS. *Paris, E. Babeuf, 1819, 2 vol. in-12. [N. La³² 23.]*

Le tome I^{er} a pour titre : « *Tableau de la Révolution française, depuis son origine jusqu'en 1814, suivi de la charte constitutionnelle, et orné de figures par COUCHÉ fils. Par M. DE NORVINS.* »

27^a. — Précis.... *Paris, lib. historique, 1820, 2 vol. in-12. [N. La³² 23 A.]*

L'ex. de ce nouveau tirage, appartenant à la Bibliothèque nationale, porte un envoi de M. de Norvins à Grégoire et provient du legs de celui-ci à cet établissement.

28. — Précis de l'histoire de la Révolution française, par RABAUT-SAINT-ÉTIENNE,

nouvelle édition, revue, augmentée de plusieurs pièces importantes et inédites de l'auteur, et d'une notice sur sa vie et ses écrits, par M. le comte DE BOISSY-D'ANGLAS, pair de France et membre de l'Institut. *Paris, Kleffer*, juillet 1822, in-8°. [N. La³² 24.]

Le faux-titre porte : *Œuvres de Rabaut-Saint-Etienne*, tome 1^{er}. C'est le seul qui ait paru.

28^a. — Précis..., nouvelle édition, dédiée au général Lafayette, ornée de trois portraits. *Paris, Scriver*, 1827, in-8°. [N. La³² 24 A.]

Les trois portraits sont ceux de Boissy-d'Anglas (s. n. de peintre ni de graveur); de Rabaut, par DEQUEVAUVILLER, d'après HENER; de Lafayette, par le même graveur, d'après SCHEFFER.

29. — Précis historique de la Révolution française, Assemblée législative, par LACRETELLE jeune; avec deux gravures. *Paris, Onfroy*, 1801, in-18, XLVI-136 p. [N. La³² 25.]

Les deux gravures sont : *Le 20 juin* et *Le 10 août*. La première est signée : BERTAUX P. del; DUPLESSI-BERTAUX aqua-forti; DUPRÉEL sculp.; la seconde : DUPLESSI-BERTAUX aqua-forti; DUPRÉEL sculp.

30. — Précis historique de la Révolution française, Convention nationale, par LACRETELLE jeune, deuxième édition. *Paris, Truttel et Wurtz*, 1806, 2 vol. in-18. [N. La³² 26.]

La quatrième édition a été publiée en 1816, 2 vol. in-18.

Les quatre gravures représentent les *Adieux de Louis XVI à sa famille*; la *Journée du 20 juin 1793*; *Marie-Antoinette d'Autriche au tribunal révolutionnaire*; *Arrestation de Robespierre*. Toutes quatre sont également signées : BERTAUX P. del; DUPLESSI-BERTAUX aqua-forti; DUPRÉEL sculp.

31. — Précis historique de la Révolution française, Directoire exécutif, par LACRETELLE jeune, avec quatre gravures. *Paris, Truttel et Wurtz*, 1806, 2 vol. in-18. — [N. La³² 27.]

La cinquième édition a paru en 1820.

Les quatre gravures représentent : *Bonaparte à Lonado* (17 thermidor an IV-4 août 1796), l'*Affaire de Quiberon*, le 18 Brumaire et *Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa*. Elles sont signées : DUPLESSI-BERTAUX inv. et sculp. Terminé par BOVINET.

32. — Authentische Nachricht von den ersten Anfriffen der französischen Staatsumwälzung, von einem mitwirkendem Augenzeugen. Aus einer französischen Handschrift des Herrn LUDWIG WILHELM PITRA, Wahlherrn für Paris im Jahr 1789, Präsidenten des provisorischen Polizei-Ausschusses bis zum 20sten August und Mitglied der Municipalität in den Jahren 1789, 1790 und 1791. (Nouvelle authentique des premières scènes de la Révolution française, par un témoin et acteur, traduit d'un manuscrit français de M. LOUIS-GUILLEME PITRA, électeur pour Paris en 1789, président du comité de police provisoire jusqu'au 20 août et membre de la municipalité pendant les années 1789, 1790 et 1791). *Braunschweig, in der Schul-Buchhandlung (Braunschweig, lib. des Ecoles)*, 1793, in-8°. [N. La³² 340.]

L.-G. Pitra, originaire de Lyon, négociant, auteur de divers livrets d'opéras (entre autres de celui d'*Ambramaque* (1780) d'après Racine, musique de Grétry), a fourni à Meister plusieurs articles ou fragments pour la *Correspondance littéraire* de Grimm; j'ai publié dans ce recueil une lettre de lui sur la pompe funèbre de J.-G. Simonneau (1792), et il y a dans les mss. de Stockholm un récit inédit de la prise de la Bastille, traduit ici, sans doute d'après l'une des copies de la *Correspondance* qui circulaient en Allemagne.

33. — Fastes de la République française, ouvrage orné de gravures d'après les dessins de MONNET, etc. *Paris, Louis*, 1793, 2 vol. in-16. [N. La³² 309.]

Ouvrage inconnu à Barbier et à Quérard. Un traité (dont l'original m'appartient), passé le 23 pluviôse an II (11 février 1794), entre le libraire Louis et Claude-Sixte Sautreau (de Marsy) stipule que le titre des *Fastes* devait être remplacé par celui d'*Epoques mémorables de la République française*. De plus, les contractants s'engageaient à retrancher du premier volume, sans le remplacer, un compte rendu de l'exécution de Louis XVI, et du second, en y suppléant par d'autres pièces, des détails sur le 10 août, extraits des *Annales patriotiques* de Caffra, ainsi qu'un discours de Pétion contre Robespierre, « attendu que les mauvaises intentions des auteurs ont été démasquées depuis la publication des deux premiers volumes. » Il ne semble pas que ces conventions aient été suivies d'effet, ni, d'après le contexte même du traité, que Sautreau ait été le rédacteur des deux premiers volumes; quant aux gravures annoncées,

elles se réduisent à un très joli frontispice pour le tome II, signé MONNET, *inv. del.*; J.-M. DUPRÉL, sc., et accompagné de ces trois vers de Le Brun :

Le souverain reprend les droits
Et leur couronne passagère
Expire sur le front des rois.

34. — Beitrag zur Berichtigung der Urtheile des Publikums über französische Revolution. Erster Theil. Zur Beurtheilung ihrer Rechtmässigkeit. (Contribution à la rectification des jugements du public sur la Révolution française. Première partie. Appréciation de sa légalité.) S. I., 1793, 2 tom. en 1 vol. in-8° [N. La³² 32.]

Par J.-G. FICHTE.
Voir le numéro suivant.

35. — Considérations destinées à rectifier les jugements du public sur la Révolution française, précédées de la revendication de la liberté de penser, auprès des princes de l'Europe qui l'ont opprimée jusqu'ici (1793), par J.-G. FICHTE, traduit de l'allemand par JULES BARNI, avec une introduction du traducteur. Paris, Chaneyrot, 1839, in-8°, 1 f. IV-LXXXIV-356 p. [N. La³² 418.]

36. — Untersuchungen über die französische Revolution, nebst kritischen Nachrichten von den merkwürdigsten Schriften, welche darüber in Frankreich erschienen sind. Von AUGUST WILHELM REBERG, Geheime-Canzley Secretair in Hannover. (Recherches sur la Révolution française, avec des renseignements critiques sur les écrits les plus remarquables qui ont paru sur elle en France, par AUG.-GUILL. REBERG, secrétaire de la chancellerie secrète à Hanovre.) Hannover und Osnabrück, C. Ritscher, 1793, 2 vol. in-8°. [N. La³² 36.]

Catalogue analytique des principaux ouvrages publiés de 1789 à 1793; le tome II est terminé par une table classée suivant l'ordre des matières.

37. — Anecdotes curieuses et peu connues sur différents personnages qui ont joué un rôle dans la Révolution. Genève et Paris, Michel, fin d'août 1793 (vieux style), in-8°, 104 p. [N. Lb³¹ 792.]

Par COSTE D'ARNOBAT. Voy. n° 152.

38. — The Reign of Louis XVI and complete history of the French Revolution, with notes critical and explanatory, by JOHN GIFFORD. (JOHN RICHARD GREEN.) London, 1794, in-4°.

D'après Watt et Halket et Laing.

39. — An historical and moral View of the origin and progress of the french Revolution, and the effect it has produced in Europe, by MARY WOLLSTONECRAFT. London, J. Johnson, 1794, in-8°. [N. La³² 39.]

Tome I^{er}, XVI-522 p. Selon Allibone, la suite n'a point paru.

40. — Histoire des Jacobins en France ou Examen des principes anarchiques et désorganisateur de la Révolution française, suivi d'une notice historique sur Louis XVI, Marie-Anoinette et M^{me} Élisabeth, par un député aux États-Généraux de 1789. Hambourg, Hoffman, 1793, 2 vol. in-12. [N. La³² 41.]

Par LE RICQUE, d'après Barbier.
Tome I^{er}, 1 f. et 339 p.; tome II, 1 f. 215 et 107 p.

41. — La Révolution en vaudevilles ou Précis exact et circonstancié de ses principaux événements, depuis l'Assemblée des notables jusqu'à la conclusion du procès de Carrier et C^e; nos armées, leurs succès et leurs revers; les travaux des différentes législatures; la fin tragique de quelques chefs de faction, notamment des d'Orléans, Danton, Brissot, Bobespierre, etc., par le citoyen P^{***}. Paris, Champion, Van III de la République, 2 vol. in-18. [N. La³² 42.]

Par ANGE PITOU ?
Tome I^{er}, VIII-142 p. (frontispice représentant la prise de la Bastille, et p. 142, griffe de la citoyenne Anne Champion); tome II, 180 p.

41^{bis}. — A View of the causes and progress of the french Revolution, by JOHN MOORE, M. D. London, G.-G. and J. Robinson, 1793, 2 vol. in-8° [N. La³² 43.]

42. — Le Spectateur français pendant le gouvernement révolutionnaire, par le citoyen DELACROIX, ancien professeur de droit public au Lycée. Paris, Buisson, an III, in-8°, XII-416 p. [N. La³² 400 A.]

42^a. — Le Spectateur français... Seconde édition. *Paris, Buisson*, an III, in-8°, XI-416 p. [N. La³² 319.]

42^b. — Le Spectateur français pendant le gouvernement républicain, nouvelle édition corrigée, suivie de discours sur les causes des dernières révolutions et sur les moyens d'asseoir le gouvernement sur une base inébranlable, par M. DELACROIX, juge au tribunal civil de Versailles. *Versailles, imp. J.-A. Lebel*, 1815, in-8°, XII-463 p. [N. La³² 100.]

43. — Journées mémorables de la Révolution française par demandes et par réponses, à l'usage de la jeunesse républicaine, par un citoyen de la section du Mont-Blanc. *Paris, Barba*, an III, in-18, XVIII-142 p. et un calendrier non chiffré. [N. La³² 597.]

La pagination en chiffres arabes continue la pagination en chiffres romains.

44. — Almanach ou Abrégé chronologique de l'histoire de la Révolution de France, contenant les causes et les principaux détails de ce grand événement, pour l'an IV de la République française ou 1796 de l'ère vulgaire, par le citoyen RICHER, auteur de plusieurs ouvrages de littérature. *Paris, Rochette, l'auteur, Le Petit. S. d.*, in-18, 10 et 182 p. [Lc²² 62.]

Les feuillets chiffrés sont précédés d'un calendrier. La pagination des premiers cahiers est tout à fait défectueuse.

45. — Abrégé chronologique de la Révolution française, contenant les causes et les principaux détails de ce grand événement, par feu RICHER, auteur de plusieurs ouvrages de littérature; continué par BAUMENT, auteur d'« Henriette de Wolmare » et de plusieurs autres ouvrages. *Paris, Rochette, Leprieur, an IV*, in-18, X-276 p. [N. Lc²² 63.]

Réimpression augmentée du numéro précédent. Frontispice gravé anonyme, avec cette légende :

Indocti discant et ament meminisse periti.

46. — Abrégé chronologique de la Révolution française, contenant les causes et les principaux détails de ce grand événe-

ment, continué par G***. Tome troisième. *Paris, Rochette*, an VI, 2 ff. et 212 p. [N. La³² 379.]

Front. signé BINET del., BOVINET sculp. (Augereau sur le pont d'Arcole). Voy. le n° précédent.

47. — Histoire générale des crimes commis pendant la Révolution française, sous les quatre législatures, et particulièrement sous le règne de la Convention nationale, par L. PRUDHOMME. *Paris, rue des Marais*, 1796-1797, 6 vol. in-8°. [N. La³² 45. — P. 620 et 7929.]

Dans cette première édition, *l'Histoire générale...* n'est que le faux-titre du Dictionnaire dont le titre interminable est orné d'une assez jolie vignette.

Tome I-II. Dictionnaire des individus envoyés à la mort judiciairement, révolutionnairement et contre-révolutionnairement, pendant la Révolution, particulièrement sous le règne de la Convention nationale, contenant : 1° des réflexions préliminaires sur cette histoire générale des crimes; 2° la liste des proconsuls, celle des tribunaux et commissions, les lois de morts; 3° les noms, âges, lieux de naissance, qualités, domiciles, professions, de tous ceux qui ont été pendus, guilottinés, fusillés, mitraillés ou noyés pendant la Révolution, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 6 prairial an V (25 mai 1797), avec les dates et les motifs de condamnation, le jour et le lieu de l'exécution; 4° une table des surnoms; 5° des tableaux chronologiques des factions qui ont désolé la France, des conspirations découvertes ou dirigées par la Convention ou ses comités, des amalgames d'individus condamnés en masse. Avec des gravures et des tableaux.

Tome III-VI. Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution française, à dater du 24 août 1787, contenant le nombre des individus qui ont péri par la Révolution, de ceux qui ont émigré et les intrigues et les factions qui, pendant ce temps, ont désolé la France, ornée de gravures et de tableaux.

48. — Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution française, contenant : 1° la liste des proconsuls; 2° celle des tribunaux et commissions... ornée de gravures et de tableaux. *Paris, rue des Marais, an V de la République* (1797, vieux style), 6 vol. in-8°. [N. La³² 46.]

Dans l'édition de 1797, le titre de *l'Histoire générale et impartiale* reproduit tout au long celui du Dictionnaire, mais la vignette est rem-

placée par les initiales L. P. L'Avis qui suit est anonyme; celui du tome III porte la griffe de PARDONNOME. L'explication des gravures des six volumes se trouve également au même tome; elles n'ont aucune valeur artistique ou documentaire; sauf une planche signée RANSONNETTE, toutes sont anonymes.

49. — Histoire de la Révolution de France, depuis la présentation au Parlement de l'impôt territorial et de celui du limbre, jusqu'à la conversion des États-Généraux en Assemblée nationale, par F.-L.-C. MONTJOYE. *Paris, imp. H.-L. Perronneau, 1797, 2 vol. in-8°.* [N. La³² 28. — P. 8403.]

Tome I^{er}. Frontispice anonyme orné d'une légende caractéristique, mais trop longue pour être reproduite ici; portraits de Necker, Mirabeau et Sieyès; le peuple forçant les passants à saluer la statue de Henri IV.

Tome II. Ouverture des États-Généraux, portraits de Bailly, de l'abbé Maury et de Leclerc de Juigné. Ces portraits, surtout ceux de Mirabeau et de Juigné, sont remarquablement gravés.

L'*Histoire* de Montjoie n'est, de son propre aveu, qu'une réimpression modifiée de la partie historique du journal *l'Ami du Roi*, publiée dès 1791 et formant cinq cahiers ou fascicules. En terminant le second volume, l'auteur annonçait une suite qui n'a point paru.

50. — Die französische Revolution in einer historischen Uebersicht. Von JOHANN GOTTFRIED EICHHORN. (La Révolution française, en un aperçu historique, par JEAN-GODEFROY EICHHORN.) *Göttingen, J.-G. Rosenbusch, 1797, 2 vol. in-8°.* [N. La³² 52.]

51. — Histoire philosophique de la Révolution française depuis la convocation des notables par Louis XVI jusqu'à la séparation de la Convention nationale, par ANTOINE FANTIN-DESODOARDS, citoyen français. *Paris, imp. de l'Union, MDCCXCVI (u. st.) IV (sic), 2 vol. in-8°.*

51^a. — Histoire philosophique de la Révolution de France, par ANT. FANTIN-DESODOARDS, citoyen français, nouvelle édition, revue par l'auteur. *Paris, Maradan, an V (1797), 4 vol. in-8°.* [N. La³² 53.]

La troisième édition, que je n'ai pas vue, a sans doute le même nombre de volumes que les deux premières. J'emprunte à M. Rochas (*Bio-*

graphie du Dauphiné) les indications qu'il fournit sur les tirages suivants et qui complètent sensiblement celles de Quérard.

La quatrième édition (à seule conforme au manuscrit original de l'auteur et ornée de son portrait) comporte 9 vol. in-8° (1801). Les tomes V-VI ont paru séparément sous le titre de : *Histoire de la République française depuis la séparation de la Convention nationale jusqu'à la paix entre la France et l'Empereur* (Paris, Dufour, an VII), et le tome VII sous celui de : *Histoire de la République française depuis le traité de Campo-Formio jusqu'à l'acceptation de la Constitution de l'an XIII* (Paris, Maradan, 1801). Un ex. est porté au Cat. de la B. N. sous la cote Lh³¹. Le tome X de la cinquième édition (*Histoire philosophique... continuée jusqu'à la paix de Presbourg* (1807, 10 vol. in-8°), intitulé *Supplément...* (in-8°, 258 p.), est, selon Quérard, de J.-F. R. ANDRÉ, des Vosges.

M. Ad. Rochas ajoute qu'en 1803, J.-Ch. Baillet attaqua Fantin-Desodoards en diffamation, à raison du rôle qu'il lui faisait jouer dans les événements de fructidor an V, mais l'historien fut mis hors de cour.

Son livre a eu encore deux éditions mentionnées ci-dessous et un *Abrégé*, porté sous le n° 82.

51^b. — Histoire philosophique..., sixième édition. *Paris, Barba, 1817, 6 vol. in-8°.* [N. La³² 53 A.]

51^c. — Histoire de la Révolution de France... Septième édition. *Paris, Barba, 6 vol. in-8°.* [N. La³² 53 B.]

52. — Histoire secrète de la Révolution française, depuis la convocation des notables jusqu'à ce jour (1^{er} novembre 1796, v. st.), contenant une foule de particularités peu connues et des extraits de tout ce qui a paru de plus curieux sur notre Révolution, tant en France qu'en Allemagne et en Angleterre, par FRANÇ. PAGÈS. *Paris, Jansen, an V (1797), 2 vol. in-8°.* [N. La³² 54.]

52^a. — Histoire secrète..., par FRANÇOIS PAGÈS. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. *Paris, Dentu, an IX, 1800, 2 vol. in-8°.* [N. La³² 54 A.]

53. — Histoire secrète de la Révolution française, contenant : 1° un tableau ou précis rapide de tous les événements de la Révolution, depuis son origine jusqu'à ce jour, etc., par FRANÇOIS PAGÈS. *Paris, Dentu, an IX (1801), 7 vol. in-8°.* [N. La³² 71.]

54. — De la Révolution française, par M. NECKER. *Paris, Maret, an V (1797)*, 2 vol. in-8°. [N. La³² 56.]

55. — De la Révolution française, par M. NECKER. Nouvelle édition, avec des additions de l'auteur. *Paris, imp. J. Brissonnier, an V (juin 1797)*, 4 vol. in-8° et in-12. [N. La³² 56 A et B.]

Portrait de Necker, par THOUVENIN, d'après LA VILLE, 1^e BENOIST (M^{me} Benoist, née de Laville-Le Roux, l'Emilie de Dumoustier.)

56. — Histoire de la Révolution française, par M. NECKER, depuis l'assemblée des notables jusques et y compris la journée du 13 vendémiaire an IV (18 octobre 1795), nouvelle édition, avec de nombreuses additions de l'auteur. *Paris, lib. historique, 1821*, 4 vol. in-12. [N. La³² 57.]

(Collection de pièces importantes relatives à la Révolution française.)

Il existe un autre tirage à la date de 1827 et portant le nom de Doyen, imprimeur. Les titres seuls sont changés.

57. — De M. Necker et de son Livre intitulé : « De la Révolution française », par P.-L. GINGENÉ, de l'Institut national de France. *Paris, chez le directeur de l'imp. des Sciences et Arts, l'an V*, in-8°, 94 p. [N. La³² 58.]

Cette étude avait d'abord paru dans la *Décade philosophique*.

58. — Les Véritables Auteurs de la Révolution de France de 1789. *Neufhâtel, chez les Libraires associés, et Paris, chez les Libraires marchands de nouveautés, 1797*, in-8°. [N. La³² 59.]

Par SOURDAT, d'après Barbier.

59. — Les Souvenirs de l'histoire, ou le Journal de la Révolution de France, pour l'an de grâce 1797, contenant pour chaque jour un précis analytique et succinct des principaux événements qui ont eu lieu, le jour correspondant, pendant le régime révolutionnaire. Ouvrage à l'aide duquel on peut facilement classer dans sa mémoire et par ordre chronologique les traits les plus remarquables de l'histoire de ces derniers temps. *Paris, Bridel, Desenne, Maret, Bri-*

gite Mathey. S. d., 2 vol. in-12. [N. Lb⁴¹ 2109.]

L'ouvrage a été attribué sans preuves, par M. C.-A. Dauban (voy. ci-dessous la *Démagogie en 1793 à Paris*), à CL.-FR. BEAULIEU, qui a fait au *Diurnal* d'assez nombreux emprunts pour ses *Essais historiques* (voy. ci-dessous n° 74).

60. — Almanach des honnêtes gens de 97, contenant un tableau de l'anarchie, suivi de plusieurs histoires qui ne sont pas des contes, et de plusieurs contes qui sont des histoires, de diverses prophéties anciennes et modernes, du thermomètre du jour, de nouvelles de l'autre monde, etc., etc., etc., par P. SALLES. *Paris, imprimerie de la Société typographique des trois amis, 1797*, in-18, 114 p. et la table. [N. Lc²² 64.]

Frontispice gravé anonyme, allusif au 13 vendémiaire.

61. — The History of jacobinism, its crimes, cruelties and perfidies, from the commencement of the french Revolution to the death of Robespierre, by WILLIAM PLAYFAIR. *Louhon, J. Wright, 1798*, 2 vol. in-8°. [N. La³² 60.]

62. — L'Espion de la Révolution française, par M. C^{te}, ci-devant membre de plusieurs académies. *Paris, Huot, an V (1797)*, 2 vol. in-8°. (P. 8420.)

Tome 1^{er}, VIII-330 p.; tome II, 2 ff. 400 p.

Par ISAAC-MATHIEU CHOMMELIN, receveur de l'enregistrement à Saint-Germain-en-Laye. Selon Barbier, l'ouvrage fut poursuivi et Huot condamné à six mois de prison; mais, deux ans plus tard, on renouvela les titres et l'ouvrage reparut anonyme sous l'intitulé suivant.

63. — Histoire secrète de l'espionnage pendant la Révolution et des causes qui ont opéré la Révolution française. *Francfort (Paris, Huot), 1799*, 2 vol. in-8°. [N. La³² 62.]

64. — Recueil d'anecdotes biographiques, historiques et politiques sur les personnages les plus remarquables et les événements les plus frappants de la Révolution française. *Paris, imp. J.-B. Du Sault, 1798*, in-8°, XXXII-428 p. et 1 f. pour l'errata. [N. La³² 64.]

Malgré sa rubrique, ce *Recueil* paraît sortir

d'une imprimerie anglaise; on y remarque des fautes typographiques, telles que *Ferrand* pour *Féraud*, *département*, etc.

65. — Répertoire ou Almanach historique de la Révolution française. *Paris, Lefort, ans VI-VII*, 2 vol. in-12. [N. Lc²² 65.]

Par HULLIN DE BOISCHEVALIER, d'après Barbier.

ÉPIGR. :

Currit eundo.

1^{re} part. Depuis l'ouverture de la première assemblée des notables, le 22 février 1787, jusqu'au 1^{er} vendémiaire an V (22 septembre 1797, vieux style), ce qui fait un espace de neuf ans sept mois.

2^e part. Contenant ce qui s'est passé pendant les années V et VI, et faisant suite à celui qui a paru l'an dernier, avec une notice sur les revenus et charges publiés.

Voy. les trois numéros suivants.

66. — Répertoire ou Série exacte et complète de tous les représentants du peuple, députés aux Assemblées constituante, législative, Convention nationale, Conseils des Anciens et des Cinq-Cents, par ordre de départements; avec des notes historiques, une table alphabétique des noms de ces représentants portant indication des pages où il est fait mention de chacun d'eux et les changements occasionnés par la loi du 19 brumaire an VII. Troisième partie. *Paris, Lefort, Moutardier, an VIII*, in-12. [N. Lc²² 66.]

Suite du numéro précédent.

67. — Répertoire ou Almanach historique de la Révolution française. *Paris, Lefort, an IX*, in-12. [N. Lc²² 67.]

Suite des deux numéros précédents.

4^e part. Contenant ce qui s'est passé pendant les années VII et VIII, avec une suite de la notice sur les revenus et charges publiés, qui a paru en l'an VII.

5^e et dernière part. Depuis le 1^{er} vendémiaire an IX jusqu'à la paix générale et le rétablissement du culte, avec une notice sur les revenus et charges publiés, faisant suite à celles qui se trouvent à la fin des 2^e et 4^e volumes.

Malgré ces mots « dernière partie », il en a paru une sixième que je crois devoir mentionner ici, bien qu'elle n'appartienne pas à la période révolutionnaire.

68. — Répertoire historique de l'empire français, depuis le rétablissement du culte

et la paix d'Amiens jusqu'aux traités signés à Tilsitt entre la France, la Russie et la Prusse; faisant suite au « Répertoire ou Almanach historique de la Révolution française ». Sixième partie. *Paris, Lefort, 1807*, in-12. [N. Lc²² 68.]

Suite des trois numéros précédents.

69. — L'Esprit du « Moniteur » ou Analectes exacts de tous les ouvrages publiés sur la Révolution depuis la convocation des Etats-Généraux jusqu'à ce jour. *S. l., 1801*, in-4^o, 2 p. [N. La²² 345.]

Prospectus d'une publication qui devait paraître, à dater du 15 mars 1802, par livraisons comportant chacune deux vol. in-8^o de 500 p. On souscrivait chez les sieurs Setier et Hottange, au bureau de l'Année littéraire.

70. — Dictionnaire néologique des hommes et des choses ou Notice alphabétique des hommes de la Révolution qui ont paru à l'auteur les plus dignes d'attention, dans l'ordre militaire, administratif et judiciaire, des savants, des gens de lettres, des acteurs, musiciens et artistes en tous genres, des banquiers, commerçants, armateurs les plus intéressants pour l'Etat, des monuments, découvertes, institutions les plus remarquables, des ouvrages politiques, littéraires et dramatiques, enfin des événements, époques et anecdotes les plus propres à donner aux lecteurs une juste idée des hommes et des choses, par le COUSIN-JACQUES (LOUIS-ABEL BEEFROY DE REIGNY). *Paris, Moutardier, an VIII*, in-8^o. [N. La²² 64.]

TOM. I-III comprenant les lettres A, B et la lettre C jusqu'au mot *Cotes-du-Nord*. C'est tout ce qui a paru, l'édition ayant été mise au pilon, sur l'ordre de Fouché, préfet de police.

71. — Annals of the french Revolution, translated [from BERTRAND DE MOLEVILLE] by R. C. DALLAS. *London, 1800*, 9 vol. in-8^o.

D'après Lowndes. Amplification des *Private Memoirs* ou *Mémoires secrets* qu'on trouvera mentionnés au § 2. Au moment de la publication des *Annals*, Bertrand de Moleville adresse aux journaux, le 12 mai 1800, une lettre où il disait : «... L'auteur, instruit qu'on les traduisait en français (*les Annales*) et craignant que cette traduction ne soit aussi infidèle et aussi mal écrite que celle qui a été faite de ses *Mémoires particuliers*, a revu, corrigé et considérable-

ment augmenté ces deux ouvrages, qui n'en forment qu'un seul, divisé en plusieurs parties, sous le titre d'*Histoire de la Révolution de France*. »

Voy. le n° 77.

Les détails révélés par Bertrand de Moleville sur la diplomatie secrète de Louis XVI en 1792 provoquèrent entre l'ancien ministre et James Fox un débat public dont les pièces ont été réunies sous le titre de : *Correspondence between M. Bertrand de Moleville and the honourable Ch. J. Fox*. London, 1800, in-8°. [N. La³² 337.]

72. — Aneries révolutionnaires ou Baurourdiana, betisiana, etc., etc., etc... Anecdotes de nos jours, recueillies et publiées par CAP... L. Paris, Capelle, an IX, in-18. [N. La³² 63.]

Par P. CAPELLE, d'après Quérard.

Frontispice colorié représentant un comité révolutionnaire.

73. — Essais sur l'histoire de la Révolution française, par une société d'auteurs latins. Seconde édition, revue et corrigée. *Rome, prope Caesaris hortos*. (A la fin :) *Ille liber prostat Sossiorum punice mundus, et à Paris, chez Brigitte Mathé, lib., iv^e kalendas octobres, v. c. MMDLIV (sic), 1^{er} vendémiaire an IX, in-8°, 85 p.* [N. La³² 66.]

Centons de passages extraits de Tacite, Suétone, Salluste, Quinte-Curce, etc., recueillis par HÉRON DE VILLEFOSSE, ingénieur des mines, CHAMBRY et CH.-FRANÇOIS DUROZOIR, frère aîné du professeur de ce nom. Ce pastiche, « habilement, quoique bien inutilement exécuté », comme le dit Leber, a eu au moins cinq éditions ou contrefaçons. Voir la longue note que lui consacrent les *Supercherias littéraires*, de Quérard, éd. Jannet et Brunet (v° *Société d'auteurs latins*) et un article de M. Paul Lacombe, dans le *Polybiblion*, t. XLIII (1885), p. 95.

74. — Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution de France, avec des notes sur quelques événements et quelques institutions, par C.-F. BEAULIEU. Paris, Maradan, an IX (1801)-an XI (1803), 6 vol. in-8°. [N. La³² 67.]

Voir numéro 61.

75. — Mémorial ou Journal historique, impartial et anecdotique de la Révolution de France, contenant une série exacte des faits principaux qui ont amené et prolongé cette Révolution, depuis 1786 jusqu'à l'armistice signé dans les derniers jours de

l'an VIII; dans lequel la chronologie a été scrupuleusement observée et où l'on voit quantité de rapprochements curieux, d'anecdotes héroïques, nationales et satiriques, la plupart inédites, avec une gravure allégorique, par P.-C. LE COMTE. Paris, Dupouet, 1801-1803, 3 vol. in-12. [N. La³² 75.]

Frontispice (en l'honneur de Bonaparte) signé : CHAILLOU del., BOVINET sculp.

ÉPIGR. :

Stupete gentes.

A la fin du tome III (p. 247) se trouvent un *Rétablissement et des rectifications de quelques articles omis ou tronqués dans les deux premiers volumes*. Chaque tome a, de plus, une table alphabétique des noms cités.

76. — Histoire de France depuis la Révolution de 1789, écrite d'après les mémoires et manuscrits contemporains recueillis dans les dépôts civils et militaires, par le citoyen F.-EMM. TOULONGEON, ancien militaire, ex-constituant, membre de l'Institut national de France; avec cartes et plans. Paris, Treuttel et Wärtz, an IX (1801)-1806, 4 vol. in-4°. [N. La³² 68.]

77. — Histoire de la Révolution de France pendant les dernières années du règne de Louis XVI, par A.-F. BERTRAND DE MOLEVILLE, ministre d'Etat. Paris, Giguet, an IX (1801)-an XI (1803), 1½ vol. in-8°. [N. La³² 69. — P. 17304.]

Voy. ci-dessus, n° 71.

Selon la *Biographie des hommes vivants* et Beuchot, DELISLE de SALES serait l'auteur des tomes XI à XIV. Le manuscrit du XV^e vol. aurait été arrêté par la police qui, d'ailleurs, entrava plusieurs fois la publication des dix premiers.

78. — Observations sur l'« Histoire de la Révolution, par A.-F. Bertrand de Moleville », et sur l'histoire de la Révolution en général. Giguet, 1801, in-8°, 14 et 2 p. [N. La³² 70.]

Par L.-G. MICHAUD.

Autre tirage sous le titre suivant :

79. — « Histoire de la Révolution, par A.-F. Bertrand de Moleville », observations sur cet ouvrage et sur l'histoire de la Révolution en général. S. l. n. d., in-8°, 14 et 2 p. [N. La³² 348.]

Signées : MICHAUD.

80. — Tableau d'une histoire de la Révolution française, par JEAN-PIERRE PAPON. *S. l.*, 1801, in-8°, 18 p. [N. La³² 74.]

Plan du livre publié par le neveu de l'auteur sous le titre suivant :

81. — Histoire de la Révolution de France depuis l'ouverture des Etats-Généraux jusqu'au 18 Brumaire, ouvrage posthume de l'abbé PAPON, historiographe de Provence, publié par M. PAPON le jeune, juge au tribunal civil de Marseille. *Paris, Poulet*, 1813, 6 vol. in-8°. [N. La³² 363. — P. 8818.]

82. — Abrégé chronologique de la Révolution de France, à l'usage des écoles publiques, par ANT.-FANTIN DESODOARDS. *Paris, Barbé, an X* (1802), 3 vol. in-12. [N. La³² 76.]

Portrait anonyme de l'auteur, en regard du titre du tome 1^{er}. Voy. ci-dessus numéro 51.

83. — Chronique ou Exposé succinct des événements les plus importants, relatifs en particulier à la Révolution française et ses suites, depuis la fin de 1788, tiré principalement de la « Gazette française de Leyde »; par H.-C. SERRURIER. Traduit du hollandais. *La Haye, Vosmaer*, 1802-1803, 11 vol. in-8°. [N. La³² 349.]

84. — Dialogues sur la Révolution française, dans lesquels on examine rapidement et sans partialité les causes, les principaux événements et les conséquences de cette crise politique, par un ami de la raison et de la vérité. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an X* (1802), in-8°. [N. La³² 77.]

Voy. les deux numéros suivants.

84^b. — Dialogues..., par le citoyen BOURDON-RANSJAT, ex-président du gouvernement français à Malte. *Paris, Pichard, an X* (1802), in-8°, 1 f. et 178 p. [N. La³² 77 A.]

84^b. — Dialogues..., nouvelle édition, corrigée et augmentée de trois dialogues. *Paris, Pichard*, in-8°, 1 f. et 328 p. [N. La³² 77 B.]

85. — Abrégé historique de la Révolution française. *Paris, chez les marchands*

de nouveautés, an X, in-12, 222 p. [N. La³² 347.]

86. — Essais pour servir d'introduction à l'histoire de la Révolution française, par un ancien magistrat du Parlement de Paris (GUY-MARIE SALLIER). *Paris, Leriche, an X* (1802), in-8°. [N. La³² 80.]

86^a. — Essais... deuxième édition, par G.-M. SALLIER. *Paris, Leriche*, 1819, in-8°, VI-180 p. [N. La³² 80 A.]

87. — Das grosse Schauspiel der französischen Revolution bis zu ihrer Vollendung, durch den Frieden zu Amiens und das Konkordat, als ein Mittel der Fürsorge, die Religion, Ruhe und Glückseligkeit der Staaten zu befördern, aus weltbürgerlichem Gesichtspunkte betrachtet von G.-S. HEINRICH, Prorektor des Gymnas. zu Essen. (Le Grand Théâtre de la Révolution française jusqu'à sa terminaison par la paix d'Amiens et par le concordat, regardé comme un moyen de la Providence pour procurer la religion, le repos et la félicité des États, et considéré sous un point de vue cosmopolitique, par G.-S. HEINRICH, directeur du gymnase d'Essen.) *Zu haben bei dem Verfassner und in Commission der Behrenschen Buchhandlung zu Frankfurt am Main (chez l'auteur et en dépôt à la Librairie Behren, à Francfort)*, 1802, in-8°. [N. La³² 81.]

88. — Revolutioniana ou Anecdotes, Épigrammes et Saillies relatives à la Révolution, par PHILAXA. *Paris, Maradan, an X*, in-18, 195 p. [N. La³² 83. — P. 12425, X.]

Par P.-FR.-ALBÉRIC DEVILLE, d'après Barbier. Frontispice gravé avec cette légende :

« Les petites causes produisent souvent de grands effets. »

L'avant-propos (p. 7-35), renferme une bibliographie des principaux Avas.

89. — Histoire de la Révolution française et des malheurs qu'elle a occasionnés depuis l'époque de la formation des Etats-Généraux en 1789 jusqu'au 18 brumaire de l'an VIII (1799), avec les détails authentiques sur le pillage et l'incendie des châteaux; les troubles de la Corse, ceux du Comtat; les massacres de Nancy, d'Avignon,

des colonies et principalement les événements arrivés à Saint-Domingue; les journées sanglantes de septembre 1792; les sièges de Carpentras, de Toulon, de Lyon; les causes qui ont amené et produit la guerre de la Vendée et les outrages faits à l'humanité; ouvrage qui contient des anecdotes sur les principaux personnages qui ont figuré dans la Révolution, ainsi que sur ses plus illustres victimes, et des particularités qui n'avaient jamais été publiées, par les auteurs de l'« Histoire du règne de Louis XVI ». *Paris, Leroux, 1803, 3 v. l. in-8°.* [N. La³² 350. — P. 8832.]

Par P.-J.-B. NOUGARET, selon Barbier. L'ox. de la B. N. porte: *Histoire de la guerre civile en France...* par l'auteur du « Règne de Louis XVI ». Frontispice anonyme. J'ai cité plus haut (n° 22) le prospectus d'une *Histoire du règne de Louis XVI*. Je ne connais aucun ouvrage publié sous ce titre de 1791 à 1803.

90. — Précis ou Tableau chronologique des événements et de la législation de la Révolution, suivi d'une classification méthodique et par ordre de matières des lois civiles, criminelles et de police, rendues depuis 1789 jusques et y compris les titres du Code civil, publiés en l'an XI, par C.-G. HELLERD - MONTIGNY. *Paris, Rondouneau, an XI (1803), in-8°, XII-396 p.* [N. La³² 85.]

Très utile répertoire.

91. — Allgemeinfassliche Geschichte der französischen Revolution. Für den gemeinen Mann erzählt von GOTTLIEB WAHRMUTH. (Histoire résumée de la Révolution française, racontée pour l'homme du peuple, par GOTTLIEB-WAHRMUTH.) *Strasbourg, von Schmid, 1803-1805, 3 vol. in-8°.* [N. La³² 84.]

Les tomes II et III sont divisés en deux parties. Il y a trois frontispices signés J.-B. 1802; tome I, le 20 juin; tome III, le 9 thermidor et le 18 brumaire. Dans l'ex. de la B. N., les planches sont très fatiguées.

92. — Geschichte der Republik Frankreich im Grundriss. Von KARL JULIUS SCHÜTZ. Zweite verbesserte Auflage. (Histoire de la République de France. Esquisse par CHARLES-JULIUS SCHÜTZ. Deuxième édition, corrigée.) *Reutlingen, Mæcken, 1803, in-8°, 172 p. et 2 tableaux.* [N. Lb⁴¹ 2113.]

La date de la première édition m'est inconnue.

93. — L'Art de vérifier les dates de la Révolution ou Répertoire législatif, administratif, judiciaire et historique, depuis l'ouverture des États-Généraux, en 1789, jusqu'au 1^{er} vendémiaire, an XII (24 septembre 1803), avec table alphabétique des noms de lieux, de personnes et des matières. *Paris, Rondouneau, an XII, in-12, XII-318 p.* [N. La³² 352.]

94. — Tableau historique et chronologique de la Révolution de France, contenant le récit exact et impartial des événements qui se sont passés en France et en Europe, depuis les premières années du règne de Louis XVI jusqu'à l'avènement de Bonaparte au consulat à vie, par un ancien militaire. *Paris, Bidault, an XII (1804), in-18, VI-478 p.* [N. La³² 353.]

95. — The last Years of the reign and life of Louis XVI, by FRANCIS HUE, one of the officers of the King's Chamber named by that monarch after the 10th of august 1792, to the ho honour of continuing with him and the royal family. Translated by R. C. DALLAS, esq. *London, Cadell and Davies, 1806, in-8°, XII-334 p.* [N. Ll³⁹ 60.]

Portrait de Louis XVI. F. HUE invenit, N. SCHIAVONETTI sculp. L'explication de cette composition figure sur un feuillet séparé après le titre.

Voy. le numéro suivant.

96. — Dernières Années du règne et de la vie de Louis XVI, par FRANÇOIS HUE, l'un des officiers de la chambre du roi, appelé par le prince, après la journée du 10 août, à l'honneur de rester auprès de lui et de la famille royale. *Paris, Imp. royale, 1814, in-8°, XIV-392 p.* [N. Ll³⁹ 59.]

Même portrait. L'explication est également reproduite sur un feuillet séparé placé après le titre.

Selon l'avant-propos, le manuscrit de Hue avait été remis par lui à sa famille, lorsqu'il partit pour l'Allemagne et lui fut rendu en 1796. « Un abus de la confiance avec laquelle il livra ce manuscrit à une personne, comme lui, sortie de France, fut le principal motif du retard de sa publication. » Cette allusion est éclaircie par une note de Hue, que de Manne avait relevée sur un exemplaire des *Dernières Années*: « Il me coûte de dire qu'un sieur Mariala, homme

d'affaires de M. le duc d'Arenberg, qui rédigea le *Journal* de Cléry, abuse, lors de ce travail, de la confiance avec laquelle je lui avais prêté à Vienne le manuscrit de mon ouvrage. »

Bien que l'auteur se défende d'avoir eu la prétention d'écrire l'histoire de la Révolution, en réalité son livre embrasse les événements qui se sont succédés depuis la convocation des notables (1787) jusqu'à l'échange de Madame et son mariage avec le duc d'Angoulême (1799).

Quérard avance que le livre de Hue a paru pour la première fois à Londres en 1794. Cette édition n'est citée nulle part ailleurs et Hue lui-même, dans l'introduction de 1814, ne fait allusion qu'à l'édition de 1806.

96^a. — Dernières Années du règne et de la vie de Louis XVI... Troisième édition, revue sur les papiers laissés par l'auteur; précédée d'une notice sur M. Hue, par M. RENÉ DE MENIL DE MARICOURT, son petit-fils, et d'un avant-propos par M. H. DE L'ÉPINOIS. *Paris, H. Plon*, 1860, in-8°, 2 ff. non ch. et 307 p. [N. Lb³⁰ 59 B.]

97. — Histoire de France, depuis le 21 janvier 1793, époque de la mort de Louis XVI, jusqu'au jour du couronnement de Napoléon 1^{er}, par M. ***. *Paris, Artaud*, 1806, in-12, 2 ff. et 437 p. [N. La³² 89.]

Frontispice signé : HUOT del., BOVINET sculp., représentant Napoléon posant sa main sur le livre de la Loi, au-dessous cette épigraphe :

Jam... redeunt Saturnia regna.

98. — Ephémérides politiques de l'empire français, contenant les principaux événements qui ont eu lieu depuis le mois de mai 1789 jusqu'au 27 août 1807, par GABA. BORDES, ex-employé. *Paris, C. Villet*, 1808, in-12, 3 ff. et 201 p. [N. La³² 90.]

L'auteur a groupé par chaque jour du mois les événements qui s'y réfèrent pendant la période de 1789 à 1807; par ex. :

Janvier.

1790. 1. Affaire de Nassogne, près Saint-Hubert.

1793. — L'Appel au peuple sur la peine à infliger à Louis XVI est rejeté.

1800. — Le Premier Consul fait des propositions de paix à l'Angleterre.

99. — Chronologisches Register der französischen Revolution, von Eröffnung der ersten Versammlung der Notablen, bis zur Einführung der Consular-Regierung, 22.

Febr. 1787-15. Dec. 1799. Von D. E. L. POSSELT. Bedeutend vermehrt und fortgesetzt von KARL JOCHMUS, Königlich-Preussischem Geheimen Sekretär. Table chronologique de la Révolution française, depuis l'ouverture de la première assemblée des notables jusqu'à l'institution du gouvernement consulaire, par D.-E.-L. POSSELT, considérablement augmenté et continué par CHARLES JOCHMUS, secrétaire intime du royaume de Prusse). *Tübingen, Cotta*, 1808-1809, 3 vol. in-8°. [N. La³² 337.]

100. — Annuaire d'Hercule et Vou des dieux, contenant plus de quatre cents faits militaires, civils et politiques, depuis 1796 jusqu'à la fin de 1809, avec une Conférence des dieux présidée par Jupiter, accompagné d'Apollon et des Muses, par M. LECOMTE, auteur de plusieurs ouvrages littéraires. *Paris, Tiger*, 1810, in-12, VI-141 p. [N. La³² 91.]

100^a. — Annuaire d'Hercule..., seconde édition. *Paris, Tiger et Le Normand*, in-12, X-125 p. et un calendrier. [N. La³² 91 A.]

101. — Essai historique et critique sur la Révolution française, dédié à M. le comte de Lacépède, ministre d'Etat, grand chancelier de la Légion d'honneur, par M. P. PAGANEL, membre de la Société philotechnique de Paris et de celle des sciences et arts d'Agen, chef de la troisième division de la grande chancellerie de la Légion d'honneur. *Paris, Plassan*, 1810, 3 vol. in-8°. [N. La³² 92, Réserve.]

Edition saisie en 1810 et totalement détruite en 1813. Voir les deux numéros suivants.

101^a. — Essais historiques..., deuxième édition, par M. P. P. *Paris, C.-L.-F. Paucoucke*, 1815, 3 vol. in-8°. [N. La³² 92 A.]

101^b. — Essais historiques..., troisième édition, par M***, ex-législateur. *Paris, C.-F.-L. Paucoucke*, 1815, 3 vol. in-8°. [N. La³² 92 B.]

102. — Précis de la Révolution française et des guerres que la France a soutenues depuis cet événement jusqu'à la paix de Schoenbrunn. *Paris, F. Schell*, 1809, in-18.

Par MARC-SANSON-FRÉDÉRIC SCHOELL. « Ce

livre, dit le biographe de Schœll, Pihan de La Forest, porte des traces évidentes de la censure impériale. »

Une seconde édition, ou peut-être la mise en circulation du même tirage avec un nouveau titre, eut également quelque peine à se faire tolérer. Voy. le numéro suivant.

102^a. — Précis de la Révolution française et des événements politiques et militaires qui l'ont suivie, jusqu'au 1^{er} avril 1810, par P. SCHÖLL, deuxième édition. Paris, Schœll, 1810, in-18, 204 p. [N. La³² 93.]

« Cet ouvrage, dit Lacretelle en qualité de censeur, est aussi mal pensé que mal écrit. Les inconvenances y sont si multipliées que des corrections ou des retranchements ne pourraient remédier à un ensemble vicieux. Les intentions de l'auteur ne paraissent pas mauvaises, mais son républicanisme concorde mal avec la soumission qu'il professe pour l'ordre actuel. C'est d'un autre ton et d'une autre manière qu'il faut peindre de tels sujets. » J'emprunte cette note à un curieux travail publié par M. Ch. Thurot dans la *Revue critique* de 1872 et tiré à part sous le titre de *Documents relatifs à l'exécution du décret du 5 février 1810*. (Libr. Franck, 1872, in-8°, 36 p.) Les originaux de ces documents ont été déposés aux Archives nationales.

103. — Précis de l'histoire de France, depuis 1789 jusqu'en 1792, par ANT. CALLOT, auteur de plusieurs ouvrages classiques, orné d'une jolie gravure. Paris, Moronval, 1812, in-12. [N. La³² 360.]

La « jolie gravure » représente M^{lle} de Sombreuil défendant son père contre ses assassins; l'auteur, en rappelant ce trait de courage (p. 13), ne fait aucune allusion au légendaire « verre de sang ».

Malgré son titre, ce *Précis* renferme un résumé des événements jusqu'à la naissance du roi de Rome.

104. — Précis chronologique des événements remarquables depuis l'ouverture de la première assemblée des notables en France jusqu'à présent, suivi du calendrier grégorien rétabli ou concordance des dates avec l'Annuaire de la République de l'an II à l'an XX; nouvelle édition considérablement augmentée. Paris, Janet. S. d., 1811, in-18, 1 f. 176 p., plus les calendriers. [N. La³² 361.]

105. — Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événements remarquables de la Révolution, par J.-B. HAR-

MAND (de la Meuse), ancien député et ex-préfet du département du Bas-Rhin. Paris, Baudouin, Delaunay, Chaignieu jeune, 1814. in-8°, 2 ff., XVI-140 p. [P. 9003.]

L'auteur dit, dans la préface, qu'il avait essayé, huit ans auparavant, de publier ces *Anecdotes*, mais que les épreuves du premier volume avaient été arrêtées par la police impériale; d'après le titre de la seconde édition, il ne semble pas avoir eu plus à se louer de la censure de la première Restauration. Voy. le numéro suivant.

105^a. — Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événements remarquables de la Révolution, par J.-B. HARMAND (de la Meuse), ancien député et ex-préfet du département du Bas-Rhin, nouvelle édition, augmentée de douze nouvelles anecdotes supprimées par la censure de 1814. Paris, Maradan, 1820, in-8°, 2 ff., 205 p. et la table. [N. La³² 122. — P. 9214.]

106. — Les Campagnes d'un avocat ou Anecdotes pour servir à l'histoire de la Révolution. Paris, C.-L.-F. Panchoucke, 1813. in-8°, 2 ff. et 56 p. [N. La³² 96.]

106^a. — Les Campagnes d'un avocat... par M. LAVAUX, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation. Seconde édition, revue et corrigée. Paris, C.-F.-L. Panchoucke et Lenormand, 1816, in-8°, 6 ff. et 56 p. [N. La³² 96 A.]

107. — Tableau historique de la Révolution française, depuis 1787 jusqu'à 1813. Metz, Verromais, 1815, in fol. plano. X. La³² 97.]

Signé : LEBORGNE, fourrier au 13^e de ligne.

108. — De l'influence de la Révolution française sur les mœurs et le caractère de la Nation, par M. L... D..., avocat en la cour royale. Paris, Guéffier, 1813, in-8°, 1 f. 47 p. et 1 f. d'errata. [N. La³² 99.]

Le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier mentionne un travail dont le titre rappelle celui-ci : *De l'influence de la Révolution sur nos mœurs*, par OTH. D. OTHON DAST). Paris, imp. Imbert, 1818, in-8°.

109. — Analyse rapide de la Révolution française, depuis son origine jusqu'à ce jour, par M. DE PONTIS. Lyon, imp. L. Cutty, juillet 1816, in-8°, 50 et 6 p. [N. La³² 101.]

110. — Histoire de la Révolution française, depuis l'année 1787 jusqu'en 1816, ouvrage contenant des détails sur les événements les plus curieux de cette grande calamité politique et des notes exactes sur les principaux personnages qui s'y sont fait remarquer, par H. LEMAIRE, avec trois gravures. *Paris, Ledentu*, 1816, 3 vol. in-12. [N. La³² 105.]
- 110^a. — Histoire de la Révolution... par H. LEMAIRE. *Paris, Ledentu*, 1821-1822. 4 vol. in-12. [N. La³² 105 A.]
111. — Histoire des Révolutions de France (Assemblée constituante et Assemblée législative), par l'auteur de l'« Histoire des opérations de l'armée royale, sous les ordres de Monseigneur, duc d'Angoulême », etc. *Paris, Le Normant, et Avignon, P. Chaillet*, 1817, 2 vol. in-18. [N. La³² 108.]
- Par P. CHAILLOT, à la fois auteur et éditeur. L'ouvrage était annoncé comme divisé en neuf époques, de la Constituante à la seconde Restauration, et devait former quatorze volumes.
112. — Précis de l'histoire de France, depuis la mort de Louis XVI jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon, par I. LANGLOIS, orné d'un beau portrait de Sa Majesté Louis XVIII. *Paris, G.-L. Hubert*, 1817, in-12. [N. La³² 109.]
113. — Recueil de documents historiques omis dans la collection du « Moniteur ». *Rue de Sorbonne, n° 3*, 1818, in-8°, 13 p. [N. La³² 370.]
- Prospectus, L'ouvrage devait comporter 3 vol. in-folio et renfermer les lois, ordonnances, déclarations, édits, traités, décrets, actes patents ou secrets, etc., inédits ou non recueillis jusqu'à ce jour. Il se divisait en trois périodes : 1^o de 1789 au 18 brumaire; 2^o du Consulat à 1814; 3^o de 1814 à 1818.
114. — Considérations sur les principaux événements de la Révolution française, ouvrage posthume de M^{me} la baronne DE STAËL, publié par M le duc DE BROGLIE et M. le baron DE STAËL. *Paris, Delaunay*, 1818, 3 vol. in-8°. [N. La³² 112.]
- 114^a. — Considérations... troisième édition. *Paris, Delaunay*, 1820, 3 vol. in-12. [N. La³² 112 C.]
- 115^b. — Considérations..., nouvelle édition. *Paris, Charpentier* 1843, in-18. [N. La³² 112 D.]
- Un tirage, portant la date de 1861, est indiqué par le *Catalogue général* d'Oùb. Lorenz.
115. — Examen critique de l'ouvrage posthume de M^{me} la baronne de Staël, ayant pour titre : « Considérations sur les principaux événements de la Révolution française », par J.-Ch. BILLEL, ancien député. *Paris, A. Baillet*, 1818, 2 vol. in-8°. [N. La³² 113.]
- 115^a. — Examen critique..., par J.-Ch. BILLEL; deuxième édition. *Paris, Renard*, 1822, 2 vol. in-8°. [N. La³² 113 A.]
116. — Lettre à MM. les auteurs qui ont critiqué l'ouvrage posthume de M^{me} de Staël, intitulé : « Considérations sur les principaux événements de la Révolution française », par M^{me} LOUISE DAUBLET. *Paris, Mongie aîné*, 1818, in-8°, 19 p. [N. La³² 114.]
117. — Observations sur l'ouvrage de M^{me} de Staël, intitulé : « Considérations sur la Révolution... », par M. le vicomte DE MALLESSE. *Paris, chez l'éditeur, le chevalier de Foucille*, 1822, in-8°, 3 ll., VIII-200 p. [N. La³² 115.]
118. — Observations sur l'ouvrage de M^{me} la baronne de Staël, ayant pour titre : « Considérations sur les principaux événements de la Révolution française », par M. DE RONALD. *Paris, A. Le Clerc*, 1838, in-8°, 114 p. [N. La³² 116.]
119. — Six Années de la Révolution française ou Précis des principaux événements correspondant à la durée de ma déportation, de 1792 à 1797 inclusivement, par F. D****, prêtre, mort en 1798. *Paris, J.-G. Dentu*, 1819, in-8°. [N. La³² 120.]
120. — Testament politique d'un vieux soldat français, royal, républicain et consulaire ou Revue de la Révolution française. *Paris, chez l'auteur*, novembre 1819, in-8°, 2 ll. et 87 p. [N. La³² 121.]

Signé à la main : BELOT.

121. — Les Fastes de l'anarchie ou Précis chronologique des événements mémorables de la Révolution française, depuis 1789 jusqu'en 1804, par le comte ACH. DE JOUFFROY. Paris, Pillot aîné, 1820, 2 vol. in-8°. [N. La³² 124.]

122. — Lettres à mon fils sur les causes, la marche et les effets de la Révolution française, par M. TAILLANDIER, président du tribunal civil de Sens. Paris, Dentu, 1820, in-8°, VII-512 p. [N. La³² 125.]

123. — Revue chronologique de l'histoire de France, depuis la première convocation des notables jusqu'au départ des troupes étrangères, 1787-1818. Paris, F. Didot père et fils, 1820, in-8°, 2 ff. 834 p. et 1 f. non ch. pour lerrata. [N. La³² 128.]

Par l'abbé de MONTGAILLARD.

123^a. — Revue chronologique..., deuxième édition, revue et augmentée. Paris, F. Didot père et fils, 1822, in-8°, 896 p. [N. La³² 128 A.]

124. — Histoire politique et morale des révolutions de la France ou Chronologie raisonnée des événements mémorables, depuis 1787 jusqu'à la fin de 1820, époque des conférences de Troppau et de Laybach, par M. BAIL, ancien inspecteur aux revues, chevalier de la Légion d'honneur. Paris, A. Eymery, 1821, 2 vol. in-8°. [N. La³² 131.]

125. — Fastes civils de la France, depuis l'ouverture de l'Assemblée des notables, publiés par MM. DUPONT (de l'Éure), ÉTIENNE, MANUEL, membres de la Chambre des députés; A.-V. ARNAULT, J.-P. PAGÈS, P.-F. TISSOT, hommes de lettres; S.-F. GERMAIN, ancien administrateur du département de Seine-et-Oise; A. GOUJON, ancien officier d'artillerie. Paris, A. Goujon, 1821-1823, in-8°. [N. La³² 129.]

Suivant un prospectus joint à l'ex. de la B. N., les *Fastes civils* devaient comporter neuf volumes ainsi distribués :

Tome I. Introduction. Coup d'œil historique. Assemblée des notables. États-Généraux (par TISSOT). Ch. III. Vœux du peuple (par GOUJON). Ch. IV. Agriculture et capitaineries (par GERMAIN). Tome II. Assemblée constituante (PAGÈS). Tomes III et IV. Assemblée législative. Convention. Directoire. Consulat. Empire. Compa-

raison des diverses Constitutions. Tomes V, VI et VII. Administration générale (finance, guerre, marine). Tome VIII. Beaux-arts. Tome IX. Résultats statistiques et faits honorables classés par départements. Les tomes I, II et VIII ont seuls paru. Un *Avis aux souscripteurs*, en tête du tome VIII, les prévient que la publication avait été retardée par une maladie de Goujon (il mourut le 9 avril de la même année), et que de « motifs de convenance » avaient empêché la mise en vente du tome III, *L'Histoire de la littérature*, par Tissot, et celle des *Beaux-Arts*, par Kératry, étaient prêtes. Le tome VIII, qui aurait dû les contenir, renferme la statistique des départements, depuis l'Ain jusqu'à celui des *Forêts* (formé par la majeure partie du duché de Luxembourg).

126. — Histoire de France, depuis la mort de Louis XVI jusqu'au 1^{er} août 1821, par M. H. LEMAIRE, pour servir de suite à l'Histoire de France de M. Anquetil. Paris, Ledentu, 1821-1822, 3 vol. in-8°. [N. La³² 130.]

127. — Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française, depuis la convocation des États-Généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon, par DULAURE, auteur de l'*Histoire de Paris* v. Paris, Baudouin frères, 1823-1825, 6 vol. in-8°.

Le tome V étant très fort, l'index est souvent relié à part et forme un sixième volume.

Spéculation de librairie provoquée par le grand succès que venait d'obtenir l'*Histoire physique, civile et morale de Paris*. Dulaure, vieilli et fatigué, sollicita, parut-il, pour tenir ses engagements, la collaboration de Villenave, qui déclina la proposition. Selon M. Marcellin Boudet, auteur d'une étude sur Dulaure (Clermont-Ferrand et Paris, 1874, in-8°), AUGUSTE aurait rédigé les quatre premiers volumes et FLOTARD les deux derniers, au grand mécontentement de Dulaure qui, dans un brouillon possédé par M. Boudet, protestait contre la mise en circulation de « faits atroces et d'assertions sans preuves ». Dans ses *Supercherches littéraires*, Quérard a dévoilé les origines de l'*Histoire de la Révolution depuis 1814 jusqu'en 1830*, publiée aussi sous le nom de Dulaure, et dont les véritables auteurs seraient Flotard, L'Héritier (de l'Ain) et Montrol, mais il n'a rien dit des *Esquisses* et de leurs teinturiers. Telles quelles, elles obtinrent un grand débit et il en parut même une traduction espagnole (Paris, Dupont, 1826, 6 vol. in-8°), portée au catalogue de la B. N. sous la cote La³² 136.

127^a. — Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution fran-

caise... par DULAURE, auteur de l'« Histoire de Paris ». Deuxième édition. *Paris, Baudouin frères*, 1823-1825, 5 vol. in-8°. [N. La³² 135. — P. 596.]

127^b. — Esquisses historiques... Seconde édition, revue et corrigée, ornée de 408 gravures. *Paris, Delongchamps*, 1825-1826, 6 vol. in-8°. [N. La³² 135 A.]

Portrait de Dulaure, gravé par DEQUEVEAUVILLERS, d'après MORIN.

127^c. — Esquisses historiques... Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, ornée de 114 gravures. *Paris, Librairie historique*, 1834-1835, in-8°. [N. La³² 135 B.]

Il n'a été publié que les dix-neuf premières livraisons formant deux volumes in-8°.

Portrait anonyme. Les gravures de COÛCHÉ FILS sont, pour la plupart, des copies de celles des *Tableaux historiques* et le tirage en est très défectueux.

128. — Histoire de la Révolution française, accompagnée d'une Histoire de la Révolution de 1355, ou des Etats-Généraux sous le roi Jean, par MM. A. THIERS et FÉLIX BODIN. *Paris, Lecointe et Durey*, 1823-1827, 10 vol. in-8°. [N. La³² 137.]

Les mots : *accompagnée d'une Histoire de la Révolution de 1355*, etc., et le nom de Félix Bodin, disparaissent du titre à partir du tome III, et une note de l'éditeur, en regard du titre, explique le motif de cette double suppression : « L'Histoire des fameux Etats de Paris pendant le règne et la captivité du roi Jean, entreprise par M. Félix Bodin, devait être publiée avec l'Histoire de la Révolution et former un volume à part. Cette disposition, qui nous avait autorisés à unir sur le titre les noms des deux auteurs, ne peut plus avoir lieu, attendu que le travail de M. Bodin a acquis assez d'extension pour former deux volumes in-8° que nous publierons l'année prochaine. » De ce travail il n'a paru que des fragments.

Au tome III de la première édition figure un *Avis* de l'auteur qui a disparu de toutes les autres éditions. C'est dans cet *Avis* fameux que M. Thiers, après avoir hautement avoué ses sympathies pour la Convention, se flatte de n'avoir pas « craint d'entrer dans le détail des emprunts, des contributions, du papier-monnaie », ni de donner « le prix du pain, du savon et de la chandelle ».

La troisième édition de ce livre porte la date de 1880; la B. N. en a depuis reçu une seizième, sans date. Il y a eu quatre tirages diffé-

rents : in-8° (10 vol.), in-12 (8 vol.), gr. in-8° (4 vol., 40 grav.) et in-4° (2 vol.), édition populaire illustrée de plus de 400 gravures sur bois. Il existe de plus, pour les trois premiers tirages, un atlas de 32 cartes et plans.

129. — The History of the French Revolution, by M. A. THIERS; translated, with notes and illustrations, from the most authentic sources, by FRED. SHOBERL. *London, R. Bentley*, 1838, 5 vol. in-8°. [N. La³² 138.]

130. — M. Thiers altéré par lui-même, complément indispensable de toutes les éditions de l'« Histoire de la Révolution française », par GABRIEL DE MORTILLET. *Paris, bureaux de l'Ami du peuple*, 1840, in-8°, 37 p. et 1 f. non ch. [N. La³² 139.]

Comparaison de l'édition originale et des réimpressions subséquentes.

131. — Réponse au mémoire de M. Gallois, dans lequel il prétend n'avoir pas consulté l'« Histoire de la Révolution française », par M. Thiers, pour composer la sienne. *Paris, imp. Panchoucke*, 1840, in-4°, 92 p. [N. La³² 140.]

Liste sur deux colonnes de passages à peu près identiques. Le mémoire visé par cette Réponse est intitulé : *Note sur les travaux faits par M. Léonart Gallois pour la publication de l'Histoire de France faisant suite à celle d'Anquetil*. Imp. A. Everat, 1839, in-4°. [N. L³⁵ 164.]

132. — Tablettes chronologiques de la Révolution française, depuis le 10 mai 1774, jour de l'avènement de Louis XVI, par ALEX. GOUJON, ancien officier d'artillerie, élève de l'École polytechnique, membre de la Légion d'honneur. *Paris, J. Esneau*, 1823, in-8°. [N. La³² 142.]

S'arrête à la troisième livraison de la deuxième partie, comprenant jusqu'au 22 février 1794.

133. — Histoire de la Révolution française, depuis 1780 jusqu'à 1814, par F.-A. MIGNET. *Paris, F. Didot père et fils*, 1824, 2 vol. in-8°. [N. La³² 143.]

La troisième édition (2 vol. in-18) a paru chez Didier en 1880. Voir dans le catalogue de la bibliothèque de M. Ch. de Mandre, rédigé par M. A. Claudin (1887), la description d'un ex. unique (n° 1714) renfermant 230 portraits et 215 lettres et pièces autographes.

134. — Histoire de la Révolution française, par M. Ch. LACRETELLE. *Paris, Treuttel et Wurtz*, 1824-1826, 8 vol. in-8°. [N. La³² 144.]

Tom. I-II. Assemblée constituante.

Tom. III. Assemblée législative.

Tom. IV-VI. Convention nationale.

Tom. VII-VIII. Directoire exécutif.

135. — Résumé des événements les plus remarquables de l'histoire de France, de 1788 à 1818, précédé d'un coup d'œil rapide sur l'origine des impôts, la création des rentes sur l'État et la fondation du crédit public, accompagné de trois tableaux graphiques représentant pour chaque jour la valeur des papiers-monnaie pendant la Révolution, et du tiers consolidé, depuis son établissement jusqu'au 1^{er} janvier 1818, par P.-F. FRISARD, ingénieur des ponts et chaussées, ancien élève de l'École polytechnique. *Paris, Anselmin et Pochard*, 1824, in-8°, 2 ff., LXVIII-460 p. [N. La³² 149.]

136. — Statistique des honorables victimes de la Révolution française. *Paris, imp. C.-J. Trouvé*, 1824, in-8°. [N. La³² 150.]

Prospectus, signé REYBERT.

137. — Histoire de la Révolution française, par ACHILLE ROCHE. *Paris, Raimond*, 1825, in-12, 464 p.

Voy. le numéro suivant.

138. — Histoire de la Révolution française, de 1789 à 1815, par M. ROCHE. *Paris, Delaforest*, 1826, in-12. [N. La³² 151.]

Simple changement de titre. L'ouvrage forme le tome LXXXVI de la *Bibliothèque du XIX^e siècle*.

Une traduction espagnole est portée au Cat. de la B. N. sous la cote La³² 152.

139. — Journées mémorables de la Révolution française. *Paris, chez l'éditeur*, 1826-1827, 44 livraisons en 11 vol. in-32. [N. La³² 153.]

Voy. le numéro suivant.

139^a. — Journées mémorables, deuxième édition, augmentée d'un tableau inédit des membres de la Convention, offrant le rapprochement des voles émis par eux dans les rocs de Louis XVI, du sort que chacun

des votans a éprouvé et du rôle qu'il a joué avant, pendant et après la Révolution et d'un grand nombre d'autres pièces justificatives. *Paris, M^{me} Verigne*, 1829, 2 vol. in-8°. [N. La³² 153 A.]

Par MARCHAND-DUBREUIL.

Tome 1^{er}, en guise de frontispice, le portrait de Besenval, gravé par DIEN, d'après DANLOUX (emprunté à la collection des Mémoires de l'éditeur Baudouin). D'autres portraits et sujets, empruntés à la même collection, sont intercalés dans les deux volumes.

140. — Résumé de l'histoire de la Révolution française, par M. LÉON THESSE. *Paris, Lecointe et Durvy*, 1826, in-18. [N. La³² 154.]

141. — Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825, précédée d'un discours préliminaire et d'une introduction historique sur la monarchie française et les causes qui ont amené la Révolution, par l'abbé de MONTGAILLARD. Ouvrage faisant suite à toutes les histoires de France publiées jusqu'à ce jour. *Paris, Moutardier*, 1827, 9 vol. in-8°. [N. La³² 158.]

Sur ce livre, qui a eu, de 1827 à 1834, sept éditions, toutes portées au Cat. de la B. N., voir la *France littéraire* et les *Supercheries* de Quérard. L'abbé de Montgaillard, mort en 1825, ne fut, ou peu s'en faut, que le prénom de son frère, le comte de MONTGAILLARD, de MASSEY DE THIRON, de JAY et d'ETIENNE. La table, très bien rédigée, est de G. LALLEMENT, de Metz. Le premier tirage avait été l'objet de nombreux cartons, surtout pour les tomes I et II. Moutardier conservait, paraît-il, le seul exemplaire qui eut échappé à cette révision.

142. — Réfutation de l'« Histoire de France » de l'abbé de Montgaillard, publiée par M. l'ARNAULT DE LEUZE (P.-M. LAURENT), accompagnée de pièces justificatives, qui contiennent une note politique de Mirabeau et plusieurs lettres inédites de Louis XVIII, avec un fac-simile de leur écriture. *Paris, Delaforest*, 1828, in-8°. [N. La³² 159.]

Le livre a été remis en circulation sous ce titre : *Réfutation...*, par M. LAURENT, auteur de l'« Histoire de Napoléon ». Troisième édition. *Paris, Pagnerre, Bréauté, Prévot*, 1843, in-8°; mais la description de Beuchot (*Bibliographie de la France*) laisse entendre que l'adjonction d'une feuille, renfermant le faux-titre, le titre, les avis des premiers et des nouveaux éditeurs et un appendice à la préface, constituait

la seule différence avec le tirage de 1827. Les *Supercheries littéraires* de Quérard (vo *Uranett*) avancent que les nouveaux éditeurs étaient Ch. TESTE, sous l'anagramme d'Ad. Reschastellet, et son fils Ch. LEMAIRE-TESTE, mais Beuchot ne parle pas. Je n'ai pu m'assurer de rien de l'exactitude de ces deux assertions.

143. — [Lettre de M. le comte DE SAINT-MAUR à M. le vicomte de P..., ancien colonel, datée de Paris, le 14 mars 1827, relative à l'« Histoire de France » de l'abbé de Montgaillard, et commençant par ces mots] : « Je viens de lire, mon cher ami, les cinq volumes de l'ouvrage de l'abbé de Montgaillard... » Paris, imp. A. Boucher, 1829, in-8°, 4 p. [N. La³² 160.]

144. — Souvenirs de la Révolution française, par HÉLÈNE-MARIA WILLIAMS, traduit de l'anglais. Paris, Dondey-Dupré père et fils, 1827, in-8°. [N. La³² 161.]

L'avertissement est signé C. C. « Cette traduction, y est-il dit, a été faite fidèlement sur le manuscrit anglais qui n'a pas encore paru à Londres. » Miss Williams est morte à Paris, le 11 décembre 1827, et les bibliographes anglais ne signalent d'elle aucun ouvrage posthume. Elle a d'ailleurs beaucoup écrit sur la Révolution. Voir § 3.

144^b. — Souvenirs..., deuxième édition. Paris, A. Mesnier, 1828, in-8°. [N. La³² 161 A.]

Les initiales du traducteur ont disparu de l'avertissement.

143. — Atlas politique de la France, sa Législation, ses Fastes militaires, depuis 1789 jusqu'au règne de Charles X, avec les antécédents depuis 1774, par WEISS DE LA RICHERIE. Paris, Bossange père, 1828, in-fol. plano. [N. La³² 162.]

Deux pages de texte et six tableaux en couleur.

146. — Histoire chronologique de France, depuis la première convocation des notables jusqu'en 1828, par M. CADROT. Paris, Cadrot, 1828, 2 tom. en 4 vol. in-8°. [N. La³² 163.]

146^{bis}. — La Révolution, l'Empire et la Restauration, 178 Aneccdotés historiques dans lesquelles apparaissent, pour des faits peu connus, 221 contemporains français et étrangers, recueillies et rédigées par

G. TOUCHARD-LAFOSSE, auteur du « Précis de l'histoire de Napoléon ». Paris, L'Huillier, 1828, in-8°. [N. La³² 166.]

147. — Histoire de la Révolution française depuis l'année 1789, contenant des détails curieux sur les événements qui ont eu lieu dans Paris et ses faubourgs, dans les Assemblées nationales, dans les clubs et les sections, ainsi que dans les départements. écrite jour par jour, par un témoin oculaire, avec figures. Paris, Philippe, 1829, 2 vol. in-8°. [N. La³² 167.]

148. — Histoire pittoresque de la Révolution française, mise à la portée de tout le monde, par LÉONARD GALLOIS. Paris, Aulin, 1830, 4 vol. in-12. [N. La³² 172.]

149. — Histoire populaire de la Révolution française, par M. HORACE RAISSON, auteur de l'« Histoire populaire de Napoléon ». Paris, J. Lefebvre, 1830, 8 vol. in-18. [N. La³² 173.]

C'est tout ce qui a paru sous cette date.

149^a. — Histoire populaire... Paris, C. Marin, 1831, 8 vol. in-18. [N. La³² 173 A.]

Même édition que la précédente, avec de nouveaux titres.

149^b. — Histoire populaire... Coulommiers, imp. Brodard, 1836, 4 vol. in-12. [N. La³² 173 B.]

Frontispice de TONY JOUANNOT, gravé sur bois par PORNÉT.

150. — La Révolution française expliquée au peuple, par M. HENRY. Paris, Bréauté, 1830, in-18. [N. La³² 175.]

151. — Tableau historique, politique et moral de la Révolution française, par M. C. DE MÉRY, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Paris, A. Boulland, 1830, 3 vol. in-12. [N. La³² 176.]

152. — Les Hommes de la Révolution, peints d'après nature, par COSTE D'ARNOBAT. Paris, imp. Crapetlet, 21 janvier 1830, in-8°, 2 ff. et 127 p. [N. La³² 174.]

Le faux-titre porte : *Pièces historiques, rares*

ou inédites, pour servir à l'instruction du temps présent, et au verso : Tiré à 21 exemplaires.

Violente satire accompagnée de notes plus violentes encore, intitulée : *Hymne patriotique*, sur l'air des *Pendus*, composée par COSTE D'ARNOBAT, ancien gendarme de la maison de Louis XV, et imprimée en août 1793 sous le titre d'*Anecdotes curieuses et peu connues* (voy. ci-dessus, n° 37), avec beaucoup de changements. Méon, l'éditeur de cette pièce, dit l'avoir copiée sur l'original qui fut brûlé aussitôt après.

153. — L'Esprit de la Révolution de 1789, par P.-L. REDERER. Paris (imp. Lachevardière), chez les principaux libraires, 1831, in-8°, 2 ff., VIII-235 p. [X. La³² 180.]

L'Avertissement nous apprend que cet ouvrage fut composé en 1815, après le second retour des Bourbons, et qu'une copie en fut remise au mois de janvier 1829 au duc d'Orléans (Louis-Philippe), de la part de l'auteur. L'Appendice (p. 193) intitulé *De la Terreur*, fut composé en 1795, adressé par Rederer à Charles His, rédacteur du *Republicain*, lu dans le salon de Mme Tallien, puis par son mari à la tribune même de la Convention, avec un préambule de sa façon. En 1815, l'auteur le retoucha sur quelques points et l'adressa à Louis XVIII. Il est imprimé ici avec ces modifications.

154. — Cours public d'histoire de France, depuis 1789 jusqu'en 1830, par le citoyen LAPONNERAYE. Paris, imp. Davil, 1831-1833, in-8°. [X. La³² 178.]

La B. N. possède, sous la cote La³² 179, ce qui a paru d'une traduction en langue polonaise de ce Cours (Agen, imp. J. Quittot, 1834, in-8°).

Albert Laponneraye, né à Tours en 1801, mort à Marseille en 1849, avait ouvert rue Thâvenot, 12, ce cours qui avait lieu le dimanche en faveur des ouvriers. Poursuivi après la publication des quatre, puis des six premières livraisons (il y en eut 34 en tout), il fut condamné à deux ans de prison et 1,000 francs d'amende. Voy. F. Drujon, *Catalogue des ouvrages condamnés* (1879, in-8°).

154^a. — Histoire de la Révolution française, depuis 1789 jusqu'en 1814, par LAPONNERAYE, troisième édition. Paris, chez l'éditeur, 1838, 2 vol. in-8°. [X. La³² 214.]

Ce livre a été réimprimé en 25 livraisons sous le titre de : *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1845*. Paris, Cajani, 1845, 3 vol. in-8°, pl., puis avec *les Héros de la liberté* de Victor Tourly (1849, 5 vol. in-8°) et avec une continuation jusqu'à la Révolution de 1848, par Ch. Robin et Van Tenac (1853, 5 vol. in-8°).

155. — Classification morale des hommes qui ont pris part à la Révolution française, par CÉS.-ÉTG. GOSSCIN, élève de l'École polytechnique, membre de la Société : *Aide-toi, le ciel t'aidera*. Paris, imp. Bellonain, 1832, in-fol. plano. [X. La³² 183.]

156. — Essai sur la Révolution française, depuis 1789 jusqu'à l'avènement au trône de Louis-Philippe d'Orléans, le 7 août 1830, par M. DE NORVINS, auteur de l'« Histoire de Napoléon ». Paris, M^{me} C. Béchot, 1832, 2 vol. in-8°. [X. La³² 184.]

157. — Histoire pittoresque de la Révolution française, par M. ANTONY BÉRAUD, publiée avec cent dessins des artistes les plus distingués. Paris, A. Mesnier, 1833, in-4°. [X. La³² 190.]

La couverture imprimée sert de titre. 1^{re} et 2^e livraisons. C'est tout ce qui a paru.

157^a. — Histoire pittoresque... Paris, imp. A. Pinard. S. d., gr. in-8°.

Les 48 premières pages seulement. C'est tout ce qui a paru.

Les deux tirages sont cartonnés sous la même couverture dans l'ex. de la B. N.

Lithographies de LÉON NOËL, d'après des estampes du temps.

158. — Atlas historique et statistique de la Révolution française, contenant la série chronologique des événements politiques, militaires et scientifiques, depuis la première assemblée des notables jusqu'à l'an 1833, complété chaque année par un tableau annuel publié le 15 janvier, par ARNAULT ROBERT, auteur de divers ouvrages chronologiques, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, chez l'auteur, 1833, gr. in-fol. [X. La³² 185.]

Deux tableaux.

159. — Histoire de la Révolution française, contenant la chronologie de tous les événements politiques, militaires et scientifiques, depuis la première convocation des notables jusqu'à l'an 1833, par M. ARNAULT ROBERT. Paris, rue de Sèvres, 1834, in-fol. plano. [X. La³² 186.]

160. — Histoire de France, depuis le

commencement de la Révolution de 1789 jusqu'à l'an 1834, par M. ARNAULT ROBERT, auteur de divers ouvrages chronologiques, membre de plusieurs sociétés savantes. *Chez l'auteur*, 1834, in-fol. plano. [N. La³² 187.]

Tableaux synoptiques en plusieurs couleurs.

161. — Faits historiques, depuis 1787 jusqu'en 1833. *Bordeaux, imp. J. Pelletin-ges*, 1833, in-fol. plano. [N. La³² 188.]

162. — Histoire de la Révolution française, de 1789 à 1799, par C. VIERNE. *Lisieux, P. Brécé*, 1833, in-32, 106 p. [N. La³² 189.]

163. — Les Huit Derniers Gouvernements, dialogue entre Latulipe et le fusilier Pacot, histoire populaire racontée par LATULIPE, sergent à la 32^e demi-brigade. *Paris, bureau des publications*, 1833, in-16, 8 p. [N. La³² 191.]

Publication de propagande rédigée au point de vue orléaniste.

164. — La République française jugée par ses actes ou huit Années du règne de la liberté, par L. CASTEL. *Paris, M^{me} C. Béchét*, 1833, in-8^e, 64 p. [N. La³² 193.]

165. — La République, le Consulat, l'Empire, la Restauration, etc. Quelques Mois, 1789-1833, par le Père ANDRÉ. *Paris, bureau des publications nouvelles. S. d.*, in-12, 12 p. [N. La³² 192.]

165^a. — La République..., 1789-1834. *Lyon, imp. F. Perret. S. d.*, in-8^e, 8 p. [N. La³² 192 A.]

P. 7, *le Peuple a faim* (sur l'air : *Eugène est mort*), six couplets, par A. ALTAROCHE.

166. — Histoire complète de la Révolution française, par M. P.-F. TISSOT, membre de l'Académie française. *Paris, Silvestre*, 1834-1836, 6 tom. en 3 vol. in-8^e. [N. La³² 194.]

166^a. — Histoire complète... Cette histoire sera suivie de l'Histoire de l'Empire, de la Restauration et du règne de Louis-Philippe... par CH. RIBEVOLLES, ex-rédacteur en chef de la *Béforme*, proscrit. Ornée de 30 vignettes sur acier d'après les dessins

de RAFFET. *Paris, Michel*, 1830, gr. in-8^e. [N. La³² 194 A.]

Les six premières feuilles du tome 1^{er} ont seules paru.

167. — Histoire des histoires de la Révolution française, pour servir de complément à tous les écrits sur la même époque, par M. CYPRIEN DESMARAIS. *Paris, P. Méquignon*, 1834, in-8^e, 4 ff. et 246 p. [N. La³² 196.]

168^a. — Etudes critiques des historiens de la Révolution française ou Histoire des histoires de cette Révolution, deuxième édition. *Paris, P. Méquignon*, 1835, in-8^e. [N. La³² 197 A.]

Texte identique, y compris les errata. Le titre seul est changé.

168^b. — Histoire des histoires..., troisième édition. *Société reproductive des bons livres*, 1837, in-12, 2 ff. et 332 p. [N. La³² 197.]

Le tirage in-8^e renferme un dernier chapitre (*Liberté de la presse pendant la Révolution*), supprimé dans l'édition in-12. C'est une liste de brochures à titres singuliers que l'auteur dit avoir feuilletées dans une collection existant à Paris et dont il lui avait été permis d'étudier le catalogue.

169. — Histoire monarchique et constitutionnelle de la Révolution française, composée sur un plan nouveau et d'après des documents inédits, précédée d'une introduction et d'un tableau du règne de Louis XVI jusqu'à l'ouverture des Etats-Généraux, par EUG. LABAUME, lieutenant-colonel au corps royal d'état-major. *Paris, Anselin*, 1834-1839, in-8^e. [N. La³² 198.]

Les tomes I-V, comprenait jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante, ont seuls paru.

170. — Histoire nationale de la Révolution française, depuis 1789 jusqu'au 18 brumaire an VIII, précédée d'une introduction sur l'histoire de France, par C. NEILSON et A.-R. BOUZENOT. *Paris, J. Brianté*, 1834, 2 vol. in-18. [N. La³² 199.]

C. NEILSON est ici le pseudonyme de LÉON CURMER-NEILSON. S'il fallait en croire les auteurs, ce livre aurait été tiré à 100.000 ex.

171. — Histoire de la Révolution de France, par M. le vicomte FÉLIX DE CONNY.

Paris, P. Méquignon, etc., 1834-1842, 8 vol. in-8°. [N. La³² 195.]

172. — Histoire de la Révolution de France... Paris, P. Méquignon. 1831-1842, 14 tom. en 7 vol. in-12. [N. La³² 195 A.]

173. — Histoire parlementaire de la Révolution française ou Journal des Assemblées nationales, depuis 1789 jusqu'en 1815, contenant la narration des événements, les débats des Assemblées, les discussions des principales sociétés populaires et particulièrement de la société des Jacobins, les séances du tribunal révolutionnaire, le compte rendu des principaux procès politiques, le détail des budgets annuels, le tableau du mouvement moral extrait des journaux de chaque époque, etc., précédée d'une introduction sur l'histoire de France jusqu'à la convocation des Etats-Généraux, par B.-J.-B. BUCHEZ et P.-C. ROUX. Paris, Paulin, 1834-1838, 40 vol. in-8°. [N. La³² 200. — P. U'suels.]

« Œuvre gigantesque, sans proportions, sans plan, sans style, a dit M. Aulard, et qui vint offrir à la nouvelle école un amas de documents, la réimpression d'une partie du *Moniteur*, des articles de journaux, des pamphlets et jusqu'à des *Mémoires* dans leur texte intégral... » De plus, l'*Histoire parlementaire* n'a pas de table générale et, par suite, les recherches y sont fastidieuses. On trouvera mentionnées en leur lieu les réimpressions qu'elle renferme et qui rentrent dans le cadre de ce travail.

174. — Histoire parlementaire de la Révolution française. Histoire de l'Assemblée constituante, précédée d'une Histoire abrégée des Français, depuis l'établissement de la nationalité française jusqu'en 1789, par P.-J.-B. BUCHEZ, deuxième édition, revue, corrigée et entièrement remaniée par l'auteur, en collaboration avec MM. JULES BASTIDE, E. S. (SAIN) DE BOIS-LE-COMTE et A. OTT. Paris, J. Hetzel, 1846, in-18. [N. La³² 201.]

Les sept premiers volumes seulement ont paru : il devait y en avoir vingt-cinq.

175. — Histoire populaire de la Révolu-

tion française. *Saint-Cloud*, imp. Chausseblanche, 1834, in-8°, 8 p. [N. La³² 203.]

Par EUG. L'HÉRITIÉR.

P. 8. annonce de la publication des *Personnalités*, paraissant en livraisons.

176. — Musée de la Révolution, histoire chronologique de la Révolution française, collection de sujets, dessinée par RAFFET et gravée sur acier par FRILLEY, destinée à servir de complément et d'illustration à toutes les histoires de la Révolution (Thiers, Montgaillard, Mignet, Lacretelle, etc.). Paris, Perrotin, 1834, in-8°. [N. La³² 204.]

Annoncé comme devant paraître en dix-huit livraisons contenant chacune trois gravures et six à huit pages de texte.

Deux de ces planches (9 *Thermidor* et 13 *Vendémiaire*) sont de TONY et ALFRED JOHANNOT; la première est gravée par FRILLEY, la seconde par POURVOYEUR.

Pour la description minutieuse de ce livre devenu fort rare et dont la B. N. ne possède qu'un ex. incomplet, consulter le livre de M. Giacomelli : *Raffet, son œuvre lithographique et ses eaux-fortes* (Paris, 1862, gr. in-8°), p. 5, 275 et 280. Dix de ces planches ont fourni un second tirage pour les *Douze Journées de la Révolution*, poème, par Barthélémy (Perrotin, 1835, in-8°).

177. — History of the french Revolution from the assembly of the notables in 1789 to the establishment of the Directory in 1795, by ARCHIBALD ALISON, advocat. *Edimbourg, Blackwood, and London, Th. Cadell*, 1834, 2 vol. in-8°.

D'après le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*.

178. — Tableau chronologique de la Révolution française, de 1787 à 1804, par M. SAVAGNER, ex-professeur au collège royal de LYON. *Lyon. D^{ne} Perret*, 1834, in-18, 2 ff. et 366 p. [N. La³² 205.]

179. — Histoire de la Révolution française, d'après les mémoires du temps et les historiens modernes les plus estimés, par M. CHARRELOIS, fils adoptif d'un conventionnel. Paris, Didier, et Limoges, Martial Ardant, 1833, in-12. [N. La³² 207.]

Le texte s'arrête p. 288.

Frontispice gravé, signé HOCQUART, représentant Napoléon en grand uniforme et en pelisse, appuyé contre un rocher sur le bord de la mer; plus loin, la colonne Vendôme.

180. — Histoire de la Révolution française, dans les provinces, les départements, à l'étranger et dans les colonies, en rapport avec Paris, depuis 1788 jusqu'à 1830, par P. LAJOANIE et L.-F. LHÉRITIER (de l'Ain). Paris, imp. Estibal, 1833, in-8°. [X. La³² 208.]

Prospectus.

181. — Fastes de la Révolution française, revue chronologique de l'histoire de France, depuis 1787 jusqu'en 1835, par ARMAND MARRAST et DUPONT, avocat. Paris, Guillaumin, 1836, in-8°. [X. La³² 209.]

La première partie, s'arrêtant à septembre 1792, a seule paru. Dans l'ex. de la B. N., on a relié à la suite un titre portant : *Introduction à l'histoire de la Révolution française*, par P.-J. DUPONT. Paris, Guillaumin, 1837, in-8°.

182. — The french Revolution, a history, in three volumes, by THOMAS CARLYLE. London, J. Fraser, 1837, 3 vol. in-8°. [X. La³² 210.]

Voir le n° suivant.

183. — Histoire de la Révolution française, par TH. CARLYLE, traduite de l'anglais par MM. ÉLIAS REGNAULT et ODYSSE BAROT. Paris, Baillière, 1865-1867, 3 vol. in-18. [X. La³² 437.]

Le tome III porte : *Traduit de l'anglais*, par M. JULES ROCHE.

184. — Histoire religieuse, monarchique, militaire et littéraire de la Révolution française, de l'Empire et de la Restauration, depuis la première assemblée des notables en 1787 jusqu'au 9 août 1830, rédigée sur des documents originaux et inédits, par le baron de LAMOTHE-LANGON, ancien magistrat, auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'État sous l'Empire, membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Paris, Cormon et Blau, 1838-1839, 3 vol. in-8°. [X. La³² 217.]

Autre tirage, in-12. [X. La³² 217 A.]

185. — Histoire du drapeau tricolore et de la Révolution française, dédiée aux classes laborieuses, par M. DESLOGES, ancien militaire, contenant l'almanach pour l'année 1839, avec la concordance républicaine. Ephémérides présentant, pour chaque jour de l'année, les événements mémo-

rables, les massacres, fusillades, mitrailleurs, noyades, tortures, bûchers et tous les supplices mis en usage par les bourreaux des Français. Paris, imp. B^{is}thune et Plon, 1839, in-8°, 1 f. et 144 p. [X. La³² 219.]

La couverture imprimée porte simplement : *...Ephémérides complétant l'histoire de cette époque, qui en abrègent et facilitent l'étude.*

186. — Histoire populaire de la Révolution française, de 1789 à 1830, précédée d'une introduction contenant le précis de l'histoire des Français, depuis leur origine jusqu'aux États-Généraux, par M. CABET, ex-procureur général et député. Paris, Pagnerre, 1839-1840, 4 vol. in-8°. [X. La³² 220.]

186^a. — Histoire populaire... deuxième édition, continuée jusqu'en 1845... Paris, bureau du Populaire, 1845-1847, 6 vol. in-8°. [X. La³² 220 A.]

187. — Journées mémorables de la Révolution française, racontées par un père à ses fils, ou Récit complet des événements qui se sont passés en France depuis 1787 jusqu'en 1804, par M. le vicomte WALSH, auteur des « Lettres vendéennes », etc. Paris, Poussielgue-Rusand, 1839-1840, 5 vol. in-8°. [X. La³² 221.]

187^a. — Journées mémorables... Paris, Blériot et Gautier, 1882, 5 vol. in-18. [X. La³² 221 A.]

188. — Précis chronologique des Révolutions françaises, depuis 1789 jusqu'à nos jours, par A.-L. BOURSELET. Paris, chez l'auteur, 1839, in-8°. [X. La³² 222.]

Frontispice (Louis XVI sur l'échafaud) gravé sur acier par Caron d'après Raffet et emprunté à une édition des *Œuvres complètes* de Chateaubriand, publiées par la librairie Pourrat frères.

189. — Histoire générale de la Révolution française, de l'Empire, de la Restauration, de la monarchie de 1830, jusques et compris 1841, par L. VIVIEN. Paris, Pourrat frères, 1841-1842, 4 tom. en 2 vol. gr. in-8°. [X. La³² 226.]

190. — Histoire de la Révolution française, du Consulat et de l'Empire, suivie d'un précis de la Restauration et de l'éta-

blissement du gouvernement de 1830, par ALEX. RUEVILLE. *Paris, B. Renault*, 1842, in-8°. [N. La³² 227.]

191. — Histoire-Musée de la République française, depuis l'assemblée des notables jusqu'à l'Empire, par ACG. CHALLAMEL, avec les estampes, costumes, médailles, caricatures, portraits historiés et autographes les plus remarquables du temps. *Paris, Challamel*, 1842, 2 tom. en 1 vol. gr. in-8°. [N. La³² 228.]

191^a. — Histoire-Musée..., troisième édition, entièrement refondue et considérablement augmentée. *Paris, G. Havard*, 1837, 2 vol. gr. in-8°. [N. La³² 228 R. — P. 588.]

192. — Galerie historique de la Révolution française (1787 à 1799), par M. ALBERT MAURIN. *Paris, P. Amie Laine*. 1843, 3 vol. gr. in-8°. [N. La³² 229.]

192^a. — Galerie historique..., cinquième édition. *Paris, bureau de la Société des Travaillleurs réunis*, 1849, 3 vol. gr. in-8°. [N. La³² 229 A.]

Cet ouvrage continué a paru aussi sous le titre suivant : « Histoire des trois Révolutions ». *Paris, à l'administration*, 1852, in-8°.

193. — Histoire de la Révolution française, de l'Empire et de la Restauration, par MM. TH. BURETTE et ULYSSE LADET. *Paris, C. Gosselin*, 1843-1844, in-18. [N. La³² 230.]

Tom. I-IV, comprenant jusqu'à la fin du Directoire. C'est tout ce qui a paru.

194. — Geschichte der französischen Revolution bis auf die Stiftung der Republik. Von F. C. DAHLMANN. (Histoire de la Révolution française jusqu'à l'établissement de la République, par F. C. DAHLMANN.) *Leipzig, Weidmann*, 1845, in-8°. [N. La³² 234.]

195. — Geschichte des Zeitalters der Revolution. Vorlesungen an der Universität zu Bonn im Sommer 1829 gehalten von B. G. NIEBUHR. (Histoire de la Révolution, cours fait à l'université de Bonn pendant l'été de 1829, par B.-G. NIEBUHR.) *Hamburg, Agentur des Rauhen Hauses*

(agence de la maison de correction), 1843, 2 vol. in-8°. [N. La³² 235.]

196. — Histoire de la Révolution française, du Consulat, de l'Empire, de la Restauration et de la Révolution de Juillet, par MM. J. FERRAND et J. DE LAMARQUE, illustrée de 30 gravures sur acier. *Paris, D. Cavailles*, 1843, 6 vol. in-8°. [N. La³² 236.]

197. — Histoire de la Révolution et de l'Empire, par M. AMÉDÉE GABOURD. *Paris, Lecoffre*, 1846-1851, 10 vol. in-8°. [N. La³² 241.]

198. — Histoire de la Révolution française, depuis l'ouverture des Etats-Généraux en 1789 jusqu'au règne de Louis-Philippe, précédée d'un précis historique sur l'origine et les vicissitudes de la nation française, par H. N. HEMANN. Ouvrage orné de gravures. *Paris, B. Renault*, 1846, in-8°. [N. La³² 242.]

199. — Histoire de la Révolution française, par J. MICHELET. *Paris, Chameral*, 1847-1853, 7 vol. in-8°. [N. La³² 244.]

199^a. — Histoire de la Révolution française, par J. MICHELET. Deuxième édition, revue et augmentée. *Paris, Librairie internationale*, 1868-1869, 6 vol. in-8°. [N. La³² 244 A. — P. Usuels.]

Le tome I^{er} contient, sous le titre de *Préface de 1868*, un exposé sommaire des recherches de l'auteur et une réputation du rôle attribué par Louis Blanc et par M. Ernest Hamel à Robespierre. Voy. ci-dessous, nos 201 et 270.

199^b. — Histoire de la Révolution... avec illustrations par D. VIERGE. *Paris, Marpon et Flammarion*, 1876-1879, 9 vol. in-8°.

199^c. — Histoire de la Révolution française... Nouvelle édition, revue et augmentée. *Paris, Marpon et Flammarion*, 1879-1880, 9 vol. in-12.

199^d. — Histoire de la Révolution française... Edition populaire illustrée. *Paris, Hetzel et Co*, 1883, 4 vol. in-4°.

200. — Réponse à un passage de l'« Histoire de la Révolution française, par M. Michelet », inséré dans le numéro du journal

« La Réforme » du 5 mars 1847. Metz, imp. Pulez et Rousseau, 1847, in-8°, 15 p. [X. La³² 245.]

Signée : Général vicomte de BERTIER.

Réfutation de tout ce qui concerne les antécédents de l'intendant Bertier, sa vie privée et les crimes qui lui étaient imputés.

201. — M. Michelet historien, par ERNEST HAMEL. Paris, Dentu, 1869, in-8°, 28 p. [X. La³² 399.]

Extrait de la *Revue moderne*.

Réponse aux critiques adressées par Michelet à Louis Blanc et à l'*Histoire de Robespierre* de l'auteur.

202. — Histoire de la Révolution française, par M. LOUIS BLANC. Paris, Langlois, Lecleercq et Pagnerre, 1847-1862, 12 vol. in-8°. [X. La³² 246. — P. Usuels.]

Au sujet d'une discussion soulevée par un passage de Louis Blanc sur le luxe pendant la Terreur, et à laquelle l'auteur prit part trois fois, voir l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, II, 717, III, 26, 172, 294, 394. Il s'agissait de savoir si une citation du *Nouveau Tableau* de Mercier s'appliquait à l'an II, comme le prétendait Louis Blanc, ou à l'an V, comme le soutenaient ses adversaires; le désordre habituel à Mercier rendait les deux interprétations également plausibles.

202^a. — Histoire de la Révolution française... Nouvelle édition ornée de 600 gravures exécutées par l'élite des artistes sur les dessins de M. H. DE LA CHARLERIE. Paris, Bocks de la librairie. S. d. [1872], 2 vol. in-4°. [X. La³² 246 A.]

Il y a eu d'autres frontispices portant les uns : Librairie du *Figaro*, les autres : Librairie du *Progrès*.

202^b. — Histoire de la Révolution française... Paris, A. Lacroix, 1878, 6 vol. in-18. [X. La³² 246 B.]

Edition inachevée.

203. — Histoire chronologique de la République et de l'Empire (1789-1815), suivie des annales napoléoniennes depuis 1815 jusqu'à ce jour, par FÉLIX WOUTERS, accompagné du plan de l'ordre primitif de bataille de l'armée française à Waterloo,

par le prince PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE. Bruxelles, Wouters frères, 1847, in-4°, VIII-1096 p. [P. Usuels.]

204. — The french Revolutions, from 1789 to 1848. by T.-W. REDHEAD. Edinburgh, W. and R. Chambers, 1848-1849, 3 vol. in-8°. [X. La³² 247.]

205. — Histoire de la Révolution française, par M. POUJOLAT. Tours, A. Mame, 1848, 2 vol. in-8°. [X. La³² 248.]

205^a. — Histoire de la Révolution française... Tours, A. Mame, 1857, in-8°. [X. La³² 248 A.]

Deux portraits et huit gravures.

206. — Tablettes révolutionnaires, ou Résumé complet de l'histoire des Français, depuis l'ouverture des États-Généraux, en 1789, jusqu'à nos jours, y compris l'année 1848, par le citoyen DEBRAY aîné. Paris, chez l'auteur, 1848, gr. in-8°. [X. La³² 252.]

Les quatre premières feuilles seulement ont paru.

207. — Histoire de la Révolution française, 1789-1849, par GUST. BONNIN. Auxerre, bureau central de la publication, 1849, in-8°. [X. La³² 258.]

Pages 1-632; non continué. Voy. le numéro suivant.

208. — Histoire de la Révolution française, 1789-1799. Révolution, République, Consulat, par GUST. BONNIN. Paris, Michel, 1853, in-8°. [X. La³² 259.]

Ne consiste qu'en une couverture et une table des matières imprimées pour utiliser les 576 premières pages du numéro précédent.

209. — Histoire de la Révolution française, précédée d'un aperçu historique sur les règnes de Louis XV et de Louis XVI, par BOISSELET DE SAUCLÈRES. Paris, Pillet fils aîné, etc., 1849-1851, 3 part. en 1 vol. in-8°. [X. La³² 260.]

209^a. — Histoire de la Révolution française... Deuxième édition, suivie du *Procès de Louis XVI*, tiré des séances de la Convention nationale... Paris, Allouard et Karpelin, 1851, in-8°. [X. La³² 260 A.]

210. — Précis de l'Histoire de la Révolution et de l'Empire. France et Europe, 1789-1814, par CAMILLE ROUSSET, professeur d'histoire au lycée Bonaparte. Première partie : Assemblée constituante, Assemblée législative, Convention, Directoire. Paris, *Chamerot*, 1849, in-8°, 2 ff., VII-284 p. [N. La³² 264.]

C'est tout ce qui a paru. Le faux-titre porte : *Précis de l'Histoire générale de la France et de l'Europe pendant la Révolution et l'Empire*.

211. — Histoire de la Révolution française (1789), par M.-N. VILLIAUME. Paris, *M. Lévy frères*, 1850, 4 vol. in-8°. [N. La³² 268.]

La quatrième édition a paru chez Maresq (1853, gr. in-8°).

212. — Histoire des causes de la Révolution française, par M. A. GRANIER DE CASAGNAC. Paris, *Comptoir des imprimeurs unis*, 1850, 4 parl. en 3 vol. in-8°. [N. La³² 270.]

213. — Histoire populaire de la Révolution française, de 1789 à 1799 (veillées de Simon le Pauvre), par HIPPOLYTE MAGEN. Paris, *chez l'auteur*, 1850, in-18. [N. La³² 272.]

213^a. — Histoire populaire... Quatrième édition, revue et augmentée. *Librairie illustrée*, 1876, in-12. [N. La³² 272 C.]

214. — Memento des révolutions modernes de la France, par STÉPHEN ARNOULT. Auxonne, X.-T. Saunié, 1850, in-12. [N. La³² 273.]

215. — Geschichte der französischen Revolution von 1789-1799. Von EDUARD ARND. (Histoire de la Révolution française de 1789-1799, par EDUARD ARND). *Braunschweig, F. Vieweg und Sohn*. (Brunswick, F. Vieweg et fils), 1851, 6 vol. in-8°. [N. La³² 275.]

216. — Dictionnaire encyclopédique des révolutions françaises, depuis 1789 jusqu'à nos jours. Ouvrage inédit, publié par livraison à 20 centimes. Paris, *J. Grégoire*, 1851, in-8°. [N. La³² 274.]

Prospectus en partie reproduit en tête du numéro suivant.

217. — Dictionnaire encyclopédique de la Révolution française, depuis 1789 jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante de 1848, par une réunion de savants, de publicistes, de gens de lettres, d'artistes. A.-V. DECMANVILLE, secrétaire de la rédaction. Paris, *H. Duminey*, 1854, gr. in-8°. [N. La³² 288.]

Prospectus de 4 p. non chiffrés et 180 p. La publication devant former 6 vol. Elle s'est arrêtée au mot : *aérostation*.

218. — Histoire de France, de 1792 à 1849 (élection du président de la République), par GERMAIN SARRUT. Édition illustrée de 180 gravures, publiée par GABRIEL ROUX. Paris, *Maresq*, 1852, in-4°. [N. La³² 284.]

Indiqué, par un avis en regard du titre, comme pouvant servir de suite à l'*Histoire de France* d'Anquetil.

219. — Histoire de la Révolution française (1789-1799), par THÉOD.-II. BARRAU. Paris, *Hachette*, 1857, in-18, 3 ff. et 556 p. [N. La³² 413.]

Il en a été publié une septième édition en 1881.

220. — Etudes historiques sur la Révolution française de 1789, par un étranger. Paris, *Didot frères, fils et Ce*, 1857, 3 vol. in-8°. [N. La³² 414.]

221. — Essai sur la Révolution française, par P. LANFREY. Paris, *Chamerot*, 1858, in-8°, 1 ff. et 426 p. [N. La³² 415.]

221^a. — Essai... Paris, *G. Charpentier*, 1879, in-18. [N. La³² 415 A.]

222. — HIPPOLYTE CASTILLE. Histoire de soixante ans. La Révolution (1789-1800). Paris, *Poulet-Malassis et de Broise*, 1859-1863, 4 vol. in-8°. [N. La³² 419.]

Il faut y joindre un prospectus de 8 pages démontrant l'économie de la publication et renfermant l'avant-propos de l'auteur, plus une série de douze portraits gravés par LÉOPOLD FLAMENG, d'après les contemporains, savoir : *M^{me} de Pompadour*, d'après La Tour; *Marie-Antoinette*, d'après l'estampe de Wartell; *M^{me} de Lamballe*, d'après Gabriel; *M^{me} Roland*, d'après C.-S. Gancher; *Charlotte Corday*, d'après une estampe en couleur; *Louis XVI*, d'après Bonneville; *Mirabeau l'aîné*, d'après Sieardi; *Danton*, d'après Sandoz; *Robespierre*, d'après un médaillon en

plâtre sculpté par Collet en septembre 1791; *Ph. Le Bas*, d'après un croquis à la plume de Louis David; *C. Desmoulins*, d'après Leps; *Marat*, d'après Daniel; *Vergniaud*, d'après Bonnevile.

222^a. — HIPPOLYTE CASTILLE. Histoire de la Révolution française. Etats-Généraux, Constituante, Convention, Directoire (1788-1800). Première série de l'Histoire de Soixante Ans. *Paris, Sartorius*, 1863, 4 vol. in-8°. [N. La³² 420.]

Même ouvrage que le précédent; le titre seul est changé.

223. — La Révolution française. par M. JULES JANIN. Ouvrage dirigé et publié par M. J.-G.-D. ARMENGAUD, fondateur de l'« Histoire des peintres », auteur des « Galeries publiques de l'Europe », des « Trésors de l'art », etc. *Paris, imp. Labare*, 1862-1863, 2 vol. in-folio. [N. La³² 427.]

Tome I, 408 p.; tome II, 392 p., plus les tables non chiffrées dans les deux volumes. Nombreuses illustrations.

224. — Nouvelle Histoire de la Révolution de 1789, par M. F. NETTEMENT. *Paris, Vatou*, 1862, 2 vol. in-8°. [N. La³² 426.]

225. — Nouvelle Histoire... par M. F. NETTEMENT. *Paris, Vatou*, 1866, 2 vol. in-12. [N. La³² 426 A.]

226. — CH.-L. CHASSIN. Le Génie de la Révolution. *Paris, Pagnerre*, 1863, 2 vol. in-8°. [N. La³² 428.]

Les deux volumes ont été également tirés sur format in-18.

227. — La Révolution, par EDGAR QUINET. *Paris, Lacroix*, 1863, 2 vol. in-8°. [N. La³² 440.]

De 1865 à 1879, il a paru huit éditions, dont deux in-18.

228. — Étude littéraire et historique sur l'ouvrage de M. Edgard Quinet, intitulé : « La Révolution », par M. L. QUÉSAULT, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie, membre de l'Académie de Caen, de la Société des Antiquaires de Normandie et de l'Institut des provinces. *Coutances, Daireux*, 1865, in-8°, 43 p. [N. La³² 441.]

229. — Examen critique de l'histoire de « La Révolution », par Edgard Quinet. *Niort, imp. Robin et Favre. S. d.*, in-8°, 43 p. [N. La³² 442.]

Signé: MOUSSAUD, D.-M.-P.; Niort, 10 avril 1866.

230. — La Révolution et le Livre de M. Quinet, par A. PEYRAT. *Paris, Lévy frères*, 1866, in-18, 2 ff., XVI-231 p. [N. La³² 443.]

Critique sévère, publiée en partie d'abord dans l'*Avenir national*.

231. — Critique de « la Révolution », par EDGAR QUINET. *Paris, Lacroix*, 1867, in-8°, 18 p. [N. La³² 444.]

Réponse aux critiques dont le livre avait été l'objet et profession de foi politique et philosophique de l'auteur.

232. — Dictionnaire de la Révolution française, par DÉCEMBRE-ALONNIER. *Paris, rue Sayer, n° 20. S. d.* [1866-1868], 2 vol. in-4°. [N. La³² 449.]

Publié en 150 livraisons à 10 centimes.

233. — II. CARNOT. Révolution française. Période de création, 1789-1792. *Paris, Dubuisson, Pagnerre, Havard, Martinou, Duterre. S. d.* [1867], in-16, VIII-192 p. [N. La³² 432.]

Forme le tome XXXIX de la *Bibliothèque utile*. Réimpr. depuis chez Félix Alean dans le format in-18.

234. — Études historiques, par HENRI PRAT. Révolution française. *Paris, Borrani*, 1868, in-18, 1 f. et 396 p. [N. La³² 457.]

235. — Encyclopédie de la Révolution, 1787-1804. Directeurs: LOUIS-XAVIER DE RICARD et ANATOLE FRANCE. *Paris, imp. Walder*, 1868, in-4°, 12 p. [N. La³² 458.]

Prospectus et circulaire. L'ouvrage était annoncé en 12 vol. in-4°; il n'en a rien été publié.

236. — Précis de l'Histoire de la Révolution française, par ERNEST HAMEL. *Paris, Pagnerre*, 1870, in-8°, 2 ff. et IV-560 p. [N. La³² 465.]

237. — Histoire de la République fran-

çaise sous le Directoire et sous le Consulat, faisant suite au Précis de l'Histoire de la Révolution, par ERNEST HAMEL. *Paris, Pa-guerre*, 1872, in-8°, 2 ff., XV-569 p. [N. La³² 463 bis.]

238. — Histoire populaire de la Révolution française. *Paris, Alph. Lemerre*, 1871, in-16, 1 f., II-67 p. [N. La³² 469.]

Attribuée à M. LEGONTE DE LISLE dans la dernière édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*.

239. — ANTONIN PROUST. La Révolution. Les Préliminaires (1774-1789). *Paris, au bureau de l'Eclipsé*. 1872, in-32, 126 p. [N. La³² 502.]

240. — Extrait du « Correspondant ». Paris capitale pendant la Révolution française, par PAUL THUREAU-DANGIN. *Paris, Ch. Douaiel et C^e*, 1872, in-8°, 47 p. [N. La³² 491.]

Réimpr. dans l'ouvrage suivant.

241. — Royalistes et Républicains. Essais historiques sur des questions de politique contemporaine, par PAUL THUREAU-DANGIN. *Paris, E. Plon et C^e*, 1874, in-8°, 1 f., VII et 429 p. [N. La³² 505.]

Il faut y joindre un prospectus de 4 pages.

I. *La Question de monarchie et de république du 9 thermidor au 18 brumaire*. — II. *L'Extrême-Droite et les Royalistes sous la Restauration*. — III. *Paris capitale pendant la Révolution française*.

Georges Avenel a réfuté cette dernière étude dans ses *Lundis révolutionnaires*. Voy. n° 272.

242. — ERNEST HAMEL. Les Origines de la Révolution. *Paris, librairie de la Bibliothèque nationale*, 1872, in-16, VI-191 p. [N. La³² 475.]

243. — La Politique du père Gérard. Histoire de la Révolution française, 1789-1872, par E. BOURSIN, auteur du « Caléchisme du bon républicain ». *Paris, André Sagnier*, 1872-1873, in-18. [N. La³² 490.]

Publiée en neuf cahiers portant chacun un titre différent.

Réimpr. sous le titre de :

244. — E. BOURSIN. Histoire de la Révo-

lution française, racontée à ses amis par le père Gérard. Nouvelle édition considérablement augmentée, illustrée de nombreuses gravures. *Paris, Léon Ebrun. S. d.* [1884]. in-8°, VIII-312 p. [N. La³² 490 bis A.]

245. — Histoire abrégée de la Révolution française, par MM. GEORGES GRANDIER et LOUIS BEAULIEU. Édition populaire suivie de notices biographiques. *Paris, A. Le Chevalier; Lyon, Librairie républicaine*, 1872, in-12, 2 ff. et 247 p. [N. La³² 476.]

246. — Histoire de la République française 1789-1800, par ELIE SORIN, illustrée par MM. BAYARD, BLANCHARD, CRÉPON, DEROY, FÉRAT, etc., de portraits, vues, scènes, plans, cartes et autographes, *fac-simile* d'estampes et de caricatures, d'assignats, de journaux et de médailles du temps. *Paris, F. Polo*, 1873, in-4°, 2 ff. et 796 p. [N. La³² 500.]

Préface par M. JULES CLARETIE.

247. — Histoire populaire des révolutions françaises et des insurrections et complots, depuis 1789 jusqu'à nos jours, par LOUIS COMBES. *Paris, Madre*, 1874, in-4°, 400 p. [N. La³¹ 12.]

La publication a été interrompue après la 50^e livraison. La dernière page porte : Fin du tome premier. L'ex. du dépôt n'a pas de titre.

248. — Philosophie de la Révolution française, par PAUL JANET, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. *Paris, Germer-Baillière*, 1873, in-12, 2 ff. et 175 p. [N. La³² 513.]

249. — Histoire populaire de la Révolution française, par A. RASTOUL. *Paris, Th. Obner. S. d.* [1877], in-18, 2 ff., IV-406 p. [N. La³² 522.]

Couverture illustrée représentant une femme en deuil contemplant les emblèmes épars de la royauté et de l'épiscopat; au second plan, une guillotine. Selon un catalogue de librairie, cette couverture aurait été supprimée depuis.

250. — Les Origines de la France contemporaine, par II. TAINE. La Révolution, tome I. *Paris, Hachette et C^e*, 1878, 2 ff., III-465 p. [N. La³¹ 14 A.]

Voy. ci-dessus, n° 2.

251. — Les Origines... La Révolution, tome II. La Conquête jacobine. Paris, Hachette et C^e, 1884, in-8°, 2 ff., II-487 p. [N. La³¹ 14.]

252. — Les Origines... Tome III. Le Gouvernement révolutionnaire. Paris, Hachette et C^e, 1885, in-8°, 2 ff., II-646 p. [N. La³¹ 14.]

253. — Histoire de France depuis 1789 jusqu'à nos jours. par HENRI MARTIN. Paris, Furne, Jouvet et C^e, 1878-1885, 8 vol. in-8°. [N. La³¹ 535.]

Ce livre est présenté par les éditeurs comme le complément de l'*Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*.

254. — Histoire de la Révolution française de 1789 à 1799, par HENRI MARTIN, de l'Académie française. Paris, Furne et C^e, 1882, 2 vol. in-16. [N. La³² 567.]

Extrait en partie de l'ouvrage précédent.

255. — Histoire contemporaine de la France, par J.-A. PETIT. Paris, V. Palmé, 1881, 2 vol. in-8°. [N. L.³³ 313.]

Tome I^{er}, la Révolution; tome II, la Terreur.

256. — Grand Dictionnaire des hommes et des choses de la Révolution française (1789-1799), publié par plus de cent cinquante historiens, archéologues et économistes, sous la direction littéraire et artistique de MM. ARCÈS et ROCHET. Ouvrage composé avec tous les documents historiques et scientifiques du temps et illustré de portraits, scènes, tableaux synoptiques, plans, cartes, reproductions d'objets d'art et d'industrie provenant de cette époque, tirés de collections publiques ou particulières et publiées pour la première fois. Directeur de la Société anonyme de publications, Edmond RATTIER, ancien représentant du peuple. *Siège social et bureau de vente*, 25, rue Serpente, et 5, rue Mignon. S. d. (1880), in-4°. [N. La³² 574.]

Outre un fascicule renfermant divers avis aux souscripteurs, la liste des collaborateurs avec les sujets qui leur étaient attribués, et quatre articles spécimens : *Affiches, Afficheurs*, par M. SPIRE BLONDEL; *Armée (Esprit politique de l')*, par M. E. RATTIER; *Clergé (Constitution civile du)*, par M. A. S. MORIN; *Mœurs républicaines*,

par M. RAMA, plus deux reproductions de gravures contemporaines, il a paru sept livraisons (*Abancourt-Aix*), comportant 192 p. Les illustrations sont toutes empruntées, sauf une seule, aux *Tableaux historiques de la Révolution*. La publication fut interrompue après un échange de factums imprimés ou autographiés entre les directeurs et collaborateurs de l'entreprise.

257. — Les Bienfaits de la Révolution française, par EMILE GARET. Paris, A. Marecq aîné, 1880, in-8°, VIII-499 p. [N. La³² 544.]

La dédicace à l'abbé C. L., curé de la commune de "...", est signée : EMILE GARET, avocat, directeur de l'*Indépendant des Basses-Pyrénées*.

257^a. — Les Bienfaits de la Révolution française, par EMILE GARET, député. Troisième édition. Paris, A. Chevalier-Marescq, 1883, in-12, VI-420 p. [N. La³² 544 A.]

La seconde édition n'est pas entrée à la B. N. par le dépôt. La dédicace est remplacée par une préface de deux pages.

258. — Les Bienfaits de la Révolution. par JEAN DE MOUSSAC, auteur de « la Ligue de l'enseignement ». Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-12, 2 ff. et 240 p. [N. La³² 557.]

Extrait en partie de la revue *l'Association catholique*.

259. — Histoire de la Révolution française, 1789-1799, par ALFRED RAMBAUD. Paris, Hachette, 1883, in-16, 2 ff., IV-296 p. [N. La³² 571.]

260. — Abrégé de l'Histoire de la Révolution française, de 1789 à 1883, par EUG. CHEVALIER. Paris, chez l'auteur, 1883, in-18, 133 p. [N. La³² 573.]

261. — La Révolution française (1789-1804), par G. DUBOIS, professeur d'histoire au lycée Henri IV. Paris, L'opélat Cerf, 1883, in-16, 143 p. [N. La³² 577.]

Un autre tirage, daté de 1886, est porté sous la cote La³² 595.

262. — La Révolution, 1789-1882, par CHARLES D'HÉRICULT. Appendices, par EMM. DE SAINT-ALBIX, VICTOR PIERRE et ARTHUR

LOTH. *Paris, D. Dumoulin et C^e*, 1883, in-4^e, 443 p. [N. La³² 566.]

Ce livre n'est pas, à proprement parler, une Histoire de la Révolution, mais une publication de propagande, conçue dans l'esprit le plus hostile aux idées libérales. Il est divisé en six parties : *la France avant 1789*, par M. EMM. DE SAINT-ALBIN; *la Révolution (1789-1882)*, par M. CH. d'HÉRICAULT; *la Révolution depuis le 18 brumaire au VIII jusqu'en 1882*, par M. VICTOR PIERRE; *Conclusion*, par M. ARTHUR LOTH; *Appendice (Eclaircissement sur les causes de la Révolution)*, par M. AUG. CARRON; *les Origines du drapeau tricolore* (anonyme).

Les illustrations, d'une exécution remarquable, sont empruntées en partie à des documents contemporains, tels que les testaments de Louis XVI et de Marie-Antoinette, un billet de la reine tracé avec la pointe d'une épingle sur un chiffon de papier, etc.; d'autres, comme les tableaux récents de MM. Muller, Mélingue, Dansaert, Pils, etc., n'ont aucune valeur historique; d'autres enfin, telles que des caricatures contre Napoléon, le fac-similé de l'ordre d'exécution des otages signé par Raoul Rigault, un épisode de l'expulsion des religieux en 1882, ne sont mentionnées ici que pour mémoire.

263. — *Storia popolare e critica della Rivoluzione francese*, di LICURGO CAPPELLETTI. *Foligno, tip. Pietro Sgariglia*, 1886, in-8^e, 231 p.

Tome I^{er} (la Constituante). L'auteur est professeur à Livourne.

264. — *Les Gloires de la Révolution française*. Tableau dressé par GEORGES GUÉROULT, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes. *Caen, typ. F. Le Blum-Hardel*. S. d. [1883], in-folio plano. [N. La³² 573.]

265. — *A History of the french Revolution*, by H. MORSE STEPHENS, Balliol college Oxford. *London*, 1886, in-8^e, XXIV-533 p. [N. La³² 596.]

Tome I^{er}. L'ouvrage doit avoir trois volumes.

266. — *Histoire politique et sociale de la Révolution française de 1789*, par DANIEL RAMÉ. *Paris, imp. C. Blot*, 1887, in-18, 163 p. [N. La³² 598.]

267. — EDMÉ CHAMPION. *Esprit de la Révolution française*. *Paris, C. Reinwald*, 1887, in-16, 2 ff. et 361 p. [N. La³² 599.]

268. — GEORGES GROSJEAN. *La Révolution*

française, d'après les témoignages contemporains et les historiens modernes. Préface par M. CH. BIGOT. GRAVURES de DUPLESSI-BERTAUX, PRIEUR, MONNET, SWERACH, OZANNE, FRAGONARD fils, GIRARDET, C. VERNET. *Portraits de BONNEVILLE. Paris, Librairie Picard-Bernheim (A. Picard et Kaun)*. S. d. [1887], gr. in-8^e, XV-459 p.

269. — *Essays on the early period of the French Revolution*, by the late right hon. JOHN WILSON CROKER. Reprinted from the « *Quarterly review* », with additions and corrections. *London, John Murray*, 1837, in-8^e, X-371 p.

Les *Histoires* de M. Thiers. Louis XVI et Marie-Antoinette (d'après M^{me} Campan et lord Holland). Le voyage de Varennes et de Bruxelles en juin 1791, d'après la duchesse d'Angoulême, etc. Le 20 juin et le 10 août (d'après Roderer). La captivité au Temple (d'après la duchesse d'Angoulême et M. de Beauchesne). Robespierre, (d'après ses *Mémoires* et ceux de sa sœur). Les tribunaux révolutionnaires (d'après Touchard-Lafosse et G. Duval. La guillotine (d'après Guyot de Fère et Louis Dubois).

En regard du titre, plan du Louvre et des Tuileries en 1792.

270. — *Almanach de la Révolution française pour 1870*, publié par JULES CLARETIE, avec le concours de MM. J. MICHELET, LOUIS BLANC, LOUIS COMBES, A. FRANCE, E. DES ESSARTS, MARC DUFRAISSE, EUG. PELLETAN, X. DE RICARD, A. ROYANNEZ, E. SPULLER, LOUIS FLBACH, etc., etc. *Paris, Librairie centrale*, 1870, in-16 carré, 191 p.

Calendrier grégorien et républicain, Ephémérides révolutionnaires. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Introduction, par JULES CLARETIE. La Révolution française, lettres de MM. J. MICHELET et LOUIS BLANC (publiées par l'auteur et non reproduites avec la polémique qu'elles annonçaient. Voy. ci-dessus, nos 199^a et 201). *La Convention et l'Instruction populaire*, par E. SPULLER. *Le Dix-huit brumaire*, par LOUIS COMBES. *Le Passage de la Sambre* (poésie), par EMM. DES ESSARTS. *Après le Dix-huit brumaire*, par EUG. PELLETAN. *Un Document à l'appui d'une conjecture*, par MARC DUFRAISSE. [Rapports de Suzanne Labrousse et de Catherine Théot. *la Mère de Dieu*. *Le Vengeur*, par JULES CLARETIE. *La Mort d'un juste* [Billand-Varennes], par ANATOLE FRANCE (poésie). *Le Journalisme sous la Révolution*, Camille Des-

montains et Ricarol, par JULES CLARETIE. *La Bibliothèque de Billaud-Varenne*, par ANATOLE FRANCE. *La Prise de la Bastille*, par AD. ROYANNEZ. *Marat voleur de presses*, par LOUIS COMBES (voy. n° 270). *Le Libraire l'Abnî*, la Justice impériale, par LOUIS ULBACH. *Chansons révolutionnaires (le Ça ira! la Carmagnole)*, par L.-N. DE RICARD. *Mademoiselle de Sombreuil, à propos d'une lettre de son fils*, par JULES CLARETIE. *Danton [sa prétendue fortune]*, par ALFRED BOUGEART (extrait du livre de l'auteur sur le même personnage).

La publication n'a pas été continuée.

271. — Episodes et Curiosités révolutionnaires par LOUIS COMBES. *Paris. Mardr*, 1872, in-12, 2 ff. et 300 p. [N. La³² 506. — P. 12691.]

Recueil d'articles parus dans l'*Amateur d'autographes* et le *Nain jaune*, et tous relatifs à des légendes plus ou moins controvérsées.

Parmi les chapitres plus spécialement parisiens de ce livre, je citerai : *les Tanneries de peau humaine; Marat voleur de presses; le Dernier Jour de la Bastille; une Lettre posthume de Marat; le Verre de sang de M^{lle} de Sombreuil; la Nuit du 4 août; le Roulement de tambours de Santerre; Loizevolle est-il mort pour son fils; le Grenadier du 19 brumaire.*

271^b. — Episodes et Curiosités révolutionnaires. Nouvelle édition revue et augmentée. *Paris. Georges Decule. S. d.* [1877], in-12, 2 ff. et 218 p. [N. La³² 506 A.]

Le Dernier Jour de la Bastille reparait ici, diminué et modifié sous le titre de : *la Bastille et le Patriote Palloy*, et il y a deux chapitres nouveaux : *Boissy d'Anglas et la Tête de Féraud; A propos du Drapeau rouge*. Les autres chapitres présentent quelques additions en général peu importantes.

Cette nouvelle édition revue et augmentée a, depuis, reçu une couverture et un titre portant l'adresse de M. Maurice Dreyfous (s. d.); il n'y a pas d'autres changements.

272. — Lundis révolutionnaires, 1871-1874. Nouveaux éclaircissements sur la Révolution française, à propos des travaux historiques les plus récents et des faits politiques contemporains, par GEORGES AVENEL. *Paris, Ernest Leroux*, 1875, in-8°, 2 ff., IV-112 p. [N. La³² 516. — P. 10298.]

Recueil d'articles publiés dans la *République française*, et parmi lesquels il convient de signaler ici les suivants : *Des Dieux nationaux* (à propos de l'histoire de la République française sous le Directoire et le Consulat de M. E. Hamel); *Des Légendes (Episodes et Curiosités révolutionnaires de Louis Combes); De la Presse (Élysée Loustallot, par M. Marcellin Pellet).*

Paris justifié (réponse à M. Thureau-Dangin, voy. ci-dessus, n° 211); *la Légende de Marie-Antoinette* (des Actes des Apôtres de M. Pellet); *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth*, par Fœuillet de Conches; *le Père de Paul de Koch* (à propos des Mémoires de celui-ci); *la Vraie Marie-Antoinette* (*Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et Marie-Argenteau*, publiée par MM. d'Arnell et Geoffroy).

273. — Variétés révolutionnaires, par MARCELLIN PELLET, député, précédées d'un avant-propos par A. RANG. *Paris, Félix Alcan*, 1885, in-12, VIII-360 p. [N. La³² 586.]

Recueil d'articles parus dans la *République française* et relatifs à des publications spéciales ou à des épisodes de l'histoire révolutionnaire. Voici la liste des chapitres à consulter au point de vue parisien : *les Almanachs sous la Révolution* (à propos du livre de M. H. Welschinger); *Paris en 1787* (d'après le journal de voyage de Cognel); *Récriminations de M. de Paris* (affaire de Sanson contre C. Desmoulin, Gorsas, etc.); *les Concours artistiques de l'an II.*

274. — Variétés révolutionnaires (2^e série), par MARCELLIN PELLET. *Paris, Félix Alcan*, 1887, in-12, 300 p. [N. La³² 586.]

La Bibliothèque de Portiez (de l'Oise); les Monuments de Desaix [à Paris]; la Prise de la Bastille d'après deux favoris de la reine (Dorset et Mercy-Argenteau); la Place de la Bastille et l'Architecte Corbel; l'Avionnate Garnerin et les Pudeurs du bureau central de police (an VI); Claude Faurlie et Georges Cadoudal (à propos du manuscrit de Faurlie, publié par M. Lalanne).

275. — Les Lundis révolutionnaires. Histoire anecdotique de la Révolution française, par JEAN-BERNARD, avec une préface de JULES CLARETIE (1789). *Paris, Librairie française. S. d.* [1884], in-12, XXVI-374 p. [N. La³² 585.]

Recueil d'articles parus dans la *République radicale*. La dédicace à M. A. Laisant est signée JEAN-BERNARD PASSERIEU. Des trois autres volumes annoncés, un seul a paru jusqu'à ce jour. Voy. le numéro suivant.

276. — Les Lundis révolutionnaires. Histoire anecdotique de la Révolution française, par JEAN-BERNARD. 1790 (de janvier à juin). Préface par LÉON CLADEL. *Paris, Louis Le Roy*, 1887, in-12, XX-284 p. [N. La³² 585.]

La couverture porte seulement « 1790 ».

§ 2. — Recueils iconographiques.

Bien que l'iconographie proprement dite des hommes et des événements de la Révolution n'entre pas dans le plan de ce travail, il est indispensable de classer et de décrire, parmi les généralités de cette période, les publications dont le texte est accompagné d'estampes dues à des artistes contemporains et souvent témoins des scènes qu'ils ont retracées. Entre toutes les tentatives de cette nature, une place d'honneur appartient aux *Tableaux historiques de la Révolution française*, tant par le nombre et la dimension de leurs planches que par le nom et la valeur de ceux qui y ont collaboré, ou par le talent des écrivains qui les ont commentées. De plus, les transformations successives que la rédaction a dû subir sont, pour le bibliographe, un piquant sujet d'étude. En dépit des mutilations et des remaniements dont il a été l'objet, cet ouvrage reste la source la plus abondante à laquelle tous les partis ont puisé, car il n'est pas, pour ainsi dire, de publication moderne qui ne l'ait mis à profit par des reproductions plus ou moins heureuses, ou par des emprunts plus ou moins avoués. Ainsi qu'il est arrivé parfois à des livres célèbres, la bibliographie des *Tableaux* n'a pas encore été sérieusement abordée. Personne, que je sache, ne s'est efforcé de débrouiller le chaos de ses quatre éditions différentes, de ses prospectus multiples, de son texte tantôt respecté, tantôt modifié et finalement remplacé, des planches et des portraits dont le nombre a dépassé de beaucoup les promesses des premiers éditeurs. Renouvier s'est contenté de rappeler en une ligne ces transformations, ou de citer, dans l'ordre par lui adopté, quelques-unes de ces planches. M. le baron Portalis, dans la cinquième édition du *Guide de l'amateur des livres à gravures*, de Cohen, a énuméré, d'après un exemplaire du tirage de 1804, les noms des dessinateurs et des graveurs, ainsi que la liste des portraits ajoutés postérieurement, mais il n'a point fait mention des origines, ni des métamorphoses du livre. Barbier et Brunet ne satisfont pas davantage la curiosité du chercheur, et les grands catalogues modernes n'ont pas sensiblement éclairci la question.

L'examen attentif auquel je me suis livré me permet de donner ici, avec la liste des planches et des portraits dont le dépouillement ne se trouve nulle part, des renseignements qui, sans être définitifs, jetteront, je l'espère, quelque lumière sur une œuvre également digne d'arrêter l'attention de l'iconophile et de l'historien. Les *Tableaux historiques* sont, en effet, pour la Révolution ce que sont les estampes de Tortorel et Périssin pour les luttes religieuses du seizième siècle, ou celles des *Campagnes du Roi* pour les victoires de Louis XIV, c'est-à-dire un témoignage

irréfutable et que des interprétations même plus habiles et plus savantes ne sauraient remplacer.

A un autre point de vue encore, et précisément à celui auquel nous devons nous placer ici, ces *Tableaux* méritent toute notre attention. Si l'on en excepte une dizaine d'entre eux, tous les événements qu'ils retracent sont parisiens. Or, de l'aveu des juges les plus compétents, la topographie y est fort exacte et fait revivre, pour ceux qui peuvent s'en souvenir, les différents aspects du vieux Paris, resté à peu près intact jusqu'aux formidables percées du second empire.

Il est superflu sans doute de donner la biographie, même sommaire, des deux premiers rédacteurs des *Tableaux*, Claude Fauchet et Chamfort. Celle du dessinateur Prieur et du graveur Berthault, associés dès le début à une entreprise dont un seul a pu voir l'achèvement, n'est pas, à beaucoup près, aussi nettement élucidée. Renouvier a très judicieusement déterminé l'existence de trois artistes du nom de Prieur : l'un qui prenait le titre « de ciseleur du roi » et qui a laissé des planches d'ornements assez lourdement traitées; un architecte qui figure au Salon de l'an II avec un projet de monument sur la place de la Bastille, mais qui a survécu à la Révolution; enfin J.-L. Prieur, le seul dont nous ayons à nous occuper. A Renouvier encore revient le mérite d'avoir distingué Pierre-Gabriel Berthault de Jacques Bertaux, le peintre, et de Duplessi-Bertaux, le plus célèbre de ces trois homonymes. Si M. Clément de Ris eût consulté le livre de Renouvier, il n'eût pas attribué à Duplessi-Bertaux, dans son supplément au catalogue d'Eud. Soulié, cette *Prise du Palais des Tuileries* (10 août 1792), signée Bertaux, exposée, ou plutôt cachée dans un coin du musée de Versailles, l'une des rares œuvres contemporaines par lesquelles la Révolution y soit représentée.

Prieur a fait partie, en qualité de juré, du tribunal révolutionnaire et il a figuré à son tour sur le banc des accusés, comme complice de Fouquier-Tinville. Les quelques particularités révélées par son interrogatoire nous doivent tenir lieu d'une notice dont les éléments feront vraisemblablement toujours défaut. Interpellé par le président, Jean-Louis Prieur, âgé de trente-six ans, né à Paris, demeurant faubourg Franciade (Saint-Denis), avant et depuis la Révolution, peintre d'histoire (il n'a pris part à aucun Salon) et membre du comité révolutionnaire de sa section, déposa qu'il avait appris par un journal sa nomination de juré et ajouta qu'après la réorganisation du tribunal révolutionnaire suivant la loi du 22 prairial an II, il avait porté sa démission au comité de salut public : déclaration confirmée par Fouquier-Tinville. Au cours du procès, Prieur fut, ainsi que tous ses collègues,

chargé par l'ex-greffier Wolff, qui l'accusa d'avoir montré le caractère le plus sanguinaire et de dessiner les têtes des accusés en les représentant couvertes de sang. Prieur protesta qu'il avait seulement griffonné « des caricatures, des cochonneries, des petites bêtises » et qu'il esquissait le portrait de ceux qu'il acquittait; mais Canbon, dans son réquisitoire, reprit le témoignage de Wolff et montra Prieur retraçant « la figure mourante et la douloureuse attitude des prévenus ». Il ne semble pas qu'aucun de ces croquis nous ait été conservé, et nous ne pouvons juger de son talent de peintre que par une précieuse ébauche (signée dans la pate) d'un portrait de Marie-Antoinette à la Conciergerie, appartenant au musée Carnavalet. Prieur fut condamné à mort et exécuté le même jour que les autres membres du terrible tribunal (17 germinal an III).

Est-ce pendant qu'il remplissait ses fonctions, est-ce lorsqu'il comparut comme accusé que son collaborateur aux *Tableaux historiques*, Duplessi-Bertaux jeta sur le papier les deux profils conservés dans la collection Michel Henmin (t. 137, p. 18)?

Il serait aussi difficile de le dire que de distinguer qui, des deux profils, est celui de Prieur ou de Chatelet, mais en dépit de l'adjonction si fréquente dans notre langue usuelle de l'article *le* au nom du premier, il ne saurait y avoir de doute sur l'identité des modèles. Si Claude Chatelet, âgé de quarante-cinq ans, né à Paris, demeurant rue des Piques, ne se qualifiait point lui-même dans le même interrogatoire, de « peintre en bâtiments », j'aurais été tenté de voir en lui l'artiste dont une soixantaine de dessins d'architecture ou de paysage, tant pour les *Tableaux de la Suisse de La Borda* que pour le *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile* de Saint-Non, sont mentionnés au catalogue Paignon-Dijonval; peut-être faut-il conclure de cette appellation qu'il y a identité et que Chatelet peignait ou dessinait les « bâtiments », c'est-à-dire l'architecture; quoi qu'il en soit de cette supposition que je donne pour ce qu'elle vaut, Chatelet avait été vu, lui aussi, crayonnant pendant les audiences, et comme, après le prononcé de son jugement, un assistant lui cria: « Eh bien, Chatelet, fais donc ta caricature! » il répondit: « Si j'en faisais une en ce moment, ce serait celle d'un lâche. »

Moins obscure, la destinée de Pierre-Gabriel Berthault fut aussi moins tragique. Jusqu'à ce jour les répertoires spéciaux le faisaient naître à Saint-Maur (Seine), « vers 1749 » et se taisaient sur la date de sa mort. Grâce aux recherches de M. Marius Barrois, atta-hé aux archives de la Seine, recherches en partie corroborées par une note de feu M. Ravenel, l'état civil de Pierre-Gabriel Berthault est désormais reconstitué: il était bien né, en effet, à Saint-Maur, mais le 16 décembre 1737, de François Berthault, maçon, et d'Elisabeth Simon, sa femme, et il avait été baptisé le surlendemain dans l'église paroissiale. On le retrouve vingt-cinq ans plus tard, gravant pour

Lespinasse, pour Saint-Non et pour Cassas, des vues de Paris, d'Italie, de Syrie; mais son œuvre capitale est sa coopération aux *Tableaux historiques*: « Une bonne part doit lui revenir du mérite de ces planches, dit Renouvier, pour la netteté de la perspective et pour la saillie des figures. » Son nom se lit au bas de plus de cent de ces estampes; et il y travailla sans doute encore lorsqu'il fut appelé à diriger l'atelier de l'imprimerie de la République où s'élabora la colossale publication de la *Description de l'Égypte*. Congédié en 1816, il adressa au ministre de l'intérieur, le 17 novembre 1818, une supplique apostillée par Jomard, tendant à obtenir la concession gracieuse d'un exemplaire du livre auquel il avait consacré ses derniers efforts; le ministre répondit par une fin de non recevoir. Dans cette lettre, possédée et publiée par M. R. Portalis, Berthault se dit avec raison « plus que septuagénaire », donne son adresse: rue Saint-Hyacinthe, porte Saint-Jacques, n° 30, et signe *Berthault oncle*. La note de M. Ravenel, citée plus haut, ne fournit aussi la date, inconnue jusqu'ici, de la naissance de Jacques-Philippe Berthault, né à Saint-Maur, le 22 mars 1779, qui, en 1832, remplissait les fonctions de juré: en raison même de son lieu d'origine, n'est-il pas permis de l'identifier à Jean-Pierre Berthault dont Bellier de La Chavignerie a relevé les envois aux salons de 1800 à 1838?

Pour en revenir à Berthault *oncle*, qui seul nous doit intéresser, M. Ravenel avait constaté que, marié le 6 novembre 1758, à Marie-Julie Lesquoy (paroisse de Saint-Séverin), il avait divorcé le 13 avril 1793 et s'était remarié le 29 du même mois à Marie-Madeleine Gérard. Il mourut à Paris, le 3 mars 1831, rue Saint-Hyacinthe, n° 5. L'acte de décès lui donne quatre-vingt-treize ans, chiffre exact à quelques jours près.

Jean Duplessi-Bertaux, qui suppléa Prieur pour une partie du tome II, n'a pas été traité non plus avec beaucoup de considération par les recueils biographiques; mais M. Ch. Nanroy a retrouvé et publié dans *le Curieux* (tome II, p. 88) son acte de décès, d'où il résulte que lorsqu'il mourut célibataire, le 29 septembre 1818, rue Royale, n° 8, il avait soixante-huit ans: il faut donc fixer à 1750 la date de sa naissance.

Sa dernière œuvre fut sans doute l'*Entrée de S. M. Louis XVIII à Paris*, ajoutée au tirage de 1817 des *Tableaux historiques*. Quant à l'orthographe de son nom, elle est établie pour nous par la signature de ses planches, identique à celle que M. Etienne Charavay a reproduite dans l'*Amateur d'autographes* de 1874 et dans le splendide catalogue de la collection Alfred Bovet.

Sur Swelach, dit Fontaine, sur Choffard, Coigny, Malapeau, Ozanne, on trouvera, soit dans diverses monographies, soit, et surtout, dans les *Dessinateurs et les Graveurs* de MM. Portalis et Béraldi les renseignements essentiels sur leur vie et sur leurs œuvres. Après Berthault, Abraham Girardet, né à Neufchâtel en 1764, mort à Paris en 1823, a été, dit Renouvier, le graveur le plus précis des *Tableaux*: « Il y a dans ses planches

moins de mouvement que dans celles de Prieur et Berthault, moins de dramatique que dans celles de Duplessi-Bertaux ; mais le burin de Girardet, plus accentué et plus lumineux, donne à chaque figure plus de relief et à l'ensemble plus d'effet et de vérité. »

Ainsi qu'on le verra par le prospectus suivant, le plus ancien en date et dont un exemplaire, peut-être unique, fait partie de la collection Rondonneau, le titre primitif diffère de celui qu'adoptèrent ensuite les éditeurs.

277. — Tableaux des principaux événements qui ont eu lieu dans la Révolution de France. Prospectus. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [R. AD. VIII, 14.]

Je reproduis ici, à titre de curiosité, les termes ronflants de ce premier prospectus :

« Le génie de la liberté réveille celui des arts, exalte sa puissance, agrandit son domaine, met ses conceptions à la hauteur de la patrie et commande pour l'immortalité ses ouvrages. Des artistes citoyens vont brûler les grands tableaux de notre Révolution d'une manière digne de la France libre, de l'Europe qui s'ébranle pour l'être et du genre humain destiné à le devenir. Ils ont à retracer des mouvements violents, des scènes terribles, des événements heureux et des prodiges de vertu. La nature sociale, comme la nature physique, est sublime dans ses bouleversements et ses orages, qui préparent l'équilibre des éléments et la sérénité des beaux jours. Cette société, qui réunit pour la partie des artistes toute la perfection des talents, a trouvé pour historien un homme, un patriote, témoin oculaire, acteur lui-même dans les scènes principales ; tous les jours de péril, toutes les nuits orageuses, il les a passés à la maison commune de la capitale ou sur le lieu de l'événement ; il a servi la liberté de sa fortune, de son zèle, de sa voix, de sa main, de sa vie ; il n'a pas épargné le langage de la vérité, il n'a rien négligé pour lui rendre hommage, il y sera fidèle dans cette composition comme dans toutes ses œuvres. Pour la narration, l'exactitude est le mérite principal. Il se nomme *Claude Fauchet*. Les dessinateurs et les graveurs seront inscrits dans chaque livraison. On verra des noms célèbres dans les fastes des arts et dignes de l'être dans ceux de la liberté, car les auteurs qui, depuis dix-huit mois, s'occupent de cet ouvrage ont été eux-mêmes au milieu des tempêtes de la Révolution ; dans les crises de la patrie ils ont payé de leur personne, comme dans les jours de sa gloire ils payent de leur génie. »

Vient ensuite les conditions de la souscription. Chaque sujet gravé en taille-douce devait avoir neuf à dix pouces de largeur sur environ huit de hauteur. « Il y aura au moins quarante-huit tableaux dont la plupart des dessins sont déjà faits avec la vérité la plus pure ; et il ne devait être tiré aucune épreuve avant la lettre. Les livraisons mensuelles renfermeraient deux gravures et l'histoire explicative de cha-

cune d'elles contenant environ quatre pages. De plus, un discours préliminaire devait être distribué gratis avec la première livraison.

Les souscriptions étaient reçues chez M. Briffault (de La Charprie), banquier, rue Saint-Honoré, « vis-à-vis celle Saint-Florentin », n° 374.

278. — Tableaux de la Révolution française ou Collection de quarante-huit gravures, représentant les événements principaux qui ont eu lieu en France depuis la transformation des États-Généraux en Assemblée nationale, le 20 juin 1789. *Paris, Briffault de La Charprie et M^{me} Lesclapart, S. l. [1791-1796?], in-fol.* [N. La⁹² 18.]

On lit sur la couverture qui sert de titre à l'ex. de la B. N. l'avis suivant : « Ces gravures, fruit des veilles d'une société d'artistes, seront accompagnées chacune d'un discours historique composé par une société de gens de lettres. Les auteurs de cet ouvrage, pour le rendre plus précieux au public, ont décidé de le faire imprimer sur papier vélin superfine et d'employer les plus beaux caractères de Didot l'aîné. A dater du 15 juin 1791, il paraîtra tous les mois une livraison composée de deux gravures et environ huit pages explicatives d'histoire de chacune d'elles. »

Dans l'ex. de la B. N. sont reliés deux avis, chacun sur un feuillet in-4°. Le premier est relatif à un accident survenu à la gravure représentant l'affaire de Nancy ; le second reproduit les indications placées sur les couvertures et renferme en outre le *nota* suivant :

« M. Fauchet avait écrit les discours des deux premières livraisons de cet ouvrage, mais, ayant été forcé de donner tous ses soins à son diocèse, M. de Chamfort, de l'Académie française, de concert avec une société de gens de lettres, a bien voulu le remplacer. »

Un autre avis, portant la date manuscrite du « 30 août 1791 », rédigé en termes à peu près identiques, nous apprend que la collaboration de Chamfort date précisément de ce même mois.

L'exemplaire de la B. N., qui s'arrête à la cinquantième livraison et auquel manque une partie du texte et des planches, ne saurait fournir un élément de comparaison suffisant pour l'examen des tirages postérieurs ; mais la libéralité de M. H. Destailleur me permet de suppléer à ce que, par exception, cet incomparable dépôt n'a pu me fournir.

Dans une petite vente faite par Clément, le 24 avril 1872, M. Destailleur s'est rendu acquéreur d'un exemplaire en livraisons encore renfermées dans leurs couvertures primitives, ainsi que de la majeure partie des épreuves d'eau-forte et d'un certain nombre de dessins originaux, dont plusieurs offrent des variantes ; il a colligé et classé avec soin cet ensemble unique et il a bien voulu m'autoriser à prendre les notes que je résume ici.

Les couvertures intercalées par M. Destailleur

à leur place respective fournissent certains renseignements qu'on ne trouverait point ailleurs, car elles nous font connaître les noms des divers dépositaires et permettent de suivre les vicissitudes de la publication depuis son début jusqu'à sa première interruption. Je ne crois pas inutile de relever sommairement ces indications.

Livraisons 1-5. — *Briffault de la Charpais*.

6-16. *M^{me} Lesclapart*.

17. — [Bande collée.] *Chez le citoyen Prieur, l'un des éditeurs, faubourg Saint-Denis, au coin de la rue de l'Échiquier, et M^{me} Lesclapart*.

18. — Le nom de Prieur est imprimé.

19. — *Auber, l'un des éditeurs, faubourg Saint-Denis, n^o 36, et chez M^{me} Lesclapart*.

20. — *Prieur, l'un des éditeurs (même adresse)*.

23. — *Au bureau général, chez le citoyen Auber, rue des Fossés-du-Temple, 49; le c. Prieur, peintre, faubourg Franciade, et chez la citoyenne Lesclapart*.

25. — *Prieur* (le nom de *M^{me} Lesclapart* est biffé; on a probablement utilisé une couverture des premières livraisons, car la publication est annoncée comme comportant quarante-huit planches).

26. — L'adresse d'Auber est manuscrite.

28. — *Auber, Prieur* (le nom de *M^{me} Lesclapart* est biffé).

29. — *Briffault, M^{me} Lesclapart* (même remarque que pour le n^o 25).

A partir de la vingt-sixième livraison, Auber (le père du compositeur) fut donc seul éditeur de la publication, tandis que Prieur, absorbé par ses fonctions de juré, céda la place à Duplessi-Bertaux et à Swebach.

Aucun des exemplaires du tirage de 1791 qui me sont passés sous les yeux n'avait de titre, mais un simple faux-titre. L'édition de 1798, annoncée en deux volumes, n'a elle-même qu'un titre pour le tome I^{er} et un faux-titre pour le tome II.

En dépit de ces divergences de détail et des circonstances qui ont pu momentanément entraver leur mise au jour, les *Tableaux historiques* ont suivi jusqu'au bout le programme que leurs auteurs s'étaient tracé et la qualité des épreuves constitue, avec quelques variantes dans la lettre (variantes motivées par les conjonctures politiques que l'on traversait), la seule différence appréciable des divers tirages. Aussi, pour ne pas morceler cette liste, l'ai-je placée plus loin à la suite de l'énoncé de l'édition de 1802, comportant les trois séries (tableaux préliminaires, tableaux primitifs, portraits), qui constituent l'illustration définitive du livre.

L'élaboration du texte a été singulièrement plus compliquée. Selon Barbier (*Dictionnaire des anonymes*), Fauchet aurait composé quatre discours (plus une introduction dont Barbier ne parle pas; voir plus loin), Chamfort neuf et Ginguéné douze (soit vingt-cinq ou vingt-six en comptant l'introduction) tandis que Ginguéné lui-même, dans la notice sur Chamfort, placée en tête de l'édition des *Œuvres* de son ami parue en 1795, nous fournit un renseignement un peu

différent. « Chamfort, dit-il, donna trois livraisons contenant chacune deux tableaux l'ouvrage a été continué jusqu'à la vingt-cinquième livraison par l'auteur de cette notice. » Puisque chaque livraison comportait, en effet, deux tableaux et deux discours, le doute n'est plus permis sur la paternité des cinquante premiers numéros, et un bibliographe, d'ailleurs rien moins que scrupuleux, P.-R. Auguis a eu raison cette fois de s'autoriser du dire de Ginguéné pour réimprimer le texte des vingt-six premiers *Tableaux* dans l'édition de Chamfort qu'il a donnée en 1825.

L'une phrase du prospectus de 1797 laisse entendre que Roucher fut au nombre des collaborateurs, mais, en raison de son incarcération en vendémiaire an II, il ne dut fournir que quelques pages. Le surplus des quatre-vingt premiers tableaux serait donc l'œuvre de François-Xavier Pagès, auteur d'une *Histoire secrète de la Révolution*, compilateur, poète et romancier tenu en médiocre estime par ses contemporains. Né à Aurillac en 1715, Pagès mourut à Paris le 21 décembre 1802. S'il a retouché la prose de ses prédécesseurs et la sienne propre, on ne peut porter à son compte les transformations du texte de 1801. Faut-il les attribuer à Miger, parce qu'il a rimé les vers placés sous le frontispice de Fragonard fils? Or, Miger est, selon Weiss (*Biographie Michaud*) et Quérad, le rédacteur du texte (et sans doute aussi du prospectus) de 1817, qui n'eût plus aucun rapport avec la rédaction primitive. Rien ne nous autorise à supposer que Miger détruisit lui-même ce qu'il aurait édifié douze ans auparavant.

Au reste, toutes ces suppositions et ces contradictions pourront se donner carrière tant qu'un traité ou qu'une correspondance ne viendra point les confirmer ou les mettre à néant. Bien qu'un certain nombre de lettres adressées à Ginguéné aient circulé dans le commerce, l'ensemble de ses papiers était encore en 1860 aux mains de M. James Parry, son héritier, sans doute avec ceux de Chamfort dont Ginguéné avait été l'exécuteur testamentaire. Pagès s'éteignit dans la misère et les chiffonniers durent seuls profiter de ses dépouilles. Ainsi qu'a bien voulu m'en informer M. Alphonse Chassant, le séjour de Miger à Evreux, où il est mort en 1837, n'a pas non plus laissé de traces.

À défaut du détail des vicissitudes par lesquelles passèrent les *Tableaux* de 1791 à 1796, voici un prospectus dont l'importance n'échappera à personne, puisqu'il annonce le changement radical qu'allait subir le livre.

279. — Collection des tableaux historiques de la Révolution française. S. I. n. d., in-4^o, 2 p. [N. La³² 19].

Les termes de ce nouveau prospectus ne sont ni moins curieux, ni moins sonores que ceux du précédent, mais l'esprit en est tout autre et sa lecture ne laisse subsister aucun doute à cet égard :

« La foudre a cessé de frapper, la hache ré-

volutionnaire n'est plus suspendue sur nos têtes ; les bourreaux de la pensée et du génie, les tyrans proscriptionnaires de la France ne peuvent plus paralyser la plume et le burin. Sous ces monstres dominateurs, il fallait lier sa langue, enchaîner tous les élans de son âme, commander le silence à tous ses sentiments. Alors la liberté n'était que licence, la sensibilité était un crime, la vertu un arrêt de mort. L'écrivain le plus courageux, le plus ami de l'humanité, pouvait-il ne pas pâlir, pouvait-il dire la vérité tout entière à une époque où des hommes.... des tigres, forts d'une popularité vraiment colossale, secondés par mille tyrans subalternes, égorgeaient tantôt en masse, tantôt en détail, avec le glaive même des lois ?

« Maintenant que le Français revient à son antique caractère de douceur, de politesse et de sociabilité, maintenant que tout respire la bienveillance et qu'une paix réparatrice et glorieuse va donner au génie tout son essor, aux sciences et aux arts tout leur éclat, on peut écrire devant sa conscience et alimenter l'esprit public des grands et immuables principes de la justice et des maximes consolantes de l'humanité. C'est aujourd'hui qu'on peut composer des écrits généraux, bien différents de ces écrits inflammatoires qui distillaient le sang, commandaient le meurtre et propageaient le dogme des insurrections, de l'anarchie et d'une démagogie délirante.

« Voulant élever le plus beau, le plus grand monument représentatif de notre Révolution, nous avions fait choix, non seulement de dessinateurs et de graveurs célèbres, mais encore d'écrivains non moins distingués par leurs talents et dont quelques-uns ont été à ce titre immolés par nos tyrans. Ces écrivains n'ont pu donner un libre cours à leurs sentiments philanthropiques et les discours qu'ils ont joints à chacun de nos tableaux n'ont été que trop souvent, malgré eux, malgré nous, souillés d'expressions révolutionnaires (1).

« Jaloux de rendre ce monument le plus digne qu'il nous sera possible de nos souscripteurs et des regards de la postérité, nous nous sommes décidés à faire recomposer et réimprimer les quatre-vingts premiers discours. Nous avons fait choix d'un rédacteur qui fut lié avec Chamfort, Roucher et plusieurs autres illustres victimes du règne de la Terreur. On respectera les productions de Chamfort et de ses continuateurs, mais on aura soin d'effacer tous les mots, de changer toutes les idées révolutionnaires que ces écrivains ont été obligés d'employer sous le régime des Robespierre et des Fouquier-Tinville. On ajoutera un grand nombre de particularités alors inconnues, et l'on recouvrira tous les objets sur lesquels la suite seule des événements a pu nous instruire.

« Les souscripteurs qui, depuis six ans, reçoivent leurs livraisons ont eu, les uns des discours égarés, les autres des discours gâtés. D'ailleurs on a été obligé de se servir de diverses

sortes de papiers dans le cours de cet ouvrage, ce qui nuit beaucoup à la beauté de l'exécution. Pour obvier à ces inconvénients, on fournira en même temps les quatre-vingts premiers discours touchés et réimprimés, avec le frontispice et la feuille de texte qui l'accompagnera, en sorte qu'on pourra les faire relier sur le champ.

« Les souscripteurs à qui le texte ancien n'a pu plaire, et qui désireront joindre aux gravures dont ils sont possesseurs le nouveau texte *déjagé de toute rouille révolutionnaire*, adresseront leurs soumissions par écrit et franches de port au bureau général d'abonnement, à Paris, rue des Fossés-du-Temple, n° 50, dans l'espace de deux mois, à dater du 1^{er} messidor, l'an V.

« ... Les souscripteurs verront, par la modicité du prix, le désir qu'ont les éditeurs de les satisfaire. Enfin, pour rendre cette entreprise complète, nous nous proposons de donner, mais en très petit nombre, pour un prix qui sera également fort modique, les portraits des personnages qui ont éminemment marqué dans la Révolution, soit en bien, soit en mal. Ainsi, notre collection offrira tout à la fois *l'histoire* des événements, leurs *tableaux* ou *gravures*, et les portraits des principaux acteurs, le tout exécuté par des artistes distingués.

« Nous n'ajouterons qu'une réflexion pour faire sentir le prix de cette collection : avec quelle avidité, quelle dévorante curiosité ne rechercherions-nous pas un pareil monument du *temps de la Ligue*, s'il avait existé alors en France des artistes capables de nous le transmettre avec la même perfection de burin et de typographie ! »

Ces promesses ne tarderont pas à recevoir leur exécution.

280. — Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française, en deux volumes : le premier, contenant les quatre-vingts premiers discours et gravures, depuis le serment national prononcé dans le Jeu de Paume à Versailles, le 20 juin 1789, jusqu'aux journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1793, 12, 13 et 14 prairial an 1^{er} de la République ; le second, contenant les discours et gravures suivants, jusques et y compris le tableau de la Paix générale, ainsi que les portraits des personnages qui ont le plus marqué dans la Révolution, soit en bien, soit en mal, le tout exécuté par des hommes distingués dans les belles-lettres, le dessin et la gravure, et imprimé sur papier vélin par Didot l'aîné. Paris, imp. Pierre Didot l'aîné ; se vend à Paris, rue Lazare, chaussée d'Antin, n° 88, au VI (1798 v. st.) [N. La³² 19 A, Rés.]

Frontispice (en hauteur) intitulé : *Tableaux de la Révolution française*, signé : FRAGONARD fils,

1 On plutôt *contre-révolutionnaires*, car rien n'était plus propre à faire exciter la Révolution. (Note du prospectus.)

inv. et del. COPIA aqua. fort. MALAPEAU sculpt.
Au-dessous, six vers signés LE BRUN, membre
de l'Institut national, et commençant ainsi :

Triomphe, ô liberté, que le Français adore!

Ainsi que je l'ai dit plus haut, il n'y a eu qu'un seul titre imprimé en 1798 pour le tome 1^{er}, mais il a eu deux tirages distincts : le premier, en gros caractères, a pour fleuron le chiffre de Pierre Didot l'aîné (P. D. L. enlacés); le second, en caractères plus fins, un faisceau de licteur entouré de fusils et de drapeaux. Tous deux énoncent d'ailleurs une double inexactitude, car le volume renferme, non pas quatre-vingts, mais soixante-huit discours; il s'arrête, par suite, au 10 août 1792 et non aux 12, 13 et 14 prairial an 1^{er}.

Les vingt-trois premières livraisons de deux textes portent uniformément la même cote ou signature typographique de A à Z (l'I et l'U étant partout confondus avec le J et le V); mais, bien que les signatures des autres cahiers aient changé dans les tirages successifs, il suffit de jeter les yeux sur le tableau suivant pour s'assurer que si l'on s'en rapportait à ce seul moyen d'information, on courrait risque de confondre l'ancien texte avec le nouveau, et *vice versa*.

	1791-1797	1798	1802	1804
Introduction	a	a	a	a
Tableaux				
1. 23. . .	A. Z.	A. Z.	A. Z.	A. Z.
24. 46. . .	Aa. Zz. . . .	A2. Z2. . . .	Aa. Zz. . . .	A2. Z2. . . .
47. 69. . .	Aaa. Zzz. . .	A3. Z3. . . .	A3. Z3. . . .	A3. Z3. . . .
70. 80. . .	Aaaa. Llll. . .	A4. L4. . . .	A4. L4. . . .	L4. Z4. . . .
81. 92. . .	"	"	Mmmm. Zzzz. .	Mmmm. Zzzz. .
93. 115. . .	"	"	Aaaa. Zzzz. . .	Aaaa. Zzzz. . .
116. 138. . .	"	"	A6. Z6.	A6. Z6.
139. 144. . .	"	"	A7. F7.	A7. F7.

On a vu, par le prospectus de 1797, que l'éditeur s'engageait à livrer aux nouveaux et aux anciens souscripteurs un texte *dégage* (les mots y sont imprimés en caractères italiques) de toute rouille révolutionnaire et, par conséquent, à réimprimer entièrement tout ce qui avait paru jusqu'alors. Ces deux promesses ont été tenues : une main prudente et, en somme, habile, a substitué aux violences typiques de la première rédaction une rédaction sensiblement adoucie sur certains points, accentuée sur d'autres, et fort peu respectueuse, quoi qu'en dise le prospectus, de la pensée de Chamfort et de ses collaborateurs. Une seconde révision partielle a eu lieu en 1804; si elle n'a porté que sur un très petit nombre de points, ses retouches ne sont pas moins caractéristiques; l'exemple le plus probant à cet égard nous est fourni par les deux textes du cinquantième tableau (*Pompe funèbre de Mirabeau*). Je recommande aux amateurs de palinodies ce précieux spécimen de l'art de transformer une diatribe en un panégyrique; la métamorphose est complète. Ce qui, dans le remaniement de 1798, frappera les esprits les moins prévenus, c'est le parti pris évident du nouveau rédacteur contre la « faction d'Orléans ». Je sais

bien qu'en 1797 on commençait à se rendre un compte plus net des causes et des origines de certains événements; mais, si lourde que soit la responsabilité de Philippe-Egalité, il est visible que l'auteur s'est constamment inspiré du livre de Montjoye, qui avait alors tout l'attrait du scandale.

Quant à la justification typographique, un simple coup d'œil suffit pour constater qu'à peu près partout et la même où le texte a été à peine modifié, il a, comme on dit en argot du métier, *chassé d'une ligne ou deux*.

Il va sans dire que je ne pouvais songer à relever toutes les variantes; la tâche serait aussi longue que fastidieuse; mais la liste que j'en ai dressée permettra désormais d'éviter toute confusion entre les divers tirages, puisque cette liste renferme soit les premiers mots de chaque discours, soit les disparates les plus significatifs. Faute de ce guide, les anciens collecteurs et les bibliothèques publiques même ont commis dans ce classement des erreurs qui n'ont pas contribué à simplifier ma tâche, mais dans lesquelles il était, je suis le premier à le reconnaître, à peu près impossible de ne pas tomber. Ce n'est pas seulement d'ailleurs pour le simple amusement des curieux que ces divergences ont été notées et recueillies; quoiconque les étudiera avec attention y découvrira comme en un miroir naïf et fidèle les fluctuations même de l'opinion publique, depuis le serment du Jeu de Paume jusqu'au coup d'État de brumaire. Ainsi se trouvera démontrée une fois de plus l'importance des études bibliographiques, si négligées naguères, et d'où dépend néanmoins la solution de plus d'un problème historique et littéraire.

Je donne tout d'abord les variantes de l'introduction et des quatre premiers discours de Fauchet, avec les retouches de Chamfort, puis celles du tirage de 1791-1796 mis en regard du texte de 1798-1804.

1^{er} INTRODUCTION

Texte de Fauchet.

Depuis l'allération universelle de l'ordre primitif de la nature et l'oubli général des droits de l'homme, le genre humain n'était qu'un cadavre étendu sur le globe et rongé de diverses manières par le despotisme. Une triste végétation en avait couverts quelques parties sous le feu tantôt volcanique, tantôt mourant d'une liberté contradictoire.

Texte de Chamfort.

La Révolution est le résultat d'un assemblage de causes agissant depuis des siècles et dont l'action rapidement accrue, fortement accélérée dans ces derniers temps, s'est trouvée tout à coup aidée d'un concours de circonstances dont la réunion paraît un prodige.

1^{er} tableau (*Serment du Jeu de Paume*).

P. 1. Les Français opprimés et avilis les ont été; par les trente dernières années du règne de Louis XV et de ses maîtresses.

P. 2. Un seul député eut la triste faiblesse ou le courage à contre-sens de ne

P. 1. Le tableau qui ouvre cette galerie vraiment nationale.

P. 3. Qui le croirait qu'en ce jour de gloire un homme ait pu vouloir assurer l'éter-

Texte de Fauchet.

point jurer que nous serions libres et de signer son opposition. La liberté des opinions ne fut que mieux constatée par ce fait. Le nom de Martin, de Castelnaudary, inscrit comme appelaient dans les registres, doit passer à la postérité comme celui de Thersite, etc.

Texte de Chamfort.

nité de la honte en refusant de signer ?
[Voir et dessous le texte de cette variante modifiée elle-même en 1804.]

2^e tableau (*Les gardes françaises détiérvés par le peuple*).

Texte primitif.

P. 5... Les alarmes, les terreurs répandues en un instant dans la capitale n'étaient qu'un complot de l'aristocratie pour effrayer les esprits, faire redouter la Révolution et se ménager le prétexte plausible d'entourer Paris de forces menaçantes, afin de le garantir du pillage.

Texte remanié.

P. 5... Les alarmes... n'étaient qu'un complot de la part de ceux qui présentaient la Révolution pour effrayer les esprits faibles et se ménager la faculté d'entourer Paris de forces menaçantes sous le juste motif de le garantir du pillage et de s'opposer aux brigands orléanistes.

2^e tableau (*Gardes-françaises détiérvés par le peuple*).

P. 5. Les manœuvres d'un abbé Roy, insigne faussaire, homme exécration...

P. 5. Les commis des fermes qui, au grand étonnement des financiers, leurs commentants...

P. 8. L'historien qui rapporte ces faits plaide pour la sécurité nécessaire des gardes françaises...

P. 8. M. l'abbé Fauchet plaide éloquentement pour les soldats et fit sentir la nécessité de rendre à une sécurité entière les gardes françaises...

3^e tableau (*Première motion du Palais-Royal*).

P. 9. Les ministres antipopulaires, les hauts officiers bouillants de despotisme, les messeigneurs et les demi-prélats...

P. 9. L'histoire morale de la Révolution n'est pas d'un moindre intérêt que son histoire politique...

3^e tableau (*Motions du Palais-Royal*).

4^e tableau (*Sortie de l'Opéra*).

P. 14 Il [M. de Leutre] désigna M. de la Salle et l'écrivain qui rapporte ces faits.
[Il y a de plus au bas de la p. 16 trois errata pour l'introduction et le second tableau.]

P. 14. Il désigna M. de la Salle et l'abbé Fauchet.

4^e tableau (*Sortie de l'Opéra*).

P. 15. Plus au ciel que, sans outre à l'établissement de la liberté publique, il eût été possible d'épargner à ses ennemis des malheurs plus grands que cette humiliation passagère !

P. 15. [Après la même phrase.] Plus au ciel surtout qu'on eût pu s'épargner des atrocités, des crimes encore plus épouvantables, etc. etc.

2^e INTRODUCTION

Texte primitif (1791-1797). *Texte remanié* (1798-1804).

[1791. P. 6. Le peuple français prit sa place parmi les nations libres, et alors tomba ce préjugé politique, admis même de nos jours et par des philosophes, qu'une nation vieille et corrompue ne pouvait plus renaitre à la liberté. Maxime odieuse qui condamnait presque tout le genre humain à une servitude éternelle !

[1804. Page 6. Et alors tomba ce préjugé politique qu'une nation vieille et longtemps corrompue ne pouvait plus renaitre à la liberté.

5^e tableau (*Bustes d'Orléans et de Necker portés en triomphe*).

P. 19. Le cortège des patriotes sans armes, étonné plutôt qu'effrayé de cette course à bride abattue...

P. 19. Le cortège des patriotes et des orléanistes, [Suit un long paragraphe sur le sens de cette phrase « qui parait se contredire ».]

6^e tableau (*Les gardes françaises saurant M. Du Chatelet*).

P. 21. Ici nous nous arrêtons, ou du moins nous nous contenterions d'exposer les détails de cet acte de générosité s'il ne rappelait ce que doit la Révolution française à ces braves soldats qui, en abandonnant tout à coup le service du despotisme, le glacièrent d'effroi et précipitèrent sa chute.

P. 21. A ces braves soldats, dont un petit nombre était, à la vérité, gagné par les largesses des orléanistes, mais dont la presque totalité ne voyait, en soutenant la Révolution, que la réforme, désirée par tous les esprits sages, des anciens abus portés à leur dernier période.

1^{er} tableau (*Serment du Jeu de Paume*).

[1791-1802]. P. 1. Le tableau qui ouvre cette galerie vraiment nationale...

[1804] P. 1. Sur la fin du règne de Louis XV, les Français gemissaient sous le poids des impôts...

P. 3. Qui le croirait, qu'en ce jour de gloire, un homme ait pu vouloir assurer l'éternité de sa honte en refusant de signer ? Il fut le seul. Qu'il jouisse du fruit de sa lâcheté ? que le nom de Martin, de Castelnaudary, obtienne l'immortalité de l'opprobre !

P. 3. [1804] Un seul député s'y refusa. [En note : Martin, de Castelnaudary]. La liberté des opinions ne fut que mieux constatée par ce fait.

7^e tableau (*Lambesc entrant aux Tuileries*).

Texte primitif.

P. 27. Ce même Châteaueux qui trompa l'espérance des ministres et des chefs en prenant parti pour la Révolution, crime impardonnable à leurs yeux, etc.

Ibid. Partout les rois se sont trop souvent, il est vrai, montrés les ennemis des nations qu'ils gouvernaient.

Texte remanié.

P. 27. Ce même Châteaueux qui depuis prit parti pour la Révolution.

Ibid. Les rois, ou plutôt leurs ministres, se sont presque toujours montrés...
P. 28. Ces réflexions sur les troupes étrangères ne peuvent s'appliquer aux cantons helvétiques, etc. [Suivent deux paragraphes nouveaux. La note de la p. 27 sur la protection de l'hôtel Lambesc par la garde nationale est supprimée.]

8^e tableau (*Action des gardes françaises contre Royal-Allenaud*).

P. 29. M. de Lambesc, des longtems odieux par une férocité grossière.

... Revenons aux effets qui résulèrent immédiatement de l'absurde conduite de M. de Lambesc.

P. 32. La liberté les dédaigne et leur pardonne.

P. 29. ... Par une *ri-gueur outrée*.

P. 29. ... De la conduite *inconsidérée* de M. de Lambesc.

P. 32. La liberté les dédaigne et les *abandonne à leurs remords*.

9^e tableau (*Les troupes du Champs de Mars partant pour la place Louis XV*).

P. 33. Le roi se trompait sur le premier point : sa personne était aimée.

P. 33. Sa personne *alors* était *encore* aimée.

[Le reste des deux textes est identique.]

10^e tableau (*Barrière de la Conférence incendiée*).

P. 38. [A propos du pillage de la maison Réveillon, et après les mots : « De prévenir ou de châtier de pareils attentats. »]

Le duc d'Orléans et ses agents ont peut-être aussi sous main dirigé ces excès pour les attribuer à la cour.

Ibid. Quoi qu'il en soit de ce mystère plus odieux qu'impénétrable...

Ibid. Aussi odieux qu'impénétrable.

11^e tableau (*Le peuple gardant Paris*).

[P. 43. La note sur Dussault, auteur de *l'Insurrection parisienne*, est supprimée.]

P. 44. ... Il ne faut pas attribuer au peuple l'incendie de Saint-Lazare, œuvre d'une bande de scélérats sondoyés dès longtemps et pour la plupart étrangers.

P. 44. ... Sondoyé dès longtemps, *peut-être* par la *faction d'Orléans*, et pour la plupart étrangers.

12^e tableau (*Pillage de Saint-Lazare*).

P. 48. Une note sur l'accouchement de la femme d'un savetier dans les caves de Saint-Lazare a été ajoutée au texte primitif. C'est la seule variante.

13^e tableau (*Enlèvement des armes au Garde-Meuble*).

Texte primitif.

P. 52. Mais la personne du roi trompé...

Texte remanié.

P. 52. Mais la personne de Louis XVI... [Pas d'autres différences.]

14^e tableau (*Prise des armes aux Invalides*).

[Le dernier paragraphe sur les abus de la gestion des Invalides a été modifié et développé.]

15^e tableau (*Mort de Flesselles*).

P. 60. [A propos de la lettre supposée de Flesselles à de Lannay]. « Doutez, dit-il [M. Dussault], jusqu'à ce que cette importante lettre qu'on cherche depuis six mois nous ait été produite. » Il est probable qu'elle ne le sera jamais, mais il ne l'est pas moins que M. de Flesselles ne voulait pas la prise de la Bastille, pas plus que M. de Besseval, que, peu de temps après, un tribunal a renvoyé absous.

P. 60. Le texte s'arrête après les mots : « Qu'elle ne le sera jamais. »

16^e tableau (*Prise de la Bastille*).

P. 61. [Deuxième ligne, après... « la cause de la liberté ». Car, eût-on pu alors prévoir que, sous Robespierre, cent mille Bastilles remplaceraient celle qu'on venait de renverser ?]

17^e tableau (*Mort de de Launoy*).

P. 67. [Note.] Son nom était le marquis de l'Elleport.

P. 67. Son nom était le marquis de l'Elleport, car les titres ridicules de la caste nobiliaire n'avaient pas encore été abolis.

[La fin de l'avant-dernier paragraphe depuis : « Mais il pleura sa méprise dès qu'il la connut », et tout le dernier paragraphe (apostrophe à la nation suisse), sont supprimés.]

18^e tableau (*Nuit du 14 au 15 juillet*).

[Sauf quelques lignes du début, les trois premiers paragraphes sont entièrement refaits. Le parallèle de Louis XVI, « aussi étranger à Versailles aux événements de Paris que le roi d'Espagne à ceux du Mexique et du Chili », a disparu, ainsi que la citation d'un passage de Mirabeau.]

19^e tableau (*Canons transportés à Montmartre*).

P. 74. Menacé par l'armée du maréchal de Broglie, par des soldats étrangers, par les brigands renfermés dans son sein...

P. 74. ... par ceux que sa-lariait le duc d'Orléans.

P. 75. L'histoire ne doit lever que par degrés et avec

P. 75. Tout ce passage

Texte primitif.

ménagement la voile qui couvre certaines atrocités, etc.

Texte remanié.

jusqu'à : « Les soupçons que l'on tireait des travaux de Montmartre » est supprimé, ainsi qu'une phrase incidente de ce paragraphe sur les prières des reclusés de Montmartre.]

Texte primitif.

tor les dangers d'un ridicule... [A propos de l'éloge des officiers morts en 1741.]

Texte remanié.

mène à l'insubordination, à la licence, au renversement de tout ordre social... Qu'aurait dit surtout l'immortel auteur d'*Émile* et du *Contrat social*... [Toute fin du chapitre (moins quelques mots) est entièrement différente.]

20^e tableau (*Le Roi à l'Hotel de Ville*).

(1791). Une cour perfide et trompée dans ses harbares desseins...

1798. Ce fut le duc de Liancourt qui, le premier, apprit au roi...

P. 79. [Après la phrase de bienvenue de Bailly à Louis XVI] : « Heureux les Français, heureux le monarque, si les ennemis du peuple ne parviennent pas à le reconquérir. » [Suit un long développement.]

P. 79. Pensée vive et heureuse. Il aurait dû terminer la harangue, car que dire après une phrase d'un si grand sens ?

P. 80. Le dernier paragraphe se termine par : « de n'être nobles qu'avec la nation. »]

P. 80. Ici finit l'histoire de la Révolution, c'est-à-dire de l'insurrection. Elle embrasse l'espace de six jours. Tout ce qui va suivre n'en est que le développement, l'extension, la suite.

23^e tableau (*Émeute à l'occasion d'un bateau de pouivre*).

P. 89. La Révolution n'est l'ouvrage d'aucun homme, d'aucune classe d'hommes : elle est l'œuvre de la nation entière.

P. 89. La Révolution française a cela de particulier qu'aucun homme, aucune classe d'hommes ne peuvent dire l'avoir faite : œuvre de la nation entière et fille de la philosophie, elle n'en est pas moins le résultat d'une foule de circonstances qui, quoiqu'étrangères les unes aux autres, ont concouru au même but.

[Tout le paragraphe (qui en forme deux dans le texte primitif) est refait, moins les dernières lignes.]

24^e tableau (*Mort de Foulon*).

P. 81. [Après : « et la fuite de ceux qu'il désignait par le nom d'aristocrates les confinait dans cette opinion »]. Il ignorait que parmi les nobles restés à Paris, à Versailles...

P. 81. Le peuple de Paris qui franchissait en un instant le passage dangereux de l'esclavage à la liberté...

P. 83. Ce mot d'un sens si profond : laissez passer la justice du peuple...

[Tout ce qui suit, jusqu'à : « On laissa foir M. de Sartine », est entièrement refait.]

P. 84 [Mort de Berthier]. La nature frémit d'être ainsi vengée et la patrie s'afflige qu'une telle vengeance ait pu être exercée par un scélérat revêtu d'un habit français.

[Le paragraphe est supprimé.]

Ibid. Les ennemis de la liberté en tirent avantage et dès le lendemain...

[Après la même phrase] : Ce fait est d'ailleurs bien loin d'être prouvé.

22^e tableau (*Service à Saint-Jacques-l'Hôpital*).

P. 87... C'était d'avance mettre le peuple en possession de cette égalité décrétée bientôt après. Qui triomphe s'ils eussent osé le prescrire, quel triomphe pour les philosophes... Qu'aurait dit Voltaire, lui qui crut affron-

Ibid. [Toute la fin du paragraphe est refaite et se termine par ces mots : « Ne cessons de répéter que la plupart de ces monstres étaient salariés par le parti d'Orléans. »]

[Quatre notes sont ajoutées à divers paragraphes.]

P. 87... de cette égalité décrétée bientôt après et qui n'a causé des maux passagers que parce qu'on l'a confondue avec la chimère de l'égalité absolue qui

P. 91. [A propos de La Fayette.] Il avait été réservé à ce jeune homme de servir en Amérique la liberté qu'il n'aimait pas et de rapporter en France une réputation assez peu méritée.

Ainsi, aux suffrages des amis de la liberté il avait réuni... ceux des ministres et des courtisans qui supposaient que l'amour de la liberté dans un noble n'est pas une passion dominante et indéfectible. Le temps a prouvé qu'ils ne se trompaient pas. Ce La Fayette que nous venons de voir applaudi, béni par le peuple en 89, aujourd'hui en 92... O abîme des coeurs humains ! O contraste révoltant ! le héros de la liberté, dès longtemps traître envers elle, vendu en secret à des rois, même en l'effaçant, forgeait ses propres chaînes en croyant préparer celles du peuple. L'élève de Washington qui, deux ans auparavant, avait envoyé à son maître les clefs d'une Bastille française, se voit, par suite de ses trahisons dévouées, conduit dans une Bastille prussienne, vil jouet de rois dont il pouvait être le terror... O Washington ! prends pitié de ton dève, épargne-lui la perpétuité de cette gloire mensongère qui n'est plus pour lui qu'un outrage et le garant de son immortel déshonneur.

P. 91... de servir en Amérique une liberté qu'il aimait... une réputation méritée.

Le temps a prouvé qu'ils se trompaient. Si M. de La Fayette a émigré, c'est qu'il a vu la Constitution de 1791 prête à être renversée. Il a cru être fidèle à cette Constitution qu'il avait fait le serment de maintenir. Il serait sans doute aussi fidèle à la Constitution de 1795 s'il en jurait l'observance. C'est est attachement à la cause de la liberté qu'on n'a pu lui pardonner et qui lui a fait subir une longue captivité à Olmutz. Le Directeur s'est honoré en demandant à l'empereur la délivrance de cet illustre prisonnier, et l'empereur ne l'aurait pas sans doute à l'accorder. M. de La Fayette n'est pas le seul à qui M. de La Fayette a sauvé la vie dans le commencement de notre orgueilleuse révolution. Un homme si humain devait-il souffrir une captivité si cruelle ?

24^e tableau (*Canons enlevés de différents bateaux*).

P. 93. Mais après la prise de la Bastille, après la chute du despotisme et de ses agents...

[Ce membre de phrase est supprimé.]

Texte primitif.

P. 94. Les haines particulières, irritées encore par les dissentiments politiques, se portèrent à des excès difficiles à enregistrer et l'histoire, pourvue un jour de preuves suffisantes refusées aux contemporains, flétrira des noms connus, en révélant le secret de certains crimes qui, d'abord, n'ont pu être imputés qu'à des hasards malheureux ou à des brigands vulgaires.

L'abolition des droits exclusifs de chasse mit le fusil à la main d'un million de paysans et de ce qu'on n'avait plus le droit de les faire dévorer par le gibier, ils en conclurent qu'ils avaient le droit de le poursuivre sur les terres d'autrui. Ce fut no des fléaux des environs de la capitale; il s'y committit les plus grands désordres, les paysans cherchant moins à se délivrer des animaux qu'à châtier la tyrannie de leurs seigneurs. On remarqua dans ce temps un trait de la justice populaire dans les égards qu'on eut pour les chasses de M. d'Orléans, distingué dès le commencement de la Révolution par le zèle qu'il montra pour la favoriser, par son amour pour la liberté et même pour l'égalité qui, substituée à son nom patronymique, a fini par devenir son nom.

P. 95. ... Le prince [de Conti] se sauvait avec peine du royaume, ed il reutra quelques mois après, devenu simple citoyen, *presqu'aimé du peuple qui, depuis son retour, lui a pardonné ses anciennes restrictions de chasseur et ses vieux péchés de prince.*

P. 95. Cette phrase, triviale en Amérique mais alors nouve chez nous, que *l'insurrection est le plus saint des devoirs...*

P. 96. Que dire en voyant La Fayette, après la nuit du 6 octobre, se vouer à Marie-Antoinette et cette même Marie-Antoinette, arrêtée à Varennes avec son époux, ramenée dans la capitale et faisant aux Tuileries la partie de whist du jeune baronne?

25^e tableau (*Beseval conduit et enfermé à Brie-Comte-Robert*).

P. 97. L'événement qui fait le sujet de ce tableau fut à des faits antérieurs...

Texte remanié.

[Après cette phrase] : Nous pouvons d'avance en accuser la faction d'Orléans, dont Mirabeau était un des agents.

Aussi les paysans, qui conclurent de ce qu'on n'avait plus le droit de les faire dévorer par le gibier qu'ils avaient celui de le poursuivre sur les terres d'autrui, commirent partout des désordres affreux, excepté dans les chasses de M. d'Orléans.

[Tout ce membre de phrase est supprimé.]

P. 95. Cette phrase, bien connue en Amérique, mais nouve alors chez nous et dont l'abus a causé tant de maux...

[Toute la fin de ce paragraphe est supprimée.]

P. 97. L'Assemblée nationale avait organisé assez facilement les assemblées primaires et les municipalités.

[Tout le paragraphe est refait.]

Texte primitif.

P. 99. Et le coupable échappa entre la loi ancienne qui lui avait commandé d'obéir à son maître et les principes nouveaux qui, faisant un devoir de l'insurrection, poursuivent et condamnent ceux qui s'efforcent de la réprimer.

26^e tableau (*Députation des femmes artistes offrant leurs bijoux à l'Assemblée nationale*).

C'était une des plus dangereuses époques de la Révolution; c'était le moment où la destruction des droits féodaux, des dîmes, des privilèges de toute espèce, en irritant les passions, en désolant tous les intérêts, avait rallié tous les ennemis publics contre l'espérance de la régénération nationale. Accablés sous les ruines du despotisme, tous se réunissaient pour disperser les matériaux du nouvel édifice à peine ébauché. Le plus sûr moyen d'atteindre cet exécrable but, c'était de renfermer la fortune publique déjà si chancelante. Faire disparaître le numéraire, l'effondre, l'emporter, anéantir ou emporter la perception des impôts, c'était le but de toutes leurs manœuvres. Les destins d'un grand empire tenaient à quelques millions de plus ou de moins dans le trésor public.

P. 104. Nous avons vu, deux ans après, la guerre étrangère et les menaces de despotes provoquer de nouveaux sacrifices consommés avec un nouvel enthousiasme. De nouveaux exemples de vertu auraient dû déconcerter les tyrans extérieurs et leur annoncer dès lors le triomphe de la liberté. Mais ce n'était point à eux d'imaginer que les vertus d'un peuple libre peuvent être le prélude de ses victoires.

27^e tableau (*Dénudition des drapeaux de la garde nationale*).

Depuis la prise d'armes et la chute de la Bastille...

[Tout le texte, jusqu'à : « L'impression récente des commotions de juillet », est entièrement refait.]

Les six derniers para-

Texte remanié.

Et M. de Beseval, dont tout le crime était de s'être trouvé entre la loi ancienne, qui lui avait commandé d'obéir à son maître et les principes nouveaux qui, faisant un devoir de s'insurger contre l'oppression, poursuivent et condamnent ceux qui s'efforcent de la réprimer, fut légalement acquitté.

Où avait depuis peu, dans une seule nuit, détruit tout à la fois les droits féodaux, les dîmes, les privilèges de toute espèce. Ce fut sans doute, à ne parler que philosophiquement, un superbe spectacle que celui de la noblesse et du clergé abolissant les droits de chasse, de pêche, de garenne, de colombier; les curés faisant le sacrifice de leur casuel; les seigneurs consentant à vendre les droits féodaux à ceux qui étaient intéressés à les racheter. Mais des malintentionnés, des gens sans aveu, dans les campagnes surtout, abusent de ce nouvel ordre de choses, continuent de piller et brûler les habitations des nobles. Des hordes de brigands, la plupart, il est vrai, salariés par la faction d'Orléans, dévastent les propriétés rurales, sans même distinguer le parti qu'avient embrassé les propriétaires. Les granges disparaissent avec les grains qu'on y avait causés et cette désastreuse destruction, arrivant après un des plus cruels hivers qu'on eût ressentis depuis 1709, menaçait la France d'une famine inséparable et prochaine. Les destins d'un grand empire, etc.

[Après « le triomphe de la liberté ».]

Tout le Français est ardent pour la chose publique! Tant le peuple veut le bien quand il n'est pas égaré!

Depuis la prise d'arme aux Invalides et la chute de la Bastille...

[Tout le texte, jusqu'à : « L'impression récente des commotions de juillet », est entièrement refait.]

Les six derniers para-

Texte primitif.

Texte remanié.

Texte primitif.

Texte remanié.

graphes, depuis : « Témoin de cette application de rites et des livres du christianisme... », sont remplacés par un seul qui termine l'éloge de la garde nationale.]

28^e tableau (*Orgies des gardes du corps*).

Un repas brayant et splendide donné par de jeunes militaires aux officiers d'un régiment...

Le bruit sourd de la fuite procheau du roi et d'une contro-révolution...

[Les neuf premiers paragraphes du texte primitif sont remplacés par cinq paragraphes absolument différents.]

P. 112. Deux jours après, dans un autre repas donné à l'hôtel des gardes du corps, les mêmes indécentes se répèterent. La cour n'y parut pas cette fois, mais le lendemain, la reine eut encore l'imprudence de répondre à une députation de la garde nationale de Versailles : « J'ai été enchantée de la journée de jeudi. » Femme coupable et malheureuse ! Ainsi tu commençais à ta précipiter toi-même ! tu triomphais des premiers pas que tu faisais vers ta perie ! etc., etc.

[Après « de la journée de jeudi »] :

Et par suite eurent lieu les désastreuses journées des 5 et 6 octobre dont nous donnerons un tableau particulier.

29^e tableau (*Départ des dames de la Halle*).

P. 113. Il semblait que l'argie du 1^{er} octobre eut produit une ivresse prolongée, ou plutôt une sorte de démence dans toute l'aristocratie de Versailles.

La nouvelle des imprudences orgies qui avaient eu lieu à Versailles et des orléanaises aggravèrent encore les circonstances aux yeux de la multitude toujours érébile...

[Tout le paragraphe et une partie du second sont remaniés. Le reste du récit est identique].

P. 116. Tous veillèrent, occupés de cette grande commotion dont ils ne pouvaient calculer les suites, ébranlés par des causes différentes et contradictoires, que personne, à l'exception des principaux moteurs, ne connaissait alors, et que peu de gens connaissent encore aujourd'hui.

... mais qui n'est plus un mystère aujourd'hui.

30^e tableau (*Le roi promettant de venir à Paris*).

P. 117. Les premières semblaient animées par le plus impérieux des besoins, la faim ; les autres par le plus terrible des passions, la vengeance. Et cependant, hommes et femmes marchaient gaiement et paraissaient moins les acteurs d'une insurrection que d'une fête.

Les premières étaient animées par le plus impérieux des besoins, la faim ; les autres par le plus beau des motifs, la justice. Ajoutons l'amour de la Révolution et celui de la patrie ; mais disons aussi que la véritable et secret mobile de ce grand mouvement, c'était la faction d'Orléans ; c'étaient les brigands à ses ordres, mêlés parmi ces femmes et formant un redoutable attroupeement dans l'attroupeement général. Le but de ces scélérats était d'égarer la famille royale et de proclamer leur chef roi des Français.

P. 119 ...Et celui-ci [La Fayette], rendu de fatigue... se livre, avec trop de sécurité sans doute, à ce sommeil, qu'on lui a tant et si justement reproché. Elles ne dormaient pas, ces hordes vagabondes et presque sauvages...

P. 120. Oh ! de quels penchants généreux les scélérats ont abusé ! Quel peuple ils ont contraint à les haïr !

P. 119 ...Et celui-ci, rendu de fatigue... se retire à son logement et se livre au sommeil.

[Ce paragraphe et le suivant sont entièrement différents.]

P. 120. Oh ! de quels penchants généreux le peuple français est susceptible lorsqu'il n'est pas égaré par les scélérats, lorsqu'il peut être lui-même !

31^e tableau (*Le roi arrivant à Paris avec sa famille*).

Lorsqu'on se reporte par la pensée, comme il est impossible de ne pas le faire quelquefois, vers les temps antérieurs à 1789...

P. 121. Ainsi se terminait le cours de ces grands événements qui ont si longtemps depuis occupé diversement les esprits dans toute l'Europe, dans toute la France, qui ont produit tant de périodes déclamatoires et une procédure si absurde... si, en un mot, le destit, qui préside aux révolutions humaines et qui avait décidé que la France serait une république, n'eût placé dans l'avengement et les crimes du roi le premier élément de l'abolition de la royauté.

A la première nouvelle des scènes désastreuses dont le château de Versailles venait d'être le théâtre...

P. 124... et une procédure que les intrigues de Mirabeau rendirent inutile ; et qui, par cette destinée qui préside aux révolutions des empires, aboutirent heureusement à faire succéder le gouvernement républicain à l'anarchie sanguinaire établie par d'Orléans et à la tyrannie ombre et féroce de Robespierre.

32^e tableau (*La Fayette fait desarmer aux Champs-Élysées deux cents soldats*).

P. 125 [il est événement] ouvre en quelque manière la seconde année de la Révolution, année moins fertile que les précédentes en hauts faits révolutionnaires, mais remplie de machinations sordides, de conjurations souterraines,

... année presque aussi fertile que la précédente en actions sublimes et en faits nouveaux, presque aussi remplie de machinations tautôt sordides, tantôt éclatantes...

[Les cinq premiers paragraphes, jusqu'à : « Ce n'est pas tout » le bruit se répandit en même temps », sont entièrement refaits.]

P. 128. Ce qu'on nomma la savante manoeuvre du général fut l'objet de tous les entrefaits, argumens sa réputation militaire, en même temps que cette confiance publique dont il paraissait alors si digne et qu'il a depuis si cruellement trompée.

... dont il se montra si digne en déjouant une des cent mille tentatives insurrectionnelles et sanguinaires du parti d'Orléans.

33^e tableau (*La Commune de Paris décerne une épée et une couronne civique à C. J. W. Nesham*).

[Variantes peu importantes, sauf dans les trois derniers paragraphes réduits à deux dans le texte remanié.]

34^e tableau (*Les corps des frères Agasse revêtus à leur famille*).

[Pas de variantes.]

35^e tableau (*Pillage de l'arsenal de Lyon*).

Texte primitif.

Texte remanié.

P. 137-138. Une longue note sur les divisions de la noblesse bretonne est supprimée.]

[P. 137, p. 139. Le texte, depuis : « A Saint-Denis il y eut une émeute », jusqu'à : « La municipalité [de Lyon] était composée de l'échevier », est entièrement remanié et augmenté.]

[Les deux derniers paragraphes : « C'est dans le même temps que des ministres pervers... » sont supprimés.]

36^e tableau (*Favras faisant amende honorable*).

Nous n'avons pu écrire ce titre sans réfléchir sur l'assombrissement incohérent et scandaleux...

Le traqué de M. de Favras dont nous avons donné quelques détails intéressants dans le 32^e tableau...

[Tout ce qui suit, jusqu'à « Ce fut encore lui qui se chargea de négocier l'emprunt de deux millions », est diminué et modifié.]

[Le texte primitif, qui a six pages, est réduit à trois dans la réimpression.]

37^e tableau (*Affaire de Montauban*).

P. 147. S'il fut jamais deux êtres métaphysiques dont les attributs et les emblèmes ne dussent point être séparés... c'est le Despotisme et le Superstition.

P. 150. Les enfants de la Girode... les conduisent en pompe dans leurs murs, asyle de la liberté, du respect pour les lois, de la haine pour les oppresseurs, de la résistance généreuse à tons les genres de tyrannie.

P. 145. L'Assemblée nationale venait de réparer un tort qu'il était en son pouvoir la grande erreur du siècle de Louis XIV...

[Toute la suite, jusqu'à « Fermer de nouvelles compagnies », est entièrement différente.]

asyle de la liberté et du respect pour les lois.

[Le texte s'arrête là.]

38^e tableau (*Travaux du Champ de Mars*).

P. 152. Il parut naturel de croire que l'aristocratie...

[Tout ce passage, jusqu'à « Le temps avançait », est supprimé. [C'est la seule variante.]

39^e et 40^e tableaux (*Fédération générale*).

P. 155. Le zèle empressé des citoyens...

P. 153. A l'époque de la Fédération... [Tout ce qui suit, jusqu'à

Texte primitif

Texte remanié.

(p. 154) : « Ce zèle empressé des citoyens... », manque au texte primitif.]

[P. 159 (ou 161 de l'ancien texte), depuis « le tonbeau de la féodalité, de la vanité des grandeurs », tout ce qui suit, jusqu'à « Après une revue des gardes nationales », a été retranché.]

41^e tableau (*Illumination aux Champs-Élysées*).

[La seule variante est, p. 161, une note sur la toiture de la rotonde de la Halle aux bles, par Molinos et Legrand.]

4^e tableau (*Affaire de Nancy*).

P. 167. Entre les grands moyens employés par une coquer perfide...

P. 165. Pendant qu'une foule d'agitateurs en chef et saboteuses propagandistes (sic) le trouble et l'anarchie... [Tout ce qui suit, jusqu'à « Les demi-sauvages », est entièrement différent.]

[P. 166. Ce membre de phrase est supprimé.]

P. 168. Dans la nuit suivante, les trois corps administratifs, ainsi aristocrates que les officiers des trois régiments...

P. 163. Quel est le conciliateur qui le roi charge d'examiner les comptes des régimes et de les ramener à l'ordre? C'est un homme violent et hantain, un zélateur effréné de l'ancienne monarchie, un vrai contre-révolutionnaire : c'est Malzeigne.

P. 171. C'est ainsi que Baoullé, La Fayette, les ministres, leurs partisans...

Id. Le roi choisit M. de Malzeigne pour examiner les comptes des régiments et les ramener à l'ordre. Il arrive le 24 à Nancy...

P. 168. C'est ainsi que M. de Bouillé raconte cette scène sanglante. [Tout ce qui suit, jusqu'à la fin, est entièrement différent.]

43^e tableau (*Fête funèbre au Champ de Mars après l'affaire de Nancy*).

P. 172. Lorsqu'on recut à Paris la nouvelle de l'expédition sanglante...

P. 169. Lors de la malheureuse et déplorable affaire de Nancy, dont nous avons rendu compte... [Suit presque intégralement un paragraphe retranché du tableau précédent sur les affaires de Nancy et le châtiment des soldats de Châteauneuf.]

P. 175. La Fayette, dont il faut bien parler encore.

P. 171. Ce paragraphe et les trois suivants sont romptés par un seul commencement ainsi : « L'affaire de Nancy et les trahisons de M. de Bouillé... »

44^e tableau (*Affaire de Brest*).

P. 177. Albert de Rioms était commandant de cette escadre. On doit la conduite aliène et l'imprudente inflexibilité...

P. 173. C'était un excellent officier, de nos plus habiles marins, un de ces hommes rares dont la France regrettera longtemps la perte. Il était inflexible et il devait l'être...

P. 180. Enfin la retraite d'Albert de Rioms...

[Tout le reste du paragraphe est altéré et modifié.] [Cette dernière phrase est supprimée.]

45^e tableau (*Le maire de Paris posant les scellés sur les papiers du Parlement*).

Texte primitif.

P. 181. De toutes les grandes corporations, de toutes les aristocraties oppressives dont la Révolution a fait justice...

P. 183. Nous avons dit précédemment quelle fut la conduite de *Torgueilleux* Parlement de Venise et son *silence rebelle* et son *insolente* apparition à la barre de l'Assemblée.

Texte remanié.

P. 177. De toutes les autorités, qui ont succombé sous le torrent de la Révolution...

[Les trois épithètes sont supprimées.]

46^e tableau (*Pillage de l'hôtel de Castries*).

P. 184. Les jacobins étaient devenus ce qu'ils sont toujours restés depuis, la métropole du patriotisme, le dépôt des premiers germes et des principes républicains, le centre et, pour ainsi dire, le cœur d'où partait la circulation et la vie révolutionnaire.

P. 186. Le jeune Barnave, le plus intime des Lameth, et dont la perte est un de leurs crimes.

H. Ch. Lameth eu fit l'observation que Chaviery treuva injurieuse pour son honneur, car l'honneur aristocratique ne consistait pas à ne point mentir, mais à ne se jamais laisser prouvoier ni reprocher un mensonge

P. 187. Une voix se fait entendre...

P. 188. Un aide de camp du général vint annoncer à l'Assemblée le retour de l'ordre au moment où l'abbé Maury, toujours humain et charitable comme un aristocrate et comme un prêtre, proposait, pour le rétablir, de publier la loi martiale.

P. 184. Les jacobins, souvenant nûles au progrès de la liberté dans leur origine, mais si dangereux depuis que Robespierre eut rempli cette société de ses créatures, étaient regardés, à l'époque dont nous retracons ici l'histoire, comme la métropole du patriotisme et le dépôt des principes de la Révolution. Malheureusement, ils commençaient aussi dès lors à être le dépôt des germes d'insurrection et d'anarchie qu'ils ont tant développés depuis, et les meneurs de cette assemblée étaient pour la plupart dévoués à d'Orléans.

P. 182. La phrase en italique est supprimée et remplacée par une note sur Barnave, « jeune homme du plus grand mérite ».

[Ce membre de phrase est supprimé.]

[P. 183. Toute la phrase est supprimée.]

P. 184. Au moment où l'on proposait la loi martiale.

47^e tableau (*Affaire de La Chapelle*).

P. 189. Nous commençons une année fertile en grands événements...

... en événements; mais, hélas! plus désastreux pour la plupart qu'utiles pour le bien public et consolants pour l'humanité. [Tout ce qui suit jusqu'à: « Le 24 janvier, quinze de ces chasseurs... » est entièrement différent.]

P. 192. Ce ne fut que bien longtemps après que fut enfin dissous ce corps dont la création fut un des crimes d'un général trop célèbre, etc.

[P. 188. Le texte s'arrête aux mots: « Ce corps fut dissous ».]

48^e tableau (*Affaire de Vincennes*).

Texte primitif.

P. 193. Si des patriotes éclairés qui, depuis le commencement de la Révolution...

Texte remanié.

P. 185. Le duc d'Orléans, conduit par les vœux d'une ambition démocratique... [Tout le texte du tableau, moins quelques lignes, est entièrement différent.]

49^e tableau (*Affaire des poignards aux Tuileries*).

P. 196. Ils entrèrent dans le château par toutes les portes, Villoquier en fait ouvrir une secrète par où se précipita une foule de ces conjurés ridicules

P. 193. Une foule de ces nobles et militaires. [Tout le texte, moins quelques lignes, est refait.]

50^e tableau (*Pompe funèbre de Mirabeau*).

P. 197. Un des plus grands services qu'on puisse rendre aux hommes est celui de les désabuser sur le compte de certains prétendus héros qui les induisent en erreur...

[La seule variante du texte de 1798 est une note sur l'empoisonnement probable de Mirabeau par la « faction d'Orléans ».]

(1804). Mirabeau était un de ces hommes extraordinaires faits pour influencer leur siècle et les générations futures, et pour exciter toutes les tempêtes de l'opinion publique.

P. 200. Étant au sein de l'Assemblée nationale, il est sorti de la vie laissant près d'un million de dettes payées. Voilà l'homme. Qu'on le juge... Il est jugé.

P. 190. [1804.] Quand tous les maux seront dissipés, quand toutes les préventions seront détruites, il sera permis de réclamer pour les cadres de Mirabeau la place qui leur est due au temple de Mémoire... Un grand acte de justice... apprendra à la vertu... que la postérité fut toujours la réparation équitable des injustices contemporaines.

51^e tableau (*Mamequin du pape brûlé au Palais-Royal*).

P. 205. Ce fut deux jours après la mort de Mirabeau, tandis que le doulx dont se couvraient les patriotes trop crédules...

(1798). Les Français trop crédules.

(1804). Les Français.

Hist. Si l'on dit que brûler n'est pas réparer, on peut du moins donner des éloges à notre modération.

P. 201. Avant de donner à nos lecteurs les détails de cette cérémonie, il est indispensable de joindre ici quelques observations.

[Suit un long développement sur la nécessité d'un culte.]

[Les deux derniers paragraphes sur *Braschi* [Vie VI] et sur un prétendu projet de voyage du pape en France sont supprimés.]

[Le texte de 1804, après les mots « le souverain qui se permettait encore de les lancer », ajoute : « Cette action, blâmable en soi, et qui ne saurait être excusée que par l'effervescence des esprits au temps où nous parlons, etc. »]

5^e tableau (*Suppression des barrières*).

Texte primitif.

P. 209. Le lendemain, l'aristocratie répandit le bruit.

Quelques-unes (des barrières) furent brûlées; et les agents de la ferme auraient peut-être bien voulu qu'à l'époque de leur suppression légale, on eût renouvelé ces excois qui eussent facilité la reddition des comptes.

Texte remanié.

P. 205. On répandit le bruit.

14. Afin que ces nouvelles abus fissent retentir les anciens.

P. 207. [Après les mots : « Le tribut d'admiration et de reconnaissance que méritent nos guerriers », un développement de quelques lignes est ajouté : « C'est ici le cas de présenter à nos lecteurs quelques réflexions sur les droits d'entrée en général, etc. »]

53^e tableau (*Arrestation de Louis Capet à Varennes*).

P. 213. Qui n'eût cru qu'il parlait de bonne foi, puisqu'il le faisait volontairement et qu'il se soumettait par nécessité, sinon par inclination à l'empire des circonstances? La déclaration, cependant, n'était qu'un dernier trait de perfidie. . .

P. 216. Louis XVI, fidèle à son caractère, demanda à hoire et cause avec son bête.

P. 209. Qui n'eût cru qu'il ne parlait pas de bonne foi? Mais il ne le faisait pas volontairement et il se soumettait à l'empire des circonstances.

P. 212. Cette phrase inaccoutumée est supprimée.]

54^e tableau (*Retour de Louis Capet à Paris*).

[P. 213. Le premier paragraphe est modifié et remanié.]

P. 218. L'Assemblée décida (et ce fut tout ce que le peuple gagna dans cet événement) que ses décrets auraient force de loi, quoique non revêtus de la sanction royale.

P. 215. L'Assemblée décida que provisoirement ces décrets. . .

[Tout ce qui suit, jusqu'à « cependant le cortège royal s'avancait vers Paris », est entièrement différent.]

[Un paragraphe sur l'acceptation de la Constitution de 1791 a été ajouté.]

55^e tableau (*Apothéose de Voltaire*).

P. 224. C'est avec ce concours unanime que Voltaire fit son entrée au Panthéon français.

[P. 220. . . . Où il fut placé à côté du Newton de la France (Descartes) et où les œuvres de Rousseau devaient bientôt être transférées.

[Une variante des deux textes.]

56^e tableau (*Publication de la loi martiale*).

P. 225. L'époque où se trouvait la France devait être pour elle une source de gloire et de prospérité.

P. 221. Avant de développer le malheureux événement qui fait le sujet de ce tableau. . .

[Tout ce qui suit, jusqu'à : « Un invalide à jombe de bois », est entièrement différent. Les quatre derniers paragraphes sont supprimés.

57^e tableau (*Proclamation de la première Constitution*).

Texte primitif.

P. 221. Une constitution monarchique, la conservation d'un roi parjure, des lois incomplètes ou perdues qui avaient déjà troublé les deux mondes, et des semences de discorde entre les deux pouvoirs qui ne pouvaient manquer de nécessiter bientôt d'autres révolutions.

Texte remanié.

P. 225. Une constitution qui a réuni autant d'admirateurs que de contradicteurs, mais qui paraissait dans des conditions peu favorables à sa durée. Comment d'ailleurs aurait-on pu croire que, dans un traité de philosophie et de lumière, on aurait laissé subsister l'alliance aussi impossible que monstrueuse de la liberté et du despotisme, car tout monarque est essentiellement despote?

[Ce dernier membre de phrase disparaît du texte de 1804.]

[Tout ce qui suit, jusqu'à « la proclamation de l'acte constitutionnel. . . », est entièrement modifié.]

P. 232. L'apparition de Capet et de sa famille excita une ivresse, un enthousiasme qu'il serait difficile et honneux de décrire, etc.

[S'ajoutent deux autres paragraphes.]

P. 228. « et que rien n'égalaient, si ce n'était, la joie, l'espoir qu'on allait enfin jouir d'un gouvernement stable, d'une constitution inébranlable, seul vœu de tous les gens de bien, surtout de ceux qui n'étaient pas sans vues pour prévoir et sentir toute la supériorité d'une constitution républicaine telle qu'on nous la propose. »

[Cette phrase en italique dans le texte de 1798, a été maintenue telle quelle dans celui de 1804.]

58^e tableau (*Massacre de Lesquoy, à Avoignun*).

P. 236. Les jours suivants, la boucherie continua. . .

Ibid. Le département de Vaucluse n'a que trop éprouvé leur barbarie que la rigueur des lois y succéda à l'anarchie et que le gouvernement républicain le paye avec usure des maux qu'il a soufferts pour la liberté!

P. 232. On faisait sortir les détenus un à un, etc.

Ibid. Mais enfin le règne des lois y succéda à l'anarchie et le gouvernement républicain le paye avec usure des maux qu'il a soufferts pour la liberté, *our son nom.*

59^e tableau (*Première fête de la liberté à l'occasion des Suisses de Châteauneuf*).

P. 237. [Après : « Les indigènes les plus certains des progrès de l'esprit public », Paris offrit une preuve incontestable de cette vérité, le 15 avril 1792, lorsque, menacés par le cœur et ses nombreux partisans, ses habitants persistèrent à donner une fête vraiment populaire aux quarante Suisses, reste infortuné de ce régime de Châteauneuf, martyr de son amour pour la Révolution.

P. 232. La fête du 15 avril 1792 prouve qu'il ne jouissait pas pleinement encore des idées de la vraie liberté, qui ne consiste que dans une extrême sagesse et surtout à ne pas prodiguer à la révolte et à l'indiscipline les honneurs qui ne sont dus qu'à la soumission la plus entière aux lois, qu'à la plus passive obéissance.

[Tout le reste du texte, jusqu'à : « Les soldats de Châteauneuf avaient séjourné plusieurs jours à Versailles », est entièrement différent. Il y a de plus, dans l'édition de 1798, une langue note sur Théodora de Méricourt

60^e tableau (*Mort du général Dillon, à Lille*).

[Sauf le premier paragraphe, le texte est entièrement refait.]

61^e tableau (*Cérémonie en l'honneur du maire d'Elampes*).

Texte primitif.

P. 215. Pourquoi donc ce but important ne fut-il pas atteint ? Pourquoi cette fête utile et désirée fut-elle d'une exécution mesquine et présente de nulle impression sur le peuple ? C'est qu'elle ne fut sollicitée que par le parti de la cour qui eut avantageux pour ses intérêts d'élever autel contre autel et d'opposer une fête avec approbation à celle de la liberté qui s'était faite malgré elle, etc.

P. 246. Il n'avait point été question d'autres honneurs, etc.

P. 247. Ceux qui l'honorèrent afin de nous humilier ont péri pour la plupart dans le cours trop sanglant de la Révolution, et la fête de la Loi, peu goûtée des Français quand elle rappelait l'obéissance à un roi perfide, deviendra leur plus beau jour lorsqu'il faudra jurer le maintien d'une constitution républicaine.

Texte remanié.

P. 241. C'est que les jacobins regardèrent ces honneurs comme une critique sanglante de la fête des soldats de Châteauvieux presque déifiés par eux en récompense de ce qu'ils avaient désobéi aux ordres de leurs chefs.

[Toute la fin du paragraphe et le suivant sont entièrement dissemblables.]

P. 242. Le pouvoir exécutif s'empessa aussi d'honorer la mémoire de cette illustre victime, etc.

[Le paragraphe est remanié.]

P. 243. Ceux qui voulaient l'honorer ont subi pour la plupart dans le cours sanglant de la Révolution la peine due à leurs forfaits, et la fête de la Loi, peu goûtée des Français quand elle rappelait les émules de Robespierre dominaient, deviendra leur plus beau jour lorsqu'ils achèveront de reconnaître que la vraie, la seule liberté consiste dans l'heureux despotisme des lois.

66^e tableau (*Dîner des Marseillais aux Tuileries*).

[Mêmes remarques.]

67^e tableau (*Siège et prise du château des Tuileries*).

[Mêmes remarques.]

68^e tableau (*Statues des rois de France renversées*).

Texte primitif.

P. 272. Doit-on s'étonner que cette Commune ait été dans la suite le vil instrument des passions haineuses et du despotisme de celui qui avait en quelque sorte fait légitimer son usurpation ?

Texte remanié.

P. 272. Doit-on s'étonner que cette Commune ait voulu dans la suite se sacrifier pour celui qui l'avait si bien servie ?
[C'est la seule variante]

69^e tableau (*Translation de Louis Capet au Temple*).

P. 273. Ils (les contradicteurs) prétendaient que la majesté royale (à laquelle ils ne voulaient pas joindre, il est vrai, les crimes dont elle était souillée), ne pouvait être ainsi avilie, sans que la nation le fût elle-même.

P. 274. Les royalistes prétendaient que la majesté royale ne pouvait être ainsi avilie sans que la nation le fût elle-même. On n'eut aucun égard à leurs motifs.
[A part quelques mots, le reste du discours est entièrement différent.]

70^e tableau (*Emigration de La Fayette*).

P. 282. Nous croyons que c'est ici le lieu de tracer définitivement le portrait de cet homme connu dans toute l'Europe par l'amour qu'il a d'abord inspiré aux Français et qui, en abandonnant honteusement la cause de la liberté, qu'il avait proclamée le premier de tous, a mérité de tomber dans l'oubli qui le couvre depuis trois ans.

P. 277. . . et par les malheurs qu'il a éprouvés depuis sa longue et cruelle détention.

P. 283. Son talent militaire fut jugé et un aliment de nous offert à l'admiration exclusive de ses partisans.

P. 277. Il voyait avec peine la faction d'Orléans s'agrandir chaque jour et dominer par le meurtre et l'anarchie.

P. 284. Ils restèrent à la merci d'un prince étranger dont ils n'obtiendront leur délivrance qu'après qu'il aura satisfait sur eux le haine qu'il porte à tous ceux qui ont été, un seul moment même, les apôtres de la liberté.

P. 279. . . qui sans doute accordera la liberté à la demande que lui en ont faite (à ce qu'on assure) le Directoire de France et le général Buonaparte, mais qui aura toujours à se reprocher d'avoir permis que M. de La Fayette ait été si longtemps dans la prison d'Olmütz, traité avec la dernière cruauté, sans pouvoir communiquer avec son épouse ni avec sa fille, et sans pouvoir faire parvenir à son fils, en Amérique, la consolation de savoir du moins si son illustre et malheureux père était encore vivant.

62^e tableau (*Journée du 20 juin 1792*).

P. 249. Le roi n'avait accepté la constitution que comme une arme dont il pouvait servir plus efficacement pour opprimer la liberté.

P. 245. Le roi avait refusé de sanctionner le décret qui avait été rendu contre les prêtres réfractaires et contre les émigrés.

[Tout ce qui suit, jus'qu'à la dernière ligne du discours, est entièrement différent.]

63^e tableau (*Commémoration de la prise de la Bastille*).

[Sauf le premier paragraphe, le texte est entièrement différent.]

64^e tableau (*Prise du camp de Jalès par les patriotes*).

[A part quelques variantes peu importantes et le remaniement du dernier paragraphe, les deux textes sont idéiques.]

65^e tableau (*Proclamation de la patrie en danger*).

[Pas de variantes.]
[Le texte n'est pas réimprimé.]

71^e tableau (*Prise de Verdun. Mort de Beaurepaire*).

P. 286. Et leur impaisante fureur [il s'agit des émigrés] dans l'adversité

P. 282. Et ils ont fourni un grand et déplorable exemple qu'ou se repent

Texte primitif.

comme leur orgueil insensé dans un temps qui leur semblait plus prospère, les a rendus l'objet du mépris et de l'exécration du monde.

72^e tableau (*Massacres des 2, 3, 4, 5 et 6 septembre*).

[Pas de variantes.]

73^e tableau (*Prise de Spire*).

P. 292. [Une note sur le général Custine a été ajoutée. C'est la seule variante notable.]

74^e tableau (*Bombardement de Lille*).

P. 293. Tandis que la *féruce* Christine, femme du duc de Saxe et *sœur de Marie-Antoinette*.

Texte remanié.

presque toujours d'avoir tourné les armes contre sa patrie, quand même on aurait à se plaindre d'elle. Les anciens disaient qu'il faut tout sacrifier aux dieux, à sa patrie, à sa famille. [Il n'y a pas d'autres variantes.]

[Cette épithète et cette mention sont supprimées; il n'y a pas d'autres variantes.]

75^e tableau (*Victoire de Jemmapes*).

P. 301. Capot avait sans doute garanti à son parent tous ses États...

P. 302. Excité par ces applaudissements, il [Dumouriez] reparti pour son armée, bien disposé à en mériter de nouveaux.

P. 304. Ce fut aux décrets imprudents de la Convention, aux exagérations de ses commissaires... que la Belgique dut ses malheurs et la France la perte d'un allié puissant et fidèle dont on pourra reconquérir le pays, mais dont on ne regagnera difficilement l'affection.

76^e tableau (*Assassinat de Bassville, à Rome*).

P. 308. Ces mesures de justice... n'auront été sans doute que le prélude de la vengeance qu'elles ont droit d'attendre et du horrible attentat du droit des gens, inouï jusqu'à présent chez les nations policées et dont Rome seule pouvait fournir l'exemple.

P. 297. [Toute la phrase est supprimée.]

P. 298. Il songeait cependant dès cette époque même à élever le fils du duc d'Orléans sur le trône. [Tout le reste du paragraphe est entièrement différent.]

... et que nous aurions dû la perte d'un allié puissant et fidèle si nous n'avions reconquis son affection en lui rendant enfin sa liberté que la maison d'Orange lui avait ravie depuis longtemps.

P. 304. Ces mesures de justice... n'auraient été sans doute que le prélude de la vengeance... sans la modération et la générosité bien dignes d'éloges avec lesquelles Buonaparte en a agi, lorsqu'au lieu d'enfermer ou conquérant dans Rome, il a accordé la paix au souverain pontife et l'a traité avec les égards dus à son rang et à son caractère.

77^e tableau (*Assassinat de Le Pelotier*).

[Pas de variantes. Sur une réfutation de ce Tableau, publiée sous la Restauration, voy. la *Biographie individuelle*, v^o Paris.]

78^e tableau (*Supplice de Louis Capet*).

P. 313. Et l'on peut dire que si le procès fut entamé et poursuivi par la passion, il fut toujours défendu par la mauvaise foi.

P. 309. [Cette phrase est supprimée.]

Texte primitif.

P. 315. Aussitôt après l'exécution, un citoyen monta sur l'échafaud...

Ibid. Nous rapportons avec soin ces anecdotes.

P. 316. Cependant cette indifférence générale des citoyens pour le sort de Capet...

Ibid. Né avec des mœurs assez douces...

Texte remanié.

P. 314. [Ce paragraphe est supprimé.]

Ibid. [Même remarque.]

Ibid. [Même remarque.]

Ibid. Ses mœurs étaient douces.

[Tout le paragraphe est différent et le suit le manuscrit dans le texte original.]

79^e tableau (*Bataille de Nerwinde*).

P. 320... Depuis c'est en calomniant la République qu'il [Dumouriez] a sincèrement aimé, qu'il a cherché à sortir de l'obscurité qui fait son plus grand supplice.

P. 316... [Ce membre de phrase est supprimé.]

80^e tableau (*Journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1793*).

[Pas de variantes.]

A partir du 81^e tableau, les variantes deviennent nécessairement plus rares puisqu'elles n'ont plus leur raison d'être. Je ne vois à signaler que les particularités suivantes :

Dans le 121^e (*Première audience du Directoire en costume*), une note sur Chabot et sa tenue à la Convention a été supprimée du texte de 1804. Par contre, le rédacteur a développé la conclusion du même discours et ajouté une note sur un passage du *Voyage de Benincasa* cité dans le texte.

Après le 130^e (18 *fructidor*), est intercalé un feuillet (paginé 1-2), intitulé *Supplément au discours du 18 fructidor an V ou Tableau du gouvernement directorial*.

Tandis que la publication des Tableaux s'était poursuivie à travers mille difficultés, surgissait une concurrence qui n'a jamais été signalée jusqu'ici, et que le catalogue de la B. N. a confondue avec les Tableaux eux-mêmes. L'erreur est excusable en ce sens que la reliure de cet exemplaire (La³² 19 A) provenant, croyons-nous, du fonds La Bédoyère, porte au dos : *Texte ancien*, et que ce texte lui-même n'a qu'un titre courant : *Révolution française*; mais il suffisait aussi de comparer les planches et leurs discours pour s'assurer qu'il s'agissait d'une entreprise entièrement différente. Le prospectus, qui existe en double exemplaire dans la collection Rondonneau (AD. VIII, 13 et 14), est intitulé :

281. — Prospectus. Tableaux gravés et Histoire de la Révolution française. Imp. L. Collot, s. d., in-8^o, 4 p.

Malheureusement, il n'y a pas grands éclaircissements à tirer de ces phrases vides et pon-

penses auxquelles se complaisaient alors auteurs et éditeurs.

« Cet ouvrage, y est-il dit, a pour objet de représenter, dans une suite de tableaux gravés par les plus habiles artistes, l'histoire de tous les événements mémorables de la Révolution depuis l'Assemblée des notables en 1787. Les dessins pris sur place et par des témoins oculaires offrent la plus fidèle image des actions, des lieux, des personnes mêmes qui y ont figuré.

« Le discours que l'auteur se propose d'y joindre réunira les tableaux en un corps et, par un mutuel secours, la Gravure et l'Histoire peuvent faire de cet ouvrage le monument le plus complet...

« Le public n'aura pas à nous reprocher ni une lenteur qui retardé sa jouissance, ni une précipitation nuisible à la perfection de l'ouvrage. Il est commencé des longtemps et déjà avancé; les livraisons se succéderont sans interruption. Des ce moment, on peut juger du mérite du travail chez le citoyen l'Épine. Le choix des artistes qui nous ont prêté le concours de leur talent nous permet d'espérer que nos efforts ne seront pas infructueux.

« La partie historique souffrira un peu de retard et l'on sentira aisément que l'intérêt de l'ouvrage le commande. On sait assez que l'Histoire ne peut marcher aussi rapidement que la peinture : les événements peuvent être fidèlement représentés au moment même, mais les jugements de l'Histoire doivent être médités.

« Le temps ne l'a que trop prouvé par les trahisons que la nation française a éprouvées.

« Cependant, pour que ce délai n'entrave pas la marche des gravures et que rien n'arrête la prompt jouissance des souscripteurs, nous séparerons la souscription pour le texte de celle pour la gravure, de sorte qu'on aura même la liberté de ne prendre que les estampes, et pour cela nous mettrons au bas de chacune l'explication du sujet qu'elle représente.

« Les livraisons d'estampes paraîtront régulièrement tous les trois mois et plus souvent, s'il est possible; elles seront composées de deux estampes imprimées sur papier vélin in-folio. Quelques sujets exigeant plus d'étendue à cause des différents événements qu'ils représenteront, seront du double des autres et compteront pour deux.

« La première et seconde livraison paraîtra (sic) dans le courant de juillet 1793.

« Les livraisons de texte seront de deux feuilles, papier vélin in-folio, caractère de Didot et se payera (sic) en recevant chaque livraison.

« On souscrit à Paris chez le citoyen l'Épine, rue Saint-Hyacinthe, n° 675, près la place Saint-Michel, et chez tous les principaux marchands d'estampes de la République et de l'Europe. »

Le titre futur de la publication semble avoir plusieurs fois changé. En reproduisant, avec quelques variantes et suppressions, le prospectus de 1793, le *Bulletin de la littérature, des sciences et des arts* (an III, p. 176) annonce la

mise en vente des premières planches chez Luce, éditeur du *Bulletin*, et les intitule : *Tableaux gravés de tous les principaux événements de la Révolution française, à dater de la première assemblée des notables*. Selon le *Journal général de la littérature* (I, 1798, p. 67), ce titre devait être : *Histoire générale de la Révolution française*. La publication comportait alors deux livraisons, l'une de seize feuilles et neuf gravures, « dont une grande qui compte pour deux ; » l'autre de onze feuilles sans planches, soit cent huit pages (à raison de quatre pages par feuille), nombre égal à celui de l'ex. de B. N. Le *Journal général* indiquait de plus comme vendeur le libraire Ravier qui, précisément alors, publiait un *Journal de la librairie et des arts* ou, par malheur, il n'est pas fait mention des *Tableaux gravés*. De qui était ce texte ? A l'examiner de près, rien n'y trahit la personnalité de l'auteur qui, dans une introduction de deux pages, expose son plan en ces termes :

« Mon ouvrage sera divisé en trois parties. La première développera les causes principales de la Révolution française et ce qui s'est passé jusqu'au moment de l'acceptation de la première constitution qui a été donnée à l'État.

« On verra dans la seconde ce qui est arrivé depuis l'acceptation de cette constitution jusqu'à l'époque où la France s'est constituée en République.

« Enfin, la troisième rendra compte des déchirements que la France a éprouvés depuis l'origine de ce nouveau genre de gouvernement jusqu'à la constitution de 1795, sous laquelle nous vivons.

« Des écrivains habiles ont traité avant moi plusieurs parties de cette Révolution. Je me ferai un devoir de m'appuyer de leur autorité, une satisfaction de recueillir chez eux des faits qui auraient pu m'échapper, et une joie de ramasser quelques-unes des fleurs qu'ils ont semées sur le passage. Mon ambition est principalement, en ne cessant d'être vrai, de ne blesser personne.

« Beaucoup d'ouvrages ne doivent leur célébrité qu'à l'art naturel de leurs auteurs qui savaient tout embellir. Moi, au contraire, si j'obtiens un jour quelque faveur, ce ne sera qu'aux actions intéressantes que j'aurai décrites que j'en serai redevable. Ce sont les ailes seules de mes contemporains, de mes compatriotes, de mes concitoyens qui m'enlèveront. »

Un peu plus loin, l'auteur parle de l'*Histoire de la conjuration de Philippe d'Orléans* par Montjoye, comme d'un livre « qui vient de paraître ». En rapprochant cette mention de celle de la constitution de 1795, on peut en conclure que ces discours ont été rédigés vers 1796.

Ils s'arrêtent au livre III, ch. vi, après un virulent portrait de Marat et sur la nomination d'un comité de douze membres chargés de communiquer avec Necker (31 août 1789).

Si rien ne nous apprend à quel anonyme nous avons affaire, les artistes qui ont signé les planches n'ont pas sensiblement bénéficié de cette précaution. Sur Meunier, Vény, Niquet, Duparc,

L'Épue et Pélacier. Les renseignements sont nuls ou insignifiants. Girardet seul, dont il a été question plus haut, a droit de cité dans les répertoires spéciaux.

Les neuf estampes en deux cadres ont figuré au salon de 1793 et à l'éphémère exhibition organisée à l'Élysée en 1797 et dont M. Jules Guiffrey a réimprimé le rarissime catalogue.

C'est alors, selon toute vraisemblance, qu'Auber racheta les cuivres, mit le texte au pilon, — ce qui expliquerait son extrême rareté, — et résolut de placer en tête des *Tableaux* refondus ces planches dont aucune ne faisait double emploi avec celle de Prieur et de Berthault. Afin de justifier leur intercalation, il demanda au reviseur qu'il avait à ses gages neuf discours préliminaires, dont le premier débute ainsi : « Comme c'est, rigoureusement parlant, de la première assemblée des notables (car il y en a eu une seconde en 1787) que date l'histoire de la Révolution française, nous avons dû développer ici tous les événements qui sont la source et la cause de ceux qui les ont suivis. »

Ces *Discours préliminaires*, entièrement distincts de l'*Histoire générale* qu'ils remplaçaient, ont, dans les trois tirages de 1798, 1802 et 1804, une pagination séparée, mais ils ne sont annoncés que sur le titre du second.

282. — Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française, composée de cent douze numéros, en trois volumes; le premier contenant les Titre, Frontispice, l'Introduction, les neuf Gravures et neuf Discours préliminaires depuis l'Assemblée des notables tenue à Versailles le 22 février 1787, jusqu'y compris la fusillade du Faubourg Saint-Antoine le 28 avril 1789; de plus, trente-quatre numéros composés de soixante-huit gravures et soixante-huit discours historiques. Le second contenant les Titre, Frontispice, et les numéros trente-cinquième jusqu'au soixante-douzième, composés des discours et gravures soixante-neuvième à cent quarante-quatrième, finissant par le sujet qui a pour titre « Journées mémorable du 18 brumaire an 8 ». Le troisième, contenant les Titre et Frontispice représentant les Droits de l'homme, les cinq Constitutions qui ont régi la France depuis 1791, les portraits de soixante personnages qui ont le plus marqué dans le cours de la Révolution, le Concordat, la proclamation sur la paix générale, le vœu du peuple français pour le Consulat à vie, le Senatus-consulte et la table de l'ouvrage. Paris, chez Auber, *éditeur et seul proprié-*

taire. De l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné, au X de la République française, 1802, 3 vol. in-fol. [N. La^{3e} 19 C.]

Le fleuron est le même que celui du second titre de 1798 : un faisceau encadré de fusils et de drapeaux.

Tome I^{er}, VI-36-272 p. *Tableaux de la Révolution française*, frontispice de FRAGONARD fils, gravé par MALAPEAU. Au-dessous, vers de Le Bran.

Tome II, un faux titre; p. 273-580. Frontispice : *République française*. FRAGONARD fils *del. COPIA sculpt.*

Tome III, Paginations diverses. Frontispice : *les Droits de l'homme* gravés sur les Tables de la loi. FRAGONARD fils *inv. et del. COPIA sculpt.*

Les noms des auteurs des planches sont placés ci-dessous en tête du titre de chacune d'elles, sauf pour les soixante-huit premières, dues à la collaboration exclusive de Prieur et de Berthault. Quand il y a divergence entre l'intitulé du texte et celui de l'estampe, je les reproduis l'un et l'autre, en les séparant par un tiret, ou en mettant entre crochets les variantes de détail. Les astérisques désignent les planches et les portraits dont les originaux ont passé dans la vente du 24 avril 1872, en même temps que sept autres dessins et trois autres portraits inédits non décrits par l'expert. J'ai marqué des initiales H. D. ceux de ces dessins qui font actuellement partie de la collection Destailleur.

TOME I^{er}

DISCOURS

1^{er}. — **Vény** et **Girardet**. **Cl. Niquet**. — Assemblée des notables tenue à Versailles, le 22 février 1787.

2^e. — Dess. par **Girardet**, gr. par **Duparc**. — Lit de justice tenu à Versailles, le 6 août 1787.

3^e. — **Meunier**, **Niquet**. — Charles-Philippe d'Artois sortant de la cour des Aides, le 17 août 1787.

4^e. — **Meunier** et **Girardet**. **Cl. Niquet**. — Séance extraordinaire tenue par Louis XVI au Palais de Justice, à Paris, le 19 novembre 1787.

5^e. — **Vény** et **Girardet**. **Cl. Niquet**. — Arrestation de d'Épréménil et Coislard, le 6 mai 1788.

6^e. — Dess. et gr. à l'eau forte par **Girardet**. Terminé par **Cl. Niquet**. — Incendie du corps de garde sur le Pont-Neuf, le 29 août 1788.

7^e. — **Vény** et **Girardet**. **Cl. Niquet**. — Le peuple force ceux qui passent sur le Pont-Neuf à saluer la statue de Henri IV, le 16 septembre 1788. — Rassemblement sur le Pont-Neuf.

8^e. — **Vény** et **Girardet**. **L'Épue** et **Cl. Niquet**. — Attopement au faubourg Antoine, le 28 avril 1789.

9^e. — **Vény** et **Girardet**. **Pélacier** et

Niquet. — Fusillade au faubourg Antoine, le 28 avril 1789.

TABLEAUX

1^{er}. — **Prieur, Berthault.** — Serment de l'Assemblée nationale dans le Jeu de Paume de Versailles (20 juin 1789).

2^e. — Les gardes-françaises détenus à l'abbaye Saint-Germain, délivrés par le peuple.

3^e. — Première motion du Palais-Royal (12 juillet).

4^e. — Le peuple faisant fermer l'Opéra (12 juillet). — Sortie de l'Opéra.

5^e. — Bustes de MM. d'Orléans et Necker portés en triomphe et brisés à la place Louis XV.

6^e. — Les gardes-françaises sauvant M. Du Châtelet, leur colonel, de l'effervescence populaire.

7^e. — Le prince de Lambesc entrant aux Tuileries par le Pont-Tournant, le 12 juillet 1789.

8^e. — Action des gardes-françaises contre Royal-Allemand, vis-à-vis le dépôt Chaussée d'Antin (12 juillet).

9^e. — Les troupes du Champ de Mars partant pour la place Louis XV (12 juillet).

10^e. — Barrière de la Conférence incendiée (12 juillet).

11^e. — Le peuple gardant Paris (nuit du 12 au 13 juillet).

12^e. — Pillage de Saint-Lazare (13 juillet).

13^e. — Enlèvement des armes au Garde-Meuble (13 juillet).

14^e. — Prise des armes aux Invalides.

15^e. — Mort de Flesselles, prévôt des marchands de Paris.

16^e. — Prise de la Bastille.

17^e. — Arrestation [Mort] de M. de Launay, gouverneur de la Bastille.

18^e. — [Alerte de la] nuit du 12 au 14 juillet.

19^e. — Les canons de Paris [trans]portés à Montmartre.

20^e. — Le Roi [arrivant] à l'Hotel de Ville de Paris (17 juillet).

21^e. — Mort de Foulon, le 22 juillet 1789. — Supplice de Foulon à la place de Grève, le 22 juillet.

22^e. — Service à Saint-Jacques-l'Hôpital, le 5 août 1789, en l'honneur de ceux qui sont morts au siège de la Bastille. Sermon de l'abbé Fauchet. — Service funèbre de citoyens morts au siège de la Bastille. — Discours prononcé par l'abbé Fauchet, le 5 août 1789.

23^e. — Émeute populaire à l'occasion du transport d'un bateau de poudre. Danger de M. de La Salle. — Bateau de poudre arrivé au port Saint-Paul, le 6 août 1789.

24^e. — Canons enlevés de différents châteaux et transportés à Paris. Etat de la capitale. Effets de l'abolition subite des droits féodaux. — Canons amenés de Chantilly à Paris, le 9 août 1789.

25^e. — Bezenval conduit et enfermé dans un vieux château-fort à Brie-Comte-Robert, escorté par la basoche, le 10 août 1789.

26^e. — Députation des femmes artistes représentant leurs pierrieres et bijoux à l'Assemblée

nationale, à Versailles, le 7 septembre 1789. — Offrande faite à l'Assemblée nationale par des dames artistes.

27^e. — Bénédiction des drapeaux de la garde nationale dans l'église de Notre-Dame (27 septembre).

28^e. — Orgie des gardes du corps [dans la salle de l'Opéra de] à Versailles, le 1^{er} octobre 1789.

29^e. — Départ des dames de la halle pour aller chercher le Roi à Versailles (5 octobre 1789).

30^e. — Le Roi [au balcon du château de Versailles] promettant de venir à Paris avec [toute] sa famille. Salve d'artillerie [sur la place d'armes et dans la cour du [devant le] château (6 octobre).

31^e. — Le Roi arrivant à Paris avec sa famille, escorté de plus de 30,000 âmes (6 octobre).

32^e. — M. de La Fayette fait désarmer aux Champs-Élysées 200 soldats (12 janvier 1790).

33^e. — La Commune de Paris décerne une épée et une couronne civique à C.-J.-W. Nesham, Anglais [qui avait sauvé la vie à un Français dans une émeute populaire à Vernon] (15 janvier).

34^e. — Les frères Agasse allant au supplice; leurs corps rendus à leur famille (8 février).

35^e. — Pillage de l'arsenal de Lyon (7 février).

36^e. — Favras faisant amende honorable en face de [la principale porte de] Notre-Dame (19 février).

37^e. — Affaire de Montauban (10 mai). — Massacre des patriotes de Montauban.

38^e. — Travaux du Champ de Mars [pour la Fédération] (4 juillet).

39^e et 40^e. — Fédération générale le 14 juillet 1790. Réjouissance et joute sur l'eau le 18. [Fête exécutée en mémoire de la Fédération générale.]

41^e. — Illumination aux Champs-Élysées (18 juillet).

42^e. — *Affaire de Nancy (31 août). [Mort de Désille.]

43^e. — Fête funèbre au Champ de Mars après l'affaire de Nancy (20 septembre). — Pompe funèbre en l'honneur des citoyens soldats morts à Nancy.

44^e. — Affaire [Port] de Brest. Insurrection des vaisseaux *l'America* et *le Léopard* (6 septembre).

45^e. — Le maire de Paris posant les scellés sur les papiers du Parlement (13 novembre).

46^e. — Pillage de l'hôtel de Castries (13 novembre).

47^e. — Affaire de La Chapelle (24 janvier 1791). — Massacres à La Chapelle par les chasseurs des barrières.

48^e. — Affaire de Vincennes (28 février).

49^e. — Affaire des poignards aux Tuileries [dans l'intérieur du château des Tuileries] (28 février).

50^e. — Pompe funèbre de Mirabeau (4 avril).

51^e. — Mannequin du pape brûlé au jardin de la Révolution [au Palais-Royal] (6 avril).

52^e. — Suppression des barrières et des droits d'entrée (1^{er} mai). — Entrée des barrières libre.

53*. — Arrestation de Louis Capet à Varennes (22 juin).

54*. — Retour de Louis Capet de Varennes à Paris (26 juin). — Retour de Varennes. Arrivée de Louis Capet à Paris.

55*. — Apothéose [Triomphe de Voltaire (12 juillet)].

56*. — Publication de la loi martiale au Champ de Mars (17 juillet).

57*. — Proclamation de la première Constitution (18 septembre). — Proclamation de la Constitution, place du Marché des Innocents (14 septembre).

58*. — Massacre de Lescuyer, à Avignon (15 octobre). — Mort de Lescuyer dans l'église des Cordeliers, à Avignon.

59*. — Première fête de la Liberté à l'occasion des Suisses de Château-Vieux (15 avril 1792).

60*. — Mort du général Dillon (dans la ville de) à Lille (17 avril).

61*. — Cérémonie en l'honneur du maire d'Etampes (3 juin). — Pompe funèbre en l'honneur de Simonneau, maire d'Etampes.

62*. — Journée du 20 juin 1792. — Le peuple entrant aux Tuileries le 20 juin 1792.

63*. — Commémoration de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1792.

64*. — *Prise du camp de Jales par les patriotes (juillet 1792).

65*. — Proclamation de la Patrie en danger, le 22 juillet 1792.

66*. — Dîner des Marseillais aux Champ-Élysées (30 juillet 1792).

67*. — Dix août 1792, siège et prise du château des Tuileries.

68*. — Journées des 11, 12 et 13 août ; statues des rois de France renversées. — Statue de Louis XIV abattue place des Victoires (11, 12 et 13 août 1792).

TOME II

69*. — **Swebach, Berthault.** — *Translation de Louis Capet au Temple (13 août 1792).

70*. — *Émigration de La Fayette [du camp devant Sedan] le 19 août 1792.

71*. — *Prise de Verdun, mort de Beaurepaire, le 2 septembre 1792.

72*. — *Massacre des 2, 3, 4, 5 et 6 septembre 1792.

73*. — Prise de [la ville de] Spire, le 29 septembre 1792.

74*. — *Bombardement de Lille, premiers jours d'octobre (10, 11, 12 vendémiaire an I).

75*. — Victoire de Jeninapes, le 6 novembre 1792, v. s. (15 brumaire an I).

76*. — *Assassinat de Bassville, à Rome, le 13 janvier 1793 (25 nivôse an I).

77*. — *Assassinat de Le Peletier, le 20 janvier 1793, v. s. (30 nivôse an I). [Maison de Février, restaurateur.] (Le dessin de la collection H.-D. offre des variantes.)

78*. — *Supplice de Louis Capet, ci-devant roi des Français, le 21 janvier 1793 (1^{er} plu-

viose an I). — Supplice de Louis XVI, place de la Révolution. [Dessin original avec variantes. Une autre composition, représentant Louis XVI haranguant la foule, n'a pas été gravé.]

79*. — *Bataille de Nerwinde, 18 mars 1793 (28 ventôse an I).

80*. — *Journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1793 (12, 13 et 14 prairial an I). [Dessin original avec variantes, coll. H.-D.]

81*. — *Incendie du Cap-Français, les 20, 21, 22 et 23 juin 1793 (2, 3, 4 et 5 messidor an I).

82*. — *Attaque de Nantes par les Vendéens, le 29 juin 1793 (11 messidor an I).

83*. — Assassinat de J.-P. Marat, le 13 juillet 1793 (25 messidor an I).

84*. — *Déroute de Passy, le 13 juillet 1793 (25 messidor an I).

85*. — **Duplessi-Bertaux, inv. et sculp.** Terminé par **P.-P. Choffard.** — Arrestation des ambassadeurs français à Novate, le 25 juillet 1793 (7 thermidor an I).

86*. — **Swebach, Berthault.** — *Acceptation de la constitution républicaine, le 10 août 1793 (25 thermidor an I).

87*. — Victoire de Hondshoote, le 8 septembre 1793 (21 fructidor an I).

88*. — **Ozanne, Berthault.** — Massacre de l'équipage de la *Modeste* dans le port de Gènes par les Anglais, le 5 octobre 1793 (13 vendémiaire an II).

89*. — **Swebach, Berthault.** — *Siège et] prise de Lyon, le 9 octobre 1793 (16 vendémiaire an II).

90*. — **Duplessi-Bertaux.** Terminé par **Berthault.** — Mort des vingt-et-un [députés de la Gironde] le 31 octobre 1793 (10 brumaire an II).

91*. — **Duplessi-Bertaux, sculp.** — Mort de Bailly, le 12 novembre 1793 (22 brumaire an II).

92*. — **Swebach, Berthault.** — *Siège de Granville, le 14 novembre 1793 (24 brumaire an II).

93*. — **Duplessi-Bertaux, Berthault.** — Noyades dans la Loire [par ordre du féroce Carrier], les 26 et 27 novembre 1793 (5 et 6 frimaire an II).

94*. — **Duplessi-Bertaux, Choffard.** — Fusillades de Lyon [commandées par Collot d'Herbois], le 14 décembre 1793 (24 frimaire an II).

95*. — **Swebach, Berthault.** — *Reprise de Toulon par les Français [les troupes françaises] le 18 décembre 1793 (28 frimaire an II).

96*. — **Duplessi-Bertaux, Berthault.** — *Supplice d'Hebert, Gobel, Chaumette [de Gobel, évêque de Paris, Hebert, Vincent, Chaumette], le 14 mars 1794 (24 ventôse an II). [Vente Mahéruault, 1880].

97*. — **Fragonard fils, Berthault.** — *Condorcet se donnant la mort dans sa prison, le 28 mars 1794 (8 germinal an II). [Vente Mahéruault, 1880.]

- 98^e. — **Swebach, inv. Duplessi-Bertaux, aqua forti, Berthault.** — *Soupers fraternels dans les sections de Paris les 10, 11, 12 et 13 mai 1794 (20, 21, 22 et 23 floréal an II). [Vente D.-C. [Delbergue-Cormont], 1882.]
- 99^e. — **Ozanne, Le Gouaz.** — *Héroïsme des marins qui montaient le vaisseau le *Vengeur*, le 3 juin 1794 (13 prairial an II).
- 100^e. — **Duplessi-Bertaux, Berthault.** — Fête à l'Être suprême, le 8 juin 1794 (20 prairial an II).
- 101^e. — **Duplessi-Bertaux, Berthault.** — Cécile Renault arrêtée chez Robespierre, le 22 mai et jugée le 17 juin 1794 (4 et 29 prairial an II).
- 102^e. — **Swebach, Berthault.** — Victoire remportée à Fleurus par les Français, le 26 juin 1794 (8 messidor an II).
- 103^e. — **Fragonard fils, Berthault.** — **[L.]* Intérieur d'un comité révolutionnaire [sous le régime de la Terreur] en 1793 et une partie de 1794. [Attribué à Duplessi-Bertaux par le cat. D.-C., 1882.]
- 104^e. — **Duplessi-Bertaux, Berthault sculpt.** — *Loizerolles se dévoue à la mort pour son fils, le 26 juillet 1794 (8 thermidor an II).
- 105^e. — **Duplessi-Bertaux, Berthault.** — *Attaque de la Maison commune, le 27 juillet 1794 (9 thermidor an II).
- 106^e. — **Duplessi-Bertaux, inv. et aqua forti, Malapeau.** — *Clôture de la salle des Jacobins dans la nuit du 27 au 28 juillet 1794 (9 au 10 thermidor an II). [Coll. II.-D.]
- 107^e. — **Duplessi-Bertaux, Berthault.** — *Robespierre amené blessé dans l'anti-salle du Comité de salut public, le 28 juillet 1794 (10 thermidor an II).
- 108^e. — **Girardet, Berthault.** — *Apothéose de J.-J. Rousseau [sa translation au Panthéon] le 11 octobre 1794 (20 vendémiaire an III). [Coll. Roederer.]
- 109^e. — **Swebach, Malapeau.** — *Fête des victoires] Combat des jeunes élèves au Champ de Mars, le 21 octobre 1794 (30 vendémiaire an III). [Coll. Roederer.]
- 110^e. — **Swebach, Berthault.** — *Passage du Vahsl sur la glace, le 14 janvier 1795 (25 nivôse an III).
- 111^e. — **Duplessi-Bertaux inv. del. et aqua forti, Berthault.** — *Entrée des Français dans Amsterdam [dans la Hollande] le 21 janvier 1795 (2 pluviôse an III). [Coll. Roederer.]
- 112^e. — **Girardet, Berthault.** — *Départ des députés pour la déportation [des ex-députés Billaud, Collet et Barrère], le 1^{er} avril 1795 (12 germinal an III).
- 113^e. — **Girardet, inv. del. et sculpt.** — *Pacification de la Vendée, le 20 avril 1795 (1^{er} floréal an III).
- 114^e. — **Girardet, Berthault.** — *Fouquier-Tinville devant ses juges jugé par le tribunal révolutionnaire], le 1^{er} mai 1795 (12 floréal an III).
- 115^e. — **Duplessi-Bertaux, Berthault.** — *Assassinat du député Ferraud *[sic]* [dans la Convention nationale], le 20 mai 1795 (1^{er} prairial an III).
- 116^e. — **Girardet, inv. del. et aqua forti, Berthault.** — *Attaque du faubourg [Saint] Antoine, le 23 mai 1795 (4 prairial an III).
- 117^e. — **Girardet, Berthault.** — *Massacre dans le fort Saint-Jean [à Marseille], le 5 juin 1795 (1^{er} prairial an III).
- 118^e. — **Swebach, Malapeau.** — Victoire remportée par les Français à Quiberon, le 22 juillet 1795 (3 thermidor an III).
- 119^e. — **Swebach, Malapeau.** — *Passage du Rhin devant Dusseldorf [les troupes françaises passant le Rhin près], le 6 septembre 1795 (20 fructidor an III).
- 120^e. — **Girardet, Berthault.** — *Attaque de la Convention nationale le 5 octobre 1795, [Journée mémorable du 13 vendémiaire an IV.] [Dans la collection II.-D., autre composition, non gravée, de Duplessi-Bertaux.]
- 121^e. — **Duplessi-Bertaux, inv. del. et aqua forti, Berthault.** — [Première] audience du Directoire en costume, le 21 novembre 1795 (30 brumaire an IV).
- 122^e. — **Girardet, inv. del. et aqua forti, Berthault.** — *Echange des députés prisonniers en Autriche, le 11 décembre 1795 (20 frimaire an IV).
- 123^e. — [Planche anonyme en couleur.] **L.** Planche aux assignats brisée le 15 février 1796 (30 pluviôse an V). — Valeur des assignats et autres papiers monnoies depuis l'époque de leur émission en France jusqu'à celles où ils ont cessé d'avoir cours.
- 124^e. — **Girardet, Berthault.** — *Exécution de Charette à Nantes, le 29 mars 1796 (9 germinal an V). [Coll. II.-D.]
- 125^e. — Première séance de l'Institut national, le 4 avril 1796 (15 germinal an V).
- 126^e. — Fête des Victoires au Champ de Mars, le 29 mai 1795 (10 prairial an IV).
- 127^e. — *Attaque du camp de Grenelle par des conspirateurs, le 10 septembre 1796 (24 fructidor an V).
- 128^e. — **Girardet, del. et sculpt.** — Mort du général Marceau, le 21 septembre 1796 (5^e jour complémentaire de l'an V).
- 129^e. — **Girardet, Berthault.** — *Fête de la Fondation de la République le 22 septembre 1796 (1^{er} vendémiaire an V).
- 130^e. — Journée célèbre du 18 fructidor an V. Arrestation de Barthélemy, Carnot, directeurs, et de plusieurs membres du Corps législatif.
- 131^e. — *Fête donnée par le [au palais national du] Directoire à Buonaparte [dans le palais national du Luxembourg], le 20 frimaire an VI. [Coll. II.-D.]
- 132^e. — *Entrée triomphante des Français dans Rome, le 27 pluviôse an VI.
- 133^e. — *Entrée triomphante des Français dans Berne, le 25 ventôse an VI.

134^e. — *Fête de la Liberté et entrée triomphale des monuments des sciences et beaux-arts à Paris, les 9 et 10 thermidor an VI. [Coll. H.-D.]

135^e. — **Duplessi-Bertaux, Desaux.** — Entrée triomphante des Français dans le Piémont, le 10 frimaire an VII.

136^e. — Capitulation de la ville de Malte, le 14 prairial an VII.

137^e. — **Desaux, inv. del. et sculp.** — Conquête de l'Égypte, prise des villes du Caire, d'Alexandrie, etc., en messidor an VII. — Conquête de l'Égypte par les Français.

138^e. — **Duplessi-Bertaux, Desaux.** — Entrée [trionphale] des Français dans Naples, le 4 pluviôse an VII.

139^e. — **Duplessi-Bertaux, aqua forti, Dupréel.** — Assassinat des plénipotentiaires de la République française à Rastadt, le 9 floreal an VII.

140^e. — *Journées des 28, 29 et 30 prairial an VII; démission de plusieurs directeurs. (Vente Mahéraul, 1880.)

141^e. — Mort du général Joubert à la bataille de Novi, le 28 thermidor an VII.

142^e. — Combat et victoire d'Aboukir, en Égypte, le 7 thermidor.

143^e. — Evacuation de la Hollande par les Anglo-Russes et capitulation du duc d'York, le 10 brumaire an VIII.

144^e. — Le 18 brumaire an VIII.

TOME III

Après le frontispice de Fragonard fils, on lit cet *Avis de l'Éditeur* :

« Lorsque nous avons conçu la pensée de transmettre à la postérité les Tableaux historiques d'une Révolution qui fera époque dans les Annales du monde, nous avons cru ajouter à l'intérêt de cette collection en y joignant les portraits des principaux personnages qui se sont fait un nom célèbre ou fameux par leurs talents ou leurs actions, leurs crimes ou leurs vertus. Ainsi, en les rapprochant dans le même volume, notre intention n'a point été de les confondre dans l'opinion; mais l'impartialité de l'histoire nous faisait une loi de les classer à la suite de chacune des constitutions sous lesquelles ils ont paru avec le plus d'éclat. »

Conformément à ce plan, chaque constitution a une pagination séparée et les portraits y sont intercalés dans l'ordre suivant. Sous chacun de ces portraits et au-dessus de la légende, est gravé à l'eau-forte un épisode de la vie du personnage ou l'un des événements auxquels il a pris part; le titre de ces petites scènes est d'ordinaire placé en dehors du trait carré; je le reproduis ou le résume ici à la suite de chaque portrait. « Ce sont, dit Renouvier, des scènes vraies, rendues d'une manière piquante. Les personnages s'y agitent avec feu et l'on voit d'un coup d'œil jusqu'aux minutes du fait, du local ou du costume. »

CONSTITUTION DU 14 SEPTEMBRE 1791 (24 p.).

Levachez sculp. — *J.-P.-S. BAILLY. Serment du Jeu de Paume.

— LA FAYETTE. La Fédération.

— *LOUIS XVI. Attaque des Tuileries, le 10 août.

— (Aron.) (Aqua-tinte). — *MARIE-ANTOINETTE. Fuite de Varennes.

M^{me} **Lebrun pinx.** — CALONNE. Assemblée de notables en 1787.

Levachez. — D'ÉPREMESNIL. « Prêt à être victime de la fureur du peuple, le 27 juillet 1787. »

— *CAMILLE DESMOULINS. Motion de C. Desmoullins au Palais-Égalité.

— NECKER. Son buste et celui du duc d'Orléans portés en triomphe et brisés par les soldats de Lambese.

— *MIRABEAU. Réponse au marquis de Dreux-Brézé.

— *DCMOURIEZ. Arrestation des commissaires de la Convention.

— J.-S. MAURY. « Eh! Messieurs, quand vous m'aurez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair? »

(Avant la lettre). — CONDORCET. Son suicide.

Levachez. — LAVOISIER. Arrestation dans son laboratoire.

ACTE CONSTITUTIONNEL, PRÉCÉDÉ DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, PRÉSENTÉ AU PEUPLE FRANÇAIS PAR LA CONVENTION NATIONALE, LE 24 JUIN 1793 (12 p.).

Levachez. — MALESHERBES. Malesherbes travaillant à la défense de Louis XVI dans la Tour du Temple.

— *ROLAND. Son corps retrouvé dans les blés à Radepont (Seine-Inférieure).

— M^{me} ROLAND. Sa défense devant le tribunal révolutionnaire.

— LE DUC D'ORLÉANS. Le peuple le fait descendre de sa voiture pour saluer la statue de Henri IV.

— Le PELLETIER DE SAINT-FARGEAU. Son assassinat au restaurant Pévricr.

— GENSONNE. Conduit au supplice, le 31 octobre 1793.

Laneuville pinx., Levachez sculp. — HÉRAULT DE SÈCHELLES. Journée du 31 mai 1793.

Levachez. — ANACHARSIS CLOOTZ. A. Clootz, orateur du genre humain, à l'Assemblée nationale, le 19 juin 1790.

— PÉTION. Porté en triomphe à la fête des soldats de Châteaueux.

— *LALLY TOLLENDAL. Emigration de Lally-Tollendal.

— *GUADET. Arrêté au domicile de son père.

— BRISSOT. Incendie des colonies françaises.

— CHARENTE. Son exécution à Nantes, le 9 germinal an IV.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE RÉVOLUTIONNAIRE. DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE, LE 14 FRIMAIRE AN II (9 p.).

Levachez. — *MARAT. Porté en triomphe près son acquittement.

— CHARLOTTE CORDAY. Assassinat de Marat. (Avant la lettre). — ROBESPIERRE. Le 9 thermidor.

Levachez. — AIMÉE-CÉCILE RENAUD. Son arrestation chez Robespierre, le 4 prairial an II. — *CHALIER. « Chalier préside l'assemblée populaire de Lyon et désigne douze cents individus qu'on doit arrêter dans la nuit. »

— *FOUQUIER-TINVILLE. Fouquier-Tinville devant ses juges.

— HENRIOT. Nuit du 9 thermidor.

— *CARRIER. Noyades dans la Loire.

— *DANTON. « Déclaration de la patrie en danger. »

— *CHAUMETTE. « Les habitants des environs de Paris envoient à la Convention les ornements de leurs églises. »

— MANUEL. « Manuel assailli par une troupe de Jacobins dans Montargis, lieu de sa naissance. »

CONSTITUTION DU 5 FRUCTIDOR AN III. DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (32 p.).

Levachez. — *CLAUDE ROBERJOT. Assassinat de Roberjot à Rastadt, le 9 floréal an VII.

— BONNIER. Même légende.

— DEBRY. Même légende.

— CUSTINE. Prise de Mayence.

— *HOUCARD. Bataille de Hondschoote (9 sept. 1793).

— *LUCKNER. Son arrestation.

— PICHEGRÉ. Les troupes françaises entrant dans la Hollande.

— HOUCHE. Pacification de la Vendée.

— MARCEAU. Sa mort au combat d'Altenkirchen.

— CHAMPIONNET. Entrée de Championnet dans Naples, à la tête des armées françaises.

CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DU 22 FRIMAIRE AN VIII (9 p.).

Levachez. — BONAPARTE. Bataille de Marengo (25 prairial an VIII).

— SIEYÈS. Abolition du Directoire (18 brumaire an VIII).

— *ALEX. BERTHIER. Bataille d'Arcole (?).

Gravé sur le dessin original de Gérard, par **Levachez.** — VICTOR MOREAU. Victoire de Hohenlinden.

Levachez. — JOUBERT. Sa mort à la bataille de Novi (28 thermidor an VII).

Bonnemaison pinx. Levachez sculp. — MASSÉNA. Siège de la ville de Gènes.

Levachez. — DESAIX. Sa mort à Marengo.

— KLÉBER. Assassiné au Caire, le 25 prairial an VIII.

— LA TOUR D'Auvergne. Tué à la bataille d'Iloherhausen, le 8 messidor an VIII.

— BRUNE. Capitulation du duc d'York en Batavie; embarcation des troupes anglaises.

— AUGÉREAU. Augereau plante un drapeau sur le pont d'Arcole.

— BERNADOTTE. Prise de la forteresse de Gradista en Van V.

— JOURDAN. Victoire de Fleurus (8 messidor an II).

Concordats, bulles et brefs de N. S. P. le pape Pie VII, sur les affaires actuelles de l'Église de France, 19 p., plus le tableau des métropoles et cathédrales avec les noms des saints patrons titulaires sous lesquels l'église principale de chacune d'elles est dédiée, avec les noms des départements qui sont compris dans les limites de chaque diocèse (in-folio non chiffré). — Sénatus-consulte organique de la Constitution, extrait des registres du Sénat conservateur du 16 thermidor an X, 12 p. — Vœu du peuple français sur le Consulat à vie, 4 p. — Proclamation sur la paix générale (18 brumaire an X), (in-folio non ch.) — Table de l'ouvrage complet, 4 p.

283. — Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française, composée de cent douze numéros, en trois volumes... Paris, Auber, imp. F. Didot l'aîné; an XIII de la République française, 1804, 3 vol. in-folio. (N. La^{3e}, 19 C. Rés.)

Malgré la similitude de la cote assignée par le Cat. de la B. N. à cet exemplaire, et son titre presque identique à celui du numéro précédent, il y a entre ces deux tirages des différences qu'il importe d'indiquer.

Dans le titre même, il est fait mention de soixante-six et non de soixante portraits; de plus, après les mots : *Consulat à vie*, on lit : *la Réponse du premier consul*; après *la sénatus-consulte*, ceux-ci : « organique de la Constitution, proclamée le 17 thermidor an X, celui relatif à la nomination de l'empereur ».

Au-dessous du frontispice, les vers de Lebrun sont remplacés par huit vers signés P. A. M. MIGER, commençant ainsi :

Ils ne sont plus, ces jours de désastres, de deuil,
Ou les partis haineux qui déchiraient la France
Transformaient nos cités en un vaste cerceau.

Tome I^{er}. — Même fleuron qu'au titre de 1802.

Tome II. — Fleuron représentant un faisceau entouré de drapeaux et de fusils. Le titre imprimé en caractères plus fins annonce cent treize numéros et s'arrête à « qui ont le plus marqué dans le cours de la Révolution ». De plus, la rubrique porte : *Imprimé par Didot aîné et terminé par Charles, rue de Seine*. Les portraits

ajoutés, formant sans doute le cent treizième numéro, sont les suivants :

Anonyme. — (H. M. de TALLEYRAND-PÉRI-GORD. Pas de « Camée ».

— CAMBACÉRÈS, Id.

— LEBRUN, Id.

Levachez. — BEURNONVILLE. Bataille de Jemmapes.

Sculpté d'après nature par **Chinard** Dessiné et gravé par **Levachez.** — G. P. DUBESME. « Le général Dubesme bat la caisse avec le pommeau de son épée pour rallier ses troupes. »

Anonyme. — MACDONALD. Passage du Rhin.

284. — Tableaux historiques de la Révolution française ou Analyse des principaux événements qui ont eu lieu en France depuis la première assemblée des notables tenue à Versailles en 1787, contenant cent soixante sujets gravés à l'eau-forte et au burin, par les premiers artistes de Paris, ainsi que soixante-cinq portraits des hommes célèbres qui ont le plus marqué dans la Révolution, soit par leurs vertus, soit par leurs crimes : chacun de ces portraits est accompagné d'une notice historique, et d'un camée, composé et gravé à l'eau-forte, par J. DUPLESSI-BERTAUX. Paris, l'éditeur; Joubert; Leblanc; Galignani; Cérveau aîné, 1817. 2 tomes en un vol. III — 104 p. [X. La³² 20.]

En tête de l'exemplaire de la B. N. est relié un prospectus de deux pages in-8°, dont la reproduction dispense de tout commentaire.

TABLEAUX HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

« Cet ouvrage, qui a coûté vingt-cinq années de travail et des sacrifices immenses en tous genres, vient d'être entièrement terminé. Il contient deux cent vingt gravures et autant de discours historiques où la plume et le burin réunis présentent les tableaux de tous les grands événements de la Révolution française, de toutes les scènes de ce long et terrible drame, dont l'intérêt a toujours été en croissant, et dont le dénouement, aussi heureux qu'il a été imprévu, a ramené parmi nous l'auguste famille des Bourbons, qui, depuis plusieurs siècles, occupait si glorieusement le trône de France.

« Le texte de la première édition, qui a paru en trois volumes, était beaucoup plus étendu; il avait été composé par Charnfort et plusieurs autres écrivains distingués, auxquels on a justement reproché d'avoir suivi avec trop de complaisance le torrent des idées nouvelles. Cette première édition, écrite et rédigée à mesure de

l'arrivée sur la scène de chaque événement ou de chaque personnage dont on avait à rendre compte, devait nécessairement présenter peu d'ordre, et pouvait, à juste titre, être accusée d'incohérence. Aussi, dans cette réimpression, les éditeurs n'ont-ils conservé que la partie purement historique, et se sont-ils surtout essentiellement attachés à donner à l'ouvrage un plan régulier et méthodique qui présentât plus d'intérêt dans son ensemble, et dont la matière, divisée par grandes périodes, offrit exactement la série des faits qui appartiennent à chacune d'elles, et formât ainsi une histoire complète de la Révolution française. Enfin, on a fait disparaître de l'ouvrage tout ce qui pouvait rappeler les affreux principes de ce temps de désastres et de crimes.

« Au moyen de cette réduction dans le texte et de la nouvelle distribution que l'on a adoptée, l'exemplaire complet n'est plus que de deux volumes in-folio imprimés sur papier vélin. Cette seconde édition peut donc, sous tous les rapports, être considérée comme bien supérieure à celle qui l'a précédée.

« Le premier volume contient les Etats-Généraux, l'Assemblée constituante et l'Assemblée législative.

« Le deuxième se compose de la Convention et du Gouvernement directorial; il est terminé par un discours succinct sur les événements qui ont eu lieu depuis cette dernière époque jusqu'à la rentrée de SA MAJESTÉ LOUIS XVIII dans ses Etats, et par une gravure représentant cet heureux événement.

« Les deux cent vingt sujets ont été gravés au burin par les premiers artistes de Paris, au nombre desquels on distingue les CHOFFARD, DUPLESSI-BERTAUX, COPIA, COIGNY, BOVINET. L'ouvrage complet, en deux volumes in-folio, cartonné, est du prix de 400 francs. »

Ces déclarations, qui ont du moins le mérite de couper court à toute équivoque, sont confirmées par un passage de la préface.

« La première édition de cet ouvrage avait paru dans le cours de nos désastres révolutionnaires; le texte qui accompagnait nos planches devait nécessairement se ressentir des opinions dominantes aux diverses époques où il fut publié; nous l'avons entièrement refondu et considérablement abrégé. Nous avons également refait la plupart des notices qui sont au bas des portraits. Les planches sont absolument les mêmes que celles déjà publiées; quelques-unes, qui avaient besoin d'une légère retouche, ont été soigneusement réparées, en sorte qu'elles ont encore tout leur premier éclat. »

N'en déplaise à Miger, ce tirage n'a plus rien de son « premier éclat »; seule, la planche de Louis XVIII par la porte Saint-Denis, mérite une mention. Quant au texte, qui n'a plus aucun rapport avec celui de 1798-1804, chaque notice est réduite à une demi-page et les légendes mêmes des portraits sont refaites. Enfin, le prospectus ne signale pas la suppression du portrait de Bonaparte et l'adjonction du testament de

Louis XVI et de la dernière lettre de Marie-Antoinette à madame Elisabeth,

Il nous faut maintenant revenir en arrière et signaler deux copies ou contrefaçons et une exhibition fort ignorée, croyons-nous, dont le prospectus est lui-même une rareté alsatique.

285. — Tafereelen van de Staatsonwente-ling in Frankrijk (Tableaux de la Révolution française). *Amsterdam, Johannes Allart, 1794-1801, 2 vol. in-8°.* [N. La³² 323. — P. 10936.]

Publiés en vingt-cinq livraisons, comportant vingt-cinq frontispices dessinés et gravés par WINKEL et VRYDAG; soixante-dix-sept figures d'après BRIÛN, BENAZECH, CASENAVE, DUPLESSI-BERTAUX, GIRARDET, MONNET, OZANNE, PELLEGRINI, PRIEUR, SWEDACH, VERNET, gravées par BULTHUIS, WINKEL et VRYDAG, et soixante-dix-neuf portraits par CLAESSENS et PORTMANN.

Ainsi que l'indique cette énumération, les planches ont été empruntées non seulement aux *Tableaux historiques*, mais à d'autres estampes. La collection des dessins originaux de Winkel, accompagnée d'épreuves de choix, a passé dans la vente Emmanuel Martin (1877), sous le n° 731 : elle a été vendue 800 francs.

286. — Denkbuch der Französischen Revolution vom Todeslag Ludwigs XVI, den 21 Janner 1793, bis zur Entstehung der Consularregierung, den 9 November 1799, in 42 Kupfern, mit einem erläüteruden Texte von FRANZ-EGGEN FREIHERN VON SEIDEN und LANDENBERG. (Mémorial de la Révolution française depuis le jour de la mort de Louis XVI, le 21 janvier 1793, jusqu'à la naissance du gouvernement consulaire, le 9 novembre 1799. Avec 42 planches et un texte explicatif, par FRANÇOIS-EGÈNE, baron de SEIDEN et LANDENBERG.) *Memmingen, Christoph Muller, 1816, 4 vol. in-4° oblong.* [P. 10943.]

Copie d'une partie des planches de l'édition de 1802.

287. — Catalogue de la collection complète des estampes historiques de la Révolution française. *Strasbourg, imp. Levrault, s. d., in-8°, 22 p.* [N. La³² 603.]

Prospectus anonyme d'un particulier demeurant « à Saint-Etienne, n° 12 bis, en face de la rue des Veaux », qui faisait voir, sans rétribution, les jeudis et dimanches, les estampes des *Tableaux historiques* et les portraits du même ouvrage dont il donne le catalogue. Il y avait joint trois articles séparés : *Louis XVI allant à*

la mort, Marie-Antoinette séparée de ses enfants au Temple pour aller à la Conciergerie, enfin une Urne ou vase ombragée de peupliers (et dont les découpures formaient les profils du roi et de la reine). Le même particulier offrait de communiquer sur place, moyennant abonnement, le texte de l'ouvrage, l'*Analyse du Moniteur* et le *Journal de Paris*; de plus, il faisait également voir les estampes de la *Botanique* de Regnault.

En 1823, un dernier prospectus annonçait la mise en vente des 150 derniers exemplaires du tirage de 1817, dont le prix réduit trahissait assez combien l'opération était lourde. Si l'on en croit Renouard (voy. *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* et catalogue de sa vente posthume), on avait cependant écoulé un grand nombre d'exemplaires des *Tableaux* en 1812 et en 1813, à la faveur des licences accordées durant le blocus continental à quelques négociants.

Résumons ici, pour ceux qu'effrayerait l'appareil bibliographique qui précède, les diverses phases de la publication.

Elle est annoncée et commencée en 1791. [Voy. nos 277 et 278.] Fauchet cesse d'y collaborer, après avoir écrit l'introduction et quatre discours. Chamfort, Ginguéné et peut-être Roucher le remplacent. Le texte qu'il avait fourni est remanié. Interrompue à diverses reprises et changeant plusieurs fois d'artistes, de rédacteurs et d'éditeurs, la publication atteint néanmoins le chiffre de 40 livraisons ou 80 tableaux.

En 1798, elle est reprise sur de nouvelles bases. Le texte est approprié aux circonstances, probablement par François-Xavier Pages. Annoncée en deux volumes et divisée d'abord en 60, puis en 70 et définitivement en 72 livraisons (144 estampes), elle doit comporter de plus une série de portraits. [Voy. n° 280.]

Vers la même époque, commence une entreprise concurrente dont le titre exact n'est pas connu et qui s'arrête elle-même à la seconde livraison. [Voy. n° 281.]

Auber achète les planches de cette *Histoire générale* ou *Tableaux gravés de la Révolution*, supprime et remplace le texte anonyme qui les accompagnait, joint le tout au texte remanié de 1798 et fait imprimer un nouveau titre à la date de 1802. [Voy. n° 282.]

En 1804, un titre plus détaillé est substitué à celui-ci; la légende en vers du frontispice est changée; le texte subit quelques nouvelles retouches; le sénatus-consulte organique de l'empire et divers portraits sont ajoutés au tome III. [Voy. n° 283.]

En 1817, Miger rédige un nouveau commentaire dans un sens déterminément royaliste; le portrait de Bonaparte disparaît et cède la place au testament de Louis XVI, à la dernière lettre de Marie-Antoinette et à l'*Entrée de Louis XVIII à Paris*. [Voy. n° 284.]

Un exemplaire véritablement complet devrait donc, pour justifier ce titre, comporter l'ensemble des prospectus, textes et planches énumérés ou décrits ci-dessus. A défaut de cette collection

qui ne laisserait pas que d'être encombrante et disparate, voici la liste des principaux exemplaires qui, à ma connaissance, ont passé en vente depuis le commencement du siècle.

1815. Vente Bertin de Vaux. Tirage de 1802-1804, épreuves avant la lettre, et eaux-fortes. Acquis 1,001 francs par Pixérécourt et enrichi par lui de divers dessins, celui de Fragonard fils pour le frontispice du tome I^{er}, un dessin de Duplessi-Bertaux (*Entrée des Français en Hollande*) et deux autres dessins de Girardet (*Apothéose de J.-J. Rousseau*), et de Swobach (*Fête des Victoires*). Ventes Pixérécourt (1838) et Emmanuel Martin (1877). Acquis par M. L. Rœderer, au prix de 3,800 francs et conservé dans sa famille.

1822. Vente Morel-Vindé. Le texte primitif était relié dans un volume supplémentaire.

1854. Vente Renouard. Tirage de 1798-1802, épreuves avant la lettre et une partie des eaux-fortes. Textes, ancien et remanié, nombreuses pièces ajoutées, entre autres un billet autographe de Louis XVI, des portraits, des assignats, vrais et faux. Acquis par M. le baron J. Pichon et vendu 1,750 francs à sa vente (1869).

Enfin, le *Bulletin* de la librairie Morgand (tome II, p. 404) annonçait, en février 1880, au prix de 800 francs, un exemplaire du tirage de 1804 avec le texte ancien, et M. Ch. Porquet a décrit dans un *Catologue de bons livres provenant d'une grande bibliothèque* (23 avril 1883), un autre exemplaire de l'édition de 1802, auquel on avait annexé de nombreuses estampes contemporaines, entre autres celles de Monnet et d'Helman et divers portraits en couleur.

288. — Gravures historiques des principaux événements depuis l'ouverture des États-Généraux de 1789. *Paris. Juninet, Cussac, 1789 (-1790), in-4° et in-8°, tome I. [N. Lb⁹⁹ 4469 et 4469 A. — P. 7037.]*

Cette suite est accompagnée d'un texte, à la fois sobre et naïf, dont l'auteur m'est inconnu et qui, sauf exceptions signalées ici, ne comporte que quatre pages par événement.

Les titres de ces planches sont reproduits en italiques ; j'ai donné les premiers mots de ceux dont la légende est trop développée pour figurer ici.

5 mai 1789. — (Ouverture des États-Généraux). *M. de Brézé, maître des cérémonies, plaçant les députés.*

20 juin. — *Entrée des députés dans le Jeu de Paume.*

Id. (2^e év.) — *Serment des députés au Jeu de Paume.*

30 juin. — *Un des gardes françaises prisonniers à l'Abbaye Saint-Germain, ayant trouvé le moyen de faire parvenir une lettre au caffi du Caveau, après qu'il en eut fait la lecture, le peuple se porte en foule à la prison, en enfonce les portes et eu délivre tous les prisonniers.*

8 juillet. — *Supplice d'un espion de police.*

10 juillet. — *Fermentation au Palais-Royal. Les canonniers qui étaient aux Invalides quittent leur poste, se rendent au Palais-Royal et dansent avec les poissardes.*

12 juillet. — *Curtius délivre les portraits du duc d'Orléans et de M. Necker.*

Id. (2^e év.) — *Le prince de Lambesc, à la tête d'un détachement du Royal-Allémand, entre dans les Tuileries par le Pont-Tournant et frappe d'un coup de sabre un ciellard.*

Id. (3^e év.) — *Incendie de la nouvelle barrière des Gobelins.*

13 juillet. — *Le peuple, après avoir délivré les prisonniers de la Force, se porte en foule au couvent de Saint-Lazare....*

14 juillet (1^{er} év.) — *Transport des canons des Invalides dont le peuple et les bourgeois s'étaient emparés.*

Id. (2^e év.) — *Le gouverneur de la Bastille, après avoir fait baisser le pont-levis et laissé entrer un grand nombre de citoyens dans la première cour, les fait fusiller.*

Id. (3^e év.) — *Le brave Maillard va chercher sur une planche suspendue au-dessus du fossé de la Bastille les propositions des assiégés.*

Id. (4^e év.) — *De Launay, voulant mettre le feu à la sainte Barbe, est repoussé par le sieur Ferrand.*

Id. (5^e év.) — *De Launay conduit à la Ville par les volontaires de la Bastille.*

Id. (6^e év.) — *Le marquis de Pelleport, voulant arracher le major de la Bastille des mains du peuple, est lui-même près d'expirer sous les coups de hache des furieux.*

Id. *Historique de la grande journée du 14 juillet 1789 (10 p.). Planche petit in-4° intitulée : PRISE DE LA BASTILLE par les gardes françaises et les bourgeois de Paris, le mardi 14 juillet 1789.*

Id. (7^e év.) — *Mort de M. de Flesselles, prévôt des marchands.*

14-15 juillet. — *M. de Liancourt se jette aux pieds du Roi et lui fait le récit fidèle (sic) des malheurs de la capitale.*

17 juillet. — *Arrivée de Louis XVI dans la capitale, trois jours après la prise de la Bastille.*

Id. (2^e év.) — *Louis XVI se montre à l'une des fenêtres de la grande salle de l'Hôtel de Ville, la cocarde nationale au chapeau.*

17-19 juillet. — *Émeute à Saint-Germain. Les membres d'une députation de l'Assemblée nationale, à genoux devant le peuple pour le fléchir et arracher à la mort le nommé Thomassin.*

22-23 juillet. — *Insurrection de Strasbourg.*

2 août. — *Émeute à Saint-Denis, massacre du lieutenant du maire.*

23 juillet. — *Fouton, après avoir été arrêté au village de Viry....*

Id. (2^e év.) — *Le peuple entière la partie supérieure de la chaise qui amenait à Paris M. Berthier, intendant de la ville.*

16-17 août. — *Émeute à Fontenay-le-Comte.] M. Walche apaise des furieux qui veulent ravager*

son château de Chassenon en leur faisant préparer un repas.

5 octobre (1^{er} év.) — Les femmes voulant pendre l'abbé Lefèvre [d'Ormesson] et les hommes voulant incendier les papiers (cour de l'Hôtel de Ville).

Id. (2^e év.) — Les dames de la Halle et autres femmes partant pour Versailles.

Id. (3^e év.) — La Fayette descend de l'Hôtel de Ville avec les ordres de partir pour Versailles à la tête des troupes.

Id. (4^e év.) — Les femmes parisiennes siégeant à l'Assemblée parmi les députés.

Id. (5^e év.) — L'aide de camp de M. de La Fayette passant au milieu des balles pour remplir sa mission auprès du Roi.

6 octobre. — Le Roi paraissant au balcon donnant sur la cour de marbre dit : Mes enfants, j'irai à Paris, mais à condition que ce sera avec ma femme et mes enfants.

Id. — Massacre d'un garde du corps à la porte de l'appartement de la Reine par des brigands.

22 octobre. — Assassinat du nommé François, boulanger.

13 décembre. — Vengeance effreuse d'un nommé Billon, hortoger à Sentis.

12 janvier 1790. — M. de La Fayette fait dépouiller les soldats qui s'étaient assemblés aux Champs-Élysées et les fait conduire à Saint-Denis.

8 février. — Après l'exécution des deux frères Agasse, leurs corps sont remis à leur famille.

19 février. — Favras à l'Hôtel de Ville dictant son testament.

(Le texte a 8 pages.)

13 avril. — L'abbé Maury, hué et menacé par le peuple, escorté par un détachement de la garde nationale.

24 mai. — M. de La Fayette saisissant au milieu du peuple un homme qui venait de pendre un voleur au mépris des lois.

7 juillet. — Travaux du Champ de Mars.

14 juillet. (1^{er} év.) — Passage des Fédérés au quai de la Conférence.

Id. (2^e év.) — Entrée des fédérés au Champ de Mars.

Id. (3^e év.) — Serment des fédérés au Champ de Mars.

3 août. — Massacre arrivé à Nancy et trait héroïque du sieur Désilles, jeune officier du régiment du Roi.

7 septembre. — Plusieurs citoyennes de Paris, portant à l'Assemblée nationale leurs bijoux et leurs diamants pour servir à l'acquit de la dette publique.

12 novembre. — Duel de MM. Ch. de Lameth et de Castries.

15 novembre. — Dévastation de l'hôtel de Castries.

23 novembre. — M. Dupont-Dutertre, nommé garde des sceaux de France, va à l'Hôtel de Ville déposer son écharpe.

8 janvier 1790. — Incendie du château de

Buzet et meurtre de M. de Buzet, colonel des grenadiers royaux de Guyenne.

Quelques ex. du tirage in-8^o de la même série ont pour titre : *Gravures historiques des principaux événements depuis l'ouverture des États-Généraux et Code des lois décrétées par l'Assemblée nationale*. Il n'a été, je crois, rien publié de cette seconde partie, annoncée par un prospectus (formant couverture), en même temps qu'un *Mémorial historique de la France*, recueil de toutes les belles actions depuis le règne de Henri IV jusqu'à nos jours, dont il a paru au moins onze livraisons.

Dans le tirage in-8^o, dont la Bibliothèque possède 21 cahiers, un *Avis aux souscripteurs* prévient que le récit du supplice d'un espion (événement du 8 juillet) est erroné et qu'il sera prochainement délivré un nouveau texte destiné à remplacer l'ancien. Cette promesse a-t-elle été tenue ?

L'exemplaire in-4^o de la Bibliothèque nationale est présenté par le catalogue comme complet en 46 livraisons et en 42 planches ; le *Manuel* de Sieurin prétend qu'il faut 48 planches, et un exemplaire, mis récemment en vente chez M. P. Roblin, en comportait, paraît-il, 51. La communication que M. Auguste Dide, sénateur, a bien voulu me faire du superbe exemplaire qui lui appartient me permet de tenir pour inexactes ces assertions contradictoires. Formé sans aucun doute par un contemporain qui a écrit sur le titre : « Cet exemplaire est complet », il renferme 52 figures, en y comprenant un portrait à la silhouette de La Fayette, intercalé après le premier « Événement ». On y trouve aussi deux avis, l'un concernant le prétendu mouchard maltraité au Palais-Royal, l'autre la double souscription aux *Gravures* et aux *Décrets*.

Il a circulé dans le commerce, il y a un an ou deux, une suite très bien exécutée de soixant-dix dessins originaux de Janinet, mais le faussaire avait copié telles quelles la plupart des estampes, tandis que les véritables originaux devaient être nécessairement la contre-partie de la gravure.

289. — Tableaux des révolutions de Paris depuis le mois de juillet 1789, dessinés et gravés par A.-F. SERCENT, avec un précis historique. Première livraison dédiée à la Société de la Révolution de Londres. *Chez l'auteur, rue Mauconseil, S. d., in-4^o.*

La première livraison contient deux planches : *Charge du Royal-Allemand ; Promenade aux flambeaux dans les rues* ; la deuxième (paginée 9-16) en renferme trois : *Nuit du 12 juillet ; Combat, rue Basse-du-Rempart, entre les gardes-françaises et le Royal-Allemand ; le duc du Châtelet voulant passer le bac des Invalides est sauvé par les gardes-françaises le lundi 13 juillet.*

Dans une note autographe et datée de 1819,

jointe à l'exemplaire de M. le baron Pichon, Sergent-Marceau semble attribuer à sa nomination de président du district Saint-Jacques-l'Hôpital (plus tard section Mauconseil) l'interruption de cette publication. Elle était représentée au Salon de 1793 par deux planches : le *Combat du Royal-Atlemand et des gardes-françaises et la Nuit du 12 juillet* (le peuple criant aux armes). Jules Renouvier, qui a cité les cinq estampes énumérées plus haut, n'a pas indiqué leur titre général et le texte qui les accompagnait. « Ces pièces, dit-il, sont faites avec plus de gentillesse que de passion; les figures y sont expressives, vraies de costume et très spirituellement éclairées. »

Bien que je n'aie aucune preuve décisive à alléguer pour justifier ma supposition, je serais tenté de croire qu'il y a corrélation entre cette publication inachevée et le prospectus suivant.

290. — Tableaux de la Révolution française, dessinés et gravés en couleur, avec un texte historique, par M. SYLVAIN MARÉCHAL. Paris, Lacroix junior, S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb¹ 20.]

ÉPIGR. :

Liberté! désormais ton temple est à Paris

La première livraison, annoncée pour le premier lundi de janvier 1790, devait renfermer le tableau de la charge du prince de Lambese dans les Tuileries; puis devaient venir la topographie militaire de la banlieue de Paris à l'époque du 12 juillet, une vue du Champ de Mars à la même époque, la prise d'armes des citoyens de Paris à l'Hotel de Ville, l'enlèvement du dépôt d'armes des Invalides, le siège, la prise et la démolition de la Bastille, etc. Rien n'a paru. Dans l'ex. de la B. N., ce prospectus a été relié, un peu arbitrairement, en tête du *Tableau historique des événements révolutionnaires*, par Sylvain Maréchal. [An III, in-12].

Voy. ci-dessous, § 3.

291. — De Gruwel der Verwöstingon of Frankryks moord en Treur Tooneel. Amsterdam, J. Peppelenbos, 1794. in-8°, 435 p., 16 pl. [P. 1523.]

Narrations en vers et en prose de seize journées de la Révolution. Quelques-unes des planches qui les accompagnent sont de véritables caricatures; les trois dernières manquent dans l'ex. de la Bibliothèque de la Ville.

292. — Collection de quinze estampes sur les principales journées de la Révolution, gravées par HELMAN, d'après les dessins de MONNET.

Cette collection, qu'on a parfois confondue avec les *Tableaux historiques*, n'a pas eu ori-

ginairement de titre imprimé ou gravé; j'emprunte celui-ci aux journaux bibliographiques du temps. Elle ne devait d'abord comprendre que douze estampes dont la liste se trouve dans le *Journal général de littérature de thermidor* au VI. Les trois dernières planches (*Journée du 9 thermidor, Assassinat des plénipotentiaires de Rastadt, 18 brumaire*) ne parurent que de 1800 à 1802. Les auteurs ne s'étaient point astreints à suivre, pour leur mise au jour, l'ordre chronologique des événements. On s'en aperçoit aux dates et aux mentions inscrites sous leurs premiers états. Le seul exemplaire actuellement connu du tirage original figure dans un portefeuille de la collection Pixérécourt, acquise en 1840 pour la bibliothèque de la Chambre des Pairs. Pixérécourt y avait joint les états d'eau-forte, par A.-J. Ducloux et Duplessis-Bertaux. MM. Beraldi et Portalis, à qui cette particularité n'avait pas échappé, ajoutent qu'à la vente posthume d'Augustin de Saint-Aubin (1808), les dessins originaux de Monnet, accompagnés d'une série d'épreuves avant la lettre, furent adjugés 150 francs au marchand d'estampes Naudet. Depuis, il ne semble pas qu'on ait suivi leurs traces.

Si le tirage original est des plus rares, on rencontre couramment en revanche celui de Déroulan (1838), précédé d'une *Description abrégée* des sujets, lithographiée sur une feuille in-folio. Les cuivres, après avoir encore fourni un nouveau tirage (imp. Ch. Chardon) où les titres des planches sont conservés et les noms des artistes supprimés, sont aujourd'hui la propriété du journal *l'Artiste*.

Je donne ci-dessous le détail des divers états qui méritent seuls d'être recherchés.

(1. *Ouverture des États-Généraux*) [1er état] eau-forte, sans aucune lettre.

(2^e état). Au centre, écusson fleurdelisé avec la devise : *La Loi et le Roi*. OUVERTURE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX LE 5 MAI 1789. A g. Dessiné par C. MONNET, peintre du Roi. A dr. Présenté et dédié à l'Assemblée nationale, le 4 mai 1790, par HELMAN, graveur de Madame. A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Hotel de Noailles, 315, et chez Ponce, graveur, rue Saint-Hyacinthe, 19.

De chaque côté de l'écusson deux vers du quatrain suivant :

Ainsi fut convoqué sous le meilleur des rois,
Ce Sénat, des Français le tribunal suprême,
Qui, soumettant aux lois l'orgueil du diadème,
Détrôna les abus et nous rendit nos droits.

PALISOT (sic.)

(3^e état). OUVERTURE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX, A VERSAILLES, LE 5 MAI 1789. Dessiné par C. MONNET, peintre du Roi. Gravé par HELMAN, de l'Académie des arts de Lille en Flandre. A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Honoré, la porte cochère à côté du coutelier, n° 1497, et chez Ponce, graveur, cloître extérieur du Val-de-Grâce, n° 238.

La devise, l'écusson et le quatrain ont disparu.

(II. Serment du Jeu de Paume.) 1^{er} état (eau-forte). Monnet invent. A. J. DUCLOS, *aqua forti*, 1792.

(2^e état). SERMENT DU JEU DE PAUME, A VERSAILLES, LE 19 JUIN 1789. Dessiné par C. MONNET, peintre de l'Académie. Gravé par HELMAN, de l'Académie des arts de Lille en Flandre. La Loi et le Roi, A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Noailles, la porte cochère à côté du coutellier, n° 1497, et chez M. Ponce, graveur, cloître extérieur du Val-de-Grâce, n° 238.

(3^e état). L'écusson et la devise sont supprimés.

(III. Prise de la Bastille.)

(1^{er} état). A la pointe : Dessiné par MONNET. Gravé à l'eau-forte par A. J. DUCLOS, l'an 3^e de la R. f. (sic).

(2^e état). PRISE DE LA BASTILLE, LE 14 JUILLET 1789. Dessiné par MONNET, Gravé par HELMAN, l'an 4^e. A Paris, chez l'auteur, rue Honoré, 1497, vis-à-vis l'Etat-major.

(IV. Abandon des privilèges.)

(1^{er} état). A la pointe : MONNET del. A. J. DUCLOS, *aquat.* 1790.

(2^e état). ASSEMBLÉE NATIONALE. ABANDON DE TOUS LES PRIVILÈGES, A VERSAILLES. SÉANCE DE LA NUIT DU 4 AU 5 AOUT 1789. Dessiné par C. MONNET, peintre du Roi. Gravé par HELMAN, de l'Académie des arts de Lille en Flandre.

(V. Fédération.)

(1^{er} état). A la pointe : MONNET invent. A. J. DUCLOS, *aqua forti*, 1791.

(2^e état). FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES FRANÇAIS AU CHAMP DE MARS, 14 JUILLET 1790. La Loi et le Roi. Dessiné par C. MONNET, peintre du Roi. Gravé par HELMAN, de l'Académie des arts de Lille en Flandre. A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Noailles, n° 315. Et chez M. Ponce, graveur, cloître extérieur du Val-de-Grâce, n° 238.

(3^e état). L'écusson et la devise sont supprimés.

(VI Journée du 10 août 1792.)

(1^{er} état). A la pointe : MONNET delineavit. A. J. DUCLOS, *aqua forti*, 1793.

(2^e état). JOURNÉE DU 10 AOUT 1792. Dessiné par MONNET, 1792. Gravé par HELMAN, 1793. A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Honoré, la porte cochère à côté du coutellier, n° 1497, et chez Ponce, graveur, cloître extérieur du Val-de-Grâce, n° 238.

(VII. Pompe funèbre du 10 août.)

(1^{er} état). A la pointe : Dessiné par MONNET. Gravé à l'eau-forte par A. J. DUCLOS, en 17 (sic).

(2^e état). POMPE FUNÈBRE EN L'HONNEUR DES MARTYRS DE LA JOURNÉE DU 10 DANS LE JARDIN NATIONAL, LE 26 AOUT 1792. Dessiné par

MONNET. Gravé par HELMAN, l'an 3^e de la R. F. A Paris, chez l'auteur, rue Honoré, près les Jacobins, n° 1497.

(VIII. Le 21 janvier.)

(1^{er} état). A la pointe : MONNET invent. A. J. DUCLOS, *aqua forti*, 1793.

(2^e état). JOURNÉE DU 21 JANVIER 1793. LA MORT DE LOUIS CAPET SUR LA PLACE DE LA RÉVOLUTION. Présenté à la Convention nationale le 30 germinal. Dessiné par MONNET. Gravé par HELMAN, l'an 2^e de la République française. A Paris, chez l'auteur, rue Honoré, n° 1497, près des Jacobins.

Il existe de cette planche une copie moderne par PRÉTOT. Imp. Prétot, à Issy (Seine).

(IX. Fontaine de la Régénération.)

(1^{er} état). A la pointe : Dessiné par MONNET. Gravé par A. J. DUCLOS, l'an 3 de la R. f.

(2^e état). LA FONTAINE DE LA RÉGÉNÉRATION SUR LES DÉBRIS DE LA BASTILLE, LE 10 AOUT 1793. Dessiné par MONNET. Gravé par HELMAN, l'an 5. A Paris, chez l'auteur, rue Honoré, n° 1497, section Butte des Moulins.

(X. Exécution de Marie-Antoinette.)

(1^{er} état). A la pointe : Dessiné par MONNET. Gravé à l'eau-forte par DUCLOS, 1794.

(2^e état). JOURNÉE DU 16 OCTOBRE 1793. Dessiné par MONNET. Gravé par HELMAN, l'an 3^e de la Rép. franç. A Paris, chez l'auteur, rue Honoré, au-dessus des cy-devant Jacobins, n° 1497.

(XI. 9 thermidor.)

(1^{er} état). A la pointe : MONNET, inv. et del. J. DUPLESSI-BERTEAUX, sculp.

(2^e état). LE IX THERMIDOR AN II. (Suit une légende de trois lignes commençant ainsi : « Robespierre (sic), Couthon et Saint-Just déclarés traîtres à la patrie... »). Dessiné par C. MONNET. Gravé par HELMAN, l'an 8. A Paris, chez Helman, rue Honoré, vis-à-vis la maison de Noailles, n° 1497.

(XII. 1^{er} prairial.)

(1^{er} état). A la pointe : MONNET, inv. et del. J. DUPLESSI-BERTEAUX, sculp. *aqua forti*, 1796.

(2^e état). JOURNÉE DU 1^{er} PRAIRIAL DE L'AN III^e. FERRAUD, REPRÉSENTANT DU PEUPLE, ASSASSINÉ DANS LA CONVENTION NATIONALE. Dessiné par MONNET. Gravé par HELMAN, l'an 5^e de la R. F. A Paris, chez l'auteur, rue Honoré, n° 1497, section de la Butte des Moulins. Cette planche a figuré au Salon de l'Elysée, en 1797.

(XIII. 13 vendémiaire.)

(1^{er} état). A la pointe : MONNET, inv. et del. J. DUPLESSI-BERTEAUX, sculp. *aqua forti*.

(2^e état). JOURNÉE DU XIII VENDÉMAIRE DE L'AN VI. EGLISE SAINT-ROCH, RUE HONORÉ. Dessiné par C. MONNET. Gravé par HELMAN. A Paris, chez Helman, rue Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Noailles, n° 1497.

(XIV. *Massacre des plénipotentiaires de Rastadt.*)

(1^{er} état). Sans aucune lettre. Le IX FLORÉAL AN VII. ASSASSINAT DES PLÉNIPOTENTIAIRES FRANÇAIS AU CONGRÈS DE RASTADT. Dessiné par C. MONNET. Gravé par HELMAN, l'an 9. A Paris, chez l'auteur, rue Honoré, n° 1497, près les cy-devant Jacobins.

(XV. 18 brumaire.)

(1^{er} état). Manqué à la collection Pixérécourt. (2^e état). XIX (sic) BRUMAIRE DE L'AN VIII. BONAPARTE A SAINT-CLOUD. DERNIÈRE SÉANCE DU CORPS LÉGISLATIF ET ABOLITION DE LA CONSTITUTION DE L'AN III. Dessiné par C. MONNET. Gravé par HELMAN, l'an X. A Paris, chez Helman, rue Saint-Honoré, près les cy-devant Jacobins, n° 1497, et chez Poince, rue du Faubourg-Saint-Jacques, n° 234.

293. — Album des grandes journées de la Révolution. Serment du Jeu de Paume. Prise de la Bastille. Mort de Louis XVI. Mort de la reine Marie-Antoinette. Fête de la Fédération. Journée du 13 vendémiaire. Lyon, J.-E. Albert. S. d. [1883], in-folio plano. [N. La³² 569.]

Reproductions médiocres de diverses planches de Monnet, accompagnées d'extraits de l'histoire de Thiers et suivies de cette note de l'éditeur : « Sous ce titre... l'éditeur offre à ses clients, en quelques tableaux d'une saisissante fidélité, les plus mémorables événements de cette sanglante période. Le récit de ces grands faits est emprunté à Adolphe Thiers, l'historien populaire de la Révolution française, dont l'appréciation sur cette époque est plus indulgente que sévère. « L'Album des Grandes Journées de la Révolution française perpétuera leur néfaste souvenir dans l'esprit de nos générations. C'est le but que s'est proposé l'auteur de cette publication. »

La planche intitulée ici *Fête de la Fédération* est en réalité celle de la *Régénération* (10 août 1793.)

294. — Portraits des personnages célèbres de la Révolution, par FRANÇOIS BONNEVILLE, avec tableau historique et notices de P. QUÉNARD, l'un des représentants de la Commune de Paris en 1789 et 1790. Paris, l'auteur, 1796-1802, 4 vol. in-4°. [N. L.² 44. — P. 714.]

Le titre du tome III (1797) porte en plus avec des notices raisonnées sur chacun de ces portraits, suivies d'un Dictionnaire historique et littéraire des hommes célèbres renfermés dans les trois volumes qui composent cet ouvrage. Le titre du tome IV dit seulement : avec des notices raisonnées sur chacun de ces portraits. Chaque

volume renferme une liste des portraits et des documents qu'il contient, savoir :

Tome I. *Tableau historique* (72 p.).

Tome II. Introduction. Costumes des autorités constituées (dessinés et gravés par Duplessi-Bertaux). Conclusion. Lettre du Roi pour la convocation des États-Généraux. Constitutions de 1791 et de 1793. Décret sur les suspects. Gouvernement révolutionnaire. Constitution de 1795.

Tome III. Introduction. Costumes des autorités militaires et de la marine. Eclaircissements historiques et littéraires sur les cent cinquante personnages dont cet ouvrage renferme les portraits par ordre alphabétique. Sur les assignats.

Tome IV. Introduction, avec notices sur Réveillère-Lepeaux, Rewbell, Letourneur, Barras, Carnot, Merlin, François de Neufchâteau, Treillard, Gohier, Roger-Ducos, Moulin. Constitution de l'an VIII (plus un prospectus gravé des portraits anciens et modernes en vente chez Bonneville).

295. — Histoire métallique de la Révolution française ou Recueil des médailles et des monnaies qui ont été frappées depuis la convocation des États-Généraux jusqu'aux premières campagnes de l'armée d'Italie, par A.-L. MILLIN, membre de l'Institut et conservateur des médailles de la Bibliothèque impériale de France. Paris, Imp. impériale, 1806, in-4°, X-64 p. (les deux dernières non chiffrées), et XVI pl. [N. L.³⁷ 23.]

296. — Histoire numismatique de la Révolution française ou Description raisonnée des médailles, monnaies et autres monuments numismatiques relatifs aux affaires de la France depuis l'ouverture des États-Généraux jusqu'à l'établissement du gouvernement consulaire, par M. H... [HESSIN]. Paris, J.-S. Merlin, 1826, 2 vol. in-4°. [N. L.³⁷ 25.]

Tome I, 2 ff., XX-787 p.

Tome II, 2 ff. et 95 pl.

297. — Catalogue des médailles relatives aux événements des années 1789 à 1815... qui sont frappées et se vendent à la Monnaie de Paris. Imp. V^e Bouchard Huzard, S. d. (1842), in-4°, 21 pl. [N. L.³⁷ 26.]

298. — Histoire des caricatures de la révolte des Français, par M. BOYER, de Nîmes, auteur du « Journal du peuple ».

Paris, imp. du *Journal du peuple*, 1792, 2 vol. in-8° [N. La³² 29. — P. 22795.]

Tome I^{er}, 410 p. non compris la table des matières, l'errata et l'avis pour le relieur, 26 pl. Tome II, 100 p., 9 pl.

Le prospectus (joint à l'ex. de la B. N.) annonce qu'il paraîtrait chaque semaine, à dater du 1^{er} avril (1792) un cahier de 52 pages renfermant deux planches au lavis imprimées au bistre, et que ces planches ne pouvant tirer que 500 sans être retouchées, les premières épreuves seraient réservées aux premiers souscripteurs. Le tirage total devait être de 1,000 exemplaires

299. — Musée de la caricature ou Recueil des caricatures les plus remarquables publiées en France, depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours, pour servir de complément à toutes les collections de mémoires, calquées et gravées à l'eau-forte sur les épreuves originales du temps, d'après les manuscrits et gravures de la Bibliothèque royale, du cabinet de M. Constant Leber et de différentes collections d'amateurs, par E. JAIME; avec un texte historique et descriptif, par MM. BRAZIER, BRUCKER, CAPOT DE FEUILLEDE, CHARLES NODIER, E. JAIME, JULES JANIN, LÉON GOZLAN, LÉON HALÉVY,

LOUIS REYBAUD, MICHEL MASSON, MICHEL RAYMOND, OCERRY, PAULIN PARIS, PHILARÈTE CHARLES, ROLLE. Paris, *Deboye*, 1838, 2 vol. in-4°, [N. La⁴⁵ 28. — P. 25191.]

Nombreuses reproductions en noir et en couleurs de caricatures pour et contre la Révolution. Elles occupent les séries G. H. I. K. Toutes portent un numéro d'ordre, mais un Avis au relieur prévient qu'il ne faut tenir aucun compte de cette numérotation.

Le texte des livraisons qui accompagnent ces planches est de ROLLE, E. JAIME, PH. CHARLES, LÉON HALÉVY, LOUIS REYBAUD, RAYMOND, BRUCKER, CH. NODIER et JULES JANIN. Chaque livraison a une pagination séparée.

300. — Histoire de la caricature politique pendant la Révolution française. Paris *Boyron* (1850), gr. in-8°. [N. Lb³⁹ 403.]

Par J.-M. CAYLA. Il n'a paru que 5 feuilles (80 p.) de cet ouvrage annoncé comme devant former 2 volumes.

Un autre ex. de ces livraisons est porté au Cat. de la B. N. sous la cote La³² 267.

301. — Histoire de la caricature sous la République, l'Empire et la Restauration, par CHAMPELEURY. Paris, *E. Dentu*, S. d. [1874], in-18, 2 ff. et 336 p. [P. 6979.]

§ 3. — Histoire de la Révolution à diverses époques.

302. — Les Français sous la Révolution, par MM. AUGUSTIN CHALLAMEL et WILHELM TENINT, avec quarante scènes et types dessinés par M. H. BARON, gravés sur acier par M. L. MASSARD. Paris, *Challamel*, S. d., in-4°. [P. 587.]

303. — Histoire de la société française pendant la Révolution, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Paris, *E. Dentu*, 1854, in-8°, 4 ff. non ch. et 480 p. [N. La³² 290.]

Tirage à 1,000 ex.; les 500 derniers ont un titre portant : *Deuxième édition*.

Dans une courte préface de deux pages, les auteurs remercient MM. Peyrot et Ménetrier, dont les collections leur avaient été libéralement ouvertes. Voyez les deux numéros suivants.

303^a. — Histoire de la société française pendant la Révolution... Troisième édition.

Paris, *Didier et Co*, 1864, in-18, VI-450 p. [N. La³² 290 A.]

La préface de la première édition est remplacée par un avertissement de deux pages.

303^b. — Histoire de la société française pendant la Révolution... Paris, *G. Charpentier*, 1880, in-18, VI-450 p. [N. La³² 290 B.]

Même tirage que le précédent; le titre seul est changé. Voir plus loin *l'Histoire de la société française sous le Directoire*, des mêmes auteurs.

304. — Histoire authentique (sic) et suivie de la Révolution de France, à commencer depuis l'assemblée des notables jusqu'à la seconde législature. Ouvrage précieux pour les contemporains et pour l'histoire, contenant une foule d'anecdotes ignorées ou peu connues sur les vraies causes de la Révolution, une

esquisse du caractère des principaux personnages qui ont joué un rôle dans ce grand événement, etc., etc., en une suite de lettres adressées par l'auteur à un de ses correspondants dans l'étranger. *Londres*, 1792, 2 vol. in-8°. [X. Lc² 2278.]

Publication inconnue à M. Hatin et classée par le catalogue de la B. N. parmi les périodiques, comme les *Décades républicaines* de Sérivys (voy. ci-dessous, n° 361), mais offrant un tout autre intérêt. Divisée par lettres de longueur inégale et par cahiers de 16 pages, elle embrasse deux années (29 septembre 1789-1^{er} octobre 1791), renfermant chacune 52 numéros et une table des sommaires. Chaque cahier porte pour épigraphe :

L'excès des maux en devient le remède.

L'*Histoire authentique et suave*, dont la typographie est visiblement allemande, se publiait non à Londres, mais à Cleves, où le directeur des postes était chargé de recevoir les abonnements, fixés d'abord à un demi-louis, puis à un louis de France. J'extrais ces deux renseignements, — les seuls que j'aie pu recueillir, — d'une longue note jointe au numéro du 16 octobre 1790.

« Si MM. les souscripteurs à cette feuille ont eu lieu d'en être satisfaits, comme l'auteur et l'éditeur osent s'en flatter, ce sera le seul fruit qu'ils auront recueilli jusqu'ici, l'un de son travail, l'autre de ses frais d'avance qu'il est même bien loin d'avoir retirés. On s'est néanmoins déterminé à commencer une nouvelle année, dans l'espérance que cet ouvrage percera enfin et obtiendra du public la faveur qu'il accorde assez souvent à des productions qui le méritent peut-être moins que celle-ci. »

Après avoir invité les souscripteurs actuels à contribuer au succès de l'ouvrage en le recommandant à leurs amis et rappelé qu'il serait fait un avantage aux acheteurs de la première année, la note se termine par ce paragraphe :

« Comme quelques abonnés à ce journal ont paru craindre qu'il ne fût pas continué et, pour cette raison, ont fait difficulté de fournir la souscription d'avance, l'éditeur leur garantit qu'à tout événement ils pourront retirer leur argent aux bureaux de poste respectifs où ils auront souscrit, l'éditeur ne se trouvant pas heureusement dans le cas d'abandonner cette entreprise pour quinze ou vingt louis de plus ou de moins. »

En dépit des formules du début et de la fin, répétées à chaque numéro et qui interrompent le récit à la première et à la dernière page de chaque cahier, l'*Histoire authentique* est bien moins un journal qu'un livre. L'auteur, partisan plus éclairé qu'enthousiaste de la Révolution, ne se hâte point d'adresser à ses correspondants fictifs les nouvelles telles qu'elles lui parviennent. Il procède à de véritables enquêtes (voir, entre autres, celle qu'il a tentée au sujet de la prise de la Bastille) et ne se contente pas à demi.

Au reste, l'*Histoire authentique* mériterait une étude dont je ne puis indiquer ici que la nouveauté et l'intérêt.

305. — L'An 1788 à 1789 en 1888, scène à trois personnages, suivie du Voyageur, dialogue, par M. RUBISCEE, membre de plusieurs académies et soldat. *S. L.*, juill^r 1789, in-8°, 24 p. [X. Lb³⁰ 7344.]

Restif de La Bretonne a mis en scène, dans les *Nuits de Paris*, un M. Rubiscée qui, selon Paul Lacroix, serait le masque de Cubières ou l'anagramme de son nom.

306. — L'An 1789, par HIPPOLYTE GAUTIER. *Paris*, Ch. Delagrave, 1888, in-4°.

La publication est annoncée comme devant former un volume de 800 pages, divisé en 50 livraisons, avec 650 reproductions de gravures de l'époque. Il doit être tiré en outre 22 exemplaires sur papier du Japon.

307. — Une Grande Nuit, nuit du 4 août 1789, par MARC PILLEGOUS. *Paris*, Charavay frères, 1883, in-16, 112 p. [X. Lb³⁰ 11313.]

Portraits et vignettes empruntés à diverses publications.

308. — Essai historique et raisonné sur la Révolution de France en 1789 et 1790 ou Lettre à Mme ***. *Londres*, 1790, in-8°, 2 ff. et 238 p. [X. La³² 5.]

Le titre de départ porte : *Lettre à Madame *** ou Essai*, etc.

« Cet ouvrage, dit l'avertissement, n'était pas destiné à voir le jour; je ne l'avais écrit que pour quelques amis... Quant à l'anonyme dont je m'enveloppe, comme je ne crois pas avoir fait un libelle, la crainte et la honte ne sont pas les motifs qui m'empêchent de me nommer; mais j'ai pensé que, si l'ouvrage est bon, s'il peut être utile, il importe peu de quelle plume il sort... »

Passages très violents (p. 148 et 167) contre La Fayette, Bailly et la Commune.

309. — Lettres choisies de CH. VILLETTE, sur les principaux événements de la Révolution. *Paris*, chez les marchands de nouveautés et chez Clousier, 1792, in-8°, 1 f., IV-362 p. [X. La³² 30. — P. 623.]

Lettres publiées d'abord dans la *Chronique de Paris*.

Propositions curieuses sur l'exhumation et les funérailles de Voltaire, les embellissements de Paris, les spectacles, etc. (avril 1789-3 août 1792).

310. — Coup d'œil sur la Révolution française ou Précis historique des événements qui l'ont accompagnée, depuis la convocation des Etats-Généraux jusqu'au mois de fructidor an II de la République française, par CL. GLEIZAL, député à la Convention nationale. *Paris, imp. Guffroi. S. d. [1793], in-8°, 1 f. et 48 p. [N. La³² 37.]*

311. — Précis des forfaits qui ont accompagné la Révolution de France depuis le commencement de 1789 jusqu'à la mort du Roi. Traduit de l'italien. *S. l., mars 1793, in-8°, 92 p. [P. 16182.]*

312. — Précis des événements depuis le 3 mai 1789 jusqu'à ce jour 1^{er} juillet. Dédié au peuple honnête. *Paris, de l'imp. d'un royaliste, 1790, in-8°, 61 p. [Br. M. F. R., 838, 1.]*

En réalité, ce *Précis* s'arrête au 14 avril 1790.

313. — Analyse de la Révolution française depuis l'ouverture des Etats-Généraux jusqu'au 6 brumaire an IV de la République, suivie du compte rendu, fait par Dubois-Crancé, de son administration au ministère de la guerre, par DUBOIS-CRANCÉ, membre de l'Assemblée constituante et de la Convention, général de division et ministre de la guerre. Ouvrage posthume, publié par TH. LUGG, colonel d'artillerie. Orné d'un portrait de l'auteur d'après David. *Paris, G. Charpentier, 1885, in-18, 2 ff. et VI-427 p. [X. La³² 584.]*

314. — MARC BONNEFOY. Avènement des temps nouveaux, La Révolution. Du 3 mai 1789 au 9 thermidor. *Paris, Librairie centrale de publications populaires, H.-E. Martin, 1885, in-8°, 215 p. [N. La³² 591.]*

315. — Histoire de France pendant trois mois ou Relation exacte, impartiale et suivie des événements qui ont eu lieu à Paris, à Versailles et dans les provinces, depuis le 13 mai jusqu'au 15 août 1789, faite d'après un examen scrupuleux de dépositions nombreuses et de certificats authentiques, avec des anecdotes qui n'ont point encore été publiées et des réflexions sur l'état actuel de la France, et suivie d'une

épître en vers à Louis XVI, de plusieurs motions nouvelles et de projets patriotiques, par le cousin Jacques (LOUIS-ABEL BEFFROY DE REIGNY). *Paris, Bellu, 1789, in-8°, 184 p. [X. Lb³⁹ 2218.]*

316. — Du Règne de Louis XVI. Histoire des événements remarquables arrivés dans la capitale et les provinces, pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet et août, pour servir de suite à l'histoire de France. *Paris, Vente, 1789, in-8°, 2 ff. et 134 p. [X. Lb³⁹ 2293.]*

317. — La Pierre de touche politique sur les différents intérêts de la France, où l'on découvre les motifs secrets qui font mouvoir les différents partis, pour servir de suite au Règne de Louis XVI, avec des anecdotes relatives à la vie de ce prince. *De l'imprimerie du Salon national, 1790, in-8°, 122 p. [X. Lb³⁹ 3789.]*

317^a. — La Pierre de touche... *De l'impr. du Salon national, 1790, in-18, 185 p. [X. Lb³⁹ 3789 A.]*

317^b. — La Pierre de touche... *De l'impr. du Salon national, 1790, in-18, 208 p. [X. Lb³⁹ 3789 R.]*

Malgré l'énoncé du titre, je ne saurais affirmer que la *Pierre de touche* fasse réellement suite à la brochure intitulée *Du Règne de Louis XVI*; mais je ne connais à cette date aucune autre publication portant un titre analogue. (Voy. ci-dessus nos 22 et 89.)

317^{bis}. — Elretnes nationales, dédiées à la liberté française, ornées de huit portraits de MM. les députés à l'Assemblée nationale et de sept gravures représentant les principaux événements arrivés depuis l'ouverture des Etats-Généraux jusqu'au mois de décembre, avec leur explication; contenant les noms, qualités et demeures de MM. les députés, par ordre alphabétique de bailliages et sénéchaussées. *Paris, Le Mercier, et chez les marchands de nouveautés, 1790, in-12, 60 p. [X. Lb³⁹ 2752.]*

Titre gravé, signé : SANDOZ invenit.
Les sept gravures, dont un frontispice allégorique, représentent le Défilé des Etats-Généraux, le Serment du Jeu-de-Paume, la Charge du prince de Lambesc, la Prise de la Bastille.

L'offrande des bijoux des dames artistes à l'Assemblée, le Retour de la famille royale à Paris; les huit portraits sont ceux de Thourret, La Fayette, Bailly, Pétion, Le Chapelier, Mirabeau, Dillon, Grégoire, Buzot.

318. — La Lanterne magique ou Fléaux des aristocrates. Elrennes d'un patriote, dédiées aux Français libres. Ouvrage dans lequel on verra tout ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'Assemblée des notables jusques à présent, orné d'estampes et de couplets analogues. *Berne et (Paris), Mme Imbôis*, 1790, in-12, 60 p. [X. Lb³⁹ 2753.]

319. — Etat actuel de la France. *Paris, janvier* 1790, in-8°, 60 p. [X. Lb³⁹ 2759.]

Par le comte A.-F.-C. FERRAND, d'après Barbier. Voy. le numéro suivant.

319°. — Etat actuel de la France, par l'auteur de « Nullité et Despotisme de la prétendue Assemblée nationale ». *Paris*, 1790, 63 p. [X. Lb³⁹ 2750 A.]

320. — Taconnet ressuscité, voyageant à Paris et en province. *Paris, Bordier*, 1790, in-8°, 1 f. et 56 p. [X. Lb³⁹ 4370.]

Pamphlet sur les événements de 1789 et 1790.

321. — Les Bienfaits de la Révolution. Premier aperçu de ce qu'elle a coûté, à dater du 1^{er} septembre 1789 jusqu'au 1^{er} mars 1791. N° 1. *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [X. Lb³⁹ 4676.]

322. — Louis XVI dans son cabinet ou Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution de France pendant les années 1789, 1790 et 1791, in-8°, 22 p. [X. Lb³⁹ 3636.]

323. — Mémoires pour servir à l'histoire de l'année 1789, par une société de gens de lettres. *Paris, Lavillette*, 1790, 4 vol. in-8°. [X. Lb³⁹ 2750.]

Par le marquis DE LUCHET, d'après Barbier. Les tables des matières des quatre volumes sont à la fin du tome IV.

324. — Correspondance d'un habitant de Paris avec ses amis de Suisse et d'Angleterre, sur les événements de 1789, 1790 et jusqu'au 4 avril 1791. *Paris, Desenne et Gattey*, 1791, in-8°, 1 f. V-474 p. et la table. [X. Lb³ 4312. — P. 592.]

EPIGR. :

Si jamais la vanité fit quelque heureux sur la terre, à coup sûr cet heureux-là n'était qu'un sot.

J.-J. ROUSSEAU.

Par le comte FR.-L. D'ESCHERNY.
Voy. les deux numéros suivants.

325. — Briefe eines Einwohners von Paris an seine Freunde in der Schweiz und in England. Ueber die Begebenheiten von Jahre 1789, 1790, und bis zum vierten April 1791... Aus dem Französischen übersetzt. Herausgegeben von C.-A.-W. ZIMMERMANN, Hofrath und Professor in Braunschweig. (Lettres d'un habitant de Paris à ses amis de Suisse et d'Angleterre, sur les événements de 1789, 1790 et jusqu'au 4 avril 1791... traduites du français, publiées par C.-A.-W. ZIMMERMANN, conseiller aulique et professeur à Brunswick.) *Berlin, Voss*, 1791, in-8°. [X. La³² 302.]

Traduction du numéro précédent.

La préface du traducteur est datée de Brunswick, le 8 octobre 1791.

L'épigraphie de J.-J. Rousseau est conservée.

326. — Tableau historique de la Révolution jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante, par F.-L. D'ESCHERNY, comte du Saint-Empire et ancien chambellan du roi de Wurtemberg. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée d'un grand nombre de morceaux sur différents sujets. *Paris, Treuttel et Wurtz*, 1815, 2 vol. in-8°. [X. La³² 98.]

Réimpr. de la *Correspondance*.

Les préliminaires renferment un Avertissement (1^{er} mai 1815), une Préface, un extrait du *Logographe* (20 mai 1792), une Lettre de l'auteur à M. de Stackelberg, ambassadeur de Russie (Paris, 15 décembre 1781), une Lettre de Maurice Glayre, ex-directeur de la Suisse (Lausanne, 1 janvier 1815), à l'auteur. Dans le second volume figurent, à la suite des Lettres de 1791, divers articles sur l'*Essai sur la noblesse* de l'auteur, cet *Essai* lui-même et d'autres morceaux politiques et philosophiques.

¶ D'Escherny s'était proposé, en 1811, de publier une nouvelle édition de sa *Correspondance*, tirée jadis à 1,200 ex. et depuis longtemps épuisée, ainsi que de l'*Essai sur la noblesse*, qui en formait primitivement le onzième chapitre; mais ce fut seulement en 1811 que cet *Essai* fut remis en circulation (*Paris, Bossange et Masson; Delaunay*, in-12, X-171-268 p.), précédé d'un *Avertissement* commençant ainsi : « La censure

n'a point permis, il y a trois ans, malgré les notes [datées de 1809], la réimpression de cet *Essai*...; on verra par la pagination que j'ai été obligé de le détacher d'un livre auquel je l'avais réuni, c'est-à-dire de la *Correspondance* elle-même.

327. — *Letters written in France in the summer 1790 to a Friend in England, containing various anecdotes of the french Revolution...* London, 1790, in-12.

D'après Watt. Voy. le numéro suivant.

328. — *Lettres écrites de France à une amie en Angleterre, pendant l'année 1790, contenant l'histoire des malheurs de M. Du Fossé (Du Fossé), par miss WILLIAMS. Traduit de l'anglais, par M... (DE LA MONTAGNE). Paris, imp. Garnery, 1791, in-8°, 2 ff. et 200 p. [N. Lb³⁹ 4473.]*

Outre une reproduction de l'« hiérodrame » de Désaugiers : *la Prise de la Bastille*, ces *Lettres* renferment le compte rendu de la Fédération, d'une visite à M^{me} de Genlis et d'une séance à l'Assemblée nationale, un voyage de Paris à Rouen, diverses promenades dans Paris, une description de cette ville et enfin le récit des malheurs de M. Du Fossé, gentilhomme normand, longtemps victime de la barbarie paternelle.

329. — *The Despatches of Earl GOWER, english ambassador at Paris from june 1790 to august 1792, to which are added the despatches of LINDSAY and MONRO, and the diary of viscount PALMERSTON in France during july and august 1791, now published for the first time. Edited for the syndics of the University Press, by OSCAR BROWNING, M. A. F. R. Hist. S., fellow of King's college Cambridge and University lecturer. Cambridge, at the University Press, 1885, in-8°, XXXVIII-400 p. [N. Lb³⁹ 11362. — P. 25922.]*

330. — *Recollections of Republican France, from 1790 to 1801, by J.-G. MILLINGEN, M. A. M. D., first class surgeon to the forces, of the ancient Faculty of medicine at Paris, member of the medical society of Bordeaux, etc., etc., author of « The Curiosities of Medical experience », « Mind and Matter », etc. London, Henry Colburn, 1848, in-8°, XV-378 p. [P. 41988.]*

En regard du titre, portrait lithographié, d'après

BERTHON, de Dr Millingen et fac-similé de sa signature.

On lit au bas de la p. 378 : *End of vol. I*, bien que le titre n'indique pas de toison. Une bande de papier rose, jointe au catalogue de l'éditeur, annonce la prochaine publication des *Souvenirs* de l'auteur sur la guerre de la Péninsule, qui devaient former la suite des premières *Recollections* et qui n'ont pas paru.

331. — *Briefe aus Paris zur Zeit der Revolution, geschrieben von JOACHIM-HENRICH CAMPE. (Lettres écrites de Paris à l'époque de la Révolution, par JOACHIM-HENRI CAMPE.) Braunschweig, 1790, in-8°, XII-372 p. [P. 11564.]*

Extrait du *Journal de Brunswick*.

ÉPIGR. :

Discite justitiam moniti.

332. — *Letters from Paris, during the summer of 1791. (June-october.) London, J. Debrett, 1792, in-8°, XX-348 p. [N. Lb³⁹ 5535.]*

Frontispice gravé (J.-C. BARROW redel., T. MILTON sculp.) représentant l'arrestation de Louis XVI à Varennes.

Voy. le numéro suivant.

333. — *Letters from Paris, during the summer of 1792, with reflections. London, J. Debrett, 1793, in-8°, XXIV-298 p. [Br. M. 282, I. 7.]*

ÉPIGR. en quatre vers français, commençant ainsi :

Liberté! liberté! ton sort n'est pas plus beau ..

Par SAMUEL WESTON, selon Watt et Halkett et Laing (*Dictionary of anonymous and pseudonymous*).

334. — *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793, publié par son petit-fils, EDOUARD LOCKROY. Paris, Calmann Lévy, 1881, in-18, 2 ff., VI-360 p.*

Cette « bourgeoise » était la femme de Julien de la Drôme, membre de la Convention, et la mère de Julien de Paris. Ses lettres, adressées à son mari et à son fils, commencent en 1785, mais les plus nombreuses et les plus importantes sont datées de Paris et des années 1792 et 1793.

335. — *La Révolution de France prophétisée, ainsi que ses causes infernales, ses effets sinistres et ses suites heureuses, qui seront une restauration générale et*

une réforme complète de tous les abus en 1792. — Suite de « La Révolution de France prophétisée... » Paris, 1791, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 5659.]

Par CHAILLON DE JONVILLE. d'après Barber.

336. — Supplément à la Révolution de France prophétisée. Paris, 1791, in-8°, 140 et VIII p. [N. Lb³⁹ 10373.]

La Table des matières du supplément est paginée en chiffres romains. Le titre de départ, p. 3, porte : *Supplément à la prophétie trouvée dans le tombeau de nos rois à Saint-Denis.*

337. — Neue Szenen in Paris und Versailles. [Nouvelles Scènes à Paris et à Versailles.] Leipzig, Gräff, 1792, 3 vol. in-18 [N. Lb³⁹ 11087.]

Chaque volume a un frontispice finement dessiné et gravé. Le premier est signé : SCHUBERT del.; HEINRICH-MÜLLER sculp.; le second : SCHUBERT del.; DORNHEIM sculp.; le troisième : DORNHEIM del. et sculp.

Un avertissement de l'éditeur prévient que ces *Nouvelles Scènes* font suite aux *Szenen in Paris während und nach der Eroberung der Bastille (Scènes à Paris pendant et après la prise de la Bastille.* (Leipzig, 1789-1791, 5 vol. in-8°). Kayser, qui nous fournit ce renseignement, ajoute que l'auteur s'appelait CHR. A. VULPIUS.

L'idée première de ces deux séries a été renouvelée en ce siècle par divers écrivains qui ont ignoré à coup sûr leur prédécesseur. Vulpius (est-ce un nom réel? est-ce un pseudonyme?) a mis en dialogues et en action les sentiments et les récits que lui fournissaient les brochures du jour dont il donne une ample bibliographie en tête du tome I^{er} des *Neue Szenen*. Mérimée, dans la *Jacquerie*, Vitet, dans les *Etats de Blois*, et mieux encore, Cavé, Dittmer et Vanderburgh, dans les *Soirées de Neuilly* ou les *Scènes contemporaines*, n'ont pas procédé autrement.

Les artistes auxquels Vulpius avait demandé l'interprétation de quelques-uns de ces dialogues ne se sont point enquis avec le même scrupule du décor qu'ils exigeaient. C'est ainsi qu'au tome III, la stupeur des Parisiens à la nouvelle de la fuite de Varennes [*Der König ist fort!*] a pour cadre une rue, encore exacte, de la place de l'Hotel-de-Ville de Leipzig.

338. — Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la dernière année du règne de Louis XVI, roi de France, par ANT.-FR. BERTRAND DE MOLLEVILLE, ministre d'Etat à cette époque. Londres, Strahan et Cadell;

Paris, chez les marchands de nouveautés, 1797, 3 vol. in-8° [N. Lb³⁹ 43.]

On a vu plus haut (nos 71 et 77) que ces *Mémoires secrets* avaient servi à l'auteur pour la rédaction des *Annates* ou de l'*Histoire de la Révolution*. Il résulte également de la lettre citée que la première version française de ces *Mémoires* avait été calquée sur une traduction publiée simultanément sous ce titre : *Private memoirs relative to the last year of the reign of Louis XVI* (London, 1797, 3 vol. in-8°). Il suffit d'ailleurs de comparer le texte français de 1797 et celui de 1816 (voy. le numéro suivant) pour constater les différences de l'adaptation et de la rédaction originale.

Le traducteur et l'arrangeur des éditions de Londres, ROBERT-CHARLES DALLAS, né à la Jamaïque, mort en Normandie le 20 novembre 1821 (selon Quéard) a également traduit les *Dernières Années du règne de Louis XVI*, de François Hue. (Voy. ci-dessus, n° 95.)

339. — Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI, par A.-F. DE BERTRAND-MOLEVILLE (sic), ministre et secrétaire d'Etat sous le règne de Louis XVI. Paris, L. G. Michaud, 1816, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 46.]

En 1823, Michaud fit réimprimer des titres préliminaires et couvertures pour ces *Mémoires* et en forma la tête d'une *Collection complémentaire des mémoires sur la Révolution française.*

340. — Vertraute Briefe über Frankreich. Auf einer Reise im Jahr 1792 geschrieben. (Lettres familières sur la France, écrites pendant un voyage fait en l'année 1792). Berlin, J. Fr. Unger, 1792-93. 2 vol. petit in-8°. N. Lb³⁹ 10943. — P. 17810. | a

La préface est signée J. FREI et datée du 15 août 1792.

Le frontispice d'un second ex. (coté Lb³⁹ 11010) a pour fleuron un bonnet phrygien encadré de feuilles de chêne et surmonté d'une cocarde. Ce fleuron est coloré dans l'ex. de la B. N. Les lettres datées de Paris se trouvent au tome II; elles concernent particulièrement les événements du mois de mars 1792.

341. — Histoire particulière des événements qui ont eu lieu en France pendant les mois de juin, de juillet, d'août et de septembre 1792, et qui ont opéré la chute du trône royal; où l'on trouve, sur ces époques déplorables, des détails ignorés pour la plupart, et appuyés de preuves: deux lettres secrètes et inédites de Louis XVI; les ordres

et les arrêtés des autorités publiques et des sections sur les meurtres de septembre; les quittances des employés à ces exécutions sanglantes; la liste alphabétique de toutes les victimes égorgées à Paris, Lyon, Orléans, Versailles et Meaux; des notices et particularités sur la vie, les ouvrages et les derniers moments des principales, ainsi que sur les coupables condamnés, morts ou déportés, et sur d'autres personnages anciens et modernes, fameux et célèbres, etc., etc., par M. [MUTON] DE LA VARENNE. *Paris, Périsset et Compère; Léopold Collin*, 1806, in-8°, 2 ff., VI-341 p. [V. Lb³⁰ 6162.]

L'Avvertissement présente ce livre comme un fragment d'une *Histoire de la décadence et de la chute du trône royal en France*, qui n'a point paru.

¶ Sur Muton de la Varenne et les supercheries dont il ne s'était point fait scrupule, voir la polémique dans laquelle Barbier le convainquit d'imposture: les pièces de ce procès littéraire ont été recueillies en tête des deux premières éditions du *Dictionnaire des anonymes*.

342. — Chronique de cinquante jours, du 20 juin au 10 août 1792, rédigée sur pièces authentiques, par P.-L. RÖDERER. *Paris, imp. Luchevardière*, 1832, in-8°, VI, 456 p. [N. Lb³⁰ 6099.]

343. — Journées des 20 juin et 10 août 1792, et de juillet 1830, par l'auteur des « Journées de la Révolution de 1848 » (CHARLES RICHOMME). *Paris, V° Janet*, 1848, in-8°, VII-141 p. [N. La³² 401.]

344. — A Sketch of the history of France, from the suspension of the monarchy in 1792, to its re-establishment in 1815; with illustrative official papers. *London, Simpkin and Marshall*, 1817, in-8°, XVI-451 p. [N. La³² 368.]

345. — A Journal during a residence in France, from the beginning of august to the middle of december 1792. To which is added on account of the most remarkable events that happened at Paris, from that time to the death of the late king of France. By JOHN MOORE, M. D. A new edition, corrected. *London, G.-G. and J. Robinson*, 1794, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁰ 2096.]

En tête du tome I^{er}, carte de la campagne de Dumouriez en 1792.

Selon Wait, la première édition serait de 1793. Voy. le numéro suivant.

346. — Journal durant un séjour en France depuis le commencement d'août jusqu'à la mi-décembre 1792, auquel est ajouté un récit des événements les plus remarquables qui ont eu lieu à Paris depuis cette époque jusqu'à la mort du feu roi de France. Traduit de l'anglais de JOHN MOORE, Dr. M., par J.-E.-G.-M. DE LA GRANGE, habitant de Saint-Domingue, avocat au Conseil supérieur du Cap-Français. *Philadelphie, Mathew Carey*, 1794, 2 vol. in-8°. [P. 2872.]

Tome I^{er}, XV-259 p.; tome II, 323 p.; plus 1 f. d'errata.

M. CH. D'HÉRICAULT a publié une autre traduction du voyage de John Moore dans la *Revue de la Révolution* (déc. 1884-sept. 1885). Elle est allégée de quelques longueurs et précédée d'une notice biographique.

¶ Voir, à ce sujet, la *Bibliographie parisienne, Tableaux de mœurs* de M. Paul Lacombe (Paris, P. Rouquette, 1887, in-8°), nos 349-351.

347. — A Residence in France, during the years 1792, 1793, 1794 and 1795, described in a series of letters from an english lady, with general and incidental remarks on the french character and manners, prepared for the press by JOHN GIFFORD, esq., author of « The History of France, letters to lord Lauderdale, letters to the hon. T. Erskine », etc., in two volumes. Third edition. *London, T.-N. Longman*, 1797, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 25.]

Selon Allibone, la première édition est de la même année.

Voy. le numéro suivant.

348. — Un Séjour en France de 1792 à 1795. Lettres d'un témoin de la Révolution française, traduites par H. TAINE. *Paris, Hachette et Co*, 1872, in-12, 2 ff. non ch., X-301 p. [N. Lb⁴¹ 25^{bis}. — P. 6390.]

Le même ouvrage qui, d'ailleurs, n'offre que peu d'intérêt au point de vue parisien, est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb⁴¹ 2110 et 2110 A.

L'authenticité de ces Lettres a été contestée, mais à tort, selon feu Henri Lot qui, dans la *Revue critique* de 1872 (tome II, p. 183 et 215), a rendu compte des recherches infructueuses auxquelles il s'était livré, après M. Taine, pour retrouver le nom de l'auteur. Suivant M. Lot, le secret de l'énigme devait se trouver dans les archives d'Arras ou d'Amiens, où l'auteur avait résidé et subi un emprisonnement. Toutefois ses

investigations, non plus que celles de M. Taine, n'avaient pas abouti, et rien dans les dossiers de l'enquête sur Joseph Lebon, déposés aux Archives nationales, ne se réfère à l'auteur présumé de ces Lettres, que, dans une longue note de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1881, col. 717, M. Fr. F [avre] tient pour apocryphes, mais sans alléguer aucune preuve décisive à l'appui de son dire.

349. — Souvenirs et Anecdotes sur les comités révolutionnaires, 1793-1793, par M. G. AUDIGER. Paris, P.-D. Persan; Delaunay; Mongie ainé, 1830. in-8°, 2 ff., IV-468 p. [N. Lb¹¹ 43.]

Voy. le numéro suivant.

349a. — Souvenirs et Anecdotes.. Seconde édition, augmentée de considérations sur les clubs en 1830. Paris, Audin; Delaunay et Lavavasseur, 1831, in-8°, 2 ff., IV-408 p. [N. Lb¹¹ 43 A.]

Les *Considérations* annoncées n'existent que sur le titre; l'*Introduction* seule est différente de celle du premier tirage. Ces *Souvenirs et Anecdotes* n'ont aucune valeur historique. Une partie du volume est remplie par un voyage de l'auteur dans l'Yonne et en Bourgogne.

350. — Almanach historique ou Recueil de tous les grands événements qui sont arrivés jour par jour dans les armées, à la Convention, dans les départements et autres gouvernements de l'Europe, depuis le jour de l'abolition de la royauté jusqu'au 21 septembre 1793, deuxième année de la République française; le tout rangé par ordre chronologique des jours, avec les noms des endroits où les événements se sont passés, ainsi que le récit des traits de courage et d'héroïsme qui ont eu lieu dans les combats, etc. Ouvrage très curieux, instructif et utile à tous les citoyens. Dédié et présenté à la Convention nationale, par ROUY l'aîné, auteur du « Magicien républicain ». Paris, l'auteur; Basset; Janet; Laurent; Chéreau; V^e Guillot; Onfroy et les marchands de nouveautés, S. d., in-18, XII-203 p. [N. Lc²² 27. — P. 9394.]

Frontispice anonyme finement gravé, représentant un noble et un prêtre passant sous le niveau égalitaire tenu par la République et par un sans-culotte. Au-dessous ce distique :

La nature à ses droits nous ayant fait égaux,
Orgueilleux, courbez-vous au-dessous du niveau (sic)

P. XI. Aris annoncent la publication du *Magicien républicain*.

Dans l'ex. de la B. N., le frontispice est le même que celui du *Magicien républicain*. Voy. ci-dessous.

351. — Almanach historique ou Recueil véridique et chronologique des principaux événements qui sont arrivés de jour en jour en Europe, particulièrement en France, depuis le 21 septembre 1792, v. s., premier jour de la République française; ensemble le récit des combats et des actions héroïques faites par de braves républicains, etc. Ouvrage curieux et instructif, par ROUY l'aîné, auteur du « Magicien républicain de 1793 », de la « Chronologie républicaine », etc. Deuxième partie, contenant les quatre premiers mois de la deuxième année de la République française. Paris, l'auteur; Janet; Chéreau; Demorain, in-18, IV-133 p. et un calendrier non ch. [N. Lc²² 27.]

Même frontispice que celui de la première partie dans l'ex. de la B. V. P.

352. — Le Magicien républicain ou Organe des événements dont l'Europe et particulièrement la France sera le théâtre en 1793, par ROUY l'aîné, auteur des deux éditions des prédictions des événements de 1793, etc. Paris, chez l'auteur et chez les marchands de nouveautés, in-32, 128 p. — Calendrier pour 1793. Paris, V^e Guillot. S. d., in-32, 16 p. non ch. — Oracles, apparition et révélations des événements qui accompagneront la Révolution française. Paris, l'auteur. S. d. [1792], in-32, 64 p. [N. Lc²² 27^{bis}.]

Les trois pièces sont ordinairement reliées ensemble. La première a pour épigraphe ces deux vers de treize pieds :

Plus je m'enfonce dans le cahos (sic) de l'aveu,
Plus je vois de merveilles et de tyranis péri.

Au verso du titre du *Calendrier*, curieuse liste des almanachs en vente chez le même libraire : les *Brouillons de Polyynie*, la *Babiole amusante*, *Voilà de quoi rire*, le *Champ de Mars*, *Ne choisissez plus*, voilà le meilleur, le *Désoppilan (sic)* ou le *Remède à l'ennui*, le *Petit Cabaret*, le *Détassement des belles*, *Apollon et Momus*, la *Nuit champêtre*, etc.

353. — Le Magicien républicain ou Almanach des oracles des événements dont

l'Europe sera le théâtre en 1794, 2^e année de la République française; ouvrage curieux et instructif, dans lequel on trouve la suite des prophéties de M. Nostradamus, ainsi que le récit exact de la conduite qu'ont tenue Louis XVI, dit Capet, et Marie-Antoinette d'Autriche, sa femme, depuis leur jugement, jusqu'au moment de leur décapitation, avec plusieurs autres anecdotes très curieuses sur le même objet. Par ROUY l'aîné, auteur du « Magicien républicain » de 1793, de la « Chronologie républicaine », etc. Paris, l'auteur; Basset; Janet; Laurent; Chéreau; V^e Guillot; Onfroy, et les marchands de nouveautés. S. d., in-18, VIII-136 p. et un calendrier. [X. Lc²² 28.]

Frontispice anonyme représentant l'auteur devant sa table de travail; au-dessus de sa tête, le génie de la Liberté; au-dessous, ce distique :

Par la Philosophie, ô sainte Liberté!
Extérmine les rois... vive l'Égalité!

La B. N. possède un ex. portant « troisième édition, revue et corrigée » qui n'a pas ce frontispice. La pagination (défectueuse dans les premiers cahiers) est identique.

Les p. 109-136 ont pour titre : *Récit authentique de tout ce qui s'est passé à l'égard des jugements et exécutions de Louis XVI, dit Capet, ci-devant roi des Français, et de Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche, son épouse, décapités tous deux à la place de la Révolution, ci-devant Louis XV, à Paris, écrit par le citoyen ROUY l'aîné, témoin oculaire.*

Voy. le numéro suivant.

354. — Catéchisme historique et révolutionnaire, contenant un recueil exact, authentique, chronologique et impartial des événements remarquables, ainsi que des actions d'éclat, traits de courage, d'héroïsme et autres qui sont arrivés, jour par jour, dans les armées, à la Convention nationale, etc., etc. Agréé par les représentants du peuple, le 12 frimaire, l'an 2^e de la République; seconde édition, revue, corrigée et augmentée. S. l., an II, in-18. [X. Lc²² 48.]

1^{re} partie, 186 p.; 2^e partie, 136 p. et un calendrier non chiffré. En tête de la première partie, reproduction du frontispice du n^o 350 et du distique :

La nature à ses droits...

Dans l'ex. de la B. N. manquent les p. 1-108 de la 2^e partie; les p. 109-136 contiennent le

Récit authentique de ROUY l'aîné. Cette seconde partie n'est donc très certainement que la reproduction, avec changement de titre, du *Magicien républicain* (2^e année).

355. — Catéchisme révolutionnaire ou Histoire de la Révolution française, par demandes et par réponses, à l'usage de la jeunesse républicaine et de tous les peuples qui veulent devenir libres. Paris, Debarle, an II, in-18, 116 p. [X. La³² 317.]

L'ex. de M. Paul Lacombe a un second titre : *Histoire abrégée de la Révolution française, par demandes et par réponses...*, par J. MICHANT, et un frontispice anonyme représentant la République debout sur le globe terrestre et embouchant la trompette; au-dessous cette légende : *Peuples, imitez les Français, levez-vous, renversez les trônes, écrasez les tyrans; c'est l'ordre de l'Éternel.*

356. — La République en vauveilles, précédée d'une notice des principaux événements de la Révolution, pour servir de calendrier à l'année 1793. Paris, chez les marchands de nouveautés, 1793, in-32, 158 p. [X. Lb⁴¹ 2356.]

Par FRANÇOIS MARCHANT. Publication royaliste. Les éphémérides occupent les pages 5-64. Frontispice anonyme finement gravé à l'aquatinta, représentant un sans-culotte déguenillé, avec cette légende : *Dansons la carmagnotte.*

357. — Almanach historique et révolutionnaire ou Précis de toute la Révolution française et des opérations des armées jusqu'à la chute du tyran Robespierre (*sic*), par le C. ANDRÉ. Paris, Barla; Aubril, an III, in-18, 1 f. et 191 p.

358. — History of the french Revolution, till the death of Robespierre, by DAVID WEMYSS JOHNSON. London, Sherwood, 1844, in-8^o, IV-338 p. [X. La³² 397.]

L'ex. de la B. N. porte un envoi de l'auteur à M. Arago, daté de Paris, 24 avril 1847.

359. — Tableau historique des événements révolutionnaires depuis la fondation de la République jusqu'à présent, rédigé principalement pour les campagnes, par SYLVAIN MARÉCHAL. Paris, Imfort; Basset; Langlois; Demoraine; Caillot; Louis, an III, in-12, VI-192 p. [X. Lb⁴¹ 20.]

Précédé d'un calendrier décadaire et accom-

pagné d'un frontispice dessiné et gravé par QUEVERDO.

Voy. ci-dessus, n° 290.

360. — Introduction aux Décades républicaines ou à l'Histoire abrégée de la République française, depuis sa fondation jusqu'à la prise de la Hollande inclusivement, par ANT. SERIEYS, conservateur d'un dépôt national littéraire. Paris, imp. de la Société typographique des trois amis; Barrois l'aîné, Devaur, an III, in-18, 1 f. et 234 p. [N. Lc² 814.]

EPIGR. :

Publiez et répandez partout vos succès
afin d'en obtenir de nouveaux.

Le titre de départ porte : *Introduction aux Décades républicaines ou Précis des principaux événements de la République française depuis sa fondation jusqu'au 21 septembre 1793. V. st.*

La B. N. possède (sous la cote Lb⁴¹ 1) un ex. qui n'a que ce titre de départ; c'était sans doute le titre primitif adopté par l'auteur, car celui que j'ai reproduit ci-dessus est visiblement un carton.

L'Introduction forme la tête du numéro suivant.

361. — Les Décades républicaines ou Histoire abrégée de la République française. Paris, imp. de la Société typographique des trois amis, an II-an III, 7 vol. in-18. [N. Lc² 815.]

Même épigraphe que pour l'Introduction.

Bien que le catalogue de la B. N. ait classé les *Décades républicaines* parmi les périodiques, je crois devoir les placer ici : c'est moins un journal, en effet, qu'un recueil de décrets, de rapports, de motions, d'anecdotes, extraits des documents officiels. Les sept volumes se divisent en 42 décades (et non 38, comme le dit M. Ha-tin). Chaque volume est précédé d'une *Table des principales matières*. Quérard attribue aux *Décades* 4 vol. in-12 ou 7 vol. in-18; j'ignore où il a pris la première de ces indications.

362. — Le Drame de quatre-vingt-treize. Scènes de la vie révolutionnaire, par ALEXANDRE DUMAS. Paris, H. Souverain, 1851, 7 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 71.]

Le faux-titre porte : *Scènes de la vie révolutionnaire*.

« Nous aurions pu, dit l'auteur, intituler cet ouvrage *Louis XVI et la Révolution*, parce qu'effectivement, à partir du moment où nous commençons notre récit (6 octobre 1789), Louis XVI et la Révolution sont bien en présence. »

C'est en réalité un récit romanesque et le plus

souvent dialogué des principaux événements accomplis depuis le retour du roi à Paris jusqu'à son exécution. Les inexactitudes et les erreurs matérielles y abondent, comme on peut le croire.

362^a. — Le Drame de quatre-vingt-treize... par ALEX. DUMAS. Paris, Michel Lévy frères, 1867, 3 vol. in-18. [N. Lb⁴¹ 71 A.]

363. — Letters containing a sketch of the politics of France, from the thirty-first of may 1793 till the 10th of thermidor, twenty-eighth of july 1794, and of the scenes which have passed in the prisons of Paris, by HELEN-MARIA WILLIAMS. London, G.-G. and J. Robinson, 1795. — Letters containing a sketch of the scenes which passed in various departments of France, during the tyranny of Robespierre, and of the events which took place in Paris on the tenth of thermidor, by HELEN-MARIA WILLIAMS. London, G.-G. and J. Robinson, 1795, 3 vol. in-12. [N. Lb⁴¹ 19.]

Le tome 1^{er} de l'ex. de la B. N. porte un envoi de l'auteur au « citoyen Grégoire ».

Il a paru de ce premier volume une traduction française; voy. le numéro suivant.

364. — Lettres sur les événements qui se sont passés en France depuis le 31 mai 1793 jusqu'au 10 thermidor, par HÉLÈNE-MARIE WILLIAMS. Traduites de l'anglais. Paris, imp. de la rue de Vaugirard, n° 970. S. d., in-12, 1 f. et 208 p. [N. Lb⁴¹ 2097. — P. 16360.]

365. — Causes secrètes des excès de la Révolution ou Réunion des témoignages qui prouvent que la famille des Bourbons, les chefs de l'émigration sont les instigateurs de la mort de Louis XVI, du régime de la Terreur et des maux qui ont désolé la France avant et pendant la session de la Convention. Paris, Bochet, 1815, in-8°, 2 ff. et 114 p. [N. Lb⁴⁶ 594.]

EPIGR. :

On ne devrait s'étonner que de pouvoir encore s'étonner
LA RECONFORTER.

Par J.-A. DULAURE. Réunion d'articles publiés dans le tome VI du *Censeur* de Comte et Dunoyer.

La notice de Taillandier et Girault de Saint-Fargeau (en tête du catalogue de la bibliothèque de Dulaure) avance que ce tome du *Censeur* fut

saisi au second retour des Bourbons. M. Drujon n'en a rien dit dans son *Catalogue des ouvrages condamnés*. Les *Causés secrètes* sont d'ailleurs restées inconnues à Barbier et à Quérard.

366. — La France sous le règne de la Convention. *Paris, Le Normant*, 1820, in-8°, XVI-512 p. [N. Lb⁴¹ 30.]

Par le vicomte FÉLIX DE CONNY, d'après Barbier.

Le même tirage, moyennant de nouveaux titres, portant le nom de *Jedlin*, a fourni une seconde et une troisième éditions datées de 1822 et de 1824 [Lb⁴¹ 30 A, et B.]. Un *Avant-propos* de l'éditeur, intercalé entre le frontispice et la première page de la soi-disant deuxième édition et supprimé dans la troisième, est la seule particularité qui la distingue du tirage de 1820 : l'errata (p. 512) est le même dans les trois ex.

367. — Le Cri des amis de la liberté. *Imp. de P.-F. Dupont. S. d.*, in-8°, 1 f. et 13 p. [N. Lb⁴¹ 31.]

Le titre de départ, page 1, porte en plus : *Sur l'ouvrage intitulé : « La France sous le règne de la Convention. »*

368. — Souvenirs de la Terreur, de 1788 à 1793, par M. GEORGES DUVAL; précédés d'une introduction historique, par M. CHARLES NODIER, de l'Académie française. *Paris, Werdel*, 1841-42, 4 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 52.]

L'Introduction, ou plutôt la lettre de Nodier, datée du 1^{er} juillet 1841, se trouve p. XIII-XXIV du tome 1^{er}.

C'est faire assurément beaucoup d'honneur aux *Souvenirs de la Terreur* de Georges Duval et à ses *Souvenirs thermidorien*s (voy. ci-dessous, n° 378), que de les classer parmi les livres à consulter sur ces deux périodes, mais de toutes les fantaisies historiques que la Révolution a fait naître, ces *Souvenirs* sont les seules qu'on puisse relire aujourd'hui, grâce à la verve de l'auteur et peut-être aussi à l'adresse qu'il a de se toujours mettre en scène. Qu'il s'agisse, en effet, de l'exécution de Louis XVI ou de l'assassinat de Le Peletier, de l'intérieur de Marat ou du tribunal révolutionnaire, il a tout vu, il sait tout, il a coudoyé ou fréquenté tout le monde. Ses emprunts aux mémoires et aux *ans* du temps sont d'ailleurs aussi flagrants que ses anachronismes; mais, en 1841, on n'y regardait pas de si près, et les *Souvenirs de la Terreur* eurent assez de succès pour engager l'auteur à retracer ses *Souvenirs thermidorien*s. — Voy. n° 378.

Si l'on en croyait une note communiquée par Grille à Quérard et insérée dans les *Supercherries littéraires*, Georges Duval, vaudevilliste fécond, se serait en réalité appelé Labiche. Une note de P.-A. Vieillard, dans l'*Annuaire de la Manche*

de 1855, est muette sur cette particularité. Né à Valognes en 1773, Louis-Jacques-Georges Duval est mort à Paris, le 21 mai 1853.

369. — Le Règne de la Terreur dévoilé ou Narration exacte des forfaits et assassinaats commis pendant cette malheureuse époque par les monstres qui s'étaient emparés du pouvoir. Suivi d'une notice biographique sur les plus célèbres. *Paris, Camuzet*, 1835, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 2123.]

370. — Anecdotes du temps de la Terreur. *Paris, L. Hachette*, 1853, in-16, 1 f. et 204 p. [N. Lb⁴¹ 72.]

Bibliothèque des chemins de fer.

Compilation puisée indifféremment, comme le dit l'Avertissement, dans les écritains royalistes et les écrivains révolutionnaires.

371. — Histoire de la Terreur, par P. CHRISTIAN. Edition illustrée de vignettes, portraits et costumes du temps, coloriés. *Paris, A. Barbier*, 1853-1854, 5 vol. gr. in-8°. [N. Lb⁴¹ 73.]

Publiée en 210 livraisons. P. CHRISTIAN est le pseudonyme de CHRÉTIEN PITOIS, neveu du libraire Pitois-Levrault.

372. — Histoire de la Terreur pendant la Révolution française, par M. DUPONT. *Le Mans, chez l'auteur*, 1859, in-18. [N. Lb⁴¹ 2138.]

La couverture imprimée sert de titre.

373. — Histoire de la Terreur, 1792-1794, d'après des documents authentiques et inédits, par M. MORTIMER TERNAUX. *Paris, Lévy frères*, 1862-1881, 8 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 2146. — P. Usuels.]

Les tomes I et II ont été réimprimés et portent la date de 1863. Le tome VII a paru en 1869 et le tome VIII en 1881 seulement. L'auteur, élu député des Ardennes à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, est mort le 6 novembre de la même année, laissant à peu près achevés les quatre premiers chapitres du dernier volume; le surplus a été mis en ordre et rédigé par M. le baron de LAYRE.

L'*Histoire de la Terreur* est divisée en 48 livres, portant chacun un titre particulier et divisés eux-mêmes en chapitres. Chaque volume est terminé par un ample appendice intitulé : *Notes, Eclaircissements et Pièces inédites*. Au nombre des documents mis en œuvre par l'auteur, il faut citer surtout les papiers des sections

et de la Commune détruits en 1871. Le récit commence à la seconde fête en l'honneur des soldats de Clâteauvieux (15 avril 1792) et s'arrête à l'ins-titution du tribunal révolutionnaire. Les études consacrées au 20 juin et aux massacres de septembre ont été réimprimées séparément dans le format in-18; on en retrouvera la mention à ces deux dates.

L'Académie française a décerné, en 1869, le grand prix Gobert à l'*Histoire de la Terreur*.

374. — La Démagogie en 1793 à Paris ou Histoire, jour par jour, de l'année 1793, accompagnée de documents contemporains rares ou inédits, recueillis, mis en ordre et commentés par C.-A. DUBAN. Ouvrage enrichi de seize gravures de VALTON et d'autres artistes, d'après des dessins inédits et des gravures du temps. Paris, Plon, 1868, in-8°, 2 ff., XXIV-644 p. (N. Lb⁴¹ 2159. — P. 393.)

P. LXXI, Dédicacé, sous forme de lettre, « au citoyen Ch. Dugast-Matifeux ». P. XII, l'auteur à ceux qui voudront lire son ouvrage.

En regard du titre, *Marie-Antoinette allant à l'échafaud*, d'après le croquis de David; les autres planches sont des plus médiocres.

Ce livre n'est, en grande partie, qu'une réimpression du *Diurnal* attribué à Beaulieu (voy. ci-dessus, n° 59), mêlée d'emprunts aux *Révolutions de Paris* de Prudhomme, à l'*Almanach des bizarreries humaines* de Bailleul, aux *Anecdotes d'Harnand* (voy. n° 103), aux *Mémoires* de Meillan, etc., et complétée par des documents inédits (rapports de police, ordres du jour, lettres) dont Dauban n'indique pas la source; l'éditeur a également réimprimé, sans en donner le titre, une partie de la brochure de George Greive (*l'Égalité controuée*) qui provoqua, par ses dénonciations, l'arrestation et l'exécution de M^{me} Du Barry.

375. — La France sous la Terreur. Etude historique, par ERNEST MERSON. Tome premier. Paris, Dentu, 1869, in-8°, XI-304 p. (N. Lb⁴¹ 2162.)

La suite n'a point paru.

376. — La Terreur, études critiques sur l'Histoire de la Révolution française, par H. WALLON, membre de l'Institut, député du Nord à l'Assemblée nationale. Paris, librairie Hachette et C^e, 1873, 2 vol. in-18. (P. 5939.)

Recueil d'articles publiés de 1870 à 1872 dans le *Correspondant*, à propos des livres de

MM. Mortimer-Ternaux, Vatel, E. et J. de Goncourt, Dauban, Despois, etc.; mais l'auteur ne s'est pas contenté de les resumer ou de les réfuter, il y a joint le fruit de ses recherches personnelles aux Archives.

377. — Paris en 1794 et en 1795. Histoire de la rue, du club, de la famine, composée d'après des documents inédits, particulièrement les rapports de police et les registres du Comité de salut public, avec une introduction, par C.-A. DUBAN. Ouvrage enrichi de gravures du temps et d'un fac-simile. Paris, Plon, 1869, in-8°. 2 ff. XX-600 p. (N. Lb⁴¹ 2160.)

Le titre de départ porte : *La Rue, le Club et la Prison à Paris* en 1794. Dans le post-scriptum de sa préface, l'auteur dit : « Nous n'avons pu réaliser qu'en partie la promesse contenue dans ce titre. La famine a pris la place de la prison. Celle-ci joue un si grand rôle et a une si grande importance dans l'histoire des années 1793 et 1794, que nous avons dû la réserver pour lui consacrer un volume tout entier, dont les matériaux sont tout prêts et dont la publication sera prochaine. » Ce volume a paru en 1870. Il sera décrit en son lieu.

Les fac-simile, très médiocres, sont empruntés (sauf un dessin allégorique de Prudhon et une lettre de Kéber) aux *Révolutions* de Prudhomme et à d'autres estampes du temps.

Paris en 1794 et en 1795 est composé en partie de rapports de police (extraits des Archives nationales) et en partie de citations puisées dans les écrits et mémoires contemporains.

378. — Souvenirs thermidorien, par GEORGES DUVAL, auteur des « Souvenirs de la Terreur ». Paris, V. Magen, 1844, 2 vol. in-8°. X. Lb⁴¹ 34.]

Voyez n° 368.

379. — MARC BONNEFOY. Récits d'histoire contemporaine à la jeunesse française. Depuis la réaction thermidorienne jusqu'à la troisième République. Avec un portrait et 33 gravures. Paris, librairie centrale des publications populaires, H.-E. Martin, 1885, in-8°, 189 p. (X. L²⁰ 674.)

380. — Taschenbuch für die neueste Geschichte. Herausgegeben von D. ERNST LUDWIG POSSELT. Erster (-zweiter) Jahrgang. Mit Künferischen Kupfern. (Almanach pour l'histoire des derniers temps. Publié par le Dr ERNEST-LOUIS POSSELT. Avec des gravures de KUFNER. 1^{re}-2^e années, 1794-

1795.] *Nuremberg, Bauer et Mann*, 2 vol. in-18. [N. Le²² 34.]

A la page 25 du tome I et à la page 1^{re} du tome II se trouve un second frontispice qui porte : *Krieg der französischen (-frankischen) Nation (t. II) gegen die coalirten Mächte Europens. Erster (-zweiter) Jahrgang 1792 (-1793).* [Guerre de la nation française contre les puissances coalisées de l'Europe. Par le D^r ERNEST-LOUIS POSSELT...]

La préface de l'éditeur nous apprend qu'il avait primitivement demandé le texte de cet Almanach à un autre rédacteur, et que Posselt avait déjà traité le même sujet en latin. Il avait publié, en effet, selon Kayser, *Bellum populi gallici adversus Hungariorum et Borussiae reges* (Gottingue, 1793, in-8°).

L'illustration de ce livre mérite une mention particulière. Les vignettes de Kufner rappellent par la finesse du trait et l'esprit des détails le faire de Chodowiecki. Ces vignettes sont au nombre de dix-neuf, sans compter trois portraits anonymes (Robespierre, Brissot et Dumouriez) et deux couvertures ornées chacune de deux sujets allégoriques.

Tome I^{er}. Frontispice gravé (médaillon de Robespierre). *Robespierre aux Jacobins. Louis XVI coiffait le bonnet rouge. Suicidé de Beaurepaire. Journées de septembre. Les Prussiens en Champagne. Bataille de Jemmapes.*

Tome II. *Dumouriez à Breda. Dumouriez à Nerwinde. Trahison de Dumouriez. Mort de Dampierre. Les Français à Mayence (31 mai 1793). Charlotte Corday revivait sa dernière lettre. Scènes des guerres de Vendée. Exécution de Brissot. Pillage des églises. Siège de Toulon. Uniformes français et hongrois (deux planches coloriées).*

Le tome I^{er} a une couverture rouge, le second une couverture tricolore.

381. — Manuscrit de l'an III (1794-1795), contenant les premières transactions des puissances de l'Europe avec la République française et le tableau des derniers événements du régime conventionnel, pour servir à l'histoire du cabinet de cette époque, par le baron FAIN, alors secrétaire du comité militaire de la Convention nationale. *Paris, imp. Fain*, 1828, in-8°, 2 ff. et 458 p. [N. Lb¹¹ 2038.]

En regard du titre, *Plan du quartier des Tuileries tel qu'il était du temps de la Convention nationale*. Le volume est terminé par une table alphabétique et raisonnée.

Le baron Fain avait déjà publié ses *Manuscris* de 1812, 1813 et 1814 (1823-1827, 5 vol. in-8°), dont le succès le détermina à recueillir ses souvenirs antérieurs qui, logiquement, ou-

vent la série. Le *Manuscrit de l'an III* est important à consulter pour l'histoire diplomatique de la Convention.

382. — L'Oracle français ou Prédications des événements dont la France et autres États du globe éprouveront les effets en l'an VI de la République française (1798). Ensemble plusieurs passages de la Bible, concernant les révolutions présentes et futures, etc., par ROUY l'aîné, mathématicien, auteur des prédictions et oracles publiés de 1791-95. *Paris, l'auteur; Demourain; Chérreau et les marchands de nouveautés, an V-1797*, in-18, XVI-79 p. [N. Le²² 29.]

Même frontispice que celui du *Magicien républicain*, mais sans légende. (Voy. n° 353.)

383. — Histoire de la République française, depuis la séparation de la Convention nationale jusqu'à la conclusion de la paix entre la France et l'empereur, par ANTOINE FANTIN-DESODOARDS, citoyen français. *Paris, C. Carteret, an VI de la République française*, 2 vol. in-8°. [N. Lb¹² 1.]

Voy. ci-dessus, n° 51^a.

384. — Geschichte der Republik Frankreich unter der Directorial-Regierung, bis zum Definitivfrieden mit Oestreich. Mit historisch-diplomatischen Urkunden. Herausgegeben von JOHANN-CHRISTIAN-GOTTLIEB SCHAUMANN, Doctor und Professor der Philosophie. (Histoire de la République française sous le gouvernement directorial jusqu'à la paix définitive avec l'Autriche, avec des documents historico-diplomatiques, publiée par JEAN-CHRÉTIEN-THÉOPH. SCHAUMANN, docteur et professeur de philosophie.) *Halle, J.-J. Gebauer*, 1789, 2 vol. in-8°. [N. Lb¹² 2.]

ÉPIGR.

Der Preis meiner Siege ist Friede.
(Le prix de mes victoires est la paix.)

Dans l'Avertissement, Schumann prévient qu'il est simplement l'éditeur de ce livre, dont l'auteur était un Danois, témoin oculaire d'une partie des événements qu'il raconte. Le même écrivain se proposait de publier une *Histoire des efforts de la nation française vers la liberté et l'égalité*. [Geschichte des Strebens der französischen Nation nach Freyheit und Gleichheit.]

385. — A Sketch of modern France, in a series of letters to a lady of fashion, writ-

ten in the years 1796 and 1797, during a tour through France, by a lady. Edited by C.-L. MOODY. L. L. D. F. A. S. London, T. Cadell jun. and W. Davies, 1798, in-8°, 518 p. [N. Lb³² 3.]

Voy. le numéro suivant.

386. — La France et Paris sous le Directoire. Lettre d'une voyageuse anglaise, suivie d'extraits des lettres de SWINBURNE (1796-1797), traduites et annotées par ALBERT BABAUC, correspondant de l'Institut. Paris, librairie Firmin Didot et Co, 1888, in-12, 2 ff., XXIII-319 p.

Les recherches de M. Babeau ne lui ont pas permis de retrouver le nom de l'auteur, mais l'éditeur anglais se porte garant de l'authenticité de cette correspondance adressée à une dame d'honneur d'une princesse du sang. Les initiales qui suivent le nom de Moody signifient : Docteur en droit, membre de la Société des arts [Law-Doctor Fellow arty Society].

Les lettres de Swinburne sont empruntées à *The Courts of Europe at the close of the last century* (Londres, 1811, 3 vol. in-8°). M. Babeau a fréquemment cité en note des fragments des *Diaries and Correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury* (Londres, 1815, 4 vol. in-8°). Swinburne et Malmesbury avaient rempli en France des missions diplomatiques auprès du Directoire.

387. — Essai sur l'état actuel de la France 1^{er} mai 1796, par B.-F.-A. FONVIELLE. Paris, Desenne; Brigitte Motley; Maret, 1796, in-8°. XVI-416 p. [N. Lb³² 118.]

Voy. ci-dessous, n° 397.

388. — Les Annales de la République française depuis l'établissement de la Constitution de l'an III, contenant les annales civiles, politiques, militaires, maritimes, coloniales, commerciales, littéraires, des sciences, des arts, avec les mémoires, notes, messages, discours, discussions, lettres, rapports, proclamations, traités de paix et de commerce, dissertations, notices, analyses, extraits critiques, tables, tableaux, etc., propres à faire connaître chaque objet à fond et à le présenter sous tous les points de vue. An IV. Paris, Lavoisier, an VII, 6 vol. in-8°. [N. Lb³² 829.]

Par P.-X. LESCHEVIN, avec discours préliminaire par J.-Cu. LAVEAUX, d'après Barbier. Le contenu du livre tient toutes les promesses

du titre : on y trouve une foule de documents officiels, les mémoires lus ou communiqués à l'Institut, des comptes rendus de livres et de théâtre empruntés aux revues et aux journaux, et jusqu'à la reproduction du livret du Salon de l'an IV.

389. — Tableau historique, littéraire et politique de l'an VI de la République française, contenant le précis des événements politiques, les traités de paix, d'alliance et de commerce, les lois, les décrets et arrêtés les plus intéressants, la notice raisonnée et critique des livres, gravures, cartes, etc., qui ont paru dans l'année et des pièces de théâtre qui ont été représentées pour la première fois, les progrès des sciences et des arts, les découvertes curieuses et utiles, les revues des différents corps littéraires, la nécrologie des hommes célèbres et les anecdotes les plus curieuses et les plus intéressantes, par A.-M. CÉCILE. Paris, Moutardier. S. d., in-8°, VIII-352 p. [N. Lb³² 622.]

390. — Sketches of the state of manners and opinions in the French Republic, towards the close of the eighteenth century, in a series of letters. London, 1801, 2 vol. in-8°.

D'après Watt. Voy. le numéro suivant.

391. — Aperçu de l'état des mœurs et des opinions dans la République française, vers la fin du XVIII^e siècle, par HÉLÈNE-MARIA WILLIAMS. Traduit de l'anglais, par M^{me} GRANDCHAMP. Paris, chez les frères Levrault, an IX (1801), 2 vol. in-8°. [N. Lb³¹ 27.]

Dans sa préface datée de Paris, 20 vendémiaire an IX (12 octobre 1800), l'auteur dit que ces Lettres ont été écrites depuis dix ans à différentes époques.

L'ex. de la B. N. porte cet envoi : « Pour le citoyen Grégoire, de la part de Hélène-Maria WILLIAMS. »

392. — Histoire du Directoire constitutionnel, comparée à celle du gouvernement qui lui a succédé jusqu'au 30 prairial an VII, contenant, en abrégé, celle de la République française pendant cette mémorable époque, enrichie de notes curieuses et secrètes, par un ex-représentant du peuple. Paris, an VIII, in-8°, A-280 p. [N. Lb³² 6.]

Attribuée par Barbier à CLAUDE-MARIE C'AR-

NOT, dit CARNOT-FEULLINS, frère cadet de Lazare Carnot et membre de l'Assemblée législative.

393. — Histoire du Directoire exécutif de la République française, depuis son installation jusqu'au 18 brumaire inclusivement, suivie de pièces justificatives, Paris, F. Buisson, an IX (1801), 2 vol. in-8°. [N. Lb³² 7.]

Par P^r-FR. HENRY, d'après Barbier.

394. — Histoire secrète du Directoire. Paris, Ménard, 1832, 4 vol. in-8°. [N. Lb³² 8.]

L'avertissement de l'éditeur est signé X. H. A. DE BELVÈRES-DOSEL. Attribué au comte FABRE, de l'Aude, et rédigé sur ses notes, d'après de Manne.

395. — Histoire du Directoire, par A. GRANIER DE CASSAGNAC. Paris, Plou frères, 1851, in-8°. [N. Lb³² 9.]

Tomes I et II parus à cette date. Le tome III ne fut publié qu'en 1863 parce que l'auteur avait voulu mettre à profit la *Correspondance* de Napoléon I^{er}. Les deux premiers volumes reçurent alors un nouveau frontispice. [N. Lb³² 9 A.] Dans l'ex. de la B. N., on a relié en tête du tome I^{er} de 1851 trois prospectus différents; l'un d'eux annonçait l'*Histoire du Directoire* en quatre volumes.

396. — Histoire du Directoire de la République française, par M. DE BARANTE, membre de l'Académie française. Paris, Didier, 1835, 3 vol. in-8°. [N. Lb³² 10.]

397. — Résultats possibles de la journée du 18 brumaire an VIII ou Continuation des « Essais sur l'état actuel de la France au 1^{er} mai 1796 », par le citoyen FOXVIELLE aîné, de Toulouse. Paris, Moller, an VIII, in-8°, X-328 p. [N. Lb³² 816.]

Voy. ci-dessus, n° 387.

398. — Histoire de la société française pendant le Directoire, par EDMOND ET JULES DE GONGOURT. Paris, E. Dentu, 1853, in-8°, VII-444 p. [N. Lb³² 11.]

Voy. ci-dessus, n° 303.

Tirage à 1,000 ex. Les cinq cents derniers ont un titre portant : *Deuxième édition*.

La préface (p. V-VII) est une brève réponse aux critiques formulées contre l'*Histoire de la société française pendant la Révolution*.

398^a. — Histoire de la société française pendant le Directoire... Troisième édition. Paris, Didier et C^e, 1864, in-18, 2 ff. et 435 p. [N. Lb³² 11 A.]

Voy. ci-dessus, n° 303^a.

La préface de la première édition est supprimée.

398^b. — Histoire de la société française pendant le Directoire. Paris, G. Charpentier, 1880, in-18, 2 ff. et 435 p. [N. Lb³² 11 B.]

Même tirage que le précédent; le titre seul est changé. Voy. ci-dessus, n° 303^b.

399. — L'Etat de la France au 18 brumaire, d'après les rapports des conseillers d'Etat chargés d'une enquête sur la situation de la République, avec pièces inédites de la fin du Directoire publiées pour la première fois et précédées d'une préface et d'une introduction, par FÉLIX ROCQUAIN. Paris, Didier et C^e, 1874, in-12, LXXV-426 p. [N. Lb³² 2575.]

400. — J. MICHELET. Histoire du XIX^e siècle. Paris, G. Baillière et Michel Lévy, 1872-1875, 3 vol. in-8°. [N. Lb³² 832.]

Tome I^{er}. *Directoire. Origine des Bonaparte*. Tome II. *Jusqu'au 18 brumaire*. Tome III. *Jusqu'à Waterloo*. Le faux-titre des deux derniers volumes porte : *Œuvres posthumes de J. Michelet*.

4. — Histoire des Assemblées. — Listes, biographies et iconographies collectives de leurs membres. — Procès-verbaux et comptes rendus de leurs séances.

A. — ÉTATS GÉNÉRAUX OUVERTS LE
5 MAI 1789.

401. — Résumé général des principaux écrits qui ont paru à l'occasion de la prochaine convocation des Etats-Généraux ou Lettres d'un habitant de Paris à un provincial. Première partie. *S. l.*, 1789, in-8°, 2 ff., VI-103 p. [X. Lb³⁹ 1337.]

La plupart des écrits analysés dans cet écrit ne sont désignés ni par leurs titres, ni par les noms de leurs auteurs.

Attribué par Barbier à JEAN BEAUGEARD, né en 1760 à Vitry, où il est mort en 1832, membre de la Convention, exilé en 1816 comme républicain.

402. — Résumé général ou Extrait des cahiers de pouvoirs, instructions, demandes ou doléances remis par divers bailliages, sénéchaussées et pays d'Etat du royaume à leurs députés à l'assemblée des Etats-Généraux ouverts à Versailles le 4 mai 1789, avec une table raisonnée des matières, par une société de gens de lettres. [L. PARDHONNE et LAURENT DE MEZIÈRES.] *Paris, chez l'éditeur*, 1789, 3 vol. in-8°. [X. Le²¹ 4.]

Le tome I^{er} est consacré au Clergé, le second à la Noblesse et le troisième au Tiers-Etat.

Le Discours préliminaire (32 p.) est de JEAN ROUSSEAU, plus tard conventionnel et sénateur. « Cet ouvrage, dit Barbier, fut trouvé tellement séditieux qu'il fut saisi par la police en un temps où les plus audacieux écrits circulaient librement. »

Je ne suis en mesure ni de confirmer, ni de contredire l'assertion du savant bibliographe.

403. — Revue des principaux écrits sur les Etats-Généraux. — Suite de la Revue des ouvrages les plus connus sur les Etats-Généraux. — Seconde suite de la Revue des principaux écrits. *S. l. n. d.*, 3 parties, in-8°, 63, 88 et 70 p. [X. Lb³⁹ 7071.]

404. — Catalogue des ouvrages relatifs aux Etats-Généraux qui ont paru depuis

l'arrêt du mois de juillet 1788. *S. l.*, 1789, in-8°, 59 p. — Première suite du Catalogue des ouvrages relatifs aux Etats-Généraux, 1789, qui ont paru depuis le 25 mars dernier. *S. l.*, 1789, 36 p. [X. Lb³⁹ 7072.]

Les deux catalogues réunis forment un total de 1,249 numéros : la seconde partie seule est numérotée.

405. — Ouverture des Etats-Généraux, procès-verbaux et récits des séances des ordres du clergé et de la noblesse, jusqu'à leur réunion à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-4°, 1 f. et 282 p. [X. Le²⁷ 6.]

Deux autres exemplaires dans la Réserve, rel. mar. bleu, doublé de tabis rose, aux armes de Louis XVI, l'un des deux imprimé sur vélin.

Contrairement au titre, le récit des séances de la noblesse ne figure pas dans ce compte rendu officiel.

406. — Etats-Généraux ou Récits de ce qui s'est passé aux Etats-Généraux depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 17 juin suivant, époque à laquelle les communes se sont constituées en Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 2 ff. et 159 p. [X. Le²⁷ 8.]

407. — Récit des séances des députés des communes depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 12 juin suivant, époque à laquelle la rédaction des procès-verbaux a commencé. *S. l. n. d.*, in-8°, 172 p. [X. Le²⁷ 9.]

408. — Journal du baron DE GAUVILLE, député de la noblesse aux Etats-Généraux, depuis le 4 mars 1789 jusqu'au 1^{er} juillet 1790. Publié pour la première fois d'après le manuscrit autographe. *Paris, Gay*, 1864, in-12, 2 ff. et XXVIII-83 p. [X. La³³ 430.]

Publié par M. ED. DE BARTHÉLEMY. Tiré à 300 exemplaires.

Louis-Henry-Charles, baron de Gauville, né à Orléans, le 11 juillet 1750, député du bailliage de Dourdan aux Etats-Généraux, émigra en 1791 et mourut à Châlons-sur-Marne, le 13 juin 1827.

409. — Lettres sur les Etats-Généraux de 1789 ou Détail des séances de l'Assemblée de la Noblesse et des Trois Ordres, du 4 mai au 15 novembre, par le duc de BIRON, duc de LAUZUN, précédées d'une notice historique sur Biron, et publiées par MAÎTRE DE ROGER DE LANDE. *Paris, librairie nobiliaire de M^{me} Bachelin-Deflorenne*, 1865. in-8°, XXI-68 p. [P. 666.]

Portrait dessiné et gravé par G. STAAL.

Lettres adressées au chevalier de Roger, chef de brigade au corps d'artillerie et correspondant de la noblesse du Quercy

410. — SOULAVIE. Histoire de la convocation et des élections aux Etats-Généraux en 1789, pour servir de préliminaire à l'Histoire de la Révolution, 1790, in-8°; nouv. éd., 1791, in-8°.

D'après Quérard. Je n'ai pu voir ce livre et ne l'ai trouvé cité nulle part ailleurs. Peut-être Quérard l'a-t-il confondu avec *l'Histoire, le Cérémonial et les Droits des Etats-Généraux du royaume de France* (Paris, Buisson, 1789, 2 vol. in-8°), dont, selon Barbier, la première partie serait du duc de LUYNES et la seconde de SOULAVIE.

411. — Etats-Généraux de 1789. Représentés par figures allégoriques accompagnées d'un précis des matières que l'on a traitées pendant chaque séance. Présenté à Monsieur, frère du roi, par M. DAVID, graveur du roi de Prusse, des Académies de Berlin et de Rouen. *Paris, David*, 1789, in-4°. [N. Le²⁷ 23.]

Première livraison, pages 1-16; plus deux pl. [LEJEUNE del., DAVID scul.] *Ouverture des Etats-Généraux, Scission des deux premiers ordres avec le tiers*, 6 mai.

Le titre gravé qualifie David de : « ... graveur ordinaire de Monsieur, frère du Roi, membre de plusieurs Académies ».

B. — ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE (20 JUIN 1789 — 30 SEPTEMBRE 1791).

412. — Histoire philosophique et politique de l'Assemblée nationale, par un député des communes de B***. *Paris, Devaux et Gattey*, 1789, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁰ 10332.]

Août (tome I), 132 p.; mois de septembre et partie de celui d'octobre.

Tome II, 2 ff. et 204 p.

Un Avis au verso du titre du tome II annonce la prochaine publication de l'histoire des mois de mai, juin et juillet, ainsi que celle du surplus d'octobre, et des mois de novembre et de décembre.

Au-dessous, avis pour l'abonnement, chez Devaux et Gattey, du *Journal de l'Assemblée nationale permanente*.

413. — Histoire de l'Assemblée constituante de France, écrite pour un citoyen des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, par PIERRE GRANÉ. *Paris, Pouglin; Maret; Desmeun; Leroy*, 1797, in-8°, 2 ff. et 274 p. [D. E. I.¹⁰¹ 593.]

Barbier et Quérard indiquent par erreur la date de 1799. Toutefois, une nouvelle édition de ce livre devenu très rare, j'ignore pourquoi, est annoncée en plusieurs an VII dans le *Journal général de littérature*. Voy. les deux numéros suivants.

414. — Histoire de l'Assemblée constituante de France, par Pierre Grané... (Tiré d'un article signé du citoyen FONTANES.) *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 5164.]

Je n'ai retrouvé cet article ni dans le *Memoirial*, ni dans le *Mercur de France*, auxquels Fontanes collaborait alors.

415. — Histoire des Etats-Généraux ou Assemblée nationale en 1789, sous Louis XVI, par M. GRANÉ, avocat à la Cour de Cassation. *Paris, au bureau du Journal des arts*, 1814, in-8°, IV-305 p. [N. Lb³⁹ 5465.]

En réimprimant cet ouvrage « publié il y a seize ans, en 1797 », l'auteur se flattait de n'y avoir fait aucune addition; mais il avait dû y pratiquer des suppressions, car une phrase de l'introduction, citée par Fontanes, ne se retrouve pas dans l'édition de 1814.

416. — Mémoires d'un témoin de la Révolution ou Journal des faits qui se sont passés sous ses yeux, et qui ont préparé et fixé la constitution française. Ouvrage posthume de JEAN-SYLVAIN BULLY, premier président de l'Assemblée nationale constituante, premier maire de Paris et membre des trois Académies. *Paris, Levrault, Schoell et C^e*, an XI-1804, 3 vol. in-8°. [N. La³³ 7.]

On lit au verso du faux-titre :

« On a tiré in-folio un petit nombre d'exem-

plaires de ces *Mémoires* sous le titre d'*Avant-Moniteur* pour servir d'introduction au *Moniteur*. » Voy. le numéro suivant.

417. — Avant-Moniteur ou Tableau sommaire des huit premiers mois de la Révolution française, principalement composé des *Mémoires* de JEAN-SYLVAIN BAILLY, de l'Académie des sciences, premier président de l'Assemblée nationale constituante et premier maire de Paris, pour servir d'Introduction au « *Moniteur* » jusqu'au 24 novembre 1789, époque où ce journal a commencé. Paris, Levrault et C^e, an XIII (1805), in-folio. [X. Lc³ 112.]

Dans un avertissement, les éditeurs rappellent que l'*Introduction au Moniteur*, publiée par les propriétaires de ce journal pour suppléer à ce qu'il ne pouvait contenir (puisqu'il date du 24 novembre 1789), ayant été tirée à petit nombre, se trouvait épuisée et s'élevait jusqu'à 200 francs dans les ventes. Ils offraient donc au public le récit d'un témoin et d'un acteur des origines et des débuts « de l'un des événements les plus remarquables des siècles modernes ».

« Le libraire justement célèbre [Pankoucke qui conçut et exécuta l'idée du *Moniteur* aurait regardé comme une bonne fortune l'acquisition des *Mémoires* dont nous avons fait usage, s'il avait pu les acquérir assez à temps pour les faire servir de portique à cet important recueil. »

Une circulaire jointe à l'ex. de la B. N. et annonçant la réimpression de la véritable *Introduction au Moniteur* déclarait, au contraire, que les *Mémoires* de Bailly ne pouvaient pas plus remplacer cette *Introduction* que l'*Analyse* de Girardin n'était en mesure de remplacer la collection même du journal.

C'est dans le tirage in-folio de l'*Avant-Moniteur* que figure, pour la première fois (p. CXIX-CLXI), un *Extrait des notes inédites de feu M. ... [Camus?], membre de l'Assemblée constituante, pour faire suite aux Mémoires de Bailly*. Il est précédé de cette note :

« L'éditeur a cru devoir faire remonter cet extrait au 15 septembre 1789, quoique les *Mémoires* de Bailly ne se terminent qu'au 2 octobre. Bailly, à cette époque, dirigeait principalement son attention sur ce qui se passait à Paris et sous ses yeux. L'auteur des notes, témoin à Versailles des agitations intérieures de l'Assemblée nationale et des mesures coupables ou inconsidérées qui précédaient les journées des 5 et 6 octobre, complète, sous ce rapport, les *Mémoires* et achève de mettre le lecteur à portée de suivre la progression des causes et des effets. »

Au tome III de l'édition in-8° (p. 242 et suiv.), on a recueilli des fragments, pensées ou citations retrouvés dans les papiers de Bailly et qu'il comptait employer pour la suite de ses *Mémoires*, ainsi que ses lettres et discours officiels comme

président de l'Assemblée et comme maire de Paris; ce dernier appendice a seul été reproduit dans l'édition in-folio.

Le manuscrit autographe de Bailly fut présenté en 1805 par Metzger au Tribunal, qui en ordonna le dépôt à la bibliothèque du Corps législatif; il y est encore.

418. — *Mémoires* de BAILLY, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques, par MM. BERVILLE et BARRIÈRE. Paris, Baudouin fils, 1821-1822, 3 vol. in-8°. [X. La³³ 8.]

L'*Avis des libraires-éditeurs* énumère les améliorations introduites par eux dans cette réimpression, dont le texte avait été collationné sur le manuscrit de la Chambre des députés; la Notice par SAINT-ALBIN BERVILLE, des notes empruntées à un exemplaire de l'édition originale commentée par Naigeon le jeune, les *Mémoires* anonymes joints à l'édition in-folio et dont ils n'ont point cherché à déterminer l'auteur, la *Défense* de Bailly devant le tribunal révolutionnaire, une notice ou plutôt des notes de Bailly de Saint-Paulin sur son frère, des extraits des journaux et brochures du temps, etc. Des notes très nombreuses, paraît-il, de Naigeon le jeune (mort par suicide en 1816), Barrière et Berville n'avaient conservé que quelques-unes seulement; la plus importante est celle qui révèle le nom du meurtrier de Flesselles, un sieur Morin, de Charleville, bijoutier, demeurant au cloître Saint-Germain-l'Auxerrois; encore les éditeurs font-ils toute réserve sur le crédit que mérite cette imputation.

419. — *Mémoires* pour servir à l'histoire de l'Assemblée constituante et de la Révolution de mil sept cent quatre-vingt-neuf, par le citoyen C.-E. F***, membre de l'Assemblée constituante. Paris, chez les marchands de nouveautés, an VII, 3 vol. in-8°. [P. 8826.]

Par CHARLES-ÉLIE, marquis de FERRIÈRES, député du Poitou aux États-Généraux et à l'Assemblée constituante. Voy. le numéro suivant.

420. — *Mémoires* du marquis de FERRIÈRES, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques, par MM. BERVILLE et BARRIÈRE. Deuxième édition. Paris, Baudouin fils, 1822, 3 vol. in-8°. [X. La³³ 36.]

Collection des *Mémoires* relatifs à la Révolution française. Le titre du tome III porte : *Partie inédite*, avec la date de 1821. Cette partie avait été communiquée aux nouveaux éditeurs par la fille de l'auteur. M^{me} de la marquise

de La Messelière, qui aurait conservé un quatrième volume manuscrit s'arrêtant à la mort de Louis XVI.

Les *Mémoires* de Ferrières ont été réimprimés, avec suppressions motivées, par M. de Lescure dans la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle*, nouvelle série, tome XXXV; cette réimpression s'arrête au livre X, c'est-à-dire à la dissolution de l'Assemblée constituante. « Le surplus, trouvé manuscrit dans les papiers de l'auteur, dit M. de Lescure, et communiqué aux éditeurs de 1822 par M^{me} de La Messelière, n'offre plus la même garantie, en raison des aveuglements de la piété filiale et des entraînements des spéculations de librairie. »

421. — Mémoires de M. le comte DE MONTLOSIER sur la Révolution française, le Consulat, l'Empire, la Restauration et les principaux événements qui l'ont suivie. Paris, Dufey, 1829, 2 vol. in-8°. [N. Lb³³ 83.]

Annoncés comme devant former six volumes. Les deux premiers ont seuls paru, mais le manuscrit des parties inédites a été communiqué par la famille de l'auteur à M. Agénor Bardoux, pour son livre sur le *Comte de Montlosier et le Gallicisme*. (Paris, C. Lévy, 1881, in-8°).

M. de Lescure a réimprimé dans le tome XXXVI de la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle* des extraits des *Mémoires* de Montlosier, d'après l'édition de 1829. Ces extraits commencent en juillet 1789 et s'arrêtent aux premiers mois de 1790. La notice de M. de Lescure qui accompagne ce fragment est en tête du tome XXXV (*Mémoires de Ferrières*).

422. — Histoire de l'Assemblée constituante, par CH. LACRETELLE, l'un des Quarante de l'Académie française, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, chevalier de la Légion d'honneur. Paris, Treuttel et Wurtz, 1821, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 11271.]

423. — De l'Assemblée constituante ou Réponse à M. C. Laquetelle. Paris, Corréard, Ponticu, Delaunay, 1822, in-8°, 2 ff. et 96 p. [N. Lb³⁹ 10254.]

Attribuée à Alex. de Lameth, par Reederer (*Esprit de la Révolution*) et par de Manne, cette brochure est restituée par Quérard à JEAN VATOUT, collègue de Laquetelle à l'Académie française.

424. — Histoire de l'Assemblée constituante, par ALEX. LAMETH, lieutenant gé-

ral, membre de la Chambre des députés. Paris, Moutardier, 1828-1829, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 5466.]

425. — Notice sur l'Assemblée constituante. Paris, imp. P. Dupont. S. d., in-8°, XVII p. [N. Lb³⁹ 5467.]

Signée ODILON BARROT, Extrait de la première livraison du *Bulletin annoté des lois*.

Voy. ci-dessous, n° 469 et § 5.

426. — Histoire parlementaire de la Révolution française. Histoire de l'Assemblée constituante..., par P.-J.-B. BUCHEZ. Deuxième édition (1846).

Voy. ci-dessus, n° 174.

427. — Histoire de l'Assemblée constituante, par J.-B. DEGALMER. Lyon, J.-B. Pélagaud, 1848, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 5468.]

Les faux-titres portent : *Révolution française*.

428. — Histoire de la Révolution française, 89. Les Constituants, par M. A. DE LAMARTINE. Paris, imp. L. Grimaud, 1853, in-fol. [N. Lb³⁹ 5469.]

Tirage à part du journal le *Sicete*.

429. — Histoire des Constituants, par A. DE LAMARTINE. Paris, V. Lecou, 1853, 4 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 5470.]

430. — Les Contemporains de 1789 et 1790 ou les Opinions délaissées pendant la première législature, avec les principaux événements de la Révolution. Rédigé par M. DE LUCHET, membre de plusieurs Académies. Paris, Lejay fils, 1790, 3 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 4470.]

Un autre tirage, sous la même date, porte au frontispice : Rédigé par l'auteur de la « Galerie des Etats-Généraux ». [N. Lb³⁹ 4470 A.]

Sur ce dernier pamphlet, voy. la partie consacrée à la *Biographie individuelle*.

431. — Le Véritable Portrait de nos législateurs ou Galerie des tableaux exposés à la vue du public, depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 1^{er} octobre 1791. Paris, 1792, in-8°, 2 ff. et 180 p. [N. Lb³⁹ 5462.]

Par DUBOIS DE CRANCÉ, d'après Barbier.

432. — Les Epoques de l'Assemblée constituante. *Paris, Godefroy jeune*, an V-1797, in-8°, 30 p. [N. Lb³⁰ 5463.]

Par le comte D'HACTEFORT, d'après une note manuscrite sur l'exemplaire de la B. N. et selon Barbier.

433. — Histoire littéraire de la Révolution, par EUGÈNE MARON. Constituante. Législative. *Paris, Chamerot*, 1836, in-18, 2 ff. et 324 p. [Ars. 7189-359.]

434. — L'Éloquence parlementaire pendant la Révolution française. Les Orateurs de l'Assemblée constituante, par F.-A. AULARD, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Poitiers. *Paris, Hachette et C^e*, 1882, in-8°, 2 ff. et 569 p. N. Lii⁶ 116. — P. 17189.]

435. — Liste, par ordre alphabétique de bailliages et sénéchaussées, de MM. les députés aux Etats-Généraux convoqués à Versailles le 27 avril 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 1 f., 147 p. et 1 f. d'errata. [N. Le²⁶ 1.]

435^a. — Liste, par ordre alphabétique... *Paris, imp. Royale*, 1789, in-8°, 164 p. [N. Le²⁶ 1 A.]

Les députés de Paris hors des murs et de la ville de Paris figurent p. 154-158.

P. 159. Note sur les manœuvres de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, qui se retrouve dans la *Liste complète* mentionnée ci-dessous, n° 438.

435^b. — Liste, par ordre alphabétique... *Paris, Boudouin. S. d.*, in-8°, 79 p. [N. Le²⁶ 1 B.]

436. — Liste de MM. les députés aux Etats-Généraux et de leurs suppléants, divisés par gouvernements. Précédée d'une motion proposée à une assemblée de district, de réflexions sur le commerce et plusieurs abus de la capitale soumises à MM. les députés de Paris et de Lyon. *S. l. n. d.*, in-8°, XII-437 p. [N. Le²⁶ 2.]

Pour une nouvelle édition augmentée, voy. le n° 438.

437. — Tableau des gouvernements du royaume de France, avec le nombre des

députations de chacun pour les Etats-Généraux de 1789, suivi de toutes les députations, par ordre alphabétique, avec les noms des députés, et un précis de leurs cahiers, charges et instructions, etc. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 ff. et 27 p. [N. Le²⁶ 3.]

Le faux-titre porte : *Tableau général des députations du royaume de France pour les Etats-Généraux de 1789.*

438. — Liste complète de MM. les députés aux Etats-Généraux, de leurs adjoints et suppléants, avec différentes observations et les délibérations du haut clergé et de la noblesse de Bretagne, précédée d'une motion avec notes, de l'analyse des députations, et de réflexions sur les opinions, le commerce et plusieurs abus de Paris. Il se trouve à la fin de cette liste une carte de France divisée par généralités, conformément aux réglemens de convocation, avec signes pour reconnaître les villes qui ont député directement ou indirectement. Cette carte, en noir ou coloriée, se vend avec la liste ou séparément. *S. l.*, 1789 in-8°, XVIII p., 2 ff. non ch. et 160 p. [N. Le²⁶ 4.]

La carte est de DESNOS.

Les « Abus de Paris » portent sur les bureaux des convois dans les paroisses, les enrôlements forcés, les agioteurs, le commerce, les privilèges et maîtrises, les loteries, le jeu et le trou de l'Hôtel de Ville (où l'on déposait les doléances). Voy. ci-dessus, nos 435^a et 436.

439. — Liste, par ordre alphabétique de bailliages et sénéchaussées, de MM. les députés à l'Assemblée nationale. 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 88 p. [N. Le²⁶ 5.]

P. 59, liste des représentants du clergé et du tiers pour la prévôté et vicomté de Paris; p. 60, liste des représentants du clergé pour la ville de Paris (Versailles compris); les noms des délégués de la noblesse pour ces deux collèges et ceux du tiers pour la ville sont restés en blanc.

Cette *Liste* a été tirée in-8° chez Boudouin, à la même date.

440. — Tableau de MM. les députés à l'Assemblée nationale. (1^{er} octobre 1789.) *S. l. n. d.*, gr. in-fol. plano. [N. Le²⁶ 6.]

441. — Liste alphabétique des noms de MM. les députés à l'Assemblée nationale, dans laquelle on trouve, à la suite de chaque nom, celui des bailliages, séné-

chaussées ou jugeries dont ils sont députés ; ceux de MM. les députés qui ont remplacé les morts ou retirés, avec une étoile indicative de ceux d'entre eux qui ont protesté, aux Capucins, contre le décret sur la suppression des titres, du 13 avril 1790. *S. l. n. d.*, in-4°. [N. Le²⁶ 7.]

D'après le catalogue de la B. N. Voy. le numéro suivant.

442. — Nouvelle Liste alphabétique des noms de MM. les députés à l'Assemblée nationale, mise dans un nouvel ordre beaucoup plus commode et dans laquelle on trouve, à la suite de chaque nom, celui des bailliages, sénéchaussées ou jugeries, ceux de MM. les députés qui ont remplacé les morts ou retirés, leurs demeures actuelles, avec une étoile indicative de ceux d'entre eux qui ont protesté aux Capucins contre le décret du 13 avril 1790 ; suivie d'un état des différents comités et bureaux de l'Assemblée, avec le nom des membres qui les composent et l'endroit où ils se tiennent. Ouvrage composé dans les bureaux de l'Assemblée nationale et conforme à son décret sur la suppression des titres, dédié à MM. les députés des départements pour la Fédération du 14 juillet. *Paris, Imprimeur, rue du Petit-Lion-Saint-Germain, au Palais-Royal : Bœvin : Girardin*, 1790, in-12, 2 ff. et 178 p. [N. Le²⁶ 8.]

L'original de la protestation contre le refus de déclarer la religion catholique religion d'Etat appartient au département des manuscrits de la B. N. (Fr. 7003, fol. 1-9). Il est revêtu des signatures autographes des protestataires.

443. — Almanach des députés à l'Assemblée nationale. *S. l.*, 1790, in-12, 212 p. [N. Le²² 12.]

Pamphlet. Les députés sont rangés dans l'ordre des sénéchaussées et bailliages qu'ils représentent. P. 210-212, *Épilogue servant de préface*.

444. — Collection générale des portraits de MM. les députés aux États-Généraux, dédiée à la Nation et présentée à Nosseigneurs les États-Généraux. *Paris et Versailles, Levassez*, 1789-1790, gr. in-4°. [N. Le²⁵ 1.]

Au verso de la couverture des onze premières livraisons, un prospectus, dont l'approbation est

datée du 20 juin 1789, annonce qu'il devait paraître tous les quinze jours une livraison comprenant huit portraits gravés par SERGENT, « connu avantageusement dans ce genre par plusieurs ouvrages, entre autres par un portrait de M. Necker, d'après le tableau original de M. Duplessis, peintre du Roi ».

Dans un nouveau prospectus imprimé au verso de la couverture des livraisons 12 et suivantes, Levassez dit en parlant de lui-même :

« Cet ouvrage immense, qu'il n'a entrepris qu'en tremblant, a mérité de l'Assemblée nationale une approbation qui doit lui en assurer le succès... Il peut même se flatter que, s'il avait des imitateurs ou copistes, il les a laissés trop loin derrière lui pour n'avoir pas à les craindre. » Ceci visait Dejabin ; voy. le numéro suivant.

L'ex. du département des imprimés de la B. N., auquel il manque plusieurs portraits, s'arrête à la 24^e livraison ; celui du Cabinet des Estampes en comporte vingt-sept, donnant un total de 215 portraits, plus une dédicace gravée à l'Assemblée et une vue du Serment du Jeu de Paume, exécutée sous la direction de Levassez et dédiée aux souscripteurs. Les deux premiers portraits, exécutés au lavis dans un encadrement bistré auquel Levassez renonça plus tard, sont ceux de Louis XVI et du duc d'Orléans. On ne les retrouve plus dans un autre ex. (même département), précédé d'un titre ainsi conçu : *Collection des portraits de MM. les députés à l'Assemblée nationale constituante ouverte le 5 mai 1789, en 216 planches. Tome premier. Paris, Treuttel et Wurtz. S. d. (vers 1810 ?) et d'une table des portraits depuis Agier jusqu'à Guittard, numérotés de 1 à 107. Le titre du tome II n'existe pas. Le dernier portrait, chiffré 215, est celui de Wimpyffeu. La planche supplémentaire placée en tête est un portrait anonyme de La Fayette.*

Le cabinet possède également la majeure partie des dessins originaux en deux volumes in-folio. Tome I, *Andrieu — J.-B.-L. de Kyttpoter*, député du Nord. Tome II, *Laboreijs — P.-G. Vyan de Baudreuilh*, député d'Ambert, plus un certain nombre de portraits anonymes dont quelques-uns ont été récemment identifiés. Beaucoup de ces dessins portent la mention manuscrite du nombre d'épreuves pour lequel le modèle souscrivait. De dimension à peu près uniforme, largement traités et parfois légèrement rehaussés de sanguine, ils ont pour auteurs ou pour interprètes : SERGENT, DEVOUSGES, SANDOZ, FLOUEST, MOLLARD, P.-M. ALIX, ANGÈLE BRICHAU, MERCIER, DUCHEMIN, DELAPLACE, etc. La date exacte de leur acquisition par la Bibliothèque ne m'est pas connue.

445. — Collection complète des portraits de MM. les députés à l'Assemblée nationale de 1789. Tomes I-III. *Paris, Dejabin. S. d.*, in-4°. [N. Le²⁵ 2.]

Réserve, 2 exemplaires : le premier rel. mar.

r. aux armes de Marie-Antoinette, comprenant les tomes I et II; le deuxième aux armes de Messames, comprenant les tomes I et III. — Avec deux prospectus dans l'exemplaire de la reine. Le premier annonce que les souscriptions étaient reçues chez M. De Jabin, maître de pension, rue Neuve-Sainte-Genève, pour M. Massard, graveur du Roi. Dans le second intitulé : *Certitude d'avoir la collection des portraits de MM. les députés sans rien payer d'avance*, De Jabin parle en son nom seul, se qualifie de marchand d'estampes et donne son adresse, place du Carrousel, n° 4.

Outre deux tables pour les tomes I et II, il y a au tome III une *Liste générale alphabétique* (14 p.), donnant le tome et la page de chaque portrait et permettant ainsi de procéder à leur classement. Un quatrième volume devait paraître; les planches en auraient été détruites, j'ignore pour quel motif, après le tirage de quelques épreuves; deux exemplaires comprenant ce tome IV vendus 40 fr. 95 c. et 36 fr. figuraient en 1807 (n° 5165) au *Catalogue des livres manuscrits et imprimés, des peintures, dessins et estampes du cabinet de M. L. [Lamy]*, rédigé par Renouard. Antérieurement, Lamy avait cédé au Cabinet des Estampes, pour la somme de 400 francs, les originaux de toute la collection, y compris les portraits inédits qu'il est facile de déterminer à l'aide de la liste du tome III. Classés dans l'ordre alphabétique et reliés en trois volumes, auxquels on a joint depuis un complément récemment acquis, ces dessins (tous de profil), signés par GROS, MOREAU LE JEUNE, LABADIE, PERRIN, ISABEY, ALEX. DEVAL, TURLURE, MULARD, etc., offrent en outre une particularité infiniment précieuse : la plupart d'entre eux portent les indications autographes du modèle, touchant ses nom, prénoms, qualités, date et lieu de naissance, armes (avec l'empreinte de son cachet). Une reproduction intégrale de cet ensemble par les procédés dont on dispose aujourd'hui serait une entreprise utile et certainement fructueuse.

J.-B. Isabey s'attribue dans ses *Mémoires* (inédits) une part assurément exagérée à l'entreprise : « Installé au réfectoire du couvent des Capucins, j'attendais, comme dans une soucière, les députés qui, au sortir de la séance, défilaient tous devant moi à tour de rôle... J'exécutai alors deux cent vingt-huit portraits, payés chacun six francs... » M. F. Reiset (*Notice des dessins du musée du Louvre*) a fait observer avec raison qu'Isabey n'étant représenté dans l'ex. du Cabinet des Estampes que par une quinzaine de portraits, il faut supposer, si ses dires sont exacts, que l'éditeur ou l'auteur se défit des autres à l'amiable.

La citation des *Mémoires* d'Isabey est empruntée à une étude de M. Edmond Taigny, extraite de la *Revue européenne* (1859, in-8°) et réimp. dans les *Mélanges* de l'auteur (1869, in-18).

446. — Adresse à l'Assemblée nationale

législative. *Imp. nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [X. Le²⁵ 3. — R. A. D. XVIII^e, 188.]

Pétition du sieur JABIN (sic) sollicitant l'envoi aux 83 départements de sa collection de portraits, moyennant une subvention prise sur la caisse de l'Extraordinaire.

447. — Liste des portraits dessinés, gravés ou lithographiés des députés à l'Assemblée nationale de 1789, avec l'indication de leur format et le nom des artistes à qui ils sont dus, précédés d'une notice biographique sur chaque personnage, par SOLIMAN LIEUTAUD. *Paris, chez l'auteur; Rupilly; Guillemot, octobre 1834*, in-8°, 1 f., II-218 p. [X. Le²⁵ 4. — P. l'suels.]

Dans cette *Liste* alphabétique, l'auteur a compris les portraits des collections Bonneville, Le Vachez, Dejabin, ainsi que les portraits non gravés conservés au Cabinet des Estampes (voy. ci-dessus, n°s 294, 444 et 445) et ceux des collections inachevées Guérin et Fiesinger, Gordon, etc.

448. — Procès-verbal de l'assemblée des communes et de l'Assemblée nationale, imprimé par son ordre. *Paris, Baulouin. S. d.*, 782 numéros formant 75 vol. in-8°. [X. Le²⁷ 10.]

A partir du tome II, le titre devient : *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*... L'éditeur a intercalé entre les numéros des procès-verbaux proprement dits un grand nombre de pièces qui ne se rattachent à la collection que par les tables, et qui figureront, s'il y a lieu, dans cette *Bibliographie*, à leur place respective.

449. — Recueil de rapports, discours et autres pièces de l'Assemblée nationale constituante, qui ne sont point entrés dans les livraisons du Procès-verbal, et qui peuvent former le soixante-seizième volume de cet ouvrage. *Paris, Baulouin*, 2 tomes en 1 vol. in-8°. [X. Le²⁷ 11.]

Recueil factice, avec titre et table. Suite du numéro précédent.

450. — Procès-verbal des séances de l'Assemblée nationale de France, tenues en l'année 1789 et suivantes; précédé du « Récit des séances des députés des communes, depuis le 5 mai jusqu'au 12 juin suivant »; du procès-verbal des conférences pour la vérification des pouvoirs, et du procès-

verbal des séances des députés des communes, depuis le 12 jusqu'au 17 juin 1789. Tome premier. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-4°, LVI-296 et 395 p. [N. Le²⁷ 12.]

Un autre exemplaire dans la Réserve, l'un des deux tirés sur vélin, rel. en 2 vol., mar. bleu, doublé de tabis rose, aux armes de Louis XVI.

La suite n'a pas paru.

451. — Table générale des matières du Procès-verbal de l'Assemblée nationale constituante; suivie de celle des rapports, motions, discours, etc., par ordre de matières. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°. [N. Le²⁷ 13.]

La table de chaque volume du Procès-verbal a une pagination séparée.

452. — Table des matières des noms de lieux et des noms de personnes contenus dans les procès-verbaux des séances de l'Assemblée constituante, depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 30 septembre 1791 inclusivement. *Paris, imp. Nationale*, 1807, in-fol. [N. Le²⁷ 14.]

Autre tirage sous le numéro suivant.

452^a. — Table des matières... *Paris, imp. Nationale*, an XIV, 3 vol. in-8° [N. Le²⁷ 14 A.]

Rédigée par CAMUS.

453. — Extrait des procès-verbaux de l'Assemblée nationale, contenant des dons patriotiques antérieurs au 7 septembre 1789. *Versailles, Baudouin*, 1789, in-8°. 11 p. [N. Le²⁷ 15.]

Tête du recueil suivant.

454. — Extrait du registre des dons patriotiques, tenu par ordre de l'Assemblée nationale. (Semaines 1-44, 7 septembre 1789-20 mai 1791.) *Versailles, Baudouin*, 1789-91, in-8°. [N. Le²⁷ 16.]

Chaque extrait a une pagination séparée.

455. — Ouvrages de l'Assemblée nationale constituante. *Paris, imp. Nationale*. S. d., in-8°, 2 p. [N. Le²⁷ 1.]

Prospectus des publications officielles en vente chez Baudouin.

456. — Du « Procès-verbal de l'Assemblée nationale », du « Journal des débats et des décrets », et de l'« Etat des pensions et traitements ». S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Le²⁶ 28.]

Prospectus de trois publications faites chez Baudouin. La première est mentionnée ci-dessus, n° 448; les deux autres figureront plus loin à leur place respective.

457. — Procès-verbaux de l'Assemblée nationale, mis par ordre de matières, ou Collection des motions, rapports, décrets, etc., présentés dans leur ordre naturel. Assemblée constituante. En huit volumes in-quarto. *Paris, Méquignon*. S. d., in-4°, 2 p. [N. Le²⁶ 26.]

Prospectus. Voy. le numéro suivant.

458. — Collection des motions, rapports et décrets de l'Assemblée nationale, présentés dans leur ordre naturel. Prospectus. *Dijon, imp. Defay*. S. d., in-4°. [N. Le²⁶ 27.]

Les souscriptions étaient reçues chez M. Gabet, avocat, place Royale, à Dijon, et, suivant une note manuscrite sur l'ex. de la B. N., chez Onfroy, libraire, rue Saint-Victor, n° 11.

Selon MM. Muteau et J. Garnier (*Galerie bourguignonne*). L'ouvrage aurait paru sous le titre suivant.

459. — Procès-verbaux de l'Assemblée nationale ou Collection des mémoires, rapports, décrets, etc., présentés dans leur ordre naturel. *Paris, Méquignon junior*, 1791-1792, 6 vol. in-4°.

Quérard, qui ne semble pas avoir vu le livre, indique seulement 3 vol. in-4° et la B. N. n'en possède pas davantage.

GABRIEL GABET, éditeur de cette collection, né à Dijon, le 22 novembre 1763, membre du Directoire et président de l'administration municipale, puis commissaire du Directoire exécutif près de cette même administration, est mort dans sa ville natale, le 15 février 1853.

460. — Tableau analytique des principes constitutionnels décrétés par l'Assemblée nationale, suivi d'une table alphabétique et d'une récapitulation générale et chronologique de toutes les séances et pièces attachées aux procès-verbaux publiés par son

ordre. *Paris, au bureau du Cercle social*, 1790, in-8°. [X. Le²⁶ 29.]

L'ex. de la B. N. s'arrête à la p. 64 et sur une phrase inachevée.

461. — Tableau historique et philosophique des discussions importantes de la première Assemblée nationale de France, appuyé d'observations critiques sur les événements connus et les causes secrètes qui en ont préparé les résultats; et enrichi de pièces originales classées par ordre de matières, et des traits caractéristiques de tous ceux qui y ont figuré d'une manière distinguée. Dédié à la prochaine Législature, par M. JULLIEN, ci-devant avocat au Parlement, aide-de-camp de M de La Fayette, membre de quelques sociétés littéraires et politiques et correspondant de plusieurs académies. *Au bureau de l'auteur*, 1791, l'an II de la liberté, in-8°, 8 p. [X. Le²⁶ 30.]

Prospectus.

L'ouvrage était annoncé en treize volumes; le treizième devait contenir la table des matières, ainsi qu'une « police » des journaux et brochures; l'auteur se vantait d'en avoir classé, analysé ou réconté plus de trois mille.

462. — Table chronologique des arrêtés des communes, des arrêtés et décrets de l'Assemblée nationale de France. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°. [X. Le²⁷ 17.]

463. — Mémorial historique des Etats-Généraux pendant le mois de mai (octobre) 1789, par un député du troisième ordre. *Poincot*, 1789, 6 vol. in-8°. [X. Le²⁷ 22.]

464. — Assemblée nationale de la France de 1789 ou Collection complète de tous les discours, mémoires, motions, projets et adresses à l'Assemblée nationale, avec toutes ses résolutions, délibérations et procès-verbaux sur la constitution française, rédigée par un député. *Paris, Poincot; Mouton et Perlet*, 1789-1791, 17 vol. in-8°. [X. Le²⁷ 24.]

Voy. le numéro suivant.

465. — Recueil des pièces authentiques approuvées par l'Assemblée nationale de la France, avec toutes ses résolutions et délibérations, et tout ce qui doit former la

constitution française. *Genève, F. Dufart*, 1789, 2 vol. in-8°. [X. Le²⁷ 25.]

Même ouvrage que les deux premiers volumes du numéro précédent, avec titres réimprimés.

466. — Ecole de politique ou Collection, par ordre de matières, des discours, des opinions, des déclarations et des protestations de la minorité de l'Assemblée nationale pendant les années 1789, 1790 et 1791, en faveur de la religion, de la monarchie et des vrais intérêts du peuple, avec des notes sur les principaux événements de la Révolution par les députés des trois ordres, rédigée par M. DUGOUT. Avec figures. *Paris, Gaultey, S. d.* [1792], 12 vol. in-8°. [X. Le²⁷ 33.]

ANTOINE JEUDY, né à Nohanent (canton de Clermont-Ferrand) le 29 janvier 1766, mort en Russie après 1830, prit, avant la Révolution, le nom de JEUDY-DUGOUT et, lorsqu'il eut émigré et fut devenu recteur de l'Université d'Odessa, celui de DE GOUROFF, qui lui fut reconnu par un ukase impérial (voir l'*Intermédiaire* de 1879, col. 12, 79, 143, 203, 269). Sa part de rédaction se borne ici à un *Tableau comparatif des députés formant la minorité de l'Assemblée qui ont été fidèles à leur religion, à leur roi et à leur serment*. Le reste de l'ouvrage est une réimpression pure et simple de lettres, comptes rendus et observations de divers députés royalistes. Le sous-titre des tomes a plusieurs fois varié et chaque volume, sauf le second, est orné de portraits anonymes, à l'exception d'un seul.

Tome I. *Ouvrages sur les Etats-Généraux*. — *Bergasse*, député du tiers de la sénéchaussée du Rhône. *Molouet*, député du tiers de la sénéchaussée de Rhodé.

Tome II. *Ouverture des Etats-Généraux*. — Pas de portraits.

Tome III. *Déclarations et Protestations de la minorité*. — *Benny de Puygalles*, député de la noblesse du Berry. *Grossin de Bouville*, député de la noblesse du pays de Gaux.

Tome IV. *Comptes rendus par différents membres de la minorité*. — *Ricard de Sault*, député du tiers de la sénéchaussée de Toulon. *Achard de Banvouloir*, député de la noblesse de Cointances.

Tome V. *Suite des comptes rendus*, etc. — *Lally-Tollendal*, député de la noblesse de Paris. *J.-L. Bernuy de Grange*, député du tiers du bailliage de Châlon-sur-Saône.

Tome VI. *Suite des comptes rendus*, etc. — *Ricard (Louis-Et.)*, député du tiers de la sénéchaussée de Nîmes. *Ch. Etie de Ferrières*, député de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur. [BURNET FEIT.]

Tome VII. *Suite des comptes rendus*, etc. — *F.-J. Ducaulier*, député de la prévôté et vicomté de Paris *extramuros*. *J.-A. Trissier, baron de Marquettes*, député de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire.

Tome VIII. *Suite des comptes rendus*, etc. — *Stoïchidis de Clermont-Tonnerre*, député de la noblesse de Paris. *L. M. marquis d'Estournel*, député de la noblesse du Cambresis.

Tome IX. *Séances des trois ordres avant leur réunion*. L'archevêque d'Aix [*Jean-B. Dieu Raymond de Boisgelin*], *J.-A.-M. de Cazelles*, député de la noblesse des pays et juridiction de Rivière, Verdun, Ganné, Leuenc et Marestaing Haute-Garonne.

Tome X. *Discussions sur la Constitution.* — Fr.-D. Reynaud, comte de Montlosier, député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom.

Tome XI. *Projets de Constitution.* — Leclerc de Juigné, archevêque de Paris, député du clergé de Paris. Ch.-Fr. Narquay de Donnay, député du Nivernais.

Tome XII. *Discussions sur la Constitution.* — A.-L.-H. de Lofarve, évêque de Nancy, député du clergé de Nancy.

En 1801, le solde de l'École de politique passa chez un autre éditeur et reçut un nouveau titre, uniforme pour les douze volumes. Voy. le numéro suivant.

467. — Collection de pièces intéressantes sur les grands événements de l'histoire de France pendant les années 1789, 1790 et 1791, avec des notes sur les principaux faits de la Révolution française, par les députés des trois ordres. Paris, Savière, au X (1801), 12 vol. in-8°. [N. La³² 346.]

Plusieurs portraits du numéro précédent ne figurent pas dans celui-ci ou sont classés dans un autre ordre. Voici la liste de ceux que renferme l'ex. de la B. N. On remarquera que le portrait de Duclquier est joint au tome VI et au tome VII.

Tomes I et II. Pas de portraits.

Tome III. *Benny de Fuyvalée.*

Tome IV. *Riscord* (de Nîmes).

Tome V. *Lally-Tollendal.*

Tome VI. *Marquis de Ferrières. F.-J. Duclquier.*

Tome VII. *Duclquier. Baron de Marguerittes.*

Tome VIII. *St. de Clermont-Tonnerre. L.M. d'Estournel.*

Tome IX. *L'archevêque d'Aut. Cazales.*

Tome X. *Montlosier.*

Tome XI. *Leclerc de Juigné.*

Tome XII. *A.-L.-H. de Lofarve.*

Les seuls documents émanés des députés parisiens, reproduits par Jeudy-Dugour, sont la lettre de démission et la protestation de Lally-Tollendal (tome VI) et les protestation et déclaration de l'abbé de Bonneval (tome VIII). La présence des portraits de Duclquier, de St. de Clermont-Tonnerre et de Juigné n'est justifiée par aucune pièce qui concerne ces députés.

468. — Tableau historique et politique des travaux de l'Assemblée constituante, depuis l'ouverture des Etats-Généraux jusqu'après la journée du 6 octobre 1789, par M. DE RIVAROL l'aîné, de l'Académie de Berlin. Paris, Maret; Desenne; Cérioux, 1797. in-8°, 2 ff., XIV-380 p. N. Le³² 35.]

On lit à la fin du *Discours de l'éditeur*: « Ce discours est du frère de l'auteur. »

Reimpression des articles publiés dans le *Journal politique national* et reproduits, avec modifications et suppressions, en 1824, sous le titre erroné de *Mémoires*, dans la collection Berville et Barrière.

C. — ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE (1^{er} OCTOBRE 1791-20 SEPTEMBRE 1792).

469. — Notice sur l'Assemblée législative. S. l. n. d., in-8°, V p. [N. Lb³² 5467 A.]

Signée OBILOX BARROT. Extraite de la cinquième livraison du *Bulletin annoté des lois*. Tirée à part, sous couverture imprimée, avec la *Notice sur l'Assemblée constituante* du même auteur. (Voy. ci-dessus. n° 425, et plus loin, § 5.)

470. — Liste de MM. les députés à l'Assemblée nationale législative et de MM. les suppléants. Paris, imp. Nationale, 1791, in-8°, 1 f. et 114 p. [N. Le³² 1.]

471. — Liste, par ordre alphabétique de départements, de MM. les députés à l'Assemblée nationale législative. 1791. S. l. n. d., in-8°, 55 p. [N. Le³² 2.]

472. — Liste de MM. les députés à l'Assemblée nationale législative, avec leurs qualités, leur résidence habituelle et leur demeure à Paris, par ordre de départements; suivie d'une table alphabétique et des changements de domicile opérés pendant l'impression. Paris, imp. Nationale; se vend rue Royale, butte Saint-Roch, hôtel de Metz et au Palais-Royal, 1791, in-8°, 92 p. [N. Le³² 3.]

Au bas de la p. 92 se trouve cette indication : *De l'imprimerie nationale de J.-B. Chemin, rue de la Juiverie, au coin de celle des Marmousets.*

473. — Liste de MM. les députés à la nouvelle législature, par ordre de département. Imprimerie de la rue d'Argenteuil, n° 14. S. d., in-8°, 16 p. non ch. [N. Le³² 4.]

474. — Liste de MM. les députés à l'Assemblée nationale législative, par ordre alphabétique, avec leur demeure. Girardin. S. d., in-12, 60 p. [N. Le³² 5.]

475. — Liste des nouveaux députés nommés à la prochaine législature, contenant leurs noms et qualités, leur caractère et leurs principes. Imp. Laurent, 1791, in-8°, 8 p. [N. La³² 6.]

Au bas de la p. 8 on lit : « Demain le second numéro. »

Le premier renferme la liste des députés du

Nord, de l'Isère et du Pas-de-Calais; chaque nom est accompagné d'un qualificatif : « Ministériel, patriote, citoyen intègre, » etc.

Voy. le numéro suivant.

476. — Liste des députés à la nouvelle législature, contenant leurs noms et qualités, leur caractère et leurs principes, avec des anecdotes relatives. *Paris, imp. Laurent, l'an III de la liberté*, 1794, in-8°, 40 p. [N. Lc³² 7.]

Réimpression très augmentée du numéro précédent. Chaque nom, ou peu s'en faut, est accompagné d'une épithète ou d'une courte appréciation, le plus souvent satirique.

477. — Liste, par ordre alphabétique, des noms de MM. les députés à l'Assemblée nationale législative, avec leurs demeures au 1^{er} janvier 1792. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 1 f. et 28 p. [N. Lc³² 8.]

478. — Procès-verbal de l'Assemblée nationale, imprimé par son ordre, contenant les séances depuis le... [les dates changent à chaque volume] et suivi d'une table des matières. *Paris, imp. Nationale*, 1791-1792. 16 vol. in-8°. [N. Lc³³ 1.]

Un prospectus est joint à l'ex. de la B. N.

479. — Table des matières, des noms de lieux et des noms de personnes contenus aux procès-verbaux des séances de l'Assemblée nationale, depuis le 4^{er} octobre 1791 jusqu'au 21 septembre (1792) inclusivement. *Paris, imp. Nationale, frimaire an X*, in-fol. [N. Lc³³ 2.]

Autre tirage sous le même titre :

479^a. — Table des matières... *Paris, imp. Nationale, frimaire an X*, 2 vol. in-8°. [N. Lc³³ 2 A.]

Rédigée par CAMUS.

480. — Pièces imprimées par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1792, 37 vol. in-4° et in-8°. [N. Lc³³ 3.]

- A. — Administration, 3 vol. in-8°.
- B. — Agriculture, 1 vol. in-8°.
- C. — Assemblée nationale, 1 vol. in-8°.
- D. — Assignats et Monnaies, 1 vol. in-8°.
- E. — Colonies, 1 vol. in-8°.
- F. — Commerce, 1 vol. in-8°.
- G. — Comptabilité, 1 vol. in-8°.
- H. — Contributions publiques, 1 vol. in-8°.

- I. — Dépenses publiques, 1 vol. in-4° et 1 vol. in-8°.
- J. — Dette publique, 1 vol. in-4° et 2 vol. in-8°.
- K. — Diplomatie, 1 vol. in-8°.
- L. — Division du royaume, 1 vol. in-8°.
- M. — Domaines nationaux, 1 vol. in-8°.
- N. — Ecclésiastique, 1 vol. in-8°.
- O. — Extraordinaire, 1 vol. in-8°.
- P. — Finances, 1 vol. in-8°.
- Q. — Féodalité, 1 vol. in-8°.
- R. — Instruction publique, 1 vol. in-8°.
- S. — Législation, 2 vol. in-8°.
- T. — Marine, 1 vol. in-4° et 2 vol. in-8°.
- U. — Matières diverses, 1 vol. in-8°.
- V. — Militaire, 4 vol. in-8°.
- X. — Pétitions, 2 vol. in-8°.
- Y. — Secours publics, 1 vol. in-8°.
- Z. — Trésorerie nationale, 1 vol. in-8°.

Recueil dont quelques volumes sont précédés du titre reproduit ci-dessus. Chacune des pièces qui le composent porte à la signature typographique un titre de série, avec numérotation continue par chiffres ou par lettres. Celles qui rentrent dans le cadre de ce travail seront mentionnées en leur lieu, avec renvoi au présent numéro.

D. — CONVENTION NATIONALE (21 SEPTEMBRE 1792-4 BRUMAIRE AN IV [26 OCTOBRE 1795]).

481. — Mémorial révolutionnaire de la Convention ou Histoire des Révolutions de France, depuis le 20 septembre 1792 jusqu'au 26 octobre 1795, v. st., par G.-V. VASSÉLIX. *Paris, Baillio et D. Colas; Brigitte Mathé; Maret; Desenne, an V de la République*, 1797, v. st., 4 vol. in-12. [N. Lb¹¹ 24. — P. 8786.]

482. — Mémoires pour servir à l'histoire de la Convention nationale, par DARNOT.

« Les anciens amis de M. Darnot, dit Tail-landier dans les *Documents biographiques* qu'il a publiés sur son ami (*Paris, F. Didot*, 1841, in-8°), étaient convaincus qu'il avait fait une *Histoire de la Convention nationale* et ils désiraient vivement la publication de cet ouvrage. L'examen attentif de ses papiers, auquel nous nous sommes livré, nous a démontré qu'il n'avait guère fait que tracer le plan de cette composition dont la pensée doit remonter à une époque rapprochée des événements qu'elle devait raconter. Cet ouvrage, intitulé *Mémoires pour servir à l'histoire de la Convention nationale*, aurait été partagé par livres et par chapitres. Les deux premiers chapitres seuls étaient rédigés et encore le second n'est-il pas achevé. Nous cédonas aux vœux unanimes des amis de M. Darnot en publiant ces précieux vestiges d'un projet qui ne s'est malheureusement pas réalisé. Ses fragments n'étaient susceptibles d'être placés qu'à la suite d'une notice sur l'auteur. » Ils ont été réimprimés par Fr. Barrière dans le tome XII

le la Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle. [N. Lb³³ 24.]

483. — Histoire de la Convention nationale de France, accompagnée d'un coup d'œil sur les Assemblées consultante et législative, et de notices historiques sur les personnages les plus remarquables qui ont figuré à cette époque de la Révolution française, par D.-J. DURDENT, auteur de l'« Histoire de Louis XVI ». Paris, Pillet, 1818, 2 vol. in-12. [N. Lb⁴¹ 29.]

Tome I^{er}, VII-36 et 323 p.; tome II, 2 ff. et 340 p. Voy. le numéro suivant.

483a. — Histoire de la Convention nationale... par R.-(sic) J. DURDENT. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris, Pillet, 1833, 2 vol. in-18. [N. Lb⁴¹ 29 A.]

Tome I^{er}, 1 f., XXII-243 p.; tome II, 2 ff. et 236 p.

La préface de la première édition est supprimée.

484. — Mémoires sur la Convention et le Directoire, par A.-C. THIBAUDEAU. Paris, Baulouin frères, 1824, 2 vol. in-8°. [N. Lb³³ 107.]

Collection des mémoires relatifs à la Révolution française.

484a. — Mémoires... Seconde édition. Paris, Ponthieu et C^e, 1827, 2 vol. in-8°. [N. Lb³³ 107 A.]

Le titre seul est changé.

Tome I, Convention, Tome II, Directoire.

L'auteur a laissé des fragments de mémoires personnels, publiés seulement en 1876. Voy. la partie *Biographies individuelles*.

485. — Histoire de la Convention nationale, par DURAND DE MAILLANE, suivie d'un fragment historique sur le 31 mai, par le comte DE LANJUNAIS. Paris, Baulouin frères, 1823, in-8°, 2 ff., XII-388 p. [N. Lb⁴¹ 37.]

Collection des mémoires relatifs à la Révolution française.

L'histoire de Durand de Maillane a été réimprimée, avec suppressions motivées et sous le titre de *Mémoires*, par M. DE LESCURE, dans la Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle (nouvelle série), tome XXXVI.

486. — Histoire pittoresque de la Convention nationale et de ses principaux membres, par M. L..., ancien conventionnel. Paris, Ménaud, 1833, 4 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 2124.]

« L'ouvrage que nous publions, dit l'avis de l'éditeur, est le résumé d'un journal tenu par un conventionnel. M. L..., homme sincère, probe, aimé des siens, mais qui, comme il l'avoue, manqua de cette vertu morale qui élève si haut les Lanjuinais et les Boissy d'Anglais... L'ouvrage de M. L... manifeste son indépendance; et l'avait écrit dans l'intention de le publier peu après la chute du Directoire. La tournure que prennent alors toutes les libertés de la France, la rudesse avec laquelle celle de la presse fut poursuivie, ne lui permirent pas d'exécuter son projet; il était trop sage pour se hasarder de déplaire à l'empereur et trop ami du repos pour se lancer dans une arène périlleuse. Il garda donc son manuscrit qu'il finit même par oublier. » Ce passage suffit pour établir que l'histoire pittoresque de la Convention ne saurait être attribuée, comme le fait le catalogue de la B. N., à l'auteur de *Faustas* (dont il est d'ailleurs question tome I, p. 144 et suiv.), ni même à son homonyme, PIERRE-FLORENT LOUVET, député de la Somme à la Législative et à la Convention et membre du Conseil des Cinq-Cents (1752-1818). Les *Supercherches littéraires* de Quérard la restituent avec plus de vraisemblance au baron de LAMOTHE-LANGON, dont ils portent tout à fait la marque de fabrique.

487. — Histoire de la Convention nationale, d'après elle-même, précédée d'un tableau de la France monarchique avant la Révolution, et d'un précis de notre histoire nationale pendant la session de l'Assemblée constituante et celle de l'Assemblée législative, par LÉONARD GALLOIS. Paris, A. Bie, 1834-1848, 8 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 47.]

Il faut y joindre un prospectus in-folio (*Imp. Hennuyer et C^e, s. d.*) annonçant le transfert de cet ouvrage chez Dutertre et sa baisse de prix. Dans ce prospectus, sont citées des lettres de Choudieu, Pinet et Barère, en partie reproduites en fac-similé. M. Paul Cottin a publié dans la *Revue rétrospective* (tome IV, p. 284 et suiv.) d'autres lettres inédites de Barère à Léonard Gallois.

488. — Histoire de la Convention nationale, par M. DE BARANTE, de l'Académie française. Paris, Furne, 1831-1853, 6 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 69.]

489. — La Convention nationale. par

M. F. DE MOUSSE. *Le Roi Louis XVI. Paris, Le Chevalier, 1866, in-8°. [N. Lb⁴¹ 2153.]*

Ouvrage en trois parties, dont les deux autres, annoncées sous le titre de : *les Girondins, les Jacobins*, n'ont pas paru.

490. — Le Vandalisme révolutionnaire. Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention, par EUGÈNE DESROIS. *Paris, G. Baillière, 1868, in-18, VIII-380 p. [N. Lb⁴¹ 2158.]*

Voy. le numéro suivant.

Chacun des chapitres de ce livre, qui fait époque dans la critique historique, sera rappelé en son lieu.

490^a. — Le Vandalisme révolutionnaire. Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention, par EUGÈNE DESROIS. Deuxième édition, précédée d'une lettre de l'auteur à M. Etienne Arago et d'une notice biographique et littéraire, par CHARLES BIGOT. *Paris, F. Alcan, 1883, in-18, XXIV-324 p. [N. Lb⁴¹ 2158 A.]*

Le titre a été renouvelé en 1888, avec la mention : Troisième édition.

491. — La Convention nationale, son œuvre, 1792-1795, par G.-R. CHESLAY. *Paris, Charvay frères, 1881, gr. in-8°, 320 p. [N. Lb⁴¹ 5059.]*

Reproduction de portraits et d'estampes d'après les documents contemporains.

Selon M. O. LORENZ, CHESLAY est le pseudonyme de M. GEORGES RADET, agrégé d'histoire, né à Cheslay (Aube) en 1859.

492. — Les Missionnaires de 93, par l'auteur du « Génie de la Révolution considéré dans l'éducation ». *Paris, Le Normant; Rey et Gravier, 1819, in-8°, XVI-521 p. [N. Lb⁴¹ 32. — P. 14912.]*

Par JEAN-BAPTISTE-GERMAIN FABRY. Violent pamphlet contre les représentants en mission. Dans l'ex. de la B. N., ou a relié un compte rendu (tirage à part du *Journal des Débats* du 2 janvier 1820. *Imp. Le Normant, in-8°, 4 p.*

492^a. — Les Missionnaires de 93. Seconde édition, revue, corrigée, augmentée, terminée par la liste des régicides, avec la distinction des morts et vivants, bannis, rentrés, oubliés, et par le plaidoyer de Lon-

vel. *Paris, Le Normant, 1820, in-8°, XXXII-664 p. [N. Lb⁴¹ 32 A.]*

493. — Les Missionnaires de 93, par l'auteur du « Génie de la Révolution considéré dans l'éducation ». *Imp. Le Normant. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 33.]*

Compte rendu par TROUVÉ. Extrait de la 76^e livraison du *Conservateur*.

494. — Lettres édifiantes des missionnaires de 93. *Paris, Société catholique des bons livres, 1828, in-12, VII-225 p. [N. Lb⁴¹ 39.]*

Extraits du livre de Fabry.

495. — Révélations puisées dans les cartons des comités de salut public et de sûreté générale, ou Mémoires (inédits) de SENART, agent du gouvernement révolutionnaire, publiés par ALEXIS DUMESNIL, auteur de l'« Esprit des religions », etc. *Paris, chez les principales libraires de France et de l'étranger, 1824, in-8°. 3 ff., XIX-278 p. [N. Lb⁴¹ 36. — P. 15uels.]*

Il faut y joindre un prospectus de quatre pages.

Le manuscrit de ces *Mémoires* avait été légué par Gabriel-Jérôme SÉNAR (et non SENART, selon Quéard), né à Chatellerault en 1760, mort à Tours en 1796, à M. d'Ossoville qui les rétrocéda à Dumesnil. Sur leur authenticité, voy. une *Lettre* de J. Eckard à M. Alexis Dumesnil (Paris, Ch. Gosselin, 1824, in-8°, 24 p. (fac-similé).

Réimp. par M. de Lescurie dans la *Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle* (nouvelle série), tome XXXIV.

496. — Extrait du journal « l'Européen », 15 septembre (et 13 octobre) 1832. *Esprit des conventionnels. Imp. Selligier. S. d., in-4°. 1 et 1 p. [N. Lb⁴¹ 45.]*

497. — La Révolution telle qu'elle est ou Correspondance inédite du comité de salut public avec les généraux et les représentants du peuple en mission près les armées et dans les départements, pendant les années 1793, 1794 et 1795, mise en ordre par M. LEAOS. *Paris, Mame, 1837, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 49.]*

498. — La Montagne. Notices historiques et philosophiques sur les principaux mem-

bres de la Montagne, par B. HAURÉAU, avec leurs portraits gravés à l'eau-forte, par JEANRON. *Paris, J. Bréauté, 1834, in-8°, XXXII-256 p.* [N. Lb⁶ Rés. — P. 9678.]

Ces Notices, ornées chacune d'un portrait, sont celles de Danton, G. Desmoulins, Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, J.-L. David, Marat, Babeuf, Fouquier-Tinville, Joseph Lebon, Romme, Lefebvre de Saint-Fargeau, Robespierre jeune, Couthon, Saint-Just, Robespierre.

En tête de l'ex. de la B. N. est relié un prospectus de quatre pages, en partie reproduit dans l'introduction. Le livre était annoncé comme devant paraître le 10 mai 1832; l'insurrection du mois suivant et l'épidémie cholérique qui ravagea la France en retardèrent sans doute la publication. M. Hauréau a désavoué non le fond, mais la forme de cet ouvrage dans une *Lettre* [extraite du *Courrier de la Sarthe* du 16 juillet] adressée au rédacteur du journal l'Union. Le Mans, imp. Ch. Richelet, 1842, in-8°, 14 p. N. Lb²⁷ 9598.

499. — L'Esprit de la Montagne ou les Grands Hommes de la Révolution, par VALLOUSE. *Paris, Tamisey et Champion, 1839, in-8°.* [N. Lb⁶ 7.]

I, Robespierre, II, Danton, III, Marat, IV, Saint-Just, V, Camille-Desmoulins, VI, Billaud-Varennes, VII, Conclusion.

Chaque biographie (sauf celle de Billaud-Varennes) a un titre et une pagination distincte.

500. — Histoire des hommes illustres de la République française, par M. VALLOUSE. *Paris, Rozier, 1841, in-8°, 2 ff., et 175 p.* [N. Lb⁶ 8.]

Reimpression corrigée et augmentée d'une partie du livre précédent :

Robespierre, Barnave, Danton, Michel Lefebvre, M.-J. Chenier, Barras, Marat, Saint-Just.

Le prospectus, annexé à l'ex. de la B. N., annonçait des portraits qui n'ont pas paru. On a également joint au même ex. le titre et la première page d'une autre édition intitulée : *Les Législateurs de la République française*. Paris, Ferra, 1843, in-8°.

501. — Histoire des Montagnards, par ALPHONSE ESQUIROS. *Paris, V. Lecou, 1847, 2 vol. in-8°.* [N. Lb¹¹ 62.]

502. — Histoire des Jacobins, par GEORGES DARRIVELLE, ex-rédacteur en chef du *Corsaire du Midi*. Dédicée à M. Ledru-Rollin, député de la Sarthe. *Paris, Dépée, 1846, in-8°.* N. Lb¹¹ 2129.]

Tome 1^{er}, seul paru.

503. — Histoire des Jacobins, par EUGÈNE MORET et JULES ROUQUETTE, ouvrage inédit et illustré, publié par les auteurs. *Paris, rue Bonaparte, n° 47, 1865, gr. in-8°.* [N. Lb¹¹ 2151.]

Le texte de l'ex. du dépôt s'arrête à la p. 344.

Les bois, empruntés à d'autres publications populaires, n'ont aucune valeur.

504. — Les Hébertistes, plainte contre une calomnie de l'histoire, par G. TRUDON. *Paris, chez l'auteur, 1864, in-8°, 48 p.* [N. Lb¹¹ 2149.]

Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine du 11 août 1865, confirmé par la cour d'appel, l'auteur fut condamné à quatre mois de prison (F. Drujon, *Catalogue des ouvrages saisis*, etc., 1879).

504^{is}. — La Commune de Paris de 1793... Les Hébertistes, par G. TRUDON, membre de la Commune de Paris de 1871. Nouvelle édition. *France et Belgique, chez tous les libraires, 1871, in-8°, 2 ff. et 69 p.* [N. Lb¹¹ 2149 A.]

Reimpression publiée par Poulet-Malassis.

505. — Les Girondins, par M. P.-A. VIELLARD. *Imp. E. Duvoyger. S. d., in-8°, 15 p.* [N. Lb¹¹ 51.]

Extrait de l'*Encyclopédie des gens du monde*.

506. — Histoire des Girondins, par M. A. DE LAMARTINE. *Paris, Furne, 1847, 8 vol. in-8°.* [N. Lb¹¹ 37. — P. 611.]

La même année parut une série de 39 portraits sur acier gravés par différents artistes d'après RAFFET, et intercalés dans un tirage dont les couvertures portent : deuxième édition.

La quatrième édition (*Paris, Société des publications illustrées, 4 vol. gr. in-8°*), renferme la série de ces mêmes planches, plus le portrait de Lamartine, gravé par Hopwood, d'après Dupont, qui avait déjà paru dans une édition des *Méditations*.

507. — History of the Girondists or Personal memoirs of the patriots of the french Revolution, from unpublished sources, by ALPHONSE DE LAMARTINE, author of « Travels in the Holy Land », etc. Translated by H.-T. RYDE. *New-York, Harper and Brothers, 1848-1849, 3 vol. in-12.* [N. Lb¹¹ 2130.]

507^{bis}. — Album des Girondins, portraits

et autographes. *Châlons, imp. Laurent, 1854, in-4^o, 40 p. non ch. [X. Lb⁴¹ 2136.]*

Le titre de départ porte : *Trente-six portraits pour l'Histoire des Girondins. Ils sont dans cet album classés par ordre alphabétique. Suivent trente-six notices fort courtes, empruntées au Dictionnaire national de Bescherelle. Les planches manquent dans l'ex. de la B. N. et au Cabinet des Estampes.*

508. — Conclusion de l'« Histoire des Girondins ». Lettre de M. DE LAMARTINE à M. Jules Pautet. *Beaune, imp. Blondeau-Dejussieu, s. d., in-8^o, 10 p. [X. Lb⁴¹ 58.]*

Extrait du n^o 6 de la *Revue de la Côte-d'Or*. La lettre de Lamartine, datée de Saint-Point, 5 août 1847, explique et commente cette pensée : « Les idées végètent de sang humain ; toutes les révolutions descendent de l'échafaud. »

509. — Quelques Mots sur l'« Histoire des Girondins », par un ancien diplomate. *Paris, imp. Jousset, juin 1847, in-8^o, 16 p. [X. Lb⁴¹ 59.]*

La couverture imprimée sert de titre.

510. — Réflexions critiques sur les « Girondins » de M. de Lamartine, par M. DE MARQUE. *Paris, G.-A. Dentu, 1847, in-8^o, 1 f. et 30 p. [X. Lb⁴¹ 60.]*

511. — Réfutation de l'« Histoire des Girondins », par CONSTANT HILBEY, ouvrier. *Paris, chez tous les libraires, 1847, in-8^o, 4 f. et 86 p. [X. Lb⁴¹ 61.]*

512. — Le Robespierre de M. de Lamartine. Lettre d'un septuagénnaire à l'auteur de l'« Histoire des Girondins », par FABIEN PILLET. *Paris, J. Renouard, 1848, in-8^o, 1 f. et 41 p. [X. Lb⁴¹ 63.]*

513. — Les Historiens de la Révolution française. M. de Lamartine. Études critiques sur « les Girondins », par M. ALFRED NETTEMENT. *Paris, de Signy et Dubey, 1848, in-8^o, 3 ff. non ch. et 592 p. [X. Lb⁴¹ 2131.]*

514. — La Philosophie du XVIII^e siècle et ses fruits, d'après « les Girondins » de M. de Lamartine, opuscule dédié aux habitants des campagnes, par un solitaire, ami de la vérité et des paysans. *Montpellier,*

Seguin; Paris, J. Lecoffre, 1849, in-8^o, 122 p. [X. Lb⁴¹ 2132.]

Par AUGUSTE SÉGUIN, selon les continuateurs de Barbier.

515. — Révolution française. Histoire des Girondins, par JULES DE SAVIGNER. *Paris, librairie populaire des villes et des campagnes, 1848, 2 vol. in-16. [X. Lb⁴¹ 64.]*

Sur la couverture imprimée, le nom de l'auteur est écrit : SAVIGNYER. Portraits médiocres gravés sur bois et empruntés à d'autres publications.

516. — Histoire des Girondins et des massacres de septembre, d'après les documents officiels et inédits, accompagnée de plusieurs fac-similé, par M. A. GRANIER DE CASSAGNAC, député au Corps législatif, membre du conseil général du Gers. *Paris, Dentu, 1860, 2 vol. in-8^o. [X. Lb³⁹ 2139.]*

Autre tirage sous le numéro suivant.

516^a. — Histoire des Girondins... *Paris, Delahays, 1860, 2 vol. in-18. [X. Lb⁴¹ 2139 A.]*

517. — Protestation contre le livre intitulé : « Histoire des Girondins... » par M. A. Granier de Cassagnac, et Appréciation historique de ce livre et des massacres de septembre, par J. GUADET. *Paris, Ledoyen, 1860, in-8^o, 24 p. [X. Lb⁴¹ 2140.]*

L'auteur y annonce la publication du livre suivant.

518. — Les Girondins, leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort, par J. GUADET, neveu du représentant. *Paris, Didier, 1861, 2 vol. in-8^o. [X. Lb⁴¹ 2142.]*

518^a. — Les Girondins... *Paris, 1861, 2 vol. in-18. [X. Lb⁴¹ 2142 A.]*

En tête de l'édition in-8^o est relié, dans l'ex. de la B. N., un prospectus de 4 pages.

519. — Les Girondins... par M. Guadet... P. ALARY. *Bordeaux, imp. Mons, 1862, in-8^o, 2 ff. et 19 p. [X. Lb⁴¹ 2143.]*

Compte rendu extrait du *Courrier de la Giroude*, nos des 24-30 septembre 1862.

520. — [Note de M. J. GUADET..., en ré-

pouse à M. de Lamartine, commençant par ces mots : Mars 1862. L'illustre auteur de la grande « Histoire des Girondins », . . . *Saint-Denis, imp. Moulin. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb¹¹ 2144.]*

524. — Charlotte de Corday et les Girondins, pièces classées et annotées par M. CHARLES VATEL, avocat à la cour d'appel de Paris. Ouvrage accompagné d'un album contenant onze portraits gravés d'après les originaux authentiques, des vues et plans explicatifs des lieux et des fac-similé d'autographes. *Paris, Plon, 1864-1872, 3 vol. in-8°. [N. Lb¹¹ 2150.]*

Les trois volumes ont une pagination unique qui se divise ainsi :

Tome I, 4 ff. non chiffrés ; Préface (p. I-CLX) ; Bibliographie dramatique-historique de Charlotte de Corday (p. CLXI-CCCCXCVI).

Tome II. *Charlotte Corday (sic)*, tragédie de Salle. Documents, 2 ff. et 432 p.

Tome III. Appendice. (Les manuscrits de Saint-Emilion. Excursion à Saint-Emilion. Supplément à l'appendice, table des matières et errata (2 ff. et p. 433-876).

Ainsi que d'autres publications du même auteur, celle-ci est moins un livre qu'un dossier dont les éléments ont été rassemblés avec un zèle infatigable, mais qui, par leur abondance, rebutent un peu le lecteur. M. Vatel s'était attaché à suivre la trace des Girondins qui avaient pu échapper à la faction robespierriste, le 31 mai : Barbaroux, Buzot, Pétion, Louvet, Salle, etc., les péripéties de leur fuite, les angoisses et les périls qui les attendaient, la fin tragique de la plupart d'entre eux et le sort de leurs papiers. *L'Excursion à Saint-Emilion* a été tirée à part.

522. — La Légende des Girondins, par EDMOND BIRÉ. *Société générale de librairie catholique, Paris, Victor Palmé; Bruxelles, J. Albanel; Genève, H. Trembley, 1881, in-18, 2 ff., III-454 p. [N. Lb¹¹ 4996.]*

523. — Histoire littéraire de la Convention nationale, par EUGÈNE MAROX. *Paris, Poulet-Malassis et Dr Broise, 1860, in-8°, 2 ff. et 359 p.*

Première partie : Les Girondins. Les Montagnards. Instruction publique. Théories sociales.

Seconde partie : Journalisme politique. Idées morales et religieuses. Critique et Poésie.

524. — L'Éloquence parlementaire pendant la Révolution française. Les Orateurs

de la Législative et de la Convention, par F.-A. ACLARD, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au lycée Janson de Sully. *Paris, Hachette et C^e, 1885-1886, 2 vol. in-8°. [N. Ln⁶ 116bis. — P. 23786.]*

525. — Liste des citoyens députés à la Convention nationale, par ordre alphabétique de leurs départements et par ordre alphabétique de leurs noms, avec l'indication exacte de leur domicile à Paris; suivie de la Liste de ceux qui composent les 21 comités de l'Assemblée, des suppléants, leurs départements et demeures. *Paris, Pougin; Guillaume junior, Van I de la République, in-18, 76 p. [N. Le³⁶ 1.]*

526. — Tableau de la Convention nationale, contenant : 1° la liste des députés par ordre alphabétique de leurs départements, suivant le rang de leur nomination, de leur profession, le lieu de leur domicile, celui de leur résidence à Paris; 2° les noms des présidents de la Convention; 3° ceux des huissiers de la Convention et leur demeure; 4° une instruction sur les travaux dont sont chargés les différents comités et le nombre des membres qui les composent; 5° les noms des députés par ordre alphabétique et leur demeure à Paris; 6° la liste des différents bureaux de la Convention, leur destination, leur emplacement et les noms des commis qui y sont employés. Le tout suivi d'une table générale des matières. Edition faite d'après les notes des députés. *Paris, Guillaume jeune; Pougin, 1793, in-8°, 1 f. et 108 p. [N. Le³⁶ 2.]*

Une note manuscrite sur le faux-titre de l'ex. de la B. N. porte : *Rédigé par les citoyens GUYOT et CHARON aîné.*

527. — Liste des députés à la Convention nationale par ordre alphabétique des départements. *Imp. Pougin. S. d., in-8°, 8 p.*

Liste très défectueuse, mais dont l'utilité est attestée par cette note : « Le mot *constituant*, qui se trouve souvent répété dans cette liste, signifie député à l'Assemblée constituante, et celui *réélu* signifie député à l'Assemblée législative. »

328. — Liste des représentants du peuple à la Convention nationale, avec le nom de leurs départements et leurs demeures à Paris. Nouvelle édition. *Paris, Dufart, an III*, in-18, 53 p.

Classée dans l'ordre alphabétique des représentants.

329. — Tableau synoptique de la Convention nationale. *Imp. F. Didot frères*, 1843, in-8°, 32 p. [N. Le³⁶ 3.]

330. — Instruction sur l'établissement des comités de la Convention nationale, conforme au rapport fait (le 2 octobre 1792) par ERGÈNE GOSSUIN, président du comité des pétitions et de correspondance, et au décret rendu sur ce rapport. Imprimée et envoyée aux 83 départements par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 1 f. et 49 p. [N. Le³⁸ 6.]

P. 29-47, liste des comités, noms et adresses des membres qui les composent.

La B. N. possède de cette pièce et sous la cote Le³⁸ 6 A., une réimp. faite à Troyes (*imp. Andrieux*), 1792, in-8°, 50 p.)

331. — Convention nationale. Liste de MM. les députés qui se sont fait inscrire pour les divers comités de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 46 p. [N. Le³⁶ 4.]

332. — Liste des députés membres des comités de la Convention nationale, au 1^{er} du 2^e mois de l'an II. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Le³⁶ 3.]

333. — Liste, formée en exécution de l'article 2 du décret de la Convention nationale du 13 fructidor de l'an III, des membres de la Convention qui y sont en activité (11 vendémiaire an IV-30 octobre 1795). *Paris, imp. de la République*, in-8°, 30 p. et 1 pour un supplément.

Plusieurs fois réimp., notamment chez Ancelet, à Evreux.

334. — Convention nationale. Comité d'instruction publique. *Imp. Nationale. S. d.*, in-4°, 1 p. [N. Le³⁶ 10.]

Liste des membres du comité.

335. — Liste des membres composant la

commission temporaire des arts, adjointe au comité d'instruction publique. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [N. Le³⁶ 11.]

336. — Vie politique de tous les députés à la Convention nationale, pendant et après la Révolution. Ouvrage dans lequel on trouve la preuve que, dans le procès de Louis XVI, la peine de mort avait été rejetée à une majorité de six voix, par M. ROBERT, auteur de « Louis XVI (du séjour des heureux) à son auguste frère Louis XVIII faisant sa première entrée au château des Tuileries ». *Paris, L. Saint-Michel*, 1814, in-8°, XVI-439 p. [N. Ln⁶ 1.]

Voy. les deux numéros suivants.

337. — Erreurs de fait et Omissions qui se trouvent dans un recueil intitulé : « Vie politique de tous les députés à la Convention nationale », etc., relevées par une société d'impartiaux. *Paris, imp. A. Eyrone, octobre 1814*, in-8°, 8 p. [N. Ln⁶ 2.]

N° 1. On lit au bas de la p. 8 : « La suite au prochain numéro », mais la publication n'a pas été continuée.

338. — Observations très importantes sur la « Vie politique de tous les députés à la Convention nationale pendant et après la Révolution », publiée par M. Robert, avocat. *Paris, V^e Migneret; Besenno; Delaunay*, 1814, in-8°, 1 f. et 28 p. [N. Ln⁶ 3. — P. 13520*.]

339. — Petite Biographie conventionnelle ou Tableau moral et raisonné des sept cent quarante-neuf députés qui composaient l'Assemblée dite de la Convention, dont l'ouverture eut lieu le 21 septembre 1792 et la clôture le 26 octobre 1795, et dans laquelle on voit figurer des *contes*, des *curés*, des *nourpiss*, des *bouchers*, des *évêques*, des *comédiens*, des *médicins*, des *huissiers*, des *peintres*, des *moines*, des *barbiers de village*, des *gardes du corps*, des *apothicaires*, des *avocats*, des *cardeurs de laine*, etc., etc ; précédé d'un coup d'œil rapide sur les principales causes de la Révolution de 1789 ; suivi du résultat des votes dans le procès de Louis XVI et d'une notice curieuse sur ceux des conventionnels qui ont été depuis

rejetés de la société pour quelque cause que ce soit, ou qui ont eu le courage d'émettre une opinion libre dans ce fameux procès; orné d'une jolie gravure. *Paris, Alexis Eymery, 1815, 3 ff., VIII-276 p.* [N. Ln⁶ 4.]

Par ANTOINE-JOSEPH RAUPT DE BAPTESTEIN DE MOULIÈRES.

La «jolie gravure» est une allégorie anonyme et d'une exécution fort médiocre; je laisse à de plus subtils (Édipes la tâche de débrouiller les allusions qu'elle renferme.

Un ex. de la *Petite Biographie conventionnelle* fait partie de la réserve de la B. N. Il est interfolié de notes manuscrites, renfermant pour la plupart l'extrait de l'opinion motivée de chacun des membres, ou des renvois aux journaux du temps.

339^a. — *Petite Biographie conventionnelle...* Seconde édition, revue et corrigée, où l'on a inséré *textuellement, d'après le procès-verbal authentique de la Convention*, le vote de chacun des juges de Louis XVI, afin de rectifier les nombreuses erreurs commises dans la plupart des biographies et autres ouvrages où ce vote est rapporté; ornée d'une jolie gravure. *Paris, A. Eymery et Delaunay, 1816, in-12, XVIII-310 p.* [N. Ln⁶ 4 A.]

Même frontispice qu'au numéro précédent.

340. — *Petite Biographie des conventionnels*, avec leurs votes dans le procès de Louis XVI, par un Jacobin converti. *Paris, chez les marchands de nouveautés, 1826, in-32, 160 p.* [N. Ln⁶ 3.]

341. — *Lanterne magique politique de 1789. Tableau historique et biographique des Conventionnels*, par MARIUS CANNIÈS, rue Rambuteau, 63. *Imp. N. Châix. S. d., [1848], in-folio, 4 p.* [N. Ln⁶ 9.]

P. 4. *Composition du Tribunal criminel révolutionnaire.*

342. — *Procès-verbal de la Convention nationale*, imprimé par son ordre. *Paris, imp. Nationale, 1792-an IV, 74 vol. in-8^a.* [N. Le³⁷ 4. — P. 22934.]

Les tables n'existent que manuscrites sur cartes, aux Archives nationales.

Dans l'avisement de la *Table des matières de l'Assemblée législative* (Voy. ci-dessus, n^o 479), Camus énumérait les autres répertoires préparés ou imprimés par ses soins, et ajoutait que la

table de la Convention serait mise sous presse après l'impression de la table de l'Assemblée constituante: celle-ci fut publiée, en effet, en 1807, trois ans après la mort de Camus; mais, au bout de quatre-vingts ans, la promesse de l'éminent érudit n'est pas encore tenue! Vainement, dès 1866, M. Jules Guiffrey avait-il appelé l'attention de M. Léon de Laborde sur l'intérêt qu'il y aurait à soustraire aux chances toujours imminentes de destruction un instrument de travail aussi important et dont M. de Laborde était le premier à reconnaître la valeur: le projet fut abandonné presque aussitôt que conçu. Une tentative plus récente n'a pas abouti jusqu'ici.

Présentement, les fiches de la table sont classées dans vingt-deux boîtes de dix compartiments chacune. Chaque boîte contient à peu près 7.000 fiches, soit, au total, 155.000 fiches environ. Il a été calculé que l'impression de ces fiches exigerait dix volumes de 600 pages chacun. Réparties primitivement en *tables des matières* et en *table des noms propres*, elles ont été fondues en une série alphabétique unique. Très développées, elles contiennent presque toujours l'analyse du procès-verbal qu'à la rigueur elles pourraient remplacer et dont elles mentionnent non le tome, mais la date. Les renvois y sont fort nombreux. Les comités représentent à eux seuls plus de 10.000 fiches, et les autres institutions révolutionnaires y occupent toutes une place non moins considérable. Le rôle de chaque député est résumé à son nom, et les plus petites particularités personnelles y sont relatées avec soin.

343. — *Pièces imprimées par ordre de la Convention nationale*. *Paris, imp. Nationale, 1792-an IV, 43 vol. in-8^a.* [N. Le³⁷ 2.]

- A. Administration, 1 vol.
- B. Adresses, 1 vol.
- C. Agriculture, 1 vol.
- D. Constitution, 1 vol.
- E. Diplomatie, 1 vol.
- F. Instruction publique, 1 vol.
- G. Législation, 3 vol.
- H. Marine, 1 vol.
- I. Militaire, 1 vol.
- J. Secours publics, 1 vol.

Même observation qu'au n^o 480 ci-dessus.

344. — *Débats de la Convention nationale ou Analyse complète des séances, avec les noms de tous les membres, pétitionnaires ou personnages qui ont figuré dans cette Assemblée, précédée d'une introduction*. *Paris, A. Bossange, 1828, 5 vol. in-8^a.* [N. Le³⁷ 4.]

L'Introduction est signée LÉON THIESSE.

La reproduction des débats s'arrête au 20 mai 1794.

E. — CORPS LÉGISLATIF. — CONSEIL DES CINQ-CENTS. — CONSEIL DES ANCIENS. — (5 BRUMAIRE AN IV [27 OCTOBRE 1795]-18 BRUMAIRE AN VIII [9 NOVEMBRE 1799]).

543. — Liste générale de ceux des membres de la Convention qui restent au Corps législatif et de ceux qui f..... le camp. *Imp. Michetel. S. d., in-4°, 4 p. [N. Le¹¹ 1.]*

546. — Conseil des Cinq-Cents. Liste des représentants du peuple qui le composent. *Paris, imp. Nationale, brumaire an IV, in-8°, 19 p. [N. Le¹¹ 2.]*

547. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Liste des représentants du peuple qui le composent. *Paris, imp. Nationale, brumaire an IV, in-8°, 10 p. [N. Le¹¹ 3.]*

548. — Liste, par ordre alphabétique, des représentants du peuple au Corps législatif. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an IV, in-24, 120 p. [N. Le¹¹ 4.]*

549. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Liste des représentants du peuple qui, ayant été membres de la Convention nationale, sont encore, le 10 ventôse an V, membres du Conseil des Cinq-Cents, formée en exécution de l'article 1^{er} de la loi du 20 nivôse an V. *Paris, imp. Nationale, ventôse an V, in-4°, 10 p. [N. Le¹¹ 5.]*

550. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Liste des représentants du peuple qui, ayant été membres de la Convention nationale, siègent au Conseil des Anciens, pour être distribuée au Corps législatif le 10 ventôse an V de la République française, en exécution de la loi du 20 nivôse précédent, concernant le renouvellement prochain du Corps législatif. *S. l. n. d., in-fol. plano. [N. Le¹¹ 6.]*

551. — Liste des représentants du peuple membre des deux Conseils au 1^{er} prairial an V. *Paris, imp. Nationale, an VI, in-24, 142 p. [N. Le¹¹ 7.]*

552. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Liste des représentants du peuple restant au Conseil des Cinq-Cents au

1^{er} prairial an V. *Paris, imp. Nationale. S. d., in-4°, 11 p. [N. Le¹¹ 8.]*

553. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Liste des représentants du peuple restant au Conseil des Anciens le 1^{er} prairial an V. *Paris, imp. Nationale. S. d., in-4°, 7 p. [N. Le¹¹ 9.]*

554. — Corps législatif. Procès-verbal des séances du Conseil des Cinq-Cents, imprimé en vertu de l'acte constitutionnel. *Paris, imp. Nationale, 50 vol. in-8°. [N. Le¹² 1.]*

Ce Recueil est composé comme suit :

(2^e Législature, 4 brumaire an IV-floréal an V.) 19 vol.

(3^e Législature, prairial an V-floréal an VI.) 12 vol.

(4^e Législature, prairial an VI-floréal an VII.) 12 vol.

(5^e Législature, prairial an VII-19 brumaire an VIII.) 7 vol.

La première session du Corps législatif est numérotée 2^e législature, comme faisant suite à l'Assemblée législative qui a précédé la Convention.

555. — Corps législatif. Commission du Conseil des Cinq-Cents créée en exécution de la loi du 19 brumaire an VIII. Procès-verbal de la séance... (21 brumaire-5 nivôse an VIII). *Paris, imp. Nationale, 37 nos in-8°. [N. Le¹² 2.]*

556. — Corps législatif. Procès-verbal des séances du Conseil des Anciens, imprimé en vertu de l'acte constitutionnel. *Paris, imp. Nationale, 49 vol. in-8°. [N. Le¹² 3.]*

Ce Recueil est composé comme suit :

(2^e Législature, 6 brumaire an IV-floréal an V.) 19 vol.

(3^e Législature, prairial an V-floréal an VI.) 12 vol.

(4^e Législature, prairial an VI-floréal an VII.) 12 vol.

(5^e Législature, prairial an VII-19 brumaire an VIII.) 6 vol.

Même observation qu'au n° 554 ci-dessus.

557. — Corps législatif. Procès-verbal des séances de la commission du Conseil des Anciens, créée par la loi du 19 brumaire an VIII. (21 brumaire-5 nivôse an VIII). *Paris, imp. Nationale. S. d., in-8°, 2 ff. et 439 p. [N. Le¹² 4.]*

558. — Tables de la seconde législature, savoir : Table alphabétique des représentants ; Table des matières, des noms de personnes et des noms de lieux mentionnés aux procès-verbaux, depuis le 4 brumaire an IV jusques au 30 floréal an V ; Table des résolutions et des lois ; Table des rapports, projets de résolutions, opinions, etc., imprimés par ordre des Conseils et rangés par matières ; Table alphabétique des noms des auteurs des rapports, etc. *Paris, imp. Baudouin, nivôse an VII, in-fol. [N. Le⁴² 5.]*

Rédigées par CAMUS.

559. — Table des matières, des noms de lieux et des noms de personnes contenus dans les procès-verbaux des séances des commissions législatives, depuis le 21 brumaire an VIII jusqu'au 5 nivôse de la même année. *Paris, imp. Baudouin, 1811, in-fol. [N. Le⁴² 7.]*

Tirée à la même date sur format in-8°.
Rédigée par CAMUS.

560. — Feuilleton des résolutions et des projets de résolution. (Brumaire-pluviôse an IV.) *Paris, imp. de la République, 4 n°s in-8°.* [N. Le⁴² 8.]

561. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Feuilleton des résolutions. (2^e Législature, brumaire an IV-floréal an V.) *Paris, imp. Nationale, 493 n°s formant 19 vol. in-8°.* [N. Le⁴² 9.]

A partir du n° 35, le titre devient : *Résolutions* ; et à partir du n° 205 : *Résolutions du Conseil des Cinq-Cents*. Pour le chiffre de la législature, même observation qu'à la note des n°s 554 et 556 ci-dessus.

562. — Résolutions du Conseil des Cinq-Cents. *Paris, imp. Nationale, 30 vol. in-8°.* [N. Le⁴² 10.]

(3^e Législature, prairial an V-floréal an VI.) 342 n°s en 12 vol.

(4^e Législature, prairial an VI-floréal an VII.) 300 n°s en 12 vol.

(5^e Législature, prairial an VII-20 brumaire an VIII.) 149 n°s en 6 vol.

Suite du numéro précédent.

563. — Feuilleton des résolutions. Commission du Conseil des Cinq-Cents. (22 bru-

maire-5 nivôse an VIII.) *Imp. Nationale. S. d., 32 n°s in-8°.* [N. Le⁴² 11.]

Suite des deux numéros précédents.

564. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Tableaux des commissions créées par arrêtés du Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Nationale, nivôse an VII-brumaire an VIII, in-8°.* [N. Le⁴² 12.]

Recueil factice, classé par ordre chronologique.

565. — Egalité. Liberté. Message. Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif. *Paris, imp. Nationale, frimaire an IV-brumaire an VIII, 5 vol. in-8°, 1 vol. in-4° et 1 vol. in-fol.* [N. Le⁴² 13.]

Recueil factice, classé par ordre chronologique.

566. — Messages, arrêtés et proclamations du Directoire exécutif, indiqués dans le quatrième volume de la collection des lois depuis le n° 1 jusqu'au n° 397. (Floréal an IV-ventôse an VII.) *Paris, Baudouin. S. d., 6 vol. in-8°.* [N. Lb⁴² 4.]

Les tomes II et suivants portent : *« faisant suite à la collection des lois et actes du Corps législatif »*.

567. — Table alphabétique des matières contenues dans les messages adressés par le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents depuis le 13 brumaire an IV jusqu'au 1^{er} prairial an VI. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VII, in-8°.* — Table alphabétique des matières contenues dans les messages depuis le 1^{er} prairial an VI jusqu'au 1^{er} vendémiaire an VII. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VII, in-8°.* [N. Lb⁴² 5.]

568. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Egalité. Liberté. Message. Extrait du registre des délibérations du Directoire. *Paris, imp. Nationale, messidor an IV-brumaire an VIII, 1 vol. in-8° et 1 vol. in-4°.* [N. Le⁴² 14.]

Recueil factice, classé par ordre chronologique.

569. — Corps législatif. Commission du Conseil des Cinq-Cents. Egalité. Liberté.

Message. Extrait du registre des délibérations des consuls de la République. *Paris, imp. Nationale, brumaire-nivôse an VIII, in-8°.* [N. Le⁴² 15.]

Recueil factice, classé par ordre chronologique.

370. — Table des matières, des noms de lieux et des noms de personnes contenus aux procès-verbaux des séances des deux Conseils formant le Corps législatif. *Paris,*

imp. Nationale, an VII-1813, 9 vol. in-8°. [N. Le⁴² 6.]

2^e Législature, 3 vol.

3^e Législature, 2 vol.

4^e Législature, 2 vol.

5^e Législature, 2 vol.

Les faux-titres portent : *Table des procès-verbaux de la seconde [-cinquième] législature.* On trouve à la fin du dernier volume de chaque série une Table des résolutions, une des lois, une troisième des rapports.

La Table de la quatrième législature a été également imprimée in-folio en 1808.

Rédigée par CAMUS.

§ 5. — Recueils des discours, rapports, motions et opinions, prononcés, lus ou émis dans les Assemblées délibérantes.

371. — Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale, depuis 1789 jusqu'à ce jour, recueillis dans un ordre chronologique et historique. *Paris, Eymery; Corréard, 1818-1825, 23 vol. in-8°.* [N. Le¹ 17.]

Le tome XXI, dont le titre porte « par M. LALLEMENT (de Metz) », renferme une *Table* fort bien rédigée et un supplément au premier volume. Cette première série contient les discours prononcés de 1789 à 1814. La deuxième série, dont deux volumes seulement ont paru, est consacrée aux sessions de 1815 et 1819.

372. — Prospectus. Le Côté droit ou choix de discours prononcés dans les intérêts de la religion et de la monarchie légitime, par les membres siégeant au côté droit des Assemblées constituante, législative, etc., etc. *Paris, A. Egron, 1818, in-8°, 4 p.* [N. Le¹ 18.]

L'ouvrage, annoncé comme devant avoir huit volumes, n'a pas été publié.

373. — Collection des principaux discours prononcés à la tribune nationale depuis 1789 jusqu'à ce jour, recueillis et mis en ordre, avec un précis historique, par MARCELLIN CADOT. *Paris, rue Saint-André-des-Arcs, n° 65, 1826, 2 vol. in-32.* [N. Le¹ 20.]

L'ouvrage devait avoir quinze volumes; les deux premiers seuls ont paru.

374. — Histoire du gouvernement représentatif en France, journal complet des Assemblées législatives, contenant les séances, discussions politiques, décrets, actes officiels, pièces diplomatiques, documents authentiques et inédits, projets de lois, exposés de motifs, rapports, discours et opinions des membres de toutes les Assemblées législatives, depuis la convocation des États-Généraux jusqu'à nos jours; précédé d'une introduction et accompagné de notes sur le texte des lois, par les premiers magistrats et les plus savants jurisconsultes. *Paris, 6, cour des Fontaines, 1834, in-4°.* [N. Le¹ 24.]

Tome I, pages 1-288. C'est tout ce qui a paru des dix volumes annoncés. La couverture imprimée sert de titre.

Un prospectus de 4 pages est relié en tête de l'ex. de la B. N.

La publication a été interrompue à la séance du 4 septembre 1789.

375. — La Tribune française. Choix des discours et des rapports les plus remarquables prononcés dans nos Assemblées parlementaires depuis 1789 jusqu'en 1840, avec une appréciation philosophique des travaux de chacune des législatures, le résumé des discussions les plus importantes, et des notices biographiques sur les principaux orateurs dont les discours seront reproduits dans cet ouvrage, par MM. AUGUSTE

AMIC et ÉTIENNE MOUTTET. *Paris, aux bureaux de la Tribune française*, 1840, 2 vol. gr. in-8°. [N. Le¹ 26.]

Tome I. Portraits lithographiés anonymes (*imp. lith. de Delpech*) de Mirabeau, Sieyès, Mounier, Cazales, Maury, Barnave, avec fac-similés de signatures.

Tome II. Portraits de Barbaroux, Brissot, Condorcet, Danton, Isnard et Lanjuinais, également anonymes et avec fac-similés de signatures.

376. — La France parlementaire. Recueil complet des discours et rapports prononcés par les principaux orateurs, depuis 1789 jusqu'à nos jours, précédés d'une étude biographique et critique, et suivis des jugements et opinions des écrivains français et étrangers les plus célèbres, et d'une notice biographique pour chaque orateur, publiés par MM. ÉUGÈNE DUMÉZ, MELVIL-BLONCOURT, LOUIS HUGUËR et HENRI VALLETON. *Paris, rue Pavée-Saint-André*, 12, 1831, gr. in-8°, VIII-300 p. [N. Le¹ 42.]

Tome I, 1^{re} série, Mirabeau. C'est tout ce qui a paru.

En tête de l'ex. de la B. N. sont reliés trois prospectus différents.

377. — Archives parlementaires de 1787 à 1860. Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises, imprimé par ordre du Corps législatif, sous la direction de MM. J. MAVIDAL et E. LAURENT, sous-bibliothécaires au Corps législatif. Première série (1787 à 1799). *Paris, Paul Dupont*, 1867-1888, 31 vol. in-8° à 2 col.

Ce titre a été ainsi modifié aux tomes VII-IX :

Recueil imprimé par ordre de l'Assemblée nationale, sous la direction de M. J. MAVIDAL, chef du bureau des procès-verbaux... de l'Assemblée nationale et de M. E. LAURENT, sous-bibliothécaire de l'Assemblée nationale; le tome X porte : *Recueil imprimé par ordre du Sénat et de la Chambre des Députés, sous la direction... de M. E. LAURENT, bibliothécaire adjoint et de M. E. CLAVEL, sous-bibliothécaire*. A partir du tome XI, le nom de M. Clavel disparaît et M. Laurent prend, par suite de la retraite de M. E. Miller, le titre de bibliothécaire.

Dans un court avertissement, les éditeurs exposent comment, après avoir entrepris en 1862 la publication des débats de nos assemblées depuis 1800 jusqu'à 1860, ils furent invités par la Chambre elle-même à remonter jusqu'aux origines du régime parlementaire. Ils se décidèrent alors à diviser leur travail en deux séries distinctes, destinées à se relier un jour entre elles par le rapprochement chronologique.

Le tome 1^{er} de cette première série renferme l'*Avant-propos* et l'*Introduction* de Thuau-Granville pour la réimpression du *Moniteur* (an IV), les procès-verbaux des Assemblées des Notables (1787-1788), ainsi que le commencement des cahiers de doléances classés dans l'ordre alphabétique, imprimés en majeure partie sur les originaux de la collection Camus (Archives nationales), et qui se continuent dans les tomes II, III, IV et V. Le tome VI est consacré à un supplément; le tome VII à une table des cahiers rédigée par M. LA TASTE. Les débats de la Constituante, recueillis dans le *Moniteur*, le *Journal des débats et des décrets*, le *Logographe*, etc., commentent au tome VIII, et finissent au tome XXXI (17-30 septembre 1791).

On trouvera plus loin mentionnées en leur lieu les réimpressions des pièces intéressantes Paris et Paris hors les murs.

La seconde série des *Archives parlementaires* (la première, en réalité, par la date de sa mise au jour) comporte actuellement 63 volumes et s'arrête au 1^{er} octobre 1830.

§ 6. — Constitutions mises en vigueur ou promulguées par les Assemblées (1791-an VIII).

Chacune des diverses Constitutions promulguées de 1791 à l'an VIII a été l'objet d'éditions officielles ou privées de tous formats et de réimpressions et de traductions multiples dont le détail bibliographique n'entraînerait trop loin et dont on trouvera une série fort riche au tome VI du *Catalogue de l'histoire de France* (Le³ 16-67). Il suffira de rappeler ici que, parmi les éditions des Constitutions de 1791 et de 1793, celles de Didot le jeune et de P. Causse, de Dijon, sont à bon droit recherchées des bibliophiles pour

l'élégance et la netteté de leur tirage, et de donner ci-dessous l'indication des recueils les plus pratiques ou les plus faciles à consulter.

578. — Mémorial constitutionnel depuis 1789 ou Recueil des Constitutions de 1791 et 1793, du gouvernement révolutionnaire de l'an II, et des Constitutions de l'an III et de l'an VIII, suivi de notes historiques sur la proposition, l'acceptation et l'exécu-

tion de ces diverses Constitutions. *Paris, Rouilloncau, an VIII, in-18, 306 p.* [X. Le² 1.]

379. — Mémorial constitutionnel ou Recueil chronologique des diverses Constitutions de la France depuis 1789. Nouvelle édition. *Paris, J. Dêle, 1821, in-8°.* [X. Le² 2.]

380. — Constitutions de la nation française, avec un essai de traité historique et politique sur la Charte, et un recueil de pièces corrélatives, par le comte LANJUNAIS, pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Institut de France. *Paris, Baudouin frères, 1819, 2 vol. in-8°.* [X. Le² 3.]

Le faux titre porte : *les Constitutions de tous les peuples. Royaume de France.*

L'ex. de la B. N. provient de la bibliothèque de G. Cuvier et de celle du ministère de l'instruction publique.

381. — Législation constitutionnelle ou Recueil des Constitutions françaises, précédées des déclarations des droits de l'homme et du citoyen, publiées en Amérique et en France. Divisé en deux parties : la première, Déclarations des droits; la seconde, Constitutions. *Paris, Corréard, 1820, 2 vol. in-8°* [X. Le² 4.]

Publiée par C.-J.-B. BONNIN.

382. — Constitutions de France ou Recueil des actes constitutifs promulgués en France depuis le 3-14 septembre 1791 jusqu'au 7 août 1830. *Beauvais, A. Desjardins, 1830, in-8°.* [X. Le² 5.]

383. — Port-foglio ou Atlas des Constitutions qui ont régi la France, avec les portraits des hommes célèbres qui les ont fait adopter, précédé d'un résumé de l'histoire parlementaire de France depuis 1789 jusqu'à nos jours. *Paris, Dusillon, 1814, 3 feuilles gr. in-fol. plano.* [X. Le² 7.]

L'en-tête de chaque tableau porte : *Tableau des débats parlementaires qui ont eu lieu depuis 1789 pour l'adoption des Constitutions qui ont régi la France.*

384. — Liberté, égalité, fraternité. Constitutions françaises décrétées aux années 1789, 1790, 1791 et 1793, an III et an VIII de la République, précédées des déclara-

tions des droits de l'homme et du citoyen, recueillies et mises en ordre, avec préface, etc., etc., par A.-C. BOUYER. *Paris, Bouyer, 1848, in-18, 118 p.* [X. Le² 8.]

385. — Les Constitutions de la France depuis 1789. (Texte officiel.) *Paris, E. Proust, 1848, in-12, 213 p.* [X. Le² 9.]

386. — Constitutions de la République française, annotées et suivies de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique, par M...., avocat à la cour d'appel de Paris. *Paris, Durand, 1848, in-32, 2 ff., III-128 p.* [X. Le² 10.]

387. — Les Constitutions françaises depuis 1789 et y compris les décrets du Gouvernement provisoire de 1848, suivies de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique. Ce travail renferme, outre les textes : 1° les déclarations des droits de l'homme et du citoyen des 13-14 septembre 1791, 24 juin 1793, 5 fructidor an III; 2° la conférence des articles entre eux; 3° sous chaque article des Constitutions, les textes qui l'ont complété ou modifié; 4° une table générale des matières, par LOUIS THIERIEP, avocat à la cour d'appel de Paris, docteur en droit, membre du conseil général de l'Yonne, auteur des « Codes français ». *Paris, Cotillon, 1848, in-18, VI-316 p.* [X. Le² 11.]

388. — Constitutions américaines et françaises, suivies d'un règlement parlementaire, des traités de 1814 et 1815, des causes de la Révolution de 1848, des dernières séances de la Chambre des députés, des décrets du Gouvernement provisoire, de la situation financière, de la politique extérieure de la République française, etc., précédées de considérations sur l'état successif des personnes et des propriétés, sur les Révolutions et Constitutions nationales, d'un résumé des Constitutions suisses, de questions soumises à l'Assemblée nationale, etc., etc., par J.-B.-J. PAILLET, conseiller à la cour d'appel d'Orléans, auteur du « Manuel du droit français ». *Paris, A. Delhomme, 1848, in-16, XLVII-480 p.* [X. Le² 12.]

389. — Manuel du républicain, résumé des Constitutions françaises depuis 1791,

par ROMAIN CHAPELAIN (de Boulogne-sur-Seine). *Paris, chez tous les libraires*, 1848, in-18, 81 p. [N. Le² 13.]

590. — Manuel du citoyen français, recueil des Constitutions qui ont régi la France depuis 1791 jusqu'à ce jour, contenant la corrélation de tous les articles entre eux, et suivi d'une table méthodique et raisonnée, par ordre alphabétique des matières, par A.-F. TEULET, avocat à la cour d'appel de Paris. *Paris, Videcoq fils aîné*, 1848, in-8°. [N. Le² 14.]

591. — Manuel du citoyen français... *Paris, Videcoq fils aîné, mai 1848*, in-18. [N. Le² 14.]

592. — Des Constitutions françaises depuis 1789 jusques et compris la Constitution de 1848, par P. ESCOFFIER. *Paris, L. Maison: Lyon, Balloy aîné*, 1850, in-8°, 40 p. [N. Le² 15.]

593. — Tableau comparatif des différentes Constitutions de la France depuis 1791 jusqu'à 1848 inclusivement. *Lille, imp. E. Reboux. S. d.*, in-fol., 2 ff. et 3 tableaux. [N. Le² 16.]

On trouve au verso du titre la griffe de l'auteur : CHARLES PETIT, rédacteur en chef de l'*Echo de Cambrai*, de l'*Industriel*, etc.

594. — Recueil des Constitutions françaises depuis 1791 jusqu'à ce jour, contenant la corrélation de tous les articles entre eux, précédées des décrets du Gouvernement provisoire de la République française, et suivies des Constitutions des Etats-Unis d'Amérique et d'une table méthodique et raisonnée par ordre alphabétique des matières, par A.-F. TEULET, avocat à la cour d'appel de Paris. *Paris, Videcoq fils aîné, décembre 1831*, in-18. 4 f., IX-399 p. [N. Le² 17.]

§ 7. — Répertoires généraux des lois, décrets et arrêtés proposés ou rendus par les Assemblées délibérantes.

Ce tableau sommaire des documents à consulter sur l'histoire, la composition et les travaux des assemblées serait incomplet, si l'on n'y joignait point un aperçu, également sommaire, des principaux répertoires de la législation nouvelle sortie de leurs délibérations. Ce tableau a été esquissé, il y a précisément un demi-siècle, par un juriconsulte belge, enlevé dans sa trente-et-unième année aux études sérieuses par lesquelles il continuait dignement les traditions de sa famille. Jules Délecoart, né le 19 mars 1808, à Mons, où il est mort, le 4 juin 1839, avait inséré dans les *Annales de droit et de législation* de Bruxelles, une étude sur les collections de lois publiées de 1789 à 1814, étude reproduite par Quérard, dans sa *Revue bibliographique* (1839), devenue elle-même aujourd'hui très rare. Postérieure à la dernière édition de *Lettres sur la profession d'avocat* de Camus, revues par Dupin (1832), ce travail spécial est forcément plus complet, sans l'être cependant tout à fait. Bien que j'ai pu y introduire de nombreuses additions, il m'a servi de guide pour l'énumération suivante et il m'a été d'autant plus précieux que cette question bibliographique offre d'insolubles difficultés, en raison du nombre de ces collections et des volumes qu'elles comportent, des titres similaires adoptés par leurs éditeurs et de l'impossibilité de contrôler sur les originaux mêmes les

descriptions insuffisantes ou sommaires fournies par mes prédécesseurs. Leur excuse sera aussi la mienne : ces collections n'existent au complet nulle part, ni dans nos bibliothèques publiques, ni dans celles du Sénat, de la Chambre, du Conseil d'Etat (dont la reconstitution, il est vrai, date de 1871) et de l'Ecole de droit. J'ai dû abrégé quelques-uns des détails minutieux devant lesquels Délecoart n'avait pas reculé et je n'ai conservé que les recueils véritablement utiles à connaître pour l'étude de la législation révolutionnaire, ainsi que les appréciations formulées par le jeune bibliographe sur leur valeur respective et reproduites ici entre guillemets.

A. — COLLECTIONS OFFICIELLES.

La première de toutes les collections de lois modernes, la collection Bandouin, a commencé presque en même temps que l'Assemblée constituante elle-même et a duré jusqu'à l'époque de la mise en vigueur de la Constitution consulaire de l'an VIII.

Les deux premiers volumes ont paru dans les premiers mois de 1790, sous le titre suivant :

595. — Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale, avec la

mention des sanctions et acceptations données par le Roi. Tome I, depuis le mois de mai 1789 jusque et y compris le mois de décembre 1789. *Paris, Baudouin. S. d., in-8°.*
— Tome II, depuis le 1^{er} janvier jusque et y compris le mois de mai 1790. *Paris, Baudouin. S. d., in-8°.*

Depuis lors, jusqu'à la clôture de l'Assemblée constituante, les volumes furent publiés chaque mois, sans *tomaison*, et sans autre distinction que l'indication du mois et la série particulière de pagination et de signatures de chaque feuille. Le titre devient donc :

596. — Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale, avec la mention des sanctions et acceptations données par le Roi. Juin 1790-septembre 1791. *Paris, Baudouin, 16 vol. in-8°.*

Ce titre est le même pour toute la série de l'Assemblée constituante, sauf pour les volumes de juin-juillet-août 1790 et de janvier 1791 formant les 5^e et 10^e de la collection, qui sont intitulés :

596^{bis}. — Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale, faisant suite à la collection des décrets sanctionnés par le Roi.

Il est à remarquer que le dernier volume, comprenant le mois de septembre 1791, est divisé en deux parties présentant ensemble une seule série de pagination, mais avec deux titres différents, de manière à être reliés séparément, ce qui porte alors le nombre total des volumes à 19. Le dernier volume, en deux parties, a 1,064 pages. L'importance des autres varie de 12 à 20 feuilles d'impression (200 à 400 pages environ).

Le tout a été l'objet d'une réimpression que Délecourt ne mentionne pas et contre laquelle Baudouin a protesté par une *Réponse de l'imprimerie de l'Assemblée nationale à un Avis distribué par le sieur Deraux, libraire au Palais-Royal. Du 16 juin 1790. S. l. n. d., in-8°, 2 p.* Voyez le numéro suivant.

597. — Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale et sanctionnés ou acceptés par le Roi. *Paris, Deveau, 1789-1792, 38 part. in-8°. [X. F.]*

Un ex. relié, annoncé par un catalogue de librairie, est ainsi divisé : 1789-1790, 4 vol. ; 1791, 6 vol.

Devaux a également publié une collection par ordre de matières sous le titre de *Nouvelle législation*. Voy. plus loin, n° 622.

Sous l'Assemblée législative. La collection Baudouin prit le titre suivant :

598. — Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale législative, avec la mention des sanctions et mandats d'exécution donnés par le Roi. Octobre 1791-septembre 1792. *Paris, Baudouin. S. d., 6 vol. in-8° non tomés.*

La sanction étant abolie par suite de la suspension du roi et remplacée par la simple apposition du sceau, le titre de la seconde partie du 6^e volume a été modifié en conséquence et est devenu :

598^{bis}. — Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale législative, avec la mention des dates de l'apposition du sceau.

Sous la Convention, la collection a pris le titre suivant :

599. — Collection générale des décrets rendus par la Convention nationale, avec mention de la date et de l'apposition du sceau. Septembre 1792-brumaire an IV. *Paris, Baudouin, imprimeur de la Convention nationale, 35 vol. in-8°.*

Sous le régime directorial, le recueil changea encore de titre et adopta le suivant :

600. — Collection générale des lois et des actes du Corps législatif et du Directoire exécutif, faisant suite à la collection des décrets des Assemblées constituante, législative et de la Convention nationale. *Paris, Baudouin, imprimeur du Corps législatif. S. d., 8 vol. in-8° non tomés.*

La collection s'arrête au 5 nivôse an VIII, époque de la mise en vigueur de la Constitution consulaire. Elle comprend donc en totalité les volumes suivants :

Pour l'Assemblée constituante.	18 volumes en 19 parties.		
Pour l'Assemblée législative.	6	—	7
Pour la Convention	35	—	35
Pour le gouvernement directorial.	18	..	18
Ensemble	77	—	79

Chacun de ces volumes est terminé par une table alphabétique des matières. Il existe, de plus, des tables particulières pour l'Assemblée constituante. La première partie, comprenant les années 1789 et 1790, a été publiée en 1791 sous le titre suivant :

601. — Table générale des matières pour la collection complète des décrets de l'Assemblée nationale rendus en 1789 et 1790, précédée d'une table chronologique de ces mêmes décrets. *Paris, Baudouin, 1791, in-8°, II-374 p.*

La seconde partie, comprenant l'année 1791, en deux volumes, a été publiée en 1793 sous le titre de :

602. — Table générale des matières des décrets rendus par l'Assemblée nationale constituante en 1791. *Paris, Baudouin, 1792, tom. I et II, in-8°, 344 et 303 p.*

Ces deux volumes forment la suite du précédent. Les signatures des feuilles portent même l'indication de : *Table générale des décrets, tom. II et III. Il n'a pas été, que nous sachions, publié de table pour les années suivantes.*

Le 9 janvier 1791, l'Assemblée constituante, ayant eu rapport que tous les décrets rendus jusqu'alors n'étaient pas parvenus exactement aux tribunaux et aux corps administratifs, prit la décision suivante :

« L'Assemblée ordonne qu'il sera procédé, aux frais de la nation, et sous la surveillance du garde des sceaux, à une édition complète, et au nombre de deux mille exemplaires, de tous les décrets rendus jusqu'à ce jour, acceptés ou sanctionnés par le Roi, dont un desdits exemplaires sera envoyé à tous les tribunaux de justice, commissaires du roi, districts, départements et bureaux de conciliation, de telle sorte qu'aucun de ces corps ne puisse, à l'avenir, prétexter l'ignorance des décrets. »

Duport du Tertre, alors garde des sceaux, fit travailler activement à ce recueil, qui parut dans le courant de la même année. En voici le titre :

603. — Collection complète des lois promulguées sur les décrets de l'Assemblée nationale depuis le 3 novembre 1789, imprimée par ordre de l'Assemblée nationale sous la surveillance du ministre de la justice. *Paris, imp. Nationale, 1791, 15 vol. in-8°.*

Le premier seul n'est pas tomé.

En tête de ce premier volume se trouve le décret du 9 janvier 1791 qui a ordonné la formation du recueil. Vient ensuite la série des décrets sanctionnés, dans l'ordre chronologique des sanctions, sous titre de *Proclamations, Lettres patentes ou Arrêts du conseil*, qui portaient d'abord ces actes, et sous celui de *Lois* qui leur fut ensuite exclusivement réservé. Chaque volume est suivi d'une table chronologique; toutes les lois y portent un numéro d'ordre : de-

puis 1 jusqu'à 2235. On a conservé avec soin les préambules, les promulgations et toutes les formules de chancellerie, l'impression ayant été faite sur les expéditions authentiques des lois déposées au ministère de la justice.

« Cette collection est officielle et authentique, mais c'est presque son seul mérite. Non seulement elle ne contient pas la foule de décrets de l'Assemblée restés sans sanction et qui ont été cependant exemptés de cette formalité après le 10 août 1792; mais, en outre, plusieurs décrets qui ont été revêtus de la sanction royale ne s'y trouvent pas. Elle renferme cependant plusieurs lois omises dans les autres recueils contemporains. »

En 1792, le gouvernement publia à son tour un recueil de lois, à l'imprimerie royale, établie au Louvre, ce qui lui fit donner le nom de *Collection du Louvre*. Ce recueil, qui ne devait d'abord contenir que les actes des deux premières assemblées, parut sous le titre suivant :

604. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du pouvoir exécutif publiés pendant l'Assemblée nationale constituante et législative, depuis la convocation des Etats-Généraux jusqu'au 31 décembre 1791, avec tables chronologiques et de matières. T. I (juillet 1788) — VI (novembre 1791). *Paris, imp. Royale, 1792, 6 vol. in-4°.*

Les cinq premiers sont divisés en deux parties.

Le recueil a été continué ensuite par le Conseil exécutif provisoire, puis par le Comité de salut public et par le Directoire, sous les titres suivants :

605. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du pouvoir exécutif, avec table chronologique et table méthodique des matières. Tomes VII-XVIII, décembre 1791-18 prairial an II. *Paris, imp. Nationale des lois, 1793-an III, 12 vol. in-4°.*

606. — Collection générale des lois, proclamations, arrêtés et autres actes du Directoire exécutif avec tables chronologiques et de matières. *Paris, imp. du Dépôt des lois, an III-an VIII, 5 vol. in-4°.* [N. F.]

Divisée en dix parties.

La B. N. possède aussi le recueil suivant qui fait suite à celui-ci.

607. — Collection des lois de la République française et des arrêtés du Directoire

exécutif. An VIII de la République. Paris, imp. du *Publiciste*, s. d., in-4°. [N. F.]

La collection commence au 2 vendémiaire et s'arrête au 30 floréal.

608. — Collection des lois depuis 1789 jusqu'au 22 prairial an II, formant le commencement du « Bulletin des lois ». Édition corrigée et collationnée sur les expéditions authentiques adressées aux Archives nationales par le Garde des sceaux, le Ministre de la justice et la Commission exécutive des lois. Paris, imp. Nationale; Baudouin; an XII (1803)-1806, 7 vol. in-8°. [N. F.]

Au verso des titres des tomes II et suivants, on lit cet avis :

« Table méthodique et alphabétique des lois. Cet ouvrage, faisant suite au précédent et connu sous le nom de *Dictionnaire de législation*, forme jusqu'à présent 9 vol., in-8°. Il est aussi la Table du *Bulletin des lois* aux numéros desquels il renvoie jusques et y compris l'an X. Il paraît tous les ans un supplément pour les lois et arrêtés rendus dans l'année précédente. »

Pour le *Dictionnaire de législation*, voy. ci-dessous, n° 625.

Selon Camus, cité par Dupin, le fait d'avoir collationné le texte des lois sur les expéditions authentiques adressées aux archives n'aurait été vrai qu'en projet. La collection devrait comporter 12 ou 15 vol.; elle a été arrêtée après la publication du 7^e.

Sous l'Empire, cette collection a été réimprimée dans le format du *Bulletin des lois*, et réduite aux lois d'un intérêt général, sous le titre :

609. — Lois et Actes du gouvernement depuis août 1789 jusqu'au 15 prairial an II. Paris, imp. Impériale, 1806-1807, 8 vol. in-8°. [N. F.]

Le catalogue imprimé de la Bibliothèque du Sénat (1860), n° 1738, donne à cette publication le titre suivant : *Lois et actes du gouvernement ou Avant-Bulletin des lois, depuis août 1789 jusqu'au 15 prairial an II*.

En tête du premier volume, on trouve cet Avis :

« L'édition in-4^e de la Collection des lois rendues depuis 1789 jusqu'au 22 prairial an II se trouvant épuisée, on a jugé nécessaire de réimprimer cette partie de la Législation, après y avoir fait les réductions convenables et depuis longtemps désirées.

« On a cru ne devoir comprendre dans ce nouveau recueil que les lois d'intérêt général et dont la connaissance put être nécessaire ou utile aux fonctionnaires publics.

« On a choisi le format in-8° afin que ce Recueil pût se joindre plus aisément au *Bulletin des lois* qui en est la continuation. »

Voy. le numéro suivant.

610. — Bulletin des lois. 1^{re} SÉRIE. Convention nationale. Du 22 prairial an II au 3 brumaire an IV. 205 bulletins et 1,233 lois et arrêtés. 6 vol. — 2^e SÉRIE. Gouvernement directorial. Du 4 brumaire an IV au 27 nivôse an VIII. 343 bulletins et 3,335 lois et arrêtés. 9 vol.

Le *Bulletin des lois* fait suite à la Collection du Louvre; c'est le seul qui soit revêtu par la loi d'un caractère officiel. Depuis le 22 prairial an II, époque de sa création, jusqu'à la fin du régime républicain, il comprend 15 volumes in-8°. Le *Bulletin* était publié par cahiers dont chacun porte un numéro d'ordre de publication indépendant de la série de numéros des actes qu'il renferme. Les volumes du *Bulletin* n'ont ni titre, ni série générale de pagination, sauf quelques volumes sous le Consulat et l'Empire. Chaque bulletin a une série particulière de pagination. La division en volumes se fait d'après les tables qui comprennent tantôt un trimestre, tantôt un semestre, tantôt une année.

Tous les décrets de la Convention sont publiés dans le *Bulletin*, sous le nom de *Lois*.

« Pour avoir un *Bulletin* complet, dit Dupin, (*Bibliothèque de droit*, n° 1840), il faut s'assurer qu'on a les objets suivants :

« Dans la 1^{re} série, l'exemplaire des lois du 23 floréal et 8 messidor an II, imprimé séparément, format in-folio, avec les rapports et les tableaux qui y sont relatifs et dont l'impression est annoncée, Bulletin, n° 14, p. 24, doit être joint à la collection; il faut cependant convenir que cette pièce et ces tableaux indiqués par Camus ne se rencontrent que très rarement dans les exemplaires. On doit trouver au n° 28, p. 81, 8 tableaux; au n° 37, p. 4, 2 tableaux; au n° 149, p. 20, 2 id.; au n° 161, p. 8, 1 id.; au n° 205, p. 56, 1 id.; et enfin dans le même numéro, p. 90, 1 id.

« Dans la 2^e série, on doit trouver 3 tableaux, le 1^{er} au n° 42, p. 12; le 2^e au n° 108, p. 8; le 3^e au n° 132, p. 4; et enfin un n° 114 bis.

« Il y a quelquesfois des fautes dans le *Bulletin*. L'errata se trouve dans les numéros suivants, et il est indiqué par un astérisque qui se trouve à côté du numéro du bulletin qui contient l'errata.

« On a imprimé en partie le *Bulletin* italien-français, qui commence aux lois de l'an II; le *Bulletin* flamand-français, depuis le 1^{er} vendémiaire an VI; le *Bulletin* allemand-français, depuis le 22 prairial an II.

« Il est à observer que, dans la collection authentique imprimée par ordre du gouvernement, il n'y a que les lois générales et les arrêtés

de la même classe qui se trouvent imprimés en entier. On s'est contenté d'imprimer le titre d'autres décisions moins générales, mais dont on peut avoir intérêt de connaître le texte. »

Le *Bulletin des lois* est loin de renfermer la collection complète des lois et des actes du pouvoir exécutif. Le décret du 14 frimaire an II, qui créa ce recueil, ordonna d'y insérer seulement les lois qui concernaient l'intérêt public ou qui étaient d'une exécution générale; le décret du 30 thermidor an II ajouta que chaque loi énoncerait si elle serait insérée au *Bulletin des lois* ou au *Bulletin de correspondance*. La loi du 12 vendémiaire an IV, sur la publication des lois, ordonna d'y insérer également les actes du pouvoir exécutif et d'y indiquer le titre des lois ou décrets, dont l'envoi serait ordonné, en manuscrits; mais il existe un grand nombre d'actes dont le titre ne se trouve pas même indiqué au *Bulletin*. Sous l'Empire, il fut plusieurs fois question de compléter et de réviser le Recueil authentique des lois. Le Conseil d'Etat, auquel la question fut soumise, décida, par un avis des 5-7 janvier 1813, que le *Bulletin des lois* devait continuer d'être le seul dépôt officiel et authentique des actes de législation, et que, s'il y avait des décrets déjà rendus qui n'y fussent pas compris et qu'il conviendrait d'y insérer, c'était une omission qui devait être réparée à la vue des tableaux qu'en présenterait le ministre de la justice, et qui serait discutée dans la forme des règlements d'administration publique; le Conseil d'Etat exprima, de plus, le désir qu'il soit fait un recueil abrégé et par ordre de matières du *Bulletin*; mais le travail de complément et d'analyse ne fut effectué que sous la Restauration, ainsi qu'on le verra plus bas par la description de la collection de Dupin.

Le *Bulletin des lois*, créé par le décret de la Convention du 14 frimaire an II, fut imprimé dans une imprimerie exclusivement destinée à cette publication, sous la direction d'une commission de quatre membres de la Convention. Le titre de *Bulletin des lois de la République*, donné à ce recueil par la loi du 14 frimaire, fut peu après remplacé par celui de *Lois de la République*. Chaque *Bulletin* fut certifié conforme et contresigné par deux membres de la commission de l'envoi des lois.

Le papier servant à l'impression du *Bulletin* fut également fabriqué tout exprès; la dimension en était fixée à 55 centimètres de hauteur sur 39 de largeur; il portait en filigrane le sceau de la République, en sorte que la feuille pliée en huit, en présentait l'empreinte au milieu de chaque surface. Le sceau représente un homme nu, d'une stature colossale, appuyé d'une main sur la massue, tenant de l'autre la figure de la liberté et de l'égalité, foulant aux pieds les débris du despotisme et de la superstition; sur le fond, les initiales R. P. (*République française*).

Sous le gouvernement directorial, la forme et les signes d'authenticité du *Bulletin* furent

d'abord conservés, sauf qu'on y ajouta l'impression, à l'aide d'une griffe, de la signature du ministre de la justice sur chaque *Bulletin*; mais d'autres changements ne tardèrent pas à être introduits. A compter du 1^{er} ventôse an IV, les dimensions de la justification du *Bulletin* furent de 95 millimètres de largeur sur 155 de hauteur; il ne fut plus employé pour l'impression de caractère supérieur au cicéro non interliné; les pièces accessoires aux lois, telles que discours, lettres, messages, qui se trouvent intercalées dans les lois, sont imprimées en petit-romain. Une vignette particulière fut gravée pour le *Bulletin*, dans la forme d'un parallélogramme; la partie supérieure contient ces mots en caractères apparents: *Bulletin des lois de la République*, titre primitif du recueil, qui lui fut dès lors restitué; au milieu de la vignette se trouve, en octogone, le numéro indicateur du *Bulletin*; de chaque côté du numéro, une figure allégorique; à droite celle de la Loi, à gauche celle de la Justice. La Loi est représentée tenant d'une main les tables appuyées sur une colonne tronquée, à côté de laquelle est figuré un faisceau, symbole de la force publique, et de l'autre main une baguette surmontée d'un œil, symbole de la surveillance; au dessous de son bras gauche est figuré le bonnet de la liberté. La Justice est représentée tenant d'une main sa balance, de l'autre l'épée; à côté de son bras gauche est le niveau, symbole de l'égalité; à ses pieds, un livre dont une partie est accompagnée d'un couronne de chêne et de laurier, pour indiquer qu'elle sait récompenser comme elle sait punir. Au centre, sont figurées deux cornes d'abondance, signe des avantages que les bonnes lois procurent au peuple. L'intitulé *Au nom de la République française* ne fut plus mis qu'en tête de la première loi de chaque *Bulletin*, et la formule de la promulgation qu'à la fin de chacun d'eux. Le sceau du *Bulletin* fut également changé; le nouveau sceau fut en forme octogone, le type représente les tables de la loi dans un foyer de lumière; les tables reposent sur un foudre ailé, symbole de la promulgation et de l'exécution rapides de la loi; le tout renfermé dans un serpent se mordant la queue, signe des longues destinées de la République et de la stabilité de la législation.

Le gouvernement consulaire n'apporta aucune modification à la forme extérieure du *Bulletin*, si ce n'est qu'il supprima l'usage des signatures griffées au bas des *Bulletins* en forme de certification, et les remplaça par le nom du ministre imprimé en caractères ordinaires. Il en fut de même sous le régime impérial.

B. — RECUEILS PUBLIÉS PAR DES PARTICULIERS.

En présentant à ses collègues, le 10 septembre 1792, l'état des archives de l'Assemblée et après avoir rappelé qu'au 31 décembre 1791, la collec-

tion imprimée des décrets, dite du Louvre, comportait 15 volumes, Camus ajoutait :

« M. Baudouin a fait présent à l'Assemblée d'un exemplaire tiré sur vélin des deux premiers volumes de la nouvelle édition complète de tous les décrets, exécutée conformément à un décret du 9 janvier 1791. [Voy. ci-dessus, n° 598].

« Il y a de plus un exemplaire complet de la collection in-8°, pareillement imprimée chez M. Baudouin ; un exemplaire de la double collection de M. de Saint-Martin, l'une par ordre chronologique, l'autre par ordre de matières ; un exemplaire des collections de M. Nyon, de M. Lambert (de Toulon), de M. Alexandre (par ordre chronologique), de M. Devaux (par ordre de matières) ; ces quatre dernières collections ne sont pas complètes. »

Après de laborieuses recherches, j'ai pu retrouver ces diverses collections, sauf celle de Lambert (de Toulon), ou, du moins, relever quelques mentions qui aideront à fixer leur identité. En revanche, il n'est pas trace à la bibliothèque actuelle de la Chambre de l'ex. sur vélin de la collection du Louvre offert par Baudouin à la Législative, bien que, lors de la constitution des Archives nationales, la bibliothèque du Tribunal, d'où elle est issue en partie, ait conservé les livres provenant des assemblées révolutionnaires.

Parmi les ressources mises à la disposition des députés, Camus n'oubliait, selon son habitude, que le contingent qu'il avait lui-même fourni. Il avait, en effet, dressé des travaux de la Constituante un tableau très clair et très détaillé dont n'ont parlé ni ses biographes, ni Quéard et que le catalogue de la B. N. n'a point décrit. Voy. les deux numéros suivants.

611. — Rapport de M. VERGNAUD sur l'état des travaux de l'Assemblée nationale constituante au 30 septembre 1791, suivi d'une notice de ses travaux par M. CAMUS. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. Paris, imp. Nationale. S. d., in-8°, 34 p. [N. Le³³ 3 C.]

P. 3. Notice générale et particulière des travaux des Comités. P. 34. Table de la Notice des Comités.

Camus a depuis repris et amplifié son travail ; voy. le numéro suivant.

612. — Notice des principaux décrets rendus par l'Assemblée nationale constituante sur les matières les plus importantes. [N. Le³³ 3 E.]

Série de vingt numéros dont le premier, signé CAMUS, et daté : Aux Archives, le 19 octobre 1791, porte seul le titre reproduit ci-dessus. Les autres sont anonymes et simplement intitulés : Notice des principaux décrets. Tous portent la rubrique : Imp. nationale, s. d.

Je crois utile de donner ici le sommaire de chaque numéro et le nombre de pages qu'il comporte :

- N° I (13 p.). Notice des principaux décrets... sur la liquidation des dettes de l'Etat.
- N° II (17 p.) Art. 1^{er}. Liquidation des livrets de retenue. Art. II. Liquidation des pensions ; gratifications et indemnités.
- N° III (11 p.) Art. 1^{er}. Liquidation des dîmes inféodées. Art. II. Liquidation des maîtrises et jurandes. Art. III. Engagement de greffes et d'autres domaines. Art. IV. Liquidation des créances sur les corps ecclésiastiques et sur les autres corps et corporations supprimés. Art. V. Liquidation de la dette de l'arrière des départements.
- N° IV (12 p.). Comité de l'examen des comptes.
- N° V (22 p.). Décrets relatifs aux opérations du Comité d'assignats et de monnaies.
- N° VI (19 p.). Décrets relatifs aux travaux du Comité des dépenses publiques.
- N° VII (40 p.). Décrets relatifs aux revenus publics qui proviennent des contributions de divers genres. Art. 1^{er}. Décrets concernant les contributions existantes au 1^{er} mai 1789. Art. II. Système général des nouvelles contributions. Art. III. Décrets relatifs à la contribution foncière. Art. IV. Décrets relatifs à la contribution mobilière. Art. V. Décrets concernant les contributions indirectes. § I. Droits d'enregistrement et de timbre. § II. Patentes et autres droits. § III. Décrets concernant les domaines.
- N° VIII (27 p.). Décrets relatifs à la trésorerie nationale et à la dette publique. Art. 1^{er}. De la trésorerie nationale. § 1^{er}. De la trésorerie de l'ordinaire. § II. De la trésorerie de l'extraordinaire. Art. II. De la dette nationale. § I. Dette nationale constituée. § II. Dette nationale non constituée.
- N° IX (20 p.). Décrets relatifs à l'ordre judiciaire. Art. I. De l'ordre judiciaire en général. Art. II. De l'ordre judiciaire civil. Art. III. Décrets sur l'ordre judiciaire criminel. Art. IV. Décret sur le Code pénal. Art. V. Décrets sur la police.
- N° X (8 p.). Décrets sur la législation civile.
- N° XI (30 p.). Décrets concernant les domaines nationaux et autres objets du travail des comités établis par l'Assemblée constituante sous le nom de Comité des domaines et de Comité de l'aliénation des biens nationaux. Art. 1^{er}. Idée générale des travaux des Comités des domaines et d'aliénation. Art. II. Décrets généraux sur les domaines appelés de la Couronne. Art. III. Décrets et rapport particuliers sur divers échanges et autres opérations relatives aux domaines de la Couronne. Art. IV. Décrets sur l'administration des forêts et particulièrement des forêts nationales. V. Décrets sur les droits nationaux incorporés. Art. VI. Décret sur les biens des religieux fugitifs. Art. VII. Décrets sur l'aliénation et l'administration des biens nationaux immobiliers. Art. VIII. Décrets d'aliénation aux municipalités. Art. IX. Décrets sur les biens nationaux mobiliers.
- N° XII (14 p.). Décrets concernant l'abolition du régime féodal et les conséquences de cette abolition.
- N° XIII (22 p.). Décrets concernant l'agriculture, le commerce et les arts mécaniques.
- N° XIV (19 p.). Décrets sur l'éducation et l'instruction publique, les sciences et les beaux-arts.
- N° XV (12 p.) Rapports et décrets concernant les secours publics à accorder à l'indigence.
- N° XVI (24 p.). Décrets concernant le militaire et ses différentes parties. Art. 1^{er}. Constitution et organisation générale du militaire. Art. II. Décrets concernant le corps de l'artillerie et le corps du génie. Art. III. Décrets concernant les places de guerre, les forts, leurs gouverneurs et ceux des provinces. Art. IV. Commissaires des guerres, fournitures, vins et hôpitaux militaires. Art. V. Invalides, retraites et récompenses. Art. VI. Des dépenses de la guerre, du ministère de la guerre et de ses bureaux.

N° XVII (15 p.). Décrets concernant la marine. Art. I. Décrets relatifs à l'organisation et à l'état de la marine en général. Art. II. Rapports et décrets relatifs aux invalides et aux hôpitaux de la marine, retraites, récompenses, punitions.

N° XVIII (11 p.). Décrets concernant les gardes et la gendarmerie nationale. Art. I^{er}. Gardes nationales. Art. II. Gendarmerie nationale.

N° XIX (20 p.). Décrets concernant les relations de la France avec les puissances étrangères, la sûreté intérieure du royaume, le ministère des affaires étrangères et les moyens pris pour ramener l'ordre dans plusieurs parties de l'armée, tant de terre que du mer. Art. I^{er}. Relations de la France avec les puissances étrangères; sûreté intérieure du royaume. Art. II. Ministère et dépenses du département des affaires étrangères. Art. III. Moyens pris par l'Assemblée pour calmer les insurrections tant de terre que de mer.

N° XX (31 p.). Décrets concernant les colonies. Art. I^{er}. Etat des colonies en général; leurs relations avec la métropole. Art. II. Questions sur la traite des nègres. Art. III. Questions sur les droits des nègres libres et des gens de couleur. Art. IV. Commerce des colonies. Art. V. Administration des colonies. Art. VI. Colonies et établissements des Français dans les Indes orientales.

Les n^{os} VII, VIII et X portent dans le recueil intitulé: *Matières diverses* [voy. ci-dessus, n^o 480], les cotes 15, 18 et 12. Camus a joint à plusieurs de ces excellents résumés, soit dans le texte, soit en renvoi, l'indication bibliographique des principaux écrits publiés à propos du sujet même dont ils traitaient. Voy. notamment les n^{os} XIII, XIV, XVI, XVIII, XIX et XX.

Antérieurement au résumé de Camus, deux autres publications avaient vu le jour sous la forme périodique. Voy. les deux numéros suivants.

613. — Recueil chronologique des lois et actes de l'autorité publique, du 5 juillet 1788 à l'an XIII. *Paris, imp. du Dépôt des lois*, 39 vol. in-4^o.

D'après le *Catologue de la bibliothèque des avocats à la cour d'appel* (1880), t. I, n^o 3473.

614. — Journal des décrets de l'Assemblée nationale pour les habitants des campagnes et correspondance avec les municipalités des villes et des campagnes du royaume, par M. DE ST-M... *Paris, Clousier*, 1789-1790, in-8^o.

Selon Deschiens, qui possédait ce *Journal*, il aurait duré depuis le 5 mai 1789 jusqu'à la fin de 1792 et formerait 30 volumes; mais cet exemplaire n'était point entré dans la collection La Bédoyère et la B. N. ne possède qu'un prospectus du *Journal des décrets*, représenté dans la collection Rondonneau (AD. I. 91), par deux volumes.

Saint-Martin est également l'éditeur de la double série de décrets par ordre chronologique et par ordre des matières mentionnée par Camus. Voy. ci-dessous les n^{os} 619 et 620.

615. — Code politique de la France ou Collection des décrets de l'Assemblée nationale. *Paris, Nyon l'aîné; Ballard*, 1790-1791 (?), 16 (?) vol. in-16. [N. F.]

ÉPIGR. :

Je viens, après mille ans, changer vos lois grossières.

VOLTAIRE, *Mahomet*.

La B. N. ne possède que les tomes I, IV, VII et XVI; celui-ci comprend les lois et décrets rendus du 21 juin au 15 juillet 1791; chaque volume est précédé d'une table chronologique et suivi d'une table alphabétique des matières.

616. — Code universel et méthodique des lois qui régissent la France depuis 1789. *Paris, Alexandre; Planche*, 1791, 7 (?) vol. in-8^o.

« Cette collection... publiée d'abord par M. Alexandre, vient d'être acquise par M. Planche, libraire, rue Neuve-de-Richelieu-Sarbonne, n^o 3... La table chronologique des lois et celle des matières, par ordre alphabétique, rendent la recherche extrêmement facile et contribuent beaucoup à l'utilité de l'ouvrage. M. Planche promet à la fin de la législation deux tables générales sur ce même plan, avec les additions et corrections qui seront faites à la Charte constitutionnelle, suivant l'annonce faite par M. Alexandre. » (*Feuille de correspondance du libraire*, 1791, n^o 1141).

617. — Code français ou Recueil général des décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roi. *Paris, Couret de Ville-neuve*, 1791, 6 vol. in-12.

D'après la *Feuille de correspondance du libraire*, 1791, n^o 150.

Voy. le numéro suivant.

618. — Code français ou Recueil général des décrets de l'Assemblée nationale. *Paris, Gueffier*, 1791, 9 vol. in-8^o.

D'après la *Feuille de correspondance du libraire*, 1791, n^o 574.

Malgré la différence des formats, la similitude des titres me fait craindre quelque confusion entre ce numéro et le précédent.

619. — Recueil complet des lois nouvelles décrétées par l'Assemblée nationale, acceptées ou sanctionnées par le Roi, divisées par ordre de matière, par M. DE ST-M... [DE SAINT-MARTIN]. *Paris, l'éditeur, rue Ver-*

delet, n° 21, 1792, 18 parties ou divisions in-8°. [N. F. S° 3113. — R. AD. I, 94.]

(Tome I.) 1^{re} division. Constitution.

(Tomes II-III) II^e division. Assemblée nationale, administratives et municipales, 2 vol.

(Tome IV) III^e division. Organisation du clergé.

(Tome V) IV^e division. Finances, impositions et contributions directes.

(Tome VI) 2^e partie. Impositions indirectes.

(Tome VII) 3^e partie. Liquidation d'offices de magistrature, brevets de retenues, dîmes inféodées.

(Tomes VII-IX) 1^{re} partie. Dettes de l'Etat, biens nationaux, etc., etc., 2 vol.

(Tome X) 5^e partie. Pensions, dons, gratifications, récompenses nationales.

(Tome XI) V^e division. Législation, droits féodaux, de péage, de justice et autres parties supprimées.

(Tome XII) 2^e partie. Législation, ordre judiciaire civil.

(Tome XIII) 3^e partie. Législation, ordre judiciaire criminel.

(Tome XIV) VI^e division. Police, circulation des grains, etc., etc.

(Tome XV) VII^e division. Agriculture, commerce, etc.

(Tome XVI) VIII^e division. Force publique, armée de terre.

(Tome XVII) 2^e partie. Force publique, marine.

(Tome XVIII) 3^e partie. Force publique, garde et gendarmerie nationales.

620. — Recueil des décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roi, avec une table par ordre des matières. *Paris, Garnery, l'un premier (second) de la liberté*, (1792-1793), 14 vol. in-12. [N. F.]

En tête de l'ex. de la B. N. sont placés le *Prospectus d'un abonnement au Recueil complet des décrets de l'Assemblée nationale, sanctionnés ou acceptés par le Roi, ou promulgués par ses ordres, arrangés par ordre de date et de matière, c'est-à-dire en autant de volumes qu'il y a de parties d'administrations dans le royaume* (in-8°, 4 p.) et un avis *A messieurs les députés à l'Assemblée nationale, réclame pour le Journal des décrets*. Voy. ci-dessus, n° 614.

621. — Code universel et méthodique des nouvelles lois françaises ou Recueil complet des décrets des législatures acceptés ou sanctionnés par le Roi, divisés par ordre de matières, avec des notes et explications. Publié par M. GUICHARD D. M., homme de loi. *Paris, l'éditeur; imp. Didot le jeune*, 1792, in-4°.

Le faux titre qui suit porte : *Nouvelles Lois françaises* et l'on trouve au verso cette note assez peu claire :

« En faisant relier ce volume, il sera à propos de retrancher les deux premiers feuillets du premier cahier qui a été envoyé aux souscripteurs et qui se trouvent remplacés par les nouveaux frontispices qu'on y a substitués dans le présent

cahier. On pourra l'intituler particulièrement : *Nouvelles Lois civiles de France.* »

La *Feuille de correspondance de 1791* (n° 4438) renferme la réclame suivante :

« Les divisions de l'*Organisation de la France*, de l'*Ordre judiciaire* et des *Impositions* sont maintenant au courant et forment chacune un fort vol. in-4°, avec tables chronologiques et alphabétiques des matières. La division de la *Constitution du clergé* et celle du *Droit civil*, comprenant les décrets relatifs aux droits féodaux, sont aussi au courant... Les notes jointes à chaque décret ont pour objet d'indiquer la liaison et la concordance de tous les décrets entre eux, de rappeler les motifs par lesquels ils ont été rendus, d'en expliquer le vrai sens, d'en développer les conséquences et les effets. »

Des diverses parties annoncées la B. N. ne possède que le tome 1^{er} de la 1^{re} division (*Code civil*).

622. — Nouvelle Législation ou Collection complète et par ordre de matières de tous les décrets rendus par l'Assemblée nationale constituante aux années 1789, 1790 et 1791, avec les principaux discours prononcés sur les sujets les plus importants, le tout vérifié d'après les archives nationales. *Paris, Devaux*, 1792, 12 (?) vol. in-8°.

Voy. ci-dessus, n° 597.

Une annonce insérée dans la *Feuille de correspondance du libraire* (1791, n° 1557) nous fournit les renseignements suivants :

« Douze volumes à peu près, telle sera l'étendue de ce recueil.

« Le premier paraîtra incessamment, et en moins de trois mois l'ouvrage sera fini; il contiendra tous les décrets relatifs à l'ordre judiciaire.

« Le second portera les différentes lois sur les impositions. Viendront ensuite les gardes nationales, la marine, les colonies, etc.

« Les décrets qui auront besoin de commentaires seront accompagnés de notes explicatives. Ces notes seront toujours prises, soit dans le rapport, soit dans la discussion qui aura précédé le décret.

« L'ouvrage, confié aux mains d'un homme habile et qui a constamment suivi les séances, sera précédé d'un discours préliminaire, ou plutôt d'une histoire abrégée et très rapide de l'Assemblée nationale constituante et de ses immenses travaux. »

J'ignore ce qu'il advint de ces promesses. La B. N. ne possède de la *Nouvelle Législation* que la troisième partie, comprenant le *Code ecclésiastique* (2 vol. in-8°).

623. — Collection des décrets de l'Assemblée nationale constituante, rédigée sui-

vant l'ordre des matières, par M. ARNOULD, membre de cette Assemblée. *Dijon, imp. P. Causse, 1792, 6 vol. in-4°.*

De tous les recueils publiés par ordre de matières, celui-ci est le seul qui soit divisé en livres et en chapitres correspondants à l'ordre présenté par la Constitution dans la distribution des pouvoirs. Voici le cadre de cette division :

- (Tome I.) LIVRE PRÉLIMINAIRE. Décrets relatifs à la formation de l'Assemblée et à ses travaux en général.
LIVRE I. Constitution, décrets qui ont servi à sa publication, et qui lui ont servi de base.
LIVRE II. Division du royaume.
LIVRE III. Du pouvoir législatif.
LIVRE IV. Du pouvoir exécutif.
(Tome II.) LIVRE V. Des assemblées primaires et électorales, des municipalités et administrations de district et de département.
LIVRE VI. De l'ordre judiciaire et civil.
LIVRE VII. De l'ordre judiciaire criminel.
(Tome III.) LIVRE VIII. De la marine armée.
LIVRE IX. De la marine.
LIVRE X. Des colonies.
(Tome IV.) LIVRE XI. Des contributions publiques.
LIVRE XII. Des monnaies.
(Tome V.) LIVRE XIII. Des assignats ou papier-monnaie.
LIVRE XIV. Des finances, pensions, dette publique.
LIVRE XV. Des domaines de la couronne et des biens nationaux.
(Tome VI.) LIVRE XVI. De l'administration des bois et forêts.
LIVRE XVII. Des droits féodaux.
LIVRE XVIII. Droit public (instruction publique, commerce, arts et manufactures, police générale et rurale). Lois civiles, relations publiques avec les États voisins.
LIVRE XIX. Du clergé.

L'auteur a publié, en outre, un volume semblable pour les lois de l'Assemblée législative sous le titre suivant :

624. — Collection des décrets de l'Assemblée nationale législative, rédigée suivant l'ordre des matières, par M. ARNOULD, membre de l'Assemblée constituante. *Dijon, imp. P. Causse, 1792, in-4°.*

Les décrets y sont classés dans le même ordre que ceux de l'Assemblée constituante.

Chaque volume est terminé par une table alphabétique des matières. L'auteur avait annoncé la publication de deux tables générales, l'une chronologique, l'autre alphabétique ; mais elles n'ont jamais paru.

« Cette collection est faite avec soin et fort complète. On n'y trouve pas les décrets qui n'ont pour objet qu'un intérêt local, mais tous ceux qui n'ont qu'un intérêt historique y sont recueillis. Ce n'est, du reste, qu'un recueil des actes des assemblées législatives ; aucun acte du pouvoir exécutif n'y a été inséré ; les actes des assemblées y sont intitulés *Décrets*, et rangés, dans chaque livre, par ordre chronologique du vote ; la date de la sanction est indiquée à côté de celle du décret. On y trouve, d'ailleurs, quelques rapports et autres pièces importantes qui ne sont pas l'ouvrage de l'Assemblée, mais dont

la connaissance est utile à l'intelligence des décrets ; tels sont le rapport sur la situation du royaume fait au nom des comités diplomatique et militaire, avant la journée du 21 juin 1792 ; les discours du roi, du 4 février 1790 ; le mémoire remis à l'Assemblée constituante par l'intendant de la liste civile, le 21 juin 1791, etc. »

Charles Arnould, auteur de cette collection, né à Béze (Côte-d'Or), vers 1750, mort à Dijon, en 1793, avait été d'abord avocat au Parlement de Dijon, puis conseiller des États de la province de Bourgogne, et député du tiers aux États-Généraux.

625. — Dictionnaire de législation ou Table alphabétique des lois rendues depuis 1789 jusqu'à l'an VI inclusivement. *Paris, Baudouin, ans VIII-IX, 7 vol. in-8°.* — Supplément (de l'an VII jusqu'au 1^{er} vendémiaire an X) 2 vol. in-8°.

« Cette table est fort bien faite » dit Dupin.

626. — Dictionnaire raisonné des lois de la République française, ouvrage de plusieurs jurisconsultes, mis en ordre et publié par le citoyen GEYOR, ancien juge au tribunal de cassation. *Paris, Georget, l'éditeur, 1796-1797, 10 (?) vol. in-8°.* [R. AD. I, 94.]

Le tome X (an VI) s'arrête au mot *Fers* (peine afflictive) et sur l'annonce de la publication du tome XI, en messidor ou thermidor prochain.

627. — Lois civiles intermédiaires ou Collection des lois sur l'état des personnes et les transmissions des biens depuis le 4 août 1789 jusqu'au 30 ventôse an XII (mars 1804), époque du Code civil, par J.-B. S[IREY] et G.-S. L... *Paris, Garnery, 1806, 4 vol. in-8°.*

On trouve des exemplaires sous le titre de 2^e édition, à la date de 1810 et sous la rubrique : *Paris, Clément frères*, mais cette édition n'existe que sur le titre.

« Ce recueil spécial et incomplet n'est pas d'une grande utilité. »

628. — Recueil général des lois et arrêtés en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public, par J.-B. SIREY, depuis 1791. *Paris, an XI-1887, in-4°.*

Recueil continué, à raison d'un volume par année, à partir de 1831, par L.-M. DEVILLE-NEUVE, A.-A. CARETTE et P. GILBERT et depuis 1873, par MM. A. CARETTE et RUBEN DE COUDER, avec le concours de MM. NACHET,

PAUL PONT et G. MASSÉ, et de plusieurs autres magistrats et juriconsultes.

Il faut y joindre : *Jurisprudence du XIX^e siècle ou Table du Recueil général des lois et arrêtés, etc.*, 1791-1850, par MM. DEVILLENEUVE et P. GILBERT. Paris, 1858, 4 vol. in-4°.

629. — Collection générale des lois, décrets, arrêtés, sénatus-consultes, avis du Conseil d'Etat et règlements d'administration publique, depuis 1789 jusqu'au 1^{er} avril 1814, et insérés dans la collection du Louvre in-4°, dans la collection de Baudouin in-8°, de l'imprimerie Nationale, et dans les quatre premières séries du Bulletin des lois, recueillie et mise en ordre par L. RONDONNEAU. Paris, imp. Royale, 1817-1819, 12 vol. in-8°.

Ce recueil, divisé en vingt-quatre parties, qui devait d'abord s'arrêter au 1^{er} avril 1814, fut ensuite continué jusqu'au 1^{er} janvier 1819 sous le même titre. Cette continuation forme 4 vol. in-8°. (Paris, imprimerie Royale, 1819 à 1820.) A partir de 1819, le recueil se complète par le *Bulletin des lois*.

« Rondonneau était directeur de l'imprimerie Royale. Le prix élevé des collections officielles lui fit concevoir l'idée d'en faire une réimpression économique. Sa collection n'est donc qu'une réimpression des Bulletins, moins les préambules, contre-seings, promulgations, etc. L'éditeur a également supprimé les lois qui n'avaient qu'un intérêt historique ou local, dont il ne donne que le titre dans les tables chronologiques qui sont en tête de chaque volume. A l'exemple de la collection Baudouin, il publie les actes des premières assemblées nationales sous le nom de *Décrets* et a la date des décrets eux-mêmes. Cette collection a servi à populariser la connaissance des lois, et à préparer les collections plus complètes et annotées, qui ont été faites postérieurement. C'est, pour ainsi dire, le seul mérite qui lui reste aujourd'hui. »

Avant d'entreprendre ce recueil, Rondonneau avait déjà publié une table alphabétique des collections officielles sous le titre de :

630. — Table générale par ordre alphabétique de matières des lois, sénatus-consultes, décrets, arrêtés, avis du Conseil d'Etat, etc., publiés dans le « Bulletin des lois » et les collections officielles, depuis l'ouverture des Etats-Généraux, au 5 mai 1789 jusqu'à la restauration de la monarchie française, au 1^{er} avril 1814. Paris, imp. Royale, 1816, 4 vol. in-8°.

631. — Code général français, contenant les lois et actes du gouvernement publiés

depuis l'ouverture des Etats-Généraux, au 5 mai 1789, jusqu'au 8 juillet 1815, classés par ordre de matières et annotés des arrêtés et décisions de la Cour de Cassation, suivi de deux tables générales, l'une par ordre chronologique et l'autre par ordre alphabétique des matières, par J. DESSENNE fils, ancien chef du bureau de l'envoi des lois. Paris, Menard et Desenne, 1812-1821, 18 vol. in-8°, plus 4 vol. de tables.

Cette collection comprend presque tous les actes insérés dans celles du Louvre, de Baudouin et du *Bulletin*, sauf les proclamations et les lois de circonstance qui n'ont qu'un intérêt politique ou historique. Elle donne les actes des Assemblées constituante et législative à la date des décrets, séparée par un double tiret (==) de celle de la sanction, et sous le titre de *Décret*, ainsi que ceux de la Convention; elle contient un peu de pièces inédites, mais il y a, en général, une grande exactitude dans la transcription des textes. Les tables, faites avec soin, renvoient non seulement au Code général, mais encore aux recueils du Louvre et de Baudouin, au *Moniteur* et au *Bulletin des lois*. Elles comprennent, de plus, le titre et l'analyse des lois et actes d'un intérêt local et particulier dont le texte n'est pas imprimé dans le recueil; enfin, elles indiquent tous les actes survenus de 1815 à 1822.

« La division des matières est faite par ministères, et le soin que l'auteur a apporté à la classification facilite beaucoup les recherches; toutes les lois sont classées dans treize chapitres différents; chaque chapitre comprend les lois dont l'exécution était ou aurait été plus spécialement confiée au ministre de chaque département d'après l'organisation existante à cette époque; les chapitres sont subdivisés en autant de paragraphes qu'il y avait de subdivisions ou de branches d'administration dans les attributions du même ministère; un chapitre particulier est réservé aux constitutions de l'Etat et aux lois organiques des institutions politiques. Dans chaque chapitre et paragraphe, les lois sont rangées par ordre chronologique. A la fin des paragraphes, un supplément renvoie aux dispositions y relatives, qui se trouvent rangées dans d'autres divisions. Enfin, les tables générales rétablissent toutes les lois dans leur ordre chronologique et présentent, par ordre alphabétique, toutes les dispositions sur chaque matière. »

L'avis du Conseil d'Etat du 7 janvier 1813 avait, ainsi qu'on l'a vu plus haut (n° 610), autorisé le ministre de la justice à faire procéder à un extrait ou abrégé du *Bulletin* dans lequel les lois réputées encore en vigueur seraient classées par ordre de matières dans leur correspondance avec les diverses branches d'administration publique. Le ministre ayant nommé, le 11 mars suivant, une commission chargée de préparer ce travail, Dupin aîné, qui en faisait par-

tie. publia d'abord en 1817 un premier volume sous le titre suivant :

632. — Lois concernant les lois ou Recueil des dispositions législatives contenant : 1^o la date, l'intitulé, le préambule, la sanction, le sceau, le contre-seing, l'impression, l'envoi, la promulgation, la rétroactivité, l'interprétation, l'abrogation et la classification des lois; 2^o l'inutilité des arrêts, des jugements, des actes de notaires et autres actes publics, et les formules exécutoires dont ils ont dû successivement être revêtus, depuis 1788 jusqu'à ce jour, par M. DUPIN, avocat. *Paris, Guillaume et C^e, 1817, in-12, CL-310 p.*

Il a été réimprimé, en 1820, de nouveaux titres avec la date de cette année. Les travaux de la commission ayant été interrompus par les événements politiques, M. Dupin fut chargé de les continuer seul, par décision du ministre du 20 février 1818; il publia alors successivement les volumes suivants :

633. — Lois concernant l'organisation judiciaire, extraites de la collection in-4^o dite du Louvre et du « Rulletin des lois »; recueil composé pour la commodité des fonctionnaires publics et des citoyens, en exécution de l'avis du Conseil d'Etat du 7 janvier 1813, sur la commission spéciale de Monseigneur le garde des sceaux, en date du 20 février 1818, par M. DUPIN, docteur en droit et avocat à la Cour royale de Paris. *Paris, Guillaume et C^e, in-8^o, XXVIII-916 p.*

Divisé en deux parties, y compris les tables alphabétique et chronologique.

Lois commerciales, extraites de la collection in-4^o [comme ci-dessus]. *Paris, 1820, in-8^o, 229 p.*

Lois concernant les droits des tiers, extraites... *Paris, 1819, in-8^o, XX-72 p.*

Lois et Actes sur les majorats, extraits de la collection... *Paris, 1819, in-8^o, XX-72 p.*

Ces trois derniers recueils se réunissent en un seul volume.

Lois civiles, extraites... *Paris, 1820, in-8^o, XXXVI-793 p.*

Lois de la procédure civile, tant devant

les tribunaux ordinaires qu'en cassation et au Conseil d'Etat, extraites... *Paris, 1821, in-8^o, LIV-811 p.*

Lois criminelles, extraites... *Paris, 1821, in-8^o, XII-539 p.* — Appendice renfermant les codes criminels antérieurs à 1810 et les lois d'exception promulguées depuis la Restauration, in-8^o, 348 p.

Lois forestières avec les lois sur la chasse et sur la pêche, extraites... *Paris, 1822, in-8^o.*

Lois des communes, extraites... *Paris, 1823, in 8^o, 284 et 1181 p.*

Lois de compétence des fonctionnaires publics de toutes les hiérarchies. Recueil composé... *Paris, janvier 1825, in-8^o, 52 et 2203 p., divisé en quatre parties.*

Lois du timbre et de l'enregistrement, publiées par M. TARDIF. *Paris, 1826, 2 vol. in-8^o.*

Chaque volume et partie de volume portent sur le faux titre *Extrait du Bulletin des lois.*

Tous ces volumes sont précédés d'un appendice contenant l'analyse des arrêts de la Cour de Cassation et des décisions administratives intervenues sur chaque matière.

« Cette collection, faite avec soin, peut être d'une grande utilité; mais aux désavantages que présentera toujours toute collection qui n'adoptera pas l'ordre chronologique, celle-ci joint le grand tort de n'être pas complète; elle est réduite aux dispositions réputées encore en vigueur, et tout le talent de l'auteur ne suffit pas pour garantir qu'il ne se soit jamais trompé dans l'appréciation des dispositions abrogées et de celles encore en vigueur. D'ailleurs, il ne suffit pas qu'une loi soit abrogée pour qu'elle disparaisse des collections; le règlement des droits qui sont nés sous leur empire peut encore, après leur abrogation, en rendre l'étude et l'application nécessaires. Enfin, l'omission des lois abrogées laisse des lacunes pour l'histoire de la législation, et il n'est personne qui veuille entièrement oublier des lois célèbres ».

Sous la Restauration, une ordonnance royale du 20 août 1824 chargea une commission de rédiger un travail semblable et de former un recueil par ordre de matières contenant les arrêtés, décrets et décisions réglementaires antérieures à la Restauration, qui seraient publiés sous forme d'ordonnances contenant abrogation explicite et définitive de celles de ces décisions que la commission ne jugerait pas devoir être maintenues. Ce travail, dont une partie fut publiée en 1831, a été depuis lors abandonné à cause des difficultés insurmontables qu'il présentait. On peut voir, à ce sujet, Isambert, *Pandectes françaises*, introduction, p. VI, et Dupin, *Bibliothèque de droit*, n^o 1835.

634. — Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du Conseil d'Etat, publiée sur les éditions officielles du Louvre, de l'imprimerie Nationale, par Baudouin, et du « Bulletin des lois », de 1788 à 1824 inclusivement, par ordre chronologique, avec un choix d'instructions ministérielles et des notes sur chaque loi, indiquant : 1° les lois analogues; 2° les décisions des arrêts et du Conseil d'Etat; 3° les discussions rapportées au « Moniteur »; suivie d'une table analytique et raisonnée des matières, par J.-B. DUVERGIER, avocat à la cour royale de Paris. Paris, A. Guyot et Scribe, 1825-1828, 24 vol. in-8°. [N. l'suels.]

Il faut y joindre une *Table générale des lois, décrets, ordonnances...* depuis 1788 jusques et y compris 1830..., par J.-B. DUVERGIER. Paris, Scribe, 1834-1838, 2 vol. in-8°.

La collection a ensuite été continuée sans changement de toison et forme, depuis 1824, un volume par année sous le titre suivant :

635. — Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du Conseil d'Etat de 1788 à 1824 inclusivement, par ordre chronologique, publiée sur les éditions officielles, continuée depuis 1824 et formant un volume chaque année, contenant, dans la première partie, les actes insérés au « Bulletin des lois », l'analyse des débats parlementaires sur chaque loi, des notes indiquant les lois analogues; dans la deuxième partie, les instructions ministérielles, les rapports au Roi et les divers documents inédits; enfin trois tables, l'une par ordre chronologique, l'autre raisonnée de matières par ordre alphabétique, et une table de concordance entre les lois de l'année et les lois des années antérieures, par J.-B. DUVERGIER, avocat à la cour royale de Paris. Paris, Guyot et Scribe; Charles Bérhet; [depuis 1878], Larose et Foret, Ch. Noblet, 1827-1886, 86 vol. in-8°.

Le sous-titre a plusieurs fois varié. La collection est actuellement continuée par MM. J. DUVERGIER, directeur honoraire au ministère de la justice, et Ed. GOUJON, avocat à la cour d'appel.

636. — Corps du droit français ou Recueil complet des lois, décrets, arrêtés, ordonnances, sénatus-consultes, règlements, avis du Conseil d'Etat, instructions ministérielles,

publié depuis 1789 jusqu'à nos jours (1824), mis en ordre et annoté par C.-M. GALISSET, avocat à la cour royale de Paris. Paris, Malher, 1825-1830, 4 vol. in-8°.

637. — Corps du droit français... Deuxième édition, stéréotypée et continuée jusqu'en 1833. Paris, 1833-1835, 4 vol. in-8°, 2244, 2635, 1153 et 1209 p.

Les deux premiers volumes sont divisés en deux parties; le tome I^{er} et la première partie du tome II comprennent la période de 1789 à 1814; la seconde partie du tome II, celle de 1814 à 1824; le tome III, le règne de Charles X, de 1824 à 1830; et le tome IV, le règne de Louis-Philippe, de 1830 à 1833. Voy. le numéro suivant.

638. — Table générale (alphabétique) du Corps du droit français ou Recueil complet des lois, décrets, arrêtés, ordonnances, sénatus-consultes, règlements, avis du Conseil d'Etat, instructions ministérielles, 1789 à 1824, par C.-M. GALISSET, avocat à la cour royale de Paris. Paris, Blanchet, Cosse et Delamotte, 1833, in-8°, 987 p.

La table de 1825 à 1833 se trouve à la fin du quatrième volume du Corps du droit français.

« Cette collection compacte n'a d'autre mérite que d'être plus portative que les précédentes. Quoique renfermée en peu de volumes, elle est cependant aussi complète que celles-ci; mais elle a été faite dans des vues d'économie qui interdisaient à l'éditeur de plus grandes recherches et de nouveaux développements. Les annotations sont peu nombreuses. C'est, comme le dit Isambert, une édition de voyage ou d'audience, qui a pour but de ménager la place aux dépens des yeux. »

On y trouve les actes des premières assemblées à leur date et sous le nom de *Décrets*.

639. — Bulletin annoté des lois, décrets et ordonnances, depuis le mois de juin 1789 jusqu'au mois d'août 1830, avec des notices, par MM. ODILON-BARROT, DE VATHESNUL, IMBERT, mis en ordre par M. LEPEC, avocat à la cour royale de Paris; publié avec l'approbation et sous le patronage de MM. les pairs de France et députés [suivent les noms]. Paris, Paul Dupont, 1834-1837, 16 vol. in-8°, publiés en 32 livraisons.

Il y a en outre deux volumes de tables rédigés par BÉNARD.

Les douze premiers volumes renferment la période de 1789 à 1814.

Le *Bulletin annoté des lois* ne donne que le dispositif des lois et arrêtés; il supprime toutes les formules de préambule et de promulgation, et souvent même les considérants. Les actes des Assemblées constituante et législative et de la Convention y sont intitulés *Décrets*, et ceux des deux premières Assemblées y sont consignés à la date du vote par l'Assemblée, date à laquelle renvoie celle de la sanction.

Chacune des grandes époques de la Révolution est précédée d'une notice renfermant l'appréciation des travaux de la législature de cette époque. Les notices sur les Assemblées constituante et législative sont d'OPILON-BARROT (voy. ci-dessus, nos 425 et 469), celles sur la Convention et sur le Gouvernement directorial sont de M. IMBERT; celle sur le Consulat et l'Empire est de M. DE VATIMESNIL.

640. — *Pandectes françaises ou Recueil complet des lois et de la jurisprudence*, renfermant tous les actes constitutionnels et législatifs, les traités et actes diplomatiques, décrets, arrêtés, ordonnances et décisions royales, avis du Conseil d'Etat et autres actes du gouvernement, édits ou inédits, et des annotations puisées aux registres de la Cour de cassation, indiquant : 1° les lois et décrets analogues; 2° les décisions et arrêts des tribunaux et du Conseil d'Etat; 3° les discussions rapportées au « Moniteur »; 4° les instructions et circulaires ministérielles, publiées sur les éditions officielles et sur les minutes des archives du royaume, des Assemblées législatives et du gouvernement, dans l'ordre chronologique, avec une table raisonnée des matières; du 5 mai 1789 au 1^{er} janvier 1835, par M. ISAMBERT, conseiller à la cour de cassation, député et membre du conseil général d'Eure-et-Loire. *Paris, L. Mame*, 1834, 2 vol. in-4° à deux colonnes.

« Il n'a paru que deux volumes de cette collection qui devait en avoir de trente à trente-six, d'après le prospectus. Il s'y trouve un nombre considérable de pièces, jusque-là inédites, de documents et de notes du plus haut intérêt. Dans une introduction, riche de faits et d'observations judicieuses, M. Isambert rend compte des longs travaux et des minutieuses recherches auxquelles il s'est livré pour parvenir à former une collection aussi complète que possible. Cette introduction renferme les détails les plus circonstanciés sur les documents qui reposent aux différents dépôts d'archives, et sur les recueils contemporains imprimés auxquels il a puisé. Il

est vivement à regretter que ce beau travail n'ait pas été continué; il formerait incontestablement, sauf quelques améliorations de détail qui auraient pu y être apportées, la plus complète, la plus substantielle et la meilleure de toutes les collections. »

C. — INDEX ET RÉSUMÉS DES LOIS DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE.

Les chercheurs en quête non du texte d'une loi, mais de son objet, peuvent consulter, outre l'excellent *Précis ou Tableau chronologique des événements et de la législation de la Révolution* d'Heulhard-Montigny (voy. ci-dessus, n° 90), les recueils suivants dont Delecourt n'a point parlé.

641. — *Extrait alphabétique de tous les décrets de l'Assemblée nationale, servant de table générale applicable à toutes les collections et qui peut même en tenir lieu à ceux qui, sans approfondir les lois, veulent se procurer la facilité d'y recourir au besoin*, par YVES-CLAUDE JOURDAIN, homme de loi à Rennes. *Remes, M^{me} Brutté; Paris, Belin*, 1791-1792, 2 vol. in-8°. [N. F.]

Le premier volume renferme l'extrait de tous les décrets jusqu'au 31 décembre 1790; le second, ceux de 1791; de plus, les additions et corrections dont la première partie était susceptible avaient été fondus dans la seconde; « il convient donc, dit un court *Avertissement*, de ne jamais consulter l'une sans jeter en même temps les yeux sur l'autre, au même mot. »

Jourdain a repris et complété son travail. Voy. le n° 645.

642. — *Répertoire national ou Mémorial chronologique de tous les actes authentiques relatifs à la Révolution, contenant* : 1° les arrêts du Conseil, règlements et déclarations relatifs à la convocation des Etats-Généraux; 2° les lettres-patentes, déclarations, promulgations et lois promulguées sur tous les décrets de l'Assemblée nationale constituante, sanctionnés ou acceptés par le Roi; 3° les discours, lettres, mémoires des ministres et en général tous les actes du pouvoir exécutif pendant les années 1788, 1789, 1790 et 1791. *Paris, imp. Prault, D. S. M. [de Saint-Martin]*, 1792, in-4°. — *Répertoire ou Mémorial périodique des lois nouvelles, contenant la notice chronologique* : 1° de tous les décrets de l'Assemblée nationale législative sanctionnés par le Roi; 2° de tous les actes du Corps législatif non sujets

à la sanction et exécutés comme lois; 3° de toutes les proclamations et autres actes du pouvoir exécutif. *Paris, Prault. D. S. M., 1792, in-4°.* — Répertoire ou Mémorial périodique des décrets de la Convention nationale, 3 vol. in-4°. — Répertoire ou Mémorial périodique des lois et actes du Corps législatif; arrêtés, proclamations et instructions du Directoire exécutif. An IV de la République française, depuis le 3 brumaire jusqu'au cinquième jour complémentaire. *Paris, imp. du Dépôt des lois, an IV, in-4°.* — Répertoire ou Mémorial périodique des lois et actes du Corps législatif et du Directoire exécutif (vendémiaire an V-jours complémentaires de l'an VI), in-4°. [*P. Usuels.*]

Le *Memorial des décrets de la Convention* n'a que des titres de départ et point de titres. Chaque volume de la collection est terminé par une table analytique des matières.

Dans les préliminaires de l'*Art de vérifier les dates de la Révolution* (voy. ci-dessus, n° 93), Rondonneau proposait la publication par souscription, à dater du 15 nivôse an XII, d'un *Répertoire législatif, administratif, judiciaire et historique* en remplacement du *Répertoire in-4°* qui paraissait depuis 1789 : c'est sans doute celui-ci. Il n'a donné que beaucoup plus tard suite à ce projet.

Voy. ci-dessus, n° 646.

643. — Répertoire alphabétique, chronologique et par classement de matières des lois rendues par les Assemblées nationales et les Corps législatifs et des arrêtés du gouvernement depuis 1789 jusqu'au 1^{er} vendémiaire an X. Ouvrage utile à tous ceux qui, obligés de connaître les lois, veulent s'en rendre la recherche facile, contenant : 1° l'indication de toutes les parties de la législation nouvelle de la France, avec la citation des dates et recueil des lois; 2° des notices sur les changements successifs dans le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, les corps administratifs et l'ordre judiciaire, par GUILLAUME BEAULAC, homme de loi. *Paris, Le Normant, an X-1802, in-8°, XVI-6 et 651 p.*, plus la table alphabétique des matières (47 p.) et un supplément pour le dernier trimestre de l'an IX (16 p.).

On lit en outre sur le titre l'avis suivant : « On n'a omis que les décrets qui, ne regardant exclusivement que certains individus, n'ayant eu

aucune suite importante ou ne méritant aucun souvenir, auraient jeté de la confusion dans ce Répertoire et l'auraient rendu plus volumineux sans le rendre plus utile.

« On a adopté le format in-8° pour que ce Répertoire puisse faire suite au « Bulletin officiel des lois » dont les séries et l'ordre numérique sont exactement indiqués. »

644. — Collection complète des lois de la République française depuis le 22 prairial an II, imprimées d'après les textes et l'ordre des bulletins des lois, contenant en entier les lois encore en activité ou d'un intérêt général et les autres en abrégé. *Anvers, J.-B. Mesigh et Le Breté, an X, in-8°, 4 ff. non ch. et 834 p.*, plus une table (non paginée) des lois et arrêtés imprimés dans ce recueil. [*N. F.*]

Ainsi que le titre l'indique, les compilateurs de cette collection s'étaient proposés d'écartier les lois spéciales à des intérêts particuliers, à des dispositions locales ou à des circonstances temporaires. En ne conservant que les lois d'intérêt général, ils se flattaient d'être utiles aux hommes de loi, aux notaires, etc. Bien que, selon eux, la législation appartint plutôt à l'histoire qu'au Droit public, ils se proposaient d'exécuter un travail de même nature pour la période comprise entre la convocation de l'Assemblée des notables et le 22 prairial an II. Il ne semble pas que cette partie ait été publiée.

645. — Table générale alphabétique des matières contenues dans les décrets rendus par les Assemblées nationales de France depuis 1789 jusqu'au 18 brumaire an VIII. Table nécessaire à tous ceux qui ont une collection de lois, applicable à toutes les collections et utile aux citoyens mêmes qui n'en ont aucune, par VYVES-CLAUDE JOURDAIN, juge au tribunal d'appel établi à Rennes. *Rennes, v^e Bruté; Paris, Belin, an X, in-8°, 1 f. et 658 p.* [*D. B. f III 31.*]

Les décrets sont mentionnés par leurs dates, sans spécification de collections ou d'assemblées. On trouve à la dernière page la note suivante, la seule que renferme le livre :

« J'ai pris la peine de calculer les décrets locaux ou individuels qui n'ont point entré (sic) dans mon *Extrait* et j'en trouve, sauf erreur, douze mille six cent soixante-dix-sept. J'ai fait mention de bien d'autres décrets qui ne sont aujourd'hui d'aucune utilité pour l'application, mais ils rappellent des époques et des faits qu'il importe de ne point oublier. »

646. — Répertoire général de législation française depuis 1789 jusqu'au 1^{er} janvier 1812, contenant, par ordre alphabétique et chronologique et par classement de matières, la table analytique des sénatus-consultes, des lois, des arrêtés, des décrets, des avis du Conseil d'Etat, des règlements, des instructions et circulaires ministérielles sur toutes les parties de la législation, avec l'indication des numéros du « Bulletin des lois », ainsi que des volumes et des pages des collections où l'on en peut consulter le texte, par L. RONDONNEAU, bibliothécaire-adjoint du Conseil d'Etat. Paris, Garnery; Rondonneau et Décle, 1812-1813, 2 vol in-8°. [D. B., f^{III} 25.]

L'Avvertissement de Rondonneau nous apprend qu'il s'était d'abord proposé de refondre dans le *Répertoire alphabétique* de Beaulac, et avec sa collaboration, le *Répertoire chronologique* in-4° qu'il avait publié lui-même « avec succès » de 1789 à l'an XI (voy. ci-dessus, n° 642). La mort de Beaulac arrêta ce projet. Rondonneau se contenta tout d'abord de mettre au jour deux

Répertoires supplémentaires (embrassant de vendémiaire an XI à janvier 1810 et les années 1810-1811), puis, reprenant son idée première, il groupa sous deux cents titres, divisés eux-mêmes en soixante-cinq paragraphes et avec la concordance des calendriers républicain et grégorien en tête de chaque loi ou décret, les matières multiples sur lesquelles les Assemblées avaient légiféré. Dans une note, Rondonneau rappelle les diverses fonctions qui l'avaient, mieux que personne, préparé à cette tâche. (Voir l'*Introduction* du présent volume.)

La longue énumération qui précède mettant chacun à même de s'orienter parmi le dédale de la législation révolutionnaire, il me suffira, sauf pour de très rares exceptions, en décrivant un projet, un rapport ou une motion, de renvoyer par la date à la loi ou au décret qui en a été la conséquence. Si le lecteur veut avoir sous les yeux le texte même du document, il devra recourir aux deux collections les plus répandues, celle de Baudouin et celle du Louvre; s'il en veut uniquement relever la date, les tables et index de Jourdain, de Beaulac ou de Rondonneau lui fourniront aisément; mais il ne devra pas oublier que, pour les lois nées d'une circonstance éphémère ou relatives à un individu ou à une localité, les procès-verbaux des Assemblées peuvent seuls lui donner satisfaction.

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉVOLUTION A PARIS

(SUCCESION CHRONOLOGIQUE DES ÉVÉNEMENTS, 5 JUILLET 1788-18 BRUMAIRE AN VIII)

CHAPITRE PREMIER

LES ÉLECTIONS DE PARIS AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX

§ 1. — Convocation des Etats-Généraux. Troubles qu'elle provoque à Paris.

647. — Les Elections et les Cahiers de Paris en 1789, Documents recueillis, mis en ordre et annotés par CH.-L. CHASSIN. Tome I. La Convocation de Paris aux derniers Etats-Généraux.—Tome II. Les Assemblées primaires et les Cahiers primitifs. Paris, Jouaust et Sigaux; Ch. Noblet; maison Quantin; 1888, in-8°, tome I, XXXI-343 p.; tome II, XX-636 p.

Collection de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française, publiée sous le patronage du Conseil municipal.

Les autres parties de la série entreprise par M. Chassin doivent comprendre : Tome III. *L'Assemblée des trois ordres et de la Ville. L'Émeute du 28 avril, l'Assemblée générale des électeurs au 14 juillet.*—Tome IV. *Les Elections et les Cahiers de Paris hors les murs.*

M. Chassin a surtout mis en œuvre les documents manuscrits conservés aux Archives nationales et accessoirement les documents imprimés dont on trouvera ci-dessous la liste. Afin de ne

pas multiplier d'inutiles renvois, je n'ai mentionné, parmi ces emprunts légitimes, que ceux dont l'importance peut dispenser le lecteur de recourir aux textes originaux.

648. — Arrêt du Conseil d'Etat du Roi concernant la convocation des Etats-Généraux du royaume. Du 5 juillet 1788. Paris, N.-H. Nyon, 1788, in-4°, 7 p. [P. Usuels.]

649. — Arrêt du Conseil d'Etat du Roi pour la convocation des Etats-Généraux, suivi de la réponse du Roi aux remontrances du clergé. En juillet 1788, in-8°, 45 p. [P. 23697*.]

650. — Arrêt du Conseil d'Etat du Roi qui fixe au 1^{er} mai prochain la convocation des Etats-Généraux du Royaume et suspend

jusqu'à cette époque le rétablissement de la Cour plénière. Du 8 août 1788. *Imp. N.-H. Nyon, imprimeur du Parlement*, in-4^o, 4 p. [P. Recueil 21, in-4^o.]

Réimpr. dans les *Archives parlementaires* recueillies par MM. Mavidal et Laurent, tome I, p. 387.

651.—Déclaration du Roi qui ordonne que l'Assemblée des Etats-Généraux aura lieu dans le courant de janvier 1789 et que les officiers des Cours reprendront l'exercice de leurs fonctions. *Paris, imp. Royale*, 1788, in-4^o, 4 p. [N. F. *Actes royaux*. — P. Recueil 21, in-4^o.]

652.—Déclaration... *Imp. N. H. Nyon*, in-4^o, 4 p. [N. F. — P. Recueil 21, in-4^o.]

652^a.—Déclaration... *Imp. Knupen père et fils*, in-4^o, 4 p. [N. F.]

Arch. parl., tome I, p. 388.

653.—Extrait des registres du Parlement. Du 24 septembre 1788. *S. l. n. d.*, in-4^o, 19 p. [P. Recueil 21, in-4^o.]

Considérations préliminaires et enregistrement de la déclaration précédente.

Arch. parl., tome I, p. 389.

654.—Discours de M. le Procureur du Roi

à l'Élection de Paris, en requérant l'enregistrement de la déclaration du 23 septembre 1788. *S. l. n. d.*, in-8^o, 7 p. [N. Lb³⁹ 6553.]

655.—A Messieurs les propriétaires et habitants de Paris et de l'Île-de-France. *S.l.n.d.*, in-8^o, 4 p. [N. Lb³⁹ 795.]

Citation d'extraits de Mézeray et de de Thou, relatifs aux Etats provinciaux de l'Île-de-France en 1561.

656. — Relation exacte et détaillée de ce qui s'est passé à l'occasion de la retraite de M. de Lamoignon et des excès auxquels s'est livré (*sic*) la populace depuis le 14 septembre jusqu'au mercredi 17 au soir. *S. l. n. d.*, in-8^o, 7 p. [N. Lb³⁹ 6547.]

657. — Arrêté des communes de Paris du 30 août 1788. *S. l. n. d.*, in-8^o, 7 p. [N. Lb³⁹ 6540.]

Malgré sa date, cet Arrêté est une réplique virulente à la *Relation exacte et détaillée*.

658. — Lettre ou Mémoire historique sur les troubles populaires de Paris en août et septembre 1788, avec des notes, par M. CHARON. *Loutres*, 1788, in-8^o, 60 p. [N. Lb³⁹ 648.]

§ 2. — Mémoires des six corps marchands et des juge et consuls de la ville de Paris. — Pétition des citoyens domiciliés à Paris.

659.—Mémoire présenté au Roi par les six corps de la ville de Paris. *Paris, N.-H. Nyon*, 1788, in-4^o, 14 p. [N. Lb³⁹ 856.—R. AD. I, 9.]

Chassiu, tome I, p. 23 et suiv.

660. — Mémoire présenté au Roi par les juge et consuls de la ville de Paris. *Paris, Knupen et fils*, 1788, in-4^o, 7 p. [N. Lb³⁹ 857.]

Chassin, I, p. 30.

661. — Observations pour l'Université de Paris, au sujet de la prochaine assemblée

des Etats-Généraux du Royaume. *Imp. Seguy-Thiboust*, 1788, in-4^o, 8 p. [N. Lb³⁹ 858.]

L'Université réclame le droit d'envoyer des députés aux prochains Etats.

Selon Ch. Jourdain (*Histoire de l'Université*, p. 475), le syndic CAMILLE CAMYER avait rédigé le texte, le bibliothécaire MALTOT avait fourni les notes et le recteur DUMOUCHEL avait revu le tout.

662. — Pétition des citoyens domiciliés à Paris, du 8 décembre 1788. (Par GUILLOTIN.) *Paris, Clousier*, 1788, in-4^o, 4 f. et 20 p. [N. Lb³⁹ 835.]

Au verso du feuillet préliminaire se trouve cet

avertissement : « Les six corps des marchands de la ville de Paris ont, par délibération du 10 décembre 1788, adopté et signé la présente pétition. »

« Le dépôt en a été fait chez chacun de MM. les notaires de Paris qui recevront la signature de tous les corps comme de tous les particuliers qui voudront y adhérer. »

Un autre tirage, sorti des mêmes presses, ne diffère du premier que par une couverture sur laquelle se trouve un avis commençant par ces mots : « M... Les six corps de la ville ayant adopté la pétition... » [P. Recueil 21, in-4°.]

La B. V. P. possède également un autre ex. (n° 7160) auquel un contemporain a joint des notes manuscrites et annexé la copie de la lettre par laquelle Ducloux-Dufresnoy, syndic de la Compagnie des notaires, invitait ses confrères à rapporter au greffe de la Cour dans vingt-quatre heures et en l'état où ils étaient, les exemplaires qu'ils avaient reçus. La *Pétition* fut, en effet, supprimée par arrêt du Parlement, le 19 décembre, c'est-à-dire trois jours après sa publication. M. Chassin a publié intégralement (tome I, p. 35 et suiv.) le réquisitoire de Séguier, l'interrogatoire de Clousier, celui de Guillotin et les pièces annexes.

662^a. — Pétition des citoyens domiciliés à Paris... S. l., 1789, in-8°, 35 p. [N. Lb³⁹ 835 A.]

663. — Lettre adressée le 26 décembre 1788 à M. Necker, directeur général des finances, par le s^r L. C. S. l. n. d., in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 6751.]

Signée : L. C. L. a. L.
Adhésion à la *Pétition*.

664. — Résultat du Conseil d'Etat du Roi, tenu à Versailles, le 27 décembre 1788. Paris, imp. Royale, 1788. in-4°, 1 f. et 26 p. [N. Lb³⁹ 889.]

P. 1. *Rapport fait au Roi en son conseil par le ministre d'Etat de ses finances.*

Le principal objet de ce Conseil avait pour but d'établir que le nombre des députés du tiers serait égal à celui des deux autres ordres réunis.

Le catalogue de la B. N. enregistre six autres tirages ou réimpressions de cette pièce, tant in-4° qu'in-8°. [Lb³⁹ 6752 A-E.]

L'une de ces réimpressions porte la rubrique du Port-au-Prince.

665. — Observations sur le Rapport fait au Roi dans son Conseil par le ministre des finances, le 27 décembre 1788. S. l. n. d., in-8°, 61 p. [N. Lb³⁹ 890.]

666. — Harangue miraculeuse ou le Muet

devenu orateur. S. l. n. d., in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 6753.]

En l'honneur de Necker et du *Résultat du Conseil du Roi*.

667. — L'Étonnement patriotique sur le rapport intitulé « Résultat ». S. l., février 1789, in-8°, 1 f. et 47 p.

668. — Lettre au Roi, par un gentilhomme du Vexin français. S. l. n. d., in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 6754.]

Signée : L'ÉRY, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment du Soissonnais.

En faveur de l'égalité de la répartition de l'impôt entre les trois ordres.

669. — Très humble adresse de remerciement présentée au Roi par les six corps de la ville de Paris, à l'occasion du résultat du Conseil d'Etat tenu à Versailles le 27 décembre 1788. [2 janvier 1789.]

Arch. parl., tome I, p. 498.

670. — Pétition des citoyens domiciliés à Paris, Résultat du Conseil d'Etat du Roi, et Très humble adresse de remerciement présentée au Roi par les six corps de la ville de Paris. (8 décembre 1788-2 janvier 1789.) S. l., 1789, in-8°, 1 f. et 35 p. [N. Lb³⁹ 6789.]

671. — Dernière pétition des citoyens domiciliés à Paris, sur la forme des assemblées préparatoires. S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 836. — P. 10070*.]

EPIGR. :

Soyez unis, nous serons tous heureux.

CHARLEMAGNE, Capit. au incerti.

672. — Sur la Pétition proposée aux Parisiens. S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 848. — P. 580*, I.]

673. — A MM. les électeurs du tiers-état de la ville de Paris... S. l. n. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 1521.]

Lettre de PORCHON DE BONVAL, électeur du district des Minimes, « certifiant d'honneur et comme témoin » que M. Guillotin était l'auteur de la *Pétition*; on assurait, en effet, qu'elle était de feu Hardouin de la Reynerie « lequel ne pouvait démentir ce bruit, que sa famille démentait en toute occasion ».

674. — Entretien curieux entre Guillaume Lefranc, bourgeois de Paris, qui a signé la pétition du docteur Guillotin, et Hercule de Sottencourt, duc de Sottenville, marquis de Montre-Orgueil et de Sot-Parlout, l'un des douze gentilshommes, etc., etc. Dédié aux bons patriotes. *Reims, malgré la défense des nobles Etats de Bretagne, mais avec permission de la Vérité, de l'imprimerie du Patriotisme*, 1789, in-8°, 97 p. [N. Lb³⁹ 1071.]

675. — Réponse d'un médecin de village à la pétition du docteur G***. *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 6683. — R. AD. I, 6.]

Signée : D*** D***.

676. — Souscription proposée et acceptée dans l'Assemblée de l'Union pour ériger un monument à Louis XVI. (1^{er} janvier 1789.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6781.]

Les souscriptions étaient reçues chez M^e Rouen, notaire et échevin de la ville. P. G-8, lettre de félicitations à M. Guillotin, auteur de la pétition du tiers-état. Contrairement à ce qu'en dit M. Chassin, ces félicitations ne paraissent nullement ironiques.

677. — Bill des habitants de Bagnolet, Charonne et autres lieux, pour servir de

suite à la pétition des six corps. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [Lb³⁹ 695.]

Signé de personnages imaginaires à noms grotesques.

678. — Le Disciple de Montesquieu à MM. les députés aux Etats-Généraux ou Supplément à la Pétition des bourgeois de Paris et au Rapport, suivi de quelques réflexions sur des Instructions attribuées à S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, par P. L. (sic) au R. D. C. [PIERRE MARCON, lieutenant au régiment Dauphin-cavalerie]. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f., IV-98 p. et 1 f. non ch. [N. Lb³⁹ 4384. — P. 9128.]

ÉPIGR. :

Moi, comme un franc Gaulois, j'aime encor ma patrie.
DORAT.

678^a. — Le Disciple de Montesquieu... Nouvelle édition corrigée, par P. M. L. au R. D. C. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f., 42 et 93 p. [N. Lb³⁹ 4381 A.]

Même épigraphe.

La Pétition et le Rapport sont mentionnés ci-dessus (voy. nos 662 et 664); sur les Instructions du duc d'Orléans à ses vassaux, voir 2^e partie, 5^e division (*Paris hors des murs*.)

§ 3. — Discussions relatives à la réunion des trois ordres et aux prérogatives de la ville et du Châtelet.

679. — L'unité de la Nation dans l'assemblée des États-Généraux ou Réunion des trois ordres. Lettre à MM. les avocats au Parlement de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 36 p. [N. Lb³⁹ 6688.]

Signé : VALDRUCHE DE MONT-RÉMY; Joinville, 14 décembre 1788.

680. — Instruction aux citoyens de Paris pour l'élection des députés de la ville et pour ses représentants aux Etats-Généraux, par un citoyen de la même ville, auteur de la « Théorie générale de l'administration politique des finances, dédiée à Monsieur et présentée au Roi en 1788 ». *Paris*, 1789, in-8°, 1 f., et 20 p. [N. Lb³⁹ 7012.]

D'après l'avertissement, cette Instruction est

l'analyse du troisième volume de la *Théorie générale* qui allait paraître, mais qui n'a point paru.

L'auteur est GROUHER DE GROUVENTAL.

681. — Lettres patriotiques. (25 décembre 1788-5 février 1789.) *S. l. n. d.*, in-8°, 64 p. [N. Lb³⁹ 3418.]

Réponse à la Pétition des citoyens domiciliés à Paris (voy. ci-dessus) et à l'Orateur des Communes, brochure que je ne connais pas.

682. — Réponse d'un gentilhomme à l'auteur des « Lettres patriotiques ». *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [P. 25696.]

683. — Première suite des Lettres patriotiques. *Londres, et P. Lesclapart. S. l. n. d.*, in-8°, 96 p. [N. Lb³⁹ 4119.]

LETTRES IX-XIII : A mon Représentant aux

Etats-Généraux. — LETTRE XIV : A MM. les *Egoïstes.* Entre les p. 64 et 65, trois tableaux de comparaison d'après les tintines de 1689 et de 1696.

P. 9, l'auteur répondant « au soi-disant gentilhomme » qui avait attaqué ces lettres, déclare qu'il a un parchemin porteur de noblesse comme bien d'autres, qu'il ne triquerait pas sa roture, si roture il y a, contre plus de la moitié des gentilhommeries du royaume et il ajoute :

« Je pourrais lui dire aussi que j'ai si peu dédaigné les occupations des académies que, n'ayant pas encore vingt-six ans, j'ai vu les quatre libraires associés pour une fameuse entreprise dirigée par des académiciens [l'*Encyclopédie*] venir chez moi, en petit manteau et en cravate, me supplier de ne pas les ruiner par la publicité de mon *Errata* de leur volumineux et scientifique *Prospectus*. Et j'en fis le sacrifice gratis, en refusant leurs offres de me le payer le prix que j'y mettrais. »

684.—Mémoire et Consultation sur la question suivante : Quels sont les moyens que doivent employer les habitants de Paris pour obtenir de nommer eux-mêmes leurs représentants aux prochains Etats-Généraux, et n'en pas laisser la nomination aux officiers de l'Hôtel de Ville et à un petit nombre de notables que les officiers de l'Hôtel de Ville sont dans l'usage de s'associer arbitrairement dans cette fonction ? (18 décembre.) *S. l. n. d.*, in-8°, 31 p. [N. Lb³⁹ 847. — P. 8197 A.]

Chassin, I, p. 79. Voy. le numéro suivant.

685.—Mémoire à consulter et Consultations pour les habitants de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 31 p.

Simple modification du titre du numéro précédent.

Parmi les signataires, on remarque les noms de MIRABEAU, LA FAYETTE, SUARD, DEVAINES, MORELLET, LA HARPE, SAINT-LAMBERT, GARAT, BAILLY, CUABANON, CHAMFORT, GAILLARD, des graveurs GAUCHER et TARDIEU, de LE ROY, l'horloger, etc. La délibération, datée du 18 décembre 1788, est signée par BONHOMME DE COMEYRAS, D'OUTREMONT, ROUHETTE, MAUCLERC, TARGET, CAMUS, BLONDE, JABINEAU, HENRI, LACRETELLE et GODARD.

686.—Réquisitoire du Procureur du Roi et de la ville de Paris et Arrêté de MM. les prévôts des marchands, échevins, conseillers et quartiniers de ladite ville, au sujet d'un imprimé ayant pour titre : « Mémoire et Consultation sur la question

suivante : Quels sont les moyens que doivent employer les habitants de Paris pour obtenir de nommer eux-mêmes leurs représentants aux prochains Etats-Généraux... » Ce jourd'hui mardi 30 décembre 1788... *Imp. Lottin l'ainé et Lottin de Saint-Germain.* Janvier 1789), in-4°, 40 p. [N. Lb³⁹ 902. — P. 8197.]

686^a. — Réquisitoire... *Paris, imp. Lottin l'ainé et Lottin de Saint-Germain*, in-8°, 1789, 44 p. [N. Lb³⁹ 902 A.]

687.—Réflexions d'un avocat consulté par un membre du tiers-état de la ville de Paris, sur l'arrêté du corps municipal et le réquisitoire du Procureur du Roi... et de cette ville, en date du 30 décembre dernier, notamment sur le différend qui parait se renouveler entre les officiers de ladite ville et le prévôt de Paris, relativement à la composition respective des assemblées particulières à tenir par eux pour procéder à la députation aux prochains Etats-Généraux. (18 janvier.) *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 46 p. [N. Lb³⁹ 6868.]

688.—Arrêté de MM. les prévôts des marchands et échevins, sur un réquisitoire du Procureur du Roi et de la ville de Paris, au sujet d'un imprimé... ayant pour titre : « Réflexions d'un avocat... sur l'arrêté du corps municipal et le réquisitoire du Procureur du Roi et de cette ville, en date du 30 décembre dernier, etc. » (23 janvier.) — Consultation des avocats composant le conseil de ladite ville, sur le même objet. (4 février.) — Arrêté de l'assemblée générale de MM. les prévôts des marchands, échevins, conseillers et quartiniers de ladite ville sur ladite consultation des avocats composant le conseil de la ville concernant la convocation des Etats-Généraux pour la ville de Paris. (10 février.) *Imp. Lottin l'ainé*, 1789, in-8°, 126 p. [N. Lb³⁹ 1154. — P. 6460^a.]

En partie reproduits dans Chassin, tome I, p. 179-227.

689.—Arrêté de MM. les officiers du Châtelet et siège présidial de Paris, du 21 février 1789, au sujet des réquisitoire du Procureur du Roi du Bureau de la Ville et arrêté dudit Bureau, en date des 23 janvier

el 10 février 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [N. Lb³⁹ 4224.]

Chassin, I, p. 229-248.

690. — Moyen très simple de convoquer les États-Généraux, sans qu'il en coûte un sol au Roi, par M..., avocat au Parlement de Paris. (27 décembre 1788.) *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 888.]

Par ROCQ-HENRI PRÉVOST DE SAINT-LUCIEN, ancien avocat. Voy. le numéro suivant.

690^a. — Moyen très simple... (2^e édition), par M. P. D. S. L., ancien avocat. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 parties, 20 et 20 p. [N. Lb³⁹ 888 A.]

Augmenté d'une 2^e partie ayant pour titre : *Projet d'institution d'une fête nationale et d'un ordre patriotique.*

691. — Lettre d'un avocat de Paris ou Modestes Observations sur la troisième question traitée dans le rapport fait au Roi par le ministre de ses finances touchant l'admission des nobles pour députés du tiers-état dans l'assemblée prochaine des États-Généraux (10 janvier). *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1789, in-8°, 1 f. et 22 p. [N. Lb³⁹ 975.]

692. — Avis aux Parisiens et Appel de toutes convocations d'États-Généraux où les députés du troisième ordre ne seraient pas supérieurs aux deux autres. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 830.]

Voy. le numéro suivant.

692^a. — Avis aux Parisiens... *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb³⁹ 830 A. — P. 10070.]

693. — Question de droit public, en matière de convocation des États-Généraux et particuliers. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 1253.]

Le titre de départ porte en plus : *Le Roi peut-il, de sa seule autorité, partager en deux la comté de Paris, par la création d'un bailli d'épée à Versailles ? Février 1789.*

694. — Mémoire sur le droit de la ville de Paris par rapport aux États-Généraux. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 f. et 23 p. [R. AD. XVII, 68.]

Le titre de départ, p. 1, porte en outre : *Mémoire sur le droit de la ville de Paris de nommer elle-même dans une assemblée géné-*

rale tenue à l'Hôtel de Ville ses députés aux États-Généraux du royaume.

Par DELAUNE, avocat. Un ex. d'épreuves est également conservé aux Archives nationales (B³ 63). M. Chassin a reproduit les passages essentiels de ce *Mémoire*, t. I, p. 271-272.

695. — Observations d'un citoyen. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 6869.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Sur les difficultés entre le Châtelet et le corps de Ville, relativement à la convocation des États-Généraux.*

Voy. le numéro suivant.

696. — Supplément aux Premières Observations publiées pour la ville de Paris, relativement au droit de la capitale, rappelé dans l'article 29 du règlement du 24 janvier dernier, d'envoyer des députés particuliers aux États-Généraux, et à celui de faire convoquer à cet effet, par les officiers municipaux, tous les habitants de la ville et des faubourgs, sans exception (exclusivement à M. le prévôt de Paris), pour la nomination de ses représentants ou députés. (3-10 mars 1789.) *Lottin l'aîné*, 1789, in-8°, 66 p. [N. Le²³ 91.]

Signé : ERHIS DE CORNY.

Un autre ex. est porté à la B. N. sous la cote Lb³⁹ 7006.

697. — Dernières Observations pour la ville de Paris sur sa discussion avec le Châtelet relativement à la convocation des États-Généraux (12 mars 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [Br. M. F. R., 35, 4.]

Signées : ERHIS DE CORNY.

698. — Protestations conservatoires du droit de commune de la ville de Paris et Réserves faites par le Procureur du Roi et de la ville relativement au règlement fait pour l'exécution des lettres de convocation aux États-Généraux, dans la ville de Paris et dans la prévôté et vicomté de Paris, en date du 28 mars 1789. (4 avril.) *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Le²³ 92.]

Signées : ERHIS DE CORNY.

699. — Réflexions ultérieures sur les prétentions du corps de ville. In-8°, 4 p. [A. N. B³, 1011.]

D'après M. Chassin (I, 315), qui cite en

partie est écrit « comme le dernier argument du prévôt de Paris ».

700. — Lettre d'un citoyen à son ami sur la profession de foi de l'ordre des avocats en matière de gouvernement politique. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7051.]

En faveur de cette profession.

701. — Mémoire des officiers de l'élection de Paris aux États-Généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 36 p. [N. Lf⁷⁰ 171.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Extrait du registre des délibérations de l'élection de Paris du 2 avril 1789.*

702. — Quand le coq chantera, gare aux vieilles poules ! L. C. D. S. F. Harangue de GROS-JEAN sur les lettres de convocation des États-Généraux, prononcée le 9 mars 1789.

S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1386. — P. 25895*.]

Par l'abbé CORDIER DE SAINT-FIRMIN. « Le coq étant l'emblème des Français, dit l'auteur, je fais entendre que, quand nous chanterions, le paysan mettrait la poule au pot. » (*Exposé fétide des manœuvres de plusieurs séditieux sous le faux prétexte de se saisir de l'abbé Roy. S. l. n. d.*, in-8°, 14 p.) M. René STOURM, auteur d'une *Bibliographie des finances au XVIII^e siècle*, publiée dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques* (1886-1887), a cité cette brochure sous un titre différent : *La Poule au pot ou Première Cause du bonheur public. S. l.*, 1789, in-8°. Peut-être est-ce la même que *la Poule au pot. S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 30 p. [N. Lb³⁹ 11331] dont la date (janvier 1775) nous est fournie par une lettre de l'auteur adressée à Marc-Michel LÉY et imprimée au verso du faux-titre (il n'y a pas de titre). L'auteur, on lui faisant passer le manuscrit et une lettre de change de 150 livres, demandait qu'on soignât l'impression de sa brochure et qu'on introduisit le plus d'exemplaires possible en France. Cette *Poule au pot* est un projet de réformes financières.

§ 4. — Convocation des trois ordres de la ville de Paris.

703. — Lettre du Roi pour la convocation des États-Généraux à Versailles, le 27 avril 1789 et Règlement y annexé pour la ville de Paris. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-8°, 15 p. [N. F.]

P. 7, *Règlement fait par le Roi, le 28 mars 1789, pour l'exécution de ses lettres de convocation dans sa bonne ville de Paris et dans la prévôté et vicomté de Paris.*

Le *Règlement* seul a été réimpr. dans les *Archives parlementaires*, t. I, p. 560 et 656.

704. — Délibération prise par le corps de la ville de Paris, relativement au règlement du Roi pour la convocation des habitants de ladite ville. Du mercredi 1^{er} avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [N. Le²³ 93.]

705. — Règlement fait par le Roi en interprétation et exécution de celui du 28 mars dernier, concernant la convocation des trois états de la ville de Paris. Du 13 avril 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 8 p. [P. Usuels.]

Les *Règlements* du 28 mars et du 13 avril sont réimprimés dans *l'Introduction au Moniteur*.

706. — Observations sur le règlement de la convocation de Paris, faites au Parlement, par M. D. P. T. S. L. N. D., in-8°, 21 p. [N. Lb³⁹ 1498. — P. 6460*.]

Une note placée au verso du faux-titre (il n'y a pas de titre) : « L'on s'apercevra en lisant ces réflexions qu'elles ont été écrites à la hâte, mais l'on verra en même temps, j'espère, le motif et l'excuse. »

707. — Observations sur le règlement pour la ville de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1499. — P. 6460*.]

708. — Observations rapides d'un bourgeois de Paris sur le règlement pour l'assemblée du tiers-état de cette ville, du 13 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1500.]

Par N. PONCE, graveur et écrivain, d'après Barbier.

709. — Observations à l'assemblée du tiers-état de la ville de Paris, par M. MOREL, électeur du district des Carmes-Déchaussés. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1501.]

710. — Protestation d'un citoyen contre quelques dispositions du règlement du 13 avril, relatives aux assemblées du tiers-état de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1502.]

711. — Propositions d'un citoyen, au sujet des règlements du 28 mars dernier et du 13 avril présent mois, concernant la convocation des trois états de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1503.]

712. — L'Élection des députés de la ville et vicomté de Paris aux États-Généraux rendue libre par des moyens plus simples que ceux du règlement. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 86 p. [N. Le²³ 89. — P. 10071.]

Un second ex. est porté au catalogue de la B.N. sous la cote Lb³⁹ 1504.

Sur un autre ex. appartenant à M. Paul Lacombe, une note contemporaine attribue cette brochure à TARGET et lui assigne la date d'avril 1789.

713. — Nullité de la convocation de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1505.]

714. — Ordonnance pour la convocation des trois états de la ville et faubourgs de Paris. Du mercredi 15 avril 1789. *Paris, N.-H. Nyon*, 1789, in-4°, 8 p. [N. F.]

P. 5. *Distribution de la ville de Paris en vingt départements pour les assemblées de la noblesse.* — Voy. le n° 731.

Arch. parl., tome I, p. 659.

715. — États-Généraux. De par le prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris. Ordonnance pour avertir les habitants de la ville et des faubourgs de déposer dans un coffre à l'Hôtel de Ville leurs mémoires et observations destinés à la rédaction du cahier de ladite ville pour les États-Généraux. Du 15 avril 1789. *Imp. N.-H. Nyon*, 1789, in-4°, 4 p. [N. F. — P. 13518, L.]

716. — Sentence du Châtelet de Paris, rendue la compagnie assemblée. Du 17 avril 1789. *J.-Ch. Desaint. S. d.*, in-4°, 4 p. [N. F.]

Mesures de sûreté à propos des élections.

A. — ÉLECTIONS DU CLERGÉ.

717. — Protestation du chapitre de l'Église de Paris, 20 avril 1789. *Imp. de V^e Hérisant. S. d.*, in-8°, 26 p. [N. Le²³ 90.]

Le titre de départ, page 5, porte en plus : *Contre le règlement fait par le Roi, pour l'exécution des lettres de convocation aux États-Généraux du 24 janvier 1789.*

Voy. le numéro suivant.

717^a. — Protestation du chapitre de l'Église de Paris, avec des notes interprétatives, par un homme qui n'est ni chanoine, ni curé, ni même abbé. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [N. Le²³ 90 A.]

718. — Précis historique de ce qui s'est passé en la salle de l'archevêché de Paris, le 23 avril 1789. *S. l.*, 1789, in-8°, 13 p. [N. Le²³ 97.]

719. — Objets de réclamation à mettre sous les yeux de l'assemblée où doit être rédigé le cahier des doléances du clergé de Paris, par un citoyen inutile et qui se lasse de l'être. *S. l.*, 1789, in-8°, 2 ff. et 53 p. [N. Lb³⁹ 1511.]

720. — Moyens principaux de réforme importante et nécessaire dans l'administration, la discipline et les mœurs du clergé, présentés par plusieurs ecclésiastiques de la prévôté et vicomté de Paris à MM. les rédacteurs des cahiers pour les États-Généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 1512.]

721. — Procès-verbal et Cahier de l'assemblée du clergé de la paroisse royale Saint-Paul, tenue en la salle presbytérale le 21 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 16 p. [N. Le²³ 98. — P. 6460^a.]

Arch. parl., tome V, p. 269.

722. — Relation sommaire, fidèle et vérifiable de ce qui s'est passé dans l'assemblée du clergé de Paris, *intra-muros*. *S. l. n. d.*, in-8°, 64 p. [Br. M. F. R., 569, 10.]

Attribué par Quéraud (*France littéraire*) à PIERRE BRUGÈRE, curé de Saint-Paul. Voyez ci-dessous, nos 729 et 730.

723. — Liste générale des électeurs de l'ordre du clergé de la ville et faubourgs de Paris, pour la députation aux États-Gé-

néraux. *Paris. Imp. C. Simon, 1789, in-4^o, 14 p. [N. Le²³ 99.]*

724.—Liste générale des élections faites dans l'assemblée du clergé de la prévôté et vicomté dans les murs de Paris. *Imp. C. Simon, 1789, in-4^o, 3 p. [N. Le²³ 100.]*

725.—Cahier de doléances et remontrances du clergé de Paris *intra-muros* dans la séance du 18 mai. *Paris, C. Simon, 1789, in-8^o, 31 p. [Le²³ 134.]*

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Remis, dans la séance du lundi 18 mai 1789, à Mgr l'archevêque de Paris et à MM. de Montesquiou, agent général du clergé de France; Chevreuil, chanoine et chancelier de l'Eglise de Paris, vicaire général et officiel diocésain; Gros, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; Dom Chevreux, général de la Congrégation de Saint-Maur; Dumouchet, recteur de l'Université; Le Gros, prévôt de Saint-Louis-du-Louvre; de Bonneval, chanoine de l'Eglise de Paris; Veylard, curé de Saint-Gervais, et de Barmond, conseiller-clerc au Parlement, élus députés aux Etats-Généraux de 1789.*

726.—Observations sur le cahier de clergé de Paris *intra-muros*. *S. l.*, 1789, in-8^o, 2 ff., et 43 p. [N. Lb³⁰ 1567.]

ENIGM. : *Dicere verum, quid vetat?*

P. 43, après le mot *fin*, on lit : « Le Cahier du clergé de Paris *intra-muros* se vend à Paris, chez Cl. Simon, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves. » C'est par erreur que le catalogue de l'histoire de France de la B. N. applique aux *Observations* la rubrique : « Paris, C. Simon » qui se rapporte au Cahier.

727.—Cahier du chapitre de l'Eglise de Paris. *S. l.*, 1789, in-8^o, 15 p. [N. Le²⁴ 133.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Pour servir d'instructions à ses députés aux assemblées des trois états qui doivent précéder la tenue des Etats-Généraux...*
Arch. parl., tome V, p. 267.

728.—Articles des doléances et suppli-cations de la communauté des Blancs-Manteaux, ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, arrêtés par ladite communauté avant de procéder à l'élection de son député pour l'assemblée des trois états de la ville de Paris, fixée au 23 du présent mois d'avril 1789 et qu'elle charge son député de porter à ladite assemblée. *S. l. n. d.*, in-8^o, 4 p. [N. Le²⁴ 252.]

729.—Doléances des églisiens, soutaniers

ou prêtres des paroisses de Paris. *S. l. n. d.*, in-8^o, 123 p. [N. Le²³ 245.—P. 7566.]

M. Chassin, qui a reproduit une partie de cette brochure (t. II, p. 91 et suiv.), en a le premier signalé l'intérêt. Sous un titre qui semble cacher quelque facétie, on y trouve résumés les principaux griefs et arguments d'où devait sortir plus tard la constitution civile du clergé.

730.—Doléances des prêtres des paroisses de Paris. *Paris, 1789, in-8^o.*

Attribuées par Quérard à PIERRE BRUGIÈRE, curé de Saint-Paul. Ne serait-ce pas la même pièce que la précédente ?

B. — ÉLECTIONS DE LA NOBLESSE.

731.—Distribution de la ville de Paris en vingt départements pour les assemblées de la noblesse. *Imp. J.-C. Desaint. S. d.*, in-4^o, 11 p. [N. Le²³ 102.—P. 1070.]

Voy. ci-dessus, n^o 714.

Pour la clarté des mentions qui vont suivre, je crois utile de reproduire ici les principales indications de cette *Distribution*, c'est-à-dire le numéro d'ordre des quartiers et le lieu de réunion de chaque « département » :

- 1^{er} dép. La Cité. — Grand-Châtelet.
- 2^e — Louvre et Tuileries. — Jacobins-Saint-Honoré.
- 3^e — Palais-Royal. — Eglise de l'Oratoire.
- 4^e — Faubourg Saint-Honoré ou Roule et Chaillot. — Capucins de la Chaussée-d'Aulin.
- 5^e — La Ville l'Évêque. — Bibliothèque du Roi.
- 6^e — Chaussée d'Antin. — Les Récollets.
- 7^e — Place des Victoires. — Petits-Pères.
- 8^e — Quartier Saint-Martin. — Prieuré-Saint-Martin.
- 9^e — Grève et Saint-Paul. — Eglise-Saint-Louis-Saint-Antoine.
- 10^e — Marais (1^{er}). — Les Mimmes.
- 11^e — Marais (2^e). — Les Blancs-Manteaux.
- 12^e — Faubourg St-Antoine. — Les Célestins.
- 13^e — Place Maubert et faubourg Saint-Marcel. — Les Bernardins.
- 14^e — Saint-André-des-Arcs. — Sorbonne.
- 15^e — Luxembourg. — Les Gds-Augustins.
- 16^e — Croix-Rouge. — Les Prémontrés.
- 17^e — Saint-Germain-des-Prés (1^{er}). — L'Abbaye.
- 18^e — St-Germain-des-Prés (2^e). — Couvent des Théatins.
- 19^e — St-Germain-des-Prés (3^e). — Couvent des Petits-Augustins.
- 20^e — Invalides et Gros-Cailloü. — Les Invalides.

Le chiffre romain placé entre parenthèses avant chacun des procès-verbaux ou des cahiers cités plus bas se réfère au département qu'il concerne.

732. — Noms de MM. les électeurs de la noblesse, dans les vingt départements de Paris, et pour l'Université. Noms de MM. de la noblesse présents à l'assemblée, qui possèdent des fiefs dans l'intérieur de Paris. *Imp. J.-C. Desaint, S. d., in-4^o, 12 p. [X. Le²³ 103.]*

L'ex. de la collection Rondonneau (AD, I, 9) est annoté par un contemporain qui y a inscrit les titres ou fonctions de la plupart des électeurs et le rang qu'ils occupaient dans l'assemblée electorale.

733. — (I). Extrait du procès-verbal de l'assemblée de la noblesse de Paris, formant le premier département, au Châtelet. (20 avril 1789.) *J.-C. Desaint, S. d., in-8^o, 48 p. [X. Le²³ 108.]*

734. — (I). Cahier d'instructions de MM. de la noblesse du premier département, s'étant au Châtelet, remis à MM. les représentants dudit département en la personne de M. le marquis de Boulaingvilliers. *J.-Ch. Desaint, S. d., in-8^o, 44 p. [X. Le²³ 220.]*

Arch. parl., tome V, p. 275.

735. — (II). Copie du procès-verbal de ce qui s'est passé à l'assemblée de l'ordre de la noblesse, convoqué aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, le lundi 20 avril 1789, en exécution de la lettre du Roi... *S. l. n. d., in-8^o, 14 p. [X. Le²³ 236. — P. 10070*.]*

736. — (III). Procès-verbal de l'assemblée des citoyens nobles de Paris, tenue en l'église de la Congrégation des Pères de l'Oratoire, le 20 avril 1789 et jours subséquents, close le 22 dudit mois. *S. l. n. d., in-4^o, 1 f. et 23 p. [X. Le²³ 104.]*

737. — (III). Instructions relatives à la Commune. *J.-C. Desaint, 1789, in-4^o, 8 p. [X. Le²³ 137.]*

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Données par l'assemblée partielle du troisième département des citoyens nobles et la ville de Paris à ses électeurs.*

738. — (III). Projet d'adresse de la Commune de Paris. *S. l. n. d., in-8^o, 3 p. [Br. M., 88, 1.]*

Signé : Bon pour copie conforme à l'original déposé le 15 avril 1789, dans les mains de

M. Vietard, greffier de l'Hôtel de Ville. Le comte DE LAURAGUAIS.

739. — (III). Protestation de M. le comte DE LAURAGUAIS, qui aurait dû être annexée au procès-verbal de l'assemblée des citoyens nobles de Paris, tenue en l'église de la congrégation des Pères de l'Oratoire. (20 avril.) *S. l. n. d., in-4^o. [X. Lb³⁰ 1348.]*

740. — (III). Lettre de M. le comte DE LAURAGUAIS à M. le comte de Mirabeau, en lui envoyant sa protestation du 21 avril 1789. *S. l. n. d., in-8^o, 4 p. [X. Lb³⁰ 1349.]*

741. — (V). Extrait du procès-verbal de l'assemblée de la noblesse du cinquième département, tenue le lundi 20 avril 1789, à la Bibliothèque du Roi, remis à M. le comte Riccé, le comte de Surgères et le marquis de Beauharnais, nommés électeurs pour l'assemblée générale de l'archevêché. *S. l. n. d., in-8^o, 7 p. [X. Le²³ 109. — P. 10070*.]*

742. — (VI). Cahier-sommaire contenant les protestations et instructions remises par l'assemblée partielle des citoyens nobles réunis au couvent des Récollets, le 20 avril 1789, à M. le marquis de Clermont d'Amboise, président élu, de Bougainville... tous électeurs choisis librement pour présenter ledit cahier et en faire valoir le contenu dans l'assemblée générale des électeurs qui se tiendra, le jeudi 23 du courant, à l'archevêché. *S. l. n. d., in-8^o, 8 p. [X. Le²³ 232.]*

743. — (VII). Discours de M. DE LAUS DE BOISSY. *S. l., 1789, in-8^o, 26 p. [X. Le²³ 110.]*

Le titre de départ, page 1, porte en plus : *L'un des membres du septième département de la noblesse de Paris, assemblé aux Petits-Pères de la place des Victoires, le lundi 20 avril 1789.*

744. — (VII). Procès-verbal de l'assemblée du septième département de la noblesse de Paris, tenue aux Petits-Pères de la place des Victoires. M. de la Marnière, conseiller; M^e Bourgoïn, greffier (20 avril). *S. l. n. d., in-8^o, 26 p. [X. Le²³ 111.]*

745. — (VII). Procès-verbal de la seconde assemblée du septième département de la noblesse réunie à l'hôtel d'Uzès, rue Montmartre, conformément à l'ordonnance de

M. le prévôt de Paris, d'hier, rendue sur le vœu de l'assemblée des électeurs de la noblesse (27 avril). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Le²³ 254.]

746. — (VIII). Cahier de l'assemblée de la noblesse de Paris, tenue au prieuré Saint-Martin, huitième département. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [Br. M. F. R. 33⁷, 20.]

747. — (IX). Cahier d'instruction de l'assemblée partielle de la noblesse du neuvième département de la ville de Paris, séant à Saint-Louis, rue Saint-Antoine; remis à MM. de Faronville, Pinon, de Vouges de Chanteclair, Drouyn de Vaudeuil, Lavoisier, Musnier de Pleignes, Geoffroy de Charnois et Bizeau; tons électeurs librement choisis au scrutin pour les représenter à l'assemblée générale indiquée à l'archevêché pour le 23 avril 1789. *S. l.*, 1789, in-8°, 15 p. [N. Le²⁴ 138.]

Arch. parl., tome V, p. 277.

748. — (X). Extrait du procès-verbal de l'assemblée de la noblesse de Paris, formant le dixième département, aux Minimes de la Place-Royale. *Imp. V^e Delaquette. S. d.*, in-8°, 23 p. [N. Le²³ 112.]

749. — (XI). Réclamation militaire. *S. l. n. d.*, in-8°, 34 p. [N. Le²³ 113.]

Signé : Le marquis DE LOVAG, électeur du douzième département de la noblesse.

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Extrait du procès-verbal des citoyens nobles de Paris, du samedi 16 mai 1789.*

750. — (XIII). Extrait du procès-verbal de l'assemblée partielle des citoyens nobles, convoquée aux Bernardins, le lundi 20 avril 1789, contenant leurs protestations pour la commune, leur déclaration aux citoyens du tiers, leur cahier et la nomination de leurs électeurs. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. et 1 f. non chiffré. [N. Le²³ 139. — P. 6460.]

Le f. non chiffré est un extrait du procès-verbal de la séance du 27 avril, relatif à la nomination comme huitième électeur de J. B. G. d'Ansse de Villosion, membre de l'Académie des Inscriptions.

751. — (XIV). Procès-verbal de l'assemblée partielle de la noblesse du quatorzième dé-

partement de Paris, convoquée en la maison de Sorbonne, le 20 avril 1789; et articles qu'elle a chargé ses électeurs de faire insérer dans les cahiers des trois états de la ville de Paris. — (P. 35). Articles que le XIV^e arrondissement de la noblesse de Paris, assemblé le 21 avril 1789 à la Sorbonne, a chargé MM. Du Pré de Saint-Maur, Matinel, Saint-Germain, Boulard, vicomte de Lagrange, Le Bègue et Boicheron, nommés ses électeurs pour l'assemblée du 23 avril, de solliciter, placer et insérer dans le cahier général de la noblesse ou des trois ordres de la ville de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f. et 52 p. [N. Le²³ 114.]

Le titre de départ (p. 37) porte seulement : *Cahier des demandes de l'assemblée de la noblesse du quatorzième département convoqué en la maison de Sorbonne.*

Le Cahier a été seul réimprimé dans les *Arch. parl.*, tome V, p. 279.

752. — (XV). Extrait du procès-verbal de l'assemblée de la noblesse, domiciliée dans le quartier du Luxembourg, les lundi 20 et mardi 21 avril 1789. *S. l.*, 1789, in-8°, 15 p. [N. Le²³ 246. — P. 10070.]

753. — (XVI). Protestation des membres de la noblesse du seizième département. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le²³ 115.]

Contre le mode de convocation adopté par la ville de Paris.

754. — (XX). Procès-verbal de l'assemblée du vingtième département, tenue à l'hôtel des Invalides, le 20 avril 1789. *S. l.*, 1789, in-8°, 4 f. et 17 p. [N. Le²³ 116.]

755. — Au nom de la Patrie, Monsieur, daignez lire ceci avant d'opiner. *Paris, lundi 20 avril 1789*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁰ 1545.]

Signé : le marquis DE GOUY D'ARSY.

Le titre de départ, p. 3, porte : *A tous les gentilshommes composant à Paris l'ordre de la noblesse dans les assemblées de quartier*

756. — Opinion d'un des membres de la noblesse de Paris, à l'assemblée de son quartier, le 22 avril 1789. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Le²³ 117.]

757. — Liste, par ordre alphabétique, des gentilshommes composant l'ordre de la

noblesse dans l'assemblée de la prévôté et vicomté de Paris, commencée le 24 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-4°, 12 p. [N. Le²³ 103.]

738. — Questions à proposer à MM. de la Chambre de la noblesse de la prévôté et vicomté de Paris, avant la signature du procès-verbal. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [Br. M. F. R. 36*, 18.]

Signé : le comte d'EVRY.

739. — Procès-verbal de l'assemblée des citoyens nobles de Paris. Du dimanche 26 avril 1789. *Paris, J.-C. Desaint. S. d.*, in-4°, 94 p. [N. Le²³ 106.]

739^a. — Procès-verbal... *J.-C. Desaint, 1789*, in-8°, 1 f. et 102 p. [N. Le²³ 106 A.]

760. — Discours prononcé à l'assemblée de la noblesse de la vicomté de Paris, par M. le comte de LAMERVILLE, membre de l'assemblée, le 28 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 32 p. (la dernière non chiffrée.) [N. Le²³ 107.]

Signé : J.-L.-T. HEURTAULT, comte de LAMERVILLE.

761. — Liste générale des élections faites dans l'assemblée des citoyens nobles de Paris *intra-muros*. *Imp. J.-C. Desaint, 1789*, in-4°, 3 p. [N. Le²³ 118.]

762. — Adresse à l'ordre de la noblesse de la prévôté et vicomté de Paris, par M. le marquis de FAVRAS, membre de l'assemblée, qui l'a déposée sur le bureau pour servir à l'instruction de plusieurs articles à insérer dans les cahiers. Paris, le 30 avril 1789. *S. l.*, 1789, in-8°, 20 p. et un tableau. [N. Lb³⁹ 1630.]

763. — Cahier des citoyens nobles de la ville de Paris. Remis à MM. le comte de Clermont-Tonnerre, duc de La Rochefoucauld, comte de Lally-Tollendal... *Imp. J.-Ch. Desaint. S. d.*, in-4°, 24 p. [R. AD, 1, 9.]

« Arrêté dans l'assemblée des citoyens nobles... tenue à l'archevêché, le dimanche 5 mai 1789. »

Le principal dispositif de ce cahier stipulait qu'on voterait par ordre et non par tête : proposition qui souleva de nombreuses protestations. Voir ci-dessous.

763^a. — Cahier des citoyens nobles... *Paris, imp. J.-C. Desaint. S. d.*, in-8°, 31 p. [N. Le²³ 136.]

Arch. parl., tome V, p. 271.

764. — Observations d'un gentilhomme de province sur l'arrêté de la noblesse de Paris, du 3 mai. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7180.]

765. — Réflexions d'un membre de l'assemblée libre du tiers état du district de Saint-Etienne du-Mont, sur la pétition de la noblesse relativement à la formation des assemblées de la ville de Paris en communes. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 849.]

766. — Combien il serait dangereux : 1° d'établir une commune à Paris, d'après le plan proposé par les « Instructions relatives à la Commune ; » 2° d'opiner par tête, et de confondre les trois ordres dans la prochaine tenue des États-Généraux à Versailles et dans celles qui pourraient avoir lieu par la suite. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 850.]

Pour les *Instructions relatives à la Commune*, voy. ci-dessus, n° 737.

767. — Aux Parisiens. Projet d'assemblée de quartiers pour la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 30 p. [N. Lb³⁹ 851.]

Signé : PEUCHET.

Autre tirage sous le titre suivant.

768. — Projet d'assemblées de quartiers pour la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 30 p. [N. Lb³⁹ 6870. — P. 6460*.]

Signé : PEUCHET.

769. — Projet de règlement, sur la formation de commissions intermédiaires, qui correspondront, pour le tiers-état de la ville de Paris, avec les députés aux États-Généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 10 p. [N. Lb³⁹ 852. — P. 6460*.]

Un autre ex. est porté au Cat. de la B. N. sous la cote Le²³ 124.

770. — Observations à MM. les électeurs du tiers-état de la ville de Paris, par M. POUTLETIER, avocat, directeur des mines et mi-

nières, l'un des mêmes électeurs. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 853.]

771. — Réponse bien simple aux observations de M. Poulletier, directeur des mines et minières, par M. Hox, avocat au Parlement. *S. l. n. d.*, in-8°, 5 p. [N. Lb³⁹ 6729.]

772. — Démenti donné par M. GARRAN DE COULON, avocat au Parlement, à M. Poulletier, directeur des mines et minières (22 mai 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 1724.]

773. — Réflexions d'un marchand mercier, adressées au tiers état de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 854.]

774. — Lettre d'un cordelier, ancien dragon, aux soixante districts de la capitale sur la formation d'une Commune. *Paris, Maradan*, 1789, in-8°, 18 p. [R. AD. XVI, 68.]

L'ex. de la collection Rondonneau porte cet envoi : « A M. Geoffroy, député des Etats d'Artois, de la part de l'auteur, M. DE MIRANPAL, avocat. »

775. — Avis d'un membre du tiers état sur la réunion des ordres demandée dans la plupart des protestations de la noblesse de Paris pour l'intérêt de la Commune (26 avril). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [Br. M. F. R. 33°, 18.]

776. — Tous ensemble. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1139.]

En faveur de la réunion des trois ordres.

777. — Avis aux habitants de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 7013.]

Sur la nécessité de réunir l'unanimité des trois ordres pour la rédaction des cahiers de la ville de Paris.

778. — Idées d'un citoyen de Paris sur le danger qu'il y aurait que la noblesse choisit des députés dans le tiers état, et sur le choix qui a été fait des électeurs. (26 avril). *S. l.*, 1789, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7154.]

Signé : G. F. T. H.

779. — Suite des Idées du citoyen de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7153.]

Signé : TH., ingénieur mécanicien.

780. — Réponse d'un avocat à l'écriit intitulé : « Les Idées d'un citoyen de Paris, etc. » *S. l. n. d.*, in-8°, 9 p. [N. Lb³⁹ 1519.]

781. — Réplique d'un citoyen de Paris à la « Réponse d'un avocat ». *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1520. — P. 6460*.]

782. — A MM. les citoyens nobles de la ville de Paris. (4 juillet.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1906. — P. 10070*.]

Justification de huit des députés de la noblesse de Paris, sur leur réunion à l'assemblée du tiers.

Les dix députés signataires étaient Stanislas, comte de Clermont-Tonnerre, le duc de La Rochefoucauld, le marquis de Montesquiou, le comte de Rochechouart, Lally-Tolendal, Dupont, II, de Lusignan, Dionis Du Séjour, de Saint-Fargeau et de Mirepoix.

C. — ÉLECTIONS DU TIERS ÉTAT.

783. — Ordonnance pour la convocation des habitants du tiers état de la ville et faux-bourgs de Paris, 15 avril 1789. De par le Roi et les prévôt des marchands et échevins de la Ville de Paris. In-folio, in-4° et in-18.

Reproduite par M. Chassin, t. I, p. 419.

784. — Etats-Généraux. Lettre du Roi aux prévôt des marchands et échevins, pour la convocation du tiers état de la ville et faux-bourgs de Paris. *Imp. Lottin Vainé et Lottin de Saint-Germain, avril 1789*, in-4°, 8 p. [N. Le²³ 119.]

785. — Etats-Généraux. Convocation des habitants du tiers état de la ville et faux-bourgs de Paris. (15 avril 1789.) Distribution des LX districts, attribués aux XVI quartiers de Paris. *Lottin Vainé et Lottin de Saint-Germain, avril 1789*, in-4°, 24 p. [N. Le²³ 120.]

De même que pour les assemblées de la noblesse, je crois utile de reproduire les indications relatives aux locaux occupés par les délégués du tiers et qui ont pour la plupart conservé la même attribution lors de la première division des districts :

I. QUARTIER DU LUXEMBOURG.

1. District de l'église Saint-André-des-Arcs.
2. — des Cordeliers.
3. — des Carmes déchaussés.
4. — des Prémotrés.

II. QUARTIER DU PALAIS-ROYAL.

1. District de l'église Saint-Honoré.
2. — Saint-Roch.
3. — des Jacobins Saint-Honoré.
4. — Saint-Philippe-du-Roule.

III. QUARTIER DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

1. District de l'église de l'abbaye Saint-Germain.
2. — des Petits-Augustins.
3. — des Jacobins St-Dominique.
4. — des Théatins.

IV. QUARTIER DE L'ÎLE NOTRE-DAME.

1. District de l'église Saint-Louis.
2. — St-Nicolas-du-Charlonnet.
3. — Saint-Victor.

V. QUARTIER DU MARAIS.

1. District de l'église des Blancs-Manteaux.
2. — des Capucins.
3. — des Enfants-Rouges.
4. — des Pères de Nazareth.

VI. QUARTIER SAINTE-GENEVIÈVE.

1. District de l'église Saint-Etienne-du-Mont.
2. — du Val-de-Grâce.
3. — de Saint-Marcel.

VII. QUARTIER SAINT-DENIS.

1. District de l'église Saint-Nicolas-des-Champs.
2. — Sainte-Elisabeth.
3. — des Filles-Dieu.
4. — Saint-Laurent.

VIII. QUARTIER DE LA CITÉ.

1. District de l'église des Barnabites.
2. — Notre-Dame.
3. — Saint-Séverin.

IX. QUARTIER DU LOUVRE.

1. District de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.
2. — de l'Oratoire.
3. — des Feuillants.
4. — des Capucins St-Honoré.

X. QUARTIER SAINT-EUSTACHE.

1. District de l'église Saint-Eustache.
2. — des Petits-Pères.
3. — des Filles-Saint-Thomas.
4. — des Capucins (Chaussée-d'Antin).

XI. QUARTIER DE LA SORBONNE.

1. District de l'église des Mathurins.
2. — de Sorbonne.
3. — Saint-Jacques du Haut-Pas.

XII. QUARTIER DE LA PLACE ROYALE.

1. District de l'église du Petit-Saint-Antoine.
2. — des Minimes.
3. — de Traineau, fr St-Antoine.
4. — Sainte-Marguerite.

XIII. QUARTIER DES SAINTS-INNOCENTS.

1. District de l'église des Grands-Augustins.
2. — Saint-Jacques-l'Hôpital.
3. — Bonne-Nouvelle.
4. — Saint-Lazare.

XIV. QUARTIER DE L'HOTEL-DE-VILLE.

1. District de l'église Saint-Jean-en-Grève.
2. — Saint-Gervais.
3. — Saint-Louis-la-Culture.
4. — Enfants-Trouvés.

XV. QUARTIER SAINT-MARTIN.

1. District de l'église Saint-Méry.
2. — du Sépulchre.
3. — Saint-Martin-des-Champs.
4. — des Pères Récollets.

XVI. QUARTIER DES HALLES.

1. District de l'église St-Jacques-la-Boucherie.
2. — Saint-Leu.
3. — Saint-Magloire.
4. — Saint-Joseph.

Le chiffre romain placé entre parenthèses avant chacun des procès-verbaux ou des cahiers cités plus loin se réfère au quartier, le chiffre arabe au district.

786. — Credo du tiers état ou Symbole politico-moral à l'usage de tous les amis de l'Etat et de l'humanité. *S. l.*, 1789, in-8°, 17 p. [N. Lb³⁹ 1102.]

Chaque article commençant par : « Je crois », contient une contre-vérité.

787. — Avis aux électeurs des assemblées du 21 avril 1789, par M. DE BOURGEE. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 1506.]

788. — Observations sur l'article important de la votation par ordre ou par tête. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [P. 6460*.]

« Par M. PANCKOUCKE, électeur du district de Saint-André-des-Arcs », dit une note contemporaine sur l'ex. de la B. V. P. Un ex. d'un autre tirage appartenant au British Museum (F. R., 13, 8) porte : « Observations à MM. les électeurs du tiers état de la Ville de Paris. . . » Il a 7 pages.

789. — Le Patriote au tiers état de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 38 p. [N. Lb³⁹ 1513.]

EPIGR. :

Omnes, bono animo venite.

790. — Modeste Observation et Opinion d'un électeur du tiers état de l'intérieur de

Paris à MM. ses confrères. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1314.]

Signées : FORTIN, procureur au Châtelet.
Après la signature, on lit cette note : « Cet écrit n'a été rendu public que pour les électeurs. »

791. — Avis plus nécessaire qu'efficace, au tiers état de Paris, *intra-muros*. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 1315.]

ÉPIGR. :

Je n'y tiens plus, il faut donc enfin que j'éclate.
Quo usque tandem abutere patientia nostra.

792. — Déclaration de droits à faire et pouvoirs à donner par le peuple français pour les États-Généraux dans les soixante assemblées indiquées à Paris, le mardi 21 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 1318.]

793. — Réflexions offertes à l'attention de MM. des soixante districts de la ville de Paris. *Paris, Guillot*, 1789, in-8°, 8 p. [R. AD, XVII, 68.]

Signées : L. C., citoyen du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

794. — Motion de M. COURNOU, avocat aux Conseils, électeur, dans l'assemblée de MM. les électeurs de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le²³ 94.]

A l'effet de choisir un représentant dans chaque catégorie de professions.

795. — Idées sur un mode de discussion propre à éclairer les électeurs sur le choix qu'ils ont à faire (présentées à une société d'électeurs patriotes). *Paris, Cailleau*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lf⁰⁹ 126.]

« Par un électeur qui n'est point homme de loix. »

796. — Liste des amis du peuple qui méritent de fixer le choix des électeurs de Paris. *Paris*. *S. l. n. d.*, 1 f. in-4°. [N. Le²¹ 49.]

Cette liste renferme les noms de : Condorcet, Target, Brissot de Warville, Guillotin, Sieyès, Cerutti, Clavière, La Métherie, Falconet, de Bourge, de Chénier, Perreau, « un de ceux qui ont préparé la Révolution, auteur de romans politiques, de *Micrim* » ; Gallois, auteur de l'*Examen de la Constitution d'Angleterre*; Esmangard le jeune, Bernardin de Saint-Pierre, Lacépède,

Paquet, négociant; Réveillon, manufacturier; Pastoret, Bernardi, « auteur d'un ouvrage excellent sur le jugement par jurés » ; Chamfort.

Bien que cette pièce soit classée au Cat. de la B. N. parmi les pièces relatives aux élections pour l'Assemblée législative, les mentions qui suivent les noms des candidats permettent de la placer en 1789.

797. — Avis au tiers état de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [N. Le²³ 233.]

Liste proposée aux citoyens « peu à portée de connaître ceux qui sont le plus en état de défendre l'intérêt commun à l'assemblée des États-Généraux » et dans laquelle on remarque les noms de La Rochefoucauld, Lally-Tolendal, Condorcet, Hérault de Séchelles, Tronchet, Target, Sieyès, Guillotin, Lakanal, etc., etc.

798. — Considérations sur l'importance du choix des représentants présentées aux six corps par un de leurs membres. *Février* 1789, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 7002.]

ÉPIGR. :

Salus populi suprema lex esto.

799. — Trois Mots aux Parisiens, sur la nécessité de publier les noms de leurs candidats, sur leurs cahiers de doléances et sur l'élection de leurs députés. *S. l.*, avril 1789, in-8°, 31 p. [N. Lb³⁹ 1322. — P. 6460.]

800. — Manière dont les Parisiens doivent s'y prendre pour s'assembler et faire connaître leur vœu, in-8°. [N. Lb³⁹ 11347. — P. 10070.]

Cahier portant la signature typographique B et paginé 12-22. Le mot *fin* est placé au bas de la dernière page. J'ignore de quel ouvrage provient cet extrait, reproduit en partie par M. Chassin, I, 158.

801. — Les Candidats de Paris jugés, ou Contre-Poison adressé aux électeurs de Paris, par M. le comte de M... *S. l.*, 1789, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 1323. — P. 10070.]

Daté du 26 avril 1789.

ÉPIGR. :

Le masque tombe.

Une note d'une écriture moderne, jointe à l'ex. de la B. N., fait observer que cette brochure ne peut être de Mirabeau à qui le catalogue de l'histoire de France l'attribue : en effet, l'auteur y attaque quelques-uns des meilleurs amis de

Mirabeau à cette époque, notamment Target, Pauchaud, Casaux, etc.

802. — Prenez-y garde, Français, le temps presse. Par M. MOREL, ancien contrôleur des rentes, électeur du district des Carmes-Déchaussés. Paris, Cussac, 1789, in-8°, 61 p. [N. Lb³⁹ 1525.]

P. G, l'auteur rappelle ses *Observations à l'Assemblée du tiers état de la ville de Paris*; voy. ci-dessus, n° 709.

803. — Idées pour un cahier du tiers état de la ville de Paris, par M. DE CHÉNIER. (18 avril.) S. l., 1789, in-8°, 28 p. [N. Lb³⁹ 1532.]

L'ex. de la B. N. porte le timbre de la Bibliothèque de la Chancellerie.

Reimp. par M. Becq de Fouquières dans les *Œuvres en prose* d'André Chénier. (Paris, G. Charpentier. 1881, in-48.)

804. — Moyen de bonheur dont on ne s'occupe pas assez. S. l., le 19 avril 1789, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 1539.]

Programme d'une procession solennelle à laquelle l'auteur voulait convier tout Paris.

805. — Arrêtés concernant le choix des électeurs de Paris qui doit être fait le mardi 21 avril 1789, pris dans une assemblée de citoyens de Paris, le 19 du même mois. S. l. n. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 1541.]

806. — Nouvelles diverses de ce qui s'est passé relativement à la nomination de plusieurs députés du tiers état, etc. (Paris, 19 avril.) S. l. n. d., in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 1542.]

807. — (II, 1). Extrait du procès-verbal de l'assemblée partielle du tiers état du district Saint-Honoré. S. l., 1789, in-8°, 7 p. [N. Le²³ 133.]

808. — (II, 1). Extrait du procès-verbal de l'assemblée partielle du tiers état de la ville de Paris, district Saint-Honoré. S. l., 1789, in-8°, 24 p. [N. Le²³ 248.]

809. — (II, 2). Discours prononcé dans une des dernières assemblées des citoyens de l'ordre du tiers du district de Saint-Roch, par A.-L. MILLIN de GRANDMAISON. S. l. n. d., in-8°, 7 p. [N. Le²³ 444.]

810. — (III, 1). Motion faite par un citoyen dans l'assemblée du district de Saint-Germain-des-Prés, le 21 avril 1789. Suppression de tous les privilèges pour les élections. S. l. n. d., in-8°, 1 f. et 15 p. [N. Le²³ 131.]

811. — (III, 1). Projet d'un procès-verbal lu en l'assemblée du district de Saint-Germain-des-Prés, par M^e LÉFÈVRE, bourgeois de Paris et huissier du roi en sa cour de parlement, le 21 avril 1789. S. l. n. d., in-8°, 7 p. [N. Le²³ 132.]

812. — (III, 1). Procès-verbal de l'assemblée partielle de l'ordre du tiers état de la ville de Paris, tenue à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, les 22 et 23 avril 1789. Avec les pouvoirs et les instructions donnés à ses représentants. S. l. n. d., in-8°, 24 p. [N. Le²³ 133. — P. 10070*.]

Archives part., tome V, p. 304.

813. — (III, 4). Cahier pour le tiers état du district de l'église des Théatins, à Paris. S. l., 1789, in-8°, 1 f. et 27 p. [N. Le²³ 147.]

Archives part., tome V, p. 315.

814. — (IV, 1). Cahier du tiers état du district de Saint-Victor. (22 avril 1789.) S. l. n. d., in-8°, 16 p. [P. 10070*.]

815. — (V, 1). Cahier d'instructions données par l'assemblée partielle du tiers état de la ville de Paris, tenue en l'église des Blancs-Manteaux, le mardi 21 avril 1789, et le lendemain mercredi sans déssemparer. S. l. n. d., in-8°, 36 p. [N. Le²³ 141. — P. 10070*.]

816. — (V, 1). Réflexions d'un citoyen sur le cahier d'instructions rédigées dans l'assemblée partielle du tiers état, tenue dans l'église des Blancs-Manteaux et présidée par M. Target, avocat au Parlement, élu librement. S. l. n. d., in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 33^e, 9.]

817. — (V, 2). Instructions et pouvoirs donnés aux électeurs représentant le tiers état du second district du Marais, assemblés en l'église des Capucins du Marais (21 avril 1789). S. l., 1789, in-8°, 11 p. [Br. M. F. R., 33, 14.]

818. — (V, 3). Cahier des demandes à proposer aux Etats-Généraux et qui ont été arrêtées dans l'assemblée du district des Enfants-Rouges, à Paris, présidée par M. Le Roux, secrétaire du parquet de la Chambre des comptes, élu librement en ladite assemblée. les 21 et 22 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*Br. M. F. R.*, 38, 7.]

819. — (VI, 1). Délibération du tiers état de la ville de Paris, au district de Saint-Etienne-du-Mont, des 21 et 22 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 36 p. [*N. Lb*⁹⁹ 7143. — P. 6460*.]

P. 24 et 28, signatures des électeurs.

820. — (VII, 1). Cahier de l'assemblée partielle du tiers état de la ville de Paris, séant en l'église de St-Nicolas-des-Champs, 21 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [*N. Le*²⁴ 443.]

Archives part., tome V, p. 312.

821. — (VII, 2). Remontrance de MM. les électeurs du district de Sainte-Elisabeth à MM. les électeurs des autres districts. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N. Le*²³ 127.]

822. — (VII, 2). Extrait du procès-verbal fait en l'assemblée partielle du tiers état de Paris tenue à Sainte-Elisabeth. *S. l.*, 1789, in-8°, 14 p. [*Y. Le*²³ 247.]

823. — (VIII, 1). Procès-verbal de l'assemblée partielle du tiers état de la ville de Paris, séant dans l'église des Barnabites, quartier de la Cité, tenue le 21 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 30 p. [*N. Le*²³ 126.]

824. — (VIII, 2). Extrait du procès-verbal de l'assemblée du district de Notre-Dame. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*N. Le*²³ 141.]

825. — Mémoire destiné à être lu au district de Notre-Dame et dont les vues principales conviennent à tous les districts, par M. Du MOIRER, citoyen du district de Notre-Dame. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*P.* 6460*.]

P. 6, l'auteur annonce la publication du numéro suivant.

826. — (VIII, 2). Projet de cahiers, lu au

district assemblé en l'église Notre-Dame de Paris, précédé d'observations proposées à cette assemblée sur ses droits et sur sa convocation et suivi d'une note relative à la réforme des mœurs, à l'éducation publique, à l'honneur et à la considération, par M. Du MOIRER, du district Notre-Dame, l'un des commissaires élus à la rédaction des cahiers. *S. l. n. d.*, in-8°, 43 p. [*N. Le*²³ 142.]

Frontispice gravé avec cette légende : « La Cité de Paris offre à Louis XVI le titre de Louis le Patriote. » Dans le fond, les tours de Notre-Dame.

827. — (VIII, 2). Extrait du procès-verbal de l'assemblée du tiers état du district de la Cité dans l'église Notre-Dame de Paris, du mardi 21 avril 1789, neuf heures du matin, jusqu'au mercredi 22, à six heures du matin, continuée de suite dans le cabinet de M. Oudet, président de l'assemblée, attendu l'approche de l'heure du service divin. *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [*Br. M. F. R.*, 33*, 9.]

828. — (VIII, 2). Seconde Suite de l'assemblée du district ou département de Notre-Dame de la ville de Paris; assemblée continuée dans le cabinet de son président par le procès-verbal des 21 et 22 avril 1789, déposé au bureau de l'Hôtel de Ville le 22 du même mois. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N. Le*²³ 143.]

829. — (IX, 9). Elections à Paris en 1789. Les Cahiers électoraux du tiers état parisien, par EUGÈNE PLANTÉ. *Paris, Auguste Glis*, 1883, in-8°, 64 p. [*N. Le*²³ 269.]

L'auteur s'est presque exclusivement servi des *Mémoires* de Bailly et ne s'est occupé que du district des Feuillants.

830. — (X, 1). Cahier du tiers état du district assemblé dans l'église Saint-Eustache, à Paris, le 21 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*Le*²⁴ 142.]

Archives part., tome V, p. 303.

831. — (X, 1). Procès-verbal dressé en l'assemblée de Saint-Eustache. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N. Le*²³ 235.]

Le titre de départ. p. 3, porte en plus : *Convoquée par affiches, en vertu de la lettre du Roi du 8 mars 1789, en l'église paroissiale de Saint-*

Eustache, à Paris, destinée à être le lieu de réunion, ledit procès-verbal en date du mardi 21 avril 1789 et dont l'original a été déposé à M. de La Cour, notaire à Paris, par acte du 25 dudit mois d'avril.

832. — (X, 3). Discours prononcé par M. BRISSOT DE WARVILLE, à l'élection du district de la rue des Filles-Saint-Thomas, le 21 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [X. Le²³ 128.]

832^a. — Discours... Nouv. éd., augmentée du récit de ce qui s'est passé à cette assemblée. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [X. Le²³ 128A.]

833. — (X, 3). Arrêtés de l'assemblée partielle du tiers état du district de l'église des Filles-Saint-Thomas, considérés comme formant le sommaire du cahier de cette assemblée, par continuation du 22 avril 1789. (23 avril.) *Paris, s. d.*, in-8°. [X. Le²³ 130. — P. 6460*.]

Ces arrêtés paginés de 17 à 22 semblent former la suite du discours de Brissot, mentionné sous les numéros précédents.

834. — (XI, 1). Cahier de l'assemblée partielle du tiers état de la ville de Paris, séant en l'église des Mathurins, quartier de Sorbonne, suivi du procès-verbal de ladite assemblée. *S. l. n. d.*, in-8°, 28 p. [X. Le²⁴ 144.]

Archives part., tome V, p. 297.

835. — (XI, 2). Cahier de l'assemblée partielle du tiers état de la ville de Paris, tenue dans l'église de Sorbonne, les 21 et 22 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [X. Le²⁴ 146.]

Archives part., tome V, p. 301.

836. — (XI, 2). Discours prononcé à l'assemblée du tiers état, district de l'église de Sorbonne, par M. MATON. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f. et 27 p. [X. Le²³ 237.]

837. — (XII, 1). Procès-verbal du tiers état composant le premier district du quartier de la Place-Royale, convoqué en l'église du Petit-Saint-Antoine, le mardi 21 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 42 p. [P. 10070*.]

838. — (XII, 2). Relation de ce qui s'est passé à l'assemblée du troisième ordre de l'arrondissement de la Place-Royale, district des Minimes, le 21 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [X. Le²³ 139.]

839. — (XII, 2). Vrai Procès-verbal de ce qui s'est passé au district des Minimes, le 21 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [X. Le²³ 140.]

La liste des réformes demandées par le district comporte quelques additions et suppressions.

840. — (XIII, 3). Procès-verbal de l'assemblée du tiers état, district de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 f. et 13 p. [X. Le²³ 261.]

841. — (XIV, 2). Cahier d'instructions pour MM. les électeurs nommés par l'assemblée du tiers état, tenue en l'église Saint-Gervais, commencée le 21 avril 1789, rédigée par MM. les commissaires nommés par le procès-verbal dudit jour. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [X. Le²³ 143.]

842. — (XIV, 2). Extrait de la délibération de l'assemblée, toujours tenante, du tiers état du district de Saint-Gervais. Du vendredi 24 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [X. Le²³ 134.]

843. — (XIV, 3). Cahier de l'assemblée du tiers état de la ville de Paris du district de Saint-Louis-la-Culture, commencé le mardi 21 avril 1789 au soir.

Archives part., tome V, p. 311.

844. — (XV, 3). Motion faite par M. JALLIER DE SAVAULT, architecte, ancien pensionnaire du Roi, demeurant rue Méléès, quartier Saint-Martin, à l'ouverture de l'assemblée du tiers état convoquée à Saint-Martin-des-Champs, le 21 avril 1789, où il a été nommé suppléant à électeur et dont plusieurs articles ont été adoptés par l'assemblée. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [X. Le²³ 138.]

845. — (XVI, 4). District de Saint-Joseph. Noms des citoyens. *Imp. Prault, s. d.*, in-8°, 2 ff. et 49 p. [R. AD. XVII, 68.]

846. — (XVI, 4). Procès-verbal, cahier, doléances et griefs du quatrième district du quartier des Halles, assemblé en l'église de Saint-Joseph. *S. l. n. d.*, 4 f. et 18 p. [N. Le²³ 242.]

847. — Etat général des électeurs du tiers état, nommés par les LX districts de la ville et faubourgs de Paris et par l'Université. *S. l. n. d.*, in-4°, 18 p. [N. Le²³ 121.]

Liste des électeurs par ordre alphabétique et accompagnée de leurs adresses.

848. — Tableau des CCCCV électeurs du tiers état, nommés par les votants des LX districts des XVI quartiers de la ville et faubourgs de Paris, le mardi 21 avril 1789. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 33°. 13.]

849. — Etat général de tous les électeurs qui ont été nommés par les votants des LX districts du tiers état de la ville et faubourgs de Paris, et qui se sont assemblés, mercredi 22 avril 1789, à l'Hôtel de Ville. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, avril 1789, in-4°, 16 p. [N. Le²³ 122.]

850. — Etat général des électeurs... *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, in-8°, 46 p. [N. Le²³ 122 A.]

Liste par quartiers et par districts.

851. — Etat général des électeurs qui ont été nommés par les votants des LX districts du tiers état de la ville et faubourgs de Paris, et qui se sont assemblés, mercredi 22 avril 1789, à l'Hôtel de Ville. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1789, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 1146.]

852. — Liste générale des élections faites dans l'assemblée du tiers état de la ville de Paris *intra muros*. *Imp. Baudouin*, 1789, in-4°, 6 p. [N. Le²³ 227.]

853. — Tableau des XX députés et des XX suppléants du tiers état, nommés par les CCCCV électeurs des LX districts des XVI quartiers de la ville et faubourgs de

Paris, classés suivant leurs qualités. *S. l' n. d.*, in-8°, 4 p. [Br. M. F. R., 37°, 14.]

P. 4 (non chiffrée) on lit :

RÉSULTAT

Par les deux tableaux de l'autre part, on voit que le commerce de Paris n'a eu, sur XX députés, que.....	6
Tandis que la classe qui tient à la justice en a.....	9
Sur XX suppléants, que.....	5
Tandis que la classe qui tient à la justice en a.....	11

854. — Procès-verbal de l'assemblée du tiers état de la ville de Paris *intra-muros*. *S. l. n. d.*, in-8°, 103 p. [N. Le²³ 125.]

855. — Des Electeurs et des Elus, aperçu critico-patriotique sur les inconvénients du régime électoral. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 4962.]

856. — Lettre d'un ami à son ami. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [Br. M. F. R., 35°, 1.]

Signée : « Votre sincère ami ***, avocat sans prétention. »

Contre les mauvais choix faits par les Parisiens en vue des Etats-Généraux.

857. — Réflexions sur ce qui s'est passé aux élections de Paris et sur le choix des différents députés de province. *S. l.*, 1789, in-8°, 22 p. [P. 10070°.]

858. — Avis intéressant à MM. les électeurs du tiers état de la ville de Paris; avec la liste des commissaires pour la rédaction des cahiers. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1516.]

Protestation contre la nomination de banquiers, de financiers et d'académiciens. La liste se trouve p. 7.

859. — Réflexions importantes. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [N. Le²³ 95.]

Au sujet du petit nombre d'électeurs de Paris appartenant à la classe commerçante.

860. — Reproches au tiers état de Paris, et avis aux électeurs pour l'exclusion des gens de robe à la députation des Etats-Généraux; par l'auteur du «Véridique». *S. l.*, 1789, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 7015.]

861. — Avis de MM. les maîtres de la

communauté des fondateurs, doreurs et graveurs sur métaux de la ville et faubourgs de Paris, aux autres communautés de la même ville. Du 23 avril 1789 *S. l. n. d.*, in-8°, 29 p. [N. Lb³⁹ 1553.]

Pour l'élection des députés aux Etats-Généraux par les corps d'états.

862. — Distribution des bureaux pour le travail de MM. les commissaires de l'assem-

blée du tiers état de la ville de Paris *intra muros*. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [N. Lc²³ 123.]

1^{er} bureau. Constitution, gouvernement, administration.

2^e — Finances.

3^e — Commerce, agriculture, arts.

4^e — Religion, clergé, mœurs, éducation

5^e — Législation civile, criminelle, procédure, tribunaux.

6^e — Ville de Paris.

§ 4. — Projets de réformes. — Cahiers, doléances et vœux. — Doléances satiriques ou facétieuses.

863. — Idées préparatoires sur les travaux préliminaires du corps électoral, rédigées par quatre membres commissaires d'une société d'électeurs patriotes et publiées à sa demande, par CÉRUTTI. *Paris, Deseigne*. *S. d.*, in-8°, 18 p. [N. Lb³⁹ 8279.]

864. — Observations adressées à MM. les commissaires nommés par l'assemblée générale des électeurs du tiers état de Paris, pour la rédaction des cahiers de cet ordre, par M. LOURBEAU, ancien notaire à Paris et l'un des électeurs. *S. l.*, 1789, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 1517.]

865. — Articles importants à ajouter au cahier général de nos doléances, extraits d'un mémoire imprimé ayant pour titre : « Dénonciation d'un abus odieux, » etc., et pour épigraphe : *Cogitaverunt et locuti sunt nequitiam...* Psalm. LXXII, v. 8. *S. l.*, 1789, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 1606.] *

Pour réclamer le remboursement intégral en argent des offices dont on demandait la suppression.

866. — Ce que personne n'a dit encore, je le dirai, ou Réflexions sur la lecture des différents cahiers contenant les objets à proposer aux Etats-Généraux, par M. DE L'HAIE, avocat au Parlement. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 1661.]

Projets de réformes touchant l'article 237 de la coutume de Paris (renonciation à la communauté de biens consentie par une veuve, à condition qu'elle fasse un bon et loyal inventaire), les substitutions, les maîtrises, etc.

867. — Projet de cahier pour le tiers état de la ville de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 1556.]

Par CARRA, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

868. — Projet de cahier pour le tiers état du bailliage et de la vicomté de Paris, par M. D. L. C. S. *l.*, 1789, in-8°, 29 p. [N. Lb³⁹ 1557.]

Par LA CRETELLE, d'après une note ms. de Moreau, historiographe de France, sur l'ex. de la B. N.

869. — Projet d'articles à insérer dans le cahier du tiers état de la ville de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 36 p. [N. Lb³⁹ 1558.]

870. — Pétitions d'un patriote parisien du district de Saint-Roch. *S. l.*, 1789, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 1559.]

871. — Pétition particulière d'un habitant du district de Saint-Marcel, pour réunir au cahier du tiers état de la ville de Paris. *S. l.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 1560.]

Le faux-titre porte : *Pétition particulière du sieur ACLOCQUE* et la signature de l'auteur, p. 11, est suivie de ces indications : « Marchand brasseur, un des électeurs du district. »

872. — Sur la révolution de 1789, réflexions d'un électeur commissaire, après la lecture du cahier dans l'assemblée générale du tiers état de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 46 p. [N. Lb³⁹ 1568.]

L'auteur se proposait de remettre aux Etats-

Généraux des mémoires (qu'il résume ici) sur l'administration des salines, la culture de la vigne, le dessèchement des marais et la création d'établissements de tout genre en faveur de la santé du peuple.

873. — Premier Mémoire aux Etats-Généraux, pour les habitants de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 30 p. [N. Lb³⁹ 7163. — P. 6160*.]

874. — Cahier du tiers état de la ville de Paris. *Paris, Méquignon*, 1789, in-8°, 69 p. [N. Le²¹ 140. — P. 10070*.]

Rédigé par G.-J.-B. TARGET, selon Barbier. *Archives parl.*, tome V, p. 281.

875. — Cahier particulier du tiers état de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 7091.]

876. — Cahier particulier et local du tiers état de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 7092.]

Réimpression du numéro précédent, avec un titre de départ légèrement modifié et cette épigraphe :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.
Archives parl., tome V, p. 295.

877. — Motion à faire inscrire dans le cahier de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [Br. M. F. R., 35*, 14.]

Selon l'auteur, aucune charte, aucune loi ne prescrit la formation de l'Etat en trois degrés, et il demande en conséquence la suppression de cette distinction lors de la réunion des Etats-Généraux.

878. — Observations à insérer dans le cahier des doléances de la capitale, par le sieur CHARTON, député d'un des six corps de Paris, manufacturier de draps fabriqués sur les modèles anglais et d'étoffes de soie. *S. l.*, 1789, in-8°, 24 p. [Br. M. F. R., 35*, 6.]

879. — Observations à MM. les électeurs du tiers état de Paris sur quelques articles de leurs cahiers. *S. l. n. d.*, in-4°, 10 p. [R. AD. XVII, 68.]

P. 7, l'auteur dit avoir été chef des bureaux de la marine pendant la guerre [de l'Indépendance]. Il avait en cette qualité rédigé le premier cartel entre la France et l'Angleterre. Il dit, en outre, avoir été secrétaire d'ambassade à Constantinople sous Choiseul-Gouffier et faire partie

de l'Académie de Marseille. Cette dernière indication m'a permis de retrouver sur les listes dressées par M. l'abbé Dassy (*l'Académie de Marseille, ses origines, ses publications, ses archives, ses membres*, Marseille, 1877, in-8°), le nom de LOUIS-GRÉGOIRE LE HOC, élu le 23 août 1784, alors qu'il était précisément secrétaire d'ambassade à Constantinople.

880. — Sur les cahiers des doléances de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 31 p. [R. AD. XVII, 68.]

881. — Précis adressé à l'assemblée générale des électeurs de Paris, pour servir à la rédaction du cahier des doléances de cette ville, par J.-B. BRISSET DE WARVILLE. (1^{er} mai.) *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [N. Lb³⁹ 7164.]

882. — Pétition de cent cinquante mille ouvriers et artisans de Paris, adressée à M. Bailly, secrétaire du tiers état assemblé à l'archevêché. Du dimanche 3 mai 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1667.]

Demande d'adjonction aux commissaires et aux représentants, d'artistes célèbres, de négociants, de manufacturiers et à même d'artisans honnêtes ».

883. — Cahier de doléances, instructions et griefs, présenté à nos frères les électeurs des 60 districts, par JOSEPH CHARON, citoyen de Paris, district de Bonne-Nouvelle. *S. l. n. d.*, in-8°, 36 p. [N. Lb³⁹ 1361.]

884. — Additions aux différents projets de cahier pour la ville de Paris, sur les boues et lanternes, l'entretien du pavé, la vidange des latrines, l'élargissement des rues, l'établissement des greniers et fours publics, la taxe du pain et de la viande, la police des filles de joie, les devoirs des commissaires, les patrouilles, les banqueroutes, les promenades et spectacles, les lois somptuaires, la publication des règlements et ordonnances, la censure publique, par l'éditeur du « *Projet de tueries publiques sans compagnie* ». *S. l. n. d.*, in-4°, 23 p. [N. Lb³⁹ 1333.]

L'ex. de la B. N. provient de la Bibliothèque de la Chancellerie.

885. — Observations d'un citoyen, habitant de Paris, et membre de l'assemblée du tiers du district des Filles-Saint-Thomas, com-

municipales à ladite assemblée, tenue le mardi 21 avril 1789, et prorogée au lendemain. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 1550.]

Par M. ANSAULT DU VIVIER, d'après Barbier. Liste en trente-deux articles, des principales réformes réclamées pour la police, les subsistances, les spectacles, les actes d'état civil de la ville de Paris. Voir sur le même sujet les *Additions aux différents projets de cahier*, décrites sous le numéro précédent.

Un autre ex. est porté au Cat. de la B. N. sous la cote Le²³ 129.

886. — Mes Cahiers pour Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 27 p. [N. Lb³⁹ 1554.]

Signé : V. D. J. L.
Liste de réformes à rapprocher des *Additions* et des *Observations* décrites ci-dessus.

887. — Articles pour les cahiers dont les trente-six rédacteurs sont priés instamment et requis expressément de faire usage, par M. DE LA LANDE, de l'Académie des sciences, et l'un des électeurs de l'assemblée générale des trois ordres. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [Br. M. F. R., 31*, 11.]

« Fait à Paris, dans l'assemblée générale des trois ordres, le 27 avril 1789. »

Ouverture des canaux et des rivières à la navigation; uniformité des poids et mesures; réforme du régime financier de l'Université; suppression de la traite des nègres.

888. — Motion faite à l'auguste assemblée des trois ordres de la prévôté et vicomté de Paris, par M. LE CLERC, écuyer, chevalier de l'ordre du Roi, membre de plusieurs académies, résidant à Versailles. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [Br. M. F. R., 36*, 17.]

889. — Conversation sur un grand sujet, entre deux particuliers. *S. l.*, 30 avril 1789, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 1633.]

Les deux interlocuteurs sont M. Tranchant et M. de La Tremblaye.

890. — Lettre de M. T*** (TRÉVILLIERS) à MM. les électeurs du tiers état, *intra muros*, de la ville de Paris. (3 mai.) *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 1668.]

Voy. le numéro suivant.

890^a. — Lettre de M. TRÉVILLIERS, ancien agent de change, banque, commerce et

finances de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 18 p. [N. Lb³⁹ 1668 A.]

891. — Scrutin de l'élection de Paris, ou Lettre de M. B. D. W. à un électeur. *S. l.*, mai 1789, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1669.]

Par BRISSOT DE WARVILLE.

892. — Lettre des gens du tiers état de la commune de Paris à leurs députés aux États-Généraux, précédée d'observations, par M. GALART DE MONTJOYE. (Mai.) *S. l.*, 1789, in-8°, 35 p. [N. Lb³⁹ 1670.]

893. — Observations sur la nécessité d'établir, dans les différents districts et dans l'assemblée générale des électeurs de Paris, des comités de correspondance avec les députés de Paris aux États-Généraux; suivies d'un récit de quelques faits arrivés dans l'élection du district des Filles-Saint-Thomas, par J.-P. BRISSOT DE WARVILLE. *S. l.*, mai 1789, in-8°, 22 p. [N. Lb³⁹ 1671.]

894. — A Messieurs de l'ordre du tiers assemblés. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 1813.]

Protestation signée G...D, électeur, contre l'ajournement d'une assemblée électorale par le prévôt de Paris et le lieutenant civil. Rien dans la teneur de la pièce n'indique le district, ni l'affaire dont il s'agit.

895. — La Coalition du 23 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 57 p. [N. Le²³ 1352.]

Le titre de départ, page 3, porte : *La Coalition ou les Terribles Aventures du géant Fort-par-les-Bras*.

Allégorie transparente, sous forme de conte, dont les personnages sont les trois frères *Paladin*, *l'Enchanteur* et *Fort-par-les-Bras*, c'est-à-dire la noblesse, le clergé et le peuple.

896. — Il est minuit, mais il vaut mieux tard que jamais, par un député des communes. *S. l.*, 1789, in-8°, 38 p. [Br. M. F. R., 35, 2.]

Suite du conte précédent. La première page ne contient que des rangées de points et ces mots : *Deest initium in manuscripto*.

897. — Projet de cahier des trois ordres réunis de Paris, par M. l'abbé B... Z... D... *S. l.*, 1789, in-8°, 31 et 7 p. [N. Lb³⁹ 1535.]

Par l'abbé GABRIEL BRIZARD. Les initiales

placées au titre autorisaient cette attribution, confirmée par la présence du *Projet* dans un recueil d'opuscules de l'auteur, formé par lui-même et qui a passé sur un catalogue de la librairie Claudin. On peut également lui restituer le numéro suivant ; tous deux sont restés inconnus à Barbier et à Quérard.

898. — Suite du *Projet* de cahier des trois ordres réunis de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 27 p. et 1 f. non ch. pour l'*Errata*. [N. Le²³ 96.]

899. — Motion pour être lue à l'assemblée générale des trois ordres de la ville de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 75 p. [N. Lb³⁹ 1507.]

900. — Observations à MM. les électeurs de la ville et vicomté de Paris, par M. le baron DE CORMERÉ, sur des réformes utiles et nécessaires dans l'administration des finances. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 17 p. [N. Lb³⁹ 1509.]

901. — Observations à MM. les électeurs de la prévôté et vicomté de Paris, suivant la prestation des serments, par M. le marquis DE FAVRAS. *S. l.*, 1789, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 1510.]

902. — Discours d'un philosophe à la nation française, la veille de l'ouverture des Etats-Généraux, ou le Ralliement des trois ordres, par M. DE LA V***, ancien capitaine au régiment de Bretagne, infanterie. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f., 42 p. et un f. non chil. sur lequel est apposée la grille de l'auteur. [N. Lb³⁹ 1672.]

Par DE LA VALLÉE, d'après Barbier.

903. — Cahier particulier de la ville de Paris. (14 juin 1789.) *Paris, Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1789, in-8°, 38 p. [N. Le²³ 148. — P. 10070*.]

Archives parl., tome V, p. 291.

904. — Ce qu'on a sûrement oublié. *S. l.*, 1789, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 1204.]

L'auteur demande qu'on appelle aux Etats-Généraux les anciens ministres de Louis XV et de Louis XVI.

905. — Réflexions sommaires sur le commerce de Paris, déposées à l'Hôtel de Ville, le lundi 20 avril 1789, pour être remises

aux commissaires chargés de la rédaction du cahier des communes, par M. A., avocat au Parlement, S. D. du B. de la B. du C. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [Br. M. F. R., 34*, 12.]

Je suis tenté d'attribuer cette brochure à LOUIS-PAUL ABELLE, alors secrétaire du bureau des affaires du commerce (situé rue de la Feuillade), bien que les initiales placées sur le titre ne répondent pas strictement à cette désignation.

906. — Paris aujourd'hui ou Idées diverses d'un citoyen du tiers état sur le commerce, l'opulence et la pauvreté actuelle des habitants de cette ville. Paris commerçant, idée de sa puissance alors. *Aux Etats-Généraux*, 1789, in-8°, 1 f. et 42 p. — Epître aux électeurs patriotes représentant la nation aux Etats-Généraux. [N. Lk⁷ 6374. — P. 11943*, IV.]

Paginée 43-48, cette épître est signée : K. S. WEXB, insulaire de Sainte-Marie, Français de nation, maintenant résidant à Paris. Selon M. Chassin, WEXB serait le pseudonyme du chevalier de RUTLEDGE.

907. — Réponse à la lettre qui est dans le journal du 23 mai 1789, contre l'écriel intitulé « Paris aujourd'hui », ouvrage dédié à la bienfaisance, dans lequel on parle de la cherté des grains. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 479, 4.]

908. — Mémoire au Roi et aux Etats-Généraux pour la communauté des maîtres fruitiers, orangers, grainiers desvilles, faubourgs et banlieue de Paris. *Imp. L. Jorry*, 1789, in-8°, 1 f. et 27 p. [R. AD. XI, 65.]

P. 27, signatures mss des rédacteurs du Mémoire.

909. — Les Tribuns plébéiens ou Nouvel Ordre judiciaire à établir en France, pétition à insérer dans les cahiers. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lk²³ 67.]

« C'est par la capitale qu'il faut commencer cette heureuse restauration, » dit l'auteur.

910. — Subsistance et impôt. *S. l. n. d.*, in-8°, 18 et 15 p. [N. Lb³⁹ 7284.]

1^{er} numéro : Aux Etats-Généraux, subsistance ; 2^e et dernier numéro : Subsistance et impôt.

Le premier est signé par MM. BOURDON DES PLANCHES et BOURDON DE LA CROSNÈRE, père

et fils, électeurs du tiers état de la ville de Paris. A la fin du second, ils prennent le titre de « électeurs et députés à l'Hôtel de Ville de Paris ». P. 10 du second numéro, ils renvoient à une *Lettre au Roi*. (Imp. Prault; Paris, V^e Esprit, et Versailles, Blairot.)

911. — Trois Propositions soumises aux États-Généraux, par un citoyen de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [P. 6460^r.]

Par M. MOUTARD, libraire-imprimeur, suivant une note contemporaine sur l'ex. de la B. V. P.

Les trois propositions sont :

1^o *Education nationale, ou maison d'éducation établie pour chaque paroisse de Paris et des grandes villes de province dans laquelle chaque citoyen aurait le droit de faire entrer ses enfants pour y être logés, nourris et élevés depuis l'âge de six ans jusqu'à l'âge de quinze ans et y recevoir une éducation convenable et uniforme, le tout gratuitement.*

2^o *Liquidation des dettes de l'Etat avec trente années d'arrérages, sans faire perdre aux créanciers leurs revenus, avec le moyen d'économiser un tiers de ces arrérages, ce qui produirait par an une augmentation de revenu de quarante millions.*

3^o *Etablissement d'une caisse nationale.*

912. — Mémoire sur un moyen facile et infaillible de faire renaitre le patriotisme en France dans toutes les classes des citoyens comme dans les deux sexes, et d'assurer le remboursement des dettes de l'Etat, sans nouveaux impôts, sans emprunt et sans faire éprouver aucune réduction, présenté au Roi par M. R. D. B., citoyen français, associé de l'Académie des belles-lettres de Marseille, honoraire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens, censeur royal. *Amsterdam et Paris, Desenne; Gattey; Builly*, 1789, in-8°, 2 ff. non ch. VIII-104 p. [N. Lb³⁹ 7144.]

Le « moyen facile et infaillible » consistait à créer, à prix d'argent, un ordre du « Mérite patriotique » dont les divers grades rappellent assez ceux de la Légion d'honneur.

L'auteur, RAUPT DE BAPTISTEIN, dit DE MOUTIÈRES, s'est fait connaître plus tard comme un ardent royaliste. Voy. ci-dessus n^o 539.

913. — Observations sommaires du chevalier de P..... sur le mémoire concernant la proposition d'une nouvelle décoration sous le titre de : Ordre du Mérite patriotique, présenté au Roi le 20 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7142.]

Le Catalogue de la B. N. attribue ces *Obser-*

vations au chevalier de PANGE, mais M. Becq de Fouquières, éditeur des *Œuvres* du chevalier (1872, in-18), a protesté contre cette attribution et déclaré qu'il ne reconnaissait pas dans cette brochure le style de l'auteur.

914. — Idées d'un patriote citoyen de la capitale. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 947.]

Projets de réformes.

915. — Doléances à MM. les députés de la ville de Paris aux Etats-Généraux, pour les marchands forains et autres des halles de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 48 p. [N. Lb³⁹ 1563.]

Par CHARLES GORET, d'après Barbier.

916. — Doléances de l'exorciste du diocèse de Paris, pour les Etats-Généraux de 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 1564.]

Signé : L'abbé CORDIER DE SAINT-FIRMIN.
Contre la location des chaises dans les églises.

917. — Avis patriotique, pouvant servir de supplément aux cahiers de doléances de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, . . p. [N. Lb³⁹ 1565.]

Signé : Par M^{me}. avocat au Parlement.
Sur la capitation, l'impôt du vingtième et celui des gens de guerre.

918. — Article important à ajouter au cahier que la Ville de Paris présentera aux Etats-Généraux. Hôtel-Dieu de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1566.]

L'auteur réclame la révocation des administrateurs actuels de l'Hôtel-Dieu et la construction d'un nouvel hospice.

919. — Chambre du tiers état de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 7198.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Observations faites à l'assemblée des électeurs de l'ordre du tiers état... le 10 mai 1789*, par M. JALLIER DE SAVALT, architecte, ancien pensionnaire du Roi, de l'Académie de Rome et l'un des électeurs, sur un article du cahier concernant les nouveaux hôpitaux.

920. — Observations sur la pétition que présentent quelques cahiers de provinces, et même celui de la Ville de Paris, pour la suppression du droit affecté au scel du Châtelet de Paris, de soumettre à la juridiction du Châtelet de Paris l'exécution de tous les

actes qui en sont revêtus. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 1573.]

En faveur des droits du Châtelet.

921. — Observations présentées aux États-Généraux, sur l'administration actuelle de la Bourse, sur l'inauguration du buste de Louis XVI dans la grande galerie où se tient la Bourse, faite le 23 mai 1789, et Idée d'une nouvelle administration, par M. LEFÈVRE. *S. l.*, 1789, in-8°, 15 p.

Signée, p. 15 : P.-J.-B.-F. LEFÈVRE. Pièce curieuse, relative à divers abus dont quelques-uns ont été réformés plus tard, et dont plusieurs subsistent encore aujourd'hui.

922. — Observation et Doléance adressées aux États-Généraux, par un citoyen votant dans un des soixante districts. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 1595.]

Contre les accapareurs de grains et de farines.

923. — Observations à MM. les électeurs de la ville et vicomté de Paris, par M. le B^{on} DE CORMERÉ, sur des réformes utiles et nécessaires dans l'administration des finances. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 17 p. [N. Lb³⁹ 7014.]

924. — Vœu de Paris ou Démonstration de la possibilité d'établir en France deux seuls impôts en remplacement des douanes intérieures, des aides, gabelles, capitation, industrie, tailles, suffisants pour assurer à l'État un revenu annuel de plus de cent millions au-dessus de ses dépenses. Mémoire présenté à l'assemblée de MM. les électeurs de l'ordre du tiers état de l'intérieur de Paris. Par F. L. B. *S. l.*, mai 1789, in-8°, 59 p. et un tableau in-4° oblong. [N. Lb³⁹ 7263.]

925. — Cahier du quatrième ordre, celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, etc., l'ordre sacré des infortunés, ou Correspondance philanthropique entre les infortunés, les hommes sensibles et les États-Généraux, pour suppléer au droit de députer directement aux États, qui appartient à tout Français, mais dont cet ordre ne jouit pas encore, par M. DUFOURNY DE VILLIERS. *S. l.*, 25 avril 1789, in-8°, VI-30 p. [N. Lb³⁹ 1383.]

926. — Doléances du pauvre peuple adres-

sées aux États-Généraux. *S. l.*, 25 avril 1789, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 1384.]

L'auteur demande, au nom de ceux « qui n'ont d'autre propriété que celle qu'ils ont reçue de la nature », la permission « de travailler le dimanche après le service divin » et le retranchement de toutes fêtes « autres que les grandes fêtes solennelles ».

927. — Cahier des pauvres. *Paris. Au domicile de l'auteur. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 1388.]

Signé : LAMBERT, inspecteur des apprentis des différentes maisons de l'Hôpital général, à la Pitié.

928. — Au Roi et aux États-Généraux. Supplique présentée d'abord à l'assemblée des électeurs du tiers état de Paris, qui n'a pu y être prise en considération, pour sauver le droit du pauvre et pour l'intérêt commun de tous les ordres. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [R. AD. I, 63.]

Signée (p. 11) : LAMBERT, inspecteur des apprentis des différentes maisons de l'hôpital général.

929. — L'Argument des pauvres aux États-Généraux, par M^{me} SOPHIE-REMI DE COUTENAI DE LA FOSSE-RONDE. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 1389.]

930. — Doléances, Souhaits et Proposition des loueurs des carrosses de places et des loueurs des carrosses de remises; avec prière au public de les insérer dans les cahiers de la Ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 30 p. [N. Lb³⁹ 7055. — P. 6460.]

P. 29, liste des loueurs de voitures, signataires de ces Doléances plus sérieuses que leur titre ne pourrait le faire croire.

« Ce petit ouvrage n'est pas sans mérite, dit une note contemporaine sur l'ex. de la B. V. P.; il a de la clarté, de la précision et du sens; il a de plus raison dans son objet. »

931. — Les Assassins ou Dénouement au peuple de l'abus tyrannique des voitures. *Paris, chez tous les marchands libraires du Palais-Royal*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Li¹⁶ 10.]

« NOTA. J'ai écrit ce morceau, avant devant moi l'image d'un homme qui venait d'être écrasé sous mes yeux. S'il y a quelque chaleur, c'est que le récit d'un pareil événement ne peut être fait et ne doit pas être lu de sang-froid. »

932. — Pétition d'un citoyen ou Motion contre les carrosses et les cabriolets. *Paris, J. Grand et chez les marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 16 p. [X. Lb⁹ 11.]

L'auteur propose de supprimer les carrosses et les cabriolets, et de les remplacer par des chaises à porteur; suit un projet de décret en dix articles.

933. — Vœu d'un piéton présenté à l'Assemblée nationale. *S. l., juillet*, 1789, in-8°, 15 p. [X. Lb¹⁶ 29.]

Contre les cabriolets, les whiskys, etc.; l'auteur ne tolère que les voitures à quatre roues en faveur des femmes et des gens âgés; mais il statue « irrévocablement » que les cochers iront toujours à pied et tiendront leurs chevaux par la bride!

934. — Le Tronc de la Ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 10987.]

Signé : L'abbé CORDIER DE SAINT-FIRMIN.

Le faux-titre (il n'y a pas de titre) porte cette note imprimée : « On trouve l'origine de ce tronc dans le procès-verbal de 1576. Il fut établi en vertu d'arrêt du Conseil pour procurer à tous les citoyens la facilité de venir librement apporter leurs mémoires et remontrances. »

Le titre de départ porte : *Mémoire d'un Parisien pour les Etats-Généraux convoqués par Louis XVI.*

Dans une note de son *Exposé fidèle* (voy. ci-dessous, n° 1001), l'abbé Cordier de Saint-Firmin cite le *Mémoire d'un Parisien contre la corruption des mœurs de la capitale*; c'est évidemment la même pièce.

935. — De la Prostitution. Cahier et doléances d'un ami des mœurs, adressés spécialement au tiers état de la ville de Paris. *Au Palais-Royal, s. d.*, in-8°, 29 p. [Br. M. F. R., 31*, 14.]

Par LAURENT-PIERRE BÉRENGER, selon Barbier.

936. — Plaintes, Doléances, Remontrances et Vœu de N., bourgeois de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 77 p. [X. Lb³⁹ 7085.]

937. — Ordonnance de police de très haut et très puissant seigneur SACHO PANÇA, gouverneur de l'île de Barataria. *Paris, Garnery et Vollant*, 1789, in-8°, 15 p. [X. Lb³⁹ 1336.]

Projets de réforme moitié sérieux, moitié bouffons; chaque paragraphe contient un proverbe ou un apophtegme.

938. — Les Treize Chapitres de la prophétie de Michael-Franciscus-Henricus-Stanislaus Van der Scaudal Bokereck Hoven, dit Sluchmuiden Humball, qu'il appelle sa vision. *Imp. à Middelbourg en Zelande. S. d.*, in-8°, 26 p. [X. Lb³⁹ 6661.]

Allegorie en style biblique sur les événements du jour. La rédaction et la disposition typographique du titre sont visiblement imitées du *Petit Prophète de Boemischbroda* de Grimm qui avait été déjà l'objet d'un pastiche de M^{me} Gotsched, publié sous un titre presque identique. Voy. la dernière édition de la *Correspondance littéraire* de Grimm. tome XVI, p. 255.

939. — La Quasi-modo de Surêne, ou les Tout comme. *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [X. Lb³⁹ 7122.]

940. — Les Bavardages politiques de la rue Saint-Denis ou Conversations très bourgeoises sur les affaires du temps. *Amsterdam*, 1789, in-8°, 46 p. [X. Lb³⁹ 1194.]

941. — Les Mânes de M. Métra ou ses Réflexions posthumes pour guider ses confrères les gobe-mouches des Tuileries, du Luxembourg et du Palais-Royal, sur les réformes à proposer aux Etats-Généraux. *Aux Tuileries*, 1789, in-8°, 32 p. [X. Lb³⁹ 1526.]

« Tout le monde sait ou doit savoir que M. Métra était un des plus fermes soutiens de l'arbre de Cracovie aux Tuileries », dit l'*Avertissement* placé au bas du titre.

Une note contemporaine sur l'ex. appartenant à Poulet-Malassis attribuait cette brochure à Michel-Joseph SERVAN. Elle est restée inconnue à Barbier et à Quérard.

942. — Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française, tenue le 30 mars 1789, à l'occasion des Etats-Généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 62 p. [X. Lb³⁹ 1447.]

Attribuée par Fayolle à RIVAROL, cette brochure ne saurait lui être sérieusement restituée. Meister, qui en a rendu compte dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (éd. Garnier frères, tome XV, p. 446), ne s'y était pas trompé.

943. — La Liberté du peuple, lettres de cachet, espionnage abolis, et sûreté des lettres de la poste. De M. D. B. G. D. S. D. F. *Imp. Grangé, et Versailles, Tellier*, 1789, in-8°, 30 p. [X. Lb³⁹ 7273.]

Réponse à une brochure intitulée : *Principes*

généraux de la Constitution française, que je ne connais pas.

944. — Les Politiques du galetas. S. L., 1788, in-8°, 28 p. [N. Lb³⁹ 6667.—P. 25893*.]

Sur la multiplicité des brochures.

945. — Les Abeilles de la Seine. S. n. l. d., in-8°, 1 f. et 14 p. [N. Lb³⁹ 6705.]

Allégorie sur les brochures et les motions du jour.

946. — Lettre adressée à un censeur royal sur la liberté de la presse. *Volland. S. d.*, in-8°, 43 p. [N. Lb³⁹ 6785.]

Signé : M... [PIERRE MANUEL.]

Pamphlet d'une remarquable vigueur et de la meilleure langue du temps.

947. — Mémoire sur la liberté de la presse, suivi de quelques autres mémoires concernant la librairie. S. l. n. d., in-8°, 124 p. [N. Lb³⁹ 6786.]

Par THIÉBAULT, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

On lit, p. 124, cette note : « Les autres mémoires destinés à suivre celui-ci sont sous presse. »

948. — De la Liberté de la presse, par M. S... Paris, dans le temps de la convocation des Etats-Généraux de 1789, in-8°, 29 p. [N. Lb³⁹ 6787.]

949. — Remerciement des libraires de la rue Saint-Jacques à M. Necker, suivi de quelques autres pièces relatives aux circonstances. (2 janvier.) Paris, Desenne, 1789, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 6788.]

950. — Réponse des libraires du Palais-Royal au remerciement de leurs confrères de la rue Saint-Jacques, à M. Necker. (15 janvier.) Paris, Desenne, 1789, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 6883.]

951. — Mémoire aux Etats-Généraux, sur la nécessité de rendre, dès ce moment, la presse libre et surtout pour les journaux politiques, par J.-P. BRISSOT DE WARVILLE. S. l., juin 1789, in-8°, 76 p. [N. Lb³⁹ 7274.]

952. — Pour et Contre sur la liberté de la presse, ou Dialogue entre un auteur et un censeur sur l'objet plus important dont

puissent s'occuper les Etats-Généraux. Avec une digression sur la noblesse. Par un homme du tiers état. S. l., juin 1789, in-8°, 36 p. [N. Lb³⁹ 7275.]

Barbier mentionne une brochure intitulée : *Pour et Contre la liberté de la presse*, par le comte de B. [BOISBOISSEL]. S. l., juin 1789, in-8°, qui doit être la même que celle-ci.

953. — Contre la multiplicité et le danger des brochures, par l'auteur de l'écrit intitulé : « Je ne suis pas de l'avis de tout le monde. » S. l., 1789, in-8°, 44 p. [Br. M. F. R., 24, 4.]

954. — De la Liberté de la presse, par H. PACOU, officier municipal de Versailles. S. l. n. d., in-4°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7748.]

955. — La Liberté de la presse, et celle de vendre et débiter les ouvrages imprimés concernant les affaires présentes, essentiellement unies à la liberté nationale. *Imp. Grangé*, 1789, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 7749.]

Signé : J.-J. BESONGNE, imprimeur.

956. — A tous les évergumènes du diocèse de Paris. S. l. n. d., in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 2765.]

Diatribe contre la presse et les brochures du jour.

957. — La Babiole ou le Colporteur chez son libraire. S. l. n. d., in-8°, 1 f. et 34 p. [N. Lb³⁹ 2779.]

Contre les brochures du jour.

958. — Lettre aux infatigables écrivains de la capitale, sur l'ouverture et la première séance des Etats-Généraux. S. l. n. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1673.]

Signé : L... B...

959. — Aux Génies de la France. Etat-major du nouveau corps des auteurs qui manœuvrera à l'assemblée des Etats-Généraux, ouverts le 4 mai 1789. S. l., 1789, in-8°, 24 p. [Br. M. F. R., 420, 5.]

Facétie sur les littérateurs du jour.

960. — Protestations des dames françaises, contre la tenue des Etats prétendus géné-

raux, convoqués à Versailles pour le 27 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 1011.]

ÉPIGR. :

Honnai soit qui mal y pense.

Facétie médiocre, soi-disant dérobée par l'éditeur à une jeune personne de quinze ans.

961. — Lettre de ces dames à M. Necker, suivies de doléances très graves. (4 mars.) *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb³⁹ 7020.]

Facétie. La Lettre signée : *Les Dames de Paris* est datée : *De notre assemblée générale, tenue dans le boudoir de la marquise de ***.*

Les Doléances et Demandes commencent p. 8

962. — Invitation aux dames françaises. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7040.]

Sur le dépérissement des manufactures nationales par suite de l'usage trop répandu des toiles blanches fabriquées aux Indes.

963. — Remontrances, Plaintes et Doléances des dames françaises, à l'occasion de l'assemblée des États-Généraux ; par M. L. P. P. D. ST L. (25 mars 1789.) *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 7034.]

Facétie.

964. — Cahier des représentations et doléances du beau sexe, au moment de la tenue des États-Généraux. *S. l.*, 1789, in-8°, 18 p. [N. Lb³⁹ 7090.]

Signé : Par l'auteur de « l'Unique remède aux maux de l'Etat ».

964^r. — Cahier... *Marseille, J. Mossy*, 1789, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 7090 A.]

Facétie.

965. — Cahier des doléances et réclama-tions des femmes, par M^{me} B*** B***. *S. l.*, 1789, in-8°, 4 f. et 48 p. [N. Lb³⁹ 1593. — P. 12807*, 1.]

« Cela ne vaut pas le diable », dit une note contemporaine sur l'ex. de la B. N.

966. — Rêve d'une jolie femme ou Con-fidance à sa chère Laure au sujet des États-Généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 370, 41.]

967. — Lettres d'une citoyenne à son amie, sur les avantages que procurerait à la

nation le patriotisme des dames. *Grenoble et Paris, V^e Lambert*, 1789, in-8°, 1 f. et 14 p. [N. Lb³⁹ 1540.]

La première de ces Lettres est datée du 19 avril.

968. — Lettres de la comtesse DE... au che-valier de... *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [N. Lb³⁹ 1524.]

Par JEAN DE VAINES, qui les a reproduites dans un *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques* (an VII, 1799, in-4°), imprimé, dit-on, à 14 exemplaires. Meister a donné un extrait de ces Lettres dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (édit. Garnier frères. t. XV, p. 479).

969. — Doléances des bambins, à pré-senter aux États-Généraux. A *Bambino*. *S. l.*, in-8°, 24 p. [P. 8884.]

Le titre de départ porte : *Délibération des bambins dans leur assemblée générale, tenue à Bambino, le 10 avril 1789.*

970. — Doléances des fermiers généraux, suivies de la solution d'un problème singu-lièrement intéressant pour les ambitieux de toute espèce, pour les financiers, les éco-nomistes, les accapareurs et une multitude d'honnêtes gens pareils ; avec une lettre à la nation française. *S. l. n. d.*, in-8°, 95 p. [N. Lb³⁹ 1591.]

La couverture imprimée sert de titre.

971. — Cahier, plaintes et doléances de MM. les comédiens français. *S. l.*, 1789, in-8°, 30 p. [N. Lb³⁹ 1592.]

Facétie.

972. — Cahier de doléances, remontrances et instructions de l'assemblée de tous les ordres des théâtres royaux de Paris (10 avril 1789.) *S. l. n. d.*, 1789, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 7083.]

Facétie.

973. — Rêquête en magnier d'écrit, à mon seigneur le pervo des marchands, par un mail' pêcheur du Gros-Cailou. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [Br. M. F. R., 420, 9.]

974. — Lettre d'un paysan à son curé sur une nouvelle manière de tenir les États-

Généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 25 p. [N. Lb³⁹ 983.]

Signée : NICOLAS VARTOUT, maître de deux arpents de veigne (*sic*) et de deux arpents de pré » et datée de Sartrouville « ce 15 (*sic*) de l'an 1789. »

En langage des environs de Paris.

975. — Les Trois Poissardes buvant à la santé du tiers état, au temps du carnaval. *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 1229.]

Dialogue en langage parisien populaire. P. 11, un vif éloge du duc d'Orléans.

976. — Motion des harangères de la halle. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [Br. M. F. R., 373, 19.]

AIR :

Reçois dans ton galetas.

Texte gravé.

Sur l'accueil fait au tiers état par les deux autres ordres.

977. — Compliment des dames poissardes à leurs frères du tiers état; avec deux couplets. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 1635.]

Prose et vers.

978. — Cahier des plaintes et doléances des dames de la halle et des marchés de Paris, rédigé au grand salon des Porcherons, le premier dimanche de mai, pour être présenté à MM. les États-Généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 37 p. [N. Lb³⁹ 1666.]

Amusant pamphlet en langage populaire. Barbier les mentionne sous le simple titre de *Doléances* et les attribue à JOSEPH SENTIER, mais il enregistre aussi des *Doléances des marchandes de poissons des halles et marchés* (Paris, 1789, in-8°) dont l'auteur serait, selon lui, ANTOINE ESTIENNE, de Millau (Aveyron), et qui auraient été plusieurs fois réimprimées. Il y a évidemment confusion entre les brochures citées par Barbier et le présent *Cahier des plaintes et doléances*.

978^a. — Cahier des plaintes et doléances des dames de la halle... *S. l.*, 1789, in-8°, 30 p. [N. Lb³⁹ 1666 A.]

978^b. — Cahier des plaintes et doléances des dames de la halle et des marchés de Paris, rédigé au grand salon des Porcherons, le premier dimanche de mai pour être présenté à Messieurs (*sic*) les États-Généraux. Avec des augmentations sur la nouvelle du

premier samedi du mois de juin, au sujet du pain. *S. l.*, 1789, in-8°, 39 p. [N. Lb³⁹ 1666 B.]

Une note moderne sur l'ex. de la B. N. fait observer que ce nouveau tirage renferme, de la p. 37 à la p. 39, une addition placée avant le dernier paragraphe de l'édition originale.

978^c. — Cahier des plaintes et doléances des dames de la halle... onzième impression, qu'on a ravaudé, repassé et ajusté (*sic*) de son mieux, pour afin de le rendre plus long et mieux torché. Où l'on parle sans gêne de plusieurs personnes qui se le sont attiré, de plusieurs choses arrivées, il n'y a pas longtemps et de la prise de la Bastille. Écrit à l'ordinaire par M. Josse, écrivain de la pointe Saint-Eustache. *S. l.*, août 1789, in-8°, 39 p. [N. Lb³⁹ 1666 C.]

Additions nombreuses et Discours au Roi.

978^d. — Cahier des plaintes et doléances des dames de la halle... Douzième impression qu'on a ravaudée, repassée et ajusté (*sic*)... *A Paris, écrit à l'ordinaire, par M. Josse, écrivain à la pointe Saint-Eustache*, 30 août 1789, in-8°, 47 p.

Bibliothèque Paul Lacombe.

Le Discours au Roi commence à la page 41.

979. — Procès-verbal et Protestations de l'assemblée de l'ordre le plus nombreux du royaume. *S. l.*, 1789, in-8°, 29 p. [N. Lb³⁹ 1827.]

« Arrêté dans l'assemblée générale des C... du Royaume, tenue dans la plaine des Sablons, ce 10 juin 1789. »

979^a. — Procès-verbal... *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 1827 A-B.]

Dans la première édition, les noms et qualités des maris ne sont désignés que par des initiales ou des abréviations; ils sont ici en toutes lettres.

980. — Réponse des femmes de Paris au cahier de l'ordre le plus nombreux du royaume. *S. l.*, 1789, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 1828.]

981. — Délibérations et Protestations de l'assemblée des hommes citoyens compromises dans le procès-verbal de celle de l'ordre le plus nombreux du royaume. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 1829.]

Cette protestation n'est qu'une aggravation du *procès-verbal* : on y trouve en effet (p. 29-31)

de nouvelles listes empruntées à la noblesse, au tiers état et aux « vieilles décrépites ».

982. — Second Procès-verbal de l'assemblée de l'ordre le plus nombreux du royaume, tenue à la plaine de Longs-Boyaux... Cette assemblée, quoique des plus nombreuses, s'est tenue avec la plus grande tranquillité. L'on a permis à chacun des membres qui auraient des remarques à faire sur leurs noms ou leurs titres, de les requérir; qu'on leur rendrait justice conformément aux désirs des cocus célèbres. A *Concornibus*, imprimerie Kornewaniqué, rue des Corvards, 1789, in-8°, 48 p. [N. Lb³⁹ 1905.]

« Ce fait et délibéré, entre nous, le samedi 4 juillet... »

983. — Réponse à M. de B***, auleur de la Liste jaune des C... de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7281.]

Signée : La Ctesse DE R.

984. — Nouvelle Assemblée des notables cocus du royaume, en présence des favoris de leurs épouses. (1^{er} juillet.) Paris, de l'imprimerie de Sylphe, imprimeur de la démocratie, l'an premier de la liberté, in-8°, 63 p. [N. Lb³⁹ 3673. *Rés.*]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : ... Appelés pour certifier du cocuage de chacun des membres composant ladite assemblée.

Le frontispice intitulé : L'abbé Maury sollicitant les faveurs de Mme de Fontanges, n'a aucun rapport avec le texte.

Ce pamphlet, encore plus audacieux que les autres, renferme (p. 18-59) la liste des maris malheureux et les noms de ceux qui les avaient trompés, sous cette forme : « M... [certifié cocu] par M... » G. Kornmann, président de l'assemblée, ouvre la marche.

Dans un pamphlet de même nature, publié à l'époque de la Fédération, les *Bordets de Paris* (voy. plus loin), on trouve ce passage qui vise très certainement Roch Marandier, secrétaire de Camille Desmoulins : « M. Marandier (*sic*), ci-devant clerc à pain et présentement copiste à soupe au bureau des Révolutions de Brabant, rue du Théâtre-Français... est l'auteur de l'Étrenne aux grisettes et de la Nouvelle Liste des cocus.

On est surpris que sa modestie l'ait empêché d'accepter la place de président dans cette dernière liste. »

985. — Assemblée de tous les bâtards du royaume, avec leur demande à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 7343.]

L'ex. de la B. N. porte en marge, d'une écriture contemporaine, les noms qui ne sont représentés que par des initiales :

M. le duc de N... (ivernois).

M. de la H... (arpe).

L'abbé de Saint-F... (ar).

M. l'abbé de Courn... (and).

P. 6-7, long passage sur Mirabeau et sa mère.

986. — Très Sérieuses Remontrances des filles du Palais-Royal et lieux circonvoisins à MM. de la noblesse. *S. l.*, 1789, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 1073. — P. 1062, *Rés.*]

« Très mauvais », dit une note contemporaine sur l'ex. de la B. N.

987. — Les Demeiselles du Palais-Royal aux Etats-Généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1750. — P. 9062*, *Rés.*]

988. — Ressource qui reste aux demoiselles du Palais-Royal, en suite de la réponse des Etats-Généraux à leur requête. *Imp. Grangé. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1751. — P. 9062*, *Rés.*]

Trois facettes de même nature. Je n'ai vu citée la *Réponse* à laquelle fait allusion le titre de la troisième, que dans l'Analyse de la collection formée par Delisle de Sales (an XI-1808), p. 80.

989. — Avis à la livrée, par un homme qui la porte. A l'Antichambre, et se trouve à l'Office, 1789, in-8°, 36 p. [N. Lb³⁹ 1107.]

989^a. — Avis à la livrée... Seconde édition. A l'Antichambre, et se trouve à l'Office, 1789, in-8°, 31 p. [N. Lb³⁹ 1107 A.]

La *Biographie des imprimeurs et des libraires*, par Auguste Imbert (Paris, l'auteur, 1826, in-32), attribuée à Louis Prudhomme un *Avis aux gens de livrée sur leurs droits politiques*; c'est peut-être à cette brochure qu'il fait allusion.

CHAPITRE II

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1789

§ 1. — Pillage de la manufacture Réveillon et Répression de cette émeute (27 avril). — Procès de Réveillon contre l'abbé Roy.

990. — Lettre au Roi, relativement aux désastres arrivés au faubourg Saint-Antoine, à Paris, le lundi 27, la nuit suivante et le lendemain 28 avril 1789. Par un citoyen zélé, habitant du faubourg Saint-Antoine. *S. l.*, 1789, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 7156. — P. 9610°, t. 1.]

991. — Exposé justificatif pour le sieur RÉVEILLON, entrepreneur de la manufacture royale de papiers peints, faubourg Saint-Antoine. *S. l. n. d.*, in-4°, 12 p. [N. Lb³⁹ 1618.]

991^a. — Exposé... *S. l.*, 1789, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 1618 A.]

991^b. — Exposé... *S. l. n. d.*, in-8°, 26 p. [N. Lb³⁹ 1618 B.]

992. — Exposé justificatif pour le sieur HEXAÏOT, salpêtrier du Roi, faubourg Saint-Antoine. *S. l. n. d.*, in-8°, 18 p. [N. Lb³⁹ 1619.]

993. — Acte patriotique de trois électeurs du tiers état ou la Sédition dissipée. (27 avril.) *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 1620.]

994. — Arrêt de la Cour de Parlement qui fait défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles puissent être, de faire aucuns attroupements dans la Ville. Fauxbourgs et Banlieue de

Paris, d'exciter ni favoriser les attroupements, d'entrer de force dans les maisons, d'y commettre aucun excès, d'insulter ni maltraiter aucuns citoyens, ni de rien faire qui puisse troubler la tranquillité publique sous peine d'être poursuivies extraordinairement comme perturbateurs du repos public et punies suivant la rigueur des ordonnances. (28 avril 1789.) *Paris, N.-H. Nyon*, 1789, in-4°, 4 p.

Au sujet des mêmes désordres.

995. — Jugement prévôtal, rendu en la chambre criminelle du Châtelet de Paris, par messire JEAN-CR. PAPILLON, prévôt général de la Compagnie de maréchaussée de l'Île de France, qui condamne Jean-Claude Gilbert, couverturier, et Antoine Pourat, gagne-denier, à être pendus à la place de la Porte-Saint-Antoine pour attroupement émeute et sédition. Extrait des registres du greffe de la prévôté et maréchaussée générale de l'Île-de-France. Du 29 avril 1789. *Paris, imp. de la prévôté et maréchaussée générale de l'Île-de-France. S. d.*, in-4°, 3 p. [N. Lb³⁹ 1628.]

996. — Visite à l'Hôtel-Dieu, le mardi 28 avril. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 7157.]

Au sujet des blessés qu'on y avait transportés.

997. — Lettre de M. B. à M^{lle}. (6 mai.)
S. l. n. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁰ 1688.]

Sur le pillage de la maison Réveillon.

998. — Jugement prévôtal rendu, en la chambre criminelle du Châtelet de Paris, par messire JEAN-CHARLES PAPILLON, échevier, prévôt général de la Compagnie de la maréchaussée qui condamne Pierre-Jean-Baptiste-Nicolas Mary, écrivain, et Marie-Jeanne Trumeau, femme de Silvain Bertin, à l'amende honorable et à être pendus à la place de la porte Saint-Antoine, pour allouement, émeute et sédition; et Jean-Baptiste Lamarche, compaignon peintre en bâtiments; Joseph Taupin, imprimeur en taille-douce; Étienne Farcel, gazier; Pierre Quentin, sculpteur, et Jean-Thomas Le Blanc, garçon bourellier, arrêtés dans le lieu de la sédition, à l'amende honorable, au carcan et aux galères à perpétuité. Extrait des registres du greffe de la prévôté et maréchaussée de l'Île-de-France. Du 18 mai 1789. Paris, imp. de la prévôté et maréchaussée générale de l'Île-de-France. S. d., in-4°, 8 p. [N. Lb³⁰ 1714.]

Une note sur l'ex. de M. B. N. dit :

« Ce Mary, natif de Joigny, avait été valet de chambre du Nonce. La femme Bertin se déclara grosse et les événements qui ont suivi lui ont sauvé la vie. »

999. — Épître d'un patient de la Porte-Saint-Antoine. Son arrivée aux Enfers, son jugement par les juges infernaux, son entrée dans les Champs-Élysées et sa rencontre avec M. de Lamoignon, suivie d'un conseil spécifique à ses compatriotes et à ses amis, pour obtenir justice du monarque, punition des scélérats titrés et diminution du pain. S. l., 1789, in-8°, 30 p. [N. Lb³⁰ 7204.]

Épig. :

En une si belle occasion, la mort n'est pas un appât, c'est un honneur immortel. (*Paroles d'Eustache de Saint-Pierre aux Caluisiens.*)

1000. — Courtes réflexions sur l'événement du 27 avril. S. l. n. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁰ 7158.]

1001. — Exposé fidèle des manœuvres de plusieurs séditieux sous le faux prétexte

de se saisir de l'abbé Roy. S. l. n. d., in-8°, 14 p. [N. Lb³⁰.]

Signé : L'abbé CORDIER DE SAINT-FIRMIN.
Récit des dangers auxquels fut exposé l'auteur le 16 juillet 1789. P. 5-7, en note, l'abbé Cordier donne la liste de dix « opuscules patriotiques » dont il cite d'ailleurs les titres assez inexactement. La plupart sont mentionnés ici à leur place respective (voy. ci-dessus n^{os} 916 et 934); tous sont restés inconnus à Quérard.

1002. — Mémoire pour le sieur Réveillon, entrepreneur de la manufacture royale de papiers peints, faubourg Saint-Antoine, plaignant en faux principal contre l'abbé Roy, censeur royal, etc., et accusé. Paris, imp. Boudouin, 1789, in-4°, 41 p. [N. F¹. 27542.]

Signé : TROUSON DE COUBRAY, avocat; FROMENTIN, procureur.

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : *Mémoire pour le sieur Réveillon, propriétaire de la manufacture établie rue de Montreuil... et intimé, contre l'abbé Roy... appelant d'un ajournement personnel décerné contre lui au Châtelet sur cette plainte.*

Accusation de faux sur un billet à ordre.

1003. — Lettre importante de M. l'abbé Roy à M. Bailly, maire de Paris, etc., suivie du serment civique, signé de son sang. Paris, Laurent junior, 1790, 1 f. et 22 p. [N. Lb³⁰ 4437.]

Relative à la même affaire.

« L'original de cette lettre, dit une note, est entre les mains du libraire-éditeur : les curieux pourront la lire. Comme l'abbé Roy n'a pas cru devoir répandre une pinte de son sang pour signer tous les exemplaires de l'imprimé, il s'est contenté de signer ainsi le manuscrit. »

1004. — Le Crime des suppôts de justice. S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 7334.]

Signé : « L'abbé Roy, citoyen, quoiqu'en puissent dire mes ennemis. »

Récit de l'arrestation, de l'interrogatoire et du suicide de Catherine Alain, servante de l'abbé Roy, et compromise dans la même affaire.

1005. — La Vérité dévoilée ou Mémoire d'une victime de l'aristocratie. S. l. n. d., in-8°, 1 f. et 28 p. [N. Lb³⁰ 8566.]

Réponse de l'abbé Roy à l'Observateur, de Feydel; aux Annales, de Mercier; au Vieux Cordelier, de Desmoulin, et à l'abbé Cordier de

Saint-Firmin, arrêté, prétend-il, pour avoir maltraité un colporteur. Il ne faut pas confondre cette tentative de justification avec la *Vérité dévoilée*. A Cosmopolis, 1789, in-8°, 2 ff. et 20 p. [N. Lb³⁹ 1986], recueil de considérations politiques et philosophiques, qui, sur l'ex. de la B. N., porte la date mss. du « 20 août ».

Selon une note datée de Versailles et publiée dans le *Mémorial* du 11 thermidor an V (29 juillet 1797), l'abbé Roy aurait réussi à se faire nommer professeur à l'École centrale de Seine-et-Oise, sous le nom de *Rocheport*; des doutes s'étant élevés sur son identité, on le confronta avec Réveillon, qui n'hésita pas à le reconnaître.

2. — Séance royale du 23 juin à Versailles. — Refus des gardes-françaises et suisses de tirer sur le peuple. — Réunion des trois ordres (25-27 juin).

1006. — Séance tenue par le Roi aux Etats-Généraux le 23 juin 1789. *Versailles, imp. Royale*, 1789, in-4°, 18 p. [R. AD. I. 74.]

1006^{bis}. — Avis au peuple ou les Ministres dévoilés. *S. l.*, 1789, in-8°, 24 p. [R. AD. I. 63.]

Sur la séance du 23 juin.

1007. — Relation de ce qui s'est passé à Versailles le 23 juin 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7308.]

1008. — Relation de ce qui s'est passé à Versailles et dans la salle des Etats le 23 juin 1789, le Roi y étant et à quatre heures après midi. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7309.]

Pièce différente de la précédente.

1009. — Récit de ce qui s'est passé à Versailles le 23 juin 1789, depuis six heures du soir jusqu'à neuf heures, au sujet de M. Necker. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7310.]

Signé : Par un témoin oculaire.

1010. — Récit de ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale le 23 juin 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1853.]

Par A.-L. MILLIN, d'après une note contemporaine sur l'ex. de la B. N.

1011. — Dialogue entre M. Paporet et Louis XVI ou Réflexions sur la séance royale du 23 juin 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 1856.]

D'après une note, p. 3, M. Paporet, secrétaire du Roi, était mort subitement dans la salle des Etats au moment où la séance allait s'ouvrir.

1012. — Lettre sur la séance royale du 23 juin 1789. *Paris, imp. L.-P. Courret; Leclerc; Guttey; Bailly*, 1791, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 4837.]

Le titre de départ, p. 5, porte en outre : *Réponse à la relation qu'on a voulu faire circuler dans les cours étrangères touchant la séance royale du 23 juin 1789. Cette Relation est reproduite en note, p. 5-8. Elle n'a rien de commun avec les précédentes.*

1013. — De la séance royale du 23 juin 1789. *Imp. I.-R.-P. Lottin de Saint-Germain*, 1814, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 7311.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : ... ou *Lettre d'un ancien magistrat à un ancien député du bailliage de S... aux Etats-Généraux.*

Daté de Saint-Germain-en-Laye, 23 mai 1814 et signé : L. G. C. D. S.

1014. — Lettre de M. NECKER du 24 juin 1789 et Discours prononcés dans la séance de l'Assemblée nationale du 23 juin 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 18 p. [N. Lb³⁹ 1859.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : ... et *Discours faits à l'Assemblée nationale le 25, avec la liste de ceux de MM. de la noblesse qui se sont présentés.*

1015. — Lettre à Monseigneur le comte d'Artois sur la séance royale. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1858.]

Signée : L'Ami du tiers. L'ex. de la B. N. porte la date manuscrite de juin 1789 et une note moderne, sur l'ex. du numéro suivant, attribue cette *Lettre* à PIERRE MANTEL.

1016. — Sur la séance nationale du 25 juin et Lettre à Monsieur le comte d'Artois sur

la séance royale du 23. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 1860.]

Signée : *L'Ami du tiers*. Le texte est précédé de la note suivante :

« Le 25, une triple barrière, une garde renforcée empêchaient que le public ne pénétrât dans l'Assemblée nationale. Le peuple indigné menaçait de faire usage de ses forces pour détruire les obstacles que l'autorité ministérielle osait mettre à la publicité de ses délibérations. L'Assemblée nationale députa vers le peuple MM. l'archevêque de Vienne, le comte Stanislas de Clermont-Tonnerre et Bailly ; c'était le seul moyen de le calmer. Elle s'occupa en même temps d'une députation au Roi pour prier Sa Majesté de rendre à l'Assemblée la liberté de ses délibérations. »

1017. — Eloge de M^{sr} le duc d'Orléans, trouvé à la porte du Cirque ce 25 juin 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 1862.]

On lit, p. 3 : « Ce 25 juin, à une heure du matin. Copié, d'après l'original, par GOUJON, marchand de musique, grande cour du Palais-Royal, à côté du graveur où il se vend. »

1018. — Lettre à M. le comte de Mirabeau, l'un des représentants de l'Assemblée nationale, sur les dispositions naturelles, nécessaires et indubitables des officiers et des soldats français et étrangers, par un officier français. (25 juin 1789.) *S. l. n. d.*, in-8°, 27 p. [N. Lb³⁹ 1863.]

Par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, selon Barbier.

1018°. — Lettre à M. le comte de Mirabeau... *S. l. n. d.*, in-8°, 38 p. [N. Lb³⁹ 1863 A.]

L'ex. de la B. N. porte des corrections et des additions de l'auteur.

1019. — Adresse aux soldats français et alliés. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 1864.]

Félicitations sur leur conduite lors de la séance du 23 juin.

1020. — Lettre à MM. les gardes-françaises et gardes-suisse. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1865.]

P. 7. Réponse d'un grenadier des gardes-françaises à la lettre précédente.

Un ex. que j'ai sous les yeux porte la date contemporaine du 29 juin 1789.

1021. — Bravoure des gardes-françaises et

suisse et ses effets. *S. l.*, 1789, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 1866.]

Même remarque que pour le numéro précédent,

1022. — Avis aux grenadiers et soldats du tiers-état, par un ancien camarade du régiment des gardes-françaises. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 1867.]

1023. — Lettre d'un grenadier des gardes-françaises à M. le duc du Châtelet. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1868.]

Signée : SANS-PEUR, grenadier du régiment des gardes-françaises. Un ex. que j'ai sous les yeux porte la date contemporaine du 2 juillet 1789.

1024. — Opinions d'un provincial sur les affaires du temps et sur la conduite des deux régiments aux gardes, le 23 juin, à Versailles. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [R. AD. I, 102.]

Dans l'ex. de la collection Rondonneau, la signature a été grattée.

1025. — Arrêté des grenadiers aux gardes-françaises. (24 juin.) *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 7314.]

Serment de fidélité au Roi, à M. Necker, aux Etats-Généraux, et refus formel de sévir contre le peuple.

1026. — Arrêté des soldats de la garde de Paris, dits T.-à-P. [Tristes-à-pattes]. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7313.]

Protestation conçue dans le même esprit que celle des gardes-françaises.

1027. — Députation patriotique à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb³⁹ 1869.]

Réception d'une députation des citoyens de Paris à l'Assemblée et discours prononcés à cette occasion le 26 juin. Ces députés étaient MM. Javon et de Mailly, avocats au Parlement; Davial, bourgeois de Paris; Trochet, Debay, Dubray, Furgand de la Vergne et Piat, négociants.

1028. — Lettre du Roi à la noblesse, du 27 juin. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 7321.]

Invitation à se réunir aux deux autres ordres.

1029. — Récit exact de ce qui s'est passé

à Versailles depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures après midi. Du 27 juin. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7322.]

1030. — Lettre et Réflexions d'un citoyen, écrites de Versailles le 29 juin 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 1870.]

1031. — Premier Posterit. A l'Assemblée des ordres du 27 après la réunion complète. — Deuxième Posterit au précis de la réunion des ordres, depuis le dimanche midi 28 jusqu'à mardi midi 30 juin 1789. *S. l. n. d.*, 8 et 8 p. [N. Lb³⁹ 1871.]

Un autre ex. isolé du *Deuxième Posterit* est porté au Cat. de la B. N. sous la cote Lb³⁹ 7336.

1032. — Récit de ce qui s'est passé à Chaillot, le soir du 28 juin 1789, à l'occasion de M. Bailly, président de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in 8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1872.]

Par A.-L. MILLIN, suivant une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

Ovation provoquée par la nouvelle de la réunion des trois ordres.

On trouve, page 6 : *Copie de la lettre écrite par M. Necker à M. Réveillon.*

1033. — Lettre des bateliers de Saint-Cloud adressée au Roi, au nom de toute la paroisse, à l'occasion des trois ordres réunis, où ils font entrevoir les malheurs de la France sans cette réunion (30 juin 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 1874.]

En langage parisien populaire.

1034. — Les Hommages mérités ou l'Allégresse nationale à MONSEIGNEUR le duc d'Orléans, aux députés du tiers-état, sur l'heureuse réunion des trois ordres et au noble courage des gardes-françaises et gardes-suissees. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1875.]

1035. — Relation de ce qui s'est passé de relatif au clergé, depuis le vendredi 19 juin. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 7312.]

1036. — La France renaissante ou Conduite admirable des princes de l'Eglise; ils convertissent les nobles et les richards inhumains. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1876.]

Signé : LEBOIS.

§ 3. — Premières Agitations au Palais-Royal. — Arrestation et Délivrance des gardes-françaises. — Enlèvement des armes aux Invalides. — Pillage de Saint-Lazare (23 juin - 13 juillet).

1037. — Lettre des députés du tiers état de Paris aux citoyens de la capitale. *S. l.*, 1789, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7342.]

Contre les manifestations bruyantes et l'abus des feux d'artifice.

1038. — Henri IV et la Samaritaine. Entretien de six minutes. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1931.]

Dialogue au sujet des manifestations dont la statue de Henri IV était l'objet ou le prétexte.

1039. — Projet d'un monument à la gloire de Henri IV. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 1932.]

1040. — Etat militaire des forces des Parisiens ou Plan de défense pour la Ville de

Paris en cas de siège, par un vieil invalide natif de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1936.]

Voy. le numéro suivant.

1040^a. — Etat militaire des forces des Parisiens, par un vieil invalide natif de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 et 5 p. [N. Lb³⁹ 1936 A.]

Une seconde pièce, que n'indique pas le titre de la première et qui a une pagination distincte, est intitulée : *Armes bas, conte qui n'en est pas un.*

Voy. le numéro suivant.

1041. — Armes bas, conte qui n'en est pas un. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 1940.]

On lit au bas de la p. 4 les initiales : S. M. U. [MARIE DE SAINT-URSIN ?]

1042. — Le *Salve* des troupes étrangères campées au Champ de Mars, adressé aux Parisiens. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3739.]

1043. — Lettre des dames de Paris à MM. les officiers du camp. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1937.]

1044. — Lettre adressée au Roi par tous les bons Français fréquentant le Palais-Royal, pour supplier Sa Majesté d'éloigner les troupes de sa capitale. *S. l.*, 1789, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 1921.]

1045. — Confession d'un membre du clergé, lequel fut fessé, et demanda pardon hier au tiers, dans le Palais-Royal. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7313.]

Le 24 juin 1789, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

1046. — Dialogue entre un noble et sa femme, qui fut fessé au Palais-Royal, pour avoir osé conspuer le portrait de M. Necker. Historiette faisant suite à celle de l'abbé. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1930.]

1047. — Relation de ce qui s'est passé à l'Abbaye Saint-Germain, le 30 juin au soir. Du 1^{er} juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 1882.]

Délivrance des gardes-françaises enfermés à l'Abbaye.

1048. — Récit de l'élargissement forcé et de la rentrée volontaire des gardes-françaises dans la prison de l'Abbaye Saint-Germain, contenant aussi celui de la députation des vingt envoyés du peuple à l'Assemblée nationale, leur congé accordé par Sa Majesté et un projet de souscription en leur faveur. *S. l.*, 1789, in-8°, 31 p. [N. Lb³⁹ 1883.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Lettre d'un des vingt envoyés à l'Assemblée nationale par le peuple assemblé au Palais-Royal de Paris dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet.*

Signé : MARIE DE SAINT-URSIN.

En regard du titre, une planche gravée à l'eau forte, intitulée : *Scène patriotique des gardes-françaises.*

1049. — Extrait de la motion des gardes-françaises. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [N. Lb³⁹ 7338.]

Le texte est gravé.

1050. — Etat des soldats du régiment des gardes-françaises qui ont été délivrés le mardi 30 juin des prisons de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [N. Lb³⁹ 7340.]

1051. — Les Prisonniers délivrés. *S. l.*, 1789, in-8°, 7 p.

ÉPIGRAM. :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !
TANCÈDE.

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : *Du 30 juin 1789.*

1052. — Adresse des gardes-françaises élevés des prisons de l'Abbaye, au Roi. (2 juillet.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1888.]

1053. — Lettre d'un adjudant du régiment des gardes-françaises aux soldats de ce régiment. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1938.]

Appel à la discipline.

1054. — A tous les bons Français. Motion pour la tranquillité publique, par un citoyen patriote. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 1891.]

« Lue et approuvée par les citoyens du Palais-Royal, ce 2 juillet 1789, à huit heures du soir. »

1055. — Le Coup de fouet à l'orateur du Palais-Royal. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1910.]

« Par un vieux observateur patriote du Palais-Royal, qui, depuis soixante-et-onze ans, a l'honneur d'être du tiers état. »

1056. — Fausse Alarme donnée le 2 juillet au Palais-Royal par les aristocrates ou Avis au peuple français sur le piège qu'on lui tend. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1892.]

1057. — Le Triomphe de la raison. AMM, les gardes-françaises. *S. l.*, 1789, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 7346.]

3 juillet, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

1058. — Extrait du procès-verbal des électeurs de la Ville de Paris. Du samedi 4 juillet 1789. *Paris, Baulouin*, 1789, in-4°, 2 p. [N. Lb³⁹ 7348.]

Au sujet de la réintégration volontaire des Gardes-françaises à la prison de l'Abbaye.

1059. — Compliment des poissardes de Paris à MM. les électeurs qui ont été à Versailles pour solliciter l'amnistie des gardes-françaises sortis de l'Abbaye Saint-Germain, comme l'on sait, sans que le guichetier ait ouvert la porte. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. (la dernière chiffrée 7, par erreur.) [N. Lb³⁹ 7354.]

1060. — Emprisonnement volontaire des gardes-françaises. Nuit du samedi 4 au dimanche 5. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7349.]

1060^a. — Emprisonnement... *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7349 A.]

Le titre de départ est différent.

1061. — Émeute du Palais-Royal, le dimanche 5 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7350.]

1062. — Doléances d'un borgne à qui une fusée a crevé le dernier œil qui lui restait. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7341.]

Eloges très vifs du duc d'Orléans et des gardes-françaises.

1063. — La Grâce des gardes-françaises accordée et leurs remerciements adressés au Roi. Ce 6 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 7351.]

1064. — Motion de M. de Q^{***}, citoyen et chevalier de Saint-Louis, en faveur des gardes-françaises. *Paris*, 41, *quai des Augustins*. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 7352.]

1065. — Apologie des gardes-françaises, par un des gardes. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7353.]

1066. — Le Palais-Royal érigé en temple du patriotisme et de la sagesse. Du lundi 6 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1909.]

1067. — La Mouche écrasée ou l'Aventure du Palais-Royal. Du jeudi 8 juillet. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 1913.]

1068. — Événement du 8 juillet 1789. Supplément d'un particulier pris pour espion de police. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7357.]

Une note manuscrite sur l'ex. de la B. N. porte : « Rédigé par M. D^{***} DE LAB... »

1069. — Nouvelles de Paris. Affaire de quatre officiers d'housards, au Palais-Royal, dans la soirée du jeudi 9 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 7358.]

1070. — Démenti formel et signé de celui qui a été insulté par les hussards au Palais-Royal, le 9 juillet 1789. (11 juillet.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1920.]

Signé : Dunois, citoyen.

1071. — Lettre de M^{***} à son ami L... (mubert). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7362.]

La lettre est datée du 9 juillet. P. 5, réponse de M. L...

1072. — Adresse au Roi, lue par M. le comte de Mirabeau et adoptée par l'Assemblée nationale, dans la séance du 9 juillet 1789. *Paris, Baulouin*, 1789, in-8°, 7 p. [R. AD. I, 74.]

1073. — Réponse du Roi à la députation des États-Généraux. Du 10 juillet 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 74.]

1074. — Désastre de la maison de Saint-Lazare. AM. le comte de T... *Paris, Mérigot le jeune*, 1789, in-8°, 1 f. et 34 p. [N. Lb³⁹ 1942.]

Signé : l'abbé LAMOURETTE.

P. 33, catalogue des livres de fonds de Mérigot.

1074^a. — Désastre... *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 1942 A.]

1075. — L'Armée citoyenne. 13 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 1935.]

Accueil fait par les promeneurs du Palais-Royal aux artilleurs et aux autres soldats qui étaient venus s'y montrer.

1076. — Réponse du Roi à la députation des États-Généraux. Du 13 juillet 1789. *Versailles, imp. Royale*, 1789, in-4°, 4 p. [R. AD. I, 74.]

§ 4. — Charge du prince de Lambesc aux Tuileries. — Procès qui lui est intenté.

1077. — Récit de ce qui s'est passé à Paris, le 12 juillet. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N. Lb*³⁹ 7368.]

1078. — Le Sabreur des Tuileries dans l'embaras. Nouvelle authentique et intéressante. (26 et 27 juillet.) *Paris, Froullé*, 1789, in-8°, 16 p. [*N. Lb*³⁹ 2072.]

Procès-verbal de la saisie des effets et des bagages du prince de Lambesc à Dun-le-Roi et commentaire sur cet événement.

1079. — Générosité de M. de Saint-Priest envers le sabreur des Tuileries. *Paris, Froullé*, 1789, in-8°, 8 p. [*N. Lb*³⁹ 2457.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Lettre authentique, écrite de Dun, le 6 août 1789.*

1080. — Le Marchand de thermomètres. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N. Lb*³⁹ 2934.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Ce 8 février 1790. Conversation d'un garçon baigneur avec notre marchand, fameuse lettre qui jette le plus grand jour sur le crime de lésation. Mort subite d'un vieillard extraordinaire.*

Le « vieillard extraordinaire » est le sieur Chauvel, frappé et foulé par les hussards de Lambesc, le 12 juillet, et qui, dans la lettre qu'on lui attribue, disculpe le prince. D'après l'auteur même de la brochure, cette lettre avait paru dans le *Journal de la Ville* du 15 septembre 1789, n° 48.

1081. — Le Solitaire des Tuileries aux bons habitants des villes et des campagnes. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*N. Lb*³⁹ 2463.]

1082. — Le Prêcheur populaire. *Paris*, 28 janvier 1790. Nouvelles *têtes demandées*. Faits relatifs au prince de Lambesc, à la journée du 12 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*Br. M. F. R.*, 48, 14.]

ÉPIGR. :

Ce que j'ai vu, je ne crains pas de le dire.
En faveur du prince.

1083. — La Loyauté militaire ou Dialogue entre un garde suisse, un légionnaire de la

Bazoche et un cavalier de Royal-Allemand *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N. Lb*³⁹ 3051.]

En faveur de Lambesc et de Besenval. L'auteur cite le *Marchand de thermomètres*, le *Prêcheur*, le *Solitaire*.

1084. — Nous sommes tous bêtes, et avec ça nous n'avons point d'esprit ; suivi de la Loyauté citoyenne. *Paris, Gattey. S. d.*, in-8°, 18 p. [*N. Lb*³⁹ 8447.]

Le titre de départ de la première pièce porte en outre : *Petit dialogue entre M^{me} Cour-de-Fer, épouse du premier guichetier de prisons de lésation ; M^{lle} Gaudiche, fripière de l'Apport de Paris, et M. Enrouard, colporteur de papiers publics et amant de M^{lle} Gaudiche.*

La Loyauté citoyenne et militaire a pour sous-titre : *Second entretien entre M. Grossoyant, légionnaire de la Bazoche, un garde suisse et un cavalier au régiment de Royal-Allemand.*

Le tout est en faveur du prince de Lambesc.

1085. — Précis historique et justificatif de CHARLES-EUGÈNE DE LORRAINE, prince de LAMBESC. (1^{er} mai 1790.) *S. l. n. d.*, in-4°. [*N. Lb*³⁹ 3350.]

1085^a. — Précis... *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N. Lb*³⁹ 3350 A. — P. 8194^r.]

1086. — Les Nouveaux Projets de la cahale dévoilée ou Lettre du prince de Lambesc au marquis de Belsunce. *Imp. de la Municipalité de Caen. S. d.*, in-8°, 13 p. [*Br. M. F. R.*, 408, 14.]

Apocryphe ?

1087. — Procès du prince de Lambesc. Résumé général de ce procès ou Résultat des réflexions qu'il fait naître d'après le rapprochement de chaque déposition. (27 octobre 1789-28 juin 1790.) *Paris*, 1790, in-8°, 2 ff., 127 et 30 p. [*N. Lb*³⁹ 3653.]

Le titre de départ de la seconde pièce, réunie dans cet exemplaire à la première par un titre collectif, est : *Résumé général du procès du prince de Lambesc fait sur le procès lui-même ou Résultat des réflexions que fait naître le procès d'après le rapprochement de chaque dépositi-*

tion. (S. t. n. d., in-8°, 30 p.) Un ex. isolé du *Résumé général* est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb³⁹ 8738.

1088. — Néron Lambesc vit-il toujours?... toujours vit. Ou réponse d'un Savoyard au sieur Calais. *Girardin. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3654.]

1089. — Testament préalable à la juste exécution projetée du traître et assassin le prince de Lambesc, colonel d'honneur, chassé avec infamie du régiment du Royal-Allemand, commandeur indigne de l'ordre du Saint-Esprit, gouverneur concussionnaire de la province d'Anjou et un des premiers fauteurs des exécrables désordres publics, suivi du *Credo* des traîtres ou la Profession de foi de ce prince criminel et

des autres aristocrates et leur *Mea culpa*. Imprimé à Paris, dans un des cahots de l'Hôtel de la Force, l'un de la liberté, 1789, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 8043.]

Signé : Un Savoyard.

1090. — La Mort du ci-devant prince Lambesc, pendu par le peuple à Chambéri en Savoie. *Imp. Calais. S. d.*, in-8°, 8 p. [P. 8191'.]

1091. — Descente du prince Lambesc aux enfers. *Imp. P. de Lormel, aux dépens de la Société littéraire-patriotique et se vend rue du Sépulchre. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7353.]

1092. — A. BENOIT. Le prince de Lambesc aux Tuileries (12 juillet 1789). *Metz, imp. Ch. Carrère*, 1881, in-8°, 15 p.

§ 5. — Prise de la Bastille (14 juillet).

1093. — Réponse du Roi à la députation des Etats-Généraux. Du 14 juillet 1789. *Versailles, imp. Royale*. 1789, in-4°, 4 p. [R. AD. I, 74.]

1094. — Assemblée de la Ville de Paris. (14 juillet.) *Paris, Bauloin*, 1789, in-4°, 3 p.

Réponse du Roi aux députés de l'Assemblée nationale qui étaient venus lui annoncer les événements de Paris.

1095. — Motion d'un citoyen. (14 juillet 1789.) *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1941.]

P. 6 (ehiffrée 5 par erreur). *Projet d'une adresse au Roi*.

ÉPIGR. :

Dulce et decorum pro patriâ mori!

1096. — Extrait du procès-verbal de l'assemblée des électeurs, du mardi 14 juillet 1789. *Imp. Guilhemat et Arnulphe. S. d.*, in-4°, 3 p. [N. Lb³⁹ 7371.]

Déposition du sieur Francoay, électeur, délégué par le comité permanent des électeurs auprès de De Launay.

1097. — Relation exacte de ce qui s'est passé dans la députation en parlementaire à la

Bastille, et de tout ce qui l'a précédée. (15 juillet.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7373.]

Signé : Par un citoyen électeur et témoin oculaire.

1098. — Précis exact de la prise de la Bastille, rédigé sous les yeux des principaux acteurs qui ont joué un rôle dans cette expédition, et lu le même jour à l'Hôtel de Ville. *S. l.* (p. 8. *Imp. Bauloin*), 1789, in-8°, 1 f. et 10 p. [N. Lb³⁹ 1943.]

Titre de départ en caractères fins. P. 8, *État de MM. les gardes-françaises qui ont été commandés pour le détachement de la Bastille, le 14 juillet 1789*. — P. 9, *Addition importante*. — P. 10, *Errata* (sic).

« Ce précis fait à la hâte par l'auteur du *Courrier des Planètes*, connu sous le nom de *Coussin Jacques*, rue Phelipeaux, 36 [L. A. BEFFROY DE REIGNY], a été écrit en présence de tous les gardes-françaises, des sergents et des principaux bourgeois qui ont été au siège de la Bastille. Il a été lu ensuite par l'auteur à l'Hôtel de Ville devant M. le marquis de la Salle et les membres du même Comité. »

Un autre ex. incomplet du feuillet de titre et du feuillet contenant l'*Addition importante* est porté au Cat. de la B. N., sous la cote Lb³⁹ 7376.

Bien qu'il ne puisse subsister aucun doute sur le nom de l'auteur, il a été attribué par un contemporain, d'après un ex. que j'ai entre les

main, au « sieur Testard, élève de l'École gratuite de dessin, présent; » voy. ci-dessous, n° 127

Le Précis a été reproduit dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année 1789*, de Luchet, tome III, p. 88-98, moins le premier paragraphe et y compris l'Addition importante.

Dans la bibliographie de son étude sur le Cousin Jacques (*les Oubliés et les Désolignés*, Poulet-Malassis et De Broise, 1859, 2 vol. in-12) M. Charles Monselet signale parmi les éditions du Précis qu'il a eues, dit-il, sous les yeux, un tirage « sans nom d'éditeur, 1789, in-12, 22 p. augmenté ». Je ne l'ai pas vu et aucun autre bibliographe, à ma connaissance, ne l'a mentionné.

1098^s.—Précis exact de la prise de la Bastille... *Imp. Jorry*, 1789, in-8°. [X. Lb³⁹ 1943A.]

D'après le catalogue de la B. N.

1099.—Supplément nécessaire au « Précis exact de la prise de la Bastille », avec des anecdotes curieuses sur le même sujet; par le cousin Jacques. *S. l. n. d.*, in 8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 7377.]

P. 5 et suiv. de l'ex. de la B. N., les marges sont couvertes d'annotations, en partie rognées par le relieur et rendues inintelligibles. Elles paraissent être de la main du sieur J.-B. Cretaine, que Beffroy de Reigny appelle par erreur *Cataine*, et qui commente longuement ses hauts faits et ceux de ses camarades. La collection Michel Hennin renferme (tome CXVIII) un portrait anonyme à l'eau-forte du citoyen Cretaine, « âgé de soixante ans ».

1100.—Récit relatif à la prise de la Bastille. Second récit explicatif de la prise de la Bastille. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°. 16 p. [X. Lb³⁹ 1944.]

1101.—Historique de la grande journée du 14 juillet 1789, in-8°, 10 p. [X. Lb³⁹ 1946.]

Extrait des *Gravures historiques* de Janinet; voy. ci-dessus, n° 288.

1102.—Service fait à l'attaque et prise de la Bastille. *Paris, Brunet, Bessème, etc.*, 1789, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 1947. — P. 42029^s, II.]

Le titre de départ porte en plus : *et autre* (sic) *pour la cause commune, par le sieur CHOLAT, marchand de vins, rue des Noyers, le 14 juillet 1789.*

Réimpr. par M. Jules Cousin dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, tome III, p. 50-57, moins les pièces justificatives jointes à l'original.

M. Champfleury possède et a prêté en 1876, à l'exposition rétrospective de l'Union centrale

des arts décoratifs, une gouache anonyme au bas de laquelle on lit : *Le Siège de la Bastille représenté au naturel* (14 juillet 1789), *présenté par le sieur Cholat, un des vainqueurs de la Bastille*. Le même personnage a fait imprimer des *Attestations de service du sieur Cholat (né à Voiron, en 1736) pendant la Révolution de France*, *Imp. Guillaume junior* (10 sept. 1790), in-folio plano. Le seul ex. de ce placard que je connaisse figure au cabinet des estampes dans un recueil coté Qb 189.

1103.—Journée de JEAN-BAPTISTE HUMBERT, horloger, qui, le premier, a monté sur les tours de la Bastille. *Paris, Vollant*, 1789, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 1948. — P. 8022 et 42029^s, II.]

1104.—Récit de ce qui s'est passé sous mes yeux, le mardi 14 juillet 1789, à onze heures du matin. *S. l. n. d.*, in 8°, 15 p. [X. Lb³⁹ 7372.]

Par BOUCHERON, qui a signé sa relation p. 13. Viennent ensuite diverses attestations signées par THURIOT DE LA ROSIÈRE, PIGNOD SAINTE-HONORINE, DE MILLY, DE CORNY, BUFFAULT, DE LA FLEURY, COUTANS et JOANNON.

1105.—Récit fait à l'Assemblée nationale, le mardi 14 juillet 1789, à 11 heures du soir, par MM. DES ISSARTS et GANLIE, électeurs de la ville de Paris, députés à l'Assemblée nationale par l'Hôtel de Ville, M. DES ISSARTS portant la parole. — Arrêté du comité. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [X. Le²⁹ 61.]

1106.—Relation véritable de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, par J. ROUEL, cultivateur. *Paris, imp. Hérault*, 1790, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 7375.]

1107.—Détail intéressant et jusqu'à présent ignoré sur la prise de la Bastille et la suite des révolutions, fait par un assaillant de la Bastille, à un de ses amis, blessé au même siège. *S. l. n. d.*, in 4°, 32 p. et 1 plan in-4° oblong. [X. Lb³⁹ 1945.]

Par P. ROUSSELET.

1108.—Quelques Anecdotes sur un grand événement. *S. l. n. d.*, in 8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 7378. — P. 42029^s, II.]

1109.—Les Lauriers du faubourg Saint-Antoine ou le Prix de la Bastille renversée.

Du lundi 20 juillet 1789. *Guiffier jeune. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 7437.]

1110. — Relations inédites de la prise de la Bastille, par le duc de DORSET, ambassadeur d'Angleterre en France, et le comte de MERCY-ARGENTEAU, ambassadeur de l'empereur d'Allemagne, publiées, avec une introduction, par JULES FLAMMERMONT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. *Paris, Alph. Picard*, juin 1885, gr. in-8°, 32 p. [N. Lb³⁰ 14355.]

Extrait du *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*.

Ces *Relations* sont les traductions des dépêches adressées par les deux ambassadeurs à leurs gouvernements respectifs, les 16, 17 et 23 juillet 1789.

1111. — De l'Insurrection parisienne et de la Prise de la Bastille, discours historique, prononcé par extrait dans l'Assemblée nationale, par M. DUSAULX, de l'Académie des belles-lettres, l'un des électeurs réunis le 14 juillet 1789, représentant de la Commune de Paris et l'un des commissaires actuels du comité de la Bastille. *Paris, Debure l'aîné*, 1790, in-8°, XVI-269 p. et la table. [N. Lb³⁰ 1972.]

Réimpr. en 1821, dans la *Collection de pièces importantes relatives à la Révolution française*. (In-12, 2 ff. et 314 p.)

1112. — Observations patriotiques sur la prise de la Bastille, du 14 juillet 1789, et sur les suites de cet événement. *Paris, Debroy*, 1789, in-8°, 1f. et 34 p. [N. Lb³⁰ 7382.]

Signé : Par un citoyen du district du Sépulchre.

1113. — Relation de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, par un de ses défenseurs.

Revue rétrospective (publiée par J. Tascheureau), 1^{re} série, 1834, tome IV, p. 284-298.

Sur l'auteur, LOUIS DE FLUE, voir une excellente note biographique de M. Th. de Sausure dans l'*Intermédiaire* du 10 octobre 1885, col. 587-588.

¶ Sous le titre de *Documents inédits sur le mouvement populaire du 14 juillet 1789*, M. J.-J. Guiffrey a publié dans la *Revue historique* (1876, tome I, p. 498-508) la déposition d'un nommé François-Félix Desnot, cuisinier, âgé de trente-trois ans, demeurant rue Courtalon (au coin de la rue Saint-Denis), qui reconnaissait avoir tran-

ché la tête de de Launay, et une autre déposition d'un sieur Picot, huissier, faisant constater la mort de Berthier dont les restes avaient été abandonnés rue Saint-André-des-Arts.

1114. — Récit fidèle, non publié jusqu'à ce jour, de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, provoqué par la loi sur les récompenses à accorder aux vainqueurs de la Bastille, laquelle a été votée par la Chambre des députés, le 23 janvier 1833, par un ancien officier au régiment des gardes-françaises. *Paris, Potey*, 1833, in-8°, 38 p. [N. Lb³⁰ 1973.]

Par le marquis de SAINTE-FÈRE.

1115. — Attaque, Défense et Reddition de la Bastille, du 14 juillet 1789. *Paris, Brunet et Desenne*, 1789, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁰ 7374.]

En 1885, M. Paul Cottin a publié dans la *Revue rétrospective*, qu'il venait de fonder, et fait tirer à part une *Relation inédite de la défense de la Bastille par l'invalide GUIOT DE FLÉVILLE* (in-12, 30 p. J. Lepin, s. d.), d'après le texte d'un manuscrit récemment donné par M. le président Pontois à l' Arsenal et intitulé : *Détails exacts et véritables sur la reddition de la Bastille*.

M. Jules Flammermont, dans l'Introduction des *Dépêches de Dorset et de Mercy-Argenteau* cités plus haut, fit observer que cette relation soi-disant inédite était la reproduction de la brochure : *Attaque, Défense et Reddition*, ce qui est vrai, et contesta la paternité littéraire de Guiot de Fléville, ce qui n'est pas démontré : il y a, de plus, entre les deux textes des variantes insignifiantes, sauf une seule qui est caractéristique : la substitution du mot *peuple* au mot *populace* ; mais ni M. Flammermont, ni M. Cottin ne se sont avisés de comparer le texte en litige au récit « de la prise ou plutôt de la reddition » de la Bastille que Charpentier a donné dans la *Bastille dévoilée* (2^e livraison, p. 81 et suiv.), d'après un mémoire que les 82 soldats invalides lui avaient remis « avec permission et même prière de le publier ». Or, à partir de la p. 87 jusqu'à la p. 113, le récit de Charpentier paraphrase et souvent reproduit celui de l'*Attaque*. Ainsi l'unique passage où Guiot de Fléville soit nommé est identifié dans les deux versions. Que conclure de ces similitudes ? Sans doute Guiot de Fléville, plus lettré que ses camarades, aura été chargé de tenir la plume en leur nom et il ne pouvait, des lors, parler de lui-même qu'à la troisième personne.

Le récit inséré par Charpentier a été reproduit dans la collection Barrière, à la suite des *Mémoires* de Linguet sur la Bastille (p. 448-457).

1116. — Adresse à tous les citoyens de Paris, du mercredi 15 juillet 1789, par

M. l'abbé PORRO. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 7393.]

1117. — Mort héroïque d'un grenadier ; avec les secrets les plus intéressants mis au jour. *Froullé. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1950.]

1118. — La Journée parisienne ou Triomphe de la France. *Volland. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1951.]

1119. — Le Triomphe des Parisiens, par l'auteur du « Fanal » (LE TELLIER). *Cressonnier. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 1952.]

1120. — Le Triomphe de la capitale, par l'auteur du « Fanal ». *Cressonnier. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 1953.]

Même ouvrage que le précédent.

1121. — La Capitale délivrée par elle-même. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 1954. — P. 12029^r, III.]

1122. — Il était temps ou la Semaine aux événements. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 7413.]

1123. — Paris sauvé ou récit détaillé des événements qui ont eu lieu à Paris, depuis le dimanche 12 juillet 1789, une heure après midi, jusqu'au vendredi suivant, au soir. *S. l. n. d.*, in-8°, 34 p. [N. Lb³⁹ 2003.]

1124. — La Semaine mémorable ou Récit exact de ce qui s'est passé à Paris, depuis le 12 jusqu'au 17 juillet. *S. l.*, 24 juillet 1789, in-8°, 40 p. [N. Lb³⁹ 7414.]

1124^b. — La Semaine mémorable... *Sur l'imprimé de Paris et se trouve à Nantes, chez Louis. S. d.*, in-8°, 18 p. [N. Lb³⁹ 7414 A.]

1125. — Événements de Paris ou Procès-verbal de ce qui s'est passé en ma présence, depuis le 12 juillet 1789. (17 juillet.) *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 1 f. et 18 p. [N. Lb³⁹ 2004.]

Par SOULÉS.

Soulés avait été nommé commandant de la Bastille aussitôt après sa prise ; sa brochure renferme des détails curieux sur les difficultés que lui suscitèrent Beaumarchais et « un nommé M. Danton, se disant capitaine d'une garde bourgeoise du district des Cordeliers ».

1126. — Particularités concernant la Bastille. Lettre d'un citoyen français, habitant de Paris, à M. Oudart, député municipal. (2 août 1789.) *Volland. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lk⁷ 7688.]

Signées : FEYDEL.

En faveur de Danton, contre Soules.

1127. — Révolutions de Paris ou Récit exact de ce qui s'est passé dans la capitale, et particulièrement de la prise de la Bastille, depuis le 11 juillet 1789 jusqu'au 23 du même mois, par M. D... C.... Dédié au district du petit Saint-Antoine. *S. l.*, 1789, in-8°, 40 p. [N. Lb³⁹ 2049.]

Par DE COURTIVE.

On lit au bas de la dernière page : « Le détail du siège et de la prise de la Bastille a été donné par le sieur Jean-Philippe Testard, élève de l'École royale gratuite de dessin, qui y a assisté. » Cette relation est très différente de celle de Boffroy de Reigny ; voy. ci-dessus, n° 1098.

1128. — A Detail of the Wonderfull revolution at Paris or an Exact Narrative of all that passed in the capital of France, from July 11th 1789 to the 23rd of the same month, by M. D.-C. *London, Ridgeway, 1789*, in-8°.

D'après Watt.

Traduction anglaise du numéro précédent.

1129. — Suite des Révolutions de Paris ou Récit exact de ce qui s'est passé dans la capitale et dans quelques provinces depuis le 24 juillet jusqu'au 9 août 1789. *Gatley, 1789*, in-8°, 33 p. [N. Lb³⁹ 2161.]

On lit au bas de la dernière page : « La suite tous les quinze jours. »

1130. — L'Ouvrage des six jours ou Lettre d'un membre du district des Feuillants à son ami, sur la révolution de Paris. 20 juillet 1789. *Volland. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 2019.]

P. 7, discours prononcé par le R. P. Prieur des Feuillants, le 17 juillet, à la bénédiction du drapeau du district.

1131. — La Victoire des Parisiens ou la Liberté française, par G. T..., citoyen. *Masson, 1789*, in-8°, 15 p. [Br. M. F. R., 240, 9.]

1132. — Récit des événements remarquables qui ont opéré la liberté des Français.

par P.-B. RIDET, de Saint-Chéron-les-Char-
tres. Du samedi 1^{er} août 1789. *Imp. Cailleau*.
S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7343.]

1133. — Renommée de la nation française,
dédiée au courage et à la valeur des bons
citoyens de Paris. (27 juillet.) S. l. n. d.,
in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 7494.]

Signé : VIDAILLET.

Sur la prise de la Bastille (en prose et en vers).

1134. — Aux Français, sur le 14 juillet.
S. l. n. d., in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 1933. — P.
12029*, II.]

1135. — Le Serpent écrasé ou le Despo-
tisme aux abois. S. l., 1789, in-8°, 16 p.
[N. Lb³⁹ 1937.]

1136. — Le Tombeau du despotisme ou le
Crépuscule du bonheur. Paris, *Cressonnier*.
S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2047.]

1137. — Le Tombeau du despotisme mini-
stériel ou l'Aurore du bonheur. Paris, *Cres-
sonnier*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1958.]

C'est la même brochure que la précédente,
sauf l'adjonction au titre du mot : *ministériel* ;
dans les deux tirages le titre de départ porte
ministériel et aurore.

1138. — Lettre turque relative aux circon-
stances. Selim au pacha Nadeth. S. l. n. d.,
in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 1960.]

Sur la prise de la Bastille.

1139. — Nouveaux Dialogues des morts.
Blanchon et Lecote. S. d., in-8°, 46 p. [N.
Lb³⁹ 1961.]

Sur la prise de la Bastille. Les interlocuteurs
sont Louvois et De Launay.

1140. — Lettre de CHEVERT aux soldats
français. S. l. n. d., in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 7387.]

Signée : L'abbé CORDIER DE SAINT-FIRMIN.
L'auteur suppose que cette lettre est écrite des
Champs-Élysées par le héros du siège de Prague.

1141. — Harangue aux héros parisiens.
Paris. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7385.]

Signé : Par M. DE VILLENCOUR, professeur
de langue et d'élocution françaises, du district
Saint-Eustache, rue des Vieilles-Étuves-Saint-
Honoré.

1142. — A la Garde citoyenne. (15 juillet.)
S. l. n. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7394.]

Signé : Un lieutenant de la garde citoyenne.

1143. — Récit lu dans la séance du 16 juil-
let 1789, par M. MOUÏER. S. l. n. d., in-8°,
8 p. [Br. M. F. R., 38, 11.]

Au nom des commissaires nommés par l'As-
semblée pour contribuer au rétablissement de
l'ordre dans la ville de Paris.

1144. — Le Parisien fêté ou Tribut aux
Parisiens sur la liberté qu'ils ont rendue à
la France par leur valeur. Paris, ce 13 août
1789. *Cailleau*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7697.]

1145. — La Liberté sur le trône et l'Escla-
vage sous les pieds. S. l. n. d., in-12, 8 p.
[N. Lb³⁹ 1959.]

1146. — Dédicé à l'auguste Assemblée na-
tionale. Les Trois Jours, récit commémoratif
de la valeur française. Projet de création
pour les troupes nationales proprement dit
dans un sens général, légion de Paris, légion
de Bretagne, légion de Lorraine, légion de
Flandres, légion de Bourgogne, légion
Dauphin, ainsi des différentes provinces de
France. Projet pour le sénat de la nation,
concernant les allégories et emblèmes pro-
pres à consacrer la mémoire de cette heu-
reuse révolution qui opère liberté, con-
stitution et propriété. *Imp. Scyuy-Thiboust*,
1789, in-4°, 58 p. [N. Lb³⁹ 1956.]

1147. — Relation sur la prise de la Bastille.
Hommage à l'Assemblée nationale du mo-
dèle de la Bastille. L'Aurore de la liberté
ou le Despotisme expirant. Déléberations et
différentes pièces relatives aux cadavres
trouvés dans la Bastille. Déclaration des
droits de l'homme et du citoyen. Réflexions
d'un citoyen à ses frères d'armes. *Imp. J.-B.
Hérault*, 1790, in-4°, VIII-50 p. [N. Lb³⁹ 1971.]

Publication due, selon toute vraisemblance, à
PALLOY.

Le faux-titre porte : *Recueil de pièces inté-
ressantes sur la Bastille*. La *Relation* (p. I-VII)
est suivie de *Stances pour l'anniversaire de la
prise de la Bastille*, signées : EMMANUEL BRÔS-
SELARD, l'un des électeurs réunis au 12 juillet
1789, président du district des Minimes, et d'un
second titre commençant par *Hommage...*, re-

produit ci-dessus. Dans le texte, la dernière pièce est intitulée : *Reflexions sur la présente Révolution.*

1148. — Remarques historiques sur la Bastille, sa démolition, et révolutions de Paris, en juillet 1789; avec un grand nombre d'anecdotes intéressantes et peu connues. Londres, 1789, in-8°, 1 f., VIII-199 p. et 137 p. [N. Lb³⁹ 1969.]

ÉPIGR. :

Dans cet affreux château, palais de la vengeance,
On renferme souvent le crime et l'innocence.

P. I-VIII, *Introduction, Avis, Préface, ou Tout ce qu'on voudra*. P. 9-199, *Remarques historiques et Anecdotes sur la Bastille*. C'est une compilation empruntée à Renneville (*L'Inquisition française*), à Linguet (*Mémoires sur la Bastille*) et à Brossays du Perray dont le livre, publié en 1774, porte un titre à peu près identique. P. 1-130, *Révolutions de Paris*. Réimpression des quatre premiers numéros du journal de Prudhomme et Tournon, y compris l'épigramme fameuse : « Les grands ne sont grands... » P. 131-137, *le Langage des murs*, par Maucelère, autre réimpression d'une brochure publiée quelques jours auparavant sous le même titre. La signature qu'on lit au bas de la dernière page a fait attribuer à Maucelère, par le catalogue de la B. N., l'ensemble de la publication à laquelle il n'a, en réalité, fourni que la moindre part.

4 Sur l'histoire de la Bastille antérieurement à la Révolution, sa destruction, les destinations diverses de son emplacement, la dispersion et la reconstitution de ses archives, voy. la troisième partie de cet ouvrage, 1^{re} division, chapitre I.

1149. — Discours adressé à M. le marquis de la Fayette par M^{re} N... lors de la remise à lui faite, par Pierre-Henry Dubois, ancien fusilier de la compagnie de Brache, de la croix de Saint-Louis, dont il avait été décoré à l'époque de la prise de la Bastille. *Imp. Lottin*, 1789, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 1949.]

1150. — L'Achille français, le héros de la Bastille, ou le Brave Elie récompensé. *Imp. Monoro*. S. d., 1790, in-8°, 11 p. [N. Lu²⁷ 7041.]

1151. — Le Héros de la Bastille sans récompense ou le Vrai Mérite oublié.

Brochure de FÉVELAT en faveur d'Arné, citée par M. G. Lecocq (*la Prise de la Bastille*, p. 68) et que je n'ai pas vue.

D'après un passage de C. Desmoulin, reproché par M. Lecocq, elle aurait 4 pages.

4 Voir dans la *Revue franc-comtoise* (1885, p. 420-428) une notice iconographique sur Arné, par M. LÉON DUPONCEL, suivie d'une note complémentaire de M. H. BOUCHOT.

1152. — Lettre adressée à MM. les électeurs de Paris, par un citoyen français, sourd et muet. S. l. n. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7388.]

En l'honneur des gardes-françaises.

L'auteur a revendiqué la paternité de cette brochure à la fin d'un autre opuscule intitulé : *la Prédiction des astronomes sur la fin du monde accomplie*, par un citoyen français. (Paris, Garnery, *l'an second de la liberté*, in-8°, 16 p.) et signé : « DESLOGES, sourd et muet, né en 1742 au Grand-Persigny (sic) en Touraine, auteur de la Lettre à MM. les électeurs de Paris sur la conduite patriotique des gardes-françaises en juin 1789, des Observations d'un sourd et muet publiées en 1779. »

Selon Quéraud (*France littéraire*), ces Observations portent sur le Cours élémentaire d'éducation des sourds et muets de l'abbé Deschamps (1779); il qualifie Desloges de relieur et le dit né en 1747 au Grand-Persigny (sic), près la Haie-Descartes [aujourd'hui Pressigny-le-Grand], mais il n'a pas connu la Lettre mentionnée ci-dessus, ni la Prédiction.

Sur un autre ex. appartenant au British Museum et portant la signature de l'auteur, on lit cette note : « Composé le 28 juin et imprimé le 15 juillet suivant. »

1153. — Remerciement des gardes-françaises au Roi. 24 juillet 1789. *Imp. Grangé*. S. d., in-8°, 4 p. [R. AD. I, 74.]

1154. — Eclatant Amour de la milice parisienne à ses chers frères et fidèles amis les gardes-françaises. Du 7 août 1789. *Imp. L.-M. Cellot*. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7297.]

Signé : GAUTROT.

1155. — Réflexions et Remerciements d'un citoyen adressés aux gardes-françaises, au sujet de la belle action qu'ils ont faite. S. l. n. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7389.]

1156. — Boniface Culture, laboureur, militaire, à Jérôme Mouslache, son neveu, grenadier aux gardes-françaises, et qui a coopéré à la prise de la Bastille; avec promesse aux Parisiens de leur envoyer du pain. *Imp. Ballard*. S. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7390.]

Signé : LEBOS.

1157. — Aux citoyens. Actes patriotiques et religieux du district de Saint-Eustache. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7392.]

Baptême à Saint-Eustache de l'enfant d'un garde-français, nommé Buisson. Il reçut les prénoms de Antoine-Fortuné-Victoire ; ses parrain et marraine furent M. Sarraasin, président du district, procureur au Parlement, et M^{me} Boilleaud de Berceleup.

1158. — Vœu national en faveur des gardes-françaises, présenté par un citoyen au tribunal de l'opinion publique. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10964.]

Signé : FABRE, du district de Saint-André-des-Arts.

1159. — Motion en faveur de MM. les gardes-françaises, du 4 août 1789. *Volland. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7356.]

Proposition de leur accorder une rente viagère de 150 livres.

L'original, signé par un grand nombre d'électeurs dont les noms ne sont que partiellement reproduits dans la brochure, était déposé chez M^e Girard, notaire, rue Saint-Martin, 268.

1160. — La Nation aux gardes françaises. *Paris, Nyon le jeune*, 1789, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 2009.]

Signé : VIALLA.

1161. — Paris aux gardes-françaises ou Expression du vœu des habitants de cette ville envers ses braves défenseurs. *Imp. Grangé*, août 1789, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7357.]

Signé : BOQUILLON.

1162. — Les Gardes-françaises, à l'avenir gardes de la nation, seule manière de récompenser dignement ces braves gens. (14 août.) *Paris, Volland. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7358.]

Signé : Par un Breton.

1163. — Lettre d'un garde-française au Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2211.]

Signée : VA D' BON CŒUR, au nom de tous les camarades ben revenus et ben pensans.

Remerciements de l'ammistie accordée par le Roi, le 14 août, aux soldats qui avaient quitté leur corps sans permission depuis le 1^{er} juin précédent.

1164. — Mémoire des gardes-françaises à Monsieur le marquis de la Fayette. *Nyon le jeune*, 1789, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 1939.]

Contre la promotion au grade d'officiers de quelques-uns de leurs sergents.

1165. — Lettre des gardes-françaises à Monsieur le marquis de la Fayette. *Nyon le jeune*, 1789, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 7476.]

Protestations de dévouement. « 25 août », dit une note mss. contemporaine.

1166. — Au peuple de 1830. 14 juillet 1789. Prise de la Bastille, précédée d'une notice historique sur cette forteresse. *Paris, A. Ledoux*, 1831, in-18, 54 p. [N. Lb³⁹ 1974.]

1167. — Histoire de la prise de la Bastille et de ses plus célèbres prisonniers ; suivie de la description de la colonne de juillet, et accompagnée du célèbre traité des blés et farines, appelé le Pacte de famine, par FOGGEBET, auteur de « l'Histoire générale de la Bastille ». *Paris, Gauvin*, 1840, in-18, 72 p. et un plan. [N. Lb³⁹ 1976.]

Le faux-titre porte : *Particularités curieuses sur la Bastille et ses prisonniers.*

1168. — Die Erstürmung der Bastille am 14. Juli 1789. Nach einer handschriftlichen Mittheilung, von PAUL VON BOJANOWSKI. (La Prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, d'après un manuscrit communiqué, par PAUL de BOJANOWSKI.) *Weimar, H. Bohlau*, 1865, in-8°, 2 ff. et 67 p. [N. Lb³⁹ 7380.]

Extrait d'un ms. intitulé *Recue littéraire de Paris*, appartenant aux archives grand-ducales d'Oldenbourg et qui renferme des lettres et communications de toutes sortes, envoyées de Paris au duc Pierre-Frédéric-Louis pendant les années 1791 à 1793.

1169. — La Prise de la Bastille, par LÉON de PONSINS. *Paris, Société bibliographique*, 1873, in-18, 36 p.

La quatrième édition a paru en 1882. La première est parvenue par le dépôt à l' Arsenal sans la couverture et, par suite, sans nom d'auteur ni d'éditeur et la seule rubrique de son imprimeur [Freydier, à Saint-Etienne]. Cette particularité m'a paru bonne à signaler pour éviter une méprise à d'autres bibliographes.

Le nom complet de l'auteur est GABRIEL-LÉON DE MONTAIGNE, comte de PONSINS.

1170. — La Prise de la Bastille et ses Anniversaires, d'après des documents inédits, par GEORGES LECOQ. *Paris, Charavay frères*, 1881, in-12, 380 p. [N. Lb³⁹ 11282.]

Il a été imprimé, en plus du tirage sur papier ordinaire, 312 ex. numérotés de format carré (dont 12 sur papier de Chine), ornés de trois planches en héliogravure d'après MOREAU le Jeune (*A un peuple libre*) et d'après les médailles frappées à l'occasion de la prise de la Bastille et de la Fédération.

Parmi les documents inédits qui forment la troisième partie de ce travail, le plus important est le texte du procès-verbal de la réunion tenue le 13 juillet à l'église du Petit Saint-Antoine pour la constitution de la première milice bourgeoise. L'original, qui porte un millier de signatures reproduites ici, a fait partie de la collection d'autographes de Benjamin Fillon (tome I, n° 485.)

1171. — 1789. La Prise de la Bastille, 14 juillet-4 août, par EUGÈNE BONNEMÈRE. *Paris, H.-E. Martin*, 1881, in-18, 159 p. [N. Lb³⁹ 11276.]

P. 137, *Note sur Aubin Bonnemère, l'un des héros du 14 juillet.*

1172. — La Prise de la Bastille et les conséquences de cet événement dans les provinces jusqu'aux journées des 5 et 6 octobre 1789, par GUSTAVE BORD. *Paris, H. Champion*, 1882, in-12, 228 p. [N. Lb³⁹ 11291.]

1173. — Deux Journées de la Révolution, par CH. SCHWEER, directeur de l'École normale d'Ajaccio. *Ajaccio, A.-F. Lecc*, 1882, in-18, 43 p. [N. Lb³⁹ 11292.]

La prise de la Bastille. La Fédération.

1174. — La Journée du 14 juillet 1789. Prise de la Bastille. Documents historiques. *Paris, typ. Pillet et Dumoulin. S. d.* 1882, in-4°, 4 p. Vignettes dans le texte.

Pièce réactionnaire publiée à l'occasion du premier anniversaire de la fête nationale célébrée sous la troisième République.

1175. — Le 14 juillet. Aperçu historique du vrai rôle du peuple dans la prise de la Bastille, par EMILE DIGEON. *Paris, imp. Décembre. S. d.* [1884], in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 11333.]

1176. — La Prise de la Bastille. Récit patriotique, par HIPPOLYTE RIOU. *Paris, Meunier. S. d.* [1885], in-8°, 6 p.

1177. — Victor JEANVROT. Le 14 juillet. Histoire de la fête nationale et de la prise de la Bastille. *Paris, Charavay frères*, 1886, in-8°, 137 p. et 2 ff. de table. [N. Lb³⁹ 11366.]

§ 6. — Conséquences de la prise de la Bastille. — Bruits de conjuration. — Procès intenté à Barentin, Besenval, Maillebois, Bonne-Savardin, Guignard Saint-Priest, etc. (août 1789-août 1790).

1178. — Observation d'un citoyen à ses concitoyens. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 2045.]

Sur la prise de la Bastille, les gardes françaises, les réformes, etc.

1179. — La Peur dissipée, lettre d'un Français à un Anglais qui quitte Paris par effroi, sur les affaires présentes. *S. l.*, 1789, 15 p. [N. Lb³⁹ 2046.]

1180. — Avis aux habitants de Paris ou la

Tête, le Corps, les Quatre Pattes et la Queue. *S. l.*, août 1789, in-8°, 19 p.

L'auteur de cet Avis qui avait, paraît-il, circulé manuscrit dans plusieurs districts, se qualifie (p. 11) de « citoyenne de Paris ». Serait-ce OLYMPE DE GOUGES ?

1181. — La Semaine mémorable. Discours prononcé après un *Te Deum* en musique, dans une assemblée d'artistes de tous les genres, sous le nom de Société d'Apollon. *Imp. Prault*, 1789, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 2090.]

1182. — Quinzaine mémorable (12-30 juillet.) *S. L. n. d.*, in-8°, 180 p. [X. Lb³⁹ 2091. — P. 12029^a.]

Le titre de départ porte : *Lettre à M. le marquis de Luchet, contenant la Quinzaine mémorable ou le Précis des événements qui ont lieu à Paris depuis le 12 de juillet jusqu'au 26 du même mois inclusivement.*

1183. — Les Principaux Événements de la Révolution de Paris et notamment de la semaine mémorable, représentés par figures, avec un précis lapidaire, historique, fait sur les extraits et les rapports les plus authentiques, suivis de la liste alphabétique des citoyens qui se sont distingués au siège de la Bastille, par M. DUCRAY DU MINIL, de l'Académie des Arcades de Rome, etc. Ouvrage présenté à M. le marquis de la Fayette. *Paris, Maradan*, 1789, in-8°, 187 p. [P. 624.]

Voy. le numéro suivant.

1184. — Principaux événements de la Révolution et notamment de la semaine mémorable, représentés par douze figures en taille-douce très bien exécutées. Avec un précis historique. *Paris, l'an II de la liberté*, in-8°, 1 f. et 187 p. [X. La³² 293.]

Par DUCRAY-DUMINIL; voy. le numéro précédent.

Le *Précis historique* s'arrête au retour de la famille royale à Paris (9 octobre 1789). P. 160 et suivantes. *Liste alphabétique des citoyens qui se sont le plus distingués à la prise de la Bastille.*

Les estampes, d'une exécution très inégale, représentent : les gardes français refusant de tirer sur le peuple; le peuple délivrant les gardes enfermés à l'Abbaye; la charge du prince de Lambesc; la formation de la garde nationale; la saisie des armes aux Invalides; Maillard recevant la capitulation de De Launay; l'arrestation de celui-ci; la mort de Flesselles; le triomphe d'un grenadier des gardes; l'entrée du Roi à Paris (17 juillet) et sa sortie de l'Hôtel de Ville avec la cocarde tricolore; la réception de Necker et de sa famille à l'Hôtel de Ville.

M. R. Portalis (*Guide de l'Amateur de livres à figures du XVIII^e siècle*) dit que ces figures sont de BINET et gravées par BERTHET; je serais tenté plutôt de croire que les dessins sont de deux artistes.

1185. — Le croirez-vous? *Sur l'imprimé, Paris, La Grange*. *S. d.*, in-8°, 5 p. [X. Lb³⁹ 7386.]

Sur la conjuration déjouée par la prise de la

Bastille. Au verso du faux titre, sur l'ex. de la B. N., on trouve une *Liste des proscrits* d'une écriture contemporaine, savoir : le comte d'Artois, les princes de Condé et de Conti, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien, le prince d'Éléon, le duc de Polignac, le baron de Besenval, le duc de Coigny, Vaudreuil, Barantin, Villeleuil, Breteuil, Lenoir, d'Aligre, Sartines, les ducs de Luxembourg, de Saint-Simon, de Duras, le comte d'Angivilliers, le prince de Lambese, le marquis d'Antichamp, l'abbé de Vermont, le marquis de la Salle, Thierry, premier valet de chambre du Roi.

1186. — Découverte de la conjuration. *S. L. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 11124.]

ÉPIGR. :

Le croirez-vous, races futures?

1187. — La Conjuración découverte; lettre d'un membre du clergé à MM. les députés du tiers. *Imp. Monnoir*. *S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 7403.]

1188. — Avis aux bons citoyens, touchant la grande conjuration des aristocrates. *S. L. n. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 2399.]

1189. — Les Crimes dévoilés. *S. L.*, 1789, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 1977.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Ordre de l'attaque de la Ville de Paris, projetée pour la nuit du 14 au 15 juillet 1789.*

1190. — Les Crimes dévoilés. Ordre de l'attaque de la Ville de Paris, projetée pour la nuit du 14 au 15 juillet 1789. *S. L.*, 1789, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 1978.]

Même ouvrage que le précédent. La justification typographique est différente.

1191. — Fratricide sacrilège. *S. L.*, 1789, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 1979.]

Sur une prétendue conspiration du comte d'Artois contre la vie du Roi, déjouée par le comte d'Estaing, dans la nuit du 14 au 15 juillet.

1192. — Confession de tous ceux qui ont cherché à trahir la nation française. (31 juillet 1789.) *Imp. Cuilleau*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2094.]

Signée : VIDAILLET, hôtel Notre-Dame, rue du Champ-Fleury-Saint-Honoré.

1193. — Exécrable Conspiration contre le Roi et la Nation par nos seigneurs, etc., etc.,

avec les noms et les qualités des principaux fuyards. *Imp. Grandé. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁰ 7402.]

1194. — Prenez-moi ces bougres-là, ou Jugement rendu en dernier ressort par MM. Crepin et Ribotte contre la nouvelle conspiration découverte du comte d'Artois, du prince de Condé, du maréchal de Broglie, etc., etc., facilitée par les ministres actuels. Fait à la buvette du Grand-Châtelet. *Imp. Jolliot. S. d.*, in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 19, 20.]

Dialogue en langage populaire. Le texte fournille de fautes typographiques.

1195. — Sauvez-nous ou sauvez-vous ! adresse à MM. les députés à l'Assemblée nationale et à MM. les députés bretons en particulier, par un de leurs concitoyens. *Paris, août 1789*, in-8°, 40 p. [N. Lb³⁰ 2283.]

Par PELTIER, d'après Barbier,

Les deuxième et troisième éditions, quoique « augmentées », suivant le frontispice, ont le même nombre de pages. N. Lb³⁰ 2283 A et B.]

1196. — La Trompette du jugement. *Au salon d'Hercule, premier septembre 1789*, in-8°, 40 p. [N. Lb³⁰ 2301.]

Par PELTIER, d'après Barbier.

1197. — Le Renvoi des ministres pervers. Assemblée nationale. Séance du jeudi 16 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [P. 25899.]

1198. — Le Ministre de trente-six heures, quarante-quatre minutes et vingt-cinq secondes, ou le Maréchal de Broglie, perfide et traître à la nation. Suite de la Conjuraison découverte. (16 juillet.) *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁰ 1988.]

1199. — Le Pavillon d'Hanovre et l'hôtel de Richelieu, ou le Quartier général des monstres et des bourreaux de la France, découvert nouvellement, et publié par un bon citoyen, ennemi de tous les méchants, pour servir de complément au Crime dévoilé, à la Conspiration découverte, aux Forfaits du maréchal de Broglie, ministre de trente-six heures, à tout ce qui a paru contre le prince Lambese, les barons de

Breteil, de Besenval, etc. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁰ 1989.]

1200. — Le Major général de 24 secondes, 16 tierces ou le C^{te} de Vandreuil, complice du maréchal de Broglie. Suite du Ministre de trente-six heures. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 7404.]

Violent pamphlet.

1201. — Le Fuyard ou le Baron de Besenval, général sans armée, criminel de lèse-nation, prisonnier à Brie-Comte-Robert. Suite du Ministre de trente six heures. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 7403.]

1202. — La Chasse aux bêtes puantes et féroces qui, après avoir inondé les bois, les plaines, etc., se sont répandues à la cour et à la capitale; suivie de la liste des pros-crits de la nation, et de la notice des peines qui leur sont infligées par contumace, en attendant le succès des poursuites qui sont faites de leurs personnes, ou l'occasion; par ordre exprès du co... per....., et en vertu d'une délibération unanime d'icelui, à laquelle ont assisté tous les citoyens de cette ville. *Paris, imp. de la Liberté, 1789*, in-8°, 31 p. [N. Lb³⁰ 1990.]

Les syllabes « co... per..... » désignent le comité permanent de recherches institué par la municipalité de Paris.

1203. — Chasse nouvelle aux bêtes puantes et féroces, qui continuent à dévaster le royaume; suivie d'une nouvelle liste des aristocrates inconnus jusqu'alors, et des peines que la nation leur inflige par contumace, en attendant l'heureux instant qui les mettra en sa puissance. Seconde partie. *Paris, imp. de la Lanterne, 1789*, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁰ 1991.]

1204. — Lettre d'un ami de l'humanité, en Réponse à Messieurs les rédacteurs d'une diatribe intitulée : « la Chasse aux bêtes puantes et féroces. » *Au cabinet littéraire et de physique, chez Girardin, rue et vis-à-vis l'entrée de la rue Vivienne, au Palais-Royal. S. d.*, in-8°, 7 p. [R. AD. I, 84.]

1205. — A tous les citoyens et à tous les districts. Motion importante et conforme au

veu de l'Assemblée nationale sur la conspiration découverte. *Paris, chez tous les libraires qui vendent les nouveautés*, 1789, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 7406.]

1206. — Arrêté de l'Assemblée nationale relatifement à l'amnistie qu'avaient accordée les électeurs de Paris, du 31 juillet 1789. *Momoro. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 7541.]

Internement de Besenval jusqu'à l'issue de son procès.

1207. — Déclaration solennelle et authentique du peuple français, au sujet de l'amnistie. Donné à Paris, ce 5 août 1789. *Leffevre. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7577.]

1208. — Rapport fait au comité de recherches des représentants de la Commune, par M. GARRAN DE COULON, sur la conspiration des mois de mai, juin et juillet derniers, imprimé par ordre du comité. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1789, in-8°, 60 p. [N. Lb⁴⁰ 9.]

1209. — Observations pour le baron de Besenval sur le rapport fait au comité des recherches des représentants de la Commune par M. Garran de Coulon. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 f. et 49 p. [N. Lb³⁹ 2824 A.]

Signées : M^e DESÈZE, avocat; DE BRUGES, procureur.

Un autre ex., qui n'a qu'un titre de départ, est coté Lb³⁹ 2824.

1210. — Réflexions d'un citoyen, sur le rapport fait au comité des recherches de la municipalité de Paris, tendant à dénoncer MM. de Maillebois, Bonne-Savardin et Guignard Saint-Priest. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 3741.]

1211. — Mémoire pour M. Barentin, ancien garde des sceaux de France, commandeur des ordres du Roi, sur la dénonciation dans laquelle il est nommé et qui a donné lieu à la plainte de M. le procureur du Roi au Châtelet. *S. l. n. d.*, in-4°, 32 p. [R. AD. 1, 49.]

1212. — Mémoire pour M. Barentin... *Paris, Volland*, 1790, in-8°, 2 ff. et 68 p. [N. Lb³⁹ 8302. — P. 7591*.]

1213. — Réponse aux Observations pour le baron de Besenval et au Mémoire de M. Barentin, imprimée par ordre du comité de recherches de la ville. Lue au comité de recherches par M. GARRAN DE COULON, l'un de ses membres. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-8°, 1 f. et 91 p. [N. Lb³⁹ 2825. — P. 7591*.]

1214. — Lettre d'un citoyen de Paris à un républicain, avec la Réponse du républicain sur le procès de M. de Besenval. *Paris, Heuri*, 1789, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 7837. — P. 8883.]

En faveur de Besenval.

1215. — Lettre à M. le comte de Clermont-Tonnerre sur sa motion en faveur du sieur de Besenval et des autres coupables dont M. Necker a demandé le pardon lors de son arrivée à l'Hôtel de Ville. *La Vilette. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7538.]

1216. — Nouvelle Trahison de Monsieur le baron de Besenval et son Emprisonnement. *Imp. N.-M. Dunoda. S. d.* [1790], in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 8508.]

Pamphlet, dont l'auteur prèdit à Besenval le sort de Favras.

1217. — Plaidoyer prononcé à l'audience du Châtelet de Paris, tous les services assemblés, du lundi 1^{er} mars 1790, par M. DESÈZE, avocat au Parlement, pour M. le baron de Besenval... accusé du crime de lèse-nation, contre M. le procureur du Roi au Châtelet, accusateur. *Paris, Prault*, 1790, in-8°, 113 p. [N. Lb³⁹ 8509.]

1218. — Jugement en dernier ressort, rendu publiquement à l'audience du parc civil du Châtelet de Paris, la compagnie assemblée, qui décharge le baron de Besenval, M. Barentin, M. le maréchal de Broglie, M. le comte de Puysegur et M. le marquis d'Autichamp, indiqué dans la plainte sous le nom de comte d'Autichamp, des plaintes et accusations contre eux intentées, à la requête de M. le procureur du Roi, sur la dénonciation faite par le procureur syndic de la Commune de Paris, le 19 novembre 1789, au tribunal du Châtelet, en conséquence de l'arrêté du comité des recherches établi à

l'Hôtel de Ville, du 18 du même mois, ordonne l'impression et affiche dudit jugement à la requête de M. le procureur du Roi. Extraits des registres du greffe de la compagnie du Châtelet de Paris, assemblée au pare civil. Du 1^{er} mars 1790. V^e Desaint. S. d., in-4^o, 3 p. [N. Lb³⁹ 3050.]

1219. — La Nouvelle Conjuraction découverte, avec la liste des conjurés. *S'imprime rue Mazarine, chez M^{me} de Bissy, aux dépens des conjurés, se distribue chez le portier du comte de Tressan, octobre 1789*, in-8^o, 8 p. [N. Lb³⁹ 2400.]

1220. — Nouvelle Conjuraction... *S'imprime rue Mazarine, etc., etc., octobre 1789*, in-8^o, 8 p. [N. Lb³⁹ 2400 A.]

« On s'était permis dans la première édition de cet écrit une diatribe contre MM. Bailly et Lafayette qu'à coup sûr ils ne méritaient pas. La personne qui avait volé le manuscrit de l'auteur l'avait insérée, on ne sait pourquoi, mais l'auteur l'a désavouée entièrement. » (Note, p. 8.)

1221. — Rapport fait au comité de recherches de la municipalité de Paris, par JEAN-PHILIPPE GARRAN, l'un de ses membres, suivi des pièces justificatives et de l'arrêté du comité, tendant à dénoncer MM. Maillebois, Bonne-Savardin et Guignard Saint-Priest. (9 juillet 1790.) *Paris, juillet 1790*, in-8^o, 2 ff. 32 et 151 p. [N. Lb³⁹ 114. — P. 8228.]

1222. — Rapport fait au comité des recherches de la municipalité de Paris, tendant à dénoncer MM. Maillebois, Bonne-Savardin et Guignard Saint-Priest; suivi des pièces justificatives et de l'arrêté du comité. *Paris, Buisson, juillet 1790*, in-8^o, 2 ff., 32 et 151 p. [N. Lb³⁹ 115.]

Voy. le numéro précédent. Le titre seul est changé. De plus, un prospectus est relié en tête du second ex.

1223. — Lettre de M. GUIGNARD, ministre et secrétaire d'État, à M. le président de l'Assemblée nationale. Paris, le 13 juillet 1790. *Paris, imp. Royale, 1790*, in-4^o, 3 p. [N. Lb³⁹ 3742.]

Pour se disculper de tout soupçon de compli- cité avec Maillebois et Bonne-Savardin.

1224. — Réponse au « Mémoire à consulter et Consultation pour M. Guignard Saint-Priest, ministre et secrétaire d'État aux départements de l'intérieur du royaume », lue au comité de recherches de la municipalité de Paris, par JEAN-PHILIPPE GARRAN, l'un de ses membres. Imprimée par ordre du comité. *Imp. du Patriote français, 1790*, in-8^o, 4 f. et 70 p. [N. Lb³⁹ 116.]

Je n'ai pu retrouver ce Mémoire.

1225. — Arrêté du comité des recherches de l'Hôtel de Ville contre M. de Maillebois, lieutenant-général des armées du Roi; M. Bonne-Savardin, officier de cavalerie, et M. de Saint-Priest, ministre et secrétaire d'État, accusés du crime de lèse-nation et de complots de contre-révolution. Fuite favorisée de M. Bonne-Savardin, son signallement. Arrestation de M. Bruard [Trouard] de Riolle, aussi soupçonné de projets de contre-révolution. (15 juillet.) *Imp. Caillot et Courcier, 1790*, in-8^o, 8 p. [N. Lb³⁹ 9452. — P. 8328*.]

1226. — Dénonciation faite par le comité des recherches de l'évasion des prisons de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, du chevalier Bonne-Savardin, complice du général comte de Maillebois et du ministre. (15 juillet) *Paris, imp. des frères Chaîgneau. S. d.*, in-8^o, 8 p. [N. Lb³⁹ 9453.]

1227. — Municipalité de Paris. Comité de recherches. (28 juillet 1790.) S. l., 1790, in-8^o, 4 p. [N. Lb³⁹ 119.]

Sur l'évasion de Bonne-Savardin, sorti de l'abbaye avec un faux laissez-passer de la Commune.

1228. — Procès-verbal authentique de l'arrestation de M. de Bonne-Savardin à Châlon-sur-Marne, le 28 juillet. *Paris, Baudouin, 1790*, in-8^o, 43 p. [P. 8328*.]

1229. — Arrivée de Bonne-Savardin, de l'abbé de Barmond et Alaïze [Eggs] à l'abbaye, aujourd'hui 17 août 1790, à six heures du matin. Nouvelles de Naples. Citoyen français emprisonné en Prusse. *Garnery. S. d.*, in-8^o, 6 p. [N. Lb³⁹ 3933.]

Extrait de la *Chronique*.

Le prisonnier dont il s'agit était Louis-Sta-

nislas-Auguste-Charles, dit de Bourbon-Crèqui, ou de Luxembourg-Montmorenci, fils naturel de Louis XV et de la duchesse de Luxembourg, né en 1737. Sur ce singulier personnage, voy. la quatrième partie de ce travail (*Biographie individuelle*).

La lettre adressée à Manuel est signée BASSET.

1230. — Arrivée de MM. de Bonne-Savardin et l'abbé de Barmond et détail très exact et très véritable des ravages, désordres et excès qui se sont commis dans la ville de Nancy, occasionnés par l'insurrection des régiments du Roi, de Château-Vieux et de Mestre-de-Camp cavalerie. *Imp. Pougin. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9294.]*

1231. — Grande Arrestation du fameux conspirateur connu sous le nom du chevalier Bonne-Savardin. *Imp. Laillet et Garnery. S. d., in-8°, 8 p. [P. 8328*.]*

1232. — Mémoire de BERTRAND DE BONNE-SAVARDIN. *Imp. L.-L. Girard. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3874.]*

1233. — Interrogatoire du chevalier de Bonne-Savardin, fameux conspirateur contre l'Etat, complice de M. de Maillebois, présenté à M. le comte d'Artois, dénoncé au comité des recherches de l'Hôtel de Ville. *De l'imprimerie du comité des recherches. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 8748.]*

1233^a. — Interrogatoire... *Imp. Laurent junior. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 8748 A.]*

1234. — Discours de M. l'abbé de BARMOND à l'Assemblée nationale, le 18 août 1790. *Imp. Vezard et Le Normand, 1790, in-8°, 15 p. [N. Le²⁹ 859. — P. 8328*.]*

1234^a. — Discours... Seconde édition augmentée. *Imp. Vezard et Le Normand, 1790, in-8°, 15 p. [N. Le²⁹ 859 A.]*

1235. — Discours prononcé à la barre de l'Assemblée nationale, le 18 août 1790, par M. PERROTIN, dit de BARMOND, député, pour sa justification. *Se distribue place du Théâtre italien, n° 3. S. d., in-8°, 15 p. [N. Le²⁹ 860.]*

Au-dessous du titre, on lit cette curieuse réclamation : « Ce discours a été copié mot à mot, à mesure que parloit l'accusé, par la société qui

écrit aussi vite que la parole. Son procédé est tellement exact qu'elle ne perd pas une syllabe. Cet établissement a obtenu l'approbation de l'Assemblée nationale, qui a bien voulu faire disposer une tribune. »

1236. — Lettre de M. JULLIEN, aide de camp de M. de la Fayette, à M. le président du comité des recherches de l'Assemblée nationale, en réponse aux reproches que lui a faits M. l'abbé de Barmond dans son discours. (22 août.) *Imp. Guillaume junior. S. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3949.]*

1237. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom de son comité des recherches, de l'affaire de M. l'abbé Perrotin, dit de Barmond, et de M. Eggs, par CHARLES VOIDEL, membre de ce comité. (22 août.) *Imp. Boutouin. S. d., in-8°, 23 p. [N. Le²⁹ 867.]*

L'abbé de Barmond avait donné asile à Bonne-Savardin et protégé sa fuite.

1238. — Discours prononcé par M. le président de Frondeville à l'Assemblée nationale dans l'affaire de M. de Barmond et pour lequel il a été censuré. *Paris, 1790, in-8°, 19 p. [N. Le²⁹ 861. — P. 8328*.]*

1239. — Dénonciation à la Nation et à l'opinion publique de trois décrets de l'Assemblée nationale, rendus les 18 et 21 août, contre M. de Frondeville, député de Rouen, et le lundi 23 août contre M. l'abbé de Barmond, député de Paris. *S. l. n. d., in-8°, 55 p. [N. Lb³⁹ 3947.]*

1240. — Procès complet de MM. Perrotin, dit de Barmond, Foucault et Bonne-Savardin. (18 août.) *Paris, Lejay fils. S. d., in-8° 1 f. et 166 p. [N. Lb³⁹ 3936.]*

Le titre de départ porte : *Affaire complète de M. Perrotin, dit de Barmond...*

1241. — Ça ira-t-il? Ça n'ira-t-il pas? Oh! ça ira!... Hom... ou le Bon Homme et le Bon Citoyen. *S. l. n. d., in-8° 31 p. [N. Lb³⁹ 3920.]*

« 20 août 1790. » (Note manuscrite sur l'ex. de la B. N.)

Dialogue relatif au procès des ministres et contre le comité des recherches.

§ 7. — Visite du Roi à Paris (17 juillet).

1242. — Discours de M. de LALLY-TOLENDAL, prononcé à l'Hôtel de Ville de Paris le 15 juillet 1789 et qu'il a répété à l'Assemblée nationale à la séance du 16. *Imp. Baudouin. S. d., in-8°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 66.]

Sur la visite du Roi à l'Hôtel de Ville.

1243. — Discours du comte DE LALLY-TOLENDAL, à l'Hôtel de Ville, le 17 juillet 1789. *Paris, Baudouin, 1789, 3 p.* [N. Lb³⁹ 69.]

1244. — Discours au Roi, prononcé à l'arrivée de Sa Majesté à Paris, à la barrière de la Conférence, le 17 juillet 1789. Par M. DELAVIGNE, président de l'assemblée des électeurs de la Ville de Paris. *S. l. n. d., in-8°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 7408.]

1245. — Discours de M. MOREAU DE SAINT-MÉRY, président de MM. les électeurs, au Roi, prononcé dans l'Hôtel de Ville de Paris, le 17 juillet 1789. *S. l. n. d., in-8°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 2000.]

1246. — L'Agonie des aristocrates à l'arrivée du Roi à Paris. *Paris, V^e Guillaume, 1789, in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 7409.]

1247. — Entrelacement des cœurs français pour l'arrivée de la Reine à Paris. *Paris, imp. L.-M. Cellot, 1789, in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 7410.]

Signé : GAUTROT.

1248. — Lettre de M. Oudel, président du district de Notre-Dame. *Imp. V^e Herissant. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 7432.]

P. 7, réponse de M. OUDET au regret exprimé par le Roi de n'avoir pu s'arrêter à Notre-Dame, lors de sa visite à l'Hôtel de Ville.

1249. — Marie-Antoinette d'Autriche, Reine de France, à la Nation. *Imp. Grangé. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 7303.]

La B. N. possède deux ex. de tirages différents : l'un des deux porte : Cinquième édition. [Lb³⁹ 7503 B.]

1250. — La Nation à la Reine ou Réponse directe à l'imprimé intitulé : « Marie-Antoinette d'Autriche, Reine de France, à la Nation. » *Imp. P. de Lornet. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 7306.]

1251. — Réponse à la lettre de la Reine des Français avec le détail et l'explication des réjouissances qu'il y aura ce soir aux Champs-Élysées à l'issu (*sic*) du *Te Deum* qui sera chanté en musique à Notre-Dame. *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 7350.]

1252. — Lettre de la Nation à la Reine. Du 4 août. *S. l. n. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 10773.]

Premier tirage anonyme de la pièce suivante.

1253. — Lettre à la Reine. *Volland. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 2001.]

Signée : M. [MANCEL]. Au sujet de l'entrée du Roi à Paris, le 17 juillet.

Un autre ex. est coté Lb³⁹ 10774.

1254. — Le Rêve d'un Parisien ou Ce qui n'a point été, ce qui devrait être et ce qui ne sera peut-être pas. *Imp. L.-M. Cellot, in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 7430.]

A propos de la visite projetée de Marie-Antoinette et du Dauphin.

1255. — Le Triomphe de la nation ou Louis XVI au milieu de son peuple. *S. l. 1789, in-8°, 45 p.* [N. Lb³⁹ 2002.]

1256. — Le Triomphe de la nation française, suite de la célèbre journée du 17 juillet 1789. *S. l. n. d., in-8°, 12 p.* [P. 23899.]

Nouvelles des 17 et 18 juillet, datées de Versailles.

1257. — Le Grenadier patriote ou le Despotisme détruit en France; avec les détails les plus exacts sur la révolution présente; suivi d'une remarque historique. (12-17 juillet.) *Garney et Volland. S. d., in-8°, 48 p.* [N. Lb³⁹ 2003. — P. 12029, II.]

La Remarque historique porte sur le rôle du

chiffre 14 dans une foule d'événements de l'histoire de France.

1258. — Les Causes et les Effets. *Blanchon et Le Comte. S. d.*, in-8°, 45 p. [N. Lb³⁹ 2010.]

Soixante-dix paragraphes commençant par : Si. Énumération des événements survenus depuis la convocation du Parlement Maupeou jusqu'à la visite du Roi à l'Hôtel de Ville.

1258*. — Les Causes et les Effets de la Révolution. Nouvelle édition, corrigée, augmentée et accompagnée de notes. (1^{er} novembre 1789.) *Paris, Blanchon et Leconte. S. d.*, in-8°, 22 p. [N. Lb³⁹ 2010 A.]

1259. — Anecdote curieuse et Aventure très singulière d'un citoyen de Paris dans les derniers troubles de cette capitale, depuis le 13 juillet jusqu'à l'arrivée du Roi, le vendredi 17 du même mois. *Imp. Valleyre l'aîné. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 2006.]

Signée : DELLECOUR. Se vendait au profit des pauvres orphelins.

1260. — Le Sourd du Palais-Royal ou Anecdote singulière arrivée dans les derniers troubles de Paris. Numéro premier. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*Br. M. F. R.*, 408, 11.]

L'ex. du British Museum est annoté par un contemporain qui a écrit sous les mots *Numéro premier* : « Il n'y en a point eu d'autre. »

Récit des événements survenus depuis la réunion des États-Généraux jusqu'à la visite du Roi à l'Hôtel de Ville, par un prétendu sourd qui ne sait pas lire.

1261. — Figaro au Roi. *S. l.*, 1789. in-8°, 30 p. [N. Lb³⁹ 2007.]

1262. — Article essentiel, qui manque à tous les cahiers remis aux députés à l'Assemblée nationale. *Gurffler jeune. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7688.]

« Supplier le Roi de faire son séjour habituel dans sa capitale. »

§ 8. — Meurtres de Foulon et de Bertier (22 juillet).

1263. — La Botte de foin, ou la Mort de M. Foulon. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 2030.]

1264. — La Botte de foin, ou Mort tragique du sieur Foulon, ministre de quarante-huit heures; suivie de celle de l'intendant de Paris. *Paris, Maradan. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 2031.]

1265. — La Botte de foin. Jeudi 23 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7463.]

Pièce différente des deux précédents.

1266. — Anecdotes sur la vie et la mort de M. Foulon. *Rue de la Huchette, 17. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7430.]

1267. — Lettre de M*** à son ami, habitant de Perpignan. Récit des faits relatifs à la mort de MM. Foulon et Bertier, à la démission et à la seconde proclamation de M. le M^{is} de la Fayette. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 7431.]

4 M. Jean Destrem a publié, dans la *Revue cri-*

tique (1883, tome II, p. 273-280), une longue lettre adressée par un comédien dont il n'a pu déterminer l'identité à M. Metzgé, avocat au Parlement [de Toulouse?], à Castelnau-dary. Cette lettre renferme un résumé des événements de la première quinzaine de juillet et un récit détaillé de la mort de Foulon et de Bertier; ce document n'est pas, comme on le voit, sans analogie avec le présent numéro.

1268. — La Mort tragique de l'intendant de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 2032.]

1269. — Les Tyrans ancantis, ou Foulon, ex-contrôleur général des finances, et l'intendant de Paris punis par la nation. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 2033.]

1270. — Épitaphes des sieurs Foulon et Bertier, affichée et publiée au Palais-Royal, ou Oraison funèbre, suivie du récit historique de leur mort, par M. l'abbé A. L. L. *Volland. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7432.]

1271. — Testament de Judas-Ravaillac-Car touche de Foulon, ex-contrôleur général. *S. l.*, 1789, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 2034.]

1272.—Convoi, Service et Enterrement de très hauts, très puissants seigneurs Foulon, président, et Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, morts subitement en place de Grève et enterrés à... leur paroisse. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2035.]

1272^a. — Convoi... *Quai des Augustins*, 41, 1789, in-8°, 8 p.

1273. — La Vie, la Mort et les Miracles de M. Foulon. Suivi de son testament. *S. l.*, août 1789, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 2036.]

1274. — Extraits des lettres trouvées dans les portefeuilles de M. Bertier, intendant de Paris, pris la nuit du 16 juillet, dans sa voiture. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [X. Lb³⁹ 1984.]

Voy. le numéro suivant.

1275. — Extraits des lettres trouvées dans les portefeuilles de M. Bertier, ... pris la nuit du 16 juillet dans sa voiture. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [X. Lb³⁹ 1984 A. — P. 8191*.]

Dans l'éd. originale p. 3 : « Dauphin, Cavalerie », faute corrigée ici ; le reste du texte (y compris, p. 1, *Buseural* pour *Besenral*), est identique.

1276. — La Vie, la Mort et les Miracles de M. Foulon. Du mercredi 22 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 et 2 p. [X. Lb³⁹ 2036 A.]

Les deux dernières pages sont intitulées : *Etat trouvé dans le portefeuille de M. Bertier, officier de la maison de la Reine*. Voy. le numéro suivant.

1277. — État trouvé dans le portefeuille de M. Bertier, officier de la maison de la Reine. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [X. Lb³⁹ 7449.]

Document apocryphe ? On y retrouve, avec de légères différences, une partie des notes imprimées dans les *Extraits* indiqués ci-dessus.

1278. — Les Papiers déchirés. Pourquoi ça ? *S. l. n. d.*, in-8°, 29 p. [X. Lb³⁹ 2042.]

Prétendu testament de Foulon (voir ci-dessus) et histoire du Masque de fer. L'auteur suppose que des fragments de ces papiers sont tombés entre les mains d'un épiciier et de sa femme.

1279. — Le Coin du Roi, ou le Réverbère ministériel. *Volland. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 7453.]

1280. — Le Réverbère citoyen. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 2043.]

1281. — Plaintes de l'exécuteur de la haute justice contre ceux qui ont exercé sa profession sans être reçus maîtres. *Imp. Grangé*, 1789, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 7456.]

1282. — La Démission du bourreau de Paris. Lettre de l'exécuteur des hautes œuvres aux amateurs ses confrères, inventeurs du jeu de la lanterne et de quelques autres facéties très propres à former l'esprit d'une grande nation. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2044.]

1283. — Lettre aux Parisiens sur le meurtre de trois magistrats. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [P. 9782*.]

Signée : DELACROIX, du District des Blancs-Manteaux.

1284. — Lettre de félicitation de milord SIDNEY aux Parisiens et à la nation française ou Résurrection de milord Sidney. Second coup de griffe aux renards de toute couleur. *Paris, rue du Hurepoix. S. d.*, in-8°, 15 p. [X. Lb³⁹ 7460.]

Le pamphlet auquel le titre de celui-ci fait allusion est intitulé : *Le Premier Coup de griffe aux renards noirs ou la Précaution qui n'est pas inutile* (Paris, rue du Hurepoix, 24, 1789, in-8°, 19 p.) : c'est une apologie de la sécularisation des biens du clergé.

1285. — Les Quatre Têtes ou la Trahison punie. *Letellier. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 7434. — P. 9610*, I.]

1286. — Lettre du sieur DE FLESSELLES à M. de Calonne, sur l'arrivée de Foulon et de Bertier au pays des ombres, ou les Secrets de l'enfer dévoilés. Par BR. S***. *Paris, imp. de Belzébuth. S. d.*, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 2037.]

1287. — Adresse de remerciement de Monseigneur BELZÉBUTH, prince souverain des enfers, au peuple parisien, sur l'envoi des cinq traîtres exterminés les 14 et 22 juillet. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 2038.]

1288. — Réponse des Parisiens à la lettre de Belzébuth (an 1^{er} de notre liberté). *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 7459.]

1289. — Lettre d'un citoyen de la rue de la Huchette à Sa Majesté Diabolique le roi des enfers, en réponse à la sienne du mois dernier (23 août). *Imp. L. Jorry. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7746.]

Signée : D. B.

1290. — Les Quatre Traîtres aux enfers. Dialogue. *Paris, Volland*, 1789, in-8°, 44 p. [N. Lb³⁹ 2039.]

1291. — Les Enragés aux enfers ou Nouveau Dialogue des morts. *S. l.*, 1789, in-8°, 30 p. [N. Lb³⁹ 2040.]

1292. — Dialogue entre MM. de Launay, Flesselles, Foulon et Berthier aux enfers. *Imp. Grangé. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2044.]

1293. — L'Audience des enfers, dialogue entre MM. de Launay, de Flesselles, de Sauvigny et Foulon. *Paris, hôtel de Châteaueu-Vieux*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7453.]

Pièce différente de la précédente.

1294. — Discours de la lanterne aux Parisiens. *En France, l'an premier de la liberté*, in-8°, 1 f. et 62 p. [N. Lb³⁹ 2297.]

Par CAMILLE DESMOULINS.

En regard du titre de départ, frontispice anonyme avec cette légende : *Discours de la lanterne aux Parisiens, le Procureur général portant la parole.*

1294^a. — Discours de la lanterne aux Parisiens. Seconde édition, corrigée et augmentée. *En France, l'an premier de la liberté*, in-8°, 72 p. [R. AD. I, 63.]

1294^b. — Discours de la lanterne... Troisième édition. *Paris, Garnery, l'an premier de la liberté*, in-8°, 1 f. et 67 p. [N. Lb³⁹ 2297 A.]

1294^c. — Discours de la lanterne aux Parisiens, par CAMILLE DESMOULINS, suivi de notes, par JULES CLABETIE et précédé des « Deux Lanternes », par J. ROUQUETTE. *Paris, Degorce-Cadot. S. d.* [1869], in-32, 4 f. et 128 p. [N. Lb³⁹ 2297 C.]

§ 9. — Menaces de famine et Mesures prises pour la conjurer. — Assassinat de deux boulangers (janvier-novembre).

1295. — Mémoire sur les calamités de l'hiver 1788-1789, lu dans une assemblée tenue à l'Hôtel de Ville de Paris le 9 janvier 1789, par M. ELÉONORE-MARIE DESBOIS DE ROCHEFORT, curé de Saint-André-des-Arcs. Se vend douze sols au profit des pauvres. *Au presbytère de Saint-André-des-Arcs. S. l.*, in-8°, 1 f. et 34 p. [X. Lk⁷ 6571.]

1296. — Réflexions d'un ouvrier sur le renchérissement du pain. Le 1^{er} février 1789. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 1042.]

1296^{bis}. — Le Premier Pas à faire ou le Cri de l'indigence. Sur un moyen de donner au pain un prix à la portée du pauvre. *S. l.*, 1789, in-8°, 22 p. [N. Lb³⁹ 7330.]

1297. — A Nosseigneurs les Etats-Généraux. Observations sur les subsistances gé-

nérales et les moyens d'y pourvoir. *S.l.n.d.*, in-8°, 22 p. [N. Lb³⁹ 7331.]

1298. — Assemblée nationale. Motion de subsistance. *Gueffier jeune. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7332.]

Signée : l'abbé PONCELIN DE LA ROCHE-TILHAC, conseiller à la Table de marbre.

1299. — A la Nation. *S. l.*, mai 1789, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 1713.]

Signé : A.-T. CHEVIGNARD DE LA PALLUE. Contre les accapareurs de grains.

1300. — Lettre du peuple à M. Necker, sur la cherté du pain. *Imp. Grangé. S. l.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 2225.]

Signée : LEROIS.

1301. — Le Pain du peuple sur lequel on vient de prélever, en huit mois de temps, 806,400 livres; objet qui réclame l'attention la plus sérieuse des Etats-Généraux. *S. l.*, 21 juin 1789, in-8°, 16 p. [*Br. M. F. R.*, 34, 2.]

« Si les Etats-Généraux, dit une note au verso du titre, faisaient diminuer le pain d'un liard à la livre, les habitants de Paris gagneraient par jour 20,000 livres, et les habitants de la France 400,000 livres : que de bénédictions ils s'attribueraient ! »

1302. — Mémoire instructif remis, de la part du Roi, au comité des subsistances des Etats-Généraux, par le directeur général des finances. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 41 p. [*R. AD. XI*, 68.]

1303. — Note sur le mémoire remis par M. Necker au comité des subsistances établi par l'Assemblée nationale. *Londres, imp. T. Spilsbury*, 1789, in-4°, IV-14 p. [*R. AD. XI*, 68.]

La dédicace à l'Assemblée est datée du 10 juillet 1789 et signée : DE CALONNE.

1304. — Traits de bienfaisance de notre bon roi Louis XVI. Il fait conduire du bled dans les différents moulins des environs de Versailles et ses palefreniers rapportent la farine eux-mêmes. Suivi des différentes motions de l'Assemblée nationale sur la liberté de la presse et les droits de l'homme. *Paris, Volland*, 1789, in-8°, 8 p. [*N. Lb³⁹* 2236.]

1305. — Quand aurons-nous du pain ? Vous dormez, Parisiens, et vous manquez de pain ! *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N. Lb³⁹* 2344.]

1306. — Avis important d'une dame des halles pour la diminution des vivres. *Impromptu de MADELON FRIQUET. Paris, Laclef. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M. F. R.*, 477, 11, 7.]

En prose et en vers.

1307. — Mémoire sur les subsistances, par M. GOUGES CARTON, député du Quercy et membre du comité des subsistances. *Paris, Baulouin*, 1789, in-8°, VIII-53 p. [*N. Lb³⁹* 2495.]

La pagination en chiffres arabes continue la pagination en chiffres romains.

1308. — Mémoire pour la communauté des maîtres boulangers, lu au bureau des

subsistances de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-4°.

D'après M. G. Bord. (Voy. ci-dessous le *Pacte de famine*.)

On lit dans la *Correspondance secrète* publiée par M. de Lescurie (Pion, 1866, 2 vol. in-8°), « a la date du 27 mars 1789 :

« Le mémoire des boulangers... a infiniment déplu à Messieurs. Le chevalier Rutledge, qui en est l'auteur, a déjà été appelé deux fois à la barre de la cour et il a refusé de s'y rendre. Le Parlement, qui n'est pas habitué à une pareille désobéissance, le décrètera sans doute. »

1309. — Second Mémoire pour les maîtres boulangers, lu au bureau des subsistances de l'Assemblée nationale, par le chevalier RUTLEDGE. *Paris, imp. Baulouin. S. d.*, in-4°, 48 p. [*R. AD. XI*, 65.]

1310. — Observations des sieurs ELOY-LOUIS et DOMINIQUE-CÉSAR LELEU frères, négociants, sur un érit intitulé « Second Mémoire pour les maîtres boulangers... » *Paris, imp. Demonville*, 1789, in-4°, 28 p. [*R. AD. XI*, 65.]

1311. — Compte rendu au public, par les sieurs ELOY-LOUIS et DOMINIQUE-CÉSAR LELEU, négociants, sur l'établissement des moulins de Corbeil. *Paris, imp. Demonville*, 1789, in-4°, 27 et 16 p. [*N. Lb³⁹* 8021.]

Les seize dernières pages renferment des pièces justificatives.

1312. — Réplique aux deux mémoires des sieurs Leleu, insignes meuniers de Corbeil, en présence de M. Necker, par CAMILLE DESMOULINS. *Paris, Garnery, Un premier de la liberté*, in-8°, 2 ff. non ch. et 43 p. [*N. Lb³⁹* 2496.]

Voy. le numéro suivant.

Une autre édition porte en tête : *Assemblée nationale. Comité des recherches* (Paris, Lefevre, 1789, in-8°, 3 ff. non ch. et 56 p.).

1313. — Les Insignes Meuniers de Corbeil ou la Compagnie des famines découverte, en présence de M. Necker, accusé, par M. DESMOULINS, avocat, auteur de la « France libre » et du « Discours de la lanterne aux Parisiens ». *Paris, Lefevre*, 1789, in-8°, 2 ff. non ch. et 56 p. [*N. Lb³⁹* 2497.]

Même ouvrage que le précédent.

1314. — Mémoire pour Messieurs les boulangers, adressé et envoyé aux districts de la capitale. *Imp. de Monsieur*, 1789, in-4°, 7 p. [X. Mss. fr. nouv. acq. 2643, f° 115.]

P. 5, liste des signataires. P. 6-7, lettre du sieur NANTO, adressée à M. Colle, boulanger, l'un des signataires du Mémoire, sur le refus de lui vendre du blé que lui avait signifié la municipalité de Rosay, près de Mantes.

1315. — Abondance des grains et farines dans Paris ou la Cause de la disette dévoilée. Par un des membres du district de Saint-Gervais. *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [X. Lb³⁹ 2498.]

Le titre de départ porte : par M. L. D. (MICHEL-ANTOINE LAIR-DUVAUGELLES, avocat au Parlement de Paris et directeur des octrois de la ville de Caen.)

Au verso du faux-titre on lit :

« On trouve cet ouvrage chez Desenne, libraire au Palais-Royal, ainsi que le discours prononcé par l'auteur dans l'Hôtel de Ville de Caen en 1775 ». P. 3, l'auteur renvoie en note à ce même discours, dont voici le titre exact : *Discours prononcé à l'Hôtel de Ville de Caen, le jeudi 14 août 1775, sur l'essai ordonné par sentence de police générale du 23 juin 1775, tendant à fixer le prix du pain relativement au prix du blé, avec des additions et le réquisitoire de M. l'avocat du Roi*, par MICHEL-ANTOINE LAIR... Caen, imp. Cl. Pyron et Manoury père, 1775, in-8°, 88 p.

Renseignements dus à M. Decauville-Lachénée, conservateur adjoint de la bibliothèque de Caen.

1316. — Essai d'un citoyen sur les causes de la famine de 1789 (18 juillet.) *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [X. Lb³⁹ 7423.]

Voy. le numéro suivant.

1316^a. — Essai d'un citoyen... *Imp. Cellot*, 1789, in-8°, 14 p. [X. Lb³⁹ 7423 A.]

L'essai y est daté du 5 août.

1317. — Motion présentée à MM. les électeurs de Paris, par M. BROSSELDARD, avocat au Parlement. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 7426.]

Sur la question des subsistances.

1318. — La Corne d'abondance, arrivée d'Etampes le 24 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 7483.]

Sur l'arrivée de dix-sept chariots de blé.

1319. — Expédition de Provins et Aventure d'un gentilhomme enfermé dans une cave. *Imp. L.-M. Cellot*, 1789, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2130.]

Réquisitions de grains et terreur panique d'un gentilhomme qui croyait qu'on en voulait à sa vie.

1320. — Proclamation. Hôtel de Ville de Paris, comité provisoire. Subsistances. (13 août.) *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, août 1789*, in-f° plano. [X. Lb³⁹ 43.]

Défense aux boulangers de faire des achats ailleurs que dans les marchés publics et d'avoir des magasins ailleurs qu'à Paris.

1321. — Avis impartial aux citoyens, adressé aux honorables membres du comité, de subsistance de Paris, et communiqué aux 60 districts de la capitale, le 19 août 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 2223.]

Signé : Le chevalier QUESNAY DE BEAUREFAIRE.

1322. — Abondance nationale ou Découvertes d'artillerie, munitions, grains et farines, etc. *Paris, imp. Cailleau, août 1789*, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 7613.]

Signé : VIDAILLET.

1323. — Mémoire sur le prix excessif des grains, par un citoyen des environs de Paris. 1789. *Paris, Le Clerc*, 1789, in-8°, 118 p. [X. Lb³⁹ 7614.]

1324. — Mémoire tendant à parer dans tous les temps à la cherté des grains en France et faire trouver aux habitants des campagnes et villes de France une économie équivalente à ce qu'ils pourront payer d'impositions. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f. et 52 p. [X. Lb³⁹ 2078.]

Même pièce que la suivante, sous un titre différent.

1325. — Tranquillité sur les subsistances, ou Moyens pour parer dans tous les temps à la cherté des grains en France et faire trouver aux habitants des campagnes et villes de province une économie équivalente à ce qu'ils pourront payer d'impo-

sitions. *Née de La Rochelle, août 1789*, in-8°, 1 f. et 52 p. [X. Lb³⁹ 7615.]

Sur l'ex. Lb³⁹ 7615, le nom de MALISSET D'HERTEBEAU est inscrit sur le titre par Villeneuve et porte à la dernière page la signature de l'auteur.

Sur les deux autres ex. [Lb³⁹ 2078 et 11074], la pièce est datée à la main du 29 juillet et signée aussi : MALISSET D'HERTEBEAU. Celui de la collection Rondonneau porte la même signature et la date du 28 juillet. Tous ont un titre de départ fort long, commençant ainsi : *Mémoire contenant diverses mesures à prendre pour établir à l'avenir la tranquillité dans le royaume sur la partie des grains...* et qui, dans l'ex. Lb³⁹ 11074, remplace le véritable titre reproduit ci-dessus.

1326. — Evénements mémorables arrivés au faubourg Saint-Antoine. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 7757.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : *Au sujet de onze brigands et de deux femmes.*

Signé : LEBOS et daté du 26 août.

Pillage d'une voiture chargée de farines.

1327. — Du Pain ou Coup d'œil sur les moyens les plus sûrs et les plus prompts d'approvisionner Paris de grains et de farines comme d'entretenir un rapport constant entre ses marchés et ceux qui y correspondent ordinairement sans nuire aux travaux de la campagne. *Paris, Blanchon, 1789*, in-8°, 24 p. [X. Lb³⁹ 7616.]

1328. — Le Secret dévoilé. *Imp. des Patriotes. S. d.*, in-8°. [X. Lb³⁹ 7617.]

Le titre de départ, page 1, porte en plus : *et les moyens de rendre à la France sa tranquillité, sa force, sa gloire et son bonheur en arrêtant irrévocablement la circulation et la sortie des grains.*

1329. — Remercîments du peuple au Roi, aux États-Généraux, à M. Necker et aux électeurs de Paris. *Imp. Grangé, 1789*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 7618.]

Signés : LEBOS.

1330. — Avis sur la disette des grains. *Imp. J.-C. Desaint. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 2338.]

Signé : CLÉMENT DE BOISSY, maître des comptes. (10 septembre.)

1331. — Les Monopoleurs terrassés ou le Danger éminent de faire manger au peuple

de mauvais pain, en tout pays, d'après l'observation et l'expérience. Présenté à l'Assemblée nationale, par M. JEDY DE LAUCMAUD. *Laurens junior. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2342.]

1332. — Lettre d'un citoyen aux districts de la Commune de Paris sur les moyens de remédier à la disette du pain et d'obvier aux difficultés qu'on éprouve à la Caisse d'escompte pour le remboursement des billets, par M. MOXIER, avocat au Parlement de Paris. (22 septembre.) *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [R. AD. 1, 62.]

1333. — Correspondance patriotique avec les provinces, pour l'approvisionnement de la ville, faubourgs et environs de Paris, du 23 septembre 1789. Lettre de M. SABOT, avocat au Parlement, à MM. les représentants de la Commune de Paris. *Imp. Jorry, 1789*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 7861.]

1334. — Lettre des boulangers de Paris au peuple, suivie d'un entretien de deux pères de famille sur la rareté de la farine. *Imp. Grangé, 1789*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 7863.]

Signé : SIOBEL [LEBOIS].

1335. — JEANNOT, cousin de Polichinel, aux bons Parisiens. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 7864.]

Pamphlet contre Bailly et la Commune au sujet des subsistances. Chaque paragraphe se termine par : « Tout est pour le mieux ».

ÉPIGR. :

Tout est pour le mieux, au dépôt de mon cousin.

1336. — La Poudre aux yeux. *S. l.*, 1789, in-8°, 10 p. [X. Lb³⁹ 7865.]

ÉPIGR. :

Semper sub floribus serpens et herbâ latet.

Autre pamphlet de même nature.

1337. — Le Cri général. Veuillez assurer au peuple sa subsistance. (Sept. 1789.) *S. l. n. d.*, in-8°, 45 p. [X. Lb³⁹ 7866.]

1338. — Complot découvert. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 7867.]

Sur le prix du pain.

1339. — Le Boulanger et la Boulangère, ou le Pain, au mois de novembre au plus tard, ne vaudra que 8 sols les quatre livres, si les fermiers, meuniers et boulangers veulent s'entendre avec les honnêtes gens, par M. RICHARD DU PUX. *Paris, Garnery et Voland*, 1789, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 2422.]

1340. — La Chasse aux monopoleurs sur le pain. Suivi d'un moyen sûr pour empêcher la fraude dans la distribution qui se fait tous les jours chez les boulangers, et détails justes et précis du prix de la farine à la Halle. *Imp. Momoro. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7868.]

Signé : LEBOS.

1341. — Le Pain à bon marché ou le Monopole terrassé et le peuple vengé. Présenté à l'Assemblée nationale. Par M. J. D. L. *Paris, Laurens jeune et Cressonnier. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7869.]

P. 8, on lit après la dernière phrase : « La suite est sous presse. »

Par JEUDY DE LAHOUAUD.

Pièce différente des *Monopoleurs terrassés*. Voy. ci-dessus, n° 331.

1342. — Le Monopole atterré. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7870.]

L'auteur renvoie, en terminant, à un *Projet nouveau sur la manière de faire utilement en France le commerce des grains*, par M. BOURDON DES PLANCHES, ancien premier commis dans les finances (chez la V^e Esprit, au Palais-Royal).

Le *Monopole atterré* doit être restitué sans doute au même écrivain qui a dans la *France littéraire* de Quérard un article visiblement incomplet.

Le *Mercur de France* du 16 février 1788 a rendu compte de ce *Projet* et il y a un tirage à part de ce compte rendu. *S. l. n. d.*, in-8°, 5 p. [R. AD. XI, 68.]

1343. — Moyens seuls efficaces pour arrêter les progrès de la rareté des blés et pour faire très promptement diminuer le prix du pain dans tout le royaume, par un citoyen ami de l'humanité. *S. l.*, 1789, in-8°, 46 p. [N. Lb³⁹ 11073.]

1344. — Assemblée des représentants de la Commune de Paris. Extrait des procès-verbaux. Séance du 6 septembre 1789. — Arrêté du Conseil d'Etat du Roi du 7 sep-

tembre 1789. *Versailles, imp. Royale*, 1789, in-4°, 7 p. [R. AD. XI, 68.]

Mesures prises pour l'approvisionnement de Paris.

1345. — Septembre 1789. Moyens de détruire les accaparements de grains. *Paris, Belin. S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 7871.]

Signé : DE LACOURT.

1346. — Mémoire sur les moulins à blé mûs par des machines à feu et établis à Paris dans l'ancienne ile des Cygnes. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 16 p. [R. AD. XI, 68.]

P. 14, Arrêté du comité des subsistances de l'Hôtel de Ville (26 septembre 1789) autorisant Perier à établir trois cents moulins à bras et un moulin mû par deux machines à feu dans l'ile des Cygnes.

1347. — Projet de subsistance pour la capitale de toute la France. A Messieurs les députés de l'ordre du tiers (13 octobre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [R. AD. XI, 68.]

Signé : LÉPAGNOL, syndic de la paroisse de Santeny en Brie et député de l'assemblée préliminaire, commandant la milice bourgeoise de sa paroisse.

1348. — Moyens de ne pas manquer de subsistances à Paris. *Paris, Knapen fils. S. d.*, in-8°, 7 p. [R. AD. XVIII^e, tome 105.]

Motion faite au district des Cordeliers le 20 octobre et signée : LAWALLE L'ÉCUYER.

1349. — Idées sur les subsistances et moyens contre les accaparements, les fausses destinations et l'exportation des blés, par M. BOCCHER D'AUVERGNE, aide-major de la garde nationale de Montmartre et membre de la municipalité. *Paris, Desnoye*, 1789, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 7872.]

1350. — Projet de magasins nationaux ou Moyens d'éviter la disette des villes. *Imp. Diolot aîné, S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7873.]

1351. — Moyens sûrs et infaillibles de ne payer le pain que deux sols la livre en tous temps par l'établissement de greniers publics ou Approvisionnement de blé pour la Ville de Paris. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 11070.]

Pièce différente de la précédente.

1352. — Liberté du commerce, Abolitions des maîtrises et jurandes, Suppression de moines. *Laurous junior et Cressomier. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 7882.]

Signé : DEJABIN.

L'auteur, qui prend les titres de maître-arts de pension, rue Neuve-Sainte-Genève, et de membre du comité du Val-de-Grâce, est l'éditeur de la collection des portraits des membres de l'Assemblée nationale; voir n° 115.

1353. — Moyen de suppléer à la disette et même au défaut d'espèces d'or et d'argent, proposé à l'assemblée générale de la Commune, par un de ses représentants. *Paris, Leclerc. S. d., in-8°, 21 p.* [N. Lb³⁹ 7913.]

1354. — Mémoire pour l'approvisionnement de Paris. *Paris, 1789, in-8°, 16 p.* [N. Lb³⁹ 7963.]

Signé : LÉGER, employé par la municipalité pour le transport des grains et farines; FRÉMONT, rédacteur du mémoire, ci-devant secrétaire du comité civil et de police; GUILLOT, libraire; tous trois membres du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

1355. — Déclaration du peuple parisien au Roi, sur son arrivée à Paris et sur la diminution des vivres. *Momoro, 1789, in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 7960.]

Signé : Par un garde national du district des $\frac{1}{2}$.

1356. — Déclaration admirable de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, envers la nation et son entretien avec le Roi sur la diminution du pain. *Se vend, rue de la Parcheminerie, 28. Imp. Momoro. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 7961.]

Déclaration apocryphe, mais favorable à la Reine.

1357. — La Fausse Joie ou le Pain et la Viande à huit sous. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 7962.]

1358. — Le Patriote sincère, n° 1. Moyens simples et d'une exécution facile pour faire venir à Paris abondamment des grains et des farines et assurer constamment à cette grande ville une quantité de pain suffisante pour sa consommation. Par Jacques PIRON. *Paris, Debray, et chez l'auteur, 1789, in-8°, 24 p.* [N. Lb³⁹ 7964.]

1359. — Jugement prévôtal, rendu publiquement en la chambre criminelle du Châtelet de Paris, qui condamne François Blin, porte-sacs sur le port au blé, à être pendu en place de Grève, pour avoir coopéré à l'assassinat commis envers un boulanger. Extrait des registres du greffe de la prévôté et maréchaussée générale de l'Île-de-France. Du 22 octobre 1789. *Paris, imp. de la prévôté et maréchaussée générale de l'Île-de-France. S. d., in-4°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 2501.]

« Exécuté le même jour, » dit une note contemporaine sur l'ex. de la B. N.

1360. — Jugement prévôtal, rendu publiquement en la chambre criminelle du Châtelet de Paris, qui condamne Michel-Adrien, gagne-denier, à être pendu en place de Grève, pour avoir cherché à exciter une sédition. Extrait des registres du greffe de la prévôté et maréchaussée générale de l'Île-de-France. Du 22 octobre 1789. *Paris, imp. de la prévôté et maréchaussée de l'Île-de-France, 1789, in-4°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 2502.]

« Exécuté le même jour, » dit une note de la même écriture que la précédente sur l'ex. de la B. N.

1361. — Les Pendeurs pendus, par RICHARD DU PIN. *Paris, Garnery et Volland, 1789, in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 2503.]

Contre les appareyeurs, à propos du massacre du boulanger.

1362. — Lettre au peuple, par un de ses amis. *Garnery et Volland. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 2504.]

Appel à la concorde par un homme qui déclare n'être ni prêtre, ni moine, ni gentilhomme : « Je suis du Tiers et je m'en fais honneur. »

1363. — Résurrection du malheureux assommé sur le quai de la Ferraille ou Miracle du grand général La Fayette. *Imp. Guillaume junior. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 2505.]

Récit du sauvetage par La Fayette d'un malheureux accusé d'avoir volé un sac de blé.

1364. — Le Cacheur de pain dans la cave ou le Boulanger à la lanterne. (20 octobre.)

Rue de la Parchènerie, 28. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 8012.]

Massacre d'un boulanger de la rue de la Juiverie.

1365. — Mort du boulanger. *Paris, Garnery et Volland. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 8013. — P. 12029*, II.]

Même événement.

1366. — Relation de l'assassinat commis en la personne du sieur François, maître boulanger, rue du Marché-Palu, le 21 octobre 1789. *Imp. Lottin Vainé et Lottin de Saint-Germain, 1789, in-8°, 7 p.* [Br. M. F. R., 833, 20.]

1367. — L'Orateur du Pont-Neuf. La mort de l'Innocent. *Volland. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 8014.]

1368. — La Corde a cassé, heureusement ! ou Dialogue entre un Normand, un Parisien, un Picard et un Gascon, par RICHARD DU PEX. *Paris, Garnery et Volland, 1789, in-8°, 16 p.* [N. Lb³⁹ 8015.]

1369. — Jugement prévôtal, rendu publiquement en la chambre criminelle du Châtelet de Paris, qui condamne Joseph Adyenel, dit *Noble-Epine*, doreur sur métaux, au bannissement pour neuf ans, pour, en cédant à la fureur des assassins du nommé François, boulanger, avoir coupé la tête dudit François, après sa mort; et décharge Jeanne-Charlotte Clavaux, femme de Jacques-Laurent Mayeux, ouvrière en gaze, de l'accusation contre elle intentée. Extrait des registres du greffe de la prévôté et maréchaussée générale de l'Île-de-France. Du 20 octobre 1789. *Paris, imp. de la prévôté et maréchaussée générale de l'Île-de-France. S. d., in-4°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 2546.]

1370. — Le Patriote véridique, ou Vous n'aurez point de pain. S. l. n. d., in-8°, 7 p. [Br. M., s. n.]

« 23 octobre 1789 », dit une note contemporaine sur l'ex. du British Museum.

1371. — Subsistances. S. l. n. d., in-4°. [N. Lb³⁹ 2575.]

Circulaire de M. VAUVILLIERS, adjoint à la mairie du 5 novembre 1789, à l'effet de faire parvenir des secours aux boulangers nécessiteux.

1372. — Proclamation du Roi, pour accorder des primes en faveur de l'importation des grains. (5 novembre.) *Imp. Royale, 1789, in-4°, 2 p.* [N. F.]

1373. — [Affiche sans titre commençant ainsi :] « Le département des subsistances, certain qu'il se débite journellement dans Paris... » (7 novembre 1789). *Imp. Lottin Vainé et Lottin de Saint-Germain, 1789, in-f° plano.* [N. Lb³⁹ 41179.]

Mesures prises pour empêcher l'exportation du pain et des farines.

1374. — Arrêté de l'Assemblée nationale, à deux heures du matin. Lettre sur la disette du pain à Paris, du 10 novembre 1789. S. l. n. d., in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 8074.]

Pamphlet royaliste.

1375. — Lettres patentes du Roi, par lesquelles Sa Majesté ordonne l'exécution du décret de l'Assemblée nationale du 16 de ce mois, concernant la confiscation des grains et farines saisis en contravention. Données à Paris, le 27 novembre 1789. *Paris, imp. Royale, 1789, in-4°, 2 p.* [N. F.]

1375*. — Lettres patentes... *Imp. N. H. Nyon, 1789, in-4°, 3 p.* [N. F.]

1376. — Des Subsistances de 1789 à 1813, par le baron de GIRARDOT, sous-préfet de Montargis. *Paris, Paul Dupont, 1854, in-8°, 2 f. et 92 p.* [N. R.]

1377. — Un Episode de l'approvisionnement de Paris en 1789, par LÉON BIOLLAY. *Paris, imp. et librairie Paul Dupont, 1878, in-8°, 2 ff. et 78 p.* [P. 16122.]

Correspondance des intendants de province avec le contrôleur général.

1378. — Histoire du blé en France. Le Pacte de famine. Histoire. Légende, par GUSTAVE BORD. *Paris, A. Sauton, 1887, gr. in-8°, 3 ff., 248 et 60 p.* [N. Lb³⁹ 41396.]

Les *Pièces justificatives* ont une pagination séparée. En regard du titre, fac-simile d'une ancienne vue de Corbeil; p. 185, d'un portrait de Sartines, et, après la table (p. 244-248), d'une lettre de Le Prévôt de Beaumont.

§ 10. — Rappel de Necker et son Retour à Paris (30 juillet).

1379. — Bouquet présenté à M. Necker, à son entrée à Paris, le 30 juillet 1789. *Imp. Valleyre l'aîné. S. d., in-8°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 2082.]

Par l'abbé DE COURCHON.
En prose et en vers.

1380. — L'heureuse arrivée de M. Necker. *Volland. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 2083.]

1381. — Le Retour tant désiré de M. Necker. *Imp. L.-M. Cellot. S. d., in-8°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 2084.]

Prose et vers.

1382. — La Joie des Français ou l'Arrivée de M. Necker. *Momoro. S. d., in-8°, 3 p.* [Br. M. s. n.]

1383. — Entrée triomphante de M. Necker à l'Hôtel de Ville, accompagnée du compliment de M. le marquis de La Fayette et de M. Bailly, maire; suivie de la réponse de M. Necker et de la présentation du bouquet des poissardes. *Cressonnier. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 2085.]

1384. — Discours à M. Necker, lors de son arrivée à l'assemblée des électeurs de la Ville de Paris, par M. DELAVIGNE, président de cette assemblée, le 30 juillet 1789. *S. l. n. d., in-8°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 2086.]

1385. — Discours prononcé le 30 juillet 1789, à l'Hôtel de Ville, par M. NECKER, directeur général des finances, à l'assemblée des représentants des districts et à l'assemblée générale des électeurs. *Paris, Imp. Royale, 1789, in-4°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 2087.]

1386. — Réponse de la Nation à la demande qu'à faite M. Necker de pardonner à ceux qui avaient médité sa ruine et celle de l'Etat, et réclamation contre l'arrêté pris à ce sujet par l'Hôtel de Ville. *Paris, Lacoye. S. d., in-8°, 7 p.* [Br. M. s. n.]

Voir ci-dessus, nos 1206 et 1207.

1387. — Hommage de M. Necker à la nation française. *Paris, rue du Sépulchre, 15. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 2088.]

1388. — Encore des vérités. *S. d., Imp. Couturier, in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 7544.]

Fêtes en l'honneur du retour de Necker et nouvelles diverses.

1389. — Les Saturnales parisiennes ou Renaissance du siècle d'or. Le retour de M. Necker est le retour de l'âge d'or. *Imp. L.-M. Cellot. S. d., in-8°, 8 p.* [Br. M. F. R., 408, 8.]

1390. — Réjouissance nationale relative à l'arrivée de M. Necker, généreux ami des Français et de sa visite à l'Hôtel de Ville de Paris. (Versailles, 1^{er} août 1789.) *S. l., Imp. Cailleat, in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 7546.]

Signé : VIDAILLET, hôtel Notre-Dame, rue du Champfleury-Saint-Honoré. La même pièce a reparu peu après sous le titre suivant.

1391. — Vœu national exaucé par l'arrivée du généreux ami des Français, portant réponse à la lettre que la Reine a écrite à la Nation française. (Versailles, 2 août 1789.) *S. l., Imp. Cailleat, in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 7549.]

Sauf les modifications du titre et celle de la date, ce tirage, dont le catalogue de la B. N. enregistre trois exemplaires, est en tout semblable à celui de la *Réjouissance*. Sur la *Lettre de la Reine*, voy. ci-dessus, nos 1250-1254.

1392. — Ma Confession. *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 945.]

Satire contre Necker.

1393. — Mon Secret. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [Br. M. F. R., 383, 4.]

ÉPIGR. :

Examinez ma vie et voyez qui je suis.

RAGNE, *Phédre*.

Même remarque.

1394.—Ma Confession. Avis au public. Mon Secret. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 946.]

P. 3, *Ma Confession*; p. 7, *Avis au public*; p. 9, *Mon Secret*.

1395.—Premier Dialogue entre une poissarde et un fort de la halle sur les affaires présentes. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 7377.]

En langage populaire.

1396.—Tribut d'un Parisien à M. Necker, du jeudi 6 août 1789. *Cailleau fils. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7394.]

1397. — Tribut de reconnaissance de la Nation française au meilleur de ses amis. Août 1789. *Cailleau fils. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7393.]

Même pièce que la précédente.

§ 11. — Affaire dite du bateau de poudre. — Distribution d'armes à la population (août-septembre).

1398.—Extrait des procès-verbaux de l'assemblée des représentants de la Commune de Paris. Du jeudi 6 août 1789. Détails relatifs au bateau chargé de poudre, arrêté au port Saint-Paul, le 6 août 1789. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1789, in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 41.]

1399.—Lettre occasionnée par la découverte du bateau de poudre et autres objets intéressants, adressée à l'hôtel de Ville de Paris. (8 août 1789.) *Paris, rue Percée*, 21. *S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7612.]

Signé : BRUNE, citoyen du district des Cordeliers.

C'est le futur maréchal de France.

1400. — A mes concitoyens. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [Br. M. F. R., 238, 7.]

Signé : Le marquis DE LA SALLE et daté du 14 août 1789.

Même affaire.

1401. — Les Pourquoi du mois de sep-

tembre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [Br. M. F. R., 426, 13.]

1402. — Réponse aux Pourquoi du mois de septembre 1789. Avec mille et un autres pourquoi qui paraîtront par supplément toutes les fois que je trouverai matière à pourquoi. *Imp. de la Lanterne. S. d.*, in-8°, 16 p. [Br. M. F. R., 427, 14.]

1403. — Générosité du Roi envers les citoyens, sûreté des citoyens de la Ville de Paris, et arrivée de 28 voitures de fusils à l'hôtel de Ville, hier 16 septembre 1789, à midi précis. *Imp. Momoro*, 1789, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 2354.]

Signé : LEBOS.

1404. — Le Coup d'équinoxe, pour servir de suite à « Sauvez-nous ou sauvez-vous » et à la « Trompette du jugement ». *Paris*, 22 septembre 1789, in-8°, 63 p. [N. Lb³⁹ 2368.]

Par PELTIER, d'après Barbier. Voyez les nos 1195 et 1196 ci-dessus et 1404 ci-dessous.

§ 12. — Journées des 5 et 6 octobre et Procès intenté par le Châtelet aux fauteurs des troubles.

1405. — Relation très exacte des événements du 5 et du 6 octobre, par un témoin oculaire et désintéressé. *S. l. n. d.*, in-8°, 40 p. [N. Lb³⁹ 2412. — P. 12029*, II.]

1406. — La Conduite des gardes du corps dans l'affaire qui se passa à Versailles les

5 et 6 du courant. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 2413. — P. 12029*, II.]

Signé : Le chevalier de FOUÛÈRES, brigadier des gardes du corps, compagnie de Luxembourg.

1407. — Précis historique de la conduite

des gardes du corps du Roi. *Paris, Imp. Girouard. S. l., in-8°. 13 p. [N. Lb³⁹ 2414.]*

Voy. le numéro suivant.

1408. — Procès-verbal de la visite faite à M. le chevalier de Grangé. *S. l. n. d., in-4°, 7 p. [R. AD. XVII, 68.]*

Démarches d'une députation de la garde nationale de Versailles auprès du chevalier de Grangé, garde du corps, auteur du *Fréris historique*, rédigé au nom de tous ses camarades et qu'il faisait, paraît-il, distribuer gratuitement par les libraires.

1409. — Au Roi (3 novembre). *Imp. Grangé. S. l., in-4°, 8 p. [R. AD. I, 74.]*

Signée : LECOINTRE, négociant, etc.
Même affaire.

1410. — Acte de contrition de MM. les gardes du corps de Sa Majesté Louis XVI ou les Cartes rebattues. Orné d'une gravure en taille-douce. *Londres, 1789, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 2415. — P. 12029*, II.]*

La gravure représente une poissarde, l'épée sous le bras, a califourchon sur le dos d'un garde du corps agenouillé auquel elle tire les oreilles. Au dessous, cette légende :

« Eh bien J... F... dira- (sic) tu encore Vive la Noblesse ? »

1411. — Justification des gardes du corps du Roi, et détail très exact de ce qui leur est arrivé à Versailles, par M. le chevalier de COMEYRAS. *S. l., 1789, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 2416. — P. 12029*, II.]*

1412. — Justification des gardes du corps... *S. l., 1789, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 2416 A.]*

1412. — Hommage à la mémoire des braves gardes du corps massacrés à Versailles, à l'effreuse époque des 5 et 6 octobre 1789. *Paris, Goujon, 1789, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 2417.]*

Signé : CLÉRY, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Soissonnois.

1413. — Les Gardes du Roi, à la nation. *S. l., n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7949.]*

Apologie de leur conduite lors du banquet de l'Orangerie.

1414. — Essai sur la Révolution de France, par M. P..., officier français. *A Paris, par M. J... (sic), libraire, rue Saint-Martin, 1790, in-4°, 12 p. [R. AD. I, 64.]*

Imprimé sans doute dans le duché de Limbourg (peut-être à Maostricht), où l'auteur dit qu'il s'était réfugié. Nombreuses fautes typographiques signalées p. 12 par un errata. Pamphlet royaliste, spécialement relatif aux journées des 5 et 6 octobre et à la conduite des gardes du corps.

1415. — Récit des journées des 5 et 6 octobre 1789, à Versailles; suivi de Louis XVI et le serrurier Gamain, par J.-A. Le Roi, conservateur de la Bibliothèque publique de Versailles. *Versailles, Imp. Aubert, 1867, in-8°, 2 ff. 124 p. et 3 pl. [N. Lb³⁹ 7943.]*

1416. — Extrait du procès-verbal de ce qui s'est passé à l'Hôtel de Ville, au bureau de subsistances et autres bureaux, le lundi 5 octobre 1789. *Imp. Cailleau. S. l., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 26.]*

Tentative de pillage à main armée repoussée par MM. de Coron et de La Crépière, capitaine et aide-major du 1^{er} bataillon, 4^e division de la garde nationale.

1417. — Événement de Paris et de Versailles, par une des dames qui a eu l'honneur d'être de la députation à l'Assemblée générale. *Garnery et Volland. S. l., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7941. — P. 12029*.]*

Signé : Femme CHÉRET.

1418. — Détail de ce qui s'est passé à Paris le 6 octobre 1789. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7942.]*

1419. — Journée des volontaires de la Bastille. *Garnery et Volland. S. l., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7943.]*

1420. — Le Toul sur les événements de Paris et de Versailles, du mois d'octobre 1789, par un observateur impartial. *Imprimé le 17 octobre. S. l., 1789, in-8°, 1 f. et 10 p. [N. Lb³⁹ 7944.]*

1421.—Encore trois jours. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7946.]

EPGR. :

Encore trois jours et c'en était fait de nous.

Sur les menées de la cour et les événements des 5 et 6 octobre.

P. 4, en note, éloge de la *Poudre aux yeux*. Voy. ci-dessus, n° 1336.

1422. — Lettre écrite par M. le duc d'AIGUILLON aux auteurs du « Journal de Paris », le 17 janvier 1790. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 2837.]

Voy. le numéro suivant.

1423. — Lettre de M. le duc d'AIGUILLON à Madame la princesse de Chimay, dame d'honneur de la Reine. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 2838.]

Apocryphe.

On sait que le duc d'Aiguillon fut accusé de s'être montré à Versailles, durant les journées des 5 et 6 octobre, sous un travestissement de poissarde : calomnie propagée par les *Actes des Apôtres* et le *Petit-Gautier* et répétée à satiété par la presse royaliste. Voy. ci-dessous, n° 1489.

1424. — Affiches patriotiques. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7947.]

Nouvelles soi-disant trouvées dans un portefeuille ramassé rue de Bourbon, au coin de celle de Courty.

1425. — Affiches patriotiques. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7947 A.]

La pagination va de 49 à 56.

1426. — Le Coup de grâce de l'aristocratie ou Dialogue entre M^{me} Mille-Gueule, M^{me} Gou-rée, sa nièce, Boit-sans-Soif, dragon, et autres citoyens du brave tiers état, à leur retour de Versailles. *Garnery et Volland. S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 2420.]

1427. — Le Coup d'équinoxe d'octobre 1789. Lettre de M. P..., de Paris, à M. M... son ami, négociant à Nantes. Paris, le 7 octobre 1789. *S. l.*, 10 octobre 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2435.]

Par PELTIER. Pièce différente du n° 1404 ci-dessus.

1428. — « Domine, salvum fac regem. » *Sur les bords du Gange*, 21 octobre 1789, in-8°, 31 p. [N. Lb³⁹ 2473.]

Par PELTIER, d'après Barbier.

1428^a. — « Domine... *S. l. n. d.*, in-8°, 26 p. [N. Lb³⁹ 2473 C.]

Contre le duc d'Orléans et contre Mirabeau, à qui Peltier conteste la paternité de la majeure partie de ses écrits.

1429. — « Argumentum ad hominem » à l'auteur du « Domine, salvum fac regem ». *Paris, imp. Girouard. S. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 2474.]

Signé : DEMAILLOT.

1430. — Le Pelletier crèvera dans sa peau ou Adresse à l'auteur du « Domine, salvum », par M. R... *Imp. L.-M. Cellot*, 1789, in-8°, 40 p. [N. Lb³⁹ 2475.]

1431. — Tous les absents n'ont pas tort ou Réponse au « Domine, salvum fac regem, » par un homme de lettres patriote, citoyen du district des Petits-Augustins. *Paris, rue du Sépulchre*, n° 15. *S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 2476.]

En faveur du duc d'Orléans.

1432. — Exposé de la conduite de M. MORTIER dans l'Assemblée nationale et des motifs de son retour en Dauphiné. Edition exacte. *Paris, Desenne*, 1789, in-8°, 1 f. et 3 parties, 62, 40 et 39 p. [N. Lb³⁹ 2467.]

1432^a. — Exposé... *Paris, Cuchet*, 1789, in-8°. 62, 40 et 39 p. [N. Lb³⁹ 2467 A.]

1432^b. — Exposé... *Paris, Buisson*, 17 novembre 1789, in-8°, 1 f. 123 p., et (au verso) un errata. [N. Lb³⁹ 2467 B.]

La p. 122 est par erreur chiffrée 123.

1432^c. — Exposé... *Paris, Desenne (Grenoble, imp. V^e Giroud et fils)* in-8°, 123 p. [N. Lb³⁹ 2467 C.]

1432^d. — Exposé... Edition très exacte et conforme à l'original. *Paris, Buisson*, 17 no-

vembre 1789, 1 f. 423 p. et (au verso) un errata. [N. Lb³⁹ 2467 D.]

Même erreur dans la pagination.

La seconde partie de l'édition originale est intitulée : *Faits relatifs à la dernière insurrection* [des 5 et 6 octobre].

1433.—Réponse laconique à l'exposé prolix de la conduite de M. Mounier, ex-président de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 2468.]

1434.—Paris justifié contre M. Mounier, par M. LOUVER DE COURVAI. *Paris, Bailly et les marchands de nouveautés*, 1789, in-8°, 54 p. [N. Lb³⁹ 2469.]

1435.—Lettre de M. MARAT, l'ami du peuple, à M. Joly, avocat aux conseils, membre et secrétaire de l'assemblée générale des représentants de la Commune, et l'un des soixante administrateurs de la municipalité. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. non chiffrées. [N. Lb³⁹ 2431.]

Date : « D'une campagne qui m'est inconnue, près Versailles, ce 15 octobre 1789. »

1436.—Adresse de l'assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, présentée à l'Assemblée nationale, le samedi 10 octobre 1789. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [N. Lb³⁹ 28.]

Sur les événements des 5 et 6 octobre et le retour du Roi à Paris.

Un autre ex. (*Versailles, Baudouin, S. d.*) est porté au Cat. de la B. N. sous la cote Le³⁹ 257.

1437.—Municipalité de Paris. Comité de recherches. (23 novembre 1789.) *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [N. Lb³⁹ 39.]

Au sujet de vols commis au palais de Versailles, le 6 octobre.

1438.—Municipalité de Paris. Comité des recherches. (24 avril 1790.) *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [R. AD. XVII, 68. — P. 12029*, II.]

Rappel et confirmation de l'Avis du 23 novembre spécifiant que le comité poursuivait seulement les auteurs des pillages et des désordres du 6 octobre et que « toute information, toute poursuite au delà de ces seuls faits lui était étrangère. »

1439.—Arrêté du Châtelet de Paris.

(14 mai 1790.) *Imp. V^e Desaint, S. d.*, in-8°, 3 p. [R. AD. I, 100.]

Projet d'adresse à l'Assemblée nationale. Voy. la pièce suivante.

1440.—Discours prononcé à l'Assemblée nationale par M. le lieutenant civil. Du samedi 15 mai 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [R. AD. I, 100.]

Sur les délits commis au palais de Versailles.

1441.—Adresse du Châtelet de Paris à l'Assemblée nationale. *Imp. V^e Desaint, S. d.*, in-8°, 19 p. [N. Lb³⁹ 2399.]

Au sujet de la dénonciation du comité des recherches de la municipalité de Paris, du 23 novembre, relative aux événements des 5 et 6 octobre.

1442.—Discours prononcé à la barre de l'Assemblée nationale par M. OUDART, au nom et en présence des membres du comité des recherches de la municipalité de Paris, suivi de la Réponse de M. le président de l'Assemblée nationale et de quelques pièces. *S. l.*, 1790, in-8°, 24 p. [N. Le³⁹ 834.]

Désaveu des tendances du Châtelet dans la procédure engagée.

1443.—Procédure criminelle, instruite au Châtelet de Paris, sur la dénonciation des faits arrivés à Versailles dans la journée du 6 octobre 1789. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°. [N. Le³⁹ 980.]

Trois parties, précédées de la liste des numéros des témoins entendus dans la procédure et suivies d'une table alphabétique des noms de toutes les personnes qui ont déposé.

Les trois parties comportent : la première, 3 ff. non chiffrés et 270 p. ; la seconde, 3 ff. non chiffrés et 221 p. ; la troisième, 1 f. non chiffré et 79 p. Outre la griffe de Baudouin placée à la fin de chacune des trois parties, on remarque au bas de chaque cahier un paragraphe différent, apposé au moyen d'une estampille.

1444.—Abrégé de la procédure criminelle instruite au Châtelet de Paris, sur la dénonciation des faits arrivés à Versailles dans la journée du 6 octobre 1789, contenant les pièces les plus intéressantes relatives à cette procédure. *Paris, Gueffier*, 1790, in-8°, 1 f. et 78 p. [N. Lb³⁹ 2638. — P. 12029*, II.]

1443. — Rapport de la procédure du Châtelet sur l'affaire des 5 et 6 octobre, fait à l'Assemblée nationale par M. CHARLES CHABROUD, membre du comité des rapports. Imprimé par ordre de l'Assemblée. (30 septembre et 1^{er} octobre 1790.) *Paris, Imp. nationale*, 1790, in-8°, 4 f. et 118 p. [N. Le²⁹ 981.]

Sur un ex. appartenant à M. Paul Lacombe se trouve cette note contemporaine : « Rapport frauduleux, mensonger, horrible, sous tel point de vue qu'on l'envisage; horrible et par les faits qui y sont contenus et par l'artificieuse partialité avec laquelle ils ont été présentés, »

1446. — Pièces justificatives du « Rapport de la procédure du Châtelet sur l'affaire des 5 et 6 octobre, fait par M. CHARLES CHABROUD, membre du comité des rapports ». Imprimées par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 4 f. et 69 p. [N. Le²⁹ 982.]

1447. — Compte rendu par une partie des membres de l'Assemblée nationale de leur opinion sur le rapport de la procédure du Châtelet et sur le projet de décret proposé par le comité des rapports, et adopté par l'Assemblée nationale dans la séance du 2 octobre 1790. *S. l.*, 1790, in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 2635.]

Réimp. dans *l'Ecole de politique* (tome III), de Jeudy-Dugour. Voy. ci-dessus, n° 466.

1447^a. — Compte rendu par une partie des membres de l'Assemblée nationale... Seconde édition corrigée et la seule authentique. *S. l.*, 1790, in-8°, 27 p. [N. Lb³⁹ 2633 A.]

1448. — Table alphabétique de toutes les personnes qui ont déposé dans la procédure criminelle instruite au Châtelet de Paris sur les journées des 5 et 6 octobre 1789. *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 7 p. [Br. M. F. R., 490, 5.]

1449. — Discours de M. MIRABEAU l'aîné, sur la procédure du Châtelet, dans la séance du 2 octobre 1790. *Imp. Lejay fils*, 1790, in-8°, 16 p. [N. Le²⁹ 983.]

1450. — Discours de M. MIRABEAU, prononcé dans la séance du 2 octobre 1790; pour servir de complément à la journée du 6 octobre

1789. Par la Société logographique. *S. l.*, 1790, in-8°, 24 p. [N. Le²⁹ 984.]

1451. — Opinion de M. l'abbé MAURY, sur le rapport de la procédure du Châtelet, prononcée dans l'Assemblée nationale, le 2 octobre. *Paris, imp. de l'Ami du Roi. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Le²⁹ 985.]

1452. — Opinion de M. l'abbé Maury... Seconde édition. *Paris, Imp. nat. S. d.*, in-8°, 1 f. et 26 p. [N. Le²⁹ 985 A.]

1453. — Opinion de M. DE GUILHERMY, député de la sénéchaussée de Castelnaudary, sur le rapport lu à l'Assemblée nationale, par M. de Chabroud, dans les séances des 30 septembre et 1^{er} octobre 1790, concernant les attentats des 5 et 6 octobre 1789, et la procédure instruite à ce sujet par le Châtelet. *Imp. Pain. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le²⁹ 986.]

1454. — Résultat de l'instruction faite au Châtelet, sur la dénonciation du procureur syndic de la Commune, du 18 novembre 1789. *Imp. Demonville*, 1790, in-8°, 46 p. [N. Lb³⁹ 2639.]

1455. — Tableau des témoins et recueils des faits les plus intéressants contenus dans les dépositions de la procédure instruite au Châtelet de Paris, sur les faits arrivés à Versailles les 5 et 6 octobre 1789. *S. l.*, 1790, in-8°, 96 p. [N. Lb³⁹ 9431.]

1456. — Réflexions sur l'instruction du Châtelet, relativement aux faits du 6 octobre. (6 mai 1790.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 8733.]

Signées : DE COURTIVE.

1457. — Paix, Paix. Fausse Alarme sur la démarche faite par le Châtelet auprès de l'Assemblée nationale le 7 août. Motifs de rester tranquille à cet égard. Causes du déchainement des ennemis du bien public. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 3890.]

Signé : ROGER, soldat citoyen de Paris.

1458. — Philippe d'Orléans traité comme il le mérite. *Imp. V^e d'Houry. S. d.*, in-8°, 44 p. [N. Lb³⁹ 3946.]

Signé : BAYOUZ. Le titre de départ est ac-

compagné de cette note : « Ou Réponse à un sieur Roger, se disant soldat-citoyen de Paris, auteur d'un libelle intitulé : Paix, paix, ou Fausse Alarme, etc. »

Sur l'ex. de la B. N. on lit : « Distribué le 20 août 1790. »

1459. — Philippe d'Orléans traité comme il le mérite. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 3946 A.]

Signé : BAVOUZ, citoyen.

1460. — Réponse à l'extrait des registres des délibérations de l'assemblée du district des Cordeliers du 20 avril 1790. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, in-8°, 16 p.

Annales de bibliographie moderne, tome II, p. 174.

1461. — Contre le Châtelet. *S. l.*, 1790, in-8°, 42 p. [R. AD. II, 30.]

Discours prononcés le 24 avril 1790, au district des Petits-Augustins, par MM. QUILLET et BOUCHER, avocats.

1462. — Adresse à l'Assemblée nationale, rédigée par le district des Cordeliers d'après le vœu de la Commune de Paris consigné dans l'adhésion de la majorité des sections de cette Commune aux précédents arrêtés de ce district, contre la procédure du Châtelet. (10 mai 1790.) *S. l. n. d.*, in-8°, 43 p. [Br. M. F. H., 538, 6.]

1463. — A Messieurs du district des Cordeliers. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [R. AD. I, 68.]
Réponse à l'adresse précédente.

1464. — Les Noms, surnoms, âges, qualités et demeures des personnes entendues dans la procédure criminelle instruite au Châtelet de Paris, sur la dénonciation des faits arrivés à Versailles, le 6 octobre 1789, précédés de la déposition entière de M. de La Fayette dans cette affaire. *Imp. Caillot et Courcier. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9432.]

On lit à la fin : « La suite demain ».

1465. — Détail circonstancié des complots journaliers du Châtelet contre l'Assemblée nationale, suivis des motifs pressants d'organiser toutes les juridictions du royaume. *De l'imprimerie d'un ami du peuple. S. d.*, in-8°, 8 p. [R. AD. I, 68.]

1466. — Les Crimes du Châtelet dénoncés à la Nation. *Paris, l'an deuxième de la liberté*, in-8°, 13 p. [X. Lb³⁹ 3891.]

Par Roch MARCANDIER, suivant Barbier qui avait vu un ex. avec envoi d'auteur.

1467. — A moi, Français ! un mot sur la procédure du 6 octobre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [X. Lb³⁹ 2640.]

1468. — Avis aux bons citoyens, aux amis de la constitution, ou Extrait de la procédure criminelle instruite au Châtelet de Paris, sur la dénonciation des faits arrivés à Versailles dans la journée du 6 octobre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 30 p. [X. Lb³⁹ 2641.]

1469. — Le Châtelet dévoilé ou Réponse à la procédure criminelle du Châtelet de Paris, sur l'affaire du 5 au 6 octobre 1789. *Imp. Labatte. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2642.]

1470. — Réponse pour le Châtelet de Paris à l'apologie des crimes commis à Versailles en octobre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 2643.]

1471. — Ce que c'est que l'histoire du Châtelet, d'après les intéressés. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2644.]

Le titre de départ porte en outre : *Lettre de Philippe Capet au sr Lameth. Réponse. Petites anecdotes plaisantes. Réflexions qui ne seront pas du goût de tout le monde.*

1472. — Qu'est-ce que Linguet ? *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [X. Lb³⁹ 2645.]

Signé : VÉRITÉ, soldat citoyen de la garde nationale.

A propos de l'immixtion de Linguet dans la procédure du Châtelet.

1473. — Qu'est-ce donc que tout ce train-là ? Pour servir de suite à « Qu'est-ce que Linguet ? » *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [X. Lb³⁹ 2646.]

Contre le duc d'Orléans.

1474. — Réponse à une déposition faite au Châtelet dans l'affaire du 6 octobre. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 2647.]

Signée : PUGET BARBANTANE, député suppléant de Paris, colonel du régiment d'Aunis.

1475. — Commentaire sur la procédure criminelle du Châtelet et Rapprochement des dépositions dans l'affaire des 5 et 6 octobre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 22 p. [N. Lb³⁹ 2648.]

Par J.-A. DULAURE.

1476. — Rapprochement des dépositions dans l'affaire du 5 au 6 octobre 1789, d'où l'on tire le résultat de la procédure. Dédié aux amis de l'ordre et de l'honneur de la nation française. *Paris, Imp. Khan*, 1790, in-8°, 1 f. et 40 p. [N. Lb³⁹ 2649.]

Signé : SALON, avocat.

1477. — Laissons-les crier. Dialogue entre M. Bacheois de Villefort, lieutenant au Châtelet de Paris, et M. Flandres de Brunville, procureur du Roi audit Châtelet. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3953.]

1478. — La Tâche d'un Français cherchant la vérité ou Rapprochement des faits contenus dans l'information faite par la commission ci-devant établie au ci-devant Châtelet de Paris, sur ce qui s'est passé tant à Paris qu'à Versailles, les 5 et 6 octobre 1789, et jours précédents et suivants. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 2650.]

Dans une longue note placée sous le titre de départ, l'auteur se dit âgé de cinquante-deux ans, né dans le Vallage, sur les bords de la petite rivière d'Anjou [Aujon], ressemblant à feu son [com]-patriote La Fontaine quant à sa simplicité et à son ingénuité, et à Boursault, autre [com]-patriote, quant à l'éducation, « n'étant d'aucune Académie, d'aucune secte, ni réformé, ni janséniste, ni moliniste, ni clubiste, ni maçonniste, ni cagliostroïste, ni mesmeriste, mais vrai royaliste, pur monarchiste ».

1479. — Lettre à M. Charles Chabroud, sur son rapport de la procédure du Châtelet, fait les 30 septembre et 1^{er} octobre 1790 à l'Assemblée nationale. *S. l.*, 1790, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 2651.]

1480. — Appel au tribunal de l'opinion publique, du rapport de M. Chabroud et du décret rendu par l'Assemblée nationale, le 2 octobre 1790. Examen du mémoire du duc d'Orléans et du plaidoyer du comte de Mirabeau, et nouveaux éclaircissements sur les crimes du 5 et du 6 octobre 1789, par

M. MOUXIER. *Genève*, 1790, in-8°, 1 f., II et 352 p. [N. Lb³⁹ 2652.]

1480°. — Appel... *Genève*, 1791, in-8°, 1 f., II et 350 p. [N. Lb³⁹ 2652 A.]

1480^b. — Appel... *Genève*, 1791, in-8°, 1 f., II et 352 p. [N. Lb³⁹ 2652 B.]

1480°. — Appel... *Londres*, 1791, in-8°, IV et 351 p. [N. Lb³⁹ 2652 C.]

1481. — Les Forfaits du 6 octobre ou Examen approfondi du rapport de la procédure du Châtelet, sur les faits des 5 et 6 octobre 1789, fait à l'Assemblée nationale, par M. Charles Chabroud, de Vienne en Dauphiné, député de cette province à l'Assemblée nationale et membre du comité des rapports; suivi d'un précis historique de la conduite des gardes du corps. *S. l.*, 1790, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 2653.]

Tome I, 365 p.; tome II, 1 f. 312 et 4 p. (*Pièces indiquées dans cet ouvrage.*)

Attribués par Barbier à DE BLAIRE.

1482. — Faits et Gestes de l'honorable Charles Chabroud, procureur, avocat, député à l'Assemblée nationale, blanchisseur du héros d'Ouessant, enfin un des juges de la ville de Paris. *A Aristocratopolis, de l'imprimerie de la ci-devant justice, à l'enseigne de la ci-devant vérité, et se trouve chez les opprimés, l'au deux de la démagogie*. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 3804.]

Selon M. Ad. Rochas (*Biographie du Dauphiné*), ce pamphlet semble l'œuvre d'un compatriote très renseigné sur toutes les particularités de la vie de Chabroud.

1483. — Observations de M. HENRY, député à l'Assemblée nationale, sur la partie du rapport de M. Chabroud qui lui est personnelle. (4 octobre.) *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 23 p. [N. Lb³⁹ 2654.]

1484. — Souvenirs douloureux d'un ami de la monarchie. *A Paris, par ordre de la grande et fameuse blanchirie, et de l'avis des distributeurs de savonnettes à C...* [Chabroud], 1790, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 9449.]

Voy. le numéro suivant.

1485. — La Saint-Bruno ou Anniversaire

à jamais flétrissante (*sic*) du 6 octobre 1789. *A Paris, par ordre de la grande et fameuse blanchirie et de l'avis des distributeurs de savonnettes à C...*, 1790, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 9450.]

Même pièce que la précédente. Le titre seul est changé.

1486. — L'Anniversaire du 6 octobre 1789. *Paris*, 1790, in-8°, 24 p. [Br. M. F. R., 117, 8.]

Extrait de la *Gazette de Paris* du 5 octobre 1790. Pièce différente de la suivante.

1487. — L'Anniversaire du 6 octobre, ou la Trahison découverte. *Paris*, 1790, in-8°, 1 f. et 19 p. [X. Lb³⁹ 2656.]

1488. — Trouvaille. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 2657.]

Signé : Le Parisien, témoin oculaire des journées des 5 et 6 octobre.

1489. — Copie de la lettre écrite par M. D'ANGUILLON aux auteurs du « Journal de Paris », le 20 mai 1790. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Ln²⁷ 167.]

Envoi du procès-verbal de l'interrogatoire de Meude-Monpas, auteur d'un quatrain sur d'Anguillon, publié dans le *Journal de la Cour et de la Ville*, du 5 mai. P. 2, l'auteur rappelle en note sa lettre du 20 [17] janvier précédent. Voy. ci-dessus, nos 1422 et 1423.

1490. — [Circulaire du duc d'Orléans, au sujet de son départ pour Londres, datée du 14 octobre 1789 et commençant par ces mots :] « Le Roi a confié à Monseigneur le duc d'Orléans une commission infiniment intéressante... » *Imp. L. M. Cellot. S. d.*, in-8°, 1 p. [X. Lb³⁹ 2449.]

1491. — Adieu de LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS, duc d'Orléans, à la ville de Paris et à ses habitants. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 2450.]

Facétie.

1492. — Le Citoyen vengé. *Imp. Girouard. S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 2477.]

En faveur du duc d'Orléans

1493. — Lettre à Monseigneur le duc d'Orléans. *Paris, Garnery et Volland. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2478.]

Signé : D.

Sur la prétendue mission du prince en Angleterre.

Une note contemporaine sur l'ex. de la B. N. dit : « Criée les 16 et 17 octobre 1789 ».

1494. — Louis-Philippe, duc d'Orléans, premier prince du sang, au peuple français, par un homme de lettres patriote, citoyen du district des Petits-Augustins. *Paris, rue du Sépulcre, n° 43*, 1789, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2479.]

Voyez ci-dessus, n° 1431.

1495. — Réponse aux ennemis de Monseigneur le duc d'Orléans. Motifs secrets et véritables de l'absence de ce prince. *Lagrange. S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 2480.]

1496. — Motifs du départ de Monseigneur le duc d'Orléans. *Paris, Lacleve*, 1789, in-8°, 11 p. [X. Lb³⁹ 2481.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Et réponses aux imputations faites à la conduite de prince.*

1497. — Un coup d'œil impartial sur les motifs de l'absence de Monseigneur le duc d'Orléans. *Lagrange. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2482.]

Signé : Par M. ALBERTIER, professeur de belles-lettres.

1498. — Les Nouvelles Philippiques ou le *Te Deum* des Français après la destruction de la Bastille, ode dédiée aux amis de la liberté. *Paris, dans un coin de la Bastille et aux dépens des proscrits, l'an de la régénération du royaume*, 1789, in-8°, 24 p. [Br. M. F. R., 460, 9.]

Violente satire contre le duc d'Orléans, accompagnée de notes en prose non moins violentes.

1499. — Réponse aux Philippiques ou Lettre du duc d'ORLÉANS à la nation française. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [X. Lb³⁹ 2483.]

Apocryphe.

1500. — Éclaircissement sur la prétendue mission du duc d'Orléans. *Se distribue chez*

tous les suisses du Palais-Royal, 1789, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 2484.]

1501. — Avis au peuple sur les véritables motifs du voyage de M. le duc d'Orléans en Angleterre, sur les ordres donnés par un de ses valets de chambre pour faire des cartouches, sur le Roi, sur l'Assemblée nationale, sur M. le comte d'Artois, les princes, etc., etc. *Paris, Garnery et Volland*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2483.]

En faveur du prince.

1502. — Lettre d'un habitant de Boulogne-sur-Mer à M. le comte de La Touche, chancelier de M. le duc d'Orléans. (13 octobre.) *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 2486.]

Contre le duc d'Orléans. P. 15, une note de l'éditeur, en l'honneur de Louis XVI et de la Fayette, est signée : L'ESCUENE, officier au régiment de Tournaisis, et datée du lundi soir, 20 octobre 1789.

1503. — Nouvelles de Londres. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 2487.]

Facétie. Le duc d'Orléans y est représenté comme organisant une escadre dont le vaisseau amiral, le *Saint-Antoine*, devait être commandé par le capitaine Rabaut-Saint-Etienne et flanqué de *Saint-Marceau*, commandant *Mirabeau*, etc.

1504. — Intrigues secrètes de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, dans sa résidence actuelle en Angleterre. *S. l. n. d.*, in-8°, 44 p. [N. Lb³⁹ 2488.]

1505. — Crimes et Forfaits de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, découverts par un citoyen. *Imp. de Fax. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 7976.]

Violent pamphlet, terminé par une *Copie d'une lettre* [apocryphe], de [Charles] Lameth à d'Orléans.

1506. — Les Prophéties françaises, suivies d'un projet présenté au roi, pour dégrader et punir le duc d'Orléans, par M. BERG****, député de l'Assemblée nationale. *Paris, Couteau*, 1789, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 2590 *Rés.*]

ÉPIGR. : (sous le titre de départ).

Annuntiato terribilia et vox mea ad vos perveniet.
J'annoncerai des choses terribles et une voix parviendra jusqu'à vous.

Proph. ISAÏE.

Violent pamphlet contre Louis XVI, « roi faible, mais bon », à qui l'auteur prédit qu'il

périra par l'ivrognerie ; Marie-Antoinette, comparée à Cléopâtre, Messaline et Agrippine, « qu'elle a dépassées dans le crime et la débauche » ; le Dauphin, dont les derniers jours seront ceux « du sage et du juste » ; Monsieur, frère du roi, « égoïste et avareux » ; le comte d'Artois, accusé d'avoir tenté d'assassiner Louis XVI, la veille de son départ de la France ; le duc d'Orléans, « cet homme abominable », à qui l'auteur impute toutes les infamies ; Mirabeau, « mauvais fils, mauvais époux, mauvais citoyen, plusieurs fois banqueroutier », et enfin l'Assemblée nationale. Dans le *Projet présenté au roi pour dégrader et punir le scélérat duc d'Orléans* (p. 22), l'auteur demande son rappel et son écartèlement en place de Grève.

Les initiales placées sur le titre désignent Bergasse, qui n'est très certainement pour rien dans ce pamphlet.

1507. — La Faction d'Orléans mieux dévoilée. Lettre de M. le duc d'Orléans à M. de Laclous. (Londres, 10 mai.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3402.]

Apocryphe.

1508. — Au diable la cabale ! s'il y en a une, dialogue entre deux honnêtes gens. *Paris, imp. Laillet. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 3403.]

Les interlocuteurs s'appellent M. Courtois et M. Laforêt. Voyez le numéro suivant.

1509. — Oh que non, il n'y a pas de cabale ! dialogue entre deux honnêtes gens. *Paris, imp. Laillet. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 3718.]

Dialogue entre M. Courtois et M. Laforêt. Même pièce que la précédente : le titre seul est changé.

1510. — Appel de l'Assemblée nationale actuelle à la prochaine législature. *A Paris, chez les libraires de S. A. S. le duc d'Orléans, de l'imprimerie d'un royaliste*, 1790, in-8°, 69 p. [N. Lb³⁹ 3404.]

Contre le duc d'Orléans.

1511. — L'Ami des Français ; suivi d'un Précis succinct sur la conspiration du duc d'Or... s. *De l'imprimerie des Jacobins. S. d.*, in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 3500.]

Violent pamphlet. Le *Précis succinct* est p. 18.

1512. — La Cabale d'Orléans ressuscitée et dévoilée par un bon citoyen. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3501.]

1513. — Réponse à « la Cabale d'Orléans ressuscitée et dévoilée », par un membre de ladite cabale. *S. l.*, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3502.]

Signée : JAUSSAN et datée du 4 juin 1790.

1514. — Réponse de M. DELACLOS à M. le duc d'Orléans, pour servir de suite à la « Conspiration mieux dévoilée », ou à la « Lettre de M. le duc d'Orléans à M. Delaclos. » (17 juin.) *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 3575.]

Apocryphe.

Voyez ci-dessus, nos 1507 et 1512.

1515. — Garde à vous, Parisiens ! par un ami de la liberté. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3636.]

Contre les Lameth.

1516. — Avis au cousin Lameth. (18 juin 1790.) *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [Br. M., F. R. 288, 3.]

1517. — Ah ! ça n'ira pas, ça n'ira pas, si vous n'y prenez pas garde. *Paris, imp. Chalou*, 1790, in-8°, 1 f. et 26 p. [N. Lb³⁹ 3635.]

1518. — Avis aux bons patriotes sur le retour certain de M. le duc d'Orléans, par une société de patriotes de la garde nationale, amis de la justice et de la tranquillité publique. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 3700.]

En faveur du prince.

P. 4, l'auteur dénonce deux pamphlets intitulés : *Adresse d'un aide de camp de M. de la Fayette à ses concitoyens et Dénonciation du faubourg Saint-Marceau au faubourg Saint-Antoine, avec la réponse de ce dernier.* Voyez les numéros suivants.

1519. — Adresse d'un aide de camp de la garde nationale à ses concitoyens, concernant l'arrivée de Louis-Philippe d'Orléans. (30 juin.) *S. l. n. d.*, in-8°, 5 p. [N. Lb³⁹ 3659.]

1520. — Dénonciation par le faubourg

Saint-Marceau au faubourg Saint-Antoine. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3638.]

« Fait en comité, au faubourg Saint-Marceau, le 29 juin 1790. VALENTIN le jeune, président ; THÉODORE, vice-président, plus douze autres signataires « au nom de 4,000 habitants. »

1521. — Réflexions d'un habitant du faubourg Saint-Marceau, pour servir de suite à la Dénonciation du même faubourg à celui de Saint-Antoine. *Paris, imp. Champigny. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 9024.]

Signées : JEAN, compagnon brasseur.

1522. — Réponse du faubourg Saint-Antoine à la Dénonciation qui lui a été adressée, le 29 juin 1790, par le faubourg Saint-Marceau. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 9023.]

Contre le duc d'Orléans.

1523. — Arrêté des députés réunis des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, du 5 juillet 1790, à l'occasion du retour de M. le duc d'Orléans. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3699.]

Apocryphe. Pamphlet contre le duc d'Orléans suivi des signatures des prétendus délégués et terminé par ces mots : *Sertifiaj vraimentable. — BOULINGRIN, ceseleter.*

1524. — Il arrive, il arrive le beau. *S. l. n. d.*, in-8°, 9 p. [N. Lb³⁹ 3701.]

1525. — L'Heureux Retour, avis aux détracteurs du vrai mérite, et aux auteurs des pitoyables pamphlets lancés contre M. le duc d'Orléans, par l'auteur de la « Réponse au Domine Salvua », et du « Petit Mot sur le Pange lingua. » *Paris, imp. L.-M. Cellot et chez les marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 3702.]

ÉPIGR. :

Aux fureurs des partis je ne vends point ma plume.

Épître sur l'indépendance.

En faveur du prince.

Voyez ci-dessus, nos 1431 et 1494.

1526. — Grandes Nouvelles de Monsieur le duc d'Orléans. *Mme Dubois. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3703.]

Signé : ROYER.

En faveur du prince.

1527. — Grande Entrevue de M. le duc d'Orléans avec Monsieur et M. le comte d'Artois, frères du roi. Parfaite réunion de ces princes, en présence de MM. les ci-devant comte de Damas, vicomtes de Bernis, de Puysegur et de la Roche-Aymon, leurs gentilshommes d'honneur; avec le détail exact de tout ce qui s'est passé à leur entrée en France. *Au bureau du Courrier des frontières. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3704.]*

Apocryphe.

1528. — Lettre de M. le duc d'ORLÉANS à l'Assemblée nationale, sur son retour à Paris ou Extrait de la séance du 6 juillet 1790. *Garnery. S. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3706.]*

Voy. le numéro suivant.

1529. — Lettre de PHILIPPE-LOUIS-JOSEPH CAPET, ci-devant duc d'ORLÉANS. (Londres, ce 3 juillet 1790.) Opinion de M. La Fayette. — Décision de l'Assemblée à ce sujet. *Imp. Le Hodey. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9041.]*

Reproduction sans commentaires de la lettre du prince et de la déclaration de La Fayette.

1530. — Discours de M. LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH CAPET, ci-devant duc d'ORLÉANS, prononcé par lui-même à l'Assemblée nationale, à l'ouverture de la séance du dimanche 11 juillet 1790. *Imp. Le Hodey, in-8°, 4 p. [Br. M., F. R., 263, 15.]*

1531. — L'Assassinat de la famille royale. Plan présenté à Monseigneur le duc d'Orléans par le marquis de ***, trouvé sous le portail du Louvre, près du jardin de l'Infante. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2284.]*

1532. — Conjuraton de Philippe d'Orléans ou Détails exacts et circonstanciés de l'Assemblée qu'il tint en personne au Raincy, le sept de ce mois et jours suivants. *S. l., 1790, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 3707.]*

Joli frontispice anonyme à l'aquatinta, avec cette légende : *Que ce fer venge ma patrie.* Sur le titre les lettres suivantes ainsi disposées :

	D.			
S.		O.		
N.	L. P.		R.	
A.		L.		
	E.			

Compte rendu des conciliabulas préliminaires

de l'attentat contre la famille royale, soi-disant projeté par les partisans du duc pour le 14 juillet 1790.

1533. — L'Orléanriade ou le Masque rouge déchiré. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3708.]*

Même sujet.

1534. — Philippe d'Orléans. Socrate, ami du peuple. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3709.]*

Parallèle imprimé sur deux colonnes.

Pamphlet précédé de cet *Avant-propos* : « On vient de donner aux Bouffons une pièce intitulée : *Le Jugement de Socrate*. On y a fait des allusions et des rapprochements de Socrate à Philippe d'Orléans. Voici des matériaux pour poursuivre ce parallèle. »

Le véritable titre de la pièce que rappelle cet *avant-propos* est : *Le Procès de Socrate ou le Régime des anciens temps*, comédie en trois actes et en prose, par Collot d'Herbois, représentée, le 9 novembre 1790, au théâtre de Monsieur.

1535. — Triomphe de Louis-Philippe d'Orléans. *S. l. n. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 3711.]*

Violent pamphlet.

1536. — Louis-Philippe d'Orléans, père de la patrie. *Paris, imp. Grioux, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3712.]*

En faveur du prince.

Sur le titre, fleuron ovale. Au centre d'un écusson entouré de branches de laurier et surmonté d'un bonnet phrygien au bout d'un bâton, les initiales : R. D. W. En exergue la devise : *La Liberté, voilà mon Dieu.* Ces initiales et cette devise se retrouvent sur une *Vie de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans*, décrite dans la quatrième partie de la *Bibliographie*.

1537. — Il faut y faire attention, ou bien tout est perdu. *S. l. n. d., in-8°, 1 f. et 28 p. [N. Lb³⁹ 3713.]*

Pamphlet contre la faction orléaniste. P. 27-28, en note, reproduction d'une lettre (apocryphe) de Ch. Lameth au sieur Godard, bourgeois de Versailles.

Voyez ci-dessous, n° 1539.

1538. — Attention. *S. l. n. d., in-8°, 28 p. [N. Lb³⁹ 3714.]*

Même ouvrage que le précédent.

1539. — Lettre de CHARLES LAMETH à son correspondant de Versailles, M. Godard.

(3 juillet.) *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 9040.]

Pièce différente de celle qui figure à la suite du numéro ci-dessus.

1540. — Départ du ballon de Saint-Cloud. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 8716.]

Pamphlet contre le duc d'Orléans (appelé par l'auteur le *Prince-Rougegorge*), *Loscla (Lactos)*, *Iramba (Mirabeau)*, etc.

1541. — Où nous mène donc la faction orléano-anglaise? *S. l. n. d.*, in-8°, 3 n^{os}, 16, 6 et 8 p. [N. Lb³⁹ 3717.]

Le titre de départ, page 5, porte en plus : *Ou les projets des méchants dévoilés.*

Le premier numéro est signé : LABORNE; le second intitulé : *Lettre à l'auteur*, du 5 août 1790, est signé : DESBRAIS; le troisième intitulé : *Réponse à la lettre de M. Desbrais* est daté du 7 août et signé : LABORNE.

Un ex. séparé du n^o 2 est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb³⁹ 3885.

1542. — Ils sont toujours les mêmes. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3719.]

Contre la faction orléaniste et nommément contre LACLOS.

1543. — Détail de l'arrivée de M. d'Orléans à Paris. Action immortelle de son patriotisme. (7 août.) *Imp. L.-L. Girard. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3892.]

Vif panégyrique.

1544. — «*Vexilla regis*». *De l'imprimerie d'un sujet fidèle, à l'enseigne du bon Roi*, 1790, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 4335.]

Contre le duc d'Orléans.

1545. — Discours de M. d'Orléans à l'Assemblée nationale, le 3 octobre 1790. *Imp. V^e d'Houry. S. d.*, in-8°, 3 p. [Br. M. F. R., 236, 14.]

1546. — Journée du 6 octobre 1789. Affaire complète de MM. d'Orléans et Mirabeau, contenant toutes les pièces manuscrites lues à l'Assemblée nationale, les discussions et le décret définitif, saisis mot à mot par la société logographique. *S. l.*, 1790, in-8°, 139 p. [N. Lb³⁹ 2658.]

1547. — Il y a lieu à accusation contre le duc d'Orléans et le comte de Mirabeau, ou Résumé et rapprochement des dépositions qui les chargent. *S. l.*, 1790, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 2639.]

1548. — Mémoire justificatif pour LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, écrit et publié par lui-même, en réponse à la procédure du Châtelet. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 34 p. [N. Lb³⁹ 2660.]

Une note sur l'ex. de la B. N. dit : « Ce mémoire est faux; il a été renié par le prince lui-même dans le *Journal de Paris*, du 23 octobre 1790. C'est l'œuvre d'un faussaire habile. »

1549. — Mémoire ou Pièces justificatives de M. d'Orléans, sur le procès du Châtelet, au sujet de l'affaire des 5 et 6 octobre. *Imp. Pougin. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2661.]

1550. — Réponse au Mémoire de Louis-Philippe-Joseph, ci-devant prince du sang et duc d'Orléans. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 2662.]

1551. — Justification de M. d'Orléans ou Réflexions d'un bon citoyen sur la conduite du Châtelet, au sujet de l'affaire du 5 octobre, par J.-M. GIREY-DUPRÉ. *Imp. Pougin*, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2663.]

Une note sur l'ex. de la B. N. attribue ce pamphlet à Mirabeau l'aîné et dit qu'il a été publié le 14 août 1790.

1552. — Exposé de la conduite de M. le duc d'Orléans dans la révolution de France. Rédigé par lui-même à Londres. *Paris, Imp. V^e d'Houry et Debure. S. d.*, in-8°, 28 p. [N. Lb³⁹ 2664.]

1553. — Examen impartial de l'« Exposé de la conduite de M. le duc d'Orléans dans la Révolution actuelle ». *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 9042.]

Signé : J.-G. DA***. Voy. le numéro suivant.

1554. — Grand Triomphe de M. le duc d'Orléans ou Examen de son exposé de conduite, par un de ses amis. *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 9043.]

Même pièce que la précédente; le faux-titre seul est changé.

1555. — Réfutation de l'« Exposé de la conduite de M. le duc d'Orléans. » S. L., 1790, in-8°, 20 p. (les cinq premières non chiffrées.) [N. Lb³⁹ 2665.]

1555a. — Réfutation... S. L., 1790, in-8°, 17 p. [N. Lb³⁹ 2665 A.]

Le titre de départ porte : « Par M. Hippolyte, ci-devant marquis de L... P... » (HIPPOLYTE DE LA PORTE ?)

1556. — Réponse à l'« Exposé de la conduite de M. le duc d'Orléans. » S. l. n. d., in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 2666.]

1557. — Réponse d'un honnête homme à l'Exposé palliatif des torts de M. le duc d'Orléans, par l'auteur de la « Trahison contre l'État, ou les Jacobins dévoilés ». Paris, Imp. des *bonnes gens*, 1790, in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 2667.]

1558. — Observations sur les attentats attribués à M. le duc d'Orléans, en réponse à l'Exposé de sa conduite dans la révolution de France. Imprimé par ordre et aux dépens de Son Altesse. Paris, chez tous les *marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 2 ff. non ch. et 42 p. [N. Lb³⁹ 2668.]

1559. — Lettre du duc d'ORLÉANS, ou Supplément à l'Exposé de sa conduite, rédigé par lui-même. Imp. du duc d'Orléans. S. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 2669.]

Apoecryphe. Le titre de départ porte : *Lettre du duc d'Orléans adressée au sieur de La Clos en lui envoyant de Londres l'Exposé de sa conduite*.

1560. — Ho ! j'y voyous trop clair pour être votre dupe, mons le duc S. l. n. d., in-8°, 10 p. [N. Lb³⁹ 2670.]

Le titre de départ, page 1, porte en plus : *Dialogue entre Margot, marchande à la halle, et Jacques Maratcher*. Pièce en langage populaire.

1561. — Philippe d'Orléans, ou la Vérité reconnue. Paris, Imp. V^e d'Houry. S. d., in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 2671.]

Signé : VOSMON, citoyen.
En faveur du prince.

1562. — Lettre à M. Philippe d'Orléans, par M. le comte ALEXANDRE DE TILLY. (11 oc-

tobre 1790.) S. L., 1790, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 2672.]

1563. — Déclaration de M. LE COINTRE, négociant, lieutenant-colonel commandant la première division de la garde nationale de Versailles, au comité de recherches de la municipalité de Paris, avec toutes les pièces justificatives ; et sa réponse au discours prononcé par M. de Bonnay, sous-lieutenant des gardes du corps, à la tribune de l'Assemblée nationale, à la suite du rapport fait par M. Chabroud, de la procédure du Châtelet, sur l'affaire des 5 et 6 octobre 1789. (20 octobre 1790.) Paris, Imp. V^e Delaguette, 1790, in-8°, 64 p. [N. Lb³⁹ 2673.]

1564. — Mémoire à consulter et consultation pour M. LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH d'ORLÉANS. (29 octobre 1790.) Imp. V^e d'Houry. S. d., in-8°, 79 p. [N. Lb³⁹ 2674.]

La consultation est signée de P.-J. BONHOMME DE COMEYRAS, HOM, V.-A. ROZIER. La B. N. en possède trois autres ex. placés dans la réserve, sans qu'aucune particularité les distingue du premier, sinon, sur l'un d'eux, l'adresse de « M. de La Harpe, rue Guénégaud ».

1565. — Louis d'Orléans mal conseillé. Réponse au « Mémoire à consulter et consultation pour Louis-Philippe-Joseph d'Orléans ». Ce 8 novembre 1790. Paris, Imp. d'un royaliste. S. d., in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 2675.]

1566. — Dialogue entre le D^r QUICKLY et M. AMEN, patriote impartial de la garde nationale parisienne, touchant M. Motier de La Fayette, maréchal-de-camp des ci-devant armées du Roi, actuellement commandant des gardes nationales parisiennes. Nota : Ce qui donne lieu à la publicité de ce dialogue, c'est la dénonciation des forfaits des 5 et 6 octobre 1789. Londres, 1790, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 2676.]

L'ex. du British Museum a un frontispice très finement gravé intitulé : *The frogs who wanted a King (les grenouilles qui demandent un roi)*.

1567. — Point de pendus, mais des banis. S. l. n. d., in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 9223. — P. 25896*.]

L'auteur demande l'exil du duc d'Orléans, de Lacles, des deux Lameth, de Camille [Desmou-

lins], Carra, Martel, Marat, Menou, d'Aiguillon, « Eux partis, vous aurez la paix. »

1568. — La Sentinelle patriote. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 11044.]

ÉPIOR. :

Qui vive?... Le Châtelet...
BOUCHER D'ANGIS, etc.

Contre le Châtelet et en faveur du duc d'Orléans et de Mirabeau.

1569. — Les Crimes de Louis-Philippe d'Orléans, découverts par le Châtelet de Paris. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9044.]

Brochure apologétique.

1570. — Les Torts et le Procès de Philippe d'Orléans. *Imp. d'Henri IV. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9221.]

Signé : Par un citoyen.
Brochure apologétique.

1571. — Les voilà, tous les crimes de MM. d'Orléans et Mirabeau, dans l'affaire du 6 octobre, d'après la procédure du Châtelet. *Paris, Imp. Feret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9433.]

En faveur du duc et de Mirabeau.

1572. — Philippe d'Orléans et le ci-devant C^{te} de Mirabeau jugés par le Père Duchesne, sur la procédure du Châtelet. *Imp. du Père Duchesne. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9434.]

En faveur des mêmes personnages.

1573. — Les Délateurs de MM. d'Orléans et Mirabeau jugés par la nation. *Paris, Imp. Feret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9433.]

Même remarque.

§ 13. — Retour de la famille royale et de l'Assemblée à Paris (octobre).

1574. — Déclaration du peuple parisien au Roi sur son arrivée à Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 116, 60.]

1575. — Adresse au Roi par toutes les provinces de son royaume. *Paris, l'auteur, rue de Seine-Saint-Victor; Belin*, 1789, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7957.]

Félicitations à Louis XVI sur sa détermination.

1576. — Les Héroïnes de Paris ou l'Entière liberté de la France par les femmes, police qu'elles doivent exercer de leur propre autorité, expulsion des charlatans, etc., etc. Le 5 octobre 1789. *Knapen fils. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 2411.]

« Par un homme de lettres connu, qui va publier un ouvrage intitulé : *La France vue dans l'avenir.* »

1577. — Voyage de Versailles à Paris. *Garnery. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 2418.]

Relation du retour de la famille royale à Paris.

1578. — La Lanterne de Paris et la Lanterne de Versailles, dialogue, ou le Retour du Roi au Louvre. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2419.]

Violent pamphlet, principalement dirigé contre La Fayette. Voy. le numéro suivant.

1578^a. — La Lanterne de Paris... *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2419 B.]

Tout le dernier paragraphe est supprimé.

1579. — De par le Roi, Du 8 octobre 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 3 p. [R. AD. 1, 74.]

Proclamation différente de la suivante.

1580. — Proclamation du Roi, du 9 octobre 1789. *Paris, Imp. Royale. S. d.*, in-4°, 2 p. [N. F. — R. AD. 1, 100.]

Sur la fixation de sa résidence à Paris.

1581. — Proclamation... *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 2436 A.]

1582. — Observations. Du samedi 16 octobre 1790. Alarmes des habitants de Versailles. Députation chez le Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.*, 1 n.]

Réponse du Roi à cette députation intriguée par le déménagement du palais.

P. 4, dans un paragraphe intitulé : « Sur l'élection des juges », l'auteur se plaint de l'indifférence témoignée par les citoyens pour cette élection. « Des sections de 1,500 citoyens n'en donnaient pas quelquefois 200 pour le scrutin des électeurs. »

1583. — Impromptu du nommé Bessé, sergent-major de la garde nationale non soldée du district de Sorbonne, lorsque M. le marquis de la Fayette fit savoir les intentions du Roi à toute la Nation et que Sa Majesté récidiva en disant qu'elle allait, ainsi que la Reine, ses enfants et toute la famille royale, partir pour Paris. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N. Lb*³⁹ 7958.]

En prose.

1584. — Discours prononcés au Roi et à la Reine, par M. GARNIER, l'un des soixante présidents des districts, choisis entre eux pour porter la parole. *J. Givouard. S. d.*, in-4°, 3 p. non chiffrées. [*N. Lb*³⁹ 7939.]

1585. — La Lanterne brisée, adresse au peuple français. *Imp. Momoro. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N. Lb*³⁹ 7948.]

Signé : M. V** , ci-devant fusilier de la 3^e compagnie du bataillon de Saint-André-des-Arcs.

1586. — Gardons le Roi! brochure anti-aristocratique, dédicace aux amis de la Liberté, par M.-E.-G. DUCHOSAL. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [*N. Lb*³⁹ 7930.]

1587. — Au meilleur des rois. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*R. AD* 1, 74.]

Signé : LE CLERC DE VIÈVE.

1588. — Sentiments d'un bon citoyen. *Imp. Seguy-Thiboust*, 1789, in-8°, 4 p. [*N. Lb*³⁹ 7971.]

En faveur du Roi et de la Reine.

1589. — Compliment aux honnêtes gens

et aux bons patriotes, 1789. *Imp. Cellot*, 1789, in-8°, 7 p. [*N. Lb*³⁹ 7972.]

Sur le retour du Roi à Paris.

1590. — Le Tocsin des Parisiens. *Paris, Berry*, 1789, in-8°, 32 p. [*N. Lb*³⁹ 8024.]

ÉPIGR. :

Roi vertueux et chéri, vous voilà au milieu de nous, entre deux familles, celle de votre nom que l'on aime, et celle de vos sujets que vous aimez.
Harangue à la Nation, par M. Cérutti.

Signé : MINOTOPOLIS.

Résumé, sous forme de *J'ai vu*, des événements du jour, des réformes et félicitations à Louis XVI sur son retour à Paris.

1591. — Arrivée des députés dans la capitale (12 octobre), ou Adresse d'un Parisien à l'Assemblée nationale. *Paris, Garnery et Volland. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N. Lb*³⁹ 7969.]

1592. — Discours de la Commune de Paris à l'Assemblée nationale, prononcé par M. BAILLY, maire de cette ville, le 19 octobre 1789. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 4 p. [*N. Le*²⁹ 272.]

1593. — Discours prononcé par M. BAILLY à l'Assemblée nationale, le lundi 19 octobre 1789. *Paris, imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, octobre* 1789, in-4°, 2 p. [*N. Le*²⁹ 273.]

1594. — Discours du comte DE MIRABEAU dans la séance du 19 octobre 1789. *Lejay fils. S. d.*, in-8°, 4 f. et 8 p. [*N. Le*²⁹ 274.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Après la réception de la Commune de Paris.*

1595. — Réponse de M. le président de l'Assemblée nationale (FRETEAU) à la Commune de Paris. Du 19 octobre 1789. *Paris, P. Baudouin*, 1789, in-8°, 4 p. [*N. Lb*³⁹ 2462.]

1596. — Le Triomphe de la liberté. A nos seigneurs les représentants de la Nation, sur leur translation de Versailles à Paris, ou Hommage des habitants de la capitale. *Cuchet. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N. Lb*³⁹ 7970.]

1597. — A Paris, par un jeune homme de Versailles. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 13 p. [*N. Lb*³⁹ 7974.]

Déclamation sur le retour du Roi et de l'As-

semblée à Paris, mêlée d'apostrophes à « Thémire » et la mère de l'auteur, qui (p. 13) remercie le district de la Sorbonne de l'avoir admis parmi ses citoyens. La même page porte une correction qui paraît autographe.

1598. — Hercule au manège et Discours au Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 17 p. [*N. Lb*³⁹ 2464.]

Pamphlet violent et, en quelques parties, intelligible.

1599. — Discours de M. le M^{rs} DE GOUY D'ARCY, à l'Assemblée nationale, à l'occa-

sion de sa première séance à Paris, suivi d'une Motion patriotique relative au même objet. Du 19 octobre 1789. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N. Le*²⁹ 271.]

1600. — Discours de M. TALON, lieutenant civil, dans la séance publique du Châtelet de Paris du Lundi 26 octobre 1789, jour de la rentrée du tribunal. *Paris, imp. Clousier, 1789*, in-4°, 7 p. [*N. Lf*³⁴ 34.]

Félicitations sur le retour du Roi et de l'Assemblée à Paris.

§ 14. — Contribution patriotique. — Dons offerts par des particuliers.

1601. — Contribution patriotique. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N. Lb*³⁹ 2437.]

1602. — L'Âme des Romaines dans les dames françaises, par M^{me} MOITTE. *Paris, Gueffier jeune, 1789*, in-8°, 7 p. [*Br. M. F. R.*, 312, 7.]

Au sujet de l'offre volontaire de leurs bijoux par les dames artistes.

1603. — Arrivée de l'Assemblée nationale à Paris. Hommage adressé à nosseigneurs les députés de l'Assemblée nationale, à leur première séance à Paris, le 19 octobre 1789; suivi d'un Plan de dépôt national. *Laurens junior et Cressonier. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N. Lb*³⁹ 2461.]

Le Dépôt national était un projet de loterie dont les lots eussent été constitués par les dons volontaires des citoyens en bijoux, vaisselle, glaces, meubles, linge, tableaux, livres, mercerie, « même épicerie », que l'on aurait échangés contre des billets d'une valeur de 30 fr.

1604. — Offre généreuse des dames françaises du tiers état ou Moyen de rétablir les finances en 24 heures. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N. Lb*³⁹ 7710.]

Août 1789, d'après une note manuscrite.

Proposition de supprimer les montres d'or, les boucles d'argent, la vaisselle plate et les bijoux dont la fonte devait produire, selon les calculs de l'auteur, un milliard trente millions !

1605. — Suite de « L'Âme des Romaines dans les femmes françaises », par M^{me} MOITTE, auteur du Projet des dons offerts par les femmes et artistes célèbres à l'Assemblée nationale. *Knapen. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N. Lb*³⁹ 7711.]

1606. — Motion à faire et Arrêté à prendre dans les différentes classes et corporations de citoyennes françaises. Septembre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N. Lb*³⁹ 2396.]

Proposition de souscription volontaire à l'instar de celle de M^{me} Moitte et des autres dames artistes.

1607. — Action héroïque d'une Française, ou la France sauvée par les femmes. *Paris, Guillaume junior, imp. L. Jorry. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R. AD. I.*, 68.]

Signée : Par Madame de G*** [OLYMPÉ DE GORGES].

Mêmes propositions.

1608. — Liste des citoyennes, femmes ou filles d'artistes, qui ont fait hommage de leurs bijoux à l'Assemblée nationale, le lundi 7 septembre 1789, à titre de contribution volontaire destinée à l'acquittement de la dette publique. *Versailles, imp. Royale, 1789*, in-4°, 1 p. [*N. Lb*³⁹ 2330.]

1609. — Les Généreuses Françaises, anecdote historique. Prompts effets du bon

exemple. Nécessité de l'établissement d'une caisse patriotique. Par M. R. D. B., citoyen français, associé de l'Académie des belles-lettres de Marseille, honoraire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [N. Lb³⁹ 2331.]

Par RAUP DE BAPTESTEIN, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

P. 9, dans la liste des dames artistes, on lit, de la même main, à la suite du nom de M^{lle} Vassi de Bonrecueil : « Mariée le 16 mars 1790 à M. Raup Baptestin » (sic).

Auteur d'un *Mémoire sur un moyen infail-
tible de faire renaitre le patriotisme* (voy. ci-
dessus, n° 912), Raup de Baptestein a publié
plus tard la *Petite Biographie conventionnelle*
(voy. n° 539).

1610.—Discours prononcé par M^{me} REGAL, dans une assemblée de femmes artistes et orfèvres, tenue le 20 septembre, pour délibérer sur une contribution volontaire. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 2632.]

1611.—Vaisselle d'argent de Monseigneur l'archevêque de Paris à la Monnaie. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [N. Lb³⁹ 2364.]

Lettre anonyme à M. l'abbé . . .

L'ex. de la B. N. porte cette note manuscrite contemporaine : « M. Grandmaison verra s'il doit faire usage de cette lettre dont il comprendra le but. » D'après une autre note (au crayon), cette lettre serait de la fin de septembre 1789.

1612.—Rendez-moi mes boucles. A MM. de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 2634.]

1613.—Ce ne sont pas vos boucles qu'on demande. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7763.]

1614.—Les Si, notes utiles, ou On vous rendra vos boucles, par M. F. D. M. *Imp. Caillot et Chevée. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 8532.]

1615.—Le Cultivateur, conciliateur entre Paris et les provinces, pour concourir ensemble au don gratuit. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2635.]

Corrections manuscrites sur l'ex. de la B. N.

1616.—Don patriotique ou Nouvelle Adresse aux militaires et à tous les citoyens français. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2636.]

1616^a.—Don patriotique. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 2636 A.]

Pamphlet royaliste.

1617.—A l'Assemblée nationale. Des Bienfaits du Roi et Moyens infailibles de multiplier les dons patriotiques, par MITRIÉ, ancien contrôleur et receveur ambulante des domaines du Roi. *Paris, Pajot, 1789*, in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 234, 6.]

1618.—Lettre à l'Assemblée nationale, sur le payement de la contribution patriotique, par M. D'****. *Imp. d'un royaliste. S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 3399.]

1619.—Suite des Motions raisonnables. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7770.]

Refonte de l'argent monnoyé et de la vaisselle du Roi; suppression des ordres religieux; retour des biens ecclésiastiques à la Nation; retour du Roi et de la Reine à Paris.

1620.—Réflexions d'un citoyen de Toul sur le don patriotique des boucles d'argent. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 7897.]

En faveur de ce sacrifice, dont la ville d'Is-soudun avait donné l'exemple, et applé aux dames françaises :

« Et vous, sexe que le Français adore, vous que la nature a doué d'un ascendant presque irrésistible, qui fit plus d'une fois le destin des empires, le patriotisme vous serait-il étranger ? » Etc., etc.

1621.—Don patriotique des fermiers généraux. *Laugrange. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 7898.]

Satire. La plupart des fermiers généraux y sont désignés par l'initiale de leurs noms ou par quelque trait intelligible pour les contemporains.

1622.—Etat des bijoux et vaisselles d'or et d'argent portés à la Monnaie de Paris depuis le 22 septembre 1789. In 4°, 64 p.

Supplément au n° 293 (20 octobre 1789) du *Journal de Paris*. [P. Usuels.]

1623.—Proclamation du Roi, qui autorise les municipalités à recevoir les bijoux et vaisselles d'or et d'argent pour les transmettre aux directeurs des monnaies. Du 15 novembre 1789. *Paris, imp. Royale, 1789*, in-4°, 4 p. [N. F.]

1623^a.—Proclamation... *Imp. X. H. Nyon*, 1789, in-4^o, 4 p. [X. F.]

1624.—Proclamation du Roi, qui autorise les comités des districts de la ville de Paris à recevoir les bijoux d'or et d'argent pour les transmettre au directeur de la Monnaie. Du 25 novembre 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4^o, 2 p. [X. F.]

1625. — Tarif pour l'évaluation des vaiselles et bijoux d'or portés aux hôtels des monnaies, et rédigé d'après les prix fixés

par le décret de l'Assemblée nationale du 6 octobre 1789, et la promulgation du Roi. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4^o, 8 p. [X. Lb³⁹ 7951.]

1626. — Instruction sur la manière de procéder à la recette des bijoux et vaiselles, rédigée en exécution de l'article 3 de la proclamation du Roi du 15 novembre 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4^o, 4 p. [X. Lb³⁹ 8104.]

1626^a. — Instruction... *Paris, Nyon*, 1789, in-4^o, 4 p. [X. Lb³⁹ 8104 A.]

§ 15. — Procès et Exécution du marquis de Favras (décembre 1789-février 1790).

1627. — Procès-verbal du comité des recherches sur l'odieuse conspiration tramée par les ennemis du bien public qui déclare prévenus le marquis de Favras et la dame son épouse d'être partie (*sic*) des auteurs de cette conspiration. — Détention du bourreau, accusé d'avoir chez lui des presses à l'usage des ennemis du bien public. — Détention de l'auteur et du copiste du libelle contre Monsieur. — Voiture d'argent arrêtée par le district des Cordeliers. *Imp. P. André. S. d.*, in-8^o, 4 p. [X. Lb³⁹ 8204.]

Le procès-verbal du comité est daté du 26 décembre 1789.

1628. — Requête à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-4^o, 3 p. [R. AD. I, 401.]

Signée : LE MARQUIS DE FAVRAS.

1629. — Mémoire pour THOMAS DE MAHY, marquis DE FAVRAS, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ci-devant premier lieutenant des Suisses de Monsieur, ayant rang de colonel, accusé d'avoir conspiré contre la Nation, l'Assemblée nationale et le Roi, et d'avoir prémédité l'assassinat du premier ministre du Roi, du maire de Paris et du commandant général des troupes nationales, contre M. le procureur du Roi, accusateur, et encore contre M. le procureur

syndic de la Commune provisoire de Paris, partie civile. *Paris, Briand*, 1790, in-4^o, 2 ff. et 47 p. [X. Lb³⁹ 2880.]

On trouve imprimés après la page 35 : *Interrogatoires de M. le marquis DE FAVRAS.*

1630. — Supplément au Mémoire du marquis DE FAVRAS. *Imp. J. Carol et Guilhaumat*, 1790, in-4^o, 72 p. [X. Lb³⁹ 2881.]

1631. — Discours prononcé par MONSIEUR, frère du Roi, en l'assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, le samedi 26 décembre 1789. Discours adressé à Monsieur, frère du Roi, par M. BAILLY, maire. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1789, in-4^o, 4 p. [X. Lb³⁹ 2696.]

1632. — Discours de MONSIEUR à la Commune. *S. l. n. d.*, in-8^o, 4 p. [X. Lb³⁹ 2697.]

Le même que le précédent.

Le comte de Provence était venu se disculper d'avoir connu les projets du marquis de Favras.

¶ Regnault-Warin, dans un mauvais roman historique (*les Prisonniers du Temple*, an IX-1800, tome I, p. 64). Dulaure dans ses *Causes secrètes des excès de la Révolution* (vol. n^o 365). Louis Blanc enfin et par deux fois (*Histoire de la Révolution*, éd. originale, tome III, p. 169 et 426), ont reproduit une lettre soi-disant adressée par le comte de Provence à Favras et commençant ainsi : « Je ne sais, Monsieur, à quoi vous employez votre temps et l'argent que je vous envoie... » Regnault-Warin qui, selon Dulaure,

tenait cette pièce du gouvernement directorial, et Du Laure lui-même, lui ont assigné la date du 1^{er} novembre 1789. Or, Louis Blanc, qui se flatte d'avoir copié l'original (écrit à l'encre sympathique et appartenant alors à M. Monkton-Milnes, membre de la Chambre des communes), a imprimé le 1^{er} novembre 1790, alors que Favras avait été exécuté le 18 février précédent, et cette date, manifestement erronée, se lit aussi dans la reproduction que les *Miscellanies of the Philobiblon Society* (tome VII, 1862-63) ont donné de ce document. Si l'original porte réellement « 1790 », faut-il admettre un lapsus de la part du comte de Provence, ou plutôt faudrait-il en conclure que le billet n'était point adressé à Favras? La connivence du prince et de celui-ci reste un des problèmes les plus obscurs de l'histoire révolutionnaire, mais elle est au moins fort vraisemblable. Telle est aussi la conclusion d'une remarquable étude d'Alexis de Valon sur le marquis de Favras (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1851).

1633. — Lettre de M. le comte d'ANTRAIGUES à MM. les rédacteurs du « Journal de Paris » (26 janvier 1790.) In-8°, 3 p. [X. Lb³⁹ 2832.]

Réfutation du témoignage d'un sieur Marquié qui attribuait à d'Antraigues des relations intimes avec Favras.

1634. — Fragments des deux plaidoyers prononcés par M. THILORIER, le samedi 30 janvier 1790, devant le Châtelet, toutes les chambres assemblées, pour Thomas de Mahy, marquis de Favras, accusé de lèse-nation, contre le procureur du Roi, accusateur; précédés d'un avis au lecteur, et suivis du récit de ce qui s'est passé le même jour entre M. Thilorier et M. de Brunville. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-8°, 36 p. [X. Lb³⁹ 2879.]

1635. — Lettre du marquis de FAVRAS au baron de Besenval ou Réflexions des commensaux de ces deux prisonniers sur l'intégrité des juges du Châtelet. *Paris, imp. du sieur Henri Sanson, créateur des jugements criminels et pensionné du domaine, rue Neuve-Saint-Jean*, 1790, in-8°, 32 p. [X. Lb³⁹ 2930.]

Apocryphe, ainsi que le numéro suivant.

1636. — Réponse de M. le baron DE BESEINVAL à M. le marquis de Favras ou Doutes résolus sur la jurisprudence criminelle du Châtelet de Paris. (9 février 1790.) *Paris, imp. du grand pénitencier, dans les sous-*

trains de l'archevêché, 1790, in-8°, 29 p. [X. Lb³⁹ 8406.]

1637. — Plaidoyer pour Thomas Mahy de Favras, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, prononcé par M. le baron DE CORMÈRE, son frère, devant le tribunal des crimes de lèse-nation, le 18 février 1790. *Imp. L. Pottier de Lille. S. d.*, in-8°, 1 f. et 34 p. [X. Lb³⁹ 2994.]

1638. — Dernier Plaidoyer prononcé par M. THILORIER, dans la cause de l'infortuné M^{is} de Favras, le 18 février 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 94 p. [X. Lb³⁹ 8473.]

1639. — Paroles de M. DE FAVRAS, recueillies au Châtelet, hier vendredi, depuis dix heures et demie du matin jusqu'à une heure après midi. *Imp. Héroult. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 2995.]

1640. — Jugement en dernier ressort, rendu publiquement à l'audience du parc civil du Châtelet de Paris, la compagnie assemblée, qui condamne *Thomas de Mahy de Favras* à faire amende honorable devant la principale porte de l'église de Paris, où il sera conduit par l'exécuteur de la Haute-Justice dans un tombeau, ensuite conduit à la place de Grève pour y être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive, pour avoir conspiré contre l'Etat en formant et communiquant à des militaires, banquiers et autres personnes et tenté de mettre à exécution un projet de contre-révolution en France. (Du 18 février 1790.) *Imp. V. Desaint. S. d.*, in-4°, 4 p. [X. Lb³⁹ 2996.]

1641. — Procès du marquis de Favras, condamné à faire amende honorable et à être pendu en place de Grève; avec les détails qui ont précédé, accompagné et suivi son supplice. (19 février.) *Imp. Lupoire. S. d.*, in-12, 96 p. [X. Lb³⁹ 2997.]

1642. — Déclaration à l'Hôtel de Ville et Dernières Paroles du marquis de FAVRAS, prononcées au pied de la potence. *Imp. N.-M. Dumala. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 2998.]

1643. — Paroles et Réclamations pathétiques du marquis DE FAVRAS, au Châtelet, à l'Hôtel de Ville et au pied de la potence.

Imp. Coillot et Chevéc. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 2999.]

1644. — Testament de mort de THOMAS MAHY DE FAVRAS, fait à l'Hôtel de Ville de Paris, le 19 février 1790, et Délail de quelques circonstances relatives au jugement et à l'exécution de ce condamné. *Paris, Imp. Bérault. S. d., in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 3000.]*

1645. — Testament de mort de sieur THOMAS DE MAHY DE FAVRAS, exécuté en place de Grève, après avoir fait amende honorable devant la principale porte de l'église de Notre-Dame. *Imp. V^e Desaint. S. d., in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 3001.]*

C'est le procès-verbal des dernières déclarations de Favras, de son exécution et de la remise de son corps à ses deux frères.

¶ Malgré l'appareil dont le supplice de Favras fut entouré, ou peut-être même en raison de cet appareil, de l'heure tardive de l'exécution et de la hauteur de la potence à laquelle il fut suspendu, des incrédules ont prétendu que sa pendaison ne fut qu'un simulacre. Un passage du rapport de Claude Basire à la Convention, sur la conjuration de Bretagne (13^e jour du premier mois de l'an II-4 octobre 1793), cite le témoignage d'un agent fort actif, Lalignant-Morillon, qui aurait vu Favras à cette époque, dans la maison du « vieux Broglie ». Il est vrai que, selon une note de l'*Intermédiaire* de 1882 (col. 392), un autre agent secret l'aurait vu à Liège, en décembre 1792, chez M. de Vaudreuil. Basire prétend qu'on aurait adapté à la chemise dont Favras avait été revêtu pour l'amende honorable un collier et des courroies qui auraient empêché la strangulation ! Le rapport de Basire porte au catalogue de la B. N. la cote Le³⁸ 491; il a été réimprimé dans un rare petit volume intitulé : *Recueil de pièces intéressantes pour l'histoire de la Révolution* (Paris, imp. Leroux. S. d., in-12, 144 p.).

L'assertion de Basire a contre elle, entre autres témoignages, celui d'Augéard, voisin de cellule de M^{me} de Favras à l'Abbaye; il était bon néanmoins de la rappeler. Ce n'est pas la seule méprise de ce genre : Félix Lepeletier n'a-t-il pas soutenu que Paris, l'assassin de son frère, vivait à Genève sous l'Empire, en dépit du procès-verbal de son suicide à Forges-les-Eaux (29 janvier 1793) et du procès-verbal de son exhumation, contresigné par Tallien et Legendre, commissaires de la Convention ?

1646. — Testament de mort de messire THOMAS DE MAHY DE FAVRAS, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, et Discours de M. DE CORMERÉ aux citoyens

français. *Imp. Coillot et Chevéc. S. d., in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 3002.]*

P. 7, réimpression du procès-verbal officiel mentionné ci-dessus.

1647. — Lettre d'un citoyen de la Flèche aux vrais amis de leur Roi, sur le testament de mort de M. de Favras. *Imp. des aveugles. S. d., in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 3003.]*

1648. — Exécution et Mort du M^{re} de Favras. (19 février.) *Nantes, imp. Malassis. S. d., in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 8475.]*

1649. — Réflexions sur le jugement et la mort de M. de Favras. *S. l. n. d., in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 3004.]*

Par PITHOU DE VALENVILLE. Voy. n^o 1656.

1650. — Réflexions sur la condamnation de M. Mahy de Favras, jugé le 18 février 1790, et exécuté le lendemain 19. *Imp. Pain. S. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3005.]*

1651. — Un Dernier Mot sur le jugement de M. de Favras. *Imp. Rivet. S. d., in-4°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3006.]*

Approbation du jugement.

1652. — Le Peuple éclairé sur la conspiration de M. Thomas Mahy de Favras contre la nation, d'après la vérification des pièces au procès, et notamment la déposition de M. Chomel. *Imp. Momoro. S. d., in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 8476.]*

Signé : JEUDY DE LIQUAUD.

1653. — Au Peuple parisien, sur la mort de l'infortuné Favras. *S. l. n. d., in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 8477.]*

Signé : CLÉRY, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Soissonnois.

1654. — Réflexion impartiale sur la mort du M^{re} de Favras, par P.-D. T. *Imp. Rivet. S. d., in-4°, 4 p. [N. Lb³⁹ 8478.]*

1655. — Adresse aux Parisiens, dits la Nation, par les mânes du marquis DE FAVRAS, *Au pays de la liberté, de l'imprimerie de la résurrection, l'an de la vraie lumière, 5590, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 3007.]*

1636.—Mémoire justificatif de Thomas de Mahy de Favras ou Appel à la postérité et à la cour de révision, par l'auteur des « Réflexions sur le jugement et la mort de M. de Favras » (PITBOU DE VALENVILLE). *Paris, J.-J. Rainville, 1790, in-8°, 1 f., VIII-83 p.* [N. Lb³⁹ 3008.]

Voy. ci-dessus, n° 1649.

1657.—Recueil contenant: 1° le mémoire publié par le M^{is} DE FAVRAS; 2° les fragments des deux plaidoyers prononcés le 30 janvier, avec l'avis au lecteur, et le récit de ce qui s'est passé, le même jour, entre M. de Brunville et M. Thilorier; 3° le dernier plaidoyer prononcé par M. THILORIER, le 18 février; 4° le jugement de mort, avec quelques notes importantes. Dédié à la mémoire de messire Thomas de Mahy, M^{is} de Favras, pendu le 19 février 1790. *S. l. n. d., in-8°.* [N. Lb³⁹ 8474.]

Malgré ce titre collectif, chaque pièce a une pagination séparée.

1658. — Justification de M. de Favras, prouvée par les faits et par la procédure. Deux volumes in-8°, avec gravures. *Paris, L. Potier de Lille, 1791, 2 tom. en 1 vol. in-8°.* [N. Lb³⁹ 3009.]

Par GUILL.-FRANÇ. DE MAHY DE CORNERÉ.
Tome I, VI-112 p.; tome II, XVI-331 p. En regard du titre du premier volume, portrait anonyme (ovale) de Favras; en tête du tome II,

gravure à l'eau forte (extraite des *Révolutions de Paris*), représentant son exécution.

Les deux vol. de l'ex. de la B. N. portent chacun la signature de Mahy de Corneré et l'on a rélié à leur suite le *Testament de mort* (éd. Héralut); voy. ci-dessus, n° 1614.

1659. — Correspondance du marquis et de la marquise DE FAVRAS, pendant leur détention. *S. l. n. d., in-8°, 107 p.* [N. Lb³⁹ 3010.]

Publiée par DE MAHY-SAVONNIÈRE.

1660. — Acte de foi de M^{me} DE FAVRAS. *Imp. Dumaha. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 8479.]

1661. — Favras sacrifié ou les Avantages de se dévouer à la cause des Bourbons. En mot sur les émigrés et sur les premiers moteurs de la Révolution. *Imp. J.-M. Eberhart. S. d. 1814?, in-8°, 8 p.* [Rouen, Coll. Leber, VIII, 1.]

Signé : Pour copie conforme, C. P.

Réimpression commentée d'une longue note anonyme publiée par le *Moniteur* du 20 germinal an VI (9 avril 1798) et trouvée dans les papiers de Durand-Maillaune. Elle est toute relative à l'attitude politique du comte de Provence avant et pendant la Révolution. Il y est à peine question de Favras, dont l'éditeur tient l'exécution pour certaine. Je n'ai pu retrouver dans le *Journal de la librairie* la date de cette réimpression, visiblement exécutée au commencement de ce siècle.

CHAPITRE III

ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 1790

§ 1. — Mutinerie de soldats aux Champs-Élysées (12 janvier).

1662. — Les Citoyens ou les Sentiments de la Nation à M. de la Fayette, ami du peuple, soldat citoyen et protecteur de la France, qui, par sa sagesse, sa bienveillance et son expérience militaire, a détruit l'atroupement des Champs-Élysées du mardi 12 janvier 1790 jusqu'à ce jour, par M. SAUVNIER. *Imp. Moutard. S. d.*, in-8°, 6 p. [R. AD. I, 64.]

Reproduction commentée du procès-verbal de l'Assemblée nationale.

1663. — La Grande Conspiration contre M. de la Fayette et la Nation, qui devait avoir lieu le samedi 16 janvier 1790. Dédicée à la Nation. A deux sous, à deux sous,

à deux sous. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 2835.]

Tirage du n° 39 des *Actes des apôtres*, différen-
rent des trois éditions de ce journal.

1664. — A bas la cabale! Lettre d'un volontaire de la garde parisienne à son ami, capitaine de la troupe du centre. *Imp. Champigny. S. d.* (1790), in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2894.]

En faveur de La Fayette. Voy. le numéro suivant.

1665. — Autant en emporte le vent. Réponse à la lettre intitulée : « A bas la cabale! », par un capitaine de la troupe du centre. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 8379.]

§ 2. — Séance royale du 4 février.

1666. — Discours prononcé par le Roi à l'Assemblée nationale le 4 février 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 10 p. [R. AD. I, 74.]

1667. — La Loi et le Roi. Discours prononcé par le Roi... *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [R. AD. I, 74.]

1668. — Extrait du « Journal de Paris » du vendredi 5 février 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 41002.]

Compte rendu de la séance du 4 février et discours du Roi.

1669. — Discours du Roi prononcé aux

Etats-Généraux, mil sept cent quatre vingt dix. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*R. AD. I, 74.*]

Apocryphe. P. 8, violente attaque contre « un prince de mon sang » (le duc d'Orléans) et contre « l'exécrationnable ministre des finances ».

1670. — Discours de M. le maire (BAILLY) au Roi. — Réponse du Roi. — Extrait des délibérations de l'assemblée générale des représentants de la Commune de Paris. Du vendredi 5 février 1790. — Discours de M. BAILLY, maire, à la Reine. — Réponse de la Reine. — Extrait des délibérations de l'assemblée générale des représentants de la Commune de Paris. Du samedi 6 février 1790. *Lottin*, 1790, in-8°, 8 p. [*N. Lb³⁹ 68.*]

1671. — Discours de M. BAILLY, maire, à la Reine. (6 février 1790.) *Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-8°, 4 p. [*N. Lb³⁹ 1207.*]

Reproduction d'une partie du numéro précédent.

1672. — Discours de M. le maire au Roi et Réponse du Roi, le vendredi 3 février 1790. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-8°, 8 p.

Réimpression d'une partie du n° 1670 ci-dessus.

1673. — Procès-verbal de la députation des districts de Paris vers Leurs Majestés, le 12 février 1790. *Paris, Clousier. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N. Lb³⁹ 2948.*]

Félicitation sur le discours prononcé le 4 à l'Assemblée nationale.

1674. — Hommage et Remerciement du peuple français au Roi. *Paris, Caillot et Chevée*, 1790, in-8°, 8 p. [*R. AD. I, 74.*]

Signé : LABOUREAU, auteur de « l'Avocat du peuple ».

Sur le discours du 4 février.

1675. — Sur le discours du Roi, par les impartiaux. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [*N. Lb³⁹ 2885.*]

§ 3. — Désordres au faubourg Saint-Antoine et dans divers quartiers de Paris (24-25 mai).

1676. — Relation intéressante, exacte, politique et morale des événements désastreux du faubourg Saint-Antoine, quai de la Ferraille et autres quartiers de Paris, les 24 et 25 mai 1790, par l'abbé DE SOLIGNAC, chanoine, ancien prédicateur de feu la Reine de Pologne et gouverneur des enfants du prince Xavier, oncle du Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N. Lb³⁹ 3466.*]

Pendaïson des trois voleurs arrêtés à l'auberge de l'Arc-en-Ciel et du charretier Champenois; dévouement du sieur Mayaudon, chirurgien; des citoyens Baradelle junior, « ingénieur du Roi pour les instruments mathématiques »; Perrin, lapidaire; Gillot, Pigeot, etc.

1677. — Punition terrible et exemplaire de trois brigands aristocrates, arrêtés et pendus hier au soir par les bons citoyens du faubourg Saint-Antoine, et Cocarde nationale insultée aux Tuileries. *Imp. Girard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N. Lb³⁹ 8857.*]

Même affaire.

1678. — Proclamation du Roi pour le rétablissement de la tranquillité et du bon ordre. Du 28 mai 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 3 p. [*R. AD. I, 74.*]

Dans l'avant-dernier paragraphe, le Roi interdit le port de toute autre cocarde que la cocarde nationale.

1679. — La Loi et le Roi. Proclamation du Roi. *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°, 3 p. [*R. AD. I, 74.*]

1680. — Discours prononcé à la chambre criminelle du Châtelet de Paris, le jeudi 5 août 1790, au sujet de deux hommes arrêtés dans l'émeute du 25 mai dernier et dont l'un conduit es prisons du Châtelet par M. le commandant général de la garde nationale. *Paris, Leboucheur*, 1790, in-8°, IV-20 p. [*N. Lb³⁹ 3883.*]

Par M^e JAUFFREY, avocat.

§ 4. — Fédération nationale (14 juillet).

1681. — Projet d'une fête nationale, pour être exécuté le 14 juillet 1790, anniversaire de la prise de la Bastille. Dédié aux citoyens patriotes, par Goussier, dessinateur. (9 décembre.) *Imp. V^e Hérisant. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 2628.]

L'auteur se proposait de construire et de lancer une montgolfière lumineuse et néanmoins, selon lui, incombustible, dont il décrit minutieusement l'appareil.

1682. — Projet de monument et fête patriotique, par Goss, sculpteur du Roi, professeur de son Académie de peinture et sculpture, membre de celle des sciences, lettres et arts de Rouen. (7 février.) *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2933.]

Précédé d'une dédicace: « A Nos Seigneurs les représentants de la nation. »

1683. — Discours de M. de LA TOUR DU PIN, ministre et secrétaire d'Etat au département de la guerre, à la séance du 4 juin 1790, sur l'organisation de l'armée et le pacte fédératif des troupes avec les gardes nationales. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nat. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lc²⁹ 694.]

1684. — Second Mémoire lu par ordre du Roi à l'Assemblée nationale, le 4 juin 1790, par M. le comte de LA TOUR DU PIN, ministre de la guerre. *Imp. Royale*, 1790, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 401.]

1685. — Proclamation du Roi sur un décret de l'Assemblée nationale relatif à la Fédération générale des gardes nationales et des troupes du royaume. Du 10 juin 1790. *Imp. Royale*, MDCCXCI (*sic*), in-4°, 6 p. [P. 12272'.]

1686. — Proclamation du Roi sur un décret de l'Assemblée nationale du 17 juin relatif à la Fédération générale des gardes nationales et des troupes du royaume. Du

10 juin 1790. *Paris, imp. Royale*, MDCCXC, in-4°, 3 p. [P. 12272'.]

Règlementation du nombre des députés de la marine et des colonies.

1687. — Décret de l'Assemblée nationale et autres pièces relatives à la Confédération nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [P. 12272'.]

Incomplet ?

1688. — Journal de la Fédération générale. *Imp. J.-J. Rainville. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lc² 2385.]

P. 3. *Précis historique du projet de la Fédération.*

1689. — Journal de la Confédération. *Imp. Laillet et Garnery*, in-8° [N. Lc² 2386.]

N° 1. *S. d.*, 8 p. N° 2, 3 juillet 1790. 16 p. Malgré son titre, cette feuille est surtout consacrée à la dénonciation des fermiers généraux.

1690. — Projet d'une cérémonie fixée au 14 juillet prochain, et pacte fédératif des troupes de tous les départements réunis à l'armée parisienne, pour célébrer l'époque de la Révolution; dédié au district des Enfants-Rouges. (16 juin.) *Paris, imp. Potier de Lille*, 1790, in-4°, 6 p. [N. Lb³⁹ 8983.]

Signé : THIÉMET, peintre, rue Boucherat, 24. L'emplacement choisi par l'auteur était situé sur la route de Neuilly, un peu au-dessus de la plaine des Sablons. Thiémet avait déposé, chez M^e Gobin, notaire, le 10 mai 1789, le texte de son projet qu'il avait en outre présenté à Bailly, à La Fayette et à l'Assemblée.

Sur Guillaume Thiémet, oncle maternel et parrain de Gavarni, voir le livre de MM. de Goncourt, qui ont dit quelques mots de lui, d'après les propres souvenirs de l'artiste; voir aussi la *Galerie brétonne* de M. A. de La Borderie (Rennes, Pléhon, 1881), p. 8. Avant de devenir grimacier, Thiémet avait passé par l'Académie de Saint-Luc, où il avait eu pour professeur Gabriel de Saint-Aubin.

1691. — Lettre d'un patriote de la nation de Paris à un patriote de la nation de Champagne. *S. l. n. d.* (28 mai), in-8°, 15 p. [P. 12272'.]

Pamphlet contre la Fédération.

1692. — Confédération nationale. Adresse des citoyens de Paris à tous les Français. (5 juin.) *Paris, Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 12 p. [N. Lb³⁹ 3507. — P. 12272'.]

1693. — Grande Fédération de toutes les gardes nationales et troupes de ligne du royaume à Paris, les 14 et 15 juillet prochain. *Imp. Meynaud et Cordier*, 1790, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 3515. — P. 12272'.]

Extrait du *Journal de Paris* des 7, 8 et 10 juin 1790. Proposition de la Commune de Paris et réponse de Bailly. Motion conforme de Talleyrand à l'Assemblée nationale.

1694. — Explication des motifs de la confédération de tous les pantins nationaux au Champ de Mars le 14 juillet 1790. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 84 p.

Signée TURBEN et datée du 14 juin 1789 (*sic*). Malgré son titre satirique, cette brochure ne renferme que de longues considérations générales. P. 4, l'auteur renvoie au *Conservateur*. P. 83-84, vers dédiés Aux mânes du meilleur des hommes, Regis-Miles-Agnès de Stapleton, vicomte de Trèves.

1695. — Idées générales présentées par le sieur POYET, architecte du Roi et de la Ville, sur le projet de la fête du 14 juillet, à l'occasion du pacte fédératif entre les gardes nationales et les troupes de ligne de France, pour célébrer l'époque de la Révolution. (16 juin.) *Imp. V^e Delaguette. S. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 3573.]

1696. — Confédération nationale. Assemblée des soixante sections de la Commune de Paris. (Du mercredi 16 juin 1790.) *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, in-8°, 2 p. [P. 12272'.]

Déclaration portant que la Confédération nationale est confiée, jusqu'à son entière exécution, à cent vingt députés des sections de Paris.

1697. — Confédération nationale. Assemblée des députés des soixante sections de la Commune de Paris. Proclamation du samedi 19 juin 1790. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4228. — P. 12272'.]

Appel à tous ouvriers et artistes pour les tra-

voux préparatoires de la Fédération et répartition de ces travaux entre les soixante sections.

1698. — Motion faite en l'assemblée des députés des soixante sections pour le pacte fédératif. *Knapen et fils*, in-8°, 8 p. [P. 12272'.]

Signée : SAVIN, capitaine des grenadiers du 1^{er} bataillon de la 5^e division, député du pacte fédératif.

Sur la distribution des billets et les mesures d'ordre à prendre.

1699. — Discours prononcé à la barre de l'Assemblée nationale, par M. DE CLOOTS, du Val-de-Grâce, orateur du comité des étrangers, à la séance du 19 juin 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lc³⁹ 721.]

Cloots demandait et obtint qu'une députation étrangère figurât dans le cortège de la Fédération.

1700. — Procès-verbal de ce qui s'est passé dans l'assemblée des vainqueurs de la Bastille, tenue avant-hier aux Quinze-Vingts, et de la députation à l'Assemblée nationale, à M. de La Fayette, à l'Hôtel-de-Ville, etc. (25 juin.) *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 9010.]

Question de préséance relative au rang que les vainqueurs de la Bastille devaient occuper dans le cortège.

1701. — Grands Débats des vainqueurs de la Bastille avec les ci-devant gardes-françaises, générosité des vainqueurs. (25 juin.) *Imp. Guillaume. S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 9011.]

Quoique portant en sous-titre le titre de la pièce précédente, les *Grands Débats* n'en reproduisent pas exactement le contenu.

1702. — Grande Confédération entre les Bretons et les vainqueurs de la Bastille sur la route de Rambouillet. *S. l. n. d.*, in-8°, 10 p. [*Br. M. F. R.*, 235, 6.]

Signée : AMBROISE RILLATTE, citoyen français. Malgré son titre, cette brochure contient aussi des anecdotes sur la Fédération et les mauvais procédés auxquels les vainqueurs de la Bastille auraient été en butte de la part des autres citoyens.

1703. — Séance relative à la cérémonie du *Te Deum*, tenue à l'archevêché, le 25 juin

1790. *Imp. Nat. S. d.*, in-8°, 1 f. et 17 p. [N. Lb³⁹ 3641.]

P. 7, la *Prise de la Bastille*, « chorodrame », paroles de Désaugiers, musique de Candeille.

1704. — Observations du sieur BLONDEL, architecte et dessinateur du cabinet du Roi, sur le projet de la fête de la Confédération patriotique du 14 juillet 1790, dont M. de Yarennes, huissier de l'Assemblée nationale, a donné l'idée, et dont les plans et dessins ont été présentés par lesdits sieurs à MM. Bailly et La Fayette. *Imp. Nat.*, 1790, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3730. — P. 12272'.]

Critique du projet de Cellier qui avait obtenu la préférence sur son concurrent; je ne connais pas le texte de ce projet.

1705. — District des Récollets. Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 24 juin 1790. *Imp. L. Pottier de Lille*, 1790, in-4°, 8 p. [P. 12272'.]

Signé : HAROU ROMAIN, sous-lieutenant volontaire des chasseurs.

Après avoir vivement critiqué le choix du Champ de Mars, l'auteur propose la plaine des Sablons comme l'emplacement le plus avantageux pour la Fédération.

J.-B. Philippe Harou, dit le *Romain*, né à Champeaux (Eure) en 1761, mort à Caen le 13 janvier 1822, avait obtenu en 1788 le second prix de Rome pour l'architecture; d'où son surnom. Son fils, Romain Harou (1796-1866) fut également architecte.

1706. — Adresse à MM. les députés des gardes nationales de l'Empire français, par M. V. ST-M. *Imp. J. Grand. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 3748.]

1707. — Adresse aux députés de toutes les gardes nationales et de tous les régiments, sur la Confédération générale du royaume. *Paris, imp. Chalou*, 1790, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 3749.]

Signée : DULACQ DE DRASSAT, membre de la Société littéraire.

1708. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par FOIX l'aîné, commandant du bataillon des jeunes patriotes du cul-de-sac Saint-Pierre, à la séance du samedi soir 3 juillet 1790. Imprimé par ordre de l'As-

semblée. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 748.]

Au sujet de la Fédération.

1709. — La Trompette patriotique ou les Quatre-vingt-trois Départements aux Parisiens. *Paris, imp. patriotique. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3633.]

Appel aux armes, signé LABENETTE, de l'Académie de Bretagne et de plusieurs sociétés patriotiques.

1710. — J^e LAPORTE, agent de change à Bordeaux, à la Fédération générale du 14 juillet 1790. *Paris, Gastelier*, 1790, in-8°, 1 f. et 23 p. [N. Lb³⁹ 3753.]

1711. — Lettre de M. ALEXANDRE DE LAMETH aux gardes nationales des villes de Péronne et Montdidier. *Imp. Nat. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 9101.]

Pour les inviter à envoyer des délégués de la Fédération.

1712. — Grand Détail de toutes les fédérations et réunions de citoyens et gardes nationales de toute l'étendue du royaume de France, et leur serment de fidélité à la religion. *Imp. Perlet. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9098.]

L'auteur est partisan des réformes du clergé et ne voit aucune incompatibilité entre la religion et le nouvel ordre de choses.

1713. — Lettre d'un jeune Parisien de dix-huit ans à un de ses camarades, caporal de la garde nationale parisienne, sur le serment civique. *Paris, 12 juillet 1790. Paris, Leclère. S. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 3734.]

Curieuse consultation théologique sur la question de savoir si un catholique pratiquant pouvait prêter le serment civique. L'auteur se prononce, de par saint Augustin, pour l'affirmative.

1714. — Dangers du serment fédératif, relativement aux subsistances, et Moyens d'y parer, par L.-J. BOUADOX. *Paris, V^e Esprit*, 1790, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 3731.]

1715. — Fameuse Motion de tous les frères d'armes de l'empire des Francs, députés à la fête fédérative, adressée aux députés patriotes de l'Assemblée nationale, à l'oc-

casation de la formule du serment du 14 juillet. *Paris, imp. Laurens jeune. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9084.]

1716. — Le Fidèle Berger ou l'Épouvantail de l'erreur. Grand changement dans la formule du serment qui doit être prononcé au Champ de Mars, où le peuple est perdu. *Imp. des seuls vrais patriotes. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9083.]

1717. — Projet d'un pacte fédératif entre la garde nationale parisienne et celle des quatre-vingt-deux autres départements, par M. DELALANDE, lieutenant de la première compagnie du bataillon des Carmélites. *Imp. Quillau. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 3729.]

1718. — Municipalité de Paris. Extrait du registre du conseil de ville. Procès-verbaux relatifs à la nomination de MM. les députés de la garde nationale parisienne à la Fédération générale des gardes nationales et des troupes de ligne du royaume, qui aura lieu à Paris le 14 juillet 1790. Des 3 et 4 juillet 1790. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin, 1790, in-4°, 24 p.* [P. 12272*.]

1719. — Dénombrement de tous les députés qui doivent se rendre à Paris pour la Fédération du 14 juillet, selon les bases posées par l'Assemblée nationale *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* (Prix : deux sous.) [P. 12272*.]

Réimp. à Grenoble, chez Allier, in-8°, 8 p. [Biblioth. de Grenoble, O 1115.]

Note de M. E. Maignon, conservateur de la bibliothèque de Grenoble.

1720. — Motion faite à l'assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, par M. CÉZÉRAC, député du district du Val-de-Grâce, imprimée par ordre de l'Assemblée. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain, 1790, in-8°, 4 p.* [N. Lb⁴⁰ 1230. — P. 12272*.]

Sur le logement des fédérés de province par les Parisiens.

1721. — Grande Ordonnance de police, concernant les propriétaires et principaux locataires et la sûreté des citoyens, fixée

par la Ville (8 juillet). *Imp. Dunoda. S. d., in-4°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 9079.]

Au sujet de la fête du 14.

1722. — Citoyens, le 14 juillet approche. *S. l. n. d., in-8°, 20 p.* [N. Lb³⁹ 9080.]

ÉPIGR. :

Notre union fait leur supplice.

1723. — Adresse au peuple français, concernant ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire pour célébrer la fête mémorable et nationale du 14 juillet 1790, et surtout la nécessité de n'y admettre aucun cheval. *S. l., 1790, in-8°, 24 p.* [N. Lb³⁹ 9083.]

Par LINGUET.

Extrait des *Annales politiques, civiles et littéraires*, n° 124.

1724. — Programme de la fête civique du 14 juillet 1790, pour la Confédération générale du royaume... dressé par Ch.-Em.-G. DE SAUDRAY. *Paris, imp. P.-F.-R. Didot le jeune, 1790, in-4°.* [N. Lb³⁹ 3760.]

D'après le catalogue de la B. N.

1725. — Projet d'un monument à élever dans le Champ de la Fédération, proposé par M. SOBRE le jeune, architecte. *S. l. n. d., in-4°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 3784.]

1726. — Motion faite à l'assemblée de la Commune de Paris, sur la nécessité d'exiger que tous et chacun soient aux places qui leur conviennent, le 14 juillet 1790, avec la Réponse de M. le président. *Paris, Berry. S. d., in-8°, 1 f. et 18 p.* [N. Lb⁴⁰ 117.]

Le titre de départ p. 3, porte : « *Projet d'une motion sur la nécessité... présenté par M. de SAINT-CYR à l'Assemblée nationale des représentants de la Commune.* »

P. 16, errata pour les pp. 3 et 5. P. 17, extrait du procès-verbal des représentants de la Commune du 26 juin 1790. L'auteur, COCQUARD DE SAINT-CYR, y est désigné comme citoyen français et capitaine d'artillerie des patriotes liégeois.

Le Cat. de la B. N. porte deux autres tirages sous les cotes Lb⁴⁰ 1229 et Lb³⁹ 9082. A celui-ci manquent le titre reproduit ici, l'*errata* et l'extrait du procès-verbal de la Commune, mais les trois fautes signalées par l'*errata* (et dont deux seulement sont corrigées dans le second tirage) ont disparu.

1727. — Détails de la fête nationale du 14 juillet 1790, arrêtés par le Roi. *Paris, Garnery. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 3754.]

1727^a. — Détails... *Paris, imp. du Journal gratuit. S. l. n. d., in-8°. 8 p.* [P. 12272*.]

1728. — Cérémonial de la Confédération française, fixé par la ville de Paris, pour le 14 juillet 1790. *Paris, imp. du Journal gratuit. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 3755. — P. 12272*.]

Réimp. à Lyon, chez Fauchaux, in-8°, 8 p. [Biblioth. de Grenoble, O 1112.]

Note de M. E. Maignien, conservateur de la bibliothèque de Grenoble.

1729. — Proclamation du Roi contenant l'ordre à observer le 14 juillet, jour de la Fédération générale. Du 11 juillet 1790. De par le Roi. *Paris, imp. Royale, 1791 (sic), in-4°, 4 p.* [P. 12272*.]

Sur la répartition des billets de tribunes.

1729^a. — Proclamation... *N.-H. Nyon, 1790, in-4°, 4 p.* [N. F. n. p. — P. 12272*.]

1730. — Avis aux députés à la Fédération des troupes de ligne de la maison militaire du Roi, du corps royal de la marine et des maréchaussées. *Imp. Baudouin. S. d., in-4°, 3 p.* [R. AD. I, 101.]

Autre tirage sous forme d'affiche, in-f° [Br. M. F. R., 297, 1.]

1731. — Description de la fête du pacte fédératif, du 14 juillet, fixée par la ville avec le règlement de la police. Grande illumination. *Paris, Garnery. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 3756. — P. 12272*.]

1732. — Confédération nationale. Ordre de marche pour la Confédération qui aura lieu le 14 juillet, et dispositions dans le Champ de Mars. *Gueffier, 1790, in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 3758.]

1732^a. — Confédération nationale. Ordre de marche... *Paris, Gueffier. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 3758 A.]

1732^b. — Confédération nationale. Ordre de marche... *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain, 1790, in-4°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 3758 B.]

1732^c. — Confédération nationale. Ordre de marche... *Imp. Caillot et Courcier. S. d., in-4°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 3758 C.]

1733. — L'Ordre, la Marche et les Cérémonies qui s'observeront dans la fête nationale qui sera célébrée au Champ de Mars, à l'occasion du Pacte fédératif formé par toutes les gardes nationales et les troupes de ligne du royaume, le 14 juillet 1790, jour de l'anniversaire de la prise de la Bastille. *Imp. du Journal gratuit. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 3759. — P. 8864*.]

1733^a. — L'Ordre, la Marche... *Imp. des frères Chaaigneau. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 3759 B.]

1734. — Ordre et la (sic) Marche des cérémonies qui seront célébrées à la Fête fédérative pour le soutien (sic) de la Constitution, qui aura lieu à Paris le 14 juillet 1790, en présence du Roi et de l'Assemblée nationale. *Imp. J.-F. Gabriel et Al. Boulnois, in-8°, 8 p.* [P. 12272*.]

Compte rendu de la fédération de Lyon et programme de celle de Paris.

1735. — Confédération générale. Rapport des commissaires. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 3764. — P. 8664*.]

1736. — Détail de la fête fédérative qui aura lieu sous les murs de Paris, en présence du Roi et de l'Assemblée nationale, le 14 juillet 1790. *Imp. Gabriel et Boulnois. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9113.]

1737. — L'Assemblée générale de tous les Français au Champ de Mars pour le Pacte fédératif du 14 juillet, ou la Grande Confédération nationale. *Imp. Vezard et le Normand. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9116. — P. 12272*.]

1738. — Lettre de H. JESSÉ, député de Béziers, à un ami de province, sur la conjuration du 14 juillet, sur celle de Milhridate et sur les caves de l'École militaire. *Paris, Gattey. S. d., in 8°, 13 p.* [N. Lb³⁹ 3773.]

Malgré le titre, il n'est pas question dans cette brochure des caves de l'École militaire.

1739. — Plus vite que ça, par l'ami de la vigilance. *Imp. Chaudrillière. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9074.]

Au sujet des travaux du Champ de Mars.

1740. — Patriotisme et Courage généreux des citoyens et citoyennes de Paris aux travaux du Champ de Mars, pour le soutien de la Constitution et de la liberté françaises. *Imp. Calais et Dubois. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 9087.]

P. 5, extrait d'une lettre de Saint-Cyr au Mont-d'Or (Relation de la fête fédérative célébrée au Mont-Cindre le 30 juin).

1741. — Arrêté du 6^e bataillon de la 2^e division de la garde nationale parisienne, du 4 juillet 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 9050.]

Au sujet des travaux préparatoires de la Fédération, le bataillon (Petits-Augustins) décide qu'il se rendra chaque soir à six heures au Champ de Mars et qu'il y travaillera même aux flambeaux.

1742. — Extrait du registre des délibérations du 1^{er} bataillon de la 1^{re} division de la garde nationale parisienne. (Saint-Jacques-du-Haut-Pas.) (4 juillet.) *Paris, imp. de la Société typographique. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9068.]

Au sujet de la part à prendre aux travaux du Champ de Mars.

1743. — Action magnanime et patriotique de Louis XVI, roi des Français, hier au Champ de Mars. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9088.]

Visite du Roi et de la Reine aux travaux de la Fédération. Louis XVI avait pris lui-même une pelle, chargé une brouette et jeté son contenu sur les terre-pleins.

1744. — Le Postillon du Champ de Mars. *Imp. V^e Hérisant, 1790*, in-8°, 4 p. [Br. M. F. R., 423, 8.]

Signé : BATAILLIARD, garde national volontaire du district de Saint-Louis-en-l'Île.

En l'honneur de Louis XVI et de La Fayette.

1745. — Horrible Complot contre la nation

et le Roi. *Imp. Calais et Dubois. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9089.]

Au sujet des prétendues mines du Champ de Mars.

1746. — Plan, Allégories et Inscriptions de l'arc de triomphe et de l'autel de la Patrie au Champ de Mars. *Imp. L.-L. Girard. S. d.*, in-8°, 8 p. [P. 12272*.]

1747. — Proposition d'un monument à élever dans la capitale de la France, pour transmettre aux races futures l'époque de l'heureuse Révolution qui l'a revivifiée sous le règne de Louis XVI, par le chevalier DE MOPINOT, ingénieur à la suite des armées, lieutenant-colonel au régiment Dauphino-cavalerie. *Paris, Laurens junior, 1790*, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 3785.]

L'auteur propose de détruire le monument de la place des Victoires pour le remplacer par une statue de Louis XVI.

1748. — Décret de l'Assemblée nationale concernant l'enlèvement des quatre figures enchaînées au pied de la statue de Louis XIV. Du 20 juin. *Imp. Baulouin. S. d.*, in-8°, 2 p. [Br. M. F. R., 128*, 15.]

1749. — Lettre d'un citoyen à M. le président de l'Assemblée nationale sur l'enlèvement des statues de la place des Victoires. (22 juin.) *Imp. Voland. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 9006.]

L'auteur, SIMONNE, prend les titres d'ancien sous-ingénieur des ponts et chaussées, membre du club patriotique de Dijon et soldat national. Il propose de substituer à la statue de Louis XIV un groupe représentant la Liberté guidée par la Sagesse, dont il décrit l'ordonnance.

1750. — Adresse au Roi, d'un Français victime de la Révolution, réfugié à la cour de Madrid, contenant une opinion motivée sur le décret de l'Assemblée nationale, rendu le 19 juin au soir, contre la noblesse de France, etc.; suivie de quelques réflexions sur la fête de la Confédération nationale et royale, projetée pour le 14 juillet prochain, etc., et terminée par l'exposition d'un sentiment qui combat avec force l'intention prochaine de détruire le monument de la place des Victoires. Description inté-

ressante de ce monument. *Madrid, imp. d'Infantino, premier imprimeur du Roi d'Espagne*, 1790, in 8°, 1 f et 58 p. [N. Lb³⁹ 3661.]

La description du monument de la place des Victoires est empruntée au livre de l'abbé de Lubersac : *Discours sur les monuments publics de tous les âges...*, suivi d'une description du monument projeté à la gloire de Louis XVI. Paris, 1776, in-folio.

1751. — Lettre de M. CAFFIERI, sculpteur du Roi et professeur de son Académie de peinture et de sculpture, à M. le maire de la ville de Paris, 27 juin 1790. *S. l. n. d.* in-4°, 4 p.

Protestation contre la destruction du monument de la place des Victoires.

Le seul ex. que je connaisse de cette pièce fort rare appartient au Cabinet des Estampes (collection Deloyens, tome LIII, n° 1461), mais elle a été réimprimée dans le *Journal général de France* du 5 juillet et par M. Jules Guiffrey dans son livre sur *les Caffieri* (Morgand et Fatout, 1877, in-8°), avec le numéro suivant.

1752. — Adresse des représentants des beaux-arts à l'Assemblée nationale dans la séance du 28 juin 1790. *Imp. Nationale*. *S. d.*, in-8°, 3 p. [*R. AD. VIII*, 13.]

Signée : DAVID, RESTOUT, JULLIEN, ROBIN, ECHARD, MASSARD, BÉDAVALLET (sic : BEAUVARLET), BOUILLARD, HENRIQUEZ, WUITT (sic : WILLE) le fils, MONNOT, GIROUST, HUET, PASQUIER, secrétaire.

Tout en partageant « l'admiration générale pour le fameux décret du 19 de ce mois », les signataires, « tremblant sur le sort des chefs-d'œuvre de l'art sortis de la main de Desjardins », demandent qu'on établisse « dans un endroit remarquable de la ville, sur un socle carré », les quatre figures des Nations débarassées de leurs chaînes; « ce socle porterait deux tables d'airain : sur l'une serait gravé le décret du 19 juin; sur l'autre, l'historique et les motifs de son exécution ».

Les artistes ne furent pas les seuls à s'émouvoir de cette mutilation. Dans deux lettres adressées au *Journal général de France*, sous la signature « B. M., citoyen de la section des Jacobins, faubourg Saint-Germain » (25 juin et 2 juillet), Mercier de Saint-Léger proposait vivement de détruire tous les livres, médailles et estampes qui rappelaient l'origine et l'aspect du monument. M. de Rossel, ancien capitaine de vaisseau, s'associait à cette motion dont il applaudissait « l'ironie fine » (30 juin), tandis qu'au nom des descendants de La Feuillade, le marquis d'Autousson réclamait la propriété des statues par une lettre adressée à Sièyès et renvoyée au comité des domaines (séance du 25 juin).

Quoiqu'il en soit, les Esclaves furent transportés aux Invalides, où ils sont encore, et les six bas-reliefs, d'abord remis au musée des Monuments français, font actuellement partie des collections du Louvre. Sur la statue de Louis XIV et sa destruction en 1792, voir un mémoire de M. A. de Boislisle dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris* pour 1888. Voir également l'*Intermédiaire* de la même année, col. 262, 378, 427 (*Un Doigt de Louis XIV*).

1753. — Le Pardon général ou Célébration du pacte fédératif. *Imp. Laurens junior*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9128. — P. 12272*.]

L'auteur propose de relâcher peu à peu tous les prisonniers, sauf ceux qui expiaient des crimes notoires.

1754. — Le Grand Bienfait de l'Assemblée nationale et le Bouquet du Champ de Mars. *Imp. Laurens jeune*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9090.]

En faveur d'une amnistie plénière.

1755. — Invitation à MM. les députés des départements rendus à Paris pour la célébration du pacte fédératif. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9102.]

Signé : Les prisonniers pour dettes.

1756. — Adresse aux bons citoyens, par un patriote sensible. *Imp. Laurens jeune*. *S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9062.]

En faveur de six prisonniers pour dettes détenus à la Force, et que l'auteur propose de libérer à l'occasion de la Fédération nationale. Il avait lui-même versé 12 livres à M. de Boissy, trésorier des bienfaisances, rue Saint-Antoine.

1757. — Le Fédéré et les Deux Municipaux de village. Dialogue très véritable, augmenté par les éditeurs de notes explicatives, historiques, critiques et surtout impartiales. *S. l.*, 1790, in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 3776.]

Contre la Fédération.

1758. — Les Démocrates et les Aristocrates ou le Curieux du Champ de Mars. Comédie en un acte, en prose et vaudeville. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. (la dernière non chiffrée). [N. Lb³⁹ 3777.]

1759. — La Confédération de tous les diables ou la Descente des aristocrates aux enfers. *Rue Saint-Martin*, 125. *S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 3775.]

1760. — Adresse au Peuple français rassemblée au Champ-de-Mars, par un citoyen qui a fait ses preuves. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

1761. — Enterrement du despotisme ou Funérailles des aristocrates, seconde fête nationale, dédié à nos patriotes bretons et à tous les soldats citoyens des troupes de ligne et gardes nationales du royaume, députés pour la Fédération, à l'honneur et gloire de nos braves frères du faubourg Saint-Antoine, pour être célébré le 17 juillet 1790, sur les débris de la Bastille, de là au Champ de Mars et ensuite au réverbère régénérateur, place de Grève, où seront déposés les cendres de tous les aristocrates, avec un marbre noir portant ces mots : Ci-gisent à la fois tous les maux de la France, clergé, judicature, noblesse et finance. *S. l.*, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3740.]

Le titre de départ porte : *Requiescat in infernis* (sic). Le texte, d'une violence burlesque, est criblé de fautes typographiques qui le rendent en quelques passages à peu près inintelligible. Voy. les deux numéros suivants.

1761^a. — Enterrement... *Paris, imp. Le Jeune*, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3740 A.]

1761^b. — Enterrement... *imp. Le Jeune*, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3740 B et C.]

Sur le titre du deuxième tirage, on voit deux têtes de mort sur des ossements croisés : les fautes typographiques y sont presque aussi nombreuses. Dans le troisième tirage, les unes et les autres ont disparu.

Cette brochure a encore été remise au moins deux fois en circulation : lors de la suppression des barrières (1^{er} mai 1791) et au mois d'avril 1792, lors de la seconde fête en l'honneur des soldats de Châteaueux. Cette dernière variante est signée OIBELS, anagramme évidente de LEBOS.

1762. — Les Fêtes de la Liberté ou Supplément au n° 345 de l'Assemblée nationale. *Cuchet, imp. Perlet. S. d.*, in-8°, 12 p. [P. 12272*.]

Réception de la délégation de Touraine par Louis XVI, présentation au Roi par La Fayette des députés des provinces, description de l'arc de triomphe du Champ de Mars, etc.

1763. — Proclamation du Roi sur un décret de l'Assemblée nationale du 9 juillet 1790, relatif à la Fédération du 14, au rang qu'y occupera l'Assemblée nationale et à la formule du serment du Roi. Donnée à Paris, le 11 juillet 1790. *Imp. Prault*, 1791 (sic), in-4°, 3 p. [R. AD. I, 101.]

1764. — Proclamation du Roi du 13 juillet 1790. De par le Roi. *Imp. Royale*, 1790, in-4°, 4 p. [P. 12272*.]

Au sujet de la revue du 13.

1764^a. — Proclamation... *imp. N.-H. Nyon*, 1790, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 101.]

1765. — Lettre de M. GUGNARD, ministre de Paris, à M. de La Fayette. *Imp. Guillaume junior. S. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 9109.]

Rectification d'un passage de la proclamation de Louis XVI, où La Fayette était désigné comme lieutenant-général et non comme commandant-général de la garde parisienne et invitation aux députés des fédérations à ne se présenter au défilé qu'avec des « armes de ceinture ».

Une note mss. sur l'ex. de la B. N. porte « 13 juillet 1789 ».

1766. — Jugement dernier des aristocrates. (14 juillet.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9130.]

1767. — La Mort des aristocrates, précédée du détail de leur maladie et des différentes crises qui les ont conduits au tombeau (14 juillet.) *S. l., imp. de l'H...* *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9131.]

On lit à la fin : Par le sieur L'H...., imp.

En guise de fleuron, une tête de mort posée sur deux tibias croisés et entourée de grosses larmes. P. 1. *Rapport de la Faculté de médecine, consulté sur la maladie des aristocrates. P. 7. Billet d'enterrement de noble, très noble, infiniment noble et puissante Dame l'Aristocrate.*

1768. — La Flûte et le Tambour ou le Bon Temps revenu. Dédicé à la Fédération générale. (Du 14 juillet 1790.) *Paris, Champigny. S. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 9132. — P. 12272*.]

En regard du titre, frontispice à l'eau-forte avec cette légende : « Ce qui étoit passé très injustement du tambour à la flûte, retourne plus justement de la flûte au tambour. »

Un paysan tient entre ses bras une énorme gerbe ; derrière lui, un gentilhomme et un prêtre.

1769. — Avis aux confédérés des LXXXIII départements sur les avantages et les dangers du séjour à Paris. *Paris, Bossange. S. l., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9104.]

EPIGR. :

S'il existe encore quelque amour pour les mœurs et la vertu, c'est à Paris.
Confessions de Roccusar.

Portée comme anonyme au catalogue de la B. N., cette brochure est de RESTIF DE LA BRETONNE, qui, s'il ne s'y nomme pas, s'y désigne à plusieurs reprises comme l'auteur du *Paysan parverti*, du *Palais-Royal*, etc., et qui annonce la publication de l'*Année des dames nationales*. L'*Avis aux confédérés* n'a été signalé ni par M. Ch. Monselet, ni par Paul Lacroix, et Restif lui-même n'en a rien dit dans les *Nuits de Paris*.

1770. — Arrêté des demoiselles du Palais-Royal, cons fédérés (sic) pour le bien de leur chose publique. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9105.]

Réponse facétieuse à un pamphlet de même nature : *Tarif des filles du Palais-Royal. S. l. n. d., 5 n° in-8°* [N. Li³ 89. Res.]

1771. — Bordel national sous les auspices de la Reine, à l'usage des confédérés provinciaux : dédié et présenté à M^{lle} Théroigne, présidente du district des Cordeliers et du club des Jacobins, auteur de cet établissement patriotique. A *Cythère, et dans tous les bordels de Paris*, 1790, in-18, 60 p. [N. Lb³⁹ 9106. Rés.]

Comme ce pamphlet ordurier a eu l'année suivante une seconde édition modifiée et sous un titre différent, on m'excusera de donner ici la collation minutieuse des deux tirages.

P. 1 (non chiffrée), *Invocation de la Reine et de M^{lle} Théroigne à la statue de Priape* [ou] *Hymne à Priape*. (Au verso), *Explication du frontispice* (sic). P. 3. Titre. P. 5-8. *Épître dédicatoire à M^{lle} Théroigne*. P. 9-21. *Prospectus du Bordel national établi par M^{lle} Théroigne*. P. 23 (non ch.). *Explication de la seconde estampe*. P. 24. *Personnages*. P. 25-50. *Bordel national*. P. 50-60. *Conditions et qualités pour être admis au Bordel national tenu au cirque du Palais-Royal*.

Les deux estampes décrites par l'auteur n'existent pas dans l'exemplaire de la B. N.

1772. — Bordel patriotique, institué par la Reine des Français pour les plaisirs des députés à la nouvelle législature, précédé d'une épître dédicatoire de Sa Majesté à ces nouveaux Lycourges. *Aux Tuileries, et chez*

les marchands d'ouvrages galants, 1791, in-18, 72 p. [N. Lb³⁹ 10258. Rés.]

Deux estampes obscènes assez finement gravées (ce sont, sans aucun doute, les mêmes que celles du numéro précédent).

Collation du texte : P. 1 (non chiffrée). Titre. P. 3-8 (non ch.). *Épître de Marie-Antoinette, reine des Français, aux députés de la seconde législature*. P. 9-10 (1^{re} vignette). *Invocation de la Reine et de M^{lle} Théroigne à la statue de Priape; Hymne à Priape et Explication du frontispice*. P. 11. *Prospectus du Bordel patriotique établi par la Reine*. P. 25. *Explication de la seconde estampe*. P. 27. *Bordel patriotique* (texte identique).

1773. — Les Bordels de Paris, avec les noms, demeures et prix : plan salubre et patriotique soumis aux illustres des États Généraux pour en faire un article de la Constitution, rédigé par MM. DILLON, MARTINE, LENOIR, LA TROLLIÈRE et Compagnie. Dédié à la Fédération. *S. l., l'an second de la liberté*, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 9107. Rés.]

Frontispice libre intitulé : *Le Plaisir national*.

1774. — Arrivée de 4.000 citoyens bretons pour la Confédération, avec leurs armes, bagages, tentes et provisions pour leur séjour. Détail très circonstancié sur leur voyage et leur passage par les villes placées sur leur route. Députation des citoyens de Paris pour recevoir ces généreux patriotes. *Imp. Cabais et Dubois. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9099.]

1775. — Arrivée des gardes nationales du Mont-Jura et le discours prononcé lorsqu'ils ont été arrivés devant la statue de Louis XIV, à la place des Victoires. *Imp. Le Hodey. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 9100.]

1776. — Le Quatorze juillet mil sept cent quatre-vingt-dix ou la Fédération de la ligue contre Louis XVI. *Madrid*, 1790, in-8°, 1 f. et 46 p. [N. Lb³⁹ 3772.]

Violent pamphlet royaliste en prose et en vers.

1777. — Fédération. Assemblée à Saint-Roch pour demain 13. Du lundi 12 juillet 1790. *Paris, imp. Lottin l'aîné et F.-R. Lottin*, 1790, in-folio plano. [N. Lb³⁹ 14139.]

Ordre de réunion pour la discussion des projets d'adresses au Roi et à l'Assemblée nationale.

1778.—Fédération nationale. Discours prononcé à l'Assemblée nationale, par M. DE LA FAYETTE, au nom et à la tête des députés de toutes les gardes nationales de France, et la Réponse du Roi. (13 juillet.) *Garnery. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3745.—P. 12272*.]

1778^a.—Fédération nationale. Discours... *Garnery. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3745 A.]

1779. — Fédération nationale. Adresse à l'Assemblée nationale, prononcée par M. DE LA FAYETTE, au nom et à la tête des députés de toutes les gardes nationales de France. *Garnery. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3746.]

Même ouvrage que le précédent sous un titre différent.

1779^a. — Fédération nationale. Adresse à l'Assemblée nationale... *Imp. Laillet et Garnery. S. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 3746 A.]

Au verso du faux-titre se trouve cette note : « L'empressement que le public a témoigné pour avoir ces discours, où il a vu des sentiments qui lui sont si chers, a fait qu'il s'est glissé des fautes et même essentielles dans la première édition. On s'est hâté de les rectifier et de rétablir des pièces aussi précieuses dans toute leur pureté. »

1780. — Adresse au Roi, prononcée par M. DE LA FAYETTE à la tête de la députation. Réponse du Roi au discours que lui a adressé M. DE LA FAYETTE, le 13 juillet 1790. *Ercuc, Imp. Ancelet. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 9108.]

1781. — Réponse du Roi au discours que lui a adressé M. de La Fayette, au nom et à la tête des députations de toutes les gardes nationales du royaume, le 13 juillet 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 2 p. [N. Lb³⁹ 3747.]

1781^a.—Réponse...*Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 2 p. [N. Lb³⁹ 3747 A.]

1781^b.—Réponse du Roi au discours que lui a adressé M. de La Fayette. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [N. Lb³⁹ 3747 B.]

Traduction allemande en regard du texte français.

1782. — Hommage des Parisiens à leurs frères d'armes provinciaux et à Monsieur (sic)

de La Fayette, commandant de la garde nationale de Paris et major général de toutes les troupes confédérées. *Paris, Rozé*, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3769.]

1783. — La Députation étrangère au Champ de Mars. Aux confédérés français. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 24 p. [N. Lb³⁹ 9103. P. 8664*.]

Rédigée par ANACHARSIS CLOOTZ.

1784. — Messe pour les jours solennels et anniversaires de la Confédération des Français, célébrée pour la première fois le 14 juillet 1790. *Paris, Simon, MDCCCXI (sic, 1791)*, in-8°, VIII-15 p. [N. Lb³⁹ 10098.]

P. 15, *Extrait des procès-verbaux du comité de Confédération* chargeant l'abbé de Saint-Martin de « rédiger » cette messe et approbation de Gobel (5 juillet).

Voy. le numéro suivant.

1784^a. — Messe... célébrée et rédigée par M. DE SAINT-MARTIN, aumônier général de la garde nationale. Avec le fac-simile de la délibération des membres du comité de Confédération de la Commune; de l'avis désapprobatif des vicaires généraux; de l'approbation de l'évêque métropolitain Gobel et de leurs signatures. *Imprimé pour la première fois à Paris, sur le manuscrit original, par Crapelet*, 1832, in-8°, 26 p. [N. Lb³⁹ 10098 A.]

Avertissement signé G. A. C. [CRAPELET] et fac-similé de l'extrait des procès-verbaux du comité de Confédération.

M. Paul Lacombe (*Essai d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de Paris pendant la Révolution*, n° 188 bis) fait observer que Crapelet n'a pas mentionné l'édition de 1791 et qu'il paraît s'être servi d'une transcription manuscrite différente de l'imprimé. Quérard avance qu'on avait tiré de cette édition quatre exemplaires sur papier tricolore et quelques autres sur papier violet. Aucun d'entre eux n'a figuré, à ma connaissance, sur les catalogues des bibliothèques vendues depuis un demi-siècle.

1785.—Procès-verbal de la Confédération des Français à Paris, le 14 juillet 1790. *Paris, J.-B. Lottin*, 1790, in-4°, 96 p. [N. Lb³⁹ 9117.]

P. 32-96. *Liste de messieurs les gardes-na-*

tionales (sic) élus députés à la Fédération (par départements et par districts).

Important document tiré à 350 ex. par département. Quelques-uns de ces exemplaires se rencontrent encore, recouverts de leur brochage original à larges bandes tricolores.

1786. — Extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale, dont l'Assemblée nationale a ordonné, par son décret du dix-sept du même mois, l'impression et la distribution aux députés de la Fédération nationale du 14 juillet 1790. *Paris, imp. Baulouin, in-8°, 7 p.* [N. Lc²⁹ 775. — P. 12272'.]

Résumé de la pièce précédente.

1787. — Détails de tout ce qui s'est passé au Champ de Mars à la cérémonie de la Fédération, le 14 juillet 1790. Anecdote sur la Reine. *De l'imp. du Rédacteur, in-8°, 8 p.* [P. 12272'.]

1788. — Procès-verbal du transport de l'oriflamme de l'armée française à la salle de l'Assemblée nationale, 15 juillet 1790. *Paris, Baulouin. S. d., 1790, in-8°, 4 p.*

Signé : DUPEYRAT, capitaine commandant de Conti.

Procès-verbal de l'Assemblée, tome XXV.

1789. — L'Union française, chantée à la Meute, le 14 juillet 1790. *S. l. n. d., in-8°, 2 p.*

Huit couplets sur l'air : *Vive Henri IV.* Texte et musique gravés.

Bibliothèque de l'auteur.

1790. — Fête nationale, le 14 juillet 1790. *Paris, Bonvalet. S. d., in-fol. plano.* [N. Lb²⁹ 9115. — P. Estampes.]

Gravure à l'eau-forte grossièrement exécutée, représentant le moment du serment à l'autel de la Patrie et encadrée de quinze couplets sur l'air : *Ah! ça ira*, ainsi que d'une légende en prose : « C'est donc en ce jour, braves citoyens français, etc. » Les couplets sont précédés de ce titre : « Chanson nouvelle sur ce sujet : *Ah! ça ira!* par POIRIER. »

1791. — Extrait du « Journal de Paris », du 15 juillet 1790. De la Fédération du 14 juillet. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb²⁹ 9150.]

Cette lettre est de GARAT. Elle est précédée, dans le *Journal de Paris* et dans le tirage à part, de l'avertissement suivant : « Ce n'est pas le

hasard qui a fait tomber la lettre suivante entre nos mains. On verra assez qu'elle est faite pour l'amitié et non pour le public; l'auteur n'a pas voulu nous la refuser, parce que, dit-il, les faits de ce genre n'ont pas besoin d'être bien écrits. Il nous assure qu'il n'a rien dit que ce qu'il a cru voir et certainement que ce qu'il a senti. » J'en ai reproduit le texte dans la dernière édition de la *Correspondance* de Grimm, t. XVI, p. 40 et suiv.

1792. — Relation du camp national de Paris qui a eu lieu au Champ de Mars le 14 juillet, arrivée par une voie extraordinaire. Précis de ce qui s'est passé de plus remarquable la veille de la Fédération. *Imp. du Patriote français. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb²⁹ 3942. — P. 12272'.]

Le *Patriote français* était rédigé par Brissot.

1793. — Lettre curieuse d'un aristocrate converti aux quatre-vingt-trois départements du royaume. *Paris, 1790, in-8°, 24 p.* [P. 12272'.]

Sur la Fédération. Signée : par M. de C***.

1794. — La Confédération nationale. Détail exact de cette fête et de tout ce qui s'est passé dans la journée mémorable du 14 juillet 1790. *Imp. Caillot et Courcier. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb²⁹ 9119. — P. 12272'.]

1794^{is}. — La Confédération nationale. Détail exact... *S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb²⁹ 9119 A.]

1795. — Fédération des Français dans la capitale de l'empire, le 14 juillet 1790. Description exacte et détaillée des différentes fêtes qui ont précédées, accompagnées et suivies (sic) l'auguste cérémonie du pacte fédératif, depuis les premiers préparatifs au Champ de Mars, jusqu'au repas donné MM. les confédérés par leurs frères d'armes de Paris; enrichi de toutes les inscriptions et allégories qui étaient autour de l'autel de la Patrie, de l'arc de triomphe, de l'Hôtel de Ville, la place Henri IV, les Champs-Élysées, la Bastille, etc., en un mot tout ce qui est intéressant d'être conservé, transmis à la postérité. *Au cabinet littéraire ambulante, chez le porteur de nouvelles, abbaye Saint-Germain, cour abbatiale, maison de M. Barbeau. In-8°, 8 p.* [N. Lb²⁹ 9120. — P. 12272'.]

1796.—Confédération nationale, ou Réveil exact et circonstancié de tout ce qui s'est passé à Paris le 14 juillet 1790 à la Fédération, avec le recueil de toutes les pièces officielles et authentiques relatives des (*sic*) principales pièces littéraires auxquelles elle a donné lieu et le détail de toutes les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi cette auguste cérémonie. Avec cinq gravures. *Garnery, l'an second de la liberté*, in-8°, 238 p. [N. Lb³⁹ 3767. — P. 3235 bis et 3236.]

Les cinq planches anonymes représentent les étendards, la médaille gravée par Gatteaux, le plan du Champ de Mars, la vue de l'antel prise du côté de l'École militaire et la vue de l'arc de triomphe du côté de la rivière.

Compilation faite avec soin et avec goût des documents officiels, des extraits des journaux les plus importants et de quelques-unes des brochures énumérées ici.

1797.—Confédération nationale du 14 juillet 1790 ou Description fidèle de tout ce qui a précédé, accompagné et suivi cette auguste cérémonie. *Paris, rue Hautefeuille*, 1790, in-8°, 3 parties, 31, 28 et 82 p. [N. Lb³⁹ 3968.]

La couverture imprimée sert de titre. — Le titre de départ de la première partie porte : *Description fidèle de tout ce qui a précédé, accompagné et suivi la cérémonie de la Confédération nationale du 14 juillet 1790.*

En regard du titre, une pl. anonyme à l'eau-forte représente l'instant du serment solennel.

M. Edmond Maignien me signale une réimpression, de ce numéro, à *Beaucaire, J.-M. Garrigan le jeune*, 1790, in-8°, 26 p. [Biblioth. de Grenoble, O 1119.]

1797^{bis}. — (N° 2). Confédération nationale du 14 juillet 1790, ou Description fidèle des réjouissances publiques qui ont accompagné cette auguste cérémonie. *Paris, A.-M. Chalier*, 1790.

En regard du titre de départ, pl. anonyme à l'eau-forte intitulée : *Vue de la fête champêtre donnée au Champ de Mars, le 18 juillet 1790, et de la chute du ballon qui devoit être enlevé.*

1797^{ter}. — (N° 3). Confédération nationale, journal dédié aux députés fédéralifs. 1^{er} août 1790. *S. d., imp. Senties père*.

En regard du titre de départ, pl. anonyme à

l'eau-forte intitulée : *Retour des confédérés dans leurs familles.*

La B. N. possède une seconde édition (*Imp. Simon et Jacob-Sion*) du n° 1 [Lb³⁹ 3768 A.], qui renferme, outre la pl. indiquée ci-dessus, une autre vue de l'antel et de la foule qui l'entoure. Une autre réimpression portant la rubrique de l'imp. *Guerbart. S. d.*, in-8°, 31 p., est cotée sous le n° Lb³⁹ 9118.

Un avertissement (n° 2, p. 26) annonce que la *Description du pacte fédératif* doit être considérée comme le préliminaire d'un journal qui prendra le titre de *Confédération nationale* et portera cette épigraphe empruntée à l'un des bas-reliefs de l'arc de triomphe du Champ de Mars : « Vous chérissez cette liberté, vous la possédez maintenant, montrez-vous dignes de la conserver. » Le journal devait donner les comptes rendus de l'Assemblée, des articles sur les colonies, l'économie politique, la littérature, etc. Le n° 3 renferme, entre autres articles, une longue réclame sur une publication que Berquin annonçait sous le titre de *Bibliothèque des villages*, par l'Ami des enfants, au prix de douze sols le volume (il devait y en avoir dix; en réalité il y en eut deux).

La B. N. possède aussi un autre ex. des trois n°s classés parmi les périodiques sous la cote Lc² 2384.

1798.—Anniversaire ou Journal de ce qui s'est passé pendant la semaine de la Confédération, par M. F. FAULCON, député à l'Assemblée nationale, depuis le 11 jusqu'au 18 juillet. *Paris, imp. Cussac*, juillet 1790, in-8°, VII-39 p. et un plan du Champ de la Confédération. [N. Lb³⁹ 3799.]

L'ex. de la B. N. porte des corrections probablement autographes.

1799.—Détails de la Fédération de Paris du mercredi 14 juillet. *Grenoble, J. Allier*, in-8°, 4 p. non ch. [Biblioth. de Grenoble, O 1411.]

Note de M. E. Maignien.

1800.—Procès-verbal historique de tous les faits de la Confédération de Paris, des groupes (*sic*) de cartels, allégories, devises et inscriptions copiés très fidèlement, où sont comprises les journées des 13 et 14 juillet. *Sur l'imprimé de Paris, Marseille, imp. P.-A. Favet. S. d.*, in-8°, 16 p.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

1801.—Fête mémorable française. Détail de ce qui s'est fait à Paris, le 14 juillet 1790,

au sujet de la Confédération générale et du serment civique prêté au Champ de Mars. *Sur l'imprimé de Paris, Marseille, imp. Jean Mossy père et fils, 1790, in-8°, 7 p.*

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

1802. — Procès-verbal historique de la journée du 14 avec la description du Champ de Mars, précédé de quelques détails sur la revue de la veille. *Sur l'imprimé à Paris, Niort, J.-B. Lefrançois-Eliès, 1790, in-8°, 19 p. [Br. M., s. n.]*

1803. — Grand Malheur arrivé hier au Champ de Mars entre huit et neuf heures du soir. *Imp. Chaudrillière. S. d., in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 842, 4.]*

Accident survenu à une barque qui, en charriant, causa la mort de plusieurs personnes.

1804. — La Demande et la Réponse. *S. l. n. d., in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 3778.]*

Sur la question de savoir si le Roi n'aurait pas dû prêter serment à l'autel; l'auteur se prononce pour la négative, en s'appuyant sur l'exemple de l'Assemblée nationale, qui n'avait pas non plus quitté les tribunes.

1805. — Manifeste du Roi contre son serment civique ou sa Façon de penser sur sa manière d'agir. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3780.]*

Apocryphe.

1806. — Ça ira. *S. l. n. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 3713.]*

Pamphlet contre le duc d'Orléans, les Lameth, Marat, Danton et félicitations au Roi sur sa prestation de serment.

1807. — Ai-je tort? ai-je raison? ou Lettre d'un député à un de ses amis actuellement en Bretagne. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3720.]*

Signée : LE PERRON, député du département de B***.

Pamphlet contre la faction orléaniste, conçu dans le même esprit et parfois dans les mêmes termes que Ça ira. Voy. le précédent numéro.

1808. — Compte rendu par la société des gardes nationaux à l'armée parisienne et aux 83 départements de France. *Paris, Champigny, 1791, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3763.]*

1809. — Conjuración de la Discorda et Serment sur les autels de la Paix. *S. l. n. d., in-8°, 7 p. P. 12272*.*

1810. — Adresse d'un Prussien à un Anglais. *S. l. n. d., in-8°, 52 p. [N. Lb³⁹ 3803.]*

Par ANACHARSIS CLOOTZ.

P. 35. Lettre [de CUBIÈRES] à M^{me} de Beaubarnais sur la Fédération.

L'ex. de la B. N. présente une double particularité autographique. Sur le faux-titre, on lit : « Pour Grégoire, plus grand que Grégoire le Grand. De la part de l'auteur, » et immédiatement au-dessous : « A Dieu ne plaise que j'adopte tous les principes consignés dans cet ouvrage. — GRÉGOIRE ».

1811. — Lettre de M. MARTIN, député extraordinaire du commerce de Sedan, à MM. les rédacteurs des feuilles périodiques qui s'impriment chaque jour dans Paris. (16 juillet 1790). *S. l. n. d., in-8°, 3 p. non chiffrées. [N. Lb³⁹ 9154.]*

L'auteur propose une grande fête pour le jeudi 22 juillet.

1812. — Assemblée extraordinaire des députés et adjoints des gardes nationales des ci-devant provinces de Bretagne, Anjou et Dauphiné, tenue en l'une des salles des Feuillants, le samedi 17 juillet 1790, environ les dix heures du matin. *S. l., 1790, in-8°, . . p. [N. Lb³⁹ 9159.]*

L'ex. de la B. N. est incomplet.

1813. — Adresse présentée à M. de La Fayette, par les gardes nationales de France. (Paris, ce 17 juillet 1790.) *Paris, Desenne, S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9157.]*

1814. — Le Lendemain de la Confédération nationale. Nouvelle fête au Champ-de-Mars. La fête de Henri IV célébrée dans Paris. Le *Te Deum*, chanté au milieu de la place Dauphine. Illumination et réjouissances. Autres événements. *Imp. Caillot et Courcier. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9151. — P. 12272*.]*

1815. — Suite de la Fédération nationale et Avis aux députés de toutes les troupes nationales et autres. *Imp. Laillet et Gourcier. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9155. — P. 12272*.]*

1816. — Suite de la Fédération nationale ou Bouquet de Henri IV, et Avis aux députés de toutes les troupes nationales et autres. *Garnery. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 9126.]

Même ouvrage que le numéro précédent.

1817. — Bouquet de Henri IV ou Suite de la Fédération nationale... *Garnery. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁰ 9127.]

Le début seul de ce troisième tirage est différent.

1818. — Suite de la Fédération générale. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 11125.]

Pièce différente des précédentes.

1819. — Fête nationale qui sera célébrée aujourd'hui au Champ de Mars, aux Champs-Élysées, à la Halle et sur la place de la Bastille et feu d'artifice au Pont-Neuf. *Paris, Garnery. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 9114. — P. 8664*.]

1820. — Détails des fêtes données au Champ de Mars, sur les ruines de la Bastille, aux Champs-Élysées, à la Halle neuve et sur la Seine, le 18 juillet 1790. Révolution à Rome. Le pape détrôné. *Imp. du Rédacteur. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁰ 9162.]

1821. — Repas dans tous les districts de Paris et Fête donnée à MM. les députés des troupes de ligne, gardes nationales du royaume, par l'Hôtel de Ville de Paris, le dimanche 18 juillet 1790, entre le Pont-Neuf et le Pont-Royal. Il y aura joute et lance. *Imp. Joliot, 1790*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 9163. — P. 12272*.]

1822. — Détail de tout ce qui s'est passé ce matin au Champ de Mars, et discours prononcé par M. DE LA FAYETTE. *Imp. Girard. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 9161.]

Compte rendu de la revue de la garde nationale, passée par La Fayette, le 18 juillet, en présence des députés et volontaires des départements. L'enlèvement d'un aérostat devait terminer la cérémonie; mais il éclata par suite de la maladresse des spectateurs. Voir la lettre de Garnery reproduite dans le volume intitulé: *Confédération nationale ou Récit exact et circonstancié, etc.* (n° 1796).

1823. — Récit exact de la fête nationale

qui a eu lieu hier, revue générale de toutes les troupes nationales et de ligne, par le Roi, sur la route de Neuilly. (19 juillet.) *Garnery. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁰ 9164.]

1824. — Fête aérostatique qui sera célébrée aujourd'hui au Champ de Mars. *Garnery. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 3763.]

1825. — Dénonciation d'un fait de guerre récent du sieur Carle, commandant du bataillon de la section de Henri IV, par L.-C.-P. VALLÉE, citoyen, marchand d'estampes. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Ln²⁷ 1984. — P. 12272*.]

Plainte d'un particulier, demeurant place Dauphine, dont on avait brisé les vitres et renversé l'éclairage pendant qu'il assistait, le 19 juillet, à une fête donnée chez Ruggieri.

1826. — Procès-verbaux des gardes avignonnaises à la Confédération nationale de Paris, du 14 juillet 1790. (5 et 16 août 1790.) *S. l. n. d.*, in-8°, 46 p. [N. Lb³⁰ 9245.]

Récit détaillé du séjour de la délégation avignonnaise à Paris, du 10 juillet au 5 août.

1827. — Voyage d'Argentan à Paris pour la Confédération générale de la Nation française, par un citoyen du département de l'Orne. Placards, in-folio et in-4°, de 8 colonnes. [P. 12272*.]

Tiré sur la composition d'un journal de Laigle (Orne), ce récit est la réimpression d'une brochure parue en 1790 sous la rubrique: *Imp. de la Liberté*, que je n'ai pas vue, mais qui fait partie de la riche bibliothèque de M. de la Sicotière. L'auteur s'appelait DUBOQUET.

1828. — Adresse au Roi, par les députés fédérés du département de l'Ain. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁰ 9158.]

1829. — Les Adieux des fédérés du 14 juillet 1790. *Paris, Imp. Volland. S. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb³⁰ 9165. — P. 12272*.]

P. 9, Adieux des Parisiens aux Fédérés.

1830. — Regrets des fédérés en quittant leur Roi et leurs frères d'armes les Parisiens. *Frère, passage du Saumon*, in-8°, 2 p.

Neuf couplets sur l'air: *C'est ce qui nous désole*. Texte et musique gravés.

Bibliothèque de l'auteur.

1831.—Les Confédérés vrolés et Plaintes de leurs femmes aux putains de Paris. Réponse de M^{lle} Sophie, présidente des bordels. Liste des bourgeois qui ont gâté les députés provinciaux. *Paris, M^{rs} Gauthier. S. d., in-8°, 32 p.* [X. Lb³⁹ 9166.]

1832.—Le Français au champ de la Fédération. *Imp. de la Société typographique. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 9122.]

Signé : PRITHOU.

1833.—Le Triomphe des Français ou le Pacte fédératif, publié avec tous ses avantages, par l'avocat du peuple et dédié à toutes les nations de l'univers. *S. l., 1790, in-8°, 5 p.* [X. Lb³⁹ 9123.]

Signé : LABOUREAU.

1834.—Louis XVI proclamé empereur des Français au Champ de Mars, le 14 juillet 1790. *Imp. Cordier et Meynaud, 1790, in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 9124.]

L'auteur réclame le titre d'empereur pour Louis XVI et décrit même le cérémonial qu'entraînerait cette consécration. Voy. le numéro suivant.

1835.—Dénonciation du ci-devant marquis de Villette. *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb³⁹ 3721.]

Contre la motion de Villette tendant à faire décerner à Louis XVI le titre d'empereur.

1836.—Réponse d'un soldat patriote à un aristocrate, dédiée à la Nation confédérée le 14 juillet 1790; par M. VIALLA, major du bataillon de Popincourt, ci-devant garde française. *Imp. Volland, 1790, in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 9129.]

Réponse en vers et en prose à des vers insérés dans le n° 98 des *Actes des Apôtres*.

1837.—Changement de décoration ou Vue perspective de l'Assemblée nationale des Français. Ouvrage unique et impartial, enrichi de portraits gravés d'après nature, avec des notes historiques. *Au Champ de Mars, imp. des confédérés, sous les auspices de l'hyppoërite Blondinet et par le privilège de l'ambitieux Sylvain, l'an second des*

horreurs populaires, in-8°, 25 p. [X. Lb³⁹ 9134.]

Texte et planches tirés en rouge.

Les pages, au lieu d'être chiffrées, portent chacune une lettre de l'alphabet. Les quatre gravures anonymes sont des caricatures contre Mirabeau, Sieyès, le Peuple (représenté par un chat à qui l'Assemblée présente une cuillerée de bouillie) et La Fayette.

1838.—La Cabale diabolique, occasionnée par la Confédération des Français ou Assemblée des ennemis de la Constitution aux enfers. *Imp. Janbart. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 9135.]

1839.—Lettre de REXÉ FILOUTIS, débarqué à Paris, l'an 1^{er} de la liberté. *S. l. n. d., in-8°, 7 p.* [X. Lb³⁹ 9183.]

Pamphlet réactionnaire, comme son titre le laisse à entendre.

1840.—Dialogue intéressant et vrai entre le maire, le procureur syndic d'une province, le curé, un bourgeois, une riche fermière, un grenadier et deux fédérés. *En France, imp. des Amis de la vérité. En province, aux Enseignes du Peuple abusé, des Lois renversées, du Roi détrôné et de la Monarchie détruite. L'an II du désordre et de l'anarchie.* 3 parties en un vol. in-8°, 50, 60 et 28 p. [X. Lb³⁹ 9184.]

Le titre de la deuxième et de la troisième parties porte : *En France... et se trouve à Paris... l'an deux de l'Anarchie.*

1841.—Messe du 14 juillet 1790, célébrée par l'abbé Maury, de fameuse mémoire. *Paris, Simon et Jacob-Sion, 1790, in-8°, 6 p.* [X. Lb³⁹ 3770.]

1842.—Messe au Saint-Esprit, à l'occasion du pacte fédératif, célébrée par l'archevêque d'Aix et chantée par l'abbé Maury, grand chantre du parti aristocratique; suivie d'oraisons sur le même sujet, faites par Sa Majesté Louis XVI, ci-devant roi de France et par sa femme Marie-Antoinette. *S. l., 1790, in-8°, 32 p.* [X. Lb³⁹ 3771.]

Faëtie différente de la précédente.

1843.—La Joyeuse Semaine, opuscule patriotique dédié à tous les bons Français.

Détail plaisant et exact de ce qui s'est passé à Paris depuis le 12 juillet jusqu'au 18 inclusivement. Seconde édition, corrigée par l'auteur avec le plus grand soin. *Paris, de l'imprimerie des Patriotes*, 1790, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 3800.]

Signé : Par l'auteur des « Réflexions d'un fou qui ne réfléchit jamais », et autres ouvrages aussi patriotiques. Voy. les deux numéros suivants.

1843°. — La Joyeuse Semaine... In-8°, 38 p. [N. Lb³⁹ 3800 A.]

Pamphlet royaliste en prose et en vers, dont l'auteur, d'après une note relevée par M. Ph. Van der Haeghen et communiquée par lui au *Bulletin du bibliophile belge* (XIX, 414), serait le chevalier FENON DE LITANY.

1844. — Le Lendemain de noces, opuscule patriotique, par l'auteur de « La Joyeuse Semaine » et des « Réflexions d'un fou », etc. *Paris, de l'imprimerie des amis de la monarchie*, 1790, in-8°, 25 p. [N. Lb³⁹ 3801.]

L'avis est signé : Le feu paysan bas-breton. Spécialement dirigé contre la Fédération et les fêtes qui la suivirent. Théroigne de Méricourt, Villette, M^{me} de Staël n'y sont pas épargnés.

1845. — Place patriotique avec un palais pour la permanence de l'auguste Assemblée nationale et la Description d'une fête nationale pour le renouvellement du serment civique, présentée à Nosseigneurs de ladite Assemblée, à MM. les représentants de la Commune et aux soixante districts. *Paris, chez les marchands de nouveautés. Imp. J. Grand*, 1790, in-8°, 31 p. [P. 12272*.]

Par GIRAUD, avocat et citoyen du district Saint-André, selon les *Annales de bibliographie moderne*, tome II, p. 265. Le palais devait être construit place Saint-Michel.

1846. — Songe patriotique ou le Monument et la Fête. *Paris, imp. Didot jeune*, 1790, in-8°, 47 p. [N. Lb³⁹ 9182.]

Précédé d'une « Epître à M. Bailly »... signé : D***.

Description d'un monument allégorique en l'honneur de la Révolution. L'auteur rêve qu'il assiste à son inauguration. Les notes sont plus intéressantes que le texte. Il y est question des différentes sortes de marbres que produit la France, des concours, des embellissements de Paris, etc.

1847. — La Légende de tous les illustres Français dont le nom s'est signalé depuis le 1^{er} mai 1789, présentée dans un songe à une Française, dont l'esprit a été transporté au Temple de Mémoire, le 14 juillet 1790; son exlase à l'aspect du spectacle enchanteur des confédérés au Champ de Mars. *Paris, imp. V^e Debayette*, 1790, in-8°, 29 p. [N. Lb³⁹ 3786.]

Par M^{me} DE VALINCOURT.
Le contenu de la brochure est digne, par son pathos, du titre qui l'annonce.

1848. — Lettre d'un député de Picardie. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3774. — P. 12272*.]

Pamphlet contre la Fédération et surtout contre La Fayette.

1849. — Les Adieux du despotisme, dialogue dédié à MM. les volontaires de la Fédération, par M. LIGIER DE GRAND-MAISON, volontaire d'Orléans. *Paris, chez les libraires du Palais-Royal; Orléans, Jacob aîné*, 1790, in-8°, 2 ff. et 19 p. [Br. M., s. n.]

1850. — Serment civique. Tableau de la Fédération nationale ou Serment civique des Français au Champ de Mars. Estampe gravée en couleur, de 20 pouces de long sur 4 pied de haut. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [P. 12272*.]

Prospectus de l'estampe de Janinet.

1851. — Fédération des Français dans la capitale de l'empire le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la Révolution. Estampe de 3 pieds de long sur 2 de haut, dédiée à la France et spécialement à la Ville de Paris pour avoir donné l'idée de cette réunion. Prospectus. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. *Imp. P.-Fr. Didot le jeune*. [P. 12272*.]

Prospectus d'une estampe de Dugourc qui n'a jamais paru.

1852. — Proclamation du Roi portant que les directeurs des districts fixeront la somme à attribuer aux députés à la Fédération dans les districts où elle n'a pas été réglée. Du 23 juillet 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 2 p. [P. 12272*.]

1853. — Pétition des députés de la Commune de Paris pour le pacte fédératif à l'Assemblée nationale. Séance du 26 juillet 1790. *Paris, Baudouin. S. d., in-8°, 3 p.* [X. Lb³⁹ 807.]

Les cent vingt députés des soixante sections demandaient que les tribunes du Champ de Mars fussent conservées, que des tables commémoratives de marbre et d'airain rappelassent le serment solennel qui y avait été prononcé et que le Champ de Mars s'appelât désormais Champ de la Fédération.

1854. — Lettre envoyée par M. Tocquet, Anglais, à M. le président de l'Assemblée nationale, lue à la séance du 29 juillet 1790 (Londres, 22 juillet 1790). *Imp. Baudouin. S. d., in-8°, 8 p.*

Procès-verbal, n° 364.

Compte rendu de la célébration de la Fédération à Londres, le 14 juillet, et discours du 1^{er} Price.

1855. — La Vérité sans fard, pour les entrepreneurs, menuisiers et autres, qui ont fourni et construit tous les travaux que toute la France a admirés au Champ de Mars, à la Fédération générale du 14 juillet 1790. *Paris, imp. du Cercle social. S. d. [1792], in-8°, 7 p.* [B. AD, VIII, 16.]

Brochure signée LANGA, menuisier, rue de l'Arbre-Sec, n° 248 de section. Réclamation adressée au C. Cambon et au Comité des finances de la Convention, par les entrepreneurs

qui n'avaient pas encore obtenu le règlement de leurs comptes.

1856. — Des Fédérations chez les anciens et les modernes. Origine et motifs de leur formation. Avantages et résultats qu'elles ont produits. Fédération du 14 juillet 1790, description de sa cérémonie au Champ de Mars. Ouvrage indispensable pour les fédérés. *Paris, Debauay, 1813, in-8°, 24 p.* [X. Lb³⁹ 9121.]

Publication de circonstance, provoquée par l'assemblée dite du *Champ de Mai*, et accessoirement description de la Fédération, d'après une relation contemporaine dont je n'ai pu déterminer l'origine; elle n'offre d'ailleurs aucune particularité nouvelle.

1857. — La Prise de la Bastille et ses Anniversaires, d'après des documents inédits, par GEORGES LECOQ. (1881.)

Voy. ci-dessus, n° 1170.

1858. — J. MICHELET. Les Fédérations de 1790. *Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1882, in-8°, 12 p.* [X. Lb³⁹ 11300.]

Extrait de *l'Histoire de la Révolution*. (Voir n° 199.)

¶ Je prends la liberté de signaler, parmi les publications modernes relatives à ce grand événement, un article paru dans *les Lettres et les Arts* de juillet 1887 et orné, entre autres reproductions, de deux héliogravures d'après les esquisses de Debuourt (appartenant à M. Raffet fils) et de Hubert Robert (musée de Versailles).

§ 5. — Duel de Cazalès et de Barnave (11 août).

1839. — Grand Bécot de l'événement tragique arrivé à M. Cazalès au bois de Boulogne, blessé mortellement par M. Barnave. (11 août.) *Rue Zacharie, n° 21. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 9230.]

1860. — Duel et Funeste Combat arrivés au bois de Boulogne entre MM. Barnave et

Cazalès, députés de l'Assemblée nationale. *Imp. Chaudrillé, S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 9231.]

1861. — Lettre à MM. Barnave et Cazalès et à MM. de Saint-Simon, Alex. de Lameth et de Broglio, sur leur duel du 10 août 1790. *Paris, imp. d'un royaliste. S. d., in-8°, 22 p.* [X. Lb³⁹ 3906.]

§ 6. — Affaire de Nancy. — Première Fête en l'honneur des soldats de Châteaueux (31 août-20 septembre).

1862. — Récit exact de ce qui s'est passé hier aux Tuileries. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. *Br. M. F. R.* 841, 8.]

Dénonciation du sieur Bazanne, officier de cavalerie, qui avait empêché une députation de citoyens et de citoyennes (entre autres Théroigne) de pénétrer dans la salle de l'Assemblée nationale. « 3 septembre 1790 », suivant une note mss. sur l'ex. du British Museum.

1863. — Violation des droits de l'homme ou Emprisonnement de huit grenadiers, députés du régiment du Roi. *Imp. J. Girouard. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 3929.]

Ces grenadiers s'étaient présentés à l'Assemblée nationale pour exposer aux représentants la justification de leurs camarades de Nancy.

Voy. le numéro suivant.

1864. — A l'auguste Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3930.]

Signé : Les grenadiers, chasseurs et soldats du régiment d'infanterie du Roi.

1865. — Déclaration des patriotes du Palais-Royal. *Paris, de l'imp. de la liberté française*, 1790, in-8°, 8 p. *Br. M.* 382, 16.]

Protestation contre l'arrestation des huit grenadiers du régiment du Roi.

1866. — Pourquoi leur faire tant de plaisir ? *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 3996.]

Signé : PHÉLIPPEAU, habitant du f. b. Saint-Antoine.

Leur se rapporte aux aristocrates.

Contre les manifestations en l'honneur des grenadiers arrêtés.

1867. — Grand Événement qui s'est passé hier au faubourg Saint-Antoine. Justification de M. l'abbé de Barmond à l'Assemblée nationale. Décret rendu à cet égard. Emprisonnement de huit soldats, députés du régiment du Roi. *Imp. Pougin. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3933.]

Sur l'affaire de l'abbé de Barmond et sur celle du faubourg Saint-Antoine, voyez ci-dessus, nos 1229-1240 et 1676-1680.

1868. — Observations des officiers dépu-tés du régiment d'infanterie du Roi, sur la conduite des officiers de ce corps. *Paris, imp. C.-F. Perlet. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 4162.]

1869. — Réponse des officiers du régiment du Roi au mémoire imprimé au nom des soldats députés de ce régiment. *Paris, imp. Devaux*, 1790, in-8°, 1 f., VIII-61 p. [N. Lb³⁹ 4163.]

1870. — Adresse des patriotes suisses, résidant à Paris, à l'Assemblée nationale. (6 septembre.) *Paris, imp. Millet. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4000.]

Contre la révolte du régiment de Châteaueux.

1871. — Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des représentants de l'armée parisienne, composée d'après l'invitation de M. le commandant général, d'un député par compagnie, réunis dans la maison commune. Du samedi 11 septembre 1790. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1790, in-4°, 8 p. [A. N. C. 199; 160²⁵.]

Rédaction et envoi d'une adresse à la garde nationale de Nancy. P. 2-7, liste des signataires. P. 8, adhésion de Bailly.

1872. — Motion qu'un soldat citoyen se propose de faire à l'assemblée de son bataillon. *Paris, imp. Chalon*, 1790, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 4006.]

Proposition de cotisation à 12 sols par tête pour subvenir aux frais d'une députation à envoyer à Nancy.

1872^{bis}. — Adresse à la garde nationale parisienne, par un volontaire du 9^e bataillon de la 2^e division. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 9372.]

Proposition d'une collecte d'un écu par tête en faveur des veuves et des enfants des gardes nationaux morts à Nancy.

1873. — Lettre de M. l'abbé HAZARD, directeur de l'École militaire de Nanterre, à l'Assemblée nationale. Séance du 14 septembre 1790. *Paris, Boubouin. S. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 935.]

Pour offrir, au nom des trente élèves placés sous sa direction, d'élever deux orphelins des braves volontaires de Metz.

1874. — Détail du service funèbre qui sera célébré par la garde nationale parisienne, le lundi 20 septembre 1790, dans le Champ de la Fédération, en mémoire de nos frères d'armes morts à Nancy pour l'exécution de la loi; avec l'ordre et la marche, et un discours adressé aux gardes nationales françaises et à l'armée parisienne. *Paris, imp. Caillot et Courcier. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4007.]

1875. — Détail des cérémonies qui auront lieu au Champ de Mars, en l'honneur des citoyens morts au siège de Nancy. *Imp. patriotique. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4008.]

1876. — M. de Bouillé appelé au deuil du Champ de la Fédération, pour y subir son jugement. *Imp. Dumaha. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4009.]

En faveur de Bouillé.

1877. — Récit, envisagé sous le rapport moral, de la cérémonie qui a eu lieu au Champ de la Fédération, le 20 septembre 1790, inséré dans le procès-verbal de l'Assemblée nationale, par M. HEURTAUT-LAMEVILLE, député à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nat. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 4010.]

1878. — La Triste Journée ou Petite Pièce du Champ de Mars, suivie du grand convoi du fameux Loustaleau, de son oraison funèbre et du petit mot d'un sans-souci au terrible Lameth, par l'auteur de « la Joyeuse Semaine, » etc., etc. *Paris, de l'imp. des révolutions infernales; et se trouve chez tous les vrais appréciateurs des erreurs françaises, 1790*, in-8°, 28 p. [N. Lb³⁹ 4011. — P. 12272*.]

Par le chevalier FÉNON DE LITANY.
Voy. ci-dessus la note du n° 1843*.

1879. — Ah! qu'ils sont bêtes, les gardes

nationales! Dialogue entre un cocher de fiacre et un charretier du quai de la Tournelle. (20 septembre.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4167.]

Au sujet de la fête du Champ de Mars en l'honneur des victimes de Nancy.

1880. — Oraison funèbre prononcée par le cheval blanc du ci-devant M. de la Fayette, au champ fédératif, en l'honneur des assassins du régiment de Château-Vieux et des patriotes de Nancy. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9396.]

1881. — Le Cheval blanc et les Frères bleus. *Imp. de la Renommée. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9397.]

Contre La Fayette.

1882. — Les Bassesses de l'armée bleue et Conduite abominable du général La Fayette, dédiées à lui-même, par un de ses soldats. *Imp. G. Raulin. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9398.]

Voy. le numéro suivant.

1882^{bis}. — N° 41. Les Bassesses de l'armée bleue et Conduite exécrationnelle du général La Fayette dans l'affaire du régiment de Château-Vieux et dans celle des Tuileries, sa démission de généralissime donnée par force. Tous les noirs de l'Assemblée se sauvant comme des voleurs, quand ils ont entendu parler de pendre. Trait d'un mouchard bleu envers des citoyens à la porte du manège. Dédiées à lui-même par un de ses soldats. *Imp. G. Raulin. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9398.]

Les deux numéros sont réunis ensemble dans l'ex. de la B. N.

1883. — Conseils de M. LA FAYETTE aux gardes nationales, depuis l'affaire de Nancy et à la veille d'autres malheurs. *Imp. des Deux-Frères. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9399.]

1884. — Confession générale de PAUL-ÉUGÈNE MOTTIER, dit LA FAYETTE, à M. l'abbé de Saint-Martin, ci-devant conseiller au Châtelet, et actuellement grand aumônier de la garde nationale parisienne. *Paris, rue Saint-Dominique, 1790*, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 9400.]

1884. — Confession générale... *Se trouve à Paris, rue Saint-Dominique, F. S. G., imp. de l'Hôtel de Ville*, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 9400 A.]

Frontispice anonyme représentant La Fayette aux pieds de l'abbé de Saint-Martin. L'épreuve du premier ex. de la B. N. est grossièrement coloriée.

Sur le titre du second ex., on lit cet avis : « On a profité de la troisième édition de cette Confession pour avertir le public que l'auteur a été enlevé pendant la nuit du 8 au 9 novembre et a été conduit dans les prisons de l'hôtel de la Force, d'où il n'est sorti que hier, et c'est ce qui l'a empêché d'en donner la suite, mais il promet qu'elle sera donnée dans le courant de la semaine prochaine. »

1885. — Seconde Révélation des forfaits de Paul-Eugène Mottier, dit La Fayette, à M. l'abbé de Saint-Martin... *Paris, rue Saint-*

Dominique, 1790, in-18, 24 p. (selon la pagination, en réalité il n'y en a que 16). [N. Lb³⁹ 9401.]

Même frontispice que celui de la *Confession*; l'ex. de la B. N. renferme une épreuve également coloriée. On lit sur le titre :

« *Nota.* — On prévient le public à qui le premier et le second examen seront parvenus que l'on donnera sous quinzaine le troisième, avec une nouvelle gravure. »

¶ Pour la seconde fête en l'honneur des soldats de Château-Vieux, voir au 15 avril 1792. Sur la révolte des soldats de Nancy, la répression qui s'ensuivit, la mort de Desilles et les particularités qui s'y rattachent, etc., il faut consulter le *Catalogue raisonné des collections torraines* de M. Noël, tome I, nos 1248-1416, et le *Catalogue de l'histoire de Franco*, publié par la B. N., tome II, Lb³⁹ 3988-4021 et tome X, Lb³⁹ 9294-9316.

§ 7. — Démission et Départ de Necker (4 septembre).

1886. — Copie de la lettre de M. le premier ministre des finances (NECKER) à MM. les députés à l'Assemblée nationale, le 3 septembre 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°. [N. Lb³⁹ 4036.]

Sur sa retraite.

D'après le catalogue de la B. N.

1887. — Dernière Conjuration de Saint-Priest, La Luzerne, La Tour-du-Pin, Montmorin, et Départ précipité de Necker la nuit dernière. *Paris*, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9336.]

EPIGR. :

Français, croyez-moi, ou vous êtes perdus!

1888. — Départ de M. Necker et de M^{me} de Gouges ou les Adieux de M^{me} DE GOUGES aux Français et à M. Necker. *Paris*, 1790, in-8°, 41 p. [N. Lb³⁹ 4038.]

EPIGR. :

*Ritendo dicere verum,
Quid vetat ?*

1889. — Testament authentique de M. NECKER. *Imp. Chaudrillière*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4039.]

Brochure apologétique.

1890. — Testament de M. NECKER et son Compte rendu à l'Assemblée nationale. *Imp. Champagnat*. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9338.]

Reproduction de la lettre de démission de Necker, apostillée de notes malveillantes et suivie de *Réflexions sur le testament et le départ du ministre*.

1891. — Petit Mot au ministre adoré. S. l., 1790, in-8°, 68 p. [N. Lb³⁹ 9339.]

EPIGR. :

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

1892. — Grand Voyage national de M. Necker, de Paris en Suisse. S. l., 1790, in-8°, 51 p. [N. Lb³⁹ 4037.]

Lettre apocryphe, soi-disant adressée à M^{me} de Staël.

1893. — Colère du Père DUCHESNE sur le départ de M. Necker. *De l'imprimerie du père Duchesne*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lc² 437.]

1894. — Jugement de M. Necker, rendu par le Père DUCHESNE. S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9340.]

1895. — Réponse de M. NECKER à la Co-
lère et au Jugement du Père Duchesne.
Imp. Mayo. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9341.]

Autre pamphlet, sous un titre fait pour donner
le change au lecteur.

1896. — Grande Trahison découverte.
Imp. du vrai citoyen. S. d., in-8°, 8 p. [N.
Lb³⁹ 9342.]

1897. — Grande Motion faite au départe-
ment de l'Aube pour délivrer M. Necker des
mains de la famille de M. d'Anton (*sic*) à
Arcy-sur-Aube. *Imp. du Père Sans-Gêne, rue
Perduc. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9359.]

En faveur de Necker.

1898. — Pendez-moi ce jean-foutre-là,
puisque vous le tenez ou Lettre du père
DUCHESSNE aux habitants d'Arcis-sur-Aube
sur l'emprisonnement de ce coquin de Nec-
ker. *Imp. du Père Duchesne. S. d.*, in-8°,
8 p. [N. Lb³⁹ 9360.]

Signé : Père DUCHESSNE, fumiste ordinaire du
Roi, au château des Tuileries.
Violent pamphlet.

1899. — Confession générale de M. NEC-
KER à l'Assemblée nationale, avec les prières
analogues aux circonstances, corrigées et
augmentées par M. Bailly et M. le marquis

de la Fayette. *S. l.*, 1790, in-8°, 86 p. [N.
Lb³⁹ 9337.]

Par le chevalier DE LAIZER, d'après Barbier.
Avant le titre de départ, frontispice allego-
rique gravé dont l'Explication est imprimée au
verso du titre.

2000. — La Confession de M. NECKER, au
moment de son agonie. (1^{er} octobre.) *Imp.
du Postillon. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4191.]

Signée : NÉRAC.

EPIGR. :

Ces heureux intrigants, qu'adore l'ignorance,
Quand le masque est tombé, méritent la poignée.

2001. — Mort tragique de M. Necker
dans la ville de Berne, en Suisse. *Paris,
imp. L.-L. Girard. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹
9361.]

Facétie.

2002. — Le Géant devenu pygmée ou
Necker au grand jour. *Masulipatan, Chris-
tophe Lerond le jeune, 1790*, in-8°, 45 p.
[N. Lb³⁹ 4040.]

2003. — Liste des accapareurs d'argent,
trouvée dans les papiers de M. Necker.
De l'imprimerie patriotique, 1790, in-8°, 8 p.
[N. Lb³⁹ 4043.]

Facétie. L'un de ces « accapareurs » est le
famélique Baculard d'Arnaud.

§ 8. — Suppression du Parlement (7 septembre).

2004. — Le Nouveau Siège du Palais,
par le général Mottier. *S. l. n. d.*, in-8°,
23 p. [N. Lb³⁹ 4193.]

Compte rendu satirique de la clôture du Par-
lement par la municipalité.

2005. — L'Echappé du palais ou le Gé-
néral Jaquot perdu. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p.
[*Br. M. F. R.*, 369, 11.]

2006. — Protestation du Parlement de
Paris contre sa suppression, par M. R^{***}.

Paris, Delaunay, 1814, in-8°, 25 p. [N. Lb³⁹
9349.]

Réimpression de la Protestation du 19 no-
vembre 1788, accompagnées de notes dues à un
zélé défenseur des prérogatives royales.

2007. — Agonie, Mort et Descente aux
enfers des treize Parlements du royaume,
sous la conduite du sieur Duval d'Eprémes-
nil, dénoncés au tribunal de Pluton par les
chanceliers de L'hôpital et Daguesseau, et
jugés définitivement par Sa Majesté Infe-
rnale, sur les conclusions du président de

Montesquiou, par l'auteur des « Charniers des Innocents ». Collationné au greffe des enfers, par nous qui en sommes en possession, Dufrane, Isabeau, Bréant, et autres ci-devant greffiers des treize Parlements. *Au Tartare, de l'imprimerie du diable et des Parlements; édition revue et corrigée par le sieur de Maissemy, qui y a fait exprès un voyage en poste, et par les soins des sieurs de Mironnesnil et Lamoignon, en l'année 1790.* in-8°, 63 p. [N. Lb³⁹ 4070.]

L'auteur des *Charniers des Innocents* est PIERRE-MATHIEU PAREIN, homme de loi, dont divers écrits figurent à leur place respective dans d'autres parties de cette *Bibliographie*.

2008. — Les Souffrances, le Testament, la Mort et l'Enterrement du Parlement qui est tombé en enfance au Jeu de Paume de Versailles, en juin 1789; a été interdit par sentence du Manège en mars 1790; est dé-cédé à Paris au mois d'octobre de la même année et a été enterré, aux frais du trésor national, dans le cimetière de la noblesse et du clergé. *De profundis. A Paris, chez le suisse de M. Bailly et se trouve chez les libraires patriotes.* S. d., in-8°, 19 p. [N. Lb³⁹ 4225.]

Frontispice anonyme allégorique sous lequel on lit : *Ece homo*; c'est l'interprétation littérale de ce passage (p. 5) de la brochure : « Figurez-vous un colosse vacillant, soutenu sur des jambes étiques, un ventre en pointe, une tête encore plus grosse que la bedaine, des mains croches, un maintien roide et compassé, et tout cela affublé d'une perruque immense, d'une robe rouge, d'un bonnet carré et d'un rabat : *Ece homo.* »

2009. — Remerciments du Parlement à l'Assemblée nationale. S. l. n. d., in-8°, 43 p. [N. Lb³⁹ 9352.]

Pamphlet.

2010. — L'Avocat des Parlements. S. l., 1790, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 9345.]

Brochure apologétique.

2011. — Appel à la Nation. S. l. n. d., in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 9344.]

A propos de la suppression des Parlements auxquels l'auteur se montre très favorable.

2012. — Lettre du public à MM. les ci-devant officiers du Parlement de Paris. S. l. n. d., in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 4071.]

2013. — Le Parlement de Paris établi au Scioto. *Sur les bords de l'Oyo, et à Paris, chez tous les marchands de nouveautés,* 1790, in-8°, 1 f., II-60 p. [N. Lb³⁹ 9346.]

Facétie.

2014. — Le Déménagement des robinocrates, scène comique. *Persépolis, imp. des robinocrates,* 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9347.]

2015. — Le Trépas de la reine Chicane ou les Hurlements des procureurs au Parlement de Paris, orné d'une gravure en taille-douce représentant le comité privé de MM. les procureurs. *Paris, imp. de la Baschoe et se trouve au Palais Marchand, chez tous les commissaires greffiers des différentes chambres,* 1790, in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 9348.]

ÉPIGR. :

On les entend des quatre coins du monde.
MOUTRE.

Le frontispice représente huit têtes à perruque montées sur des piquets et groupées autour d'une table; sur un papier accroché au mur on lit : *Comité privé de MM. les procureurs au P. de Paris. Adresse du 30 janvier 1790.*

2016. — Discours de M^e LEMAITRE, doyen de la communauté des avocats et procureurs au Parlement de Paris et doyen de tous les officiers en charge du royaume, prononcé devant MM. de l'Assemblée nationale, par M^e Camus, président. S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9350.]

Apocryphe.

Voy. le numéro suivant.

2017. — Discours de M. LEMAITRE à l'Assemblée nationale, suivi des motions et décrets de l'Assemblée. Seconde édition, augmentée d'une Lettre de M. LEMAITRE à MM. les députés sur le serment. S. l. n. d., in-8°, 31 p. [N. Lb³⁹ 9331.]

2018. — Les Pleurs du Parlement et le Mouchoir du Châtelet. *Imp. Tremblay.* S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9333.]

§ 9. — **Duel de Ch. de Lameth et de Castries. — Pillage de l'hôtel de Castries (12-13 novembre).**

2019. — Récit fidèle et exact de ce qui s'est passé entre M. (le duc de) Castries et M. (le comte) Charles de Lameth. *S. l.,* 1790, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 4337.]

2020. — Récit fidèle et exact... *De l'imp. du Postillon,* 1790, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 4357 A. et B.]

2021. — Détail du combat qui a eu lieu hier au soir au bois de Boulogne, entre M. Charles de Lameth et M. de Castries, dans lequel M. de Lameth a été malheureusement blessé. *Imp. patriotique. S. d.,* in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9329.]

2022. — Circulaire, en date du 15 novembre, au sujet du duel de MM. de Castries et de Lameth, signée : « Des citoyens amis de l'ordre », et commençant par ces mots : M., vous approuverez certainement le zèle d'une société de bons citoyens... *S. l. n. d.,* in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 9530.]

2023. — Lettres de MM. DELAMETH, DAMBLI, SAINT-SIMON, TOULOUSE-LAUTREC, BEAUBARNOIS et MONTFORT sur ce qui a précédé et suivi l'affaire de M. de Castries et de M. de Lameth. *De l'imp. du Postillon,* 1790, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 4339.]

2024. — Lettre de M. DE CASTRIES à l'Assemblée nationale. *De l'imp. patriotique. S. d.,* in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 4360.]

2025. — La Vérité pour deux sous. *S. l. n. d.,* in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 4361.]

Au sujet du duel de MM. de Lameth et de Castries.

2026. — Alerte ! citoyens, alerte ! *S. l. n. d.,* in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 4362.]

Même affaire.

2027. — Emprisonnement du sieur de Castries à Saint-Germain-en-Laye et Grande

Colère du Père Duchesne contre son duel avec M. Lameth. *S. l. n. d.,* in-8°, 8 p. [N. Lc² 512.]

L'un des 30 numéros non chiffrés ni datés qui ont précédé la publication régulière de la feuille d'Hébert. Voir pour plus de détails la deuxième partie de ce travail.

2028. — Duel célèbre entre deux souverains. Hôtel dévasté par dix mille souverains. Officier général baigné par cinq cents souverains. *Paris, de l'imp. d'un royaliste. S. d.,* in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 4358.]

Au sujet du pillage de l'hôtel de Castries.

2029. — Détail exact de tout ce qui s'est passé hier, rue de Varenne, dans la maison de M. de Castries et Punition d'un aristocrate qui a insulté la Nation au Palais-Royal. *Imp. patriotique. S. d.,* in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9531.]

2030. — Le Grand Mal de cœur des aristocrates ou le Peuple vengé de ses ennemis. *Imp. Chaudrillière. S. d.,* in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9532.]

Voy. le numéro suivant.

2031. — Vengeance du peuple exercée dans la maison de M. de Castries, avec le détail exact de tout ce qui s'y est passé et Punition d'un aristocrate qui a insulté la Nation au Palais-Royal. *Imp. patriotique. S. d.,* in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9533.]

Même pièce que la précédente. Le titre seul est changé.

2032. — Jugement rendu contre le sieur de Castries fils, qui a été pendu et brûlé en effigie par les patriotes de Bordeaux. Délibération patriotique du club du Café national de Bordeaux, sur l'assassinat commis en la personne de Charles Lameth. *Imp. Laurens junior. S. d.,* in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9534.]

2033. — Etat des meubles brisés chez M. de Castries. *Imp. patriotique. S. d.*, in-8°, p. 8 [N. Lb³⁹ 9335.]

Inventaire en partie satirique.

2034. — Recueil de lettres aristocratiques trouvées chez M. de Castries, ... mises au jour par une société de patriotes. *Imp. Cassau*, 1790, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 9336.]

Une note contemporaine sur l'ex. de la B. N. porte : « 24 novembre 1790. » Frontispice

anonyme représentant le pillage de l'hôtel de Castries.

2035. — Dénonciation au public impartial des auteurs et complices de la dévastation de l'hôtel de Castries. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 9337.]

2036. — Détail du combat qui a eu lieu ce matin au bois de Boulogne entre M. l'abbé Maury et M. de Mirabeau. *Imp. patriotique. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9338.]

Facétie.

§ 10. — Affaire de l'Autel de la Patrie au Champ de la Fédération (6 décembre).

2037. — Grand Tumulte arrivé hier au soir à l'occasion d'une insulte faite à l'Autel de la Patrie, au Champ de la Fédération, et Beau Trait du général La Fayette qui s'empare des coupables et les conduit lui-même à l'Hôtel de Ville. *Imp. Guillaume junior. S. d.*, in-8°, 7 p. [P. 42272*.]

Affaire des écoliers du collège des Irlandais qui avaient renversé en jouant l'un des vases de l'Autel de la Patrie.

2038. — Détail de l'horrible assassinat commis hier au soir au Champ de la Fédération, sur la personne d'une sentinelle et Insulte faite à l'Autel de la Patrie par une troupe d'aristocrates et d'abbés. *Imp. de la liberté*, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9385*.]

2039. — Fureur du Père DUCHESNE contre les soixante calotins qui ont saccagé et profané l'Autel de la Patrie, assassiné la sentinelle du Champ de Mars et désarmé

le corps de garde. *De l'imprimerie du véritable Père Duchêne. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le² 2453.]

Signé : Le véritable Père DUCHESNE (au-dessous, deux croix de Malte).

2040. — Récit véritable de ce qui s'est passé au Champ de Mars. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9386.]

2041. — Adresse au peuple de la capitale sur l'événement du Champ de Mars, le 6 décembre 1790. *Paris, imp. Chalou*, 1790, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4407.]

Signée : Par un membre du club des Cordeliers.

En faveur des coupables.

2042. — Justification des écoliers irlandais, sur l'événement qui s'est passé au Champ de Mars, le lundi 6 du mois. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 4408.]

CHAPITRE IV

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1791

§ 1. — Manifestation devant l'hôtel de Clermont-Tonnerre (23 janvier).

2043. — Pourquoi y a-t-il tant de monde chez M. Clermont-Tonnerre ? (23 janvier 1791.) *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 4331.]

2044. — V véritable Détail de la grande révolution arrivée rue du Petit-Vaugirard, à l'hôtel de M. Clermont-Tonnerre, surnommé l'avocat du pape. Avec le détail des blessés de la cavalerie et de la grande conférence qu'il y a eu entre M. le maire, M. de La Fayette et le peuple qui criait vengeance

auprès d'eux. Grande discussion entre M. le maire et le peuple. *Imp. Labarre. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9919.]

2045. — Compte rendu par STANISLAS DE CLERMONT-TONNERRE à ses concitoyens. (28 janvier.) *Paris, Champigny. S. d.*, in-8°, 20 p. [R. AD. I, 51.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : ... *De ce qui s'est passé de relatif à lui à l'occasion du club des amis de la constitution monarchique dont il est membre.*

§ 2. — Départ de Mesdames, tantes du Roi. — Tentative de départ de Monsieur, frère du Roi (19-22 février).

2046. — Grande Découverte d'un affreux complot tramé par les aristocrates pour opérer une contre-révolution. *Imp. Feret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9729.]

Sur le départ de Mesdames.

2047. — Adresses présentées à l'Assemblée nationale et au Roi, sur le départ de Mesdames, tantes du Roi, par les députés des sections réunis aux Grands-Augustins, et Réponses du président de l'Assemblée

nationale et du Roi des 14 et 15 février 1791. *Imp. Nationale*, 1791. in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 9730.]

P. 1, Discours de l'abbé MULOT, vice-président du Corps municipal. P. 2, adresse des sections. P. 9, réponse du président [MIRABEAU]. P. 10, discours de l'abbé MULOT, présentant la députation des sections au Roi. P. 12, adresse des sections au Roi. P. 14, réponse du Roi. P. 15, notice des faits.

2048. — Le Maréchal des logis de Mes-

dames partant pour la Terre-Sainte. *Imp. Chaudriect. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 4629.]

Facétie fort peu spirituelle.

2049. — Route que doivent prendre Mesdames pour sortir du royaume, avec le détail de leur bagage et le nom des personnes qui composent leur suite. *L'an second de la liberté française*, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4630.]

Facétie. Voy. le numéro suivant.

2049*. — Route qu'ont pris (*sic*) Mesdames... *L'an second de la liberté française*, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4630 A.]

Le titre seul est légèrement modifié.

2050. — Les Intrigues de M^{me} de Staël à l'occasion du départ de Mesdames de France, comédie en trois actes et en prose. *A Paris et se trouve au bouloir de M^{me} de Staël; [à la fin] de l'imp. d'un royaliste*, 1791, in-8°, 59 p. [N. Lb³⁹ 4634.]

2051. — Les Délires parisiens. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 4632.]

A propos de l'émotion causée par le départ de Mesdames.

2052. — La Rage et le Désespoir du Père Jean-Bart. *Paris*, 1791, in-8°, 6 p. [N. Lc² 549.]

Sur la nouvelle du départ de Mesdames.

2053. — Pourquoi Mesdames sont-elles parties? *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4633.]

2054. — Dialogue entre deux bons patriotes, dont l'un a cent yeux et l'autre est aveugle. M. A. et M. B. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9739.]

Sur le départ de Mesdames.

2055. — La Camusade. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9740.]

Violent pamphlet contre Camus, au sujet d'une motion présentée par lui sur la réduction de la liste civile en raison du départ de Mesdames.

2056. — Lettre écrite à l'auteur de la feuille qui a pour titre « l'Ami des pa-

trioties », par M. D. M..., le 1^{er} mai 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 124, 30.]

Par P.-T. DURAND DE MAILLANNE. *L'Ami des patriotes* était rédigé par A.-C. Duquesnoy. Au sujet du départ de Mesdames.

2057. — Compte rendu par le commandant de la garde nationale de Versailles de ce qui s'est passé à Bellevue, d'après l'exécution des réquisitions à lui adressées, relativement au départ des effets de Mesdames, tantes du Roi, les 20, 21 février et 3 mars 1791. *Versailles, imp. de la municipalité*, 1791, in-4°, 12 p. [N. Lb³⁹ 9780.]

Signé : BERTHIER, commandant la garde nationale et les troupes de ligne.

2058. — Observations du colonel des chasseurs du Hautain sur la conduite d'un capitaine de son régiment, que l'on accuse de contravention aux lois du royaume pour avoir rendu des honneurs à Mesdames, tantes du Roi, à leur passage à Fontainebleau. *Imp. Vezard et Le Normant. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4634.]

Signées : SÉGRÉ.

2059. — Lettre bougrement patriotique de la Mère DUCHÈNE à la Reine, sur le départ et arrestation de Mesdames. *Guilhemat. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9737.]

Signée : PÉTRONILLE MACHEFER, femme du Père Duchêne.

2060. — Nouvelle Arrestation de Mesdames, tantes du Roi. Enprisonnement de M. de Narbonne, leur écuyer. *Froullé. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 9738.]

Écrit royaliste.

2061. — Jodelet, maître. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9741.]

Même sujet.

L'auteur compare l'Assemblée au principal personnage de la comédie de Scarron : *Jodelet ou le Valet maître*, et interpelle vivement (p. 4-5) la ville d'Arnay-le-Duc, dont la municipalité avait arrêté le carrosse de Mesdames.

2062. — Détail de ce qui est arrivé à Mesdames dans la ville de Dijon, où elles ont été arrêtées, et leur retour à Paris, escortées de gardes nationales du départe-

ment de la Côte-du-Nord (*sic*). *L'an second de la liberté*, 1791; [à la fin] *de l'imp. patriotique*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4635.]

« Faux », dit une note contemporaine sur le titre de l'ex. de la B. N.

2063. — Détail de la saisie de trois diligences chargées d'or et d'argent expédié (*sic*) pour les pays étrangers. *L'an second de la liberté*, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4642.]

2064. — Arrivée de Mesdames à Rome. Grande excommunication lancée par le pape contre l'abbé Fauchet et le clergé patriote. *De l'imprimerie de M. l'évêque, rue du Fouin*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9781.]

Paraphlet.

2065. — Départ manqué de Monsieur par la surveillance du peuple, avec le détail de ce qui s'est passé hier au soir au Luxembourg et aux Tuileries. (22 février.) *De l'imprimerie de la Liberté*, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4638.]

2066. — Ah ! Monsieur ! *Imp. Chaudriét*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9742.]

En faveur de Monsieur.

2067. — Grand Enlèvement de Monsieur, frère du Roi. *Imp. des frères*. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9743.]

Même remarque.

2068. — Compte rendu à MM. Barnave, Menou, Lameth et d'Aiguillon, du siège du

Luxembourg, par NICOLAS COUPE-TÊTE, leur premier suppléant. *Imp. Chaudriét*. S. d., in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 9744.]

Même remarque.

2069. — Procès-verbal, avec notes explicatives, d'un événement qui a eu lieu au palais du Luxembourg, le 22 février 1791, présenté à Sa Majesté Louis XVIII, le 9 juin 1814, par M. LABLÉE, ancien avocat au Parlement, un des soixante administrateurs de la Commune de Paris, etc. *Paris, imp. Excort*, 1814, in-8°, 1 f., IV-24 p. [N. Lb³⁹ 4639.]

La pagination en chiffres romains continue la pagination en chiffres arabes.

2069^a. — Procès-verbal, avec notes explicatives, d'un événement qui a eu lieu au palais du Luxembourg... par M. LABLÉE... *Paris, Dentu*, 1814, in-8°, 22 p. [N. Lb³⁹ 4639 A.]

2070. — Événement qui a eu lieu au palais du Petit-Luxembourg, le 22 février 1791, et Observations sur des suites de cet événement, par M. LABLÉE... président de la section du Luxembourg, en 1790 et 1791. *Paris, Dentu*, 1819, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 4640.]

2071. — Relation de ce qui s'est passé au palais du Luxembourg, deux mois avant le départ de Monsieur (aujourd'hui Louis XVIII); traits anecdotiques et scènes de l'intérieur du même palais au temps de la Terreur, par M. LABLÉE... *Paris, chez l'auteur*, 1823, in-12, 4 ff. non ch. et 76 p. [N. Lb³⁹ 4641.]

§ 3. — Affaire dite des Chevaliers du poignard. — Émeute au faubourg Saint-Antoine et Tentative de destruction du donjon de Vincennes. — Procès intenté par Santerre à Desmottes, aide de camp de La Fayette (28 février-11 juin).

2072. — Réflexions sur un événement arrivé aux Thuilleries, le 21 février, à la garde nationale, et sur les suites de cet événement, qui intéressent également tous

les citoyens, par M^{...}. *S. l. n. d.*, in-4°, 12 p. [N. Lb³⁹ 3014.]

Protestation contre l'injure faite à d'Ormesson, chef de division de la garde nationale, a qui

l'on n'avait point offert de place dans les carrosses du Roi, lorsque celui-ci se rendait à Saint-Germain-l'Auxerrois pour entendre la messe. L'auteur, tout en déclarant qu'il appartenait à la noblesse, bien que sa naissance fut « peu considérable », demande l'abolition des certificats délivrés par Chérin, en vertu d'une ordonnance de Louis XV, et qui, seuls, conféraient la prérogative refusée à d'Ormesson.

2073. — La Grande Relation de ce qui s'est passé le 24 février, par un espion qui n'est pas payé pour l'être. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [X. Lb³⁹ 9747.]

2074. — Grande Dénonciation aux Jacobins de quinze mille poignards fabriqués pour les contre-révolutionnaires. Discours de M. ALEXANDRE LAMETH. *Imp. des frères. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9748.]

P. 5. *Décret de la Société des Amis de la Constitution sur la dénonciation de M. Alex. Lameth (24 février 1791)*

Discours et décrets apocryphes contre-signés BONNE-CARRÈRE, secrétaire.

2075. — Journée du 28 février au château des Tuileries, par M. DE ROSSÉ. *S. l.*, 1791, in-8°, 54 p. [X. Lb³⁹ 4650.]

2076. — Récit exact de ce qui s'est passé au château des Tuileries le 28 février. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [X. Lb³⁹ 4651.]

Le titre de départ porte : *Mémoire pour MM. DE LILLERS, capitaine de cavalerie; DUCOIS DE LA MOTTE, capitaine de cavalerie; DE BERTIER, ancien premier avocat à la Cour des Aides de Paris; GENTIL DE FOMBEL, ancien gendarme de la garde et gentilhomme ordinaire de Sa Majesté; DE LA BOURDONNAYE, officier au régiment d'Austrasie; FANGET, garde du corps du Roi; GODARD DE DONVILLE, député extraordinaire à l'Assemblée, et CHAMPIN, fourrier du logis du Roi.*

2077. — Dénonciation à la France entière des excès affreux auxquels s'est portée la garde nationale parisienne, de garde au château des Tuileries, le lundi 28 février 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 4652.]

2078. — Détail de l'affreux complot formé pour égorger, dans une nuit, tous les patriotes, faire sauter le club des Jacobins et enlever le Roi pour Bruxelles, avec les noms des chefs de la conspiration, qui viennent

d'être emprisonnés. *De l'imprimerie patriotique, 1791*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 4653.]

2079. — Détail de l'enlèvement du Roi par huit cents aristocrates, manqué cette nuit par la surveillance de la garde nationale, avec leurs noms et les horreurs qu'ils ont commises. *De l'imprimerie patriotique, 1791*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 4654.]

2080. — Détail de l'arrestation d'un chevalier de Saint-Louis, trouvé dans les appartements du Roi, avec un poignard, et son interrogatoire. *De l'imprimerie de la Liberté, 1791*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 4656.]

L'inculpé avait déclaré se nommer le baron de Courten, Suisse, sénchal de Salus, ancien capitaine d'infanterie.

2081. — Liste des aristocrates conjurés, désarmés chez le Roi par la garde nationale. *S. l. L'un second de la liberté, 1791*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 4637.]

Voyez le numéro suivant.

2082. — N° 2. Suite de la Liste des aristocrates conjurés, désarmés chez le Roi par la garde nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9756.]

2083. — Grande Colère du Roi contre les aristocrates. *Imp. Champigny. S. d.*, in-8°, 13 p. [X. Lb³⁹ 4658.]

2084. — Lettre d'un patriote champenois à ses commettants ou le Projet des cocardes blanches avorté. *De l'imprimerie de l'Ami de l'ordre. S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 4666.]

2085. — Lettres de M. d'ÉPRÉMESNIL et de M. DE LA FAYETTE, à l'occasion de la soirée du lundi 28 février 1791, contenant la réponse à certaines impostures imprimées et publiées contre M. d'Éprémesnil sur le même sujet. Véritable édition conforme à l'exemplaire déposé chez M. Dufouleur, notaire au Châtelet, rue Montmartre. (6-8 mars.) *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [X. Lb³⁹ 4690.]

2086. — Le Greffe patriotique de la société des Amis du bon sens. *A Anthropolis, MDCCXCI*, in-8°, 23 p. [X. Lb³⁹ 4719.]

Le titre de départ. p. 9, porte en plus : *Les*

Poignards des aristocrates, discours prononcé dans la séance du 15 mars, par M. VALENTIN MORNAISE, membre de la Société.

Au sujet de l'affaire du 28 février.

2087. — Adresse aux amis de la vérité sur la malheureuse situation de la France, par le colonel DUPRAT, colonel d'infanterie, ci-devant commandant pour le Roi à Mahé, sur la côte de Malabar. Avril 1791. *Brille, libraire*, in-8°, 48 p. [X. Lb³⁹ 4809.]

Au sujet de la journée du 28 février. Le nom de l'auteur est imprimé *Duprat* sur le titre.

2088. — Grands Remercîments aux Jacobins sur les hauts faits de la journée du 28 février 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9753.]

2089. — Nous n'y sommes pour rien, nous. *Imp. Chaudriét. S. d.*, in-8°, 8 p. [P. 25896*.]

Contre les Jacobins, à qui l'auteur semble attribuer aussi le pillage de l'hôtel de Castries.

2090. — Rapport de M. SENTERRE, commandant du bataillon des Enfants-Trouvés, relativement à l'affaire de Vincennes, en date du 28 (février). *Imp. V° d'Henry S. d.*, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 4661.]

2091. — Grande Motion faite à l'Assemblée nationale pour la suppression de la prison d'Etat de Vincennes ou la Nouvelle Déconvenue des factieux. *Imp. des frères. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 4662.]

2092. — Les Sottises de la municipalité de Paris dénoncées à l'Assemblée nationale. *Imp. de la Vérité. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 4663.]

2093. — Observations de l'orateur du peuple. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 4664.]

2094. — Journée du 28 février 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9751.]

Signée : DESMOTTES, aide de camp de M. de La Fayette.

2095. — Procès-verbal de l'évènement arrivé à Vincennes le lundi 28 février 1791,

publiée par ordre de la municipalité de Vincennes. *Paris, imp. Guillaume junior. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9752.]

2096. — Détail de la grande révolution arrivée au château de Vincennes et au faubourg Saint-Antoine. *Imp. Labarre. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9753.]

2097. — Grands Détails et Relation de tout ce qui s'est passé hier à Vincennes et aux Tuileries. Grand Massacre arrivé à l'occasion de la démolition du donjon. Grande Arrestation d'un chevalier de Saint-Louis surpris dans l'appartement du Roi avec un poignard caché sous ses habits. *Imp. Feret. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9754.]

2098. — Punition exemplaire d'un fameux mouchard, faite hier par les braves citoyens du faubourg Saint-Antoine, avec le détail du massacre qui a eu lieu. *S. l.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9758.]

2099. — Lettre de MM. Alexandre D'AR-MONT, ci-devant duc de VILLECIEUX, et Amédée DE DURFORT, ci-devant marquis de DURAS, premiers gentilshommes du Roi. (1^{er} mars 1791.) *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [X. Lb³⁹ 4679.]

Le titre de départ porte en outre : A M. de La Fayette, sur l'ordre général écrit donné par lui le 1^{er} mars à la garde parisienne. Voy. le n^o suivant.

2099^a. — Lettre... *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [X. Lb³⁹ 4679 A.]

2100. — Nouvelle Conspiration découverte par M. de La Fayette, mardi 2 mars 1791. *Imp. d'Henry-Quatre. S. d.*, in-8°, 13 p. [X. Lb³⁹ 4680.]

2101. — Découverte d'une grande trahison contre les habitants du faubourg Saint-Antoine, à l'occasion du procès de M. La Fayette avec M. Santerre. Détail d'un horrible assassinat commis par le nommé Desmottes, son aide de camp, et le jugement qui le condamne à être pendu et étranglé. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 4681.]

2102. — Conseils du général LA TOUQUE à ses camarades du faubourg. *De l'imprimerie de la Vérité. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4683.]

Appel au bon sens et à la modération.

2103. — Le Carnaval des aristocrates. Nouveau complot découvert par M. de La Fayette. Nouveau projet pour ne le pas manquer le mardi-gras. Les curés prêchent contre la Révolution. Grandes révolutions à Blois, à Mer et Vendôme. La garde nationale va à Gentilly, à la Maison-Blanche et autres endroits, disperser les ouvriers gagnés par les aristocrates. Toute la cavalerie a ordre de s'armer extraordinairement. Grand discours prononcé au club monarchique, le 3 mars 1791, à huit heures du soir. *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 4686.]

2104. — Nouveau Complot découvert, sur le procès de M. Santerre, pour aujourd'hui, contre M. Lafayette et son aide de camp Desmottes, avec l'Adresse de la société fraternelle des Halles à tous les bons citoyens du Faubourg de Gloire, ci-devant Saint-Antoine. (7 juin.) *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9962.]

2105. — Santerre restera-t-il donc sans jugement ? *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [Br. M. F. R., 458. 15.]

En faveur de Santerre.

2106. — Procès du sieur Santerre contre les sieurs Desmottes et La Fayette. *Imp. du*

Cercle social. S. d., in-8°, 44 p. [N. Lb³⁹ 9963.]

Signé : VERRIÈRES, défenseur officieux, rue de l'Égalité.

2107. — Grand Détail et Explication du procès de M. Santerre, commandant du bataillon des Enfants-Trouvés, contre M. La Fayette et son aide de camp, le nommé Desmottes, qui sera jugé aujourd'hui au tribunal de l'arrondissement des Minimes. *Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9964.]

2108. — Plaidoyer de M. SANTERRE contre MM. La Fayette et Desmottes. *Imp. Volland. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9965.]

2109. — Magistrats, faites votre devoir et pas autre chose. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9967.]

2110. — Détail exact de tout ce qui s'est passé hier au tribunal de l'arrondissement des Minimes, à l'occasion du procès de M. Santerre contre M. La Fayette et le nommé Desmottes, son aide camp. Discours de M. SANTERRE à ses juges, et l'invitation qu'il a faite à tous les bons citoyens du faubourg Saint-Antoine de ne pas troubler l'ordre. Jugement qui renvoie cette affaire à la cour martiale. *Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4682.]

2111. — Détail de tout ce qui s'est passé aux Minimes, au sujet du procès de M. de La Fayette et de M. Santerre, avec la décision du tribunal. *Imp. patriotique, 11 juin 1791, in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9971.]

Le tribunal se declara incompetent.

§ 4. — Indisposition du Roi (8-16 mars).

2112. — Bulletin du Roi. Du 8 (-16) mars 1791. *Paris, imp. Royale, 1791, in-4°.* [N. Lb³⁹ 4720 *Bés.*]

Neuf bulletins différents, donnant jour par jour l'état du malade, plus une réimpression des bulletins du 12 et du 13 mars (chez *Ballard* et à *l'imprimerie Royale*).

2113. — Le Capitaine TEMPÊTE aux braves Parisiens. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4721.]

Au sujet de l'indisposition du Roi.

2114. — Le Déclin du sang royal et l'Em-

poisonnement de LOUIS XVI, roi des Français. *Paris, l'an trois de la liberté française, 1791, in-8°, 12 p.* [N. Lb³⁹ 4722.]

L'ex. de la B. N. est cartonné sur brochure; le titre recto de la couverture porte : *La Nouvelle Loi fait mourir le Roi; le verso : Fausse Convalescence du Roi.*

2115. — Le Bulletin du Roi, dialogue patriotique. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9810.]

Pamphlet royaliste contre le duc d'Orléans et les Lameth.

2116. — Oui, oui, vous n'avez pas voulu fatiguer le malade par trop de visites. *Imp. des frères. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9811.]

Au sujet de l'indisposition du Roi et de la défense faite d'aller prendre de ses nouvelles.

2617. — La Grande Motion de la Reine de Hongrie, dialogue à deux personnages, dont un ne dit qu'un mot. *S. l. n. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 9812.]

Les interlocuteurs sont la Reine de Hongrie, poissarde, et M. L'Eveillé. Pamphlet royaliste en langage populaire.

2118. — Les Monstres pensent déjà à la Bégençe ! *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9815.]

Pamphlet contre le duc d'Orléans, à propos de la maladie du Roi.

2119. — JEAN-BART haranguant le peuple et sa Chanson bougement patriotique contre le sinistre aboyeur Meude-Maupas. *De l'imprimerie de Jean-Bart. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9816.]

P. 7, parodie de la chanson de Meude-Maupas : *L'œuvre Jacques, quand j'étais près de toi!*

2120. — La Ronde Major de JEAN-BART dans toutes les casernes de Paris et son Coup d'œil sur les tentatives extravagantes des ennemis de la liberté française. *De l'imprimerie de Jean-Bart. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9817.]

2121. — Lettre de M. d'ORLÉANS à M. Alexandre Lameth. (Mardi 26 avril 1791, au Palais-Royal.) *S. l. n. d., in-8°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 9900.]

Apocryphe.

2122. — Grande Dénonciation à l'Assemblée nationale contre le ci-devant duc d'Orléans, aujourd'hui Philippe, prince français. *Imp. Giranjon. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9901.]

Brochure apologétique.

2123. — Avis aux citoyens. *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 9222.]

Contre le duc d'Orléans.

Dans un *post-scriptum*, l'auteur se dit « membre très zélé » du club des Jacobins.

§ 5. — Maladie et Mort de Mirabeau (2 avril).

2124. — Bulletin de M. Mirabeau l'aîné, (1^{er} avril 1791, à six heures.) *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 1 p.* [N. Ln²⁷ 14230.]

2125. — Dernières Paroles prononcées par M. MIRABEAU au moment de sa mort. *Imp. du Postillon. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Ln²⁷ 14231.]

2126. — Mort de M. de Mirabeau et ses Dernières Paroles, avec le détail de l'assassinat de son secrétaire. (2 avril.) *Imprimerie patriotique, 1791, in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4763.]

2127. — Détail exact et circonstancié de l'assassinat du secrétaire de M. de Mirabeau. *Imp. du Postillon. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 9830.]

Suicide de Comps.

2128. — Réquisitoire de l'accusateur public du tribunal du premier arrondissement du département de Paris (POLVEREL), et Procès-verbal de l'ouverture du cadavre de Honoré-Gabriel-Victor Riquetti l'aîné, ci-devant Mirabeau. (3 avril.) *Imp. C.-F. Perlet. S. d., in-4°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4766.]

2129. — Procès-verbaux de l'ouverture et de l'embaumement du corps de M. de Mirabeau l'aîné, député à l'Assemblée nationale. (3 avril.) *Paris, imp. Prault, 1791, in-4°, 10 p.* [N. Lb³⁹ 4767.]

Un exemplaire placé dans la Réserve de la B. N. porte, comme le précédent, le cachet de la section de la Grange-Batelière; on lit d'ailleurs cet avis au bas du titre :

« Pour éviter toute édition furtive de ces procès-verbaux, chaque exemplaire sera marqué à la main du timbre de la section. »

2130. — L'Ordre et la Marche de l'enter-

rement de M. de Mirabeau. Cause de sa maladie. Ses dernières paroles. Détail de l'assassinat de son secrétaire. Explication de l'ordre et la marche à la cérémonie des pompes funèbres de M. Mirabeau. Grand bal donné par les aristocrates le jour et à l'occasion de la mort de M. Mirabeau. *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4768.]

¶ Sur les obsèques de Mirabeau à Saint-Eustache, sa translation au Panthéon et son expulsion en 1793, ainsi que pour les discours prononcés en son honneur par des prêtres ou des laïques, voyez la troisième et la quatrième parties de ce travail.

§ 6. — Le Roi veut se rendre à Saint-Cloud; il est contraint d'y renoncer. — La Fayette donne, puis retire sa démission (18-28 avril).

2131. — Ouvrez les yeux et voyez où l'on vous mène. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4822.]

Au sujet du voyage du Roi à Saint-Cloud. Brochure royaliste.

2132. — Supplément. Extrait de la véritable « Chronique de Paris », du 17 et du 18 avril 1791. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4823.]

Voy. le numéro suivant.

2133. — Le Sieur d'Orléans tout entier ou Extrait de la véritable « Chronique de Paris », du 17 et du 18 avril 1791. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4824.]

Même ouvrage que le précédent et relatif au même voyage.

2134. — Complot manqué des aristocrates réunis, sous le prétexte d'un concert, à l'hôtel d'Esclignac, pour enlever le Roi dans la nuit du 18 avril, et la Liste exacte de tous les conjurés rassemblés dans cet hôtel, dans le bois de Boulogne et dans les Champs-Élysées, pour exécuter cet enlèvement. Certifié véritable par les commissaires de la section du Roule. *Imp. des amis réunis. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4825.]

2135. — Grand Détail de ce qui s'est passé aux Tuileries, à l'occasion du départ du Roi pour Saint-Cloud. *Imp. J.-B. Gouriet. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 4826.]

2136. — Détail exact de ce qui s'est passé hier aux Tuileries; discours du Roi, avec sa confession. *De l'imprimerie patriotique. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 4827.]

2137. — Détail de la grande révolution arrivée aux Tuileries pour le départ du Roi. *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9869.]

2138. — Grand Détail de tout ce qui est arrivé hier aux Tuileries, avec une explication du projet que les ci-devant nobles et le clergé ont formé pour enlever le Roi et opérer une contre-révolution, et la Réponse faite au peuple par le Roi. *Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 9870.]

2139. — Journée du 18 avril 1791. *S. l. n. d., in-8°, 13 p.* [N. Lb³⁹ 4828.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Relation fidèle des événements de la journée du lundi 18 avril 1791*. Un ex. ainsi intitulé est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb³⁹ 9871.

2140. — Histoire du 18 avril. *S. l. n. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 4829.]

2141. — Récit exact de ce qui s'est passé le 18 avril à Paris, de ce qui l'a précédé et de ce qui l'a suivi. *S. l. n. d.*, in-8°, 61 p. [N. Lb³⁹ 4830.]

Attribué par l'auteur de l'*Histoire authentique et suivie*, II, 548 [voy. ci-dessus, n° 304], à JOSEPH CHARON, « de plusieurs académies », et qui, toujours d'après le même écrivain, prétendait descendre de l'auteur de la *Sagesse*. J'ai mentionné plus haut (voy. nos 1658 et 1882) deux écrits de Joseph Charon. Quérard n'a cité que le premier, sans aucune indication biographique.

2142. — Observations d'un citoyen sur l'événement du 18 avril 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 4831.]

2143. — Entretien d'un Anglais avec un citoyen de Paris, sur le départ du Roi pour Saint-Cloud. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 4832.]

2144. — Ce peuple à la tête dure. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4836.]

Affaire du 18 avril.

2145. — La Semaine sainte à l'usage du Louvre et des vrais fidèles de la France. Passion de N. S. Louis-Seize, selon Sain-Mathieu. *Imp. de Monsieur l'Archevêque de Paris*, *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 9866.]

2146. — Les Œufs de Pâques ou la Communion pascale du Roi des Français, avec l'*O Filii* chanté par l'abbé Maury à l'église royale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois. *Imp. Labarre. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 9896.]

En prose et en vers.

2147. — Discours du Roi à l'Assemblée nationale, le 19 avril 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 74.]

Protestation contre la résistance à laquelle il s'était heurté.

2148. — Département de Paris. Adresse au Roi. (18 avril 1791.) *Imp. Ballard*, 1791, in-4°, 3 p. [N. Lb³⁹ 160.]

2149. — Réponse du Roi au directoire du département de Paris. Du 22 avril 1791. *Imp. Ballard*, 1791, in-4°, 2 p. [N. Lb³⁹ 4835.]

2150. — L'Ami de M. de La Fayette. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. non ch. [N. Lb³⁹ 4837.]

Défense de sa conduite dans l'affaire du 18 avril.

2151. — Le Nouveau Brutus ou le Dictateur français. Hommage rendu à M. de La Fayette, commandant général de la garde nationale parisienne, par les bons patriotes français et par M. SAUNIER, citoyen de Paris. *Imp. Montard. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4838.]

2152. — La Fayette reconnu pour ce qu'il vaut, par un citoyen impartial, ami de la liberté, de l'humanité et de la paix. *Paris, imp. d'un patriote*, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4839.]

En faveur du général.

2153. — Réponse à la justification de M. La Fayette ou le Cri de l'indignation d'un bon citoyen. *Paris, imp. Champigny. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 4840.]

Même objet.

2154. — Le Portefeuille de Louis-Philippe d'Orléans, trouvé dans la poche de M. La Fayette. *Imp. du Pont-Neuf*, 1791, in-8°, 2 ff. et 35 p. [N. Lb³⁹ 4841.]

Signé : LABENETTE, avocat de l'Académie de Bretagne et de la Société des Amis de la presse. Frontispice représentant La Fayette aux pieds du duc d'Orléans; au-dessous, ces deux vers :

La grandeur des Bourbons et le sang qui m'arrose
M'ordonnent de te plaindre et pardonner ton crime.

2155. — Détail de la séance et de tout ce qui s'est passé cette nuit à l'Hôtel de Ville. Discours de M. DE LA FAYETTE, au sujet de sa démission. *Imp. Labarre. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9880.]

2156. — Démission de M. de La Fayette, acceptée par l'Assemblée nationale et les quarante-huit sections de Paris, avec l'arrêté du club des Cordeliers. *Imp. patriotique. S. d.*, in-4°, 4 p. [N. Lb³⁹ 4867.]

P. 2, un second titre de départ porte : *Arrêté du club des Cordeliers sur la communion anti-constitutionnelle du Roi*.

2157. — Grande Révolution causée par la démission de M. La Fayette. (23 avril.) *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 4868.]

2158. — Discours de M. DE LA FAYETTE sur la Constitution, prononcé hier à la séance de l'Hôtel de Ville. Discours de M. le maire au Roi. La réponse du Roi. La municipalité, avec M. de La Fayette et les députés de la garde nationale, vont chez le Roi, les tambours et la musique à leur tête. Superbe bouquet donné à M. de La Fayette par les dames du marché Saint-Paul. Les grenadiers de l'Oratoire sont désarmés. (25 avril.) *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 4870.]

2159. — Discours au Roi, prononcé par M. DE LA FAYETTE, à la tête et au nom de la garde nationale parisienne, et Réponse du Roi. (26 avril.) *Imp. Gueffier. S. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb³⁹ 4871.]

2159^a. — Discours... *Imp. Lottin l'aîné et L.-R. Lottin, 1791, in-4°, 2 p.* X. Lb³⁹ 4871 A.7

2160. — Grand Détail de tout ce qui s'est passé à l'Hôtel de Ville hier au soir et la nuit dernière, pour obliger M. de La Fayette à garder sa place. Grande députation de toutes les sections de Paris. Discours du général, qui s'est trouvé mal après l'avoir prononcé et qui a été forcé de se retirer. Discours d'un chasseur du bataillon des Carmes. Discours d'un grenadier du bataillon des Petits-Pères. Motion du curé de Chaillot, approuvée par le conseil de la commune. M. Bailly, chargé d'aller savoir la dernière réponse de M. La Fayette. (23-26 avril.) *Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 4872.]

2161. — Suites de la journée du 18 avril 1791 ou Relation fidèle des événements qui se sont passés depuis le 18 jusqu'au 26 avril 1791, suivie de toutes les pièces justificatives. *S. l. n. d., in-8°, 1 f. et 122 p.* [X. Lb³⁹ 4873.]

2162. — M. de La Fayette proclamé commandant général pour la seconde fois. *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 9881.]

2163. — Justification de M. de La Fayette élu commandant général de la garde nationale parisienne. *De l'imprimerie patriotique S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 9882.]

2164. — Grand Discours de M. La Fayette qui demande au Roi la Constitution. *Paris, inap. Langlois fils. S. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb³⁹ 9883.]

2165. — Quand perdrons-nous cette mauvaise habitude de ne voir partout qu'un seul homme? *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 4892.]

Au sujet de la démission de La Fayette.

2166. — Au républicain d'Orléans. *Imp. Wolf. S. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb³⁹ 4842.]

Interpellation au duc d'Orléans, accusé d'être le fauteur de l'émeute du 18 avril.

2167. — Non, d'Orléans, tu ne régneras pas! *De l'imprimerie des Jacobins. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 4813.]

2168. — Lettre de M. LACLOS à M. le duc d'Orléans. Du café du Rendez-Vous, place du Carrousel, ce lundi 18 avril, deux heures après-midi. *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb³⁹ 9868.]

Apoeryphe.

2169. — A toi-même, Lactos. *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb³⁹ 4844.]

Violent pamphlet.

2170. — Compte rendu au conseil de M. d'Orléans, par M. LACLOS, sur la position actuelle des affaires. *Imp. des frères. S. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb³⁹ 4815.]

Apoeryphe.

2171. — Adresse de M. MALGA à M. LACLOS, pour obtenir un supplément de gages. (21 avril.) *Imp. Wolf. S. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb³⁹ 4854.]

Apoeryphe.

2172. — Le Véritable Patriotisme ou Avis important aux Français. *S. l., 1791, in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 9873.]

Brochure royaliste relative à l'affaire du 18 avril.

2173. — Cela est fort aisé à dire. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9874.]

Réponse à un placard dénonçant le Roi comme un traître, La Fayette comme un contre-révolutionnaire, la garde nationale comme « une poule mouillée » et demandant la régence pour le duc d'Orléans.

2174. — Suite de question (*sic*) à résoudre proposée (*sic*) aux bons citoyens. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9886.]

Sur le voyage du Roi à Saint-Cloud, le duc d'Orléans, La Fayette, etc.

2175. — Lettre d'EPHRAÏM à LACLOS. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 9888.]

Affaire du 18 avril.

2176. — Réponse de M. ALEXANDRE [de LAMETH] à M. d'Orléans (24 avril 1791). *Imp. Wolf. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 9897.]

Apocryphe.

Affaire du 18 avril.

2177. — Instructions données par M. LACLOS à l'ordre le 25 avril 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [X. Lb³⁹ 9898.]

Apocryphes.

2178. — A moi, Laclos, un mot. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [X. Lb³⁹ 9899.]

2179. — Grande Dénonciation du duc d'Orléans et de ses complices faite à l'Assemblée nationale, par un député. *S. l. n. d.*, in-8°, 38 p. [X. Lb³⁹ 9901.]

2180. — Grande Conspiration découverte par le capitaine Tempère. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9902.]

2181. — Oh! elle est bien nommée la section du Théâtre-Français, car elle nous donne la comédie. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 9875.]

Critique d'un arrêté relatif au départ du Roi.

2182. — Examen d'un arrêté (du 28 avril) des citoyens de la section du Théâtre-Français. *Imp. Le Rodéy. S. d.*, in-4°, 4 p. [X. Lb³⁹ 4880.]

Signé : SILLY.

2183. — Extrait de l'ordre de la garde nationale, du 3 mai 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 p. [X. Lb³⁹ 9918.]

Rappel au respect de la loi.

2184. — Opinion d'un citoyen (mai 1791). *Imp. de l'Assemblée électorale du palais*, in-8°, 4 p. [R. AD. I, 65.]

L'auteur demande une communication quotidienne entre le Roi et l'Assemblée nationale.

2185. — Remontrances du Parlement de Paris au Roi, avec l'adhésion formelle de soixante mille signatures. (26 mai.) *Tournaÿ, imp. du Parlement. S. d.*, in-4°, 4 p. [X. Lb³⁹ 4944.]

Apocryphe.

§ 7. — Nouveau Voyage du Roi à Saint-Cloud (11 juin).

2186. — Lettre de M. le maire de Paris (BAILLY) à M. de la Fayette. (1^{er} juin.) *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [X. Lb³⁹ 3492.]

Au sujet du voyage du Roi à Saint-Cloud.

2187. — Oh! le bon tour! (4 juin.) *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 3499.]

Contre l'emploi du vert dans la cocarde na-

tionale et au sujet du voyage projeté par le Roi à Saint-Cloud.

2188. — Arrêté pris dans la seconde assemblée des officiers et soldats volontaires et des compagnies du centre, de garde à Saint-Cloud, lors du premier voyage de Leurs Majestés. (11 juin.) *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 3524.]

§ 8. — Départ de la famille royale. — Son Arrestation à Varennes et son Retour à Paris (20-27 juin).

2189. — Copie d'une lettre adressée par M. DE MONTMORIN à M. le président de l'Assemblée nationale, le 1^{er} juin 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 3 p. [N. Lb³⁹ 4984.]

Protestation contre un article du *Moniteur* relatif aux bruits de départ du Roi.

2190. — Complot infernal. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [Br. M. F. B., 448, 11.]

Par ANAGHARSIS CLOOTZ.

Protestation contre le bruit de la fuite du Roi. L'auteur demande que la Reine soit décrétée d'accusation.

2191. — Le Roi ne s'en ira pas. *Imp. Guillaume junior*. *S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 9994.]

2192. — A tous les honnêtes gens. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 4985.]

L'auteur dément les projets de fuite de la famille royale.

2193. — Dénonciation aux Français du projet de départ du Roi et de la Reine, pour servir de réponse à leurs déclarations. *Imp. Guerin*. *S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 4986.]

Signée : TOUSTAIN, officier municipal de province, connu de MM. Buzot et Maréchal, députés à l'Assemblée nationale.

2194. — C'en est fait de nous. *De l'imprimerie de Marat*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4987.]

Signé : MARAT, l'ami du peuple.

Dénonciation et rumeurs diverses au sujet du départ de la famille royale.

2195. — Parisiens, ne vous mettez point marlet en tête ou les Secrets inconnus découverts. *De l'imprimerie des frères*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 4988.]

Brochure royaliste.

2196. — Mémoire du Roi, adressé à tous les Français, à sa sortie de Paris. (20 juin.)

Paris, Baulouin. *S. d.*, in-8°, 27 p. [N. Lb³⁹ 10002.]

Réimpr. sous le titre de *Déclaration du Roi à sa sortie de Paris*, dans l'*Ecole de politique de Jendy-Dugour*, tome III (voy. ci-dessus, n° 466). Voy. aussi le numéro suivant.

2197. — Dichiarazione del re di Francia, diretta a tutti i Francesi, al momento della sua partenza da Parigi. Traduzione dalla francese. (20 juin.) *S. l. n. d.*, in-4°, 15 p. [N. Lb³⁹ 10003.]

Traduction du numéro précédent.

2198. — Grand Départ du Roi, pour joindre l'armée du ci-devant prince de Condé, accompagné des anciens gardes du corps et des gendarmes, ayant pris la route de Compiègne, pour aller dans la forêt des Ardennes et passer dans le pays de l'empereur. (21 juin.) *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 5018.]

2199. — Départ précipité du Roi et de la famille royale entre une et deux heures du matin, avec le détail et la manière dont le Roi s'est concerté avec la noblesse pour se sauver, etc. *Imp. Labarre*. *S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 10005.]

2200. — Déclaration de l'Assemblée nationale à tous les citoyens du royaume, sur le départ du Roi. Séance du mardi 21 juin 1791. *Imp. du Postillon*. *S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 10004.]

2201. — [Arrêté du département de Paris, en date du 21 juin 1791, relatif à l'apposition des scellés sur les appartements des Tuileries et du Luxembourg, après le départ du Roi, commençant par ces mots :] Une députation... *Imp. Nationale*. *S. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 5022.]

2202. — Décret de l'Assemblée nationale sur les mesures à prendre relativement à

l'enlèvement du Roi et de la famille royale. Du 21 juin 1791. *Mélan, imp. Turbó*, 1791, in-4°, 7 p. [R. AD I, 101.]

P. 3. Second Décret daté du même jour. P. 6, arrêté du département de Seine-et-Marne.

2203. — Décret de l'Assemblée nationale du 21 juin 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 3 p. [R. AD. I, 101.]

Approbation de l'arrêté du département de Paris du même jour, prescrivant l'apposition des scellés sur les appartements des Tuileries.

2204. — Décret de l'Assemblée nationale du 21 juin 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 101.]

Invitant le ministre des affaires étrangères à entretenir avec les puissances les mêmes relations d'amitié et de bonne intelligence.

2205. — Décret de l'Assemblée nationale du 21 juin 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 101.]

Defense de laisser sortir aucun papier ou paquet des divers ministères sis à Versailles.

2206. — Décret de l'Assemblée nationale du 21 juin 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 101.]

Ordre d'arrêter toutes personnes sortant du royaume. (Ce décret fut rapporté le surlendemain 23.)

2207. — Réflexion d'un citoyen à la Nation sur le départ du Roi, de la Reine, du Dauphin et de Madame. *Imp. Jean-Bart. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 10007.]

2208. — Lettre du Roi à l'Assemblée nationale, écrite de sa propre main, avec son manifeste. *Imp. Déroguer. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5019.]

Apoeryphe.

2209. — Copie de la lettre trouvée après le départ du Roi et de la Reine, le mardi 21 juin 1791, laquelle était dans un appartement d'un valet de chambre de Sa Majesté, cachée sous trois matelas, et prise par les sieurs Gaudron, Marcus, Prudem, Thiériot et Scicham; icelle lettre a été lue, au jardin des Tuileries, par le sieur Charles-

Alexandre Mary, commandant au district du Petit-Saint-Antoine de Paris, à l'époque du 13 juillet 1789 et mois suivant, lequel a été député par le peuple pour porter ladite lettre à l'Assemblée nationale, où il a été admis et conduit par un huissier de la chaîne à M. Voidel, président du comité des recherches, où il a déposé ladite lettre et en a reçu une attestation. *Imp. P. Procost. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5023.]

2210. — La Perfidie de Louis XVI dévoilée par lui-même, et la France sauvée par l'Assemblée nationale. *Imp. J. Roux. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5025.]

En prose et en vers.

2211. — Adresse aux Français, sur le départ du Roi, par M. DESMAREST, ancien fermier général. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5026.]

2212. — Grande Arrestation du Roi. *Imp. P. Provost. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5032.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *A Stenay, près Varennes, à deux lieues du pays étranger.*

2213. — Arrestation du Roi près de la ville de Stenay, à six lieues de la frontière, avec le détail de tout ce qui s'est passé, ainsi que les décrets de l'Assemblée nationale à ce sujet. *Imp. Toussaint*, 1791, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5028.]

2214. — Grande Arrestation du Roi et de la famille royale en Lorraine, par le maître de poste et les habitants d'Astenay (*sic*), malgré les efforts des hussards sous le commandement du héros de Nancy, M. Bouillé, qui voulait favoriser leur évasion, et Décret de l'Assemblée qui ordonne l'envoi de dix mille hommes de gardes nationales pour le ramener dans la capitale. *Imp. Valois. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 10008.]

2215. — L'Assemblée nationale aux Français. Proclamation décrétée dans la séance du 22 juin 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-fol. plano [X. Lb³⁹ 5024.]

2215^a. — L'Assemblée nationale aux Fran-

çais... Paris, imp. Royale, 1791, in-4^e, 7 p. [N. Lb³⁹ 5024 A.]

La B. N. possède également d'autres ex. de cette Proclamation réimpr. à Tours, à Chaumont, à Toulouse.

2215^b. — L'Assemblée nationale... Imp. Nationale, 1791, in-8^e, 8 p. [R. AD. I, 101.]

2216. — Grande Nouvelle de l'arrestation du Roi par la garde nationale et la municipalité de Varennes. Découverte de la trahison du sieur de Bouillé et le décret de l'Assemblée nationale qui le déclare dégradé de toutes ses dignités et du rang de citoyen. Précautions prises par l'Assemblée pour mettre le Roi en sûreté et le ramener à Paris. Imp. Tremblay; Rouen, Le Héribel. S. d., in-8^e, 7 p. [N. Lb³⁹ 10009.]

2217. — Grand Détail sur l'arrestation du Roi, de la Reine et de la famille royale, et les décrets de l'Assemblée nationale de cette nuit. Guilhaumat. S. d., in-8^e, 4 p. [N. Lb³³ 5031.]

2218. — Grand Détail sur le départ du Roi, de la Reine et de la famille royale, et les décrets de l'Assemblée nationale. Imp. de Jean-Bart. S. d., in-8^e, 4 p. [N. Lb³⁹ 10006.]

2219. — Procès-verbal de ce qui s'est passé en la ville de Varennes, département de la Meuse, district de Clermont, pendant la nuit du 21 au 22 juin 1791. Imp. Nationale. S. d., in-8^e, 15 p. [N. Lb³⁹ 5029.]

2219^a. — Procès-verbal... Bar-le-Duc, Choppin, imp., in-4^e, 12 p. [N. Lb³⁹ 5029 A.]

2220. — Procès-verbal authentique de l'arrestation du roi Louis XVI et de sa famille à Varennes, copie textuelle de l'original déposé dans les archives de la municipalité de Varennes (Meuse). Édition tirée à 100 exemplaires. Vouziers, imp. Flamant-Ansiaux, 1851, in-8^e, 16 p. [N. Lb³⁹ 5030. Rés.]

2221. — Fuite de Louis XVI et de la famille royale, son Arrestation à Varennes. Bar-le-Duc, imp. Contant-Laguerre (1869), in-8^e, 22 p. [N. Lb³⁹ 10019.]

Publication commentée des deux procès-verbaux dressés à Varennes le 23 et le 24 juin 1791.

2222. — Procès-verbal de ce qui s'est passé à Chaalons, relativement au départ du Roi vers la frontière, à son arrestation à Varennes, à son retour pour Paris et à son séjour à Chaalons. Chaalons-sur-Marne, imp.-librairie J.-E. Le Roy, 1876, in-8^e, 1 f., 1X-35 p. [N. Lb³⁹ 11199.]

L'Avertissement, daté du 21 juin 1876, est signé : CH. G.

2223. — Extrait des registres de la municipalité de Sainte-Menehould, contenant l'arrestation du Roy (sic) et de la famille royale, [et] de ce qui a précédé et suivi cet événement les 21, 22, 23 et 24 juin 1791. Chalons-sur-Marne, imp. Le Roy, 1877, in-8^e, 29 p. [N. Lb³⁹ 11223.]

2224. — Lettre de deux habitants des frontières à tous les Français. Imp. Feret. S. d. [1791], in-8^e, 8 p. [N. Lb³⁹ 5077.]

Copies de deux lettres relatives à l'arrestation de la famille royale.

Autre tirage sous ce titre :

2225. — Nouvelles Tentatives du conspirateur Bouillé pour ravager la France ou Lettres de deux citoyens habitants des frontières, en date du 24 et la seconde du 25 juin 1791. Imp. Feret. S. d., in-8^e, 8 p. [N. Lb³⁹ 10035.]

2226. — Partie de plaisir de Louis XVI sur les frontières, avortée à Varennes, ou Ensemble intéressant de ce qui s'est passé depuis le départ du Roi. Paris, Plancher. S. d., in-8^e, 1 f. et 29 p. [N. Lb³⁹ 5033.]

2227. — Rapport sommaire et exact de l'arrestation du Roi à Varennes... S. l. n. d., in-8^e, 7 p. [N. Lb³⁹ 10040.]

Signé : BAYON, commandant du 7^e bataillon de la 2^e division.

2228. — Récit fait par M. DROUET..., de la manière dont il a reconnu le Roi... Imp. du Journal des clubs. S. d., in-8^e. [N. Lb³⁹ 10041.]

D'après le catalogue de la B. N.

2229. — Lettre de MM. les commissaires de l'Assemblée nationale à M. le président, imprimée par ordre de l'Assemblée natio-

nale. A La Ferté-sous-Jouarre, le jeudi 23 juin 1791, à onze heures du matin. *Paris, imp. Nationale. S. d., in-8°, 2 p.* [N. Lb²⁹ 1602.]

Signée : PÉTION, LA TOUR-MAUBOURG, BARNAVE.

2230. — Exposé à l'Assemblée nationale de l'arrestation du Roi, par M. MANGIN, garde national de Varennes, fils de M. Mangin, député à l'Assemblée nationale. (23 juin.) *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 3 p.* [N. Lb²⁹ 5039.]

Un autre ex. est porté au Cat. de la B. N. sous la cote Le²⁹ 1601. Voir aussi le *Procès-verbal* de l'Assemblée, tome LX.

2231. — Département de Paris Détails relatifs à l'arrestation du Roi et de la famille royale, à Varennes, faits à l'Assemblée nationale, par M. MANGIN. *Alençon, imp. Malassis La Cussonnière, 1791, in-4°, 2 p.* [N. Lb²⁹ 10012.]

2232. — Nouveaux Détails de ce qui est est arrivé à Louis XVI, à Varennes et à Châlons, et son Arrivée à Paris, arrêté par M. Mangin. *Imp. Toussaint, 1791, in-8°, 8 p.* [N. Lb²⁹ 5043.]

2233. — Détails relatifs au départ du Roi et à son arrestation. Du jeudi 23 juin 1791. *Imp. Cussac. S. d., in-8°. [N. Lb²⁹ 10013.]*

Extrait paginé 317-328.

2234. — Détail exact de tout ce qui s'est passé au sujet de la fuite du Roi; décrets de l'Assemblée nationale à ce sujet, avec le discours de M. de la Fayette et de M. Bailly à la barre de l'Assemblée. *Imp. patriotique, 1791, in-8°, 8 p.* [N. Lb²⁹ 5038.]

2235. — Décret de l'Assemblée nationale du 23 juin 1791, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 101.]

Félicitations à la ville de Paris sur l'ordre et la tranquillité qui n'ont cessé d'y régner, et invitation à prendre toutes mesures pour la sûreté de la famille royale.

2236. — Détail de l'ordre et la marche de l'entrée du Roi à Paris. Détail de l'arrestation de l'infâme Bouillé. Décret qui ordonne son emprisonnement. *Guilhemat. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb²⁹ 5047.]

2237. — L'Ordre et la Marche de l'entrée triomphante des soldats patriotes du département de la Meuse, province de Lorraine, avec le Roi, la Reine et le Dauphin, Madame Royale et M^{me} Elisabeth, reconquis pour la seconde fois, à Varennes, le 21 juin 1791, trois lieues des frontières. Grand discours de M. Barnave au Roi, à l'entrevue des commissaires de l'Assemblée nationale. La réponse du Roi aux commissaires. *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb²⁹ 5048.]

2238. — Compte rendu par BODAN les officiers municipaux de la ville de Paris. *Imp. Chardon, 1791, in-8°, 7 p.* [N. Lb²⁹ 5169.]

Bodan avait été chargé par la municipalité de s'assurer de la personne du Roi et de l'accompagner jusqu'à Paris.

2239. — Arrivée du Roi. Rapport de MM. DROUË (sic), GUILLOT et OBERT, qui ont arrêté le Roi et l'ont accompagné à quelque distance de Meaux. Le courage invincible avec lequel ils ont détenu les hussards entre deux batteries de canon. Ruses dont ils se sont servis pour les empêcher de s'emparer des voyageurs. Couronnement de ces trois braves citoyens par la société des Amis de la Constitution. Lettre de la Reine. *Imp. P. Provost. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb²⁹ 5046.]

2240. — Détail exact de tout ce qui s'est passé hier à l'arrivée du Roi, avec le nom de ceux qui ont trempé dans le complot et qui l'ont aidé dans sa fuite. *Imp. patriotique, 26 juin 1791, in-8°, 8 p.* [N. Lb²⁹ 10043.]

2241. — Détail circonstancié du voyage et de l'arrivée du Roi et de la famille royale. Paris, le 26 juin 1791. *Rouen, Le Heribel. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb²⁹ 10044.]

2242. — Décret de l'Assemblée nationale du 24 juin 1791. *Paris, imp. Royale, 1791, in-4°, 2 p.* [R. AD. I, 101.]

Spécifiant que les scellés ne doivent être apposés que sur l'aile du château occupé par la famille royale et des personnes de leurs services. Les scellés furent levés le lendemain, en vertu d'un décret du même jour.

2243. — Décret de l'Assemblée nationale

du 25 juin 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 101.]

Invitait la municipalité à prendre toutes mesures convenables pour le logement du Roi et de sa famille aux Tuileries.

2244. — Décret de l'Assemblée nationale du 25 juin 1791. (N° 1322.) [R. AD. I, 101.]

Autorisation au département de Paris de faire apposer les scellés sur tous les papiers trouvés dans les appartements des Tuileries.

2245. — Loi donnée à Paris le 26 juin 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 101.]

Nomination de commissaires chargés de procéder à une enquête sur les événements de la nuit du 20 au 21 juin 1791.

2246. — Décret de l'Assemblée nationale, qui déclare irréprochable la conduite de M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, précédé du Rapport de M. Rœderer, au nom des quatre commissaires nommés par l'Assemblée nationale pour examiner, dans les bureaux des affaires étrangères, comment a été délivré le passeport dont le Roi a été pourvu. (24 juin 1791.) *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 1604.]

2247. — Justification de M. MONTMORIN à la barre de l'Assemblée nationale, au sujet du départ du Roi, adressée à tous les Français. *Imp. Toussaint*, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5061.]

2248. — Lettre de M. le marquis DE BOUILLÉ, général de l'armée française sur la Meuse, la Moselle et la Sarre, à l'Assemblée nationale. (26 juin.) *S. l. n. d.*, in-4°, 6 p. [N. Lb³⁹ 5064.]

Voy. les numéros suivants.

2249. — Lettre de M. BOUILLÉ, adressée à l'Assemblée nationale. *Pain. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 5065.]

Même lettre que le numéro précédent.

2250. — Lettre de M. DE BOUILLÉ à l'Assemblée nationale, copiée mot à mot d'après

l'original. *Imp. Toussaint. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5066.]

Même lettre que les deux numéros précédents.

2251. — Lettre de M. DE BOUILLÉ, lue à l'Assemblée nationale, dans la séance du jeudi 30 juin 1791. *Paris, Chaudronnier. S. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 5067.]

Même lettre que les trois numéros précédents.

2252. — Lettre de M. BOUILLÉ à l'Assemblée nationale. *Imp. Cussac. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10037.]

2253. — Lettre furieuse et menaçante de M. DE BOUILLÉ à l'Assemblée nationale. *Imp. Laurens aîné. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 5068.]

2254. — Grande Réponse des Parisiens à M. de Bouillé. *Imp. de la rue Saint-Honoré. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 5069.]

2255. — Lettre des officiers de l'armée de M. le marquis de Bouillé à leurs camarades en France. (27 juin.) *Bruxelles*, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5070.]

2255a. — Lettre des officiers... *Bruxelles, B. LeFranc. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 5070 A.]

2256. — Réponse du patriote RUEL au cannibale Amable Bouillé, général des aristocrates. (2 juillet 1791.) *Imp. C. Volhard. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5119.]

2257. — Réponse du général des Français à la lettre du sieur Bouillé, datée de Luxembourg du 26 juin. *Imp. Berthomier. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10039.]

Signée : JACQUET, commissaire feudiste de Mâcon.

EPIGR. :

Bouillé, bouillant, bouilli
Ne peut être rôti, mais bien haché.

2258. — Grande Trahison de Bouillé entièrement dévoilée. *Imp. P. Provost. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10036.]

2259. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom des commissaires qu'elle a nommés pour recevoir les déclarations du

Roi et de la Reine. Le 27 juin 1791. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 3 p. [N. Lb²⁹ 1606.]*

Signé : TRONCHET, ADRIEN DUPORT, DANDRÉ. *Procès-verbal de l'Assemblée, tome LXI.*

2260. — Procès-verbaux des commissaires nommés pour entendre la déclaration du Roi et de la Reine. (26-27 juin 1791.) *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 6 p. [N. Lb²⁹ 1607.]*

Mêmes signatures, précédées de celles du Roi et de la Reine.

2261. — Premier Interrogatoire de Louis XVI au château des Tuileries, par les trois commissaires nommés par l'Assemblée nationale pour découvrir les fauteurs, instigateurs, conspirateurs, criminels de lèse-nation condamnés à mort par un décret de l'Assemblée nationale, avec les interrogatoires de ces commissaires et les réponses du Roi à ce sujet. *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb²⁹ 10049.]*

2262. — Déclarations formelles du Roi et de la Reine, faites par devant MM. Dandré, Duport et Tronchet, commissaires nommés à cet effet par l'Assemblée nationale, avec le détail de tout ce qui s'est passé à cette cérémonie. (27 juin.) *Imp. Toussaint, l'an second de la liberté française, 28 juin 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb²⁹ 5071.]*

2263. — Interrogatoire du Roi et de la Reine et leur déclaration aux commissaires nommés par l'Assemblée nationale. Imprimés par ordre de l'Assemblée. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb²⁹ 11260.]*

Sur le titre, en fleuron, le cachet de l'Assemblée (*Assemblée nationale. La Loi et le Roi. 1789*).

Eu égard au désaveu de Baudouin, dont les publications officielles portaient le même rubrique et le même cachet, l'Assemblée législative décréta, le 28 juin (loi n° 1020), contre les auteurs inconnus de ce faux des poursuites restées naturellement sans résultat.

2264. — La Véritable Réponse du ci-devant Roi et de la ci-devant Reine aux commissaires députés par l'Assemblée nationale. *Imp. P. Provost. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb²⁹ 5072.]*

2265. — Interrogatoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui doivent être mandés à la barre de l'Assemblée nationale. *Imp. des patriotes. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb²⁹ 6095.]*

Signé : L. M. H. DE SYLVA.

2266. — Grand Détail sur la conspiration de MM. Barnave et Louis XVI contre le peuple, par un garde national de Varennes, qui accompagnait le Roi et qui a tout entendu. *Imp. de la rue Saint-Honoré. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb²⁹ 5078.]*

Signé : Un membre du club des Cordeliers.

2267. — Louis XVI et Antoinette traités comme ils le méritent. *Paris, imp. des amis de la Constitution. S. d., in-8°, 16 p. [N. Lb²⁹ 5079.]*

2268. — Suite de « Louis XVI et Antoinette traités comme ils le méritent ». *Imp. Langlois fils. S. d., in-8°, 15 p. [N. Lb²⁹ 5080.]*

2269. — Le Roi traité comme il le mérite. *Imp. Guilhemat. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb²⁹ 5081.]*

2270. — Louis XVI, Roi des Français, détroné par lui-même, pour servir de suite au « Roi traité comme il le mérite ». *S. l. n. d., in-8°, 16 p. [N. Lb²⁹ 5082.]*

Fautes typographiques grossières. P. 14. *Parodie de la Tentation de saint Antoine*, pot-pourri en cinq couplets.

2271. — Louis XVI dévoilé. *Chez tous les marchands de nouveautés. S. d., in-8°, 1 f. et 14 p. [N. Lb²⁹ 5083.]*

Apologie de la conduite du Roi, après le voyage de Varennes.

2272. — Lettre de la Reine au ci-devant prince de Condé, contenant tout le détail du complot de la fuite du Roi, avec les noms de tous ceux qui trahissaient le peuple et qui ont trempé dans cette conspiration, laquelle lettre a été surprise et découverte chez la dame de Rochechouart, confidente

de la Reine. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5084.]

Apocryphe.

2272. — Lettre de la Reine. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5084 A.]

2273. — Grand Discours de M. DE MOIS DE CRANCÉ sur l'enlèvement du Roi, à la séance du club des Jacobins. *Imp. Chaudrillier. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5027.]

Apocryphe.

2274. — Adresse d'un citoyen de Paris au Roi des Français. *Imp. Girouard. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5085.]

2275. — Ce qu'il convient de penser du départ du Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [X. Lb³⁹ 5086.]

En faveur du Roi et contre la Reine.

2276. — Opinion d'un publiciste sur la déclaration du Roi, du 21 juin, sur le départ de la famille royale et sur le délit de ceux qui l'ont favorisé. *Paris, chez les marchands de nouveautés du Palais-Royal, 1791*, in-8°, 18 p. [X. Lb³⁹ 5087.]

2277. — Opinion vraie sur la fuite du feu Roi, de M. V...T, soldat de la garde parisienne, prononcée dans une séance des amis de la Constitution. *Chez les libraires au Palais-Royal et chez M. Dubou, fauencier. S. d.*, in-8°, 43 p. [X. Lb³⁹ 5088.]

2278. — Opinion d'un ami de la Constitution sur l'enlèvement du Roi. Du 25 juin 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [X. Lb³⁹ 10042.]

2279. — Réflexions d'un Anglais. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5089.]

En faveur du Roi.

2280. — Le Réveil d'un grenadier de l'Oratoire ou Sentiments énergiques d'un militaire national sur l'escampativo royal. *Imprimé dans les cuisines des Tuileries. S. d.*, in-8°, 14 p. [X. Lb³⁹ 5090.]

2281. — Le Trail de lumière ou le Roi considéré au milieu de périls avant son départ pour Montmédy, et élevé sur un pré-

cipice à son retour, par M. DARRAGON. *Paris, 1791*, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 10030.]

2282. — Grand Jugement rendu par le peuple français contre Louis XVI. *Imp. Le Cesne. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 10031.]

ÉPIGR. :

Le criminel insensé est plus digne de pitié que de mort.
P. 5-7, complets sur l'air : *Vive Henri IV!*

2283. — Avis aux Français. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 5094.]

Signé : Un patriote raisonnable, En faveur du Roi.

2284. — Adresse aux Français. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5095.]

2285. — Adresse aux Français. *Imp. de l'Ami de l'Ordre. S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb³⁹ 10052.]

Signée : COUË-LANNE, citoyen sur la section de Saint-Roch.
En faveur du Roi.

2286. — François, connaissez votre Roi. *S. l.*, 1791, in-8°, 40 p. [X. Lb³⁹ 5097.]

2287. — Discours du Roi à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5098.]

Apocryphe.

2288. — Ecoutez-moi. *S. l.*, 1791, in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 119, 4.]

En faveur de Louis XVI.

2289. — Discours prononcé aux Jacobins, sur la question suivante : Que faut-il faire dans les circonstances actuelles ? *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5091.]

2290. — Ce que doivent faire les bons citoyens dans les circonstances actuelles. *Imp. Chaudrillier. S. d.*, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 5092.]

2291. — Déclaration d'une partie des habitants de Paris. *S. l.*, 1791, in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 5100.]

2292. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, en la séance du 13 juillet, au nom

des comités militaire, diplomatique, de constitution, de revision, de jurisprudence criminelle, des rapports et des recherches, sur les événements relatifs à l'évasion du Roi et de la famille royale. par M. MUGET DE NANTHON, député du département de la Haute-Saône. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d., in-8°, 44 p.* [N. Le²⁰ 1633.]

2293. — Dernier Discours de M. ROBERSPIERRE (*sic*) sur la fuite du Roi. (14 juillet 1791.) *Imp. Volant. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Le²⁰ 1640.]

2294. — L'Erreur des Parisiens ou Réponse au discours de M. Robespierre sur la fuite du Roi, par un Ami du peuple. *Imp. Guérin. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 5093.]

2295. — Opinion de M. SALLE, député du département de la Meurthe, sur les événements du 21 juin 1791, prononcée à la tribune de l'Assemblée, à la séance du 15 juillet. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale, et envoyée aux départements. *Bordeaux, A. Leveux. S. d., in-8°, 13 p.* [N. Le²⁰ 1614.]

On lit, p. 15 : Réimprimé par ordre du département.

2296. — Rapport concernant les sieurs Chevalot-Beaugeois et Vincent Gentil, fait par M. COCTURIER, député du département de la Moselle, au nom des comités de pétitions et de secours réunis, le 13 juin 1792... Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 6 p.* [N. Le²⁰ 315.]

Mention honorable et gratification de 1,000 écus à Chevalot-Beaugeois et à Vincent Gentil, gardes nationaux de Varennes, oubliés dans la distribution des récompenses accordées par le décret du 18 août 1791.

2297. — Réflexions sur la situation critique du Roi, de l'Assemblée nationale et de la France. *Paris, 1791, in-8°, 63 p.* [N. Lb³⁹ 5122.]

2298. — EUSTACHE RAYPONNEAU AUX FRANÇAIS. (12 et 13 juillet 1791.) *Imp. d'Eustache*

Rayponneau, à la Buerrière-Blanche. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5192.]

Brochure royaliste.

2299. — Second Avis d'EUSTACHE RAYPONNEAU AUX FRANÇAIS. *Imp. d'Eustache Rayponneau. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 5476.]

3000. — Histoire du départ du Roi, des événements qui l'ont précédé et suivi, avec le recueil des pièces justificatives, le rapport des sept comités réunis, les opinions de MM. Pethion, Salles, Barnave, Duport, etc., *Paris, Devaux, 1791, in-8°, 2 ff. et 500 p.* [N. Lb³⁹ 5649.]

§ Les *Mémoires* publiés sous le nom de Weber (voy. *Biographies individuelles*) renferment deux Relations du voyage de Varennes, l'une écrite par Madame, l'autre attribuée à Fontanges, archevêque de Toulouse, et adressée à M. de Bombelles. La première a été réimpr. dans un volume intitulé : *Marie-Thérèse de France* (1852, in-8°), publié par le marquis de Pastoret et qui sera décrit également dans la quatrième partie de ce travail.

3001. — Précis historique du voyage entrepris par S. M. Louis XVI, le 21 juin 1791, de l'arrestation de la famille royale à Varennes et de son retour à Paris, par le comte DE VALORI. *Paris, L.-G. Michaul, 1815, in-8°, 95 p.* [N. Lb³⁹ 5050.]

L'auteur dit avoir rédigé en 1791, pendant sa détention à l'Abbaye, une première relation dont le manuscrit, confié à un ami mort durant la Révolution, fut perdu, et reconnut qu'il a dû faire effort pour se rappeler, après plus de vingt ans, les circonstances de l'événement auquel il avait pris part.

3002. — Relation du voyage de Sa Majesté Louis XVI, lors de son départ pour Montmédi, et de son arrestation à Varennes le 21 juin 1791, par M. le comte DE MOUTIER, l'un des trois gardes du corps honorés de la confiance de leurs augustes et infortunés maîtres dans ce funeste voyage, maintenant colonel au service de S. M. l'Empereur de toutes les Russies. *Paris, Renaudière, 1815, in-8°, 2 ff. et 63 p.* [N. Lb³⁹ 10014.]

3003. — Mémoires du marquis DE BOUILLÉ, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, gouverneur de Bouai,

membre des deux assemblées des notables et général en chef de l'armée de Meuse, Sambre et Moselle, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques. *Paris, librairie historique, 1822, 2 vol. in-12. [X. La³³ 20.]*

Collection de pièces importantes relatives à la Révolution française.

Les chapitres IX, X et XI sont consacrés à l'affaire de Nancy et à la fuite de Varennes.

En 1827, les deux volumes ont été remis en circulation sous la rubrique de *Paris, imp. G. Dayen*. Le titre seul est changé.

Il ne faut pas confondre les *Mémoires* du marquis de Bouillé avec le n° 3006 ci-dessous.

3004. — Relation du départ de Louis XVI, le 20 juin 1791, écrite en août 1791, dans la prison de la haute cour nationale d'Orléans, par M. le duc DE CHOISEUL, pair de France, et extraite de ses mémoires inédits. *Paris, Baudouin fils, 1822, in-8°, 2 ff. et 234 p. [X. Lb³⁹ 5051.]*

Collection des mémoires relatifs à la Révolution française.

3004^a. — Relation... *Paris, Baudouin frères, 1822, in-8°, 2 ff., III-237 p. [X. Lb³⁹ 5051 A.]*

3005. — Mémoire de M. le baron DE GOGUELAT, lieutenant-général, sur les événements relatifs au voyage de Louis XVI à Varennes, suivi d'un précis des tentatives qui ont été faites pour arracher la Reine à la captivité du Temple. Ordre d'une carte de la route de Châlons à Montmédy, et de plusieurs fac-similé des lettres de la Reine Marie-Antoinette. *Paris, Baudouin frères, 1823, in-8°, 2 ff., II-84 p. et 5 p. de fac-similé. [X. Lb³⁹ 5052.]*

Collection des mémoires relatifs à la Révolution française.

3006. — Mémoires sur l'affaire de Varennes, comprenant le mémoire inédit de M. le marquis DE BOUILLÉ (comte Louis), deux relations également inédites de MM. les comtes DE RAIBECOURT et DE DAMAS, celle de M. le capitaine DESLOIX et le précis historique de M. le comte DE VALORY. *Paris, Baudouin frères, 1823, in-8°. VIII-324 p. [X. Lb³⁹ 5053.]*

Collection des mémoires relatifs à la Révolution française.

Il y a eu un second tirage daté de 1827 et sans titre général.

Le titre de la première pièce porte : *Mémoire du marquis DE BOUILLÉ (comte Louis), lieutenant général, sur le départ de Louis XVI au mois de juin 1791, avec des notes et observations, en réponse à la Relation de M. le duc de Choiseul, pair de France, extraite de ses Mémoires inédits*. Voy. les deux numéros suivants.

3007. — A MM. les éditeurs de la Collection des mémoires relatifs à la Révolution française. Paris, 20 mai 1823. « Messieurs, la onzième livraison des Mémoires sur la Révolution en renferme un entièrement rédigé contre moi... » *Paris, imp. J. Didot, 1823, in-8°, 4 p. [X. La³³ 21.]*

Lettre signée : le duc de CHOISEUL.

3007^a. — A MM. les éditeurs... *Imp. J. Tastu. S. d., in-8°, 8 p. [X. La³³ 21 A.]*

P. 4. *Reponse de M. le marquis de Bouille* (Paris, 1^{er} juin 1823).

3008. — Critique historique. Arrestation de Louis XVI, par NEVEU-LEMOINE. *Nevers, imp. N. Ducloux et Fay. S. d., in-8°, 1 f. et 39 p. [X. Lb³⁹ 5054.]*

Extrait de l'*Echo de la Nièvre*, juin 1841.

3008^a. — Critique historique... *Sainte-Menhouald, typ. Poignée-Barnaud, 1843, in-8°, 48 p. [X. Lb³⁹ 5054 A.]*

3009. — Histoire de l'événement de Varennes, au 21 juin 1791, par le comte DE SÈZE. *Paris, G.-A. Dentu, 1843, in-8°, 1 f. et 250 p. [X. Lb³⁹ 5055.]*

3010. — Relation fidèle de la fuite du Roi Louis XVI et de sa famille à Varennes, extraite des pièces judiciaires et administratives, et de celles saisies aux domiciles de MM. de Bouillé, de Fersen, de Klinglin, de Goguelat, de Malden, de Valory, de Moustier et autres accusés devant la haute cour nationale provisoire établie à Orléans, déposées au greffe de cette juridiction, par M. EUGÈNE BIMBENET, greffier en chef, archiviste de la cour royale d'Orléans, dépositaire gardien de ces pièces. *Paris, G.-A. Dentu, 1844, in-8°, 4 ff. non chiffrés, XXV-307 p. et 7 pl. de fac-similé. [X. Lb³⁹ 5056.]*

Voy. le numéro suivant.

3011. — Fuite de Louis XVI à Varennes, d'après les documents judiciaires et administratifs déposés au greffe de la haute cour nationale établie à Orléans, par EUGÈNE BIBELOT, ancien greffier en chef de la cour impériale d'Orléans. Deuxième édition, enrichie de fac-similé et de pièces inédites. Paris, Didot, 1868, in-8°, 2 ff., XXVII-276 et (pièces justificatives), 276 p. (X. Lh³⁹ 10018.)

Les fac-similé sont au nombre de dix-sept.

3012. — Etude sur quelques documents inédits relatifs à l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Paris, Douinot, 1853, in-8°, 31 p. (X. Lh³⁹ 10013.)

Signé : VICTOR FOURNEL. Extrait du *Correspondant* du 25 avril 1853.

La couverture imprimée sert de titre.

3013. — Récit de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, d'après des pièces authentiques et inédites, la tradition locale et les souvenirs des témoins oculaires, par VICTOR FOURNEL. Extrait du « Correspondant ». Paris, Douinot, 1857, in-8°. (X. Lh³⁹ 10016.)

Extrait paginé 38-79.

3014. — La Route de Varennes, par ALEXANDRE DUMAS. Paris, Michel Lévy frères, 1860, in-18, 2 ff. et 279 p.

Dumas avait eu, paraît-il, le projet d'écrire un roman dont il aurait placé le début à Varennes même, dans la nuit du 21 au 22 juin 1791. Avant de se mettre à l'œuvre, il voulut refaire lui-même l'itinéraire qu'avait suivi la famille royale depuis Châlons et relire sur les lieux les historiens de ce célèbre épisode. Le récit de cette excursion et celui qu'il donna de l'affaire elle-même avaient paru sans encombres dans le *Monte-Christo* d'abord, puis en volume, quand un descendant de M. Bigot de Préfontaine prétendit que Dumas avait travesti le rôle et le langage de son grand-père, major de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, habitant Varennes, lors du passage du Roi. Il intenta à l'auteur et à l'éditeur un procès en diffamation. Le premier fut défendu par M^e Duverdy; le second, par M^e Caraby. Le 3 février 1864, la première chambre du tribunal civil rendit un arrêt aux termes duquel, sans préjudice des dommages-intérêts, il devait être inséré dans les exemplaires restants de la *Route de Varennes*, un *Précis* de M. de Valory, rectifiant le passage de la *Relation* de M. de Moustier dont Dumas s'était servi. Celui-ci ne se tint pour battu. Le 26 avril 1865, la deuxième chambre de la Cour

d'appel, « faisant ce que les premiers juges auraient dû faire », déclara Préfontaine mal fondé dans sa demande, l'en débouta, ordonna la restitution de l'amende et condamna l'intimé aux dépens de première instance et d'appel. (Voir le *Droit* du 4 mars 1864 et des 16 et 17 septembre 1865.)

Au cours des débats, il avait été plaidé que le seul exemplaire connu de la *Relation* de M. de Moustier appartenait à la bibliothèque du Louvre. La *Petite Revue* fit observer qu'il en existait un autre dans la collection de M. de La Sicotière, à Alençon; celui du fonds Labédoyère ne figurait pas encore au catalogue imprimé de la B. N. (Voir ci-dessus, n^o 3002.)

3015. — La Vérité sur la fuite et l'arrestation de Louis XVI à Varennes, d'après des documents inédits, par E.-A. ANGELOU, D.-M., de l'Institut des provinces de France, etc. Paris, Dentu, 1866, in-8°, 2 ff. et 250 p. (X. Lh³⁹ 10017.)

Portraits photographiés, d'après des originaux, de Louis XVI, de Marie-Antoinette, du Dauphin, de M^{me} de Tourzel, de J.-B. Drouet, du syndic Sausse, vues de la poste aux chevaux et de la grotte où Drouet se cacha pendant trois mois, plans de Montmédy et de Sainte-Menehould.

3016. — VICTOR MODESTE. Le Passage de Louis XVI à Meaux au retour de Varennes, le 24 juin 1791. Meaux, imp. Carro, 1866, in-18, 35 p. (X. Lh³⁹ 10032.)

3017. — Louis XVI, le Marquis de Bouillé et Varennes, épisode de la Révolution française (juin 1791), par l'abbé GABRIEL, aumônier du collège de Verdun, membre correspondant de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. Paris, Aug. Ghio; Verdun, imp. René-Lallemand, 1874, in-8°, 2 ff. et 445 p. (X. Lh³⁹ 11118.)

3018. — Révolution française. La Fuite de Louis XVI, d'après les archives municipales de Strasbourg, par GUSTAVE FISCHBACH. Avec le fac-similé d'une gravure du temps. Paris, G. Fischbacher; Strasbourg, principales librairies, 1879, in-8°, VIII-244 p. X. Lh³⁹ 11425.)

Tiré à trois cents exemplaires.

La gravure représente la promenade en charrette et à la lueur des torches, des trois maunquens de Bouillé, Heyman et Klingelin, « séculiers protecteurs de la fuite du Roi, à cette exécution populaire eut lieu à Strasbourg, le 25 juin 1791.

§ 9. — Translation des restes de Voltaire à Sainte-Genève (11 juillet).

3019. — Représentations d'un citoyen à la Nation. *Closerie, mai* 1791, in-8°, 40 p. et 2 p. non ch. [X. Lb³⁰ 4976.]

Signées : HÉROY, citoyen de la section de Sainte-Genève.

Contre la motion de Villette tendant à faire transporter les cendres de Voltaire au Panthéon. L'auteur propose de reconstruire l'autel du Champ de la Fédération avec les pierres de la Bastille et demande que les tombeaux de Mirabeau et de Voltaire soient placés à l'entrée de ce cirque.

3020. — Décret sur la translation des cendres de Voltaire à Sainte-Genève, précédé du rapport fait par M. Gossin, au nom du comité de constitution, le 30 mars 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris. imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [X. Le²⁹ 1393.]

La loi qui prescrit cette translation est datée du 1^{er} juin 1791.

3021. — Translation de Voltaire à Paris et Détails de la cérémonie qui aura lieu le 4 juillet, arrêtés par le directoire du département de Paris, sur le rapport de M. CHARROX, officier municipal, commissaire à la translation. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin. S. d.*, in-8°, 37 p. [X. Lb³⁰ 172. — P. 2037*.]

3022. — Lettre apologétique à MM. les administrateurs du département de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 42 p. [X. Lb³⁰ 3188.]

Sur la translation des restes de Voltaire au Panthéon. Critique du cérémonial fixé par la ville

3023. — Pétition à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Ln²⁷ 20800.]

Protestation contre les honneurs rendus à Voltaire et le cérémonial décrété pour la translation de ses restes.

Signée : QUATREMER (sic), municipal, etc., section des Innocents; BRICOGNE, ex-président, section des Lombards; GABILLON, électeur et

commandant de la section Mauconseil, etc., etc. « et beaucoup d'autres souscripteurs qui trouveront leur place dans une seconde édition. » Voy. le numéro suivant.

3024. — Pétition à l'Assemblée nationale, relative au transport de Voltaire. Nouvelle édition, revue et corrigée. (4 juillet 1791.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Ln²⁷ 20801.]

Même pièce que la précédente, mais les signatures sont beaucoup plus nombreuses. On y remarque celles de LOCRÉ, juge de paix; BARÈME, maître de géographie; GERBIER, homme de loi; DUVIVIER, graveur des monnaies; LEPAIGE, homme de loi, etc.

3025. — Voltaire vengé. *Imp. Dumont. S. d.*, in-8°, 8 p. [Br. M. F. R., 366, 13.]

Signé : L.-R.-J. BOUSSEMART, homme de loi. ÉPIGR. :

Vous voyez les talents, les arts et les vertus
Lui payer aujourd'hui leurs plus justes tributs,

Voy. le numéro suivant.

3026. — Voltaire vengé, suivi d'une observation sur la pétition des prêtres et des maîtres d'école et autres grands hommes, à la tête desquels se trouve Quatremer, probablement par ordre de notre respectable municipalité. *Roze. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Ln²⁷ 20802.]

Même épigraphe que ci-dessus.

3027. — Réponse à la pétition des 160 jansénistes, relative à la translation de Voltaire. *Imp. Laillet. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Ln²⁷ 20803.]

Signée : MARC-ANTOINE D...T.

3028. — Réponse d'un ami des grands hommes aux envieux de la gloire de Voltaire. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [X. Ln²⁷ 20804.]

Signée : P. PH. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

3029. — Translation de Voltaire à Paris. Ordre de la marche et du cortège qui sera exécuté dans cette cérémonie. Suivi du *Credo* de Voltaire. *Guillemot, S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 20805.]

3030. — Ordre et Marche de la translation de Voltaire à Paris, le lundi 11 juillet, et sa profession de foi. *Imp. du Cycle social, 1791, in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10083.]

3031. — Détail exact et circonstancié de tous les objets relatifs à la fête de Voltaire. Extrait de la « Chronique de Paris ». *Imp. Fivèz, S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb²⁷ 20806.]

On lit au-dessus de la rubrique typographique, p. 8 :

« On trouve à l'adresse ci-dessous un recueil de chansons en l'honneur de Voltaire. »

3032. — Observations sur M. de Voltaire. *Imp. du Postillon, S. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb²⁷ 20807.]

Relation de sa mort (30 mai 1778) et de son inhumation à l'abbaye de Scellières.

3033. — L'Apothéose de Voltaire ou le Triomphe de la religion et des mœurs. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 5186.]

Satire au sujet de la translation des restes de Voltaire au Panthéon, le 11 juillet.

3034. — Les Bienfaits de Voltaire envers le bon peuple français. *Imp. Fivèz, S. d., in-8°, 15 p.* [X. Lb³⁹ 5187.]

Apologie.

3035. — Lettre de Voltaire à l'Assemblée nationale (12 juillet). *S. l. n. d., in-8°, 7 p.* [X. Lb³⁹ 5189.]

Par M. MUSNIER DE PLAIGNES, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.
Satire des réformes de l'Assemblée.

3036. — Sur l'Apothéose de Voltaire et celle des grands hommes de la France,

proposée, le même jour, en faisant porter leur buste à côté de ses cendres. *Imp. P. Protost, S. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb²⁷ 20799.]

Signé : VILLEMURE.

3037. — Discours sur la seconde fête fédérative et sur l'inauguration de Voltaire. *Paris, imp. X. Renoulière, S. d., in-8°, 16 p.* [X. Lb³⁹ 5190.]

Signé PITHOU

3038. — Voltaire aux Champs-Élysées à ses concitoyens. *Paris, Vollant, S. d. [1791], in-8°, 8 p.* [P. 2037.]

L'ex. de la B. V. P. n'a qu'un titre de départ. Pièce différente de la suivante.

3039. — L'Ombre de Voltaire et de J.-J. Rousseau aux Champs-Élysées, Rencontre de ces deux grands hommes, leur Entretien sur la fête du 14 juillet. *Imp. Renoulière, S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb²⁷ 20808.]

Signé : ROUSSET, homme de loi.

3040. — Éloge véridique de M. de Voltaire, l'un des grands hommes nationaux qui reposent au Temple de mémoire. *Paris, Froullé; Lerlière, 1791, in-8°, 1V-56 p.* [X. Lb²⁷ 20809.]

P. III, *Épître dédicatoire à l'opinion publique.*

P. I (titre de départ), *Dialogue entre un père, son fils, sa fille et un étranger.*

Au-dessous, ce nota : « On avertit que, dans le cours de cet ouvrage, on ne s'est point servi de la dernière édition des *Œuvres* de Voltaire, par M. de Beaumarchais, parce qu'on n'a pu se la procurer, mais seulement de celles antérieures ».

Pamphlet au sujet de la récente translation des cendres de Voltaire au Panthéon et du décret du 27 août 1791 qui décernait les mêmes honneurs à J.-J. Rousseau.

4] Sur la profanation des tombeaux de Voltaire et de Rousseau au Panthéon en 1814, voyez la troisième partie de cette *Bibliographie*.

§ 10. — Premier Anniversaire de la Fédération (14 juillet).
— Pétition dite du Champ de Mars. — Proclamation
de la loi martiale (17 juillet).

3041. — Ordre de la marche de la commémoration nationale du 14 juillet 1791. Extrait du registre des délibérations du bureau municipal. *Guilhemat. S. d.*, in-8°, 1/4 p. [N. Lb³⁹ 10097.]

3042. — La Fédération de Louis XVI aux Tuileries et les Reproches que les patriotes français lui font sur son serment. *Imp. Chesneau. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5191.]

3043. — Pétition. *S. l. n. d.*, in-fol. [N. Lb³⁹ 10115.]

Date du Champ de Mars, 17 juillet, demandant la déchéance du Roi.

3044. — Pétition à l'Assemblée nationale. *Imp. Girouard. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 10116.]

En réponse à la précédente.

Signée : DE ROZOL, membre de plusieurs académies, citoyen de Toulouse.

3045. — Grande Pétition présentée ce matin à l'Assemblée nationale, par quarante mille citoyens de Paris, rassemblés au Champ de Mars, et signée sur l'autel de la patrie, avec la Réponse de M. Charles Lameth, président. (16 juillet.) *Imp. de la rue Saint-Honoré, hôtel d'Auvergne, n° 100 S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 5197.]

3046. — Municipalité de Paris. Loi martiale contre les attroupements. Du 21 octobre 1789. — Extrait du registre des délibérations du corps municipal. Du dimanche 17 juillet 1791. *Paris, imp. Lottin Vainé et J.-B. Lottin. S. d.*, in-4°. [N. Lb³⁹ 173.]

3047. — Procès-verbaux des 17 et 18 juillet 1791, relatifs à la proclamation de la loi martiale et au compte que la municipalité en a rendu à l'Assemblée nationale, dans

la séance du 18. *Imp. Lottin Vainé et J.-B. Lottin. S. d.*, in-4°, 16 p. [N. Lb³⁹ 174.]

3048. — Extrait du registre des délibérations du corps municipal, du dimanche 17 juillet 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°. 15 p. [Bp. M. F. R., 433, 10.]

Signée : BAILLY, maire ; DEJOLY, secrétaire

3049. — Grand Récit de ce qui s'est passé hier au Champ de Mars et des assassinats qui s'y sont commis, avec le nombre des morts et des blessés. (17 juillet.) *Imp. de la rue Saint-Honoré, hôtel d'Auvergne, n° 100. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5203.]

3049^a. — Grand Récit... *Imp. de la rue Saint-Honoré : Rouen, Le Héribel. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5203 A.]

3049^b. — Grand Récit... *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5203 B.]

3050. — Arrestation nocturne de plusieurs membres du club des Cordeliers, par la cavalerie et l'infanterie nationale parisienne, et leur Emprisonnement, comme moteurs de l'assemblée inconstitutionnelle faite au Champ de Mars, le 17 juillet 1791. *Imp. de la Liberté. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5204.]

3051. — Pétition des fédérés à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5205.]

3052. — Le Grand Œcologiste du Champ de la tuerie, ci-devant de la Fédération, ou la Cataracte enlevée aux aveugles parisiens. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 67 p. [N. Lb³⁹ 5207.]

3053. — Discours de M. le président de l'Assemblée nationale (CHARLES LAMETH) à la municipalité de Paris. (18 juillet.) *Imp.*

Lottin aîné et J.-B. Lottin, 1791, in-4°, 3 p. [N. Lb³⁹ 10118.]

3054. — L'Œil s'ouvre, gare la bombe! *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 5218.]

Dialogue royaliste en langage populaire. Les interlocuteurs sont Jean, Pierre et Guillaume; la scène se passe au cabaret.

3055. — Petit Mot d'un citoyen du faubourg Saint-Antoine, adressé aux mille et un représentants de la Nation et aux trois cents avocats de l'Hôtel de Ville, touchant la loi martiale, le drapeau rouge et les nouvelles lettres de cachet. *Hôtel de la Mairie, rue des Capucines. S. d.*, in-8°, 22 p. [N. Lb³⁹ 5209.]

3056. — Le Drapeau rouge. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [Br. M. F. R., 440, 12.]

Au sujet de la promulgation de la loi martiale.

3057. — Adresse aux Parisiens. *Imp. Mayer et C^e. S. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 5219 A.]

Signée : BOUCHER SAINT-SAUVEUR, SADOUL, MAYEUX, VIRCHAUX, THÉODORE LE SEUR.
Contre Bailly et la municipalité.

3058. — Extrait de la procédure et informations relatives aux événements du Champ de la Fédération du 17 juillet dernier, avec les interrogatoires de plusieurs accusés. *Imp. Gueffier. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10171.]

3059. — Déposition de FRANÇOIS-PAUL-NICOLAS ANTOINE, député à l'Assemblée nationale, au tribunal du 6^e arrondissement, sur les troubles, sur la pétition et sur l'affaire du Champ de Mars. *Paris, imp. du Patriote français, août 1791*, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 5293.]

3060. — A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres de la Société des Amis de la Constitution, s'éante aux Jaco-

bins (14 décembre 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 5613.]

Signé : A.-N. DELASALLE.

Sur son rôle dans la journée du 17 juillet.

3061. — Lettre de J. PÉTION à ses commettants sur les circonstances actuelles. (18 juillet 1791.) *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb³⁹ 5210 A.]

3062. — Lettre de J. PÉTION. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 5210 B.]

3063. — Crimes de La Fayette en France, seulement depuis la Révolution et depuis sa nomination au grade de général. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 5208.]

Violent réquisitoire au sujet de sa conduite le 17 juillet.

3064. — LA FAYETTE à l'« Orateur du peuple », en réponse au n^o LI. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10117.]

3065. — L'Assemblée nationale, le Roi Soliveau et sa femme Antoinette, les ministres Bailly et La Fayette dénoncés aux 83 départements. Paris condamné à ne plus compter dans le royaume que comme un lieu de désert, destiné à l'exil de tous les grands criminels de ce vaste empire, pour punir les Parisiens de n'avoir pas surveillé les tyrans d'un peuple qui voudrait être libre. Par M. LABENETTE, avocat. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 5206.]

Violent pamphlet.

3066. — Que de petits hommes aux prises avec de grands événements! *S. l. n. d.*, in-8°, [N. Lb³⁹ 5214.]

Contre Carra, Gorsas, Andouin, etc.

3067. — Adresse aux vrais patriotes. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 5216.]

Signée : L. C. H. M.

§ 11. — Achèvement de la Constitution et sa Présentation au Roi (3 septembre).

3068. — Liste par lettres alphabétiques des députés du côté droit aux États-Généraux, au mois de septembre 1791. *Paris, imp. Guerbart. S. d., in-8°, 24 p.* [N. Lb³⁹ 10183.]

3069. — Protestation de 283 députés contre la Constitution française, 8 septembre 1791. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d., in 8°, 1 f. et 29 p.* [N. Lb³⁹ 10194.]

« Fait à Paris, 29 juin 1791. »

Les députés protestataires du département de Paris étaient BEAUHARNAIS, le bailli DE CRUSSOL, CHEVREUIL, CAYLA, MELON DE PRADOUX, l'abbé GRÉS, D. CHEVREUX, D'ORMESSON (député de Paris *extra-muros*), BÉBARDIER et J.-C. GANDOLPHE.

3070. — Les Douze cents et Sept cents Députés au manège de France, ou le Vertueux Louis XVI et sa Magnanime Épouse vengés, par M. ANDRODOZE, citoyen français. *Belphes, et se trouve chez tous les bons Français, 1791, 2 vol. in-8°.* [N. Lb³⁹ 10207.]

On lit sur le titre de l'ex. de la B. N. la note contemporaine suivante :

« Qui le croirait ? Cet ouvrage en deux volumes, composant plus de 700 pages petit caractère, cet ouvrage illisible à tous égards, a été composé par ordre de M. de La Porte, intendant de la liste civile, l'impression et l'auteur payés par lui : j'en ai la certitude. L'auteur le colporta en Normandie et en Bretagne, le distribuant aux paysans pour servir la cause royale : voilà une cause bien servie ! »

Barbier et Quérard nomment comme auteur PETHON, et ce nom est également inscrit de la même main que la note sur l'ex. que j'ai vu ; mais il s'agit sans doute d'un homonyme de PETHON DE MAISONROUGE, archéologue, dont les sentiments républicains s'étaient déjà manifestés à cette époque.

3071. — Sur la présentation et l'acceptation de la Constitution. *Paris, 1791, in-8°, 13 p.* [N. Lb³⁹ 5322.]

3072. — Gare la bombe ! Le Roi acceptera-t-il la Constitution ? Vices exagérés de

plusieurs partis opposés. Un seul parti à prendre. Solution prochaine. (1^{er} septembre.) *Imp. Girouard. S. d., in-8°, 16 p.* [N. Lb³⁹ 10183.]

Correspondance d'un abonné du *Stationnaire* et de BLONDEL, son rédacteur ; à la dernière page, réclame pour ce journal.

3073. — Grand Discours que prononceroient les commissaires de l'Assemblée nationale au Roi, en lui présentant la grande Charte, et Réponse du Roi aux commissaires, ainsi qu'il est présumé, par M. DE MONTLAUSIER, député à l'Assemblée nationale. *Paris, 1791, in-8°, 13 p.* [N. Lb³⁹ 5323.]

Apocryphe.

3074. — L'Ordre et la Marche de la députation envoyée par l'Assemblée nationale pour présenter la Constitution au Roi. Discours de M. THOURET au Roi, au nom de l'Assemblée nationale. Réponse du Roi, et la promesse qu'il a faite de signer, dans le plus court délai, la Constitution et de ne pas quitter Paris ; ses ordres à M. Lafayette pour sa garde et celle de la famille royale. (3 septembre.) *Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 5324.]

3075. — Grand Détail de ce qui s'est passé hier au château des Tuileries, lorsque la députation de l'Assemblée nationale a présenté la Constitution au Roi. Discours de M. THOURET au Roi. Réponse de Sa Majesté. *Imp. du Postillon. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 5325.]

3076. — Grand Détail de tout ce qui s'est passé hier à la présentation de la Constitution française au Roi. Discours de M. THOURET et Réponse du Roi. *Imp. de la rue Saint-Honoré. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 5326.]

Canard différent du précédent, malgré la quasi-similitude du titre.

3077. — Présentation faite de l'acte constitutionnel au Roi. Discours de la députation de l'Assemblée nationale et Réponse du Roi à la députation. *Imp. Caillot et Coivreier. S. d., in-8°, 4 p. N. Lb³⁹ 10186.*

3078. — La Voix du peuple à Louis XVI, pour l'engager à accepter la Constitution qui lui a été présentée par l'Assemblée nationale. *Imp. Grandjon. S. d., in-8°, 8 p. N. Lb³⁹ 5327.*

3079. — L'Héroïsme uni à l'Espérance par la Félicité publique, à l'autel de la Liberté, fête gymnastique et athlétique allégorique, composée pour être exécutée par de jeunes patriotes, dédiée à Louis XVI, inventée par le sieur POCHET, pensionnaire du duc des Deux-Ponts, à l'occasion de la nouvelle Constitution acceptée par le Roi, le 4 septembre, l'an III de la liberté. *Imp. Pain. S. d., in-4°, 20 p. et 1 pl. gravée. N. Lb³⁹ 10191.*

§ 12. — Acceptation de la Constitution par le Roi (13-14 septembre).

3080. — Lettre du Roi portée à l'Assemblée nationale par le ministre de la justice, le 13 septembre 1791. *Paris, imp. Royale, 1791, in-8°, 4 p. [R. AD. I, 74.]*

Acceptation de la Constitution.

3080^b. — Lettre du Roi... *Imp. de la rue d'Argenteuil. S. d., in-8°, 8 p. [R. AD. I, 74.]*

3081. — Message du Roi à l'Assemblée nationale, le 13 septembre 1791. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 4 p. [R. AD. I, 74.]*

Même pièce que les deux précédentes.

3082. — Lettre du Roi à l'Assemblée nationale. Du 13 septembre 1791. *Imp. Le Hodey. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 10198]*

Extrait du *Logographe*.

3083. — Lettre textuelle du Roi en acceptant la Constitution, copiée sur la minute déposée aux archives de l'Assemblée nationale. (13 septembre.) *Imp. Petit jeune, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10199.]*

3084. — Lettre du Roi. Grand détail sur la manière dont elle a été entendue à l'Assemblée nationale. Préparatifs pour le recevoir à l'Assemblée. *Paris, imp. du Postillon. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10200.]*

3085. — Copie véritable de la lettre du Roi lue hier à l'Assemblée nationale, dans

laquelle il déclare qu'il acceptera la Constitution et qu'il la défendra contre les ennemis du dedans et du dehors, avec l'ordre et la marche du Roi et de son cortège pour aller aujourd'hui signer la Constitution à l'Assemblée. *Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10201.]*

3086. — L'Ordre et la Marche de la cérémonie qui se fera aujourd'hui, à midi, lorsque le Roi se rendra à l'Assemblée nationale, pour signer la Constitution française qu'il a acceptée. Grand discours du Roi envoyé à l'Assemblée nationale, acceptant la Constitution, et son amour pour tout ce qui peut contribuer au bonheur de ses fidèles sujets. Grand désir du Roi pour que les princes français émigrés goûtent comme lui l'utilité d'une bonne Constitution, qui doit faire le bonheur des Français, avec le discours qui témoigne son ressentiment contre les aristocrates qui n'auront pas, comme lui, bonne opinion de notre incomparable Constitution. *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5360.]*

3087. — Discours et Serment du Roi pour l'acceptation de la Constitution, à la séance de l'Assemblée nationale du 14 septembre 1791. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 3 p. [R. AD. I, 74.]*

3088. — Discours et Serment du Roi prononcés à l'Assemblée nationale le 14 septembre 1791, pour l'acceptation de la Cons-

titution. Tiré du « Logographe ». *Imp. Le Hodey. S. d.*, in-8°, 3 p. [R. AD. I. 74.]

3089. — Véritable Discours du Roi, prononcé à l'Assemblée nationale en signant la Constitution. La Constitution signée par le Roi. Grande surprise du Roi avant de prononcer le serment. Mécontentement du Roi, sur l'effroi que lui a causé le décret qui venait d'être rendu, et qui l'a interrompu dans son discours. *Imp. Labarre. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5361.]

3090. — Grand Détail bien circonstancié de ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale, relativement à l'acceptation du Roi. *Imp. Grandjon. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10202.]

3091. — Détail de tout ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale, et les cérémonies qui ont eu lieu à l'arrivée du Roi; discours du Roi et la réponse du président. *Imp. Laurent, 1791*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10203.]

3092. — L'Acceptation du Roi condamnée par les faits et par les principes, ou Réflexions d'un bon Français sur l'acceptation, faite par le Roi, de la nouvelle Constitution française. *Paris, 1791*, in-8°, 64 p. [N. Lb³⁹ 5362.]

Voy. le numéro suivant.

3093. — L'Acceptation du Roi, condamnée par les faits et par les principes, ou Réflexions d'un bon Français sur l'acceptation faite par le Roi de la nouvelle Constitution française. Seconde partie. *Paris, 1792*, in-8°, 134 p. [N. Lb³⁹ 5812.]

3094. — Grande Motion des Halles. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10208.]

Pamphlet royaliste.

3095. — Grande Lettre de M^{mes} ADÉLAÏDE et VICTOIRE de France, tantes de Louis XVI, écrite au Roi, et leur arrivée à Paris. *Au bureau du Courrier des frontières [Limodin]. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5364.]

Félicitations apocryphes sur l'acceptation de la Constitution.

3096. — La Grande Arrivée des princes français, par ordre du Roi, acceptant la Constitution, sur la réquisition de leur frère, avec la lettre qu'ils ont écrite à ce sujet. (24 septembre.) *Imp. Labarre. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5417.]

Même remarque.

3097. — Réponse du monarque supposé libre. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 5328.]

Le faux-titre (il n'y a pas de titre) porte ce *Nota* : « La justesse d'esprit et la bonté d'occur du Roi lui auraient certainement dicté la réponse suivante sur l'acte constitutionnel, si on lui eut laissé cette liberté et cette indépendance d'examen dont on a, malgré soi, reconnu le droit et la nécessité, mais dont il n'a été parlé que pour essayer d'en faire supposer l'existence. »

3098. — Appel de l'acte de dégradation extorqué de Louis XVI, au Roi de France, digne héritier des droits inaliénables de sa couronne. *Septembre 1791*, in-8°, 4 f. et 17 p. [N. Lb³⁹ 5365.]

3099. — Grande Conspiration du Roi des Français contre les jacobins et les journalistes patriotes. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [R. AD. I. 75.]

Au sujet de la lettre de Montmorin aux puissances étrangères, leur annonçant l'acceptation de la Constitution par le Roi.

§ 13. — Proclamation de la Constitution et Fête à ce sujet (18-28 septembre).

3100. — Mandement de M l'évêque métropolitain de Paris (J.-B.-J. Gobel), qui ordonne un *Te Deum* dans toutes les églises de son diocèse, en action de grâces

de l'heureuse conclusion des travaux de l'Assemblée nationale et de l'acceptation faite par le Roi de l'acte constitutionnel, avec des prières publiques pour le salut et

la prospérité de l'État. (18 septembre.) *Paris, C. Simon, 1791, in-4°, 24 p.*

Signé : J.-B.-J. [GOBEL], évêque métropolitain de Paris. Par mandement : DEVAUX, secrétaire.

3101. — Le Grand Couronnement du Roi par le peuple français au Champ de la Fédération, qui se fera sur l'autel de la Patrie, en reconnaissance de son acceptation à notre Constitution et de ses bienfaits envers le peuple, au renouvellement de la prochaine législature, avec la lettre envoyée à M. Bailly pour ce sujet. *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 5363.]

3102. — Détail de l'ordre de la marche de la cérémonie qui doit avoir lieu demain dimanche, 18 septembre 1791, à Paris, suivant le décret de l'Assemblée nationale. Proclamation de l'acte constitutionnel dans toutes les places publiques par un hérald d'armes. Les prisonniers pour mois de nourriture délivrés. *Te Deum* chanté dans l'église Notre-Dame. Grande réjouissance, feu de joie et illuminations. *Imp. Caron. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10231.]

3103. — L'Ordre et la Marche des cérémonies qui se feront aujourd'hui au Champ de la Fédération, à la fête consacrée à la Constitution française par la municipalité et l'armée parisienne, qui déposeront le livre de la Constitution sur l'autel de la Patrie, après en avoir fait trois fois le tour. On chantera une ode française en grand chœur, accompagnée d'une superbe musique qui jouera pendant que les canons de tous les bataillons de Paris feront des salves qui annonceront dans les airs la plus belle fête que jamais la France ait célébrée. *Imp. Labarre. S. d., in-8°, 8 p.* [Br. M., s. n.]

Une note contemporaine sur l'ex. du British Museum porte par erreur : « 18 juillet 1791 ». au lieu de 18 septembre.

3104. — Grand Détail de tout ce qui s'est passé d'intéressant à Paris, relativement à la proclamation de la Constitution. Description de la cérémonie du Champ de Mars. Ode française chantée sur l'autel de la Pa-

trie, musique de M. Gossec, chantée par les chœurs réunis de l'Opéra et du théâtre de Monsieur. Conversation curieuse de plusieurs aristocrates, entendus dans un des jardins qui bordent les Champs-Élysées, par un patriote qui s'était arrêté dans l'obscurité, au pied du mur de ce jardin. (18 septembre.) *Imp. Groujon. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 5406.]

3105. — Procès-verbal très intéressant du voyage aérien qui a eu lieu aux Champs-Élysées, le 18 septembre 1791, jour de la proclamation de la Constitution. Dédié à la municipalité de Paris. *Paris, Bailly; Desenne; Charon; Belin; Pichard et un bureau du Patriote Français, 1791, in-8°, 19 p.* (et un extrait du registre des délibérations du corps municipal du 26 septembre 1791.) [X. Lb³⁹ 10232.]

Signé (p. 13) : B. L. S. C. [B. LALLEMAND DE SAINTE-CROIX].

En regard du titre, frontispice à l'aqua-tinta, intitulé : *Expérience faite aux Champs-Élysées, le 18 septembre 1791, jour de la proclamation de la Constitution, Dédié à la municipalité de Paris, par l'auteur, B. L. ST.-CR.*

Sur l'un des ex. de la B. N., on trouve cette note contemporaine : « M. de Sainte-Croix, rue Beaurepaire, hôtel de Provence. 500 louis de la nation. Il alloit dans la direction de Langres et Soleure. »

3106. — Grand Détail de toutes les cérémonies et réjouissances publiques qui seront observées aujourd'hui dimanche 25 septembre 1791, dans la ville de Paris. Discours prononcé dans l'église métropolitaine. Défense aux voitures de marcher. Un acrostich allégorique contenant Mirabeau couronné par la Liberté, qui s'élèvera sur les cinq heures du soir, faubourg du Temple. Par le maire et les officiers municipaux. *Paris, imp. Langlois fils. S. d., in-8°, 6 p.* [X. Lb³⁹ 10244.]

3107. — Grand Détail de l'ordre et la marche, avec toutes les cérémonies qui doivent être observées demain dans la ville de Paris, pour la proclamation de l'acte constitutionnel, et la fête publique décrétée par l'Assemblée nationale, ainsi que le *Te Deum* qui sera chanté en l'église de Notre-Dame, où le Roi, la Reine et la fa-

mille royale assisteront. (25 septembre.)
Paris, imp. Limodin. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5425.]

Une note contemporaine sur l'un des ex. de la B. N. porte : « Il n'y a eu ni *Te Deum*, ni autre acte religieux ; on a chanté un hymne français à l'autel de la Fédération ; la famille royale n'y était pas. »

3108. — Grande Lettre de la Reine, adressée à M. Bailly. Motifs qui ont dicté l'ordre d'enlever tous les préparatifs pour la fête publique du 25 de ce mois. Arrêté de la municipalité à ce sujet. Au bureau du *Courrier des frontières*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5426.]

Apocryphe.

3109. — Lettre du Roi au maire de Paris (25 septembre 1791). Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin, 1791, in-folio plano. [N. Lb³⁹ 11006.]

Don aux pauvres d'une somme de 50,000 livres à l'occasion de l'achèvement de la Constitution.

3110. — Proclamation du Roi du 28 septembre 1791. Paris, imp. Royale, 1791, in-4°, 4 p. [R. AD. I, 74.]

3111. — Belle Montre, peu de rapport. Froullé. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5477.]

Allusion à la pratique de la nouvelle Constitution.

3112. — L'Histoire de la pendule, fait historique. L'entente est au diseur. S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5478.]

Allégorie sur la Constitution.

3113. — Adresse à la Nation française. Peuple français, voici la Constitution :

Le ciel l'a définie en assemblée unique,
Représentant un peuple et libre et souverain,
Dont les membres, changés à temps périodique,
Veilleront au salut de tout le genre humain.

— Adresse à la Nation française. Peuple français, voici la législation :

Elle est l'ouvrage, elle est le crime
Des traîtres et des intriguans,
Sépulchres par les tyrans
Pour te replonger dans l'abîme.

— Avis distribué à l'Assemblée nationale, soi-disant exclusivement constituante, le 15 juillet 1791, suivi du Cri du désespoir de la Nation, adressé à sa seconde législature. S. l. n. d., in-8°, 44 p. [N. Lb³⁹ 5479.]

L'Avis et le *Cri du désespoir* sont en vers.

3114. — Tirez le rideau, la farce est jouée. Octobre 1791. S. l. n. d., in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 5481.]

Signé : BLONDEL.

Suit un avis sur les conditions d'abonnement du *Stationnaire*.

3115. — La Puce à l'oreille du bonhomme Richard, capitaine de la garde non soldée, à Paris. Paris, octobre 1791, in-8°, X-48 p. [N. Lb³⁹ 5482.]

3115^a. — La Puce à l'oreille... Paris, novembre 1791, in-8°, 32 p. [N. Lb³⁹ 5482 A.]

Pamphlet sur la situation du jour. Voy. le numéro suivant.

3116. — La Puce à l'oreille du bonhomme Richard... Deuxième partie. Chapitre des réflexions. Paris, 1791, in-8°, 102 p. et 1 f. d'errata [N. Lb³⁹ 5483.]

Un autre tirage, où les fautes signalées par l'errata sont corrigées et où, par suite, cet errata est supprimé, est coté Lb³⁹ 5483 A.

3117. — Quand on est à moitié bien, il faut rester comme l'on est. S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10212.]

En faveur de Louis XVI et de La Fayette.

§ 14. — Dissolution de l'Assemblée constituante. — Entrée en fonctions de l'Assemblée législative (30 septembre-1^{er} octobre).

3118. — Lettre du Roi, pour annoncer à l'Assemblée qu'il s'y rendra aujourd'hui pour la clôture. Grand détail de toutes les cérémonies qui auront lieu à cette occasion. (30 septembre.) *Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 5440.]

3119. — Discours prononcé par le Roi dans l'Assemblée nationale le 30 septembre 1791. *Paris, imp. Royale, 1791, in-4°, 2 p.* [R. AD. I, 74.]

Clôture des travaux de la Constituante.

3120. — Grand Discours du Roi pour la clôture de l'Assemblée nationale et la Réponse du président de l'Assemblée nationale. *Imp. Langlois fils. S. d., in-4°, 4 p.* [R. AD. I, 74.]

3121. — Les Adieux des députés de la première législature aux citoyens de Paris, par GUYON. *Imp. Langlois, 1791, in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 5442.]

3122. — La Première Législature traitée comme elle le mérite, par GUYON. *Paris. Langlois fils, l'an III de la liberté, in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 5480.]

3123. — Français, ouvrez les yeux. Tableau historique et politique de la conduite de l'Assemblée nationale, depuis le 27 avril 1789 jusqu'à ce jour, avec un tableau des quatre-vingt-trois départements, désignés par leurs noms de rivières, et des villes où ils sont établis, par un citoyen. *Paris. imp. Laurens jeune, 1791, in-8°, 28 p.* [X. Lb³⁹ 4484.]

3124. — Etrennes patriotiques ou Récapitulation exacte et impartiale des bienfaits de l'Assemblée nationale, dédiée à tous les citoyens tant actifs que passifs, par une société vraiment patriotique. *De l'imprimé*

rie des assignats, l'an III de la liberté, in-8°, 5 p. [X. Lb³⁹ 9363.]

Pamphlet assez original. Après le titre. *Recapitulation exacte des bienfaits...* viennent trois pages de zéros et un avis des auteurs priant qu'on leur signale les erreurs de calcul qu'ils auraient pu commettre.

3125. — Adieux aux députés de la première législature ou Réflexions sur leur départ. (27 septembre 1791.) *Paris, imp. J. Girouard, 1791, in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 5432.]

Signés : REGNAUD de Paris.

3126. — Adieu des patriotes français à l'Assemblée douanière des représentants de la Nation. *De l'imprimerie d'Après le Jeune, rue de la Vérité, n° 400, le 30 septembre 1791, in-8°, 16 p.* [X. Lb³⁹ 5441.]

Signé : THÉOPHRASTE, citoyen véridique de Paris.

3127. — Tarif des députés à l'Assemblée nationale ou leur Valeur actuelle, d'après l'estimation faite par l'opinion publique. N° II. Suite du Tarif... *De l'imprimerie impartiale, 1791, 2 n°s in-8°.* [X. Lb³⁹ 5444.]

Chaque numéro a 8 pages.

3128. — Le Distributeur des logements aux députés de la première législature. *S. l. n. d., in 8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 5443.]

Facétie médiocre sur une donnée très souvent employée au dix-huitième siècle.

3129. — Le Fond du sac. Fin de la première législature. Examen définitif. Quelques points à réviser! Ce qui nous reste pour nous consoler. *J. Girouard. S. d., in-8°, 20 p.* [X. Lb³⁹ 5446.]

Signé : BLONDEL.

3130. — Réflexions du vieux de la Monnaie, sur l'acceptation de l'acte constitu-

tionnel et le renouvellement de la législature. *Imp. J. Girouard. S. d., in-8°, 19 p.* [N. Lb³⁹ 5484.]

Signés : BLONDEL. Nouvelle réclame pour le *Stationnaire*. Voy. ci-dessus, n° 3114.

3131. — Discours du Roi, prononcé à l'ouverture de l'Assemblée nationale législative, le 7 octobre 1791. *Paris, imp. Royale. 1791, in-4°, 4 p.* [R. AD. I, 74.]

3132. — Discours du Roi à l'Assemblée nationale, le 7 octobre 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 4 p.* [R. AD. I, 74.]

3133. — Détail exact de tout ce qui s'est passé aujourd'hui à l'ouverture de la nouvelle Assemblée nationale, avec le discours du Roi et la réponse du président. *Paris, imp. Laurent, 1791, in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 5485.]

3134. — Grand Discours du Roi à l'Assemblée nationale législative. Réponse de M. le président. (7 octobre.) *Bureau du Courrier des frontières. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 10261.]

3135. — Discours prononcé dans une société des amis de la Constitution, le... juillet dernier, avec des changements relatifs aux circonstances et à l'installation de la nouvelle législature. *S. l., 1791, in-8°, 1 f. et 35 p.* [N. Lb³⁹ 5486.]

3136. — Avis très intéressant aux Parisiens, sur la nouvelle législature. Grand projet d'une contre-révolution d'un nouveau genre. *S. l. n. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 5487.]

3137. — Arrêt définitif du peuple souverain. Du 20 septembre 1791. *S. l. n. d., in-8°.* [N. Lb³⁹ 5413.]

Demande de comptes à l'Assemblée. Signé : Le peuple souverain. Par Monseigneur D.

3138. — A l'Assemblée nationale. A votre tour, Messieurs, donnez-nous votre livre rouge. (24 septembre 1791.) *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 5418.]

Signé : P. D. R***, citoyen actif.
Voy. ci-dessous, n° 3145.

3139. — Grande Motion du Palais-Royal ou Rendez vous comptes. 1791, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 5419.]

3140. — Ah! vous ne voulez pas rendre vos comptes! *S. l. n. d., in-8°, 17 p.* [N. Lb³⁹ 5420.]

3141. — Compte rendu de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 5421.]

Satire contre l'Assemblée.

3142. — Les Trois Responsabilités. *L'an des comptes à rendre, 1791, in-8°, 32 p.* [N. Lb³⁹ 5423.]

Signé : D.

3143. — Grand Compte rendu par l'Assemblée nationale. *Imp. Quillau. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 5445.]

Signé : P. F. G — N.

Au-dessus de ces initiales on lit cet Avis : « J'avertis M. Langlois fils que, s'il contrefait encore quelques-uns de mes écrits, je prendrai contre lui toutes les mesures possibles pour l'en empêcher; je ne lui envie pas ses talents; qu'il me laisse mon travail. »

3144. — Lettre aux membres de la nouvelle législature. (28 septembre.) *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 5434.]

Ecrit royaliste.

3145. — Adresse à la Nation. Tout mandataire qui s'en va sans rendre ses comptes est réputé banqueroutier frauduleux et doit être poursuivi comme tel. *S. l. n. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 5498.]

Signée : P. D. R***, citoyen actif, et datée du « sixième jour de la seconde législature ».

3146. — Adresse aux nouveaux venus. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 5499.]

3147. — Ah! ah! vous dites des injures, vous faites des menaces, et vous passez à l'ordre du jour quand on vous demande des comptes! (Le 1^{er} jour de la 2^e législature.) *S. l. n. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³⁹ 10255.]

L'auteur dit p. 3) qu'il avait fait imprimer et afficher une première pétition, et que celle-ci avait été lacérée par des gens qui, probablement, ne savaient pas lire. Aussi avait-il pris la précaution de la faire réimprimer dans un autre format, afin d'échapper aux perquisitions.

§ 15. — Démission définitive de La Fayette (octobre).

3148. — Lettre de M. LAFAYETTE à la garde nationale parisienne. Paris, ce 10 octobre 1791, Rouen, imp. Nicolle. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10268.]

3148^a. — Lettre... *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [N. Lb³⁹ 10268 A.]

3149. — Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des députés de l'armée parisienne, du 18 octobre 1791, relativement à M. Lafayette. *Imp. Lottin aîné*

et *J.-R. Lottin. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10282.]

« Spécification » (ou description) de l'épée qui devait être offerte à La Fayette et dont le modèle avait été demandé à M. Auguste, orfèvre du Roi.

3150. — Armée nationale parisienne. Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de l'armée parisienne et rapport des députés qu'elle a nommés pour remettre à M. Lafayette l'adresse du 26 octobre 1791. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin.* 1791, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 10287.]

CHAPITRE V

ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 1792

(JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE)

§ 1. — Seconde Fête en l'honneur des soldats de Châteauvieux (15 avril).

3151. — Rapport fait à la société des amis de la Constitution, séante à Paris, aux Jacobins, rue Saint-Honoré, le 26 juin 1791, par J.-M. COLLOT-D'HERBOIS, en réclamation de justice, pour quarante-et-un soldats du régiment de Château-Vieux, détenus aux galères pour trente ans, par jugement d'un conseil de guerre, tenu sur les ordres du général Bouillé. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 31 p. [N. Lb³⁰ 606.]

3152. — Rapport fait à la société des amis de la Constitution, séante à Paris, aux Jacobins, rue Saint-Honoré, le 6 juillet 1791, par J.-M. COLLOT-D'HERBOIS, pour trente carabiniers, victimes d'une grande injustice ordonnée par le général Bouillé, à la suite de l'affaire de Nancy. *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb³⁰ 614.]

3153. — Société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins, à Paris. Opinion sur les moyens qui parlent en faveur des soldats de Château-Vieux, moyens puisés dans les décrets de l'Assemblée nationale constituante, lue à la société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins, le

23 décembre 1791. *Imp. du Patriote français*, 1791, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁰ 639.]

Signée : J.-M. COLLOT-D'HERBOIS, défenseur officieux.

3154. — [Circularie de souscription pour la fête des soldats de Châteaux-Vieux, signée à la main : PALLOY, et commençant par ces mots :] Paris, 22 mars 1792... «Frère et ami, les soldats de Château-Vieux sont libres...» *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [N. Lb³⁰ 10495.]

3155. — Ordre et la Marche (*sic*) de l'entrée triomphante des martyrs de la liberté du régiment de Châteauvieux dans la ville de Paris. *Imp. Pain. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 5829.]

Programme daté du 23 mars.

3156. — L'Ordre, la Marche et les Cérémonies de l'entrée des soldats de Château-Vieux au club des Jacobins, du Manège. Dédié à la garde nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³¹ 5830.]

Facétie royaliste. L'ex. de la B. N. porte la date manuscrite du 23 mars 1792.

P. 1, *Discours de tres haut, très puissant et*

très excellent prince, Monseigneur Chabot, législateur de France... P. 10-15, Projet de décret. Signée : TALLIEN.

3137. — Avis sur la fête civique pour la réception des soldats de Châteaueux. (28 mars 1792.) *Imp. Bonnaville*, 1792, in-folio plano. [N. Lb³⁰ 11150.]

Protestation, au nom du directeur des sociétés patriotiques, contre diverses affiches et annonces de certains particuliers, et désaveu de tout projet qui ne serait pas émané de la commission centrale. Cette affiche est signée : J.-L. TALLIEN, président; TOMBE, secrétaire; LEROY fils, secrétaire.

3138. — Société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins, à Paris. La vérité sur les soldats de Château-Vieux. Explication nécessaire, lue à la Société, dans sa séance du 30 mars, l'an IV de la liberté, par J.-M. COLLOT-D'HERBOIS. *Imp. du Patriote français*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 689.]

3139. — Lettre d'invitation pour la cérémonie de la réception des soldats de Châteaueux (1^{er} avril). S. l. n. d., in-4°, 2 p. [N. Lb³⁰ 5848.]

Signée : J.-L. TALLIEN, TOMBE, LEROY fils, J. B. J. F. DOSPAINVILLE.

L'ex. de la B. N. porte l'adresse de M. Lefevre d'Ormesson, juge au tribunal du 6^e arrondissement, rue d'Orléans, au Marais.

3140. — Société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins-Saint-Honoré, à Paris. Réponse de COLLOT-D'HERBOIS à des notes barbares envoyées à divers journaux, contre les soldats de Château-Vieux, et notamment à celles envoyées par MM. Roucher et André Chénier au « Journal de Paris », lue à la Société, le 4 avril, l'an IV de la liberté. *Imp. du Patriote français*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 690.]

Sous le nom d'André Chénier, au bas du titre, on lit cette note :

« Ce n'est pas Chénier-Gracchus, c'est un autre, oh! tout à fait un autre. »

M. Becq de Fouquieres a recueilli, dans les *Œuvres en prose* d'André Chénier (G. Charpentier, 1881, in-18), l'ensemble de la polémique soutenue à ce sujet par le poète contre les Jacobins dans le *Journal de Paris*. L'un de ces articles est intitulé : *Reflexions sur la tette*

du maire de Paris à ses concitoyens (voy. le numéro suivant); un autre, intitulé : *Hymne sur l'entrée triomphale des Suisses de Châteaueux*, contient ces iambes célèbres et leur commentaire en prose.

3161. — Liste des députés qui ont voté pour ou contre l'admission des soldats de Châteaueux aux honneurs de la séance dans l'Assemblée nationale, le 3 avril, l'an IV de la liberté. *Imp. de la Société typographique*. S. d., in-8°, 6 p. [N. Lb³⁰ 3862.]

3161^a. — Liste des députés qui ont voté pour ou contre l'admission des soldats de Château-Vieux... Paris, *imp. Chaudrillét*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 3862 A.]

3162. — Lettre de M. le maire de Paris à ses concitoyens. Paris, le 6 avril 1792. *Imp. Lottin et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁰ 10515.]

Sur la fête en l'honneur des soldats de Châteaueux.

Signée : PÉTION.

Voy. le numéro ci-dessus.

3163. — Municipalité de Paris. Par le maire et les officiers municipaux. Arrêté concernant les soldats du régiment de Châteaueux. Extrait du registre des délibérations du corps municipal. Du lundi 7 avril 1792, l'an IV de la liberté. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁰ 194.]

3164. — Discours de M. COLLOT-D'HERBOIS, défenseur officieux des soldats de Châteaueux, prononcé le lundi 9 avril 1792, imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 2 p. [N. Lc³³ 321.]

Présentation à l'Assemblée et prestation de serment des soldats de Châteaueux.

3165. — Lettre de M. DU POXT à M. Pétion (13 avril de l'an IV). *De l'imprimerie de l'auteur*. S. d., in-8°, 16 p. [N. Lb³⁰ 5868.]

Protestation contre les honneurs accordés aux soldats de Châteaueux. Cette lettre a eu au moins cinq éditions; trois d'entre elles sont inscrites à la B. N. sous les cotes Lb³⁰ 5868 A-C.

3166. — Lettre à M. Dupont de Nemours au sujet de celle qu'il a adressée à M. Pétion sur la fête donnée aux Suisses de Châteaueux et Lettre de M. le comte d'ARTAVIGES à M. Fontenai. *Paris, Semerville*, 1792, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 10522.]

3167. — Réponses d'un jeune citoyen patriote au libelle calomnieux de M. Dupont contre M. Pétion. *Imp. de la Société typographique*. *S. d.*, in-12, 24 p. [N. Lb³⁹ 10523.]

Signées : M. A. J. F.
Voyez ci-dessous, n°

3168. — Réponse de M. PÉTION à M. Dupont. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°. [N. Lb³⁹ 5883.]

22 avril, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

3169. — Seconde Lettre de M. DUPONT à M. PÉTION. (27 avril de l'an IV.) *Imp. de l'auteur*. *S. d.*, in-8°, 19 p. [N. Lb³⁹ 5897.]

3169^a. — Seconde Lettre... Troisième édition. *Imp. de l'auteur*. *S. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 5897 A.]

3170. — Réponse à la « Seconde Lettre de M. Dupont à M. Pétion ». *Paris, imp. de la Société typographique*. *S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 5898.]

Signée : Un jeune citoyen patriote, auteur des trois premières réponses à la première lettre de M. Dupont contre M. Pétion. M. A. J. F.
Voy. ci-dessus, n°

3171. — Projet. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [N. Lb³⁹ 10997.]

Programme, arrêté par le comité de la section Beaulbourg, le 16 avril 1792, d'une fête en l'honneur de Desilles, des citoyens tués à Nancy et de Simonneau. L'original de ce projet, revêtu de plus de trois cents signatures, avait été déposé aux archives de la section.

3172. — Compte rendu par les commissaires des sociétés patriotiques, réunis pour régler la fête de la liberté. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10525.]

Deux paragraphes sont blâmes à l'encre sur l'ex. de la B. N.

3173. — Idée générale de la fête civique proposée pour la réception des soldats de Châteaueux. *Imp. Demouville*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10526.]

3173^a. — Idée générale. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [N. Lb³⁹ 10526 A.]

3174. — Réflexions d'un citoyen sur la fête projetée pour les soldats de Châteaueux. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10527.]

Signées : PIERRE ROUSSELET, citoyen de Bonne-Nouvelle, vainqueur de la Bastille.

Protestation contre la présence des vainqueurs de la Bastille à cette fête.

3175. — Dialogue entre deux citoyens ou Réflexions sincères et véritables sur l'affaire de Nancy, arrivée le 31 août 1790, et les détails de la fête préparée en faveur des Suisses du régiment de Châteaueux, condamnés aux galères par l'intrigue de l'infâme Bouillé et de ses complices. *Imp. La Chauve*. *S. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb³⁹ 10528.]

Signé : Par JEAN-BAPTISTE PLANGADE et son confrère.

3176. — Aux Gardes nationales de Paris, par le frère d'un garde national de Metz tué à Nancy. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. *Br. M. F. R.* 250, 10.]

Contre la fête en l'honneur des soldats de Châteaueux.

3177. — La Vérité sur les soldats de Châteaueux. *Imp. du Patriote français*. *S. d.*, in-folio plano. [N. Lb³⁹ 3775.]

Signée : COLLOT-D'HERBOIS, défenseur officieux des quarante soldats de Châteaueux.

3178. — I. ELEUTHÈRE à Collot, ci-devant d'Herbois. *Imp. de la Feuille du jour*. *S. d.*, in-folio plano. [N. Lb³⁹ 3776.]

Signé : I. ELEUTHÈRE, grenadier de la première légion.

Voy. le numéro suivant.

3179. — Sur les Suisses de Châteaueux. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 10529.]

Même pièce que la précédente et même signature.

3180. — Laissez fêter les soldats de Château-Vieux. [14 avril.] *S. l. n. d.*, in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 5871.]

Affiche signée PELLERIN, grenadier. Protestation dirigée surtout contre l'Assemblée nationale.

3181. — Les Bretons aux Parisiens. *Imp. du Patriote français*, S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 5872.]

Signé : P. L. VIGNON et TH³⁹ RABY, députés extraordinaires de la ville de Brest.

En faveur des soldats de Châteauvieux.

3182. — Invoocation au sens commun ou Dernier Mot sur la fête de la liberté, qui aura lieu dimanche 15 avril. *Imp. du Cercle social*, S. d., in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 5873.]

En faveur de la manifestation.

3183. — Détail et Ordre de la marche de la fête en l'honneur de la liberté, donnée par le peuple, à l'occasion de l'arrivée des soldats de Château-Vieux, le dimanche 15 avril 1792, l'an IV de la liberté. *Imp. Tremblay*, S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5874.]

3184. — Détail et Ordre de la marche de la fête en l'honneur de la liberté, donnée par le peuple, à l'occasion de l'arrivée des soldats de Château-Vieux, le dimanche 15 avril 1792, l'an IV de la liberté. *Imp. Tremblay*, S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5874 B.]

Sur la première page, griffe de Tremblay.

3185. — Le Coup de grâce des Feuillants ou les Soldats de Château-Vieux traités comme ils le méritent. Dialogue dans lequel est le précis de l'affaire de Nancy et l'ordre de la fête civique des martyrs de la liberté, avec les strophes qui seront chantées aux différentes stations de la cérémonie. *L'an IV de la liberté*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 5875.]

3186. — Détails de la fête de la liberté qui a eu lieu le dimanche 15 avril, l'an IV de la liberté. (Extrait du « Courrier des LXXXVI départements ».) *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 10530.]

3187. — Récit exact de ce qui s'est passé

à la fête de la liberté, le 15 avril 1792, l'an IV de la liberté, pour la réception des soldats de Château-Vieux, unis aux gardes-françaises. *Paris, imp. du Cercle social*, S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10531.]

3188. — Discours prononcé le 15 avril, l'an IV, par le patriote PALLOY, accompagné de ses apôtres, lorsque le cortège de la fête civique célébrée ledit jour, en l'honneur de la liberté, s'est présenté sur l'emplacement de la Bastille, où une décoration simple était préparée. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [N. Lb³⁹ 10532.]

3189. — Lendemain de la fête civique du 15 avril 1792. *Imp. de la Société typographique*, S. d., in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 5876.]

Affiche signée : PHILIPPEAUX, député extraordinaire du département de la Sarthe, des sociétés patriotiques du département de la Sarthe.

3190. — Adresse aux Français. *Imp. Dupont*, S. d., in-4°, 4 p. [N. Lb³⁹ 5877.]

Déclaration des citoyens de la section de l'île Saint-Louis, au sujet de la fête des soldats de Château-Vieux.

3191. — Enterrement du despotisme militaire ou Funérailles des amis de la contre-révolution, seconde fête nationale, pour les 40 victimes de Château-Vieux. Dédié aux dames françaises et à tous les bons patriotes, à l'honneur et gloire des généreux défenseurs des opprimés et des amis de la Constitution, du brave Santerre et de tous nos courageux frères du faubourg Saint-Antoine, pour être célébré le 22 avril 1792, sur les débris de la Bastille, de la au Champ de la Fédération et ensuite au réverbère régénérateur, place de Grève, où seront déposés les cendres de l'infâme et du scélérat AVORN Bonillé, chef du despotisme militaire, avec un marbre noir portant ces mots : « Emétique pour les officiers du régiment et autres qui aiment le sang des patriotes. » *Imp. François Ener Roné*, S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5882.]

Signé : OMBELS, sous-officier de la garde nationale parisienne. [F. R. LEBOS.]

Réimpression modifiée de la pièce décrite ci-dessus, n° 1761.

3192. — Adresse de citoyens du fauxbourg Saint-Antoine, lue à la séance du 23 avril 1792. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lc³³ 3, X, n° 29.]

Au sujet et en faveur de la seconde fête en l'honneur des soldats de Châteaueux.

3193. — Grande Éclipse du soleil jacobin-

niste et de la lune feuillante, pour la fin d'avril ou dans le courant du mois de mai, par la Liberté, l'an IV de son nom, dédiée à la Terre. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 10533.]

Par OLYMPE DE GOUGES, qui ne signe pas, mais qui donne, p. 16, une liste de ses ouvrages en vente chez Le Jay, Bailly, la V^e Lesclapart et la V^e Duchesne.

§ 2. — Nouveaux Bruits de départ du Roi et Licenciement de sa garde (mai).

3194. — Lettre du Roi à la municipalité de Paris. Du 23 mai 1792. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 2 p. [R. AD. 1, 74.]

Pour démentir le bruit d'un nouveau départ nocturne.

3195. — Lettre du maire de Paris à ses concitoyens, à l'occasion de celle adressée par le Roi à la municipalité de Paris. (24 mai, l'an IV de la liberté.) *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-fol. plano. [A. N. C. 197, 160¹⁴.]

Affiche signée : PÉTION.

3196. — Les Complots. Avis à la garde nationale. *Imp. de la Feuille du jour. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10583.]

Signé : H... citoyen actif.

3197. — Le Cri de l'honneur français, contre le licenciement inconstitutionnel de la garde du Roi, l'an IV de l'oppression. *Au Palais-Royal, galerie de bois. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10594.]

3198. — Rapport sur la garde du Roi, fait au nom du comité militaire, par M. CARNOT le jeune, député du département du Pas-de-Calais. Du 12 mai 1792. Imprimé

par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 17 p. [N. Lc³³ 3 V, H.]

3199. — Rapport de CLAUDE BASIRE sur l'incivisme de la garde soldée du Roi, lu à la séance du 29 mai 1792, l'an IV de la liberté française. *Paris, imp. patriotique. S. d.*, in-8°, 34 p. [N. Lb³⁹ 5948.]

P. 21, *Notes instructives*.

« Les notes que j'ai cru devoir ajouter, dit l'éditeur anonyme dans son *Avertissement*, sont toutes relatives à des faits prouvés à ce rapport. » Elles sont fort satiriques.

Le *Rapport* a été réimprimé, sans ces additions, dans le *Recueil de pièces intéressantes pour l'histoire de la Révolution* (Paris, imp. Le Roux. *S. d.*, in-12), que j'ai cité plus haut à propos de Favras. Voy. n° 1645.

3200. — Grande Conspiration contre l'Assemblée nationale, le Roi et la famille royale. *Imp. Champigny. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 5950.]

3201. — Notice historique sur la dernière maison militaire de S. M. Louis XVI, communément appelée garde constitutionnelle, par M. M.-F.-X. D'AVERTON, aide-major de la 2^e division de ladite garde. *Paris, Ballard*, 1814, in-4°. [N. Lf²¹ 3.]

D'après le catalogue de la B. N.

§ 3. — Fête funèbre en l'honneur de Simonneau, maire d'Etampes (3 juin).

3202. — Lettre de M^{me} SIMONNEAU, veuve du maire d'Etampes, au président de l'Assemblée nationale, lue à la séance du samedi 31 mars 1792, au matin. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. Paris, imp. Nationale. S. d., in-8°, 2 p. [X. Lb³³ 63.]

3203. — Pétition individuelle présentée hier soir, samedi 21 avril, au conseil général de la Commune par un nombre (*sic*) de citoyens-soldats de la garde nationale parisienne. Imp. L. Potier de Lille. S. d., in-4°, 4 p. [A. N. C. 197; 160³³.]

Honneurs funèbres à rendre à Simonneau et souscription volontaire pour subvenir aux frais de cette cérémonie. P. 4, *Réponse de M. le maire*.

3204. — Pétition de quarante citoyens des communes de Mauchamp, Saint-Sulpice-de-Favières, Breuillet, Saint-Yon, Chauffour et Breux, voisins d'Etampes, et qui ont eu le bonheur de ne tromper en rien dans la malheureuse affaire arrivée dans cette ville. Communiquée le 29 avril à la société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins, et présentée le 1^{er} mai à l'Assemblée nationale par PIERRE DOLLIER, curé de Mauchamp et électeur; PAUL LÉONARD, maire de Breuillet; FRANÇOIS HORDIN, citoyen de Saint-Sulpice; J.-B. FEULLERET l'ainé, citoyen de Saint-Yon, nommés à cet effet par leurs compétiteurs. S. L. 1792, in-8°, 20 p. [X. Lb³⁹ 5905.]

Tout en déplorant le meurtre de Simonneau, les pétitionnaires insinuent que sa mort est due en partie à son inflexibilité et à son imprudence; que sa veuve, jouissant de 20,000 livres de rente, n'avait pas eu grand mérite à refuser la pension offerte par l'Assemblée, tandis qu'on laissait sans secours la mère et la veuve d'un tisserand, J.-P. Petit, massacré lors de la panique qui suivit le crime.

3205. — Rapport sur les honneurs à rendre à la mémoire de J.-G. Simonneau, maire d'Etampes, au nom du comité d'ins-

truction publique, par JEAN DEBRY, et décret du 28 mars 1792. S. d., in-8°, 6 p.

Cité par M. Léon Marquis (*les Rues d'Etampes*, p. 383, n° 64.)

3206. — Programme arrêté par le directoire du département de Paris, pour la fête décrétée par l'Assemblée nationale, le 18 mars 1792, à la mémoire de Jacques-Guillaume Simoneau, maire d'Etampes, mort à son poste pour la défense de la loi. Imp. Ballard, 1792, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 10486.]

3207. — Municipalité de Paris. Avis sur les honneurs à décerner à Henri (*sic*) Simonneau, maire d'Etampes. Du jeudi 3 mai 1792. Imp. Lottin l'ainé et J.-R. Lottin, 1792, in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 195.]

3208. — Municipalité de Paris. Par le maire et les officiers municipaux. Arrêté contenant prohibition de faire circuler les carrosses, voitures de place, chevaux de selle ou de main, dimanche 3 juin, dans les rues où doit passer le cortège relatif à la cérémonie qui doit avoir lieu en l'honneur de J.-G. Simonneau, maire d'Etampes. Extrait du registre des délibérations du corps municipal. Du vendredi 1^{er} juin 1792. Imp. Lottin l'ainé et J.-R. Lottin, 1792, in-8°, 3 p. [X. Lb³⁹ 196.]

3209. — Détails de la cérémonie arrêtée par le directoire du département de Paris, pour la fête décrétée par l'Assemblée nationale, à la mémoire de Jacques-Guillaume Simonneau, maire d'Etampes, mort pour la défense de la loi, qui aura lieu dimanche 3 juin 1792, au Champ de la Fédération. Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5956.]

Selon le *Journal de Paris* du 13 mai 1792, ces détails avaient été réglés par Quatremère de Quincy. Les notes ajoutées par Meister à la lettre de Pitra (voyez le numéro 3211) nous apprennent que David avait exécuté des emblèmes et

des décorations et peint un bas-relief représentant le maire d'Etampes renversé et assassiné par les factieux ; ce bas-relief était porté par ses élèves. Roland (futur maire de David d'Angers) avait modelé une figure colossale de la Loi. On trouve dans les *Tableaux historiques*, t. I, pl. 61 (voy. ci-dessus, p. 52), une vue de la cérémonie et du cortège.

3210. — Ordre, Marche et Détail de la cérémonie décrétée par l'Assemblée nationale, consacrée au respect de la loi, et dans laquelle on honore la mémoire de Jacques-Guillaume Simonneau, mort à son poste pour la défense de la loi, laquelle aura lieu le dimanche 3 juin 1792. *Imp. Ballard*, 1792, in-8°, 11 p. [N. Lb³⁹ 10602.]

3210^a. — Ordre, Marche et Détail... *Imp. Ballard*, 1792, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10602 A.]

3211. — Lettres à la Reine, aux généraux de l'armée, aux amis de la Constitution et aux Françaises citoyennes. Description de la fête du 3 juin, par M^{me} DE GOUGES. *Paris*,

imp. de la Société typographique. S. d., in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 10603.]

¶ J'ai publié, dans la dernière édition de la *Correspondance littéraire* de Grimm (t. XVI, p. 139-145), une longue lettre de L.-G. PITRA, électeur de 1789, à Meister, contenant la description détaillée de la fête et le récit des incidents qui s'y produisirent. Pitra se flatte d'avoir été le premier à réclamer les honneurs funèbres accordés à Simonneau.

On trouvera dans l'*Essai d'une bibliographie étampoise* (nos 109-128) de M. Paul Pinson (Paris, Léon Willem, 1873, in-8°) et dans les *Eues d'Etampes et ses Monuments*, par M. Léon Marquis (Etampes, 1881, in-8°), nos 61-83, p. 383 et suiv., la mention d'autres écrits ou discours imprimés à Etampes ou ailleurs et relatifs à Simonneau.

3212. — Discours prononcé le 5 juin 1792, par PALLOY, le patriote, accompagné de ses apôtres, lorsque le cortège de la fête célébrée en exécution du décret de l'Assemblée nationale du 18 mars 1792, à la mémoire de Jacques-Guillaume Simonneau, maire d'Etampes, s'est présenté sur l'emplacement de la Bastille. *Imp. J. Girouard. S. d.*, in-4°, 2 p.

Cité par M. Léon Marquis, p. 385, n° 79.

§ 4 — Création d'un camp sous Paris (juin-septembre).

3213. — A la garde nationale. *S. l. n. d.*, in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 5961.]

Au sujet du décret du 6 juin, pour la formation d'un camp de 20.000 hommes sous Paris.

3214. — A la garde nationale parisienne. *Imp. du Marais. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 5962.]

Signé : Un vrai garde national. Même sujet.

3215. — Observations pour les bons citoyens, sur ce qu'ils doivent faire dans les circonstances actuelles. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1792, in-8°.

Recueil factice contenant les pièces suivantes :

1° La vérité sans partialité sur les vingt mille hommes. *Imp. des Frères. S. d.*, 8 p.

2° Ce que doivent faire les bons citoyens

dans les circonstances actuelles. *Imp. Chauvillier. S. d.*, 16 p.

3° Aux bons citoyens. *S. l. n. d.*, 16 p.

4° Pour la seconde fois, aux bons citoyens. *S. l. n. d.*, 28 p.

5° Pour la troisième fois, aux bons citoyens. *S. l. n. d.*, 87 p.

3216. — Lettre écrite au Roi, par le ministre de l'intérieur, le 10 juin 1792... *Paris, imp. du Cercle social*, 1792, in-8°, 14 p. [R. AD, I, 74.]

Signée : ROLAND.

Sur la nécessité de sanctionner la loi contre les perturbateurs et de créer un camp sous Paris. A la suite de cette lettre, Roland fut disgracié le 13 juin. L'Assemblée vota aussitôt l'impression de sa lettre et l'envoi aux quatre-vingt-trois départements.

3217. — Dénonciation du ministre de la guerre, sur sa proposition de former un

camp de vingt mille hommes sous les murs de Paris, présentée à l'Assemblée nationale, le 10 juin 1792, par GEORGES-VICTOR VASSELIN et renvoyée aux comités de surveillance et de législation. *Paris*, 1792, in-8°, 4 f. et 44 p. [N. Lb³⁹ 10614.]

3218. — Société des amis de la Constitution, séance aux Jacobins à Paris. Discours de M. SILLERY prononcé dans la séance du 14 juin 1792... dans lequel il traite des avantages du camp fédératif de vingt mille hommes et de l'intrigue ministérielle, cause du renvoi des ministres patriotes. *Imp. du Patriote français*, 1792, in-8°, 48 p. N. Lb³⁹ 2270.]

3219. — Lettre d'un volontaire du bataillon de l'Oratoire à P. Mannel, procureur de la Commune de Paris. *Imp. Simon*, 1792, in-8°, 8 p. N. Lb³⁹ 10612.]

Signé : A. BAILLET.

3220. — La Vérité, sans partialité, sur les vingt mille hommes. *Paris, imp. des Frères*, S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10613.]

Signé : V***, grenadier de la 4^e région.

3221. — Société des amis de la Constitution, séance aux Jacobins, à Paris. Discours de M. BILLAUD-VARENNE, sur la nécessité d'un camp de citoyens dans les murs de Paris, prononcé à la séance du 3 août 1792.

l'an IV de la liberté. *Imp. du Patriote français* S. d., in-8° [N. Lb³⁹ 714.]

3222. — Loi (n° 2502) relative à l'organisation, la police et l'administration des camps destinés à la défense de Paris (3 septembre 1792). *Paris, imp. Nationale créventie du Louvre*, 1792, in-4°, 41 p. [R. AD. VI, 65.]

3223. — Comité du camp sous Paris. Règlement pour les travaux du camp sous Paris (19 septembre 1792). *Imp. du département de la guerre*, S. d., in-folio plano. [N. Lb³⁹ 11469.]

Signé : SERVAN, ministre de la guerre ; ROLAND, ministre de l'intérieur ; CARNOT, député à l'Assemblée nationale et commissaire, etc.

3224. — Règlement concernant le paiement des ouvriers employés aux travaux du camp sous Paris (19 septembre 1792). *Imp. Nationale*, S. d., in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 11409.]

Signé : SERVAN, ROLAND, CARNOT, BESANÇON, PINX, etc.

3225. — Convention nationale. Règlement sur l'organisation des travaux du camp sous Paris, présenté par le citoyen LE TOURNÉU, député du département de la Manche, au nom de la commission militaire. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale*, S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 2360.]

§ 5. — Journée du 20 juin. — Suspension de Pétion par le directoire du département de Paris (6 juillet).

3226. — Dénonciation des groupes du Palais Royal et des Tuileries. *S. l. n. d.*, in-8° oblong. [N. Lb³⁹ 5947.]

Violente affiche royaliste.

3227. — Le Réveil aux Parisiens (8 juin 1792). *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 5968.]

Brochure royaliste.

3228. — Pétition et Adresse présentées à l'Assemblée nationale et au Roi, le mer-

credi 20 juin, l'an IV de la liberté, par les citoyens des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, des différentes sections de la capitale et des environs. *Imp. de la liberté*, S. d., in-4°, 4 p. Lb³⁹ 10625.]

Signées : HUGUENIN, rédacteur.

3229. — Preuves évidentes des trahisons de l'état-major, coupable au premier chef du crime de lèse-nation et Fidélité héroïque des sections et soldats patriotes, par des citoyens des faubourgs. *Paris de l'imprimerie*

de la Vérité, emplacement de la ci-devant Bastille, 1792, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 5983.]

3230. — Récit exact et circonstancié de ce qui s'est passé au château des Tuileries, le mercredi 20 juin 1792. *Imp. J. Girouard. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 5985. — P. 12029*, III.]

Extrait de la Gazette de Paris.

3231. — Récit général et circonstancié des événements du 20 juin, anniversaire du serment du Jeu de Paume. Extrait du « Courrier des 83 départements ». *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [N. Lb³⁹ 5986.]

3232. — Récit historique et exact de ce qui s'est passé au château des Tuileries, le mercredi 20 juin 1792. *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 10626.]

3233. — Grand Détail de tout ce qui s'est passé hier au soir à l'Assemblée nationale et au château des Tuileries. Députation des des citoyens des faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marcel et Saint-Laurent au Roi et le Discours qu'ils lui ont adressé en lui présentant une cocarde blanche et une nationale pour savoir s'il veut oui ou non être le roi de Coblenz ou celui des Français. Réponse du Roi qui a pris le bonnet rouge et a bu à la santé de la Nation. Plusieurs députations de l'Assemblée nationale au Roi et la réponse qu'il leur a faite. *Imp. de la rue des Filles-Dieu. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10627.]

3234. — Grand Détail de tout ce qui s'est passé aux Tuileries, au Palais-Royal et à la Halle. Beau Discours de M. le maire au Peuple. Arrestation de quinze des plus mutins pour avoir blessé deux grenadiers. *Paris, Fronté. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 10628.]

3235. — Au Roi. [21 juin.] *L'Allemand. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 5994.]

Au sujet des événements du 20 juin.

Signé : « Le comte de SANOIS, ancien aide-major de vos gardes françaises. »

Voir à la *Biographie individuelle*. la brochure intitulée : *Crimes de Louis XVI.*

3236. — Déposition sur les tristes événements de la journée du 20 juin 1792, comme témoin oculaire, et Réflexions politiques, par M. de ROUGEVILLE, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier des ordres militaires de Saint-Louis et de Cincinnatus. *Imp. Girouard. S. d.*, in-4°, 11 p. [N. Lb³⁹ 10629.]

3237. — Note historique sur la journée du 20 juin 1792, donnée par le sieur JOLY, sergent des canonniers de la section du faubourg du Nord, demeurant alors chez M Morance, faubourg Saint-Martin, 18. *Imp. Écrat. S. d.* [1816.], in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5987. — P. 12029*, III.]

L'auteur se qualifie, en 1816, de chevalier de l'ordre royal de Philippe-Auguste et de héraut d'armes honoraire de France.

3238. — Note sur les événements de la journée du 20 juin 1792. *Imp. Le Normant. 1817*, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 5988.]

Signés : CHARLES-FRANÇOIS DROUET, ancien plumassier fleuriste, rue Saint-Denis, 44 (à côté de l'ancien Grand-Cerf), lieutenant de chasseurs dans la garde nationale, section de Bon-Conseil.

3238^b. — Note... par CH.-FR. DROUET. *Imp. Testu. S. d.* [1817], in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 5988 A.]

3239. — Description de la fête civique donnée au Roi dans son château des Tuileries, par MM. Pétion et Santerre, le 20 juin 1792. *Paris, Jost, 1792*, in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 5989.]

Écrit royaliste.

ÉPIGR. :

Gémissez! Aucun de vous n'a fait son devoir.

3240. — Aux citoyens amis de la Constitution, par les fédérés. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [Lb³⁹ 5990.]

Sur les événements du 20 juin.

3241. — Grand Discours prononcé par le patriote GONÇON, au nom des citoyens du faubourg Saint-Antoine, au sujet de la journée du 20 juin, et pour justifier le peuple de Paris. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale, et envoyé à tous les dé-

parlements. *Imp. des rédacteurs traducteurs des séances de l'Assemblée nationale. S. d., in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5991.]*

3242. — Adresse du faubourg Saint-Antoine, lue dans la séance du lundi 25, par GONCHON, dont l'Assemblée nationale a ordonné l'impression et l'envoi aux 83 départements. *S. l. n. d., in-8°. 7 p. [X. Lb³⁹ 10640.]*

Même pièce que le numéro précédent.

3242^a. — Adresse... *Imp. Gorsas, S. d., in-8°, 7 p. [Lb³⁹ 10640 A.]*

Même remarque.

3243. — Adresse des citoyens du faubourg Saint-Antoine, dans la séance du lundi 25 juin 1792, par le brave GONCHON. *Imp. Tremblay, S. d., in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 10641.]*

Même remarque.

3244. — Détail de l'affreuse conspiration qui vient d'être découverte par des membres de l'Assemblée nationale. Complot atroce d'égorger les députés patriotes de l'Assemblée, M. Pétion, maire de Paris; les membres patriotes de la municipalité du département et des sociétés patriotiques. Projet de faire partir le Roi pendant les troubles occasionnés par ces massacres. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5992.]*

Crié les 21 et 22 juin, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

3245. — Détail... *Imp. polyglotte. in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5992 A.]*

3246. — Paroles d'un vrai Français, après l'affreuse journée du 20 juin 1792. *S. l. 1792. in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 5993.]*

Écrit royaliste.

3247. — Lettre d'un député de l'Assemblée nationale au département des Bouches-du-Rhône, au sujet de l'attentat et des désordres commis au château des Tuileries, le 20 juin. [21 juin.] *Imp. Crapart. S. d., in-8°, 16 p. [X. Lb³⁹ 5995.]*

Signée : BLANC-GILLI, député du département des Bouches-du-Rhône.

3248. — Lettre au Roi, présentée par ses fidèles sujets, relativement à la journée à jamais exécration du 20 juin 1792. *Paris, Imp. Crapart, 1792. in-8°, 12 p. [X. Lb³⁹ 5996.]*

Signé : P. M. D. V.

3249. — Le Cri de la douleur ou Journée du 20 juin, par l'auteur du « *Domine, saluum fac regem* » (PELTIER). Extrait de la « Correspondance politique ou Tableau de Paris », des 22 et 24 juin. *Paris, Semerville, 1792, in-8°. 31 p. [X. Lb³⁹ 6002. — P. 12029^a. III.]*

Voy. les deux numéros suivants.

3249^a. — Le Cri de la douleur... *Paris et Bruxelles, F. Hayes, 1792. in-8°, 26 p. [X. Lb³⁹ 6002 B.]*

3249^b. — Le Cri de la douleur. Le mercredi 20 juin 1792. *S. l. n. d., in-8°, 15 p. [X. Lb³⁹ 6002 C.]*

Signé : PELTIER, royaliste nantais, rédacteur de la « Nouvelle Correspondance politique ».

3250. — Copie d'une lettre de Menin, écrite par un canonnier du 1^{er} bataillon de Paris, le 29 juin, l'an IV de la liberté. *Imp. du Patriote français. S. d., in-8°, 4 p. [X. Lb³⁹ 6024.]*

Au sujet des événements du 20 juin.

3251. — La Vérité, Parisiens, écoutez-la, jugez et choisissez. *Imp. J. Girouard. S. d., in-8°, 8 p. [R. AD. I. 70.]*

Pamphlet royaliste.

3252. — Histoire particulière des événements qui ont eu lieu en France pendant les mois de juin, de juillet, d'août et de septembre 1792... par M. MATON DE LA VARENNE (1806).

Voy. ci-dessus, n° 341.

3253. — Chronique de cinquante jours, du 20 juin au 10 août 1792... par P.-L. REDEBER (1832)

Voy. ci-dessus, n° 342.

3254. — Souvenirs historiques. II. Journée du 20 juin 1792. Surveillance exercée par la police française sur le M^{rs} Lucchesini, ambassadeur de Prusse à Paris. Arrestation et premier interrogatoire de Charlotte Corday. Rapport (signé : GRANDPÈRE) au ministre de l'intérieur sur l'état des prisons, le 17 mars 1793. *Leipzig, Zirges*, 1836, in-8°, 1 f. et 110 p. [N. Lb³¹ 2126.]

Les pièces sur le 20 juin remplissent 80 pages. Elles sont empruntées, ce que l'éditeur ne dit pas, à la *Revue rétrospective* (2^e série, tome I, 1835, p. 161-257). Les deux autres documents sont également extraits du même recueil (2^e série, 1835, tome II). Tous provenaient des Archives de la préfecture de la Seine.

L'Index de Kayser indique deux autres numéros des *Souvenirs historiques*, publiés à Leipzig, mais il n'en fait pas connaître le contenu.

3255. — Journées du 20 juin et du 10 août 1792... par CHARLES RICHOMME (1848).

Voy. ci-dessus, n° 343.

3256. — Le 20 juin 1792, par MORTIMER TERNAUX. *Paris, Lévy frères*, 1863, in-18, VII-259 p. [N. Lb³⁹ 10630.]

Réimpression d'un chapitre de l'*Histoire de la Terreur* (voy. ci-dessus, n° 373) sous ce titre et sous le suivant.

3257. — Le Peuple aux Tuileries, 20 juin 1792, par MORTIMER TERNAUX. *Paris, Lévy frères*, 1864, in-18, VII-259 p. [N. Lb³⁹ 10631.]

La couverture imprimée porte en plus : *Les Grandes Journées de la Terreur*.

3258. — Lettre du Roi à l'Assemblée nationale. Paris, le 21 juin 1792. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 1 p. [N. Le³⁴ 93.]

3259. — Proclamation du Roi sur les événements du 20 juin (22 juin). *Imp. Royale*, 1792, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 74.]

3260. — Discours de M. LOUIS-GILBERT CABIER sur les événements de la journée du 20 juin 1792, énoncée (*sic*) au conseil général de la Commune de Paris et imprimée par ordre du conseil général (23 juin). *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁰ 1498.]

3261. — Rapport du ministre de l'intérieur (ROLAND) à l'Assemblée nationale, sur les précautions prises relativement aux événements du 20 juin. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 8 p. [N. Lb³⁹ 5998.]

3262. — Lettre de M. le maire de Paris à MM. du conseil du département, 24 juin 1792. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 10636.]

Signée : PÉTIION.

3263. — Règles générales de ma conduite. *Imp. de la municipalité*, 1792, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 10637.]

Signées : PÉTIION.

3264. — Compte rendu par M. PÉTIION, maire de Paris, au département et à ses concitoyens, de la conduite qu'il a tenue dans la journée du 20 juin 1792. (26 juin.) *Imp. Provost. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10638.]

3265. — Conduite tenue par M. le maire de Paris (PÉTIION), à l'occasion des événements du 20 juin 1792. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, in-4°, 15 p. [N. Lb³⁹ 6035.]

3265^a. — Conduite tenue... *Havre, imp. Patry. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 6035 A.]

3266. — Compte rendu par M. le maire et Procès-verbaux dressés par les officiers municipaux, sur les événements du 20 juin 1792. Réimprimés par ordre du corps municipal. *Paris, imp. de la municipalité*, 1792, in-4°, 82 p. [N. Lb³⁹ 6036.]

3267. — Pétition de M. PÉTIION à l'Assemblée nationale. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-8°, 27 p. [N. Lb³⁹ 6037.]

Compte rendu de sa conduite dans la journée du 20 juin.

3268. — Cent vingt-et-un Citoyens de la section de la rue Poissonnière à M. le maire et aux officiers municipaux de la Commune de Paris. (27 juin.) *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10659.]

Félicitations à la municipalité sur sa conduite dans la journée du 20 juin. P. 7, liste des signataires.

3269. — Proclamation du Roi et Recueil de pièces relatives à l'arrêt du conseil du département du 6 juillet 1792, concernant le maire et le procureur de la Commune de Paris. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 2 ff. et 95 p. [R. AD. I, 102.]

Le faux-titre porte seulement : *Proclamation du Roi et Recueil de pièces sur les événements du 20 juin 1791.*

3270. — Pétition de plusieurs citoyens de Paris à l'Assemblée nationale, présentée le 8 juillet 1792, l'an IV de la liberté. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [N. Le 33° X, n° 61.]

Contre la suspension de Petion.

3271. — La Joie de Louis XVI ou la Désolation de M. A. Hommage d'un citoyen patriote à M. Santerre. *Imp. d'un vrai patriote. S. d.*, in-4°, 1 p. [N. Lb³⁹ 10661.]

Imprimé en rouge.
Signé : BARDIN.

3272. — Vivre libre ou mourir. Louis XVI confondu, Antoinette désespérée, Pétion consolé et divinisé. Fureur patriotique des fédérés. Le département de Paris en horreur à la Nation française. La tête de Lafayette, le traître Lafayette, mise à prix. Tous les aristocrates désolés sans espoir. Les vœux de la Nation française accomplis et les peuples de l'Europe vengés. *Imp. Feret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10662.]

Signé : P.-P. BARDIN.

3273. — M. Pétion traité comme il le mérite et ses Actions mises au jour. *Imp. Feret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10681.]

Signé : L. BOUSSEMART.
En vers et en prose.

3274. — Opinion de M. DALMAS, député du département de l'Ardèche, sur la suspension du maire et du procureur de la Commune de Paris, prononcée à l'occasion des événements du 20 juin. (13 juillet 1792.) *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Le³⁴ 108.]

3275. — Opinion de R.-G. GASTELLIER, ex-maire de la ville de Montargis, député du département du Loiret, sur la suspension de M. le maire de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le³⁴ 109.]

3276. — T.-F. TRÉIL, député de Paris, à ses collègues, le 9 juillet 1792, l'an IV de la liberté. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 6042.]

Appel à la concorde.

3277. — Réflexions sur la situation actuelle de la capitale. *Imp. Viellot. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 6047.]

L'auteur réclame la destitution de la municipalité.

3278. — Adresse prononcée à l'Assemblée nationale, au nom des habitants du faubourg Saint-Antoine, par une députation de vingt citoyens, sur la justification de leur conduite dans l'affaire du 20 juin. Décret qui supprime les états-majors de la garde nationale des principales villes du royaume. *Paris, imp. Chaudrillière. S. d.*, in-8°, 8 p. non ch. [N. Lb³⁹ 10642.]

3279. — Adresse des citoyens du faubourg Saint-Marcel, section des Gobelins, à leurs concitoyens des 83 départements. — Pétition des citoyens de la section des Gobelins. *Paris, imp. Roblot. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10643.]

3280. — A la Guillotine, le scélérat Mottié de la Fayette pour son arrivée à Paris, ou Grand Jugement rendu en dernier ressort par le premier tribunal criminel établi par les sans-culottes. *Imp. du Républicain français. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10663.]

3281. — Projet d'adresse. Les citoyens de Paris à l'armée française. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le³⁹ 10664.]

3282. — Pétition de citoyens de la section de la Fontaine-de-Grenelle à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 10665.]

3283. — Lettre des citoyens gardes nationaux du Gros-Caillou à M. Robespierre, député à l'Assemblée constituante. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 10466.]

Signée : HOLLIER, commandant en chef ; GIRAUD, fusilier, secrétaire du conseil de discipline.

En faveur de la Fayette.

3284. — Nouvelles officielles des départements au sujet des événements du 20 juin, dont la suite paraîtra incessamment. *S. l. n. d.*, 1 f. et 36 p. [N. Lb³⁹ 10671.]

Sur l'ex. de la B. N., on lit cette note contemporaine :

« Le ministre de l'intérieur (Terrier de Monciel) vient de faire répandre gratis aux frais de la liste civile ces adresses par lui meudées au moment de la proclamation faite par la municipalité, le dimanche 22 juillet 1792, que la Patrie est en danger, mais personne n'en a été dupe et quoiqu'en très petit nombre, ces adresses méprisables, le fruit des manœuvres de ce Terrier qui vient d'être chassé avec les cinq autres ministres, ayant perdu la confiance de la Nation, ont été désavouées pour la majorité, depuis que les districts des départements ont su la vérité sur les événements du 20 juin. »

§ 6. — Troisième anniversaire de la Fédération (14 juillet). Troubles dans Paris (15-31 juillet).

3285. — Rapport, fait au nom des comités de l'extraordinaire, des finances et de l'instruction publique réunis, à la séance du 4 juillet 1792, sur les frais de la Fédération du 14 du même mois, par PIERRE VAYRON, député du département du Cantal. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le³⁴ 101.]

3286. — Municipalité de Paris. Par le maire et les officiers municipaux. Arrêté sur l'exécution de la loi du 2 de ce mois concernant les gardes nationaux des différents départements qui sont en marche pour se rendre à Paris. Extrait des registres des délibérations du corps municipal (4 juillet 1792). *Imp. de la municipalité*, 1792, in-8°, 7 p. [Br. M. F. R., 298, 24.]

3287. — [Circulaire commençant par ces mots :] « Mes chers collègues, je viens, non pas retracer à vos cœurs... » (Paris, 7 juillet 1792.) *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. non chiffrées. [N. Lb³⁹ 10607.]

Signée : CARTIER-DOUINAUX.

Proposition d'un banquet des 745 représentants dans les Champs-Élysées, à l'issue de la Fédération.

3288. — Commémoration nationale du 14 juillet. (12 juillet.) *Paris, Dubosquet. S. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 10700.]

3289. — Déclaration à Louis XVI, par les fédérés des départements, arrivés à Paris, pour renouveler au Champ de Mars, sur l'autel de la patrie, le serment de maintenir la Constitution française et d'écraser les tyrans. (13 juillet.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6052.]

3290. — Désespoir de Louis XVI et du comité autrichien des Tuileries. Le département de Paris en horreur à toute la Nation. Supplice prochain du traître Lafayette. L'Assemblée nationale éclairée. Patriotisme de nos braves frères d'armes des départements arrivés à Paris pour soutenir et sceller de leur sang la Constitution par leur bravoure et leur confédération patriotique. Tous les ministres chassés. Pétion et Manuel admirés, et le peuple français triomphant. *Imp. Feret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6053.]

Signé : P. BARDIN, homme de loi.

Pièce différente de la suivante.

3291. — Les Vœux couronnés de la Nation française. Ardent patriotisme des fédérés. Haine implacable envers le département de Paris et Lafayette. Prières et remerciements des départements de France aux souverains législateurs. Désolation d'Antoinette désespérée. Pétion admire Louis XVI humilié. Belle conduite de l'Assemblée na-

tionale. Les aristocrates au désespoir. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6054.]

Signé : Par M. BARDIN.

3292. — J.-L. CARRA à ses frères et amis les fédérés des 83 départements, salut. 13 juillet, l'an IV de la liberté. *Imp. Chaudé. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10701.]

3293. — Adresse aux fédérés des 83 départements, réunis pour la Fédération du 14 juillet 1792, avec l'ordre de la marche et les cérémonies fixées par la municipalité et approuvées par le Roi, les inscriptions et les chansons relatives aux cérémonies du Champ de Mars et de la Bastille. *Imp. Caillot et Courcier. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10702.]

3294. — Municipalité de Paris. Commémoration nationale du 14 juillet. Ordre de marche, disposition du Champ de la Fédération et cérémonie du serment. *Imp. de la municipalité. 1792*, in-fol. maximo. [N. Lb³⁹ 11186.]

3295. — L'Ordre et la Marche du cortège de la Fédération, du 14 juillet 1792, l'an IV de la liberté. Cérémonies qui seront observées. Détails du char qui sera traîné par douze bœufs. Nombre des gardes nationaux de tous les départements. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6058.]

3296. — Grand Détail de toutes les cérémonies décrétées par l'Assemblée nationale et qui auront lieu demain, 14 juillet, sur le terrain de la Bastille, pour poser la première pierre de la colonne de la Liberté, et ensuite au Champ de la Fédération, où l'Assemblée nationale et le Roi assisteront. L'ordre et la marche du cortège. L'arrivée des braves Bretons et des cinquante mille Marseillais avec leurs équipages et leurs canons. *Imp. de la rue des Filles-Dieu. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10701.]

3297. — Pétition de P.-F. PALLOY, patriote, à l'Assemblée nationale, relative au cérémonial à observer pour la pose de la première pierre du monument érigé à la Liberté dans l'emplacement de la Bastille, le 14 juillet 1792, fête de la Fédération, le

1^{er} juillet 1792, l'an IV de la liberté. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le 33³ X, n° 57.]

3298. — Détail de la cérémonie du 14 juillet 1792, qui aura lieu ce matin sur les ruines de la Bastille, lors de la position de la première pierre de la colonne de la Liberté, adressée aux citoyens de Paris, par le patriote PALLOY, chargé de l'exécution de cette cérémonie. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 7 p. [Br. M., F. R. 538. 2.]

P. 7, griffe de Tremblay.

3299. — Invitation à la concorde, pour la fête de la Confédération, au 14 juillet 1792. *Paris, imp. P.-F. Didot, 1792*, in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 6059.]

Signée : JACQUES - BERNARDIN - HENRI DE SAINT-PIERRE.

3300. — Soixante Esclaves à un peuple libre. *Imp. L.-F. Longuet, 1792*, in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 6060.]

Pétition des prisonniers pour dettes à Sainte-Pélagie, réclamant leur mise en liberté.

3301. — Droits de l'homme et du citoyen. *Imp. des hommes du 14 juillet. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 10705.]

Une note manuscrite contemporaine sur l'ex. de la B. N. porte : Tirée sur la petite presse qui a été portée à la Fédération du 14 juillet 1792.

3302. — Grand Discours d'un enragé aux fédérés. *Imp. Caillot et Courcier. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10706.]

3303. — Dénonciation à la France, à l'Europe et à tous les peuples de la terre, de plus de cinquante mille brigands stipendiés à Paris, pour fomenter les troubles, la rébellion, et nous faire égorger impitoyablement les uns les autres, et les principaux agents de cette horrible conspiration. *B. Guilhemat. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6066.]

3304. — L'Ami des Parisiens. *Imp. de l'Ami des Parisiens. S. l.*, in-4° plano. [N. Lb³⁹ 6068.]

3305. — Grand Détail du combat sanglant qui a eu lieu hier aux Champs-Élysées, entre les fédérés marseillais et soixante grenadiers des différents bataillons de la garde nationale. Mort du nommé Duhamel, ci-devant garde du Roi et adjudant-général du bataillon des Filles-Saint-Thomas. Preuve d'une conspiration formée pour égorgier les Marseillais et commencer la contre-révolution dans Paris. *Imp. de la rue Sainte-Barbe. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 6085.]

Signé : HÉBERT, au moyeu d'une griffe.

3306. — Détail des assassinats commis sur plusieurs fédérés marseillais, aux Champs-Élysées, par des aristocrates revêtus de l'uniforme de garde nationale et portant les pompons des bataillons des Petits-Pères et des Filles-Saint-Thomas, qui ont assassiné à coup de sabre et de pistolet les braves Marseillais et le brave sapeur patriote Rochet, du bataillon de la Trinité. Courage du brave Rochet et d'un enfant de 13 ans qui ont désarmé et tué plusieurs de ces scélérats. *Imp. Tremblay. S. d., 8 p.* [N. Lb³⁹ 10753.]

P. 8, griffe de Tremblay.

3307. — Adresse aux braves sans-culottes. *Chez tous les marchands de nouveautés. VI-21 et 4 p.* [N. Lb³⁹ 10734.]

Le titre de départ, page 1, porte en plus : *des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau*; par JÉRÔME-PIERRE-GEORGES-JACQUES LELOUP, ouvrier de la Ropée, citoyen actif de la section de Popincourt, grenadier du bataillon de Santerre et vainqueur de la Bastille. Précédée d'une Lettre de l'éditeur GUILLAUME TELL à ses concitoyens, datée du 24 juillet

3307^a. — Adresse aux braves sans-culottes... *S. l. n. d., in-8°, 24 p.* [N. Lb³⁹ 10734 B.]

3308. — Les Citoyens réunis à Paris, au mois de juillet 1792, aux Français des quatre-vingt-trois départements. Paris, ce 20 juillet 1792, l'an IV de la liberté. *Paris, imp. P.-J. Duplain. S. d., in-8°, 6 p.* [N. Lb³⁹ 6073.]

3309. — Conseil à la garde nationale parisienne, relativement aux événements

des Champs-Élysées, et à la déclaration du duc de Brunswick, au nom de LL. MM. l'empereur et le roi de Prusse. *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 6086.]

3310. — Adresse aux Marseillais. *S. l. n. d., in-4°, 3 p.* [N. Lb³⁹ 6087.]

3311. — Aux Fédérés, par des citoyens, amis de la Constitution. *Imp. du Patriote français. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³⁹ 10781.]

3312. — Lettre du Ministre de l'intérieur à M. le maire de Paris, à minuit, le 23 juillet de l'an IV de la liberté. *S. l. n. d., in-8°, 1 p.* [N. Lb³⁹ 10743.]

Perquisition ordonnée par le Roi au sujet d'un amas d'armes et d'habits qu'on prétendait exister aux Tuileries.

3313. — Copie de la lettre écrite par le Roi au commandant général de la garde nationale parisienne, le 27 juillet 1792. *Paris, imp. Royale, 1792, in-4°, 1 p.* [N. Lb³⁹ 6083.]

3314. — Lettre du ministre de la justice (DEJOLY) au commissaire du roi près le tribunal criminel du département de Paris. Paris, le 31 juillet 1792. *Paris, imp. Royale, 1792, in-4°, 2 p.* [N. Lb³⁹ 6088.]

Sur les troubles quotidiens dans la rue.

3315. — Proclamation du Roi, pour le maintien de la tranquillité publique. Du 31 juillet 1792, l'an IV de la liberté. *Imp. Royale, 1792, in-4°, 2 p.* [N. F. — R. AD. I, 74.]

3316. — Pétition individuelle des citoyens de Paris au Corps législatif, pour lui dénoncer la proclamation du Roi comme injurieuse aux habitants de Paris, et comme tendante à exciter la guerre civile, etc., etc. *Imp. Limodin. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 10678.]

L'ex. de la B. N. est un exemplaire d'épreuves, imprimé au recto seulement et portant des corrections de l'auteur.

3317. — Dénonciation à la garde nationale du plan des jacobins contre le Roi, la Reine et la famille royale. *S. l. n. d., in-8°, 4 p., non ch.* [N. Lb³⁹ 10680.]

3318. — JOSEPH POLLIO et ADRIEN MARCEL. Le Bataillon du 10 août, recherches pour servir à l'histoire de la Révolution française. Paris, G. Charpentier, 1881, in-18, 3 ff. et 473 p., plus 1 f. de table. [X. Lb²⁹ 11281. — P. 17217.]

Ch. 1^{er}. Le camp sous Paris. II. Apparition

de la *Marseillaise*. III. Rouget de Lisle. IV. L'enrôlement des volontaires. V. Les cinq cents hommes. VI. Départ pour Paris et itinéraire. VII. Le bataillon marseillais à Paris. VIII. Le banquet des Champs-Élysées. IX. Séjour dans la capitale. X. Avant la bataille. XI. Le 10 août 1792. XII. Après la bataille. XIII. Le retour. XIV. Ce que devinrent les cinq cents. XV. La *Marseillaise* à travers l'histoire. Notes et pièces justificatives.

§ 7. — La Patrie en danger.

3319. — Opinions de A.-D. LAFFON, député de la Gironde, sur le projet de déclarer que la patrie est en danger et sur la suspension du maire et du procureur de la Commune de Paris. Paris, *imp. Nationale*, 1792, in-8°, 19 p. [R. AD. I, 102.]

3320. — Discours de J.-P. BISSOT, député du département de Paris, sur les causes des dangers de la patrie et sur les mesures à prendre, prononcé le 9 juillet 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 31 p. R. AD. I, 102.]

3321. — Rapport fait au nom de la commission extraordinaire et des comités militaires et diplomatiques sur la déclaration du danger de la patrie, par M. HÉRAULT, député du département de Paris, le 11 juillet 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. R. AD. I, 102.]

3322. — Adresse de l'Assemblée nationale aux Français, sur les dangers de la patrie, décrétée le 11 juillet 1792. Imprimée par son ordre. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [X. Le³⁴ 106.]

3323. — Acte du Corps législatif. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [X. Le³⁴ 107.]

3324. — Proclamation du Roi sur la solennité de la publication de l'acte du Corps législatif qui déclare la patrie en danger. Du 25 juillet 1792. Paris, *imp. Royale*, 1792, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 102.]

3325. — Le Conseil général de la Commune aux citoyens de Paris. *Imp. C.-F. Paris. S. d.*, in-4°, 4 p. [Rouen, Coll. Leber, VIII, 6.]

Proclamant la patrie en danger et faisant appel au dévouement de tous les citoyens.

3326. — Ordre, Marche et Cérémonial de la déclaration du danger de la patrie. *Imp. Provost. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb²⁹ 10744.]

3327. — Citoyens, la patrie est en danger. Proclamations alors rendues à cette occasion. Paris, *imp. du Journal-Vedette. S. d.*, in-8°, 16 p. [X. Lb²⁹ 10689.]

3328. — La Patrie est en danger; nous citoyens, ralliez-vous pour la sauver. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb²⁹ 10690.]

3329. — Pétition ou Manifeste d'une partie du souverain à ses délégués signé sur l'autel de la patrie et présentée le jour où le peuple se lèvera en masse pour résister à l'oppression avec les seules armes de la raison. *Imp. P. Provost. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb²⁹ 10692.]

Voy. l'article suivant.

3330. — Vœux formés par des Français libres ou Pétition, manifeste... *Se vend au Comité de la section du Roi-de-Sicile ou rue Titou, 6. S. d.*, in-4°, 8 p. [X. Lb²⁹ 10728.]

Signé : J. VARLET.

Autre tirage sous le titre suivant.

3330^b. — Vœux formés par des Français libres ou Pétition des sans-calottes signé

(sic) sur l'autel de la patrie pendant trois jours et présentée à l'Assemblée nationale, revêtu de 50 pages de signatures. Se vend, rue Titon-Saint-Antoine, 6. S. d., in-4°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10728 A.]

Le début et la fin sont différents du numéro précédent.

3331. — Adresse à tous les volontaires français qui volent aux frontières. S. l. n. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 10696.]

3332. — Vivre libre ou mourir. Le tocsin et la générale battue (sic) par le patriote MOUSTACHE. Avis aux braves citoyens qui parlent pour la défense de la patrie. Imp. Ferret. S. d., in-8°, 8 p. [R. AD. 1, 70.]

Signé : L. BOUSSEMARY, patriote Moustache, demeurant rue Tirechappe, maison du serrurier, au second.

3333. — Les Citoyens de Paris à l'armée française. (30 juillet.) Imp. de la municipalité, 1792, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 10734.]

P. 9-12, liste des commissaires des sections.

3334. — Les Citoyens de Paris à leurs voisins des villes et des campagnes. Imp. du Postillon de la guerre. S. d., in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 10753.]

3335. — Discours de PIERRE-ANASTASE TORNE, évêque et député du département du Cher, sur les grandes mesures nécessaires pour sauver la patrie. Le 9 août 1792, l'an IV de la liberté. Paris, imp. National, 1792, in-8°, 60 p. [N. Le³³ 416.]

« Par suite des événements du 10 et des décrets urgents qu'ils avaient rendus nécessaires », l'impression de ce discours, remis le 9 août, à Baudouin, n'avait pu être achevée que le 25.

3336. — Ofrande patriotique et Pétition en faveur des enfants qui ont perdu leurs pères dans les combats pour les défenses de la patrie et des enfants naturels qui languissent dans nos hôpitaux, par H.-J.-H. DEMALIGNY, citoyen de Paris, ancien avocat. Paris, 1^{re} août 1792, l'an IV de la liberté. Imp. Millet et C^e, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 10758.]

Projet de décret sur l'admission à l'hospice des Enfants-Trouvés.

3337. — La Patrie est en danger. Citoyens, nous parlons beaucoup, il faut agir. Imp. des hommes du 14 juillet. S. d., in-8°, 2 p. [N. Lb³⁹ 10766.]

Sur la faiblesse numérique de la garnison de Strasbourg.
Signé : les hommes du 14 juillet.

3338. — Arrêté pris par les ouvriers de l'imprimerie de M. Panckouke. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. Imp. Nationale. S. d., in-8°, 4 p. [N. Le³³ 3 U.]

Souscription ouverte entre eux pour subvenir à l'équipement de cinq volontaires pris dans leurs rangs. P. 3-4, liste des signataires.

3339. — Adresse à l'Assemblée nationale, présentée par un citoyen de la section de Beaubourg, négociant et électeur de 90 et 91. Avec un assignat de 200 livres, pour subvenir aux frais de la guerre. (23 août.) S. l. n. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 10847.]

3340. — Adresse des citoyens du bataillon de Saint-Germain-l'Auxerrois à l'Assemblée nationale. Imp. Vezard et Le Normant. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 10540.]

Signée : DUVERGIER, commandant; CHESSANT, secrétaire du conseil de discipline.

Don d'une somme de 1,670 livres pour l'équipement des volontaires.

3341. — Projet de création de deux corps de hussards de la liberté, composés de citoyens aguerris et intrépides, destinés à servir aux postes avancés de l'ennemi, par L. RUTTEAU et L.-V. DUMONT. (23 août.) Paris, imp. Caillot et Couvrier. S. d., in-8°, 14 p. [N. Lb³⁹ 10857.]

3342. — Adresse aux municipalités de l'empire français relative aux dangers de la patrie. Imp. N. Renaudière. S. d., in-4°, 3 p. [R. AD. 1, 102.]

Signée : BRUNE, commissaire du pouvoir exécutif, chargé de la surveillance de l'administration des chevaux, rue des Bons-Enfants, 43.
Réquisition des chevaux de selle et de carrosse.

3343. — Défense de Paris et de tout l'empire, par A.-P.-J. BELAIR, capitaine d'artillerie. Paris, imp. du cercle social, l'an IV de la liberté, in-8°, 160 p. [N. Lb³⁹ 5916.]

3344. — Les Adieux des volontaires gardes nationales parlant pour la frontière, à leurs frères d'armes de Paris. *Imp. Laurent S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 3938.]

Signé : B. D.

3345. — Adresse des citoyens de couleur résidant à Paris, à l'Assemblée nationale, suivie de la Réponse de M. le président, du 7 septembre 1792... Imprimées et envoyées aux 83 départements et aux armées, par

ordre de l'Assemblée. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Le³³ 3 X, n° 107.]

Signée : RAYMOND, Le pétitionnaire, retenu par son âge et par « une mission particulière », offrait 500 francs par an pour contribuer à l'équipement d'une légion franche de gens de couleur dont l'Assemblée vota le même jour la formation.

3346. — A tous les Français en état de porter les armes. *Imp. du cercle social. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 11147.]

Véhément appel aux frontières après la nouvelle de l'entrée des Prussiens en France.

§ 8. — La Déchéance du Roi est réclamée. (26 juillet.) Pétition de la Commune de Paris. (3 août.)

3347. — Description de la ménagerie royale d'animaux vivants, établie aux Tuileries, près de la terrasse nationale, avec leurs noms, qualités, couleurs et propriétés. *De l'imprimerie des patriotes. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6056.]

Signée : F. DANTALLE.
Grossier pamphlet.

3348. — Vente nationale de la ménagerie royale de tous les animaux vivants et bêtes féroces, établie aux Tuileries. *Imp. des patriotes. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6057.]

Signé : F. DANTALLE.
Pamphlet différent du précédent.

3349. — De la Déchéance du Roi. *Imp. de la rue Saint-Fiacre, 2. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6067.]

3350. — Opinion de J.-P. BAISSOT, député du département de Paris, sur la marche à suivre en examinant la question de la déchéance et les autres mesures, prononcée le 26 juillet 1792... Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 41 p. [R. AD. I, 103.]

3351. — Lettre d'un homme libre à Louis XVI, premier agent de la Nation française. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 40736.]

3352. — Pétition de la Commune de Paris à l'Assemblée nationale, sur la déchéance du Roi. (3 août 1792.) *Imp. P. Provost. S. d.*, in-8°. [N. Lb⁴⁰ 200.]

Signée : PÉTION.
Le titre de départ porte : Bureau du Courrier français.

3352^a. — Pétition... *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴⁰ 200 A.]

L'indication mentionnée ci-dessus n'y figure pas.

3352^b. — Pétition... *Imp. patriotique. S. l.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴⁰ 200 B.]

Après la pétition vient un appel aux Français intitulé : *les Vérités*.

3353. — Les Vœux du véritable souverain exprimés à l'Assemblée nationale par M. Pétition, au nom de la Commune, sur la déchéance du Roi. *De l'imprimerie patriotique. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10771.]

P. 8, *les Vérités*.

3354. — Adresse à l'Assemblée nationale, rédigée par les commissaires des quarante-huit sections de Paris, et adoptée à la majorité des sections, présentée le 3 août 1792, l'an IV de la liberté. Imprimé par ordre de

l'Assemblée nationale, *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb 33³, X. n° 70.]

Demande de déchéance du Roi. P. 6-8, liste des signataires avec la mention des sections respectives auxquelles ils appartenaient.

3355. — Pétition d'un grand nombre de citoyens de la section de la Halle au blé. *Paris, imp. Dupont. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6091.]

Contre la pétition de Pétion, pour la déchéance du Roi.

3356. — Nous ne mordrons point à une grappe empoisonnée. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³⁹ 6092.]

Au sujet d'un article publié dans le journal *les Révolutions de Paris*, de Prudhomme, et intitulé : *De l'Abolition de la royauté en France*.

3357. — Considérations importantes sur la déchéance du Roi et les circonstances actuelles, par M. S. BOULARD, citoyen de Paris. *Paris, imp. Boulard. 1792*, in-8°, 12 p. [N. Lb³⁹ 6093.]

Sur le titre de l'ex. (en papier fort) de la B. N., on lit : « Huit exemplaires seulement sur ce papier. »

3358. — Pétition à l'Assemblée nationale dont l'objet est de lui démontrer que le Roi

n'a jamais cherché qu'à faire le bonheur du peuple et de lui proposer de se rallier avec tous les bons Français autour du trône pour sauver la patrie en danger et faire de la France la Nation la plus libre, la plus riche et la plus heureuse de l'univers, par le sieur PAWLET, fondateur de l'École gratuite des orphelins fils d'anciens militaires, soldat-citoyen de la section de Popincourt. (11 juillet 1792.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [R. AD. I, 75.]

Signée : PAWLET.

3359. — Adresse urgente aux habitants de Paris, sur le projet de déchéance du Roi. (7 août.) *Imp. Liotte. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 6094.]

Signée : BACON.

3360. — Les Sentences du marchand de grils, à son confrère le vénérable Père Duchêne, marchand de fourneaux. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 10783.]

3361. — Lettre d'un Marseillais à ses camarades. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb³⁹ 10786.]

Signée : LE BLANC, volontaire national. Écrit royaliste.

§ 9. — Journée du 10 août.

3362. — Lettre secrète et curieuse de MARIE-ANTOINETTE à Bouillé, trouvée nouvellement dans les boiseries de son appartement au château des Tuileries. *Imp. Dieu-donnez, rue de la Huchette. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6100.]

Pièce apocryphe, datée de Paris, le 8 août 1792.

3363. — Dernier Mot des braves sans-culottes au Roi. *De l'imprimerie des sans-culottes. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10787.]

Signé : Compère MATHIEU, orateur des braves sans-culottes.

3364. — Lettre de l'Ami du peuple aux

tédérés des 83 départements. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10788.]

9 août, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

Signée : MARAT, l'ami du peuple.

3365. — Avis aux citoyens. Un complot affreux est formé et doit être exécuté cette nuit : Français, vous le dénoncer, c'est en détruire l'effet. (9 août 1792.) *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 10789.]

Le Roi devait être enfermé au Petit-Saint-Antoine, la Reine promenade dans une cage de fer et conduite dans une maison de force, etc.

3366. — Rapport du capitaine des canon-

niers de garde au château des Tuileries, du jeudi 9 au vendredi 10 août 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. Renvoyé à la Cour martiale. Paris, imp. Nationale, 1792, in-8°, 15 p. [R. AD. I, 102. — N. Le³³ V, 93.]

Daté du 14 août 1792 et signé (p. 13) : LANGLADE, capitaine des canonniers du 3^e bataillon, 6^e légion; FLEURY, sergent-major; SIMON et CHARLAT, sergents; RENETTE, DUBART, BOUDET, BAROY, SINDOT, P. 14, déposition du même Baroy.
Réimp., dans l'*Histoire parlementaire*, t. XVII.

3367. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, par le commandant de garde au poste des appartements du traître Louis XVI, depuis le jeudi 9 (août) jusqu'au vendredi 10, contenant les détails du rassemblement des chevaliers-poignards, la conduite qu'ils ont tenue pendant la nuit, le combat qu'ils ont voulu livrer dans le cabinet et en présence de ce perfide, et l'infidélité de ses assassins suisses. Imp. P. Prorost. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6098.]

Signé : F. VIARD, soldat citoyen et capitaine de chasseurs.

Réimp., à la suite des Mémoires de Barbaroux (collection Baulouin) et dans l'*Histoire parlementaire*, tome XVII.

3368. — Grand et Véritable Détail de ce qui s'est passé hier aux Tuileries. Insurrection générale du peuple. Siège du château. Infâme trahison des Suisses. Vengeance du peuple. Fuite de Louis XVI et de sa famille dans le sein de l'Assemblée nationale. Prise du château. Massacre des Suisses. Respect du peuple pour l'Assemblée. Destruction et brisement de tout ce qui appartenait à ce Roi sanguinaire. Incendie des cours des Tuileries. Courage intrépide des Marseillais. Générosité d'un citoyen envers un Suisse désarmé. Imp. de la rue Sainte-Barbe. S. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10791.]

Signé : HÉBERT, au moyen d'une griffe.
Pièce différente de la suivante.

3369. — Grande Relation du siège et de la prise du château des Tuileries. Détail de tous les événements arrivés depuis le 10 août dernier. Nombre des morts et des blessés. Découverte d'un complot horrible de

Louis XVI, trouvé dans ses papiers, pour égorgier tous les bons citoyens. Quatre mille maisons marquées pour être brûlées. Arrestation et interrogatoire de l'intendant de la liste civile et du premier valet de chambre du Roi. Trahison de La Fayette qui veut faire marcher son armée contre Paris; refus des soldats de lui obéir. Imp. de la rue Sainte-Barbe. S. d., in-8°, 8 p. [N. Le³ 707.]

Signé : HÉBERT (au moyen d'une griffe).

3370. — Détails exacts de la justice parisienne, exercée contre les bandits royaux, les 10 et 11 août 1792. Paris, imp. patriotique. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10790.]

3371. — Déclaration faite au comité de surveillance de l'Assemblée nationale. Imp. Nationale. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 6133.]

Tentative d'embauchage dénoncée par CHAVEROT, ci-devant grenadier au régiment de Brée.

3371^a. — Déclaration... Imp. Nationale, 1792, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 6133 A.]

3372. — La Révolution de 92. Paris, imp. des amis de la Révolution. S. d. [1792], in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10792.]

Signé : PIERRE MAROT.

3373. — Réponse faite par les représentants provisoires de la Commune de Paris à la députation de la commune de Lagny, qui est venue demander des renseignements sur la journée du 10 août, et offrir son zèle et son courage aux citoyens de Paris. Imp. du cercle social. S. d., in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 10801.]

3374. — Lettre de M. PÉTIOT à l'Assemblée des commissaires des 48 sections réunis à la maison commune. Paris, le 12 août 1792. Imp. de la commune, 1792, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁹ 10802.]

3375. — Pétition des 48 sections de Paris à l'Assemblée nationale. Paris, imp. Mayer. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³⁹ 6115.]

Pour demander la mise en accusation de La Fayette et la destitution de l'état-major de l'armée. Signée : DÉCORCELLE, SIMONNE, commissaires rédacteurs.

3376. — Adresse des canonniers du bataillon du Pont-Neuf, ci-devant de Henry Quatre, au commandant général. (13 août.) *Imp. V^e Delaguelle*. S. d., in-8°, 3 p. non chiffrées [N. Lb³⁹ 10806.]

Protestation de civisme.

3377. — Procès-verbal de l'Assemblée nationale. Séance permanente. Du vendredi 10 août 1792, l'an IV de la liberté. Depuis sept heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 26 p. [N. Le³¹ 123.]

3378. — La Vérité rétablie ou Mémoire sur la séance de l'Assemblée législative du 10 août 1792, par M. CRESTIX père, ancien procureur du Roi et ancien sous-préfet à Gray, membre de l'Académie de Besançon et de la société des sciences de Vesoul. *Besançon, C.-F. Monroyon*, 1814, in-8°, 47 p. [N. Lb³⁹ 6108.]

Complément et réfutation du récit de Fantin-Desodoards (*Histoire de France depuis Charles IX*, t. XXV, p. 418).

3379. — Adresse de l'Assemblée nationale aux Français. Du 10 août 1792, l'an IV de la liberté. Imprimée par son ordre, envoyée aux 83 départements et à l'armée. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 2 p. [N. Le³¹ 121.]

3380. — Acte du Corps législatif. Du 10 août soir 1792, l'an IV de la liberté. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 2 p. [N. Le³¹ 122.]

3381. — Loi (n° 1978) relative à la suspension du pouvoir exécutif, donnée à Paris le 10 août 1792. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 4 p. [R. AD. 1, 102.]

3382. — Extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale, du 11 août 1792, l'an IV de la liberté. *Paris, imp. Nationale du Louvre*, 1792, in-8°, 2 p. [N. Le³¹ 124.]

Dispense provisoire du service militaire accordée aux ouvriers de l'imprimerie Baudouin.

3383. — Loi (n° 1983) donnée à Paris le

13 août 1792. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 2 p. [R. AD. 1, 102.]

Contient la famille royale à la garde et aux vertus des citoyens de Paris.

3384. — Loi (n° 1999) relative aux maisons de jeu, donnée le 12 août 1792. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 2 p. [R. AD. 1, 102.]

Ces maisons étaient signalées comme le repaire habituel des *chevaliers du poignard*.

3385. — Loi (n° 2005) donnée à Paris le 12 août 1792... *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 8 p. [R. AD. 1, 102.]

Décretant le renvoi à la cour martiale des déclarations des sentinelles de garde au château dans la nuit du 9 au 10 août.

Suivent les dépositions des sieurs PIERRE LEBRIEUR, de la section de la Fontaine de Grenelle; CH.-N.-J.-B. FLEURY, de la section de l'Oratoire, et addition à la déclaration ci-dessus par N. LAMPACH, de la même section; JACQUES LOYAL, caporal au bataillon des Jacobins; la traduction d'une lettre de Pfeiffer, caporal suisse, à sa fille, et le brevet de sous-lieutenant aux gardes-suisses du sieur de Waldner de Srentz.

La lettre du caporal Pfeiffer avait été déposée au comité de surveillance par SAURTE, capitaine de la garde nationale; Scringali Scringoli, peintre, élève de M. David, commandant la musique; Simon Le Fevre et Rémi, sergent et sergent-major de la musique de la garde nationale parisienne.

3386. — Loi (n° 2027) donnée à Paris le 11 avril 1792... *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 2 p. [R. AD. 1, 102.]

Apposition des scellés sur les papiers de de La porte, intendant de la liste civile.

3387. — Loi (n° 2028) donnée à Paris le 11 août 1792... *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 2 p. [R. AD. 1, 102.]

Proclamation dans les carrefours des décrets renvoyant devant la cour martiale les officiers et soldats suisses détenus dans les prisons.

3388. — Loi (n° 2029) donnée à Paris le 11 août 1792. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 1 p. [R. AD. 1, 102.]

Visite des souterrains du Luxembourg.

3389. — Loi (n° 2031) donnée à Paris le

14 août 1792... *Paris, imp. Nationale, 1792, in-4^o, 2 p.* [R. AD. I, 102.]

Chargeant le ministre de la justice et les commissaires de la Commune de veiller à la sécurité des ouvriers de l'Imprimerie nationale exécutive.

3390. — Loi (n^o 2037) donnée à Paris le 12 août 1792. *Imp. Nationale, 1792, in-4^o, 2 p.* [R. AD. I, 102.]

Invitant la Commune de Paris à remettre incessamment à l'Assemblée l'état des blessés, veuves et orphelins, victimes du 10 août.

3391. — Loi (n^o 2044) donnée le 13 août 1792... *Paris, imp. Nationale, 1792, in-4^o, p. 2.* [R. AD. I, 102.]

Prescrivant les mesures nécessaires pour la salubrité et la sûreté des détenus au Palais-Bourbon.

3392. — Loi (n^o 2048) donnée à Paris le 13 août 1792. *Paris, imp. Nationale, 1792, in-4^o, 3 p.* [R. AD. I, 102.]

Mention honorable au sieur Vauchelet (de la section des Gravilliers) qui, au péril de sa vie, transmit, le 10 août, aux gardes suisses de Courbevoie l'ordre du Roi de regagner leurs casernes.

3393. — Loi (n^o 2100) donnée le 16 août 1792. *Imp. Nationale exécutive du Louvre, 1792, in-4^o, 2 p.* [R. AD. I, 102.]

Envoi aux armées des pièces saisies chez Laporte et prouvant « jusqu'à l'évidence la trahison et la perfidie du pouvoir exécutif ».

3394. — Loi (n^o 2247) relative à ceux qui sont prévenus d'avoir trempé dans la conspiration du 10 août. Du 9 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale, 1792, in-4^o, 2 p.* [R. AD. I, 102.]

Renvoyant, s'il y a lieu, les prévenus aux tribunaux criminels respectifs de leurs départements.

3395. — Convention nationale. Rapport sur les récompenses et indemnités à accorder aux veuves, pères, mères et enfants des citoyens tués, et aux blessés dans la journée du 10 août 1792; lu au nom du comité des secours publics, le 25 décembre 1792..., par C.-N. BEAUVAS, député du département de Paris. Imprimé par ordre de

la Convention nationale. *Imp. Nationale, S. d., in-8^o, 16 p.* [N. Le³⁸ 73.]

Voyez le numéro suivant.

3396. — Décret (n^o 278) rendu le 25 décembre 1792. *Paris, imp. Nationale exécutive, 1792, in-4^o, 7 p.* [R. AD. I, 102.]

Mettant à la disposition du ministère de l'intérieur 400,000 livres pour les citoyens blessés le 10 août.

3397. — Convention nationale. Rapport sur la fixation des indemnités à accorder aux citoyens demeurant dans le château des Tuileries, ou dans les maisons voisines, qui ont fait des pertes dans la journée du 10 août, présenté au comité des secours publics, par le C. MANGET, député du Puy-de-Dôme. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, S. d., in-8^o, 22 p.* [N. Le³⁸ 499.]

3398. — Décret (n^o 311) rendu le 5 mars 1793. *Imp. Nationale exécutive du Louvre, 1793, in-4^o, 2 p.* [R. AD. I, 102.]

Etat des blessés du 10 août et incorporation des citoyens valides dans la gendarmerie à pied.

3399. — Décret (n^o 572) rendu le 5 mars 1793. *Imp. Nationale exécutive du Louvre, 1793, in-4^o, 3 p.* [R. AD. I, 102.]

Incorporation des fédérés marseillais dans des bataillons d'infanterie légère en voie d'organisation.

3400. — Décret [s. n.] de la Convention nationale (14 germinal an II) qui étend aux citoyens estropiés dans la journée du 10 août les pensions et secours accordés aux militaires estropiés et aux veuves de ceux qui ont péri dans les combats. *Imp. Ballard, S. d., in-4^o, 3 p.* [R. AD. I, 102.]

3401. — La Grillade ou les Suisses aux enfers, détail circonstancié de leur réception. Ouvrage malheureusement trop vrai quant aux circonstances, mais où l'on pourra fort bien trouver des nouvelles qui ne sont pas indifférentes. *Paris, chez les*

marchands de nouveautés, 1792, in-8°. 32 p. [N. Lb³⁹ 10793.]

Frontispice, grossièrement gravé, représentant un Suisse, sa tête entre les mains, devant Minos, Eaque et Rhéclamanthe.

3402. — Les Enragés Suisses aux enfers, jugés par Pluton, roi des enfers, ou la Saint-Barthélemy du 10 août. *De l'imprimerie de Pluton*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10794.]

Pamphlet criblé de fautes typographiques.

3403. — Les Crimes du 10 août dévoilés par les patriotes suisses, et les efforts qu'ils ont faits pour le prévenir. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 6102.]

Rédigé par J. DESOYAZ, sous-lieutenant de la légion des Allobroges et approuvé par l'Assemblée générale des patriotes suisses et des Allobroges réunis.

3404. — Récit de la conduite du régiment des gardes suisses à la journée du 10 août 1792, par le colonel Pfyffer d'Altshofen, chevalier des ordres militaires de Saint-Louis et de Saint-Lazare. *Lucerne, Meyer*, 1819, in-4°, 1 f. et 32 p. [N. Lb³⁹ 10799.]

Couverture emblématique et en regard du titre, lithographie signée F. HEGT, représentant le lion de Thorvaldsen avant qu'il ne soit achevé.

Entre les pages 24 et 25 est intercalé le *Fac-similé de l'ordre remis par le Roi à M. le capitaine de Durler, à l'Assemblée nationale, le 10 août, dont l'original se trouve entre les mains de M^{me} la générale de Durler, sa veuve*.

L'autographe de cette pièce (la dernière que Louis XVI ait signée comme roi) a été acquis par la Bibliothèque de la Ville et figure dans son Musée historique.

Voy. le numéro suivant.

3404^b. — Récit de la conduite du régiment des gardes suisses, par le colonel Pfyffer d'Altshofen... *Genève, Cherbuliez*, 1824, in-fol. [N. Lb³⁹ 10799 A. *Reserve*.]

Ex. sur papier vélin in-folio, relié en maroquin bleu aux armes de la duchesse de Berry.

Le Récit de Pfyffer d'Altshofen a été réimprimé dans le tome II des *Mémoires de Weber* (voy. ci-dessus, n° 3000).

3405. — Recueil de pièces relatives au monument de Lucerne, consacré à la mémoire des officiers et soldats suisses morts

pour la cause du roi Louis XVI, les 10 août, 2 et 3 septembre 1792, suivi de la Lettre d'un voyageur français, présent à l'inauguration dudit monument, le 10 août 1821. *Paris, Dehanay*, 1821, in-4°, 107 p. [N. Lb³⁹ 6148.]

A la fin, *Monument de Lucerne, inauguré le 10 août 1821*, lithog. d'HIPP. TAUNAY (imp. C. Motte).

La Lettre d'un voyageur français... est attribuée par Quérard (*Supplémentes littéraires, v° Voyageur français*) à LALLY-TOLENDAL. Elle aurait été, selon lui, imprimée séparément la même année, en format in-8°. Elle n'est pas mentionnée par la *Bibliographie de la France* et je n'en ai jamais vu d'exemplaire.

3406. — Relation de la journée du 10 août 1792. L'original est déposé dans les archives de la Confédération helvétique. *Versailles, Vitry*, 1828, in-12, 24 p. [N. Lb³⁹ 6110.]

Signée : Par un officier aux gardes suisses.

3407. — Lettre de M. MALLET DU PAN à M. d. B., sur les événements de Paris du 10 août. *S. l. n. d.*, in-8°, 66 p. [N. Lb³⁹ 10795.]

Selon M. A. SAYOUS, éditeur des *Mémoires et Correspondance* de Mallet du Pan (Paris, Amyot, 1851, 2 vol. in-8°, tome I, p. 329), cette Lettre, « qui n'est pas le meilleur de ses écrits », fut rédigée à l'aide des relations de deux officiers suisses commandant dans les postes les plus exposés.

3408. — Réflexions sur la Révolution de 1688 et sur celle du 10 août 1792, par CONDORCET. *S. l. n. d.* [1792], in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 6101.]

Réimp. dans le tome XXVIII des *Œuvres complètes* de Condorcet (1804, 21 vol. in-8°).

3409. — Convention nationale. Coup-d'œil sur la conduite de Louis XVI, par CHARLES DEVAL, député à la Convention nationale pour le département d'Ille-et-Vilaine. Extrait d'un tableau historique de la Révolution du 10 août. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Angers, Mame*,

imp. du département, S. d., in-4^o, 4 p. N. Lb³⁹ 4629.]

Voy. le numéro suivant.

3410. — Révolution du 10 août ou Précis historique des principaux faits qui l'ont précédée, accompagnée et suivie, par CHARLES DEVAL, député à la Convention nationale pour le département d'Ille-et-Vilaine. *Paris, Vatar, an II, in-8^o, 1 f., 32 p. et 1 f. non chiffré. N. Lb³⁹ 10797.*

Extrait du *Républicain*.

3411. — Histoire de la conspiration du 10 août 1792, par L.-C. BIGOT DE SAINTE-CROIX, ministre des affaires étrangères de S. M. T. C. Louis XVI, le 10 août 1792. *Londres, B. Edwards, 1793, in-8^o, 4 ff non ch., et 161 p. N. Lb³⁹ 6103.*

Entre les pages 68 et 69, portraits du Roi, de la Reine, du Dauphin et de Madame, dans un médaillon radié et couronné, signé : *Engraved by J. HARDING. L'Histoire de la conspiration du 10 août est terminée par un Appendix daté du 24 janvier 1793 : Détails authentiques sur les derniers moments de Louis XVI (VI p. et 1 f. d'errata non chiffré).*

3412. — Histoire de la conspiration, par L.-C. BIGOT DE SAINTE-CROIX... *Londres, B. Edwards, 1793, in-8^o, VIII-102 p. N. Lb³⁹ 6103 A et B.]*

3413. — Dernier Tableau de Paris ou Récit historique de la Révolution du 10 août des causes qui l'ont produit (sic) des événements qui l'ont précédé (sic) et des crimes qui l'ont suivi (sic), par J. PELTIER, de Paris, auteur des « Actes des Apôtres » de la « Correspondance politique ou Tableau de Paris » et de divers ouvrages publiés depuis trois ans. *Londres, chez l'auteur, hôtel La Sablonnière; Owen; Chuber, 1792, in-8^o, 1 f. non ch., 48 et XLIV p. N. Lb³⁹ 6104 B.]*

Sur la couverture au-dessous du titre est imprimé l'avis suivant :

« Cet ouvrage paraîtra en anglais et en français.

« Il sera distribué périodiquement par semaine à date (sic) de la première semaine d'octobre.

« Il sera composé au moins de douze numéros et chaque numéro de 60 à 80 pages d'impression.

« Il sera joint un plan gravé de l'attaque et du combat dans le château et le jardin des Thui-

leries, les Champs-Élysées et les rues adjacentes. Une estampe représentant le massacre de l'Abbaye et le Tribunal où se prononcèrent les jugements et un portrait représentant le Dauphin d'après nature.

« Le prix de la souscription est d'une guinée. »

3414. — The Late picture of Paris or a Faithful narrative of the Révolution of the tenth of august, of the causes wich produced, the events which preceded, and the crimes which followed it. By J. PELTIER, author of the « Acts of the apostles ». . . *London, printed for the author, and sold by J. Owen and Chuber, 1792, 2 vol. in-8^o. N. Lb³⁹ 6103 bis.]*

Tome I, N-512 p. et 2 ff. pour la table : tome II, 1 f. pour le titre, 516 et LXXII p. (traduction de *Mon Agonie*, de Jourgniac Saint-Méard).

Tome I, portrait de Louis XVI (LE MIRRE pinx, M^{me} BOVI, sculp.), gravé d'après l'original donné par le Roi à M. de Cart, en 1791 et plan des Tuileries; tome II, portrait du Dauphin, gravé par M^{me} BOVI, élève de Bartolozzi.

3415. — Dernier Tableau de Paris ou Récit historique de la révolution du 10 août 1792, des causes qui l'ont produite, des événements qui l'ont précédée et des crimes qui l'ont suivie, par J. PELTIER... Troisième édition, revue et corrigée. *Londres, chez l'auteur, et Bruxelles, B. Le Francq, avrîl 1794, 2 vol in-8^o. N. Lb³⁹ 6104.]*

Tome I, 1 f., VIII-258, 86 et 57 p.; tome II, 436 p., plus la table paginée 117-119; les deux portraits (sans nom d'auteur) sont d'un tirage usé. *Mon Agonie*, de Jourgniac Saint-Méard, figure en appendice du tome I, avec la *Lettre à la noblesse française, au moment de sa rentrée en France, sous les ordres de M. le duc de Brunswick* (par Rivarol), *De la Vie politique, de la Fuite et de la Capture de M. de La Fayette* (par le même) et diverses autres pièces relatives au même pamphlet. Le plan, déjà mentionné au numéro précédent, est placé entre les pages 74 et 75 de la première partie du tome I.

3416. — Dernier Tableau de Paris... *Londres, chez l'auteur et Elmsly, avrîl 1794, 2 vol. in-8^o. N. Lb³⁹ 6104 A.]*

La collation est la même. Les portraits sont encore plus fatigués que dans le tirage de Bruxelles.

3417. — Histoire de la Révolution du 10 août 1792, des causes qui l'ont produite, des événements qui l'ont précédé

et des crimes qui l'ont suivie, par M. PELTIER. *Londres*, 1795, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 6105.]

Tome I, 1 f., VIII-424 p.; tome II, 1 f. et 539 p.

3417*. — Histoire de la Révolution du 10 août 1792... Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée d'anecdotes sur les massacres des 2 et 3 septembre. *Londres et Paris, chez les principaux libraires*, 1797. 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 6105 A.]

Tome I, X-403 p.; tome II, 320 ? p.

3418. — La Journée du 10 août 1792, avec des réflexions, tant sur les événements qui l'ont immédiatement précédée et suivie, que sur la révolution en général, par M. REGNAUD, de Paris. *Paris, imp. Crupart*, 1795, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 6106.]

Tome I, 203 p.; tome II, 1 f. et 216 p.

3419. — Histoire secrète du 10 août, contenant : 1° les moyens de défense du château; 2° la revue des troupes par le Roi et son arrivée à l'Assemblée nationale; 3° l'attaque du château; 4° le massacre des Suisses, etc.; 5° la déchéance du Roi et sa translation au Temple. *Paris, Leveau*, 1796, au IV, in-48, 1 f. et 104 p. [N. Lb³⁹ 6107.]

3420. — Le Château des Tuileries ou Récit... avec des particularités sur la visite que lord Bedford y a faite après le 10 août 1792... (Par P.-J.-A. ROUSSEL, 1802.)

Pour cet ouvrage et d'autres relatifs à l'histoire du palais des Tuileries, voy. la troisième partie de ce travail.

3421. — Histoire particulière des événements qui ont eu lieu en France, pendant les mois de juin, de juillet, d'août et de septembre 1792... par M... [MATON] DE LA VARENNE (1806).

Voyez ci-dessus, n° 341.

3422. — Les Quatre Jours de la Terreur. Détail des quatre jours que Louis XVI, roi de France et son auguste famille passèrent à l'Assemblée législative, le 10 août 1792 et le 13 du même mois, conduit (*sic*) à la

tour du Temple. Par A. DUFOUR. S. L., 1814, in-8°. [N. Lb³⁹ 10805.]

Le titre de départ porte : *Les Souffrances de Louis XVI et de sa famille dans les quatre jours de la Terreur, du 10 au 13 août 1792.*

Extrait paginé 9-22 et dont je n'ai pu déterminer l'origine. Au bas de la dernière page, réclame typographique : Aux.

3423. — Détail particuliers sur la journée du 10 août 1792, par un bourgeois de Paris, témoin oculaire, suivis de deux notices historiques, l'une sur S. A. S. M^{te} le duc d'Enghien, l'autre sur S. A. S. M^{te} le prince de Conti, par le même. *Paris, Blaise*, 1822, in 8°, XXXIX-199 p. [N. Lb³⁹ 10788. — P. 12029*, III.]

Par CAMILLE-HILAIRE DURAND, ancien caissier des vivres de l'armée d'Italie, depuis employé au ministère de l'intérieur, suivant Barbier. *La France littéraire*, de Quérard, lui donne les mêmes prénoms, tandis que les *Supplémentaires* (I, 567, d. e.) attribuent à Durand, d'après de Manne, le prénom de Charles.

3424. — Chronique de cinquante jours, du 20 juin au 10 août 1792... par P.-L. ROEDERER (1832).

Voyez ci-dessus, n° 342.

3425. — Notice historique sur les événements du 10 août 1792 et des 20 et 21 juin précédents, par M. SERGENT-MARCEAU.

Revue rétrospective de J. Taschereau (2^e série), tome III, p. 318.

3426. — Journées du 20 juin et du 10 août 1792... par CHARLES RICHOMME (1848).

Voyez ci-dessus, n° 343.

3427. — La Chute de la royauté, 40 août 1792, par MORTIMER TERNAUX. *Paris, Lévy frères*, 1864, in-18, VII-263 p. [N. Lb³⁹ 40800.]

La couverture imprimée porte en plus : *Les Grandes Journées de la Terreur.*

Extrait, comme le *Vingt Juin* (voy. nos 3256-3257), de l'*Histoire de la Terreur.*

3428. — Le Dix Août et la Symbolique positiviste, par le D^r ROBINET. Réponse au journal « la République française ». *Paris, Ernest Leroux*, 1873, in-8°, 24 p. [N. Lb³⁹ 11096.]

Réfutation d'un passage des *Luttes révolutionnaires* de G. Avenel (*Danton, d'après M. Robinet et les positivistes religieux*).

3429. — Le 10 août, par GEORGES DE CADOUDAL. *Paris, Librairie de la Société bibliographique. S. d.* [1875], in-18, 36 p. [N. Lh³⁹ 301.]

De la série des *Brochures* [de propagande] sur la Révolution française.

Une deuxième édition a paru en 1877, également s. d.

3430. — Danton. Le Règne de la justice et des lois en 1792, par LÉON PAGÉS. *Paris, Taranne; Pillet et Dumoulin, 1880*, in-8°, 2 ff. et 87 p. [N. Lh³⁹ 11263.]

Il y a de plus un prospectus (non chiffré) de *Publications de Propagande*, 4 p.

Journées du 10 août et du 2 septembre, principalement d'après Mortimer-Ternaux.

3431. — JOSEPH POLLIO et ADRIEN MARCEL. *Le Bataillon du 10 août* (1881).

Voy. ci-dessus, n° 3318.

¶ Il va sans dire que je ne pouvais songer à rappeler ici toutes les relations de la journée du 10 août, contenues soit dans les histoires générales, soit dans les mémoires particuliers; les premiers ont fait l'objet des §§ 1 et 3 des *Préliminaires* de ce livre; les seconds figureront à la quatrième partie (*Biographies individuelles*), au nom respectif de leurs auteurs. Mortimer-Ternaux, qui a donné au tome II de l'*Histoire de la Terreur* une bibliographie incomplète de la journée du 10 août, signale par erreur un récit de Pétion comme imprimé dans les *Pièces intéressantes pour l'histoire* (voy. n°s 1643 et 3199); il n'y figure pas. Il dit aussi avoir retrouvé l'original d'un récit de Dejoly, daté du 14 août et reproduit par Montjoye dans son *Histoire de Marie-Antoinette* (1797, in-8°).

§ 10. — Élection de la Convention nationale (11-25 août).

3432. — Aux Corps administratifs. *Paris, imp. du Louvre, 1792*, in-4°, 8 p. [N. Lh³⁹ 6114.]

Circulaire du ministre de l'intérieur ROLAND, à sa rentrée au ministère, le 11 août.

Réimp. à Châlons, à Troyes, à Toulouse, etc.

3433. — Aux Tribunaux. (Paris, 19 août 1792.) *Imp. A.-J. Gorsas. S. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lh³⁹ 10817.]

Circulaire de DANTON, comme ministre de la justice, relative au 10 août et aux devoirs nouveaux que cet événement imposait aux fonctionnaires.

3434. — Aux Tribunaux. *Imp. A.-J. Gorsas. S. d.*, in-4°, 8 p. [N. Lh³⁹ 10817 A.]

Griffe de Danton.

3435. — Exposition des motifs d'après lesquels l'Assemblée nationale a proclamé la convocation d'une Convention nationale et prononcé la suspension du pouvoir exécutif dans les mains du Roi. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale, 1792*, in-8°, 1 f. et 17 p. [N. Lh³⁹ 3 C.]

Signée : GUADET, président; GOUJON, G. ROMME, MARANS, CRESTIN, ARENA, LECQUINTE-PUYRAVEAU, secrétaires.

Plusieurs fois réimp. Les cinq tirages possédés par la B. N. sous la cote indiquée ci-dessus (voy. n° 480), ont le même nombre de pages.

3436. — Acte du corps législatif sur la formation de la Convention nationale, du 11 août 1792... *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lh³⁹ 125.]

3437. — Loi relative à la formation des assemblées primaires et électorales pour le prompt rassemblement de la Convention nationale. Donnée à Paris, le 12 août 1792... *Paris, imp. Nationale, 1792*, in-4°, 8 p. [R. AD. 1, 70.]

3438. — Avis aux citoyens sur les élections pour la Convention nationale. Extrait du « Thermomètre du jour » du mercredi 22 août 1792 (n° 235). *Imp. de la rue Sainte-Barbe. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lh³⁹ 10833.]

3439. — Proclamation du Conseil exécutif provisoire de la République française, du

25 août 1792. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 4 p. [R. AD. I, 102.]

Elections à la Convention.

3440. — Ce que doit faire la Convention

nationale, décrétée le 10 août 1792, par FRANÇOIS-NOËL LEFÈVRE, citoyen de la section des Gravilliers. *Paris, imp. C.-F. Cagnion, Van 1^{er} de l'égalité*, in-8°, 2 ff. et 40 p. [N. Lb³⁹ 6125.]

§ 11. — Tribunal criminel institué le 17 août.

3441. — Loi (2066) donnée le 13 août 1792. *Imp. Nationale*, 1792, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 102.]

Nomination, par les sections, de deux jurés d'accusation et de deux jurés de jugement pour le tribunal institué par le décret du 11 août.

3442. — Loi (2244) donnée le 15 août 1792. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 102.]

Déclarant que les jugements rendus à l'occasion des délits commis le 10 août ne seront pas soumis à cassation.

3443. — Décret de l'Assemblée nationale. Du 17 août 1792. *Imp. Monget. S. d.*, in-4°, 4 p. [R. AD. I, 102.]

Régulant la formation et les attributions du tribunal extraordinaire.

3444. — Tribunal criminel établi par la loi du 17 août 1792, pour prononcer sur les crimes commis dans la journée du 10 août de la présente année, circonstances et dépendances. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb⁴¹ 3006.]

Liste du personnel des deux sections du tribunal.

3445. — Proclamation sur l'établissement du tribunal pour juger les conspirateurs. (17 août 1792.) *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb³⁹ 41163.]

Signée : LÉONARD BOURDON, président ; TALLEN, secrétaire greffier.

3446. — Bulletin du tribunal criminel établi par la loi du 17 août 1792, pour juger les conspirateurs et autres criminels du département de Paris, en vertu d'un décret du 11 septembre dernier. (25 août-

4 décembre 1792.) *Paris, Clément*, 58 nos, in-4°. [N. Lc² 713.]

Chacun de ces jugements sera mentionné dans la quatrième partie (*Biographies individuelles*).

3447. — Liste des personnes des deux sexes arrêtées et détenues dans les différentes prisons de Paris, tant pour crimes de conspiration que pour vols faits aux Tuileries dans la journée du 10 août 1792 jusqu'au 2 septembre, avec la date de leur emprisonnement, une partie des détails de leurs professions, leurs âges, les lieux de leur naissance, les sortes de vols qu'ils ont commis ; les noms des commissaires, juges de paix et autres personnes qui les ont fait conduire à d'ites prisons et de ceux qui ont été mis en liberté ; terminée par une liste générale de tous les Suisses qui ont survécu à la journée du 10, leur âge, les différents grades qu'ils occupaient dans ce corps et leurs années de service. Ouvrage soigné avec la plus grande exactitude. *Paris, R.-J.-B. Clément*, 1793, in-8°, 72 p. [N. Lb³⁹ 6140.]

3448. — Observations de P.-L. RÖDERER, sur des réponses faites par des officiers suisses dans leurs interrogatoires. 17 août, l'an IV de la liberté et 1^{er} de l'égalité. *Imp. A.-J. Gorsas. S. d.*, in-4°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6117.]

3449. — Convention nationale. Rapport fait au nom du comité de sûreté générale sur les arrestations relatives à la Révolution du 10 août 1792, par J. DELAUNAY (d'Angers), député du département de Mayenne-*(sic)* et-Loire, le 2 octobre 1792... Imprimé et envoyé aux 83 départements par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lc³⁸ 2381.]

3450. — Convention nationale. Rapport et projet de décret sur la suppression du tribunal criminel établi à Paris au mois d'août dernier et sur le traitement de ses membres, présentés, au nom du comité de législation, par J.-PH. GARRAN, député du Loiret à la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁷ 2 G.-J.]

3451. — Réflexions du tribunal du juré d'accusation, sur quelques inculpations faites au tribunal du juré de jugement des 17 août et 11 septembre derniers, l'an 1^{er} de la Ré-

publique française. *Imp. Clément. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb¹¹ 138.]

Signées : LOYSEAU, FOUQUIER-TINVILLE, DONSEN, CAILLIÈRE DE L'ÉTANG, CREVEL, LEBOS. GUILLAUME SERMAIZE, ci-devant LEROY, et PERDRIX, commissaire national près le tribunal d'accusation.

3452. — CHARLES MONSELET. Histoire anecdotique du tribunal révolutionnaire (17 août-29 novembre 1792). *Paris, D. Giroud et J. Dugueat*, 1853, in-12, 2 ff. et 323 p. [N. Lb¹¹ 2241. — P. 12773.]

La B. N. n'a reçu par le dépôt que le titre et la couverture.

§ 12. — Fête funèbre en l'honneur des victimes du 10 août (26 août).

3453. — Loi (2192) donnée le 20 août 1792. *Imp. Nationale*, 1792, in-4°, 2 p.

Confiant aux fédérés le drapeau des Suisses et décrétant une cérémonie funèbre pour honorer les mânes des victimes du despotisme.

3454. — Discours qui doit être prononcé à la fête funèbre du 26 août. *Imp. Boulard. S. d.*, in-8°, 6 p., plus 1 f. non ch. [N. Lb³⁹ 6130.]

Signé : HICQUIER. L'orateur prend la parole au nom d'une société académique.

Le feuillet non chiffré contient quatre strophes : *Aux Armées de la République française.*

3455. — Ordre et Marche de la cérémonie des Tuileries, qui se fera aujourd'hui, à trois heures après midi, en l'honneur de nos frères morts en combattant pour la liberté. *Paris, imp. Procost. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10859.]

3456. — Description du mausolée construit sur le grand bassin des Tuileries, à la gloire et à l'honneur de nos frères morts pour la patrie, le 10 août. *Auver. S. d.*, in-4°, 1 p. [N. Lb³⁹ 10860.]

Cette *Description* ne comporte, en réalité, que les inscriptions placées sur le mausolée ; quelques-unes d'entre elles figuraient déjà sur l'arc de triomphe de la Fédération du 14 juillet 1790.

3457. — Description générale et historique des objets qui ont servi à la pompe

funèbre célébrée le 26 août aux Tuileries, pour honorer la mémoire des patriotes qui se sont sacrifiés pour faire triompher la liberté de la tyrannie, suivie de l'Oraison funèbre que la Patrie adresse à ses enfants bien-aimés. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10862.]

Signée : PITHOU.

Voy. ci-dessous, n° 3461.

3458. — Eloge funèbre des citoyens morts pour la défense de la liberté et de l'égalité, le 10 août 1792... prononcé le 26 du même mois, en présence de l'Assemblée nationale, lors de la cérémonie funèbre faite en l'honneur de ces généreux citoyens, par M. CHENIER. Imprimé et envoyé aux 83 départements et à l'armée, par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Le³³ 3 U.]

Voy. ci-dessus, n° 480.

3459. — Grand Discours fait par CH.-PH. ROSSIN, l'an IV de la liberté et le 1^{er} de l'égalité, à l'occasion de la cérémonie funèbre faite le 26 août 1792, au jardin des Tuileries, ordonnée en l'honneur de nos frères d'armes morts à la journée du 10, pour la défense de la liberté. *Imp. Pougin. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10861.]

3460. — Eloge funèbre des patriotes des

83 départements, assassinés par ordre du tyran, le 10 août 1792. *Imp. Clément. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10868.]

3461. — Oraison funèbre que la Patrie reconnaissante adresse à ses enfants bien aimés. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10869.]

Signée : PITHOU.

Voy. ci-dessus, n° 3457.

3462. — Oraison funèbre des citoyens morts dans la journée du 10 août, sous les murs du château des Tuileries, prononcée

devant le peuple, le 30 août, dans l'église de Saint-Leu, par M. GRAINVILLE, curé de Saint-Leu, d'Amiens, et membre de la société des amis de la Constitution. *Amiens et Paris, Desenne, l'an IV de la liberté*, in-8°, 23 p. [N. Lb³⁹ 10867.]

3463. — Oraison funèbre des fédérés morts à Paris dans la journée du 10 août, prononcée le 2 septembre, par J.-M. MEURAIRE, chirurgien, citoyen d'Aix. *Aix, imp. Gibelin-David et E. David*, 1792, in-8°, 20 p. [N. Lb³⁹ 10878.]

§ 13. — Journées de septembre.

3464. — Grande Trahison de Louis Capet. Complot découvert pour assassiner, dans la nuit du 2 au 3 de ce mois, tous les bons citoyens de la capitale, par les aristocrates et les prêtres réfractaires aidés des brigands et des scélérats, détenus dans les prisons de Paris. *Imp. Cl.-F. Cuysson. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³⁹ 10880.]

Signé : CHARLES BOUSSEMART, patriote sans mustaches.

3465. — Grand Détail de l'exécution de tous les conspirateurs et brigands de l'abbaye Saint-Germain, de la Couciergerie, du Châtelet, de l'hôtel de la Force, de Bicêtre et autres lieux. Mort du ci-devant ministre Moulmorin, de la ci-devant princesse de Lamballe, de la bouquetière (*sic*), du Palais-Royal, avec l'explication de leurs jugements qu'ils ont subis et de leur supplice. Nombre des morts, leur noms et qualités. Projet du ci-devant roi de faire égorger le peuple, découverte par un prisonnier. Très grande quantité de fusils trouvés à Bicêtre et destinés à armer tous les prisonniers pour faire la contre-révolution. Massacre des prisonniers d'Orléans. *Imp. de la rue Sainte-Barbe. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10881.]

Signé : HÉBERT (avec la griffe).

3466. — Justice du peuple ou Grand Détail de ce qui s'est passé cette nuit con-

cernant les traîtres de la Nation. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10882.]

Signé : TREMBLAY (avec la griffe).

3467. — La Juste Vengeance du peuple, détail exact de la journée du 2, de la nuit et du 3 septembre, nombre des morts. La tête de la ci-devant princesse Lamballe promenée et son corps traîné par les rues. Louis XVI mis sous la sauvegarde du peuple de Paris, par M. Pétion. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°. 8 p. [N. Lb³⁹ 10883.]

Voyez le numéro suivant.

3468. — La Juste Vengeance du peuple, détail exact de tout ce qui s'est passé dans les prisons de l'abbaye, Bicêtre, les Carmes, Sainte-Pélagie et autres maisons de force. Justice faite par le peuple des aristocrates, voleurs et autres scélérats. Mort d'officiers suisses exécutés par le peuple. Têtes des prêtres réfractaires à bas. Découverte de fabriques de faux assignats dans Bicêtre. Mise en liberté du fameux ci-devant comte Delamothe-Valois. Arrestation et relaxation de l'ambassadeur de la cour de Suède. Départ des gendarmes et autres volontaires nationaux. Recherches que l'on fait en ce moment à l'hôtel de la Force. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10884.]

3469. — Liste générale des personnes mises à mort dans les différentes prisons

de Paris, dans la nuit du 2 au 3 septembre 1792. *Imp. Inqûain. S. d.*, in-8°, 28 p. [N. Lb³⁹ 10885.]

On lit p. 28 : N. B. Ces listes ont été remises dans le temps aux administrateurs de police, à la mairie, par les concierges des différentes prisons.

3470. — Lettre de M. ROLAND, ministre de l'intérieur, à M. Santerre, commandant de la garde nationale parisienne provisoire. Réponse de M. SENTERRE. Lettre de M. ROLAND à M. le maire. Lettre de M. ROLAND à M. le président de l'Assemblée nationale (4 septembre 1792). *Imp. de la Loterie nationale de France. S. d.*, in-folio plano. [N. Lb³⁹ 11180.]

Au sujet des mesures d'ordre prises pour arrêter les massacres dans les prisons.

3471. — Le Ministre de l'intérieur (ROLAND) aux Parisiens. *Paris. imp. Nationale du Louvre, 1792, l'an IV de la liberté et le 1^{er} de l'égalité*, in-folio plano. [N. Lb³⁹ 6134.]

3471^a. — Le Ministre de l'intérieur... *Imp. du Cercle social. S. d.*, in-folio plano. [N. Lb³⁹ 6134 A.]

3471^b. — Le Ministre de l'intérieur... *Paris, imp. Nationale du Louvre, 1792, in-8°, 8 p.* [N. Lb³⁹ 6134 B.]

3472. — Convention nationale. Rapport et projet de décret présentés, au nom du Comité de législation, par MICHEL AZÉMA, député du département de l'Aude, sur le sort des prisonniers élargis à la suite des événements des premiers jours de septembre dernier. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 34 p. [N. Le³⁸ 27.]

Il n'est question ici que des prisonniers pour délits de droit commun et des repris de justice.

3473. — Convention nationale. Discours de DOMINIQUE-JOSEPH GARAT, ministre de la justice à la Convention nationale. Imprimé par ordre de la Convention nationale, *Paris, imp. Nationale, 1792, in-8°, 18 p.* [R. AD. I, 103.]

Même sujet et même remarque.

3474. — Décret (n° 328) de la Convention nationale du 20 janvier 1793... relatif aux événements des 2 septembre et 10 août 1792. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, in-4°, 2 p.* [R. AD. I, 103.]

Poursuites « contre les auteurs, complices et provocateurs des assassinats et brigandages commis dans les premiers jours de septembre, contre ceux qui se sont trouvés réunis, armés aux Tuileries contre le peuple et contre les fonctionnaires qui avaient quitté leurs postes, afin de conspirer avec le tyran ».

3475. — Décret de la Convention nationale (n° 401) du 8 février 1793... qui suspend les procédures relatives aux événements des premiers jours de septembre. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, 1793, in-4°, 2 p.* [R. AD. I, 103.]

3476. — Société des Amis de la liberté et de l'égalité, séante aux ci-devant Jacobins-Saint-Honoré, à Paris. Discours de BELLAUVÈRE, député à la Convention nationale, sur les événements du mois de septembre dernier, prononcé dans la séance du 10 février 1793... *Imp. Potier de Lille. S. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb⁴⁰ 2302. — P. 12029*, tome IV.]

3477. — Décret de la Convention nationale (n° 1050) du 16 juin 1793... relatif aux prisonniers élargis à la suite des événements qui ont eu lieu à Paris, les 2 et 3 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, 1793, in-4°, 2 p.* [R. AD. I, 103.]

3478. — Convention nationale. La Vérité sur les événements du 2 septembre, par J.-L. TALLIEN, ci-devant secrétaire-greffier de la Commune de Paris et député du département de Seine-et-Oise à la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [R. AD. I, 103. — P. 12029*, tome IV.]

Réimp. dans l'*Histoire parlementaire*, tome XX.

3479. — Réponse de LACRETELLE le jeune à Tallien. *Chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb⁴¹ 2004. — R. AD. I, 103.]

3480. — *Mon Agonie de trente-huit heures* ou *Récit de ce qui m'est arrivé, de ce que j'ai vu et entendu pendant ma détention dans la prison de l'abbaye Saint-Germain, depuis le 22 août jusqu'au 4 septembre, par JOURGNIAC SAINT-MÉARD, ci-devant capitaine-commandant des chasseurs du régiment d'infanterie du Roi. Paris, Desenne, 1792, in-8°, 61 p. [N. Lb³⁹ 6143.]*

ÉPIGR. :

J'entends encore leurs cris, leurs lamentables cris...

VOLTAIRE, *Méropé*.

De tous les récits contemporains de la Révolution, aucun ne compte des réimpressions aussi nombreuses que celui de Jourgniac. Sur la fin de sa vie, l'auteur se flattait d'en posséder cinquante-huit éditions différentes (y compris les contrefaçons). Je suis loin de les avoir toutes retrouvées, mais je donnerai en note l'indication de celles qui me sont passées sous les yeux, en les désignant seulement par leur date (toutes ont le même titre) et en plaçant entre crochets la sous-lettre de la cote uniforme (Lb³⁹ 6143) que leur assigne le catalogue de la B. N., ou le numéro qu'elles portent à la B. V. P.

1792. Nouvelle édition corrigée, 61 p. [A.]
 Id. Troisième édition corrigée, 61 p. [B.]
 Id. Quatrième édition corrigée, 61 p. [G.]
 Id. Cinquième édition corrigée, 61 p. [C.]
 Id. Sixième édition corrigée, 61 p. [D.]
 Id. Huitième édition corrigée, 1 f. et 61 p. [H.]

Le feuillet liminaire renferme cet *Avis du citoyen Desenne* :

« Il paraît une contrefaçon de cet ouvrage, portant l'adresse du libraire Girardin. Je prévient le public qu'elle est très fautive et qu'il se trouve des phrases presque entières de sautées et d'autres tronquées.

« N. B. Quand on a l'adresse de contrefaire une brochure qui a beaucoup de vogue, on ne devrait pas avoir la maladresse d'ajouter à cent trente-trois fautes d'orthographe celle de changer les noms de l'auteur, de placer sept ou huit points après des mots quand il n'en faut pas et surtout on n'aurait pas dû supprimer huit mots à la page 44 et quinze à la page 61, ainsi que l'a fait le sieur Girardin dans la fausse édition qu'il a faite de la présente brochure. (Note du *prole* de l'imprimerie du citoyen Desenne.) »

- Id. Dixième édition corrigée, 61 p. P. 4955.
 Id. Onzième édition corrigée, 61 p. et 1 f. [J.]

Le feuillet non chiffré contient l'*Avis du ci-*

toyen Desenne (ou, plus exactement, celui de son *prole*).

Id. Douzième édition corrigée, 61 p. et 1 f. [K.]

Même remarque.

1793. Quatorzième édition corrigée, 61 p. [E.]

L'ex. de la B. V. P. [19844¹] contient le portrait décrit ci-dessous, signé L. B. M. *sculp.* et intitulé : *Frontispice pour les quatorze éditions de l'Agonie de trente-huit heures*.

20 mars 1793. Quinzième édition corrigée, avec le portrait de l'auteur, 61 p. et 1 f. [L.]

Le feuillet non chiffré renferme cet *Avis du citoyen Desenne pour la quatorzième [quinzième] édition de l'Agonie de trente-huit heures* :

« Je viens de recevoir plusieurs exemplaires du portrait de l'auteur, entouré de médailles qui représentent les principales scènes qui se sont passées dans l'Abbaye les 2, 3 et 4 septembre. Ce portrait est très ressemblant et parfaitement gravé par le sieur Boudelou, sourd et muet de naissance, élève de l'abbé de l'Épée.

« Vu leur inutilité, je me dispenserai de faire des représentations au sieur Girardin, littérateur public, sur les contrefaçons qu'il ne cesse d'en faire ; je lui dirai seulement qu'il n'aurait pas dû châtrer onze lignes dans la 48^e page de la septième édition qu'il vient de faire imprimer. Les nombreux reproches que je reçois à cet égard de Paris et des départements, par des citoyens qui savent que l'auteur m'a fait présent de son manuscrit, me forcent à lui faire ce charitable avertissement pour le mettre à même de moins tromper le public, les libraires et les auteurs quand il fera des contrefaçons. — DESENNE. Paris, 25 février 1793.

L'ex. de la B. N. ne possède pas le portrait annoncé de Jourgniac, mais on lit sur le verso du faux-titre cette curieuse recommandation :

« Le porteur de *Mon Agonie* est un excellent (sic) citoyen que je te recommande, procure lui les amusements qui dépendront de toi et conserve moi ton amitié. — Baillet et Baylard sont de la connaissance du citoyen dont je te parle. J. S^t MÉARD. Paris, le 12 brumaire de l'an II de la République française, 1793. » Le nom du destinataire nous est fourni par le verso du feuillet non chiffré : C. Bargeton, Ngl. rue Judaïque-Saint-Séverin.

S. d. Dix-huitième édition. In-18, 78 p. [I.]

Cette réimp. S. I, n. d. et d'un format différent semble être une contrefaçon.

1793. Paris, Desenne; Bruxelles, B. Le Francq, 38 p. [M.]

S. d. (1806 ?) XX^e édition, conforme aux dix-huit éditions imprimées chez Desenne. Paris, Petit; Desenne, X-64 p. [N.]

1814. XXI^e édition, entièrement conforme aux dix-huit éditions imprimées chez Desenne. Paris, au bureau du *Journal des arts*, in-8°, XII-64 p. [F.]

L'*Avis de l'éditeur sur cette nouvelle* et 21^e édition est daté de Paris, 25 avril 1814.

1819. XXII^e édition, entièrement conforme aux vingt-et-une éditions imprimées chez Desenne et Porthmann. Réimp. le 10 avril 1819 à Paris. *Inap. Crapetel*, 62 p. [O.]

L'*Avis de l'éditeur sur cette nouvelle* et 22^e édition est signé F. Il est suivi d'un *Acis sur la vingt-et-unième édition*, signé G. D. L. R. [GRIMOD DE LA REYNIERE], différent de celui de l'édition de 1814. C'est dans cet *Acis* que le nombre des éditions avouées ou clandestines de *Mon Agonie* est évalué à cinquante-huit : l'auteur possédait, paraît-il, un exemplaire de chacune d'elles. J'ignore à laquelle de ces éditions Barrière avait emprunté une note ou Jourgniac affirmait qu'au 1^{er} mai 1793, il s'était vendu 280,000 ex. de sa brochure, ajoutait que son portrait était joint à la quinzième édition, parue le 20 juin (date inexacte : voy. ci-dessus l'édition L.) et rappelait l'accueil, en somme bienveillant, que lui avait fait Marat, à qui il avait porté six exemplaires. Il est probable que Jourgniac avait remis directement cette note à Barrière pour sa réimpression de 1823. Ainsi s'expliqueraient des exagérations et des erreurs dont il ne faut pas demander au publiciste gascon un compte trop rigoureux.

Sans parler des réimpressions contemporaines (voy. ci-dessus n° 3366 et plus loin les §§ consacrés au Tribunal révolutionnaire et aux Prisons), *Mon Agonie* a été l'objet de diverses éditions isolées. Voy. les numéros suivants.

3481. — Tableau fait par un prisonnier détenu à l'Abbaye, sur ce qui s'est passé dans les jours des 2, 3 et 4 septembre 1792. *Imp. Provost. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10888.]

Extrait de : *Mon Agonie de 38 heures* .. par JOURGNIAC DE SAINT-MÉARD.

3482. — Jourgniac Saint-Méard devant le tribunal de l'Abbaye. Jourgniac à Nancy. *Mon Agonie de trente-huit heures. Ordre du jour* ou Salmigondis. Pétition au duc de Bellune. Paris, *librairie du Petit Journal*, 1866, in-16, 403 pages.

Contient la réimpression de divers opuscules de Jourgniac, avec notice et commentaires signés (p. 100) G. R. [GABRIEL RICHARD ou, plus exactement, RICHARD LESCLIDE.]

Sur les exemplaires portant « 2^e édition », on

lit cette mention entre parenthèses : « Massacres de septembre 1793 » (sic).

La réimpression de « *Mon Agonie* » est faite ici d'après la 8^e édition (1792), dont le titre se trouve textuellement reproduit p. 17.

3483. — Récit de SAINT-MÉARD. *Limoges, Barbou frères*, 1871, in-8°.

P. 70, *l'Incarcération de Beaumarchais* (lettre à sa femme et à sa fille).

Plusieurs fois réimp. par la même maison, notamment en 1882, sous le titre de *Mémoires d'un détenu*, par RIOUFFE (sic : le titre n'est pas un carton) et sous celui de : *Une Page de la Révolution* (1883, in-8°, 71 p.). Quelques-uns de ces tirages ont un frontispice sur bois commun aux réimpressions des *Mémoires* de Riouffe sorties de la même officine. Un autre bois représente Jourgniac s'évadant de l'Abbaye à l'aide d'une échelle de corde !

3484. — Quelques-uns des Fruits amers de la Révolution et une faible partie des journées des 2 et 3 septembre 1793 (sic). *S. l. n. d.* [1796 ?], in-8°, 16 p. [N. Lb³⁹ 10886.]

ÉPIGR. :

Ils s'abreuvant de sang et le sang les altere

Signé : PAYSAC DE FAUSSE-LENDRY.

M^{me} de Fars Fausse-Lendry, née de Paysac, partageait volontairement la captivité de son oncle, l'abbé Chapt de Rastignac, massacré le 2 septembre à l'Abbaye.

Lamothe-Langon a publié en 1830 des *Mémoires de Madame la vicomtesse de Fars Fausse-Lendry ou Souvenirs d'une octogénaire* (Lodoyen ; Levavasseur, 3 vol. in-8°), qui devinrent, l'année suivante, par un simple changement de titre, des *Mémoires sur Charles X, sa cour, ses ministres et ses maîtresses* (Lecoigne et Pougin, 1831, 3 vol. in-8°). Acceptés comme authentiques par les auteurs de la *Littérature contemporaine* et par le *Catalogue de l'histoire de France*, ils ont été restitués à leur véritable auteur par Quérard (*Supplément littéraire*).

Le récit de M^{me} de Fausse-Lendry a été réimp. dans les deux collections de *Mémoires* dirigées par Barrière. (Voy. ci-dessous, n° 3497.)

3485. — Histoire des hommes de proie ou les Crimes du Comité de surveillance et des buveurs de sang dénoncés à tous les peuples, par ROCH MARCANDIER. Paris, *Desbauf. S. d.* [1794 ?], in-8°, 66 p. [N. Lb³⁹ 6142.]

ÉPIGR. :

Verba volant, scripta manent.

Réimp. dans l'*Histoire parlementaire*, t. XVIII

3486. — Idée des horreurs commises à Paris dans les journées à jamais exécrables des 10 août, 2, 3, 4 et 5 septembre 1792, ou Nouveau Martyrologe de la Révolution française. Traduit de l'allemand par un émigré français. On y a joint des faits bien avérés de ces époques funestes pour servir de matériaux à l'histoire de ce siècle de fer. Paris, chez les marchands de nouveautés, et Dusseldorf, Perolt, 1793, in 8°, 40 p. [N. Lb²⁹ 10889.]

Voyez le numéro suivant.

3486. — Idée des horreurs commises... Avec les prophéties de Saint-Césaire, évêque d'Arles, mort en 542, tirées d'un livre intitulé : « *Liber mirabilis* ». Paris, chez les marchands de nouveautés; Bruxelles, P.-J. de Haes, 1793, in-8°, 40 p.

Bibliothèque Paul Lacombe.

L'Idée des horreurs commises... est présentée (p. 3) comme la traduction des deux premiers chapitres des *Annales politiques* de Girtanner (*Politische Annalen*), Berlin, Unger, 1793-1794, in-8°, selon Kayser; mais, à partir de la page 13 jusqu'à la fin, cette brochure n'est, à peu de chose près, que la reproduction de l'*Almanach des honnêtes gens* (voy. ci-dessous), ainsi qu'on en peut juger par les concordances suivantes, signalées ici pour la première fois.

(Idée, p. 13; *Almanach*, p. 25). *Anecdotes peu connues sur les journées du 10 août, des 2 et 3 septembre*. Elles sont précédées dans l'*Almanach* d'une épigraphe tirée de la *Henriade*, ch. IV :

Dans ces murs tout sanglants, des peuples malheureux...

qui manque à l'Idée. Le texte des *Anecdotes* est identique, sauf dans l'*Almanach*, une légère modification au dernier alinéa. Vient ensuite (p. 43) dans l'*Almanach* une *Complainte sur les événements relatifs à M^{lle} de S...* [Sombrevil] qui a sauvé son père d'une *Saint-Barthélemy*. Elle n'est pas reproduite dans l'Idée.

(Idée, p. 23-40; *Almanach*, p. 51-84). *Liste des personnes égorgées dans les différentes prisons*.

(*Almanach*, p. 85). *La République des animaux*, conte politique en prose (manque à l'Idée). (Idée, p. 40, ou 39, dans l'ex. de M. Lacombe; *Almanach*, p. 125). *Prophéties de Saint-Césaire*. Les derniers feuillets de l'*Almanach* sont remplis par des pronostics pour chaque mois de l'année.

La corrélation, on le voit, est évidente; mais la question de priorité entre les deux publications reste à résoudre et ne sera probablement jamais tranchée.

3487. — Almanach des honnêtes gens, contenant des prophéties pour chaque mois de l'année 1793, des anecdotes peu connues sur les journées du 10 août, des 2 et 3 septembre 1792 et la liste des personnes égorgées dans les différentes prisons. Paris, chez tous les marchands de nouveautés, 1793, in-12, 139 p. [N. Le²² 33.]

EPIGR. :

Ils prétendent couloir à la félicité
Les nations tremblantes
Par les routes sanglantes
De la calamité.

VOLTAIRE.

Le frontispice anonyme représente la Vertu couronnée au ciel, tandis que sur la terre des bourreaux achèvent leurs victimes.

Par CHRISTOPHE-FÉLIX-LOUIS VENTRE DE LA TOULOUBRE, dit GALARD DE MONTJOYE, et non par Sylvain Maréchal, comme on l'a maintes fois dit et imprimé.

En 1788, Sylvain Maréchal avait publié, sous le titre *Almanach de cabinet* ou *Almanach des honnêtes gens* (in-18 et in-4°), sa fameuse liste d'hommes célèbres ou utiles, de philosophes et d'athées, qui fut brûlée par la main du bourreau et lui valut un internement de quatre mois à Saint-Lazare. Elle n'en fut pas moins réimp. au tome I^{er} des *Chefs-d'œuvre politiques et littéraires de la fin du XVIII^e siècle* (1788, 3 vol. in-8°), en 1791 sous le titre de *Dictionnaire et*, vers la fin du siècle, en une plaquette petit in-12 (24 p.). S. l. n. d. Fleischer a, le premier, si je ne me trompe, présenté l'*Almanach des honnêtes gens* de 1793 comme la suite de celui de 1788 et en l'attribuant au même auteur. Cette erreur, que Barbier a évitée, au moins dans la première édition de son livre est passée dans le *Dictionnaire des polyonymes* de Quérard et dans la dernière édition des *Anonymes*. Il suffisait cependant d'ouvrir l'*Almanach* de 1793, ou même de regarder son frontispice, pour s'assurer que Sylvain Maréchal était étranger à cette compilation, et les rédacteurs du *Catalogue de l'histoire de France* ne s'y sont pas trompés. Une inexactitude dans l'indication de la pagination, due à un lapsus typographique ou à une intervention de chiffres, est encore venue augmenter la confusion que cette note a pour but de faire cesser. Fleischer, Quérard et les continuateurs de Barbier donnent 124 p. à l'*Almanach* de 1793 : or la seconde édition a 144 p. (non compris les deux ff. de titre) et la sixième en a 142. Un chiffre déplacé ou mal lu a donc créé une édition qui n'existe pas. Je n'ai jamais vu non plus ce volume sous le titre d'*Anecdotes peu connues sur les journées des 10 août, 2 et 3 septembre 1792* (1793, in-16), qui mentionnent les mêmes bibliographes.

Montjoye a publié, de 1794 à 1797, un *Almanach des gens de bien* qui fait suite à celui-ci ;

il sera décrit dans la seconde partie (quatrième division) de ce travail, ainsi que divers autres *Almanachs des honnêtes gens* contemporains ou immédiatement postérieurs.

3487^a. — Almanach des honnêtes gens... Seconde édition, ornée de deux figures et augmentée de la liste des personnes égorgées à Versailles. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés*, 1793, in-12, 2 ff. et 144 p. [N. Lc³² 33 A.]

Même frontispice et même épigraphe.

La seconde figure, représentant les massacres de l'Abbaye, est intercalée entre les p. 50 et 51.

3487^b. — Almanach des honnêtes gens... Sixième édition augmentée de la liste des prisonniers d'Orléans, égorgés à Versailles. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés*, 1793, in-12, 142 p. [N. Lc³² 33 B.]

3487^c. — Almanach des honnêtes gens... Septième édition ornée de deux figures. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés*, 1793, in-12, 144 p. [N. Lc³² 33 D.]

Le frontispice est d'un tirage usé, tandis que la figure placée entre les pages 52 et 53 est d'un meilleur tirage que celle du numéro ci-dessus.

Un autre ex. coté Lc³² 33 C. (Septième édition augmentée de la liste des prisonniers égorgés à Versailles), n'a que 142 pages et le frontispice. Voyez le numéro suivant.

3488. — Le Revenant de 1792, récit curieux. Huitième édition revue et augmentée. *Paris, G. Téquy*, 1881, in-12, 117 p. et la table. [N. Lc³² 33 bis.]

EPIGR. :

Se souvenir, c'est prévoir.

C. V.

Réimpression d'une partie de l'*Almanach des honnêtes gens* (ainsi qu'en prévient l'*Avis aux lecteurs*), suivie d'un chapitre emprunté aux *Ephémérides révolutionnaires* de M. J. Gondry du Jardinot et d'un aperçu du sort des conventionnels intitulé : *Et nunc erudimini*.

L'éditeur est M. l'abbé CHARLES VALLÉE, du clergé de Paris.

3489. — *Exurgat tenebris*. La Vérité tout entière sur les vrais acteurs de la journée du 2 septembre 1792, et sur plusieurs journées et nuits secrètes des anciens Comités de gouvernement. *Paris, au bureau*

de l'*Ami des citoyens*, 1794, in-8°, 69 p. [N. Lb³⁹ 6146. — P. 12029*, tome IV.]

Signé : FELHÉMÉSI [MÉHÉE fils].

Longue épigraphe composée de phrases attribuées à quelques-uns des hommes de la Révolution, telles que :

La planche de la guillotine n'est qu'un Et un peu plus mal fait qu'un autre. — Nous battons monnaie place de la Révolution. — Un tribunal révolutionnaire composé de jurés *solides*, est le meilleur comité des finances, etc., etc.

Encyclopédie de BARÈRE, BILLAUD, GABRIEL, COLLOT, VADIER, articles *apophtegmes, faceties*.

Réimp. dans l'*Histoire des prisons de Paris* de Nougaret et dans l'*Histoire parlementaire*, t. XVIII.

3490. — Les Crimes de Marat et des autres égorgés ou Ma Résurrection, où l'on trouve non seulement la preuve que Marat et divers autres scélérats, membres des autorités publiques, ont provoqué tous les massacres des prisonniers, mais encore des matériaux précieux pour l'histoire de la Révolution française, par P.-A.-L. MATTON DE LA VARENNE. *Paris, André, an III*, 1793, in-18, 139 p. [N. Lb³⁹ 6147.]

Frontispice gravé avec cette légende : « L'auteur échappant au massacre que Marat prêchait sur des cadavres. »

3490^a. — Les Crimes de Marat... Seconde édition. *Paris, André, an III*, 1793, in-18, 141 p. [N. Lb³⁹ 6147 A.]

Même frontispice. P. 138-139, longue note satirique sur Brigitte Mathé, la libraire.

Mêmes remarques pour la troisième édition portant la même date.

Réimp. dans l'*Histoire des prisons de Paris* de Nougaret et dans l'*Histoire parlementaire*, t. XVIII.

3491. — Documents pour servir à l'histoire des massacres des 2 et 3 septembre. (Extrait du n° 199 des « Nouvelles politiques ».) *Paris, imp. de la rue des Petits-Augustins*, n° 33. *S. d.* [1796], in-fol. plano.

Bibliothèque de M. Alfred Bégis.

Affiche reproduisant une lettre d'un nommé L. Simon (datée de Chaumont-sur-Marne, 3 avril 1796) et des ordres signés par Méhée, Sergent et Panis. Dans cette lettre, Simon déclarait devoir la vie à Stanislas Maillard et rappelait la fameuse circulaire dont la responsabilité a si longtemps pesé sur la mémoire de Danton.

Voy. le n° 3496 ci-dessous.

3492. — Extrait de différents journaux concernant les forfaits des premiers jours de septembre 1792. Paris, chez les marchands de nouveautés, 1796, in-8°, 1 f. et 104 p. [P. 7408.]

P. 1. *Relation authentique du citoyen SICARD, instituteur des sourds et muets, sur les dangers qu'il a courus les 2 et 3 septembre 1792, a un de ses amis*. P. 42. *Relation authentique du massacre des ecclésiastiques enfermés dans la maison des Carmes*. P. 78. *Relation authentique du massacre des prêtres dans le séminaire de Saint-Firmin, le 3 septembre 1792*. P. 80. *Premier supplément relatif aux massacres de l'Abbaye Saint-Germain*. P. 94. *Second supplément... conversion de M. de Charnois, homme de lettres, massacré à l'Abbaye*.

Tirage à part des *Annales religieuses, politiques et littéraires* (1796, tome 1^{er}). Voy. ci-dessous, nos 3494, 3497 et 3497^a.

3493. — Tableau du massacre des ministres catholiques et des martyrs de l'honneur, exécutés dans le couvent des Carmes et à l'abbaye Saint-Germain, etc., les 2, 3, 4 septembre 1792, à Paris, par les infâmes suppôts de l'anarchie, suivi d'une liste par ordre alphabétique des régicides qui ont voté à la Convention nationale, le 16 janvier 1793, pour le jugement de Louis XVI, roi de France, par PELTIER, auteur des « Actes des apôtres ». Paris et Lyon, Reynaud, Matheron, 1797, in-18, 1 f. de titre, 95 et 44 p. [N. Lb³⁹ 10887.]

La liste des votants remplit la seconde partie (44 p.).

3494. — Relation historique sur les journées des 2 et 3 septembre 1792. par M. l'abbé SICARD. Paris, Arthur Bertrand, 1806, in-12.

D'après Quérard (*France littéraire*).

3495. — Variétés sur les massacres des 2 et 3 septembre. (Paris, 4 septembre 1814.) S. l. n. d., in-8°, 7 p.

Réponse à la *Quotidienne* qui avait publié, sous le même titre, deux articles signés V. et qui en annonçait un troisième sur le massacre des prisonniers d'Orléans, publié dans le numéro du 9 septembre suivant.

Bibliothèque de M. Alfred Bégis.

3496. — Défense légitime. (Paris, 20 octobre 1814.) S. l. n. d., in-8°, 8 p.

ÉPIGR. :

L'homme est de glace aux vérités;
Il est de feu pour les mensonges.

Signée : PANIS, avocat au Parlement et député de Paris à la Convention nationale.

Réponse à la *Gazette de France* du 13 octobre 1814, qui avait reproduit la lettre de Simon et la circulaire du 3 septembre. Panis se disculpe des accusations de Simon et assure que Marat avait inséré d'autorité son nom et ceux de ses collègues au bas de ce document, en les menaçant de les faire « lanterner », s'ils regimbaient.

Cette brochure, dont je dois aussi la communication à M. Alfred Bégis, ne figure ni au *Journal de la Librairie*, ni au *Catalogue de l'Histoire de France*, ni dans Quérard, ni enfin dans le catalogue très sommaire (1850) de la bibliothèque de M. de Saint-Allin, qui la possédait cependant, puisqu'il l'avait communiquée à B. Maurice (voy. ci-dessous, n° 3498). La *Biographie des hommes vivants* (1819) dit que Panis avait « reparu sur la scène politique en 1815, durant les Cent-Jours », mais ne parle point de cette protestation, et la *Biographie Rabbe* n'a point consacré d'article à l'ancien conventionnel.

3497. — Mémoires sur les journées de septembre 1792, par M. JOURNIAC DE SAINT-MÉARD, M^{me} la marquise DE FAUSSE-LENDRY, l'abbé SICARD, et M. GABRIEL-AIMÉ JOURDAN, président du district des Petits-Augustins, suivis des délibérations prises par la Commune de Paris, et des procès-verbaux de la mairie de Versailles. Paris, Baudouin frères, 1823, in-8°, 3 ff. non chiffrés, XVI-372 p. [N. Lb³⁹ 6445.—P. Usuels.]

Pour les trois premiers récits, voy. ci-dessus, nos 3430, 3434 et 3441. La *Déclaration du citoyen ANTOINE-GABRIEL-ANNE JOURDAN, ancien président du district des Petits-Augustins et de la section des Quatre-Nations* (1^{er} floral, an III) faisait partie d'un manuscrit acquis par les éditeurs à la vente du marquis Germain Garnier (1822, n° 1424) et intitulé : *Etat des sommes reçues par le trésorier de la Commune de Paris pour le compte du Conseil général et destinées au paiement des dépenses extraordinaires occasionnées par la révolution du 10 août 1792*. Ce volume in-folio renfermait, outre la copie de la *Déclaration* de Jourdan et du *Compte* des journées d'août à novembre 1792, celle d'une dédicace motivée de Guénot, membre de la commission des contributions de la Commune, qui, le 7 vendémiaire an IX (29 septembre 1800), avait fait hommage des originaux au Premier Consul. Les *Extraits des séances de la municipalité, qui s'installa de vice force à l'Hôtel de Ville dans la nuit du 10 août 1792*, prove-

naient des registres originaux, aujourd'hui détruits. Les procès-verbaux de la mairie de Versailles sont relatifs aux prisonniers cités devant la Haute-Cour d'Orléans et massacrés lors de leur transfert à Paris.

Voy. le numéro suivant.

3497^{bis}. — Mémoires sur les journées de septembre 1792... avec avant-propos et notes, par M. F. S. BARRIÈRE. Paris, Firmin Didot. 1838, in-12, 2 ff. et XVIII-343 p. (N. Lb²⁵ 24.)

Tome XVIII de la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle*.

Reproduction de l'édition de 1823. « avec les changements qu'ont motivés de nouvelles recherches. » (Avertissement des libraires-éditeurs.) Néanmoins, les notices préliminaires sont exactement les mêmes : bien plus, Jourgniac Saint-Meard (né à Bordeaux en 1745, mort à Paris le 3 février 1827) et Mme de Fausse-Lendry (née en 1751), y sont donnés comme encore vivants en 1858 ! Les seules additions dont cette réimpression soit enrichie sont un Relevé comparatif du nombre des victimes, d'après les recherches (incomplètes) faites par M. Firmin-Didot aux archives de la préfecture de police; la copie de l'acte de décès de Stanislas Maillard, et celle de l'arrêté de la Commune du 2 septembre, instituant le Comité de surveillance des prisons.

3497^b. — Sur le Massacre des prêtres aux Carmes, le 2 septembre 1792. Discours prononcé dans l'église des Carmes, le 2 septembre 1828, par l'abbé J.-C. EMILE D'AU-LTEROCHE. Paris, imp. Bèthune, 1828, in-8°, 16 p. (N. Lb²⁰ 6149.)

3498. — Histoire politique et anecdotique des prisons de la Seine, contenant des renseignements entièrement inédits sur la période révolutionnaire, par BARTHÉLEMY MAURICE, élève de l'ancienne École normale. Paris, Guillaumin, 1840, in-8°, 1 f., 446 p. et la table. (N. R.)

Voici le sommaire des chapitres.

I. Des anciennes prisons. De l'administration des prisons de la Seine en général. — II. Le grand dépôt de la préfecture. — III. Clichy, prison pour dettes. — IV. Sainte-Pélagie. — V. La Conciergerie, maison de justice. — VI. La Conciergerie, période révolutionnaire. — VII. La Conciergerie, journal des guillotins. — VIII. Statistique des exécutés révolutionnairement à Paris. — IX. Massacres de septembre, leurs causes, leurs auteurs. — X. Massacres de septembre, narrations, documents. — XI. Massacres à Bicêtre, récits et documents entièrement neufs.

— XII. Massacres de la Force, récapitulation générale, conclusion. — XIII. Prisons modernes, le Temple et Vincennes, documents inédits.

L'auteur (p. 255) dit avoir eu communication par M. de Saint-Albin de la brochure de Paris, qu'il décrit et résume assez exactement, en oubliant toutefois d'en donner le titre. (Voy. ci-dessus, n° 3496.)

3499. — Souvenirs d'un vieillard ou les Faits restés ignorés des 10 août, 3, 4, 5, 9 et 12 septembre 1792 Bruxelles, imp. Wallens, 4843, in-8°, 48 p. (N. Lb²⁰ 10922.)

Signés : JOVIN.

3500. — Le Couvent des Carmes pendant la Révolution, par EUG. LOUDUN. Paris, A. Davesne, 1845, in-12, 72 p.

Le véritable nom de l'auteur est EUG. BALLEYGUËR. On lit cette mention sur le titre du volume : « Une partie de cet ouvrage a été publiée dans le numéro d'août du *Journal des jeunes personnes*. »

3501. — Notice sur l'École des hautes études fondée dans l'ancien couvent des Carmes, par M. Allre, archevêque de Paris et sur les visites et les entretiens du prélat dans cette maison. Fragment de la « Vie de M. Allre », par M. l'abbé P.-M. CRUCE, chanoine honoraire de Paris, directeur de l'École ecclésiastique des Carmes, docteur ès lettres. Paris et Lyon, Périsse frères, 1849, in-8°, 15 p.

Réimpression du chapitre XXX (p. 234-246) du livre rappelé dans ce titre (1849, in-8°; 1850, in-12). P. 5, note sur les erreurs de Lamartine (*Histoire des Girondins*), au sujet des inscriptions retrouvées dans les cellules occupées par les Girondins. Cette note a été supprimée dans l'édition in-12 de la *Vie de M. Allre*.

Communication de M. Paul Lacombe.

3502. — Les Carmes déchaussés à Paris, rue de Vaugirard, 76, depuis la fondation de leur couvent jusqu'en 1790. Histoire du couvent et de l'église jusqu'en 1848. (Extrait de la « Revue catholique ».) Par un prêtre de l'école des Carmes. Versailles, imp. Beau jeune, 1854, in-8°, 64 p.

La couverture imprimée porte : *Notice historique sur le couvent des Carmes [déchaussés (rue de Vaugirard, 76) depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, par M. l'abbé J.-P.-A. LALANNE, docteur ès lettres, chanoine honoraire de Beauvais, ancien directeur à l'École des

hautes études, directeur du collège Stanislas. Paris, Ambroise Bray, 1856.

Les articles concernant l'histoire du couvent des Carmes pendant la Révolution, ont paru dans la *Revue catholique* (tome XIX, juillet 1854-juin 1855) p. 423, 457, 493, 529, 559. Le tirage a part est devenu rare; la B. N. ne le possède pas; j'en dois également la communication à M. Paul Lacombe.

3503. — Une Visite aux Carmes. Jules Delabain, imprimeur. S. d., in-8°, 12 p. [P. 19844.]

Signé : L. F. [LÉON FEUGÈRE?].
Extrait de la *Gazette de l'instruction publique*.

3504. — Histoire des Girondins et des Massacres de septembre..., par A. GRANIER DE CASSAGNAC (1860).

Voyez ci-dessus, n° 516.

3505. — Les Travailleurs de septembre 1792. Documents sur la Terreur, publiés par le comte HORACE DE VIEL-CASTEL. Paris, Dentu, 1862, in-8°, 2 ff. et 60 p. [N. Lb³⁹ 10890.]

Tiré à 500 ex. Texte encadré d'un filet rouge. Les documents annoncés se réduisent à un seul : la minute de l'enquête faite par une commission choisie dans la section de l'Unité, le 30 germinal an III (19 avril 1795). Cette liste renferme 66 noms d'individus soupçonnés ou convaincus d'avoir pris part aux massacres.

3506. — Le Couvent des Carmes et le Séminaire de Saint-Sulpice pendant la Terreur. Massacres du 2 septembre 1792. Emprisonnement en 1793. Liste des détenus. Plans et fac-similé, par ALEXANDRE SOREL. Paris, Didier et C^e, 1863, in-8°, 2 ff. et 444 p. [X. Lk⁷ 6890.]

ÉPIGR. :

Semper et ubique veritas.

En regard du titre : Plan du couvent des Carmes en 1792. P. 316, fac-similé de l'inscription existant encore sur l'un des murs de la chambre aux épées (inscription signée : citoyenne Tallien, Joséphine, v^e Beauharnais, d'Aiguillon, et très probablement en partie apocryphe). P. 362, cachets du district des Carmes et de la section du Luxembourg. P. 444, inscriptions qui se trouvent sur les murs de la chambre dite des

Girondins, côté occidental et côté oriental (deux planches).

M. Alex. Sorel cite plusieurs fois, sans en donner la date ni le format, la brochure de l'abbé Lalanne. (Voy. ci-dessus, n° 3502.)

3506*. — Le Couvent des Carmes et le Séminaire de Saint-Sulpice pendant la Terreur..., par ALEXANDRE SOREL. Deuxième édition. Paris, Didier et C^e, 1864, in-12. VII-444 p.

Préface différente de celle de l'éd. in-8°. Le volume comporte six pl. dont trois pour les inscriptions de la Chambre dite des Girondins.

3507. — Un Souvenir de la Terreur. Le Massacre des Carmes, par JOS. DE MARGAL. Lille et Paris, Lefort, 1869, in-18, VIII-72 p. [X. Lb³⁹ 10892.]

3508. — Collection Saint-Michel. Les Massacres de septembre (2-6 septembre 1792), par MORTIMER TERNAUX, de l'Institut. Paris, E. de Soyé, S. d. [1870], in-12, 2 ff., V-400 p. [X. Lb³⁹ 10947.]

Extrait de l'*Histoire de la Terreur*. (Voy. ci-dessus, n° 373.)

La préface, datée de juin 1870, est signée : CH. HAMEL, vice-président de l'œuvre de Saint-Michel.

3509. — Les Massacres de septembre, par GEORGES DE CADOUAL. Paris, libr. de la Soc. bibliographique. S. d. [1883], in-18, 36 p.

La couverture imprimée sert de titre. Publication de propagande antirévolutionnaire.

3510. — Bibliothèque des notions générales. Une page d'histoire. Danton et les Massacres de septembre, par ANTONIN DUBOST. Paris, librairie générale de vulgarisation. S. d. [1885], in-8°, VIII-159 p. [X. Lb³⁹ 11353.]

Portrait gravé sur bois, emprunté à une autre publication.

¶ Pour les journées de septembre comme pour celle du 10 août, il importe de consulter les histoires générales, les mémoires particuliers et les *Biographies individuelles* (voy. notamment Desforge, princesse de Lamballe, Stanislas Maillard, etc.). On trouvera aussi d'intéressants documents dans la troisième partie de ce travail, aux chapitres des couvents, des hospices et des prisons.

§ 14. — Vol des diamants de la couronne au garde-meuble (11-16 septembre.)

3511. — Loi (n° 2493) relative à l'instruction sur le vol fait avec effraction du garde-meuble des effets nationaux, du 18 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 103.]

3512. — Décret de la Convention nationale (n° 70), du 18 octobre 1792... portant qu'il sera sursis à l'exécution de tous les jugements de condamnation à mort contre les coupables ou complices du vol fait au garde-meuble. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1792, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 103.]

3513. — Pétition sur la réclamation de la citoyenne CORAUX, à la Convention nationale. (3 février 1793). *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 530.]

Relative au vol des diamants de la couronne. Signée (p. 5) : MARIE-THÉRÈSE LUCINOR, femme CORAUX. Cette femme, mulâtresse d'origine, était la maîtresse de Lamy-Evette, dit Brière, condamné pour fabrication de faux assignats, relâché lors des journées de septembre et l'un des dénonciateurs des voleurs du garde-meuble.

3514. — Détails sur les diamants de la couronne, volés et recouvrés en 1792. *S. l. n. d.* [1834], in-8°, 14 p. [N. Lb⁴¹ 529.]

Revue rétrospective. Extrait du n° 10, juillet 1834, tome IV, p. 137.

Précédés d'une lettre d'envoi à Taschereau, datée de Nice, 5 juin 1831 et signée SERGENT-MARCEAU, officier municipal, administrateur de la police en 1791 et 1792, membre de l'Athénée de Brescia.

3515. — Le Vol des diamants au garde-meuble, par EDOUARD DRUMONT. *Paris, A. Sauton*, 1885, in-8°, 43 p. [N. Lb³⁹ 11337.]

Extrait de la *Revue de la Révolution*, tiré à 50 ex.

3516. — Histoire des bijoux de la couronne de France, d'après des documents inédits, par GERMAIN BAPST. Ouvrage orné de cinquante gravures. *Paris, Hachette*, 1889, in-8°, 3 ff., III-715 p. et 1 f. d'errata.

Le livre VIII (divisé en sept chapitres) est consacré à l'historique du vol des diamants de la couronne, d'après des documents inédits ou peu connus, d'où il résulte que cet audacieux coup de main fut accompli, non à l'instigation d'hommes politiques dont la mémoire en était restée entachée, mais par d'obscurs et habiles filous.

15. — Captivité du Roi et de la famille royale au Temple (13 août 1792-21 janvier 1793).

3517. — La Calbutte royale, le Règne des rois passés et leurs Statues renversées. Complainte d'Henri IV, Louis III, Louis XIV et Louis XV, au ci-devant Louis XVI, leur parent, en présence du patriote Moustache. *Imp. Feret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10810.]

Signée : L. BOUSSEMART, moustache patriote.

3518. — Désespoir de Marie-Antoinette, de se voir elle et son mari renfermés au cachot dans la tour du Temple, demandant à faire divorce avec son mari et à s'en retourner en Allemagne et les Reproches du petit Veto à sa mère. *Paris, imp. Feret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2280.]

Signé : GIRARDOT.

3519. — Reproches des enfants ci-devant royaux à leurs père et mère, après l'abolition de la royauté en France, décrétée par la représentation du peuple souverain à la Convention nationale et proclamée par la Commune de Paris. *Imp. Provost. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 2281.]*

Voyez les deux numéros suivants.

3519^a. — Reproches des enfants ci-devant royaux... suivis d'un Dialogue entre P. Manuel et le ci-devant roi Louis XVI. *Paris, imp. Gouriot. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 2281 A.]*

Le Dialogue commence p. 5.

3520. — Les Grands Reproches des enfants ci-devant royaux à leurs père et mère, sur l'abolition de la royauté en France... *Imp. de la Liberté. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 2282.]*

Le Dialogue n'y figure pas.

3521. — Le *Mea culpa* du ci-devant Veto, maintenant zéro, à la Nation française; l'aveu qu'il fail de ses crimes, et les Réponses du patriote MOUSTACHE. *Guilhemat. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6112.]*

Signé : L. BOUSSEMART, patriote moustache.

3522. — La Mort du Veto. Causes de sa maladie et de la déchéance de toute sa sainte famille, qui bénéficie la France de trente millions. *Paris, Guilhemat. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6113.]*

Signé : L. BOUSSEMART, patriote moustache.

3523. — Bouquet présenté à M. Capet, le jour de la Saint-Louis, par Louis MOUSTACHE, patriote. *Guilhemat. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 10851.]*

3524. — Bouquet qui a été présenté à Marie-Antoinette, épouse du ci-devant Roi, par un sans-culotte, et Mention des événements de la Saint-Laurent, qui cadrent avec ceux de la Saint-Barthélemi. *Guilhemat. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6116.]*

Signé : L. BOUSSEMART, moustache patriote.

3525. — Bouquet des braves sans-culottes, à Louis XVI, ci-devant roi des Français, à présent premier bourgeois du Temple. (21 août.) *Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³⁹ 6121.]*

Signé : JOSEPH-FRANÇOIS NICOLAS, secrétaire général des braves sans-culottes.

P. 8, griffe de Tremblay.

3526. — Liberté, *libertas*, foutre! Arrivée de JEAN-BART à Paris pour présenter un bouquet à la foutre, à M. Louis Bourbon, maître serrurier, au donjon du Temple, et roi de Coblentz. *Imp. Feret. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lc² 711.]*

Signé : JEAN BART. — N. PRÉVOST.

On n'a jamais pu déterminer jusqu'à présent quel publiciste se cachait sous le pseudonyme de Jean Bart. La signature de N. Prévost qui le suit ici ne serait-elle pas une indication dont il importerait de tenir compte? L'identification serait d'autant plus légitime qu'il ne saurait y avoir confusion avec le nom de l'imprimeur énoncé dans l'intitulé même de la pièce.

3527. — Remerciements ou Réponse de M. Veto au bouquet qui lui a été présenté le jour de sa fête, par Moustache-Patriote, ou Dialogue entre le ci-devant Roi et la mère DUCHESNE, qui lui signifie le décret (du 21 septembre) qui abolit la royauté. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 2278.]*

Signée : La mère DUCHESNE.

3528. — Oui. Si. Mais. Les Regrets superflus du cochon qui a versé l'auge. *Guilhemat. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 2279.]*

3529. — Arrivée de N. S. P. le Pape, à Paris, pour y disputer la cause du fils aimé de l'Église et confesser les agonisants qui sont au Temple, le tout en présence de Charles Libre, actuellement guichetier de la Tour. *Imp. Feret. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 352.]*

Signé : BOUSSEMART, patriote
En vers et en prose.

3530. — Grande Arrivée de Nostradamus à Paris, introduit dans la tour du Temple par Charles Libre, devant M. Louis Capet

l'Esclave. *Imp. C.-F. Cagnion. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 6123.]

Signé : CHARLES BOUSSEMARY, patriote sans moustaches.

3331. — Le Ménage royal en déroute ou Guerre ouverte entre Louis XVI et sa femme. *Imp. Patriotique. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 6124.]

3332. — Paris et la France sauvés, le Ci-devant Louis XVI détrôné ou le Ministre des 36 heures 44 minutes et 23 secondes, ou Louis XVI perfide et traître à la Nation, suite de la Conjuration découverte. *Imp. des patriotes. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10809.]

Pamphlet qui, malgré son titre, n'a rien de commun avec le n° 1198 ci-dessus.

3333. — Les Adieux de La Fayette ou de Cadet Capet à Antoinette, et sa Dernière Correspondance en fuyant les terres de la liberté. *De l'imp. d'un citoyen qui a juré de vivre libre ou de mourir. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10820.]

3334. — Confession de Marie-Antoinette à M. de Tallard Perrigord (*sic*), ci-devant archevêque de Reims et depuis escamoteur de la Sainte-Empoule. Grande Querelle entre Charles Libre et Louis l'Esclave, détenu au Temple comme banqueroutier, ayant fait faillite à l'honneur et à la probité. *Imp. Ferret. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10823.]

En vers et en prose.

3335. — Le Carême du Temple, le Dépouillement des colifichets de l'orgueil et des attributs de la tyrannie, et Antoinette dans la soucrière où les matous ne peuvent entrer. *Imp. Provost. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10832.]

3336. — Grande Entrevue dans la tour du Temple, entre Charles Libre et Patriote Sans-Moustache, avec Louis Veto l'Esclave et sa famille, au sujet de la journée de la Saint-Laurent, Charles Libre arrivant de Coblenz. *Imp. Cagnion. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10833.]

Signé : Charles BOUSSEMARY, patriote sans moustache.

3337. — Vivre libre ou mourir. Véritable confession de M. Veto, maître serrurier, fabricant au Temple et roi à Coblenz, à l'abbé Fauchet, évêque du Calvados, député à l'Assemblée nationale et l'un des vainqueurs de la Bastille. *Imp. Ferret. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10834.]

Signé : PROVOST.

3338. — Nouvelle Scène tragico-comique et nullement héroïque, entre M. Louis Bourbon, maître serrurier au Temple, et M^{me} Marie-Antoinette, sa femme, archiduchesse d'Autriche, autrefois reine de France et blanchisseuse de surplus des desservants des chevaliers du ci-devant ordre de Malthe et ouvrière en corps d'enfant. *Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10835.]

Vers et prose.

Signé : TREMBLAY (avec la griffe).

3339. — Confession et Dernières Paroles de M. LAPORTE, intendant de la liste civile (avant de mourir), ses Réflexions et son Sentiment sur Marie-Antoinette trouvés dans la poche du patriote Moustache. *Guilhemat. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10836.]

3340. — Les Adieux de CHARLES LIBRE à Louis l'Esclave, Départ des ci-devant chevaliers détenus de la Haute-Cour d'Orléans, envoyés dans l'autre monde sans passe-ports par les sans-culottes de Versailles. Désespoir de la ci-devant famille royale à ce sujet. Avis qui n'est pas à rejeter, donné par Charles Libre, pour trouver de l'or, pour contribuer aux frais de la guerre et du plomb pour casser la gueule à nos ennemis. *Imp. C.-F. Cagnion. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10901.]

Signés : Charles BOUSSEMARY, patriote sans moustache.

3341. — La Guillotine permanente. Désolation des chevaliers du poignard et des traîtres à la patrie. Procès fait à Barthélemy et à Laurent, par le patriote MOUSTACHE. *Guilhemat. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁹ 10914.]

Au-dessus du titre de départ, un bois grossièrement gravé, représentant une exécution, au

moment où le bourreau montre au peuple la tête du supplicié.



Comme il a servi pour un certain nombre d'autres brochures du temps (on le retrouve même en tête de « canards » imprimés sous la Restauration), j'ai cru intéressant de le faire reproduire ici, en me contentant de renvoyer au présent numéro, lorsque j'aurai à le signaler ultérieurement.

P. 8, après la signature de L. BOUSSEMARY, moustache patriote, on lit cette annonce : « Vue et perspective de la guillotine au Carrousel, estampe dessinée d'après nature, gravée à la manière du lavis, se vend à Paris, rue Saint-Jacques, n° 8, chez Fillion et Vahmont. »

3542. — Descente de Louis Capet aux enfers, introduit par le patriote Moustache. Sa conversation avec tous les diables et la rencontre qu'il fait du major des Suisses et de M. Thierry, son valet de chambre. *Imp. Férét. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁹⁹ 10945.]*

Signé : L. BOUSSEMARY, moustache patriote.
En prose et en vers.

3543. — Grande Dispute entre Marie-Antoinette et ses fournisseurs, tailleurs, tailleuses, marchandes de modes, etc., etc., se voyant forcée à les payer et la Nation ne voulant plus lui fournir des fonds. *Imp. Férét. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2308.]*

Signé : PRÉVOST.

3544. — Grand Débat dans les cachots de la tour du Temple, entre un Marseillais, un Lillois et un habitant de Longwy, en présence de Louis l'Esclave, sa coquine et son fils, accompagné d'Elisabeth, sœur du Veto, devant Charles Libre, véritable Lillois,

patriote à petites moustaches. *Imp. Férét. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2325.]*

Signé : BOUSSEMARY, patriote à petites moustaches.

En vers et en prose.

3545. — Les Nouvelles du ménage royal sens dessus dessous ou la Fluxion de Marie-Toinon et Louis son mari, garçon serrurier au Temple, avec un détail de leur grande dispute et les nouvelles de leur ménage envoyées à Coblenz par un sans-culotte. *Imp. Férét. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2405.]*

Signé : N. PRÉVOST.

3546. — Rapport très curieux fait à la Commune de Paris sur l'énorme dépense des prisonniers du Temple. Ne soyez pas surpris, citoyens, si les denrées renchérissement, les anthropophages de la tour du Temple, que vous croyez traiter en prisonniers, ne consomment qu'environ cent livres de bouf et vingt-cinq livres de lard par jour et en vingt-cinq jours pour mille cinq cent quarante-quatre livres quinze sous de volailles. Voyez le rapport ci-après fait à la Commune. *Imp. Prévost. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2406.]*

3547. — La Tentation d'Antoinette et de son cochon dans la tour du Temple. *Imp. du Journal du soir. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2407.]*

P. 1, *Délibération du congrès diabolique, séant à la tour du Temple.*

P. 6, *Chansons.*

Pamphlet moins cynique que son titre ne pourrait le faire croire.

3548. — Grandes Fureurs de la ci-devant Reine de France, renfermée dans la tour du Temple. Sa colère de ce qu'on a la hardiesse de lui faire son procès. Son invitation à toutes les puissances et couronnes de venir la délivrer de sa prison et de la soustraire à la guillotine, Son remords et le pardon qu'elle demande à la République française pour tout le mal qu'elle a fait. *Imp. Férét. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2408.]*

Signé : GIRARDOT.

3549. — J'attends le procès de Marie-Antoinette, mise au cachot pour tous ses crimes de lèse-nation au premier chef. *Imp. Propest. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 2306.]

En tête, même fleuron qu'au n° 3541 ci-dessous.

3550. — Grande Motion des citoyens de divers marchés. Nouveau genre de supplice à mort, destiné à la ci-devant Reine, pour punition des noirceurs, crimes et forfaits qu'elle a commis envers la Nation. *Imp. des citoyens du marché Saint-Jean. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 2307.]

Pamphlet ordurier en langage des halles. Les interlocutrices sont : M^{lle} Sarrasin, M^{lle} Javotte, Marguerite, Manon la Rousse et Pierrette. M^{lle} Javotte est seule à défendre la Reine.

3551. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France. par M. CLÉRY, valet de chambre du Roi. *Londres, imp. Baylis, Greville-street. Se vend chez l'auteur, 29, Great Pulteney-street, Golden square, et chez MM. les libraires de Londres et des principales villes de l'Europe, 1798, in-8°, 40 ff.* (non chiffrés), 239 p., plus un *nota* (non chiffré) et deux fac-similés [N. Lb³⁹ 47 D.]

Le faux-titre reproduit le titre jusqu'à « Roi de France » et porte en outre : *Prix six shellins* (sic).

ÉPIGR. :

Animus meminisse horret.

VIRGILE

Les fac-similés sont ceux de deux billets adressés au comte de Provence par Marie-Antoinette et signés par ses deux enfants et par Madame Elisabeth : le second est relatif à l'envoi d'un anneau ayant appartenu à Louis XVI.

En regard du titre de départ, vue de la tour du Temple, signée, à la pointe, AUDINET, *sculpt.* : entre les p. 90 et 91, plans du deuxième et du troisième étage de la tour.

La *List of subscribers* remplit 16 pages non chiffrées et se termine par une note anonyme en anglais dans laquelle Cléry remercie ses souscripteurs et leur présente ses excuses sur les erreurs qu'il a pu commettre en transcrivant leurs noms.

Véritable édition originale de ce livre célèbre : en dépit de la cote assignée par le Catalogue de la B. N., à cet ex., cote motivée par un don

relativement récent, il ne saurait y avoir de doute à cet égard. Eckard, auteur de la seule notice véritablement critique publiée sur Cléry (voy. ci-dessous n° 3560), dit expressément que le premier tirage se distingue des éditions subséquentes par la liste des souscripteurs (elle n'a pas en effet été reproduite) et ajoute qu'il se vendit en trois jours six mille ex. du *Journal*. Il fut immédiatement réimprimé. (Voy. les numéros suivants.)

Cléry est-il réellement l'auteur du récit publié sous son nom ? La paternité lui en a été plusieurs fois contestée. Lafont d'Aussonne, dans ses *Mémoires secrets et universels des malheurs et de la mort de la Reine de France* (1824), prétend qu'ils ont été rédigés par M. de La Fare, évêque de Nancy ; Barbier nomme la comtesse de Schomberg, sœur de Dumouriez, sans alléguer aucune preuve à l'appui de son dire ; une note, relevée par de Manne sur un ex. des *Dernières Années de Louis XVI*, de Huic (voy. ci-dessus, n° 96), laisse entendre qu'un sieur Mariala, homme d'affaires du prince d'Artemberg, aurait été le *teinturier* de Cléry ; enfin Sauveur Le Gros, secrétaire du prince de Ligne, poète ingénieux et graveur assez habile, terminait l'énumération de ses titres à la décoration de la Légion d'honneur par la déclaration suivante :

« ... J'ai rédigé le journal de Cléry où j'ai été assez heureux pour ne rien gâter par l'enflure du style que la douleur ne peut pas toujours éviter. J'en ai fait des lectures déchirantes dans les plus grandes sociétés de Vienne et j'ose dire que le lecteur eut aussi son mérite » (lettre du 9 avril 1821, citée par Quérard).

Eckard tient pour matériellement inexactes les assertions de Lafont d'Aussonne et de Barbier, les seules qu'il ait pu connaître : il assure qu'il a vu le manuscrit autographe sur lequel le comte de Provence avait écrit de sa main l'épigraphie reproduite ci-dessus. Il ajoute que les petites-filles de l'auteur, M^{lles} de Gaillard, conservaient également une copie faite à Strasbourg par M^{lle} Kugler (depuis M^{lle} Dupreuil) qui, peu familière avec la langue française, avait respecté jusqu'aux lettres fautes d'orthographe de l'original. Celui-ci présentait, toujours selon Eckard, une particularité oiseuse, on ne sait pourquoi, dans le texte imprimé, dont il n'avait pu obtenir copie et qu'il cite de mémoire : une exclamation de Madame Elisabeth lors d'une partie d'échecs où Marie-Antoinette fit observer à Louis XVI qu'il avait manqué enfermer le Roi : « Mon frère est trop bon pour cela ! » s'écriait-elle. Ce passage ne se trouve en effet que dans l'édition de 1861 (voy. ci-dessous, n° 3565). Eckard cite également une note ajoutée par Cléry à son manuscrit sur l'effet produit par la lecture qu'il en fit à Blanckenburg, en présence du comte de Provence et de sa nièce, note manquant à toutes les éditions antérieures à celle de 1825.

Après cette lecture, Cléry était passé à Vienne, où il se vit refuser l'autorisation d'imprimer son

livre dans tout pays soumis à la domination de l'Autriche, interdiction motivée, suivant Eckard, par la récente signature du traité de Campo-Formio. C'est alors que Cléry se rendit à Londres où la publication ne souffrit aucune difficulté.

3531^a. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple... par M. CLÉRY... *Londres, imp. Baylis. Se vend chez l'auteur, n° 6, Liste street, Leicester square et chez MM. les libraires de Londres et des principales villes de l'Europe, 1798, in-8°, 1 f., 239 p. plus un f. non chiffré. [N. Lb³⁹ 47.]*

Même faux-titre avec indication du prix et même épigraphe qu'au numéro précédent. Entre les p. 92 et 93, plan des deux étages de la tour du Temple. Le nota et les fac-similés sont reproduits sur la même page.

3531^b. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple... par M. CLÉRY... *Londres, imp. Baylis, Gréville [sic] street. Se vend chez l'auteur, n° 29, Great Pulteney street, Golden square, et chez MM. les libraires de Londres et des principales villes de l'Europe, 1798, in-8°, 2 ff., 239 p. et 1 f. non chiffré. [N. Lb³⁹ 47 F.]*

Même faux-titre et même épigraphe (avec indication du prix) qu'au numéro ci-dessus. En regard du titre : vue du Temple (anonyme) et entre les p. 90-91, plan des deuxième et troisième étages de la Tour.

Les billets sont reproduits en typographie sur le feuillet non chiffré.

3531^c. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple... par M. CLÉRY... *A Londres, 1798, in-8°, 2 ff., 168 p. et 1 f. non chiffré. (Nota et billets au comte de Provence.) [N. Lb³⁹ 47 A.]*

Même faux-titre, moins la mention du prix, et même épigraphe. Les billets au comte de Provence sont reproduits en typographie et non en fac-similé.

Frontispice anonyme assez joli, représentant la Famille royale se promenant dans le jardin du Temple et Cléry y jouant avec le Dauphin.

Malgré sa rubrique, cette édition paraît sortir des presses françaises et je serais tenté de l'identifier à celle que, selon Eckard, Giguet et Michaud imprimèrent secrètement en 1798, dans le format et sur le texte de l'édition de Baylis. J'ai relevé entre ces deux textes un lapsus typographique assez bizarre et qui pourrait au besoin contribuer à faire distinguer l'original de la réimpression.

Parlant du Dauphin, Cléry dit (p. 40 de l'édi-

tion de Baylis) : « Sa mémoire était si heureuse que, sur une carte couverte d'une feuille de papier, il indiquait les départements, les districts, les villes et le cours des rivières. » Dans l'édition française on a imprimé, p. 29 : « sur une carte ouverte d'une feuille de papier... », ce qui est un non-sens.

3531^d. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple... par M. CLÉRY, valet de chambre du Roi. *Londres, imp. Baylis, Gréville [sic] street. S. d., in-8°, 2 ff. et 176 p. [N. Lb³⁹ 47 B.]*

Même épigraphe.

Portrait anonyme de Louis XVI, de profil à droite dans un ovale.

Faux-titre : *Journal du Temple*.

Les billets au comte de Provence sont reproduits en note, p. 174-175.

3531^e. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple, pendant la captivité de Louis XVI, roi de France, par M. CLÉRY, valet de chambre du Roi. *Londres, imp. Baylis, Gréville street [sic]. Se vend chez l'auteur, n° 29, Great Pulteney-street, Golden square, et chez MM. les libraires de Londres et des principales villes de l'Europe, 1798, in-8°, 2 ff. et 216 p.*

Bibliothèque Paul Lacombe.

Épigraphe conservée. Même faux-titre, avec mention du prix. Pas de figures. Les billets au comte de Provence sont en typographie. La faute : « carte ouverte » s'y trouve, p. 37. Cette particularité et la présence d'un accent au mot *street*, sur le titre, me font croire que cette édition est française.

3531^f. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple... par M. CLÉRY... *Londres, imp. Baylis, Gréville-street. Se vend chez l'auteur, n° 29, Great Pulteney street, Golden square, et chez MM. les libraires de Londres et des principales villes de l'Europe, 1798, in-18, 2 parties. [N. Lb³⁹ 47 C.]*

Première partie, 2 ff. et 166 p., vue et plan de la Tour; deuxième partie, 2 ff. et 154 p.

Épigraphe conservée.

À la page 53, on lit : « Carte couverte ».

3532. — Giornale di quanto e' accaduto nella torre del Tempio durante la prigionia di Luigi XVI, re di Francia, pubblicato dal sig. CLÉRY, cameriere del re. Traduzione dal francese. *Londra, F. Andreola, 1798, in-8°, 151 p. [N. Lb³⁹ 56.]*

3553. — Journal of occurrences at the Temple, during the confinement of Louis XVI, King of France. *London*, 1798, in-8°.

Traduction par R. C. DALLAS, d'après Watt (*Bibliotheca britannica*). Lowndes mentionne une autre traduction due à BENNETT (1828, in-8°).

3554. — Lettre sur la prison du Temple ou Détails de ce qui s'y est passé pendant les derniers jours de la captivité des illustres enfants de Louis XVI, pour servir de supplément aux « Mémoires de Cléry ». *London*, 17 juillet 1793 [sic]. *Imp. Chaiguivat aîné*. S. d. [1798], in-4°, 4 p. [N. Lb¹¹ 4399.]

La date de cette lettre est manifestement erronée, puisqu'il y est question d'une visite faite au Temple après le 9 thermidor.

Le texte est conforme à celui du numéro suivant, moins un *Avertissement* (reproduit plus bas) et un *Post-Scriptum*.

3555. — Lettre sur la prison du Temple et sur les deux enfants de Louis XVI, pour servir de supplément aux « Mémoires de Cléry ». (*London*, 17 juillet 1793 [sic].) *Paris, chez les marchands de nouveautés*. S. d. [1798], in-8°, 13 p. [N. Lb³⁹ 6200.]

On lit au verso du titre cet *Avertissement* :

« Cette lettre existait longtemps avant que le *Journal* de M. Cléry fut connu. Comme elle traite des mêmes objets, elle contient aussi quelques détails à peu près semblables. Cependant on n'a pas jugé à propos de faire disparaître ces répétitions. Il y a des choses qui ne perdent pas à être redites ; d'ailleurs l'histoire, ainsi qu'une accusation, se compose et se fortifie de la suite de plusieurs témoignages. »

Cette lettre commence ainsi :

« Vous me demandez, Monsieur, quelques détails sur la prison du Temple. Pour toute réponse, je vais vous communiquer la lettre d'un de mes amis que son service obligea d'y passer vingt-quatre heures depuis l'époque du 9 thermidor et qui eut l'occasion d'y retourner quelques jours avant le départ de Madame pour Vienne. »

P. 14, *Post-scriptum* de l'éditeur, tout entier consacré à l'éloge de Marie-Thérèse de France. Bien que le titre porte : « supplément aux Mémoires de Cléry », il n'y est question que du *Journal* authentique et non du *factum* apocryphe décrit sous les deux numéros suivants.

3556. — Mémoires de M. CLÉRY ou Journal de ce qui s'est passé dans la tour du Temple,

pendant la détention de Louis XVI, avec des détails sur sa mort, qui ont été ignorés jusqu'à ce jour. Édition originale, seule avouée par l'auteur. *London, imp. Baylis, Greville street*. Se vend chez l'auteur, n° 29, *Great Pulteney street, Golden square*, et chez MM. les libraires de *London* et des principales villes d'Europe, 1800, in-8°, 2 ff. et 153 p. [N. Lb³⁹ 48.]

Même épigraphe et même vue de la tour du Temple. Voy. le numéro suivant.

3556*. — Mémoires de M. CLÉRY, valet de chambre de Louis XVI... *London, imp. Baylis*, 1800, in-18, 192 p. [N. Lb³⁹ 48 A.]

Même épigraphe. Vue du Temple en regard du titre. Malgré leur rubrique, ces deux éditions sont évidemment imprimées en France.

Sous ce titre, se cache l'un des plus audacieuses supercheries que la bibliographie ait jamais enregistrées. Depuis leur frontispice jusqu'à leur dernière ligne, ces *Mémoires* sont faux : il suffit d'ailleurs de les parcourir pour se convaincre que c'est une satire amère, non seulement contre Louis XVI, mais contre Cléry lui-même, qualité, p. 2, de « pauvre garçon perruquier » et dont le texte est paraphrasé et altéré d'un bout à l'autre. De plus, la où Cléry imprime « le Roi, la Reine », son sosie met : « Louis XVI, Marie-Antoinette, son mari, sa femme, etc. »

Cette publication connue sous le nom d'*édition des commissaires du Temple* a été attribuée à DANCLOUX, l'un d'eux, dont le nom est partout ici imprimé *Danjou* ; mais Eckard croyait savoir qu'elle émanait d'un ancien protégé du Roi. Toutefois, ajoute-t-il, une probabilité ne suffit pas pour l'en accuser hautement.

Malgré la difficulté des communications à cette époque, Cléry fut avisé de l'abus qui avait été fait de son nom et il adressa au *Spectateur du Nord* de Hambourg (février 1801), une lettre véhémement que Barbier s'est contenté de signaler et qui a été reproduite par Eckard (Voy. ci-dessous, n° 3560) Bien qu'elle n'apporte aucun détail dont l'histoire littéraire puisse faire son profit, il est équitable de mettre sous les yeux du lecteur cette pièce du procès.

De Schrienzee en Holstein, le 30 janvier 1801.

« Je viens, Monsieur, de lire un libelle imprimé sous mon nom et qui a pour titre : *Mémoires de M. Cléry ou Journal de ce qui s'est passé dans la tour du Temple pendant la détention de Louis XVI, avec des détails sur sa mort, qui ont été ignorés jusqu'à ce jour*. Édition originale, seule avouée par l'auteur. A *London, de l'imprimerie de Baylis, Greville street*, 1800.

« Il n'existe aucun nom à donner à cette production de la plus raffinée sceleratesse. Il a fallu

douze années de dépravation universelle et d'un oubli absolu de tous les principes pour laisser croire à l'homme de bien, qu'il peut exister un homme assez lâche et assez infâme pour s'emparer (par seule haine pour la vertu) du nom d'un serviteur fidèle, à l'effet de flétrir à la fois tout ce qu'il y avait de plus auguste et de plus vertueux sur la terre. Il ne réussira pas, ô mon maître ! ô mon Roi ! ô Reine généreuse et infortunée ! ô angélique Elisabeth ! vos noms resteront consacrés par le respect, par l'hommage de tous les cœurs où le sentiment de la vertu respire encore.

« Malgré tous les soins que s'est donnés l'auteur de ce libelle, pour discréditer à l'avance mon désaveu, je ne crains pas qu'il en soit affaibli ; l'audacieuse impudence du crime disparaît toujours à l'aspect de la vérité. C'est dans cette confiance, Monsieur, que je m'adresse à vous, pour vous prier de m'aider à remplir un devoir sacré, en rendant publique ma dénégation formelle et authentique de l'imposture infâme qu'on a voulu couvrir de mon nom ; vous préserverez par là de tout alliage impur une portion de notre déplorable histoire, que la postérité s'empressera de recueillir comme le plus grand exemple de résignation, de générosité et de vertu.

« Je ne répondrai pas à ce qui m'est personnel dans ce libelle ; il n'inspire que le mépris. Aussi ne vous aurais-je jamais importuné, Monsieur, s'il n'avait été question que de moi. J'observerai seulement que l'auteur, en me faisant avouer assez ingénument ce qu'il appelle des bêtises, des friponneries et même des crimes, a détruit lui-même ses infâmes assertions ; car comment supposer un homme assez inepte pour faire imprimer ce qui peut blesser son amour-propre et le couvrir d'infamie ! J.-J. Rousseau a bien pu livrer au public le récit scandaleux de ses fautes ; mais, certes, s'il eut commis une partie des crimes que l'auteur du libelle m'impute, je doute qu'il eût eu cette franchise.

« L'homme qui a sollicité la faveur de partager la prison de son maître, qui, en remplissant le devoir le plus sacré, a eu le douloureux bonheur d'adoucir quelques moments de sa longue et dure captivité, l'homme, dis-je, qui n'a de nom que celui que la fidélité lui a fait, saurait trouver sa consolation dans son cœur, s'il n'en recueillait pas la récompense dans les bienfaits de l'auguste fille du maître dont la sainte image restera éternellement vivante en son âme, dans l'honneur d'occuper une place de confiance auprès de l'auguste épouse de Louis XVIII, dont la santé, affaiblie par les chagrins et les malheurs, est venue en Allemagne chercher des remèdes ou plutôt quelques adoucissements à ses maux. Et c'est le moment où je suis comblé des bontés touchantes de cette auguste et infortunée famille, que l'auteur de cette infâme calomnie a choisi pour faire imprimer son libelle !...

« Je ne doute pas que M. Baylis, dont on a souillé le nom, en le mettant à la tête de cet ouvrage, et en le disant sorti de son imprimerie,

ne s'empresse de rendre à la vérité le même hommage que je vous supplie de vouloir bien rendre public.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« CLÉRY. »

« J'ai publié cette réclamation, ajoute le rédacteur (Baudouin ou Villers), pour satisfaire M. Cléry, car, d'ailleurs, après avoir parcouru le libelle dont il se plait, je suis convaincu qu'il n'est pas un homme doué de quelque sens qui ne rejette une imposture également maladroite et révoltante. »

Sévelinges (voy. ci-dessous, n° 3559) n'hésite pas à rejeter sur le Directoire la pensée première de ce faux audacieux, mais Eckard fait observer que le Directoire avait été renversé, le 13 brumaire an VIII (9 novembre 1799) et que les *Mémoires* portent la date de 1800. Il ajoute qu'ils furent remis en circulation durant les Cent-Jours, et saisis lors de la seconde Restauration. Les deux éditions sont donc devenues rares, surtout la première.

Pendant un séjour à Paris en 1803, Cléry eut la velléité de donner une nouvelle édition de son livre ; mais comme on lui aurait fait entendre qu'on ne la tolérerait que s'il y insérait l'éloge du régime nouveau, il y renonça.

Eckard avance que Giguet et Michaud auraient réimprimé secrètement en 1807 le Journal authentique de Cléry. Ce tirage dut être saisi ou antidaté, car il n'est signalé par aucun bibliographe et il fallut attendre la chute de Napoléon pour satisfaire la curiosité de la génération nouvelle. Voy. les numéros suivants.

3357. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple... par M. CLÉRY... Nouvelle édition conforme à celle de Londres, augmentée de notices curieuses et intéressantes sur ceux des prisonniers qui ont survécu à l'infortuné Louis XVI et ornée de quatre planches en taille-douce dont l'une est la copie figurée de billets autographes écrits de la tour par ces illustres victimes. Paris, C.-F. Patris ; Chaumecrot jeune, 1814, in-12, 2 ff. et 255 p. [N. Lb³⁹ 47 G.]

En regard du titre, portraits des cinq membres de la famille royale, gravés à la pointe et signés SAUVAGE, px ; A. LECLERC, sculp. 1814 ; en regard du titre de départ, vue et plan de la tour du Temple ; entre les p. 194 et 195 fac-similé des deux billets au comte de Provence. P. 195, *Détails curieux et exacts sur les quatre prisonniers du Temple qui ont survécu à Sa Majesté Louis XVI* (Marie-Antoinette, Madame Elisabeth, le Dauphin et Madame).

3357^a. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple... par M. Cléry... Lyon,

Fr. Matheron, 1814. in-8°, 160 p. [N. Lb³⁹ 47 E.]

Portrait de Louis XVI de profil en buste à dr., dans un ovale. Couronne brisée, fleurs de lis, palmes, au-dessus de ces mots : *Décapité à Paris, le 21 janvier 1793* et de ce quatrain :

Du plus auguste des rois
Vous qui contemplez l'image,
Voyez-y tout à la fois
Un père, un héros, un sage.

3558. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France, par M. CLÉRY, valet de chambre du Roi. Nouvelle édition, donnée par les héritiers de l'auteur, augmentée des Dernières Heures de Louis XVI, écrites par l'abbé EDGEWORTH, son confesseur, suivie de notices curieuses et intéressantes sur la reine Marie-Antoinette, M^{me} Elisabeth, Louis XVII et Madame Royale, aujourd'hui duchesse d'Angoulême, prisonniers qui ont survécu à l'infortuné Louis XVI; ornée de quatre planches en taille-douce, dont l'une est la copie figurée de billets autographes écrits de la tour par ces illustres victimes et enrichie du fac-similé des testaments de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Paris, Chaunerot jeune, 1816, in-12, 2 ff et 289 p. [N. Lb³⁹ 49.]

Les portraits du n° 3557 ci-dessus sont remplacés par un fac-similé du testament de Louis XVI; les autres planches sont les mêmes.

Eckard dit que cette édition, présentée comme donnée par les héritiers de Cléry, n'a été connue et tolérée par eux que depuis l'impression.

3559. — Histoire de la captivité de Louis XVI et de la famille royale, tant à la tour du Temple qu'à la Conciergerie, comprenant le Journal de CLÉRY, l'Extrait des ouvrages les plus authentiques qui ont paru sur ce sujet et des détails non encore publiés, avec une gravure, les fac-similé du testament du Roi, de la dernière lettre de la Reine et des billets écrits par les princesses. Paris, L.-G. Michaud, 1817, in-8°, 334 p. [N. Lb³⁹ 50.]

L'avant-propos est signé L. D. S. [CH. LOUIS DE SEVELINGES.]

En regard du titre, pl. de MONSIAU, gravée par PONCE, représentant les adieux du Roi à la famille. P. 81. vue et plan du Temple.

3560. — Captivité de Louis XVI et de la famille royale, tant à la tour du Temple

qu'à la Conciergerie, comprenant le Journal de CLÉRY, précédé d'une notice historique sur l'auteur; les Dernières Heures de Louis XVI, par l'abbé DE FIRMONT; les Détails de ce qui s'est passé au Temple après la mort du Roi, par S. A. R. M^{me} la Dauphine, etc.; avec gravures et plans de la tour du Temple, les fac-similé du testament du Roi, de la dernière lettre de la Reine et des billets écrits par les princesses. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, L.-G. Michaud, 1825, in-8°, LXXII-328 p. [N. Lb³⁹ 51.]

Les préliminaires renferment des notices d'ECKARD sur Cléry, Turgy et de Rougeville; la première, à laquelle j'ai emprunté d'intéressantes particularités (voy. ci-dessus, n° 3551), a été tirée à part à 100 exemplaires; la seconde a été réimpr. dans les *Mémoires sur Louis XVII*, du même auteur.

3561. — Journal de CLÉRY, suivi des Dernières Heures de Louis XVI, par M. EDGEWORTH DE FIRMONT; du Récit des événements arrivés au Temple, par Madame Royale, fille du Roi; et d'Éclaircissements historiques tirés de divers mémoires du temps. Paris, Boudouin frères, 1825, in-8°, 2 ff. et 344 p. [N. Lb³⁹ 52.]

Collections des mémoires relatifs à la Révolution française.

Les Éclaircissements sont principalement empruntés aux *Dernières Années*, de Hue (voy. n° 96), aux *Anecdotes*, d'Harmand (voy. n° 105 et 105*), au *Récit*, de M^{me} Bault (sur la captivité de la Reine), etc.

3562. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France. Paris, Société catholique des bons livres, 1825, in-12, 2 ff. et 296 p. [N. Lb³⁹ 53.]

Le faux-titre porte : *Captivité de Louis XVI. On trouve page 193 : Dernières Heures de Louis XVI... écrites par l'abbé EDGEWORTH DE FIRMONT... et page 227 : Détails curieux et exacts sur les quatre prisonniers du Temple qui ont survécu à Sa Majesté Louis XVI.*

3563. — Journal de tout ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, par CLÉRY; suivi des Dernières Heures de ce prince, par l'abbé EDGEWORTH DE FRÉMOND (*sic*), son confesseur, et de Détails curieux sur les quatre prisonniers du

Temple qui ont survécu à Louis XVI. *Paris, A. Saintin et Thorine*, 1838, in-12, 2 ff. et 296 p. [N. Lb³⁹ 54.]

Bien qu'on lise au bas de la page 296, *Paris, imp. Anodée Saintin*, la justification typographique est exactement la même que celle du numéro précédent sorti des presses de Tremblay à Senlis; les deux éditions ont dû être tirées sur clichés.

3564. — Journal de CLÉRY, relation des événements de la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France; suivi des Dernières Heures de ce prince, et de Détails curieux sur les quatre prisonniers du Temple qui ont survécu à Louis XVI. *Paris et Limoges, Martial Ardaud frères*, 1841, in-12. [N. Lb⁴¹ 53.]

Bibliothèque religieuse, morale, littéraire de l'enfance et de la jeunesse... On trouve page 193: *Les Dernières Heures de Louis XVI, par l'abbé EDGEWORTH DE FIRMONT.*

Le Journal a encore été réimprimé sous le titre collectif de *Mémoires de Cléry, de M. le duc de Montpensier et de Riouffe*, avec avant-propos et notes, par F. Barrière, dans la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle*, tome IX, 1847, in-18 et, sous son titre primitif, dans une *Bibliothèque illustrée des poètes et romanciers chrétiens*. (*Paris, Desoje*, 1853, in-4^o.)

3565. — Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France, par CLÉRY, valet de chambre du Roi. Première édition, publiée par la famille, ornée de gravures en taille-douce et de six portraits authentiques gravés par E. Dechez et A. Morse; précédée d'une Introduction par M. H. DE RIANCEY; augmentée de la suite du journal, de notes inédites laissées par Cléry et de la vie de l'auteur, par M^{lles} DE GAILLARD, ses petites-filles. *Paris, L. Bertin*, 1861, in-8^o, 2 ff., VII-263 p. [N. Lb³⁹ 6199.]

L'illustration du livre comporte six portraits: Cléry (DANLOUX pinx.; MORSE sc.); Louis XVI (MORSE sc.); Marie-Antoinette (MORSE sc.); Elisabeth de France (MORSE sc.); Marie-Thérèse de France (MORSE sc.); le Dauphin (MORSE sc.); quinze sujets ou compositions: la tour du Temple (pl. anonyme); Cléry à la Force (pl. anonyme); le tombeau de Cléry à Hetzing (Autriche); la Leçon de géographie (le marquis de PAROY del.; MORSE aq. f.); Louis XVI au Temple (GARNERAY pinx.; MORSE aq. f.); plan intérieur de la tour

du Temple; plan général du Temple; Louis XVI et Simon (LOUVEAU pinx.; MORSE aq. f.); la famille royale au Temple (C. BERTIN del., d'après un dessin fait au Temple, DUCHEZ sc.); Conteaux du Roi et de la Reine; Reliquaire de Saint-Louis, portée par Louis XVI au Temple et envoyée par la Reine à Cléry, le 27 janvier 1793; Clefs et ornements de serrure forgés par Louis XVI; Chapelle expiatoire (C. BERTIN del.; DUCHEZ sc.); inscriptions prises sur les murs de la prison du Temple; Coco (chien épagneul), dernier compagnon du Dauphin et de Madame (C. BERTIN del.; DUCHEZ sculpt.); huit fac-similé: Lettres de Cléry à sa femme; de M. de La Fare, évêque de Nancy; de Louis XVI; de la Reine de Naples (sœur de Marie-Antoinette); du comte d'Artois; du prince de Condé à Cléry; deux lettres de Pétion à Louis XVI (19 et 26 août 1792) et enfin deux romances, musique de M^{me} Cléry. Le volume n'a ni table, ni index.

Les additions renferment, outre une Vie de Cléry accompagnée de pièces justificatives, la Suite inédite du Journal du Temple, complétée par des notes également inédites, et par des délibérations et procès-verbaux du conseil général de la Commune. La note sur la répartition de Madame Elisabeth pendant une partie d'hécatres (voy. ci-dessus, n^o 3551) figure pour la première fois, p. 114.

3566. — Dernières Années du règne et de la vie de Louis XVI, par FRANÇOIS HUE (1814).

Voy. ci-dessus, nos 95, 96 et 96a.

3567. — Les Tuileries, le Temple, le Tribunal révolutionnaire et la Conciergerie sous la tyrannie de la Convention; auxquels on a joint le tableau du 21 janvier 1793. Pour servir de supplément au « Journal de Cléry », valet de chambre de Louis XVI. Par un ami du trône. *Paris, Lerouge*, 1814, in-8^o, VIII-256 p. [N. Lb⁴¹ 2417 et 2417 A.]

Introduction. Séjour du Roi aux Tuileries. Journée du 20 juin. Journée du 10 août. Le Temple. Captivité du Roi et de la famille royale. Tableau du 21 janvier 1793. Le Palais de Justice. Le Tribunal révolutionnaire et la Conciergerie du Palais. Les Jurés du tribunal révolutionnaire. Les Huissiers du tribunal révolutionnaire. Journal de la captivité de la Reine pendant cent cinq jours dans la prison de la Conciergerie du Palais. Madame Elisabeth de France. Le Prince royal. Madame Première. Appendice. Liste alphabétique des commissaires nommés dans la nuit du 9 au 10 août 1792, par les 48 sections de Paris, pour s'adjoindre à la Commune insurrectionnelle qui concourut à l'attaque

du Palais des Tuileries. Tableau des membres composant le tribunal révolutionnaire à l'époque du jugement de la Reine.

Par PIERRE TURBAT, né à La Charité-sur-Loire (Nièvre) et non au Mans, le 14 septembre 1773, mort à Alençon le 19 mai 1815 (et non en 1815), successivement attaché à l'administration des subsistances militaires, employé à la municipalité de Paris, impliqué dans la conspiration des *basinistes* (au Mans), avoué, avocat, puis procureur du Roi (après la Révolution de 1830) dans la même ville et nommé juge à Alençon vers 1832. De son mariage avec Marie-Catherine de Foulouze, il eut un fils qui fut vice-président du tribunal de la Seine.

Les éléments de cette note, qui rectifie et complète celle que les nouveaux éditeurs de Barbier ont empruntée à de Manne, n'ont été fournis par M. Léon de La Sicotière, sénateur de l'Orne.

Ainsi que le reconnaît l'auteur dans son *Avertissement*, une partie des pièces qu'il reproduit ici avait paru dès 1796 dans le *Procès des Bourbons* (voy. ci-dessous, nos 3586-3588).

L'un des deux ex. de la B. N. porte au verso du faux-titre la formule de dépôt prescrite par le décret du 5 février 1810 et la signature de Lerouge. Elles manquent au second ex. qui, en dépit de la similitude typographique, est peut-être une contrefaçon.

3568. — Mémoires particuliers, formant, avec l'ouvrage de M. Iluc et le Journal de Cléry, l'histoire complète de la captivité de la famille royale à la tour du Temple. *Paris, Audot, 21 janvier 1817, in-8°, 3 ff. et IV-77 p.* [N. Lb³⁹ 43.]

P. 1, récit de la duchesse d'ANGOULÈME.

P. 73, extrait du journal de MALESHERBES.

Sous le n° 303 du catalogue des livres de M. F*** (Faucheux; Delion, 1853) figurait un ex. des *Mémoires particuliers* portant un envoi de Dussault (sans doute comme éditeur) à L.-N. Pithou et annoté par celui-ci. Cet exemplaire est d'ailleurs indiqué comme manquant au moment de la vente, d'après le catalogue annoté qui m'appartient.

Voy. le numéro suivant.

3568^a. — Mémoires particuliers... *Paris, Audot; Lyon, Rusaud, 21 janvier 1817, in-8°, 2 ff. de titre, 2 fig. et IV-77 p.*

Dans cette édition, on lit au verso du titre cette mention qui ne se trouve pas dans la première : « Tous les exemplaires qui ne portent pas au frontispice les noms *Audot* ou *Rusaud* sont réputés contrefaits. » Bien que la justification typographique soit la même dans les deux éditions, il est positif qu'elles sont différentes. Voir, par exemple, entre autres divergences,

l'avant-dernière ligne de la page 72; ici on lit : *Mou règne*, et dans l'autre on lit : *Mon règne*. Toutes deux sortent de chez l'imprimeur Faïn, dont la signature typographique est en caractères différents dans chacune d'elles.

Voy. le n° 3571 ci-dessous.

3569. — Die Gefangenschaft Ludwigs XVI. und seiner Familie im Temple. Zus dem geheimen Tagebuche einer erlauchten mitgefangenen (der herzogin von Angoulême, dochter Ludwigs XVI). Uebersetzung der am 21 januar 1817 in Paris erschieneenen « Mémoires particuliers », etc. [Captivité de Louis XVI et de sa famille au Temple. Extrait du journal secret d'une de leurs illustres compagnes de captivité (la duchesse d'ANGOULÈME, fille de Louis XVI). Traduction des « Mémoires particuliers », etc., publiés le 21 janvier 1817 à Paris.] *Berlin, Duncker et Humblot, 1817, in-8°, MI-132 p.* [N. Lb³⁹ 6197.]

Traduction du numéro précédent.

3570. — Copie imprimée d'un manuscrit intitulé : Mémoire écrit par MARIE-TÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE, sur la captivité des princes et des princesses, ses parents, depuis le 10 août 1792 jusqu'à la mort de son frère, arrivée le 9 juin 1795. *Montpellier, Séguin, 1817, in-8°, 1 f. et 49 p.* [N. Lb³¹ 2119.]

3571. — Récit des événements arrivés au Temple, depuis le 13 août 1792 jusqu'à la mort du Dauphin Louis XVII. *Paris, Audot, 1823, in-8°, 82 p.* [N. Lb³¹ 2120.]

Même ouvrage que les nos 3568-3568^a.

« La seule différence qui existe entre ces deux éditions, dit Quérard (*Le Quérard*, 1856, p. 424), c'est que M. Audot, l'éditeur prétendu, a fait parler l'illustre auteur à la troisième personne dans la première, tandis qu'il l'a fait parler à la première personne dans la seconde édition, comme dans le manuscrit original. »

3572. — La duchesse d'ANGOULÈME. Relation de la captivité de la famille royale à la tour du Temple, publiée pour la première fois dans son intégrité et sur un manuscrit authentique. *Paris, Poulet-Maillard, 1862, in-24, 2 ff. et 126 p.*

La préface est signée : M. de L. [MATHURIN DE LESCURE].

Le texte a été révisé sur une copie certifiée,

fait par la duchesse d'Arcourt d'après le manuscrit autographe, copie appartenant à C. Leber qui l'a décrite dans son *Catalogue* (tome IV, p. 129) et qui fut vendue en novembre 1860 (n° 466 du Catalogue) avec les débris de la bibliothèque du célèbre amateur.

Cette collation a permis à M. de Lescur de rétablir, pour la première fois, des passages ou des membres de phrases supprimés ou altérés par les scrupules maladroits des précédents éditeurs et aussi de purger la rédaction originale d'un certain nombre d'interpolations dues au même zèle.

Les mots ou passages omis sont placés ici entre guillemets; les additions étrangères sont rejetées en note.

Quelques ex. ont été tirés sur papier de Chine. Celui de Malassis s'est vendu 16 francs à sa vente posthume (1878).

3573. — *Authentic Memoirs of the revolution in France and of the sufferings of the royal family, deduced principally from accounts by eye-witnesses.* London, *Simpkin et Marshall*, 1817, in-8°, 353 p. [N. L.^a 32 369.]

D'après Hue, Cléry, la duchesse d'Angoulême, l'abbé Edgeworth.

Portrait de Louis XVI gravé par THOMSON et vignette sur le titre représentant les Adieux du Roi à sa famille.

3574. — *Quelques Souvenir ou Notes fidèles sur mon service au Temple, depuis le 8 décembre 1792 jusqu'au 26 mars 1793, et sur quelques faits relatifs au procès de la Reine et à celui des membres de la Commune accusés de conspiration avec la famille royale, par M. L*****.* Paris, H. Nicolle: *Lenormant*, 1814, in-8°, 92 p. [N. L.^a 62 A.]

Voy. le numéro suivant.

3574^b. — *Quelques Souvenirs...* par M. LEPIRE, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Seconde édition. Paris, H. Nicolle, 1817, in-8°, 92 p. [N. L.^a 62.]

3575. — *Fragments historiques sur la captivité de la famille royale à la tour du Temple, recueillis par M. de TURGY, pendant son service, du 13 août 1792 au 13 octobre 1793, et publiés par M. Eckard, auteur des « Mémoires historiques sur Louis XVII ».*

Paris, imp. Lefebvre, 1818, in-8°, 51 p. [N. L.^b 2648. Réserve.]

Une note manuscrite sur le feuillet de garde porte : « Ces fragments font partie des « Mémoires historiques sur Louis XVII », 3^e édition. Ils ont été tirés séparément à 50 exemplaires, dont la plupart ont été détruits par un accident. » On a joint à celui-ci une notice sur Turgy, imprimée à la suite de celle sur Cléry et le *Journal du Temple*, in-8°, 1825 [et paginée 67-72]. Voy. ci-dessus, n° 3560.

3576. — *Les Augustes Victimes du Temple, par M^{me} GUENARD, baronne de MÉRÉ.* Paris, *Guillaume et C^e*, 1818, 3 vol. in-12. [N. L.^b 374.]

Vignettes de COUCHÉ fils, portraits de la famille royale et fac-similé du testament de Louis XVI, de la dernière lettre de Marie-An-toinette et d'une lettre de Caroline de Sardaigne.

3577. — *Six Journées passées au Temple, et autres détails sur la famille royale qui y a été détenue.* Paris, *Dentu*, 1820, in-8°, 2 ff., III-77 p. [N. L.^b 2649.]

Signé : MOELLE. L'auteur dit avoir été commissaire de la Commune et administrateur des domaines, finances et contributions de la Ville de Paris.

3578. — *Mon Témoignage sur la détention de Louis XVI et de sa famille dans la tour du Temple, par CH. GOBET, ancien membre de la Commune du 10 août 1792.* Paris, *F.-M. Maurice*, 1825, in-8°, 71 p. [N. L.^b 377.]

ÉPIGR. :

Dicere verum quid velat ?

3579. — *BARON DE LA MORINERIE. Papiers du Temple (1792-1794). Extrait de la « Nouvelle Revue » du 1^{er} avril 1884.* Paris, *typ. G. Chamerot*, 1884, in-8°, 43 p.

Tiré à 25 exemplaires.

Notes et citations empruntées à une liasse de papiers provenant vraisemblablement d'un des commissaires du Temple et relatives à la captivité de la famille royale.

Ce dossier avait été trouvé en 1849, par M. de La Morinerie, chez un revendeur de la rue de la Tixeranderie.

CHAPITRE VI

ÉVÉNEMENTS DE L'AN I

(22 SEPTEMBRE 1792 — 21 SEPTEMBRE 1793)

§ 1. — Procès et Exécution de Louis XVI.

A. — COLLECTIONS DE DOCUMENTS.

3380. — Le Pour et le Contre. Recueil complet des opinions prononcées à l'Assemblée conventionnelle dans le procès de Louis XVI; on y a joint toutes les pièces authentiques de la procédure. *Paris, Buisson; Chaudé, an 1er*, 7 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 336.]

Recueil ainsi composé :

Tome I. — Rapports de Gohier, de Dufriche-Valazé, de Mailhe. Motion de Pétion. (*Le Roi peut-il être jugé?*) Opinions des députés.

Tome II. — Suite des Opinions des députés.

Tome III. — Suite des Opinions. Séances des 3 et 4 décembre 1792.

Tome IV. — Suite des Opinions. Rapport de Robert Lindet. Acte enouciatif des crimes de Louis Capet. Son Interrogatoire. Séances des 12-26 décembre 1792. Défense de Louis Capet, par Deseze. Observations des défenseurs de Louis Capet sur une imputation partieliere qui lui a été faite dans la Convention.

Tome V. — Suite des Opinions des députés. (*Quelle peine sera infligée à Louis?*)

Tome VI. — Suite des Opinions. Séance du 7 janvier 1793. Opinions des députés.

Tome VII. — Séance du 14 janvier 1793. Appels nominaux sur la nature des crimes de Louis Capet, sur l'appel au peuple, sur la peine à infliger, sur le sursis d'exécution. Décret de mort. Séances du 20 et du 21 janvier. Rapport de l'exécution de Louis Capet. Son Testament.

3381. — Histoire impartiale du procès de Louis XVI, ci-devant roi des Français, ou Recueil complet et authentique de tous les rapports faits à la Convention nationale, concernant le procès du ci-devant Roi, des différentes opinions des représentants du peuple ou des particuliers prononcées à la tribune nationale ou publiées par la voie de l'impression, enfin de toutes les pièces qui entreront dans l'instruction de ce grand procès jusqu'au jugement définitif inclusivement, par L.-F. JAUFFRET, homme de loi, auteur de la « Gazette des tribunaux et Mémorial des corps administratifs et municipaux ». *Paris, C.-F. Perlet*, 1792-1793, 8 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 337.]

Tome I. — Rapports de Gohier, de Valazé et de Mailhe. Opinions des députés. (*Le ci-devant Roi peut-il être mis en cause?*)

Tome II. — Suite des Opinions.

Tome III. — Suite des Opinions. Résumés ou reproductions de diverses brochures. Séances des 3 et 4 décembre.

Tome IV. — Séances des 10, 13, 14, 15, 17, 26, 27, 28 décembre. Opinions et Discours des députés.

Tome V. — Opinions et Discours. Résumés de diverses brochures.

Tome VI. — Discours et Opinions. Plaidoyer de Lally-Telendal.

Tome VII. — Recueil des pièces justificatives de l'acte énonciatif, Opinions et Discours.

Tome VIII. — Séances des 14-21 janvier. Second et troisième appels nominaux. Acte d'appel à la Nation par Louis et ses défenseurs. Rapport de l'exécution de Louis Capet fait à la Commune de Paris. Testament de Louis.

3582. — Collection des meilleurs ouvrages qui ont été publiés pour la défense de Louis XVI, roi des Français, rédigée par A.-J. DUGOUR, ci-devant professeur au Collège royal de la Flèche, auteur du « Mémoire justificatif en cinq cahiers ». Avec figures. Paris, F. Dufart, 1793, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 359 A.]

Tome I. — Portrait anonyme de Louis XVI dans un cadre ovale soutenu par un génie appuyé sur une urne funéraire; au-dessous du portrait : *Celui qui a la conscience pure ne craint rien...*

Tome II. — Exécution de Louis XVI (le Roi haranguant le peuple), pl. sans titre, mais avec cette légende : *J'ai toujours aimé mon peuple, je meurs innocent.* A la fin du tome II (entre la p. 388 et la table), il y a d'ailleurs une *Explication des figures*.

Dans l'avis préliminaire du tome I, l'éditeur examine et critique les ouvrages qu'il n'avait pas cru devoir admettre; ceux qu'il a reproduits seront l'objet d'un renvoi au présent numéro.

3582^a. — Collection des meilleurs ouvrages... rédigée par A.-J. DUGOUR... Paris, A.-J. Dugour, an V (1796), 2 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 359.]

Même tirage que celui du numéro précédent. Le titre seul est changé au moyen d'un carton.

3583. — Le Procès de Louis XVI ou Collection complète des opinions, discours et mémoires des membres de la Convention nationale sur les crimes de Louis XVI. Ouvrage enrichi des diverses pièces justificatives mises sous les yeux de la Convention et dont elle a ordonné l'impression, telles que celles qui ont été trouvées chez l'intendant de la liste civile, dans l'armoire de fer, etc., et dont les inventaires ont été dressés, tant par les commissaires de la Convention nationale que par ceux de la Commune de Paris. Paris, Debabe, an III, 9 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 358.]

Tomes I-V. — Opinions. (Les tomes II et IV ont une table alphabétique, le tome I^{er} n'en a aucune.)

Tomes VI-IX. — Pièces. Réimpression intégrale des recueils décrits sous les nos 3600 à 3611 ci-dessous.

Publié par J.-CH. PONCELIN DE LA ROCHE-TILHAC, suivant Barbier.

3584. — Histoire du procès de Louis XVI, contenant l'analyse des pièces qui ont servi de base à ce procès, ainsi que des opinions prononcées à ce sujet à la Convention nationale ou imprimées par son ordre; avec l'interrogatoire, la défense, le jugement et le testament de Louis, par J. CORDIER, homme de loi. Paris, Onfroy, 1793, in-8°, VIII-499 p. [N. Lb⁴¹ 2640.]

3585. — Unparteyische, vollständige und actenmasige Geschichte des peinlichen Prozesses gegen Ludwig XVI, König von Frankreich. Von D. ERNST LUDWIG POSSELT. Mit einem Kupfer. Basel, 1793. [Histoire impartiale, complète et authentique du procès criminel intenté à Louis XVI, roi de France. Par le Dr ERNEST-LOUIS POSSELT. Avec une gravure.] Biele, 1793, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 2641.]

Voyez ci-dessous, n° 3589.

3586. — Procès des Bourbons. Louis XVI, Marie-Antoinette, Philippe d'Orléans et Elisabeth Capet, contenant tout ce qui a précédé et suivi la déchéance de Louis XVI, avec la relation curieuse de deux entrevues de Louis avec sa famille, après la signification de son jugement à mort et suivi de dix-sept pièces secrètes. Paris, Lerouge, l'an V-1769 [sic : 1796], 3 vol. in-18. [N. Lb⁴¹ 2643.]

Tome I, 2 ff., III-144 p. Tome II, 1 f. et 180 p. Tome III, 198 p. La table des matières de l'ouvrage est à la fin du tome III. Les dix-sept pièces secrètes, l'interrogatoire du Dauphin, de Madame, de Madame Elisabeth, de la Reine, de la femme Harel, etc., occupent les p. 79-180 du tome II.

Par PIERRE TURBAT : voy. ci-dessus, n° 3567 et les quatre numéros suivants.

3587. — Procès des Bourbons, contenant des détails historiques sur la journée du 10 août 1792; les événements qui ont précédé, accompagné et suivi le jugement de Louis XVI; les procès de Marie-Antoinette, de Louis-Philippe d'Orléans, d'Élisabeth, et de plusieurs particularités sur la maladie et

la mort de Louis-Charles, fils de Louis XVI; l'échange de Marie-Charlotte, et le départ des derniers membres de la famille pour l'Espagne; auxquels on a joint un grand nombre de pièces importantes et inconnues, qui ont été extraites des registres du Temple, de la Commune et du tribunal révolutionnaire. Avec figures. *Paris, et chez tous les libraires de l'Europe*, 1798, 2 vol. in-8°. [N. Lb^u 360.]

Tome I^{er}, 8 ff. préliminaires [la Préface (III p.) est seule chiffrée] et 397 p. Tome II, 2 ff. et 436 p.

Dans l'ex. de la B. N. se trouve relié à la suite du tome II: *Vues nouvelles sur l'affaire du ci-devant Roi; Opinion du citoyen BRIEZ, député du département du Nord, imprimée par ordre de la Convention nationale. Imp. polyglotte des rédacteurs traducteurs des séances de la Convention*, S. d., in-8°, 41 p.

Les portraits sont ceux de Louis XVI (tome I), de Marie-Antoinette, du duc d'Orléans, du Dauphin, de Madame et de Madame Elisabeth (tome II). Le tome I^{er} renferme (p. 122) aussi une planche hors texte portant cette légende: *Louis XVI témoin à ses fidèles amis, au moment d'être séparé d'eux, sa reconnaissance et celle de sa famille* (13 août 1792). Les planches du tome II (p. 153 et 193) représentent la *Dernière Entrevue de Louis XVI et de sa famille* et les *Adieux de Marie-Antoinette à son fils*. Portraits et vignettes sont anonymes. Voy. les trois numéros suivants.

3587^a. — Procès des Bourbons, contenant des détails historiques... Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de pièces importantes qui n'ont point été imprimées. Avec figures. *Hannover*, 1798, 2 vol. in-8°. [N. Lb^u 360 A.]

Même tirage que celui du numéro précédent. Le titre seul est changé.

3588. — Procès de Louis XVI, roi de France, avec la liste comparative des appels nominaux et des opinions motivées de chaque membre de la Convention, suivi des procès de Marie-Antoinette, reine de France, de Madame Elisabeth, sœur du Roi, et de Louis-Philippe, duc d'Orléans, auxquels se trouvent jointes des pièces secrètes et inconnues sur ce qui s'est passé dans la tour du Temple pendant leur captivité. Avec figures. *Paris, Lezouge*, 1798, 2 vol. in-8°. [N. Lb^u 362 A.]

Mêmes remarques.

3588^a. — Procès de Louis XVI, roi de France, avec la liste comparative des appels nominaux et des opinions motivées de chaque membre de la Convention nationale, suivi des procès de Marie-Antoinette, reine de France, de Madame Elisabeth, sœur du Roi, et de Louis-Philippe, duc d'Orléans, auxquels se trouvent jointes des pièces secrètes et inconnues sur ce qui s'est passé dans la tour du Temple et à la Conciergerie du Palais pendant leur captivité, par un ami du trône. Troisième édition, revue et corrigée, ornée de six portraits et trois vignettes. *Paris, Lezouge; A. Egron*, 1814, 2 vol. in-8°. [N. Lb^u 362.]

Tome I^{er}, 2 ff., XII-397 p.; tome II, 2 ff. et 436 p. L'Avis du libraire est différent et le texte est réimprimé.

Mêmes portraits et vignettes.

3589. — Der Prozess gegen den letzten König von Frankreich, Ludwig XVI, und dessen Gemahlin. Ein Beitrag zur Geschichte der französischen Revolution, von D. ERNST LUDWIG POSSELT. Le Procès contre le dernier roi de France, Louis XVI, et son épouse, contribution à l'histoire de la Révolution française, par le Dr ERNEST-LOUIS POSSELT. *Nuremberg, Bauer et Mann*, 1802. in-8°. [N. Lb^u 2642.]

Dans son introduction, Posselt dit que son travail sur le procès de Louis XVI (Voy. ci-dessus, n° 3585) avait été publié par un libraire de Strasbourg, nommé Keck, dit *le Hardi*, devenu depuis général dans l'armée française et que l'édition fut vraisemblablement détruite pendant le proconsulat de Le Bas et de Saint-Just. Celle-ci se distinguait par des additions et des corrections. L'auteur se proposait de publier un recueil de même nature sur le procès de la Reine.

3590. — Histoire du procès de Louis XVI, roi de France, par MATRICE MÉLIS, avocat, chevalier du Lys et de l'ordre du Lion de Bavière. *Paris, l'auteur; Paris*, 1814, 2 vol. in-8°. [N. Lb^u 364.]

3591. — Procès de Louis XVI, roi de France et de Navarre. Suivi de son testament. *Montpellier, Martel le jeune*, 1814, in-8°, 1 f. et 74 p. A. Lb^u 2644.]

3592. — Louis XVI et ses Défenseurs.

Dédié au Roi. Paris, Plancher, Delaunay; l'auteur, 1817-1818, in-8°. [N. Lb³¹ 372.]

Tome I, 1^{re} et 2^e partie. C'est tout ce qui a paru. Par DUFFRICH-FOULAINES, d'après Barbier.

Première partie : I. DALMAS, *Réflexions sur le procès de Louis XVI*. — II. RONNAY, *Lettre à Guélon-Marc, éloge de Louis XVI sur la défense de ce prince par M. Dalmas*. — III. GUÉLON-MARC, *Adresse à la Convention et Lettre de MALESHERBES à l'auteur de cette Adresse* (28 décembre 1792). — IV. KERSAINT, *Note adressée à Manuel et à Vilette* (14 janvier 1793). — V. VILLENEUVE, *Extrait d'une lettre à M. Vauquier*. — VI. TRONCHET, *Matériaux des causes célèbres*. — VII. TARGET, *Observations sur le procès de Louis XVI*. — VIII. FOULAINES, *Des Observations de H. L...* — IX. BAILLEUL, *De ses votes*. — X. MYÈVRE, *Du 10 août 1792*. 2^e partie : XI. FOULAINES, *Défense préliminaire de Louis XVI*. — XII. DRAPPEAU, *De la Défense de Louis XVI, par Dalmas*.

3593. — Procès de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Marie-Élisabeth et de Philippe d'Orléans. Discussions législatives sur la famille des Bourbons. Recueils de pièces authentiques. Années 1792, 1793 et 1794. Paris, A. Eymery, 1821, in-8°, N-532 p. [N. Lb³¹ 375.]

Quatre portraits anonymes très médiocres.

3594. — Les Bourbons martyrs ou les Augustes Victimes, Paris, A. Eymery, 1821, in-8° [N. Lb³¹ 376.]

Préface. Louis XVI. Marie-Antoinette. Madame Elisabeth. Louis XVII. M^{me} de Lamballe. Le duc d'Enghien. Le duc de Berry. Pièces relatives à la notice de Louis XVI.

Chaque notice a une pagination séparée.

Portrait de Louis XVI (DAUTEL, d'après ROZE. ROGER *dirigé*). Marie-Antoinette (DUMONT pinx. ROGER *sc.*). Madame Elisabeth (DAUTEL, d'après M^{me} GUYARD. ROGER *dirigé*). Louis XVII, (COUPÉ, d'après KUCHARSKY. ROGER *dirigé*). M^{me} de Lamballe (ROGER, d'après DROUAIIS père). Le duc d'Enghien (COUPÉ, d'après MOSBRUCK. ROGER *dirigé*). Le duc de Berry (COUPÉ, d'après CROISIER. ROGER *dirigé*).

Ce livre est attribué par la dernière édition du *Dictionnaire des anonymes*, d'après Quéard, à JACQUES-ANDRÉ JACQUELIN, pseudonyme ou prête-nom d'un des deux fils naturels de l'avant-dernier prince de Conti (François-Claude-Fauste et Marie-François Félix), autorisés tous deux sous la Restauration à prendre le nom de Bourbon-Conty; voy. L. Dussieux, *Maison de Bourbon*, 2^e éd., p. 188, et Nauroy, *le Curieux*, t. II, p. 202-203.

Selon Quéard, *les Bourbons martyrs et le*

Sang des Bourbons, galerie historique des rois et princes de cette famille depuis Henri IV jusqu'à nos jours (1820, 2 vol, in-1°), du même auteur, furent imprimés aux frais de la Cour.

3595. — Précis de la captivité et de la mort du bon roi Louis XVI. Lille, L. Lefort, 1820. 2 parties in-18, 2 ff. XXIV-194 p. [N. Lb³¹ 2663.]

Portrait en médaillon de profil à gauche, au-dessus d'une urne funéraire.

La 5^e édition, publiée en 1874, porte le nom de l'auteur : L. LAFUITE.

3596. — Bibliothèque historique du Juif-Errant. Histoire de la captivité, du jugement et de l'exécution de Louis XVI, par le Juif-Errant. Paris, *bibliothèque historique du Juif-Errant*, 1858, in-18, 2 ff. et 157 p. [N. Lb³¹ 2664.]

Par ROISSELET DES SAUCLÈRES, selon de Manne.

3597. — Les Grands Procès politiques. Louis XVI, d'après les documents authentiques; avec un avant-propos, par L. CONSTANT. Paris, *Le Chevalier*, 1869, in-18, 2 ff. et 276 p. [N. Lb³¹ 2646.]

3598. — Semaines parisiennes. Paris, *Lallemant*, 1792, in-8°, 424 p. [N. Le² 2559. — R. AD. XVII, 222.]

Divisées en neuf numéros ou chapitres, chacun de quarante-huit pages, et précédées d'un prospectus de deux pages donnant le nom de l'auteur : PIERRE DE SALLES (sans doute le même que l'auteur de l'*Almanach des honnêtes gens* de 1797); voy. ci-dessus, n° 60. Ce prospectus manque dans l'ex. Rondouneau.

Le prospectus et les numéros ont tous pour épigraphe :

La publicité est la sauvegarde du peuple.

« Ce fut, dit le rédacteur (n° 1), le dimanche, jour onzième du mois de septembre de l'année 1792 qu'il nous prit fantaisie de parcourir cette mer politique si féconde en événements », mais le prospectus établit que ce premier numéro parut en réalité le 19 septembre.

Voici l'indication sommaire du contenu de ces neuf numéros et des documents qu'il renferme :

I. *Discussion sur le jugement de Louis XVI*. (Rapport de VALAZÉ; voy. n° 3607) ... p. 31.
II. *Suite de la discussion sur le jugement de Louis XVI* 49

III. *Analyse de la vie de Charles I^{er}, roi d'Angleterre*..... 97

IV. *Réponse aux Réflexions de M. Necker* (par MONTJOYE, voy. n° 3700)..... 144

V. *Défense de Louis XVI* (par PULCHERAUTE; voy. n° 3764). *Lettres de CAZALÈS et de BUDANT* (voy. ci-dessous, n° 3739)..... 193

VI. *Arêt à la Convention sur le jugement de Louis XVI* (par MONTJOYE; voy. ci-dessous, n° 3797)..... 257

VII. *Défense de Louis*... (par DESÈZE). 289

VIII. *Lettre à un ministre de la religion réformée par plusieurs personnes de sa communion. Dénonciation des préparations commises dans le procès de Louis XVI* (par BERTRAND DE MOLEVILLE; voy. ci-dessous, n° 3785), *Réflexions sur l'inviolabilité des rois et sur la prétendue souveraineté des peuples* (voy. ci-dessous, n° 3773)..... 337

IX. *Appel nominal*... (16 et 17 janvier). *Testament de Louis XVI. Hélation des vingt heures d'angoisse qui ont précédé le martyre de Louis XVI*..... 384

« Les *Semaines parisiennes*, dit M. Hatin, sont excessivement rares; M. de La Bédoyère n'en avait qu'un numéro; les bibliothèques du Louvre et du Corps législatif en ont chacune deux ou trois. » Deschiens ne les cite que pour mémoire et ne les possédait certainement pas; M. Hatin ne paraît pas avoir connu l'ex. de la collection Rondonneau, ni celui de la B. N. acquis depuis la publication de son travail.

3599. — *L'Observateur à la Convention nationale*, (20 novembre 1792-4 janvier 1793). Paris, Gueffier; Girardin, 13 numéros in-8°, 404 p. [N. Le² 754.]

ÉPIGR. :

Rerum cognoscere causas.

Paraissant le mardi et le vendredi, *Compte rendu du procès et de ses incidents sous forme de lettres au procureur syndic du département de l'..... et d'articles à titres variés*.

M. Hatin (*Bibliographie de la presse*, p. 232) cite quelques passages d'un prospectus qui n'est pas joint à l'ex. de la B. N.

B. — PIÈCES TROUVÉES AUX TUILERIES. — RAPPORTS DE GOHIER, VALAZÉ, MAILHE, ETC.

3600. — Pièces trouvées dans le secrétaire du Roi, lues à l'Assemblée nationale, le 15 août 1792... Imprimées et envoyées

aux 83 départements, par son ordre. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le³³ 31.]

Lettre de Philippe de Noailles de Poix, remettant à Louis XVI les états de recettes et dépenses de ses quatre compagnies de gardes du corps (du 1^{er} avril 1788 au 1^{er} juillet 1791) et suivie d'une lettre anonyme, datée de Colbentz, 7 octobre 1791. Le volume intitulé : *Matières diverses dans les Pièces imprimées par ordre de l'Assemblée nationale* (voy. ci-dessus, n° 480) renferme trois autres tirages de cette même pièce. On lit au bas de la lettre anonyme la note suivante : « Cette pièce prouve que les gardes du corps étaient encore payés à Colbentz à cette époque. »

3601. — Pièce trouvée dans un des secrétaires du cabinet du Roi, par MM. les commissaires envoyés aux Tuileries. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁴ 127.]

En réalité, il y a trois pièces : *Projet du Comité des ministres concerté avec MM. Lameth et Barnave; billet des princes trouvé dans un portefeuille trouvé (sic) dans les appartements du Roi; note trouvée avec des lettres adressées à M. de Montmorin dans son appartement des Tuileries.*

3602. — *Le Portefeuille de Louis XVI, trouvé dans son secrétaire, contenant des pièces à conviction devant servir à son procès. Imp. Provost. S. d.*, in-8°, 8 p.

On lit à la dernière page : « La suite sous peu. »

Note prise en 1870-1871, par M. Alfred Bégis, sur la collection révolutionnaire de la bibliothèque du Louvre.

3603. — *Diverses Pièces inventoriées chez M. Delaporte, administrateur de la liste civile, lues à l'Assemblée nationale, le vendredi 17 août, et imprimées par son ordre. Troisième collection. Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 18 p. [N. Le³⁴ 128.]

Un autre tirage sortant de la même imprimerie n'a que 7 p. [N. Le³⁴ 128 A.]

3604. — *Rapport de Louis-Jérôme Gohier, député du département d'Ille-et-Vilaine, sur les papiers inventoriés dans les bureaux de la liste civile, fait à la séance du dimanche matin 16 septembre 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale; envoyé*

à l'armée et aux 83 départements. *Paris, imp. Nationale, 1792, in-8°, 24 p. [N. Le³⁴ 144.]*

Réimp. dans le tome I des trois recueils décrits ci-dessous (nos 3580, 3581, 3583).

3605. — Pièces trouvées dans les papiers de MM. de Montmorin, Laporte, intendants de la liste civile, d'Abancourt, ex-ministre, et à l'hôtel Massiac, dont les originaux sont en dépôt au comité de surveillance de l'Assemblée nationale. Imprimées par ordre de l'Assemblée nationale. Cinquième Recueil. *Paris, imp. Nationale, 16 p. — Sixième et septième Recueils de pièces trouvées dans les papiers du sieur Delaporte... Imp. Nationale. S. d., 20 p. — Huitième Recueil de pièces inventoriées chez M. Delaporte... Imp. Nationale. S. d., 8 p. — Neuvième Recueil des pièces trouvées chez M. Delaporte... Imp. Nationale. S. d., 26 p. — Dixième Recueil de pièces trouvées chez M. Laporte... Imp. Nationale, 1792, 42 p. — Onzième Recueil de pièces trouvées chez M. Delaporte... Imp. Nationale. S. d., 18 p. — Douzième Recueil. Plan d'une constitution libre, trouvé chez M. Laporte... Imp. Nationale. S. d., 60 p. — Treizième Recueil de pièces trouvées chez M. Delaporte... Imp. Nationale. S. d., 28 p. — Quatorzième Recueil de pièces trouvées chez M. Delaporte... Imp. Nationale, 4 p. — Quinzième Recueil de pièces trouvées chez M. Laporte... Imp. Nationale. S. d., 10 p. in-8°. [N. Le³¹ 129.]*

3606. — [Circulaire de ROLAND relative à la lecture publique des documents contre-révolutionnaires saisis aux Tuileries, après le 10 août]. *Paris, 1^{er} septembre. S. l. n. d., in-4°, 4 p. [N. Lb³⁹ 6136.]*

3607. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom de la commission extraordinaire des vingt-quatre, le 6 novembre 1792, l'an 1^{er} de la République, sur les crimes du ci-devant Roi, dont les preuves ont été trouvées dans les papiers recueillis par le Comité de surveillance de la Commune de Paris, par DUFRENCHÉ-VALAZÉ, député du département de l'Orne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. Premier rapport sur les crimes de

Louis Capet. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 28 p. [N. Le³⁷ 2 G.-J.]*

Un autre tirage, portant le même titre et sans date, n'a que 19 p. Il est relié à la suite de celui que je viens de décrire.

Réimp. dans le tome I^{er} des trois recueils décrits ci-dessus, nos 3580, 3581, 3583.

3608. — Déclaration adressée à la Convention nationale de France, par le ci-devant trésorier général de la liste civile, le 9 novembre 1792, et Réponses à différents faits énoncés au Rapport du citoyen Valazé au nom de la commission extraordinaire des 24. *S. l. n. d., in-8°, 23 p. [N. Le³⁸ 32.]*

Signée : SEPTUEUL.

Malgré l'absence de rubrique, cette *Déclaration* a été visiblement imprimée à Londres. Septeul avait d'ailleurs fait dresser acte de ses déclarations devant Tobie Atkinson, notaire à Londres, le 13 novembre 1792.

3609. — Convention nationale. Rapport et projet de décret présentés à la Convention nationale, au nom du Comité de législation, par JEAN MAILLE, député du département de la Haute-Garonne, le 7 novembre 1792. Imprimés et envoyés par ordre de la Convention nationale dans les 83 départements et dont la traduction en toutes les langues a été également décrétée. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 27 p. [N. Le³⁷ 2 G.-N.]*

Un autre tirage, joint dans l'ex. de la B. N. à celui que je viens de décrire, n'a que 20 p.

Sur la légalité et les formes de la mise en accusation de Louis XVI.

Réimp. dans le tome I^{er} des trois recueils décrits ci-dessus, nos 3580, 3581, 3583.

3610. — Convention nationale. Rapport qui a précédé l'acte énonciatif des crimes de Louis Capet, lu à la Convention nationale, au nom de la commission des vingt-un, le 10 décembre 1792, l'an 1^{er} de la République, par ROBERT LINDET. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, 1793, in-8°, 22 p. [N. Le³⁸ 63.]*

3611. — Convention nationale. Recueil des pièces justificatives de l'acte énonciatif des crimes de Louis Capet, réunies par la commission des vingt-un. Imprimé par ordre

de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, 3 parties. — Second Recueil. Pièces justificatives des crimes commis par le ci-devant Roi. Premier cahier à l'appui du Rapport fait au nom de la commission extraordinaire des vingt-quatre, par VALAZÉ, député à la Convention nationale par le département de l'Orne. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, 1793.* — Troisième Recueil. Pièces imprimées d'après le décret de la Convention nationale du 5 décembre 1792... déposées à la commission extraordinaire des douze, établie pour le dépouillement des papiers trouvés dans l'armoire de fer au château des Tuileries, et cotés par le ministre de l'intérieur et les secrétaires, lors de la remise qu'il en fit sur le bureau de la Convention. *Paris, imp. Nationale, 1793, 2 vol.* — Quatrième Recueil. Pièces imprimées d'après le décret de la Convention nationale du 5 décembre 1792... Suite des pièces trouvées dans l'armoire de fer, avec l'inventaire qui en a été fait à la commission chargée de l'examen desdites pièces. Ces pièces font suite au Rapport général de la commission par BORE, l'un des membres. Tome III. *S. l. n. d.*, 3 vol. in-8°. [N. Le³⁸ 64.]

Le premier Recueil est ainsi divisé : *Pièces comprises au premier inventaire, 172 p. Pièces comprises au second inventaire, 110 p.* Certificat délivré à F.-J. Baudouin, imprimeur, accusé à tort d'avoir chargé sur les fonds de la liste civile, 2 p. *Pièces comprises au troisième inventaire, 64 p.* De plus on lit sur le titre l'avertissement suivant :

« Le premier Recueil comprend les pièces trouvées aux Tuileries, le 20 août, et recueillies par le Comité de surveillance; le second, celles remises à la commission des vingt-quatre, par le Comité de surveillance de la ville et le troisième celles trouvées dans l'armoire de fer. Ce dernier est composé de deux volumes. »

Le second Recueil comporte 4 f. et 121 p. On lit au verso du titre : « Le premier recueil est composé des 17 cahiers de pièces trouvées chez Laporte et autres » et sur le titre même est placé cet avis : « Bore est chargé de rendre compte à la Convention, dans un rapport général, de toutes les autres pièces trouvées dans l'armoire de fer et que la commission n'a pas cru nécessaire d'imprimer. Ce rapport complètera le présent volume. »

Le troisième Recueil comporte : tome I^{er}, 2 ff., 370 p. et 1 f. d'errata; tome II, 1 f. et 292 p.

Le quatrième Recueil a 183 p. Il est ordinairement joint au tome II du troisième Recueil. Le Rapport de Bore, deux fois annoncé sur les titres de la publication, ne paraît pas avoir été imprimé.

3612. — Convention nationale. Inventaires des pièces recueillies par la commission des vingt-un, concernant les crimes de Louis Capet et Procès-verbaux de la remise qui lui a été faite au Temple des copies des mêmes pièces, et de la communication qui lui a été donnée des originaux de celles insérées au deuxième et troisième inventaires. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 26 p. N. Le³⁸ 71.]

Bien que les trois numéros suivants soient postérieurs à la mort du Roi, ils doivent figurer ici comme se rattachant à la même série d'accusations.

3613. — Convention nationale. Rapport et projet de décret concernant les citoyens Lelellier, Pyrot, Robouam, Suret, Lucy, Claye, Méricamp, Debrange, Hennequin, Adam, Ramel, ex-législateurs et Demarivaux, agent du ci-devant Roi, présentés au nom de la commission des douze, par JEAN-FRANÇOIS-MARTIN GARDIEN, député du département d'Indre-et-Loire, le 22 janvier 1793. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 112 p. [B. AD. I, 103.]

Les p. 17-112 sont occupées par les interrogatoires des personnages sus-nommés, accusés d'avoir cherché, de concert avec Sainte-Foix, Lessart, Saint-Léon, Laporte et Demarivaux, à assurer par la corruption le succès de la liquidation des charges et pensions de la maison du ci-devant Roi.

3614. — Convention nationale. Second Rapport et projet de décret concernant les citoyens Amy, ex-législateur, et Martin Marivaux, présentés au nom de la commission des douze, par J.-F.-M. GARDIEN, député du département d'Indre-et-Loire. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 19 p. [B. AD. I, 49.]

Le rapporteur conclut à la mise en liberté des deux prévenus.

3613. — Convention nationale. Premier registre des dépenses secrètes de la Cour, connu sous le nom de Livre rouge, apporté par des députés des corps administratifs de Versailles, le 28 février 1793, l'an II de la République, déposé aux archives, et imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, 3 parties (ou registres), in-8°. [R. AD. I, 105.]

La première partie a 190 p.; la seconde, 14 et 170 p.; la troisième, 1 f. et 63 p.

En tête de la première partie : Discours des administrateurs du département de Seine-et-Oise, signé : J.-L. SOULAVIE et TULLIÉ, commissaires municipaux; FAUVEL, administrateur du district de Versailles; JODANGER, administrateur du département; décret sur le transport des registres à Paris et avis sur le Livre rouge, signé : P.-C.-L. BAUDIN et daté du 10 avril 1793.

¶ Une première publication tronquée du *Livre rouge*, c'est-à-dire du registre des pensions payées par la cassette royale, avait eu lieu en 1790. Sur ce document et les réponses, polémiques et parodies qu'il provoqua, voyez la quatrième partie de ce travail.

C. — OUVERTURE DES DÉBATS.

3616. — Vivre libre ou mourir. Préparatifs pour la Convention nationale et les opérations pour la déchéance de Louis XVI et la vengeance du peuple. *Imp. des patriotes*. S. d., in-8°, 8 p.

Note de M. Bégis.

3617. — L'Ordre et la Marche, et tout ce qui sera exécuté demain (11 décembre) pour l'arrivée de Louis Capet à la barre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, rue Percée*. S. d., 8 p. [N. Lb¹¹ 240.]

P. 3-8. *Un Mot à Louis Capet*, violent pamphlet.

3618. — Les Adieux de Louis XVI à ses enfants et à sa sœur Elisabeth, en les quittant pour se rendre au sénat du peuple souverain, et les Reproches qu'il fait à son infâme épouse d'avoir suivi ses conseils. *Imp. P. Provost*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 241.]

En tête, gravure sur bois représentant ces adieux et qui est une véritable caricature.

La même pièce a reparu sous un titre légèrement modifiée. Voyez le n° suivant.

3619. — Les Derniers Adieux de Louis Capet à sa famille dans sa prison du Temple en les quittant pour se rendre au sénat du peuple souverain pour y être jugé sur ses crimes de lèse-nation et les reproches qu'il fait à son infâme épouse d'être la cause de son ignominie. *Imp. Provost*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 2652.]

Même fleuronn.

3620. — Procès-verbal de la Convention nationale, séance du mardi 11 décembre 1792, l'an 1^{er} de la République française. Imprimé par ordre de la Convention nationale et envoyé aux 84 départements. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 27 p. [N. Lc³⁸ 65.]

Lecture de l'acte énonciatif d'accusation et premier interrogatoire de Louis XVI.

3621. — Interrogatoire de Louis Capet, dernier roi des Français, à la barre de la Convention nationale. Du mardi 11 décembre 1792... *Imp. du journal l'Auditeur national*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 2466.]

3622. — Détails intéressants relatifs à la captivité de Louis XVI et à sa comparution à la barre. (Précédés de Réflexions). *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb¹¹ 2326.]

3623. — Grand Détail exact de l'interrogatoire de Louis Capet à la Convention nationale par demandes et par réponses. *Imp. Tremblay*. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb¹¹ 4623.]

EPIGR. :

Te voilà séducteur.
De ligue, de complots pernicieux auteur!

(Griffe de Tremblay.)

3624. — Interrogatoire fait à Louis XVI par les représentants du peuple souverain à la Convention nationale sur les crimes de lèse-nation au premier chef. *Imp. Provost*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 233.]

D. — DÉFENSES ET PLAIDOIRES DE MALESHERBES, TRONCHET ET DESÈZE.

3625. — Le Mal de cœur de Louis Capet, le Néron de la République française, se voyant obligé d'avoir recours à la Constitu-

lion pour avoir des défenseurs, et ses Regrets d'être la cause de la proscription de sa famille. *Imp. P. Provost, S. d.*, in-8°, 8 p.

Note de M. Bégis.

3626. — Target, président du tribunal de Sainte-Geneviève, au peuple français, salut. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³¹ 243.]

Sur son refus de défendre Louis XVI.

3627. — Lettre au républicain Target. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³¹ 244.]

Signée : Tre P... nég. — Même sujet.

3628. — Au citoyen Malesherbes. *Imp. Pain, S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³¹ 2479.]

Félicitations au sujet de son offre de défendre le Roi.

3629. — Le Défenseur officieux de Louis Capet au Temple, interrogatoire qu'il lui a fait subir, arrivée subite du patriote Moustache, qui se charge de sa cause. *Imp. Fêret, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 2480.]

Signé : L. BOUSSEMARY, Moustache patriote.

3630. — Lettre du Roi, imprimée par ordre de ses défenseurs, pour être présentée à la Convention nationale, sur la peine de mort demandée contre lui, par quelques députés et par plusieurs sections de la capitale. Imprimée par ordre de ses défenseurs. *Imp. Latour, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 2504.]

Apocryphe.

3631. — Sur Louis XVI et sur Tronchet. *S. l. n. d.*, in-8°, 5 p. [N. Lb³¹ 2481.]

3632. — Défense de Louis XVI par MM. MALESHERBES, TRONCHET et DESÈZE, prononcée à la barre de la Convention, par M. DESÈZE. *S. l. n. d.*, in-8°, 58 p. [N. Lb³¹ 2523.]

3633. — Arringa in difesa del re Luigi XVI, recitata da *** DESÈZE, in nome de' suoi compatriocinatori, alla sbarra della convenzion nazionale, il dì 26 dicembre 1792. Tradotta fedelmente nell' italiana favella, da G. B. V. *Torino. Destefanis*, 1793, in-8°, 87 p. [N. Lb³¹ 2524.]

3634. — Lettre à M. Desèze, défenseur officieux du Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³¹ 348.]

En faveur de Louis XVI.

3635. — Convention nationale. Défense de Louis, prononcée à la barre de la Convention nationale, le mercredi 26 décembre 1792, l'an 1^{er} de la République, par le citoyen DESÈZE, l'un de ses défenseurs officiels. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 1 f. et 49 p. [N. Le³⁸ 74.]

3636. — Convention nationale. Lettre du citoyen DESÈZE, défenseur de Louis, lue à la Convention nationale, le 30 décembre 1792... et imprimée par ordre. *Imp. Nationale, S. d.*, in-8°, 2 p. [N. Le³⁸ 76.]

Hommage du texte de sa Défense à chacun des membres de la Convention.

3637. — Discours prononcé à la barre de la Convention, le 17 janvier, après l'appel nominal, par le citoyen DESÈZE. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³¹ 347.]

On lit cette note sur le faux-titre (il n'y a pas de titre) :

« Comme on a mal rendu dans quelques journaux le discours qui a été prononcé par le citoyen Desèze à la barre de la Convention, le jeudi 17 janvier, en voici une copie que nous assurons être fidèle. »

E. — OPINIONS DES DÉPUTÉS DE PARIS. — APPELS NOMINAUX.

3638. — Physionomie de la Convention nationale, par J.-A. DCLAIRE, député. *Imp. Langlois fils*, 1793, in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 301.]

Extrait du *Thermomètre du jour*, numéro du 1^{er} janvier.

Antérieurement aux votes publiés et aux appels nominaux sur les questions posées aux membres de la Convention, un certain nombre d'entre eux avait fait imprimer leurs opinions motivées, soit sur l'ensemble du procès, soit sur l'une ou l'autre de ces questions. Le catalogue de l'histoire de France les a rassemblés sous la cote Lc²⁸ 87-176 et dans le recueil intitulé *Legislation* de la série décrite ci-dessus, n° 343. De plus, bon nombre d'entre elles ont été réimprimées dans les publications collectives placées en tête de ce

paragraphe. Je n'ai repris dans ces deux séries que les opinions émises par les députés du département de Paris et je les ai groupées par ordre alphabétique, en rappelant au-dessous les réimpressions dont elles ont été l'objet. Il s'en faut que tous les représentants de Paris aient fait connaître ainsi les motifs de leurs votes : sans parler de Danton et de Collot-d'Herbois « absents par commission », il manque ici les noms de David, Paris, Legendre, Fréron, Laignelot et Philippe-Egalité.

3639. — Convention nationale. Opinion sur le jugement de Louis XVI, ci-devant roi des Français, par C.-N. BEAUVAIS, député du département de Paris à la Convention nationale. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le³⁷ 2 G., n° 111.]

Jauffret, tome III, p. 84; *Procès de Louis XVI*, tome II, p. 55.

3640. — Suite à l'Opinion de C.-N. BEAUVAIS, député du département de Paris, sur le jugement de Louis XVI, ci-devant roi des Français. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le³⁷ 2 G., n° 152.]

Procès de Louis XVI, tome II, p. 215.

3641. — Convention nationale. Discours de BILLAUD-VARENNE, député du département de Paris, sur le jugement de Louis Capet. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *R. Vatar. S. d.*, 1 f. et 19 p. [R. AD. I, 103.]

3642. — A ceux de mes collègues qui ne sont qu'égarés. *Imp. Mayer et Co. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb¹¹ 2610. — R. AD. I, 103.]

Signé : BOUCHER DE SAINT-SAUVEUR, député de Paris.

3643. — Opinion de CAMILLE DESMOULINS, député de Paris à la Convention, sur le jugement de Louis XVI. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [N. Le³⁷ 2 G., n° 92.]

Procès de Louis XVI, tome I^{er}, p. 469.

3644. — Convention nationale. Discours de CAMILLE DESMOULINS, député du département de Paris, dans le procès de Louis XVI,

sur la question de l'appel au peuple. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *R. Vatar. S. d.*, in-8°, 1 f. et 30 p. [N. Le³⁸ 109.]

3645. — Convention nationale. Opinion de J. DUSAULX, député du département de Paris, sur le jugement de Louis Capet. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [N. Le³⁷ 2 G., n° 269.]

Procès de Louis XVI, tome IV, p. 101.

3646. — Convention nationale. Opinion de PH.-FR.-NA. FABRE-ÉGLANTINE, député du département de Paris, sur l'appel au peuple, relativement au jugement de Louis. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *R. Vatar. S. d.*, in-8°, 26 p. [N. Le³⁸ 110.]

3647. — Convention nationale. Opinion de A. GUY KERSANT sur cette question : Quel parti la Convention doit-elle prendre touchant le ci-devant Roi et sa famille ? Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [N. Le³⁷ 2 G., n° 25.]

Le Pour et le Contre, tome I^{er}, p. 97; *Procès de Louis XVI*, tome I^{er}, p. 166 et tome IV, p. 152.

3648. — Convention nationale. Seconde Opinion du citoyen KERSANT sur le jugement du ci-devant Roi. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 20 p. [N. Le³⁷ 2 G., n° 197.]

Jauffret, tome VI, p. 267; *Procès de Louis XVI*, tome II, p. 429.

3649. — Convention nationale. Réflexions du citoyen LAVICOMTERIE, député de Paris, sur le procès criminel du ci-devant Roi. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le³⁸ 50.]

Jauffret, tome II, p. 232; *Procès de Louis XVI*, p. 378.

Pièce différente de la suivante.

3650. — Département de Seine-et-Marne. Discours de CLAUDE-CHARLES PROST, de Dôle, député du département du Jura, sur le jugement de Louis XVI, prononcé à la séance du samedi 29 décembre 1792. Im-

primé par ordre de la Convention nationale. — L'Appel au peuple est un paradoxe, par le citoyen LAVICOMTERIE, député de Paris. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Mélan, Tarbé. S. d.*, in-8°, 14 p. [N. Le³⁸ 2188.]

Prost avait conclu en demandant que chaque député déclarât à la tribune par appel nominal si Louis XVI avait mérité la mort. On lit au-dessous de la réplique de Lavicomterie : *Réimprimé en vertu du décret du 30 septembre 1792. L'Appel au peuple est réimp. dans le Procès de Louis XVI, tome III, p. 123.*

3651. — Convention nationale. Opinion de P. MANTEL sur la première question pour le jugement de Louis XVI. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 7 p. [N. Le³⁷ 2 G., n° 26.]

Le Pour et le Contre, tome I^{er}, n° 346; Jauffret, tome I^{er}, p. 300; *Procès de Louis XVI*, tome I^{er}, p. 171.

3652. — Convention nationale. Opinion de MARAT, l'ami du peuple, député à la Convention nationale, sur le jugement de l'ex-monarque. Imprimé par ordre de la Convention. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [N. Lb³⁷ 2 G., n° 59.]

Le Pour et le Contre, tome III, p. 354; *Procès de Louis XVI*, tome I, p. 322.

3653. — Discours de MARAT, l'ami du peuple. Sur la défense de Louis XVI, la conduite à tenir par la Convention, et la marche alarmante que la faction royaliste s'efforce de lui faire suivre dans le jugement du tyran détrôné. Imprimé par ordre de la Convention. *Imp. Marat, S. d.*, in-8°, 32 p. [N. Le³⁸ 101.]

3654. — Discours sur l'inviolabilité, et sur le mode proposé par le comité de législation pour le jugement de Louis Capet, par C.-N. OSSELIN, député du département de Paris. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, G.-F. Galletti, an II de la République française* (1793), in-8°, 38 p. [N. Le³⁸ 52.]

Je n'ai pas retrouvé le second discours dont l'existence est attestée par le titre du n° suivant.

3655. — Convention nationale. Opinion de C.-N. OSSELIN, député du département de Paris à la Convention nationale, sur l'appel au peuple de Louis Capet. Imprimée par ordre de la Convention nationale. Troisième discours. *Paris, G.-F. Galletti, 1792* (*sic* : 1793), *an II de la République française*, in-8°, 14 p. [N. Le³⁸ 127.]

3656. — Quatrième Discours contre le sursis proposé à l'exécution du jugement de Louis, par C.-N. OSSELIN, député du département de Paris. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, G.-F. Galletti, an II de la République française*, 1793, in-8°, 12 p. [N. Le³⁸ 177.]

3657. — Convention nationale. Sentiment de RAFFROX sur le jugement de Louis XVI, Imprimé par ordre de la Convention nationale (16 décembre 1792). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁷ 2 G., n° 130.]

Jauffret, tome VI, p. 307; *Procès de Louis XVI*, tome II, p. 125.

3658. — Convention nationale. Opinion de FRANÇOIS ROBERT, député du département de Paris, concernant le jugement de Louis XVI : séance du 13 novembre 1792. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [N. Le³⁷ 2 G., n° 7.]

Le Pour et le Contre, tome I^{er}, p. 215; Jauffret, tome I^{er}, p. 192; *Procès de Louis XVI*, I. 17.

3659. — Suite de l'Opinion de FRANÇOIS ROBERT, député du département de Paris, à la Convention nationale, sur le jugement et les crimes du ci-devant Roi. Imprimée par ordre de la Convention nationale. in-8°, 7 p.

Imp. dans le *Procès de Louis XVI*, tome III, p. 1. Je ne connais pas l'édition originale.

« Citoyens, j'ai démontré dans un premier discours... »

3660. — Convention nationale. 3^e Opinion de FRANÇOIS ROBERT, député du département de Paris, sur le jugement de Louis Capet. Imprimée par ordre de la Convention na-

tionale. *Paris, R. Vatar. S. d.*, in-8°, 37 p. [N. Le³⁸ 165.]

« La nature, inconcevable en ses desseins... »

3661. — Opinion du citoyen A.-B.-J. ROBESPIERRE sur le procès de Louis XVI. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁷ 2 G, n° 32^{bis}.]

Le Pour et le Contre, tome III, p. 372; Jauffret, tome III, p. 27; *Procès de Louis XVI*, tome III, p. 27.

3662. — Convention nationale. Opinion de MAXIMILIEN ROBESPIERRE, député du département de Paris, sur le jugement de Louis XVI. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 42 p. [N. Le³⁷ 2 G, 75.]

Le Pour et le Contre, tome I^{er}, p. 382; *Procès de Louis XVI*, tome I^{er}, p. 380.

3663. — Convention nationale. Second Discours de MAXIMILIEN ROBESPIERRE, député du département de Paris, sur le jugement de Louis Capet, du 28 décembre 1792, l'an 1^{er} de la République. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 20 p. [N. Le³⁷ 2 G, n° 158.]

Le Pour et le Contre, tome V, p. 74; Jauffret, tome IV, p. 289; *Procès de Louis XVI*, tome II, p. 239.

3664. — Opinion de SERGENT, député de la République française, élu dans le département de Paris, sur le jugement de Louis Capet. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 20 p. [N. Le³⁷ 2 G, n° 162.]

Procès de Louis XVI, tome II, p. 262.

3665. — Convention nationale. Opinion de SERGENT, député de la République à la Convention nationale, élu dans le département de Paris, prononcée à la tribune au troisième appel nominal. Imprimée par ordre de la Convention nationale. (16 janvier 1793.) *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Le³⁸ 148.]

3666. — Opinion du citoyen J.-J. THOMAS, député du département de Paris, sur le

jugement de Louis XVI. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 11 p. [N. Le³⁷ 2 G, n° 141.]

Procès de Louis XVI, tome II, p. 167.

3667. — Convention nationale. Supplément à l'Opinion de J.-J. THOMAS, député de Paris, à la Convention nationale, sur le jugement de Louis Capet. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁷ 2 G, n° 261.]

Procès de Louis XVI, tome IV, p. 97.

3668. — Appel nominal fait le mardi 13 février (*sic* : janvier) 1793, l'an II de la République française, sur cette question : Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté publique et d'attentats contre la sûreté générale de l'Etat? *S. l. n. d.*, in-8°, 71 p. [N. Le³⁸ 130.]

Voy. le n° 3672 ci-dessous.

3669. — Liste générale des députés qui ont voté à l'appel (du 13 janvier) sur cette question : Le jugement qui sera rendu sur Louis Capet sera-t-il soumis à la ratification du peuple, oui ou non? *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2611.]

3670. — Grande Liste de tous les députés aristocrates qui ont voté en faveur de Louis et pour l'appel au peuple. *Imp. de la C^{ne} Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴⁴ 2612.]

3671. — Appel nominal extrait du procès-verbal de la séance permanente de la Convention nationale des 16 et 17 janvier 1793, l'an II de la République, sur cette question : Quelle peine sera infligée à Louis? *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 43 p. [N. Le³⁸ 171^{bis}.]

3672. — Convention nationale. Appels nominaux faits dans les séances des 15 et 19 janvier 1793, l'an II de la République, sur ces trois questions : 1° Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté publique et d'attentats contre la sûreté gé-

nérale de l'Etat? 2° Le jugement de la Convention nationale contre Louis Capet sera-t-il soumis à la ratification du peuple? 3° Y aura-t-il un sursis, oui ou non, à l'exécution du décret qui condamne Louis Capet? Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 1 f. et 71 p. [N. Le³⁸ 171.]

Même pièce que le n° 3668 ci-dessus; mais elle a de plus un titre et l'erreur du titre de départ est rectifiée.

On lit au verso du titre : « N. B. L'appel nominal fait sur la question de savoir quelle peine sera infligée à Louis Capet, a été imprimé séparément et il est déjà distribué. » Voyez le n° 3671 ci-dessus.

3673. — Convention nationale. Appels nominaux faits dans les séances des 15 et 19 janvier 1793... sur ces trois (*sic*) questions : 1° Louis Capet est-il coupable...? 2° Le jugement de la Convention sera-t-il soumis à la ratification du peuple? 3° Quelle peine sera infligée à Louis? 4° Y aura-t-il sursis, oui ou non, à l'exécution qui condamne Louis Capet? Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 1 f. et 46 p. [R. AD. I, 106.]

L'ex. de la collection Rondonneau porte de nombreuses annotations en regard des noms des votants : *suicide, guillotiné, mort, conseiller d'Etat, ambassadeur, prêtre*, etc.

3674. — Déclarations et Observations faites par plusieurs députés aux appels nominaux dans le procès et le jugement de Louis XVI. *S. l. n. d.*, in-4°, 109 p. [N. Le³⁸ 1828.]

3675. — Liste comparative des cinq appels nominaux faits dans les séances des 15, 16, 17, 18 et 19 janvier 1793, sur le procès et le jugement de Louis XVI, avec les déclarations que les députés ont faites à chacune des séances, par ordre de numéros; suivie de la Déclaration de Louis à la Convention, par laquelle il interjette appel à la Nation du jugement porté contre lui, et du Discours prononcé à la barre par Desèze; immédiatement après, le résultat du scrutin sur la peine à infliger à Louis; des observations de Tronchet et Lamoignon Malesherbes, ses défenseurs; du testament de

Louis XVI; et enfin de la relation des vingt-quatre heures qui ont précédé sa mort. *Paris, Leveigneur*, 1793, in-8°, IV-109 p. [N. Lb¹¹ 351.]

Au sujet de cette réimpression, on trouve l'anecdote suivante dans l'*Almanach des bizarreries humaines* de Bailleur (1797).

« Les spéculations d'argent faites sur les sottises des hommes sont en général assez bonnes; mais elles peuvent quelquefois devenir funestes. Il y avait, en 1792, auprès de la Convention nationale, un petit libraire, nommé Leveigneur, qui avait fait imprimer les notes des membres de la Convention dans l'affaire du dernier roi. Jusque là, il n'y avait pas de mal; mais il y avait joint un historique des vingt-quatre heures qui avaient précédé le supplice; et cet historique était écrit dans un sens qu'il est aisé de supposer. Il porta lui-même sa brochure chez Vouland, longtemps membre du Comité de sûreté générale après le 31 mai. (Il avait coutume de lui porter ainsi les nouveautés.) Mais, huit mois environ après sa publication, Leveigneur, libraire, et Froullé, imprimeur, furent arrêtés, conduits à la Conciergerie et condamnés à mort. Leveigneur était tout ébahi de se voir arrêté, surtout par Vouland qui l'interrogea. Il lui observa qu'il lui avait remis un exemplaire dans le temps que l'ouvrage avait paru, et qu'il ne lui en avait rien dit.

« C'est que Leveigneur avait pensé aux gens à qui son livre plairait, et qui lui donneraient de l'argent; il n'avait pas fait attention à ceux à qui il déplairait et qui pourraient le châtier un jour de l'avoir publié. Cependant ils existaient, et qui plus est, ils étaient les maîtres. C'est que Vouland ne savait pas plus qu'il deviendrait un proscriptionnaire, que Leveigneur ne se doutait de sa future proscription. »

Jacques-François Froullé et Thomas Leveigneur furent en effet condamnés à mort le 13 ventôse an II (3 mars 1794), parce que, dit le jugement, « cet imprimé, qui paraît au premier coup d'œil n'être qu'une collection de différentes pièces réunies en un même volume, a été évidemment composé et imprimé avec les plus perfides intentions » et que le but des deux accusés a été « de chercher à perpétuer l'amour de la royauté par les regrets sur le sort du tyran. »

3676. — Abstimmungen sämtlicher Mitglieder der annässlichen französischen National-Convention über das Endurtheil Ludwigs des sechszehnten. Nach den französischen Originalien. [Votes motivés de tous les membres de la soi-disant Convention nationale française sur le jugement définitif de Louis XVI, d'après les originaux français.] *S. l.*, 1793, in-8°. [N. Lb¹¹ 2638.]

3677. — Liste des députés de la Convention nationale, par ordre de département, qui ont voté dans les trois appels nominaux sur le jugement de Louis Capet; leur opinion sur chaque question et leurs réflexions. Décret de la Convention nationale, qui condamne Louis Capet à être puni de mort. *Imp. Lerouge et Berthelot. S. d., in-4^e, 4 p.* [X. Lb⁴¹ 333.]

Voyez le numéro suivant.

3677^a. — Liste des députés... *Bordeaux, imp. V^e J.-B. Cavazza. S. d. [1816], in-8^e, 16 p.* [X. Lb⁴¹ 333 A.]

La date n'est fournie par la mention du *Journal de la Librairie* de 1816, n^o 291.

3678. — Liste des impies et sacrilèges régicides qui ont voté à la soi-disant Convention nationale pour le meurtre de Louis XVI, roi de France. *S. l. n. d., in-4^e, 7 p.* non chiffrées. [X. Lb⁴¹ 333.]

3679. — Tableau des votes des députés de la Convention nationale dans le procès de Louis XVI. *Londres et les principales villes de l'Europe, chez tous les marchands de nouveautés. S. d., in-4^e, 16 p.* [X. Lb⁴¹ 2637.]

La couverture imprimée sert de titre.

3680. — Mémoire justificatif de Louis XVI tendant : 1^o à faire connaître, d'après les événements, les causes de la destruction de la monarchie en France et de la mort de Louis XVI; 2^o à prouver que Louis XVI a été illégalement mis en jugement; que ceux qui ont jugé Louis XVI n'en avaient ni le droit ni le pouvoir; que toute la procédure exercée contre Louis XVI est nulle par le défaut d'observation des formalités qu'exigeaient les lois; que Louis XVI était innocent de tous les crimes dont on l'a accusé et déclaré coupable; que le jugement qui condamne Louis XVI à la peine de mort est une injustice et son exécution un véritable assassinat; 3^o à démontrer que le procès de Louis XVI doit être révisé, sa procédure annulée et son innocence authentiquement reconnue; que tous les députés à la Convention nationale, accusateurs et juges de Louis XVI, sont dans le cas de la prise à partie et de la poursuite personnelle; que

ce n'est qu'en vertu du généreux pardon qui leur a été accordé et de l'oubli du passé qu'a prescrit, dans l'article XI de la Charte constitutionnelle, l'auguste monarque qui nous gouverne, que la peine qu'ils ont encourue leur est remise; que la justification de Louis XVI doit être aussi éclatante que l'a été sa condamnation (on a joint à cet ouvrage la liste des votants), par M. Léopold, ancien docteur en droit de la Faculté de Paris et avocat. *Paris. J. Moreval, 1814, in-8^e, 334 p.* [X. Lb⁴¹ 366.]

Portrait anonyme de Louis XVI, de face, dans un encadrement ovale. Au-dessous, dates de sa naissance et de sa mort.

3681. — Liste générale et complète des impies et sacrilèges régicides qui ont voté, à la soi-disant Convention nationale, pour le meurtre de l'infortuné Louis XVI, roi de France et de Navarre, et de ceux qui ont prononcé d'autres votes. Extrait du troisième appel nominal pour le jugement du Roi. Suite de la séance du mercredi 16 janvier 1793. La question a été posée en ces termes : Quelle peine Louis, ci-devant roi des Français, a-t-il encourue ? L'appel nominal a commencé par la lettre G. Nouvelle édition. *Metz, Pierret, 1816, in-4^e, 17 p.* [X. Lb⁴¹ 2639.]

Liste distribuée par départements. Le premier est celui de la Haute-Garonne. L'Ain et les départements suivants commencent p. 14. Dans la colonne des *observations*, on a indiqué le sort connu ou présumé de la plupart des votants. Au verso du titre est réimprimée une note adressée le 5 avril 1793 aux États-Généraux des Provinces-Unies par lord Auckland, ambassadeur d'Angleterre, et le comte Louis de Stahrenberg, envoyé extraordinaire de l'empereur d'Allemagne, pour leur demander d'interdire le territoire des Pays-Bas aux membres de la « soi-disant » Convention, ou du « prétendu » Conseil exécutif qui avaient pris part au jugement de Louis XVI.

3682. — Le Livre rouge ou Notice historique sur le procès fait, par les deux chambres du Parlement d'Angleterre, aux meurtriers de Charles 1^{er}, suivi du tableau des juges de Louis XVI qui ont péri sur l'échafaud ou de mort violente, des noms de ceux morts paisiblement. — Liste des évêques, curés, moines et autres ecclésiastiques régicides. — Noms de ceux employés par Buonaparte, et qui occupaient encore

des places en 1815. — Désignation des récidés, membres de l'Institut, etc. *Paris, chez les marchands de nouveautés, 1816, in-18, 162 p.* [N. Lb⁴¹ 371.]

PAR RAUP DE BAPTESTEIN, d'après Quéard.

3683. — Liste alphabétique de tous les conventionnels qui ont voté dans la séance permanente des 16 et 17 janvier 1793. *S. l. n. d.* [1820?], in-8°, 32 p. [N. Lc³⁸ 169.]

3684. — La Vérité sur la condamnation de Louis XVI. Liste des membres de la Convention et de leurs suppléants, par GUSTAVE BORD. Ouvrage orné de quatre photographures. *Paris, A. Sauton, 1883, in-8°, 2 ff. et 131 p.* [N. Lb⁴¹ 5079. — P. 19803.]

Extrait de la *Revue de la Révolution*, tiré à 10 ex. sur vergé et à 100 sur papier teinté.

Les quatre planches sont : *Louis XVI à la barre de la Convention*, d'après Schiavonetti, les portraits de *Boissy d'Anglas* et de *Le Peletier*, et une *Scence à la Convention*, d'après une gravure allemande.

3685. — La Condamnation de Louis XVI devant l'histoire. Conférence faite aux Facultés catholiques des lettres de Lyon le 23 mars 1888, par E. LÉOTARD. Extrait de « la Controverse et le Correspondant ». *Lyon, Vitte et Perussel, 1888, in-8°, 32 p.* [N. Lb⁴¹ 5138.]

F.—ÉTAT DE L'OPINION PUBLIQUE DURANT LE PROCÈS.

3686. — Le Dernier Cri du peuple à ses représentants. La Mort du tyran ou c'en est fait de nous! *Imp. P. Provost, S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 114.]

3687. — Le Cri de la conscience ou Réflexions d'un Français, ami de la justice, adressées à la Convention nationale et à ses concitoyens sur le procès de Louis XVI. *S. l. n. d., in-8°, 16 p.* [N. Lb⁴¹ 115.]

ÉPIGR. :

Pour être véritablement libre, il faut être rigoureusement juste.

PAR M. LE COUËULX, suivant une note contemporaine sur l'ex. de la B. N.

L'auteur dénie à la Convention le droit de

s'ériger en Cour suprême, et demande la nomination d'un jury national composé d'un citoyen de chaque département.

3688. — Le Ci-Devant Dauphin aux genoux des Français, plaidant la cause de son père, de sa mère, de sa sœur et de sa tante Élisabeth, en présence du patriote Moustache. *Imp. C.-F. Cagnion, S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 116.]

ÉPIGR. :

Ex ore infantium veritas.

Signé : PAR L. BOUSSEMAIT, patriote Moustache.

L'auteur, qui est pourtant l'un des plus violents pamphléaires de l'époque, s'adresse en ces termes au Dauphin (qu'il appelle Joseph) :

« Mon petit ami, sois tranquille sur son sort : les Français sont et seront plus justes que ton père, ils le jugeront et lui diront : voilà ton jugement, ton arrêt de mort, le supplice que tu mérites; tu as fait couler le sang, le tien devrait être répandu; mais nous avons voulu nous régénérer comme les Romains, retourne finir tes jours en Autriche; nous prouverons aux races futures que ce n'est point ta mort qui nous a rendus libres. »

3689. — Opinion sur le jugement et le procès de Louis XVI et de sa femme. *Imp. Cl.-F. Cagnion, S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 117.]

Signée : FRANÇOIS-NOËL LEFÈVRE, citoyen de la section des Gravilliers.

L'auteur conclut au bannissement du Roi et de la Reine après la paix, et déclare que, la sœur et les enfants de Louis XVI « n'ayant pas démérité de la patrie », la Nation doit les traiter avec générosité.

3690. — La Confession et le Mariage du Père DUCHESNE et ses Idées sur le procès de Louis Capet. *Imp. Guillemat, S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lc² 2360.]

3691. — Première Lettre de JÉRÔME DUBOIS, pêcheur de la Grenouillère, au Père Duchesne, sur le déficit et le procès de Louis XVI. *Chez l'imprimeur de la Grenouillère, S. d., in-8°, 8 p.*

Note de M. Bégis.

3692. — Réflexions politiques sur Louis Capet, adressées à la Convention nationale, par la citoyenne ASTIER. *Imp. Feret, S. d., in-8°, 8 p.*

Note de M. Bégis.

3693. — Appel à la Nation de tout ce qui s'est fait et pourra se faire dans le procès de Louis XVI par la Convention nationale, incomplète et suspecte. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb¹¹ 237.]

Signé : Par un citoyen ami de la justice et des lois, et ennemi de toute oppression tyrannique.

L'auteur dénie à la Convention toute compétence dans la question.

3694. — Vous voulez juger le Roi, Messieurs les députés; commencez donc, foutre! par vous juger vous-mêmes. *Imp. de la citoyenne Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p.

Note de M. Bégis.

3695. — Discours aux Français, sur l'abolition de la royauté, le procès du Roi et sur la Révolution. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb¹¹ 2473.]

En faveur du Roi.

3696. — Réflexion d'un vrai républicain sur le procès de Louis XVI. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [N. Lb¹¹ 2474.]

En faveur du Roi.

3697. — Sentiment du républicain MOUSTACHE sur la personne de l'incivique Capet. Son avis sur la conduite que la Convention doit tenir à l'égard de ce criminel de léséation, résolution qu'elle doit prendre de suite à son sujet si l'on veut prouver que la France est République et libre. *Imp. Fèret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 2404.]

Signé : L. BOUSSEMARY, Moustache, patriote. EPIGR. :

Assez et trop longtemps j'ai porté d'indignes fers.

3698. — Réflexions présentées à la Nation française, par M. NECKER. (30 octobre 1792.) *S. l. n. d.*, in-4°, 33 p. [N. Lb¹¹ 130 A.]

Voyez le numéro suivant.

3699. — Réflexions présentées à la Nation française sur le procès intenté à Louis XVI, par M. NECKER. (30 octobre.) *Paris, Volland, 1792*, in-8°, 32 p. [N. Lb¹¹ 130.]

Réimp. dans la *Collection* de Dugour. t. I, p. 324-388.

3700. — Réponse aux « Réflexions » de M. Necker, sur le procès intenté à Louis XVI; par M. M^{me}. *Gonève et Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1792, in-8°, 4 f. et 46 p. [N. Lb¹¹ 131.]

Par MONTJOYE, d'après Barbier.
Réimp. dans les *Semaines parisiennes* (voy. ci-dessus, n° 3598) et résumée dans la *Collection...* de Dugour, t. I, p. 389.

3701. — Réponse d'un sans-culotte aux « Réflexions » de Necker, sur le procès de Louis Capet. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb¹¹ 132.]

Signé : L. DUROCHER.

3702. — Sur le procès de Louis XVI. Supplément aux « Réflexions » de M. Necker. *Imp. Froullé. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb¹¹ 133.]
Réimp. dans Jauffret, t. V, p. 235.

3703. — Adresse à la Convention nationale, pour servir de suite aux « Réflexions de M. Necker sur le procès du Roi ». *Paris, Froullé, 1792*. in-8°, 6 p. [N. Lb¹¹ 2350.]

Signé : V. T., citoyen de Dole.
En faveur du Roi.

3704. — Louis XVI au tribunal du peuple souverain et Réponse très catégorique aux réflexions absurdes du fripon Necker. *Imp. Lachave. S. d.*, in-8°, 8 p. [R. AD. I, 106.]

3705. — Foutre ! il vous convient bien de vouloir nous faire taire ! marchez droit, foutre ! nous vous foutrons des louanges. *Imp. de la citoyenne Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 134.]

3706. — Lettre de M. BERTRAND DE MOLEVILLE, ci-devant ministre de la marine, au président de la Convention nationale. (Londres, 16 novembre.) *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb¹¹ 163.]

Réimp. dans la *Collection...* de Dugour, t. II, p. 73.

3707. — Dialogue entre un juge de paix et un greffier de village, sur le procès du Roi. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1792, in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 168.]

3708. — La Partie publique dans la cause

de Louis XVI. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d., in-8°, 32 p. [X. Lb¹¹ 169.]*

Résumé dans Jauffret, tome III, p. 261.

3709. — Opinion sur le procès de Louis XVI, adressée à la Convention nationale, par l'auteur de l'ouvrage sur les Constitutions de l'Europe. *Paris, Desenne, 1792, in-8°, 4 f. et 8 p. [X. Lb¹¹ 170.]*

Par JACQUES-VINCENT DELACROIX, auteur des *Constitutions des principaux Etats de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique* (Paris, Buisson, 1791-1802, 6 vol. in-8°). Brochure inconnue à Barbier et à Quéard.

3710. — Adresse de plusieurs citoyens français au peuple français, sur le procès intenté au roi Louis XVI. (Londres, 22 novembre.) *Londres: et se trouve à Paris, chez les vrais défenseurs de Louis XVI, 1792, in-8°, 16 p. [X. Lb¹¹ 194.]*

Résumée dans Jauffret, tome III, p. 142, et réimp. dans la *Collection* de Dugner, tome II, p. 231

Voyez le numéro suivant.

3711. — Le Ministre de l'intérieur (ROLAND) aux corps administratifs, le 17 décembre, l'an 1^{er}... *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, 1792, in-4°, 2 p. [X. Lb¹¹ 2493.]*

Protestation contre l'introduction de plusieurs ex. de la brochure précédente dans un paquet de dépêches officielles adressées au conseil général du département de l'Yonne, et invitation aux directeurs des autres départements à lui renvoyer les exemplaires qui auraient pu leur parvenir par la même voie.

3712. — Opinion du citoyen RISTON sur le procès du ci-devant roi Louis XVI, à la Convention nationale. (26 novembre.) *Paris, imp. Langlois fils, 1792, in-8°, 22 p. [X. Lb¹¹ 202.]*

Signée : RISTON, homme de loi.

3713. — Seconde Opinion du citoyen RISTON, sur le procès du ci-devant roi Louis XVI et sur l'acte d'accusation dirigée contre lui par la Convention nationale, aux assemblées primaires de la République française. (18 décembre.) *Paris, imp. Langlois fils, 1792, in-8°, 30 p. [X. Lb¹¹ 267.]*

Signée : RISTON, homme de loi.

Réimp. dans Jauffret, tome V, p. 160.

3714. — Vous foutez-vous de nous Adresse des braves sans-culottes à la Convention nationale. (28 novembre.) *Paris, imp. des sans-culottes. S. d., in-8°, 8 p. [X. Lb¹¹ 203.]*

Contre les dissensions intestines de la Convention et contre les accapareurs.

3715. — Suite de « Vous foutez-vous de nous ! » Vous ne vous en foutez pas longtemps. Seconde et dernière adresse des braves sans-culottes à la Convention nationale. (9 décembre.) *Imp. des sans-culottes. S. d., in-8°, 8 p. [X. Lb¹¹ 223.]*

ERRA :

Je n'ai fait que souffler, ils n'étaient déjà plus.

Voy. le numéro ci-dessus.

3716. — Lettre contenant l'opinion d'une société patriotique de Londres sur le procès de Louis XVI, adressée au rédacteur du « *Moniteur* ». (Londres, 30 novembre.) *S. l. n. d., in-8°, 23 p. [X. Lb¹¹ 206.]*

Réfutation de l'opinion de Saint-Just.

On lit sur l'ex. de la B.N. cette note, atteinte en partie par le couteau du relieur : « Du 2 janvier 1793. Écrit à déferer à la Convention comme distribué avec les papiers qu'elle fait imprimer. »

3717. — Le Rêve d'un républicain sur la nécessité de juger et de guillotiner Louis Capet pour les crimes qu'il a commis et son étonnement sur l'irrésolution du peuple à faire faire cette exécution nécessaire à sa vengeance, à sa tranquillité et à son bonheur. Réflexions à ce sujet, par le citoyen SAUNIER. *Imp. Guillemaut. S. d., in-8°, 8 p.*

En tête, même figure qu'au n° 3541.

Note de M. Bégis.

3718. — Mort aux rois. *S. l. n. d., in-8°, 16 p.*

Note de M. Bégis.

3719. — Citoyens, ouvrez donc les yeux, ou c'en est fait de vous ! *Imp. Provost. S. d., in-8°, 8 p. [X. Lb¹¹ 2449.]*

Contre les lenteurs de la Convention dans le procès du Roi.

3720. — Liberté, égalité. Législateurs, vous êtes des jean-foules ! ou Soutenez le peuple, condamnez Capet le traître au supplice ; faites votre devoir, rendez-nous justice ou nous nous la rendrons nous-mêmes : voyez et réfléchissez. *Imp. des sans-culottes. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2450.]

Signé : Par le citoyen BARDIN.

3721. — Le Peuple Irahi ou Il n'est plus temps de regarder derrière nous. *Paris, Dumécl. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2451.]

Signé : L. DUROCHER.

3722. — Le Cri du peuple sur la mort de Louis Capet. *Imp. Vinard. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 2452.]

3723. — Le Droit des peuples, jugement des rois en dernier ressort, réflexions à faire sur celui de Louis XVI, par VACHARD, électeur du département de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2453.]

3724. — Jugement de Louis Capet, avec les pièces justificatives de conspiration, présentées à la Convention nationale, par le criminaliste BOUSSEMAR, patriote à moustaches. *Imp. Fêret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2454.]

3725. — Amende honorable de Louis-le-Dernier. *Au Temple, Van I^{er} de la République française et de l'abolition de la royauté.* in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 2455.]

ÉPIGR. :

Je sens combien le crime est un fardeau cruel.

VOLTAIRE, *Ardélate de Guesclin.*

3726. — Pleurs et Lamentations de Marie-Antoinette, dans la tour du Temple, demandant à paraître à la barre de la Convention nationale, pour défendre son mari. *Imp. Nationale, rue Percée. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2456.]

Signé : SYLVAIN.

3727. — Désespoir et Réflexions du traître Capet, gardien du Temple ; Apparition de la guillotine dans son appartement ; son

Libéra et son De profundis. Imp. C.-F. Cagnion. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2457.]

Signé : Par L. MARTINET.

3728. — Au Peuple, sur le procès de Louis XVI, par M. LE GRAND. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 2458.]

3729. — Aux Juges de Louis XVI, un véritable ami du peuple et de l'humanité. *Imp. Froullé. S. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb⁴¹ 2459.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Adresse à la Convention nationale, sur le jugement de Louis XVI, par LOUIS MAZON.*

3730. — Sur Louis Capet. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb⁴¹ 2460.]

Signé : GENEVOIS, député du département de l'Isère.

3731. — Attentat et Crimes de Louis, dernier roi des Français, par R. LINDET, député à la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 40 p. [N. Lb⁴¹ 2461.]

3732. — Confession générale de Louis XVI, dernier roi des Français, au révérend Père Chabot, législateur patriote et ex-capucin, pour se préparer à la mort. *Se vend chez tous les libraires, chez tous les amis de la Révolution, et rue Percée, entre les mains des braves sans-culottes colporteurs. Imprimerie de la tour du Temple. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2462.]

3733. — J'attends le procès de Louis XVI, mis au cachot pour ses forfaits dévoilés à la Convention nationale par le Comité de surveillance. *Imp. P. Provost. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2463.]

En tête de page, le bois représentant une exécution capitale (voy. ci-dessus, n° 3541). Chaque paragraphe de l'*Interrogatoire de Louis XVI* (p. 3-8) se termine par ces mots :

« Tu mérites d'avoir la tête tranchée et d'être conduit à la guillotine avec la chemise rouge. »

Voyez le numéro suivant.

3734. — J'attends la tête de l'assassin Louis XVI. *Imp. P. Provost. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2464.]

Même pièce que la précédente. Le bois d'en tête représente aussi une exécution, mais en contre-partie.

3735. — Opinion de JEAN CORBIN, instituteur de feu M. le Dauphin, sur l'accusation intentée contre Louis XVI. (9 décembre 1792.) *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [N. Lb⁴¹ 234.]

3736. — Procès d'un homme accusé d'avoir été roi, et d'un roi accusé d'avoir été homme. *S. l.*, *l'un IV de l'établissement de toutes les libertés, excepté la véritable*, in-8°, 1 f. et 44 p. [N. Lb⁴¹ 235.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Esquisse des observations et des raisonnements à faire sur la cause d'un homme accusé d'avoir été roi...*

3737. — Français, prenez, lisez et puis jugez. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 236.]

En faveur du Roi.

3738. — Un Défenseur du Roi. L'Ami des lois aux quatre-vingt-trois départements français. *Paris, imp. de l'Ami des lois*, 1793, in-8°, 14 p. [N. Lb⁴¹ 237 A.]

Signé : L'Ami des lois [F. DARBAUD]. Résumé dans Jauffret, tome V, p. 246. Voy. le numéro suivant.

3738^a. — Un Défenseur du Roi. L'Ami des lois aux quatre-vingt-trois départements. *Imp. A. Égrot*, 1814, in-8°, 15 p.

Signé : F. DARBAUD, chef de division au ministère des cultes.

Un avis de l'éditeur annonce que cet ouvrage est réimprimé sur l'édition de 1792.

3739. — Lettres de M. CVALÈS au Roi, au président de la Convention nationale, à M. Péthion, et suivies d'une lettre de M. BUDAUT, sur le procès de Louis XVI. (30 novembre-9 décembre.) *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1792, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 238.]

3740. — Un Petit Mot d'avis au défenseur de Capet, dit Louis XVI. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 6 p. [N. Lb⁴¹ 239.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Par le vieux PIERRE ARNAULD, doyen des amis sincères et désintéressés de la liberté et de l'égalité civile, et par conséquent de la République.*

3741. — Un Petit Mot sur la grande affaire du jour. *Paris, imp. du Cercle social*, *S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 2468.]

Réimp. dans Jauffret, tome III, p. 140.

3742. — Lettre d'un quaker américain à un républicain français sur la grande affaire de la France et du monde entier. *Paris, imp. Froullé*, 1792, in-8°, 31 p. [N. Lb⁴¹ 2469.]

Signée : BENJAMIN P...
En faveur du Roi.

3743. — Réflexions de JOHN DRYDEY, gentilhomme gallois, sur la cause de Louis XVI. *S. l. n. d.*, in-8°, 29 p. [N. Lb⁴¹ 2470.]

En faveur du Roi.
Résumées dans Jauffret, tome III, p. 170.

3744. — Adresse de P. WINGS aux Français. *Londres et Paris, chez tous les marchands de nouveautés*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2471.]

3745. — Notions des Anglais sur la grande question : Si le pouvoir législatif peut exercer le pouvoir judiciaire, et sur la cause de Louis XVI. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2472.]

3746. — Sentiments d'un vrai républicain sur le procès de Louis Capet. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb⁴¹ 253.]

En faveur de Louis XVI.

Une note ancienne sur l'ex. de la B. N. porte : Par M. VERNIER. Le catalogue du British Museum attribue les *Sentiments* à TH. VERNIER, comte de MONTE-ORIENT, mort sénateur de l'Empire et inhumé au Panthéon.

3747. — Le Procès de Louis XVI, en quatre mois. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb⁴¹ 255.]

Signé : MABIGNÉ.
Réimp. dans Jauffret, tome III, p. 258.

3748. — Réflexions morales et politiques sur le procès de Louis XVI. Dédié à ma patrie, par M. DE ROUGEVILLE. *Paris, au Palais-Royal*. *S. d.*, in-8°, 56 p. [N. Lb⁴¹ 283.]

3749. — Le Peuple et le Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 284.]

En faveur de Louis XVI.

3750. — Songe d'un Anglais fidèle à sa patrie et à son Roi. Traduit de l'anglais.

Louvers, Elmsley, 1793, in-8°, 30 p. X. Lb⁴ 322.]

En faveur de Louis XVI.
Réimp. dans la *Collection...* de Dugour, tome II, p. 351.

3751. — Réflexions sur le procès de Louis XVI. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁴ 2502.]

Signé : L.-M. CHORSY.
En faveur du Roi.

3752. — Mémoire pour la Nation française, dans le procès de Louis XVI. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³⁹ 2503.]

En faveur du Roi.

3753. — Mémoire justificatif pour Louis XVI, ci-devant roi des Français, en réponse à l'acte d'accusation qui lui a été lu à la Convention nationale, le mardi 14 décembre 1792, l'an IV de la liberté et le 1^{er} de l'égalité, par A. J. D. G. *Paris, Fr. Dufart, 1793, in-8°, 164 p. [X. Lb⁴ 334.]*

Signé (p. 164) : A.-J. DU GOUR, auteur de l'*Histoire politique et secrète de Henri IV.*

Épigr. : *Miseris succurre disco*

3753^a. — Mémoire justificatif pour Louis XVI..., par A. J. D. G. *Paris, Fr. Dufart, 1793, in-8°, 240 p. [X. Lb⁴ 334 A.]*

Le faux-titre est précédé d'un titre annonçant cinq cahiers in-8° d'environ 50 pages chacun d'impression, et l'on trouve à la suite du texte un catalogue de l'abonnement littéraire (ou cabinet de lecture) de Dufart. Il y a, de plus, des titres pour le second, le troisième, le quatrième et le cinquième cahier aux pages 48-49, 96-97, 144-145, 192-193. La signature de l'auteur est p. 240.

3753^b. — Mémoire justificatif pour Louis XVI... Seconde édition, corrigée et augmentée par A.-J. DU GOUR. *Paris, Fr. Dufart, 1793, in-8°, 2 ff., IV-258 p. [X. Lb⁴ 333 B.]*

L'impression est datée de Saint-Germain-en-Laye, 14 janvier 1793.

La précédente édition avait été publiée par cahiers les 20, 24 et 31 décembre 1792, et les 7 et 12 janvier 1793.

Réimp. par l'auteur dans sa *Collection des meilleurs écrits...*, tome I, p. 17-258.

3754. — Opinion de HUET ŒU GUERVILLE sur le procès de Louis XVI. (*Paris, 12 décembre 1792.*) *Rouen, imp. J.-F. Ferrand fils. S. l. n. d., in-8°, 8 p. X. Lb⁴ 247.]*

Huet de Guerville s'était présenté le premier pour défendre Louis XVI.

3755. — Défense de Louis XVI. Première partie, contenant l'examen des faits antérieurs à l'acceptation de l'acte constitutionnel. Par MICHEL-GERMON PICHON, homme de loi. *Paris, Dufresne, 1792-1793, 2 parties in-8°, 30 et 47 p. [X. Lb⁴ 333.]*

Le titre de la seconde partie porte en plus : *et le rapport des lois avec le jugement proposé.*

3756. — Les Mânes ensanglantés des héros du 10 août 1792 au plus grand peuple de la terre. (Prison de l'Abbaye, 15 décembre.) *Imp. du Patriote français. S. l. n. d., in-4°, 8 p. [X. Lb⁴ 2483.]*

Protestation contre la mise en jugement de Louis XVI, signée : POPPART-BEAUBOIRE, vainqueur de la Bastille, républicain jusqu'à sa dernière heure et l'interprète des mânes ensanglantés des héros du 10 août.

3757. — Les Grandes Prédications d'un petit prophète, par J.-S. MACAY, député de Péronne à l'Assemblée constituante. (15 décembre.) *Paris, chez les marchands de nouveautés, 1793, in-8°, 46 p. [X. Lb⁴ 2482.]*

Apocryphe. Les noms sont anagrammatisés : Otusi (Louis), Sapir, Sapariens (Paris, Parisiens), etc.

3758. — Lettres d'un Champenois à un député de la Convention nationale sur l'application des principes de la Constitution, ou le Procès de Louis XVI. (15-18 décembre.) *S. l. n. d., in-8°, 16 p. [X. Lb⁴ 2496.]*

3759. — Le Cri de l'honnête homme ou Mon Opinion sur le procès de Louis XVI, ci-devant roi des Français, par un citoyen de Paris. (16 décembre.) *S. l. n. d., in-8°. X. Lb⁴ 2486.]*

L'ex. de la B. N., qui s'arrête à la page 16, est incomplet. Dugour (voy. ci-dessus, n° 3582) dit (I, p. III) que cette brochure a 32 pages et que l'auteur paraît très peu accoutumé à écrire et à discuter.

3760. — Lettre de LALLY-TOLENDAL au président de la Convention, en date de Londres, 17 décembre, sollicitant l'autorisation de défendre Louis XVI. et commençant par ces mots : Citoyen président, depuis le 3 novembre, je me suis porté pour défenseur... *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [X. Lb^u 261.]

3761. — Discours du défenseur de Louis XVI, par H. H. D... P... , citoyen français, ce 18 décembre 1792. *S. l. n. d.*, in-8°, 64 p. [X. Lb^u 266.]

3762. — Projet de défense pour Louis XVI, par M. GUILLAUME, ex-constituant et avoué près le tribunal de cassation. (Paris, 20 décembre.) *Chez les libraires du ci-devant Palais-Royal. S. d.*, in-8°, 70 p. [X. Lb^u 268.]

3763. — Observations de TARGET sur le procès de Louis XVI. *Rue Percée, S. S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb^u 254. — P. 8300.]

Ces Observations sont suivies de ce *post-scriptum* :

« J'entends dire qu'il y a dans ma lettre du 12 [voy. ci-dessus, n° 3626] des expressions outrageantes pour le malheur; cela serait infâme, mais cela est faux. Cette lettre a été falsifiée dans plusieurs papiers. J'ai déjà averti le public et je répète que la copie fidèle se trouve dans le journal des *Débats* du 14. »

Voy. le numéro suivant.

3763^a. — Observations de TARGET sur le procès de Louis XVI. *Rue Percée, n° 8. S. d.*, in-8°, 1 f. et 7 p. [X. Lb^u 254 B. — P. 8300.]

Les Observations sont précédées d'un avertissement sans titre, daté de Paris, 27 novembre 1806 et signé : G. HOM, où l'auteur défend le mémoire de son ami contre ceux qui lui reprochaient d'avoir reculé devant la tâche à laquelle s'étaient dévoués Malesherbes, Tronchet et Desèze, et ajoute à propos de la brochure qu'il réimprime : « Il semble que ses ennemis, ne pouvant pas se dissimuler que cette *Defense* imprimée, publiée, crüe dans les rues, sur les ponts, quelques jours après son refus de plaider à la Convention, repoussait victorieusement cette imputation de lâcheté, se soient efforcés de la retirer de la circulation; à peine la connaît-on. »

Réimp. dans *Louis XVI et ses Défenseurs* (voy. ci-dessus, n° 3592), p. 43, y compris l'Atis de G. Hom.

3764. — Défense de Louis XVI. (Paris, 20 décembre.) *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1792, in-8°, 43 p. [X. Lb^u 269.]

EPIGR. :

Et si omnes... Ego nunquam.

Signée : PULCHERAUTE.

8763. — Plaidoyer pour Louis XVI, fait par le citoyen JEAN-JACQUES LIBERTÉ, laboureur du département de Lille (*sic*) et Vilenne (*sic*), adressé à la Convention nationale, le 20 décembre 1792. *Paris, Petit. S. d.*, in-8°, 30 p. [X. Lb^u 2498.]

En langage et en orthographe de paysan.

3766. — Au Peuple souverain, sur le procès de Louis XVI, par un républicain. *Paris, Lepetit. S. d.*, in-8°, 32 p. [X. Lb^u 270.]

P. 31, *Louis XVI aux Français*, couplets sur l'air du *Pauvre Jacques* et avec cette épigraphe :

Popule meus, quid feci tibi?

3767. — OLYMPE DE GORGES, défenseur officieux de Louis Capet, au président de la Convention nationale. 1792, in 8°, 5 p.

D'après Quérard et d'après un recueil d'opuscules de l'auteur formé par Devise et décrit au catalogue de M... [Motteley], 1846, n° 773.

Olympe de Gorges avait offert de seconder Malesherbes dans une lettre du 15 décembre 1792, insérée dans le *Moniteur* du 17 et reproduite par Ch. Monselet (*tes Oubliés et les Dédaignés*).

3768. — Louis XVI, exemple effrayant de la fatalité. (20 décembre.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb^u 271.]

3769. — Un Citoyen français à la Convention nationale, sur le procès du ci-devant Roi, ce 21 décembre 1792. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [X. Lb^u 2540.]

En faveur du Roi.

EPIGR. :

La vérité ne déplit qu'aux tyrans.

Par ANTOINE DEXGÉ, ancien bibliothécaire du prince de Condé, selon une note communiquée par M. Louis Barbier aux nouveaux éditeurs des *Supercherries littéraires*.

Réimp. dans Dugour, *Collection...*, tome II, p. 125-145.

3770. — Court Plaidoyer pour Louis XVI, adressé à la Convention nationale, sous la

présidence du C. Barère, le 22 décembre 1792, avec des notes relatives à toutes les constitutions passées, présentes ou futures, ouvrages échappés, malgré la détention de l'auteur, aux recherches de nos tyrans, suivis d'un post-scriptum sur les événements postérieurs jusqu'au 10 mai 1795 et du Songe du philosophe chrétien ou Nouvelle Explication de quelques chapitres de l'« Apocalypse ». *Belle*, 1796, in-8°, 60 p. [N. Lb⁴¹ 2512.]

3771. — L'Ame de Louis XVI. (22 décembre.) *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 2513.]

3772. — Défense pour Louis XVI, suivie d'un discours sur la loi salique, par P.-E. REGNAUD, ancien avocat en parlement. *Paris, chez l'auteur, rue des Saussaies, n° 11; imp. L. G. Michaud*, 1814, in-12, 71 p. [N. Lb⁴¹ 277.]

Le titre de départ, page 5, porte : « Discours aux Français sur l'abolition de la royauté, le procès du Roi, et sur la Révolution. Nouvelle édition. La 1^{re} a paru le 23 décembre 1792, chez Girouard. »

Résumée dans Jauffret, tome V, p. 261.

3773. — Réflexions sur l'inviolabilité des rois et sur la prétendue souveraineté des peuples. *S. l. n. d.*, in-8°, 27 p. [N. Lb⁴¹ 282.]

L'auteur termine par une longue et chaleureuse apostrophe à Malesherbes, qu'il désigne clairement sans le nommer.

Réimp. dans la *Collection...* de Dugour, tome II, p. 167.

Voy. le numéro suivant.

3773^b. — Réflexions sur l'inviolabilité des rois et sur la prétendue souveraineté des peuples, par l'auteur du « Parallèle de l'ancienne et de la nouvelle Constitution de France ». Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, 30 p.

EPIGR. :

Frappe, mais écoute.

THÉMISTOCLE.

Note de M. Bégis.

Je n'ai pu retrouver ce *Parallèle* ni le nom de l'auteur.

3774. — L'Inviolabilité de Louis XVI prouvée par la fausseté des principes phi-

losophiques, adressée au président Barère et autres députés de la Convention nationale. (Orléans, 24 décembre.) *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb⁴¹ 2520.]

EPIGR. :

Nalite tangere christos meos
Ne touchez point à mes représentans.

Réimp. dans la *Collection...* de Dugour, tome II, p. 145.

3775. — Vues générales sur le procès de Louis XVI, par M. SOURDAT, citoyen (ci-devant lieutenant général de police) de Troyes, l'un des défenseurs relatés au décret du 12 décembre 1792, qui se sont offerts à la défense de Louis XVI. (26 décembre.) *S. l. n. d.*, in-8°, 31 p. [N. Lb⁴¹ 2522.]

Réimp. dans la *Collection...* de Dugour, tome II, p. 93.

3776. — Lettre adressée au président de la Convention nationale, après le décret du [12 décembre] 1792, qui permettait à tout Français de défendre Louis XVI. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb⁴¹ 2530.]

Signé : FRANÇOIS, marquis de BEAUCHARNAIS, député de l'ordre de la noblesse de Paris aux Etats-Généraux de France, et daté : Paris, décembre MDCCCLXXXII.

L'auteur demande à défendre le Roi.

3777. — Précis des exhortations et sollicitations faites aux députés de la Convention nationale, en 1792, pour la défense et la conservation de l'infortuné Louis XVI, par M^{me} N... D... *Paris, Moronval*, 1814, in-8°, 24 p. [N. Lb⁴¹ 2531.]

Une note dit (p. 7) : « Nous garantissons l'authenticité de cette pièce, adressée en 1792 à la Convention nationale », mais elle ne fait pas savoir si elle lui avait été présentée manuscrite ou imprimée.

3778. — Liberté, égalité. Adresse à la Convention nationale. (29 décembre 1792.) *Imp. Cl.-F. Cugnion. S. d.*, in-8°, 4 p. [R. AD. I, 106.]

Signée : BALLOIS fils aîné, citoyen de la section de la Halle-aux-Blés, rue d'Orléans-Saint-Honoré, n° 9.

L'auteur réclame la mort de Louis XVI.

3779. — Conversation sur Louis XVI, entre Peter Goodman, Anglois et voyageur,

et Guillaume Franc-Homme, dit la Raison, François et ancien grenadier. La conversation est sur la route de Chartres. *Londres et Paris, chez les vrais défenseurs du Roi. 1^{er} janvier 1793*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 2563.]

3780. — Les Bienfaits de Louis XVI, notice faite avant 1787 et dont il avait défendu l'impression, précédée d'un avertissement analogue aux circonstances présentes et dans lequel on rend compte de l'origine de cet ouvrage, suivie d'une lettre par laquelle M. de Vergennes, peu de temps avant sa mort, exprimait à l'auteur une partie de ses motifs pour s'opposer à la publicité de cette notice, accompagnée enfin d'une lettre écrite à la Reine le 25 juin 1791, au moment de son arrivée à Paris, à son retour de Varennes, lettre dont les principes seront adoptés par tous les souverains quand ils voudront que l'humanité cesse enfin de conspirer contre les trônes; envoyée à la Convention nationale, pour être jointe à la première défense de Louis XVI. (7 janvier.) *Paris, Cuvet, 1793*, in-8°, XVI-38 p. [N. Lb⁴¹ 2583.]

La lettre d'envoi au président de la Convention est signée : le citoyen LAROCQUE, valet de chambre de la Reine; réformé en 1789, titre qui demande à l'humanité que ma voix ne soit point étouffée.

3781. — Observations rapides sur la nullité du procès commencé contre Louis XVI et l'incompétence des hommes qui ont cru pouvoir se constituer ses juges, pour servir de suite au plaidoyer de M. de Séze. *Paris, Froullé, 1792*, in-8°, 1 f. et 30 p. [N. Lb⁴¹ 281.]

3782. — Plaidoyer pour Louis XVI, par T.-G. DE LALLY-TOLENDAL. *Londres et Paris, chez les marchands de nouveautés, 1793*, in-8°, 2 ff. et 210 p. [N. Lb⁴¹ 349.]

Voyez le numéro suivant.

3782^a. — Plaidoyer du comte DE LALLY-TOLENDAL pour Louis XVI. *Londres, Elmsly; Owen; De Boffe, 1792*, in-8°, 2 ff., 85, 36 et 66 p. [N. Lb⁴¹ 349 A.]

La pagination correspond à chacune des questions examinées par l'orateur.

Réimp. dans la *Collection...* de Dugour, tome II, p. 357.

3783. — *Le Falot du peuple ou Entretiens de M^{me} Saumon, marchande de marée, sur le procès de Louis XVI. S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 333.]

Les interlocuteurs sont M^{me} Saumon, la mère Doucet et M. Dustyle, écrivain public.

Par BELLANGER; voy. le numéro suivant.

3784. — Défense de Sa Majesté Louis XVI, faite en janvier 1793, distribuée nuitamment par l'auteur M. BELLANGER, conseiller d'État, et copiée sur le seul exemplaire qu'il ait pu retrouver dans un dépôt des pièces du temps. Seconde édition. *Paris, Le Normant, 1816*, in-8°, 49 p. [N. Lb⁴¹ 336.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Le Falot du peuple ou Entretiens de M^{me} Saumon, marchande de marée, sur le procès de Louis XVI*. On lit en outre cette note sur le titre :

« Ce petit ouvrage, où l'auteur a été obligé de parler le langage du peuple pour le persuader, est sorti des presses de M. Le Normant, quelques jours avant le 21 janvier 1793. »

3785. — Dénonciation de prévarications commises dans le procès de Louis XVI, adressée à la Convention nationale, par M. BERTRAND DE MOLEVILLE, ministre d'État de France. (8 janvier.) *Londres; et réimprimée à Paris, 1793*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 320.]

3786. — Déclaration de M. LOUIS DE NARBONNE, ancien ministre de la guerre en France dans le procès du Roi. *Londres, chez les marchands de nouveautés, 1793*, in-8°, 46 p. [N. Lb⁴¹ 321.]

Réimp. en partie dans la *Collection...* de Dugour, tome II, p. 89.

3787. — Question nouvelle sur le procès de Louis XVI. (8 janvier.) *Simon, 1793*, in-8°, 22 p. [N. Lb⁴¹ 2584.]

Réimp. dans Jauffret, tome V, p. 182.

3788. — Résumé des discours prononcés à la Convention nationale sur le procès de Louis XVI. (Paris, 9 janvier.) *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb⁴¹ 327.]

Signé : B. LAURAGUAS.
ÉDIGÉ :

Tout le monde a-t-il tort ?

LA FONTAINE.

L'auteur discute les opinions de Condorcet.

Robespierre et Vergniaud, « les seules, dit-il, qui soient véritablement différentes entre elles ».

3789. — Proclamation. Extrait du registre des délibérations du Conseil exécutif provisoire. (14 janvier 1793.) *Paris, imp. Nationale exécutée du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p. [X. Lb⁴¹ 2600.]

« Le Conseil exécutif provisoire... délibérant sur l'arrêté du Conseil général de la Commune, en date du même jour, par lequel il est ordonné que les spectacles seront fermés aujourd'hui; considérant que les circonstances ne motivent point cette mesure extraordinaire, arrête que les spectacles continueront d'être ouverts. Enjoint néanmoins, au nom de la paix publique, aux directeurs des différents théâtres d'éviter la représentation des pièces qui, jusqu'à ce jour, ont occasionné quelques troubles et qui pourraient les renouveler dans le moment présent. »

3790. — Lettres de conspiration envoyées à toutes les armées de la République, et Grand Complot découvert des conspirateurs d'Artois, Condé, Provence et autres sur la mort de Louis XVI, contre Louis-Philippe-Egalité et contre tous les députés de la Convention, avec le projet de mettre le ci-devant duc d'Orléans dans les fers et d'assassiner tous les Montagnards qui ont voté pour la mort de Louis XVI, d'ici au 1^{er} mai prochain, dénoncés à la Convention nationale, à toutes les municipalités et directeurs du royaume et à tous les défenseurs de la patrie. (16 janvier 1793.) *Imp. Sioblet [Lebois]*. S. l. n. d., in-8°, 4 p. [X. Lb⁴¹ 2614.]

Signé : Le patriote EMBLOS [LEBOIS].

3791. — Opinion d'un sans-culotte sur toutes les opinions imprimées à l'occasion du jugement du ci-devant Roi. *Imp. Guelfer*. S. l. n. d., in-8°, 8 p. [X. Lb⁴¹ 2487.]

En faveur du Roi et contre les maratistes.

3792. — Mon Opinion sur vos opinions. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 11 p. [X. Lb⁴¹ 2488.]

Signé (p. 7) : MENNESSON, député du département des Ardennes.

3793. — Réflexions sur ce qui a été dit et écrit jusqu'ici pour la justification de Louis XVI. S. l. n. d., in-8°, 7 p. [X. Lb⁴¹ 2489.]

En faveur du Roi.

3794. — Apologie des décrets relatifs au jugement du ci-devant Roi et à la révocation de celui concernant le bannissement de sa famille. S. l. n. d., in-fol. plano. [X. Lb⁴¹ 2490.]

3795. — Nouveau Projet de décret sur l'affaire du ci-devant Roi, par BAUZ, député du département du Nord à la Convention nationale. *Imp. polyglotte des rédacteurs traducteurs*. S. l. n. d., in-8°, 4 p. [X. Lb⁴¹ 2491.]

Voy. le n° 3587 ci-dessus.

3796. — Appel à la Nation, pour Louis XVI, roi des Français, contre une secte de conspirateurs aux ordres d'Égalité et de Robespierre, en présence de la Convention nationale. S. l. n. d., in-8°, 16 p. [X. Lb⁴¹ 2499.]

3797. — Avis à la Convention nationale, sur le jugement de Louis XVI, par M. M^{***}, auteur de la « Réponse aux réflexions de M. Necker ». *Genève et Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, 1 f. et 33 p. [X. Lb⁴¹ 324.]

ÉPIGR. :

En toute chose il faut considérer la fin.

LA FONTAINE.

Par MONTJOIE. Voy. ci-dessus, n° 3700. Réimp. dans les *Semaines parisiennes* (voy. ci-dessus, n° 3598) et dans la *Collection...* de Dugour, tome II, p. 287.

3798. — Incompétence de tout tribunal pour juger Louis XVI et son innocence démontrées. *Genève; Paris, Lepetit*, 1793, in-8°, 37 p. N. Lb⁴¹ 325.]

ÉPIGR. :

O miseri que tanta insania, cives !

3799. — L'Ami des lois au peuple français, sur le procès de Louis XVI. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, 16 p. [X. Lb⁴¹ 326.]

Réimp. dans Jauffret, tome V, p. 255.

3800. — Défense de Louis XVI. Discussion de toutes les charges connues à l'époque du 14 juillet. Seconde édition. S. l. n. d., in-8°, 54 p. [X. Lb⁴¹ 256.]

Attribuée par Darbier à Cazalès, cette *Défense* a été réimprimée comme telle au tome IV d'une

série intitulée *les Orateurs français* (1821, in-8°) et enregistrée de même par le *Catalogue de l'histoire de France*, alors que, dès 1793, Dugour l'avait insérée dans sa *Collection...* (tome 1^{er}, p. 259), sous le nom de son véritable auteur, PIERRE-VICTOR MALOUEU. Les *Mémoires* de celui-ci contiennent à ce sujet un passage décisif : « Ce fut, dit-il (tome II, p. 201) sur le premier rapport de Valazé que j'écrivis très rapidement ma *Défense* du Roi qui ne peut être comparée ni à celle de M. Desèze, ni à celle de M. de Lally; mais, en moins de huit jours, elle fut imprimée et publiée à Paris comme à Londres. On voit, dans les *Mémoires* de Malesherbes, que l'infortuné monarque en eut connaissance; lord Grenville la fit traduire en anglais. » P. 205, l'éditeur des *Mémoires*, le baron Malouet, cite la note, d'après l'édition originale qu'il avait sous les yeux, le début de cette *Défense*, de tous points conforme au texte donné par Dugour.

La première édition, que je n'ai pas vue, porte, selon Quérard, la rubrique de *Londres*, 1792.

La traduction anglaise doit être celle que Watt désigne ainsi : *A Defence of Louis XVI, translated from the french*. London, Nicol, 1793, in-8°. Le seul fragment des *Mémoires*, ou plutôt du *Journal* de Malesherbes, actuellement connu, est celui qui a paru dans les *Mémoires particuliers...* (voy. ci-dessus, n° 3568) et dans la réimpression de Baudouin (n° 3561). Il n'y est point question de Malouet.

3801. — Tableau des pertidies qui ont égaré le peuple français. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1792, in-8°, 39 p.

Note de M. Bégis.

3802. — Les Crimes de Louis le Traître, depuis la convocation des États-Généraux jusqu'au 10 août 1792, et ce qui reste à faire pour consolider la liberté, par B.-G. DARDEL, citoyen de la section des Sans-Culottes. *Imp. Cl.-F. Cagnion, S. d.*, in-8°, 8 p.

Note de M. Bégis.

3803. — Avis aux citoyens sur le procès de Louis XVI. Extrait du n° 336 du « *Courrier français* »... du samedi 1^{er} décembre 1792... *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 2448.]

Reproduction des aveux de Carra dans ses *Annales patriotiques* sur la journée du 10 août et véhémement protestation du rédacteur du *Courrier français* (Poncelein de La Roche-Tilhac) en faveur de Louis XVI.

3804. — Louis Capet à la barre des sans-culottes. Jérôme, qui veut prendre son

parti; Fanchon, qui le relance et lui fait voir la souveraineté du peuple. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 2467.]

Dialogue en langage populaire sur les menées préparatoires du 10 août. Jérôme et Fanchon concluent non à la comparution du Roi devant la Convention, mais à l'appel au peuple.

3805. — Défense particulière pour Louis XVI, sur la journée du 10 août, par M. SOURDAT, citoyen (ci-devant lieutenant-général de police) de Troyes, l'un des défenseurs relatés au décret du 12 décembre 1792, qui se sont offerts à la défense de Louis XVI. (12 janvier 1793.) *S. l. n. d.*, in-8°, 40 p. [N. Lb⁴¹ 332.]

Voy. ci-dessus, n° 3775.

3806. — Du 10 août 1792, par M. A. MYÈVRE. *Imp. Everat*, 1817, in-8°, 42 p. [N. Lb³⁹ 6109.]

Présenté comme un supplément à une *Défense de Louis XVI*, du même auteur et que je ne connais pas.

Il renferme : 1° la déclaration de M. de Narbonne (voy. ci-dessus, n° 3786); 2° opinion de M. Legrand sur le jugement de Louis XVI (voy. ci-dessus, n° 3728); 3° relation du 10 août; 4° doutes de M. Barbier, officier de marine, sur le rapport de Maille et les commentaires de Thuriot.

Extrait, avec pagination spéciale, de *Louis XVI et ses Défenseurs* (voy. ci-dessus, n° 3592).

3807. — Note sur la fausseté de l'imputation faite à Louis XVI qui a le plus contribué à faire ordonner son assassinat par la Convention, contenant la réponse du général Dumouriez, alors chef de l'armée, celle de Thainville, alors chargé des affaires de France à La Haye, à la réquisition du baron d'Aubier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, de le recevoir prisonnier et de le faire transférer à la barre pour y fournir la preuve de cette fausseté; réponse de M. de Malesherbes à M. d'Aubier sur cette demande; lettre du roi de Prusse à M. d'Aubier à ce sujet; autre lettre de ce monarque à M. d'Aubier, alors son chambellan où, en l'autorisant à aller à Toulon servir la cause de la légitimité, il exprime son estime pour les braves Français qui ont sacrifié leur fortune à leur devoir pour servir cette grande et belle cause. *Imp. V^e Porth-*

man. S. d. [1821, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 2463.]

Par le baron d'AUBER.

L'imputation dont il s'agit est l'ordre donné aux Suisses de tirer sur le peuple. L'auteur dit que les documents possédés par lui avaient été déposés chez M^e Huart de La Marre, notaire à Paris.

3808. — Premier Plaidoyer des défenseurs officieux de Louis Bourbon, ci-devant roi des Francs, et de Marie-Antoinette, sa femme. *Imp. des amis de l'égalité. S. d., in-4°, 4 p.* [N. Lb⁴¹ 2527.]

Signé : GEORGES MASSIEN, homme de loi, défenseur officieux.

L'auteur plaide les circonstances atténuantes pour Louis XVI et demande que Marie-Antoinette « réponde sur sa tête des malversations exercées et des brigandages commis ».

3809. — Appel du jugement de Louis XVI au peuple français. *S. l. n. d., in-8°, 1 f. et 26 p.* [N. Lb⁴¹ 2528.]

3810. — Observations à la Convention nationale, par une vraie républicaine. (An I^{er}). *S. l., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 2529.]

En faveur de Louis XVI.

Le recueil d'écrits d'Olympe de Gouges mentionné ci-dessus (voy. n° 3767) lui attribue une brochure dont le titre est presque identique : *Avis pressant à la Convention, par une vraie républicaine*, mais qui aurait 16 pages.

3811. — Opinion d'un juriconsulte patriote sur le procès intenté à Louis XVI, dernier roi des Français, extraite du n° V du tome VI de la « Gazette des tribunaux et Mémorial des corps administratifs et municipaux ». *Paris, chez les marchands de nouveautés, 1793, in-8°, 12 p.* [N. Lb⁴¹ 2583.]

Par JAUFFRET.

P. 11-12, réclame pour l'*Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, dont le premier volume est annoncé comme étant sous presse. (Voy. ci-dessus, n° 3581.)

3812. — Réflexions sur le procès de Louis XVI, par J.-B. DALMAS, ex-député du département de l'Ardèche à l'Assemblée législative. *S. l. n. d., in-8°, 1 f. et 18 p.* [R. AD. 1, 106.]

Voy. le numéro suivant.

3812^a. — Réflexions sur le procès de Louis XVI, par J.-B. DALMAS, ex-député du département de l'Ardèche à l'Assemblée législative. *Paris, imp. Porthmann, 1814, in-8°, 1 f., VII-33 p.* [N. Lb⁴¹ 367. Réserve.]

La pagination en chiffres arabes continue la pagination en chiffres romains.

L'ex. de la B. N. renferme une lettre d'envoi de l'auteur et une note de sa main sur la réception que lui fit Louis XVIII le 13 juin 1814.

Réimp. dans la *Collection...* de Dugour, tome II, p. 204, et par Dufriche-Foulaines (voy. ci-dessus, n° 3592).

3813. — Aux Représentants de la Nation, par M. LE GRAND. *Paris, chez les marchands de nouveautés, 1793, in-8°, 16 p.* [N. Lb⁴¹ 350.]

En faveur de Louis XVI. Pièce différente de la suivante.

3814. — A la Nation, sur le jugement de Louis XVI, par M. LE GRAND. *Paris, chez les marchands de nouveautés, 1793, in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 2586.]

En faveur du Roi.

Réimp. dans la *Collection...* de Dugour, tome II, p. 343.

3815. — Adresse à la Convention nationale. *S. l. n. d., in-8°, 16 p.* [N. Lb⁴¹ 2587.]

Signée : Par un citoyen ami des lois, de la justice et de la paix, et zélé partisan de l'honneur du nom français.

En faveur du Roi.

3816. — Philippique dans la cause de Louis XVI, devant les citoyens français. *Paris, chez les marchands de nouveautés, 1793, in-8°, 16 p.* [N. Lb⁴¹ 2588.]

En faveur du Roi.

Résumé dans Jauffret, tome III, p. 142.

3817. — Arrêt de mort que présente OLYMPE DE GOUGES contre Louis Capet. *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb⁴¹ 2589.]

« Je voudrais donc, dit l'auteur en terminant, que Louis, sa femme, ses enfants et toute sa famille fussent enchaînés dans une voiture et conduits, au milieu de nos armées, entre le feu de l'ennemi et notre artillerie. Si les brigands couronnés persistent dans leur crime et refusent de reconnaître l'indépendance de la République française, je briguerai l'honneur d'allumer la première la mèche du canon qui nous délivrera

de cette famille homicide et tyrannique. La mort de Louis sera trop glorieuse; elle sera digne d'un peuple libre; alors on ne dira plus des Français: Ils furent de honteux assassins, mais des hommes généreux ».

3818. — A tous les braves sans-culottes de la République, sur le jugement et la dernière comparution du ci-devant Roi à la barre de la Convention nationale, par un citoyen sans-culottes. *S. l. n. d.*, in-8°, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 285.]

ÉPIGR. :

Le déserteur du trône en rentrant dans Paris (le 20 juin 1791) ne devait pas monter au palais des rois, mais à l'échafaud (p. 6).

3819. — Le Cri des bons coeurs. Adresse de tous les honnêtes citoyens français à la Convention nationale, au sujet du jugement de Louis XVI. *Paris, chez les marchands de nouveautés.* *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2500.]

Signé : La M., vraie citoyenne.

Rien, toutefois, n'autorise l'attribution de cette brochure à M^{me} Giroust, dite de Morency, l'auteur d'*Myrine*, maîtresse avouée de Quinette, de Hérald de Séchelles et de Fabre d'Églantine.

3820. — Jugement du Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2501.]

Signé : Par un sans-culottes français.
En faveur du Roi.

3821. — La France sauvée ou l'honneur à la représentation nationale. *Imp. de Frauklin.* *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2615.]

Signé : L. DUROCHE.

Félicitations sur la condamnation de Louis XVI.

3822. — Protestation présentée au peuple français contre le jugement de Louis XVI. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, 20 p. [N. Lb⁴¹ 2624.]

3823. — Républicains, guillotinez-moi ce jean-foutre de Louis XVI et cette putain de Marie-Antoinette, d'ici à quatre jours, si vous voulez avoir du pain; et vous, députés royalistes, lisez-moi, et écoutez mes conseils, ou sinon vous serez raccois. Par un commissaire national. *Imp. de la République.* *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 351.]

Signé : Par un vrai républicain, vrai patriote, vrai sans-culotte

3824. — Les Crimes prétendus de la Convention nationale sur le jugement de Louis Capet, dit Louis XVI, traité par un vrai républicain. L'an II de la République française. *Se trouve sur la terrasse des Feuillants, à Paris.* *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 491.]

3825. — La Convention nationale justifiée ou Louis XVI traité comme il l'a mérité. *Imp. républicain.* *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 492.]

3826. — La Royauté en personne à la guillotine. Avis à mes concitoyens et notamment à ceux de Paris, par BOUGRY [GURROY], Franc d'origine. *Imp. Nationale.* *S. d.*, in-8°, 8 p.

Note de M. Bégis.

3827. — Dernières Paroles de LOUIS CAPEL au peuple français. *Paris, imp. de l'hôtel de Londres*, 1793, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 382.]

Apocryphes.

3828. — L'Agonie de Louis XVI, et ses Aveux à la Nation de tous ses crimes et de ses complices. *Imp. P. Provost.* *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2456.]

ÉPIGR. (sous une couronne brisée) :

Rois, tremblez; les peuples, devenant souverains.
Briseront les sceptres qu'ils ont mis dans vos mains.

3829. — Appel de Louis XVI, roi de France, à la nation, contenant ses défenses et ses moyens, tant sur l'accusation portée contre lui par la Convention nationale que contre le décret de mort par elle prononcé le 17 janvier 1793. *Paris, J.-J. Ruinville*, 1793, in-8°, 312 p. [N. Lb⁴¹ 5445. Réserve.]

Sur le feuillet de garde ou lit : « Exemplaire unique en épreuves, sauvé lors de mon arrestation, 27 mars 1793 », et sur le titre, ces deux épigraphes raturées :

Erudimini qui iudicatis terram.

Du Français généreux l'équité protectrice
D'un tribunal de sang flétrira l'injustice.

Par l'auteur,

M. GROUBER DE GROUBENTALL.

Le texte, daté du 19 janvier, finit p. 296. Les pages 297-312 sont remplies par les pièces

justificatives, c'est-à-dire par la *Protestation du Roi à sa sortie de Paris* (voy. ci-dessus, n° 2196). Cet exemplaire, jusqu'à ce jour et très probablement à jamais le seul connu, a été acquis en 1888 par la B. N. à la vente Valère Martin (n° 1207 du catalogue; A. Claudin, expert). Le texte de l'Appel a été reproduit dans la *Revue rétrospective*, 2^e série, tomes X et XI (1837), y compris la *Protestation* interrompue après ces mots : « Sa Majesté n'en retracerait pas ici l'affligeant tableau, si elle ne voulait faire connaître... » Selon Taschereau, Grouber de Groubentall avait été chargé par Malesherbes de la rédaction de ce mémoire; le fait serait attesté par une correspondance dont Taschereau avait eu connaissance, mais qu'il n'avait pas été autorisé à publier.

Suivant lui, un autre exemplaire de l'Appel aurait été présenté à Louis XVIII par l'auteur, qui s'en serait vu récompensé par une des premières pensions accordées sur la liste civile : mais cet exemplaire aurait disparu, et c'est sur les épreuves revêtues du bon à tirer de Grouber et conservées par son imprimeur, que le texte avait été réimprimé. Ces épreuves étaient même déposées, à titre de curiosité, au bureau de la *Revue*. Les dires de Taschereau sont en contradiction avec la note de Grouber inscrite sur l'ex. de la B. N., et il est vraisemblable que c'est celui-là et non un autre qui fut mis sous les yeux de Louis XVIII.

3830. — Appel à la postérité sur le jugement du Roi. *Imprimé à Londres et se trouve à Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, 46 p. [N. Lb⁴¹ 363 A.]

ÉPIGR. :

Justo postérité, à témoin je t'appelle !

RÉGNIER.

Par G. GALLAIS, Voy. les deux numéros suivants.

Au verso du titre : *Avertissement à mes concitoyens*, commençant ainsi :

« Cette Brochure rapidement conçue et trop faiblement écrite, devait paraître la veille du jugement du Roi; mais les menaces des uns, la peur des autres en a (sic) suspendu l'exposition. Elle eut pu ressusciter dans vos cœurs quelques sentiments de vigueur et d'humanité en faveur de Louis; elle ne servira qu'à y réveiller des regrets superflus et le remords vengeur des grands forfaits... »

3830^b. — Appel à la postérité sur le jugement du Roi. Seconde édition. *Imprimé à Londres et se trouve à Paris, chez les mar-*

chands de nouveautés, 1793, in-8°, 46 p. [N. Lb⁴¹ 363 B.]

Même épigraphe. Même justification typographique.

Je ne connais pas la troisième édition dont l'existence est attestée par le numéro suivant.

3830^b. — Appel à la postérité, sur le jugement du Roi, par M. G. GALLAIS. Quatrième édition. *Paris, J.-G. Dentu*, 1814, in-8°, 3 ff. non chiffrés, IV-21 p. [N. Lb⁴¹ 363]

Même épigraphe.

L'auteur nous apprend que cette brochure parut trois jours avant l'exécution et qu'il s'en fit dans ce laps de temps trois éditions successives. Un libraire nommé Michel Webert, que Gallois dit n'avoir pas connu, fut soupçonné d'en être l'éditeur, arrêté et guillotiné.

Le jugement de Webert du 1^{er} prairial an II (20 mai 1794) ne relate pas toutefois le titre de cette brochure parmi celles qui furent saisies chez lui.

3831. — Peuple parisien, il est temps encore. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb⁴¹ 380.]

Pressant appel en faveur de la délivrance de Louis XVI, signé : Votre bon ami, CURUS.

3832. — Pétition de grâce et de clémence pour Louis XVI, dont la lecture m'a été refusée à la séance du dimanche 20 du présent mois de janvier 1793, malgré tous les efforts que j'ai faits pour l'obtenir, et dont je rends un compte exact dans l'averlissement qui suit. MARIÈNE. (21 janvier.) *Paris, chez tous les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, 1 f. et 43 p. [N. Lb⁴¹ 381.]

G. — TESTAMENT DE LOUIS XVI
(25 DÉCEMBRE 1792).

3833. — Testament de LOUIS CAPET, remis avant sa mort au citoyen Baudrais (sic), officier municipal de service au Temple, le 21 janvier 1793, jour de son supplice. *Guilhemat. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 402.]

3834. — Testament de Louis XVI, envoyé à la Commune de Paris, le 21 janvier 1793. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [R. AD. I, 74.]

P. 7. Baudrais pour Baudrais.

3835. — Testament de Louis XVI, envoyé à la Commune de Paris, le 21 janvier 1793. *Paris, Lallemand; Amiens, Mariette; imp. Vezard et Le Normant, 1793, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 403.]*

3836. — Testament de Louis XVI, tel qu'il a été envoyé par la Commune au Conseil exécutif. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 404.]*

3837. — Testament de Louis XVI, dernier roi des Français, ses Dernières Paroles sur l'échafaud et le Procès-verbal des commissaires nommés par le Conseil exécutif pour assister à son exécution. *Paris, imp. Caillot et Courcier. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 405.]*

3838. — Testament de Louis XVI, précédé des détails sur tout ce qui s'est passé avant et après l'exécution. *Imp. de la Feuille de Paris. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 406.]*

3839. — Testament de Louis le dernier, remis par lui, au moment de son départ, à un des membres du conseil général. *Imp. Patris. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2521.]*

Texte fort incorrect. L'ex. de la B. N. a été collationné et annoté par M. Hennequin, qui a rétabli à la plume les passages tronqués ou omis.

3840. — Testament de Louis XVI, écrit par lui-même, lu dans la séance de la Commune, le 21 janvier. *Paris, imp. de la République. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2663.]*

3841. — Testament de Louis XVI, conforme à la minute déposée à la Commune. *Imp. Girouard. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 2666.]*

Extrait des *Annales républicaines*.

3842. — Testament de Louis XVI. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2667 A.]*

Le Testament est suivi de l'allocution adressée à Madame le jour de sa première communion.

3843. — Fac-similé du testament de Louis XVI, seule édition autorisée par Son Exc. le ministre de la police générale comme conforme à celle faite sur l'original, gravé par PIERRE PIQUET, chargé par Son Exc. de la gravure des exemplaires dis-

tribués au nom du Roi. On y a joint le fac-similé d'un fragment d'écrit de M^{me} Elisabeth et des signatures de la reine Marie-Antoinette et du jeune Louis XVII; accompagnés d'une notice historique, contenant des détails très intéressants et inconnus jusqu'à ce jour sur le testament du roi Louis XVI et sur l'origine du testament de la Reine, par L.-E. AUDOT. *Paris, Gueffier; Audot; Plancher; Pierre Piquet. S. d. [1816], in-4°, 16 p. et 4 planches de fac-similés. [N. Lb⁴¹ 409.]*

La couverture imprimée sert de titre.

3844. — Testament de Louis XVI, précédé de quelques réflexions, et accompagné de notes historiques. Hommage rendu à la mémoire du meilleur et du plus infortuné des rois. Nouvelle édition, augmentée de détails sur les derniers instants de Louis XVI et de pièces relatives au deuil général qui doit avoir lieu en expiation du parricide commis le 21 janvier 1793. *Dijon, Noctat, 30 janvier 1816, in-8°, 45 p. [N. Lb⁴¹ 2669. Réserve.]*

Publié par GABRIEL PEIGNOT.

La première édition portant la date du 21 janvier, comportait 35 pages et n'avait été tirée qu'à 75 ex. dont 4 sur papier terre d'ombre. Celle-ci était imprimée à 500 ex., plus 10 sur papier vélin, 4 sur papier vert-pale, 4 sur papier terre d'ombre et 4 sur papier bleu.

3845. — Testament de Louis XVI, commençant par ces mots : Au nom de la très-sainte Trinité... Aujourd'hui, 25^e jour de décembre. *Paris, Mathiot. S. d., in-folio plano à deux colonnes [N. Lb⁴¹ 2668.]*

3846. — Testament de Louis XVI, roi de France et de Navarre, et Lettre de MARIE-ANTOINETTE, reine de France et de Navarre, à Madame Elisabeth. *Paris, imp. Royale, 1817, in-folio, 17 p. [N. Lb⁴¹ 2670.]*

On lit au verso du faux-titre :

« Cette édition faite pour le service de l'abbaye royale de Saint-Denis et des chapelles des Tuileries, de Versailles et des autres maisons royales, se trouve à Paris, chez De Bure frères, libraires du Roi et de la bibliothèque du Roi, rue Serpente, n^o 7. »

3847. — Louis XVI, son Testament et sa

Mort, par une femme. *Paris, Dentu*, 1814, in-8°, 2 ff., H-23 p. [N. Lb⁴¹ 2705.]

Par M^{me} SUARD, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

¶ Je n'ai cité ici que les éditions originales et les réimpressions importantes du *Testament de Louis XVI*; la B. N. en a enregistré un certain nombre d'autres tirages, exécutés en province sous la Restauration, qui n'offrent point d'intérêt bibliographique. (Voy. Lb⁴¹ 402-427 et 2665-2671.)

H. — DERNIERS MOMENTS ET EXÉCUTION DU ROI (20-21 JANVIER 1793)

3848. — Décret *sic* (n° 250, cote B) de la Convention nationale des 15, 17, 19 et 20 janvier 1793... relatif *sic* à Louis Capet, dernier roi des Français. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 3 p. [Br. M., F. R., IV, 36.]

3849. — Proclamation du Conseil exécutif provisoire. Extrait des registres du Conseil, du 20 janvier 1793, l'an II de la République. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p. [N. Lb⁴¹ 379.]

Dispositions prises au sujet de l'exécution de Louis XVI.

Signé : ROLAND, CLAVIÈRE, MONGE, LEBRUN, GABAT, PACHE.

La même Proclamation a été tirée in-folio plano pour l'affichage. L'un de ces exemplaires figure au musée historique de la Ville (hôtel Carnavalet).

3850. — Le Maire de Paris a ses concitoyens. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [N. Lb⁴¹ 4748.]

Signé : CHAMBON, maire. Sur le calme à observer au moment où « le glaive de la loi va frapper le plus grand et le plus coupable des conspirateurs ». Suit la proclamation du Conseil exécutif provisoire.

3851. — Décret définitif de la Convention nationale, qui condamne Louis Capet, le traître, le parricide, à la peine de mort, place de la Révolution, à six toises du piédestal, le 21 janvier 1793, suivi des Réflexions d'un républicain. *Imp. Guilhemat. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2636.]

En tête le bois reproduit ci-dessus, n° 3541.

3852. — Grand Jugement rendu en dernier ressort par la Convention nationale de France, au nom du peuple français, qui condamne Louis Capet, ci-devant roi des Français, docment atteint et convaincu d'avoir conspiré contre la liberté de la République française et contre la sûreté de l'Etat, à subir la peine de mort demain, place du Carrousel. Extrait du jugement rendu par la Convention nationale de France le 20 janvier 1793. *Lefebvre. S. d.*, in-1°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 2633.]

En tête, bois grotesque, représentant la prise de la Bastille.

Signé : LEBOIS.

3853. — Jugement de Louis Capet. Décret de la Convention nationale, qui juge et condamne Louis, dernier roi des Français, à perdre la vie sur un échafaud, place de la Révolution, ci-devant Louis XV, pour avoir conspiré contre la Nation et cherché à faire massacrer le peuple. *Imp. Leroy et Berthelot. S. d.*, in-1°, 3 p. [N. Lb⁴¹ 2634.]

3854. — Jugement de Louis Capet, condamné à mort sans sursis par les représentants du peuple souverain. *Imp. Provost. S. d.*, in-4°, 4 p.

Même bois qu'au n° 3541 ci-dessus. La tête du guillotiné est présentée à gauche.

3855. — Les Dernières Paroles de Louis Capet au Révérend Père Chabot, son confesseur, ci-devant capucin, sur les remords dont il est pénétré et sur la crainte qu'il a de la vengeance éternelle, après avoir éprouvé celle de la justice des hommes, suivi de son Testament. *Imp. Guilhemat. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2633.]

Signé : Par le citoyen SAUMIER, républicain.

3856. — Dernières Paroles de Louis Capet au peuple français. *Paris, imp. de l'hôtel de Londres*, 1793, in-8°, 8 p. [Br. M., F. R., 863, 19.]

Apocryphes.

3857. — La Vengeance nationale et les Adieux de Louis Capet à sa famille. Détail exact de tout ce qui s'est passé à la tour du Temple, depuis le moment où le juge-

ment de Louis Capet fut connu a ce scéléral et à ses défenseurs jusqu'à celui ou il monta à l'échafaud pour être guillotiné. *Imp. Treublay. S. d., in-8°, 8 p. N. Lb⁴¹ 2635.*

ÉPIGR. :

Quel exemple pour vous, monarques de a terre!

VOLTAIRE, *Henriade.*

3858. — Derniers Moments de Louis XVI ou Détail de ce qui s'est passé depuis sa communication avec sa famille jusqu'à son exécution. *Goujon. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2656.]*

3859. — Laetste Stonden van Louis XVI, oft Verhael van't gene er is voorgevallen sedert zijne gemeynschap met zijne Bloedverwanten tot d'uytvoering der Doodstras. Vertaeld uit het Fransch Asdruskel te bekomen tot Parys by Goujon. Les Dernières Heures de Louis XVI ou Récit de ce qui s'est passé depuis son entrevue avec les siens jusqu'à l'exécution de la sentence de mort prononcée contre lui. Traduit sur l'ouvrage français qui se vend à Paris chez Goujon. *S. l. n. d., in-8°. [N. Lb⁴¹ 2657.]*

Traduction du numéro précédent.

3860. — Omstandi. Verhael van de dood van Lodewyk Hier-voren den XVI van dien naem Koning van Vrankryk onthals den 21 January 1793, tweede jaer der Fransche Republick, waer by gevoegt is syn Testament. Récit détaillé de la mort de Louis XVI, ci-devant seizième du nom, roi de France, décapité le 21 janvier 1793, l'an II de la République française, suivi de son Testament. *Mabius. Haney. S. d., in-8°. [N. Lb⁴¹ 2658.]*

3861. — Thoughts on the death of the king of France, by WILLIAM FOX. *London, Ridgway, 1793, in-8°, 19 p. Y. Lb⁴¹ 2660.]*

3862. — Vive la République! Liberté. Egalité. Mort de Louis XVI. Son arrêt et son exécution. *Imp. Gallier. S. d., in-4°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 4974.]*

3863. — Peine de mort prononcée par la Convention nationale et subie par Louis XVI.

le lundi 21 janvier 1793, à dix heures vingt-deux minutes du matin, l'an II de la République française. *Paris, imp. Guillot et Courcier. S. d., in-8°, 11 p. Y. Lb⁴¹ 2651.]*

3864. — Relation de l'exécution a mort de Louis XVI, dernier roi des Français, qui s'est faite a Paris le 21 janvier 1793, sur la place de la Révolution, ci-devant Louis XV, précédé du jugement rendu contre lui par la Convention nationale, suivie d'un détail exact de toutes les circonstances qui ont eu lieu avant et après cette exécution, avec le testament qu'il a fait quelque temps avant d'être conduit au supplice. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 8 p.*

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.
Pièce différente de la suivante.

3865. — Détail de l'exécution a mort de Louis Capet, ci-devant Roi, qui s'est faite le 21 janvier 1793, sur la place de la Révolution, ci-devant Louis XV, à Paris: précédé des décrets relatifs a cette exécution, avec une lettre de Louis à la Convention, et copie de son testament; suivi du rapport sur l'assassinat commis envers le citoyen Pelletier de Saint-Fargeau, député à la Convention. *Paris, imp. Nationale. S. d., in-8°, 8 p.*

Bibliothèque de M. Paul Lacombe

3866. — Jugement rendu par la Convention nationale, qui condamne Louis Capet, ci-devant roi des Français, a être guillotiné en la place du Carrousel, à Paris, pour avoir conspiré et trahi (sic) la Nation française, exécuté lundi dernier 21 janvier, entre dix et onze heures du matin, avec l'ordre de la marche qui a eu lieu pour le conduire au supplice, les dernières paroles qu'il a prononcées au peuple, étant monté sur l'échafaud. *Paris, imp. Guillot freres, 1793, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2635.]*

3867. — Lettre historique sur la mort sublime de Louis XVI. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2661.]*

3868. — Décret (n^o 367) de la Convention nationale du 23 janvier 1793. Adresse de la

Convention nationale au peuple français. Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, 1793, in-4°. 8 p. [Br. M., F. R., IV, 37.]

3869. — Les Députés du département de Paris à leurs committants. Imp. patriotique et républicaine. S. d., in-folio plano. N. Lb⁴¹ 4710.

Appel au patriotisme et au dévouement à la cause républicaine après l'exécution de Louis XVI. Signé : MAX. ROBESPIERRE, DANTON, COLLOT-D'HERBOIS, BILLAUD-VARENNE, C. DESMOULINS, MARAT, LAVICOMTERIE, LEGENDRE, RAFFRON, PANIS, ROBERT, FRÉRON, FABRE D'ÉGLANTINE, BEAUVAIS, ROBESPIERRE jeune, DAVID, BUCHER-SAINTE-SAUVEUR, LAIGNELOT, PHILIPPE-ÉGALITÉ.

3870. — Aux Citoyens des quarante-huit sections de Paris. (31 janvier.) Imp. L. Potier de Lille. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 520.]

Signé : BAUDRAIS, electeur de 1792, membre du Conseil général de la Commune du 10 août et du corps municipal provisoire actuel, renommé près la municipalité définitive, rue de Marivaux, 9. près le Théâtre-Italien.

Baudrais se disculpe du reproche d'avoir montré « de la sensibilité pour Louis Capet », lors de sa dernière garde à la tour du Temple et se dit l'auteur du récit des journées des 20 et 21 janvier paru dans les *Révolutions de Paris* de Prudhomme, n° 185.

3871. — Oraison funèbre de Louis Capet, dernier roi des Français, par le Père DUCHESNE. Imp. patriotique du Père Duchesne. S. d., in-8°, 8 p. [Br. M., F. R. 910. 3.]

P. 7, *Chanson bougrement patriotique*, sur l'air : Si je meurs, que l'on m'enterre.

Reimp. ou contrefaçon du n° 212 d'Hébert, dont le texte est identique, mais où le titre est plus long et où la chanson manque. Voy. le n° 3896.

3872. — La Vie et le Martyre de Louis XVI, roi de France et de Navarre, immolé le 21 janvier 1793; avec un examen du décret régicide, par M. DE LIMON. Bruxelles, imp. Royale, 1793, in-8°. VIII-144 p. [N. Lb³⁹ 9.]

Papier fort. L'auteur dit, dans son *Avertissement*, que plus de trente éditions se sont succédées en trois mois à Ratisbonne, Cologne, Augsbourg, Dusseldorf, Maestricht, Bruxelles, Liège, et qu'il y en avait eu sept dans la seule ville de Bruxelles. De plus, la Vie avait été traduite en allemand, en flamand et en anglais. Elle le fut aussi en italien. Voy. les deux numéros suivants.

3872^a. — La Vie et le Martyre de Louis XVI, roi de France et de Navarre, immolé le 21 janvier 1793; avec un examen du décret régicide. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, par M. DE LIMON. Maestricht, J.-P. Roux et C^e, 1793, in-8°, 80 p. [N. Lb⁴¹ 394.]

On lit au verso du titre :

« Cet écrit lu à Vienne dans des assemblées nombreuses, le 19, le 21, le 23 et le 24 février 1793, n'était pas destiné à l'impression, mais on m'en a demandé la publication pour des raisons que je n'ai pu combattre et j'y ai consenti »

Voyez le numéro suivant.

3873. — La Vita ed il Martirio di Luigi XVI, re di Francia e Navarra, immolato 21 gennaio 1793; con un esame del decreto del regicidio... del signor DE LIMON. Traduzione dal francese. Trieste, Wäge, Fleis e compagni, 1793, in-8°, 115 p. [N. Lb³⁹ 10.]

3874. — The Execution of the late king of France, or Louis XVI, a moment before his death. London, Marshall, 28th may 1793, in-fol. plano plié in-4°. [N. Lb⁴¹ 2659. Réserve.]

Planche gravée et accompagnée de quatre vers anglais. C'est sans doute ce quatrain qui a motivé le classement de cette pièce au département des imprimés et non à celui des estampes.

3875. — Agonie et Mort héroïque de Louis XVI, roi constitutionnel des Français, condamné au dernier supplice par jugement de la Convention républicaine de France, par le citoyen ANTOINE-VÉRITÉ WINDTSON. Paris, chez Cromwell, au Palais de l'Égalité. S. d. 1793, in-8°. 1f. et 50 p. [N. Lb⁴¹ 385.]

EPIGR. :

Excidit illa dies ævo, non postero credant sæcula.

P. 49, *Romance trouvée dans les papiers de Louis XVI. Louis XVI mourant aux Français.* Air : Dans les jardins de Trianon.

3876. — Les Dix Articles des jurements, des faux serments prononcés par Louis Capet, en présence des chevaliers à poignards, sa Manière d'agir et sa Façon de penser en rétablissant l'ancien régime, trouvés dans la doubleure de sa culotte le

jour de sa mort. *Paris, Anger. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 384.]

ÉPIGR. :

Les peuples ont fait les rois. Ils peuvent les détruire.

3877. — La Tête royale dans le sac ou les Dernières paroles de Louis XVI au pied de l'échafaud, suivie de sa dernière lettre envoyée à la Convention nationale et à la municipalité de Paris, avant sa mort. *Imp. Fêret. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2634.]

La lettre est apocryphe.

L'ex. de la Bibliothèque du Louvre, vu par M. Bégis, était orné d'une figure à la manière noire portant au bas : *Point de constitution*, et représentant Louis XVI égorgé par un sans-culotte.

3878. — Le Passé, le Présent et l'Avenir ou Louis XVI et Lepeletier devant Dieu, pour servir à l'histoire de la révolte de France de 1789 à 1793. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [N. La³² 343.]

Dialogue entre Dieu, Louis XVI et Lepeletier.

3879. — Arrivée de Louis XVI aux Champs-Élysées. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb⁴¹ 2708.]

Dialogue entre Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis Dauphin et Louis XVI, nouveau débarqué.

3880. — Dialogue entre Charles I^{er} et Louis le Dernier. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2710.]

3881. — Réception de Louis Capet aux enfers par grand nombre (sic) de brigands ci-devant couronnés. *Paris, Villeneuve. S. d.*, in-folio. [N. Lb⁴¹ 5121.]

On lit au-dessous du trait carré : *Composé et gravé par VILLENEUVE*. L'explication adressée aux *Républicains français* est partagée en deux par un médaillon ovale représentant la tête tranchée de Louis XVI, avec ces mots : *21 janvier 1793. Qu'un sang impur abreuve nos sillons.*

L'épreuve de la B. N. est une reproduction photographiée.

3882. — Arrivée de Louis Capet aux enfers, son Interrogatoire et son Jugement, et les Victimes du 10 août. *Paris, rue Percée, n° 1*, 1793, in-8°, 23 p. [N. Lb⁴¹ 383.]

Fait en l'audience publique, le mardi 22 jan-

vier. Signé : MIXOS, président : AS-MODEE greffier.

Même frontispice qu'au n° 3401 ci-dessus.

3883. — Dialogue entre Louis Capet, d'Angremont, Laporte et Mirabeau, aux enfers. *Paris, imp. Milseot, créole. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2709.]

3884. — Dialogue entre le Père Duchesne et la Mère Duchesne, ou le Père Duchesne à bout. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 2835.]

Pamphlet royaliste sur le procès et l'exécution de Louis XVI, dans le style du préte-nom d'Hébert.

3885. — L'Arrivée de l'abbé Maury à Paris, pour prononcer l'oraison funèbre de Louis Capet. *Dialogue. Imp. Gouriot. S. d.*, in-12, 12 p. [N. Lb⁴¹ 2711.]

Maury, poursuivi par le peuple, se réfugie chez le père Duchesne.

3886. — L'An IV de toutes les libertés, excepté la véritable. Je m'en contre-fouts, ou le Vengeur de la mort du Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2712.]

Signé : Par P... A... T...

Pamphlet royaliste.

3887. — Examen du décret récidive du 16 janvier 1793, d'après la Constitution et toutes les lois nouvelles enfantées par la Révolution. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [P. 8307.]

Liste des vingt-quatre prévarications commises, selon l'auteur, par la Convention, et terminées par un pressant appel aux Français et aux Parisiens : « Vous êtes tous perdus si vous ne vous hâtez d'adjurer vos cruelles erreurs, de reconnaître votre jeune Roi et le Régent, et de juger vos ennemis. »

3888. — Qu'est-ce qu'un roi? Entretien de deux républicains sur la mort de Louis Capet. *Imp. Gouriot. S. d.*, in-12, 12 p. [N. Lb⁴¹ 2713.]

Signé : LE VASSEUR.

Voyez le numéro suivant.

3889. — Qu'est-ce qu'un roi? Dialogue que des esclaves, qui craignent la lumière, trouveront mauvais, mais que les amis de la justice, de la vérité et, par conséquent, de la liberté, trouveront à leur gré, ainsi

que les ouvrages patriotiques qui forment cette collection utile et propre à éclairer le peuple sur les dangers de l'idolâtrie. *Paris, Gouriot. S. d., in-12, 12 p. [N. Lb⁴¹ 2744.]*

3890. — Essai sur la conjuration de la maison capétienne contre la liberté publique, par J.-S. LARGET. *Paris, citoyenne Lesclapart, an II, in-8°, 1 f. et 36 p. [N. Lb⁴¹ 2743.]*

3891. — [Lettre circulaire de M. de ROSSIGNOL, baron de Moxnésir, garde du corps du Roi, en date du 21 mars 1793, relative à la distribution d'une brochure royaliste sur la mort de Louis XVI et commençant par ces mots :] Divers contre-temps... *S. l. n. d., in-4°, 1 p. [N. Lb⁴¹ 590.]*

3892. — Français, ton Roi n'est plus, et ses assassins vivent encore. A *Vienne, chez M. de Brunschwic, de l'imp. de la noblesse française. S. d., in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 2827.]*

EPIGR. :

De ces monstres odieux, soldats, délivrez-moi !
Athalie.

Frontispice anonyme intitulé : *Ludwig XVI Todd.*

3893. — Relation des derniers moments de Louis XVI, écrite par M. l'abbé ENGELWORTH DE FIMONT. Edition destinée à faire suite au « Testament de Louis XVI, précédé de quelques réflexions et accompagné de notes historiques... » *Bijon, Noëllet, avril 1816, in-8°, 22 p. [N. Lb⁴¹ 2662. Réserve.]*

Voy. ci-dessus, n° 3844.

Publié par GABRIEL PEIGNOT, selon le *Catalogue de la B. N.*; mais il convient d'ajouter que cet opuscule n'est mentionné ni par Peignot lui-même, dans la *Notice de ses ouvrages tant imprimés que manuscrits* (Paris, 1830, in-8°), ni par Quérard, ni par MM. P. Deschamps et Ph. Milsand, qui ont publié chacun une bibliographie des écrits de Peignot.

3894. — Discours historique sur la mort de Louis XVI et sur les événements politiques qui l'ont précédée, avec des notes et des pièces officielles, par M. LENOIRMAN, avocat à la cour royale de Paris. *Paris,*

L.-E. Herhan, et chez les libraires du Palais-Royal, 1816, in-8°, VII-94 p. N. Lb⁴¹ 396.]

Frontispice anonyme représentant les *Derniers Adieux de Louis XVI à sa famille.*

3895. — Documents historiques. Ordres du jour inédits de SANTERRE, commandant des gardes nationales parisiennes en 1792 et 1793, collationnés sur les textes originaux, mis en ordre et annotés par EDMOND DUTEMPLE, ancien attaché à l'Assemblée nationale. Edition ornée de gravures d'après les estampes du temps et d'un plan de Paris sous la Convention, par FRÉDÉRIC CHEVALIER. *Paris, A. Berneux, 1873, in-8°, 3 ff non chiffrés, 26 p. et un plan.*

L'éditeur ne fait pas connaître d'où provenaient ces documents qui, d'après un Aris imprimé au verso de la couverture, formaient la tête d'une série restée à l'état de projet. Les gravures amonées sur le titre manquent.

Le plan est accompagné de cette légende : *Positions occupées par les sections armées, les fédérés et l'artillerie le 21 janvier 1793; la légende explicative est p. 25-26.*

3896. — Le Meurtre du 21 janvier 1793, par le baron DE VINCX D'ORP. *Paris, Calmann-Lévy, 1877, in-8°, 2 ff. et 173 p. [N. Lb⁴¹ 4935. Réserve.]*

L'aux-titre et titre imprimés en rouge.

Le titre de la couverture en papier rouge vif est quelque peu différent : *Le baron DE VINCX D'ORP. Le Meurtre du 21 janvier 1793, contenant le fac-similé des plus curieuses gravures du temps et un numéro du « Père Duchesne ».*

Le verso du faux-titre porte :

« Il a été tiré de cette édition 10 exemplaires sur papier de Chine numérotés. »

Fac-similés de diverses estampes rares sur l'exécution de Louis XVI; notes sur l'origine et les diverses formes de la guillotine; réimp. du n° 212 du *Père Duchesne* (voy. n° 3871) et d'un fragment des *Mémoires secrets du XIX^e siècle*, de Beaumont-Vassy (prétendue entrevue de Louis XVIII et de Sanson); notes de M. JULES TROUBAT sur le tableau de Hauer, représentant l'exécution du 21 janvier; liste des estampes contemporaines et populaires relatives au même événement; testament de Louis XVI; remarques et réflexions de l'auteur sur les collections La Bédoyère, Maurin, Robyns (de Bruxelles), L'uttrade, Henna et sur la sienne propre.

Les notes de M. Jules Troubat, jarnes d'abord dans la *Chronique des arts*, ont été réimprimées dans un volume intitulé *Plume et Pinceau* (J. Lilsieux, 1878, in-12). Le tableau d'Hauer, qui n'a pas été gravé, figurait en 1867 à une exposition

rétrospective organisée à Versailles par la Société des amis des arts de Seine-et-Oise.

4 L'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* contient de nombreuses notes et citations relatives à l'exécution de Louis XVI et aux circonstances qui l'accompagnèrent. Voy. notamment : T. III, p. 320, 382, 470, 554; XI, p. 556. (Détails divers; discussion sur la question de savoir si le Roi a été conduit au supplice dans une charrette ou dans la voiture du maire de Paris; curieuses indications d'estampes, etc.) — T. V, p. 698; VI, 57, 232; VII, 48, 98, 157, 276; XI, 303; XVIII, 481, 510, 563, 591, 652. (Est-ce Santerre qui a commandé le rou-

lement de tambours?) — T. X, p. 669. (Complainte sur la mort de Louis XVI.) — T. XVIII, p. 68, 123. (Le meurtre de Louis XVI a-t-il été décidé dès 1786 par les Franes-Maçons?) — T. XVIII, p. 676, 750. (Projet de canonisation de Louis XVI.) — T. XIX, p. 418. (Indication d'un placard imprimé d'après lequel Sanson se serait vanté d'avoir vendu les cheveux de Louis XVI.)

Voir aussi dans les *Episodes et Curiosités révolutionnaires*, de Louis Combes (décrits ci-dessus, nos 271 et 271^b), les chapitres intitulés : « *Fils de saint Louis, montez au ciel!* » et le *Roulement de tambours de Santerre*.

2. — Meurtre et Pompe funèbre de Michel Le Peletier de Saint-Fargeau. — Arrestation et Suicide de Paris (20-30 janvier 1793).

3897. — Convention nationale. La Convention nationale aux Français. Imprimé par ordre de la Convention. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [R. AD. I, 106.]

Proclamation relative à la mort de Louis XVI et à l'assassinat de Le Peletier, signée : VERGNAUD, président; BANCAL, GORSAS, SALLÉ, LESAGE, DUFRICHE-VALAZÉ, secrétaires.

3898. — Décret (n° 324) de la Convention nationale du 21 janvier 1793, relatif à l'assassinat commis en la personne de Michel Le Peletier. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 3 p. [R. AD. I, 107.]

3899. — Décret (n° 325) de la Convention nationale du 22 janvier 1793... relatif aux funérailles de Michel Le Peletier, député à la Convention nationale. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 3 p. [R. AD. I, 107.]

3900. — Décret (n° 335) de la Convention nationale du 21 janvier 1793... relatif au signalement de Paris, assassin de Michel Le Peletier. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p. [R. AD. I, 107.]

3901. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom des comités d'instruction publique et des inspecteurs (le 22 janvier 1793), par MARIE-

JOSEPH CHENIER, député du département de Seine-et-Oise. Imprimé et envoyé aux 84 départements par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. X. Le³⁸ 178. — P. 12272^a.]

Sur les funérailles de Le Peletier.

3902. — Ordre de la marche et des cérémonies qui seront observées aux funérailles de Michel Le Peletier, député à la Convention nationale, à qui l'Assemblée accorde les honneurs du Panthéon français (24 janvier). *Paris, imp. de l'Hôtel de Londres*, 1793, in-8°, 8 p. [X. Lb³¹ 2726.]

3903. — Commune de Paris. Ordre de la marche de la cérémonie qui se fera aujourd'hui pour les obsèques du citoyen Pelletier-Saint-Fargeau, en exécution du décret de la Convention nationale qui lui décerne les honneurs du Panthéon français. *Imp. Provoost. S. d.*, in-4°, 4 p. [X. Lb³¹ 2727.]

3904. — Procès-verbal ordonné par la Convention nationale des faits relatifs aux funérailles de Michel Le Peletier, député à la Convention nationale, assassiné le 20 janvier 1793, l'an II de la République, pour avoir voté la mort du tyran. Imprimé et envoyé aux quatre-vingt-quatre départements par ordre de la Convention natio-

nale, (21 janvier 1793.) *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°. 7 p. [X. Le³⁸ 1784 A

Discours de FÉLIX LE PELETIER, de BARÈRE et du président de la Convention (RABAUT SAINT-LTIENNE).

3905. — Ministère de la justice. Paris, le 26 janvier 1793, l'an II de la République française. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. X. Lb⁴¹ 302.]

Circulaire aux fonctionnaires publics, à l'effet de procéder à la recherche du garde du corps Paris, auteur du meurtre de Michel Le Peletier.

3906. — Décret n° 364 de la Convention nationale du 30 janvier 1793... qui accorde à titre de récompense 10,000 livres à la personne qui découvrira, arrêtera ou fera arrêter Paris. *Paris, imp. Nationale révolutionnaire du Louvre, 1793, in-4°, 2 p.* [R. AD. I, 107.]

3907. — Arrestation de Paris, l'assassin du brave citoyen Le Peletier de Saint-Fargeau, qui a été arrêté à Forges-les-Bains, près Gournay, avec la lettre trouvée dans sa poche qui prouve toute sa scélératesse. *Imp. Procust. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. L]⁶¹ 2747.]

La lettre est apocryphe.

3908. — Convention nationale. Rapport des commissaires envoyés à Forges-les-Eaux, département de la Seine-Inférieure, pour constater les faits relatifs au suicide de l'assassin Paris, par J.-L. TALLIEN. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 18 p. [R. AD. I, 107.]

P. 7-18, pièces justificatives : N° 1, Pouvoir des commissaires. N° 2, Extrait du registre de la police municipale de Forges-les-Eaux. N° 3, Procès-verbal du juge de paix du canton de

Forges-les-Eaux constatant la mort violente de Paris. N° 4, Déclaration des commissaires de la Convention nationale (extrait du registre municipal de la commune de Forges, 1^{er} février 1793) et remise des effets trouvés sur Paris aux commissaires de la Convention. N° 5, Acte de décès de Paris. N° 6, Compagnie de Coriolis, garde du roi, congé de licenciement (accordé à Paris). N° 7, Extrait des registres de la paroisse Saint-Roch de Paris (acte de baptême du même, 13 novembre 1763).

3909. — EDMOND LE BLANT, membre de l'Institut. Le Peletier de Saint-Fargeau et son meurtrier. Documents inédits. Extrait du « Correspondant » *Paris, Ch. Annuiel et C^e, 1874, in-8°, 29 p.*

Documents extraits des archives de la mairie de Forges-les-Eaux et reproduction d'une partie des pièces énumérées dans l'article précédent.

4] Un récit romanesque de la mort de Le Peletier a été publié dans *la Nouvelle Minerve* (1837, tome IX, p. 222) sous l'initiale M. C'est la première version, très modifiée depuis, d'un chapitre des *Souvenirs de la Terreur*, de Georges Duval (voy. n° 368).

3910. — Convention nationale. Discours prononcé à la Convention nationale, le 29 mars 1793, par le citoyen DAVID, député, en offrant un tableau de sa composition, représentant Michel Le Peletier au lit de mort. Imprimé par ordre de la Convention nationale et envoyé aux départements. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [X. Le³⁸ 217.]

4] Sur les vicissitudes singulières du dessin et du tableau originaux de David et sur la destination de la planche gravée par Tardieu, voyez *la Revue de l'art français*, janvier-février 1889, et *la Gazette des beaux-arts*, du 1^{er} mai 1889, où se trouve reproduite en fac-similé la seule épreuve connue (et en partie lacérée) de la gravure de Tardieu.

§ 3. — Menaces de famine. — Tentatives de pillage. — Désordres au Palais-Royal (26 février 1793).

3911. — La Puce à l'oreille des jacobins. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb⁴¹ 2826.]

Pamphlet royaliste en style de Père Duchesne. Dialogue entre les deux sans-culottes Panerace et Franchipanne.

3912. — Donnez-nous du pain ou Égorgez-nous ! *De l'imprimerie de la liberté et de la sévérité, faubourg Saint-Marcou. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 261.]

3913. — *Primo* du pain et Voici comment, par LOUIS VIGER, premier suppléant du département de Mayenne-(sic) et-Loire à la Convention nationale. *Imp. de la citoyenne Fontouge. S. d.* [1793], in-8°, 26 p. [N. Lb⁴¹ 233.]

3914. — Pétition sur les subsistances, suivie d'un projet de décret, par le citoyen RENAUD, de la section du Marais. *Imp. de Franklin. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2888.]

3915. — Le Dernier Cri des sans-culottes, qui demandent du pain, à la Convention nationale, ou leur Dernier Coup de cloches, pour réveiller les patriotes endormis. *Paris. Durand. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 609.]

Signé : Les sans-culottes constitués en assemblée républicaine. DURANDÉ, secrétaire.
En langage des halles. — Voyez le numéro suivant.

3916. — Le Dernier Cri des sans-culottes, qui demandent du pain à la Convention nationale et que les accapareurs de blé, les marchands d'argent soient mis sur-le-champ à la guillotine, avec la Lettre de Monsieur et la Réponse, ou leur Dernier Coup de cloche pour réveiller les patriotes endormis. *Paris. Durand. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2886.]

Voy. le numéro précédent.

3917. — Aux Représentants amis du

peuple. La liberté et du pain. *Imp. du Pacte social. 1793*, in-8°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 2887.]

Signé : TOLOSÉ, administrateur de la tontine des sans-culottes, place des Victoires nationales, n° 17.

3918. — Projet de décret pour faire cesser la détresse et le haut prix des subsistances, par le citoyen L.-J. BOURBOU, auteur d'un projet d'organisation générale de cette partie, imprimé en 1783 sous le titre de « Projet nouveau sur la manière de faire utilement en France le commerce des grains », *Imp. Girouard. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 2891.]

Voyez ci-dessus, n° 1312.

3919. — Lettre de M. Fab. de S... au citoyen Santerre, sur son projet béticide. [24 février.] *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [N. Lb⁴¹ 571.]

Facétie au sujet d'une proposition faite, paraît-il, par Santerre, de détruire les chiens et les chats afin de diminuer les chances de famine.

3920. — Ce qu'il faut pour Paris. Adresse à la Convention nationale. *Imp. Clement. S. d.* [1794], in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 1136.]

Signé (p. 11) : CASSENEUVE, employé au timbre des assignats, rue de la Verrière, n° 123, section des Arcis, à Paris.

L'auteur propose de transformer les maisons ci-devant royales (Versailles, Trianon, Marly, Meudon, Saint-Cloud, etc.), en « maisons rustiques » destinées à fournir le lait, les légumes, la volaille, la viande, nécessaires à la consommation de la capitale.

3921. — Ordre pour le 26 février 1793. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio oblong. [N. Lb⁴¹ 4735.]

Signé : Le commandant général provisoire, SENTERRE.

Ordre de prendre les armes et de respecter les propriétés.

3922. — GUSTAVE DOULCET, membre de la Convention nationale, à Dominique Garat, ministre de la justice et, *par intérim*, de l'intérieur (10 mars 1793). *S. l. n. d.*, in-4°, 15 p. [*Br. M. F. R.* 63, 29.]

Signé : G. DOULCET, député du Calvados.
Au sujet de la répression des désordres du 26 février.

3923. — Aux 48 sections. Moyens de punir les dilapidateurs passés et d'empêcher les dilapidations futures dans les approvisionnements des armées de la République. Deuxième édition, revue et corrigée, avec dix-huit articles additionnels, y compris le projet d'institution de cabinets littéraires et politiques dans chaque section ou commune de la République française. Se vend

cinq sols au profit des femmes et enfants de nos frères qui partent pour la Vendée. *Paris, chez l'auteur, rue des Gravilliers, n° 4; au secrétaire de la société des Jacobins; Ballois fils aîné (imp. C.-F. Patris), an II, in-8°, 20 p.* [N. Lb⁴¹ 2929.]

ÉPIGR. :

La publicité est la sauvegarde du peuple.

Signé : TOMBÉ fils aîné, actuellement de la section des Gravilliers, membre de la société des Jacobins, de la société fraternelle des défenseurs de la République.

3924. — JEAN-BAPTISTE BROITTEAU, représentant du peuple français, à ses collègues. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 1/2 p. [N. Lb⁴¹ 2930.]

Contre les dilapidateurs.

4. — Institution du tribunal révolutionnaire (10 mars 1793). — Jugements rendus par lui. — Histoire de ses actes.

3925. — Mémoire sur l'établissement d'un tribunal criminel pour la ville de Paris et le département (10 novembre 1792). *Imp. Clément. S. d.*, in-4°, 6 p.

Un ex. de ce Mémoire est relié avec les pièces liminaires du *Bulletin du tribunal* classé dans la réserve de la B. N. (voy. ci-dessous, n° 3950). Il aurait dû être mentionné avant les *Réflexions du tribunal du jure d'accusation* (voy. n° 3451) qui renferme (p. 12) une allusion à cette pièce et à la réponse que Treillard y aurait faite et que je ne connais pas.

Le Mémoire est signé par les directeurs du jury et les membres des deux sections, les commissaires et les accusateurs publics. (Voy. n° 3444.)

3926. — Opinion de P. PHILIPPEAUX, député de la Sarthe, sur la formation du tribunal révolutionnaire. (10 mars 1793.) *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Le³⁸ 206.]

3927. — Décrets (n° 514) de la Convention nationale du 10 mars 1793... relatifs à la formation d'un tribunal criminel extra-

ordinaire. *Paris, imp. Nationale centrale du Louvre, 1793, in-4°, 7 p.*

Un ex. de ces décrets est relié dans le tome I du *Bulletin du tribunal* appartenant à la réserve de la B. N. [Le² 714.] Voy. ci-dessous, n° 3950.

3928. — Convention nationale. Liste des membres composant le tribunal extraordinaire. Imprimée par ordre de la Convention nationale (13 mars 1793.) *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Le³⁸ 210.]

3929. — Convention nationale. Liste des candidats, des juges et jurés pour le tribunal révolutionnaire. Imprimée par ordre de la Convention nationale. (14 mars 1793.) *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁸ 211.]

3930. — Convention nationale. Discours des citoyens juges du tribunal révolutionnaire, à la Convention nationale, le 2 avril 1792, l'an II de la République. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le³⁸ 219.]

3931. — Convention nationale. Rapport et projet de décret touchant le renouvellement des jurés du tribunal criminel extraordinaire, présentés au nom du comité de législation (le 23 mai 1793), par le citoyen **BERLIER**, député de la Côte-d'Or. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le⁸⁸ 261.]

3932. — Convention nationale. Du 26 mai 1793. Liste des candidats pour la nomination d'une place vacante de juge au tribunal révolutionnaire. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Le⁸⁸ 262.]

3933. — Liste des candidats pour le renouvellement des jurés du tribunal criminel extraordinaire et des suppléants. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le⁸⁸ 897.]

3934. — Convention nationale. Liste des candidats des juges et jurés pour le tribunal révolutionnaire. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [R. AD, III, 33.]

3935. — Du 26 mai 1793. Liste des candidats pour la nomination d'une place vacante de juge au tribunal révolutionnaire. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Le⁸⁸ 262.]

3936. — Convention nationale. Rapport sur le tribunal révolutionnaire fait au nom du comité de salut public, par **COUTHON**, dans la séance du 22 prairial an II (10 juin 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale et joint au décret qui l'a suivi par forme d'instruction. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Le⁸⁸ 2417.]

3937. — Loi concernant le tribunal révolutionnaire (22 prairial an II). *Paris, imp. du dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 8 p.

Même remarque qu'aux nos 3925 et 3927 ci-dessus. P. 4, rapport de Couthon.

3938. — Rapport fait à la Convention nationale, au nom des comités de salut public, de sûreté générale et de législation, sur la réorganisation du tribunal révolutionnaire, par **PH.-ANT. MERLIN** (de Douai),

séance du 8 nivôse an III (28 décembre 1794) de la République; suivi du décret rendu le même jour. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 43 p. [N. Le⁸⁸ 1123.]

3939. — Projet de décret présenté au nom des comités de salut public, de sûreté générale et de législation, sur l'organisation du tribunal révolutionnaire, par **PH.-ANT. MERLIN** (de Douai). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 43 p. [N. Le⁸⁸ 1124.]

3940. — Liste des citoyens proposés pour le tribunal révolutionnaire. *Imp. Nationale. S. d.*, in-4°, 2 p. [N. Lb⁹¹ 3999.]

3941. — Projet de décret, au nom des comités de salut public, de sûreté générale et de législation, pour la nomination des membres et des jurés du tribunal révolutionnaire. *S. l. n. d.*, in-folio, 2 p. [R. AD, III, 32.]

On lit (art. II) :

« Le présent décret ne sera publié que par le *Bulletin de correspondance*. »

3942. — Le *Cri des familles* ou Discussion d'une motion faite à la Convention nationale par le représentant du peuple **LECOINTE**, le 22 frimaire de l'an III de la République (12 décembre 1794), relative à la révision des jugements des tribunaux révolutionnaires. *Paris, l'an III de la République*, in-8°, 56 p. [N. Lb⁹¹ 1515.]

Signé : A. M. (ANDRÉ MORELLET).

La motion de Lecoindre n'a pas été imprimée séparément.

Morellet dit dans ses *Mémoires* 1821, tome II, p. 132) que le *Cri des familles* fut publié en décembre 1794 et qu'on en fit ou quinze jours deux éditions, chacune de 1,500 exemplaires, et une contrefaçon dont il ignore le chiffre de tirage.

3943. — Mémoire pour les veuves et enfants des citoyens condamnés par le tribunal révolutionnaire, antérieurement à la loi du 22 prairial. *Imp. Desenne. S. d.* (1795), in-4°, 1 f. et 44 p. [N. Lb⁹¹ 4326.]

Signé G.-A. TRONSON-DU COUBEY, rédacteur du *Mémoire*. *Suivent les noms des citoyens et citoyennes pour lesquels le Mémoire est présentée* (et qui occupent une page et demie).

3944. — Du Tribunal révolutionnaire, par L.-B. SIBRY. Paris, imp. Du Pont, fri-moine ou III, in-8°, VIII-104 p. [N. Lb⁹¹ 1316.]

Barbier et Quéraud mentionnent une édition intitulée : *Du Tribunal révolutionnaire à ses différentes époques*, Paris, an V (1797), in-8°, que je n'ai vue nulle part. Quéraud ajoute même un plaisant anachronisme à cette indication erronée : « L'auteur, dit-il, y attaquait l'existence du tribunal révolutionnaire déjà *chancelant sur sa base sanglante* (en 1797) comme l'un des produits monstrueux, etc. »

3945. — Avis très intéressant à la sensibilité de la Nation française, de ses dignes représentants et de tous ses vrais amis. Paris, 5 nivôse an III-25 décembre 1794. S. l. n. d. in-8°. 11 p. N. Lb⁹¹ 1331.

Proposition de constituer une pension alimentaire et viagère aux veuves et enfants des condamnés. Les souscriptions devaient être adressées au C. Jacques, maison de Montauban, rue Traversière-Honoré, à Paris.

3946. — Recueil des jugements du tribunal révolutionnaire de Paris et des ordonnances du président. *Imp. du tribunal révolutionnaire*, 8 séries in-4°. N. Lb⁹¹ 2231.

Recueil, avec numérotation continue, mais sans ordre chronologique. La quatrième partie de ce travail contiendra la liste abrégée des causes qui intéressent plus spécialement l'histoire de Paris. Le titre reproduit ci-dessus est celui que donne le catalogue de la B. N., mais il ne figure, en réalité, sur aucune des pièces. Chaque numéro porte en tête : *Jugement rendu par le président...*, ou : ... *en la chambre du conseil...* L'ex. de la B. N. offre des liasses dont voici le relevé :

- 1^{re} série (1 à 100). Mq. 98, 99 et 100.
- 2^e série (101 à 200). Mq. 101, 103, 105, 123, 125, 126, 137, 138, 148-152, 154, 155, 182, 186, 187, 189, 190, 192.
- 3^e série (201-300). Mq. 224, 227, 229, 232-236, 266, 268.
- 4^e série (301-400). Mq. 304, 305, 310, 313, 361, 384.
- 5^e série (401-500). Mq. 415, 456, 482.
- 6^e série (501-600). Mq. 556.
- 7^e série (601-700). Mq. 607.
- 8^e série (701-800). Mq. 713, 755, 760, 762, 764, 766, 767, 775, 779, 785-800.

La B. N. possède de plus les jugements nos 501 et 907 relés en plaquettes séparées. Le

premier a été retrouvé depuis la constitution de l'ex. décrit ci-dessus, provenant, ainsi que les deux numéros suivants, de Deschiens. La *Bibliographie* de celui-ci renferme (p. 68), une note qui indique la provenance de cet ensemble, mais qui en exagère un peu la valeur, puisqu'il n'est pas rigoureusement complet :

« Ce recueil est officiel.

« Chaque jugement est imprimé à part, avec les réquisitoires de Fouquier-Tinville en entier (ou plutôt leur résumé).

Le Tribunal révolutionnaire faisait imprimer chaque jour un nombre d'exemplaires limité à celui de ses membres et des jurés. Jamais ces jugements n'ont été vendus ou colportés hors de l'enceinte du Tribunal. Il a été impossible de les compléter parce que les jurés et les jurés étant souvent remplacés, chacun emportait sa distribution partielle.

« Un seul individu a pu réunir tous ces jugements : c'est le greffier qui a conservé sa place depuis l'installation du Tribunal révolutionnaire jusqu'à sa dissolution. Je possède la collection du greffier.

« J'ai comparé cette collection avec celle que M. D... [Dobise de Sales] annonçait comme complète : il lui manquait quatre-vingts jugements. »

3947. — [Recueil de jugements du tribunal révolutionnaire de Paris]. *Imp. du tribunal révolutionnaire*, 12 séries in-4°. N. Lb⁹¹ 2232.

Partie non numérotée du recueil précédent, classée par ordre chronologique. Sur la mention des pièces qu'il renferme, même observation qu'au numéro ci-dessus. La collection commence au 6 avril 1793 et s'arrête à prairial an II ; deux plaquettes supplémentaires contiennent les jugements des 3 messidor, 10 et 27 thermidor an II.

3948. — [Recueil d'ordonnances du président du tribunal révolutionnaire de Paris.] *Imp. du tribunal révolutionnaire*, in-4°. N. Lb⁹¹ 2233.

Autre série non numérotée du même recueil, classée par ordre chronologique. Sur la mention des pièces qu'il renferme, voy. la note du n° 3946 ci-dessus.

Cette collection, qui ne comporte que des acquittements, commence au 24 juillet 1793 et s'arrête au 5 messidor an II.

3949. — [Jugement rendu par le tribunal criminel du département de Paris...] — In-4°. [N. Lb⁹¹ 2234.]

Recueil factice, classé par ordre chronologique. Sur la mention des pièces qu'il renferme, même observation qu'au n° 3946 ci-dessus.

3950. — Bulletin du tribunal criminel établi par la loi du 10 mars 1793, pour juger sans appel les conspirateurs. Paris, Clément, 1793-an III, 8 parties in-4°. [N. Lc² 714. — P. 15484.]

Les parties 1, 2, 5, 6, 7, portent en tête : *Bulletin du tribuna^l criminel révolutionnaire*; et les parties 3, 4, 8 : *Bulletin du tribunal révolutionnaire*.

Épigr. :

Celui qui met un frein à la fureur des fiots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

Chaque numéro porte en tête la griffe de Clément.

Un second ex. du *Bulletin*, constitué par M. de La Bédoyère et que M. Hatin ne semble pas avoir examiné, est classé sous la même cote dans la réserve de la B. N.

Voici, d'après ces deux exemplaires, le relevé des 436 numéros aujourd'hui connus du *Bulletin* :

Première partie. — Titre, préface, liste des membres du Tribunal (6 p.), 100 numéros (6 avril-6 septembre 1793), 494 p. et une *Table alphabétique* (2 p.) des noms, prénoms, professions et qualités des conspirateurs.

En tête de l'ex. de la Réserve sont intercalés un prospectus in-folio pour le *Répertoire* de Clément (voy. ci-dessous, n° 3951), un *Tableau de la formation des douze Comités révolutionnaires* (in-4°, 8 p.), le texte des *Décrets* du 10 mars et de la loi du 22 prairial (voy. nos 3927 et 3937), un autre prospectus (2 p. in-8°) pour le *Bulletin*. De plus, on a joint au n° 3 un portrait de Blanchelaud, assis dans un fauteuil et prenant des notes; jolie planche anonyme à l'aqua-tinta, d'après un croquis évidemment fait au Tribunal; elle manquait à Hennin et n'est pas mentionnée par Renouvier.

Selon M. Hatin, l'ex. de la bibliothèque du Louvre comportait un n° 70^{bis} (procès de Charlotte Corday) et un supplément au n° 73. Ce supplément, renfermant les lettres de Charlotte à Marat, à Barbaroux et à son père, existe dans un double de cette première partie (même cote) et dans l'ex. de la Réserve.

Deuxième partie. — Un titre et 100 numéros (28 août (affaire omise)-10 septembre 1793, ... brumaire an II), 400 p. et une table (3 p.) seulement dans l'ex. de la Réserve, plus un *Supplément au n° 27* (relatif à la déposition du « citoyen Estaing » dans le procès de Marie-Antoinette), qui figure dans les deux exemplaires. Il y a, en outre, des doubles des nos 22 et 28 (même procès) et 73 de la première série (procès Charlotte Corday), cartonnés ensemble [Lc² 714 A.]

Troisième partie. — Un titre, 11 numéros (4-8 frimaire an II), 44 p.

Quatrième partie. — Un titre, 100 numéros (1^{er} germinal-2 prairial an II), 2 ff. et 400 p. La B. N. a, en outre, un double de la quatrième partie (même cote).

Cinquième partie. — 2 numéros (3 prairial an III), 8 p.

Sixième partie. — 100 numéros (28 thermidor an II). Le dernier numéro daté (quintidi 25 vendémiaire) est le n° 55. Les autres (procès du comité révolutionnaire de Nantes) ne portent pas de date. La pagination des derniers numéros est tout à fait défectueuse.

Septième partie. — 20 numéros non datés (procès du Comité révolutionnaire de Nantes), plus, dans l'ex. de la Réserve, *Supplément au n° 19* (continuation du résumé de l'accusateur public et analyse du plaidoyer des défenseurs) et un n° 21 (affaires Louis Erret, Antoine Vial, Paul Barthès, dit Labiche), 78 ou 84 (sic: 82) p.

Huitième partie. — 2 numéros (8-9 germinal an II), 8 p. (procès de Fouquier-Tinville et des autres membres du tribunal). M. France, dans la *Description* de la collection La Bédoyère (n° 1338), dit que ces deux numéros ne sont connus que dans cet exemplaire; mais le *Procès de Fouquier-Tinville* a fait l'objet d'une publication séparée qui sera décrite plus loin (ch. VIII, § 1) et qui est reliée avec d'autres pièces annexes dans l'ex. de la Réserve. M. de La Bédoyère a possédé deux autres exemplaires moins complets du *Bulletin*, l'un qui passa dans sa vente de 1837 et fut adjugé 361 francs; le second, qui a figuré dans la vente posthume de ses doubles (sous les initiales H. G***, Delion, 1861), se vendit 362 francs. M. Hatin cite également l'exemplaire de la vente Acers, de Metz (1864), porté au catalogue comme « bien complet » et payé 427 francs.

Dans l'ex. de la B. V. P., relié en cinq volumes et provenant de Ledru-Rollin, les sept premières parties sont au complet (moins les nos 70^{bis} et 27 indiqués ci-dessus), mais les deux numéros de la huitième partie sont d'une réimpression moderne, ainsi que les titres placés au devant de chaque série. Le tome I^{er} renferme, outre les 58 numéros du *Bulletin* du tribunal du 17 août (voy. n° 3416), diverses pièces manuscrites curieuses, telles que des convocations adressées à Ledru (père du tribun) en qualité de juré du tribunal du quatrième arrondissement et la copie du procès-verbal d'inhumation de la tête de Mme de Lamballe, copie offrant des variantes avec le texte imprimé par Taschereau et par M. de Lescaur. Le tome V contient le procès de Fouquier-Tinville, le texte de son jugement et le mémoire justificatif qu'il avait rédigé avant sa comparution.

3951. — Répertoire des jugements rendus par le tribunal révolutionnaire établi au Palais à Paris par la loi du 10 mars 1793 (vieux style), contenant les noms et demeures des membres qui composent le tribunal, les jugements rendus depuis son établissement jusqu'au mois de pluviôse, tant en audience publique qu'en la chambre

du conseil; les noms, surnoms, âges, qualités, professions, lieux de naissance et demeures des accusés; la nature de leurs délits et les articles de la loi servant de base à leurs jugements; précédé des travaux du tribunal criminel établi par la loi du 17 août 1792 et de ceux de la commission militaire établie à Paris le 20 octobre 1792; dédié à la Convention nationale, par R.-J.-B. CLÉMENT. Première partie. *Paris, cour du Palais de Justice, n° 18, an III de la République, in-12.* 370 p. et 1 f. non chiffré. [N. Lb⁴¹ 8.]

Frontispice anonyme représentant le tribunal en fonctions, Un prospectus, joint à l'ex. de réserve du *Bulletin* (voy. le numéro précédent), annonçant cette publication sous le titre d'*Atmænach*. La suite n'a pas paru.

3952. — Continuation des jugements du tribunal révolutionnaire de Paris. *S. l. n. d., in-8°.* [N. Lb⁴¹ 9.]

Fragment (paginé 35-44) d'une réimpression exécutée en Angleterre des dernières listes des condamnés (25 juillet-6 août 1791), plus un résumé des condamnations prononcées pendant le mois de juillet 1791 à Paris.

3953. — Journal des débats et jugements du tribunal criminel révolutionnaire (18 août-13 septembre 1794), 23 numéros in-4°.

M. Hatin dit que Deschiens possédait 15 numéros de ce journal « où sont enregistrés les hauts faits de la réaction thermidorienne » : ils sont en effet mentionnés page 211 de sa *Bibliographie*. M. Hatin ajoute que cette feuille manque à la B. N., mais il ne fait pas connaître où il a vu l'exemplaire plus complet qu'il mentionne.

3954. — Compte rendu aux sans-culottes de la République française, par très haute, très puissante et très expéditive dame Guillotine, dame du Carrousel. de la place de la Révolution, de la Grève et autres lieux. contenant le nom et surnom de ceux à qui elle a accordé des passe-ports pour l'autre monde, le lieu de leur naissance, leur âge et qualités, le jour de leur jugement, depuis son établissement au mois de juillet 1792 jusqu'à ce jour (1^{er} germinal). Rédigé et présenté aux amis de ses prouesses, par le citoyen TISSER, rue de la Barillerie, n° 13, coopérateur du succès de la République

française. *Paris, Petit; Demer; la citoyenne Toubon; de l'imprimerie du Calculateur patriote, au corps sans tête, l'an II de la République française une et indivisible et II^e de la mort du tyran, quatre parties en deux tomes in-8°, 384 et 251 p.* [N. Lb⁴¹ 1027.]

Frontispice représentant des rois, des pretres, des officiers étendus à terre, la tête séparée du tronc. Au-dessus un bras et un glaive tenant suspendus des balances, un triangle et un bonnet phrygien. Au-dessous :

La loi est un glaive qui doit trancher (sic) indistinctement tout ce qui s'élève au-dessus d'elle. L'abbé RAVAL

J.-B. LOUVIOT sc. Composé par TISSER.

Ces monstres en monceaux par puissance divine
Annoncent les travaux de dame Guillotine.

Première partie, p. 1-191.

Deuxième partie (même titre, plus cette mention : « On trouve aussi cet ouvrage chez les citoyens Vezard et Le Normant, imprimeurs, rue du Muséum »), p. 193-384.

Troisième partie et première partie des révoltés suppliciés à Commune-Afranchie, ci-devant Lyon. p. 1-112.

Quatrième partie et deuxième partie des révoltés suppliciés à Commune-Afranchie, ci-devant Lyon (même titre), p. 113-291. On lit sur la dernière page cet *avis aux sans-culottes* :

« Nous invitons nos concitoyens à se persuader que la cinquième partie, faisant suite du présent ouvrage, ne contiendra que les extraits des jugements rendus contre les suppliciés à Paris, et promettons d'accélérer cet ouvrage qui a pour but d'inspirer l'horreur du crime et de nous préserver des embûches que nous tendent journellement les esclaves des puissances coalisées, ainsi que les hypocrites en patriotisme. »

Cette cinquième partie n'a pas paru.

3955. — Liberté, Égalité, Fraternité, ou la Mort. Le Glaive vengeur de la République française une et indivisible ou Galerie révolutionnaire contenant les noms, prénoms, les lieux de naissance, l'état, les ci-devant qualités, l'âge, les crimes et les dernières paroles de tous les grands conspirateurs et traîtres à la patrie, dont la tête est tombée sous le glaive national, par arrêt du tribunal révolutionnaire, établi à Paris par la loi en date du 10 mars 1793 pour juger sans appel de ce genre de délit, par un ami de la Révolution, des mœurs et de la justice

Paris, Galletti, an II, in-8°, 216 p. [N. Lb⁴¹ 2230.

Deux autres exemplaires dans la Réserve.

ÉPIGR. :

A peine jugés, ils ne sont déjà plus.

Frontispice représentant une guillotine, signé J.-B. LOUYON sculp. et accompagné de deux légendes :

Le poignard des patriotes est la hache des lois.

Traitez, regardez et tremblez : elle ne perdra son activité que quand vous aurez perdu la vie.

Par H.-G. DULAC.

Le texte du *Glaive vengeur* s'arrête page 194 et sur la condamnation des deux frères Baillard et de leur sœur (20 pluviôse an II-8 février 1794). Suivent deux pages de réflexions intitulées : *Un Moment* et une sorte de code moral intitulé : *l'Évangile du jour ou le Pas républicain*, terminé par la liste des juges et des condamnés du tribunal du 17 août et de la commission militaire du 20 septembre.

L'un des deux ex. de la Réserve de la B. N., relié en demi-mar. rouge par Trautz-Bauzomet, est non rogné. Le second, cartonné sur brochure, porte cet envoi : « Le citoyen DU LAG au citoyen président de l'Assemblée générale de la section de l'Indivisibilité. Salut. »

C'est à tort que les *Supercherries littéraires* de Quérard (I, 304²) annoncent plusieurs planches : tous les exemplaires que j'ai vus n'avaient que le frontispice décrit ci-dessus.

3956. — République française. Égalité, Liberté, Fraternité, ou la Mort. Liste générale des individus condamnés par jugements ou mis hors de la loi par décret, et dont les biens ont été déclarés confisqués au profit de la République, dressée et publiée en exécution des articles 3, 4 et 5 de la loi du 26 frimaire, et de l'article 1^{er} de celle du 9 ventôse. Paris, imp. des domaines nationaux, ans II-III, in-8°. N. Lb⁴¹ 3. — R. AD. III. 43.

N° I. Contenant les jugements rendus jusqu'au 26 frimaire qui étaient parvenus à l'administration des domaines nationaux à l'époque du 12 ventôse an II (29 germinal an II), VIII-91 p. P. III-VIII. Avertissement.

N° II. Contenant les jugements rendus jusqu'au 29 pluviôse et qui étaient parvenus à la ci-devant administration des domaines nationaux depuis le 12 ventôse jusqu'au 1^{er} germinal dernier exclusivement (22 prairial an II), IV-79 p.

N° III. Contenant les jugements qui étaient parvenus à l'époque du 30 germinal an II à la commission des revenus nationaux et qui exis-

sent actuellement à la commission des administrations civiles, de police et des tribunaux, IV-35 p.

N° III (sic). Liste générale des individus condamnés par jugements ou mis hors la loi par décrets et dont les biens ont été déclarés confisqués au profit de la République (28 fructidor an II). S. l. n. d., 120 p.

N° IV. Contenant les jugements qui étaient parvenus à l'époque du 17 floréal an II à la commission des revenus nationaux et qui existent actuellement à la commission des administrations civiles, de police et des tribunaux (26 vendémiaire an II), IV-151 p.

N° V. Contenant les jugements qui étaient parvenus à la date du 30 prairial an II... (15 frimaire an III), IV-181 p.

N° VI. Contenant les jugements qui étaient parvenus à l'époque du 30 fructidor an II (29 nivôse an III), IV-124 p.

N° VII. D'après les jugements qui étaient parvenus à la commission des revenus nationaux à l'époque du 1^{er} thermidor an III (1^{er} thermidor an III), I f. et 23 p.

L'ex. de la collection Rondonneau porte la note manuscrite suivante :

« Il a été imprimé sous la même date de l'an III, mais quant au mois sous celle du 5 germinal, un autre n° 7. Ce numéro est compris dans le volume intitulé... [Le titre est resté en blanc.] On m'a dit dans les bureaux du ministre des finances que la loi du 21 prairial ayant relevé de la confiscation les individus portés sur le n° 7, cette liste n'a pas été publiée et a été annulée, 25 thermidor an VI. »

Suite du n° VII de la liste générale des condamnés dont la confiscation des biens est maintenue aux termes des lois des 14 floréal et 21 prairial an III, et quatrième supplément de la liste générale par ordre alphabétique des émigrés de toute la République. II. I. J. K. Paris, imp. de la République, an IV, in-8°, 3 p.

Ne renferme que la liste des membres du tribunal révolutionnaire condamnés à mort le 17 germinal an III et de quelques autres « conspirateurs » obscurs.

3957. — Liste générale et très exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire établi à Paris par la loi du 17 août 1792, et par le second tribunal établi à Paris par la loi du 10 mars 1793, pour juger tous les ennemis de la patrie. Paris, Marchand; Berthé; Channaul, ans II-III, in-8°. [N. Lb⁴¹ 5.]

ÉPIGR. :

Vous qui faites tant de victimes.
Ennemis de l'égalité,
Recevez le prix de vos crimes
Et nous avons la liberté.

N° I, 32 p. L'ex. de la collection Rondonneau porte la date manuscrite du « 10 août 1793. »

N° II, 32 p.

P. 2, un *Arêt aux citoyens* prévient qu'il paraîtra « tous les quinze jours un numéro plus ou moins suivant la quantité des conspirateurs condamnés à mort »; cet avis est répété, avec modification, à la fin du n° V.

N° III, 32 p.

N° IV, 32 p.

N° V, 32 p.

On lit au bas de la p. 32 cette note : « Il paraîtra un numéro tous les quinze jours jusqu'à la tranquillité de la République. »

N° VI, 32 p.

N° VII, 32 p.

N° VIII, 32 p.

N° IX, 32 p.

Supplément au n° IX, 14 p., termine par un avis des libraires annonçant la réorganisation du tribunal révolutionnaire et la prochaine reprise de la publication. Elle comporte, en effet, deux numéros chiffrés X et XI, le premier portant ce titre :

Liste générale et très exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire établi à Paris par la loi du 23 thermidor, deuxième année républicaine, pour juger tous les ennemis de la patrie. (32 p.)

Le n° XI (27 p.) a, par erreur, le titre des neuf premiers numéros. Tous deux portant l'épigraphie reproduite ci-dessus et la date de l'an III.

Le n° X renferme la liste des membres du nouveau tribunal présidé par Dobsent, et celle de divers conspirateurs condamnés à mort. Le n° XI est consacré aux débats du procès de Carrier et de ses coaccusés; il donne également la liste des ex-membres du premier tribunal révolutionnaire, condamnés le 17 floréal an III. Le dernier numéro de la liste (2807) est la condamnation par le tribunal criminel de Paris, le 5 prairial an III, de Jean Tuetet, garçon serrurier, assassin du représentant Forand.

Un autre ex. (cote Lb⁴¹ 5 A) est incomplet du n° X et des p. 26-27 du n° XI. Un troisième ex. [Lb⁴¹ 5 B] a pour frontispice au verso du titre le bois reproduit ci-dessus (n° 3541) et au-dessous le quatrain :

Vous qui faites tant de victimes...

Cet ex. s'arrête au n° X, p. 32 (chiffres 8, par erreur) et sur une phrase inachevée. Les deux mêmes particularités signalent le n° X de l'ex. Lb⁴¹ 5.

Le *Bulletin du bibliophile* de 1850, p. 209-212, contient la description minutieuse d'un ex. mis en vente par Téchener à un prix qui n'est pas spécifié. Cet ex. ne contenait que neuf numéros et le rédacteur de la note allègue à tort qu'il n'en a pas paru davantage.

358. — Liste générale et très exacte de

tous ceux qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire établi à Paris, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la suppression du tribunal, contenant leurs noms, prénoms, âges, qualités et demeures, lieux de leurs naissances et de leurs départements. *Paris, Chamuel; Marchand; chez tous les libraires et marchands de nouveautés, Van III de la République*, in-8°, N. Lb⁴¹ 4.

N° 1, 32 p. (nos 1-289).

N° 2, 32 p. (nos 290-486).

N° 3, 32 p. (nos 487-686).

N° 4, 32 p. (nos 687-935).

N° 5, 32 p. (nos 936-1191).

N° 6, 32 p. (nos 1192-1498).

N° 7, 32 p. (nos 1499-1794).

N° 8, 32 p. (nos 1796 (sic)-2110).

N° 9, 32 p. (nos 2141-2505).

Supplément au n° IX, 16 p. (nos 2506-2742).

Les nos III, IV, V, VII, X, XI (manquant à l'ex. de la B. N.) et le supplément du n° IX ont la même épigraphie que celle de l'article précédent.

359. — N° 1. *Algemeene en nauwkeurige Verzaemeling van alle de Persoonen der beyde Geslagten die ter dood veroordeeld zyn geweest sedert het begin der Revolutie tot heden, door her Gerechts-hof van Staets-omwenteling, opgerogt tot Parys, door de Wet van den 17 Augustus 1792; door het tweede Gerechts-hof, opgerogt tot Parys, door de Wet van den 10 Maerte 1793, om alle de vyanden van het Vaderland te vonnissen. Behelzende hunne Naemen, Voornaemen, Profession, Woon-plaetsen en de beweeg-redens van hunne verwyzing. Vertaeld na het oorspronklyk Afdruksel van Parys.* [Liste générale et exacte de toutes les personnes des deux sexes qui, depuis le commencement de la Révolution, ont été condamnées à mort par le tribunal révolutionnaire établi à Paris par la loi du 17 août 1792, par le second tribunal établi le 10 mars 1793 pour juger tous les ennemis de la patrie, contenant leurs noms, prénoms, professions, demeures et les motifs de leur condamnation. Traduite sur l'impression originale de Paris.] S. l. n. d., in-12, 72 p. N. Lb⁴¹ 6.]

Le frontispice est la copie en contre-partie de celui de l'*Almanach des prisons*; vov. ci-après, ch. VII.

3960. — Liste des personnes qui ont péri par jugement du tribunal révolutionnaire... et dont les corps ont été inhumés dans le terrain de l'ancien cimetière de la Madeleine... appartenant à présent à M. DESCLOSSEAUX. S. d. 1814.

Voy. le numéro suivant.

3960^{bis}. — Fondation de la chapelle funéraire de Piepus (1814).

Voy. le n° . . . ci-après et la troisième partie de ce travail, troisième division, chapitre IV.

3961. — Histoire générale des crimes commis pendant la Révolution française sous les quatre législatures et particulièrement sous le régime de la Convention nationale, par L. PUCHOUME (1797).

Tomes I-II. Dictionnaire des individus envoyés à la mort..

Voy. ci-dessus, n° 47 et 48.

3962. — Les Chemises rouges ou Mémoires pour servir à l'histoire du régime des anarchistes. Paris, Dery; Mart, an VII, 2 vol. in-12. [N. Lb⁴¹ 26.]

Par ANTOINE-JOSEPH-THOMAS BONNEMAIN, membre de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents, d'après Van Thol, cité par Barbier. Le titre est imprimé en lettres blanches dans un cartouche ovale tiré en rouge.

Le tome I a un frontispice anonyme intitulé : *Scène touchante (journée du 2 juillet 1793)*.

Documents relatifs à la tentative d'assassinat sur Léonard Bourdon à Orléans, à la conspiration de Batz, à Cécile Renault et à ses complices. Reproduction des discours, lettres, actes d'accusation et interrogatoires des prévenus.

3963. — Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution française, par SANSON, exécuter des arrêts criminels pendant la Révolution. Paris, à la Librairie centrale; Palais-Royal, galerie d'Orléans, n° 1, 1829, 2 vol. in-8°. [N. La³³ 104.]

Tome I, LXVII-321 p.; tome II, 1 f. et 461 p.

Un prospectus de 8 pages, joint à l'ex. de la B. N., donne ce titre avec une légère variante : « jugements » au lieu d'« arrêts », annonce quatre volumes (il n'en a paru que deux) et se termine par cette phrase : « Ces Mémoires sont

les seuls avoués, les seuls dont l'authenticité ne sera jamais contestée », allusion à une publication concurrente, décrite sous le n° 3964 ci-dessous.

Le bibliophile Jacob a raconté deux fois, et avec quelques légères divergences, d'abord dans un article des *Annales du bibliophile* de 1862 (réimp. dans ses *Enigmes et Inconnues bibliographiques*, 1866, in-12), puis en 1882 dans le *Livre*, comment BALZAC prit part à cette spéculation de librairie dont l'idée première lui appartenait et pour laquelle il aurait même obtenu de Sanson l'autorisation de se servir de son nom. Toujours est-il que Balzac détacha de ses futures *Scènes de la vie politique* et de *la vie militaire*, quelques pages qui devinrent l'introduction des *Mémoires*, ainsi que divers chapitres intercalés tant bien que mal parmi ceux que LHÉRITIER (de l'Ain) avait fournis de son côté. Cette *Introduction*, sans titre dans la version primitive, intitulée plus tard : *Une Messe en 1793*, puis *Un Episode sous la Terreur*, a reparu, remaniée et diminuée, datée de Paris, janvier 1831, et dédiée à M. Guyonnet-Merville, dans les éditions collectives de l'auteur, M. Ch. de Lovejoy (*Histoire des Œuvres de Balzac*, 1879, in-8°, p. 147) a signalé ces transformations et cité un long fragment supprimé lors de la réimpression de cet *Episode* dans les éditions de 1816 et de 1870. Afin de rattacher ce récit à ceux qui devaient suivre, Balzac supposait que Sanson confiait en mourant le manuscrit de ses *Mémoires* au prêtre dont il avait entendu la messe le lendemain de l'exécution et le jour anniversaire de la mort de Louis XVI. Il est à noter que cette *Introduction* (paginée en chiffres romains) ne figure pas à la table des matières du premier volume, réimprimé tout entier, ainsi qu'une partie du tome II, sous le titre de *Souvenirs d'un patriote*, dans le tome XX de l'édition définitive. C'est une série de scènes épisodiques, sans lien apparent entre elles, telles que le récit des amours du fils du bourreau de Paris avec la fille du bourreau de Versailles, une anecdote sentimentale dont le dénouement est identique à celle du *Manchoir bleu* d'Étienne Béquet, de prétendues conversations de Sanson avec les docteurs Gall et Guillotin, des considérations statistiques et morales sur la peine de mort, enfin une histoire de brigand et de bourreau italiens qui n'a qu'un très vague rapport avec le titre même du livre, la part de LHÉRITIER (de l'Ain) se réduit à quelques chapitres sur les aides du bourreau, sur l'attentat et le supplice de Damiens, sur l'assassinat de Marat, etc. Le bibliophile Jacob assure que Mame, éditeur réel du livre, arrachait à grand peine quelques feuillets de copie aux deux collaborateurs : on le devinerait de reste en parcourant ce livre décousu et disparaté.

Les *Mémoires de Sanson*, tirés, dit-on, à 1,500 exemplaires, n'eurent aucun succès : Mame en céda le solde à Boulland, qui les remit en circulation sans parvenir à leur assurer la vogue. Voy. le numéro suivant.

3963. — Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution française, par SANSON... Paris, chez les marchands de nouveautés, 1831, 2 vol. in-8°. [N. Lm³³ 104 A.]

La pagination est identique à celle du numéro précédent, bien qu'il y ait eu suppression à la fin du tome II d'un paragraphe où le pseudo-Sanson annonçait qu'il allait enfin, sur les instances de M. Hémar, premier président de la cour criminelle, entrer dans le vif de son sujet : « Les tombeaux vont s'ouvrir, les morts parleront ! » Cette promesse n'a pas été tenue.

De chute en chute, les *Mémoires* de Sanson se trouvaient, à titre de nantissement, dans les magasins de la rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice lorsque ceux-ci furent détruits par le fameux incendie de 1837.

Dans une note de ces *Mémoires* (tome II, p. 133), Lhéritier prenait à partie et nommait en toutes lettres l'auteur véritable des *Mémoires de l'exécuteur*. Voy. le numéro suivant.

3964. — Mémoires de l'exécuteur des hautes œuvres pour servir à l'histoire de Paris pendant le règne de la Terreur, publiés par M. A. GREGOIRE. Paris, chez les principaux libraires, 1830, in-8°. 2 ff. et H-379 p. [N. Lb³¹ 42.]

ÉPIGR. :

Au ton qui règne depuis dix ans dans la littérature, la célébrité littéraire me paraît une espèce de difformité qui n'a pas encore tout à fait autant de mauvais effet que le cacarc, mais cela viendra.

CHAMFORT.

P. II, *Épître dédicatoire* [et satirique] à M. V***** [Vidocq], dont les *Mémoires*, rédigés par Lhéritier (de l'ain) et B. Maurice, avaient paru quelques mois auparavant (Paris, Tenon, 1829, 4 vol. in-8°).

Le pseudonyme que VINCENT LOMBARD, de Langres, avait certainement choisi par allusion à l'ancien évêque de Blois, était en réalité le nom d'un écrivain, Achille Grégoire, dont la *Littérature française contemporaine* cite un roman : *Rantau* (1829, 4 vol. in-12) et un vaudeville.

Les *Mémoires de l'exécuteur* sont un recueil d'anecdotes empruntées à toutes les relations contemporaines, entremêlé de dialogues et terminé par quatre chapitres complémentaires : N° I, Vocabulaire de la langue révolutionnaire. N° II, Tableau approximatif des émigrations pendant et avant la Terreur. N° III, Tableau approximatif des victimes de la Révolution (14 juillet 1789-27 octobre 1795). N° IV, Liste des conventionnels envoyés à l'échafaud par leurs collègues ou qui ont péri de mort violente.

3965. — Sept générations d'exécuteurs. Mémoires des Sanson, mis en ordre, rédigés

et publiés par H. SANSON, ancien exécuteur des hautes-œuvres de la Cour de Paris. Paris, Dupray de la Mahérie et C^e, 1862-1863, 6 vol. in-8°. [N. Lm³ 819.]

Autre spéculation de librairie, plus fructueuse, paraît-il, mais pas plus recommandable que les précédentes. Le metteur en œuvre de cette compilation, empruntée aux *Causés célèbres*, aux *Almanachs* et aux *anas* anti-révolutionnaires, était, me dit-on, un gentilhomme potevin, nommé M. d'OLBREUZE, probablement descendant ou allié d'Éléonore Desmier d'Olbreuze, qui devint au dix-septième siècle duchesse de Zell et figure par suite dans la généalogie des maisons régnautes de Prusse et d'Angleterre.

Le premier volume est consacré à un travail sur les supplices anciens et modernes, aux origines de la famille Sanson, au procès de Mme Tiquet ; le second, à la conspiration de Cellanare, aux affaires du comte de Horn, de Carbonche, de Damiens, de Lally-Tolendal, du chevalier de La Barre ; le tome III, à Desrus, aux frères Agasse, à Favras et à Louis XVI. Le tome IV s'ouvre par la reproduction intégrale de l'*Épisode* de Balzac, sous prétexte que c'est la seule confidence authentique faite à l'auteur par le bourreau, renferme le récit de la conspiration de La Rouerie, celui des derniers instants de Charlotte Corday, de Custines, de Marie-Antoinette, des Girondins, de Mme Roland, de Bailly, et se termine par un *journal* de Ch.-H. Sanson, fabriqué avec le *Bulletin du tribunal* et le *Répertoire* de Clément. Les procès des Dantonistes, de Carrier, de Fouquier-Tinville, ainsi qu'un récit du 9 thermidor, remplissent le tome V. Le tome VI, après avoir passé en revue les affaires de la rue Saint-Nicaise, de Cadoudal, de Lesurques, de Louvel et des quatre sergents de la Rochelle, se clôt sur une liste d'exécutions dont la dernière remonte à 1847.

3966. — Histoire secrète du tribunal révolutionnaire, contenant des détails curieux sur sa formation, sur sa marche, sur le gouvernement révolutionnaire et particulièrement sur les agents secrets, les juges, les jurés, les chefs du gouvernement ; sur les listes de proscription, les Parlements, les fermiers généraux ; sur les conspirations imaginaires des prisons et sur les détenus en général ; avec des anecdotes piquantes sur les orgies que faisaient les juges et les jurés, et notamment sur les déjeuners, les diners et les soupers secrets des meneurs de la Convention, et sur les parties fines de

Clichy, par M. DE PROUSSINALLE. *Paris, Le-routge*, 1815, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 28.]

ÉPIGR.

Pardonnez n'est pas oublier.

PROUSSINALLE est le pseudonyme-anagramme de P.-J.-A. ROUSSEL, d'Épinal.
Voy. le numéro suivant.

3967. — Histoire des tribunaux criminels extraordinaires, révolutionnaires et commissions militaires créées pendant les années 1792, 1793, 1794 et 1795, par P.-J.-A. ROUSSEL. Seconde édition. *Paris, Wolff-Lerouge*, 1830, 2 vol. in-8°.

Les titres seuls sont changés.

3968. — La Terreur, histoire des tribunaux révolutionnaires, d'après des documents inédits et sur des notes recueillies par des hommes qui ont figuré dans ces terribles et sanglants épisodes, par MM. MAX. DE REVEL et A. DE SAINT-CÉRAND. *Imp. de Mme de Lucombe*, 1851, gr. in-8°, 2 p. [N. Lb⁴¹ 2240.]

L'ouvrage était annoncé comme devant former quatre volumes grand in-8° illustrés. Rien n'a paru.

3969. — Le Tribunal révolutionnaire de Paris. Collection unique et complète des actes de ce tribunal, renfermant les comptes rendus de ses séances, jour par jour, depuis son établissement jusqu'à son abolition, recueillie pendant la Révolution et accompagnée d'un récit historique, ainsi que de nombreuses notes biographiques et littéraires, par P.-A.-L. DE MATON DE LA VARENNE, auteur des « Crimes de Marat et autres égorgés », publiée par M. CHARLES DE LA VARENNE, son petit-fils. *Paris, imp. Plou*, 1855, gr. in-8°, 14 p. [N. Lb⁴¹ 2242.]

Prospectus. La publication devait former dix à douze volumes in-8°. Un spécimen du bulletin de Clément et un autre des séances inédites recueillies par Maton de La Varenne, annoncés comme joints à ce prospectus, ne figurent pas dans l'ex. de la B. N.

3970. — La Justice révolutionnaire à Paris, Bordeaux, Brest, Lyon, Nantes, Orange, Strasbourg, d'après les documents originaux, par CH. BERBIAT SAINT-PRIX, conseiller

à la cour impériale de Paris. *Paris, Cassin et Marchal*, 1861, in-18, VIII-239 p. [N. Lb⁴¹ 2243.]

Voy. les deux numéros suivants.

3970°. — La Justice révolutionnaire à Paris et dans les départements, d'après des documents originaux, la plupart inédits (17 août 1792-12 prairial an III), par M. CH. BERBIAT SAINT-PRIX. *Paris, imp. Pillet fils aîné*, 1864-1867, 14 numéros in-8°. [N. Lb⁴¹ 2244 A.]

Extrait du *Cabinet historique*, avec table autographiée. Le faux titre et les titres de départ portent : *La Justice révolutionnaire à Paris et dans les départements*... Le n° 1, imprimé chez Guyot et Scribe, est extrait de la *Gazette des tribunaux*. Il est seul relatif au tribunal de Paris.

3971. — La Justice révolutionnaire, août 1792-prairial an III, d'après des documents originaux, la plupart inédits, par M. BERBIAT SAINT-PRIX, conseiller à la cour impériale de Paris. Deuxième édition. *Paris, Michel Lévy*, 1870, in-8°, XXX-490 p. et 4 f. non chiffrés. [N. Lb⁴¹ 2244.]

Tome 1^{er} seul paru. « C'est, dit l'Avertissement, moins une édition nouvelle qu'un nouvel ouvrage. » Il devait comporter, outre l'*Introduction*, six parties consacrées aux tribunaux de l'Ouest, du Midi, du Centre, de l'Est, du Nord, des *Contrées réunies* et de quelques armées, et enfin de Paris. Le tome 1^{er} renferme l'*Introduction*, l'Ouest et le Midi. L'auteur est mort à Riou, le 11 septembre 1870.

3972. — EMILE CAMPARDON, archiviste aux Archives de l'Empire. Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, 10 mars 1793-31 mai 1795 (12 prairial an III), d'après les documents originaux conservés aux Archives de l'Empire. *Paris, Poulet-Malassis*, 1862, 2 vol. in-18. [N. Lb⁴¹ 2245.]

Tome I, II-449 p.; tome II, 523 p.
Voy. le numéro suivant.

3973. — Le Tribunal révolutionnaire de Paris. Ouvrage composé d'après les documents originaux conservés aux Archives de l'Empire, suivi de la liste complète des personnes qui ont comparu devant le tribunal, et enrichi d'une gravure et de fac-similés.

par EMILE CAMPARDON, archiviste aux Archives de l'Empire. *Paris, Plon*, 1866, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 2246.]

La gravure représente *Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire*. Deux feuillets de fac-similés reproduisent les signatures de divers accusés et des membres du tribunal.

Dans la préface, l'auteur indique les modifications que présente la réimpression de son travail : notes au bas des pages, indications des cartons des Archives d'où sont tirés les renseignements, statistique établie mois par mois à la fin de chaque chapitre de tous les jugements rendus par le tribunal, enfin une table alphabétique considérable de tous les noms de personnes cités dans l'ouvrage.

3974. — Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, avec le journal de ses actes, par H. WALLON, membre de l'Institut. *Paris*,

Hachette et Co, 1880-1882, 6 vol. in-8°. N. Lb⁴¹ 4982. — P. 16913.]

L'Avortissement qui suit immédiatement la préface expose le double but de l'auteur : rattacher plus étroitement l'histoire du tribunal révolutionnaire au mouvement de la Révolution et présenter un tableau complet de ses opérations, que les lacunes du *Bulletin* ne permettent pas de suivre sans interruption. Pour ne rien omettre et ne pas toutefois fatiguer l'attention du lecteur, M. Wallon a dû faire de son travail deux parts : l'une consacrée au récit des grands procès politiques ; l'autre offrant, sous forme de journal, le résumé de toutes les causes appelées, y compris celles qui furent suivies d'acquiescement ou d'ordonnances de non-lieu.

Le tome VI renferme la liste de toutes les personnes traduites au tribunal extraordinaire du 17 août 1792 et au tribunal révolutionnaire de Paris, la table générale des matières contenues dans les six volumes et un supplément aux errata des tomes précédents.

§ 5. — Journées du 10 mars, du 31 mai, des 1^{er} et 2 juin 1793. — Arrestation et Mise hors la loi des Girondins. — Leur Procès et leur Exécution. — Expulsion et Retour des 71 députés proscrits.

A. — TENTATIVE INSURRECTIONNELLE DU 10 MARS 1793.

3975. — Adresse de la Société des amis de la liberté et de l'égalité, séante aux Jacobins, à Paris, aux sociétés affiliées. (2 mars 1793.) *Imp. patriotique et républicaine*. S. d., in-8°, 14 p. [N. Lb⁴⁰ 744.]

3976. — Rapport fait à la Société des amis de la liberté et de l'égalité, séante aux ci-devant Jacobins... le dimanche 3 mars de l'an II de la République, par J.-M. COLLOT-D'HERBOIS, député à la Convention nationale et membre de la Société, sur les nombreuses accusations à porter contre l'ex-ministre Rolland. *Imp. L. Potier de Lille*. S. d., in-8°, 30 p. [N. Lb⁴⁰ 745.]

B. — MANIFESTE DES SECTIONS DE PARIS. DÉNONCIATION DES GIRONDINS.

3977. — Adresse à la Société des amis de la liberté et de l'égalité, séante aux

Jacobins, à Paris, aux citoyens de tous les départements. Paris, le 12 mars 1793, l'an II de la République française. *Imp. patriotique et républicaine*. S. d., in-8°, 3 p. [N. Lb⁴⁰ 746.]

3978. — Convention nationale. Extrait du procès-verbal de la Convention nationale du mardi 12 mars 1793. Imprimé par ordre de la Convention nationale et envoyé aux 86 départements et aux armées. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 12 p. [N. Le³⁸ 209.]

P. 7, *Discours improvisé du citoyen MAX ISNARD*, recueilli, suivant une note, par les procédés logotachographiques du citoyen P.-E. Quirant.

3979. — Convention nationale. Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la section du Panthéon français, imprimé par ordre de la Convention nationale, envoyé aux départements et aux armées, 13-14 mars 1793. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 3 p. [N. Le³⁸ 212.]

3980. — GUSTAVE DOUÏET, député du Calvados, sur la pétition présentée au nom de la majorité des sections de Paris, dans la séance du lundi 13 mars contre vingt-deux représentants du peuple. *Paris*, 1793, in-8°, 1 f. et 30 p. [N. Lb⁹¹ 2910.]

3981. — Grande Conspiration contre la Convention nationale. Service important rendu à la liberté par le faubourg Saint-Antoine. *Imp. des républicains. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁹¹ 385.]

C. — POLEMIQUE DE ROBESPIERRE, VERGNAUD, GUADET, BRISSOT.

3982. — Réponse de VERGNAUD, député de la Gironde, aux calomnies de Robespierre, député de Paris, prononcée à la Convention nationale le 10 avril 1793. *Paris, imp. A.-J. Gorsas. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lc³⁸ 221.]

Voy. le numéro suivant.

3982^a. — Réponse de VERGNAUD..., suivie de sa lettre à Barère et à Robert Lindet, membres du comité de salut public de la Convention nationale. *Paris, la Ve d'Ant.-Jos. Gorsas; J.-B. Louvet*, an III, in-8°, 2 ff. non ch. et 39 p. [N. Lc³⁸ 221 A.]

3983. — Réponse de GUADET, député de la Gironde, à Robespierre, député de Paris, prononcée dans la séance du 12 avril 1793. *Imp. A.-J. Gorsas. S. d.*, in-8°, 48 p. [R. AD., I, 107.]

3984. — J.-P. Brissot, député à la Convention, sur la dénonciation de Robespierre et sur l'adresse prêtée aux 48 sections de Paris. (20 avril.) *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb⁹¹ 2921.]

Le discours auquel répondent Vergnaud, Guadet et Brissot, a été imprimé dans le n° 10 de la 2^e série des *Lettres de M. Robespierre à ses commettants*. Il se trouve avec quelques variantes, selon M. Hamel, dans le *Moniteur* (12 et 13 avril) et dans le *Journal des débats et décrets*, n° 206. Il a été reproduit sous sa forme primitive dans l'*Histoire parlementaire*, tome XXV, p. 237, et dans les *Œuvres* de l'auteur (éd. Lagouneray, tome III) ; il manque dans l'édition Vecorel (1865, in-13).

D — DÉNONCIATION DE MARAT CONTRE DUMOURIEZ ET LES GIRONDINS. — SA MISE EN ACCUSATION ET SON ACQUITTLEMENT.

3985. — Société des Amis de la liberté et de l'égalité, séance aux ci-devant Jacobins-Saint-Honoré, à Paris. Du 26 mars 1793, l'an II de la République... Opinion de DUBOIS-CRANCÉ, improvisée à la tribune de la Convention, sur le décret d'accusation contre Marat. *Imp. patriotique et républicaine. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁹⁰ 748.]

3986. — Convention nationale. Lettre de MARAT, député du département de Paris à la Convention nationale, lue à la séance du 13 avril 1793... imprimée et envoyée aux départements et aux armées, par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [R. AD., I, 107.]

Dénonciation de la trahison de Dumouriez et des membres de la Convention qu'il accusait de connivence avec lui et avec le duc d'Orléans

3987. — Convention nationale. La Société des Amis de la liberté et de l'égalité de Paris, à leurs frères des départements. Imprimé par ordre de la Convention nationale, et envoyé aux départements et aux armées. Du 13 avril 1793, l'an II de la République française. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lc³⁸ 222.]

Contre Dumouriez et contre les Girondins. Appel signé (p. 1) : MARAT, député-président; DUBOISSON, vice-président; JAY, DUCQUESNOY, députés; COINDRE, DEPERRÉ, CHAMPERTOIS, PRIEUR, secrétaires, P. 4-6, liste des adhérents.

3988. — Convention nationale. Rapport fait au nom du comité de législation, par P.-M. DELAUNAY le jeune, député du département de Maine-et-Loire, sur les délits imputés à Marat, membre de la Convention nationale. Imprimé par ordre de la Convention nationale et envoyé aux départements et aux armées. *Paris, imp. Nationale. 1793*, in-8°, 15 p. [N. Lc³⁸ 1762.]

3989. — Convention nationale. Appel nominal qui a eu lieu dans la séance permanente du 13 au 14 avril 1793... à la suite du Rapport du comité de législation, sur la

question : Y a-t-il lieu à accusation contre Marat, membre de la Convention nationale ? Imprimé par ordre de la Convention nationale, envoyé à tous les départements et aux armées. *Paris, imp. Nationale, S. d., in-8°, 78 p.* [N. L.⁶³⁸ 223.]

3990. — Convention nationale. Acte d'accusation contre Marat, député à la Convention nationale. Du 20 avril 1793. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, S. d., in-8°, 19 p.* [N. L.⁶³⁸ 227.]

Signé (p. 3) : P.-L.-M. DELAUNAY jeune.

3991. — Tribunal criminel révolutionnaire établi à Paris par la loi du 10 mars 1793... Ordonnance du président, qui, sur la déclaration du juré de jugement, acquitte Jean-Paul Marat, député à la Convention nationale, de l'accusation contre lui intentée, en vertu des décrets des 13 et 20 avril 1793.. Du mercredi 24 avril 1793. *Paris, imp. du Tribunal criminel révolutionnaire, S. d., in-fol. plano.* [N. L.⁶³¹ 2936.]

3992. — Convention nationale. Adresse du comité des quarante-huit sections de Paris réunies en assemblée générale et révolutionnaire à la Convention nationale. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, S. d., in-8°, 2 p.* [N. L.⁶³⁸ 2104.]

Au sujet du nouveau complot contre la liberté et l'égalité. Le comité décide que toutes les propriétés sont mises sous la sauvegarde des sans-culottes et qu'une paye de quarante sols par jour sera accordée aux ouvriers et aux citoyens peu fortunés, jusqu'à ce que le calme soit rétabli.

E. — PÉTITION DES COMMISSAIRES DE LA COMMUNE. — DÉCLARATION DE LA COMMISSION DES DOUZE.

3993. — Convention nationale. Rapport général sur l'état de la République française, fait au nom du comité de salut public, dans la séance du mercredi 29 mai, l'an II de la République, par BARÈNE, député du département des Hautes-Pyrénées. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale, S. d., in-8°, 63 p.* [N. L.⁶³⁸ 268.]

3994. — Département de Paris. Adresse présentée à la Convention nationale par tous les commissaires des autorités constituées du département et des sections de Paris, réunis en la salle de la Société des Amis de la liberté et de l'égalité, séance aux ci-devant Jacobins. Du vendredi 31 mai 1793... *Imp. Baltard, S. d., in-8°, 8 p.* [N. L.⁶³⁰ 215.]

Signé : NICOLEAU, président ; RAISSON, secrétaire.

3995. — Convention nationale. Pétition des habitants du Faubourg Saint-Antoine, à la Convention nationale, du 22 avril 1793. l'an II de la République. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, S. d., in-8°, 11 p.* [N. L.⁶³⁸ 229.]

Signé : GONCHON, organe de la députation. Protestation contre la trahison de Dumouriez.

3996. — Opinion de L. LOUCHET, député du département de l'Aveyron à la Convention nationale sur la pétition des trente-cinq sections de Paris. *Imp. Roblot, S. d., in-8°, 19 p.* [R. AD. I. 107.]

L'auteur était inscrit pour prendre la parole, le 20 avril, mais l'impression de son discours est postérieure à la journée du 31 mai.

3997. — Précis tracé à la hâte par le citoyen RABAUT SAINT-ÉTIENNE, chargé du rapport, au nom de la commission des douze, dont il était membre. *S. l. n. d., in-8°, 16 p.* [N. L.⁶³¹ 3041.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : au moment où un décret arrache à la Convention nationale, par la violence, le forçait à se mettre à l'abri des complots sanguinaires et liberticides dont il n'avait que trop véritablement acquis la certitude.

3998. — Société des Amis de la liberté et de l'égalité, séance aux ci-devant Jacobins-Saint-Honoré, à Paris. Discours prononcé dans la société, etc., par P.-F.-N. FANNR D'ÉGLANTINE, député de Paris à la Convention nationale, sur l'acte de la Commune de Paris, tendant à demander la retraite de vingt-deux membres de la Convention. (1^{er} mai 1793.) *Imp. patriotique et républicaine, S. d., in-8°, 31 p.* [N. L.⁶³⁰ 732.]

3999. — Société des Amis de la liberté et de l'égalité, séance aux ci-devant Jacobins-Saint-Honoré, à Paris. Fragment de l'histoire secrète de la Révolution (19 mai 1793.) *Imp. patriotique et républicaine. S. d., in-8°, 1 f. et 80 p. N. Lb⁵⁰ 754.*

ÉPIGR. :

Est-ce que des frçons la race est éternelle ?

Le titre de départ, p. 1, porte : *Fragment de l'histoire secrète de la Révolution sur la faction d'Orléans, le comité anglo-prussien et les six premiers mois de la République.*

Voy. le numéro suivant.

4000. — Histoire des brissotins ou Fragment de l'histoire secrète de la Révolution et des six premiers mois de la République, par CAMILLE DESMOULINS, député de Paris à la Convention. *Imp. patriotique et républicaine. 1793, in-8°, 80 p. [N. Lb⁵⁰ 753.]*

Nouvelle édition du numéro précédent. La justification typographique est différente.

L'épigraphe et le titre de départ sont les mêmes.

4001. — Plus de dix-huit francs, nous voulons un Louis*****. *A Marse-trecht, imp. du bon ordre, 1793, in-8°, 20 p. [N. Lb⁵¹ 2833.]*

ÉPIGR. :

Soyez patient et courageux, et la consolation viendra en son temps.

Trois fleurs de lys en fleuron sur le titre.

4002. — Brissot, Pétion, Buzot, Louvet, Genoué, Barbaroux, Gorsas, Guadet, Vergniaud, Lasource, etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc., enfin toute la bande du Marais, qui voulez que la Convention nationale aille tenir ses séances à Versailles, rendez-nous nos dix-huit francs et foutez-nous le camp bien vite ; il est temps, les départements ne veulent plus de vous, on gare le tribunal criminel révolutionnaire et l'aimable guillotine. *Imp. Dufour. S. d., in-8°, 8 p. N. Lb⁵¹ 2923.*

Signé : LEBLOIS.

ÉPIGR. :

Vive la Montagne !
Au foudre le Marais.

Chaque paragraphe, sauf le dernier, se termine par cette phrase :

« Rendez-nous nos dix-huit francs et foutez-

nous bien vite le camp, ou gare le tribunal criminel révolutionnaire et l'aimable guillotine. »

Le dernier porte :

« Il est temps, les départements ne veulent plus de vous. »

Voy. le numéro suivant.

4002. — Liberté de la presse et des opinions ou la Mort. Brissot, Pétion, Buzot... *Imp. Dufour. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁵¹ 2923 A.]*

Le texte est suivi de cette note :

LEBLOIS à ses concitoyens.

En vertu d'un décret de l'Assemblée constituante, qui accorde la liberté de la presse et des opinions, j'ai cru qu'il m'était permis de manifester les mêmes, qui sont celles de tous vrais républicains, contre les mandataires infidèles de la Nation. Je me suis étrangement trompé : vendredi 4 de ce mois, le commissaire de police de la section des Gardes-Françaises vint de nuit pour me prendre dans mon lit ; j'étais absent ; il fut de suite à la mairie, pour y conduire plusieurs femmes qui avaient copié ledit écrit ; je fus caché pendant trente-six heures, et je me présentai avec confiance devant mes juges, les administrateurs de police, qui, après avoir examiné ledit écrit, et n'y ayant rien trouvé de contraire aux sentiments dont tout républicain doit être pénétré, me renvoyèrent en liberté, ainsi que ceux qui étaient détenus pour la même cause.

Signé : LEBLOIS.

4003. — Vous foutez-vous de nous, de ne pas vouloir nous rendre nos dix-huit francs et de ne pas foudre le camp, Messieurs de la Plaine et du Marais ? Gare ! gare ! le grand complot découvert par le général Miacinski, vous qui voulez achever de perdre la République, vous qui excitez les départements à marcher contre Paris, sous prétexte que vous n'êtes entourés que de brigands, de scélérats et d'assassins qui veulent vos têtes, en parlant du conseil général de la Commune et de toutes les sections ; vous qui voulez empêcher le recrutement, pour l'expédition de la Vendée, dans vos départements ; vous qui voulez nous faire mourir de faim, en improuvant la pétition de la vigoureuse municipalité de Paris sur les subsistances ; vous, enfin, qui voulez que la Convention nationale aille tenir ses séances à Versailles, et qui accusez les citoyens de Paris de n'aller combattre les rebelles que pour des assignats ; vous

qui voulez faire supprimer le tribunal révolutionnaire. Marchez droit, foutez! il est temps, notre patience est à bout. Imitiez vos collègues de la Montagne, ne soyez plus traitres à votre patrie, faites-nous une bonne Constitution, et vous garderez nos dix-huit francs, ou sans cela foutez-nous le camp bien vite. *Imp. Dufour. S. d., in-8°.* 8 p. [N. Lb⁴¹ 653.]

Signé : LEBOIS, l'ami des sans-culottes et l'ennemi des jean-foutres.

Au-dessous cette signature, on trouve la lettre suivante :

LEBOIS, l'ami des sans-culottes, au citoyen
LEBOIS, accusateur public.

Citoyen, ayant lu dans le *Bulletin de la Convention* du 16 de ce mois [16 mai 1793] une dénonciation faite par vous, contre un écrit intitulé : *Rendez-nous nos dix-huit francs*, et dans laquelle vous dites qu'on ne doit ajouter foi en rien à cet écrit, parce que l'on n'a trouvé ni l'auteur, ni l'imprimeur, je vous observerai d'abord qu'on doit y ajouter d'autant plus de foi, n'est qu'il ne dit que des vérités, et que, comme vous, il respecte la Convention (mais la partie saine); l'auteur a été mis en liberté au bout de trente-six heures, après lecture faite dudit écrit, et n'y ayant rien trouvé de contraire aux vrais principes. Je m'empresse donc de déclarer à mes concitoyens, d'après votre aveu, que le nom de *Lebois*, qui est à la fin dudit écrit, n'est pas celui qui est accusateur public.

Votre égal en droit, LEBOIS.

4004. — Non, nous ne vous rendrons pas vos dix-huit francs, nous ne foutrons pas le camp, ni nous n'irons pas au tribunal révolutionnaire, ni à l'aimable guillotine, parce que nous voulons faire votre bonheur, sauver la République et imiter nos collègues de la Montagne. *Imp. Dandré. S. d., in-8°.* 8 p. [N. Lb⁴¹ 2834.]

4005. — Situation de Paris, samedi 4 mai 1793. *S. l. n. d., in-8°.* 8 p. [Br. M., F. R. 626, 27.]

Extrait du *Courrier* de Gorsas et longues citations des brochures de Lebois.

4006. — Les Corps administratifs et judiciaires du district et de la ville de Vire à la Convention nationale. (10 mai 1793.) *Vire, imp. nationale J.-P. Lebel. S. d., in-4°.* 4 p. [N. Lb⁴¹ 644.]

Dénonciation contre la municipalité de Paris.

F. — JOURNÉES DES 31 MAI, 1^{er} ET 2 JUIN.
PROTESTATION DES 6 ET 19 JUIN.

4007. — Résistance à l'oppression. *Paris, 1793, in-fol. plano.* [N. Lb⁴¹ 4758.]

Appel aux armes signé par les membres de la Société révolutionnaire des défenseurs de la République : BRIANÇON, président; MAMIN, vice-président; MAILLARD, LEBEVRE, VIGUER, CAVIN, MICHEL, secrétaires.

4008. — Le Comité révolutionnaire central aux comités de surveillance des communes et sections du département de Paris. Du 31 mai 1793... *S. l. n. d., in-4°.* 2 p. [N. Lb⁴¹ 3037.]

Sur le désarmement des gens suspects.

Signé : MARQUET, président; CLÉMENCE, secrétaire.

4009. — Décret (n° 922) de la Convention nationale du 31 mai 1793... qui supprime la commission des Douze, fixe au 10 août prochain, une fédération générale et républicaine, et détermine les mesures à prendre pour la sûreté des personnes et des propriétés, et le maintien de la tranquillité publique. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, 1793, in-4°.* 3 p. [R. AD. I, 107.]

4010. — Décret (n° 925) de la Convention nationale du 31 mai 1793... portant que les sections de Paris ont bien mérité de la patrie. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, 1793, in-4°.* 2 p. [R. AD. I, 107.]

4011. — Décret (n° 928) de la Convention nationale du 1^{er} juin 1793... relatif à l'insurrection qui s'est manifestée à Paris le 31 mai. Proclamation de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, 1793, in-4°.* 3 p. [R. AD. I, 107.]

Voy. le numéro suivant.

4012. — Convention nationale. Proclamation de la Convention nationale, imprimée par ordre de la Convention nationale, avec envoi aux départements et aux armées. *Paris, imp. Nationale. S. d., in-4°.* 3 p. [N. Lb³⁸ 1975. — R. AD. I, 107.]

Même pièce que la précédente.

4013. — Décret (n° 938, de la Convention nationale du 1^{er} juin 1793... relatif aux mesures à prendre pour le salut de la République et aux membres de la Convention dénoncés par les autorités constituées de Paris. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p. [R. AD. I. 107.]

4014. — Commune de Paris. Adresse présentée à la Convention. Comité central révolutionnaire des sections de Paris, le 2 juin 1793 an II. *Imp. Patris, S. d.*, in-8°, 3 p. [B. M., F. R. 614, 29.]

Signée MARQUET, président; MARCHAND, secrétaire.

4015. — Décret (n° 936) de la Convention nationale du 2 juin 1793, qui met en état d'arrestation différents membres de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p. [R. AD. I. 107.]

4016. — Convention nationale. Procès-verbaux de la Convention nationale, séances des 27, 31 mai et 2 juin 1793, l'an II de la République française. Imprimés et distribués au nombre de six exemplaires, en vertu du décret du 20 juillet suivant. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 47 p. [N. L^e38 271.]

4016^a. — Convention nationale... Séances des 27, 31 mai et 2 juin... *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 66 p. [N. L^e38 271 A.]

4017. — Compte rendu et Déclaration par J.-B.-M. SALADIX, député du département de la Somme, sur les journées des 27 et 31 mai, 4^{es} et 2 juin 1793. *Paris, imp. Robert, S. d.*, in-8°, 20 p. [N. Lb³¹ 3040.]

Voy. le numéro suivant.

4017^a. — Compte rendu et Déclaration... par J.-B.-M. SALADIX... Seconde édition augmentée de notes. *Maret, S. d.*, in-8°, 29 p. [N. Lb³¹ 3040 A.]

L'ex. de la B. N., provenant de Hennequin, est annoté par un contemporain et par Hennequin lui-même.

4018. — Précis rapide des événements qui ont eu lieu à Paris dans les journées

des 30 et 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1793, par A.-J. GORSAS, député à la Convention nationale, l'un des XXXIV pros crits. *Imp. V^e A.-J. Gorsas, S. d.*, in-8°, 41 et 6 p. [N. Lb³¹ 666.]

Suivi d'une « Liste des députés pros crits avec la désignation de leurs départements » et (p. 1 de la seconde partie) d'une Notice sur Gorsas.

EPIGR.

Incedo per ignes.

VIRGILE.

Voy. le numéro suivant.

4018^a. — Précis rapide des événements... par A.-J. GORSAS, S. l. n. d., in-8°, 56 p. [N. Lb³¹ 666 A.]

Une note manuscrite jointe à l'ex. de la B. N., porte :

« Les deux *Précis* sont semblables jusqu'à la page 35 (du premier tirage) ou 42 (du second). Cette page contient à la fin du *Précis* quelques lignes de plus qui ne se trouvent pas dans l'autre. L'un contient en plus un écrit de Saladin (voy. ci-dessus 4017), l'autre une notice sur Gorsas » (voy. le numéro précédent).

4019. — Relation des événements des 31 mai et 2 juin 1793. S. l. n. d., in-8°, 13 p. [N. Lb³¹ 3039.]

4020. — Adresse des Parisiens à leurs frères des départements. *Imp. C.-F. Patris, S. d.*, in-4°, 7 p. [N. Lb³¹ 667.]

Au sujet du 31 mai. Justification.

4021. — Les Parisiens à leurs frères des autres départements. *Imp. C.-F. Patris, S. d.*, in-4°, 8 p. [N. Lb³¹ 668.]

Signé : PACHE, maire.
Même sujet.

4022. — Le Ministre de la guerre à ses concitoyens dans les armées (3 juin 1793). *Imp. Guillaume et Pougin, S. d.*, in-folio plano. [N. Lb³¹ 1761.]

En faveur des Parisiens après la journée du 31 mai.

4023. — A nos commettants. (Paris, 3 juin 1793.) S. l. n. d., in-8°, 13 p. [N. Lb³¹ 3050.]

Compte rendu par les députés de la Manche des événements du 31 mai. P. 13, liste des signataires.

4021. — Déclaration des députés de la Somme à leurs commettants sur la journée du 2 juin 1793. (3-16 juin.) *S. L. n. d.*, in-8°, 8 p. [R. AD. I, 107.]

P. 8, liste des signataires.

4025. — Société des Amis de la liberté et de l'égalité, s'éante aux ci-devant Jacobins... Aux citoyens des départements, sur l'insurrection du 31 mai. (7 juin 1793.) *Imp. patriotique et républicaine. S. d.*, in-8°, 14 p. [X. Lb³⁰ 736.]

4026. — Adresse du citoyen BRIVAL, député de la Corrèze, à tous les habitants de son département, pour les instruire sur la nature et les motifs de l'insurrection qui a eu lieu à Paris le 31 mai et jours suivants. (9 juin.) *Imp. du Journal des Débats. S. d.*, in-8°, 10 p. X. Lb³¹ 3061.

Voy. le numéro suivant.

4026*. — Adresse du citoyen BRIVAL... *Imp. C.-P. Patris. S. d.*, in-8°, 20 p. [X. Lb³¹ 3061 A.]

4027. — Adresses des autorités constituées de Paris à la Convention nationale, lues le 23 juin, dans la séance du matin. Imprimées et envoyées aux départements et aux armées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Le³⁸ 295.]

4028. — Adresse des citoyens républicains de Paris à leurs frères des départements et des armées. Imprimée aux frais de la République, le 9 juillet 1793. *Imp. des 86 départements*, 1793, in-8°, 12 p. [Br. M., F. R. 623, 28.]

* Rédigée par le citoyen BOISSET, auteur du *catéchisme du genre humain*.

G. — RAPPORTS DE BARÈRE ET DE SAINT-JUST. — ARRESTATION DES DÉPUTÉS

4029. — Convention nationale. Rapport et projet de décret, fait au nom du comité de salut public, par le citoyen BARÈRE (le 6 juin 1793). Imprimés par ordre de la

Convention. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [X. Le³⁸ 278.]

Suppression des comités extraordinaires, sauf les comités de surveillance établis contre les étrangers et les comités de salut public maintenus provisoirement par le décret du 5 juin, réélection fixée au samedi 9, d'un commandant général de la garde nationale.

4030. — Convention nationale. Rapport fait au nom du comité de salut public, dans la séance du 9 juillet, sur les trente-deux membres de la Convention détenus en vertu du décret du 2 juin, par SAINT-JUST, député de l'Aisne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 1 f. et 34 p. [X. Le³⁸ 330.]

4031. — Convention nationale. Rapport sur l'état de la République à l'époque de la création du comité de salut public, sur sa situation actuelle, et précis des opérations du comité, fait, au nom du comité de salut public, par CAMBON, député par le département de l'Hérault, à la séance du 11 juillet 1793, l'an II de la République une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 35 p. [X. Le³⁸ 331.]

4032. — Ni Marat, ni Roland. Opinion d'ANACHARSIS CLOOTZ, député du département de l'Oise à la Convention nationale. *Paris, Desorme*, 1792, in-8°, 46 p. [R. AD. I, 108.]

4033. — Réponse au Prussien Clootz, par ROLAND, KERSAINT, GUADET et BRISSET. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 14 p. [R. AD. I, 107.]

P. 3, *Mon Mot aux gens de bien sur Clootz*, par ROLAND. P. 5, A-GUY KERSAINT aux Jacobins, à l'occasion du libelle du Prussien Clootz, intitulé : Ni Marat, ni Roland. P. 8, *Un Mot de GUADET sur Clootz*. P. 10, *Dernier Mot sur Clootz*, par P.-J. BRISSET.

4034. — Exposition des motifs qui ont déterminé ROBERT LUNDET, député du département de l'Eure à la Convention nationale, à voter pour l'arrestation de trente-deux membres de la Convention nationale. *Imp. du Journal des hommes libres, R. Vatar. S. d.*, in-8°, 47 p. [X. Lb³¹ 713.]

4035. — L'Ancien Comité de salut public ou Observation sur le rapport des trente-deux proserits, par une société de girondins. (Caen, 13 juillet 1793). *Imp. de la Vérité, rue du Puits-qui-parle. S. d., in-8°, 31 p.* [N. Lb¹¹ 743. — R. AD. I, 107.]

Réponse au Rapport de Saint-Just.

Longtemps attribuée à Louvet, cette réponse a été restituée par Vatel à JEAN-BAPTISTE SALLE. (Voy. *Charlotte Corday et les Girondins*, p. XCIX et 179). Voy. le numéro suivant.

4036. — Observations sur le rapport des trente-deux proserits, par une société de girondins. (Caen, 13 juillet.) *S. l. n. d., in-8°, 32 p.* [N. Lb¹¹ 744.]

Même ouvrage que le précédent; le titre seul est changé.

4037. — Du Fédéralisme en France, par J.-A. DELACRE, député à la Convention nationale par le département du Puy-de-Dôme. *Imp. Fr. Dufart. S. d., in-8°, 13 p.* [N. Lb¹¹ 3022.]

4038. — Convention nationale. Discours du citoyen BILLAUD-VARENNE, sur les députés de la Convention mis en état d'arrestation par son décret du 2 juin, prononcé dans la séance du 15 juillet. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, S. d., in-8°, 32 p.* [N. Le³⁸ 337.]

Sur une réimp. de ce *Discours*, voyez plus loin, chapitre VIII, § 3.

4039. — Grande Victoire remportée par les patriotes de la Montagne. Cassation de la commission des complots. Liberté rendue à Hébert; et exécrable conspiration découverte de Maximilien Isnard! Barbaroux! Buzot! Brissot! Louvet! Ducos! Lanjumeau! Louvet! Goussonné! Guadet! Vergniaud! Goussieux! Fouché! Lasource! Pétion! Péniers (le poltron)! enlin toute la bande des complotes! enfin toute la bande des complotes de Capet et de Dumouriez, de faire massacrer les montagnards, la municipalité de Paris, les jacobins et toutes les sociétés populaires, en les traitant de conspirateurs et d'assassins de la représentation nationale. Au tribunal révolutionnaire! les scélérats qui veulent perdre Paris aux yeux des départements! Il est temps, ou nous sommes

perdus! *Imp. Dufour. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb¹¹ 634.]

Signé : LEBONS, l'ami des sans-culottes et l'ennemi des jean-foutres.

ÉPIGR. :

Vive (sic) les républicains!
Au foutre les monarchiens!

4040. — Lettre de JÉRÔME PÉTION, député, au président de la Convention nationale. Du 7 juin 1793. *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb¹¹ 3059.]

Pour demander le rétablissement de la représentation nationale « dans son intégrité », c'est-à-dire le rappel des députés proserits.

4041. — Lettre du citoyen PACHE, maire de Paris, aux départements qui voudraient faire marcher une force armée contre cette ville. *Imp. Guillaume et Pougin. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb¹¹ 3102.]

22 juin 1793, d'après une note manuscrite, sur l'ex. de la B. N.

4042. — Pétition du conseil général de la Commune à la Convention nationale. *Imp. C.-F. Patris. S. d., in-4°, 4 p.* [N. Lb¹⁰ 1314.]

Demande d'un décret d'accusation contre les Girondins.

4043. — Département de Paris. Les citoyens français du département de Paris à tous les Français. *Imp. Ballard. S. d., in-8°, 15 p.* [N. Lb¹⁰ 1315.]

Proclamation signée, au nom du département, SÉGUIN, président; DUPIN, secrétaire.

4044. — Convention nationale. Discours de J.-B. LYCOSTE, député du Cantal, sur la conjuration formée dans le sein de la Convention. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, Imp. Nationale. S. d., in-8°, 15 p.* [N. Le³⁸ 338.]

Violent réquisitoire contre les Girondins.

4045. — Convention nationale. Rapport fait par le citoyen BRIVAL, au nom du comité de sûreté générale, relativement aux papiers trouvés chez le citoyen Roland, et inventoriés par les commissaires de la Convention. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 46 p.* [N. Le³⁸ 224.]

4046. — L'ex-Ministre de l'intérieur (ROLAND) au président de la Convention nationale. Paris, 19 avril au H... *Imp. Gorsas. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb⁴¹ 2920.]

Explications et protestations au sujet des papiers saisis chez lui et mis sous scellés.

II. — MISE HORS LA LOI DE 21 DÉPUTÉS. LEUR PROCÈS ET LEUR EXÉCUTION.

4047. — Convention nationale. Acte d'accusation contre plusieurs membres de la Convention nationale, présenté au nom du comité de sûreté générale, par ANDRÉ AMAR, membre de ce comité, le treizième jour du premier mois de l'an II de la République française, et du vieux style le 3 octobre. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 1 f. et 54 p.* [X. Le³⁸ 492.]

P. 51, décret du 3 octobre contre 54 membres.
P. 53, état nominatif des députés signataires des protestations des 6 et 19 juin.

4048. — Décret (n° 1634) de la Convention nationale du 3 octobre 1793... qui traduit plusieurs de ses membres devant le tribunal révolutionnaire et en met d'autres en état d'arrestation. Paris, *imp. Nationale exécutive du Louvre, au H., in-4°, 4 p.* [R. AD. I, 108.]

4049. — Opinion de PENIÈRES sur le décret des députés mis hors la loi. *Imp. V^eA.-J. Gorsas. S. d., in-8°, 7 p.* [X. Le³⁸ 1020.]

4050. — Rendez-vous vos comptes et nos portefeuilles, Messieurs les ministres conspirateurs, et foutez-nous le camp bien vite, il est temps, Paris et les départements ne veulent plus de vous, ou au tribunal révolutionnaire, avec les scellés Isnard, Buzot, Goussonné, Brissot, Guadet, Vergniaud, Barbaroux, Louvet, Gorsas, Ducos, Valaze, Salles, Lanthenas, Chambon, Boyer-Fonfrède, Lanjuinais, Rabaut, Dussaulx, enfin tous les conspirateurs de la Vendée et la scélérate commission des complots. Gare! gare! la guillotine! *Imp. Dufour. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb⁴¹ 3076.]

Signé : LEROIS, l'ami des sans-culottes, l'ennemi des jean-foutres.

4051. — Appel des événements du 31 mai et des 1^{er} et 2 juin aux contemporains et à la postérité, par le citoyen C. SALVADOR. *Imp. Laurens aîné et Comminges. S. d., in-8°, 26 p.* [X. Lb⁴¹ 3184.]

Terminé par l'apologie de Marat, dont l'assassin a ne recevra de la postérité que le mépris et l'exécration. »

4052. — Liste générale des gagnants la sainte guillotine, décrétés d'accusation hier (3 octobre) par la Convention nationale, avec les noms de ceux mis seulement en état d'arrestation. Grand décret qui ordonne au tribunal révolutionnaire de juger Marie-Antoinette dans le plus court délai. *Imp. Lebois. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb⁴¹ 3362.]

Signé : LEROIS, l'ami des sans-culottes, membre du comité civil et de la société révolutionnaire du 31 mai et secrétaire de l'assemblée générale de la section régénérée de Beaupaire.

P. 2-7, liste des députés mis en état d'arrestation.

I. — SOUFFRANCES DES 71 DÉPUTÉS PRISONNIERS. — MANIFESTATION DE L'OPINION PUBLIQUE EN LEUR FAVEUR. — LEUR RENTRÉE (FRIMAIRE AN III).

4053. — Les Crimes des sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, ou Dénonciation formelle à la Convention nationale, contre Billaud-Varennes, Barère, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar et David, suivie de pièces justificatives, indication d'autres pièces originales existantes dans les comités, preuves et témoins indiqués à l'appui des faits, par LAURENT LECOINTRE, député du département de Seine-et-Oise. (20 brumaire an III-10 novembre 1794.) *Maret. S. d., in-8°, 4 ff. non chiffrés et 252 p.* [X. Lb⁴¹ 1441.]

4053^a. — Les Crimes des sept membres des anciens comités... par LAURENT LECOINTRE... Seconde édition. *Maret. S. d., imp. Nationale, nivôse an III, in-8°, VIII-250 p.* [X. Lb⁴¹ 1441 A.]

Je crois devoir faire figurer ici cette pièce, qui sera rappelée plus loin (chap. VIII, § 3), parce que le titre choisi par Dulaure (voy. le numéro suivant) y fait évidemment allusion.

4054. — Supplément aux Crimes anciens comités de gouvernement, avec l'histoire des conspirations du 10 mars, des 31 mai et 2 juin 1793, et de celles qui les ont précédées, et Tableau de la conduite politique d'un représentant du peuple mis hors la loi, par J.-A. DULAURE, député à la Convention nationale par le département du Puy-de-Dôme. *Paris. Louvet, l'an III.* in-8°, 2 ff. et 14 op. [N. Lb^u 11.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Tableau de la conduite politique de J.-A. DULAURE, représentant du peuple, mis hors la loi et rappelé à la Convention nationale ou Supplément aux crimes des anciens comités de gouvernement.* Un ex. qui n'a que ce titre de départ est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb^u 4171.

4055. — La Vérité sur la faction d'Orléans et la conspiration du 10 mars 1793. *Paris. V^e A.-J. Gorsas, la citoyenne Mathé, l'an III.* in-8°, 33 p. R. AD. 1, 75.

Le titre de départ, p. 3, porte : *A la Convention nationale et à mes commettants sur la conspiration du 10 mars et la faction d'Orléans.* JEAN-BAPTISTE LOUVET, député de France par le Loiret.

4056. — Réponse de R. LINDET à ceux qui lui reprochent : 1^o d'avoir parlé des événements du 31 mai dans le mois de juillet 1793 et dans son rapport du quatrième des jours complémentaires ; 2^o d'avoir concouru aux décrets portés le 3 octobre contre un grand nombre de membres de la Convention, et de s'être opposé au rapport de ces décrets ; 3^o d'avoir pris la défense de quatre membres de l'ancien gouvernement. *S. l. n. d., in-8°, 12 p. R. AD 1.107.*

Voy. ci-dessus, n^o 4024.

4057. — Les Représentants du peuple détenus à la maison d'arrêt des Écossais, en exécution du décret de la Convention nationale du 3 octobre 1793 (v. s.), à leurs collègues les représentants du peuple siégeant à la Convention nationale et au peuple français. (Le dernier jour des sans-culottides.) *Imp. F. Porte. S. d., in-8°, 1 f. et 28 p. [N. Lb^u 1300.]*

Signé : BLAUX, FAURE, VARLET, DUBUSC, V.-C. CORBEL, CHASTELLAIN, LERRETON, SALLADIN.

4058. — Les Douze Représentants du peuple détenus à Port-Libre, à leurs collègues siégeant à la Convention nationale et à tous les citoyens français. 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794) *S. l. n. d., in-8°, 1 f. et 28 p. [N. Lb^u 1331.]*

Signé : DESAULX, MARCOS, MERCIER, CASSINAVE, DUGÉ-DASSÉ, DRAZEY, MAISSE, BLAVIEL, SERRE, GUTIER, PEYRE, DAUCOU.

4059. — Cambon plaçant la cause de ses 73 collègues détenus ou la Vérité sur les événements du 31 mai. (13 vendémiaire.) *Imp. F. Porte. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb^u 1328.]*

Signé : BLAUX, FAURE, VARLET, DUBUSC, V.-C. CORBEL, CHASTELLAIN, LERRETON, SALLADIN.

4060. — Les Représentants du peuple mis en arrestation par décret du 3 octobre 1793, vieux style, détenus dans la maison d'arrêt des Carmes, à la Convention nationale et au peuple français. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés, an III de la République, in-8°, 23 p. [N. Lb^u 1486.]*

Signé : HECQUET, BLAO, BOHAN, QUEINNEC, OBELIN, DARRAY, HENRI FLEURY, LAURENCE, VINCENT, RUAULT.

4061. — L'Agonie de dix mois ou Histoire des traitements essayés par les députés détenus et les dangers qu'ils ont courus pendant leur captivité, avec des anecdotes intéressantes, par D. BLANQUI, du département des Alpes-Maritimes, député à la Convention nationale, l'un des soixante-treize embastillés. *Imp. Porte. S. d., 44 p. [N. Lb^u 1504.]*

Détention successive à la Force, aux Madebonnettes, aux Bénédictins anglais, à la maison des Femmes générales et à la caserne des Carmes.

4062. — BRUXEL, représentant du peuple, député par le département de l'Hérault, détenu à la maison d'arrêt de Lazare, en exécution du décret de la Convention nationale du 2 août 1793, vieux style, à ses collègues les représentants du peuple siégeant à la Convention nationale, et aux ci-

loyens français. *Paris, imp. des sans-culottes. S. d., in-8°, 15 p.* [N. Lb⁴¹ 1391.]

Daté de la maison de Lazare le 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794).

L'auteur avait été successivement détenu à la Conciergerie, à la Folie-Regnault et à Saint-Lazare. Son récit se retrouve dans le *Tableau des prisons* (voy. ci-dessous, ch. VII).

4063. — La Longue Conspiration des jacobins pour dissoudre la Convention nationale, prouvée par BERGOING, député de la Gironde et membre de la commission des Douze. *De l'imprimerie de la Vérité, rue du Puits-qui-parle. S. d., in-8°, 78 p.* [N. Lb⁴¹ 1430.]

P. 1. Introduction. Extrait du *Discours* d'EDME PETIT (28 fructidor an II) *sur les causes du 9 thermidor*. Voy. le chapitre suivant.

P. 9. BERGOING, député de la Gironde et membre de la commission des Douze, à ses commentants et à tous les citoyens de la République.

P. 42. *Preuves sur les conspirations qui ont existé depuis l'Assemblée législative jusqu'au 10 thermidor ou l'Innocence des députés mis hors la loi et proscrits*. Signé : J.-M. DEPRIX.

4064. — Le Procès des 31 mai, 1^{er} et 2 juin, ou la Défense des 74 représentants du peuple, par MICHEL-EDME PETIT, député du département de l'Aisne et membre du comité d'instruction publique. *Chez la citoyenne J. Muthy : Le Boucheur; Marcet. S. d., in-8°, 1 f. et 33 p.* [N. Lb⁴¹ 1301.]

EPIGR. :

Il n'y a que les factieux ou les despotes qui gouvernent par le mensonge.

Adresse aux Français, par M.-E. PETIT. 30 juin 1793, v. s.

4065. — Réflexions sur le 31 mai, adressées à tous les amis de la liberté. *Grenoble, imp. Allier. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb⁴¹ 3062.]

Signées : DOPPET, chef d'escadron de la légion des Allobroges.

4066. — Convention nationale. Pièces imprimées par ordre de la Convention nationale. Séance du 1^{er} brumaire, l'an III de la République. *Imp. Nationale, brumaire an III, in-8°, 6 p.* [N. Lb⁴¹ 1008.]

Protestation au sujet des attentats contre la représentation nationale, datée du 6 juin, l'an II de la République française et certifiée conforme

à l'original. P. 5-6, liste des signataires, non compris les trente-deux proscrits mis en arrestation.

4067. — Discours prononcé par CAMBON dans la séance du 1^{er} brumaire, l'an III de la République française une et indivisible. *Paris, imp. Guérin. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 1009.]

Sur le registre secret du premier comité de salut public, on se trouvait consignées les déclarations relatives aux rassemblements qui eurent lieu à Charenton avant le 31 mai.

4068. — PACHE à Cambon. (2 brumaire.) *Imp. Pougin. S. d., in-8°, 2 p.* [N. Lb⁴¹ 1400.]

Pache était accusé d'avoir pris part aux conciliabules tenus à Charenton avant le 31 mai.

4069. — PACHE à Pénierès. (2 brumaire.) *Imp. Pougin. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb⁴¹ 1401.]

Même sujet. Voy. ci-dessus, n° 4049.

4070. — PACHE AUX députés délégués aux Écossais. (2 brumaire.) *Imp. Pougin. S. d., in-8°, 1 p.* [N. Lb⁴¹ 1402.]

Même sujet. Voy. ci-dessus, n° 4057.

4071. — PACHE à Delmas. (3 brumaire.) *Imp. Pougin. S. d., in-8°, 2 p.* [N. Lb⁴¹ 1403.]

Même sujet. Réponse à un article du *Courrier républicain*. Voy. le numéro suivant.

4072. — PACHE à Guyton-Morveaux. (3 brumaire.) *Paris, imp. Pougin. S. d., in-8°, 2 p.* [N. Lb⁴¹ 1404.]

Même sujet. Guyton-Morveaux avait été cité à la tribune par Cambon.

4073. — Convention nationale. Discours prononcé à la Convention nationale, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député du département de Seine-et-Oise, dans la séance du 18 ventôse, l'an III de la République française... Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, ventôse an III, in-8°, 6 p.* [N. Le³⁸ 1277.]

Sur le rappel des députés proscrits.

4074. — Discours et Motion d'ordre de LAURENT LECOMTE, député du département de Seine-et-Oise, relatifs à la rentrée des

députés mis hors la loi; prononcés à la Convention nationale, à la séance du 19 ventôse an III, avec pièces et notes à l'appui. *Paris, imp. Guérin. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Le³⁸ 1278.]

4075. — Convention nationale. Discours prononcé par LESAGE, d'Eure-et-Loir, dans la séance du 19 ventôse, l'an III, par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, germinal, an III, in-8°, 2 p.* [X. Le³⁸ 1279.]

4076. — Convention nationale. Discours prononcé à la Convention nationale, dans la séance du 20 ventôse, l'an III, par SIEYÈS. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, germinal an III, in-8°, 4 p.* [X. Le³⁸ 1280.]

Même sujet.

4077. — Convention nationale. Discours prononcé à la Convention nationale, par le citoyen DUSAULX, le 19 frimaire l'an III de la République une et indivisible (9 décembre 1794), à l'occasion de la rentrée des 73 députés. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, frimaire an III, in-8°, 4 p.* [X. Le³⁸ 1078.]

4078. — Discours prononcé par DUSAULX, lors de la rentrée des 71 députés dans le sein de la Convention nationale. *Chez la citoyenne B. Mathé. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Le³⁸ 1079.]

4079. — Lettre à Thuriot, au sujet de ses soixante-et-onze collègues détenus. Ce 6 brumaire. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb³⁴ 1411.]

Signé : VÉRIDIQUE.

4080. — Appel des victimes du 31 mai aux Parisiens du 9 thermidor, par J.-B. LOUVET, représentant du peuple. *Paris, Louvet, an III de la République, in-8°, 16 p.* [X. Lb³⁴ 1412.]

Les sept premières pages sont paginées en chiffres romains.

4081. — De l'Intérêt des comités de la Convention nationale et de la Nation, dans l'affaire des soixante-onze députés détenus.

17 brumaire an III. — 7 novembre 1794) *S. l. n. d., in-8°, 1 f. et 28 p.* [X. Lb³⁴ 1437.]

Signé : JACQUES.

4082. — Réponse aux objections proposées contre la demande en liberté de 71 détenus, dans la séance de la Convention nationale, du 2 brumaire de l'an III de la République. [27 brumaire an III. — 17 novembre 1794.] *Paris, Vialard. S. d., in-8°, 1 f. et 46 p.* [X. Lb³⁴ 1470.]

Par J.-R. LOYSEAU. Le nom de l'auteur ne figure qu'an titre de départ.

4083. — Rappelez vos collègues. *Paris, V^e A.-J. Gorsas; citoyenne Mathé, an III de la République, in-8°, 1 f. et 30 p.* [X. Lb³⁴ 1487.]

Signé : BARALÈRE.

4084. — Grande Joie de Paris et des départements de voir le retour des 71 députés. *De l'imprimerie de la Vérité, rue du Puits-qui-parle. S. d., in-8°, 16 p.* [X. Lb³⁴ 1503.]

Dialogue signé JOYET. Les interlocuteurs sont : la mère Dupré, fruitière à la Halle; Laurenceau, fermier, et Grapillard, secrétaire d'un feu comité révolutionnaire.

4085. — Les Conspireurs démasqués ou Causes de l'arrestation de plusieurs députés de la Convention nationale, par F. RIVAUD, député de la Haute-Vienne à la Convention nationale. *Paris, chez la V^e de A.-J. Gorsas et la citoyenne Mathé, an III, in-8°, 39 p.* [X. Lb³⁴ 1505.]

4086. — Observations du citoyen DUPUIS, député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise, à ses collègues. *Paris, an III de la République française, in-8°, 15 p.* [X. Le³⁸ 1021.]

Sur le jugement des représentants détenus.

J. — TRAVAUX MODERNES.

4087. — Histoire de la Convention nationale, par DURAND DE MAILLANE, suivie d'un fragment historique sur le 31 mai, par LANJUNAIS (1825).

Voy. ci-dessus, n° 485.

Le *Fragment historique* de Lanjunaïs a été

réimprimé par M. de Les cure dans la *Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle, nouvelle série*, tome XXX.

4088. — Histoire des Girondins. par A. DE LAMARTINE (1847).

Voy. ci-dessus, n^o 506.

Sur les études, réfutations et polémiques provoquées par ce livre célèbre, voyez les n^{os} 508-514.

4089. — Histoire des Girondins et des Massacres de septembre, par A. GRANIER DE CASSAGNAC (1860).

Voyez ci-dessus, n^{os} 516 et 3504.

4090. — Les Girondins. leur Vie privée, leur Vie publique..., par J. GUADET (1860).

Voyez ci-dessus, n^o 518.

4091. — Charlotte de Corday et les Girondins, par CH. VATEL (1864-1872).

Voyez ci-dessus, n^o 521.

4092. — La Légende des Girondins, par EDMOND BIRÉ (1881).

Voyez ci-dessus, n^o 522.

4093. — L'Anarchie et le Comité de salut public en 1793, par VILLENEUVE, député. Paris, Charavay frères, 1883, in-12. 2 ff. et 321 p. [N. Lb¹¹ 3107.]

Insurrections du 10 mars et du 31 mai.

4094. — H. WALLON. La Révolution du 31 mai et le Fédéralisme en 1793 ou la France vaincue par la Commune de Paris. Paris, Hachette et C^e, 1886, 2 vol. in-8^o. N. Lb¹¹ 3109.—P. 23826.

Tome I^{er}, VII-548 p. Tome II, 2 ff., 542 p. et 1 f. non chiffré. (Errata.)

§ 6. — Meurtre de Marat (13 juillet 1793). — Procès et Exécution de Charlotte Corday (14-17 juillet).

4095. — Détails de l'assassinat commis samedi 13 juillet 1794, sur la personne de Marat, député à la Convention nationale, par Charlotte Cordier (*sic*), de Caen. Rouen, Leheribel, sur la copie imprimée à Paris, chez Lebois. Imp. Lebois. S. d., in-8^o, 8 p. [N. Lb¹¹ 3158.]

Signé : LEBOS, ami des sans-culottes.

4096. — Détails de l'assassinat commis hier, à 8 heures du soir, sur la personne de Marat, député à la Convention nationale, par Charlotte Cordier (*sic*), de Caen. Rouen, Leheribel, sur la copie imprimée à Paris chez Lebois. In-8^o, 8 p. [N. Lb¹¹ 3159.]

Signé : LEBOS, ami des sans-culottes.

Même pièce que la précédente. Le titre de départ (il n'y a pas de titre) est seul modifié.

4 Les *Esquisses historiques*, publiées en 1823 sous le nom de Dulaure (voy. ci-dessus, n^o 127), et l'*Histoire-Musée* de M. Challamel (voy. n^o 191) ont reproduit en fac-similé un prétendu billet de Marat tracé quelques instants avant sa mort et que Louis Blanc a cité à son tour, non sans hésitation. Ce billet, adressé à l'Espagnol Guzman, et dont l'original a figuré, cette fois à titre de

simple curiosité, dans un important catalogue rédigé par M. G. Charavay (1862), est unanimement reconnu aujourd'hui pour un faux grossier. L'écriture, qui a de singulières affinités avec celle de Villenave, le style et l'orthographe ne sauraient tromper personne. Les observations de M. Charavay et de M. Louis Combes (voy. *Episodes et Curiosités révolutionnaires*) sont à cet égard décisives. Néanmoins la question d'authenticité a été de nouveau soulevée en 1866 dans l'*Intermédiaire* (III, 198, 297, 307, 364, 494, 589, 677) qui, d'ailleurs, est revenu à maintes reprises sur diverses particularités de la vie, de la mort et du culte posthume de Marat (voy. notamment IX, 67, 200; XI, 263, 317, 371; XIV, 71, 681; XVI, 288, 319, 384; XVIII, 546, 631).

4097. — Détail officiel de la mort du patriote Marat, assassiné dans sa propre maison, rue des Cordeliers. Imp. du Créole patriote. S. d., in-8^o, 8 p. [N. Lb¹¹ 3160.]

ETTER. :

Qu'entends-je, ô ciel ! un poignard homicide
Vient de plonger Marat dans la nuit du tombeau !
Patriotes, pleurez ; vous n'avez plus de guide,
Et le civisme a perdu son flambeau !

Dialogue entre un Parisien et un citoyen des départements.

4098. — Détail de la mort du patriote Marat, assassiné dans sa propre maison, rue des Cordeliers... Dialogue entre un Parisien et un citoyen des départements. *Imp. du Créole patriote. S. d., in-8°, 8 p. N. Lb³¹ 3161.*

Même pièce que le numéro précédent; même épigraphe. Le titre de départ (il n'y a pas de titre) est seul changé.

4099. — Convention nationale. Discours du citoyen DAORET, membre de la Convention nationale, prononcé à la tribune, le 14 juillet 1793, l'an II de la République française. Imprimé par ordre de la Convention, et envoyé aux départements et aux armées. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 3 p. N. Lc²⁸ 336.*

Dithyrambe en l'honneur de Marat.

4100. — Charlotte Corday, par ADAM LUX, député extraordinaire de Mayence. *S. l. n. d., in-8°, [N. Lb³¹ 748.]*

D'après le catalogue de la B. N.
Voy. les deux numéros suivants.

4101. — Deux Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution française, par ADAM LUX, jadis membre de la Convention nationale rhénano-germanique et envoyé extraordinaire à Paris, assassiné sous le règne des terroristes par le tribunal révolutionnaire pour avoir voulu éclairer le peuple sur Marat et les septembriseurs. *Réimprimés à Strasbourg par C. F. Pfeiffer, imprimeur. S. d., in-12, IX-16 p. N. La³³ 80.*

La pagination en chiffres arabes continue la pagination en chiffres romains. La préface, datée de Strasbourg, 25 patrial an III (13 juin 1795), est signée G. WEDEKIND, officier de santé. Le premier mémoire est un *Avis aux citoyens français*, daté du 13 juillet 1793 (sur les dangers de la patrie); le second est la réimpression du numéro précédent.

4102. — Interrogatoire et Jugement de Marie-Anne-Charlotte Corday. Lettre à Barbaroux. Opinion d'ADAM LUX, député extraordinaire de Mayence, sur Charlotte Corday. *S. l. n. d., in-8°, 16 p. [N. Lb³¹ 3163.]*

↳ Le procès-verbal officiel d'interrogatoire de Charlotte Corday a été publié par Taschereau dans la *Revue rétrospective* (2^e série, 1835, t. II)

et réimprimé l'année suivante à Leipzig, avec d'autres pièces tirées du même recueil. Voy. ci-dessus, n° 3254.

4103. — Véritables Lettres de MARIE-ANNE-CHARLOTTE CORDAY, écrites à son père, à Barbaroux et autres scélérats qui avaient connaissance de son crime; suivies de la conduite qu'elle a tenue jusqu'à l'échafaud. *Imp. Luchaire. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lu²⁷ 4866.]*

En réalité, cette brochure ne renferme que les deux lettres de Charlotte Corday à Marat, le texte (tronqué) de sa lettre à Barbaroux (datée de l'Abbaye), un résumé de son interrogatoire et une note sur son couraage devant l'échafaud.

4104. — Véritable Lettre de MARIE-ANNE-CHARLOTTE CORDAY à BARBAROUX, député, réfugié à Caen, rue des Carmes; autre à son père pour le consoler de sa mort... Aux prisons de l'Abbaye, dans la ci-devant chambre de Brissot, le deuxième jour de la préparation de la paix. *Guilhemet. S. d., in-8°, 8 p. N. Lu²⁷ 4867.*

La lettre à Barbaroux est reproduite avec les mêmes suppressions. La lettre de Charlotte à son père manque.

4105. — Dossiers du procès criminel de Charlotte de Corday devant le tribunal révolutionnaire, extraits des Archives impériales et publiés par C. VATEL, avocat. Avec portrait et fac-similé. *Paris, Poulet-Mabassis: Charavay; Versailles, Ch. Dufaux; Caen, Legost-Cluisse, 1861, in-8°, XX-108 p. [N. Lb³¹ 3164.]*

En regard du titre, portrait en héliogravure d'après l'original de HAGER au musée de Versailles, et après la table, fac-similé (exécuté par Pilinsky) de la célèbre lettre de Charlotte Corday à Barbaroux, datée « des prisons de l'Abbaye, dans la ci-devant chambre de Brissot, le second jour de la préparation à la paix. » (9 pages in-4°).

L'ex. en papier ordinaire de la B. N. est incomplet du portrait, des pages 65-108 et du fac-similé, qu'on trouve dans un ex. en papier fort coté Lb³¹ 3164 A. Réserve].

Voy. les deux numéros suivants.

4106. — Note sur l'authenticité du portrait de Charlotte de Corday par Hauer. *Paris, imp. Jouaust, 1861, in-8°, XII p. [N. Lb³¹ 3165.]*

La pagination en chiffres romains indique

que cette note devait se placer en tête du numéro précédent, mais elle n'est pas mentionnée à la table.

4107. — Note et Renseignements sur le fac-similé de la lettre de Charlotte de Corday à Barbaroux. *Imp. Jouaust, S. d.*, (1861, in-8°. XXVII p. [N. Lb⁴¹ 3166.]

Même remarque qu'au numéro précédent.

L'ouvrage de Ch. Vatel, intitulé : *Charlotte Corday et les Girondins* (voy. le n° 521 ci-dessus), ne renferme que la bibliographie des pièces de théâtre dont elle a fourni le sujet.

4108. — L'ne Page de l'histoire de Paris sous la Terreur. Marat, sa mort, ses véritables funérailles, d'après les documents empruntés aux archives de la préfecture de police, par PAUL FASSY, membre correspondant de l'Académie de Reims. *Paris, lib. du Petit Journal*, 1867, in-8°, 3 ff. et 52 p. [N. Lb⁴¹ 3162.]

Cachet armorié, attribué à Marat, reproduit en fœuron sur le titre.

Cette étude, conçue « dans une forme anecdotique et pittoresque » et destinée à faire suite à une *Notice sur les Catacombes de Paris*, parue dans le *Petit Journal*, puis en brochure, a eu la même année une seconde édition, que l'auteur dit « avoir corrigée avec soin et enrichie de nouveaux et précieux documents ». La seule différence que présentent les deux textes est l'adjonction (p. 14) d'une note sur Léonard Bourdon et le gendarme Médina (*sic*) qui, le 9 thermidor, auraient tiré sur Robespierre.

☞ Sur la translation de Marat au Panthéon, voy. ci-après, chapitre VII.

Le *Journal* de J.-G. Wille, publié par M. G. Duplessis (Renouard, 1857, 2 vol. in-8°), renferme deux curieux passages sur la pompe funèbre de Marat aux Cordeliers, passages en partie cités par Ed. Fournier dans son *Histoire du Pont-Neuf. La Revue rétrospective* de Tasche-roux (2^e série, tome VI) a publié le compte des frais de cette cérémonie d'après les originaux appartenant aux Archives nationales.

4109. — Copie de la lettre écrite par la citoyenne J. au citoyen... à Valence. Paris, 16 juillet 1793... *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 3171.]

Au sujet de la mort de Marat.

4110. — L'Ombre plaintive de Marat aux républicains français. *Imp. Franklin, S. d.* [1793], in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 746.]

Signé : Par un républicain français, D. T. (avec paraphe).

4111. — Comparaison singulière de J.-P. Marat avec Jésus-Christ, les apôtres, et les Miracles de ces deux personnages. *Paris, Prévost, S. d.* [1793], in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 747.]

On trouve à la suite un curieux catalogue du fonds de Prévost intitulé : *Vente volontaire et à prix fixe en gros et en détail, à l'Égalité, rue de la Vieille-Bouvierie, vis-à-vis cette Maçon.* (4 p. non chiffrées.)

4112. — Département de Paris. Extrait du procès-verbal de la séance tenue en la salle des Elections par le conseil général du département, les commissaires de sociétés, les autorités constituées du département et des sections de Paris réunis. Du dimanche 21 juillet 1793. *Imp. Ballard, S. d.*, in-4°, 4 p. [R. AD. I, 108.]

Pour répondre aux éloges prodigués à Charlotte Corday « par les contre-révolutionnaires, les modérés, les fédéralistes et la plupart des journalistes, » l'assemblée décide la réimpression d'un article publié dans le n° 202 (20 juillet) de la *Gazette de France nationale*, article très curieux sur ou plutôt contre Charlotte Corday, à qui l'auteur conteste jusqu'à sa beauté.

Cet article est réimprimé, avec les lettres de Charlotte, à la fin du *Repertoire* de Clément (voy. ci-dessus, n° 3951).

4113. — Société des Amis de la liberté et de l'égalité, séante aux Jacobins. Adresse aux Français. (26 juillet 1793.) *Imp. patriotique et républicaine, S. d.*, in-8°, 6 p. [R. AD. I, 108.]

Signé : SIMOND, président, député ; GIOT, vice-président ; DCFOUR, LYON, LEQUOY, DUMONT, secrétaires.

Sur la mort de Marat.

4114. — Discours prononcé à la Convention nationale, par DAVID, député de Paris, en lui offrant le tableau représentant Marat assassiné. Séance 24 brumaire, l'an II de la République française (14 novembre 1793). Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale, S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Le³⁸ 564.]

☞ Sur les discussions, polémiques et procès auxquels a donné lieu l'une des deux copies ou répétitions de ce tableau fameux, voir la quatrième partie de ce travail. L'original a été légué par M. Jules David, arrière-petit-fils du peintre, au musée de Bruxelles, mais sa veuve en conserve l'usufruit, sa vie durant.

§ 7. — Troisième Anniversaire de la Fédération (14 juillet 1793).

4115. — Le Peuple parisien à ses frères d'armes. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb⁵¹ 1703.]

4116. — Aux Fédérés, par des citoyens amis de la Constitution. *Imp. du Patriote*

français, S. d., in-8°, 1 p. [Br. M. F. R. 297, 10.]

4117. — Ordre de la marche qui sera observée à la fête qui aura lieu dimanche prochain, 14 juillet. *Imp. Patrie*, S. d., in-4°, 7 p. [N. Lb⁵¹ 3168.]

§ 8. — Fête du 10 août 1793.

4118. — Convention nationale. Projet de décret au nom des comités d'instruction publique, de la guerre, des finances et de la marine, sur la réunion du 10 août, par le citoyen LAKANAL, lu dans la séance du 23 juin 1793, ajournée à jeudi 27 du même mois. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale*, S. d., in-8°, 3 p. [N. Lc⁵⁸ 310.]

Sur le voyage et les frais de route des détachés de la garde nationale, de l'armée, de la conglomération et de la marine.

4119. — Motifs de faire du 10 août un jubilé fraternel, une époque solennelle de réconciliation générale entre tous les républicains, en consacrant une déclaration des devoirs de l'homme, des principes et maximes de la morale universelle, suite à celle proposée par F. LANTRENAS, député à la Convention nationale. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale*, 1793, in-8°, 1 f., 76 p. et la table. [N. Lb⁵¹ 3233.]

Au verso du titre, épigraphes tirées de saint Luc, de saint Mathieu et du *De Officiis* de Cicéron. Ce titre manque à l'ex. de la B. N., je le reproduis d'après un autre exemplaire.

4120. — Convention nationale. Rapport et décret sur la fête de la réunion républicaine du 10 août, présentés au nom du comité d'instruction publique [le 11 juillet 1793], par DAVIN, député du département

de Paris. Imprimé par ordre de la Convention nationale, et envoyée aux départements et aux armées. *Imp. Nationale*, S. d., in-8°, 10 p. [N. Lc⁵⁸ 334.]

4121. — « Citoyens législateurs et mandataires du peuple souverain... » *Imp. Belin*, S. d., in-8°, 6 p. [N. Lb⁵¹ 773.]

Demande d'amnistie à l'occasion de la fête du 10 août.

4122. — Proclamation. Le Conseil exécutif provisoire à la République. *Imp. Nationale créative du Louvre, an II*, in-4°, 3 p. [N. Lb⁵¹ 774.]

Sur la fête du 10 août.
Voy. le numéro suivant.

4122^a. — Proclamation. Le Conseil exécutif provisoire à la République. *Paris, imp. Nationale créative du Louvre, l'an second*, in-8°, 4 p. [N. Lb⁵¹ 774 A.]

Signé : GOMIER, BOUCHOTTE, DEFORGUES, DALBARADE, DESTOURNELLES, GARAT. Pour copie conforme, signé : PARÉ, secrétaire du Conseil exécutif provisoire.

Fête du 10 août.

4123. — Les Parisiens à leurs frères des autres départements. *Imp. C.-F. Patrie*, S. d., in-4°, 8 p. [Br. M., F. R. 43, 44.]

Signé : PACHE, maire; COULOMBEAU, secrétaire-greffier.
Même sujet.

4124. — Proclamation. Le maire de Paris et les administrateurs au département des subsistances et approvisionnements à leurs compatriotes. (27 juillet 1793.) *Paris, imp. Lottin, 1793, in-folio plano.* [N. Lb⁴¹ 4734.]

Appel à tous les marchands de grains, de farines, de bétail, de marée, de légumes, etc., en vue de la fête nationale du 10 août.

Signé : PACHE, maire ; GARIN et DEFAVANNE, administrateurs.

4125. — Liste des citoyens envoyés à Paris par les assemblées primaires, à la fête nationale de l'unité et de l'indivisibilité de la République, du 10 août 1793. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 276 p.* [N. Lb⁴¹ 4988.]

Liste par départements, districts et cantons.

4126. — Ordre, Marche et Détail des cérémonies pour la fédération du 10 août 1793, au Champ de Mars, sur l'autel de la patrie. Décret de la Convention nationale qui en ordonne l'envoi aux départements et aux armées. Mesures prises par le département pour que les fédérés ne soient pas logés chez les aristocrates. Vigilance des sections. *Imp. Guilhemat. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 775.]

Malgré son titre, cette brochure ne contient que le rapport de David sur l'ordonnance de la fête projetée, et le décret conforme que Guilhemat a cru devoir apostiller de sa griffe.

4127. — Ordre et Marche de la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République, qui aura lieu le 10 août, décrétée par la Convention nationale. *Imp. F. Goussin. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 776.]

4128. — Ordre et Marche de la fête... *Imp. Chaudrillière. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 776 A.]

Reproduction presque textuelle du discours de David.

4128. — Convention nationale. Le 10 août 1793, ode politique. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lc³⁸ 410.]

Aux sublimes accords d'une mâle harmonie
L'airain gronde, et, pressé, l'air au loin retentit

4129. — Programme de la pantomime représentant le bombardement de Lille, au Champ de la Réunion, le 10 août 1793, l'an II de la République française une et indivisible. *Imp. des Enfants-Aveugles. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 779.]

4130. — Instruction pour l'ordre à observer le jour de la fête de la réunion, au 10 août l'an II. *Th. Gérard. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb⁴¹ 3234.]

4131. — Détail des cérémonies qui doivent avoir lieu pour la Fédération du 10 août 1793 au Champ de Mars et sur l'autel de la Patrie. Décret de la Convention nationale qui en ordonne l'envoi aux départements et aux armées. *Imp. Guilhemat. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 3235.]

4132. — Discours prononcé par HÉRAULT-SCHELLES, président de la Convention nationale, le 10 août 1793, à la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République française. *An II, in-8°, 13 p.* [N. Lb⁴¹ 3236.]

4133. — Recueil complet de tout ce qui s'est passé à la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République française. Suivi des inscriptions tracées sur les pierres de la Bastille et sur les monuments destinés pour cette cérémonie, avec les six discours prononcés aux stations par HÉRAULT DE SCHELLES, président de la Convention nationale. Terminé par l'Hymne chanté en réjouissance de cette mémorable journée. *Paris, imp. Chaudrillière. S. d., in-8°, 8. 7 et 4 p.* [N. Lb⁴¹ 3237.]

Recueil factice, pour lequel on a fait imprimer une couverture qui sert de titre.

4134. — Description générale de la première fête républicaine de la réunion, suivie du vœu rempli et de ce qu'il reste à faire. Cette fête a été célébrée en mémoire de la fameuse journée qui s'est passée aux Tuileries, le 10 août 1792 et à l'occasion de l'acceptation de la Constitution par le souverain. *Paris, Pithou. S. d., in-8°, 32 p.* [N. Lb⁴¹ 3238.]

On lit p. 32 : « La description par DAVID et le reste de l'ouvrage par PITHOU. » Cette Description est en réalité le rapport de David.

4133. — Convention nationale. Procès-verbal des monuments, de la marche et des discours de la fête consacrée à l'inauguration de la Constitution de la République française, le 10 août 1793. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 24 p. [N. Le³⁸ 405.]

Voy. le numéro suivant.

4133^a. — Convention nationale. Procès-verbal des monuments, de la marche et des discours de la fête consacrée à l'inauguration de la Constitution française... *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Le³⁸ 405 A.]

Le cat. de la B. N. enregistre, sous les cotes Le³⁸ 406-409, quatre traductions de la même pièce en allemand, en espagnol, en anglais et en polonais.

4136. — Convention nationale. Rapport fait au nom du comité de salut public, par le citoyen BARÈRE, sur la mission civique des envoyés des assemblées primaires du peuple français. Dans la séance du 14 août 1793. Imprimé par ordre de la Convention. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [N. Le³⁸ 414.]

4137. — Décret (n° 4412) de la Convention nationale du 20 août 1793... portant qu'il sera frappé une médaille pour perpétuer le souvenir de la réunion républicaine du 10 août 1793 et faisant défenses à tout citoyen de porter cette médaille ou celle de la Fédération de 1790 en signe de décoration. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793. in-4°, 3 p. [R. AD. I, 108.]

4138. — Convention nationale. Rapport et projet de décret sur la fabrication d'une nouvelle pièce de petite monnaie en bronze, dont l'empreinte représentera une des

principales scènes de la fête républicaine, du 10 août dernier, pour l'acceptation de la Constitution, présentés au nom des comités réunis des assignats et monnaies, et d'instruction publique, par P. LOYSEL, député du département de l'Aisne. 3 septembre 1793... Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le³⁸ 437.]

4139. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité d'instruction publique, par DAVIN, député de Paris, pour l'explication de la médaille frappée en commémoration de la réunion civique du 10 août 1793, et qui sera donnée aux envoyés des assemblées primaires, ainsi qu'aux membres de la Convention nationale. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁸ 438.]

4140. — Médaille relative à la fête de la réunion des Français, le 10 août. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 p. [N. 11⁴¹ 3242.]

Description de la médaille de Tioher, qui se vendait chez l'auteur, hôtel des Monnaies.

4141. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Le ministre des finances aux citoyens représentants du peuple membres de la commission des inspecteurs du Palais national du Conseil des Cinq-Cents (3 frimaire an VI-23 novembre 1797). *Imp. Nationale*, frimaire an VI, in-8°, 2 p. [R. AD. I, 102.]

Avis, signé D.-V. RAMEL, de la découverte à la Monnaie de 500 ex. de la médaille commémorative du 10 août, que l'administration se proposait de mettre en vente au prix de 5 francs pièce, après avoir laissé aux représentants un délai nécessaire pour acquérir eux-mêmes cet objet.

CHAPITRE VII

ÉVÉNEMENTS DE L'AN II

(22 SEPTEMBRE 1793 — 21 SEPTEMBRE 1794)

1. — Procès et Exécution de Marie-Antoinette (16 octobre 1793).

4142. — Premier Interrogatoire de Marie-Antoinette d'Autriche, ci-devant reine des Français, avec le recueil des pièces et lettres de conspirations, depuis le 12 juillet 1789 jusqu'au 10 août 1792, trouvées dans ses appartements, ainsi que ses réponses aux interrogats qui lui ont été faits hier à dix heures du matin, par le juré d'accusation, dans sa prison au Temple. *Imp. Leqros. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 242.]

Apocryphe ?

4143. — Demandes de Marie-Antoinette à la Commune de Paris, avec les arrêtés que la Commune a pris sur ces demandes. (23 janvier.) *Imp. de la Feuille de Paris. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 489.]

La Reine demandait un vêtement de deuil et le retour de Cléry auprès de son fils : la Commune satisfait à la première de ces demandes et repoussa la seconde.

4144. — Véritable Lettre de MARIE-ANTOINETTE d'Autriche, ci-devant reine des Français, pour être présentée aujourd'hui à la Convention nationale, envoyée aux quarante-huit sections de Paris, aux quatre-

vingt-quatre départements, aux quarante-quatre mille municipalités du royaume, à toutes les autorités constituées et à toutes les couronnes étrangères, sur la mort de Louis XVI, son époux, sur sa situation et celle de ses enfants, et sur sa translation, qui aura lieu demain dans les prisons de la Conciergerie du Palais. Imprimée par ordre de son défenseur. *Rue Percée, n° 1. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴¹ 853.]

Le titre de départ (il n'y a pas de titre) est précédé de cet *Avis aux citoyens colporteurs* :

« Le citoyen Lombé, défenseur officieux de la Reine, étant instruit qu'on avait contrefait sa lettre, prévient les citoyens que la véritable lettre de la Reine, signée d'elle et de son défenseur, ne se trouve que rue Percée, n° 1. »

4145. — Semaine sainte de Marie-Antoinette d'Autriche, ci-devant reine des Français, envoyée à la Convention nationale aux quatre-vingt-six départements, aux quarante-six mille municipalités du royaume à toutes les autorités constituées et à toutes les couronnes étrangères sur la mort de Louis XVI, son époux, sur sa situation et celle de ses enfants et sur sa détention dans la tour du Temple, Imprimée par

ordre de son directeur. (23 mars 1793.) *Imp. Rougeon*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb^u 2863.]

P. 8, on trouve cet *Avis aux citoyens* :

« La *Semaine sainte* que nous imprimons est la véritable lettre de Marie-Antoinette qui fut publiée dans le mois de janvier dernier et dont un grand nombre d'exemplaires furent saisis chez tous les marchands et entre les mains des citoyens colporteurs et dont un des imprimeurs fut arrêté.

« Je la réimprime sous le titre de *Semaine sainte* pour céder aux vœux des citoyens et citoyennes qui en ont été privés sous celui de *Véritable Lettre*. — Signé : D'ANDRÉ. »

1146. — Que ferons-nous de Marie-Antoinette ? *Imp. Guilhemut*. S. d., in-8°, 8 p.

D'après Quérard. *Le Quérard*, t. II, p. 129.]

1147. — Décret (n° 1637) de la Convention nationale, du 3 octobre 1793... qui ordonne le prompt jugement de la veuve Capet au tribunal révolutionnaire. *Paris, imp. Nationale créatrice du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p. R. AD. 4, 108.

1148. — Liste générale des gagnants à la sainte guillotine... Grand décret qui ordonne au tribunal révolutionnaire de juger Marie-Antoinette. (Par R.-F. LEBOS, 1793.)

Voyez ci-dessus, n° 1052.

Les « gagnants » sont les Girondins.

1149. — Les Adieux de la Reine à ses mignons et mignonnes. *Imp. des patriotes*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb^u 836. *Reserve*.]

Pamphlet obsène.

On lit p. 8 cette note :

« Le manuscrit fut réellement trouvé dans la galerie de Saint-Cloud et j'ai eu prouver mon civisme en le faisant imprimer. » BEXELOT, garde national.

1150. — Grande Conspiration découverte de Marie-Antoinette d'Autriche dans la Conciergerie du Palais à Paris; arrestation d'un administrateur de police, du concierge, de sa femme, de son fils, de la commissionnaire et de deux gendarmes prévenus d'avoir favorisé la correspondance avec les ennemis de la patrie, par LEBOS, l'ami des sans-culottes et l'ennemi des jean-foutres. *Imp. R.-F. Lebois*, S. d., in-8°, 8 p.

Note prise par M. Alfred Bégis à la Bibliothèque du Louvre.

1151. — Grand Complot découvert de mettre Paris à feu et à sang à l'époque du 10 août jusqu'au 15; de faire assassiner les patriotes par des femmes et par des calotins déguisés en femmes; Marie-Antoinette (d'Autriche), d'infamale mémoire, sur la sellette; interrogatoire de cette scélérate comme complice avec (*sic*) les traitres qui ont livré Condé, Mayence et Valenciennes, avec les rebelles de la Vendée, avec le scélérat Pitt, ministre anglais, qui voulaient affamer Paris et assassiner les braves sans-culottes. *Imp. de l'Ami des sans-culottes [Lebois]*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb^u 3363.]

Signé : LEBOS, l'ami des sans-culottes et l'ennemi des jean-foutres.

1152. — Grand Complot découvert d'enlever l'infâme Marie-Antoinette de la Conciergerie du palais. Sa translation dans la tour du Temple. Détails de la trahison découverte des traitres Ouchard (*sic*) et Landremont, commandants en chef de l'armée du Nord et du Rhin, et la correspondance d'Ouchard avec les princes étrangers, sa prochaine arrivée à la sainte guillotine. Grande conspiration découverte par les représentants du peuple Bentabolle et Levasseur; arrestation de trente conspirateurs, dont douze envoyés au tribunal révolutionnaire de Paris; de Barthélemy, chef d'état-major d'Ouchard, de Ramond, Duan et Kersaint, ex-députés à l'Assemblée nationale; de Thierry, valet de chambre de Capet; de l'ex-général Beysser; des deux Garat, etc. Arrivée des députés fugitifs Pethion, Gorsas et Tubidou à Quimper. *Imp. de l'Ami des sans-culottes [Lebois]*. S. d., in-8°, 8 p. Br. M., F. B. 930, 8.]

Signé : LEBOS, l'ami des sans-culottes et membre de la Société révolutionnaire des montagnards de la section régénérée de Beaurepaire. Pièce différente de la précédente.

1153. — Les Administrateurs du département de police à leurs concitoyens. *Imp. Patrie*. S. d., in-8°, 2 p. Br. M., F. B. 931, 6.]

Certificat en faveur des deux citoyens gendarmes et de la citoyenne qui a la garde de la veuve Capet, arrêté par mesure de sûreté après la découverte du complot de Toulon. Le certifi-

est est signé par les administrateurs de police BAUDRAN, CAILLIEUX, DANGÉ, FIGUET, FROIDURE, GAGNANT, GODARD, HOUSSEÉ, MENESIER et SOULÉS.

4134. — La Grande Maladie de Marie-Antoinette, sa Bage et son Désespoir à l'idée de la terrible guillotine. *Imp. Virand & Co.* S. d., in-8°, 8 p.

D'après Quérard (*Le Quércart*, tome II, p. 429).

4135. — J'attends la tête de l'infâme Marie-Antoinette sous mon tranchant, pour tous ses crimes de lèse-nation au premier chef. *Imp. Prorost.* S. d., in-8°, 8 p. *Br. M.*, F. R. 932, 1.

Vignette représentant la guillotine. (Voy. ci-dessus, n° 3541.) P. 1. *Interrogatoire*. P. 2. *Crimes de Marie-Antoinette*. Pièce différente de la suivante.

4136. — Le Procès de Marie-Antoinette mise au cachot pour ses crimes de lèse-nation au premier chef. *Imp. Prorost.* S. d., in-8°, 8 p. *Br. M.*, F. R. 932, 5.

P. 1. *Arrêté de la Commune*. P. 2. *Crimes de Marie-Antoinette*.

4137. — J.-S. BAILLY à ses concitoyens. *Imp. Pain.* S. d., in-8°, 36 p. [N. Lb³¹ 862.]

Au sujet du procès de la Reine.

4138. — Réflexions sur le procès de la Reine, par une femme. *Avril 1793*, in-8°. 38 p. [N. Lb³¹ 3272.]

Par M^{me} DE STAEL. Réimp. en 1814 à la suite de ses *Réflexions sur le suicide*. (Seconde édition.)

4139. — Acte d'accusation de Marie-Antoinette, dite Lorraine (sic) d'Autriche, veuve de Louis Capet. *Imp. du tribunal criminel révolutionnaire.* S. d., in-4°. 8 p. [N. Lb³¹ 3388.]

Daté du premier jour de la troisième décade du premier mois de l'an II.

4160. — [Condamnation de Marie-Antoinette, précédée du réquisitoire, datée du 25 vendémiaire, commençant par ces mots : ANTOINE-QUENTIN FOUQUIER-TRIVILLE, accusateur public... *Imp. du tribunal criminel*

révolutionnaire. S. d., gr. in-fol. plano. N. Lb³¹ 3397.]

Fragment d'affiche reproduisant le texte du numéro précédent.

4161. — Jugement rendu par le tribunal criminel révolutionnaire... qui, sur la déclaration du juré de jugement, portant : 1° qu'il est constant qu'il a existé des manœuvres et intelligences avec les puissances étrangères et autres ennemis extérieurs de la République ; lesdites manœuvres et intelligences tendant à procurer à ses ennemis des secours en argent ; à leur donner l'entrée du territoire français et à y faciliter les progrès de leurs armes ; 2° que Marie-Antoinette, veuve de Louis Capet, est convaincue d'avoir coopéré à ces manœuvres et d'avoir eu ces intelligences ; 3° qu'il a existé un complot et conspiration tendants à allumer, dans l'intérieur de la République, la guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres ; 4° que Marie-Antoinette d'Autriche, veuve de Louis Capet, est convaincue d'avoir participé à ces complots et conspirations ; condamne Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche, veuve de Louis Capet, à la peine de mort, conformément aux articles IV du titre premier de la section première et article II de la deuxième section du même titre de la seconde partie du Code pénal. Du vingt-cinquième jour du 1^{er} mois de l'an II. *Imp. du tribunal révolutionnaire.* S. d., in-folio maximo. N. Lb³¹ 4656.]

4162. — Acte d'accusation, Interrogatoire complet et jugement de Marie-Antoinette, dite de Lorraine d'Autriche, veuve de Louis Capet. *Imp. Goussin.* S. d., in-8°, 24 p. [N. Lb³¹ 3399.]

4163. — Procès de Marie-Antoinette, dite de Lorraine d'Autriche, veuve de Louis Capet. Acte d'accusation, interrogatoire public, dépositions, confrontation des témoins au tribunal révolutionnaire et jugement. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, VIII-44 p. [N. Lb³¹ 3400.]

4164. — Procès criminel de Marie-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, née à Vienne le 2 novembre 1755,

et veuve de Louis Capet, ci-devant roi des Français, condamnée à mort et exécutée sur la place de la Révolution, le 23^e jour de vendémiaire an II, en vertu d'un jugement rendu par le tribunal révolutionnaire établi le 10 mars pour juger définitivement et sans appel tous les conspirateurs, suivi de son Testament et de sa Confession dernière. *Paris, Demu^r; la citoyenne Toubon, Cordier, imprimeur, l'an II de la République, in-8^o, 116 p. [N. Lb^u 3401.]*

Frontispice signé : J.-B. LOUVION, *sculpt.*, représentant la reine aux mains des bourreaux ; au-dessous ces deux vers :

Antoinette lubrique, ainsi que Messaline,
Pour prix de ses forfaits gagna la guillotine.

Voy. le n^o 4166 ci-dessous.

4163. — Dialogue de la tigresse Antoinette avec la guillotine le jour de son exécution. *S. l. d. n., in-12, 4 p.*

Chanson par TEXAND (?).
D'après Quérard.

4166. — Procès de Marie-Antoinette, ci-devant reine des Français, ou Recueil exact de tous ses interrogatoires, réponses, dépositions des témoins. Suivi de plusieurs anecdotes sur sa mort, qui eut lieu le 16 octobre, style esclave, ou le vingt-cinquième jour du premier mois de la seconde année de la République française, sur la place de la Révolution. *Paris, Basset; Prevost; la citoyenne Lefèvre, et chez tous les marchands de nouveautés. S. d., in-12, 115 p. [N. Lb^u 3402.]*

ÉPIGR. :

La justice du peuple est terrible.
Sa clémence est extrême.

Frontispice à l'eau-forte signé BARBIÈRE, et intitulé : *Marie-Antoinette allant à l'échafaud*. P. 114, signature de N. PRÉVOST. P. 115, on lit la note suivante :

« Plusieurs personnes m'ayant fait parvenir leur désir de trouver dans cette édition la *Confession* et le *Testament* imprimés dans le procès d'Antoinette, format plus grand que celui-ci, c'est ce qui m'a déterminé à les assurer que la prétendue *Confession* est de toute fausseté, ainsi que le *Testament*, dont il est constant qu'elle n'a fait ni l'un ni l'autre, et que, par conséquent, si j'avais cédé aux désirs de ces personnes, cette édition n'aurait mérité aucune confiance. »

Voy. le n^o 4164 ci-dessus et les trois numéros suivants.

4166^a. — Procès de Marie-Antoinette... *Paris, chez les principaux libraires et 21, boulevard Montmartre, 1805, in-12, 1 f. et 124 p. [N. Lb^u 3402 A.]*

Reproduction du numéro précédent y compris le frontispice (en contre-partie de l'original), l'épigraphie et la note sur le Testament.

La Préface (p. 1-4) est signée G.-R. (GABRIEL RICHARD ou plus exactement RICHARD LESCLIDE. Voy. ci-dessus, n^o 3482.)

4167. — Testament de MARIE-ANTOINETTE, veuve Capet et D^{ét}ail de toutes les circonstances et particularités qui ont précédées (*sic*), accompagnées (*sic*) et suivies (*sic*) l'exécution de cette femme abominable. *Imp. du V^{er}itable Cr^ole patriote. S. d., in-8^o, 8 p. [N. Lb^u 3404.]*

Le *Testament* n'existe que sur le titre.

4168. — Confession dernière et Testament de MARIE-ANTOINETTE, veuve Capet, précédés de ses Dernières Réflexions, mis au jour par un sans-culotte. *Paris, citoyenne Lefèvre, au II, in-8^o, 32 p. [N. Lb^u 3403.]*

ÉPIGR. :

Tranquille dans le crime et fausse avec douceur.

En regard du titre, portrait de Marie-Antoinette, à mi-corps, coiffée d'un immense chapeau, le bras gauche appuyé sur une console, le poing droit sur la hanche, dans un cadre ovale orné de fleurs, de palmettes et de rubans. Au dessous, une guillotine et un panier avec les mots : *Ah! ça ira*. Au-dessus du portrait et en sens inverse, est gravé ce distique :

La tête en bas, ah! quel fanaste sort!
Je t'ai bien mérité, mais quelle affreuse mort!

4169. — Confession de Marie-Antoinette, veuve de Louis Capet, suivie des adieux qu'elle a faits à ses enfants en sortant de la Conciergerie pour aller à l'échafaud et son testament. *Imp. des Arts. S. d., in-8^o, 8 p.*

Signé : GIRARDOT.
D'après un catalogue.

4170. — Le Cri de la douleur. *S. l. n. d., in-8^o, 3 p. [R. AD. I, 108.]*

P. 3, véhément apostrophe au peuple belge en l'honneur du sang de l'immortelle Marie-Thérèse.

4171. — Sur l'Assassinat de l'infortunée Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [R. AD. 1, 108.]

4172. — Le Crime est consommé. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p.
D'après Quérard.

4173. — Le Cri de l'armée sur l'assassinat de la Reine de France. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p.
D'après Quérard.

4174. — Décret (n° 1750) de la Convention nationale du vingt-cinquième jour du premier mois de l'an II, qui met en liberté les citoyens Tronson-Ducoudray et Chauveau, arrêtés par mesure de sûreté pour avoir rempli les fonctions de défenseurs officiels de la veuve de Louis Capet. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-4°, 2 p. [R. AD. 1, 108.]

4175. — Note historique sur les procès de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, et de M^{me} Elisabeth de France, au tribunal révolutionnaire, par M. CHAUVEAU-LAGARDE, avocat, leur défenseur. *Paris, Gide, Delaunay*, 1816, in-8°, 2 ff. et 64 p. [N. Lb⁴¹ 858.]

4175^b. — Note historique... par M. CHAUVEAU-LAGARDE... *Bordeaux, Fernel. S. d.* (1816), in-4°. [N. Lb⁴¹ 858.]

Extrait du *Mémoires*.

4176. — Souffrances, Derniers Moments et Martyre de l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre; suivis d'une lettre de M^{me} la princesse DE CHIMY, dame d'honneur de la feuë reine, laquelle contient plusieurs faits certains et peu connus sur l'auguste compagne du roi-martyr, et d'une romance chantée en présence de la Reine, au château des Tuileries, après les fatales journées des 5 et 6 octobre. *Montpellier, A. Séguin, octobre 1816*, in-8°, 32 p. [N. Lb⁴¹ 859.]

4177. — Récit exact des derniers moments de captivité de la Reine, depuis le 11 septembre 1793 jusqu'au 16 octobre suivant, par la dame BULLY, veuve de son dernier concierge. *Paris, imp. C. Ballard*, 1817, in-8°, 3 ff. et 16 p. [N. Lb⁴¹ 860.]

4178. — Martyre de la Reine de France, ou le 16 octobre 1793. *Paris, A. Boucher*, 1822, in-8°, 67 p. [N. Lb⁴¹ 861.]

Par M. DE LESPINASSE-LANGEAC, d'après Barbier. Extrait du *Journal de l'anarchie, de la terreur et du despotisme*.

4179. — Mémoire de M. le baron de GOGELAT... suivi d'un Précis des tentatives qui ont été faites pour arracher la Reine à la captivité du Temple. (1823.)

Voy. ci-dessus, n° 3005.

4180. — Précis historique sur le testamento de Marie-Antoinette, reine de France, trouvé en 1815 chez l'ex-conventionnel Courtois, pour prouver authentiquement de quelle manière cette pièce intéressante tomba entre les mains de la maison de Bourbon, par A. COURTOIS. *Liège, C.-A. Bussopierre. S. d.* (1816), in-8°, 12 p.

D'après la *Bibliographie belge* de M. X. de Theux (2^e éd., 1885), col. 858.

Ce « Testament » est, en réalité, la lettre que Marie-Antoinette adressa, le matin même de son exécution, à Madame Elisabeth, et qui fut interceptée par Fouquier-Tinville. Retrouvée par Courtois dans les papiers de Robespierre, elle ne figura pas non plus dans ses rapports du 16 nivôse an III et du 8 thermidor an IV. Il la conserva par devers lui jusqu'en 1816, époque où une perquisition opérée dans sa maison de Rambluzin (Meuse) la fit découvrir. Si l'on en croit le fils du conventionnel, la recherche de ce document n'aurait été qu'un prétexte pour mettre la main sur une correspondance que Louis XVIII avait tout intérêt à faire disparaître. Transportés aux Tuileries, les papiers de Courtois y restèrent jusqu'en 1830. La partie la plus nombreuse, mais non la plus importante, en fut restituée à Courtois fils. Celui-ci eut le moment favorable pour intenter au duc Bezares une action judiciaire à raison des persécutions qu'il avait fait subir à son père et de la violation de son domicile. Parquin plaida pour Courtois et Ph. Dupin pour M. Bezares. Le 18 janvier 1833, le tribunal, présidé par M. de Belleyme, se déclara incompétent, « attendu qu'il s'agissait de matières administratives dont il ne pouvait connaître sans violer la séparation des pouvoirs. » (*Voy. Gazette des tribunaux* des 12, 13 et 19 janvier 1833.)

Débouté de sa plainte, Courtois en appela de nouveau à l'opinion publique par une brochure devenue très rare : *Affaire des papiers de l'ex-conventionnel Courtois* (Imp. Goetschy, 1834, in-8°).

36 p.). On peut également consulter sur ce débat une longue lettre de Courtois fils à T. Merle, publiée par l'*Amateur d'autographes* (1877, p. 551), et le travail de Ch. Vatel sur *Charlotte Corday et les Girondins* (voy. ci-dessus, n° 5211), p. XCIV-XCVIII.

4181. — Récit fidèle et complet de tout ce qui a précédé et suivi la découverte du testament de la Reine, avec le fac-similé de ce testament, beaucoup plus correct que tous ceux qui ont paru jusqu'à présent, par M. MONTJOYE, auteur de « l'Histoire de Marie-Antoinette ». *Paris, V° Lepetit*, 1816, in-8°, 24 p. et un fac-similé. [N. Lb⁴⁸ 474.]

4182. — Testament de MARIE-ANTOINETTE d'Autriche, reine de France et de Navarre. Orné de son portrait. *Paris, Plancher*, 1816, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 475.]

Le « portrait » est une de ces découpures ou silhouettes fort à la mode sous l'Empire et la Restauration et sur lesquelles on peut consulter le *Magasin pittoresque* de 1862, p. 63 et 203. Voyez les numéros suivants.

4183. — Testament de Sa Majesté MARIE-ANTOINETTE d'Autriche, Reine de France et de Navarre, morte martyre, le 16 octobre 1793, contenu dans la dernière lettre qu'elle écrivit à S. A. B. Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI. *Paris, Gneffier jeune; Lemonnard; Pillet; les marchands de nouveautés*, 1816, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴⁸ 476.]

4184. — Testament de MARIE-ANTOINETTE d'Autriche, reine de France, ou Dernière Lettre de cette infortunée princesse à S. A. B. Madame Elisabeth, communiqué par le roi Louis-le-Désiré, le 22 février 1816, à la Chambre des pairs et à celle des Députés. *Paris, Tiger. S. d.*, in-18, 18 p. [N. Lb⁴⁸ 477.]

En regard du titre, frontispice grossièrement gravé, intitulé : *Saule symbolique qui représente les traits des augustes victimes Louis XVI, Marie-Antoinette, le Dauphin, Madame Elisabeth et le duc d'Enghien.*

P. 14, récit de la mort de la Reine, extrait de *Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France et de Navarre, précis historique*, publié chez le même libraire.

4185. — Testament de MARIE-ANTOINETTE, reine de France, précédé du discours de Son Exc. le ministre de la police générale

du royaume (le comte de CAZE). *Paris, Chauvaignon. S. d.*, in-12, 2 p. [N. Lb⁴⁸ 478.]

Au-dessus du titre, profils de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth, découpés par les blancs d'un tombeau ombragé d'un cyprès.

4186. — Testament de Sa Majesté la reine MARIE-ANTOINETTE; auquel on a joint les discours prononcés dans les deux Chambres, les réponses de S. M. Louis XVIII et de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, aux différentes députations, et l'arrêté de M. le préfet de la Meuse, relatif à la publication de cet écrit mémorable. *Bar-le-Duc, imp. Laguerre*, 1816, in-8°, 24 p. [N. Lb⁴⁸ 482.]

Ç d'autres réimpressions isolées de cette lettre ont paru, à la même époque et toujours sous le titre de *Testament*, à Paris, Lille, le Mans, Orléans et Bar-le-Duc; elles sont pour la plupart de format in-folio plano; le *Catalogue de l'histoire de France* les a enregistrées sous les cotes Lb⁴⁸ 483-488.

4187. — La Fausse Communion de la Reine, soutenue au moyen d'un faux. Nouvelle réfutation, appuyée de nouvelles preuves, par l'auteur des « Mémoires secrets et universels de la Reine de France ». *Paris, Pichard; Pelicier; Petit; Dentu; Ponthieu; Delamoy; Audot*, 26 novembre 1823, in-8°, 2 ff et 24 p. [N. Lb⁴¹ 3406.]

Par l'abbé LAFONT D'AUSSONNE.
Voy. le numéro suivant.

4188. — Mémoire au Roi sur l'imposture et le faux matériel de la Conciergerie, par l'auteur des « Mémoires secrets et universels de la Reine de France ». *Paris, Pelicier; Petit; Dentu; Ponthieu; Garnier; Audot; Pichard*, 1825, in-8°, 29 p. [N. Lb⁴¹ 3407.]

Signé (p. 21) : LAFONT D'AUSSONNE, auteur de l'*Histoire de Mme de Maintenon* et de la *cour de Louis XIV*.

4189. — La Communion de la reine Marie-Antoinette à la Conciergerie, par N.-M. TROCHE, chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand. Lettre extraite du journal « le Monde » du 31 mars 1863. *Paris, imp. Hennuyer*, 1863, in-8°, 13 p. [N. Lb⁴¹ 3408.]

Signée : TROCHE, auteur d'une monographie inédite de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

4189. — La Communion de la reine Marie-Antoinette... par X.-M. TROCHE... *Imp. Dierzy et C^e*, 1863, in-8°, 16 p. (N. Lb³¹ 3408 A.)

4190. — Nouvelles Preuves de la communion de la reine Marie-Antoinette à la Conciergerie, par X.-M. TROCHE, chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand. Extrait du journal « le Monde » du 17 juillet 1864. *Paris, imp. Dierzy*, 1864, in 8°, 16 p. V. Lb³¹ 3409.

4191. — Extrait du journal « le Monde » du 12 septembre 1864. *Paris, imp. Juteau. S. d.*, in-8°, 4 p. (N. Lb³¹ 3410.)

Signé : TROCHE.
Même sujet.

4192. — La Communion de Marie-Antoinette à la Conciergerie, par MAXIME DE LA ROCHEBERTE. (Extrait de la « Revue des questions historiques ».) *Paris, Palmé*, 1870, in-8°, 64 p. (N. Lb³¹ 3411.)

On lit au verso du faux-titre : Tiré à cent exemplaires.

4193. — Marie-Antoinette à la Conciergerie. (Du 1^{er} août au 16 octobre 1793.) Pièces originales conservées aux Archives de l'empire, suivies de notes historiques et du procès imprimé de la Reine, par M. EMILE CAMPARDON, archiviste aux Archives de l'empire, membre correspondant de la Bibliothèque impériale publique de Saint-Petersbourg, auteur de l'« Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris ». *Paris, Jules Gay*, 1863, in-18, 2 ff. non chiffrés, XI-352 p. (N. Lb³¹ 3412.)

Il avait été tiré de ce livre 500 exemplaires sur papier ordinaire, 30 sur vergé et 2 sur peau vélin et dans le format in-8°, un exemplaire sur peau vélin et 30 sur papier vergé ; ceux-ci sont ornés d'une photographie du portrait de Marie-Antoinette, d'après Prieur. (Voy. ci-dessus n° 276, p. 34 et ci-après, n° 4197.)

Le livre de M. Campardon a eu une seconde édition en février 1864 (*J. Gay*, in-18, XV-360 p.).

4194. — La Reine Marie-Antoinette à la Conciergerie. Extrait du journal « Le Monde »... *Bourbonne-les-Bains, V. Gaillemin*, 1864, in-8°, 23 p. (N. Lb³¹ 3413.)

La lettre d'envoi de la déclaration de l'abbé Magnin, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, touchant la communion de la Reine, est signée : S. FOLCHÉ, S. J. On retrouve cette signature et ces initiales au-dessous de deux notes, p. 6 et 20.

4195. — Annales révolutionnaires. Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire, son interrogatoire, sa condamnation, son exécution. Extraits de la « Gazette générale de l'Europe ». *Lyon, Ecrupel*, 1868, in-42, X-110 p. (N. Lb³¹ 3493.)

La préface est signée E. PARRET : ÉDOUARD CLERC.

La couverture tirée en rouge est encadrée de noir.

4196. — Le 16 octobre 1793, par MAXIME DE LA ROCHEBERTE. Extrait de la « Revue des questions historiques ». *Paris, V. Palmé*, 1876, in-8°, 32 p. (N. Lb³¹ 4718.)

On lit au verso du titre : Tiré à cinquante exemplaires.

4197. — PAUL GAULOT, Un Complot sous la Terreur. Marie-Antoinette, Toulan, Jarjayes, avec six portraits et fac-similés. *Paris, Paul Ollendorff*, 1889, in-18, X-336 p.

En regard du titre, portrait de Marie-Antoinette d'après l'esquisse de PRIEUR (voy. ci-dessus, n° 276, p. 34 et n° 4193), appartenant au Musée historique de la Ville; dans le cours du volume, vue du Temple; p. 42, 82-83, 153, 173-174. Fac-similés d'autographes de Marie-Antoinette et du comte de Provence.

L'auteur annonce comme en préparation deux autres études destinées à faire suite à celle-ci : *Un Ami de la Reine; Pour sauver la Reine*.

Une partie des documents que M. Gaulot a mis en œuvre avait déjà fourni à M. LEON LECESTRE le sujet d'une étude intitulée : *les Tentatives d'évasion de Marie-Antoinette au Temple et à la Conciergerie*, publiée dans la *Revue des questions historiques* d'avril 1886. Quelques exemplaires ont été tirés à part pour l'auteur.

§ 2. — Fête en l'honneur de la reprise de Toulon (10 nivôse an II-30 décembre 1793).

4198. — Convention nationale. Rapport fait par DAVID (le 3 nivôse an II), au nom du comité d'instruction publique, en mémoire des victoires des armées françaises, et notamment à l'occasion de la prise de Toulon. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 8 p. N. Lb³⁸ 623.*

P. 6, *Hymne pour la fête célébrée le 10 nivôse an II, à l'occasion de la reprise de Toulon :*

Toulon redevenu français
Vient plus ses regards sur une onde captive...

4199. — DAUBERMESNIL, député à la Convention nationale française par le département du Tarn, sur le projet de la fête à célébrer pour le succès des armes de la Liberté. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 4 p. [R. AD. XVIII, 243.]*

L'auteur demande qu'au lieu de « faire tonner le bronze destructeur », la Convention invite les artistes à présenter des hymnes sur des sujets civils et patriotiques.

4200. — [Lettre aux sections, par l'architecte chargé de la direction de la fête en l'honneur de la reprise de Toulon, à l'effet d'obtenir l'adjonction de commissaires, commençant par ces mots :] Citoyens, je

suis chargé par la Convention nationale... *S. l. n. d., in-4°, 1 p. [N. Lb³¹ 3617.]*

La signature de l'architecte manque à cette pièce, qui porte seulement son adresse: 14, quai de l'École. Il n'est mentionné ni dans le rapport de David, ni dans le *Moniteur*.

4201. — Ordre et Marche de la fête nationale qui se célébrera à Paris, le décadi 10 nivôse an II (30 décembre 1793), en réjouissance de la reprise de Toulon et des victoires des armées françaises et Hymne qui sera chanté à la fête, composé par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député, musique de GOSSEC. *Imp. Tremblay. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 3625.]*

L'hymne est page 6.

4202. — Ordre de la marche de la fête qui aura lieu décadi prochain 10 nivôse an II, en mémoire des victoires des armées françaises et notamment à l'occasion de la prise de Toulon. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 8 p. [R. AD. XVIII, 243.]*

4203. — Discours de COUTHON, président de la Convention nationale, prononcé aux Invalides, à la fête de la Victoire, célébrée à Paris, le décadi 10 nivôse an II. *S. l. n. d., in-4°, 1 p. [Br. M., F. R. 34, 17.]*

§ 3. — Procès d'Hébert, Momoro, Ronsin, Chabot, Proly, etc. 4 germinal an II-21 mars 1794.

4204. — Acte d'accusation. 30 ventôse an II (20 mars 1794). *Imp. du tribunal révolutionnaire. S. d., in-4°, 11 p. [N. Lb³¹ 3769.]*

Signée : ANTOINE-QUENTIN FOUQUIER, accusateur public.

4205. — Journal du tribunal révolution-

naire... Procès d'Hébert, dit Père Duchêne, et consorts. *Imp. du tribunal révolutionnaire. S. d., 4 numéros in-4°. [N. Lb³¹ 3773.]*

On lit au bas de la page 8 du n° 4 :

« La conspiration sur laquelle le tribunal vient de prononcer intéresse assez essentiellement les amis de la liberté, et doit assez marquer dans

l'histoire de la Révolution, pour que l'on désire d'avoir un recueil complet de ce procès intéressant.

« L'éditeur du *Journal des débats* [du tribunal] prévient en conséquence ses concitoyens qu'il va suspendre la distribution par numéros, pour s'occuper d'une édition complète, d'après le travail des rédacteurs dont l'exactitude ne peut faire doute.

« Nicolas a seul ce travail et ce qui sortira d'une autre presse sera, à coup sûr, d'une exactitude moins certaine. »

Voy. le numéro suivant.

4206. — Procès instruit et jugé au tribunal révolutionnaire contre Hébert et consorts. [1-4 germinal an II (21-24 mars 1794)]. *Paris, imp. du tribunal révolutionnaire, an II, in-8°, 1 f. et 161 p.* [N. Lb⁴¹ 1032.]

ÉPIGR. :

Salus populi suprema lex esto.

Le titre de départ, p. 1, porte : *Procès instruit contre Jacques-René Hébert, rédacteur du journal intitulé « le Père Duchesne », Ronsin, Vincent et autres conspirateurs.*

4207. — Procès des conspirateurs Hébert, Ronsin, Vincent et complices, condamnés à la peine de mort par le tribunal révolutionnaire, le 4 germinal an II (24 mars 1794), et exécutés le même jour. Suivi du Précis

de la vie du P. Duchêne. *Paris, Caillot, an II, in-8°, 126 p.* [N. Lb⁴¹ 3774.]

Frontispice anonyme, finement gravé, accompagné de ce quatrain :

Pour plaire à la troupe inouïe
De tous les phantômes *(sic)* royaux.
Il mitonnait une Vendée
Sur la braise de ses fourneaux.

et intitulé : *La Grande frayeur du père Duchesne.*

4208. — Comparation, Interrogatoire et Jugement d'Hébert, dit le Père Duchêne, au tribunal de l'Éternel. *Imp. de la Société typographique des Trois Amis. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb⁴¹ 1033.]

Signé : Par le rédacteur des *Décades républicaines*, c'est-à-dire par SÉRIEYS. (Voy. ci-dessus, nos 360 et 361.)

P. 5. *Hymne à l'Être suprême, sur l'air : Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi.*

4209. — Convention nationale. Pièces trouvées dans les papiers de Robespierre et complices, imprimées en vertu du décret du 3 vendémiaire. Affaire Chabot. Faction Proly. *Paris, imp. Nationale, brumaire an III, in-8°, 99 p.* [R. AD. I, 108.]

4210. — Les Hébertistes, plaintes contre une calomnie de l'histoire, par G. THOUX (1864).

Voy. ci-dessus, nos 504 et 504^b.

§ 4. — Procès et Exécution des fermiers généraux (frimaire an II décembre 1793 - 19 floréal an II 8 mai 1794).

4211. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom des comités de législation, des finances et de l'examen des comptes, réunis à la commission, sur les reprises que la Nation a à exercer contre les ci-devant fermiers généraux et autres intéressés aux baux de David, Sazard et Mager, par DUPIN le jeune, membre du comité des finances, section de l'examen des comptes. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, vendémiaire an II, in-8°, 16 p.* et un tableau in-folio oblong. [N. Lc³⁸ 2378.]

4212. — Dénonciation présentée au comité de législation de la Convention nationale, contre le représentant du peuple Dupin, par les veuves et enfants des ci-devant fermiers généraux. (22 messidor an III (10 juillet 1795)). *Paris, Du Pont, l'an III de la République, in-8°, 35 p.* [N. Lb⁴¹ 1924.]

Signée, p. 16 : GEORGE MONCLOUX fils, PAULZE, veuve LAVOISIER, PIGNON, veuve DE LA HAYE, PAPILLON-SANNOIS, fils de Papillon-Autroche. — On trouve, p. 17 : *Addition à la Dénonciation présentée au comité de législation...* en date du 7 thermidor. Un ex. de cette *Addition*

est porté au cat. de la B. N. sous la cote Lb⁴¹ 4185.

4213. — Seconde Addition à la Dénonciation présentée contre Dupin au comité de législation par les veuves et les enfants des fermiers généraux. *Paris, Du Pont, l'an III de la République*, in-8°, 14 p. [N. Lb⁴¹ 1923.]

P. 13, *Pièce justificative*. Déclaration du citoyen LAUMOND (9 thermidor au III-27 juillet 1795).

4214. — Réponse à la Dénonciation présentée par les veuves et enfants des ci-devant fermiers généraux, par le citoyen DUPIN, représentant du peuple. *Imp. Nationale*, s. d., in-8°, 54 p. [N. Lb⁴¹ 1926.]

4215. — Convention nationale. Motion d'ordre et Exposé fidèle de tout ce qui s'est passé dans l'affaire des fermiers généraux, assassinés par la faction Bobespierre et ses complices, le 19 floréal, an III (*sic* : an II-8 mai 1794), par le tribunal révolutionnaire, par DUPIN, représentant du peuple. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, floréal an III, in-8°, 12 p. [N. Lc³⁸ 2368.]

4216. — Compte rendu par DUPIN au peuple français, présenté par le comité, in-4°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 4486.]

Justification de son rôle dans le procès des fermiers généraux.

4217. — Réclamations des créanciers des ci-devant fermiers généraux et des intéressés à la liquidation des créances de la République sur leurs biens. *Imp. Ballard*, S. d., 7 n^{es}, in-8°. [N. Lb⁴¹ 1927.]

Signées : Le conseil des créanciers et intéressés, ANTOINE ROY.

4218. — Les Fermiers généraux sous la Terreur, par ANDRÉ LOUBERT. Extrait du « Correspondant. » *Paris, Douiol*, 1869, in-8°, 28 p. [N. Lb⁴¹ 2163.]

L'auteur est descendant du fermier général Deville.

4219. — Lavoisier (1743-1794), d'après sa correspondance, ses manuscrits, ses papiers de famille et d'autres documents inédits, par EDOUARD GRIMAUD, professeur à l'École polytechnique et à l'Institut agronomique, agrégé de la Faculté de médecine. Avec dix gravures hors texte, en taille-douce et en typographie. *Paris, Félix Alcan*, 1888. VII-398 p. et la table [N. Lu²⁷ 38030.]

Le chapitre VIII est consacré au procès des fermiers généraux et à la mort de Lavoisier. Voir aussi l'appendice VII sur le mot fameux : « La République n'a pas besoin de savants », que M. Grimaud est tenté d'attribuer à Coffinhal, et les *Pièces justificatives*, nos 6-9.

§ 5. — Procès de Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, etc. (11 germinal an II-31 mars 1794).

4220. — Proclamation de la Convention nationale sur la conjuration découverte au peuple français, présentée par le comité de salut public, décrétée dans la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794). *Imp. des administrations nationales*, s. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3771.]

Signée : TALLIEN, président; LEGRIS, PEYSARD, CH. POTTIER, BESARD, BAUDOT, S.-E. MONNEL, secrétaires.

Voyez le n^o 4223 ci-dessous.

4221. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale au nom de

ses comités de sûreté générale et de salut public, sur la conjuration ourdie depuis plusieurs années, par les factions criminelles, pour absorber la Révolution française dans un changement de dynastie, et contre Fabre d'Églantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille Desmoulins, prévenus de complicité dans ces factious, et d'autres délits personnels contre la liberté, par SAINT-JUST. Imprimé par ordre de la Convention nationale. Séance du 11 germinal (an II-31 mars 1794). *Paris, imp. Nationale, l'an II de la République française*, in-8°, 38 p. [N. Lc³⁸ 742.]

4222. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention... sur la conjuration ourdie... et contre Fabre d'Églantine, etc., par SAINT-JUST. *Paris, imp. Nationale, Bibliothèque du Louvre*, an II, in-8°, 40 p. N. Le³⁸ 742 A.

La collection Rondonneau (AD, I, 108) renferme une traduction de ce rapport en italien (*In Parigi, nella Stamperia Nazionale escutiva del Louvre*, an II, in-4°, 26 p.).

4223. — Notice des pièces authentiques relatives aux principaux agents de la faction de l'étranger qui ont conspiré contre la souveraineté du peuple français et contre la représentation nationale. *Paris, imp. patriotique et républicaine*, an II, in-8°, 422 p. [X. Lh³¹ 2093.]

P. 3. Rapport de SAINT-JUST sur les factions de l'étranger et sur la conjuration ourdie par elles dans la République française pour détruire le gouvernement républicain et affamer Paris (23 ventôse an II-13 mars 1794).

P. 24. Proclamation de la Convention sur la conjuration découverte (2 germinal an II-22 mars 1794).

P. 31. Jugement du tribunal révolutionnaire condamnant Hébert, Ronsin, Momoro, Vincent, etc. (4 germinal an II-24 mars 1794).

P. 43. Rapport de SAINT-JUST sur l'arrestation de Hérald-Séchelles et Simard (27 ventôse an II-17 mars 1794).

P. 46. Extrait du rapport d'AMAR sur Fabre d'Églantine, Chabot, Bazire, etc.

P. 50. Rapport de SAINT-JUST sur la conjuration ourdie par Fabre d'Églantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille Desmoulins (11 germinal an II-31 mars 1794).

P. 76. Rapport de GARNIER (de Saintes) sur la faction découverte dans la commune de Mars (16 germinal an II-5 avril 1794).

P. 81. Rapport fait par SAINT-JUST, au nom du comité de salut public (15 germinal an II-4 avril 1794). [Sur l'attitude de Danton et de ses coaccusés devant le tribunal révolutionnaire.]

P. 83. Procès-verbal de l'administration de police de la commune de Paris (15 germinal an II-4 avril 1794). [Déclaration d'Alex. Laflotte sur les propos tenus par Dillon dans la prison du Luxembourg.]

P. 86. Jugement condamnant à mort Danton, Lacroix, Hérald, Philippeaux, Camille Desmoulins, etc. (16 germinal an II-5 avril 1794).

P. 98. Décret d'assemblée contre Simon (accusé d'avoir voulu s'emparer avec Dillon des clés du Luxembourg).

P. 99. Copie de la déclaration d'Alex. Laflotte (Voy. ci-dessus).

P. 102. Jugement condamnant à mort Charlotte, Gobel, Arthur Dillon, Philibert Simon, Marie-Marguerite-Françoise Goupil, V^e Hébert, Anne-Philippe-Louise Lacroix-Duplessis, V^e Desmoulins, etc. (21 germinal an II-13 avril 1794).

P. 115. Rapport de DUMAS à la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité, séant aux Jacobins, sur la conspiration d'Hébert, Ronsin, Vincent, etc., et de Danton, Lacroix, Philippeaux, C. Desmoulins, etc. (21 germinal an II-10 avril 1794).

4224. — Réponse de PHILIPPEAUX à tous les défenseurs officiels des bourreaux de nos frères dans la Vendée, avec l'acte solennel d'accusation, fait à la séance du 18 nivôse, suivie de trois lettres écrites à sa femme, de sa prison. *Paris, imp. des Femmes*, an III, in-8°, 97 p. Br. M., F. R. 844. 3.

P. 93, lettres de Philippeaux à sa femme (11, 12 et 13 germinal an II (31 mars, 1^{er} et 2 avril 1794).

L'avertissement est intitulé : *La Citoyenne avec Philippeaux au lecteur.*

4225. — Projet, rédigé par ROBESPIERRE, du rapport fait à la Convention nationale, par Saint-Just, contre Fabre d'Églantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille Desmoulins, manuscrit inédit, publié sur les autographes, avec des notes, des rapprochements et un fac-similé, suivi d'une Lettre de M^{lle} DE ROBESPIERRE. *Paris, France*, 1841, in-8°, 31 p. [X. Lh³⁸ 743.]

Le fac-similé est la convocation écrite, datée et signée par Robespierre (12 germinal an II) de Dumas, vice-président du tribunal révolutionnaire, au comité de salut public pour le lendemain.

La lettre de M^{lle} de Robespierre est celle qu'elle avait adressée à *l'Universel*, le 24 mai 1830, lors de la publication des *Mémoires* (apocryphes) de son frère et que ce journal n'avait point insérée; elle a été publiée pour la première fois dans la *Revue rétrospective* (tome I, 1835, p. 405).

4226. — Documents pour servir à l'histoire de la Révolution. Notes de TOINO-LEBRUN, juré au tribunal révolutionnaire de Paris, sur le procès de Danton et sur Fouquier-Tinville, publiées par J.-F.-E. CHARDILLET. *Paris, J. Baudet*, 1873, in-8°, 31 p. [X. Lh³¹ 4709.]

4227. — Camille Desmoulins, Lucie Desmoulins, étude sur les Dantonistes, d'après des documents nouveaux et inédits, par JULES CLARETIE. *Paris, E. Plon et C^e*, 1873, in-8°, 2 ff. et 492 p. [N. Lb²⁷ 28343.]

Portrait de C. Desmoulins, gravé à l'eau-forte par P. RAJON, d'après une miniature appartenant à M. Jules Claretie.

4228. — Le Procès des Dantonistes d'après

les documents, précédé d'une introduction historique. Recherches pour servir à l'histoire de la Révolution française, par le docteur ROBINET. *Paris, E. Leroux*, 1879, in-8°, 616 p. [N. Lb⁴¹ 4972.]

On trouve (p. 8 des préliminaires) ce *Nota* : « Le résumé que nous avons publié en 1872-73 dans la *Revue occidentale*, ne peut compter comme première édition et doit, au contraire, être regardé maintenant comme non venu. »

§ 6. — **Conspiration de Batz, dite de « l'Étranger ». — Tentatives d'assassinat sur Robespierre et Collot-d'Herbois, par Cécile Renault et Henri L'Admiral. — Procès dit des « Chemises rouges » (prairial an II-juin 1794).**

4229. — Convention nationale. Rapport sur les factions de l'étranger et sur la conjuration ourdie par elles dans la République française pour détruire le gouvernement républicain par la corruption et affamer Paris, fait à la Convention nationale, le 23 ventôse l'an II de la République française (13 mars 1794), par SAINT-JUST, au nom du comité de salut public. Imprimé par ordre de la Convention. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 27 p. [N. Le³⁹ 728.]

Voy. les deux numéros suivants.

4229^a. — Convention nationale. Rapport sur les factions de l'étranger... par SAINT-JUST. *Paris, imp. des 86 départements. S. d.*, in-8°, 23 p. [N. Le³⁸ 728 A.]

4229^b. — Convention nationale. Rapport sur les factions de l'étranger... par SAINT-JUST. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 19 p. [N. Le³⁸ 728 B.]

4230. — Convention nationale. Rapport sur l'assassinat de Collot d'Herbois, représentant du peuple, lu à la Convention nationale, au nom du comité de salut public, par BARÈRE. Réflexions des citoyens COUTHON et COLLOT-D'HERBOIS sur le même sujet. Séance du 4 prairial, l'an II de la République une et indivisible. Imprimés

par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 13 p. [N. Le³⁸ 796.]

P. 6, interrogatoire de Henri L'Admiral, qui avait tiré sur Collot d'Herbois.

Voy. le numéro suivant.

4230^a. — Rapport sur l'assassinat de Collot d'Herbois... par BARÈRE... *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 23 p. [N. Le³⁸ 796 A.]

Réimp. aussi avec le *Rapport* de Barère sur les crimes de l'Angleterre et le *Discours* prononcé par Robespierre, le 7 prairial an II, in-32 [N. Le³⁸ 799.]

4231. — Liberté, égalité. Extrait du rapport fait à la Convention par le comité de salut public, sur la conjuration formée par L'Admiral, la fille Renaud et ses complices, pour soulever les prisons, affamer Paris, assassiner les représentants du peuple et rétablir la royauté. *Imp. Guilhemat. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3924.]

4232. — Égalité, Liberté. Assassinat de Collot d'Herbois. Dangers courus par Robespierre. Détails à ce sujet. Arrestation de l'assassin, ses nom, âge et qualité. Séance du 4 prairial. *Nîmes, imp. Guibert. S. d.*, in-8°, 30 p. [N. Lb⁴¹ 3876.]

Rapport de Barère sur la tentative de L'Admiral et procès-verbal de son interrogatoire.

4233. — Convention nationale. Rapport fait, au nom des comités réunis de salut public et de sûreté générale, sur la conspiration de Batz ou de l'étranger, par ÉLIE LACOSTE, dans la séance du 26 prairial, fan II de la République française une et indivisible (14 juin 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 16 p. [N. Le³⁸ 816.]

4234. — La Conjuración de Batz ou la Journée des soixante. S. l. n. d., in-8°, 100 p.

Par le baron de BATZ lui-même, selon Quérard (*France littéraire*). Je n'en ai jamais vu un exemplaire.

4235. — Rapport fait au nom de la commission des vingt-quatre, par POUILLAIN-GRANDPREY, député du département des Vosges, sur les charges et accusations contre la citoyenne Rothelin-Rohan-Rochefort. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 7 p. [N. Le³⁸ 2531.]

4236. — Les Chemises rouges, par TH. BONNEMAIN (1797).

Voy. ci-dessus, n° 3962.

4237. — La Famille Sainte-Amaranthe, par M^{me} A. R... Paris, imp. V. Goupil et C^e, 1864, in-8°, VII-203 p. [N. Lm³ 1173.]

Par M^{me} ARMANDE ROLAND, morte en 1852, auteur d'un certain nombre de romans oubliés, dont on trouvera la liste dans Quérard. Ce fragment autobiographique, posthume et non mis dans le commerce, renferme d'intéressantes particularités sur M^{me} de Sainte-Amaranthe et sa fille, mariée à Sartines fils. Tous trois furent impliqués dans la conspiration dite des *Chemises rouges*, parce qu'après la condamnation des cinquante-quatre accusés qui, pour la plupart, ne s'étaient jamais vus, Fouquier-Tinville eut la faiblesse de les faire revêtir tous d'un sac ou fourreau écarlate, réservé dans l'ancienne législation aux « assassins » ; Charlotte Corday l'avait déjà porté pour marcher à l'échafaud.

4238. — La Société française pendant la Révolution. L'Amour sous la Terreur, par M. DE LESCURE (1882).

Un des chapitres de ce livre, dont le contenu sera détaillé dans la quatrième partie de la *Bibliographie*, est consacré aux *Chemises rouges*.

§ 7. — Fête funèbre (projetée) en l'honneur de Bara et de Viala (23 messidor an II-11 juillet 1794).

4239. — Convention nationale. Rapport sur la fête héroïque pour les honneurs du Panthéon à décerner aux jeunes Bara et Viala, par DAVID; séance du 23 messidor an II de la République. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 14 p. [N. Le³⁸ 848.]

P. 4 (en note), *Précis historique sur Agricola Viala*.

La fête devait avoir lieu le 10 thermidor.

4240. — Rapporto su la festa eroica per gli onori nel Panteone da rendersi ai giovani Bara e Viala, fatto da DAVID... Parigi, *Stamperia nazionale della legge, anno II della Repubblica*, in-8°, 19 p. [N. Le³⁸ 849.]

Traduction italienne du numéro précédent.

4241. — Commission d'instruction publique. Surveillance des fêtes nationales.

Fête héroïque, le 10 thermidor an II (28 juillet 1794) pour les honneurs du Panthéon à décerner aux jeunes Bara et Viala. Plan de l'ordonnance de la fête. Extrait du rapport fait à la Convention nationale, le 23 messidor an II, par DAVID, député à la Convention nationale. Paris, imp. de la Commission d'instruction publique. S. d. (1794), in-8°, 14 p.

4242. — Détail exact de la fête héroïque et de toutes les cérémonies pour les honneurs du Panthéon, à décerner aux jeunes Bara et Viala, le 40 thermidor, d'après le rapport par DAVID, séance du 23 messidor an II de la République, suivi de l'hymne par CHÉNIER. Paris, Lefèvre S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 1132.]

Sur le titre de départ, portraits de Bara et de Viala, gravés sur bois.

4243. — Commission de l'instruction publique. Précis historique sur Agricol Viala. (13 messidor an II-1^{er} juillet 1794). *Imp. de la Commission de l'instruction publique*. S. d., in-8°, 6 p.

Attribué par M. Ad. Rochas (*Biographie du Dauphiné*) à JOSEPH-FRANÇOIS DE PAYAN, dit PAYAN-DUMOULIN, frère de Claude-François de Payan (voy. ci-dessous, nos 4246 et 4262), mais Payan-Dumoulin n'a contresigné que la formule d'envoi de cette brochure aux départements et aux armées.

4244. — Éloge historique de Bara et de Viala, prononcé le jour de l'an fixé et dédié aux enfants des écoles primaires, par le citoyen RANXIN, suivi de quelques traits de l'éloge de Voltaire, de Rousseau, de Marat et de Le Peletier. *L'an III de la République*, in-42. 19 p. [N. Lb¹¹ 1140.]

L'ex. de la B. N. porte sur le feuillet de garde cet envoi : « Au citoyen Grégoire, salut et fraternité. RANXIN. »

§ 8. — Fête à l'Être suprême (20 prairial an II-8 juin 1794).

4245. — Convention nationale. Rapport fait au nom du comité de salut public, par MAXIMILIEN ROBESPIERRE, sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains, et sur les fêtes nationales. Séance du 18 floréal, l'an II de la République française une et indivisible (7 mai 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*. S. d., in-8°, 45 p. [N. Le³⁸ 7877.]

P. 39, *Plan de la fête à l'Être suprême, qui doit être célébrée le 20 prairial, proposé par DAVID, et décrété par la Convention nationale.*

Voy. les trois numéros suivants.

4245^a. — Rapport... par MAX. ROBESPIERRE... *Paris, imp. Nationale*. S. d., in-8°, 31 p. [N. Le³⁸ 787 A.]

4245^b. — Rapport... par MAX. ROBESPIERRE... *An II de la République*, in-32, 79 p. [N. Le³⁸ 787 B.]

4245^c. — Rapport... par MAX. ROBESPIERRE... *Paris, Prévost*, 1831, in-8°, 1 f. et 49 p. [N. Le³⁸ 787 C.]

4246. — Convention nationale. Adresse de la municipalité de Paris à la Convention nationale, dans la séance du 27 floréal, l'an II de la République. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Le³⁸ 794. — P. 6004*.]

Redigé par PAYAN. Félicitations sur la proclamation du dogme de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme.

4247. — Convention nationale. Adresse lue au nom des jacobins de Paris, par MARC-ANTOINE JULIEN, membre de la commission exécutive de l'instruction publique, à la barre de la Convention nationale, dans la séance du 27 floréal. Réponse du président de la Convention. Discours prononcé par le citoyen COURTOIS, représentant du peuple. Imprimés et envoyés aux communes, sociétés populaires et armées de la République, par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Le³⁸ 795.]

Félicitations sur la reconnaissance de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme.

4248. — BALLOIS fils jeune, membre de la Société fraternelle des deux sexes, scéante aux Jacobins, rue Honoré, à ses compatriotes des campagnes. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb¹¹ 3848.]

Sur l'existence de l'Être suprême.

4249. — Convention nationale. Détail des cérémonies et de l'ordre à observer dans la fête à l'Être suprême, qui doit être célébrée le 20 prairial, d'après le décret de la Convention nationale du 18 floréal, l'an II de la République une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale*. S. d., in-8°, 12 p. [N. Le³⁸ 789.]

P. 9, *Hymne à l'Être suprême*, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, musique de GOSSEC.

4230. — Détails de toutes les cérémonies qui vont être célébrées dans toute l'étendue de la République française une et indivisible, en l'honneur de l'Être suprême, auteur de la Nature et de la Liberté, présentés par DAVID et décrétés par la Convention nationale (18 floréal an II - 7 mai 1794); suivis de l'ordre de la marche de ces cérémonies, des décorations pour l'embellissement de cette fête de la religion naturelle des vrais républicains, de la déclaration solennelle de l'homme libre à l'Éternel *Prévoit. S. d., in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 3836.]*

4231. — Convention nationale. Instruction particulière pour les commissaires chargés des détails de la fête à l'Être suprême, conformément au décret de la Convention nationale du 18 floréal... Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 10 p. [N. Le³⁸ 107.]*

P. 9-10, liste des sections.

4232. — Détail des noms de toutes les fêtes qui seront célébrées, dans toute l'étendue de la République française, à l'honneur de l'Être suprême, à commencer le 20 prairial, décrété par la Convention nationale le 19 floréal, l'an II (8 mai 1794). *S. l. n. d., in-4°, 2 p. [N. Lb⁴¹ 1067.]*

4233. — Véritable Détail de la cérémonie qui doit être célébrée décadi 20 prairial, l'indication des places que doivent occuper la Convention nationale, les sections de Paris, la cavalerie, la musique, les vicilards, les mères de famille, les filles et les adolescents, avec l'ordre, la marche et les noms des rues par lesquelles passera ce cortège, suivi de l'hymne qui doit être chanté par le peuple au Champ de la Réunion, en l'honneur de l'Être suprême. *Imp. Millin. S. d., in-4°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 1103.]*

L'hymne est signé : J.-M. DESCHAMPS.

4234. — Prière républicaine adressée à l'Être suprême, propre à réciter dans toute l'étendue de la République française, les jours que la Convention nationale fixera pour célébrer les fêtes, en lui demandant les lumières et la conservation des biens de

la terre. *Paris, Lefèvre. S. d., in-4°, 1 p. [N. Lb⁴¹ 1116.]*

4235. — Convention nationale. Détail de la véritable marche des cérémonies et de l'ordre à observer dans la fête à l'Être suprême, qui doit être célébrée le 20 prairial, d'après le décret de la Convention nationale du 18 floréal, l'an II de la République une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. G.-H. Galetti. S. d., in-8°, 8 p. [N. Le³⁸ 1834.]*

P. 7, *Hymne à l'Être suprême*, par M.-J. CHÉNIER, musique de GOSSEC.

4236. — Ordre et Marche de la fête à l'Être suprême, qui aura lieu décadi prochain 20 prairial, conformément au décret de la Convention nationale. *Paris. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 3893.]*

4237. — Ordre, Marche et Cérémonies de la fête à l'Être suprême, qui doit être célébrée le 20 prairial, d'après le plan proposé par DAVID, et décrété par la Convention nationale. *Imp. Lerouge et Berthelot. S. d., in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 3894.]*

4238. — Détails exacts des cérémonies et de l'ordre à observer dans la fête de l'Être suprême, qui doit être célébrée le 20 prairial d'après le décret de la Convention du 18 floréal an II. Imprimés par ordre de la Convention nationale, suivis de l'« Hymne à l'Être suprême », de CHÉNIER. *Fait sur l'imprimé de l'Imp. Nationale. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3895.]*

4239. — Détails exacts de l'embellissement des jardins publics et de la Convention nationale et autres lieux, pour le 20 prairial, jour de la fête en l'honneur de l'Éternel. Extrait du registre des arrêtés du comité de salut public du 23 floréal an II (14 mai 1794). *Prévoit. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3896.]*

4260. — Discours de MAXIMILIEN ROBESPIERRE, président de la Convention nationale, au peuple réuni pour la fête de l'Être suprême, décadi 20 prairial an II. *Imp. Chaubrylliv. S. d., in-fol. plano. — Second Discours du président de la Convention na-*

tionale au moment où l'athéisme, consumé par les flammes, a disparu, et où la sagesse apparaît à sa place aux yeux du peuple. *Imp. Testu*, in-fol. plano. [N. Lb⁴ 3901 et 3901 A.]

Voy. le numero suivant.

4261. — Convention nationale. Discours de MAXIMILIEN ROBESPIERRE, président de la Convention nationale, au peuple réuni pour la fête de l'Être suprême, décadi 20 prairial an II de la République française une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. — Second Discours du président de la Convention nationale au moment où l'athéisme, consumé par les flammes, a disparu et où la sagesse apparaît à sa place aux regards du peuple. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le³⁸ 814.]

Selon Barbier, le véritable auteur de ce discours serait un abbé MARTIN, ex-jésuite, collaborateur de Raynal pour l'*Histoire philosophique du commerce des Deux-Indes* et mort à Saint-Germain en 1799, Renchérissant sur cette supposition peu vraisemblable, un pamphlet moderne en a proposé un autre encore moins admissible : Chabot de Bouin, auteur de *Ce bon M. de Robespierre* (1832, in-12), prétend que le discours serait de l'abbé PÔRQUET, ex-précepteur de Boufflers, né à Vire en 1728, mort à Paris en 1796. Or, ni dans une notice anonyme très précisée, publiée par le *Magasin encyclopédique* (1807, tome XLVIII, p. 341) et où il est dit que Porquet passa la Révolution « dans des trames continuelles », ni dans une addition,

signé AUG. DE L. Auguste de Labouisse-Rochefort; *ibid.*, XLIX, p. 322), on ne trouve d'allusion à ce fait que des contemporains n'eussent certainement pas ignoré. M. Aulard (voy. ci-dessus les *Orateurs de la Législative et de la Convention*, n° 524) n'a pas jugé que la question d'authenticité méritât d'être discutée.

4262. — Commission d'instruction publique. Fêtes à l'Être suprême. Pièces dramatiques. Rapport et arrêté (11 messidor an II-29 juin 1794). *Imp. de la commission d'instruction publique. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁸ 833.]

Sur le rapport de PAYAN, la commission arrête que, vu la faiblesse des pièces présentées au concours, la fête de l'Être suprême ne pourra être représentée sur aucun théâtre de la République. Suit l'approbation conforme du comité de salut public.

4263. — Recueil de pièces patriotiques, à l'occasion de la reconnaissance de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme, et de la fête qui a eu lieu à Paris et à Auxerre à ce sujet, le 20 prairial an II. *Auxerre, imp. Fournier, an II*, in-8°. [N. Lb⁴ 3945.]

4264. — Paris en 1794. La Fête de l'Être suprême, par H. CASTONNET DES FOSSES, membre de la Société de géographie, président de la section de géographie commerciale. (Extrait de « Samedi-Revue ».) *Auxerre, imp. Luchèse et Dolbeau*, 1888, in-8°, 38 p.

§ 9. — Journée du 9 thermidor an II (27 juillet 1794).

4265. — Convention nationale. Discours prononcé par ROBESPIERRE à la Convention nationale, dans la séance du 8 thermidor de l'an II de la République une et indivisible, trouvé parmi ses papiers par la commission chargée de les examiner. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, l'an II de la République*, in-8°, 44 p. [N. Le³⁸ 869.]

Au verso du titre, avis de la commission chargée de l'examen des papiers des conspirateurs, daté du 4 fructidor, deuxième année républicaine et signé : GUFFROY, président; LÉCOIGNYRE, CLAUZEL, CALÉS, MASSIN, J. ESPERT.

4266. — Convention nationale. Discours commencé par SAINT-JUST, en la séance du 9 thermidor, dont le dépôt sur le bureau a été décrété par la Convention nationale, et dont elle a ordonné l'impression par décret du même mois. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 19 p. [N. Le³⁸ 871.]

Voy. le numéro suivant.

4267. — Discours commencé par SAINT-JUST, dans la séance du 9 thermidor, pour la défense de Robespierre, dont le dépôt sur le bureau a été ordonné par la Con-

vention nationale... *Paris, Prérost*, 1834. in-8°, 24 p. [N. Le³⁸ 872.]

4268. — Proclamation de la Convention nationale au peuple français. Du 9 thermidor, l'an II. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [N. Lb⁴¹ 3964.]

4269. — Convention nationale. Rapport fait au nom du comité de salut public, par BARÈRE, sur la conspiration ourdie contre la représentation nationale, par Robespierre, Couthon, Saint-Just, Lebas et leurs complices. Séance du 9 thermidor, l'an II de la République française une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Le³⁸ 870.]

Pièce différente des deux suivantes.

4270. — Convention nationale. Rapport fait au nom du comité de salut public, par BARÈRE, sur les événements de Paris, du 9 thermidor, l'an II de la République française une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Le³⁸ 873.]

Voy. le numéro suivant.

4271. — Convention nationale. Rapport fait au nom des comités de salut public et de sûreté générale, par BARÈRE, sur la conjuration de Robespierre, Couthon, Saint-Just et leurs complices, séance du 10 thermidor, l'an II de la République française une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le³⁸ 874.]

Pièce différente des deux précédentes.

4272. — Projet de procès-verbal des séances des 9, 10 et 11 thermidor, présenté au nom de la commission chargée de cette rédaction, par CHARLES DUVAL, député à la Convention nationale par le département d'Ille-et-Vilaine. Imprimé par ordre de la Convention nationale, pour être discuté trois jours après la distribution. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 1 f. et 140 p. [N. Le³⁸ 873.]

4273. — Relation de l'événement des 8, 9 et 10 thermidor, sur la conspiration des triumvirs Robespierre, Couthon et Saint-Just. *Paris, imp. Poignée et Volland, au II de la République française*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 1148.]

Signée : ROUX, député de la Haute-Marne.

4273^a. — Relation... par ROUX, député de la Haute-Marne. *Paris, imp. Poignée et Volland, au II de la République française*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 1148 A.]

4274. — Faits recueillis aux derniers instants de Robespierre et de sa faction, du 9 au 10 thermidor. *Imp. Pain. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 1149.]

Voy. le numéro suivant.

4275. — Derniers Instants de Robespierre et de sa faction, du 9 au 10 thermidor. *Imp. Pain. S. d.*, in-8°. [N. Lb⁴¹ 3963.]

Même pièce que la précédente, paginée 9-15. Fleuron gravé sur bois : un œil portant sur l'arcade sourcillière : *Surveillance*, et au-dessus : « Il se France devant le tyranne. »

4276. — Le Triomphe des Parisiens dans les journées des 9 et 10 thermidor, avec l'abrégé de la lettre trouvée dans la paille de la soi-disant mère de Dieu, adressée à Robespierre. *Paris, Lefèvre. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3966.]

En fleuron, au-dessous du titre de départ, deux têtes coupées tenues par un bras et ces mots : *Les 2 frères*.

4277. — Paris et la France sauvés. *Paris, Lefèvre. S. d.*, in-8°. [N. Lb⁴¹ 3967.]

Paginé 17-24. Compte rendu de la séance du 9 thermidor.

4278. — Détail de l'horrible conspiration formée par Robespierre, Couthon et Saint-Just, les 8, 9 et 10 thermidor. *Imp. Guillemot. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3968.]

En tête, bois reproduit ci-dessus, n° 3511. Le texte est suivi de ce quatrain :

Lorsque quinze proscriptions passèrent l'Achéron,
Danton, le fier Danton resta seul en arène :
Viens ! Qu'attends-tu donc la 2. du d. l. le vieux Caron
— J'attends maître Couthon, Saint-Just et Robespierre.

Voy. les deux numéros suivants.

4279. — Tableau de la vérité ou Détail exact et circonstancié des principaux événements arrivés à Paris, depuis la conspiration Robespierre jusqu'après l'exécution des traîtres qui la composaient. Le nom des scélérats qui étaient placés par Robespierre aux postes les plus éminents afin d'opérer plus facilement la contre-révolution et partager la France entre lui, Robespierre, Couthon et Saint-Just. La preuve que Robespierre était complice de Catherine Théot, se disant mère de Dieu, c'est qu'il a empêché l'exécution de son procès, ainsi que le jugement des hypocrites dont il était le chef. La liste de proscription des patriotes qui devaient être égorgés par les fanatiques dont le plan était de faire de Paris une seconde Vendée. Roux, député du département de la Haute-Marne, à ses concitoyens. *Lefebvre*, 11 thermidor an II, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3969.]

Même ouvrage que le numéro précédent. Le bois d'entête et le quatrain final sont supprimés.

4280. — Liste de proscription des patriotes qui devaient être égorgés par la faction Robespierre. Détail des principaux événements arrivés à Paris les 8, 9 et 10 thermidor. La preuve que Robespierre était complice de Dom Gerle et de Catherine Théot (se disant *mère de Dieu*), c'est qu'il a empêché l'instruction de leur procès et la punition des hypocrites qui devaient faire de Paris une seconde Vendée. Le plan fait par Robespierre pour partager la France entre lui, Couthon et Saint-Just. Roux, député du département de la Haute-Marne, à ses concitoyens. (11 thermidor.) *Lefebvre*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3970.]

Même ouvrage que les deux numéros précédents. Mêmes suppressions.

4281. — Nouveaux et Intéressants Détails de l'horrible conspiration de Robespierre et ses complices. Pièces trouvées sous les scellés de ces scélérats. Arrêts liberticides du conseil général et de la municipalité de Paris. Complicité de Henriot pour seconder leurs infâmes desseins et fomenter la guerre civile et faire rétrograder le gouvernement

républicain en faisant assassiner la Convention nationale et marier la fille Capet avec Robespierre pour régner ensemble et faire mourir quatre-vingt mille citoyens. Arrestation dans plusieurs départements de leurs complices, dont un s'est brûlé la cervelle et un autre a voulu s'empoisonner. Fermeté et courage de la Convention qui a détruit leur complot et sauvé la patrie. *Imp. Guillotmat*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3971.]

4282. — Horrible Conspiration formée pour porter Robespierre à la royauté. Preuves de ce complot. Mort du tyran. Mort de Couthon, Lebas, Robespierre le jeune et plusieurs autres complices du tyran. Révolte du conseil général de la Commune de Paris. Décret qui le met hors la loi. Victoire remportée sur tous les rebelles. Siège et prise de la maison commune. Punition des traîtres. Clefs des jacobins apportées à la Convention nationale. Beau dévouement des habitants de Paris, qui se sont ralliés autour de la Convention, sont venus jurer de mourir pour elle. Calme imposant qui a régné dans cette ville. Cachet avec une fleur de lys, saisi à la Commune à côté de Robespierre. Mesures énergiques prises par la Convention. Décret portant que les sections de Paris ne cessent de bien mériter de la patrie. Exécution des traîtres Robespierre, Saint-Just, Henriot et autres. Détails très intéressants sur le supplice du tyran et de vingt-et-un de ses principaux complices. Lâcheté de Robespierre aux approches de la mort. Projet formé par lui de faire égorgé soixante mille patriotes le jour même de son supplice. Arrestation de plusieurs membres du tribunal révolutionnaire vendus au tyran. Choix fait par lui d'un grand nombre de patriotes qu'il prenait dans les prisons pour envoyer au tribunal. Dénonciation contre plusieurs membres des commissions exécutives entrés dans la conspiration. Séance des 10 et 11 thermidor an II. *Roux*, *imp. Guillot frères*, an II, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3972.]

4283. — Véritable Portrait de Catilina Robespierre, tiré d'après nature. *Paris*, *Hommand*; *Berte*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3975.]

Épigr.

Où qu'on se soit fait de victimes,
Ennemis de l'égalité,
Tu as reçu le prix de tes crimes,
Et nous avons la liberté.

Par J.-J. DUSSAULT. Voy. les numéros suivants.

Commence par : « Robespierre a vécu trente-cinq ans... » Toute la fin, à partir de : « Pour le peindre d'un trait, Robespierre, né sans génie, ne savait point créer les circonstances, mais il en profita avec adresse, » est différente dans les deux autres éditions décrites ci-dessous.

P. 7, note sur Cécile Renault, présentée comme une maîtresse délaissée de Robespierre, qui l'aurait envoyée à l'échafaud pour se débarrasser de ses importunités.

4284. — Portraits exécrables du traître Robespierre et ses complices, tenus par la Furie, avec leurs crimes et forfaits, que l'on découvre tous les jours, suivis de la vie privée du scélérat Henriot. *Lefèvre. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb¹¹ 3976.]

En regard du titre de départ, un bois grossièrement gravé représente une Furie tenant trois têtes dégouttantes de sang; les lunettes que porte l'une d'elles et les initiales R. B. P. tracées sur un bandeau désignent clairement Robespierre, de même que les lettres S. J. inscrites sur le front de la seconde tête, sont le signal de Saint-Just; la troisième (peut-être Conthon) n'offre rien qui permette d'établir son identité. Au-dessous de cette figure, on lit : « est ainsi qu'on punit les traîtres.

P. 7, *Vie privée de Henriot. P. 8, Exécution des traîtres.* (10 thermidor.)

Le texte du portrait de Robespierre commence par : « Il a vécu trente-cinq ans... » est entièrement conforme à celui du numéro suivant.

4285. — Portrait de Robespierre, avec la réception de Fouquier-Tainville (*sic*) aux enfers par Danton et Camille Desmoulins, par J.-J. DUSSAULT. *Paris, imp. Lefortier. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb¹¹ 4351.]

On lit au verso du titre cet *Avertissement* :

« On reprochera peut-être à ce portrait de ne point présenter Robespierre tout entier; je n'ai point prétendu disséquer ce conspirateur, ni faire un traité d'anatomie; que la subtilité s'exerce à différencier minutieusement les nuances, je n'ai point dû montrer à l'œil ce qui n'est visible qu'au microscope. Au reste, ce petit ouvrage a été horriblement défiguré par les contrefaçons; la seule véritable édition est celle qui est signée de mon nom et qui se vend chez le citoyen Le-

fortier, imprimeur, cloître Thomas-du-Louvre, n° 5. »

P. 6, *Réception de Fouquier-Tainville aux enfers par Danton et Camille Desmoulins, sur l'air : Connaissez-vous l'allure, mon cousin.*

Les deux pièces sont signées : J.-J. DUSSAULT.

4286. — Paris, le 9 thermidor l'an II. A.-C. THIBAudeau, représentant du peuple, à ses concitoyens. *Imp. polyglotte. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb¹¹ 1163.]

Au sujet des événements de la veille.

4287. — PORTIEZ, de l'Oise, représentant du peuple, à ses concitoyens. *Paris, imp. Rougyff (Guffroy). S. d., in-4°, 3 p.* [N. Lb¹¹ 1166.]

Au sujet des événements du 9 thermidor.

4288. — [Discours de félicitation adressé par PALLOY à la Convention nationale, au sujet des journées des 9 et 10 thermidor, commençant par ces mots :] « Législateurs, l'énergie qui vous anime... » *S. l. n. d., in-folio plano.* [N. Lb¹¹ 1167.]

4289. — Robespierre peint par lui-même et condamné par ses propres principes, ou Dénonciation des crimes de Maximilien-Marie-Isidore Robespierre, né à Arras, député aux États-Généraux par le département du Pas-de-Calais et à la Convention nationale par celui de Paris, et Projet d'acte d'accusation, par LAURENT LEGOINTE, de Versailles, député du département de Seine-et-Oise aux Assemblées législative et conventionnelle. (11 thermidor.) *Imp. Rougyff. S. d., 1 f. et 36 p.* [N. Lb¹¹ 1168.]

4290. — Conjuraison formée dès le 3 prairial, par neuf représentants du peuple, contre Maximilien Robespierre, pour l'immoler en plein Sénat. Rapport et acte d'accusation dont la lecture devait précéder dans la Convention cet acte de dévouement, par LAURENT LEGOINTE, de Versailles, député du département de Seine-et-Oise aux Assemblées législative et conventionnelle. (11 thermidor.) *Imp. Rougyff. S. d., in-8°, 1 f. et 36 p.* [N. Lb¹¹ 1169.]

4291. — Discours prononcé à la Convention nationale, le 28 fructidor, deuxième

année républicaine (14 septembre 1794), sur les causes du 9 thermidor, par MICHEL-EDME PETIT, représentant du peuple, député du département de l'Aisne. *Imp. J.-B. Colas. S. d.* (1794), in-8°, 16 p. [N. Lb³⁸ 942.]

4292. — Nouvelles observations sur le caractère, la politique et la conduite de Robespierre, le dernier tyran, adressées au peuple français et particulièrement aux sections de la Commune de Paris, avec un avis donné aux terroristes jacobins par le sans-culotte LÉSENSCOMMUN, demeurant aux faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, dans toutes les rues, à tous les numéros et à tous les étages. (20 vendémiaire an III) *De l'imprimerie de l'orateur des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, injustement détenu. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³⁴ 1348.]

L'« orateur injustement détenu » est certainement GONÇON.

4293. — Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices, par E.-B. COURTOIS, député du département de l'Aube, dans la séance du 16 nivôse an III (3 janvier 1795) de la République française une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, de l'imprimerie nationale des lois, nivôse an III*, in-8°, 408 p. [N. Lc³⁸ 1142.]

Voyez les cinq numéros suivants.

4293^a. — Rapport fait par E.-B. COURTOIS. *Maret, an III*, in-8°, 408 p. [N. Lc³⁸ 1142 A.]

Au verso du faux-titre, griffe de l'auteur.

Barbier, dans la seconde édition de son *Dictionnaire des anonymes*, attribue la rédaction de ce rapport à J.-L. LAYA, l'auteur de l'*Ami des lois*; mais à la *Table*, il a fait suivre cette mention du mot « faux ». Quérard n'en a pas moins repris cette allégation dans la *France littéraire* et dans les *Supercheries*. Il l'a même amplifiée en avançant que Courtois et l'abbé Mulot avaient renforcé le travail primitif « de quelques coups de pinceau révolutionnaires ». (*France littéraire*, v^o *Laya*.)

Quérard ajoute aussi qu'il existe de ce *Rapport* une édition in-4° sur papier vélin (*Paris*, 1795) qui n'a pas été mise dans le commerce. Un exemplaire de ce format et sur ce papier est porté au cat. Boulard, 3^e partie (1830), n^o 3016. De plus, le *Rapport* a été traduit en allemand par HEYMAN SALOMON PÄPENHEIMER (*Altona*, 1795, 2 vol. in-8°).

4294. — Ma Catilinaire ou Suite de mon rapport du 16 nivôse, sur les papiers trouvés chez Robespierre et autres conspirateurs, par E.-B. COURTOIS, député du département de l'Aube, distribué par ordre de la Convention nationale. *Paris, Desenne, l'an III de l'ère française*, in-8°, IV-26 p. [N. Lb³⁴ 1729.]

4295. — Convention nationale. Rapport fait au nom des comités de salut public et de sûreté générale, sur les événements du 9 thermidor an II, précédé d'une préface en réponse aux détracteurs de cette mémorable journée, prononcé le 8 thermidor an III (26 juillet 1795), la veille de l'anniversaire de la chute du tyran, par E.-B. COURTOIS, député de l'Aube. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, floréal an IV*, in-8°, 210 p. [N. Lc³⁸ 1767.]

Voy. le numéro suivant.

4296. — Réponse aux détracteurs du 9 thermidor l'an II, par E.-B. COURTOIS, député de l'Aube. *Paris, imp. Nationale, an IV*, in-8°, 40 p. [N. Lb³⁴ 3978.]

Tirage à part de la préface du numéro précédent; le titre de départ porte : *Préface ou Réponse...*

4297. — Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois, précédés du rapport de ce député à la Convention nationale, avec un grand nombre de fac-similés et les signatures des principaux personnages de la Révolution. *Paris, Baudouin frères*, 1828, 3 vol. in-8°. [N. Lb³⁴ 38.]

Ces trois volumes ne font point partie de la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française*, mais on les y joint d'ordinaire.

Ce recueil n'a ni avertissement, ni tables. Les fac-similés sont les suivants :

Tome I. Fallien à Robespierre (Paris, 27 prairial an II); Barbaroux (fragment); Chalabre (11 janvier 1792); Légendre (attestation sur une lettre anonyme); Camille Desmoulins à Robespierre; Pétion (7 juin 1793) au président de la Convention; signatures diverses (deux planches).

Tome II. Projet de décret (de la main de Robespierre); Héralut [de Sèches]; Le Bas (15 du 2^e mois de l'an II); notes extraites d'un agenda trouvé sur Saint-Just le 9 thermidor; Payan (projet de création d'un journal national

pour éclairer l'esprit public et nommant le citoyen André Grandchamp, Liégeois, directeur de cette feuille).

TOME III. Arrêté du comité de sûreté générale désignant Girod-Pouzol dans le département du Gard; Carnot, note signée sur une lettre de la citoyenne Adélaïde Fougère, femme Nanteau (Paris, 23 messidor an III); Santerro paragraphe d'une lettre au comité de sûreté générale, 11 thermidor an II; Joseph Lebon à Roespierre (Amiens, 15 août an II); note de la main de Henriot (2 juin 1793); Vadier à Roespierre (Pamiers, 12 avril de l'an IV de la liberté); fragment d'une lettre de l'abbé d'Eglantine au comité de sûreté générale (11 pluviôse an II).

L'éditeur des *Papiers inédits* est DENIS-ALEXANDRE MARTIN, littérateur et publiciste (1795-1864), sur qui l'on trouvera une notice très complète dans l'*Amateur d'autographes* de 1864, p. 145-149. Alexandre Martin avait cédé à M. Jacques Charavay une partie des originaux des *Papiers inédits*, et cet exemplaire unique appartient aujourd'hui à son fils, M. Étienne Charavay.

4298. — Coup d'œil sur le gouvernement pendant la tyrannie déceuvrable. *Bernay, imp. Philippe frères. S. d. [1795?], in-8°, 45 p. [N. Lb¹¹ 16.]*

4299. — Relation exacte de tout ce qui s'est passé dans les assemblées fanatiques présidées par la prétendue mère de Dieu, qui se disait choisie pour enfanter le Verbe divin, commander aux soldats du Dieu des armées, régir l'univers, aplaquer les montagnes et dessécher les mers. Promesse faite par la prétendue mère de Dieu à ses élus, qu'ils seront immortels comme elle et jouiront sans fin de son paradis terrestre, qu'elle disait devoir rétablir. Lettre de la prétendue mère de Dieu au bon Dom Gerle, son complice. Lieu dans Paris où cette nouvelle conspiratrice devait fixer son trône et exécuter ses infâmes projets. Détails de toutes les nomenclatures des cérémonies bizarres, des emblèmes magiques, sorcelleries et prophéties de Nostradamus, que cette sainte conspiratrice employait pour faire exécuter ses desseins fanatiques, les baisers mystiques et cérémonies. Détail de leur enlèvement. *Paris, imp. Lerouge et Berthelot. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 3986.]*

4300. — Grande Conversation de la mère de Dieu avec ses complices. Relation exacte

de tout ce qui s'est passé dans leurs assemblées fanatiques, leurs baisers mystiques, cérémonies, et leur enlèvement. *Paris, rue Christine, n° 8. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 3981.]*

Pièce différente de la précédente, malgré la quasi-similitude du titre.

Voyez ci-dessous, n° 4303.

4301. — Causes secrètes de la révolution du 9 au 10 thermidor, par VILATE, ex-juré au tribunal révolutionnaire de Paris, détenu à la Force. *Paris, l'an III de la République, in-8°, 70 p. [N. Lb¹¹ 1150.]*

Daté de la Force, 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794). Voyez les deux numéros suivants.

Quérard (*Supplément littéraire*) attribue à CHODERLOS DE LACLOS la rédaction des *Causes secrètes*, dont l'accent déclamatoire ne rappelle en rien le style de l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Toutefois, comme me le fait observer M. Henry Céard, qui prépare une étude sur Laclos, il est à noter que celui-ci, arrêté le 1^{er} avril 1793 et enfermé d'abord à l'abbaye, puis à la maison de Piepus, avait été transféré, après le 9 thermidor, au Luxembourg, d'où il sortit le 11 frimaire an III (1^{er} décembre 1794), en vertu d'un arrêté du comité de sûreté générale. Peut-être, dans la dernière période de sa captivité, relut-il les deux premières parties du manuscrit de Vilate; mais aucune preuve matérielle n'est venue appuyer cette supposition.

4302. — Continuation des « Causes secrètes de la révolution du 9 au 10 thermidor », par VILATE, ex-juré au tribunal révolutionnaire de Paris, transféré et détenu au Luxembourg. *Paris, l'an III de la République, in-8°, 71 p. [N. Lb¹¹ 1151.]*

Daté du Luxembourg, 25 frumaire an III (15 novembre 1794).

4303. — Les Mystères de la mère de Dieu dévoilés. Troisième volume des « Causes secrètes de la révolution du 9 au 10 thermidor », par VILATE, ex-juré au tribunal révolutionnaire de Paris, détenu. *Paris, l'an III de la République française, in-8°, 1 f. 96 p. et 1 feuillet non chiffré. [N. Lb¹¹ 1152.]*

Daté du Luxembourg, 8 pluviôse an III (27 janvier 1795).

Ce numéro et les deux précédents sont cartonnés sous la même couverture dans l'ex. de la B. N.

Les trois parties ont été remplies par Barris, dans le volume intitulé : *Le Vieux Cordelier* (formant le tome XXVIII de sa collection) et par M. de Lescurc dans le tome XXIX de la série in-12 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle (Journées révolutionnaires et Coups d'État, tome 1)*.

4304. — Précis historique des événements qui se sont passés dans la soirée du 9 thermidor, adressé au ministre de la guerre, le 30 fructidor an X (17 septembre 1802), par C.-A. Méda, ancien général, commandant de l'expédition contre la Commune de Paris, avec une notice sur la vie de l'auteur, mort général de brigade, baron et commandant de la Légion d'honneur, par M. J.-J. B***, [BERVILLE], avocat à la cour royale de Paris. Orné du portrait de Méda. Paris, Boudouin frères, 1825, in-8^e, 42 p. [N. Lb⁴¹ 1153.]

Le portrait manque dans l'ex. de la B. N.
Extrait à 150 ex. du volume intitulé : *Le Vieux Cordelier*, faisant partie de la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française* et réimp. par M. de Lescurc dans le tome XXIX de la série in-12 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle (Journées révolutionnaires et Coups d'État, tome 1)*.

Buehot (*Bibl. de la France*, 1825, n^o 7207) enregistre une autre édition parue aussi chez Boudouin (68 p. et portrait), que je ne connais pas.

4305. — La Vérité rétablie sur quelques-uns des principaux événements du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), par M. Eckard. Paris, C. Gosselin, 1828, in-8^e, 44 p. [N. Lb⁴¹ 1154. *Revue*.]

On lit au verso du faux-titre : « Tiré à cent exemplaires. Ce nombre a paru suffisant pour satisfaire aux demandes des personnes qui s'intéressent à ces discussions. Ils sont tous signés » « Celui de la B. N. ne l'est pas.

Épiga. :

Valuit ut constaret veritatis filis.

PÉTRONE.

4306. — Causes peu connues de la Révolution du 9 thermidor. Robespierre. Versailles, imp. Montant-Bouglenc, S. L., in-8^e, 8 p. [N. Lb⁴¹ 3979.]

Par DESCHÈS, Réimp., sous le titre de : *Pièces justificatives dans les préliminaires de la Collection de matériaux pour l'histoire de la Révolution de France depuis 1789 jusqu'à ce jour*, de l'auteur. (Voyez l'introduction du présent travail.)

4307. — La Révolution de thermidor, Robespierre et le Comité de salut public en l'an II, d'après les sources originales et les documents inédits, par CH. D'HERICAULT. Paris, Didot et C^e, 1876, in-8^e, 2 ff. non ch., 514 p. et la table. [N. Lb⁴¹ 4945.]

Voy. le numéro suivant.

4307^a. — La Révolution de thermidor.. par CH. D'HERICAULT. Ouvrage couronné par l'Académie française. Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, Didot et C^e, 1878, in-12, 2 ff. et 514 p. [N. Lb⁴¹ 4945 B.]

La justification typographique est exactement la même que celle de la première édition.

4308. — Les Journées de thermidor, étude-conférence par le F. E. EMILE BOURDIN, Or. de la L. des Amis bienfaisants. Paris, au Grand Orient, Boudouin-Comon, 1879, in-16, 104 p. [N. Lb⁴¹ 4968.]

4309. — Mélanges historiques. Un chapitre inédit du 9 thermidor. Un général en chef inéliminaire oublié par les historiens. Sa biographie. Lettres inédites et anecdotes sur plusieurs contemporains. Souvenirs historiques d'après des pièces authentiques. Paris, E. Dentu, 1885, in-12, 143 p.

Renseignements sur le général Desmart, d'après les souvenirs et les papiers de sa veuve, tante du géologue Dufrenoy. Ce volume, publié par M. GRATIEN DUFRENOY, se termine par d'intéressants enjoints à la correspondance inédite de Jay, membre de l'Académie française et beau-père de Dufrenoy, ou à la collection de son fils, Gustave Dufrenoy, mort directeur des manufactures de l'État à Bordeaux. On y trouve des lettres de Fouché, de Tallien, de Voltaire, de Raynal, d'Alex. de Lameth, de B. Constant, de Laverdelle aîné, de Thiers, de Béranger, d'Andrieux, etc.

4 Pour le 9 thermidor comme pour le 14 juillet, le 10 août et le 21 janvier, il importe de consulter les histoires générales et les mémoires particuliers (voy. les *Préliminaires* du présent volume et la quatrième partie de ce travail).

Un fragment des fameux *Mémoires* inédits de Barras, relatif à cette journée, a été publié d'abord dans la *Revue du XIX^e siècle* de M. A. Houssaye, puis dans un recueil de *Documents* édités par la *Revue de la Révolution* (1873, in-8^e) et par M. de Lescurc dans le tome XXIX de la nouvelle série des *Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle (Journées révolutionnaires et Coups d'État, t. 1)*.

§ 10. — Troisième Anniversaire du 10 août
(23 thermidor an II).

4310. — Convention nationale. Rapport sur la fête du 10 août de l'an II de la République française une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. (18 thermidor an II-5 août 1794). *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 3 p. N. Lc³⁸ 883.*

Signé : BARÈRE. Pour copie conforme : HUBEN. Voyez le numéro suivant.

4311. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité de salut public, sur la fête du 10 août de l'an II de la République française une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d., in-8°, 3 p. [N. Lc³⁸ 884.]*

Même pièce que la précédente. Le titre seul est changé.

§ 11. — Explosion de la poudrière de Grenelle (15 fructidor
an II-1^{er} septembre 1794).

4312. — Proclamation de la Convention nationale, du 14 fructidor l'an II (31 août 1794). *Imp. du comité de salut public. S. d., in-fol. plano. N. Lb⁴¹ 4031.*

Au sujet de l'explosion de la poudrière de Grenelle.

Signée : MERLIN (de Thionville), président ; P. BARRAS et COLLOMBEL, secrétaires.

4313. — Arrêtés pris le 14 fructidor, à sept heures et demi du matin, par les deux comités de salut public et de sûreté générale réunis. *Imp. du comité de salut public. S. d., in-fol. plano. [N. Lb⁴¹ 4032.]*

Même sujet. — Sept affiches différentes sous le même titre.

1^o Réquisition de deux chevaux de la gendarmerie pour l'état-major de la garde nationale, et autorisation au citoyen Vatar, imprimeur du comité de salut public, de requérir les afficheurs nécessaires pour placarder les proclamations de la Convention et les affiches des deux comités ;

2^o Réquisition des pompiers pour arrêter les progrès de l'incendie, et de la force armée pour assurer la tranquillité publique ;

3^o Etablissement de fortes gardes et de patrouilles ;

4^o Ordre aux directeurs des hospices militaires et autres, et aux officiers de santé, de donner tous leurs soins aux citoyens blessés ;

5^o Envoi des représentants Goupilleau (de Montaigu) et Dumont au Temple, et des repré-

sentants Cochon et Lémanc à l'Arsenal, et réquisition des seaux des particuliers ;

6^o Réquisition des fiacres, des matras et de brancards pour le transport des blessés ;

7^o Réapposition des scellés dans les locaux où ils avaient été brisés par la force de l'explosion, et remise à l'agent national du district de Bourg-de-l'Égalité de 12,000 livres, pour secours aux familles et aux blessés ;

8^o Paiement immédiat aux blessés et aux familles des citoyens tués par l'explosion, de la moitié des secours auxquels ils pourraient prétendre, ou d'une année de la pension à laquelle ils ont droit. Logement provisoire dans les maisons nationales des citoyens dont les maisons ont été renversées par l'explosion, constatation des dégâts par la commission des travaux publics, dédommagement en argent laissé aux choix des propriétaires, et réquisition des ouvriers nécessaires pour les réparations.

4314. — Lettre des comités de salut public et de sûreté générale réunis, à la commission des secours publics. Du 14 fructidor l'an II... *Imp. du comité de salut public. S. d., in-fol. plano. [N. Lb⁴¹ 4033.]*

Même sujet. — Soins à donner aux blessés.

4315. — Convention nationale. Rapport fait au nom des comités de salut public et de sûreté générale, sur l'explosion de la poudrière de Grenelle, par TAILLARD, dans la séance du 15 fructidor an II de la Répu-

blique française (1^{er} septembre 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [X. Le³⁸ 924.]

Avis. *Paris, imp. Dumont. S. d.*, gr. in-fol. [X. Lb⁴¹ 4031.]

4316. — Commission des secours publics.

Titres à fournir par les familles des victimes de l'explosion pour bénéficier des décrets des 14 et 15 fructidor.

§ 12. — Translation des restes de Marat au Panthéon 5^e jour compl. au II-21 septembre 1794.

4317. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom du comité d'instruction publique, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député du département de Seine-et-Oise, le quintidi 3 frimaire (25 novembre 1793), et suivi du décret rendu en conséquence. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Le³⁸ 379. — P. 1227^e A.]

Le décret porte que le corps de Mirabeau sera retiré du Panthéon et que celui de Marat y sera transféré le même jour.

Voyez le numéro suivant.

4318. — Décrets de la Convention nationale (n^o 1877), des 24, 26 brumaire et 5 frimaire an II (14, 16 et 25 novembre 1793), qui décrètent les honneurs du Panthéon à Marat, ordonnent que son corps y remplacera celui de Mirabeau, et que le jour de son apothéose sera une fête pour toute la République. *Imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-4°, 4 p. [Br. M. F. B. 19^e, 10.]

4319. — Vues sur les fêtes publiques, et Application de ces vues à la fête de Marat, par le citoyen GENGE, de la section Châlier, ci-devant Beaupaire. Présentées à la Con-

vention nationale le 8 ventôse (26 février 1794). *Paris, imp. Renoulière jeune, an II*, in-8°, 14 p. [X. Lb⁴¹ 3727.]

4320. — Convention nationale. Rapport fait au nom du comité d'instruction publique, sur la fête de la 5^e sans-culottide, par LÉONARD BOURDON. Imprimé par ordre de la Convention nationale. — Détails de la fête que la Convention nationale a décrétée, le 26 fructidor, pour être célébrée le quintidi des sans-culottides. *Imp. nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [X. Le³⁸ 940.]

Fête funèbre en l'honneur de la translation des restes de Marat au Panthéon.

4321. — Fête sans-culottide des récompenses. Les détails, l'ordre et la marche de toutes les cérémonies qui doivent être observées à la translation des cendres de l'ami du peuple au Panthéon français. (4^e sans-culottide-20 septembre 1794.) *Paris, imp. de Franklin. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb⁴¹ 4056.]

4322. — Une page de l'histoire de Paris sous la Terreur. Marat, sa mort, ses véritables funérailles, par PAUL FASSY (1867).

Voyez ci-dessus, n^o 4108.

§ 13. — Les Prisons de Paris sous la Terreur. — Rapports officiels. — Relations des détenus.

4323. — Observations sommaires sur toutes les prisons du département de Paris, par le citoyen GIRAUD, architecte du départ-

tement. (6 février.) *S. l.*, 1793, in-8°, 13 p. [X. Lb⁴¹ 535.]

L'ex. de la B. N. porte des corrections de l'auteur.

4324. — Précis exact de toutes les persécutions endurées par plus de six mille patriotes incarcérés et mis dans les plus noirs cachots des prisons de Paris, sous les ordres de Robespierre et de ses complices, d'après le rapport de RÉAL et DUCOURNAY, membres de la société des Jacobins, qui ont subi le même sort; suivi de quelques anecdotes curieuses sur les prisons de différents départements, et l'appel fait par Robespierre de plus de dix mille scélérats pour dissoudre la Convention nationale. *Paris, Prévost, an II de la République*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 1267.]

Voyez les deux numéros suivants.

4325. — Rapport fait à la Convention nationale sur l'affreux régime des prisons et les cruautés exercées sur les patriotes par les ordres du scélérat Robespierre. *Paris, chez la citoyenne Lefebvre. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Le³⁸ 1835.]

Par RÉAL et DUCOURNAY.

Ce rapport est, en réalité, un extrait de la séance des Jacobins du 28 thermidor; le texte est identique dans le *Moniteur* du même jour et dans le *Journal de la Montagne* du 30 (n° 109).

Voyez le numéro suivant.

4325^a. — Rapport fait à la Convention nationale sur l'affreux régime des prisons du Luxembourg, des Carmes et les cruautés exercées sur les patriotes, par les ordres de Maximilien, dernier tyran des Français. Seconde édition. *Paris, chez la citoyenne Toubon. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Le³⁸ 1835 A.]

Même pièce que la précédente. Le titre seul est changé. L'adresse de la citoyenne Lefebvre (p. 16) a été conservée.

4326. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, dans la séance du 4^e des sans-culottides de l'an II (20 septembre 1794), au nom des comités de salut public, de sûreté générale, et de législation, réunis, sur la situation intérieure de la République, par ROBERT LINDET, représentant du peuple et membre du comité de salut public. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, an III de la République*, in-8°, 1 f. et 34 p. [N. Le³⁸ 955.]

Voyez le numéro suivant.

4326^a. — Convention nationale. Rapport... par ROBERT LINDET... *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 26 p. [N. Le³⁸ 955 A.]

Sur une réfutation de ce Rapport, par Melle-tier, voy. ci-dessous, n° 4330.

4327. — Convention nationale. Rapport sur les prisons, maisons d'arrêt ou de police, de répression, de détention, et sur les hospices de santé, fait au nom du comité des secours publics (le 28 vendémiaire an III-19 octobre 1794), par PAGANEL, représentant du peuple. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, vendémiaire an III*, in-8°, 12 p. [N. Le³⁸ 1004.]

Il n'y est question que des prisons et des hospices de Paris.

4328. — Convention nationale. Rapport et projet de décret sur la police intérieure des prisons, présentés au nom du comité de législation, par DURAND-MAILLANE. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, frimaire an III*, in-8°, 34 p. [N. Le³⁸ 1105.]

4329. — Convention nationale. Discours prononcé à la Convention nationale, par le citoyen LAHAYE, dans la séance du 1^{er} thermidor l'an III, sur le projet de décret relatif aux détenus. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Le³⁸ 1546.]

Un autre ex. est coté Le³⁸ 2102 à la B. N.

Sur l'état des prisons de Paris pendant la Terreur, voyez ci-dessous au chapitre VIII, § 3, les importants documents contenus dans le rapport de Saladin (12 ventose an III) contre Billaud-Varenne, Collot d'Herbois et Barère, ainsi que la *Partie de la défense* présentée par celui-ci, *relativement aux prisons et maisons d'arrêt*.

4330. — Mémoires d'un détenu. *S. l. n. d.*, in-8°, 37 p. [N. Lb⁴¹ 2099.]

On lit dans une note imprimée au bas de la page 3 : *Ces mémoires ont été écrits à la fin de messidor an II, dans une maison d'arrêt, d'où l'auteur est sorti le 10 thermidor.*

Barbier et Quécard attribuent à C^h.-H.-FRÉD. DUMONT, naturaliste et juriconsulte, des Mé-

noires d'un détenu, suivis de divers fragments de littérature et d'histoire naturelle. Paris, imp. de la République, an III, in-12, qui sont peut-être une réimpression de cette brochure.

Un ex. appartenant à M. Paul Lacombe et provenant d'une collection particulière du département du Nord, porte cette note d'une écriture ancienne : « Par FRANÇOIS (sic) DUMONT, frère d'André Dumont », député de la Somme. Le texte de cet opuscule ne consiste que dans une phraseologie très vague, sans détails intéressants sur le régime intérieur de la prison.

4331. — Lettre de M. G. D., alors détenu dans la maison des Carmes, adressée à son épouse. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [N. Lb⁵¹ 3063.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Extrait d'une lettre... commencée dans les derniers jours de messidor et terminée dans les premiers jours de thermidor an II.*

M. Paul Lacombe est tenté d'attribuer cette lettre à LOUIS-MARTHE DE GOUY D'ARCY, ancien député de Saint-Domingue à l'Assemblée constituante, condamné à mort, le 5 thermidor an II (23 juillet 1794). Diverses allusions, relevées au cours du récit, à son âge (p. 6), à sa ancienne fortune (p. 11 et 12), rendent cette supposition très vraisemblable.

Cette brochure ne contient guère de détails sur le régime intérieur de la prison. C'est plutôt une sorte de testament spirituel que le détenu adresse en termes fort touchants à sa femme et à ses enfants.

4332. — Mémoires d'un détenu, pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre. Paris, chez la citoyenne Br. Mathé, l'an III de la République, in-18, 96 p. [N. Lb⁵¹ 17 G.]

La pagination en chiffres arabes continue la pagination en chiffres romains.

Édition originale (anonyme) de la relation d'HONORÉ RIOUFFE. Le nom de l'auteur ne figure d'ailleurs que sur les réimpressions posthumes. Voy. les numéros suivants.

4332^a. — Mémoires d'un détenu. Paris, chez la citoyenne Br. Mathé, l'an III de la République française, in-18, VII-119 p. P. 4903.]

P. 109-116, stances composées à la Conciergerie.

P. 117, note qui se rapporte à la p. 70 [sur Roland et Clavière].

L'avis de l'auteur, identique dans les deux premières éditions in-18, est sensiblement modifié et amplifié dans la seconde édition réelle de format in-8° (voy. le numéro suivant). Je ne

citerai qu'une seule de ces variantes, parce qu'elle me paraît caractéristique.

Édition in-18, p. 4-5.

Éd. in-8°, p. III.

Si j'ai parlé de Bordenaux et des emissaires du tyran, c'est que j'ai vu tous les commissaires du pouvoir exécutif y fomenter des troubles. Supposez Collot au lieu de Tallien, cette ville célèbre ne serait plus ou n'offrirait que des ruines déplorables.

Ma plume n'a pu aisément flatter, mais quels emissaires du bien public qui croiraient que j'ai voulu inculper Tallien sachent que je n'ai eu qu'à me louer de son humanité.

Lorsque Flaminius proclama la liberté de la Grèce, etc.

J'ai parlé de Bordenaux et des emissaires du tyran, mais je n'ai point prétendu inculper Tallien. Je me garde bien d'attaquer des hommes qui peuvent dire comme Scipion : « Tel jour j'ai sauvé la patrie. »

Lorsque Flaminius proclama la liberté de la Grèce, etc.

4332^b. — Mémoires d'un détenu... Seconde édition, revue et augmentée. Paris, imp. Anjubault; Brigitte Mathé; Lowet, an III, in-8°, 1 t., XXIV-228 p. [N. Lb⁵¹ 17 A. -- P. 4904.]

ÉPIGR. :

Ge n'est pas l'échafaud qui fait le criminel :
Quand l'innocent y monte, il devient un autel.

MERCIER.

Parmi les additions de cette réimpression, dont il existe des ex. sur papier fort, on remarque une lettre de l'auteur à Joseph Souquet (Paris, 5 ventôse an III), des *Stances* déjà citées dans la première édition, la *Religion d'Ibrascha* et les *Maximes d'Ibrascha*, méditations philosophiques qu'on peut aussi attribuer à Riouffe; puis, sous le titre de *Pièces diverses*, un fragment d'une lettre de la veuve Guadet à une de ses amies, la dernière lettre de Frédéric Dietrich à ses enfants, celle de Brissot à Barère (Abbaye, 7 septembre an II), la *Défense* de la citoyenne Roland écrite de sa propre main, des notes sur le jugement du citoyen Custines fils et les deux dernières lettres de celui-ci à sa femme.

4332^c. — Mémoires d'un détenu... *S. l.* [Toulouse, l'an III de la République française, in-8°, 2 ff., XXIV-186 p. [P. 4904.]

Même épigraphe. La note sur Roland et Clavière est fondue dans le texte, p. 58-60.

P. 183, lettre du comité d'instruction publique, signée : Garat, Ginguencé, Noël, et datée du 1^{er} floréal an III, annonçant au district de Toulouse l'envoi de 4 ex. des *Mémoires d'un détenu*, P. 185, extrait des délibérations du directoire de ce district ordonnant la réimpression à 1,000 ex. desdits *Mémoires*. La délibération est approuvée par Collombel, représentant en mission.

L'initiative prise par le district de Toulouse n'est certainement pas un fait isolé : j'en puis

uer pour preuve deux autres réimp. qui, plus que celles de Toulouse, n'avaient été signalées jusqu'à ce jour et il est très vraisemblable qu'en vertu de la lettre du Comité d'instruction publique, il y en a eu d'autres. Voyez les deux numéros suivants.

4332^a. — Mémoires d'un détenu... *Paris, Brigitte Mathé et Louvet; Bordeaux, Deschamps et Dubois; Augustin Filliatre et à la Bourse, chez les marchands de nouveautés*, in-8°, 116 et 44 p.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.
Même épigraphe. La lettre à Joseph Souque et les autres pièces de l'appendice ont une pagination séparée.

4332^e. — Mémoires d'un détenu... Seconde édition revue et augmentée. *Bapaume, imp. Dunet et Hémeré, l'an III de la République française*, in-8°, 2 ff., XXVI-216 p.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.
Même épigraphe. La lettre à Joseph Souque est p. 121.

Les *Mémoires d'un détenu* ont encore été réimp. dans le *Tableau des prisons* (édition de Leipzig), t. IV, p. 3 (voy. ci-dessous, n° 4370); dans Nougaret, t. I, p. 182 (voy. ci-dessous, n° 4373); en 1823, dans la collection Barrière (voy. ci-dessous, n° 4374); en 1847, dans la nouvelle *Bibliothèque de mémoires*, dirigée par le même éditeur (t. IX de la collection); en 1870, par Dauban (voy. ci-dessous, n° 4378); en 1871, à Limoges, chez Barbou (plusieurs tirages); en 1887, dans la *Nouvelle Bibliothèque à dix centimes* de la librairie H. Gautier. Un paragraphe sur les mœurs des compagnons de captivité de Riouffe a été supprimé dans ces éditions de propagande.

Par une méprise singulière et déjà relevée plus haut (voy. n° 3483), le titre des *Mémoires de Riouffe* a été donné à une réimp. de *Mou Agonie de Jourgniac Saint-Méard*, exécutée à Limoges en 1882.

4333. — Les Souvenirs d'un jeune prisonnier ou Mémoires sur les prisons de la Force et du Plessis, pour servir à l'histoire de la Révolution. *Paris, Brigitte Mathé, an III*, in-8°, 88 p. [N. Lb¹¹ 18. — P. 4902.]

ÉPIGR.

J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai publié ces lettres.

J.-J. ROUSSEAU, *Nouvelle Héloïse*.

Réimprimés, avec quelques changements et quelques lacunes, dans le *Second Tableau des prisons*, p. 147, et dans le *Troisième*, p. 5 (voy.

ci-dessous, n° 4368). Réimprimés aussi dans Nougaret, t. III, p. 25 et 82 (voy. ci-dessous, n° 4373); dans les *Mémoires sur les prisons*, t. II, p. 230 (voy. ci-dessous, n° 4374); dans Dauban, p. 420 (voy. ci-dessous, n° 4378).

On trouve dans cette brochure d'intéressants détails sur le régime révolutionnaire à Neuilly et sur la pseudo-conspiration des élèves de l'École de Mars (p. 33-35). L'auteur était militaire (p. 6) et son père avait été guillotiné (p. 17). La note de la page 81 annonce une romance de l'auteur, musique du citoyen DREUX, publiée chez le citoyen Frère, passage du Saumon. Cette pièce, qui aurait sans doute dévoilé l'anonyme, n'existe ni à la B. N., ni à la bibliothèque du Conservatoire de musique.

4333^a. — Les Souvenirs d'un jeune prisonnier... *Paris, chez les marchands de nouveautés, an III*, in-18, 140 p. [N. Lb¹¹ 18 A. — P. 4903^a.]

4334. — Les Nuits de la Conciergerie, rêveries mélancoliques et poésies d'un prosaïque, fragments échappés au vandalisme. *Paris, V^e Girouard, an III* (1795), in-24, 2 ff. et 124 p. [N. Lb¹¹ 2103. — P. 4901^a, H.]

Frontispice signé : DESRAIS del.; JULIEN scul. et accompagné de cette légende :

« Des colonnes grossières, chargées de noms et teintes encore d'un sang épais et noir, versé dans les septembrines (sic), remplissaient mon esprit d'un déluge d'idées funèbres. »

Par CLAUDE-FRANÇOIS-XAVIER MERCIER, dit MERCIER de Compiègne.

Les *Nuits de la Conciergerie* renferment six *Visions* en prose : la *Buvette* (8 germinal, le *Transfèrement* (20 germinal), la *Raison* (18 floreal), les *Bords de la Seine* (s. d.), la *Reproduction des êtres* (s. d.), la *Métempsychose* (s. d.); p. 52, fragment d'un poème descriptif de la Conciergerie; p. 54, A *Josephine H****, héroïde; p. 58, A *Josephine H***, ma femme*, en lui envoyant l'*histoire manuscrite de ma vie, pour être placée en tête de mes œuvres choisies* (daté de la Conciergerie, chambre du grand noviciat, 10 ventose an II); p. 60-91, poésies diverses; p. 92, le *Baron d'Otrante*, opéra-comique en deux actes, d'après une bouffonnerie écrite par Voltaire en 1769, pour Grétry, et non représentée.

4335. — Tableau historique de la maison Lazare, depuis son ouverture jusqu'au 9 thermidor, où se trouvent des anecdotes précieuses sur chacun des membres du comité révolutionnaire du Bonnet-Rouge et sur la maison d'arrêt de la rue de Sèvres, par le

citoyen ***. détenu dans ces deux maisons. *Paris. Forget; Deroq. an III, in-8°, t. I. et 56 p. [N. Lb⁴¹ 2236.]*

ÉPIGR. :

Quorum pars magna fui.

On lit cet Avis au verso du titre .

« Je ne voulais pas mettre au jour ce petit travail; il n'était destiné qu'à donner à mes enfants une idée des souffrances que j'avais éprouvées pendant onze mois et six jours de captivité. Mais des personnes, peu instruites sans doute du régime de la maison de Lazare, en ont si fortement dénaturé les événements dans ce qu'elles en ont écrit, que je me suis vu forcé, pour rendre hommage à la vérité, et sans vouloir me livrer à la critique, d'en présenter au public le tableau historique et fidèle ».

Au contraire de ce qu'il semble résulter du titre, les anecdotes sur la maison d'arrêt de la rue de Sevres sont en tête de la brochure.

Cet opuscule, dont l'auteur reste encore inconnu, contient des listes de détenus extraits de Saint-Lazare, avec indications assez précises de leur état civil ou de leur profession. Il a été réimprimé dans les *Mémoires sur les prisons*, t. I, p. 207 (voy. ci-dessous, n° 4374).

4336. — Assassins commis sur 81 prisonniers de la prison dite Saint-Lazare, les 7, 8 et 9 thermidor, par le tribunal révolutionnaire; les moutons et les fabricateurs de conspirations dans ladite prison; ensemble le tableau des horreurs qui furent exercées envers les détenus de ce tombeau des vivants. *Imp. Guffroy. S. d. in-8°, 31 p. [N. Lb⁴¹ 1143.]*

Signé : ROTY Tailleur.

Sur la prétendue conspiration de Saint-Lazare, qui coûta la vie à André Chénier et à soixante-treize autres détenus, voyez les importants documents publiés par Becq de Fouquières, dans l'introduction des *Œuvres en prose d'André Chénier* (Charpentier, 1881, in-18), p. LXI-CIII.

Les dénonciations de Jaubert, Manini, Coquery, Robinet, etc., avaient primitivement porté sur quatre-vingt-deux noms; mais quelques-uns des accusés ne purent être retrouvés et d'autres furent acquittés.

4337. — Lettre du citoyen JAUBERT au citoyen ***, contenant la relation de ce qui s'est passé à Lazare dans le courant de messidor et thermidor de l'an II de la Ré-

publique. *S. l. n. d., in-8°, 24 p. [N. Lb⁴¹ 1211.]*

Signée : CH. JAUBERT.

Le texte de cette brochure se retrouve dans le *Premier Tableau des prisons*, p. 157-180 (voy. ci-dessous, n° 4368), écourté et bizarrement amalgamé, avec le texte de la requête de BRUNEL (voy. ci-dessus n° 4062, et ci-dessous n° 4353). Pages 19-24 : Observations sur un libelle intitulé « Guerre aux intrigants » (voy. le n° 4339 ci-dessous). Autres réimpressions de cette pièce dans Neugaret, t. III, p. 1 (voy. ci-dessous n° 4373), et dans Dauban, p. 388 (voy. ci-dessous n° 4378).

4338. — L'Agonie de Saint-Lazare, sous la tyrannie de Robespierre, par J.-F.-N. DESAULCHOY. *Paris. Chabal. S. d. (1793), in-8°, 52 p. [N. Lb⁴¹ 1212.]*

Voyez le numéro suivant.

4338^a. — L'Agonie de Saint-Lazare... Seconde édition corrigée, augmentée et accompagnée de notes instructives, par J.-F.-N. DESAULCHOY. *Paris, imp. Linbouro; Petit; Maret. S. d., in-8°, 56 p. N. Lb⁴¹ 4212 A.]*

Sur la troisième page de la couverture, réclame pour la *Fusée volante*, feuille périodique qui, selon M. Hatin, eut huit numéros.

On trouve en outre, p. 55, la note suivante que je crois intéressante à reproduire :

« Cette seconde édition était sur le point d'être achevée, quand le *Tableau des prisons de Paris sous le règne de Robespierre, pour faire suite à l'Almanach des prisons* a paru. J'ai lu avec l'intérêt qu'elle est faite pour inspirer cette brochure aussi agréable qu'utile; mais j'ai vu avec peine, à l'article de la maison d'arrêt de Saint-Lazare, que l'auteur avait fait usage de notes perfides qui l'ont induit en erreur. Il rapporte en entier, par exemple, les impostures que l'infame Jaubert a publiées pour essayer de rejeter sur des innocents tout l'odieuse des listes qu'il a faites. Je suis persuadé que s'il eût connu la perversité, la scélératesse, la duplicité et la froide barbarie de ce Jaubert, il se fut bien gardé de faire usage de matériaux qui venaient d'une source aussi empoisonnée. Sans le savoir, il s'est rendu l'instrument dont le crime se sert pour se masquer et pour égarer l'opinion publique. Les faits qu'il rapporte doivent servir à l'histoire et il importe de ne les lui transmettre qu'authentiques et dignes d'elle. J'invite donc l'auteur du *Tableau des prisons* à rectifier l'erreur que je viens de relever, et à n'user qu'avec précaution des notes qui lui seraient remises par des individus qu'il ne connaîtrait pas. »

4339. — Guerre à mort aux intriguants, aux fripons et aux assassins, ou Lettre à Robert Lindet, membre du comité de salut public, sur son rapport fait à la Convention le quatrième jour complémentaire relatif à la situation politique de la République. (10 vendémiaire an III-1^{er} octobre 1794.) *Imp. Linbony et C^e. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 4083.]

Signé : Le républicain MELLETER. Voy. ci-dessus, n° 4326.

P. 3-5, dénonciation des crimes commis dans diverses prisons (notamment à Saint-Lazare) et du nommé Jaubert (d'Aih), représenté comme un espion de l'Autriche et le pourvoyeur des listes de suspects dressées par Herman et Fouquier-Tinville. (Voy. ci-dessus, n° 4337.)

4340. — Cange ou le Commissionnaire de Lazare (par GAMAS, an III).

Pour cette pièce de théâtre et toutes celles qui se rapportent au même sujet, voyez la troisième partie de ce travail.

4341. — L'Intérieur des maisons d'arrêt, par XAVIER AUDOUIN. *Paris, Poujot, 10 fructidor an III (1795)*, in-8°, 42 p. [N. Lb¹¹ 2237.]

Présenté par l'auteur comme un fragment de ses *Mémoires sur la Révolution de 1789*. Il avait été successivement détenu à Sainte-Pélagie, au Luxembourg et au château de Ham, pendant que sa femme était enfermée à Port-Libre.

4342. — La Nouvelle Chartreuse ou Ma Détenion à Port-Libre, par le citoyen VIGÉE. *Paris, imp. de Franklin, an II*, in-8°, 18 p. [Br. M., F. R., 844, 1.]

On lit au verso du titre l'avertissement suivant :

« Cet opuscule n'est que le tableau très exact de la prison où j'ai langué sept mois. J'avais été transféré de celle-ci dans celle des Carmes, qui, grâce aux lois protectrices des patriotes opprimés s'est ouverte pour moi après onze jours de la plus pénible détention. » Le titre de départ porte : *La Nouvelle Chartreuse... Épître au citoyen M***, que l'auteur appelle :

..... digne successeur
De Denizart et de Barthole.

Cet opuscule n'est pas mentionné dans la *France littéraire* de Quérard.

Réimp. dans *l'Almanach des prisons*, p. 137 (voy. ci-dessous, n° 4367), et dans Nougaret, t. II, p. 104 (voy. ci-dessous, n° 4373).

4343. — PAUL-HENRI MARRON à la citoyenne Hélène-Marie Williams. *Paris, an III*, in-8°, 2 ff. et 24 p. [N. Lu²⁷ 13570.]

Précède d'un *Avis au lecteur* commençant ainsi : « L'incorrection avec laquelle cette lettre a été imprimée dans le quatrième (sic) volume du *Tableau des prisons* (p. 59; voy. ci-dessous, n° 4368) nous a engagés à le réimprimer séparément. » Relation en vers et en prose de la détention de l'auteur à la maison Talaru, datée du 15 ventôse an III (3 février 1795), et suivie de couplets rimés, de couplets, de notes et d'un supplément renfermant deux pièces de vers latins en l'honneur d'un Hollandais nommé Van Hooff, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire.

Réimprimé dans Nougaret, t. III, p. 87 (voy. ci-dessous n° 4373), et dans les *Tableaux des prisons*, édition in-8°, t. II, p. 204 (voy. ci-dessous, n° 4372).

L'hôtel Talaru était rue de Richelieu, actuellement n° 60.

4344. — Ma Prison, depuis le 22 vendémiaire jusqu'au 10 thermidor an III de la République, par le citoyen JH.-ALEXANDRE SÉGUR le cadet. *Paris, Huët, an III*, in-8°, 28 p. [N. Y+.]

P. 5, *Ma Prison* (en vers).

P. 21, *Notes* (en prose). La première est ainsi conçue : « Je n'avais encore qu'esquissé dans la prison le commencement de cet ouvrage, lorsque quelques personnes en prirent des copies, en firent imprimer un fragment incorrect sous mon nom et sans mon aveu dans le quatrième numéro (sic : lisez troisième *Tableau des prisons*, p. 139) de *l'Almanach des prisons*. »

Les autres *Notes* sont celles qui figurent dans le troisième *Tableau* à la suite de ce fragment, p. 152 (voy. ci-dessous, n° 4368).

Réimp. dans Nougaret, t. III, p. 109 (voy. ci-dessous, n° 4373).

4345. — Les Huit Mois d'un détenu aux Madelonnettes. *Paris, imp. Pain, an III*, in-8°, 1 f. et VI-50 p. [Br. M., F. R., 846, 1.]

ÉPIGR. :

Il n'est si étroite prison qui ne laisse
passer la chansonnette.

CHARRON.

Par LA CHABEAUSSIÈRE, qui a signé l'avertissement, p. VI.

Cet avertissement est en prose, ainsi qu'une note sur la construction d'un monument à la Liberté et à l'Égalité, pour lequel le citoyen Monnet prépara l'argile, Quatremère de Quincy modela deux statues avec le bois d'un ébauchoir taillé dans une planche de sa prison, Loir, l'architecte, dessina le piédestal que Rebourg et Guillbert exécutèrent en carton, au moyen d'un tranchet

prêté par un cordonnier patriote détenu : La Chabeaussière composa les inscriptions transcrits sur le socle avec un cure-dents.

Tout le reste du volume est en vers : quelques-uns d'entre eux ont été réimprimés dans le *Deuxième Tableau*, p. 166 (voy. ci-dessous n° 4368).

4346. — Mémoire sur trois arrestations consécutives, exécutées avant, pendant et après le gouvernement de Robespierre et compagnie, ordonnées : 1° par la Convention nationale; 2° par un substitut de Fouquier-Tinville; 3° par le comité de sûreté générale actuel, pour servir de suite et d'éclaircissement à l'« Histoire des prisons », par DOUCET-SURINY, ancien banquier à Paris (20 prairial an III-8 juin 1795). *Paris, chez l'auteur, rue Montmartre, n° 247, maison Charot [sic], près l'égoût, et chez les marchands de nouveautés, l'an III de la République*, in-8°, 108 p. [N. Lh^{er} 1847.]

Doucet-Suriny a été successivement incarcéré au Luxembourg, à la Conciergerie, à l'Hospice et au Plessis. Son ouvrage a été partiellement réimprimé dans Nougaret, t. II, p. 268 (voy. ci-dessous, n° 4373).

L'auteur dit, en note (p. 7-8), qu'il a épousé la fille de Glesner, horloger de Lyon, « artiste célèbre dans un art trop négligé en France », et qui avait fait étudier la peinture à sa fille. Celle-ci a figuré, en effet, aux Salons de 1796 à 1800, avec des portraits en miniature, malheureusement anonymes, sauf (au Salon de 1796) celui de la citoyenne Candaille, artiste du Théâtre de la République. En 1796, M^{me} Doucet-Suriny demeurait à l'adresse portée sur le *Mémoire* de son mari : le livret de 1800 indique son domicile au numéro 70 du boulevard Saint-Martin.

Une miniature de M^{me} Doucet-Suriny, appartenant à M^{me} *** , a fait partie de l'Exposition centennale de 1889.

4347. — *Mon Retour à la vie après quinze mois d'agonie, anecdote qui peut servir à la connaissance de l'homme. S.l.n.d.*, in-8°, 1 f. et 92 p. [N. Lh^{er} 12348.]

Signé : JOSEPH PARIS DE L'ÉPINARD, citoyen et bourgeois de Genève, imprimeur rédacteur de la *Gazette du département du Nord* et directeur de la petite poste à Lille.

Au verso du faux-titre (il n'y a pas de titre), long errata.

De cette brochure a été extrait un récit intitulé : *l'Humanité méconnue*, plusieurs fois réimprimé avec ou sans le nom de l'auteur, mais dont le texte, correspondant aux pages 7-56 de l'édition originale, diffère sensiblement de celle-ci par des additions, des suppressions, des notes, etc. De

la page 57 à la fin, *Mon Retour à la vie* renferme des particularités autobiographiques nombreuses qui ne se retrouvent pas dans *l'Humanité méconnue*, des détails sur l'Abbaye et des attaques très vives contre les médecins et administrateurs de l'Hospice national, qui répondent aussitôt.

Réimpr. dans le *Deuxième Tableau*, p. 5 (voy. n° 4368); dans Nougaret, t. III, p. 161 (voy. n° 4373); dans les *Mémoires sur les prisons*, t. I, p. 139 (voy. n° 4374).

Voy. le numéro suivant.

4348. — Réponse pour les officiers de santé de l'Hospice national au libelle intitulé : « *Mon Retour à la vie après quinze mois d'agonie, signé Joseph Paris de l'Épinard* ». *Imp. V° Delaguette, an III*, in-8°, 2 ff. et 56 p. [N. Lh^{er} 12349.]

Voy. le numéro précédent.

4349. — Les Représentants du peuple détenus à la maison d'arrêt des Ecossais (S.d. 1794).

Voy. ci-dessus n° 4057.

4350. — Les Douze Représentants du peuple détenus à Port-Libre... (1794).

Voy. ci-dessus, n° 4058.

4351. — Les Représentants du peuple... détenus à la maison d'arrêt des Carmes... (1794).

Voyez ci-dessus, n° 4060, et Cf. Nougaret (n° 4373, t. II, p. 349) : *Mémoires sur les prisons* (n° 4374), t. II, p. 130, et Dauban (n° 4378), p. 372.

4352. — L'Agonie de dix mois... par D. BLANQUI...

Voy. ci-dessus, n° 4061, et Nougaret, t. I, p. 155 (n° 4373).

4353. — BRUNEL, représentant du peuple, détenu à... Lazare, à ses collègues...

Voy. ci-dessus, n° 4062, et la *Lettre* de Jaubert, ci-dessus, n° 4337.

Réimprimé aussi partiellement (les pages 11-13) dans le *Premier Tableau*, p. 157-161 (voy. n° 4368); dans Nougaret, t. III, p. 1 (voy. n° 4373), et dans Dauban, p. 388 (voy. n° 4379).

4354. — Appel à l'impartialité postérité, par la citoyenne ROLAND (1795).

Première édition des *Mémoires* publiés primi

tivement sous ce titre. Voyez la quatrième partie de ce travail.

M^{me} Roland avait été détenue à Sainte-Margélie.

4355. — Encore une victime ou Mémoires d'un prisonnier de la maison d'arrêt dite des Anglais, rue de l'Oursine, par E. A. J. FOIGNET. *Paris, Maret. S. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb¹¹ 1183.]

4356. — Le Tombeau des vivants ou Tableau des victimes emprisonnées et sacrifiées par la faction du scélérat Robespierre, avec la Complainte d'une de ces malheureuses victimes qui a été condamnée à mort pour avoir conspiré dans la prison du Luxembourg, quinze jours avant d'y être enfermée. *Martinet. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb¹¹ 3973.]

P. 3, Complainte, sur l'air : *De la Soirée orageuse*.

L'heure avance ou je vais mourir,
L'heure sonne, la mort m'appelle!

4356^{bis}. — Relation du voyage de cent trente-deux Nantais envoyés à Paris par le comité révolutionnaire de Nantes. *Paris, Ballard, an II*, in-8°, 43 p.

Par M.-G.-T. VILLENAVE.

Je donne, d'après Quérard, l'indication bibliographique de la première édition que je n'ai pu voir, bien qu'elle ait été tirée à grand nombre. Elle fut immédiatement réimp. et traduite, dit-on, en plusieurs langues.

Dans une note de l'*Intermédiaire* (XIX, 592), M. Ch. Dugast-Matifeux a fait connaître les noms de quelques-uns des coprivés de Villenave qui lui auraient fourni des notes : ANTOINE PETIOT, DORVI, FOURNIER, ingénieur-voyer, PINEAU-PAVILLON.

Réimprimée dans Nougaret, t. III, p. 206 (voy. n° 4373), et dans les *Mémoires sur les prisons*, t. II, p. 288 (voy. n° 4374)

4357. — Relation du voyage de trente-cinq citoyens du département du Var, ci-devant Provence, traduits au tribunal révolutionnaire, et arrivés à Paris, le 24 thermidor, l'an II de la République française une, indivisible et impérissable. (2 vendémiaire an III 23 septembre 1794.) *Paris, imp. Guerbart. S. d.*, in-8°, 24 p. [N. Lb¹¹ 1309.]

Réimpr. dans Nougaret, t. III, p. 269.

4358. — Tableau de route des vingt-huit prisonniers de Marseille, traduits à Paris. détenus à la maison Égalité, dite Duplessis. *Imp. Laurons aîné. S. d.*, in-8°, 43 p. [N. Lb¹¹ 1495.]

Une lettre, qui termine l'ouvrage, est datée de Paris, maison d'arrêt Égalité, ci-devant Duplessis, 13 frimaire an III (3 décembre 1794).

P. 13, liste des signataires. Voyez le numéro suivant.

4359. — Réponse de BÉTEMPS, commandant du Fort-Jean, de Marseille, au Tableau de route de vingt-huit prisonniers qu'il a conduits à Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb¹¹ 1496.]

4360. — Consolations de ma captivité ou Correspondance de ROUCHER, mort victime de la tyrannie décemvirale, le 7 thermidor an II de la République française. *Paris, H. Agasse, an VI-1797*, 2 vol. in-8°. [N. Lb¹¹ 17898.]

En regard du titre du tome I^{er}, portrait de Roucher, signé et daté : LEROY del., 6 thermidor an II; J. BOULLIARD sculp. Au-dessous, ce quatrain célèbre :

A MA FEMME, A MES ENFANTS, A MES AMIS

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage;
Quand un savant crayon dessinait cette image,
J'attendais l'échafaud et je pensais à vous.

Le court avertissement placé au verso du titre est signé M. F. G. [GUILLOIS, gendre de Roucher]. Le tome II se termine par un historique, également très bref, des derniers jours de Roucher, de son transfert de Saint-Lazare à la Conciergerie et par un extrait du jugement qui l'enveloppait dans la conspiration de Saint-Lazare. Une note rappelle que le portrait de Roucher n'est pas de Savée, comme on l'avait dit souvent, et pour la première fois, je crois, dans l'*Almanach des Prisons*, p. 169, mais de l'un de ses élèves.

Les *Consolations* ont été réimprimées, avec quelques suppressions, par M. de Lescaure, dans le tome XXXIV de la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle*, nouvelle série. (Voy. ci-dessous, n° 4379.)

4361. — Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution de France... par C.-F. BEAULIEU. (1801-1803.)

Voyez ci-dessus, n° 74. Beaulieu a été incarcéré à la Conciergerie et au Luxembourg. Le récit de sa captivité a été réimprimé par Daubau (voy. ci-dessous n° 4378), p. 192, qui l'a extrait du présent ouvrage, tome V, p. 287-367.

4362. — Les Prisons en 1793, par M^{me} la comtesse DE BOHM, née DE GIRARDIN. Paris, Bobée et Hingray, 1830, in-8°, VIII-312 p. [N. Lb¹ 41.]

Le faux-titre porte : *Les Prisons en 1793. Scènes et Impressions.*

À l'ex. de la B. N. est joint un erratum manuscrit de deux pages.

Les *Scènes et Impressions* (p. 179) renferment un voyage à Bologne en 1790, des anecdotes sur la Révolution et sur l'Empire, des pensées, etc.

M^{me} de Bohm, fille de Stanislas de Girardin, avait été transférée de Chantilly au collège du Plessis, d'où elle ne sortit qu'après le 9 thermidor.

Les *Prisons en 1793* ont été réimprimées par M. de Lescure dans la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle*, nouvelle série, tome XXXIV. (Voy. ci-dessous, n° 4370.)

4363. — Un Episode du temps de la Terreur, par M^{lle} DE PONS. Paris, Aug. Vatou, 1837, in-12, 2 ff. et II-36 p. [N. Ln²⁷ 16486.]

« Cet opuscule, écrit par M^{lle} Augustine-Éléonore de Pons au sortir des prisons de la Terreur, dit l'*Avant-propos*, est dédié à M^{me} la vicomtesse de Pons, sa mère, a été imprimé en 1795 par les soins de cette dame à un petit nombre d'exemplaires qui ont été distribués à quelques intimes.

« M^{lle} de Pons y décrit d'un style simple et naïf les détails de son arrestation en septembre 1793, de son transport à Chantilly, puis à la prison du Plessis, où elle fut détenue avec sa mère jusqu'à la mort de Robespierre... M^{lle} de Pons épousa, en 1796, le marquis de Tourzel, ancien grand prévôt de France, qu'elle perdit le 5 avril 1815, ayant eu de lui cinq enfants.

« M^{me} la duchesse des Cars, l'aînée de ses filles, a fait faire une nouvelle édition de ce récit en y joignant un portrait de sa mère. » Ce portrait manque dans l'ex. de la B. N.

Le titre de départ (p. 1) porte : *Le bonheur s'oublie, mais le malheur jamais ne s'efface*. 1794.

Il m'a été impossible de voir la première édition publiée en 1795 et à laquelle M^{me} de Duras (voy. le n° 4366 ci-dessous) fait également allusion.

4364. — Mémoires de M^{me} ELLIOTT sur la Révolution française (1861).

Voyez la quatrième partie de ce travail.

M^{me} Elliott fut successivement détenue à la Mairie, aux Feuillants, à Sainte-Pélagie, à la prison des Récollets à Versailles, puis aux Ecuries de la Reine dans la même ville, et enfin aux Carmes de la rue de Vaugirard, d'où elle sortit après le 9 thermidor.

4365. — Mémoires du comte BEUGNOT, ancien ministre (1783-1815).

Beugnot a été incarcéré à la Conciergerie, puis à la Force. Le récit de sa captivité a été réimprimé par Dauban (voy. n° 4378), p. 171, d'après la *Revue française*, 1838, p. 28 à 34; mais le texte est bien plus complet dans ses *Mémoires*, 1866, pages 181-333 du tome I. Voyez la quatrième partie de ce travail.

4366. — Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes par M^{me} la duchesse DE DURAS, née NOAILLES. Se vend au profit des pauvres. Paris, E. Plon, Nourrit et C^e, 1888, in-8°, 3 ff. non chiffrés, 322 p. et 1 f. non chiffré. [N. Lb⁴¹ 5143.]

Portrait de M^{me} de Duras d'après un physionotrace.

Détenue d'abord à Beauvais et à Chantilly, M^{me} de Duras fut enfermée au collège du Plessis du 5 avril au 19 octobre 1794. Son journal est daté (p. 183) du 11 février 1804, mais la rédaction primitive, revue depuis, remontait à 1801. Son père, le maréchal de Noailles, et sa mère étaient eux-mêmes incarcérés au Luxembourg; tous deux furent exécutés le 4 thermidor an II (22 juillet 1794). Le journal de leur prison inséré dans ce volume (p. 211) a été rédigé par M^{me} LATOUR, leur femme de confiance, et l'on y a joint deux récits de l'exécution de M et M^{me} de Mouchy, celui de M. GRELET, précepteur de leurs enfants, et celui de M. CARRICHON, prêtre.

Le volume se termine par la réimpression d'un feuillet du *Mémorial européen*, du 24 avril 1809, relatif au cimetière de Piepus. Il avait déjà été réimprimé en 1814, sous le titre de *Fondation de la chapelle funéraire de Piepus* (voy. ci-dessus, n° 396^{bis}), mais les deux textes offrent des variantes importantes.

Le *Journal* de M^{me} de Duras a eu, en 1889, une seconde édition (in-18).

4367. — Almanach des prisons ou Anecdotes sur le régime intérieur de la Conciergerie, du Luxembourg, etc., et sur différents prisonniers qui ont habité ces maisons, sous la tyrannie de Robespierre; avec les chansons, couplets qui ont été faits. Paris, Michel, an III, in-18, 7 feuillets pour le calendrier et 178 p. [N. Le²² 57 E.]

Frontispice anonyme, intitulé : *Gouvernement de la Révolution*. Au-dessous du trait carré : *La*

scène se passe sur la place de la Révolution, et ce quatrain connu :

Admirez de Saison l'intelligence extrême :
Par le couteau fatal il a tout fait périr
Dans cet affreux état, quo va-t-il devenir ?
Il se guillotine lui-même.

Ce frontispice, reproduit en contre-partie par un éditeur hollandais (voy. ci-dessus, n° 3959), est le même pour les quatre éditions.

Après un double calendrier républicain et grégorien, et la liste des fêtes décadaïres, est placé un *Avertissement de l'éditeur*, dont voici les passages essentiels :

« Des patriotes qui ont gémi plusieurs mois dans les fers, et qui, dans leur captivité, ont été les fidèles observateurs du régime barbare auquel on les soumettait, nous ont fourni des notes très précieuses, tant sur les choses que sur les individus. Nous avons recueilli différentes anecdotes qui pourront devenir le domaine de l'histoire, et diriger l'opinion de la postérité sur des personnages qui ont paru avec quelque éclat sur le théâtre de la Révolution. Nous n'avons pas cru devoir altérer en rien les matériaux qui nous ont été fournis, et le désir de satisfaire promptement l'avidité curiosité du public ne nous a pas permis de mettre beaucoup d'ordre dans les différents articles qui nous ont été communiqués. Comme mon dessein est de donner un ouvrage beaucoup plus étendu, sur le régime des prisons, je prie les personnes qui pourraient donner quelques renseignements, notes, anecdotes, etc., de les envoyer, franc de port, au citoyen Mercier, rue des Prouvaires, n° 54. »

L'*Almanach des prisons* et le *Tableau* qui en forme la suite soulèvent deux questions bibliographiques dont la solution semble devoir échapper à toutes les recherches. De qui émanaient les récits dont ils se composent ? On en est réduit à la plus complète incertitude et la lecture de ces fragments ne fournit que de vagues conjectures sur la personnalité de leurs auteurs. Qui les a mis au jour ? Si l'on s'en réfère à l'avertissement de la première édition, reproduit ci-dessus, les communications devaient être adressées au citoyen Mercier, rue des Prouvaires, n° 54, mais il est à remarquer que les lettres fort mal alignées de ce nom de Mercier semblent une correction exécutée au dernier moment et qu'on lit d'ailleurs en leur lieu et place, dans les trois éditions suivantes, le nom du citoyen Michel. Notons toutefois que si, sur le frontispice, Michel demeure rue des Prouvaires, 54, l'*Avertissement* invite les correspondants à lui transmettre leurs envois, rue Hautefeuille, 36, et cette même indication se retrouve dans l'avant-propos du *Tableau*.

Barbier attribue les deux publications à un nommé Coissin, totalement inconnu d'ailleurs ; mais c'est une erreur manifeste provenant peut-être d'une similitude de nom, ou d'une erreur typographique : l'état-civil de cet éditeur m'a été révélé par la précieuse liste que le regretté

M. Léon Labat avait dressée d'après les registres des prisons conservés aux archives de la Préfecture de police et que la B. V. P. a récemment acquise. PHILIPPE-EDME COITANT, employé aux domaines, âgé de quarante-cinq ans (section du Museum) fut enfermé aux Madeleine, le 6 septembre 1793, transféré à Port-Libre, le 25 frimaire, an II (15 décembre 1793), puis aux Carmes, le 7 thermidor (25 juillet 1794) et mis en liberté le 3 fructidor suivant (20 août). Ces dates concordent avec celles du *Journal de Port-Libre* (voy. ci-dessus, n° 4368, 4372 et 4373), dont on ne saurait lui contester la paternité et, comme Coittant est largement représenté dans cette publication, il n'y a aucune raison plausible pour lui disputer celle de l'*Almanach* et du *Tableau*. Cette assertion a contre elle, il est vrai, l'*Avertissement* de la réimpression française (1797) du *Tableau* (voy. ci-dessus, n° 4372), signé J. A. R... [ROUSSEL] ; mais rien ne prouve que ce nouvel éditeur ne se soit pas, de son autorité privée, substitué au premier.

A propos des *Prisons* de M^{me} de Bohm (voy. n° 4362), Beuchot, dans une note, d'ailleurs et comme toujours excellente, sur les publications similaires (*Bibliographie de la France*, 1830, n° 1314), laissait entendre qu'il avait peut-être paru un quatrième *Tableau*, et cette supposition se trouve corroborée par une mention du 9^e catalogue de vente du fonds de J. Techeur (1865). Or, longtemps auparavant, Ségur et Marron (voy. ci-dessus, n° 4343 et 4344) s'étaient plaints des corrections contenues dans le « quatrième » tableau ou numéro. Ces erreurs répétées proviennent, sans aucun doute, de la corrélation même que l'éditeur anonyme avait entendu établir entre l'*Almanach* et le *Tableau* dont le tome troisième (devenu ainsi le quatrième de la série) renferme précisément les relations en vers et en prose de Marron et de Ségur.

L'*Almanach* n'a pas de table ; voici l'énumération de ce qu'il renferme :

P. 7, *Conciergerie*.

Une note de la réimp. du *Tableau* des prisons par Roussel, t. I, p. 1 (voy. ci-dessus, n° 4372), nous apprend que cette relation est d'un conventionnel arrêté après le 31 mai, dont le nom ne nous est pas connu.

Réimp. dans Nougaret, t. II, p. 1 (voy. n° 4373) et dans Dauban, p. 141 (voy. n° 4378).

P. 59, *Luxembourg*.

Réimp. dans Nougaret, t. II, p. 42 ; dans les *Mémoires sur les prisons*, t. II, p. 59, et dans Dauban, p. 234.

P. 133, *Tableau du Luxembourg*, fait par un suspect arrêté en frimaire au II.

Réimp. dans Nougaret, t. II, p. 133.

P. 137, la *Nouvelle Chartreuse ou Ma Détention à Port-Libre*, épître, par le citoyen VIGÉL. (Voy. ci-dessus, n° 4342.)

P. 145, *Épître à un député qui avait demandé des nouvelles de l'auteur*, par FRANÇOIS (de Neufchâteau) ; au Luxembourg, 27 messidor an II, 316^e jour de ma captivité

P. 150, Lettre de PHILIPPEAUX à sa femme. (Luxembourg, le 13 germinal [an II]). (Voyez, ci-dessus, n° 4224.)

Réimp. dans Nougaret, t. II, p. 114.

P. 155, ALEX. BEAUHARNAIS à sa femme (4 thermidor an II).

P. 157, *Pétage*.

Réimp. dans Nougaret, t. II, p. 123, et dans Dauban, p. 377.

P. 167, (ci-devant) *Saint-Lazare*.

P. 170, Couplet du général BEYSER (anonyme).

Id. *Épithaphe de Robespierre*.

P. 171, *Danton au bord du Styx*. [Voy. ci-dessus, n° 4278.]

P. 172, *Ode patriotique sur la prise de Toutou, la Jeune épouse d'un détenu, le Détenu à l'épouse qui se promène avec son enfant*, par le C. FONTAINE, instituteur.

4367^a. — Almanach des prisons... Seconde édition. *Paris, Michel, an III, in-18, 7 ff. non chiffrés et 178 p. X. Lc²² 37.]*

Exactement semblable à la première édition. Le titre seul est changé.

4367^b. — Almanach des prisons... Troisième édition. *Paris, Michel, an III, in-18, 7 ff. non chiffrés et 178 p. X. Lc²² 37 A.]*

Un autre tirage portant aussi « Troisième édition » [X. Lc²² 37 D.] a 180 pages. Il y a, par suite quelques différences dans la pagination des pièces et de légères variantes. Ainsi, les poésies de C. Fontaine, qui se trouvent, avec le nom de l'auteur, à la page 172 de la 1^{re} édition, sont anonymes à la page 176 de la troisième.

4367^c. — Almanach des prisons... Quatrième édition, revue et corrigée. *Paris, Michel, an III, in-18, 178 p. X. Lc²² 37 B.]*

Dans l'ex. de la B. N., manquent le frontispice et le calendrier. Au verso du titre sont annoncés les *Crimes de Joseph Lebon et de ses agents ou Idées des horreurs des prisons d'Arras*. Le texte et la pagination sont identiques à ceux des deux premières éditions.

4368. — Tableau des prisons de Paris, sous le règne de Robespierre, pour faire suite à l'« Almanach des prisons », contenant différentes anecdotes sur plusieurs prisonniers, avec les couplets, pièces de vers, lettres et testaments qu'ils ont faits. — Second tableau des prisons de Paris... — Troisième tableau... — *Paris, Michel, S. d., 3 vol. in-18, 198, 179 et 162 pages. [X. L.]¹¹ 12.]*

Le premier Tableau a pour frontispice une estampe anonyme représentant une scène de reconnaissance aux Madelonnettes entre Cahier,

défenseur officieux, et un citoyen Grappin qui lui avait sauvé la vie le 2 septembre 1792; le second, intitulé : *Le Temps amène enfin la Justice*, est signé : J.-B. LOUVION sculp., ainsi que le frontispice du troisième volume, intitulé : *Séance de club*.

L'avertissement (p. 3) du premier volume est ainsi conçu :

« Notre but, après avoir publié l'*Almanach des prisons*, était de donner un ouvrage complet sur toutes les bastilles qui couvrent le sol de Paris; mais l'avidité curieuse du public, qui demande à connaître sur-le-champ les plus petits détails, tant sur les victimes des tyrannaux qui ont désolé la France que sur les horreurs auxquelles elles ont été en proie, ne nous a pas permis de nous occuper d'un travail aussi immense. Nous allons donc continuer à offrir au lecteur la lugubre galerie des prisons de Paris, et tous les mois nous ferons paraître un petit volume du même format et du même prix, jusqu'à ce que les matériaux viennent à nous manquer. Tous les abus d'autorité sous le règne de Robespierre sont de notre ressort; crimes des tribunaux et commissions révolutionnaires, crimes des proconsuls, crimes des comités révolutionnaires, tout sera dévoilé.

« Nous invitons les citoyens de Paris et des départements, qui ont échappé au glaive de la vengeance, à adresser au citoyen Michel, rue Haute-Feuille, n° 36, les renseignements, notes, anecdotes, couplets et généralement tout ce qu'ils croient nécessaire pour mettre au jour le vaste tableau des turpitudes et des infamies qui ont souillé notre Révolution. »

PREMIER TABLEAU.

P. 5, *Précis historique sur la maison d'arrêt de la rue de Sévres, et Faits relatifs à la révolution du 9 thermidor*.

Réimp. dans Nougaret, t. II, p. 139; dans les *Mémoires sur les prisons*, t. II, p. 187.

P. 24, *Madelonnettes*. [Par COITTANT.]

Réimp. dans Nougaret, t. II, p. 156; dans les *Mémoires sur les prisons*, t. II, p. 202, et dans Dauban, p. 270.

P. 60, *Adieux aux artistes du Théâtre-Français*. Signé : COITTANT. En note : « Ce fragment est extrait d'une pièce de vers, intitulée : les *Souvenirs*. » Cf. Nougaret, t. II, p. 188.

P. 65, *Maison d'arrêt de Port-Libre, communément appelée la Bourbe*. [Par COITTANT], ainsi que l'article suivant. Le tout a été réimprimé, avec des additions, t. II, p. 191, 203; dans les *Mémoires sur les prisons*, t. II, p. 1, et dans Dauban, p. 285. — Voyez encore ci-dessus, Second Tableau, p. 64, et Troisième Tableau, p. 91.

P. 77, *Journal des événements arrivés à Port-Libre depuis mon entrée dans cette maison (27 frimaire-13 pluviôse an II)*. Dans ce Journal sont intercalés : p. 95, *le Salon de Port-Libre*, par COITTANT; p. 112, *A ma femme, le jour de*

ma mort, par LACHABEAUSSIERE; p. 118. *Romance*, et p. 120, *Envoi à la citoyenne Guegan pour la remercier d'une paire de jolis ciseaux, qu'elle m'avait envoyés*, par COITTANT; p. 122 et 125, bouts rimés, de LAMOLLE, ci-devant avocat, de VIGÉE et de LAVAL-MONTMORENCY; p. 126, *Aux citoyennes détenues avec moi à Port-Libre* (anonyme).

P. 128, *Avis de l'éditeur*. Note rectificative sur un passage de l'*Almanach des prisons* (p. 104), injurieuse pour le général d'Illier, représenté à tort comme un « faiseur de listes ».

P. 129, *Anecdotes* [sur la Conciergerie et le Luxembourg].

P. 134, *Vers à ma sœur, en lui remettant un anneau, la veille de mon départ pour le tribunal révolutionnaire*, par P. DUMONTET-LAMBERTIE (Conciergerie, 10 prairial).

P. 135, *Vers à la citoyenne . . .*, par le même.

P. 137-138, *Quatrain et Charade*, par le même.

P. 139, *Chanson faite par le citoyen M***, âgé de dix-sept ans et demi, la veille de son jugement*.

P. 141-142, *Lettres de PHILIPPEAUX à sa femme* (11-12 germinal an II). Voy. ci-dessus, nos 4224 et 4367.

P. 143, *Romance à un père de famille rendu à la liberté*, par A. F. COUIGNY.

P. 146, *Épître à mes amis*, par un prisonnier de Sainte-Pélagie.

P. 157, *Lazare*, [Par Jaubert et par Brunel]. Voyez ci-dessus nos 4337 et 4353.

P. 180, *Le Commissionnaire de Saint-Lazare Cange* (vers), par J.-M. SEDAINE.

P. 188, *Nouveau Trait* [de Cange (en prose)].

P. 189, *Ptessis*. Une note de la page 195 dit que l'auteur est un détenu qui n'y est resté que huit jours.

P. 195-196, *Quatrain et Hymne à l'Eternel*, par DUMONTET-LAMBERTIE.

SECOND TABLEAU.

P. 6, *Mon Séjour à l'Abbaye, à la Conciergerie et à l'Hospice* [de l'Archevêché], par PARIS DE L'ÉPINARD. (Voy. ci-dessus, n° 4347).

P. 50-58, *A l'immortalité de l'âme*, par le P. DUBUC, détenu dans la maison d'arrêt d'Isoudun, et autres poésies (du même ?).

P. 58, *Adieux de PHILIPPEAUX à son épouse*, héroïde, par BENOIT-LAMOTHE.

P. 62, *Romance à mon fils*, par ROGER VILLENS (détenu à Port-Libre).

P. 64, *Suite du Journal de Port-Libre* (14 pluviôse-28 germinal). Dans ce journal sont intercalés des vers : p. 71, *Romance*, par la citoyenne LACHABEAUSSIERE; p. 74, *A l'Acacia*, par VIGÉE; p. 77, *Romance d'un innocent détenu* (anonyme); p. 78, *Trait historique de piété filiale* (M^{lle} de Sombrenuil); p. 80, détails sur les journées de septembre racontés par GRAPPIN, et rédigés par COITTANT; p. 102, *Rapport de ce que j'ai vu et entendu pendant ma détention* [par LABOUREAU, qui ne fait aucune allusion au verre de

sang]; p. 107, vers à M^{me} de Saint-Maurice; p. 109, *A mon fils* [par M^{me} DE BEAUFORT]. Voyez *Premier Tableau*, p. 65 et 77.

P. 118, *Épître à mon ami*, par SÉGUR.

P. 127, *La Vie de la prison* (complets anonymes).

P. 130, *Anecdotes* [sur la Conciergerie, la Force, Saint-Lazare, la maison Mahey, où fut enfermé Hulín, le vainqueur de la Bastille; curieux récit de la mort de Bailly].

P. 142, *Complainte d'un prisonnier* (anonyme).

P. 144, *Couplets envoyés par la citoyenne EMERY à son mari, détenu à Port-Libre*.

P. 146, *Réponse du citoyen EMERY à sa femme*.

P. 147, *Mon Séjour à la Mairie et à la Force*. (Voyez ci-dessus, n° 4333.)

P. 166, *Poésies du citoyen LACHABEAUSSIERE*, composées aux Madelonnettes. (Voy. ci-dessus, n° 4345.)

M. Paul Lacombe possède un exemplaire du *Second Tableau*, contenant des corrections manuscrites, d'une ancienne écriture, ajoutées par un ex-détenu de Port-Libre. Voici les plus importantes de ces annotations :

TEXTE DE COITTANT	CORRECTIONS AUX ADDITIONS MANUSCRITES
Page 73. « Ces huit religieuses ont été depuis guillotinées comme fanatiques. »	Page 73. « Elles ont été condamnées à la déportation et non guillotinées. »
Page 94. « L'un est un Italien nommé Palmaléoni, né à Venise. . . »	Page 94. « L'un est un Italien nommé Formallooy, né à Venise. . . L'autre se nommait Bourlier; il a été repris et guillotiné. »
Page 95. Alliée : « du 14 [ventôse]. »	Page 95. Lisez : « du 24 [ventôse]. »
Page 97. [Au récit de Coittant da 26 ventôse, l'annotateur a ajouté la phrase ci-contre]	Page 97. « Et le même jour le soi-disant greffier a subi [un] interrogatoire, ainsi que toute la mégarerie du concierge. Il n'y a rien de plus plaisant que les réposés de la femme Huyet. »
Page 106. « Il est certain que Ronsin vint dernièrement à Port-Libre. . . »	Page 106. « Ce fait est de toute fausseté; la visite fut faite par l'officier de notre grade ordinaire. »
Page 109. Ligne 7 : « . . . rue de la Liberté. »	Page 109. « Et on autre a mis depuis : rue de la Mortellerie. »
Page 111. « A la fin de la pièce de vers : « A mon fils », l'annotateur a ajouté :	Page 111. « Par la comtesse de Beau fort. »
Page 116. [Une note relative à l'individu non dénommé, dont il est question sous la date du 14 germinal, a malheureusement été lacérée par le relieur.]	

TROISIÈME TABLEAU.

L'Avertissement se termine par ces mots : « *Le Quatrième tableau des prisons* paraîtra sous peu de jours ». Cette promesse ne paraît pas avoir été tenue.

P. 5, Plessis, Suite du récit commencé dans le *Second Tableau*, p. 147. (Voy. n° 4333.)

P. 59, A Miss Williams. [Détenue de P.-II. MARROU à la maison Talaru; voy. n° 4343.]

P. 91, Suite du *Journal de la Bourbe* (Port-Libre), par COITTANT. [1^{er} floréal-26 prairial.]

P. 139, *Ma Prison* (en vers), par SÉGUR. (Voyez *Second Tableau*.)

P. 152, Notes relatives au même fragment. (Voy. ci-dessus, n° 4344.)

4369. — *Historie der gevangenissen van Parys, onder de Dwinglandye van Robespierre. Behelzende de Befchryving van verscheide Gevangenissen, gepaerd met gedenkweerdige ontsandigheden aengaende de voornaemste Gevangenissen, die deze plaetsen bewoond hebben onder de Regeering van Robespierre. Vertaald na het oorsponglyk Afdruksel van Parys. Histoire des prisons de Paris, sous la tyrannie de Robespierre, contenant la description de diverses prisons, jointe à des circonstances mémorables concernant les principaux prisonniers qui y ont été renfermés sous la domination de Robespierre. Traduite d'après l'impression originale de Paris.] S. l. n. d., 2 vol. in-12. [N. Lb⁴⁴ 13.]*

Traduction néerlandaise du numéro précédent. Frontispice anonyme à l'eau-forte représentant l'arrestation de Robespierre le 9 thermidor.

4370. — *Tableau des prisons de Paris sous le règne de Robespierre, contenant différentes anecdotes sur plusieurs prisonniers, avec des couplets, pièces de vers, lettres et testaments qu'ils ont faits. A Paris, et se trouve à Leipsick. S. d., 4 vol. in-18.*

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

Le premier volume est sans date, mais les trois autres portent celle de 1795. Sauf une préface de quatre pages de l'éditeur allemand et une note ajoutée par le même à l'avertissement (signé Michel, rue des Prouvaires) de l'édition française, ce volume est la reproduction de l'*Almanach*.

Le tome II renferme à peu près les matières du *Premier Tableau*, présentées dans un ordre un peu différent, avec quelques lacunes sans importance.

Le tome III contient eu plus (p. 157 et suiv.)

divers extraits de l'*Accusateur public* de RICHER. SERIZY.

Le tome IV est rempli par les *Mémoires de RIOUFFE* et ses appendices, un nouvel extrait de l'*Accusateur public* (*la Prison du Luxembourg*), p. 141, un extrait des mémoires d'un détenu au Plessis, p. 151 (voy. *Troisième Tableau*, p. 5) et le *Journal de Port-Libre* du 1^{er} floréal au 26 prairial, de COITTANT, dont le commencement est dans les volumes précédents.

4371. — *Die Pariser Gefangnisse, oder die Folgen der Freiheit und Gleichheit. Wahre Einrichtung derselben von der Behandlung der Gefangenen und dem Betragen Danton, Hebert, Fabre, Philippeaux, Camille, der Girondisten, Aristocraten, Jacobiner und anderer berühmten Revolutionsmänner; von ihrer gefangennehmung an bis zur hienrichtung. [Les Prisons parisiennes ou les Conséquences de la Liberté et de l'Égalité. Description exacte de leur organisation, du traitement des prisonniers et la conduite de Danton, Hébert, Fabre, Philippeaux, Camille, des Girondins, Aristocrates, Jacobins et autres révolutionnaires célèbres, depuis leur arrestation jusqu'à leur exécution.] Leipzig, Weigand, 1796, in-12, 304 p. [P. 11051.]*

Traduction de quelques-unes des relations énumérées ci-dessus, entre autres des *Mémoires* de Riouffe.

4372. — *Tableau des prisons de Paris sous le règne de Robespierre. Paris, chez l'éditeur, rue de la Monnaie, n° 24, 1797, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 2238.]*

Tome 1^{er}, 2 ff et 222 p.; tome II, 1 f. et 271 p.

Même frontispice au tome 1^{er} qu'en tête de l'*Almanach des prisons*. (Voyez ci-dessus, n° 4367.)

Après le titre, on lit l'avertissement suivant :

« L'édition de l'*Almanach* et du *Tableau des prisons*, publiée il y a deux ans, étant entièrement épuisée, je me suis décidé à en donner une nouvelle plus correcte et entièrement purgée de toutes expressions révolutionnaires. C'est un monument que j'élève à l'innocence égarée, c'est un dépôt on pourra puiser les écrivains qui sont appelés à hariner l'histoire épouvantable du règne de Robespierre. 20 décembre 1796. « Signé : J. A. R... »

L'auteur est JOSEPH-ALEXIS ROUSSEL, d'Épinal. Au sujet de cette attribution, voyez ce que j'ai dit ci-dessus, n° 4367.

TOME I^{er}P. 1. *Conciergerie.*

On lit au bas de la page 1 cette note : « Cet article a été donné à l'éditeur par un ex-conventionnel. Ce député avait été arrêté et incarcéré au Luxembourg comme un des signataires de la protestation contre la journée du 31 mai. Nous nous sommes permis de changer quelquefois le texte lorsque nos opinions ne se sont pas trouvées les mêmes. »

Ce récit figure dans l'*Almanach des prisons*, p. 7, mais l'éditeur y a ajouté des notes.

P. 42-45, Poésies de DUMONTET-LAMBERTIE, de M***, âgé de dix-sept ans, du général BEYSSER. (Voy. *Premier Tableau*, p. 134, 137 et 191-196.)

P. 46, *le Luxembourg*. (Atm., p. 59.)

P. 106, Lettres de PHILIPPEAUX et de BEAUFARNAIS. (Atm., p. 150, 155.)

P. 115-118, Vers du C. FRANÇOIS, instituteur. (Atm., p. 172.)

P. 118, *Sainte-Pélagie*. (Atm., p. 157.)

P. 133, *Saint-Lazare*. (*Premier Tableau*, p. 157, avec variantes.)

P. 172, *Ma Prison*, par SÉGUR. (Voy. ci-dessus, n° 434.)

P. 185, *Précis historique sur la maison d'arrêt de la rue de Sévres*. (*Premier Tableau*, p. 5.)

P. 204, *A Miss Williams* (par MARRON). (Voy. n° 434.)

TOME II

P. 1, *Mon Séjour à l'Abbaye et à l'Hospice* [de l'Archevêché] (par PARIS DE L'EPINARD). (Voy. ci-dessus, n° 4347.)

P. 48, *Mon Séjour à la Mairie, à la Force et au Plessis*. (*Second Tableau*, p. 147, et *Troisième*, p. 5. Cf. ci-dessus, n° 4333.)

P. 111, *Épître à mon ami*, par SÉGUR. (Voy. ci-dessus, n° 4334.)

P. 118, *Madelonnettes*. [Par COITTANT.] (*Premier Tableau*, p. 24.)

P. 161, *Maison d'arrêt de Port-Royal, communément appelé la Bourbe ou Port-Libre*. [ID.] (P. 65.)

P. 162, *Journal de Port-Libre*, du 27 friminaire au 12 prairial. (*Second Tableau*, p. 91, et *Troisième Tableau*, p. 64.)

P. 227, *Rapport de ce que j'ai vu et entendu depuis ma détention*, par LABOUREAU. [Extrait du rapport de Courtois sur les papiers trouvés chez Robespierre. Ce fragment a été intercalé par l'éditeur entre les notes du 29 nivôse et du 2 prairial]. (*Second Tableau*, p. 102.)

Le *Journal* de Coittant s'arrête au 12 prairial sur le récit de la séparation de M. et Mme de La Valette.

4373. — Histoire des prisons de Paris et des départements, contenant des mémoires

rares et précieux, le tout pour servir à l'histoire de la Révolution française, notamment à la tyrannie de Robespierre et de ses agents et complices. Ouvrage dédié à tous ceux qui ont été détenus comme suspects. Rédigé et publié par P.-J.-B. NOUGARET, avec huit figures. *Paris, Courcier; l'éditeur, rue Guillemand, n° 59; Dutray à Bordeaux; Lecoq à Bayonne, l'an V-juin 1797, 4 vol. in-12.* [N. Lb¹¹ 22.]

Quatre frontispices et quatre vignettes.

T. I. Frontispice. « Eh ! j'ai assez souffert... » [Vue de l'Abbaye.] BLANCHARD sc.

P. 47. « Nous, soldats, ne sommes pas les coupables... » [Intérieur de l'Abbaye.] BLANCHARD sc.

T. II. Frontispice. « Voyez-vous dans les ombres de ces voûtes... » [Intérieur de la Conciergerie, Manger à son lit de mort.] BLANCHARD sc.

P. 86. « Maman, nous mourrons ensemble. » [Scène d'intérieur au Luxembourg.] BLANCHARD sc.

T. III. Frontispice. « L'honnête gendarme est assailli... » [Scène d'intérieur au Plessis.] Anonyme.

P. 70. « Elle tombe au coin de la rue... » [Vue de la rue Saint-Florentin.] Anonyme.

T. IV. Frontispice. « Si tout est tombé, me disais-je... » [Vue prise à Lyon?] Anonyme.

P. 103. « Quoi, ta main a pu saisir la mienne. » [Jolie vue d'intérieur.] Anonyme.

Un passage de l'Avertissement nous fait connaître avec quelle liberté Nougaret avait traité les textes anonymes ou signés qu'il avait réunis.

« Nous ne partageons point, dit-il, l'enthousiasme de certains éditeurs, ni l'admiration exaltée de la plupart des commentateurs qui se passionnent tellement pour les livres qu'ils publient et chargent d'annotations qu'ils en revèlent jusqu'à la moindre syllabe. Nous nous sommes permis de retrancher des pièces de vers très médiocres qui dépareraient les autres, et de faire à certaines quelques corrections... Nous avons pris la même liberté à l'égard des morceaux de prose, dont nous avons retranché les longueurs quand il s'en est trouvé et échangé quelques phrases. Nous aimons à croire que les estimables auteurs de ces intéressants récits nous pardonneront notre hardiesse en faveur du motif qui nous animait; nous cherchions à faire disparaître de légères taches qu'ils auraient effacées eux-mêmes beaucoup mieux que nous, si nous avions eu le bonheur de les connaître et de les consulter. Les noms des citoyens Riouf (sic) et Coittant (sic) sont seuls parvenus jusqu'à nous au milieu de l'anonyme dont ils se sont enveloppés, et ils ont un mérite trop réel pour désapprouver le zèle d'un homme de lettres. leur

confère. qui n'a eu en vue que leur propre gloire.

« Quant aux auteurs connus, tels que Saint-Méard, Caron-Beaumarchais, Maton La Varenne, Blanqui, Doucet-Suriny, Delandine », Nougaret avoue avoir supprimé à des longueurs dans certaines réflexions échappées à aux tristes circonstances où ils se trouvaient, et qui n'étaient réellement intéressantes qu'à cette époque. »

TOME 1^{er}.

(3 ff. non chiffrés, XXIV-328 p. et, dans certains exemplaires, un catalogue des livres du fonds de Courcier.)

ÉPIGR. :

Dans le supplice ils ont trouvé la gloire
Et sous la tomb' ils ont trouvé la paix.

A.-F. DELANDINE.

Les feuillets non chiffrés sont remplis par le titre et les errata des quatre volumes. Viennent ensuite la table des matières du tome 1^{er}, une *Épître dédicatoire à tous ceux qui ont été détenus comme suspects* et le *Discours préliminaire*.

№ 1, *Abbaye*, par JOURGNIAC SAINT-MÉARD (voy. ci-dessus, n° 3480-3483.)

P. 59, *Les Crimes de Marat*, par MATON (voy. ci-dessus, n° 3490).

P. 102, *L'Incarcération et les Terreurs patriques* du C. CARON-BEAUMARCHAIS.

Nougaret a réuni sous ce titre une lettre de Beaumarchais à sa fille, datée du 12 août 1792, et un fragment des *Six Époques* (1793-1794), où cette lettre figurait comme pièce justificative. Ed. Fournier l'a depuis classée dans la correspondance de l'auteur. Beaumarchais se plaignait qu'on eût gardé cette lettre onze jours à la poste, mais M. E. Linilliac, auteur de *Beaumarchais et ses Œuvres* (1887, in-8°), qui a eu l'original entre les mains, dit qu'elle parvint néanmoins à son adresse, puisque l'enveloppe porte le timbre du Havre.

Le tout a été réimp. dans les *Mémoires sur les prisons*, I, 179, 191 (voy. ci-dessus, n° 4374) et dans Dauban, p. 30 (voy. n° 4378).

P. 131, *Détails sur la prison de Louis XVI*, extraits de l'*Éloge historique et funèbre de Louis XVI^e du nom*, par MONTJOYE (voy. quatrième partie de ce travail).

P. 143, *Anecdotes relatives aux 2 et 3 septembre 1792* (extraites de l'*Almanach des honnêtes gens*; voy. ci-dessus, n° 3487.)

P. 155, *L'Agonie de dix mois ou les Souffrances de 73 députés*, par BLANQUI (voy. ci-dessus, n° 4061).

P. 182, *Mémoires d'un détenu*, par RIOUFFE (voy. ci-dessus, n° 4332).

P. 250, *Les Crimes de plusieurs de nos législateurs et de leurs agents*, extraits des *Crimes*

des quatre législatures de PRUDHOMME (voy. ci-dessus, n° 47).

P. 288, *Mes Trois Incarcérations*, par DOUCET-SURINY (voy. ci-dessus, n° 4346).

P. 287 (addition à la p. 143), *Supplée d'Élisabeth, sœur de Louis et Détails sur la prison de Marie-Thérèse-Charlotte* (extrait de l'*Éloge de cette princesse*, par FERRAND).

P. 293 (addition à la p. 249), *Faits particuliers sur l'état de Bordeaux avant et après le 9 thermidor*.

P. 299, *Tableau des prisons de Blois*, par le citoyen DURIE-MASSON. (Extrait d'un travail publié sous le même titre, *Blois, an III*, in-4°).

TOME II.

(2 ff. et 356 p.).

ÉPIGR. :

Exterminez, grands dieux! de la terre où nous sommes.
Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes

VOLTAIRE.

P. 1, *Conciergerie*. (Alman., p. 7.)P. 42, *Luxembourg*. (Ibid., p. 59.)P. 101, *Tableau du Luxembourg, fait par un suspect arrêté en frimaire an II*. (Ibid., p. 133.)P. 104, *La Nouvelle Chartreuse*, par VIGÉE (voy. ci-dessus, n° 4342).P. 110, *Épître à un député*, par FRANÇOIS de Neufchâteau (Alm., p. 145.)P. 114, *Lettres de PHILIPPEAUX à sa femme* (Ibid., p. 150).

P. 121, ALEX. BEAUHARNAIS à sa femme (Ibid., p. 155).

P. 123, *Pélagie*. (Ibid., p. 157.)P. 131, *Saint-Lazare*, vers composés par des détenus. (Ibid., p. 167-172.)P. 139, *Précis historique sur la maison d'arrêt de la rue de Sèvres*. (Premier Tableau, p. 5.)P. 156, *Maydelonnettes*. (Ibid., p. 24.)P. 188, *Adieux aux artistes du Théâtre-Français*, par COITTANT (Ibid., p. 60).P. 191, *Maison d'arrêt de Port-Libre*. (Par COITTANT. Ibid., p. 65.)P. 203, *Journal des événements arrivés à Port-Libre* (27 frimaire-25 thermidor). (Par COITTANT. Ibid., p. 77.)

A la date du 27 prairial (p. 322), Nougaret remercie, en note, Coittant de lui avoir communiqué la suite de son *Journal*, qui n'avait point été imprimée.

P. 340-348, *Vers d'AYMERIE* (sic, lisez EMERY), de M^{me} EMERY et de VIGÉE (Second Tableau, p. 144, 146).

P. 349, *Transfèrement d'une partie des détenus de Port-Libre à la maison d'arrêt des Carmes* (CI, dans le même volume, p. 168 et ci-dessus, n° 4060).

TOME III.

(2 ff. et 360 p.)

ÉPIGR. :

C'est le renversement de la raison d'anoblir
le massacre et le brigandage.

SIMON PELLOUTIER, *Hist. des Celtes*.

P. 1. *Faits historiques et anecdotes sur la maison d'arrêt de Saint-Lazare* (extrait de la requête de BRUNEL et de la Lettre de JAUBERT; voy. ci-dessus, n° 4062 et n° 4337).

P. 21, *Le Commissionnaire de Saint-Lazare*, par J.-M. SEDAINE, et *Nouveau Traité de Cange* (voy. *Premier Tableau*, p. 180, 188).

P. 25, *La Mairie, la Force et le Plessis*. (Voy. ci-dessus, n° 4333.)

P. 82, *Suite des anecdotes sur la maison d'arrêt du Plessis*. (Suite de l'article précédent.)

P. 87, *La Maison Talaru, A Miss Williams*, par P.-H. MARRON (voy. ci-dessus, n° 4343).

P. 109, *Ma Prison*, poème, suivi de notes historiques, par SÈGUR (voy. ci-dessus, n° 4344).

P. 125, *Poésies diverses* (voy. *Premier Tableau*, p. 134; *Second*, p. 50, etc.).

P. 161, *L'Humanité méconnue*, par PARIS DE L'EPINARD (voy. ci-dessus, n° 4347).

P. 203, *Maison d'arrêt de Blanchard à Piepus*, près de Paris.

P. 206, *Voyage de 132 Nantais*, par VILLENAVE (voy. ci-dessus, n° 4356^{bis}).

P. 255, *Histoire du terrorisme exercé à Troyes*. [Extrait d'une brochure dont voici le titre exact : *Histoire du terrorisme exercé à Troyes par Alex. Rousselin et son comité révolutionnaire pendant la tyrannie de l'ancien comité de salut public, suivi de la refutation du rapport de la mission dudit Rousselin, avec les pièces justificatives*. Troyes, Sainton, an III, in-8°, 90 p.]

P. 269, *Relation du voyage de trente-et-un citoyens du département du Var* (voy. ci-dessus, n° 4357).

P. 301, *Les Horreurs des prisons d'Arras*. Extrait de la brochure de Poirier et Montgey publiée sous le même titre. Réimp. dans les *Mém. sur les prisons*, p. 335 (voy. ci-dessus, n° 4374).

P. 357, *La Glacière d'Arignon; Incendie de Bédouins; Canonnade à mitraille à Lyon*. « Ce précis dit une note, est de l'éditeur de cet ouvrage. »

TOME IV.

(2 ff. et 400 p.)

ÉPIGR. :

Il faut écrire avec du sang l'histoire
épouvantable de ces jours odieux, où tous
les crimes déchaînés traitèrent à la mort
des millions de Français, parce qu'ils
avaient des richesses.

B.-F.-A. FONVIELLE.

P. 1. *Histoire tragique arrivée au pied du mont*

Ventoux (traduite des *Letters* de miss WILLIAMS; voy. ci-dessus, n° 363 et 364).

P. 13, *Les Prisons de Lyon*, par A.-F. DELANDINE.

P. 139, *Faits imputés à Fréron et Réaction dans le Midi*.

P. 162, *Précis historique sur les incarcérations, les massacres et les massacreurs*, par P.-J.-B. NOUGARET.

P. 363, *Anecdotes*.

4374.—Mémoires sur les prisons. Tome 1^{er}, contenant les « Mémoires d'un détenu », par RIOUFFE; l' « Humanité méconnue », par J. PARIS DE L'EPINARD; l' « Incarcération de Beaumarchais »; le « Tableau historique de la prison de Saint-Lazare », avec une notice sur la vie de Riouffe, des notes et des éclaircissements historiques.—Tome II, contenant ceux qui concernent les prisons de Port-Libre, du Luxembourg, de la rue de Sèvres, etc., etc., suivis du « Voyage des cent trente-deux Nantais », et d'une « Relation des maux soufferts par les prêtres déportés dans la rade de l'île d'Aix⁺, avec des notes et des éclaircissements historiques. *Paris, Baudouin frères*, 1823, 2 vol. in-8°. [X. L]¹ 35.]

Collection des mémoires relatifs à la Révolution française.

Selon l'Avertissement, la notice sur Riouffe serait du médecin « dont l'humanité courageuse sut adoucir les maux d'un fléau destructeur et qui honora deux fois en Espagne son nom, son art et son pays », c'est-à-dire du docteur ÉTIENNE PARISSET, mort secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine.

Détail du contenu des deux volumes :

TOME I.

(3 ff. et XI-304 p.)

P. 3, *Mémoires d'un détenu*, par RIOUFFE. (Voy. ci-dessus, n° 4332.)

P. 139, *L'Humanité méconnue*, par PARIS DE L'EPINARD. (Voy. ci-dessus, n° 4347.)

P. 179 et 191, *L'Incarcération de BEAUMARCHAIS*. (Voy. ci-dessus, n° 4373, t. I.)

P. 207, *Tableau historique de la maison Lazare*. (Voy. ci-dessus, n° 4335.)

TOME II

(2 ff. et 512 p.)

P. 1, *Journal de Port-Libre*, par COITANT.

Le texte s'arrête au 12 prairial et non, comme celui de Nougaret, au 25 thermidor an II. (Voy. les *Tableaux, passim*, et Nougaret, t. II, p. 203.)

P. 130, *Transfertement d'une partie des détenus de Port-Libre aux Carmes*. (Voy. Nougaret, t. II, p. 349, et ci-dessus, n° 4060.)

P. 137, *Luxembourg*. Voy. *Atmanach*, p. 59.

P. 187, *Précis historique sur la maison de la rue de Sévres*. (Premier Tableau, p. 5.)

P. 202, *Madelonnettes* [par COITTANT?] (Premier Tableau, p. 24.)

P. 230, *La Mairie, la Force et le Plessis*. (Voy. ci-dessus, n° 4333.)

P. 288, *Voyage des 132 Nantais*, par VILLENAVE. (Voy. ci-dessus, n° 4356^{bis}.)

P. 235, *Horreurs des prisons d'Arras*. (Voy. dans Nougaret, t. III, p. 301.)

P. 387, *Relation...* (île d'Aix).

Les « Notes et éclaircissements historiques » qui terminent chaque volume consistent généralement en pièces détachées et courtes anecdotes réimprimées d'après l'*Atmanach* et les *Tableaux des prisons*.

4375. — *The Reign of terror*, a collection of authentic narratives of the horrors committed by the revolutionary government of France under Marat and Robespierre. Written by eye-witnesses of the scenes. Translated from the french. Interspersed with biographical notices of prominent characters and curious anecdotes, illustrative of a period without its parallel in history. *London, Simpkin and Marshall*, 1826, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁴¹ 2123.]

Traduction des écrits de Jourgniac Saint-Méard, M^{me} de Paysac, l'abbé Sicard, Jourdan, Beaumarchais, Paris de l'Épinard, Riouffe, Dusaulhey, Villenave (*Journal du voyage de cent trente-deux Nantais*), de la duchesse d'Angoulême, avec notices et pièces justificatives.

4376. — Description historique des prisons de Paris, pendant et après la Révolution, avec des anecdotes curieuses et peu connues et des notices sur les personnages célèbres qui y ont été renfermés, par SAINT-EDME. *Paris, l'éditeur; Audin; Mansut; Thieriot*, 1828, in-16. [N. Lb⁴¹ 40.]

La couverture porte le nom de l'auteur; le titre porte seulement : Par S. E.

Un prospectus joint à l'ex. de la B. N. annonçait deux volumes; le tome 1^{er} a seul paru. Chacune des notices qu'il renferme a une pagination séparée, savoir : Bicêtre. La Bastille. L'Abbaye. Les Carmes. La Conciergerie. Le Temple. La Préfecture de police. L'Hôtel Bazoucourt (sic). Les Dames de Saint-Michel et le Couvent de la Madeleine. Le Grand et le Petit Châtelet.

Cet ouvrage a été publié en livraisons sépa-

rées (au nombre de sept), qu'on rencontre tantôt isolément, tantôt à l'état de recueil factice, sans titre. Tel est le second exemplaire qui se trouve catalogué à la B. N. sous le n° Lk⁷ 7674.

4377. — Bibliothèque du foyer. Collection des meilleurs auteurs français et étrangers. SAINT-MÉARD, BEAUMARCHAIS, RIOUFFE. *Les Prisons sous la terreur*. Deuxième édition. *Paris, rue Lafayette*, 61, 1869, in-32, 487 p. [N. Lb⁴¹ 2248.]

Voyez ci-dessus, n°s 3480, 4332 et 4373.

4378. — *Les Prisons de Paris sous la Révolution*, d'après les relations des contemporains, avec des notes et une introduction, par C.-A. DAUBAN. Ouvrage enrichi de onze gravures, vues intérieures et extérieures des prisons du temps. *Paris, Henri Plon*, 1870, in-8°, 2 ff., XXX-483 p. [N. Lb⁴¹ 2249.]

Sur les deux volumes qui précèdent et complètent celui-ci, voyez ci-dessus, n°s 374 et 377. Les *Prisons* se divisent ainsi :

P. I-XXX, Introduction.

P. 1, *Les Prisons de Paris avant la Révolution*. Extrait d'un miss. inédit (de la Bibliothèque) intitulé : *Projet concernant l'établissement des nouvelles prisons dans la capitale, par un magistrat* (1776).

P. 7, *Mon Agonie*, par JOURGNIAC SAINT-MÉARD.

P. 26, *Quelques Souvenirs* (oraux) de M. AUDOT, recueillis par Dauban (sur les massacres de septembre).

P. 30, CARON DE BEAUMARCHAIS (lettre à sa femme et à sa fille). *La Moralité de Beaumarchais* (documents relatifs à l'acquisition des papiers vendus par lui à la Bibliothèque du Roi).

P. 42, *La Commune de Paris*, par MORELLET (extraits de ses *Mémoires*).

P. 80, *Mémoires d'un détenu*, précédés de documents inédits sur le baron Riouffe.

P. 141, *La Conciergerie* (d'après l'*Atmanach*, p. 7).

P. 168, *Le comte BEUGNOT à la Conciergerie* (fragments de ses *Mémoires*; voy. ci-dessus, n° 4365).

P. 191, BEAULIEU à la Conciergerie (extraits de ses *Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution*; voy. ci-dessus, n° 4361).

P. 234, *Le Luxembourg* (d'après l'*Atmanach des prisons*, p. 59).

P. 270, *Les Madelonnettes* (d'après le *Tableau des prisons*, p. 24).

P. 285, *Maison d'arrêt de Port-Libre* (relation de COITTANT, réimp. d'après les *Tableaux* et Nougaret).

P. 388, *Saint-Lazare* (d'après JAUBERT et

BRUNEL (voy. n° 4353), et d'après ROUCHER (Voy. n° 4360).

P. 420, La Mairie, la Force et le Plessis (voy. n° 4333).

P. 454, *Dialogues des morts* [Custines et Bassville, Madame Roland, Sulcau, d'Orléans, Philippeaux] extraits des *Dialogues des morts*, de GALAIS.

P. 461, Journalistes et pamphlets thermido-riens. Tables des noms cités et des gravures.

Ces gravures sont exécutées d'après les dessins de M. VALTON.

4379. — Mémoires sur les comités de

salut public, de sûreté générale et sur les prisons (1793-1794), avec introduction, notices et notes, par M. DE LESCURE. Paris, Firmin Didot et C^e, 1878, in-12, 2 ff., XXXI-545 p.

Ce volume, formant le tome XXXIV de la nouvelle série de la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle*, renferme les *Mémoires de SÉNAR*, publiés par Alexis Dumesnil (voy. ci-dessus, n° 495), les *Prisons en 1793* de M^{me} DE BOHM (voy. n° 4362) et les *Consolations de ma captivité* DE ROUCHER (voy. n° 4360).

CHAPITRE VIII

ÉVÈNEMENTS DE L'AN III

22 SEPTEMBRE 1794 — 22 SEPTEMBRE 1795)

§ 1.—Translation des restes de J.-J. Rousseau au Panthéon (20 vendémiaire an III-11 octobre 1794).

4380. — Pétition à l'Assemblée nationale, contenant demande de la translation des cendres de J.-J. Rousseau au Panthéon français. Deuxième séance du 27 août 1791. — Pétition des citoyens de la ville et du canton de Montmorency à l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1791), in-8°, 13 p. [N. Le³⁹ 1731. — P. 8593.]

Les deux *Pétitions* sont suivies des noms de leurs signataires. Après celui de GINGUENÉ, rédacteur de la première pièce, on trouve ceux de DUCIS, LEMERRE, MERCIER, CHAMFORT, BERQUIN, COLLIN D'HARLEVILLE, DUSSAULX, PIS, FOURCROY, MILLIN, GORSAS, FIÈVÉE, PANCROUCKE, CORANCEZ, FANNY BEAUHARNAIS, etc., etc. Cette liste n'occupe pas moins de trois pages pleines.

Le vœu des signataires ne fut exaucé que trois ans plus tard.

Voyez les pièces suivantes.

4381. — Convention nationale. Rapport sur J.-J. Rousseau, fait au nom du comité d'instruction publique, par LAKANAL, dans la séance du 29 fructidor (13 septembre 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale et envoyé aux départements, aux armées et à la République de Genève. *Paris*,

imp. Nationale. S. d., in-8°, 14 p. [N. Le³⁸ 945. — P. 12272' A.]

Voy. les deux numéros suivants.

4381^a. — Convention nationale. Rapport sur J.-J. Rousseau... fait par LAKANAL... suivi des détails sur la translation des cendres de J.-J. Rousseau au Panthéon français. *Imp. Nationale, vendémiaire an III*, in-8°, 19 p. [N. Le³⁸ 945 A.]

Réimp. (moins les détails sur la fête funéraire du 20 vendémiaire) dans l'*Exposé sommaire des travaux de Joseph Lakanal pour sauver, durant la Révolution, les sciences, les lettres et ceux qui les honoraient par leurs travaux* (Didot frères, 1838, in-8°). Voyez *Biographies indiduelles*.

4382. — Rapporto sopra G.-G. Rousseau, fatto a nome del comitato d'istruzione pubblica, da LAKANAL... *Stamperia nazionale delle leggi. S. d.*, in-8°. [N. Le³⁸ 946.]

4383. — Convention nationale. Discours prononcé par le président de la Convention nationale (CAMBACÉRÈS), lors de la translation des cendres de Jean-Jacques Rousseau

au Panthéon, le 20 vendémiaire de l'an III de la République (11 octobre 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an III*, in-8°, 3 p. [N. Le³⁸ 996.]

4383^{bis}. — Voyage à Ermenonville ou Lettre sur la translation de J.-J. Rousseau au Panthéon. *Paris, Meurant, l'an III de la République française*, in-8°, 1 f. et 47 p. [N. Lb⁴¹ 1346.]

Il ne faut pas confondre ce *Voyage* avec ceux de Letourneur, de Thiébaud de Berneaul, de Jourdan et de M^{me} de Genlis, publiés sous le même titre. L'auteur de celui-ci est resté in-

connu. Thiébaud de Berneaul n'a pas mentionné cette brochure dans la *Notice bibliographique* jointe à son *Voyage à Ermenonville* (Paris, 1819, in-12).

4384. — Grande Dispute au Panthéon, entre Marat et Jean-Jacques Rousseau. *Paris, imp. des sous-culottes. S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb⁴¹ 1347.]

Signé : DUBRAIL.

Ÿ Sur la profanation des sépultures de Rousseau et de Voltaire (Cf. ch. IV, § 9), voir la troisième partie de ce travail. Voir également la quatrième partie sur d'autres pièces relatives à Thérèse Levasseur, aux manuscrits de Rousseau, aux statues qui lui furent votées ou dirigées, etc.

§ 2. — Fête de la fondation de la République ou des Victoires (30 vendémiaire an III-21 octobre 1794).

4385. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom du comité d'instruction publique, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député par le département de Seine-et-Oise, le 7 vendémiaire l'an III de la République une et indivisible (28 septembre 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁸ 969.]

Projet de décret pour la fête fixée d'abord au 10 vendémiaire.

4386. — Convention nationale. Opinion de MERLIN (de Thionville) sur les fêtes nationales, prononcée à la Convention nationale, dans la séance du 9 vendémiaire an III de la République. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, vendémiaire an III*, in-8°, 20 p. [N. Le³⁸ 978.]

P. 7-13, *Esquisse de la fête nationale pour célébrer l'évacuation du territoire de la République*.

4387. — Convention nationale. Rapport sur la fête des Victoires, qui doit être célé-

brée le décadi 30 vendémiaire l'an III de la République française une et indivisible (21 septembre 1794), fait à la Convention nationale, au nom du comité d'instruction publique, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député par le département de Seine-et-Oise, le 27 vendémiaire l'an III de la République une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an III*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁸ 1002.]

4388. — Convention nationale. Discours prononcé au Champ de la réunion, par le président de la Convention nationale (CAYBACÈRES), le décadi 30 vendémiaire de l'an III, jour où l'on a célébré la fête des Victoires. Imprimé par ordre de la Convention nationale et envoyé aux armées. *Imp. Nationale, brumaire an III*, in-8°, 3 p. [N. Le³⁸ 1006.]

4388^a. — Discours prononcé au Champ de la réunion, par le président de la Convention nationale... *Imp. Nationale des lois. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb⁴¹ 1006 A.]

§ 3. — Dénonciation de Lecointre et Rapport de Saladin contre les membres du comité de salut public. — Réponses de ceux-ci. — Polémique de Vadier et de Darmaing.

4389. — LAURENT LECOINTRE, de Versailles, député du département de Seine-et-Oise à la Convention nationale, contre Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois et Barère, membres du comité de salut public, Vadier, Voulland, Amar et David, membres du comité de sûreté générale. (11 fructidor an II-28 août 1794). *S. l. n. d.*, in-8°, 10 p. [N. Lb⁴¹ 1227.]

Voyez le numéro suivant.

4390. — Élat énonciatif des pièces déli-
vrées aux comités de salut public, de sûreté
générale et de législation, réunis, sur la
dénonciation portée par LECOINTRE (de Ver-
sailles), contre Billaud-Varenne, Barère,
Collot-d'Herbois, Vadier, Voulland, Amar
et David; avec indication des endroits où
se trouvent celles qu'il a citées, et n'a pu
se procurer, étant posées (*sic*) dans les lieux
publics, d'où elles ne peuvent sortir que
par décret. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹
1477.]

4391. — Supplément à l'accusation de
Laurent Lecointre, pièce trouvée dans les
papiers de Robespierre. *S. l. n. d.*, in-8°,
12 p. [N. Lb⁴¹ 1228.]

Par BARÈRE. — Contre Lecointre.

4392. — La Grande Queue de Laurent
Lecointre. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [N. Lb⁴¹
1230.]

Signé : FELHÉMÉS [MÉHÉE fils.]

4393. — Fragment pour servir à l'histoire
de la Convention nationale, depuis le 10 ther-
midor jusqu'à la dénonciation de Lecointre
inclusivement, par J.-J. DUSSAULT (29 fruc-
tidor an II-15 septembre 1794). *Paris, chez
les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°,
31 p. [N. Lb⁴¹ 1231.]

ÉPIGR. :

Neque anore aut invidia.

4394. — Donnez-nous leurs têtes ou
Prenez les nôtres. *Imp. du Journal du soir,
S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 1232.]

Signé : A. MARTAINVILLE.
Contre Barère, Collot-d'Herbois et Billaud-
Varenne.

4395. — Coupez les griffes au parti féroce.
S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 1233.]

Signé : SIMON.

4396. — Révélation nécessaire des six
lettres au ci-devant comité d'Enfer-Public,
envoyées dans le temps de sa plus haute
toute-puissance, ou Plusieurs Adresses d'un
commettant indigné à des mandataires in-
dignes, pièces aussi importantes qu'inté-
ressantes à connaître, du vivant de Barère,
Billaud-Varenne, etc. *Paris, chez tous les
marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 95 p.
[N. Lb⁴¹ 1192.]

Signé : JOSEPH-AUGUSTE SEDORIS.

4397. — Que de têtes qui brûlent! ou
Grande Prédiction pour l'an III de la Répu-
blique. *Imp. du peuple. S. d.*, in-8°, 8 p.
[N. Lb⁴¹ 4070.]

4398. — LAURENT LECOINTRE (de Versailles),
député du département de Seine-et-Oise, au
peuple souverain (24 fructidor an II-10 sep-
tembre 1794). *Imp. Guffroy. S. d.*, in-8°,
9 p. [N. Lb⁴¹ 1251.]

Réponse aux inculpations de Bourdon (de
l'Oise) et de Billaud-Varenne.

4399. — L'Explosion. 10 vendémiaire an III
(1^{er} octobre 1794), in-8°, 15 p. [N. Lb⁴¹
4090.]

Signé : VARLET.

ÉPIGR. :

Périsse le gouvernement révolutionnaire plutôt
qu'un principe.

4400. — Gare l'Explosion ! 15 *vendémiaire* an III, in-8°, 16 p. N. Lb⁹¹ 1330.]

Signé : VARLET.

ÉPIGR. :

Périssent le gouvernement révolutionnaire et
qu'un principe.

4401. — Noms et domiciles des individus convaincus ou prévenus d'avoir pris part à la conjuration de Robespierre. *Paris, imp. Nationale, v. léménaire l'an III*, in-4°, 11 p. N. Lb⁹¹ 1352.]

Liste par sections.

4402. — Les Crimes des sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale..., par LAURENT LECOINTRE... An III-1795.]

V. voyez ci-dessus, p. 4053 et 4053^b.

4403. — Réponse des membres des deux anciens comités de salut public et de sûreté générale aux imputations renouvelées contre eux par Laurent Lecointre, de Versailles, et déclarées calomnieuses par décret du 13 Fructidor dernier, à la Convention nationale. *Paris, imp. Charpentier, l'an III de la République*, in-8°, 112 p. N. Lb⁹¹ 1442.]

4404. — J.-M. COLLOT, représentant du peuple, à ses collègues. Réflexions rapides sur l'imprimé publié par Lecointre contre sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale. *Paris, imp. Gouvin. S. d.*, in-8°, 14 p. N. Lb⁹¹ 1443.]

4405. — Convention nationale. Rapport au nom de la commission des vingt-et-un, créée par décret du 7 nivôse an III, pour l'examen de la conduite des représentants du peuple Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois et Barère, membres de l'ancien comité de salut public, et Vadier, membre de l'ancien comité de sûreté générale, fait le 12 ventôse [18 mars 1795], par SALADIN, représentant du peuple, député par le département de la Somme. Imprimé en exécution de l'article 12 de la loi du 8 brumaire an III. *S. l. n. d.*, in-8°, 260 p. [N. Lc⁹⁸ 1239.]

4405^a. — Convention nationale. Rapport au nom de la commission des vingt-et-un... par le représentant du peuple Saladin...

Paris, Roubaudou; Baulouin, 28 ventôse an III, in-8°, 1 f. 260 p. et un errata. [N. Lc⁹⁸ 1239 A.]

Au verso du titre se trouve cette note : *Avis aux citoyens.*

« Cette édition est la seule qui soit avouée par le représentant du peuple Saladin, dont elle porte la signature » (c'est-à-dire la grille).

Les pièces imprimées à la suite du *Rapport* occupent plus de place que le *Rapport* lui-même. Parmi les documents importants qu'elles renferment il convient de signaler ici : I. État des prisons au 13 fructidor an II (p. 105). II. État des prisons au 21 et 28 prairial an II (p. 107). IX. Liste des détenus dont les comités de salut public et de sûreté générale ordonnent la déportation, du 1^{er} thermidor an II (p. 117). X. Autre liste de détenus condamnés à la déportation (p. 120). XI. Liste des détenus envoyés en jugement (p. 134). XII. Autre liste (p. 142). XIII. Acte d'accusation au tribunal révolutionnaire contre 155 prévenus de prétendues conspirations des prisons (p. 154). Autres pièces sur les conspirations de Bicêtre, de Saint-Lazare, des Carmes et du Luxembourg. (XVII-XXVI), p. 162-187). Pièces relatives à Hérauld-Séchelles, Danton, Desmoulins, Philippeaux (LXIX-LXXII), p. 244-246).

4406. — Convention nationale. Réponse des membres de l'ancien comité de salut public dénoncés, aux pièces communiquées par la commission des vingt-et-un. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, v. l'oise an III*, in-8°, 142 p. N. Lc⁹⁸ 1260.]

Signé : J.-N. BILLAUD, B. BARÈRE, J.-M. COLLOT.

4407. — Convention nationale. Discours prononcé par LINDET, député à la Convention nationale, sur les dénonciations portées contre l'ancien Comité de salut public et le rapport de la commission des 21. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 126 p. [N. Lc⁹⁸ 1304.]

4408. — Convention nationale. Partie de la défense des trois membres des anciens comités dénoncés, relativement aux prisons et maisons d'arrêt. Présentée dans la séance du 3 germinal, par B. BARÈRE. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 11 p. [N. Lc⁹⁸ 1310.]

Signé : B. BARÈRE, COLLOT, BILLAUD.

4409. — Observations de BARÈRE sur le rapport fait le 12 ventôse, par Saladin, à la Convention nationale. (25 ventôse-15 mars 1795.) Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Morin. S. d.*, 7 numéros in-8°. [X. Lb⁴¹ 1687.]

4410. — Convention nationale. Opinion de CARNOT, représentant du peuple, sur l'accusation proposée contre Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, Barère et Vadier, par la commission des vingt-et-un, créée par décret du... pluviôse, pour l'examen de la conduite de ses représentants. Imprimée par ordre de la Convention nationale. (3 germinal an III-23 mars 1795.) *Paris, imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 25 p. [X. Lc²⁸ 1305.]

4411. — Convention nationale. Discours de C.-A. PAINCH (de la Côte-d'Or), prononcé à la séance du 3 germinal an III, immédiatement après le discours de Carnot relatif aux trois membres inculpés de l'ancien comité de salut public. Imprimé en conséquence des décrets de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, germinal an III*, in-8°. [X. Lc²⁸ 1306.]

4412. — Convention nationale. Motion d'ordre, précédée de réflexions sur la garantie de la représentation nationale, et relative au procès des quatre députés prévenus, par C.-F. OUDOT, député de la Côte-d'Or. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 20 p. [R. AD. 1, 109.]

EPIGR. :

Il faut un grand et difficile exemple de respect pour les principes, afin de prouver qu'ils ne seront plus violés.

4413. — Convention nationale. Supplément à la motion d'ordre faite par OUDOT, prononcée à la tribune, le 3 germinal, dans la discussion du procès des quatre députés prévenus. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, an III*, in-8°, 6 p. [X. Lc²⁸ 1307.]

4414. — Convention nationale. P.-J.-D.-G. L'AMÉ, député de la Seine-Inférieure, à la Convention nationale, sur le procès des quatre députés prévenus par acte d'accusation

rédigé par la commission des vingt-et-un. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 8 p. [X. Lc²⁸ 1308.]

4415. — Convention nationale. Un Mot à la décharge des trois membres inculpés de l'ancien comité de salut public, prononcé à la séance de la Convention nationale, du 3 germinal an III de la République démocratique une et indivisible, immédiatement après que les prévenus ont été entendus sur le premier chef d'accusation, par MAHE aîné, député par le département d'Yonne. Imprimé en vertu du décret de la Convention nationale. *Imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 14 p. [X. Lc²⁸ 1311.]

4416. — Leurs Têtes branlent. A votre tour, après Carrier. MM. B. Barère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varenne, Vadier, Vouland, Amar, etc., etc... et vous tous enfin qui composez les deux anciens comités de salut public et de sûreté générale, et de suite le docteur Duhem et le financier Cambon. *Imp. R.-F. Lebois. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁴¹ 1530.]

4417. — Barère, Collot et les complices de Robespierre au tribunal révolutionnaire, ou le Triomphe des députés vertueux. *An III de la République*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁴¹ 1531.]

Signé : LABL.

4418. — Acte d'accusation de Collot, Billaud, Barère et Vadier, agents du gouvernement anglais, envoyé à la commission des vingt-et-un. *Paris, imp. Lachaux; chez les marchands de nouveautés, l'an III de la République*, in-8°, 30 p. [X. Lb⁴¹ 1532.]

Le titre de départ. p. 5, porte : *Cahiers périodiques, n° 2*. — Signé : G. L. B... [G. LEBLANG.]

4419. — Premier Plaidoyer contre Collot, Billaud, Barère, Vadier et leurs complices. *Paris, Desenne; Brigitte Mathé; J.-B. Loucet; Girardin et Lorion, l'an III de la République*, in-8°, 34 p. [X. Lb⁴¹ 1533.]

Le titre de départ. p. 5, porte : *Cahiers périodiques, n° 3*.

Signé : G. LEBLANG.

4420. — Plaidoyer de LYSIAS, contre les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale. *Paris, Du Pont, au III de la République*, in-8°, 34 p. [X. Lb⁵¹ 1534.]

Par DU PONT de NEMOURS. Attribué aussi quelquefois à M^{me} de SAINT-AIGNAN, d'après Barbier.

4421. — Rapport à faire par Barère, au nom de l'opinion publique ou Bertrand Barère, représentant du peuple, juge de M. Barère de Vieuzac, écuyer, conseiller du Roi, rapporteur de la liste civile, président des Feuillants, valet de Mirabeau, de d'Orléans, de Danton, de Brissot, etc., et secrétaire en chef du crime sous Robespierre. *Paris, chez les marchands de nouveautés, l'an III*, in-8°, 15 p. [X. Lb⁵¹ 1333.]

Pamphlet signé : BERTRAND.

4422. — La Grande Queue de Barère ou les Dangers d'aller aux Jacobins. *L'an III de la République*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁵¹ 1450.]

Signé : LABIL, rue du Bac, 146.

4423. — Réplique de DUBOIS-CRANGÉ à Barère. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [X. Lb⁵¹ 1683.]

4424. — Convention nationale. Réponse de J.-N. BILLAUD, représentant du peuple, aux inculpations qui lui sont personnelles. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, Imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 28 p. [X. Le³⁸ 1261.]

4425. — Réponse de J.-N. BILLAUD, représentant du peuple à Laurent Lecointre, représentant du peuple. *Imp. R. Vatar*. *S. d.*, in-8°. 126 p. [X. Lb⁵¹ 1444.]

4426. — J.-N. BILLAUD, représentant du peuple, à ses concitoyens. *S. l. n. d.*, in-4°, 7 p. [X. Lb⁵¹ 1445.]

4427. — Billaud-Varenne jugé par lui-même, ou Réponse à la « Réponse de Billaud-Varenne ». *Paris, imp. Gauthier, an III de la République*, in-8°, 29 p. [X. Lb⁵¹ 1446.]

4428. — Plaidoyer de BILLAUD-VARENNE contre les membres des anciens comités de

salut public et de sûreté générale, ou Extrait littéral du discours prononcé à la Convention, dans la séance du 15 juillet 1793, contre les députés proscrits les 31 mai, 1^{er} et 2 juin. *Paris, J.-B. Louvet, l'an III de la République*, in-8°. 16 p. [X. Lb⁵¹ 1447.]

« Publié par un des 132 Nautais, du nombre des condamnés à mort. » [M.-G.-F. VILLENAVE.]

ÉPIGR. :

La foudre qu'il lança retombe sur sa tête.

Au verso du titre se trouve un *Avertissement*, attribué par Quérard à Louvet et terminé par cette note :

« Si l'on en excepte les époques, les noms propres de personnes et de lieux que j'ai soulignés, il n'y a pas cent mots de changés dans cet écrit; au reste, je les ai tous soulignés aussi; le corps du discours est textuellement et littéralement l'ouvrage de Billaud, imprimé chez Baudouin au mois de juillet 1793 et formant 32 pages in-8°. »

Voy. ci-dessus, n° 4038.

4429. — La Grande Colère de lion Billaud-Varenne, de voir que l'orateur du peuple va lui faire la barbe avec le rasoir national. *De l'imprimerie du Lion, rue des Griffes*. *S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb⁵¹ 1448.]

Signé : BOYER.

4430. — Lettre du sensible CARRIER au bienfaisant Collet-d'Herbois, remise par le vertueux Billaud-Varenne. *A Paris, de l'imprimerie des Jacobins; se trouve à Nantes, sur les bords de la Loire; à Lyon, sur les quais du Rhône; à Paris, à l'Abbaye-Germain, l'un premier des noyades, canonales, etc., et l'an second du 2 septembre*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁵¹ 1449.]

ÉPIGR. :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

4431. — Convention nationale. Discours fait à la Convention nationale, par J.-M. COLLOT, représentant du peuple, prononcé le 4 germinal an III de la République française une, indivisible et démocratique, à l'ouverture des débats sur le Rapport de la commission des vingt-et-un, dans l'affaire des représentants Billaud, Collot, Barère et Vadier. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 16 p. [X. Le³⁸ 1309.]

4432. — Réponse à l'inculpation dirigée par le représentant Clausel contre Collot à la séance du 30 frimaire, mais rien moins que prouvée comme il l'a dit à la séance du 16 nivôse. *Paris, imp. Guérin. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb⁴¹ 1533.]

Signé : J.-M. COLLOT.

Au sujet du panégyrique qu'il aurait fait de Ronsin et de Vincent, lors qu'ils furent dénoncés par Bourdon (de l'Oise).

4433. — Défense particulière de J.-M. COLLOT, représentant du peuple. (Paris, 11 ventôse an III-1^{er} mars 1795.) *Paris, imp. Guérin. S. d., in-8°, 4 f. et 37 p.* [X. Lb⁴¹ 1672.]

4434. — Pièce importante et très curieuse dans l'affaire de Collot-d'Herbois et de ses complices, jointe la copie imprimée à Feurs. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an III, in-8°, 22 p.* [X. Lb⁴¹ 1674.]

Sur les massacres de Lyon.

4435. — Réponse de VADIER aux accusations de Lecointre. *Imp. Guérin. S. d., in-8°, 15 p.* [X. Lb⁴¹ 1229.]

4436. — Grande Dénonciation contre Vadier le royaliste, par MARAT, l'ami du peuple, feuille de « l'Ami du peuple »... du... 19 juillet 1791. Parallèle du discours énergique du sieur Vadier et de sa conduite pusillanime. *Imp. Guffroy. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb⁴¹ 4052.]

Épigr. :

Vitæ impendere cœco

Reimpr. d'un fragment de l'Ami du peuple renfermant le texte du discours de Vadier dans la discussion sur la déchéance de Louis XVI, après le retour de Varennes. Le n^o 523 de Marat porte également le titre de *Parallèle*.

4437. — Dénonciation contre un des anciens membres du comité de sûreté générale (Vadier), ou Pétition à la Convention nationale, par J.-B. DARMAING, natif de Pamiers, département de l'Ariège. *Paris, imp. Pain. le 27 frimaire, l'an III de la République française, in-8°, 1 f. et 40 p.* [X. Lb⁴¹ 1535.]

Épigr. :

Et des crimes peut-être inconnus aux enfers.

RAGINE.

4437^b. — Dénonciation... par J.-B. DARMAING. *Paris, Pain, 27 frimaire an III, in-8°, 1 f. et 41 p.* [X. Lb⁴¹ 1535 A.]

4438. — Réponse de VADIER à la dénonciation calomnieuse du nommé Darmaing. *Paris, imp. Guérin. S. d., in-8°, 16 p.* [X. Lb⁴¹ 1536.]

4439. — Pièces justificatives de la dénonciation contre Vadier, contenant réfutation de la réponse de celui-ci à Lecointre et Darmaing, par J.-B. DARMAING. *Nota.* Toutes ces pièces ont été extraites du greffe du tribunal révolutionnaire, en vertu d'un arrêté des trois comités réunis. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés, l'an III de la République, in-8°, 4 f. et 73 p.* [X. Lb⁴¹ 1660.]

4440. — Supplément au « Tableau des crimes de Vadier », en réponse au résumé de sa défense. *Imp. Pain. S. d., in-8°, 15 p.* [X. Lb⁴¹ 1661.]

Signé J.-B. DARMAING.

4441. — Supplément au « Tableau des crimes et mensonges de Vadier », par JEAN-BAPTISTE DARMAING. *Imp. de l'Union. S. d., in-8°, 12 p.* [X. Lb⁴¹ 1662.]

4442. — Dernier Tableau des crimes et mensonges de Vadier, assassin reconnu des vertueux Philippeaux et Camille Desmoulins, et Réfutation des derniers écrits de Vadier, par J.-B. DARMAING. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an III de la République française, in-8°, 2 f. et 37 p.* [X. Lb⁴¹ 1663.]

4443. — Suite du « Dernier Tableau des crimes et mensonges de Vadier, assassin reconnu des vertueux Philippeaux et Camille Desmoulins, et Réfutation des derniers écrits de Vadier, par J.-B. DARMAING. » *Imp. Pain. S. d., in-8°, 28 p.* [X. Lb⁴¹ 1664.]

4444. — Juste Courroux du peuple contre Vadier et les autres décevnis. *Imp. Pain. S. d., in-8°, 30 p.* [X. Lb⁴¹ 1665.]

§ 4. — Procès de Fouquier-Tinville et de ses coaccusés.
28 frimaire-17 floréal an III — 18 décembre 1794-
6 mai 1795.

4445. — Mémoire pour ANTOINE-QUENTIN FOUQUIER, ex-accusateur public près le tribunal révolutionnaire établi à Paris et rendu volontairement à la Conciergerie le jour du décret qui a ordonné son arrestation. *Imp. de la rue de Chartres. S. d., in-4^o, 20 p. R. AD. I, 109.*]

Signé : ANTOINE-QUENTIN FOUQUIER.

Ch. Nodier a fait figurer dans la seconde vente de ses livres (28 janvier 1830), sous le n^o 93, un recueil ainsi décrit :

« Procédure de Fouquier-Tinville et du tribunal révolutionnaire. Édition originale, in-4^o et in-8^o.

« Cet exemplaire est celui de Fouquier-Tinville. Il contient le premier tirage de sa défense, avec une longue addition autographe, et le second tirage avec cette addition intercalée. On y a joint une lettre autographe de Fouquier-Tinville et quelques pièces rares du temps. »

Par « second tirage », le rédacteur du catalogue désigne sans doute la *réponse* décrite ci-dessous, n^o 4447.

4446. — Acte d'accusation contre Fouquier-Tinville, traduit au tribunal révolutionnaire, le 28 frimaire, l'an III (18 décembre 1794). *S. l. n. d., in-8^o, 22 p. X. Lb⁹¹ 4485.*

4447. — Réponse d'ANTOINE-QUENTIN FOUQUIER, ex-accusateur public près le tribunal révolutionnaire de Paris, aux différents chefs d'accusation portés en l'acte à lui notifié le 26 frimaire, à la défense générale de Billaud-Varene, Collot d'Herbois, Barrère et Vadier, anciens membres des comités de gouvernement, et à celle particulière de Billaud, et encore aux faits avancés par quelques-uns d'eux dans les séances de la Convention des 42 et 43 fructidor (17 pluviôse an III-3 février 1795). *Imp. Marchant. S. d., in-8^o, 88 p. R. AD. I, 109.*]

La couverture imprimée porte : *Réponse... accompagnée de ses pièces justificatives, quittances, décharges, arrêtés des anciens comités de gouvernement, lois et décrets de la Convention nationale, etc.*

4448. — Lettre du citoyen LEYMERIE à l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire, contre Fouquier-Tinville, David et autres agents de Robespierre, sur la conjuration en général. *Chez l'auteur, rue Eustache, n^o 52. S. d., in-8^o, 8 p. X. Lb⁹¹ 1709.*

4449. — Atrocités dévoilées de Fouquier-Tinville (*sic*), accusateur public, des juges de l'ancien tribunal et de Robespierre. *Paris, imp. de la rue Saint-Florent, n^o 2, an III. In-8^o, 13 p. X. Lb⁹¹ 1710.*

Signé : R.... section de la Fontaine de Grenelle.

EDITEUR.

Ils ne jugent pas, mais sur nos têtes envoient par le tyran, ils prononcent la mort.

4450. — Procès de Fouquier-Tinville et autres membres du tribunal du 22 prairial, traduits au tribunal révolutionnaire. *Au bureau du Bulletin républicain et chez Lesclapart. S. d., 48 n^o in-4^o. [X. Lb⁹¹ 1797.]*

Chaque numéro a quatre pages. Le dernier se termine par cette note :

« Comme je suis informé qu'on réimprime cette procédure avec des inexactitudes, des erreurs et même des suppressions et des altérations, et, comme je me propose d'en continuer la rédaction, je crois devoir mettre ici mon nom pour distinguer cet ouvrage des contre-façons (*sic*) que des pirates se permettent, malgré les lois qui assurent les propriétés.

« A Paris, ce 28 floréal an III. DONZÉLOT. »

Voy. ci-dessus, n^o 3950.

4451. — Procès de Fouquier-Tinville. N^o I. — Suite du procès de Fouquier-Tinville. N^o II. Brutalités de Fouquier-Tinville. Sa conduite à l'égard des femmes enceintes, de la femme Joly Fleury, de la femme Monaco et de la femme Hébert. Fouquier-Tinville, protecteur d'un prêtre aristocrate, sa conduite avec d'Ormesson mourant. Anecdotes curieuses sur la journée des chemises

rouges. Audience du 28 frimaire. — Reprise du procès de Fouquier-Tinville. N° III. Acte d'accusation supplémentaire à celui du 25 frimaire dernier, contre Fouquier et contre vingt-neuf de ses complices. Séance du 8 germinal. *Paris, Maret. S. d., in-8°, 80 p.* [N. Lb¹¹ 4798.]

4432. — Pièces originales du procès de Fouquier-Tinville et de ses complices. Discours du citoyen CAMBON, substitut de l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire. *Paris, imp. Hocquart, an III de la République. In-8°, 1 f. et 94 p.* [N. Lb¹¹ 4799.]

4433. — Jugement rendu par le tribunal révolutionnaire, établi à Paris, qui condamne Fouquier, Foucault, Sellier, Garnier, Launay, Leroy dit *Dix-Août*, Renaudin, Vilate, Prieur, Châtelet, Boyaval, Girard, Benoit, Laune, Verney, Dupanmier, Hermann, à la peine de mort... Du 17 floréal l'an III...

Imp. du tribunal révolutionnaire. S. d., in-4°, 90 p. [N. Lb¹¹ 2231*, 30 A.]

Voy. ci-dessus, n° 3946.

4434. — Jugement rendu par le tribunal révolutionnaire, qui condamne à la peine de mort Antoine-Quenlin Fouquier de Tinville, ex-président du tribunal révolutionnaire de Robespierre; Sellier, Hermann, ex-présidents; Foucault, Garnier, Launay, ex-juges; Leroy, surnommé Dix-Août, Henaudin, Vilate, Prieur, Châtelet, Girard, ex-jurés; Boyaval, Benoit, Laune, Yernet et Dupommier, tous atteints et convaincus d'avoir assassiné des représentants du peuple, égorgé des femmes enceintes, des vieillards, des enfants, pour rétablir la tyrannie et s'emparer des fortunes, et qui acquitte Deliége, Naulin, ex-présidents; Delaporte, Loyer, ex-juges; Trinchard, Duplex, Brochet, Chrétien, Gannev, Frey, ex-jurés; Beausire, Guyard et Valagnos. *Imp. Lachave. S. d., in-4°, 4 p.* [R. AD. I. 109.]

§ 5. — Journées des 12-13 germinal et des 1^{er}-5 prairial an III (1^{er} et 2 avril-20-24 mars 1795). — Exécution et Suicide des députés mis hors la loi.

4435. — Journées des 12 et 13 germinal, et Événements qui les ont précédées et suivies. *Paris, V^e A.-J. Gorsas: Maret, an III de la République, in-8°, 33 p.* [N. Lb¹¹ 4719.]

Le post-scriptum est daté du 23 germinal au matin (12 avril 1795).

Par EUSEBE SALVERTE, d'après Barbier. Voy. ci-dessous, n° 4462.

4436. — La Passion du peuple, selon Mathurin Bonace. *Paris, imp. patriotique. S. d., in-8°, 13 p.* [N. Lb¹¹ 4720.]

Récit allégorique des événements jusqu'au 12 germinal, en forme de parodie de la Passion.

4437. — Projet de procès-verbal de la séance du 1^{er} au 2 prairial de l'an III de la République une et indivisible. *Imp. Nationale. S. d., in-8°, 22 p.* [N. Lc⁸⁸ 4446.]

4438. — Proclamation de la Convention nationale aux citoyens de Paris, du 2 prai-

rial l'an III. *Paris, imp. de la République. S. d., in-fol. plano.* [N. Lb¹¹ 4366.]

Protestation contre le bruit de l'exécution des femmes qui s'étaient présentées à la barre de la Convention.

4439. — Convention nationale. Comité de salut public. Du 5 prairial l'an III de la République. *Paris, imp. de la République. S. d., in-fol. plano.* [N. Lb¹¹ 5022.]

Signé : AUBRY, J.-F.-D. DELMAS, GILLET. Réorganisation de l'état-major général de la force armée de Paris et de la 17^e division.

4440. — Adresse aux départements et aux armées de la République française, présentée à la Convention nationale au nom des comités de gouvernement, le 8 prairial an III (27 mai 1795), par E.-B. COENROIS, député du département de l'Aube à la Convention nationale. *Paris, Desnoes. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb¹¹ 4375.]

4461. — Convention nationale. Rapport fait le 9 prairial an III par le représentant AUBAY, sur les événements militaires des 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 prairial, au nom des représentants chargés de la direction de la force armée de Paris et de la 17^e division. Imprimé par ordre de la Convention nationale. Paris, imp. Nationale, prairial an III, in-8°, 4 p. [N. Le³⁸ 1439.]

4462. — Les Premiers Jours de prairial, par l'auteur des « Journées des 12 et 13 germinal ». Paris, V^e A.-J. Gorsas; J.-B. Louvet; Maret, an III de la République, in-8°, 123 p. [N. Lb¹¹ 1819.]

Par EUSÈBE SALVERTE, d'après Barbier, Voy. ci-dessus, n^o 1455.

4463. — Détails circonstanciés de ce qui s'est passé le 4 prairial au faubourg Saint-Antoine, par le citoyen KILMAINE, général de division, commandant la colonne de droite. S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 1826.]

4464. — Histoire du bataillon des jeunes citoyens à l'attaque du faubourg Antoine, le 4 prairial an III, par LOUIS COSTAZ, volutionnaire de ce bataillon et professeur de mathématiques. Paris, Desnoes. S. d., in-8°, 16 p. [N. Lb¹¹ 1827.]

4465. — Le Lendemain du 4 prairial ou Réflexions politiques d'un citoyen ami de sa patrie et de l'humanité, par le citoyen ALEX. F. T. Imp. P.-L. Siret. S. d., in-8°, 1 f. et 30 p. [N. Lb¹¹ 1828.]

4466. — Essai sur les moyens d'arriver à un bon gouvernement ou Réflexions inspirées par les événements des premiers jours de prairial, par GAUDIN-LAGRANGE. Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d., in-8°, 16 p. [N. Lb¹¹ 1832.]

La lettre d'envoi aux citoyens représentants composant le comité des onze est datée de Belleville, 12 prairial an III (31 mai 1794).

4467. — La Constitution de 1793 appliquée à ceux qui l'ont demandée, ou Avis aux Parisiens. S. l. n. d., in-8°, 19 p. [N. Lb¹¹ 1834.]

4468. — Les Synonymes jacobites : Du

pain Insurrection. Constitution de 1793. Prétexte. Jacobins. Massacre de la Convention. Succès. Pillage, anarchie, horreurs. Imp. des femmes. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 1837.]

Signé : P... T.

4469. — Un Vieillard de la Butte des Moulins aux jeunes gens de Paris. *Thermidor de l'an III*, in-8°, 15 p. [N. Lb¹¹ 1973.]

Signé : PINCÉ, et daté du 3 thermidor an III (21 juillet 1795).

4470. — Adresse des jeunes citoyens à leurs frères les ouvriers de tous les âges. Imp. des jeunes citoyens français. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 1975.]

Par JEAN THIRION? Voy. le numéro suivant.

4471. — Réponse des ouvriers de Paris à l'« Adresse des jeunes citoyens ». Paris, imp. des ouvriers. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 1976.]

On lit en guise d'épigraphie :

Si nous ne faisons pas afficher notre réponse, c'est que nous n'avons pas les moyens de notre frère Jean Thirion.

La pièce précédente est reproduite intégralement en note, p. 1-3.

4472. — Convention nationale. Rapport fait au nom des comités de salut public et sûreté générale et militaire, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, suivi de la loi qui ordonne, pour le 14 prairial, une cérémonie funèbre en la mémoire du représentant du peuple Féraud. Du 6 prairial l'an III de la République française une et indivisible. Paris, imp. de la République, prairial an III, in-8°, 7 p. [N. Le³⁸ 1458.]

4473. — Discours prononcé par le représentant du peuple J.-B. LOUVER, dans la séance du 14 prairial an III, pour célébrer la mémoire du représentant du peuple Féraud, assassiné dans ses fonctions le 1^{er} de ce mois. Imprimé par ordre de la Convention. Imp. de la République, prairial an III, in-8°, 24 p. [N. Le³⁸ 1463.]

La B. N. enregistre en outre trois traductions de ce discours en espagnol, en italien, en allemand, avec le texte français en regard. [Le³⁸ 1464-1466.]

4474. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale par G. [sic : JEAN] DUSAULX, sur la pompe funèbre du représentant Féraud. Séances du 15 prairial l'an III de la République une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, prairial an III*, in-8°, 3 p. [N. Lc⁸⁸ 1467.]

4475. — Convention nationale. Rapport fait au nom du comité de législation le 13 prairial an III, sur les dénonciations portées contre des membres de la Convention nationale, par DURAND-MAILLANE. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, prairial an III*, in-8°, 8 p. [N. Lc⁸⁸ 1462.]

4476. — Aperçu de défense pour GOUJON, représentant du peuple, traduit devant la commission militaire par la Convention nationale, sous le prétexte de l'affaire du 1^{er} prairial. *Paris, imp. Vatar. S. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb⁹¹ 4406.]

Dans l'ex. de la B. N. sont reliées à 11 suite les *Lettres écrites par Goujon à sa famille...* Voy. le numéro suivant.

4477. — Lettres écrites par GOUJON à sa famille, depuis le jour de son arrestation jusqu'à la veille de sa mort (1^{er}-26 prairial). *Paris, imp. Vatar. S. d.*, in-8°, 12 p. N. Lb⁹¹ 4407.]

4478. — Réflexions adressées à la Convention nationale, sur la question de savoir si elle doit laisser juger par la commission militaire les représentants du peuple arrêtés le 1^{er} prairial. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb⁹¹ 1829.]

Signé : RICARD, veuve GOUJON.
Pièce différente des deux suivantes.

4479. — La citoyenne RICARD, veuve GOUJON, aux représentants du peuple. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. N. Lb⁹¹ 1869.]

4480. — La citoyenne RICARD, veuve GOUJON, aux représentants du peuple. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb⁹¹ 4627.]

Défense de son fils.

4481. — Défense du représentant du peuple GOUJON, député par le département de Seine-et-Oise, traduit devant la commission militaire, sous le prétexte de l'affaire du 1^{er} prairial. *Paris, imp. R. Vatar. S. d.*, in-8°, XII-32 et 12 p. [N. Lb⁹¹ 1861.]

Publiée par TISSOT fils aîné. Un exemplaire imprimé sur vélin figure dans la réserve de la B. N. *L'Aperçu de défense* occupe 32 pages. Il est suivi des *Lettres de GOUJON à sa famille, depuis son arrestation jusqu'à la veille de sa mort*, et de *l'Ignyne des prisonniers du château du Tancarreau*, par GOUJON, l'un d'eux, 12 p.

4482. — Jugement de la commission militaire, qui condamne Gilbert Romme, Ernest-Dominique-François-Joseph Duquesnoy, Jean-Michel Duroy, Pierre Bourbotte, Pierre-Amable Soubrany et Jean-Marie-Charles-Alexandre Goujon, représentants du peuple, à la peine de mort ; condamne Jean-Pascal-Charles Peyssard, aussi représentant du peuple, à la déportation, et renvoie dans les maisons d'arrêt Pierre-Jacques Forestier, aussi représentant du peuple, pour y rester sous la surveillance du comité de sûreté générale de la Convention nationale. Extrait des registres de la commission militaire, séance permanente du 29 prairial l'an III de la République (17 juin 1795). *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb⁹¹ 1862.]

On a joint à l'ex. de la B. N. une circulaire d'envoi imprimée in-4°, adressée au président de la Convention.

4483. — Souvenirs de la journée du 1^{er} prairial an III, contenant deux écrits de GOUJON, son hymne en musique ; suivis de sa défense, de celles de Romme et de Bourbotte, et de deux lettres de SOBRANY. Publié par F.-P. TISSOT fils aîné. *Paris, Dumier, an VIII*, in-12, 2ff., XVI-216 p. [N. Lb⁹¹ 1820.]

4484. — 1^{er} prairial an III, scène historique de la Convention nationale. Notice sur cette époque mémorable de la Révolution française, suivie de notes historiques, pour servir à l'intelligence de la gravure ci-jointe et faite par BEVEN, d'après le tableau de M. COMTE. *Lyon, chez tous les marchands de nouveautés*, 1834, in-4°, 16 p. [N. Lb⁹¹ 1821.]

P. 2. Liste indiquant les principaux person

nages du tableau. P. 4. Notice historique (extrait des *Premiers Jours de prairial*, par ÉLÈNE SALVEUTE) P. 8, Notes empruntées à la même brochure, aux *Douze Journées de la Révolution*, de Barthelemy, et à la *Biographie des contemporains*.

4485. — Les Derniers Montagnards. Histoire de l'insurrection de prairial an III (1795), d'après les documents originaux et inédits, par JULES CLABETIE. Paris, Lacroix.

§ 6. — Mort du Dauphin (20 prairial an III-8 juin 1795).

4487. — Un Mot pour deux individus auxquels personne ne pense, et auxquels il faut penser une fois. Paris, chez les marchands de nouveautés, l'an III de l'ère française, in-8°, 23 p. [X. Lb⁴¹ 1490.]

Signé : G. P*** GERMAIN PETITAIN, de la section de la République.

ÉPIQUE :

Miseris succerrere disco.

Sur le sort du Dauphin et de Madame.

4488. — Convention nationale. Rapport sur les individus de la famille Capet actuellement en France, présenté dans la séance du 3 pluviôse, au nom du comité de salut public, de sûreté générale et de législation, par CAMBACÈRES. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, an III*, in-8°, 6 p. [X. Le³⁸ 1166.]

4489. — Convention nationale. Opinion du citoyen BRIVAL représentant du peuple, sur l'expulsion des Capets du territoire de la République. Prononcée à la tribune de la Convention, le 3 pluviôse, l'an III de la République (22 janvier 1795). Paris, *imp. Varhol. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Le³⁸ 1167.]

4490. — Procès-verbal de l'ouverture du corps du fils de défunt Louis Capet, imprimé par ordre du comité de sûreté générale. A la tour du Temple, ce 21 prairial de l'an III. (9 juin 1795.) *Imp. Nationale, an III*, in-8°, 3 p. [X. Lb⁴¹ 1398.]

Signé : J.-B.-E. DEMANGIN, PH.-J. PELLETAN, P. LASSUS, N. JEANROY.

Verboeckhoven et C., 1867, in-8°, 2 ll. VII-103 p. et 1 f. de table. [X. Lb⁴¹ 4367.]

La seconde édition (1868, in-18) et la troisième (1869, in-8°) ont été tirées sur clichés.

4486. — Jugement et Mort de Duroy par L. BOUVIN-CHARREUX. (29 prairial an III.) (Extrait de la « Revue de la Normandie », août et septembre 1869.) Rouen, *imp. Cagniard. S. d.*, gr. in-8°, 19 p. [X. Lb⁴¹ 4411.]

4491. — Question importante sur la mort de Louis XVII. (Paris, 15 juin 1795. *S. l. n. d.*, in 8°, 7 p. [R. AD. I. 141.]

Soupons d'empoisonnement. Brochure très rare et dont ni Beauchesne, ni Chantelauze ne semblent avoir eu connaissance.

4492. — Les Derniers Régicides ou Madame Élisabeth et Louis XVII. Londres, 1796, in-8°.

D'après Gtinger et d'après Quéraud (*Supercherries littéraires*, v° Louis-Charles).

4493. — Louis XVII, sa Vie, son Agonie, sa Mort, captivité de la famille royale au Temple. Ouvrage enrichi d'autographes, de portraits et de plans, par M. A. DE BEAUCHESE. Paris, Plon frères, 1852, 2 vol. in-8°. [X. Lb³⁹ 103.]

Tome 1^{er}, 3 ff. 506 p. et la table.

Tome II, 2 ff. 540 p.

Il faut y joindre un prospectus de quatre pages, renfermant une lettre de M. Alfred Nettement à l'auteur.

L'ouvrage est accompagné des planches suivantes

Tome I^{er} : En regard du titre, portrait de Louis XVII, dessiné et gravé par REGNAULT, d'après une miniature de DUMONT. P. 14, fac-similé d'une lettre de Louis XVI au duc La Vrillière. P. 22, fac-similé d'une lettre de Madame Elisabeth à M^{me} de Bombelles. P. 136, fac-similé d'une page d'écriture du Dauphin. P. 148, fac-similé de la lettre du 23 mai 1792 de Louis XVI à la municipalité. P. 160, fac-similé d'une lettre de Marie-Antoinette (avec apostille du Roi) à M^{me} de Polignac. P. 194, plan des Tuileries. P. 213, vue de la Tour du Temple. P. 222 et 224, plans de la Tour. P. 224, fac-similé d'un devoir du Dauphin corrigé par

Louis XVI, P. 316 et 318, plans de la grosse Tour du Temple, P. 392, fac-similé du Testament de Louis XVI, P. 492, fac-similé de l'ordre du Roi (15 juin 1791) à M. de Bouillé, P. 426, fac-similé du passeport accordé à la baronne de Korf.

Tome II : En regard du titre, Marie-Thérèse-Charlotte, gravé par REGNAULT, d'après DE MÉCHEL, P. 27, fac-similé du cachet de Louis XVI, remis par le Roi à Cléry la veille de son exécution, P. 146, fac-similé des signatures placées au bas de la déclaration faite par le Dauphin contre sa mère, P. 150, fac-similé des signatures apposées sur les déclarations de Marie-Thérèse-Charlotte et de Madame Elisabeth dans le même procès, P. 156, fac-similé de la dernière lettre de Marie-Antoinette à Madame Elisabeth, P. 175, signatures de Louis-Charles Capet et de Simon, P. 267, portrait de Gomin (en 1840), gravé sur bois, P. 270, fac-similé d'un *Témoignage* adressé par Gomin à Beauchesne (23 avril 1840), P. 298, bon de cent livres des armées vendéennes (bois), P. 322, portrait de Lasne (en 1795), gravé sur bois, P. 328, *Témoignage* de Lasne adressé à Beauchesne, P. 337, garde de l'épée de Louis XVII (Musée d'artillerie), gravée sur bois, P. 378, fac-similé de la déclaration de décès du Dauphin, P. 404, plan de l'église et du cimetière Sainte-Marguerite, P. 424, brouillon écrit par Madame Royale en 1794, après une visite nocturne des commissaires de la Commune, P. 426, vers adressés par Marie-Thérèse à M^{me} de Chantreine au Temple, en 1795, P. 462, notes prises par Madame sur son itinéraire de Paris à Bâle et à Huningue, P. 469, hôtel du Corbeau à Huningue (bois), P. 472, chambre de Marie-Thérèse à Huningue (id.), P. 478, maison de M. Reber, près Bâle (id.), P. 479, salon où eut lieu l'échange (id.), P. 490, récit de la sortie du Temple et du voyage à Huningue de Madame Royale, écrit par elle-même, P. 497, le *Tiran crachant dans le sac*, fac-similé, sur bois, d'un croquis tracé sur le mur de l'antichambre du Temple.

La deuxième édition (1853) est in-12. La troisième (1861) est in-8°. Voyez le numéro suivant.

4493. — Louis XVII, sa Vie, son Agonie, sa Mort... par M. A. DE BEAUCHESNE. Quatrième édition, enrichie d'autographes et de plans, ornée de gravures en taille-douce, sous la direction de M. HENRIQUEL-DUPONT et précédée d'une lettre de Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans. Ouvrage couronné par l'Académie française, Paris, Henri Plon, 1866, 2 vol. in-8°. [N. Lb³⁹ 463 G.]

Chacun de ces volumes renferme une liste indicative du classement des gravures et des fac-similes.

Tome I^{er}, 1 f., XXIV-589 p. et la table.

En regard du titre : Louis XVI, gravé par DANGUIN, sous la direction de Henriquel-Dupont, d'après le portrait de KUCHARSKY (1792), appartenant à M^{me} la duchesse des Cars.

Tome II, 2 ff., 532 p. et 2 ff. pour les tables.

En regard du titre, Marie-Thérèse-Charlotte, gravé par FLEISCHMANN, sous la direction de Henriquel-Dupont, d'après une miniature faite à Vienne et tirée du cabinet de M. le comte de Biacas.

Les autres planches sont les mêmes que celles de la première édition, sauf au tome I^{er} (p. 345), un *Plan fidèle de l'enclos du Temple*; au tome II (p. 66), un portrait de Simon, d'après un portrait fait en 1793 (gr. sur bois), et p. 313 un fac-similé d'un bon de l'armée royale (d'après un ex. appartenant à la bibliothèque du Louvre), planche différente de celle de la première édition. Le croquis de la guillotine (première éd. tome II, p. 497) a également disparu.

La lettre de M. Dupanloup a été partiellement reproduite dans un prospectus annonçant cette nouvelle édition (in-8°, 4 p.).

4494. — Louis XVII, son Enfance, sa Prison et sa Mort au Temple, d'après des documents inédits des Archives nationales, par R. CHANTELAUZE. Paris, Firmin Didot, 1884, in-8°, 4 ff. non ch. et 490 p. [N. Lb³⁹ 41316.]

Portrait gravé sur bois d'après M^{me} LEBRUN, *Arrivée de la famille royale au Temple* (d'après les *Tableaux historiques*); vue de la Tour d'après un dessin du temps; médailles commémoratives de la naissance et de la mort du Dauphin. Voy. le numéro suivant.

4495. — R. CHANTELAUZE. Les Derniers Chapitres de mon Louis XVII. Découverte des ossements du Dauphin en 1846, dans le cimetière Sainte-Marguerite. Paris, Firmin Didot et C^e, 1887, in-8°, XI-76 p. [N. Lb³⁹ 41346^{bis}.]

Trois planches gravées sur bois d'après les photographies de M. Jean d'Hédouville.

Pl. 1. Place où fut inhumé Louis XVII dans la fosse commune, le 22 prairial an III.

Pl. 2. Place où Voisin déclara avoir fait déposer le corps de Louis XVII.

Pl. 3. Place où les restes de Louis XVII, retirés de la fosse commune, furent secrètement déposés par le fossoyeur Bertrandcourt, la nuit qui suivit l'inhumation, et retrouvés en novembre 1846, par M. Haumet, curé de Sainte-Marguerite.

4 Je ne mentionne ici que les documents essentiels sur la captivité et la mort du Dauphin; on trouvera dans la quatrième partie l'indication

des sources à consulter touchant sa naissance, le choix de son gouverneur, etc., ainsi qu'un aperçu des polémiques suscitées par les person-

nages qui ont prétendu se substituer à lui, polémiques prolongées jusqu'à nos jours par leurs héritiers ou par leurs partisans.

§ 7. — Premier Anniversaire du 9 thermidor.

4496. — Liberté, égalité, justice, humanité. Au Représentant du peuple... [Sceaux-Unité, 9 thermidor an III.] S. l. n. d., in-fol., 2 p. [N. Lb³¹ 4494.]

Lettre d'envoi d'une médaille commémorative de la chute de Robespierre.

Par PALLOY.

En tête, charmant fleuron gravé dans un cadre Louis XVI (un laboureur saluant les emblèmes républicains : le triangle, le bonnet phrygien, la main de justice), avec cette devise : *Le bonheur est dans la simple nature.*

L'ex. de la B. N. porte cette note : « Vous voudrez bien accuser le reçu de la médaille. »

4496^{bis}. — Convention nationale. Rapport et projets de décrets, présentés au nom du comité d'instruction publique, par PORTIER (de l'Oise), représentant du peuple, sur la célébration de la fête de la journée du 9 thermidor. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 7 p. [N. Le³⁸ 4544.]

§ 8. — Troisième Anniversaire du 10 août (23 thermidor an III).

4497. — République française. Discours prononcé par le citoyen DURON, président de la Convention nationale, dans la séance du 23 thermidor, jour anniversaire du 10 août. Paris, *imp. de la République, thermidor an III*, in-8°, 11 p. [N. Le³⁸ 1601.]

4498. — Convention nationale. Discours prononcé par le président de la Convention nationale, pour la fête du 10 août, le 23 thermidor l'an III de la République française. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁸ 1602.]

4499. — Convention nationale. Discours sur les moyens de rallier l'opinion publique aux vrais principes de la Révolution, et de rétablir la concorde entre tous les Français, contenant un résumé historique des princi-

aux événements qui ont eu lieu depuis le 10 août 1792, prononcé par GAMON, représentant du peuple, dans la séance du 23 thermidor l'an III de la République française. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 8 p. [N. Le³⁸ 1603.]

Voy. le numéro suivant.

4500. — Convention nationale. Projet de décret présenté à la Convention nationale par le C. GAMON, et renvoyé à la commission des onze, faisant suite à son discours prononcé dans la séance du 23 thermidor an III. Paris, *imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 1 p. [N. Le³⁸ 1604.]

Gamon proposait de célébrer, par une fête de la réconciliation générale des Français, le jour où la Constitution serait mise en activité.

9. — **Acceptation de la Constitution de l'an III. — Elections des deux Conseils. — Dissolution de la Convention nationale (13 fructidor an III-4 brumaire an IV-30 août-26 octobre 1795).**

4501. — Abrégé de l'histoire de la Convention, par P.-J. ACHON, député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise, Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, fructidor an III*, in-8°, 4 p. [N. Lc³⁸ 1656.]

4502. — Coup d'œil rapide sur la marche de la Convention nationale et de ses comités depuis la révolution du 9 thermidor. (5 ventôse an III-23 février 1795.) *Imp. Franklin. S. d.*, in-8°, 24 p. [N. Lb³¹ 1657.]

4503. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom de la commission des onze, par P.-C.-L. BAUDIN, député par le département des Ardennes, dans la séance du 1^{er} fructidor l'an III de la République française une et indivisible (18 août 1795). *Paris, imp. de la République, fructidor an III*, in-8°, 34 p. [N. Lc³⁸ 1626.]

Sur la proposition de la nouvelle Constitution à l'acceptation du peuple.

4504. — Convention nationale. Rapport fait au nom de la commission des onze, par P.-C.-L. BAUDIN, député par le département des Ardennes, dans la séance du 13 fructidor, sur le mode de la réélection des deux tiers des membres de la Convention au Corps législatif décrétée le 5 du même mois. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, fructidor an III*, in-8°, 16 p. [N. Lc³⁸ 1642.]

4505. — République française. Loi concernant le mode de réélection des deux tiers de la Convention nationale (13 fructidor an III-30 août 1795). *Paris, imp. de la République, fructidor an III*, in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 4347.]

P. 3, *Adresse aux Français*.

4506. — Aux Assemblées primaires. Avis d'un citoyen qui aime la liberté et désire ardemment le retour de l'ordre et de la tranquillité, par A.-R. LOYSEAU. *Paris, imp. V^e A.-J. Gorsas, le 12 fructidor l'an III de la République*, in-8°, 1 f. et 31 p. [N. Lb³¹ 1998.]

4507. — J.-J. DUSSAULT aux assemblées primaires. *Paris, imp. Crotot. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb³¹ 1999.]

En faveur de la Constitution de l'an III.

4508. — Donnons notre bilan. *Paris, imp. Pougin, le 14 fructidor an III de la République*, in-8°, 1 f. et 37 p. [N. Lb³¹ 2008.]

Par SAINT-AUBIN, d'après Quérard.

4509. — Lettre d'un républicain à ses compatriotes, aux citoyens des communes du département de la Seine, adressée aux quatorze cantons et aux quarante-huit sections, en assemblées primaires, le 20 fructidor, le jour de l'acceptation de la Constitution républicaine, en leur envoyant l'« Adresse aux Français », décrétée par la Convention nationale, et l'Invocation d'un homme de bien à l'auteur de la Nature. *S. l. n. d.*, in-8°, 45 p. [N. Lb³¹ 4569.]

Signé : P.-F. P., P. P., L. V. [P.-F. PALLOY, patriote pour la vie], citoyen d'une commune aux environs de Paris, échappé à la fureur de tous les partis.

4510. — Adresse aux assemblées primaires, sur le choix des électeurs, par le citoyen SAROT, section des Thermes. *Paris, ce 20 fructidor l'an III de la République. Paris, imp. du bureau général des journaux. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 2020.]

4511. — Égalité Liberté. Rapport fait par DAXNOT, au nom du Comité de salut public et de sûreté générale, dans la séance du

21 fructidor an III. *Paris, imp. de la République, fructidor an III, in-8°, 6 p. [R. AD. I. 111.]*

Contre un arrêté de la section Lepeletier.

4512. — Rendez-nous compte. *S. L., 21 fructidor an III, in-8°, 7 p. [X. Lb⁴¹ 4570.]*

Signé : BARÈME.

4513. — Renvoyez-moi ma queue ou Lettre de ROBESPIERRE à la Convention nationale. *Paris, imp. Guffroy, S. d., in-8°, 7 p. [X. Lb⁴¹ 4571.]*

Date du Tartare, ce 25 fructidor an I^{er} de l'abolition de la dictature, et signé : ROBESPIERRE; contresigné : MERCURE, messager du ciel et des enfers.

4514. — Tous les partis dévoilés ou Première lettre d'un Français observateur à un de ses amis. *Maret, 27 fructidor an III, in-8°, 32 p. [X. Lb⁴¹ 4577.]*

Signé : C. B...

4515. — Nous mourons de faim, le peuple est las, il faut que ça finisse. *S. L. n. d., in-8°, 8 p. [X. Lb⁴¹ 1235.]*

Signé : A. MARTINVILLE.

4516. — Motion sur la nécessité de laisser au peuple l'élection libre de la totalité du prochain Corps législatif, par SALADIN, représentant du peuple, département de la Somme. *Paris, imp. du Dépôt des lois; Maret, an III, in-8°, 1 f. et 13 p. [R. AD. I. 111.]*

Voy. le numéro suivant.

4517. — SALADIN, représentant du peuple, à J.-B. Louvet, journaliste. *S. L. n. d., in-8°, 4 p. [R. AD. I. 111.]*

Réponse à deux articles de la *Sentinelle* (nos 71 et 72) contre la motion précédente.

4518. — Fagots patriotiques ou Motifs principaux qui mécontentent le peuple français. *Imp. Patin, S. d., in-8°, 24 p. [X. Lb⁴¹ 2005.]*

Signé : G. LEBLANC.

4519. — Révolution dans trois mois. *Imp.*

du journal de l'Ami des lois, S. d., in-8°, 4 p. [R. AD. I. 111.]

L'ex. de la collection Rondonneau porte cette note ancienne :

« Écrit relatif à la conservation des deux tiers de la Convention dans le nouveau Corps législatif »

4520. — Je ne veux ni de la moitié ni du quart ou Démonstration mathématique qu'il est de l'intérêt public qu'aucune fraction considérable quelconque de la Convention nationale ne reste à son poste, pour recomposer avec des députés nouvellement élus le nouveau Corps législatif, par le citoyen SIXTE-ACBIS, professeur de commerce, de mathématiques et de langues étrangères. à Paris, rue Neuve-Eustache, n° 40. *Imp. Pougin, S. d., in-8°, 15 p. [X. Lb⁴¹ 2027.]*

4521. — La Convention nationale restera-t-elle ou ne restera-t-elle pas? *Chez les marchands de nouveautés, S. d., in-8°, 41 p. [X. Lb⁴¹ 2028.]*

Signé : C. G. B.

ÉPIGR. :

Multi sunt vocati, pauci convenerunt.

4522. — Le Salut public ou la Vérité dite à la Convention par un homme libre. *Paris, Mignerey, l'an III, in-8°, 1 f. et 38 p. [X. Lb⁴¹ 2029.]*

Par JEAN-FRANÇOIS DE LA HARPE.

4523. — La Convention nationale traitée comme elle le mérite par le peuple malheureux. Guerre ouverte à tous les dilapidateurs de la fortune publique, les agitateurs, les affameurs, les intrigants et les brigands. Dialogue curieux entre un nouvel électeur patriote et un député à la Convention nationale. *S. L. n. d., in-8°. [X. Lb⁴¹ 2030.]*

L'ex. de la B. N., qui est incomplet, s'arrête page 8.

4524. — La Vérité sur la Constitution de Collot-d'Herbois, par un citoyen de la section Le Peletier. *Paris, Brigitte Mathé, an III, in-8°, 15 p. [X. Lb⁴¹ 4322.]*

Signé : VASSELIN, citoyen de la section Lepeletier.

4525. — Appel aux patriotes de 89. *Paris, imp. des frères-unis. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb⁴¹ 4829.]

Signé : D. F., soldat républicain, l'un des vainqueurs du 14 juillet et du 10 août.

En faveur de la Constitution de 1793.

4526. — Un Mot au peuple avant d'entrer en assemblées primaires. *Imp. des frères-unis. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb⁴¹ 4834.]

D. F., citoyen de la section de Mutius-Scævola, En faveur de la Constitution.

4527. — Veut-on encore nous endormir avec des compliments? *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁴¹ 4374.]

Signé : S. P. B. BRUTUS MAGNIER.

Dialogue entre l'auteur et un patriote du faubourg Antoine. La scène est au parloir de la maison de détention de Bicêtre.

4528. — Le Pas de charge au lieu de la retraite. *Imp. Du Pont. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 2031.]

4529. — Un Mot aux électeurs ou la Vérité à la Convention nationale. *Paris, an IV*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 2063.]

4530. — Qu'en arrivera-t-il? *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb⁴¹ 2065.]

La première phrase complète la pensée de l'auteur : « ... Si vous avez le malheur de porter des choux à la législature et aux autorités constituées! Ils nous mèneront droit à la royauté, et la guerre civile est inévitable ».

4531. — Aux électeurs. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 1995.]

Énumération des crimes et des fautes de la Convention.

4532. — Aux électeurs de 95. *Paris, imp. Desenc. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 1996.]

Signé : HENNET, citoyen de la section de la Butte-des-Moulins.

Même sujet.

4533. — De la Souveraineté des assemblées primaires ou Lettre d'AL MECHIN, membre de l'assemblée primaire de la section de la Fontaine-de-Grenelle au C. Quatre-mèrre. (Paris, 25 fructidor an III-11 septembre 1795.) *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb⁴¹ 4572.]

4534. — Manuel des assemblées primaires et électorales de France, avec des notes sur les factions d'Espagne, d'Orléans, etc., etc. *Hambourg, et Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.* (1795), in-12, X-213 p. [N. Lb⁴² 295.]

Voy. le numéro suivant.

4534^a. — Manuel des assemblées primaires... *Hambourg et Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-12, 204 p. [N. Lb⁴² 293 A.]

La pagination en chiffres arabes continue la pagination en chiffres romains. L'ordre alphabétique a été rétabli avec plus de rigueur.

Attribué par Barbier à ANDRÉ DUMOY, mais Raffron, dans une lettre à Brossard (voy. *Biographies individuelles*), laisse entendre que le *Manuel* était « l'enfant de plusieurs pères », entre autres de Brossard. C'est un pamphlet contre les conventionnels réligibles.

4535. — Gare le mors aux dents! Liste et noms des meilleurs chevaux du manège, leurs qualités, leur savoir-faire et le prix de leurs marchandises. *Rue Percée. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 4473.]

3 thermidor an III (21 juillet 1795), d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

Signé : LOUIS VÉRITÉ.

Pamphlet contre Santonax, Leclere (des Vosges), Rossiguol, Sargent, Panis, Antonelle, Lavaux, Destrem, Gyonmar, David, Briot, Barere, Mèhée, F. Lepelletier, d'Aubigny, Paçhe, Bouchoite, Jourdan, Rousselin, Mentor, Reverchon, Dobsent, Jorry, Dronet, Chrétien, Lebois, Demaillet, Rocher, Mamain, Vatar et sa femme, les membres du comité révolutionnaire de la section du Bonnet-Rouge, Fusil, Michot, Saint-Amant, Dugazon et « autres baladins », Riord, Laignolet, Thuriot, Robert Lindet, Leborgne et Valier.

4536. — Pensées détachées, qui sont toutes à l'ordre du jour et font suite à ce que j'ai imprimé dernièrement, par le citoyen RAFFRON, député du département de Paris à la Convention nationale. *Paris, G.-F. Galletti. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb⁴¹ 4530.]

EDROR :
Multa paucis.

Signé : RAFFRON.

Sur l'élection des nouveaux représentants.

L'écrit auquel le titre fait allusion est sans doute la *Lettre* dont il est question ci-dessus, n° 4534^a.

4537. — La Trompette républicaine. *Paris, imp. des frères-amis. S. d., in-fol. plano. [N. Lb¹¹ 4922.]*

Signé : A. C., patriote de 89.
En faveur de l'élection des deux conseils.

4538. — Un Moment. *Imp. de la place de la Révolution. S. d., in-fol. plano. [N. Lb¹¹ 3077.]*

Signé : DRAGON, de la Montagne du Panthéon.
Parallèle sur deux colonnes, entre la Montagne et le côté droit.

4539. — La Vérité. *S. l. n. d., in-fol. plano. [N. Lb¹¹ 3135.]*

Autre parallèle intitulé : *Monsonge, Vérité*, et signé : DRAGON JULIAN, D. C. de la Montagne du Panthéon.

4540. — Les Vices des anciennes sociétés populaires. *Imp. Lejeune. S. d., in-8°, 15 p. [N. Lb¹¹ 2007.]*

Signé : par D..., citoyen français.

4541. — Aux électeurs du département de la Seine. [3 vendémiaire.] *Imp. Laurens aîné. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 4588.]*

Signé : LAMONTAGNE, section des Gardes-Françaises.

4542. — L'Ombre de Marat aux Parisiens. *S. l. n. d., in-8°, 8 p. [N. Lb¹¹ 1617.]*

Contre Fréron, Tallien, Legendre. Clausel, André Dumont, Bourdon (de l'Oise).

4543. — C'est l'instant de se prémuir contre l'hiver, et de punir les auteurs de l'état horrible où nous sommes. *S. l. n. d., in-fol. plano. [N. Lb¹¹ 2073.]*

L'ex. de la B. N. porte cette note manuscrite : « Grande rue du Bac, n° 558, pres la rue de Varenne. »

4544. — République française. Rapport fait à la Convention nationale, au nom de la commission des onze, par P.-C.-L. BACDIX, député par le département des Ardennes, dans la séance du 1^{er} vendémiaire de l'an IV (23 septembre 1795), sur la convocation des assemblées électorales imprimé par ordre de la Convention natio-

nale. *Paris, imp. de la République. S. d., in-8°, 48 p. N. Lc³⁸ 1672*

4545. — A Demain le grand jour. Circulaire adressée à quelques citoyens de Paris. *Paris, an III, in-fol. plano. [N. Lb¹¹ 4747.]*

Circulaire royaliste signée : J. H., vrai Français. Voy. le numéro suivant.

4546. — Deuxième Circulaire aux meneurs souverains des sections de Paris. *Paris, an III, in-fol. plano. [N. Lb¹¹ 4737.]*

Signée : le Vrai Français.

« Un maître, n'importe lequel, ou une aristocratie de beaux esprits, voilà le gouvernement que nous voulons, mais jamais d'égalité, jamais ! »

L'auteur fait allusion à une première circulaire publiée le 20 de ce mois : c'est sans doute le numéro précédent.

4547. — Grande Prophétie relative à l'acceptation prochaine de la Constitution, extraite de l'« Almanach de Polichinél ». *Imp. Pellier. S. d., in-fol. plano. [N. Lb¹¹ 4937.]*

Affiche divisant en deux catégories « ceux qui en voudront et ceux qui n'en voudront pas » ; parmi les premiers, il compte « les sages, les citoyens paisibles, les ennemis de toute intrigue... les vainqueurs de la Bastille, ceux du 10 août, les patriotes de 89, ceux qu'on a désignés sous le nom insignifiant de *terroristes*. » Dans la seconde catégorie, sont rangés « les voleurs, les dilapidateurs, les accapareurs, les agioteurs, les anarchistes, les égoïstes, les royalistes, les fanatiques, les patriotes de la dernière fournée,... les gens à queue retroussée, à collets verts, à cravates vertes, à bottes fines, à « réveil du peuple », à « parole suprême », les fréquenteurs de mauvais lieux, les boutiquiers qui ferment le dimanche sans aller à la messe, les jansénistes qui y vont, mais à celle des inserments, les *messieurs* qui ne veulent pas être appelés *citoyens*, ceux qui font fi de la décade, ceux qui « détractent » la sublime institution des poids et mesures... »

4548. — République française. Rapport fait par le représentant du peuple DUCROUX, au nom des comités de salut public et de sûreté générale, dans la séance de la Convention nationale du 11 vendémiaire an IV. *Paris, imp. de la République. S. d., in-8°, 46 p. [R. AD. I, 111.]*

Sur l'esprit général des sections de Paris au moment du vote.

4549. — BARÈME aux meneurs des sections de Paris. *Imp. des patriotes de 1789*, in-8°, 7 p. [X. Lb⁹¹ 4378.]

Extrait du *Conseur des journaux*, par GALLAIS. Sur la répartition des votes des assemblées primaires.

4550. — Avis aux sections convoquées en assemblées générales. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb⁹¹ 1992.]

4551. — Un Petit Mot du citoyen GOMBE-MORCHES aux sections de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 1993.]

4552. — Encore un mot du citoyen GOMBE-MORCHES aux assemblées primaires de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 1994.]

4553. — Effaçons tout et recommençons. Aux assemblées primaires et aux électeurs. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 1997.]

4554. — J. MARCHENA aux assemblées primaires. *Imp. Cretot, S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 2000.]

ÉPIGR. :

Quitté-moi votre serpe, instrument de dimanche.

LA FONTAINE.

4555. — Liberté, égalité, fraternité, justice. Un membre d'assemblée primaire à ses compatriotes composant parcelles assemblées. *Imp. L.-J. Prud'homme, S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 2001.]

4556. — L. LAVICOMTERGE aux assemblées primaires. *Imp. du Cercle social, S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb⁹¹ 4339.]

Signé : Par L. LAVICOMTERGE, auteur des *Crimes des rois*, etc., de la section des Gardes-Françaises, ci-devant l'Oratoire.

4557. — Avis au peuple de Paris sur les premiers besoins. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [X. Lb⁹¹ 4560.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Du pain, etc., etc., présenté à la Convention nationale et aux quarante-huit sections de Paris, par le citoyen patriote DE RUMIGNY, ancien prisonnier de la Bastille, électeur de 1789, notable, adjoint et tuteur de Paris.*

4558. — Esquisse rapide pour fixer l'opi-

nion dans les assemblées primaires. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 2002.]

Signé : R...

4559. — Permanence des assemblées primaires. *Imp. Saint-Chaumont, S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 2003.]

Signé : GALLAIS.

4560. — La Conduite politique des électeurs du département de la Seine dévoilée aux yeux du peuple et des assemblées primaires, leurs noms et qualités, ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont et ce qu'ils deviendront. *Paris, imp. Gélé, S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 4603.]

Signé : DENIS.

En dépit de son titre ironique, cette liste est plutôt une apologie qu'une satire.

4561. — Le Peuple de Paris traité comme il le mérite par les départements ou les Crimes et Forfaits des habitants de sections. *Paris, rue de la Parchèminerie, n° 211, an IV*, in-8°. [X. Lb⁹¹ 4604.]

Le texte de l'ex. de la B. N. est incomplet et s'arrête p. 8, sur une réclame commençant par : *L'esp.*

4562. — Le Jugement dernier des usurpateurs du pouvoir suprême. *Paris, rue Percée-André, S. d.*, in-8°, 16 p. [X. Lb⁹¹ 4605.]

Signé : SAUXIER, de la section de la Cité.

4563. — Aux Electeurs parisiens de la commune de Paris, par un habitant des cantons ruraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [X. Lb⁹¹ 4607.]

Signé : R. C. D. D. L.

4564. — Les Subsistances du peuple ajournées. *Imp. de l'Ami de la Constitution, S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 4621.]

Signé : EVE-DEMAILLOT, de la section des Gardes-Françaises.

4565. — Les Adieux de la Convention nationale au peuple français. *Paris, imp. française, S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb⁹¹ 4622.]

Apologie.

4566. — Tableau du dépouillement et recensement du vœu des assemblées primaires et des armées de terre et de mer sur la Constitution présentée par la Convention nationale à l'acceptation du peuple français et sur les décrets des 5 et 13 fructidor soumis à sa sanction. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. de*

la République, vendémiaire an IV, in-folio. [N. Le³⁸ 1670.]

Le département de la Seine porte le n^o 76. Chaque département a une pagination séparée.

Un tirage a part du recensement des votes du département de la Seine est coté à la B. N. Le³⁸ 1824. (In-folio, 7 p. non chiffrées.)

CHAPITRE IX

ÉVÈNEMENTS DE L'AN IV

(23 SEPTEMBRE 1795 — 21 SEPTEMBRE 1796)

§ 1. — Journée du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795).

4367. — Vérités terribles sur notre situation actuelle. 1^{er} vendémiaire an III (23 septembre 1795.) *Imp. Conort et Galland. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 4583.]

Signé : GALLAND.

4368. — La Vraie Conspiration. Avis aux Parisiens, aux départements, aux armées et à la saine partie de la Convention. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁹¹ 4385.]

Signé : ARMAND LÉONARD, sr... PH...

4369. — Rapport fait à la Convention nationale, au nom du comité de salut public et de sûreté générale, par DELAUNAY, d'Angers, dans la séance du 3 vendémiaire l'an IV. *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-fol. plano. [X. Le³⁸ 1829.]

Sur les événements des 1^{er} et 2 vendémiaire.

4370. — Proclamation. La Convention nationale aux citoyens de Paris, 3 vendémiaire l'an IV de la République française. (27 septembre 1795.) *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-fol. plano. [X. Lb⁹¹ 4783.]

Sur la présence des troupes aux environs de Paris.

4371. — L'Administration de police à ses concitoyens. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-fol. plano. [X. Lb⁹¹ 4806.]

Au sujet des menées qui se tramaient contre le peuple. Invitation à se rallier à la Convention.

4372. — Aux Malheureux, aux Malveillants, aux Indifférents. *S. l. n. d.*, in-folio plano. [X. Lb⁹¹ 4782.]

Contre la dissolution de la Convention.

4373. — Conspiration déjouée. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [R. AD. I, 111.]

Signé : GALLAIS.

4374. — Réponse à la proclamation de la Convention nationale du 4 vendémiaire an IV, par l'assemblée primaire et permanente de la section Lepelletier. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [X. Lb⁹¹ 4989.]

Signée : DELALOT, vice-président ; FITTE, BONNOMET, SAINT-JULIEN, secrétaires.

4375. — Adresse aux meneurs souverains de la section Lepelletier. *Paris, an III*, in-fol. plano [X. Lb⁹¹ 4836.]

Signée : Par un citoyen de la section Guillaume-Tell.

4376. — Les Citoyens de Paris réunis en assemblées primaires à toutes les assemblées primaires de la République française, à la Convention nationale et aux armées. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb⁴¹ 4398.]

Signé : Pour copie conforme à l'original déposé aux archives de l'Assemblée primaire de la section Lapeletier : SAINT-JULIEN, président par intérim; ROUGEOT, PECAULD, secrétaires adjoints.

4377. — Proclamation. La Convention nationale aux Français. (13 vendémiaire.) *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴¹ 4399.]

4378. — La Convention nationale aux citoyens de la Commune de Paris (14 vendémiaire an IV de la République française). *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-folio plano. [N. Lb⁴¹ 4784.]

Sur la journée du 13 vendémiaire et la défaite des factieux.

4379. — Rapport fait (le 14 vendémiaire) au nom des comités de salut public et de sûreté générale, sur les événements des 11, 12, 13 et 14 vendémiaire de l'an IV de la République française, par PHILIPPE-ANT. MERLIN (de Douai). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-8°, 18 p. [N. Le³⁸ 1710.]

4380. — Convention nationale. Mot de FRANÇOIS-MARIE DERENTY, député du département du Nord, à la Convention nationale, sur les journées des 12, 13 et 14 vendémiaire. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an IV*, in-8°, 6 p. [N. Le³⁸ 1711.]

4381. — Égalité. Liberté. Rapport fait à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an IV, sur la conspiration et la rébellion qui ont éclaté dans les journées des 13 et 14 vendémiaire, et sur les opérations militaires exécutées par l'armée républicaine, par P. BARRAS, représentant du peuple, général en chef de l'armée de l'intérieur. Imprimé et envoyé aux départements et aux armées par décret de la Convention. *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-8°, 20 p. [N. Le³⁸ 1726.]

Voyez le numéro suivant.

4382. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom des comités de salut public et de sûreté générale, par P. BARRAS, dans la séance du 30 vendémiaire an IV. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [N. Le³⁸ 1853.]

Même pièce que la précédente.

4383. — République française. Rapport fait au nom de la commission des cinq sur la conjuration du 13 vendémiaire, par TALLEM. *Paris, imp. de la République, vendémiaire an IV*, in-8°, 18 p. [N. Le³⁸ 1782A.]

4384. — Conseils d'un jeune homme à ses frères les jeunes gens. *Imp. V^e Ant.-J. Gorsas. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb⁴¹ 4839.]

Signés : J... D..., de Bordeaux.

Au sujet du 13 vendémiaire et en faveur de la Convention.

4385. — Aux Jacobins. *Paris, imp. Migacret. S. d.*, in-fol. plano. [N. Lb⁴¹ 1258.]

Signé : RICHER-SERISY.

Véhémente apostrophe après le 13 vendémiaire.

4386. — Les Parisiens à la France entière et à l'Europe. *Paris, an IV*, in-fol. plano. [N. Lb⁴¹ 4602.]

Protestation contre les factieux du 13 vendémiaire.

4387. — Les Tortis de la Convention envers le peuple, les Tortis du peuple envers la Convention, ou les Causes et les Horreurs de la guerre civile à Paris, le 13 vendémiaire an IV de la République (5 et 6 octobre 1795), par L.-A. PITOU. *Paris, chez l'auteur, rue Jacques, n^o 5, et rue Percée. S. d.*, in-8°, 1 f. et 24 p. [N. Lb⁴¹ 2057.]

4388. — Discours prononcé à l'ouverture de la deuxième séance du conseil militaire établi par la loi du 15 vendémiaire, à la ci-devant église Saint-Roch, par le général de brigade LOISOX, président de ce conseil. Imprimé par ordre du conseil militaire. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb⁴¹ 843.]

4389. — Arrêté du comité de sûreté générale qui ordonne la traduction de Lemaitre

et complices au conseil militaire établi à la section Lepeletier. Du 27 vendémiaire au IV (19 octobre 1795). *Paris, imp. de la République, brumaire au IV*, in-8°, 15 p. [N. Lb³¹ 2080.]

4590. — Détails de la dernière conspiration découverte par le comité de sûreté générale et Traduction de Lemaître et complices au conseil militaire établi à la section Lepeletier (27 vendémiaire au IV-19 octobre 1795). *Imp. de l'Ami des lois. S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³¹ 461.]

4591. — Pétition pour PIERRE-JACQUES LEMAÎTRE. (7 brumaire au IV.) *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [N. Lb³² 12.]

4592. — Recueil de la correspondance saisie chez Lemaître, et dont la Convention a ordonné l'impression. *Paris, imp. de la République, brumaire au IV*, in-8°, 87 p. [N. Lb³² 22.]

4593. — Sur les Conseils militaires de vendémiaire. *Imp. Du Pont. S. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb³¹ 1004.]

4594. — Liberté, égalité. Au quartier général à Paris, le 3 brumaire au IV (25 octobre 1795). DUVIGNY, général de brigade, chef de l'état-major général. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [N. Lb³¹ 4620.]

Circulaire relative à la disparition du timbre de l'état-major général de la 17^e division militaire.

4595. — T. F. HUGUET, député de la Seine au Conseil des Anciens, à ses collègues *Boulouin S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb²⁷ 9972.]

Désaveu du rôle qu'on lui attribuait dans la journée du 13 vendémiaire et reproduction d'un discours prononcé par lui dans l'assemblée permanente de la section des Gardes-Françaises.

4596. — Précis historique et circonstancié des événements qui ont précédé et suivi la journée du 13 vendémiaire, avec la liste de ceux qui ont été arrêtés ou dénoncés comme auteurs ou complices de ces événements, et le nom de ceux qui ont été condamnés ou absous par les commissions militaires. *Marquet, au IV*, in-8°, 15 p. [N. Lb³¹ 4600.]

4597. — Récit fidèle des terribles événements arrivés dans la Commune de Paris dans les journées du 13, 14 et 15 vendémiaire. *Imp. du Courrier de Paris. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³¹ 4601.]

4598. — Essai sur les journées des 13 et 14 vendémiaire, par P.-F. RÉAL. *Paris, chez l'auteur: Guyot; Louvet, l'an IV de la République*, in-8°, 93 p. [N. Lb³¹ 2058.]

4599. — Précis historique de la révolution du 13 vendémiaire et de celles qui l'ont causée. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés*, 1796, in-8°, 28 p. [N. Lb³¹ 2059.]

L'Avant-propos présente ce Précis comme l'introduction d'un ouvrage plus important intitulé : *Considérations sur les mœurs et le gouvernement des Français*.

4600. — Coup d'œil sur la journée du 13 vendémiaire et ses suites. *Neuchâtel, juin 1796*, in-8°, 31 p. [N. Lb³¹ 2060.]

4601. — Notice sur le 13 vendémiaire ou les Parisiens vengés. Dédie aux veuves et orphelins des Français assassinés par la Convention, et à tous les ennemis du crime et de l'anarchie, par AUGUSTE DANSEAN, commandant les sections le 13 vendémiaire et condamné à la peine de mort, par la commission militaire, séante au Théâtre-Français. *S. l.*, 1796, in-8°, XII-112 p. [N. Lb³¹ 2056.]

Voyez les deux numéros suivants.

4602. — Les Brigands démasqués ou Mémoire pour servir à l'histoire du temps présent. Bataille du 13 vendémiaire (5 octobre), entre les sections de Paris et la Convention. Portraits des principaux conjurés, tels que Legendre, Louvet, Tallien, Chénier, etc., etc. Anecdotes curieuses et détails sur le personnel des cinq membres du Directoire exécutif. Précis succinct et très véritable sur la guerre de la Vendée; causes et progrès de l'insurrection des chouans. Quantité de traits et de notes, d'après lesquels on connaît bien les généraux, députés et autres agents de la tyrannie de Robespierre. Dédie à tous les ennemis du meurtre et de l'anarchie, et aux veuves et orphelins des Français assassinés

par la Convention nationale. Par AUGUSTE DAXICAN, ex-général de brigade, commandant les sections de Paris, le 13 vendémiaire et condamné à mort par la commission militaire du Théâtre-Français. (Londres, 20 mai.) *Londres, imp. Baylis, Gravelle-street, Holborn; J. de Boffe; Debrett; Dulau et Co; Boosey*, 1796, in-8°, 2 ff. et 247 p. (N. Lb⁴² 130.)

En regard du titre, portrait à l'eau-forte et en pied de « Paul Barras, premier du nom, roi de France, de Navarre et de Lombardie, etc ». Au-dessus du portrait une guillotine dans un écusson couronné; au-dessous, six vers commençant ainsi :

Plus que Néron, mon vicomte est despote....

4602^a. — Les Brigands démasqués ou Mémoires (sic) pour servir à l'histoire du temps présent... Troisième édition. Par AUGUSTE DAXICAN... *Londres, imp. Baylis; J. Deboffe; Debrett; Dulau et Co; Boosey*,

1796, in-8°, 2 ff. et 233 p. (N. Lb⁴² 130 A.)

On trouve relié à la suite de l'ex. de la B. N. l'article suivant.

4603. — Lettre de l'ex-général DAXICAN au général Hoche, en lui adressant un exemplaire des « Brigands démasqués » (Londres, 2 septembre 1796). *Londres, imp. T. Baylis*, 1796, in-8°.

Paginée 237-243.

4604. — Vendémiaire, par M. KERMOYSAN. *Paris, imp. Firmin Didot frères*, 1831, in-8°. [N. Lb⁴¹ 2061.]

Extrait de l'*Encyclopédie moderne*, t. XXVII, col. 266-279.

4605. — Le 13 Vendémiaire, par le baron R. DE LABEY. Extrait du « Correspondant ». *Paris, Ch. Doniol et Co*, 1872, in-8°, 40 p. (N. Lb⁴¹ 4625.)

Cette étude est datée de juin 1870.

§ 2. — Mise en liberté de Madame, fille de Louis XVI (28 frimaire an IV-19 décembre 1795).

4606. — Le Premier Cri pour la délivrance de Madame Royale, fille de Louis XVI, aujourd'hui S. A. R. M^{me} la duchesse d'Angoulême, adressé à la Convention nationale, au mois de juin 1795, par un citoyen de la ville d'Orléans. *Orléans, imp. Guyot aîné, juin 1814*, in-8°, 3 p. [N. Lb⁴¹ 4400.]

Reproduction de la pétition adressée à la Convention par LAISNÉ-VILLEVÉQUE en juin 1795 et insérée dans les *Nouvelles politiques nationales et étrangères* du 18 du même mois.

4607. — Opinion d'un Français sur la détentement de Marie-Thérèse de Bourbon, fille de Louis XVI, ci-devant roi des Français. *Paris*, 1795, in-18.

Par L.-G. MICHAUP, sous le pseudonyme de D'ALBINS, selon Quérard (*Supplément littéraires*) et Beauchesne. Je n'ai pu voir un exemplaire de cette brochure.

4608. — Convention nationale. Rapport

fait au nom des comités réunis de salut public et de sûreté générale (12 messidor an III-30 juin 1795), sur la fille du dernier roi des Français et sur les autres membres de cette famille, par TREILLIARD. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, messidor an III*, in-8°, 3 p. [N. Lb³⁸ 1318.]

4609. — Observations du représentant du peuple AUDREIX, sur le décret du 12, touchant la famille Bourbon restée en France, ou la Justice et la Politique réclamant d'accord pour l'innocence. (15 messidor an III-3 juillet 1795.) *Paris, Moret, an III de la République*, in-4°, 18 p. [N. Lb⁴¹ 4915.]

P. 16. *Postscriptum* en réponse à la *Dernière Réclamation* d'Hénoul. Voy. le numéro suivant.

4610. — Dernière Réclamation des Bourbons à la loyauté de la Nation française. (16 messidor an I de la vraie liberté. *Paris*,

imp. des frères Fleischelle. S. d., in-8°, 15 p.

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Pour la restitution de leurs biens patrimoniaux.*
Signé : J.-B. HÉXOUL, ci-devant avocat de Liège.

4611. — Notice sur l'état des Bourbons actuellement en France. (Thermidor an III.) *S. l. n. d., in-8°, 23 p. [N. Lb¹¹ 1971.]*

4612. — Mémoire adressé à la Nation, pour Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, fille de Louis XVI, roi de France, détenue à la Tour du Temple, suivi d'une opinion adressée à la Convention nationale pour la fille de Louis XVI, pour Louise-Marie-Adélaïde Bourbon-d'Orléans et Louise-Thérèse-Bathilde Bourbon-d'Orléans, accompagné de notes curieuses et intéressantes sur la prison de Marie-Antoinette d'Autriche et sur les autres prisonniers du Temple. *Paris, chez les marchands de nouveautés, 1795, in-8°, 23 p. [N. Lb¹¹ 1980.]*

Attribué par Barbier à CLAUDE-FRANÇOIS BEAUCIEU. Il y a eu plusieurs tirages sous la même date; l'un d'eux a 24 pages au lieu de 23. [N. Lb¹¹ 1980 B.]

4613. — Lettre à M^{me} Chanterel à la Tour du Temple, en réponse à la romance de la « Jeune Infortunée ». (Paris, 20 août 1795.) *V^e Girouard; Marc. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb¹¹ 1981.]*

Signée : ALEXANDRE RAIMOND.

M^{me} Chanterenne (sic et non Chanterel) était la dame de compagnie de Marie-Thérèse de France.

4614. — Louis XVII, sa Vie, son Agonie sa Mort, par A. DE BEAUCESNE (1852 1866).

Voy. ci-dessus, nos 4493 et 4493^b.

Le livre XX de cet ouvrage est entièrement consacré au récit de la captivité et de l'échange de la princesse avec les délégués de la Convention livrés à l'Autriche par la trahison de Dumouriez.

4615. — Lettre de la fille de Louis XVI à Bénézech, ministre de l'intérieur. (17 décembre 1795.) *Paris, imp. V^e Bouchard-Huzard, 1867, in-8°. [N. Lb¹² 887.]*

Publié par le docteur PIGNIER, selon le *Dictionnaire des anonymes*. Fac-similé d'une lettre de deux pages in-4°, accompagné d'une note imprimée où il est dit que le possesseur de cette lettre n'en avait donné copie qu'à trois personnes.

La princesse demande à être accompagnée par M^{mes} de Serent et de Soucy, ainsi que par Gomin et recommande M. Hue à Bénézech.

¶ M. PIERRE BONNASSIEUX a publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* (1887, p. 58-65) le mémoire des ajustements, dentelles, objets de lingerie et de toilette, que Bénézech avait fait préparer pour la jeune princesse et que celle-ci refusa.

M. de Beauchesne avait déjà inséré, d'après une autre source, dans son *Histoire de Louis XVII*, ce même document, moins complet que celui des Archives nationales et n'indiquant aucun prix. Le travail de M. Bonnassieux, intitulé : *Un Troussseau sous le Directoire*, a été tiré à part à quelques exemplaires.

Sur la première période de la captivité de Madame au Temple, voyez ci-dessus, nos 3568-3573.

§ 3. — Célébration du troisième anniversaire de la mort de Louis XVI (1^{er} pluviôse an IV-21 janvier 1796).

4616. — Célébration de l'anniversaire de la juste punition du dernier Roi des Français, qui doit avoir lieu au Champ de la Fédération, le 1^{er} pluviôse de l'an IV (21 janvier 1796), conformément à l'arrêté du Directoire exécutif du 22 nivôse de la même année. *Imp. des sciences et arts. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb¹² 94.]*

4617. — Liberté. Egalité. Fraternité. Appel

au témoignage de l'histoire contre les erreurs que cherchent à propager encore les amis des rois, à l'occasion du jour où la France célèbre l'anniversaire de la juste punition de Louis XVI, par MICHEL, député de la Meuse-Inférieure au Conseil des Anciens. *Baudouin. S. d., in-8°, 40 p. [P 12272*.]*

EPIGR. :

Non nova, sed nove.

4618. — La Tête ou l'Oreille de cochon. Proposition faite à tous les citoyens de célébrer, dans le sein de leurs familles, les époques les plus intéressantes de la Révolution et d'y marquer, en commémoration de celle du 21 janvier, une tête ou une oreille de cochon. *Imp. Peltier. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³² 912.]

Signé : ROMÉAT.

4619. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours du représentant du peuple VERNIER, président du Conseil des Anciens, prononcé dans la séance du 1^{er} pluviôse an IV. *Paris, imp. Nationale S. d.*,

in-8°, 16 p. [*Br. M. F. R. Méth.*, VIII, 11.]

Voy. le numéro suivant.

4620. — Corps législatif. Rapport fait par ROUSSEAU sur une résolution du Conseil des Cinq-Cents. Séance du 9 pluviôse an IV. *Paris, imp. Nationale, an IV*, in-8°, 6 p. [N. Le³² 24.]

Contre l'affichage et l'envoi du discours de Vernier.

4621. — Directoire exécutif. Procès-verbal du 1^{er} pluviôse an IV (21 janvier 1796). *Imp. du Directoire exécutif S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³² 913.]

P. 2-6, discours de REWBELL.

§ 4. — Conspiration, Procès et Exécution de Babeuf (23 floréal an IV-6 prairial an V. — 12 mai 1796- 25 mars 1797.)

4622. — Paris, 30 pluviôse an IV (19 février 1796). A Gracchus Babeuf, tribun du peuple. *Imp. de l'Ami du peuple, R.-F. Lebois. S. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb³² 82.]

Signé : M., V....

Sur ou plutôt contre la théorie de l'égalité réelle.

4623. — Adresse du tribun du peuple GRACCHUS BABEUF à l'armée de l'intérieur. (Paris, 10 germinal an IV-30 mars 1796.) *Imp. du Tribun du peuple. S. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb³² 100.]

Extrait du numéro 41 du *Tribun du peuple*.

4624. — Directoire exécutif. Proclamation du Directoire exécutif aux citoyens de Paris. Du 25 germinal l'an IV (14 avril 1796). *Imp. du Directoire exécutif. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb³² 1006.]

4625. — Directoire exécutif. Message du Directoire exécutif adressé au Conseil des Cinq-Cents (23 floréal an IV-12 mai 1796). *Imp. du Directoire exécutif. S. d.*, in-8°, 6 p.

Signé pour expédition conforme : CARNOT, président.

Voy. le numéro suivant.

4626. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Extrait du procès-verbal des séances du Conseil des Cinq-Cents, du 23 floréal l'an IV (12 mai 1796). *Paris, imp. Nationale, floréal an IV*, in-8°, 6 p. [N. Le³² 260.]

Réception et impression d'un message du Directoire exécutif daté du même jour.

Voy. le numéro précédent.

4627. — Directoire exécutif. Message du Directoire exécutif (25 floréal an IV-14 mai 1796). *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p.

Envoi et copie de deux des pièces saisies chez Babeuf.

4628. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Extrait du procès-verbal des séances du Conseil des Anciens. Du 29 floréal an IV (18 mai 1796). *Paris, imp. Nationale, floréal an IV*, in-8°, 34 p. [N. Le³² 63.]

Message du Directoire contenant l'envoi de pièces saisies chez Babeuf et le procès-verbal d'apposition de scellés chez Drouet.

4629. — Directoire exécutif. Le Directoire aux Français (2 prairial an IV-21 mai 1796).

Imp. du Directoire exécutif. S. d., in-8°, 7 p.
[*Br. M. F. R. Méth., XVII.*]

Signé : Pour expédition conforme : CARNOT, président.

4630. — Liberté, égalité. Paris, le (7) prairial an IV de la République (26 mai 1796). Le ministre de la police générale de la République (COCROX) aux administrations centrales et municipales, et aux commissaires du pouvoir exécutif près les tribunaux criminels et civils. (7 prairial.) *S. l. n. d., in-4°, 7 p.* non chiffrées. [N. Lb¹² 133.]

Découverte de la conspiration de Babeuf.

4631. — La Légion de police à elle-même, à tous ses frères d'armes et au peuple. *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb¹² 113.]

Proclamation des babouvistes.

4632. — Le Comité insurrecteur de salut public au peuple. Acte d'insurrection. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb¹² 1035.]

Appel du comité babouviste.

4633. — G. BABEUF, tribun du peuple, à ses concitoyens. *Imp. de Franklin. S. d., in-8°, 8 p.* [*Br. M. F. R. Méth., XVII.*]

Après son arrestation.

4634. — Rapport au Directoire exécutif. Du 12 fructidor l'an IV (29 août 1796) de la République française une et indivisible *Imp. du Directoire exécutif. S. d., in-8°, 11 p.* [N. Lb¹² 170.]

Signé : Le ministre de la police, COCROX. Sur le complot babouviste.

4635. — Directoire exécutif. Proclamation du Directoire exécutif, sur les événements qui se sont passés dans la nuit du 11 au 12 du mois de fructidor. *Imp. du Directoire exécutif. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb¹² 1118.]

4636. — Analyse de la doctrine de Babeuf, tribun du peuple, proscrit par le Directoire exécutif, pour avoir dit la vérité. *S. l. n. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb¹² 182.]

4637. — Acte d'accusation dressé par le jury d'accusation du département de la

Seine contre Gracchus Babeuf et les cinquante-neuf prévenus de la conspiration du 22 floréal, suivi de l'acte du Corps législatif, portant accusation contre le représentant du peuple Drouet. *Paris, R. Vatar, fructidor an IV, 1 f. 71 p.* et la table. [Lb¹² 2708.]

4638. — Protestation motivée des citoyens accusés d'avoir pris part à la prétendue conspiration du 21 floréal, par laquelle ils récusent et déclinent la haute cour de justice, comme incompétente pour procéder contre eux dans cette affaire. (13 fructidor an IV-30 août 1796.) *Imp. Vatar. S. d., in-8°, 107 p.* [N. Lb¹² 1120.]

4639. — Journal des séances du tribunal de la haute cour de justice établie à Vendôme, et Recueil de pièces relatives à la conspiration imputée à Babeuf, Drouet et coaccusés, par J.-B.-C. MORARD. *Vendôme, imp. Morard-Colas, an IV-an V de la République, in-8°, 52 p.* [N. Lb¹² 345.]

4640. — Les Détenus en la maison de justice de Vendôme à la haute cour de justice. (17 nivôse.) *Vendôme, imp. Cottereau-Pinson, an V, in-4°, 1 f. et 10 p.* [N. Lb¹² 1220.]

4641. — Encore un mol sur le grand acte d'accusation. (3 nivôse.) *Vendôme, imp. Cottereau-Pinson. S. d., in-4°, 1 f. et 6 p.* [N. Lb¹² 1199.]

Signé : P.-A. ANTONELLE.

4642. — Débats du procès instruit par la haute cour de justice, séante à Vendôme, contre Drouet, Babeuf et autres, recueillis par des sténographes. Tomes I-III. (Ventôse-germinal.) *Paris, Boudouin. S. d.* — Discours des accusateurs nationaux, défenses des accusés et de leurs défenseurs, faisant suite aux débats du procès instruit contre Drouet, Babeuf et autres. Tome IV. (Floréal.) *Paris, Boudouin. S. d.* — Résumé du président de la haute cour de justice, à la suite du débat, dans l'affaire du représentant du peuple Drouet, de Babeuf et autres, accusés de conspiration contre la sûreté intérieure de la République. (Tome IV, dern. partie. [2-7 prai-

rial.) *Paris, Baudouin. S. d.*, 4 vol. in-8°. [N. Lb³² 346.]

4643. — Lettre du représentant du peuple DROUET, écrite au Directoire exécutif, la veille de son arrestation, sur la visite nocturne faite chez lui par la force armée. DROUET, au citoyen Carnot, président du Directoire exécutif. Paris, le 20 floréal an IV de la République française (9 mai 1796). *Imp. du Journal des hommes libres. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb⁴² 120.]

4644. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Messages du Directoire exécutif et pièces envoyées par lui au Conseil des Cinq-Cents relativement au représentant du peuple Drouet. *Paris, imp. Nationale, floréal an IV*, in-8°, 83 p. [N. Le³³ 13.]

Voy. ci-dessus, n° 565 et le n° 4647 ci-dessous.

4645. — DROUET, représentant du peuple, au Corps législatif. *Imp. R. Vatar. S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³² 123.]

Daté de la prison de la ci-devant abbaye Germain, le 25 floréal an IV (14 mai 1796.)

4646. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Egalité. Liberté. Le Directoire exécutif à la commission du Conseil des Cinq-Cents, chargée de l'examen de l'affaire du représentant Drouet. *Paris, imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 74 p. et 1 f. d'errata

4647. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Pièces relatives à l'affaire du représentant du peuple Drouet, adressées par le Directoire exécutif. (26 prairial an IV-14 juin 1796.) *Paris, imp. Nationale, an IV*, in-8°, 66 p. [N. Le³³ 70.]

Pièces différentes de celles que reproduit l'*Extrait du procès-verbal* mentionné ci-dessus, n° 4614.

4648. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Mémoire justificatif de DROUET, représentant du peuple français, en réponse à la dénonciation faite contre lui par le Directoire exécutif de la République française, le 21 floréal an IV (10 mai 1796). Lu dans la séance du 28 prairial (16 juin 1796).

Paris, imp. Nationale, prairial an IV, in-8°, 63 p. [N. Le³³ 319.]

Voy. ci-dessus, n° 4611.

4649. — Discours prononcé au Conseil des Cinq-Cents par F. LAMARQUE, représentant du peuple, sur la question de savoir s'il y a lieu à examen de la conduite du représentant Drouet, lu le 2 messidor an IV (20 juin 1796). *Paris, R. Vatar. S. d.*, in-8°, VI-39 p. [N. Le³³ 382.]

La pagination en chiffres arabes continue la pagination en chiffres romains.

4650. — Discours prononcé par A.-C. THIBAudeau, représentant du peuple, sur la question de savoir s'il y a lieu à examen de la conduite du représentant Drouet, inculpé dans la conspiration de Babeuf? (2 messidor an IV-20 juin 1796.) *Paris, Muret, an IV*, in-8°, 38 p. *Br. M. F. R. Méth.*, XVII.

4651. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours du représentant du peuple DROUET, prononcé par lui au Conseil des Anciens dans la séance du 7 messidor (25 juin 1796), pour répondre au lieu à examen de sa conduite prononcé par le Conseil des Cinq-Cents. *Paris, imp. Nationale, an IV*, in-8°, 8 p. [N. Le³³ 72.]

4652. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Réponse de DROUET au discours de Thibaudeau prononcé au Conseil des Cinq-Cents contre ce représentant. *Paris, imp. Nationale, messidor an IV*, in-8°, 8 p. [N. Le³³ 13.]

Voy. ci-dessus, n° 4650.

4653. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Réflexions de DROUET sur les principes qui doivent garantir l'inviolabilité de la représentation nationale. *Paris, imp. Nationale, messidor an IV*, in-8°, 10 p. [N. Le³³ 74.]

4654. — Égalité. Liberté. Acte d'accusation contre le représentant du peuple Drouet. Extrait des registres du procès-verbal des séances du Conseil des Cinq-Cents. Du 25 thermidor an IV. (12 août 1796.)

Paris, imp. de la République. S. d., in-8°, 4 p. [X. Lb³² 1105.]

4653. — Lettre du représentant du peuple DROUET à ses collègues et au peuple français. *Paris, imp. Lerouge, an V, in-8°, 8 p. [X. Lb³² 1231.]*

4656. — Haute cour de justice. Copie de l'instruction personnelle au représentant du peuple DROUET. *Paris, imp. Nationale, frimaire an V, in-8°, 286 p. [X. Lb³² 233.]*

4657. — Défense de Félix Lepeletier, par AMÉDÉE LEPELETIER, adressée aux jurés et juges de la haute cour, séante à Vendôme. *Paris, imp. R. Vatar, an V de la République, in-8°, 16 p. [X. Lb³² 344.]*

Voy. le numéro suivant.

4658. — Observations relatives à l'instruction de Vendôme, adressées au haut jury et faisant suite à la défense de Félix Lepeletier, par AMÉDÉE LEPELETIER, son frère. *Imp. Vatar. S. d., in-8°, 12 p. [X. Lb³² 4403.]*

4659. — ROBERT-THOMAS LINDET, représentant du peuple, à la haute cour de justice, sur l'accusation contre Robert Lindet. (30 nivôse.) *Imp. de la rue Honoré, n° 2. S. d., in-8°, 28 p. [X. Lb³² 1229.]*

4660. — Second Mémoire pour Robert Lindet, accusé devant la haute cour de justice. ROBERT-THOMAS LINDET, représentant du peuple, aux citoyens hauts jurés. *Evreux, imp. Touquet. S. d., in-8°, 10 p. [X. Lb³² 1230.]*

4661. — Actes d'accusation. (22 messidor an IV-7 brumaire an V. — 10 juillet-28 octobre 1796.) *S. l. n. d., in-8°, 135 p. [X. Lb³² 202.]*

4662. — Recueil des actes d'accusation des prévenus dans l'affaire de Drouet, représentant du peuple, Babeuf et consorts. *Vendôme, imp. de la haute cour, Morard-Colas, an V, in-8°, 1 f. et 139 p. [X. Lb³² 202bis.]*

4663. — Copie de la procédure commune à Babeuf et coaccusés, prévenus de conspiration contre la sûreté intérieure et exté-

rieure de la République. *Vendôme, imp. Morard-Colas. S. d., in-8°, 111 p. [X. Lb³² 1076.]*

4664. — Procès-verbal d'installation de la haute cour de justice. Discours des président et accusateurs nationaux. Du 19 (sic : 14) vendémiaire an V [(10 octobre 1796)]. — Réquisition des accusateurs nationaux près la haute cour de justice, sur les déclinatoires de plusieurs accusés de 13, 15, 17 et 25 fructidor an IV. — Jugement de la haute cour du 19 vendémiaire an V, qui rejette les déclinatoires, ordonne qu'il sera passé outre à l'instruction du procès. — Jugement de la haute cour de justice, séante à Vendôme, qui rejette la demande d'Amard, Didier, Babeuf, Germain et consorts, tendante à être renvoyés devant le tribunal criminel de leur domicile; ordonne en conséquence qu'il sera passé outre, à l'instruction du procès. Séance du 19 vendémiaire de l'an V. *Vendôme, Morard-Colas, an V, in-8°, 113, 25 et 5 p. [X. Lb³² 1135.]*

4665. — Procès-verbal de l'installation de la haute cour de justice à Vendôme et Discours des président et accusateurs nationaux. *Paris, imp. du Republicain français. S. d., in-8°, 13 p. [X. Lb³² 1156.]*

4666. — Haute cour de justice. Tableau du haut jury, formé en conséquence de trente récusations sans motifs. *S. l. n. d., in-8°, 3 p. [X. Lb³² 1186.]*

4667. — Au nom du peuple français. La haute cour de justice séante à Vendôme... a rendu le jugement suivant. (13 frimaire an V-3 décembre 1796.) *S. l. n. d., in-8°, 6 p. [X. Lb³² 1189.]*

4668. — Jugement de la haute cour de justice qui ordonne un remplacement de cinq hauts jurés. *Vendôme, imp. Morard-Colas. S. d., in-8°, 16 p. [X. Lb³² 1204.]*

4669. — Jugement de la haute cour de justice, qui statue sur la validité de la procédure instruite contre G. Babeuf et cinquante-trois de ses coaccusés. Séance du 25 brumaire an V (15 novembre 1796). *S. l. n. d., in-8°, 19 p. [X. Lb³² 212.]*

4670. — Réquisitions des accusateurs nationaux près la haute cour de justice, sur les excuses proposées par vingt-trois hauts jurés, le citoyen BULLY portant la parole. Du 27 brumaire an V (17 novembre 1796). Vendôme, imp. Morard. S. d., in-8°, 19 p. [X. Lb³² 213.]

4671. — Haute cour de justice. Procès-verbal de la formation du tableau du haut jury. Du 29 brumaire de l'an V (19 novembre 1796). Vendôme, imp. Morard-Colas. S. d., in-8°. 61 p. [X. Lb³² 214.]

4672. — Haute cour de justice. Copie des pièces saisies dans le local que Babeuf occupait lors de son arrestation. Paris, imp. Nationale, frimaire-nivôse an V, 2 vol. in-8°. [X. Lb³² 232.]

4673. — Jugement rendu par la haute cour de justice, le 1^{er} pluviôse l'an V. (20 janvier 1797.) Paris, imp. Baulouin. S. d., in-8°, 40 p. [X. Lb³² 251.]

4674. — Haute cour de justice. Exposé fait par les accusateurs nationaux près la haute cour de justice, VIELLART portant la parole, dans la séance du 6 ventôse de l'an V (24 février 1797), au sujet des accusations portées tant contre le représentant du peuple Drouet que contre Babeuf et autres. Imp. Baulouin. S. d., in-8°, 71 p. [X. Lb³² 277.]

4675. — Haute cour de justice. Pièces lues dans le cours de l'exposé fait par l'accusateur national à l'ouverture des débats. Séance du 6 ventôse. Imp. Baulouin. S. d., in-8°, 80 p. [X. Lb³² 278.]

4676. — Discours des accusateurs nationaux près la haute cour de justice, prononcé par le citoyen BALLY, l'un d'eux, à la suite du débat, dans l'affaire du représentant du peuple Drouet, de Babeuf et autres, accusés de conspiration contre la sûreté intérieure de la République. (7-9 floréal-26-28 avril 1797.) Vendôme, imp. de la haute cour, an V, in-8°, 256 p. plus la table (paginée H-V et I f non ch. d'errata. [X. Lb³² 325.]

4677. — Pièces relatives à la conspiration, trouvées chez Babeuf, reconnues et paraphées par lui. (30 floréal an V-19 mai 1797). Imp. du Directoire exécutif. S. d., in-8°, 1 f. et 23 p. [X. Lb³² 338.]

L'ex. de la collection Randonneau est suivi des pièces suivantes, certifiées conformes par Coehon et imprimées à l'imprimerie du Directoire exécutif : *Instruction principale sur ce qu'il faut faire* [13 floréal], 4 p.; 16^e pièce, 2^e liasse : le D. de S. P. à Ch. G. [9 floréal, à midi et demi], 2 p.; 18^e pièce, 2^e feuillet, 2^e pièce à midi précis, le 9 floréal, 3 p.; 15^e pièce, 7^e liasse, 2 p.; 4^e pièce, 7^e liasse : le Comité insurrecteur de salut public, 2 p.

4678. — Jugement de la haute cour de justice, qui rejette la demande de Babeuf, à fin d'audition de quatre témoins par lui indiqués. S. l. n. d., in-8°, 20 p. [X. Lb³² 339.]

4679. — Jugement rendu à Vendôme, qui condamne à mort le nommé Astaroth. Paris, imp. Maudet. S. d., in-8°, 4 p. [X. Lb³² 1221.]

Signé : P. G. CORVOFFILE.

Astaroth était le nom d'un corbeau familier de la maison de justice de Vendôme.

4680. — Discours prononcé par BRONAROTTI, devant la haute cour de justice, sur la Constitution de 93 et sur un projet d'adresse aux soldats. Imp. Lebois. S. d., in-8°, 20 p. [X. Lb³² 1360.]

4681. — Discours prononcé par CHARLES GERMAIN devant la haute cour de justice. Imp. Lebois. S. d., in-8°, 15 p. [X. Lb³² 1404.]

4682. — Péroraison de la défense de GRACIUS BABEUF, tribun du peuple, prononcée devant la haute cour de justice. Imp. Lebois. S. d., in-8°, 7 p. [X. Lb³² 1405.]

4683. — Jugement rendu par la haute cour de justice, séante à Vendôme, département de Loir-et-Cher, qui, sur la déclaration du haut jury, condamne Gracius Babeuf et Augustin-Alexandre Darthé à la peine de mort; Philippe Buonarroti, Charles-Antoine-Guillaume Germain, Just Moroy, Jean-Baptiste Cazin, Louis-Jacques Blondeau, Bonain et Menessier, ces deux derniers contumax, à la peine de la dépor-

lation. Acquitte de l'accusation le surplus des accusés. Du 7 prairial de l'an V (26 mai 1797). *Vendôme, Mocard-Colas*, in-8°, 1 f. et 28 p. [N. Lb³² 1406.]

4684. — Dernière Lettre de GRACCHUS BABEUF, assassiné par la prétendue haute cour de justice, à sa femme et à ses enfants, à l'approche de la mort. Annonce faite par lui qu'il est prêt à s'envelopper dans la nuit éternelle. Déclaration faite par lui qu'il ignore comment sa mémoire sera appréciée et ce que vont devenir les républicains au milieu des fureurs royales que la contre-révolution va amener. Aveu fait par lui que mourir pour sa patrie, quitter sa femme et ses enfants ne serait rien s'il ne voyait la liberté perdue. Adieux faits par lui à ses enfants en leur disant qu'il ne tient plus à la terre que par un fil qui va bientôt être rompu. Derniers mots de Babeuf annonçant qu'il s'enveloppe dans le sein d'un sommeil vertueux. *Imp. de l'Ami du peuple R.-F. Lebois. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³² 347.]

4685. — Liberté. Egalité. Pétition des soussignés condamnés à la déportation par la haute cour de justice siéant à Vendôme, au Corps législatif. *Imp. Lamberté. S. d.*, in-8°, 38 p. [N. Lb³² 2347.]

Datee (p. 12) du Fort-National devant Cherbourg, 26 messidor an VII (14 juillet 1799), et signée : CH. GERMAIN, BUONAROTTI, MOROY, BLONDEAU.

4686. — Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf, suivie du procès auquel elle donna lieu et des pièces justificatives, etc., par PH. BUONAROTTI. *Bruxelles, librairie romantique*, 1828, 2 vol. in-8°. [N. Lb³² 348.]

Tome I, VIII-325 p.; tome II, 327 p. et 2 ff. non ch. pour les errata.

Voyez les numéros suivants.

4686^a. — Conspiration pour l'égalité, par

PH. BUONAROTTI. *Paris, Baulouin frères*, 1830, 2 vol. in-8°. [N. Lb³² 348 C.]

Collection des mémoires relatifs à la Révolution française.

4686^b. — Conspiration pour l'égalité... *Paris, au bureau de la propagande démocratique et sociale*, 1849, in-18. [N. Lb³² 348 A.]

Dédicace de l'éditeur JULES PELLET à Barbès, L'ex. de la B. N. s'arrête à la page 108.

4686^c. — Histoire de la conspiration pour l'égalité... suivie du procès auquel elle donna lieu, par PH. BUONAROTTI. Nouvelle édition. *Paris, G. Charvay jeune*, 1850, in-18, X-253 p. [N. Lb³² 348 B.]

4687. — Les Grands Procès politiques. Gracchus Babeuf et la Conspiration des égaux, par PHILIPPE BUONAROTTI. Préface et notes par A. BANC. *Paris, Le Chevalier*, 1869, in-18, 2 ff., 209 p. et la table. [N. Lb³² 1407.]

La préface de M. Banc, quoique paginée en chiffres romains, est comprise dans la pagination générale

4688. — Etudes révolutionnaires. Babeuf et le Socialisme en 1796, par ED. FLEURY. Deuxième édition. *Paris, France*, 1850, in-18, 250 p. [N. Lb³² 349.]

4689. — VICTOR ADVIELLE. Histoire de Gracchus Babeuf et du babouvisme, d'après de nombreux documents inédits. *Paris, chez l'auteur, 3, rue Guénégaud*, 1884, 2 vol. in-8°. [N. Lu³⁷ 35677.]

Tiré à 300 exemplaires sur papier vergé.

4690. — Rapport sur une biographie du communiste picard Babeuf, présenté à la Société académique de Saint-Quentin, par M. G. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, membre de la Société. Concours d'histoire locale de 1885. *Saint-Quentin, imp. Ch. Poette*, 1886, in-8°, 12 p. [N. Lu³⁷ 35677^{bis}.]

L'auteur du mémoire en question sur la Jeunesse de Babeuf était M. V. ADVIELLE. La Société lui décerna une mention.

§ 5. — Fête de la Victoire (10 prairial an IV—29 mai 1796).

4691. — Liberté. Égalité. Ordre spécial de la marche et des cérémonies qui doivent avoir lieu à la fête de la Victoire, au Champ de Mars, le 10 prairial. *Paris, imp. de la République. S. d., in-4°, 3 p. [P. 12272*.]*

4692. — Liberté. Égalité. Programme de la fête de la Victoire, 10 prairial de l'an IV

Paris, imp. de la République. S. d., in-4°, 4 p. [N. Lb³² 1039.]

4693. — Directoire exécutif. Discours prononcé par le président du Directoire exécutif (CARNOT) à la fête de la Reconnaissance et des Victoires, célébrée au Champ de Mars, le 10 prairial, l'an IV (29 mai 1796). *Imp. du Directoire exécutif. S. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³² 1040.]*

§ 6. — Deuxième Anniversaire du 9 thermidor (27 juillet 1796).

4694. — Liberté. Égalité. Programme de la fête de la Liberté, à célébrer les 9 et 10 thermidor de l'an IV, en exécution de l'article 1^{er} du titre VI de la loi du 3 brumaire. *Paris, imp. de la République. S. d., in-4°, 4 p. [P. 12272*.]*

Pour copie conforme: BENEZECH, GINGUENÉ.

4695. — Liberté. Égalité. Programme de la fête de la Liberté, à célébrer les 9 et 10 thermidor de l'an IV (27-28 juillet 1796). — Programme des spectacles et jeux par lesquels on célébrera le second jour des fêtes de la Liberté. *Paris, imp. de la*

République. S. d., 4 et 3 p. [N. Lb³² 1084.]

La première pièce est signée: Le ministre de l'intérieur. BENEZECH.

4696. — Ordre, Marche et Cérémonies des fêtes qui seront célébrées les 9 et 10 thermidor, et Détail des spectacles, jeux et courses, feu d'artifice, danses et illumination qui auront lieu au Champ de Mars et aux Champs-Élysées. — Détail des prix décernés aux vainqueurs. *Imp. de la rue Favart. S. d., in-8°, 7 p. [N. Lb³² 1085.]*

¶ Le discours prononcé par CARNOT, comme président du Directoire, a été inséré dans le *Moniteur* du 13 thermidor (31 juillet).

§ 7. — Quatrième Anniversaire du 10 août (23 thermidor an IV).

4697. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par MARIE-JOSEPH CHERIER sur les fêtes du 14 juillet et du 10 août, Séance du 8 thermidor (26 juillet 1796). *Imp. Nationale, thermidor an IV, in-8°, 6 p. [N. Lc³³ 364.]*

Sur la célébration distincte des deux anniversaires.

4698. — Fête nationale du 10 août, fixée au 23 thermidor an IV. Programme. *Paris, imp. de la République. S. d., in-4°, 3 p. [N. Lb³² 1101.]*

Signé. Le ministre de l'intérieur, BENEZECH.

§ 8. — Conspiration du camp de Grenelle. — Procès et Exécution des conjurés (24 fructidor-3^e jour compl. an IV-10-19 septembre 1796).

4699. — Rapport au Directoire exécutif (12 fructidor an IV-29 août 1796). *Imp. du Directoire exécutif. S. d., in-8^o, 11 p. R. AD. I, 112.*

Signé : le ministre de la police, COCHON.
Pièce différente du n^o 4702 ci-dessous.

4700. — Directoire exécutif. Proclamation du Directoire exécutif sur les événements qui se sont passés dans la nuit du 11 au 12 fructidor (12 fructidor an IV-29 août 1796). *Imp. du Directoire exécutif. S. d., in-8^o, 4 p. [R. AD. I, 112.]*

4701. — Directoire exécutif. Ministère de la police générale de la République. Au quartier général à Issy, le 24 fructidor an IV (10 septembre 1796), à 6 heures du matin. FOISSAC-LA-TOUR, général de division, commandant la première division de l'armée de l'intérieur, au général en chef. *Imp. du Directoire exécutif. S. d., in-8^o, 7 p. [N. Lb¹² 177.]*

Conspiration du camp de Grenelle.

4702. — Directoire exécutif. Rapport au Directoire exécutif. Du 24 fructidor l'an IV... *Imp. du Directoire exécutif. S. d., in-8^o, 7 p. [N. Lb¹² 1126.]*

Conspiration du camp de Grenelle.
Signé : COCHON.

4703. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport par TALOT. Séance du 25 fructidor an IV. *Paris, imp. Nationale, fructidor an IV, in-8^o, 3 p. [N. Lb¹² 462.]*

A l'effet de faire décréter que les troupes qui entourent Paris ont bien mérité de la patrie.

4704. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom d'une commission spéciale nommée sur le message du Directoire exécutif en date du

29 fructidor an IV, par A. G. CAMES. Séance du 29 fructidor de l'an IV. *Paris, imp. Nationale, fructidor an IV, in-8^o, 10 p. [N. Lb¹² 469.]*

Relatif à l'attaque du camp de Grenelle.

4705. — Relation exacte et officielle du massacre prémédité contre la troupe campée à la plaine de Grenelle. *Imp. Lachar. S. d. N. Lb¹² 1122.*

4706. — Liste nominative des hommes arrêtés au camp de Grenelle dans la nuit du 23 au 24 fructidor de l'an IV, et conduits à l'École militaire par l'aide de camp du général de division FOISSAC-LATOUR. [24 fructidor.] *Imp. R. Jaquin. S. d., in-8^o, 8 p. [N. Lb¹² 178.]*

Signée : CHANEY, et contre-signée : ROUHIERRE, commissaire-ordonnateur.

4707. — Liste officielle des 132 prisonniers faits au camp de Grenelle, leurs noms, prénoms, professions, le nom de leurs diverses sections et rue, ainsi que le numéro des maisons qu'ils habitaient, les divers emplois qu'ils ont eus pendant la Révolution. *Imp. de l'Ami de la patrie. S. d., in-8^o, 8 p. N. Lb¹² 1123.*

4707^a. — Liste officielle des 132 prisonniers... Les principaux chefs sont l'ex-général Fion, Jacob, Lay et les ex-conventionnels Javogue, Hugues et Cusset. *Imp. Marchant. S. d., in-8^o, 8 p. N. Lb¹² 1123 A.*

4708. — Liste générale et officielle des 132 prisonniers faits au camp de Grenelle... *Imp. des frères Fleischelle. S. d., in-8^o, 8 p. [N. Lb¹² 1124.]*

4709. — Liste générale de tous ceux qui ont été arrêtés par suite de l'événement malheureux qui a eu lieu dans la nuit du

23 au 24 dans le camp de Grenelle. Avec leur nom, demeure, profession et la désignation de leurs principaux chefs. *Imp. Conort et Galland. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb¹² 1125.]

4710. — Jugement rendu par le conseil militaire séant au Temple, qui statue sur le sort de 52 prévenus arrêtés au camp de Grenelle, avec les noms, prénoms, demeures et profession de ceux condamnés à mort, à la déportation, à la réclusion, et de ceux qui ont été mis en liberté. *Imp. Conort et Galland. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb¹² 1131.]

4711. — Jugement rendu par le conseil militaire séant au Temple, qui condamne à la peine de mort François Lay, général des brigands, Nicolas Jacob, son aide de camp, et plusieurs autres brigands pris les armes à la main dans le camp de Grenelle, tous atteints et convaincus d'avoir, dans la nuit du 23 au 24 fructidor, tenté d'assassiner le camp, égorger le Directoire, allumer la guerre civile et anéantir les deux Conseils en rétablissant la Constitution infâme de 1793. Liste des noms des condamnés à mort, des condamnés à la déportation, des condamnés à la réclusion et de ceux mis en liberté. *Imp. des frères Fleschelle. S. l., in-8°, 8 p.* [N. Lb¹² 1132.]

4711^a. — Jugement rendu par le conseil militaire... *Imp. Lachave. S. d., in-4°, 4 p.* [N. Lb¹² 1132 A.]

4711^b. — Jugement rendu par le conseil militaire... *Imp. Michelot. S. d., in-4°, 4 p.* [N. Lb¹² 1132 B.]

4712. — Jugement rendu par le conseil militaire, séant au Temple, qui condamne à la peine de mort les nommés Pachon, Filliolle, Virion et Sandoz; Gouffey, Lailh, Jarlier et plusieurs autres à la déportation, tous convaincus de s'être portés au camp de Grenelle dans la nuit du 23 au 24 fructidor dernier, et prononce la mise en liberté de huit prévenus (6 vendémiaire). *Imp. Marchant. S. d., in-4°, 4 p.* [N. Lb¹² 1141.]

4713. — Jugement rendu par le conseil

militaire, séant au Temple, qui condamne à la peine de mort les nommés Virion, Pochon, Sandeau et autres conspirateurs de Grenelle. Liste des noms des condamnés à mort, à la déportation et à la réclusion. *Imp. Lerouge. S. d., in-4°, 4 p.* [R. AD. I, 112.]

4714. — Jugement de vingt-cinq individus de l'affaire du camp de Grenelle, rendu par le conseil militaire, séant au Temple, avec leurs noms, prénoms, âge, lieu de naissance, profession et domicile, un résumé de leurs déclarations et la peine qui leur est infligée. Du 6 vendémiaire an V (27 septembre 1796). *Bureau des papiers-nouvelles, rue Percée. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb¹² 1142.]

4715. — Jugement de vingt particuliers, prévenus d'avoir pris part à l'affaire du camp de Grenelle, dont neuf condamnés à mort, rendu par le conseil militaire établi au Temple, avec leurs noms, prénoms, âge, lieu de naissance, profession, domicile et un résumé exact de leurs déclarations; dans lesquels se trouvent compris les nommés Huguel, Cusset, Javognes, Baby, ex-conventionnels; Bertrand, ex-maire de Lyon; Gagnant, peintre, et Houdaille, ex-membre d'un comité révolutionnaire, marchand bijoutier. Du 18 vendémiaire an V (9 octobre 1796). *Paris, au dépôt des papiers-nouvelles. S. d., in-4°, 4 p.* [N. Lb¹² 1138.]

4716. — Jugement rendu par le conseil militaire séant au Temple, qui condamne à la peine de mort les nommés Huguel, Javognes, Cusset, tous trois ex-conventionnels; Bertrand, ex-maire de Lyon et cinq autres à la déportation, les nommés Houdaille et Donzelle, trois autres à la réclusion et prononce la liberté de cinq autres. Noms, professions et demeures des prévenus. (18 vendémiaire an V-9 octobre 1796.) *Imp. Marchant. S. d., in-4°, 4 p.* [N. Lb¹² 1159.]

4717. — Jugement de dix-neuf particuliers prévenus d'avoir pris part à l'affaire du camp de Grenelle, rendu par le conseil militaire au Temple avec les nom, prénoms, âge, lieu de naissance, profession et domi-

cile des accusés et un résumé exact de leurs déclarations; dans lesquels se trouvent compris un des rédacteurs de « l'Ami du peuple » et deux membres du comité révolutionnaire, avec une découverte impor-

lante sur la conspiration et les projets des conspirateurs dans la déclaration de plusieurs condamnés, 6 brumaire an V (27 octobre 1796). *Bureau des papiers-nouvelles*. S. d., in-4°, 4 p. (N. Lb² 1163.

CHAPITRE X

ÉVÈNEMENTS DE L'AN V

22 SEPTEMBRE 1796 — 21 SEPTEMBRE 1797)

§ 1. — Célébration du quatrième anniversaire de la mort de Louis XVI, 1^{er} pluviôse an V (21 janvier 1797).

4718. — Appel à l'honneur français ou Projet d'une fête pour célébrer dignement la mort de Louis XVI: précédé de la réfutation des écrits du royalisme à ce sujet, présenté au Corps législatif, le 12 nivôse, par le citoyen ÉMANCEL Paris, an V. 1796. in-8°, 72 p. [N. Lb⁴² 244.]

Voy. le numéro suivant.

4719. — Appel à l'honneur français, sur le jugement de Louis XVI et la fête du 21 janvier, par M. E... Paris, an V. 1796. in-8°, 72 p. [N. Lb⁴² 1198.]

Même pièce que le numéro précédent; le titre seul est changé.

4720. — Projet d'une pompe funèbre qui doit être célébrée dans toute la France, le 21 janvier de chaque année, en expiation de la mort de Louis XVI, détrôné, jugé et condamné à périr sur un échafaud par une troupe de factieux qui se disaient représentants du peuple français. *De l'imprimerie de la clémence, rue Roynle. S. d. (1797)*, in-8°, 1 f. et 18 p. [N. Lb⁴² 467 A.]

Par NICOLAS-LOUIS GOUIN. Voy. le numéro suivant.

4720* — Projet d'une pompe funèbre qui doit être célébrée en France le 21 janvier de chaque année, par M. GOUIN. Imprimé par Le Normant en 1797 et distribué dans Paris et dans tout le royaume. Paris, imp. Le Normant, 1814, in-8°, 20 p. [N. Lb⁴² 467 B.]

Un autre tirage porte la date de 1816.

4721. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par PIERRE GUYOMAR. Séance du 17 nivôse. Paris, imp. Nationale, nivôse an V, in-8°. [N. Le⁴² 669.]

Sur la commémoration du 21 janvier. Voy. le numéro suivant.

4722. — La Confédération générale des fidèles et leur réunion au tombeau de Louis XVI, par l'auteur de « Rendez-nous nos myriagrammes ». Imp. Leguay. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb⁴² 1222.]

Au sujet de la motion de Guyomar, du 17 nivôse.

Signé : D...Y DUSAULCHOY.]

4723 — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de PHILIPES-

DELLEVILLE, membre du Conseil des Cinq-Cents, député du Calvados. Séance du 22 nivôse an V. *Paris, imp. Nationale, nivôse an V*, in-8°, 4 p. [N. Lb³² 678.]

Sur le serment de haine à la royauté.

4724. — L'Ombre de Louis XVI évoquée du tombeau ou le Cri du malheur et de la vérité. *Imp. des frères Fleschelle. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 1235.]

Signé : LOUIS, et plus bas : GABRIEL.

4725. — Réflexions sur la fête du 21 janvier (v. st.). *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb³² 1236.]

Contre cette fête.

4726. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours pour l'anniversaire du 21 janvier et la prestation du serment de haine à la royauté et à l'anarchie, prononcé par Roux (du Finistère), président du Conseil des Cinq-Cents. Séance du 2 pluviôse an V, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 696.]

4727. — Le 22 janvier, ou la Queue du 21, et détails intéressants des événements qui ont eu lieu à Notre-Dame et au Luxembourg. *Paris, imp. Lerouge, an V*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 1237.]

Compte rendu satirique de la cérémonie officielle.

§ 2. — Conspirations du 12 pluviôse an V (31 janvier 1797). — Procès et Condamnation de Lavillehurnois, Brotier, Poly, Dunan, etc. (22 ventôse-18 germinal; 12 mars-7 avril).

4728. — Rapport officiel du cit. MALO, chef de brigade du 21^e régiment de dragons, certifié par les deux militaires dont il est fait mention, au ministère de la police générale de la République et Liste des noms, demeures et professions des conspirateurs arrêtés à l'École militaire par les dragons. Somme de 150,000 livres et la croix de Saint-Louis promises au brave Malo et 50,000 livres pour sa troupe, afin de servir le nouveau roi que l'on devait mettre sur le trône. Proclamation que ces conspirateurs devaient faire afficher au nom de Louis XVIII. (11 pluviôse.) *Paris, Lachave. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 1243.]

4729. — Note. — Bureau central du canton de Paris, le 12 pluviôse an V... *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb³² 1235.]

Interrogatoire de Berthelot de La Villehurnois et pièces relatives au complot.

4730. — Rapport officiel fait par le ministre de la police générale au Directoire exécutif, où il rend compte des moyens qu'il a employés pour découvrir la conspi-

ration royale qui devait placer Louis XVIII sur le trône. Noms des commissaires royaux arrêtés et de plusieurs conspirateurs subalternes dans toute la République. Moyens qu'ils devaient employer pour égorger le Directoire, les membres des deux Conseils et les républicains. *Imp. Marchant. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³² 1244.]

Reproduction pure et simple d'un rapport de Coehon, publié dans le *Moniteur* du quindisi 15 pluviôse.

4731. — Liste officielle des individus prévenus et arrêtés pour la conspiration tendante à rétablir Louis XVIII sur le trône, avec les noms, qualités, âge, professions, demeures, et ce qu'ils ont fait depuis la Révolution. *Imp. Coesnon-Pellierin. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 1245.]

Signé : CAIGNART.

4732. — Détails officiels sur la grande conspiration royale. Arrestation et noms des conjurés. Place où devaient être plantées les potences destinées aux cinq directeurs, aux députés et à tous les républicains.

Paris, imp. Maulet, S. d., in-8°, 8 p. [X. Lb⁴² 1246.]

P. 8, complainte sur l'air des *Pendus*.

4733. — 1^{re} lettre à un ami. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 p. [*Br. M. F. R. Méth.*, XVII, 19.]

Signé : BORE, rue de la Michaudière.

Je ne connais pas la première lettre; la seconde porte : « La suite à l'ordinaire prochain. » Sur la conspiration de La Villeheurnois.

4734. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Pièces relatives à la conspiration, découverte le 12 pluviôse, tendant au renversement du gouvernement républicain et au rétablissement de la royauté. Message du Directoire exécutif. Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif. — Suite des pièces relatives... — Seconde suite des pièces... — Troisième suite des pièces... *Imp. Nationale, pluviôse-ventôse an V, 4 parties*, in-8°, 86, 35, 19 et 98 p. [X. Le⁴³ 724.]

4735. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours d'ALEXANDRE VILLERARD, député de l'Yonne, après la lecture des pièces relatives à la conspiration, découverte le 12 pluviôse, tendante au rétablissement de la royauté en France. Séance du 17 pluviôse an V. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 6 p. [X. Le⁴³ 725.]

4736. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Déclaration de SIMÉON, après la lecture des pièces relatives à la conspiration, découverte le 12 pluviôse, tendante au renversement du gouvernement républicain et au rétablissement de la royauté. — Déclaration faite par TALLIEN, membre du Conseil des Cinq-Cents, dans la séance du 16 pluviôse an V. — Discours de CHAZAL sur la lecture des pièces relatives à la conspiration découverte le 12 pluviôse... *Paris, imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 7 p. [X. Le⁴³ 726.]

4737. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par EMMANUEL PASTORET. Séance du 17 pluviôse an V. (3 février 1797). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 7 p. [X. Le⁴³ 727.]

Sur la manière de juger les prévenus de la conspiration de Grenelle.

1738. — Le Masque levé et déchiré sur les complots qui peuvent former les intriguants, les factieux et les conspirateurs dans tous les pays, ou la Conspiration des Brotier, Poly et consorts, surnommée la conspiration des béquilles, dénoncée à tous les Français, avec les causes principales qui l'ont produite, pour fixer d'une manière incontestable l'opinion publique sur la possibilité d'une conspiration en France à l'avenir, la stabilité du nouveau gouvernement et la certitude d'une paix prochaine, à la suite de laquelle on trouvera la devise de l'année 1797, qui annonce de grands événements. Par le citoyen J. D.-L. *Paris, Legras; Desenne; Maret, an V-1797*, in-8°, 56 p. [X. Lb⁴² 1247.]

ÉPIGR. :

De Paris au Japon, du Japon jusqu'à Rome.
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

BOILEAU.

Signé (p. 56) : JEUDY DE LHOUMAUD, médecin, physicien et naturaliste.

4739. — Interrogatoire des conspirateurs royaux. Message du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents. *Paris, imp. Maulet. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb⁴² 1248.]

4740. — Nos Cochons sont assez gras, il faut les changer pour faire le carnaval. *Imp. de la Société typographique des trois amis. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁴² 1298.]

Pamphlet en langage parisien populaire contre le Directoire, signé : CARNAV. Voy. le numéro suivant.

4741. — Vos Cinq Cochons sont assez gras, il faut les changer pour faire le carnaval. *Imp. de la Société typographique des trois amis. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb⁴² 1299.]

Même ouvrage que le numéro précédent.

4742. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par JEAN DEBRY, au nom d'une commission spéciale, sur la conspiration découverte le 12 pluviôse an V, tendant au renversement du gouvernement républicain et au rétablissement de la royauté. Les autres membres de la commission sont les représentants Roger Martin, Dubois (des Vosges), Chazal, Daunou,

Séance du 10 ventôse an V (28 février 1797). *Paris, imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 38 p. [N. Lb⁵² 787.]

4743. — Directoire exécutif. Déclarations de DIVERNE-DUPRES-LE ou DUNANT, annexées au registre secret du Directoire exécutif, le 11 ventôse an V. *Imp. du Directoire. S. d.*, in-8°. 30 p. [N. Lb⁵² 1300.]

4744. — CHAUVEAU-LAGARDE au ministre de la justice (Paris, 16 ventôse an V-6 mars 1797). *Imp. Migneret. S. d.*, in-8°, 4 p. [Br. M., F. R. *Méth.*, XVII, 18.]

Au sujet des citoyennes Caref, Madmier et Baroche, domestiques chez Dunan, et soupçonnées de complicité; l'une d'elles n'avait que quatre ans.

4745. — Adresses du citoyen VAUVILLIERS aux citoyens Hervé, capitaine rapporteur au conseil de guerre, et Anvy, directeur du jury, à Versailles. (17-18 ventôse.) *Paris, Migneret, an V-1797*, in-8°, 1 f. et 25 p. [N. Lb⁵² 1345.]

4746. — Débats du procès instruit par le conseil de guerre permanent de la dix-septième division militaire, séant à l'ancienne maison commune de Paris, contre les prévenus Brolier, Berthelot La Villeurnoy, Dunan, Poly et autres, recueillis par des sténographes. (22 ventôse-18 germinal an V-12 mars-7 avril 1797.) *Paris, Baulouin. S. d.*, in-8°, 482 p. [N. Lb⁵² 309.]

4747. — Questions relatives à la réclamation portée au Corps législatif sur les prévenus de conspiration, traduits au conseil de guerre comme embaucheurs. *Imp. Fauvelle et Sagnier. S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb⁵² 1317.]

Signé : SOURDAT, accusé.

4748. — Idées sur la compétence du conseil de guerre de la dix-septième division militaire, concernant les prévenus d'embauchage. *Gratiot. S. d.*, in-8°, 16 p. [N. Lb⁵² 1318.]

4749. — N° 1. Questions importantes. 1^{re} question : Le Directoire a-t-il pu ordonner que les accusés soient traduits

devant le tribunal? 2^e question : Le Directoire peut-il empêcher le tribunal de cassation d'examiner la compétence? [11 germinal.] *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb⁵² 1319.]

Signé : A. LAWYER.

4750. — Mémoire sur la compétence du conseil de guerre permanent, pour Charles-Honorine Berthelot de Lavilleurnoy. *Imp. Fauvelle et Sagnier. S. d.*, in-8°, 75 p. [N. Lb⁵² 1320.]

Signé : LE ROY, veuve DROUYN-VAUDUEIL, belle-mère; LE ROY DE ROULLERS, oncle; CH.-HIP. BERTHELOT-LAVILLEURNOY, frère; CH.-HONORINE BERTHELOT-LAVILLEURNOY, fille; le citoyen DOMMANGET, ex-avocat, conseil.

4751. — Plaidoyer sur la compétence du conseil de guerre permanent, servant de réponse au second rapport du ministre de la justice, prononcé dans la séance du conseil de guerre, du 27 ventôse (17 mars 1797). Par le citoyen DOMMANGET, ex-avocat, pour Charles-Honorine Berthelot de Lavilleurnoy. *Imp. Fauvelle et Sagnier. S. d.*, in-8°, 88 p. [N. Lb⁵² 1321.]

4752. — Plaidoyer sur l'incompétence du conseil de guerre permanent, prononcé devant le conseil, le 27 ventôse an V, par CHAUVEAU-LAGARDE. *Paris, Migneret, an V, 1797*, in-8°, 48 p. [N. Lb⁵² 1322.]

4753. — Extrait de la séance du conseil de guerre du 28 ventôse an V (18 mars 1797). *Imp. Fauvelle et Sagnier. S. d.*, in-8°, 14 p. [Br. M., F. R. *Méth.* XVII, 18.]

Discussion entre le tribunal et les défenseurs et (p. 13) dénonciation de ceux-ci au Corps législatif et au tribunal de cassation.

4754. — Plaidoyer prononcé le 28 ventôse par le citoyen GUILCHARD, homme de loi, défenseur officieux des citoyens Dunan, Sourdat et autres devant le conseil de guerre de la dix-septième division militaire, contre la compétence de ce tribunal. *Paris, Baulouin. S. d.*, in-8°, 24 p. [Br. M., F. R. *Méth.*, XVII, 18.]

4755. — Exposé pour THOMAS-LAURENT DIVERNE DE PRAÏLE, traduit devant le conseil de guerre permanent de la dix-septième

division militaire sous le nom de THÉODORE DUCAN. (Paris, 11 germinal an V-31 mars 1797.) *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 1 f., et 29 p. [R. AD. I, 112.]

4756. — Lettre du ministre de la justice au président du conseil de guerre (29 ventôse an V). *Imp. de la V^e Gorsas. S. d.*, in-8°, 15 p. [Br. M., F. R. *Méth.* XVII, 18.]

Signée : MERLIN.

4757. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par SAVARY, au nom d'une commission, sur une pétition des défenseurs officieux des prévenus traduits devant le conseil de guerre de la dix-septième division militaire. Séance du 30 ventôse an V (20 mars 1797). *Imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 6 p. [X. Le³³ 825.]

4758. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours de DUBOIS-GRANÉ sur la pétition des défenseurs officieux des individus traduits devant le conseil de guerre de la dix-septième division. Séance du 1^{er} germinal an V (21 mars 1797). *Imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 7 p. [X. Le³³ 832.]

4759. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de DEMOLARD sur la pétition des défenseurs officieux des individus traduits devant le conseil de guerre de la dix-septième division. Séance du 1^{er} germinal an V. *Paris, imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 8 p. [X. Le³³ 833.]

4760. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de BEGGIEN sur la pétition des défenseurs officieux des prévenus d'embauchage et de conspiration, traduits devant le conseil de guerre permanent de la dix-septième division militaire de l'intérieur qui demandent une décision sur cette question : Un conseil de guerre qui prononcerait en même temps sur un déclinatoire et sur le fond contre des individus non militaires, ni attachés aux armées, pourrait-il, sans encourir la forfaiture, faire exécuter son jugement, nonobstant le recours formé au tribunal de cassation pour cause d'incompétence ? Séance du 2 germinal an V. *Paris, imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 7 p. [X. Le³³ 834.]

4761. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours de LEMERER sur la pétition des défenseurs officieux des prévenus d'embauchage. Séance du 2 germinal. *Paris imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 8 p. [X. Le³³ 835.]

4762. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'EMMANUEL PASTORET sur le rapport de la commission chargée d'examiner la pétition des défenseurs officieux des prévenus traduits devant le conseil de guerre de la dix-septième division militaire. Séance du 2 germinal an V. *Paris imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 11 p. [X. Le³³ 836.]

4763. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion, par VILLETARD, sur la pétition des défenseurs officieux de Berthelot, La Villeheurnoy et coprévenus d'embauchage. Séance du 2 germinal an V. *Paris, imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 8 p. [X. Le³³ 837.]

4764. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de F. AUBRY sur la question de compétence des conseils de guerre et sur le recours en cassation pour les citoyens non justiciables de ces tribunaux. Séance du 2 germinal an V. *Paris, imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 12 p. [X. Le³³ 840.]

4765. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de VIENOT-VAUBLANC sur la compétence des conseils de guerre. Séance du 2 germinal an V. *Paris, imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 6 p. [X. Le³³ 841.]

4766. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de DELARUE sur la réclamation des prévenus de la conspiration contre la compétence du conseil de guerre devant lequel ils sont traduits. Séance du 3 germinal an V. *Paris, imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 10 p. [X. Le³³ 842.]

4767. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de BULLEET, député au Corps législatif par le département de la Seine-Inférieure, sur le rapport de Savary relatif aux tribunaux militaires. Séance du 3 germinal an V. *Imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 8 p. [X. Le³³ 843.]

4768. — Compte rendu au Corps législatif, par le tribunal de cassation, de l'obstacle apporté à l'exécution d'un de ses jugements du 2 germinal an V (22 mars 1797), et des motifs qui ont déterminé ce jugement. *Imp. du Républicain français. S. d., in-8°, 22 p. Br. M., F. R. Méth. XVII, 19.*

4769. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Egalité. Liberté. Message. Extrait des registres des délibérations du Directoire exécutif (3 germinal an V-23 mars 1797). *Imp. Nationale, germinal an V, in-8°, 8 p. Br. M., F. R. Méth. XVII, 19.]*

4770. — Jugement rendu par le tribunal de cassation le 8 germinal an V, précédé d'un extrait de la séance de ce jour. *Imp. Fauvelle et Sagnier. S. d., in-8°, 4 p. Br. M., F. R. Méth. XVII, 19.]*

4771. — Première Lettre à « l'Historien » sur le message envoyé au Conseil des Cinq-Cents par le Directoire exécutif; le rapport de Savary, les discours des président du conseil de guerre et commissaire du pouvoir exécutif, et la lettre écrite par Merlin à ce tribunal (1^{er} germinal an V-21 mars 1797). *Imp. Dupont. S. d., in-8°, 4 p. Br. M., F. R. Méth. XVII, 18. — N. Lb³² 300.]*

Signée : F.-D. BUDAN.

4772. — Exposé de la conduite et des principes d'A.-C. BAOTIEN, lu à la séance du conseil de guerre permanent de la dix-septième division militaire, le 12 germinal an V (1^{er} avril 1797). *Paris, Baudouin, S. d., in-8°, 24 p. [N. Lb³² 307.]*

Sur l'ex. de la B. N., on lit les deux notes suivantes :

« Cet homme courageux et imprudent a été déporté à la Guyane, avec le citoyen Villarnois (sic), son collègue d'entreprise, et Barthélemy, ex-directeur, et lui Brotier y a péri.

« Brotier neveu a continué l'édition des *Œuvres* de Plutarque avec Vauvillier, puis il a donné la traduction française de Plaute, et ensuite quelques ouvrages de son savant oncle, l'académicien des B. L. [Belles-lettres] et l'éditeur de Tacite, »

L'Exposé est dit de la prison de la maison

commune de Paris, le 19 germinal an V (samedi 8 avril 1797).

4773. — Plaidoyer prononcé le 16 germinal par le citoyen LEBON, défenseur officieux du citoyen Brotier, devant le conseil de guerre de la dix-septième division militaire. *Paris, chez la citoyenne Raygoulleau, an V, in-8°, 32 p. [N. Lb³² 1359.]*

4774. — Liberté Egalité. Arrêté du Directoire exécutif portant que Brotier, Berthelot de La Villeurnois, Duverne de Presle, Poly et Sourdat, prévenus de conspiration contre la sûreté intérieure et extérieure de la République, seront poursuivis et jugés comme tels, abstraction faite du crime d'embauchage (19 germinal an V-8 avril 1797). *Paris, imp. de la République, germinal an V, in-8°, 6 p. R. AD. I, 112.]*

4775. — Jugement rendu par le conseil de guerre, qui condamne à la peine de mort Dunan, Berthelot de La Villeurnois, Brotier et le baron de Poly, atteints et convaincus du crime d'embauchage, et, attendu la véracité de ces accusés à avouer leurs crimes, le conseil commue la peine de mort en dix ans de détention pour Dunan et Brotier, celle de cinq ans pour La Villeurnois et celle d'un an pour Poly; ordonne que La Houssaie et Lecreteur seront traduits devant le jury d'accusation de Versailles, acquitte les autres prévenus et les met en liberté. (19 germinal an V-8 avril 1797.) *Imp. Luchev. S. d., in-4°, 4 p. N. Lb³² 1362.*

4776. — Jugement rendu par le conseil de guerre de la dix-septième division, qui juge et condamne à détention Brotier et Duverne de Presle, se disant Dunan, tous deux agents de Louis XVIII à Paris, Berthelot de La Villeurnoy, ex-maitre des requêtes, Poly, ci-devant baron, et Guillaumeul de La Houssaie, et ordonne la mise en liberté de tous les autres accusés. *Paris, imp. Marchant. S. d., in-4°, 4 p. [N. Lb³² 1363.]*

§ 3. — Fête du 14 juillet (26 messidor an V-14 juillet 1797).

4777. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de JEAN DEBRY sur l'anniversaire du 14 juillet. Séance du 26 messidor an V (14 juillet 1797). *Imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 3 p. [N. Lc³³ 1164.]

4778. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours de LACOMBE-SAINT-MICHEL sur la résolution qui déclare que le 14 juillet 1789 le peuple français a bien mérité de la pa-

trie. Séance du 27 messidor an V (15 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 3 p. [N. Lc³³ 435.]

4779. — Extrait du procès-verbal de la séance publique du Directoire exécutif du 26 messidor an V (14 juillet 1797). *Imp. Gratiat. S. d.*, in-8°, 4 p. [R. AD. XVIII^e, 441.]

Discours prononcé par CARNOT comme président du Directoire.

§ 4. — Renvoi des ministres (30 messidor an V-18 juillet 1797).

4780. — La Conspiration jacobine dévoilée par la conduite du Directoire. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 1466.]

Au sujet du renvoi des ministres, le 30 messidor.

4781. — Chacun le nôtre, il n'y aura point de jaloux, ou Secret du Directoire dévoilé. *Imp. de l'Etoile du soir. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³² 1467.]

Même sujet. Dialogue entre Barras, Carnot, Rewbell, La Revellière et Barthélemy.

4782. — Lettre de SIMON CLICHY à son

pauvre ami le cousin Jacques. *Imp. Maudet. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb³² 1468.]

Même sujet.

4783. — Le Départ des ministres destitués, cause de la destitution des ministres, les regrets que remporte celui de la police, ses adieux au peuple et la complainte de ses amis. *Imp. de la Société typographique. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³² 386.]

Pamphlet fort injurieux en vers et en prose, signé NICOLAS HENRIET, volontaire de l'armée d'Italie.

§ 5. — Troisième Anniversaire du 9 thermidor (27 juillet 1797).

4784. — Ministère de l'intérieur. Extrait des registres du Directoire exécutif, du 3 thermidor an V. *Paris, imp. de la République, thermidor an V*, in-4°, 2 p. [Br. M. F. R. *Méth.* VIII, 12.]

Programme de la fête de la Liberté. Signé : Le ministre de l'intérieur, BENEZECH.

4785. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de LAMY, député du département du Puy-de-Dôme, relative à la journée du 9 thermidor. Séance du 8 thermidor an V. *Imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 4 p. [N. Lc³³ 1212.]

4786. — Corps législatif. Conseil des

Cinq-Cents. Discours de DUMOLARD, président du Conseil des Cinq-Cents, sur la fête du 9 thermidor an V. *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 3 p. [N. Lb³³ 1213.]

4787. — Ordre, Marche et Cérémonies qui auront lieu pour la première audience de réception de l'ambassadeur ottoman, le 10 thermidor, et pour les fêtes des 9 et 10 thermidor. Extrait des registres des délibérations du Directoire exécutif, du 6 thermidor an V (24 juillet 1797). *Imp. Marchant. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 1493.]

4788. — Liste générale et Noms des femmes présentées à l'ambassadeur otto-

man. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 1501.]

Facétie extraite des nos 109 et 114 du journal *le Thé*, rédigé par Bertin d'Antilly.

4789. — Les Gobe-Mouches ou les Métamorphoses en feu d'artifices. *Bourgeois. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 1509.]

Extraits du journal *le Thé*, du 18 thermidor. P. 7-8, réimp. d'une partie de la Liste des femmes soi-disant présentées à l'ambassadeur turc.

4790. — Prospectus des objets destinés pour le grand seigneur. *S. l. n. d.*, in-4°. 4 p. [N. Lb³² 1502.]

Liste des porcelaines, bijoux, pièces d'orfèvrerie, instruments d'optique, Libaniers, etc., offerts à l'ambassade ottomane et au sultan.

§ 6. — Cinquième Anniversaire du 10 août (23 thermidor an V).

4791. — République française. Arrêté du Directoire exécutif concernant la célébration de l'anniversaire du 10 août (17 thermidor an V-4 août 1797). *Paris, imp. de la République, thermidor an V*, in-8°, 2 p. [Br. M. F. R. *Méth.* VIII, 10.]

4792. — Ordre de la marche et cérémonies qui seront observées le 23 thermidor (10 août) (v. st.), au Champ de Mars, au Directoire et aux Champs-Élysées. *Imp. Dessemerjeur. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³² 1529.]

4793. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de JOURDAN (de la Haute-Vienne) sur le cinquième anniversaire du 10 août. Séance du 22 thermidor an V (19 août 1797). *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 3 p. [N. Le³³ 1257.]

4794. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de J.-F. Phi-

LIPES-DELLEVILLE, député du Calvados, prononcé le 10 août de la 5^e année républicaine. *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 3 p. [N. Le³³ 1258.]

Même sujet que le numéro précédent.

4795. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours du citoyen DUMOLARD, président du Conseil des Cinq-Cents, prononcé le 10 août (23 thermidor de la 5^e année républicaine, 10 août 1797). *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 3 p. [N. Le³³ 1259.]

Même sujet.

4796. — Extrait du procès-verbal de la séance publique du Directoire exécutif du 23 thermidor an V (10 août 1797). *Imp. Gratiot et Co. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³² 401.]

Discours prononcé par CUVROT comme président du Directoire.

№ 7. — Coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). — Expulsion de Carnot et de Barthélemy. — Déportations à Cayenne et à Sinamari.

4797. — Le Siège de Paris ou les Deux Conspirations. *Imp. de l'Étoile du soir, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1477.]

Facétie au sujet des *Clichéens*.

4798. — Les Jacobins blancs et les Jacobins rouges. *Imp. de l'Étoile du soir, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1478.]

Signé : COUSIN.

4799. — Les Manœuvres des jacobins dévoilées ou Tableau de leur conduite depuis leur origine jusqu'à ce jour. Dialogue entre un honnête homme et un jacobin. *Lefebvre, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1479.]

Signé : SAUNIER.

4800. — Déclaration du danger de la patrie par les anarchistes. *Imp. des amis réunis, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1480.]

Facétie contre les directeurs, signée. BERTIN D'A.....Y D'ANTILLY.

4801. — Le Canon d'alarme prêt à tirer dans toute la France, par les anarchistes. Avis pressant au nouveau tiers pour sauver la patrie, par un impartial. *Chez la citoyenne Prévost, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1481.]

Signé : BARBET.

4802. — Le Tocsin du peuple sur la liberté de la presse ou l'Agonie de la clique infernale. *Chez la citoyenne Prévost, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1482.]

Signé : LETMERA.

4803. — Testament de la République. *Imp. Dessainferjeux, S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb¹² 1483.]

4804. — Les Trois Rois : Barras, Larévillière-Lépeaux et Rewbell. Ah ! qu'ils

sont bêtes ! *Imp. Guillemet, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1510.]

Réponse aux « Actes des apôtres », du 6 août 1797, signée : C'AMBYSE [BARRUEL-BEAUVERT.

4805. — Les Trois Rois de la France... *Imp. Guillemet, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1511.]

Même pièce que la précédente et même signature.

4806. — Le Directoire jugé par ses amis et ses ennemis. *Prévost, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1512.]

4807. — La Marmite du Directoire renversée. *Imp. Guillemet, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1513.]

Signé : BERTRAND.

4808. — Le voilà!... le voilà!... le pot aux roses découvert. Le *Mea culpa* du Directoire ou Confession générale de nos gouvernants. *Imp. Durand, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1514.]

Signé : ELOIBS [LEBOIS].

4809. — Vite!... vite!... fermez vos portes et vos boutiques, prenez garde à vos bourses, il en est temps. *Imp. Siobet, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 1524.]

Signé : SIORÉL LÉBOIS.

P. 7, chanson sur l'air des *Trembleurs*.

4810. — Je ne suis qu'une bête, mais voilà ce que je dis, moi. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [R. AD I, 113.]

Signé : G. P. [GERMAIN PETITAIN?]

Contre le Conseil des Cinq-Cents et les représentants nouvellement élus.

4811. — Le Directoire exécutif aux Français. Du 18 fructidor an V. *Imp. de la République, S. d.*, in-8°, 6 p. [N. Lb¹² 1550.]

4812. — Arrêté du Directoire exécutif qui met la salle de l'Odéon et celle de l'École de santé à la disposition du Corps législatif (18 fructidor an V). *Paris, imp. de la République, fructidor an V, in-folio plano. [R. AD. I, 113.]*

4813. — Arrêté du Directoire exécutif, qui suspend provisoirement de toutes fonctions les membres de l'Administration centrale du département de la Seine et ceux des administrations municipales de Paris (18 fructidor an V). *Paris, imp. de la République, fructidor an V, in-folio plano. [R. AD. I, 113.]*

4814. — Liberté. Égalité. Le Directoire exécutif aux citoyens de Paris (18 fructidor an V, 2 heures du matin). *Imp. du Directoire exécutif. S. d., in-folio plano. [R. AD. I, 113.]*

Un autre tirage du même format sur papier bléuté dans la même collection.

4815. — Directoire exécutif. (Paris, 18 fructidor an V). *Paris, imp. de la République, fructidor an V, in-folio plano. [R. AD. I, 113.]*

Liste des journalistes et imprimeurs poursuivis. Important document pour l'histoire de la presse.

La même collection renferme l'épreuve corrigée d'un tirage in-4^e (S. l. n. d.) de la même liste.

4816. — Directoire exécutif. Du 19 fructidor an V. Message aux deux Conseils. *Paris, imp. de la République, fructidor an V, in-folio plano. [R. AD. I, 113.]*

4817. — Loi concernant des mesures de salut public prises relativement à la conspiration royale. 19 fructidor an V. *Paris, imp. de la République, fructidor an V, in-folio plano maximo. [R. AD. I, 113.]*

4818. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par BARDIS (des Ardennes), au nom de la commission spéciale composée des représentants Regnier, Lacuée, Picault, Laussat, sur la résolution qui autorise le Directoire à faire entrer dans le rayon constitutionnel et arriver à Paris la force armée nécessaire au maintien

de la République, de la Constitution, de la sûreté des personnes et des propriétés. Séance permanente du 18 fructidor an V, à l'École de santé. *Paris, imp. Nationale, an V, in-8°, 3 p. [X. Le³³ 367.]*

4819. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par GINOT-POUZOL, au nom d'une commission spéciale, sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents en date du 18 fructidor an V sur les mesures de salut public. Séance de la nuit du 18 au 19 fructidor an V. *Paris, imp. Nationale, an V, in-8°, 2 p. [X. Le³³ 368.]*

4820. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par BOULVY (de la Meurthe), au nom de la commission chargée de présenter des mesures relatives à la conspiration royaliste découverte par le Directoire exécutif. Séance permanente du 18 fructidor an V, à l'Odéon. *Paris, imp. Nationale, fructidor an V, in-8°, 8 p. [X. Le³³ 374.]*

4821. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Liberté. Égalité. Paris, le 19 fructidor an V. Le général de brigade à l'hôtel national des militaires invalides au citoyen Augereau, général en chef de l'armée intérieure. *Imp. Nationale, fructidor an V, in-8°, 2 p. [X. Le³³ 1351.]*

Signé : DEMOUIER

Envoi d'un reliquat de 102 francs qui n'avaient pas été dépensés pour la subsistance des invalides appelés à défendre le Corps législatif.

4822. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours de P. BORDAS, député de la Haute-Vienne, sur la résolution du 18 fructidor contenant les mesures générales relatives aux conspirateurs, aux émigrés, aux ministres du culte déportés, aux autorités constituées et aux dernières élections. Séance du 19 fructidor an V. *Imp. Nationale, an V, in-8°, 4 p. [X. Le³³ 569.]*

4823. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours de JOURDAN (de la Haute-Vienne) sur les événements de la journée du 18 fructidor. Séance du 19 fructidor an V. *Paris, imp. Nationale, fructidor an V, in-8°, 3 p. [X. Le³³ 1352.]*

4824. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par P.-C. L. BAUDIN (des Ardennes), au nom de la commission spéciale composée des représentants Lacuée, Rousseau et Baudin, sur la résolution du 20 fructidor relative aux services rendus à la patrie par tous ceux qui ont concouru dans la journée du 18 à déjouer la conspiration. Séance du 20 fructidor soir, an V. *Paris, imp. Nationale an V*, in-8°, 3 p. [X. Le⁵⁵ 370.]

4825. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport sur les journalistes complices de la conspiration royale, par BAILLEUL, au nom de la commission spéciale composée des représentants Talot, Garnier de Saintes, Bellegarde, Roger-Martin, Bailleur. Séance du 20 fructidor an V (6 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, fructidor an V*, in-8°, 4 p. [X. Le⁵⁵ 1354.]

4826. — Rapport et projets de résolution et d'adresse présentés par JEAN DEBAY, au nom d'une commission spéciale dont les autres membres sont les représentants Sieyès, Jourdan de la Haute-Vienne, Laloi et Biou. Séance permanente du 20 fructidor an V, à l'Odéon. *Paris, imp. Nationale, fructidor an V*, in-8°, 11 p. [X. Le⁵⁵ 1355.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents.*

4827. — Corps législatif. Procès-verbal de la séance permanente du Conseil des Cinq-Cents des 18, 19, 20, 21, 22 et 23 fructidor an V (4-9 septembre 1797). Imprimé par ordre du Conseil. Fructidor an V. *Paris, imp. Nationale, S. N.*, in-8°, 2 ff. et 151 p. [X. Le⁵⁵ 1360.]

4828. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par BOULAY (de la Meurthe), au nom de la commission chargée de présenter ses vues sur les deux problèmes suivants : 1^o Quelles sont les mesures d'ostracisme, d'exil et d'expulsion les plus convenables aux principes de justice et de liberté, et les plus propres à consolider la République ? 2^o V ayant entre le Corps législatif et le Directoire une opposition telle que la marche du gouvernement

soit entravée et la chose publique compromise, quel est le moyen politique et régulier le plus capable de prévenir cette crise et de rétablir la marche constitutionnelle des pouvoirs ? Chargée aussi de présenter des mesures sur les ci-devant nobles et anoblis. Séance du 25 vendémiaire an VI (16 octobre 1797). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 1 f. et 37 p. [X. Le⁵⁵ 1463.]

Voy. le numéro suivant.

4829. — Opinion du citoyen B. LAURAGEAIS sur le décret proposé au Conseil des Cinq-Cents par Boulay, séance du 26 vendémiaire. *Paris, imp. Leveau, 2 brumaire an VI* (23 octobre 1797), in-8°, 35 p. [R. AD. I, 113.]

4830. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par J.-CH. BAILLEUL sur la conjuration du 18 fructidor an V, au nom d'une commission spéciale composée des représentants du peuple Chazal, Poulain-Grandprey, Luminais, Gay-Vernon, Bailleur, Jean Debry et Hardy. Séance du 26 ventôse an VI (16 mars 1798). *Imp. Nationale, germinal an VI*, in-8°, 56 p. [X. Le⁵⁵ 1830.]

Un second tirage, portant la même date et la même rubrique, n'a que 55 p. [X. Le⁵⁵ 1830 A.]
Voy. le n^o 4882 ci-dessous.

4831. — Egalité, Liberté. Ministère de la police générale de la République française. Rapport des citoyens chargés par le ministère de la police générale de la proclamation de la loi sur les mesures de salut public et des messages du Directoire. *Paris, imp. de la République, fructidor an V*, in-8°, 2 p. [X. Lb⁵² 1582.]

Signé : SORIN.

Le même rapport, sous forme d'affiche, fait partie de la collection Rondonneau. [AD. I, 113.]

4832. — Proclamation du Directoire exécutif aux Français. Du 23 fructidor an V de la République française une et indivisible. *Paris, imp. de la République, fructidor an V*, in-8°, 7 p. [X. Lb⁵² 1583.]

Cette Proclamation a été également imprimée in-4°. 8 p. [R. AD. I, 113.]

4833. — Justification des armées, accusées d'avoir violé le pacte social par une délibération. Avec l'inscription que la patrie doit consacrer aux cendres des héros morts pour la liberté. Par J. B..., ancien officier de cavalerie. *Imp. Cocheris, an V, in-8°, 1 f. et 33 p.* [N. Lb¹² 1569.]

4834. — Le Masque arraché et la Vérité tout entière sur la conduite de trois directeurs au 18 fructidor. *Imp. des nouveautés, S. d., 45 p.* [N. Lb¹² 1570.]

Signé : GRANDVERT.

4835. — Vérités adressées au Directoire sur la journée du 18 fructidor ou Encore un petit supplément, et tout ira le mieux du monde. *Imp. du Consolateur, S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb¹² 1571.]

Signé : J. J. N. DUSAULCHOY, rédacteur du *Consolateur*, ci-devant *Batave*.

4836. — Vengez-vous, vengez-nous, il en est temps, ou Nous sommes foutus. *Imp. Rochette, S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb¹² 1572.]

Signé : BAPTISTE.

4837. — Le Cri du patriotisme, par DUBARDIN DE BEAUMETZ. *Paris, an V, in-8°, 46 p.* [N. Lb¹² 1573.]

4838. — Rapprochement, Jeunesse. *Arras, imp. des associés, S. d., in-8°, 6 p.* [N. Lb¹² 1574.]

Signé : le général CAYROI, prisonnier de guerre.

4839. — IMBERT-COLOMÈS, député du Rhône au Conseil des Cinq-Cents, à ses commettants et au peuple français, sur la journée du 18 fructidor. *Frankfort, 1797, in-8°, 1 f. et 40 p.* [N. Lb¹² 425.]

4840. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours de LEMNAIS sur le rapport fait par GRELIER sur un monument à élever et sur une fête perpétuelle à célébrer en mémoire du 18 fructidor. Séance du 20 fructidor an V. *Paris, imp. Nationale, fructidor an V, in-8°, 3 p.* [N. Le¹³ 1353.]

4841. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport de GRELIER sur la propo-

sition faite dans la séance du 21 fructidor par le citoyen Levallois, d'élever un monument pour perpétuer la mémoire de la journée du 18 fructidor. Séance du 22 fructidor an V. *Paris, imp. Nationale, fructidor an V, in-8°, 3 p.* [N. Le¹³ 1358.]

Voy. le numéro suivant.

4842. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de LEVALLOIS, député de la Charente-Inférieure. Séance du 22 fructidor an V. *Paris, imp. Nationale, fructidor an V, in-8°, 3 p.* [N. Le¹³ 1359.]

Même sujet que le numéro précédent.

4843. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre par MAUGENEST sur le projet de fête du 18 fructidor. Séance du 4^e jour complémentaire an V (20 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI, in-8°, 3 p.* [N. Le¹³ 1390.]

4844. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'ARNOUX, représentant du peuple, sur le projet de consacrer par une fête la mémoire du 18 fructidor. Séance du 4^e jour complémentaire an V. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI, in-8°, 4 p.* [N. Le¹³ 1391.]

4845. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion et projet de résolution par PERÈS (de la Haute-Garonne) dans la discussion du rapport d'une commission concernant l'institution d'une nouvelle fête relativement aux événements du 18 fructidor. Séance du 2 vendémiaire an VI (23 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI, in-8°, 1 p.* [N. Le¹³ 1403.]

4846. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de BOUJAY (de la Meurthe) sur les causes, la nécessité et les effets de la journée du 18 fructidor, et sur la proposition faite de la célébrer par l'érection d'un monument et l'institution d'une fête. Séance du 3 vendémiaire an VI. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI, in-8°, 24 p.* [N. Le¹³ 1405.]

4847. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de J.-P. BOULLÉ (du

Morbihan) sur le projet, présenté par une commission spéciale, de consacrer par des monuments et des fêtes publiques la mémorable journée du 18 fructidor. Séance du 3 vendémiaire au VI. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 6 p. [X. Le¹³ 1406.]

4848. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de GARNIER (de Saintes) sur l'institution d'une fête nationale pour célébrer la mémoire du 18 fructidor. Séance du 3 vendémiaire an VI. *Imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 12 p. [X. Le¹³ 1407.]

4849. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours de GRELIER en réponse aux orateurs qui ont combattu le projet de résolution relatif à la fête à célébrer le 18 fructidor et au monument à élever en mémoire de cette journée. Séance du 3 vendémiaire an VI. *Imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 12 p. [X. Le¹³ 1408.]

4850. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par Izos, député des Pyrénées-Orientales. Séance du 3 vendémiaire an VI (24 septembre 1797). *Imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 3 p. [X. Le¹³ 1410.]

Sur la journée du 18 fructidor.

4851. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par J.-Cu. BULLEUL, député de la Seine-Inférieure, sur un monument à ériger dans l'enceinte du Conseil des Cinq-Cents, relativement à la journée du 18 fructidor. Séance du 27 nivôse an VI (16 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an VI*, in-8°, 6 p. X. Le¹³ 1699.]

4852. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par BERGASSE-LAZROUCLE, au nom d'une commission chargée d'examiner la proposition de célébrer le 18 fructidor de chaque année les événements des 9 thermidor, 13 vendémiaire et 18 fructidor. Séance du 29 thermidor an VI (16 août 1798). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VI*, in-8°, 12 p. [X. Le¹³ 2251.]

4853. — Liste et noms des émigrés qui ont été arrêtés et qui seront jugés dans les vingt-quatre heures. *Imp. Rochette, S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb¹² 1531.]

P. 4-6, liste des émigrés rentrés à Paris (d'après l'*Ami des lois*).
Signé : PAISSE.

4853^a. — Liste et noms des émigrés... *Imp. Renaudière, S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb¹² 1531 A.]

P. 1, même liste que celle du numéro précédent, P. 2, liste des repris-tantans du peuple condamnés à la déportation, P. 4, liste des journaux dont les propriétaires devaient être déportés sur la proposition de Garnier (de Saintes) : le *Grandeur*, le *Messageur du soir*, le *Miroir*.

4853^b. — Liste et noms des émigrés. *Imp. des républicains, S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb¹² 1531 B.]

Même tirage. La rubrique typographique est seule changée.

4854. — Détail de la conspiration. Liste des conjurés, leurs noms, leur demeure et leur translation au Temple. *Imp. des Bouchevies-Honoré, n° 926, S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb¹² 1552.]

P. 7-8, liste des conspirateurs.

4855. — Détail du grand coup d'aujourd'hui ou Découverte d'une horrible conspiration. Arrestation d'un imprimeur qui a fait afficher la liste de proscription des patriotes et de plusieurs députés, et de Pichergu. *Chez la citoyenne Prévost, S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb¹² 1553.]

4856. — Conspiration infâme découverte par le Directoire, tendante à allumer la guerre civile et livrer la France aux ennemis. Liste générale et noms des conspirateurs arrêtés par ordre du Directoire, et qui vont être jugés par le tribunal criminel. *Imp. Lachave, S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb¹² 1554.]

4857. — Détails circonstanciés de tout ce qui s'est passé cette nuit. Projet des conspirateurs d'égorger la nuit la majorité du Directoire, les députés restés fidèles à la cause du peuple et tous les républicains. Arrestation des inspecteurs de la salle, de

Piehegru, Bourdon le Rouge, Imbert-Colomès, Ramel, commandant de la garde du Corps législatif, etc., etc., du directeur Barthélemy. Fuite de Carnot. *Imp. Leguay. S. d., in-8°, 7 p.* [X. Lb¹² 1535.]

Signé : E.-L. MEUNIER et J.-F.-N. DUSAULCHOY, rédacteurs du *Révéléateur*, réuni au *Batare*.

4838. — Détails de la séance extraordinaire de la nuit. Jugement rendu par le Conseil des Cinq-Cents, qui condamne à la déportation soixante-huit députés, deux directeurs (Carnot et Barthélemy), deux généraux, un mouchard (Dossenville), un ex-ministre de la police (Cochon) et un journaliste, ou Liste générale de leurs noms et qualités. *Imp. Lebois. S. d., in 8°, 8 p.* [X. Lb¹² 1556.]

Signé : R.-F. LEBOS.

4839. — Réunion des deux conseils à l'Odéon et à l'École de médecine. Décret qui autorise le Directoire à faire entrer toutes les troupes qui sont hors de Paris. Détails exacts et circonstanciés de la conspiration royale, ou Liste générale des membres du Directoire, des députés des deux conseils, qui viennent d'être mis en état d'arrestation et conduits au Temple, et ceux contre lesquels il y a des mandats d'arrêt. Arrestation de Ramel, commandant des grenadiers du Corps législatif. *Imp. Lebois. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb¹² 1537.]

4860. — Grand Jugement proposé par la commission de salut public contre les députés arrêtés et autres conspirateurs. Leurs interrogatoires et leurs réponses. Avec la proclamation du Directoire aux Français. (18 fructidor.) *Imp. de la rue Boucheries-Honoré, 926. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb¹² 1538.]

4861. — Jugement des députés convaincus de conspiration. Liste et noms de ceux qui ont été condamnés et de ceux qui sont acquittés. *Imp. Rochette. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb¹² 1539.]

P. 5-8, lettre de MATHIEU DUMAS, membre du Conseil des Anciens, à M. de Serionne, datée de Paris, 1^{er} messidor an V; les rédacteurs du Catalogue de l'histoire de France ont pris cette signature pour celle de l'auteur de la brochure.

4862. — Loi contenant des mesures de salut public relatives à la découverte de la conspiration royale. Déportation de cinquante-deux députés et de deux directeurs. Annulation des élections faites en germinal dernier dans quarante-huit départements. Ordre à tous les déportés, prêtres réfractaires et émigrés non rayés de sortir de Paris dans vingt-quatre heures, et de la République dans quinze jours, sous peine de mort. Ouverture des cercles constitutionnels. Expulsion des Bourbons. Nouveau serment exigé des prêtres qui voudront exercer leurs fonctions, etc. Avec une liste exacte des députés dont les nominations ont été déclarées nulles, et qui ont cessé d'être législateurs. *Imp. Marchant. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb¹² 1560.]

4863. — Liste générale des déportés par la loi du 19 fructidor an V, rédigée par LOUIS PETIT, l'un des déportés, avec la liste supplémentaire des prêtres déportés du département de l'Escaut, des prêtres détenus à la maison de réclusion des ci-devant Alexiens à Gand, et des citoyens du même département enfermés à Paris. *La Rochelle, imp. Lhoman die; Gand, chez de Gossin. S. d., in-8°, 1 f. et 64 p.* [X. Lb¹² 1561.]

4864. — Départ du Temple, pour Cayenne, des déportés des 17 et 18 fructidor an V, avec les instructions curieuses données au général Dutertre, chargé de les conduire à leur destination, contenant un précis de la vie civile et militaire de ce général, nommé le 19 fructidor commandant du Temple. (23 ventôse an VIII.) *Paris, Besnecq; l'auteur, rue du Regard, maison Ferdinand, F. G., n° 806, an VIII, in-8°, 2 ff. et 62 p.* [X. Lb¹² 74.]

Mémoire justificatif du général DUTERTRE.

4865. — Relation historique du voyage de quinze des déportés, condamnés le 18 fructidor an V, depuis l'instant de leur départ du Temple jusqu'à celui de leur embarquement à Rochefort, où l'on trouve leurs noms, leur âge, leurs qualités, leur signalement, ce qu'ils ont dit et fait de remarquable pendant la route, avec la conduite qui a été tenue à leur égard et l'es-

prit des communes par où l'on a passé, par un citoyen de l'escorte. (15 vendémiaire.) *Paris, chez les marchands de nouveautés, au VI, in-8°, 40 p. [N. Lb¹² 1567.]*

Signée : R...Y.

4866. — Journal de l'adjudant-général RAMEL, commandant de la garde du Corps législatif de la République française, l'un des déportés à la Guyane après le 18 fructidor, sur les faits relatifs à cette journée, sur le transport, le séjour et l'évasion de quelques-uns des déportés; avec des détails circonstanciés de la fin terrible du général Murinais, de Tronçon-Ducoudray, Lafond-Ladebat, etc., etc. *Londres, 1799, in-8°, IV-174 p. [N. Lb¹² 433.]*

Rédigé par le général MATHIEU DEMAS. D'après Quérard.

Un autre ex. [coté Lb¹² 433 E] est suivi d'une *Lettre au Directoire exécutif... suivie des notes*, (S. l. n. d., 11 p.) Cette lettre figure en tête des autres éditions et les notes sont placées à la fin du texte.

Le *Journal* de Ramel a été publié aussi sous les titres de *Relation* et de *Mémoire*. Voyez les nos 4869 et 4871 ci-dessous.

4867. — Journal ou Témoignage de l'adjudant-général RAMEL, commandant de la garde du Corps législatif de la République française, l'un des déportés de la Guyane après le 18 fructidor (4 septembre 1797), sur quelques faits relatifs à cette journée, sur le transport, le séjour et l'évasion de quelques-uns des déportés, avec une carte de la Guyane. *Leipsic, 1799, in-8°, VIII-271 p.*, plus 2 ff. d'errata et une carte. [N. Lb¹² 433 C.]

Voy. le numéro suivant.

4868. — Journal de RAMEL, adjudant-général, commandant de la garde du Corps législatif de la République française avant le 18 fructidor... sur quelques faits relatifs à cette journée, sur sa déportation à la Guyane, et celle de Pichegru, Barthélemy, Willot, Tronçon-Ducoudray, Lafond, Bourdon, etc., sur le transport, le séjour et l'évasion de ces déportés. *Londres, 1799, in-8°, VIII-271 p.*, plus 2 ff. d'errata et une carte. [N. Lb¹² 434.]

Même édition que le numéro précédent: le titre seul est changé.

4869. — Relation de la déportation à Cayenne des citoyens Barthélemy, Pichegru, Willot, La Rue, etc., à la suite de la journée du 18 fructidor an V, contenant plusieurs faits importants relatifs à cette journée et au voyage, séjour et évasion de quelques-uns des déportés, par le général RAMEL, ci-devant commandant de la garde du Corps législatif et l'un des déportés. *Hambourg, et Londres, Wright, 1799, in-8°, 2 ff. et 271 p. [N. Lb¹² 1568.]*

4870. — Journal de l'adjudant-général RAMEL... Seconde édition augmentée de la lettre de Ramel au Directoire et de douze notes qui ne se trouvaient point dans la première et suivie d'une table générale des matières. *Londres, 1799, in-8°, 3 ff. IV-186 p. [N. Lb¹² 433 A.]*

On lit au verso du titre :

Avis de RAMEL.

« Proscrit de mon pays, je ne puis invoquer ses lois en ma faveur, mais je puis du moins invoquer celles de la justice et de l'honneur et ce serait les violer que de contrefaire mon ouvrage. Je prévins donc que cette édition est la seule que j'avoue et j'espère que les libraires respecteront ma propriété et que le public, dans tous les cas, réprouvera le brigandage des contrefaçons en donnant la préférence à celle-ci. »

4870^a. — Journal de l'adjudant-général RAMEL... Troisième édition revue, corrigée... *Londres, 1799, in-8°, VI-159 p. [N. Lb¹² 433 B.]*

Même avis au verso du titre. Portrait anonyme de Barthélemy (ovale en médaillon).

4871. — Mémoire de l'adjudant-général RAMEL, commandant de la garde du Corps législatif de la République française, l'un des déportés à la Guyane, sur quelques faits relatifs au 18 fructidor, sur le transport et le séjour des seize déportés dans cette colonie, et sur son évasion avec Pichegru, Barthélemy, Willot, Aubry, Dossenville, Larue et Le Tellier, avec des détails sur la mort du général Murinais, de Tronçon-Ducoudray, etc. Seconde édition. *Hambourg, 1799, in-4°, XII-199 p. [N. Lb¹² 435.]*

On lit cet *Avis* au verso du faux-titre :

« Nous croyons devoir prévenir le public que

d'autres éditions, qui circulent depuis quelques jours, sont incomplètes: qu'il y manque, entre autres choses fort importantes, la lettre de Ramel au Directoire et douze notes qui sont dans celle-ci et qui se trouvaient dans le manuscrit de l'auteur. »

4872. — Anecdotes secrètes sur le 18 fructidor et Nouveaux Mémoires des déportés à la Guyane, écrits par eux-mêmes et faisant suite au « Journal de Ramel », contenant de nouveaux détails sur leur transport à la Guyane et leur séjour dans cette colonie; l'arrivée de la frégate *la Décade*, ayant à bord cent quatre-vingt-treize déportés; la mort de Rovère, Lavillehurnois, Brolier, Gilbert-Desmolières, d'Havlauges, Letellier, etc., et tout ce qui s'est passé à la Guyane jusqu'au 24 ventôse an VII, auxquels on a ajouté une nouvelle relation de l'évasion de Pichégu, Barthélemy, Ramel; leur arrivée à Londres, la réception qu'on leur a faite dans cette ville, leur entrevue avec Sydney-Smith, et l'histoire de l'évasion de ce général anglais racontée par lui-même; enfin, un mémoire de Barbé-Marbois sur le 18 fructidor. Avec gravure. Paris, *Giguet et C^e*, S. d., in-8°, VIII-252 p., et 1 f. pour le catalogue de l'éditeur. [N. Lb¹² 436.]

Frontispice anonyme, représentant la mort de Murinais (p. 97), avec cette légende: « Plûtôt mourir à Sinamary sans reproches que de vivre coupable à Paris. »

Dans un *Avis de l'éditeur*, signé de sa grille, GIGUET s'attribue la réunion et la coordination des documents qui composent ce livre.

4872^a. — Anecdotes secrètes sur le 18 fructidor... Avec gravure. Paris, *Giguet et C^e*, S. d., in-12, VIII-228 p. [N. Lb¹² 436 A.]

Même frontispice qu'au numéro précédent.

4873. — Notes sur quelques passages du Mémoire de Ramel, l'un des déportés à la Guyane après le 18 fructidor, ou Relevé des faux qui se trouvent dans ce Mémoire, en ce qui concerne le citoyen JEANNET, ex-agent particulier du Directoire exécutif à Cayenne. Paris, *imp. Lavan*, an VIII, in-8°, 2 ff. et 12 p. [N. Lb¹² 437.]

4874. — Voyage à Cayenne, dans les deux Amériques et chez les anthropophages, orné de gravures contenant le tableau gé-

néral des déportés, la vie et les causes de l'exil de l'auteur, des notions particulières sur Collot et Billaud, sur les îles Seychelles et les déportés de nivôse, sur la religion, le commerce et les mœurs des sauvages, des noirs, des créoles et des quakers, par Louis-Alexe PITOU, déporté à Cayenne pendant trois ans, par jugement du tribunal criminel du département de la Seine et rendu à la liberté par des lettres de grâce de S. M. l'Empereur. Paris, chez l'auteur, rue des Vieux-Augustins, 57, et chez les marchands de nouveautés, an XIII-1805, 2 vol. in-8°. [N. Lk¹² 799.]

En regard du titre, planche signée: MARIAGE, représentant l'aménagement intérieur de la frégate *la Décade*, affectée au transport des condamnés.

Voyez le numéro suivant.

4874^a. — Voyage à Cayenne... Seconde édition, augmentée de notions historiques sur les anthropophages, d'un remerciement et d'une réponse aux observations de MM. les journalistes. Par L.-A. PITOU... Paris, chez L.-A. Pitou, libraire, octobre 1807, 2 vol. in-8°. [N. Lk¹² 799 A.]

Entre le titre et la dédicace à Garat est intercalé un *Avis sur cette seconde édition*.

4875. — Mémoires du général J.-D. FREYTAG, ancien commandant de Sinamary et de Conamama dans la Guyane française, contenant des détails sur les déportés du 18 fructidor à la Guyane, la relation des principaux événements qui se sont passés dans cette colonie pendant la Révolution, et un précis de la retraite effectuée par l'arrière-garde de l'armée française en Russie, ses voyages dans diverses parties de l'Amérique, l'histoire de son séjour parmi les Indiens de ce continent, accompagnés de notes historiques, topographiques et critiques, par M. C. DE B. [COUVRAY DE BEAUREGARD]. Paris, *Nepveu*, 1824, 2 vol. in-8°. [N. Lb¹² 441.]

4876. — Journal d'un déporté non jugé, ou Déportation en violation des lois, décrétée le 18 fructidor an V. Paris, *typ. F. Didot frères*, 1834, 2 vol. in-8°. N. Lb¹² 442.]

Par BARBÉ-MARBOIS, Voy. le numéro suivant.

4876^a. — Journal d'un déporté non jugé... Paris, *Chatet; Fournier jeune*, 1835, 2 vol. in-8°. N. Lb¹² 442 A.

On lit en tête du tome I^{er} cet *Arès* :

« *Le Journal d'un déporté non jugé* a été imprimé il y a peu de mois. Il n'était pas destiné à la publicité et il n'en a été tiré qu'un fort petit nombre d'exemplaires. L'auteur nous a permis de le réimprimer et de le mettre en vente. CHATEL et FOURNIER jeune, éditeurs. Paris. 4 décembre 1834. »

4877. — Vie politique d'un membre du Directoire ou les Secrets révélés. *Imp. Le-guay. S. d.*, in-8°, 8 p. [R. AD. t. 50. — N. Lb¹² 4513.]

Signé : Par FLORVILLE, des Basses-Alpes. Pamphlet sous forme de dialogue entre La Harpe, confesseur, et Carnot, pénitent.

4878. — Lettre de CARNOT au Directoire exécutif, qui demande à être jugé, et les secrets les plus importants qu'il dévoile sur la journée du 18 fructidor. *Imp. Remaudière. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 4575.]

Apocryphe.

4879. — Menaces furieuses de Carnot au peuple de Paris, deux heures avant son départ. *Imp. Augustin. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb¹² 4576.]

Signé : RENET.

4880. — Détail sur la mort tragique de Carnot, qui s'est brûlé la cervelle, et les pièces trouvées sur lui après sa mort. *Imp. Augustin. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb¹² 4577.]

Même pièce que la précédente, plus ce post-scriptum placé après la signature de Renet :

« On nous assure, en ce moment, que le ci-devant directeur Carnot, se voyant prêt à être arrêté, s'est brûlé la cervelle. Il était à six heures d'ici. »

4881. — De la Tyrannie de Carnot, ou les Carnutes, anecdote druidique, écrite il y a deux mille ans, dans laquelle les événements de la Révolution française, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 18 fructidor an V, sont prophétisés. *Paris, imp. de l'Ami des lois. an VI*, in-8°, 52 p. [Lb¹² 4578.]

Frontispice anonyme à l'eau-forte, portant cette légende : « Ce sont des hommes irascibles qu'il faut anéantir après qu'on s'en est servi,

Morale de Carnot à l'égard des patriotes. » Sur l'épreuve de la B. N. est tracée cette note d'une écriture ancienne : « Eau-forte par HENNEQUIN, peintre d'histoire, auteur du Tableau de la Vendée. »

4882. — Réponse de L.-N.-M. CARNOT, citoyen français, l'un des fondateurs de la République et membre constitutionnel du Directoire exécutif, au rapport fait sur la conjuration du 18 fructidor, au Conseil des Cinq-Cents, par J.-Ch. Baillet, au nom d'une commission spéciale. 8 floral an VI de la République, in-12, 163 p. [N. Lb¹² 427.]

Voy. ci-dessus, n^o 4830 et les quatre numéros suivants.

4882^a. — Réponse de L.-N.-M. CARNOT... au rapport fait... par J.-Ch. Baillet. 8 floral an VI. in-12, 228 p. [N. Lb¹² 427 A.]

4882^b. — Réponse de L.-N.-M. CARNOT... 8 floral an VI. in-12, 179 p. [N. Lb¹² 427 B.]

4882^c. — Réponse de L.-N.-M. CARNOT... 8 floral an VI. in-12, 228 p. [N. Lb¹² 560.]

En regard du titre, portrait de Carnot, de profil à gauche dans un ovale, et coiffé du chapeau de directeur.

4882^d. — Réponse de L.-N.-M. CARNOT... 18^e (sic) floral an VI. Londres, J. Wright, 1799, in-12, 230 p. [N. Lb¹² 560 B.]

P. 230, signature de l'auteur et date : 18 (sic) floral an VI. Réimpress. exécutée en Angleterre.

4883. — Second Mémoire de CARNOT. *Hanbourg*, 1799. in-12, 2 ff. non chiffrés et II-43 p. N. Lb¹² 2290.]

4884. — Essai de la nature et les divers agents de la conspiration présente ou Lettres à un représentant du peuple, sur la « Réponse de Carnot à J.-C. Baillet » et « l'Antidote de Rastadt (sic) », et sur le rapport de ces deux ouvrages avec notre situation. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 2 ff. et 194 p. [N. Lb¹² 708.]

Par le comte de CHAUMONT-QUITRY, d'après Barbier.

Sur la Réponse de Carnot, voy. ci-dessus, n^o 4882.

¶ L'Antidote au congrès de Rastadt est de

l'abbé de Pradt. Il a été publié pour la première fois en 1798 comme l'œuvre de l'auteur des *Considérations sur la France*, c'est-à-dire Joseph de Maistre. Une réimpression de l'*Antidote* a été donnée en 1859 sous ce nom, par R. Chantelauze. Cette attribution a été mise à néant par Quérard dans une brochure intitulée : *Une Question d'histoire littéraire résolue. Réfutation d'un paradoxe bibliographique de M. R. Chantelauze* (Paris, l'auteur, 1859, in-8°, 12 p.)

4885. — Mémoire faisant suite à ceux de Carnot et de Ramel, et dans lequel la conduite de l'ex-directeur, dans les journées qui ont précédé le 18 fructidor, est mise à découvert pour servir de matériaux à l'histoire, par DELAVARRIÈRE, représentant du peuple, proscrit. *Lyon, Foignot, et Paris, les principaux libraires, 1799-an VIII*, in-12, 3 ff. non chiffrés et 90 p. [N. Lb.¹² 438.]

Une *Déclaration de l'auteur* (p. 6 des feuillets liminaires) est daté d'Altona, 1^{er} septembre 1799.

4886. — A l'Institut national de France, sur la destitution des citoyens Carnot, Barthélemy, Pastoret, Sicard et Fontanes, par leur collègue J. DE SALES. *Paris, 25 ventôse an VIII*, in-8°, VIII-30 p. [Br. M., F. R. Méth., VIII, 35.]

Voy. les trois numéros suivants.

4886^a. — A l'Institut national de France, sur la destitution des citoyens... (*sic*) Barthélemy, Pastoret, Sicard et Fontanes. Second mémoire, par leur collègue J. DE SALES. *Paris, 25 germinal an VIII*, in-8°. [Br. M., F. R. Méth., VIII, 35.]

Paginé 35-94. Voy. le numéro suivant.

4886^b. — A l'Institut national de France, sur la destitution des citoyens... (*sic*) Barthélemy, Pastoret, Sicard et Fontanes. Troisième et dernier mémoire, par leur collègue J. DE SALES. *Paris, 20 floréal an VIII*.

Paginé 99 (97)-189.

4887. — Supplément aux trois mémoires sur la radiation illégale des déportés de la liste de l'Institut. *S. l. n. d.*, in-8°. [N. Lb.¹² 323.]

Paginé 159-189

4888. — Recueil des mémoires adressés

à l'Institut national de France, sur la destitution des citoyens Carnot, Barthélemy, Pastoret, Sicard et Fontanes, par leur collègue J. DE SALES. Nouvelle édition, augmentée d'un supplément. *Paris, J.-J. Fuchs, prairial an VIII*, in-8°, VIII-189 p. [N. Lb.¹² 439.]

4889. — Précis historique des faits authentiques relatifs à la journée du 18 fructidor, recueillis par le citoyen VEYRAT, nommé à la place d'inspecteur général de police à cette époque, et destitué par le citoyen Bondeau, ministre de la police générale, le 13 germinal dernier. (18 floréal an VI.) *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [N. Lb.¹² 428.]

Signé : PIERRE-HUGUES VEYRAT.

4890. — Précis des faits relatifs au nommé François, émigré, premier agent du prétendu Louis XVIII et de l'Angleterre; correspondance relative à ces faits; suivi de pièces intéressantes et relatives à la journée du 18 fructidor. *S. l. n. d.*, in-8°, IV-68 p. [N. Lb.¹² 612.]

Signé (p. 66) : PIERRE-HUGUES VEYRAT et daté du 18 floréal an VI.

Avant le faux-titre (il n'y a pas de titre) est relié un feuillet renfermant une attestation en faveur du citoyen Veyrat, datée du 7 fructidor an VI et signée par M.-J. Chénier, Gosuain, Vilet, etc.

4891. — CAMILLE JORDAN, député du Rhône, à ses commettants, sur la révolution du 18 fructidor. *Paris, 25 vendémiaire an VI*, in-8°, 1 f. H-144 p. [N. Lb.¹² 429.]

4891^a. — CAMILLE JORDAN, . . . sur la révolution du 18 fructidor. *Hambourg, 1798*, in-8°, 1 f. et H-144 p. [N. Lb.¹² 429 A.]

Le titre seul est changé.

4891^b. — CAMILLE JORDAN, . . . sur la révolution du 18 fructidor. *Hambourg, 1798*, 2 ff. III-174 p. [N. Lb.¹² 429 B.]

4892. — Égalité, liberté. Journée du 18 fructidor. *Paris, imp. de la République, pluviôse an VI*, in-8°, 32 p. [N. Lb.¹² 426.]

Attribué par Barbier, d'après Ersch, à N. REGNARD, mais les nouveaux éditeurs du *Diction-*

naire des anonymes disent avoir vu un exemplaire portant un envoi signé JOLLIVET et restituèrent cette brochure à J.-B. MOYSE JOLLIVET, dit BARALÈRE.

Voy. les trois numéros suivants.

4893. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Journée du 18 fructidor. Imprimé par ordre du Conseil des Cinq-Cents, le 23 pluviôse an VI. *Imp. Nationale, pluviose an VI*. in-8°, 31 p. [N. Lc⁹³ 1756.]

4894. — Journée du 18 fructidor. Paris, *imp. de la République, an VI*, in-8°, 32 p. [N. Lb⁹² 1562.]

4895. — Le Nouveau 31 mai ou Journée du 18 fructidor an V, mis au jour le 10 messidor an VII, in-8°. 2 ff. et 66 p. [N. Lb⁹² 432.]

L'auteur, dans sa *Préface nécessaire*, dit qu'il avait d'abord rédigé une réfutation d'une brochure publiée en pluviôse an VI, par les soins du Directoire et intitulée : *Journée du 18 fructidor*, mais qu'il dut renoncer à la mettre au jour.

4896. — RICHER-SÉRISY au Directoire. Rouen, *foréal an VI*, in-8°, 4 f. et 48 p. [N. Lb⁹² 361.]

En faveur des victimes de la journée du 18 fructidor.

A la dernière page, grille de l'auteur.

4897. — Lettre de THOMAS PAINE au peuple français, sur la journée du 18 fructidor. Paris, *librairie du Cercle social, an VI-1797*, in-8°, 39 p. [N. Lb⁹² 1563.]

4898. — Réflexions sur la journée du 18 fructidor, en réponse à un nouveau libelle de Richer-Sérisy, par J.-J. LECLÈTE. Paris, au bureau du *Journal des campagnes et des armées, an VI*, in-8°, 4 f. et 50 p. [N. Lb⁹² 1564.]

Un autre ex. de ces *Réflexions* est relié à la suite de l'*Accusateur public* de Richer-Sérisy. (Voir la deuxième partie de ce travail.)

4899. — Tableau historique et politique de l'administration de la République française pendant l'année 1797, des causes qui ont amené la révolution du 4 septembre et de ses résultats, par sir FRANCIS D'IVERNOIS. Londres, *imp. Baylis; P. Ebnstey et D. Bremner; J. Dehrott; J. Deboffe; Dubau and Co*;

Lhomme; T. Boosey, février 1798, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁹² 1715.]

La B. N. ne possède que le tome 1^{er}.

4900. — De la Révolution du 18 fructidor an V, par HENRI LEMAIRE. Paris, *bureau général du Mercure de France, chez Cailleux, an VII*, in-8°, 66 p. et 2 p. pour le catalogue de l'éditeur. N. Lb⁹² 1565.

4901. — Notice sur la conspiration de l'an V. Paris, *imp. de la République, prairial an VII*, in-8°, 12 p. [N. Lb⁹² 1566.]

4902. — Révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), avec le détail des événements qui l'ont précédée et suivie, par un témoin oculaire. Londres, A. Dubut; J. Deboffe; F. Boosey, 1797, in-8°, 27 p. [N. Lb⁹² 424.]

4903. — Dix-Huit Fructidor, ses Causes et ses Effets. Hambourg, 1799, 2 vol. in-8°. [N. Lb⁹² 431.]

Par J.-P. GALLAIS.

La notice bibliographique consacrée par Beuchot à Gallais (*Bibliographie de la France*, 1821, p. 261-263) nous apprend que les héritiers de ce publiciste cherchaient à vendre le manuscrit d'une seconde édition corrigée et augmentée du *Dix-Huit Fructidor*. Cette annonce est répétée à la fin du catalogue de vente des livres de l'auteur.

4904. — Déportation et Naufrage de J.-J. AYMÉ, ex-législateur, suivis du tableau de vie et de mort des déportés à son départ de la Guyane, avec quelques observations sur cette colonie et sur les nègres. Paris, *Maradan. S. d.* 1800, in-8°, 269 p. et 13 ff. non chiffrés. [N. Ln⁹⁷ 850]

ÉPIGR. :

*Quæque ipse miserima vidi
Et quorum pars magna fuit.*

ÉPIGR., lib. II.

Les feuillets non chiffrés contiennent les listes des déportés en vertu de la loi du 19 fructidor an V, avec leurs noms et prénoms, âges, qualités, domiciles, et l'indication de leur mort ou de leur évasion.

4905. — Histoire du 18 fructidor ou Mémoires contenant la vérité sur les divers événements qui se rattachent à cette conjuration, précédés du tableau des factions qui déchirèrent la France depuis quarante ans,

et terminés par quelques détails sur la Guyane considérée comme colonie, par le chevalier DE LARCY, l'un des députés déportés à Sinamari au 18 fructidor. *Paris, Demouville; Potey*, 1821, 2 vol in-8°. X. Lb^{is} 440.

4906. — Histoire du coup d'Etat du 18 fructidor au IV^e sie : au V^e, par M. ALFRED NETTEMETI, membre de l'Assemblée nationale. Extrait du journal « l'Opinion publique. » *Paris, chez les principaux libraires*, 1831, in-8°. 46 p. X. Lb^{is} 443.

4907. — Correspondance inédite de M^{le} THÉOPHILE DE FERRIE, aide de camp du général Dumouriez, suivie du Coup d'Etat du 18 fructidor au V, d'après le journal inédit de LA VILLEFRANCOY, agent secret de Louis XVIII et l'un des déportés à la Guyane française, d'après les manuscrits autogra-

phes originaux, avec introduction et notes par HONORÉ BOIXHOMME. *Paris, Didot*, 1873, in-18, 2 ff. et 375 p. [X. Lb^{is} 833.]

4908. — Extrait du « Correspondant », Le 18 fructidor, par R. DE LARCY, député. *Paris, Ch. Dumoiel et C^e*, 1874, in-8°, 48 p. [X. Lb^{is} 2630.]

4909. — H. DE LACOMBE, La Constitution républicaine de l'an III et le Coup d'Etat du 18 fructidor. Extrait du « Correspondant ». *Paris, Ch. Dumoiel et C^e*, 1878, in-8°, 34 p. [X. Lb^{is} 2675.]

4910. — La Terreur sous le Directoire, histoire de la persécution politique et religieuse après le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre 1797), par VICTOR PIERRE. *Paris, Retzke-Bray*, 1887, in-8°, XXII-481 p. X. Lb^{is} 2724.

CHAPITRE XI

ÉVÉNEMENTS DE L'AN VI

(22 SEPTEMBRE 1797 — 21 SEPTEMBRE 1798)

§ 1.—Fête de la fondation de la République (1^{er} vendémiaire an VI—22 septembre 1797).

4911. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par BERNARDY, au nom de la commission d'instruction publique, sur la fête de la fondation de la République. Séance du 13 fructidor an V (30 août 1797). *Paris, imp. Nationale, fructidor an V*, in-8°, 4 p. N. Le⁵³ 1335.

4912. — Liberté. Égalité. Ministère de l'intérieur. Programme de la fête de la fondation de la République. *Paris, imp. de la République, fructidor an V*, in-4°, 7 p. [N. Le⁵² 1387.]

Signé : Le ministre de l'intérieur : FRANÇOIS de Neufchâteau.]

4913. — Ordre de la marche et cérémonies qui seront observées au Directoire, au Champ de Mars, aux Invalides et aux Champs-Élysées, le 1^{er} vendémiaire de l'an VI (22 septembre 1797), pour la fête de

la fondation de la République. *Imp. Dessèlferjeux, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le⁵² 1588.]

4914. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par F. LAMARQUE, président du Conseil, sur l'anniversaire du 1^{er} vendémiaire, époque de la fondation de la République. Séance du 5^e jour complémentaire de l'an V (21 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 10 p. [N. Le⁵³ 1396.]

4915. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours du président du Conseil des Anciens (MARBOT). Séance du 5^e jour complémentaire an V (21 septembre 1797). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 7 p. N. Le⁵³ 592.]

Pour la fête de la fondation de la République.

4916. — Procès-verbal de la fête du 1^{er} vendémiaire an VI. *Imp. Gratiot et C^e, S. d.*, in-8°, 8 p. [R. AD. VIII, 17.]

§ 2. — Fête funèbre en l'honneur du général Hoche (10 vendémiaire an VI—1^{er} octobre 1797).

4917. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par MALIBRAN sur la mort du général Hoche. Séance

du 3 vendémiaire an VI (24 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 3 p. [N. Le⁵³ 1409.]

4918. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom d'une commission spéciale, par JEAN DEBAY, sur la commémoration funèbre du général Hoche. Séance du 3 vendémiaire an VI. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI, in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 4448.]

4919. — Cérémonies funèbres qui auront lieu décadi prochain au Champ de Mars, en l'honneur du général Hoche, dont le détail officiel a été envoyé au Directoire par le général Debelle. *Daniel. S. d., in-12, 4 p.* [N. Lb³² 4643.]

P. 2. *Chant funèbre sur la mort du général Hoche*, paroles du citoyen LEVEAU, dit *Beauchant*; air du *Marchal de Saxe*.

4920. — Procès-verbal de la cérémonie funèbre qui a eu lieu au Champ de Mars, à Paris, le 10 vendémiaire an VI (1^{er} octobre 1797), en mémoire du général Hoche.

Paris, imp. de la République, vendémiaire an VI, in-8°, 23 p. [N. Lb³² 4534.]

4921. — Programme de la pompe funèbre du général Hoche, exécutée, pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 19 vendémiaire an VI de la République française. *S. l. n. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³² 4534.]

4922. — Programme de la cérémonie funèbre sur la mort du général Hoche, qui sera exécutée le décadi 26 vendémiaire an VI, au théâtre de la République et des Arts. *Imp. V^e Lormel. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³² 4535.]

4923. — Éloge funèbre du général Hoche, prononcé dans les différents temples des théophilanthropes, par le citoyen CHASSANT. *Imprimé et se vend à l'Institut national des Enfants aveugles. S. d., in-8°, 43 p.* [P. 12272*.]

§ 3. — Fêtes en l'honneur de Bonaparte et du traité de Campo-Formio. (Brumaire-frimaire an VI-octobre-décembre 1797.)

4924. — Directoire exécutif. Extrait du procès-verbal de la séance publique du 10 brumaire an VI (31 octobre 1797). *Imp. Gratiot. S. d., in-8°, 14 p.* [N. Lb³² 1662.]

Réception du général Berthier et du citoyen Monce, envoyés du général Bonaparte.

4925. — Directoire exécutif. Détails officiels de l'audience du 20 frimaire an VI (10 décembre 1797). Grand discours prononcé par le général BONAPARTE, en présentant la ratification définitive du traité de paix conclu avec l'empereur, et Réponse du citoyen BARRAS, président du Directoire. *Paris, imp. Morebant. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 1689.]

4926. — Recueil complet des discours prononcés par le citoyen BARRAS, président du Directoire, par le général BONAPARTE, par les ministres des relations extérieures et de la guerre, et par le général LOURET

et le chef de brigade ANDRÉOSSY, à l'audience solennelle donnée par le Directoire, le 20 frimaire an VI (10 décembre 1797), pour la ratification du traité de paix conclu à Campo-Formio par le général Bonaparte, et la présentation du drapeau de l'armée d'Italie; accompagné de la description fidèle de cette fête et des hymnes qui y ont été chantés. *Paris, imp. Marchant. S. d., in-8°, 25 p.* [N. Lb³² 477.]

4927. — Discours du pacificateur BOXPARTE sur la paix. *Chez la citoyenne Prévozt. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³² 1667.]

Apocryphe. On lit, d'ailleurs, cette note, p. 8 : « Nous mettons ceci dans la bouche de Bonaparte, persuadé du pur patriotisme du vainqueur de l'Italie et du héros qui nous donne la paix. »

4928. — Détail exact de tout ce qui s'est passé dans l'intérieur du Directoire, et de l'événement qui y est arrivé. Singularité

sur Buonaparte. *Provost. S. d.*, in-8°, 4 p. X. Lb³² 1690.]

Signé : I. Ps. DUMONT-ROMAIN.

4929. — Les Commissaires inspecteurs des deux Conseils à leurs collègues, membres du Corps législatif. *Imp. Nationale, an VI*, in-4°, 3 p. X. Lb³² 1698.]

Dispositions prises pour le banquet du 30 frimaire.

4930. — Ordre qui sera suivi dans la fête du 30 frimaire. *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 2 p. X. Lb³² 1682.]

4931. — Sanlés pour le banquet du 30 frimaire. *S. l. n. d.*, in-folio plano. [X. Lb³² 1699.]

4932. — Ordre militaire et Consignes à observer, le décadi 30 frimaire an VI (20 décembre 1797), pour le banquet civique donné au Muséum par les représentants du peuple, à l'occasion du traité de paix de Campo-Formio. *Imp. Nationale, frimaire an VI*, in-4°, 6 p. [Br. M. F. R. 69.]

4933. — Aux Législateurs français réunis pour célébrer la fête de la Paix (30 frimaire). *S. l. n. d.*, in-folio plano. [X. Lb³² 1700.]

Signé : PALLOY.

4. — Célébration du cinquième anniversaire de la mort de Louis XVI (2 pluviôse an VI-21 janvier 1798).

4934. — Discours prononcé par le citoyen BARRAS, président du Directoire exécutif, le 2 pluviôse an VI, jour de l'anniversaire du supplice du dernier tyran des Français. *Paris, imp. de la République, an VI*, in-8°, 6 p. [X. Lb³² 1756.]

4935. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par J.-Ch. BALLELL, président du Conseil des Cinq-Cents, le 2 pluviôse, répondant au 21 janvier (ancien style), avant la prestation de serment de haine à la royauté et à l'anarchie. Séance du 2 pluviôse an VI. — Discours prononcé par J.-Ch. BALLELL, président du Conseil des Cinq-Cents; le 2 pluviôse, répondant au 21 janvier, pour la plantation des arbres de liberté dans les cours du palais du Conseil des Cinq-Cents. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an VI*, in-8°, 44 p. X. Le³² 1713.]

4936. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par ROUSSEAU,

président du Conseil des Anciens, pour l'anniversaire du 21 janvier et la prestation du serment de haine à la royauté et à l'anarchie. Séance du 2 pluviôse an VI (21 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 10 p. [X. Le³² 738.]

4937. — Discours prononcé par le citoyen JOUBERT, président de l'administration centrale du département de la Seine, dans la séance du 2 pluviôse an VI, à l'occasion de la prestation du serment de haine à la royauté et à l'anarchie. Imprimé par ordre de l'administration centrale du département. *Charenton, imp. Larcaur, an VI*, in-8°, 6 p. [X. Lb³² 1757.]

4938. — Extrait du procès-verbal de la séance du Directoire exécutif du 2 pluviôse an VI. *Imp. Gratiot. S. d.*, in-8°, 7 p. R. AD. VIII, 17.]

Discours de BARRAS (voy. ci-dessus, n° 4934). Odes de M.-J. CHÉNIER et de LEBRUN.

§ 5. — Fête de la souveraineté du peuple (30 ventôse an VI-20 mars 1798).

1939. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par JEAN DEBRY sur la célébration d'une fête consacrée à la souveraineté du peuple. Séance du 11 pluviôse an VI (30 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an VI*, in-8°, 10 p. [X. Le³³ 1729.]

1940. — Ordre, Marche et Cérémonies qui auront lieu pour la célébration de la fête de la souveraineté du peuple. Arrêté du Directoire exécutif à ce sujet, le 30 ventôse an VI (20 mars 1798). *Imp. Marchant, S. d.*, in-8°, 7 p. [X. Lb³² 1810.]

1941. — Ordre de la marche des cérémonies qui seront observées décadé 30 ventôse. Indication des lieux et places où il y aura danses et courses dans la place des com. (*sic*). *Imp. Fauvel, S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³² 1811.]

Le titre de départ est reproduit tel quel.

1942. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours fait par SIXTHOUX sur la fête de la souveraineté. Séance du 29 ventôse an VI (19 mars 1798). *Imp. Nationale, germinal an VI*, in-8°, 6 p. [X. Le³³ 1840.]

1943. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par HARDY, président du Conseil des Cinq-Cents, dans la séance du 30 ventôse an VI (20 mars 1798), jour consacré à célébrer la souveraineté du peuple. *Paris, imp. Nationale, germinal an VI*, in-8°, 26 p. [X. Le³³ 1841.]

1944. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par P. BORDAS, président du Conseil des Anciens, le 30 ventôse an VI, jour consacré à célébrer la souveraineté du peuple (20 mars 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 8 p. [X. Le³³ 836.]

§ 6. — Fête du 14 juillet (26 messidor an VI).

1945. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de HOTSSER sur le 14 juillet. Séance du 12 messidor an VI (30 juin 1798). *Imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 3 p. [X. Le³³ 2104.]

1946. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Motion d'ordre par MOREAU (de l'Yonne) sur le 14 juillet. Séance du 13 messidor an VI (3 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 6 p. [X. Le³³ 1045.]

1947. — Ministère de l'intérieur, Liberté, Égalité. Extrait des registres du Directoire exécutif du 13 messidor an VI (1^{er} juillet 1798). Anniversaire du 14 juillet. Programme. *Paris, imp. de la République*,

messidor an VI, in-4°, 4 p. [R. AD. VIII, 18.]

Signé : Le ministre de l'intérieur, LETOURNEUX.

1948. — Ordre, Marche et Cérémonies qui auront lieu au Champ de Mars le 26 messidor prochain pour la célébration de l'anniversaire du 14 juillet. Noms de toutes les autorités qui se réuniront au Champ de Mars. Cérémonies qui auront lieu. Fêtes qui seront données. *Imp. Marchant, S. d.* (1798), in-8°, 4 p. [P. 12272*.]

1949. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Hommage des Irlandais-Unis de *** au Corps législatif de la République

française. *Paris, imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 2 p. [N. Le³³ 2140.]

Voy. les deux numéros suivants.

4950. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé le 26 messidor, anniversaire du 14 juillet, au sujet de l'adresse et de l'offrande des Irlandais-Unis, par CABANIS (député de la Seine). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 6 p. [N. Le³³ 2141.]

4951. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. — Discours prononcé par M.-J. CHÉNIEB, président du Conseil des Cinq-Cents. Séance du 26 messidor (14 juillet,

vieux style). *Paris, imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 7 p. [N. Le³³ 2142.]

Même sujet que le numéro précédent.

4952. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par MABOT (de la Corrèze), président du Conseil des Anciens, à l'occasion de la fête du 14 juillet. Séance du 26 thermidor an VI. *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 10 p. [N. Le³³ 1058.]

4953. — République française. Anniversaire du 14 juillet, célébré le 26 messidor an VI. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. V +.]

Couplets signés : PERRIN, commandant les patriotes de 89 et chansonnier républicain des fêtes patriotiques.

§ 7. — Fête du 9 thermidor ou de la Liberté 27 juillet 1798).

4954. — Fête des arts. Projet relatif à la translation des objets d'arts conquis en Italie, adressé au ministre de l'intérieur. *Paris, Pougens, 15 floréal an VI*, in-8°, 1 f. et 6 p. [N. Lb³² 567.]

Signé : P. CHAUSSARD, ex-directeur des bureaux de la commission d'instruction publique, ex-chef de la division morale des institutions républicaines, de l'érection des monuments et des fêtes nationales.

4955. — Pétition au Directoire exécutif. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. *Br. M. F. R.* 64*, 16.

Contre le déplacement des objets d'art et des antiques qui ornaient les musées de Rome.

Signée : VALENCIENNES, DEFOURNY, LORTA, LEBARBIER l'aîné, CASSAS, QUATREMÈRE-QUINCY, FONTAINE, BERCIER, MOREAU jeune, PAJOU, DAVID, BERTRIER, DENON, GIRODET, MICHALLON, SOUFFLOT, ROLAND, ESPERCIEX, CLÉRISSEAU, etc., etc.

Un autre exemplaire très rogné fait partie de la collection Deloynes (cabinet des Estampes), t. LIV, n° 1614.

4956. — Fêtes de la Liberté et Entrée triomphale des objets de sciences et d'arts recueillis en Italie. Programme. (4 thermidor.) *Paris, imp. de la République, thermidor an VI*, in-4°, 23 p. [N. Lb³² 603.]

Signé : Le ministre de l'intérieur, FRANÇOIS de Neufchâteau.

Suivi du *Carmen saeculare*, d'Horace, traduit en vers français, par PIERRE DARE, et d'un *Chant dithyrambique*, par LEBRUN.

4957. — Détail officiel, Ordre, Marche et Cérémonies qui seront observées aujourd'hui et demain dans Paris et au Champ de Mars, à l'occasion de la destruction des échafauds, des bastilles et du règne infernal de la Terreur. Hymne qui sera chanté au Champ de Mars en l'honneur de cette fête. Liste et noms des trente chars et des animaux rares et curieux qui formeront le cortège. Chants, danses, illuminations, divertissements de toutes les heures pendant les deux jours de fête. *Imp. Lohave. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 1948.]

Daté du 4 thermidor an VI (22 juillet 1798) et signé (p. 6) : Le ministre de l'intérieur, FRANÇOIS de Neufchâteau.

P. 7-8, *Hymne du 10 thermidor*, paroles de DESORGUES, musique de LESUEUR.

4958. — Détail complet, Ordre et Marche de toutes les cérémonies qui se feront les 9 et 10 thermidor. Entrée triomphale de tous les monuments qui seront reçus le premier jour par le ministre de l'intérieur, le second au Directoire et à l'autel de la Patrie. La liste circonstanciée de tous les chefs-d'œuvre des grands artistes de Rome

la superbe, parmi lesquels il se trouve un saint Pierre massif d'argent, hauteur d'homme, tenant les clés du ciel et les secrets du Vatican, ainsi que plusieurs animaux rares et curieux venant de l'Afrique. Le buste d'Homère et les tableaux des plus célèbres peintres. La désignation exacte de toutes les rues où ils passeront. Noms des hymnes qui seront chantés dans cette fête solennelle. Illuminations et danses dans plusieurs endroits. *Paris, imp. Gélé, S. d., in-8°, 4 p. N. Lb³² 1494.*

1959. — Ordre, Marche et Cérémonies qui auront lieu aux fêtes de la Liberté qui seront célébrées le 9 thermidor pour l'entrée triomphale des monuments des sciences et des arts recueillis en Italie. Marche triomphale qui aura lieu depuis le Jardin des Plantes jusqu'au Champ de Mars. Animaux rares, lions, ours, dromadaires, qui ouvriront le cortège. Dénoulement exact des tableaux et statues des grands maîtres de l'Italie et de l'antiquité qui y seront portés à découvert, parmi lesquels on verra la « Transfiguration » de Raphaël et l'Apollon du Belvédère. Cortège de ces monuments composé de tous les artistes et savants de Paris. Suivis des hymnes et couplets qui seront chantés dans cette fête. *Imp. Marchant, S. d., in-8°, 8 p. P. 12272**

P. 8, couplets sur des airs variés.

1960. — Ordre de la Marche pour la fête (sic) du 9 thermidor. Marche triomphante de tous les animaux rares et curieux qui seront conduits à la fête; détail de tous les endroits (sic) où le cortège passera; dénomination de tous les animaux avec leurs inscriptions; marques distinctives de tous

ceux qui assisteront à la cérémonie; description des vingt-neuf chars qui traîneront les obges (sic) précieux arrivés d'Italie avec les noms des bustes des grands hommes romains qui seront portés en triomphe et toutes les innes (sic) qui seront chantées sur l'autel de la patrie. *Christophe, S. d., in-8°, 8 p. P. 12272*.*

Mêmes couplets que ceux du numéro précédent.

1961. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Motion d'ordre faite par JOURNAUX pour la célébration de la fête du 9 thermidor. Séance du 7 thermidor an VI. *Imp. Nationale, an VI, in-8°, 3 p. N. Le³³ 1080.*

1962. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par LECOINTE-PEYRAVEAU, président du Conseil des Cinq-Cents, pour la célébration des événements des 9 thermidor, 13 vendémiaire et 18 fructidor. Séance du 9 thermidor an VI (27 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI, in-8°, 18 p. [N. Le³³ 2186.]*

Le British Museum possède de ce discours des traductions en anglais, en néerlandais et en italien, imprimées à l'Imprimerie Nationale.

1963. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par LAVEAUX, président du Conseil des Anciens, le 9 thermidor an VI. *Paris, imp. Nationale, an VI, in-8°, 6 p. [N. Le³² 1083.]*

Au sujet de l'anniversaire du 9 thermidor.

1964. — Directoire exécutif. Extrait du procès-verbal de la séance du Directoire exécutif, du 10 thermidor an VI. *Imp. Gratiot, S. d., in-8°, 28 p. [N. Lb³² 605.]*

§ 7. — Anniversaire du 10 août (23 thermidor an VI).

1965. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de J.-P.-F. DUBLANQUIER, député du département de la Gironde, sur la célébration de la fête du 10 août. Séance du 16 thermidor an VI (3 août 1798). *Imp. Nationale, thermidor an VI, in-8°, 4 p. [N. Le³³ 2221.]*

1966. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Motion d'ordre prononcée par PIERRE GUYOMAR (Côtes-du-Nord), sur la chute du trône, le 10 août 1792 (vieux style). Séance du 17 thermidor an VI (4 août 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI, in-8°, 3 p. N. Le³² 1101.]*

1967. — Ministère de l'intérieur. Liberté. Egalité. Fête de l'anniversaire du 10 août. Programme. 14 thermidor an VI (1^{er} août 1798). Paris, imp. de la République, *thermidor an VI*, in-4^e, 4 p. [N. Lb³² 606.]

Signé : Le ministre de l'intérieur, FRANÇOIS (de Neufchâteau).

4968. — Ordre de la marche et Détail des cérémonies qui vont être observées au Champ de Mars, à l'occasion du 10 août. Courses de chars et de pied; prix qui seront distribués aux vainqueurs; chants, danses et illuminations; hymnes qui seront chantés. Imp. Leclercq, S. d., in-8^e, 4 p. N. Lb³² 1949.

P. 4. Hymne du 10 août, paroles de CHÉNIER, musique de CATEL.

4969. — Ordre, Marche et Cérémonies qui auront lieu au Champ de Mars pour la célébration de la fête du 10 août. Décoration du Champ de Mars avec les tapisseries des Gobelins Jeux et courses à pied, à cheval et dans les chars Prix qui seront décernés aux vainqueurs. Hymnes qui seront exécutés devant le Directoire. Discours du président du Directoire Imp. Marchant, S. d., in-8^e, 8 p. [N. Lb³² 1950.]

L'hymne de Chénier n'y est pas reproduit.

4970. Description de toutes les céré-

monies qui se feront le 23 thermidor, correspondant du 10 août. Ordre et marche du cortège qui se rendra au Champ de Mars, qui sera décoré de superbes tapisseries des Gobelins. Noms des rues où il passera. Les hymnes qui seront chantés à l'autel de la patrie. Courses à pied, courses à cheval, courses sur les chars, danses et illuminations. Paris, imp. Gélé, S. d., in-8^e, 8 p. N. Lb³² 1951.]

P. 3. Hymne sur l'air : *Allons, enfants de la patrie.*

Assez et trop longtemps la France
A tenu du poids d'un essor fers

4971. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par LECOINTE-PYRAVEAU, président du Conseil des Cinq-Cents, pour la célébration de la fête nationale du 10 août. Séance du 23 thermidor an VI. Paris, imp. Nationale, *thermidor an VI*, in-8^e, 16 p. N. Lb³² 2260.

4972. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par LAVEAUX sur l'anniversaire de la fête du 10 août. Séance du 23 thermidor an VI. Paris, imp. Nationale, *an VI*, in-8^e, 13 p. N. Lb³² 1108.]

4973. — Directoire exécutif. Procès-verbal de la fête du 10 août célébrée au Champ de Mars, à Paris, le 23 thermidor an VI Imp. J. Gratiot, S. d., in-8^e, 10 p. [R. AD. VIII. 18.

№ 8. — Premier Anniversaire du 18 fructidor (4 septembre 1798).

4974. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Motion de MABROT (de la Corrèze) relative à la célébration du 18 fructidor an VI. Séance du 11 fructidor an VI (28 août 1798). Paris, imp. Nationale, *an VI*, in-8^e, 3 p. [N. Lb³² 1136.]

4975. — Anniversaire du 18 fructidor. Programme. (18 fructidor.) Paris, imp. de la République, *fructidor an VI*, in-4^e, 7 p. [N. Lb³² 614.]

Signé : Le ministre de l'intérieur, FRANÇOIS

(de Neufchâteau). Suivi d'une *Ode sur le 18 fructidor*, anonyme et commençant ainsi :

O jour d'éternelle mémoire !...

4976. — Description des superbes tapisseries des Gobelins, tendues dans le Champ de Mars. Ordre et marche des cérémonies qui seront observées le 18 fructidor. Les hymnes qui seront chantés. Petite guerre, danses et illuminations. Paris, imp. Gélé, S. d., in-8^e, 8 p. N. Lb³² 1981.]

4977. — Corps législatif. Conseil des

Cinq-Cents. Discours prononcé par DAUXOR, président du Conseil des Cinq-Cents, sur l'anniversaire du 18 fructidor. Séance du 18 fructidor an VI. *Paris, imp. Nationale, fructidor an VI*, in-8°, 8 p. [N. Le³³ 2311.]

4978. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé au Conseil des Anciens par P.-A. LALOY, président, le 18 fructidor an VI. *Imp. Nationale an VI*, in-8°, 16 p. [N. Le³³ 1150.]

4979. — Directoire exécutif. Procès-verbal de l'anniversaire du 18 fructidor.

Imp. Gratiot. S. d., in-8°, 12 p. [N. Le³² 1982.]

P. 5-8, discours de TREILHARD, président du Directoire.

4980. — Le 18 fructidor ou Anniversaire des fêtes directoriales. *Hambourg*, 1798, in-8°, 46 p. et 2 p. non chiffrées d'errata. [N. Lb³² 430.]

Frontispice satirique anonyme à l'eau-forte intitulé : *Journée du 18 fructidor*.

EPIGR. :

Peccator videt et irascitur.

P. 44, *A nos magistrats suprêmes, sur la prétendue descente en Angleterre*, quatre couplets sur l'air : *Femmes, roulez-vous éprouver*.

CHAPITRE XII

ÉVÉNEMENTS DE L'AN VII

(22 SEPTEMBRE 1798 — 22 SEPTEMBRE 1799)

§ 1. — Fête de la fondation de la République. (1^{er} vendémiaire an VII).

1981. — Fête de la fondation de la République. Programme. [9 fructidor, an VI (26 août 1798).] Le Chant du 1^{er} vendémiaire, par M.-J. CHÉNIER, musique de MARTINI. Paris, imp. de la République, an VI, in-4°, 14 p. [N. Lb³² 1964.]

Signé : Le ministre de l'intérieur, FRANÇOIS (de Neuchâteau).

1982. — Fête de la fondation de la République. Programme, arrêté par le ministre de l'intérieur, d'après les ordres du Directoire exécutif, en vertu de la loi relative à la fête de la fondation de la République, du 27 thermidor an VI. (9 fructidor.) Paris, imp. de la République, fructidor, an VI, in-4°, 14 p. [N. Lb³² 617.]

Signé : Le ministre de l'intérieur, FRANÇOIS (de Neuchâteau).

P. 11, le Chant du 1^{er} vendémiaire, par M.-J. CHÉNIER, musique de MARTINI.

1983. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par ROLLIN sur la célébration de la fête du 1^{er} vendémiaire, anniversaire de la fondation de la République. Séance du 26 thermidor an VI (13 août 1798). Paris, imp. Nationale, thermidor an VI, in-8°, 7 p. [N. Le³² 2244.]

1984. — Fête de la fondation de la République. Détail circonstancié de toutes les cérémonies qui vont être observées pendant les cinq jours complémentaires et le 1^{er} vendémiaire an VIII. Foire au Champ de Mars qui durera plusieurs jours. Explication des tapisseries. Explosion de six cents fusées volantes sur la place du Pont-Neuf. Masses de feu qui partiront des tours, dômes et des télégraphes. Danses et illuminations. Enlèvement de plusieurs ballons, dont l'un lancera des boulets d'une composition nouvelle qui, sans feu ni mèche, mettront un vaisseau de guerre anglais en flammes. Grand repas civique au Champ de Mars. Hymnes qui seront chantés dans ces fêtes. *Précis*. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³² 1965.]

P. 7. Hymne sur l'air : *Vous, qui d'amoureuse aventure.*

Français, il faut que tu rêveres
Le jour qui l'a régénéré.

P. 8. Autre hymne sur l'air : *Allons, enfants de la patrie !*

Dieu puissant ! d'un peuple intrépide
C'est toi qui défends les remparts.

1985. — La Marche des cérémonies qui se feront le 3^e jour complémentaire et le

1^{er} vendémiaire, dans lesquelles il y aura une foire au Champ de Mars où les objets les plus précieux de nos manufactures y seront exposés. Joutes sur l'eau; luttés (*sic*) de différents jeux; masses de feu sur les tours, les dômes et les télégraphes; explosion de six cents fusées volantes; enlèvement d'un ballon et de plusieurs physiciens qui incendieront un bâti (*sic*) représentant une fortification et une redoute; courses à pied, courses à cheval, courses en chars, danses et illuminations. La liste et le nom des membres de l'Institut qui feront l'ouverture de l'exposition publique des produits de l'industrie française. Les hymnes qui seront chantés. *Paris, imp. Gélé. S. d., in-8^o, 8 p. N. Lb²² 1966.*

P. 7. *Ode à la République. Air : Allons, enfants de la patrie!*

*Français, quelle brill' aie aurore
Nous ouvre la porte du jour!

P. 8. *Ode aux Anglais et aux autres peuples esclaves. Air des Visitanlines.*

Peuples, nous sommes sur vos terres,
V'ôd peuvent naître vos fureurs?

1986. — L'Ordre de la marche et Cérémonies qui seront observées le jour de la fête de la fondation de la République. *Auget. S. d., in-8^o, 8 p. [N. Lb²² 1967.]*

Signé : FRANÇOIS (de Neufchâteau).

1987. — Ordre, Marche et Détail des cérémonies qui auront lieu pendant six jours pour la fondation de la République. Signal de six cents fusées volantes qui partiront d'un seul coup au Port-Neuf, pour allumer tous les feux d'artifices qui seront montés sur les tours et télégraphes de Paris. Foire, danses, concerts et illuminations pendant six jours au Champ de Mars et aux Champs-Élysées. Joute ou lancé sur la rivière, en face du Champ de Mars. Courses à pied, à cheval et en char. Description d'un ballon dans lequel monteront deux physiciens qui feront le tour du Champ de Mars et qui descendront vis-à-vis le Directoire. Construction d'un vaisseau anglais qui sera incendié en présence du peuple. Hymne qui

sera chanté. *Imp. Larbore. S. d., in-8^o, 8 p. [N. Lb²² 1968.]*

Signé : FRANÇOIS, de Neufchâteau.
P. 8, hymne :

Un vaste deuil couvrait la France,
La République périssait.

1988. — Ordre, Marche et Détail exact des cérémonies qui auront lieu les cinq jours complémentaires et le 1^{er} vendémiaire au Champ de Mars, pour la fête de la fondation de la République. Foire où seront exposés les objets les plus rares et les plus précieux de nos manufactures. Description de tous les jeux gymniques qui s'y feront, tels que joutes sur l'eau, luttés, courses à pied et à cheval, courses de chars. Masses de feu sur les tours, les dômes et les télégraphes. Explosion de six cents fusées volantes. Enlèvement d'un ballon manœuvré sans cordes par des physiciens qui incendieront un bâti représentant un vaisseau de guerre anglais. Tableau des prix distribués aux vainqueurs dans les jeux par le ministre de l'intérieur. Danses, illuminations, hymnes qui seront chantés. (9 fructidor.) *Imp. Guilhaumat. S. d., in-8^o, 8 p. N. Lb²² 1969.]*

Signé : FRANÇOIS, de Neufchâteau.
Même pièce que la précédente.

P. 8. *Ode à la République* (voy. ci-dessus, n^o 1985) et strophes sans titre :

Lorsqu'au gre de son caprice
Un tyran menait l'État.

1989. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Du 3^e jour complémentaire an VII (19 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, an VII, in-8^o, 3 p. N. Le²² 3621.]*

Arrêté des inspecteurs du Palais des Cinq-Cents au sujet de la fête anniversaire de l'inauguration de la République.

1990. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par P.-C.-F. Dauxot, président du Conseil des Cinq-Cents, pour l'anniversaire de la fondation de la République. Séance du 1^{er} vendémiaire an VII. *Imp. Nationale, vendémiaire an VII, in-8^o, 11 p. N. Le²² 2346.*

1991. — Corps législatif. Conseil des

Anciens. Discours prononcé au Conseil des Anciens par P.-A. LALON, président, le 1^{er} vendémiaire an VII. *Paris, imp. Nationale an VII*, in-8°, 11 p. [N. Lb³³ 1783.]

4992. — Directoire exécutif. Procès-verbal de la fête de la fondation de la République, célébrée à Paris, le 1^{er} vendémiaire an VII. *Imp. J. Gratiot. S. d.*, in-8°, 32 p. [N. Lb³² 623.]

§ 2. — Célébration du sixième anniversaire de la mort de Louis XVI.

4993. — Anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français. Lois des 18 floréal an II, 23 nivôse an IV et 24 nivôse an V. Arrêté du 3 frimaire an VII (23 novembre 1798). Programme. *Paris, imp. de la République, nivôse an VII*, in-4°, 1 p. [P. 12272.]

4994. — Liberté, égalité. Paris, le 30 frimaire an VII (20 décembre 1798). Le ministre de l'intérieur aux administrations centrales et municipales. *S. l. n. d.*, in-4°, 6 p. [N. Lb³² 2030.]

Signé : Le ministre de l'intérieur, FRANÇOIS de Neufchâteau.

Célébration de l'anniversaire du 21 janvier.

4995. — Copie de la lettre du ministre de l'intérieur. Paris, le 30 frimaire an VII. Le ministre de l'intérieur aux administrations centrales et municipales. *Toulouse. S. d.*, in-4°, 6 p.

Même pièce que la précédente.

4996. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Motion d'ordre sur la juste punition du dernier roi des Français, par PIERRE GUYOMAR (des Côtes-du-Nord). Séance du 21 nivôse an VII (10 janvier 1799). *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 4 p. [N. Lb³³ 1386.]

4997. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Commission des inspecteurs de la salle. Programme de la fête qui aura lieu le 2 pluviôse de l'an VII dans l'intérieur du palais des Anciens, à raison de l'anniver-

saire de la juste punition du dernier tyran des Français. *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 4 p. [N. Lb³³ 1404.]

4998. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par LECLERC (de Maine-et-Loire), président du Conseil des Cinq-Cents. Séance du 2 pluviôse an VII. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an VII*, in-8°, 8 p. [N. Lb³³ 2711.]

Sur le serment de fidélité à la Constitution de l'an III.

4999. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par GARAT, président du Conseil des Anciens, le 2 pluviôse an VII, anniversaire du 21 janvier 1792 et du serment de haine à la royauté et à l'anarchie. *Imp. Nationale, an VII*, in-8°, 16 p. [N. Lb³³ 1403.]

5000. — Procès-verbal de l'anniversaire de la juste punition du dernier des rois français, célébré à Paris, dans le temple de la Victoire, le 2 pluviôse an VII. *Paris, imp. de l'Ami des lois. S. d.*, in-4°, 4 p. [N. Lb³² 648.]

5001. — Directoire exécutif. Procès-verbal de l'anniversaire de la juste punition du dernier Roi des Français, célébré à Paris, dans le temple de la Victoire, le 2 pluviôse an VII (21 janvier 1799). *Imp. Gratiot. S. d.*, in-8°, 12 p. [N. Lb³² 2050.]

P. 10-12, paroles de l'*Hymne* du 21 janvier, par LEBRUN, musique de BERTON.

Un autre ex. est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb³² 648 A.

§ 3. — Fête de la souveraineté du peuple (30 ventôse an VII-20 mars 1799).

5002. — Proclamation du Directoire exécutif à tous les Français, sur les élections des assemblées primaires et électorales de l'an VII, précédée de son arrêté concernant l'ordre, la marche et le détail des cérémonies qui seront observées pour la fête de la souveraineté du peuple. (23 pluviôse an VI-11 février 1798.) *Imp. Guillemot. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2075.]

5003. — Programme de la fête de la souveraineté du peuple, qui doit se célébrer le 30 ventôse an VII (20 mars 1799) de la République, dans l'enceinte du palais du Conseil des Anciens. *Imp. Nationale, ventôse an VII*, in-8°, 2 p. [N. Lb³² 657.]

5004. — Programme de la fête de la souveraineté du peuple, qui doit se célébrer le 10 (sic) ventôse an VII, dans l'enceinte du palais du Conseil des Cinq-Cents. *Paris, imp. Nationale, germinal (sic) an VII*, in-8°, 2 p. [Br. M., F. R., *Méth.* VIII, 12.]

5005. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de DUOR sur la fête

de la souveraineté du peuple. Séance du 19 ventôse an VII (9 mars 1799). *Imp. Nationale, ventôse an VII*, in-8°, 1 p. [N. Le³² 2866.]

5006. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par DELBREL sur la fête de la souveraineté du peuple. Séance du 24 ventôse an VII (14 mars 1799). *Paris, imp. Nationale, ventôse an VII*, in-8°, 3 p. [N. Le³² 2878.]

5007. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par MALÈS, président du Conseil des Cinq-Cents, à la séance du 30 ventôse an VII (20 mars 1799), jour anniversaire de la fête consacrée à la souveraineté du peuple. *Imp. Nationale, germinal an VII*, in-8°, 10 p. [N. Le³² 2893.]

5008. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par L.-AIMÉ DELACOSTE, président du Conseil des Anciens, à la séance du 30 ventôse an VII (20 mars 1799), jour anniversaire de la fête consacrée à la souveraineté du peuple. *Imp. Nationale, an VII*, in-8°, 20 p. [N. Le³² 1532.]

§ 4. — Fête funèbre au sujet de l'attentat commis à Rastadt contre les plénipotentiaires français (20 prairial an VII-8 juin 1799).

5009. — Ministère de l'intérieur. Liberté, égalité. Cérémonie funèbre en mémoire des ministres français assassinés près de Rastadt par les troupes autrichiennes. Programme. (3 prairial.) *Paris, imp. de la République, prairial an VII*, in-4°, 8 p. [N. Lb³² 683.]

Signé : FRANÇOIS de Neufchâteau.

5010. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Fête funéraire consacrée à la mé-

moire des plénipotentiaires Bonnier et Roberjot, le 20 prairial an VII (8 juin 1799). *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 4 p. [N. Le³² 1644.]

Programme.

5011. — Ordre de la marche et des cérémonies qui seront observées, au Champ de Mars, le 20 prairial, pour la fête funéraire ordonnée par le Corps législatif, en mémoire des ministres plénipotentiaires de

la République assassinés près de Rastadt, le 9 floréal, par les troupes autrichiennes, suivies de l'hymne qui sera chanté à cette fête. *Imp. de la rue du Chantre-Honoré, n° 73. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2211.]

P. 7-8, *Aux Mânes des ministres français assassinés près Rastadt*, hymne funèbre, par FELIX NOGARET.

5012. — Discours prononcé par M.-J. CHÉNIER, de l'Institut national, à la cérémonie funèbre célébrée au Champ de Mars, le 20 prairial an VII (8 juin 1799) de la République française, en l'honneur de nos ministres plénipotentiaires assassinés par l'Autriche. *Paris, Laran, an VII, in-12, 30 p.* [N. Lb³² 697.]

Une carte d'entrée pour la cérémonie est jointe à l'ex. de la B. N.

5013. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé au Conseil des Cinq-Cents par HEURTAULT-LAMERVILLE, ex-président, sur l'assassinat des ministres de la République française à Rastadt. Séance du 20 prairial an VII (8 juin 1799). *Imp. Nationale, prairial an VII, in-8°, 20 p.* [N. Le³³ 3197.]

P. 18, allocution de JEAN DEBRY, le seul des plénipotentiaires qui eût survécu à l'attentat.

5014. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par GOURDAN, président du Conseil des Anciens. Séance du 20 prairial an VII. *Paris, imp. Nationale, an VII, in-8°, 10 p.* [N. Le³³ 1643.]

Même sujet que le numéro précédent.

5015. — Directoire exécutif. Procès-verbal de la cérémonie funèbre qui a eu lieu au Champ de Mars à Paris, le 20 prairial an VII (8 juin 1799) en mémoire des citoyens Bonnier et Roberjot, ministres plénipotentiaires de la République française au congrès de Rastadt, assassinés le 9 floréal an VII, à neuf heures du soir, par les

ordres et par les satellites du gouvernement autrichien. *Imp. J. Gratiot. S. d., in-8°, 46 p.* [R. AD. 1, 114.]

5016. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Motion d'ordre de MOREAU (de l'Yonne). Séance du 21 prairial an VII (9 juin 1799). *Imp. Nationale an VII, in-8°, 4 p.* [N. Le³⁵ 1646.]

Moreau proposait que la place de Bonnier fut voilée de crépe et que son nom fut appelé chaque mois.

5017. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par NOBLET en présentant au Conseil le discours composé par le citoyen CHAPTINEL, instituteur, concernant l'événement de Rastadt. Séance du 21 prairial an VII. *Paris, imp. Nationale, an VII, in-8°, 4 p.* [N. Le³⁵ 1647.]

P. 3, discours prononcé par un des élèves du citoyen Chaptinel, instituteur primaire du Mont-Blanc, canton de Clichy.

5018. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion faite par J. DEBRY. Séance du 29 prairial. *Paris, imp. Nationale, messidor an VII, in-8°, 3 p.* [N. Le³³ 3247.]

Communication d'un fragment de lettre « d'un ministre étranger à un agent de la République française à l'étranger » en date du 20 mai 1799, au sujet de l'attentat de Rastadt.

Le Conseil ordonne l'impression de cette pièce et sa distribution au nombre de six exemplaires à chacun de ses membres.

5019. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par B.-M. DECOMBEROUSSE (de l'Isère) sur les honneurs à rendre à Bonnier, ministre français assassiné près de Rastadt et élu membre du Conseil des Anciens. Séance du 4 messidor an VII (22 juin 1799). *Paris, imp. Nationale an VII, in-8°, 6 p.* [N. Le³⁵ 1682.]

Le rapport de Decomberousse conclut à la même proposition que la motion de Moreau. Voyez le n° 5016 ci-dessus.

§ 5. — Coup d'État parlementaire des 27 floréal et 30 prairial an VII (16 mai et 18 juin 1799). — Remplacement de Rewbell, Treilhard, Merlin. La Revellière-Lépeaux, par Siéyès, Gohier. Roger-Ducos, Moulins.

5020. — Détail de ce qui s'est passé au Directoire exécutif entre les citoyens Barras, Rewbell et Revellière-Lépeaux, à l'occasion du tirage au sort pour la sortie de l'un de ces trois membres du Directoire exécutif. Nom du directeur sortant. *Lachave. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb³² 2158.]

Le membre sortant était Rewbell. Voy. les deux numéros suivants.

5021. — La Marmite, la Pelle et la Pincette du Directoire enlevées par Rewbell. Grande discussion avec son épouse et le concierge du Luxembourg qui voulait s'opposer à les laisser sortir. Prise des porcelaines, chevaux, harnais, couvertures de lits appartenant à la Nation. Ordre donné par le directeur au ministre de l'intérieur pour faire restituer à Rewbell ces effets et d'autres plus essentiels. Réponse curieuse faite par lui à cette demande. *Denis. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2159.]

5022. — Superbe Discours prononcé par le citoyen Siéyès, lors de son entrée au Directoire. Réponse faite par le citoyen MENLIX, président. Liste, noms des députés du Conseil des Cinq-Cents qui ont voté pour la liberté de la presse et des opinions. Discours énergiques qu'ils ont prononcés à ce sujet. *Imp. Mugnier. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2160.]

5023. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par B.-M. DECOMBRESSE (de l'Isère) sur la résolution qui déclare inconstitutionnelle et nulle la nomination du citoyen Treilhard à la place de membre du Directoire exécutif. Séance permanente du 28 prairial an VII (16 juin 1799). *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 3 p. [N. Lc³³ 1669.]

5024. — Corps législatif. Conseil des An-

ciens. Discours prononcé par LAVAUX, le 28 prairial an VII (16 juin 1799). *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 3 p. [N. Lc³³ 1671.]

Même sujet que celui du numéro précédent.

5025. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. LOUIS-JÉRÔME GOHIER aux représentants du peuple composant le Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Nationale, messidor an VII*, in-8°, 2 p. [R. AD. 1, 113.]

Remerciements de sa nomination de membre du Directoire.

5026. — République française. Loi définitive, sanctionnée par le Conseil des Anciens, qui destitue un membre du Directoire et lui ordonne de cesser ses fonctions sur-le-champ. Détail des motifs de cette destitution et de la séance extraordinaire des deux Conseils. Du 29 prairial. *Imp. Meunier. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2228.]

Le membre destitué était Treilhard. Voy. les deux numéros suivants.

5027. — Loi définitive sanctionnée par le Conseil des Anciens, rendue cette nuit, qui met hors de la loi toutes les autorités constituées qui attenteraient à la sûreté de la représentation nationale ou de ses membres. Crimes et forfaits de plusieurs directeurs dévoilés au peuple français par le Corps législatif, convaincus d'avoir trahi la patrie, leurs arrestations et leurs traductions dans une maison d'arrêt. Arrestation de plusieurs ministres, d'un grand nombre d'agents du gouvernement qui cherchaient à se soustraire et d'étrangers arrivés à Paris. Dénonciation, par un membre du Conseil des Cinq-Cents, de dilapidation de 58 millions par un ministre. Destitution de l'état-major de l'intérieur et du commandant de la place de Paris. Nomination de

ceux qui prennent ces commandements. Noms des nouveaux directeurs, des ministres et des généraux. *Paris, Dumaka. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴² 2228^{bis}.]

5027^a. — Loi définitive, sanctionnée par le Conseil des Anciens, rendue cette nuit, qui destitue un membre du Directoire exécutif, qui lui ordonne de cesser ses fonctions. Motif de cette destitution. Résolution du Corps législatif qui demande sur le champ, séance tenante (*sic*), compte au Directoire de la situation de l'intérieur de la République et des armées. Réponse du Directoire aux deux Conseils sur son message. Serments prêtés cette nuit par les deux Conseils de sauver la patrie. *Paris, Dumaka. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb⁴² 2228 A.]

5028. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par BERTRAND (du Calvados) sur le message du Directoire exécutif concernant l'état intérieur et extérieur de la République. Séance permanente du 30 prairial an VII. *Imp. Nationale, messidor an VII, in-8°, 7 p.* [N. Le⁴³ 3250.]

Dénonciation de Merlin et de La Réveillère-Lépeaux.

5029. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par LUCIEN BONAPARTE, au nom de la commission des Onze, sur le message du Directoire exécutif du 29 prairial an VII. Séance du 1^{er} messidor an VII (19 juin 1799). *Paris, imp. Nationale, messidor an VII, in-8°, 8 p.* [N. Le⁴³ 3251.]

5030. — Testament de REWBELL. 2 messidor an VII (20 juin 1799). *Colmar, imp. d'Albert. S. d., in-8°, 21 p.* [N. Lb⁴² 710.]

Apocryphe et satirique.

5031. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par FRANÇAIS, au nom de la commission des Onze, sur la crise des 28, 29 et 30 prairial an VII. Séance du 3 messidor an VII (21 juin 1799). *Paris, imp. Nationale, messidor an VII, in-8°, 18 p.* [N. Le⁴³ 3259.]

5032. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Proposition faite par POUILLAIN-

GRANDPREY, au nom de la commission des Onze, de dénoncer l'ex-ministre Schérer au Directoire exécutif par un message. Séance du 4 messidor an VII (22 juin 1799). *Paris, imp. Nationale, messidor an VII, in-8°, 2 p.* [N. Le⁴³ 3263.]

5033. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par REWBELL. Séance du 23 messidor an VII (12 juillet 1799). *Paris, imp. Nationale, messidor an VII, in-8°, 7 p.* [N. Le⁴³ 1741.]

Réponse aux attaques dirigées contre lui.

5034. — Message du Directoire exécutif envoyé hier au soir au Corps législatif, qui lui rend compte définitivement de la situation de la République et des motifs qui ont causé les revers de nos armées. Plan du Directoire pour sauver la chose publique. Nom du nouveau directeur qui va remplacer le directeur destitué. Démission demandée par plusieurs membres du Directoire au Corps législatif. *Paris, Dumaka. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb⁴² 2229.]

5035. — Message du Directoire exécutif, en réponse faite cette nuit au Corps législatif, sur les dangers de la patrie. Dénonciation faite cette nuit, par le Directoire, d'un horrible complot tendant à détruire le gouvernement, le Corps législatif, les tribunaux et allumer la guerre civile. Moyens employés par les conspirateurs pour voler les courriers, piller les caisses et assassiner les citoyens. Noms des conjurés. Nomination du nouveau directeur. *Imp. Lachave. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴² 2230.]

5036. — Manifeste des faubourgs de Paris au gouvernement. Levée en masse du peuple pour aller au Conseil des Cinq-Cents, au Conseil des Anciens et au Directoire lui demander de sauver la France. *Imp. Lachave. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb⁴² 2231.]

Signé : GENTHON.

5037. — Liste générale des ex-membres du Directoire qui ont été destitués, des ex-ministres, d'une quantité d'agents du gouvernement, au nombre de 95 et plus, accusés d'avoir participé aux crimes de haute

trahison et vendu la Belgique et tous les pays conquis par les armées françaises qui, d'après le rapport de la commission nommée par le Sénat, seront jugés d'après les formes du décret et de la remise des pièces de conviction au tribunal qui sera nommé à cet effet. *Paris, Dunaké. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2232.]

5038. — Plus de maîtres, plus de valets. *Levacher. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³² 2233.]

5039. — Arrivée à Paris du grand Polichinel, son entretien avec son compère sur les causes de nos malheurs. Ah! qu'il est vrai, ce citoyen Polichinel. Comme il peint le voleur, l'assassin Schérer! Il faut voir le tableau de nos défaites dans l'Italie par la conduite de cet infâme ministre qui, après l'avoir vendue aux Autrichiens, l'a lui-même livrée à nos ennemis et fait égorguer nos soldats sous ses yeux. Oh! il est de bien mauvaise humeur contre les dilapidateurs. Comme il témoigne de son indignation que les triumvirs ne sont (*sic*) pas encore en jugement. Il faut entendre ses réflexions, elles en valent bien d'autres. *Gauthier. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2234.]

En tête, fleuron sur bois représentant un citoyen et un polichinelle tenant une pancarte sur laquelle on lit : « En riant, je dis vrai. »

5040. — La Grande Joie de Polichinel sur la mise en jugement des vendeurs de la République, Merlin, La Revellière-Lépeaux, Rewbell et Treilhard. Pourquoi les triumvirs circulent-ils encore dans Paris? Ses réflexions sur la justification du secrétaire perpétuel Lagarde. Opinion de Polichinel et de son compère sur la réunion du Manège. Danger des factions. Gare la bombe. *Gauthier. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2235.]

Signé : J.-M. BOUVEROT.

P. 8, trois couplets sur l'air : *Amis, prenons-nous par la main.*

Républicains dont l'univers
Admira la vaillance...

En tête, même fleuron qu'au numéro précédent.

5041. — Accusation par le Corps législatif contre les ex-directeurs. Fuite de Merlin, qui s'est brûlé la cervelle pour ne

pas périr sur l'échafaud. Détail cruel de sa mort. *Imp. Lachavé. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2236.]

Signé : COCHOIS.

5042. — Acte d'accusation contre l'ex-Directoire exécutif et ses complices, ou Tableau effrayant des causes secrètes qui ont amené la France au bord du précipice. *Gauthier. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2237.]

Signé : RODOLPHE.

5043. — Acte d'accusation contre Merlin, ex-président du Directoire; Revellière-Lépeaux, ex-directeur de la République française; Schérer, ex-ministre de la guerre, ex-général en chef de l'armée d'Italie; Duval, ministre de la police générale, et plusieurs autres ministres dénoncés au Corps législatif, tous prévenus de conspiration tendante à faire périr une partie de la représentation nationale dans les cachots; d'avoir fait mourir de faim et de misère quantité de défenseurs de la patrie; d'avoir fait couler le sang aux armées en faisant assassiner nos troupes par les Autrichiens qui étaient en force contre nous; d'avoir laissé prendre les pays conquis et refusé des munitions de guerre aux troupes; d'avoir fait jeter dans les prisons des citoyens propres (*sic*) et vertueux; d'avoir fait déporter injustement des pères de famille. Nombre des députés qu'ils devaient faire arrêter et des braves généraux qui auraient été fusillés. Nom du directeur nommé cette nuit. *Lachavé. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2238.]

Signé : GENTHON.

5044. — Grand Interrogatoire des anciens directeurs et de leurs complices au tribunal de l'opinion publique. *S. l. n. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2239.]

Signé : CHARVEL, rue des Marmouzets, 100.

5045. — Premier Interrogatoire de Schérer, précédé des pièces à conviction. Suite de la correspondance des ex-triumvirs et les actes de partage et de vente de la France passés par Schérer. Nombre des représentants du peuple qui devaient être déportés,

fusillés ou noyés. Nom de l'adjudant-général de l'ancien Directeur qui était chargé de reconnaître la demeure des proscrits. Projet de détruire le directeur Barras. Plan de voyage de Rewbell dans le Nord, de la Revellière dans la Vendée et de Merlin dans le Midi. Envoi dans le Jura d'un particulier très connu pour préparer une retraite aux ex-triumvirs en cas d'échec. *Denis. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2240.]

Signé : ROBERTIN (de l'Ain).

Canard remis aussitôt en circulation sous le titre suivant.

5046. — Correspondance de SCHÉRER avec les ex-triumvirs, précédée des pièces à conviction trouvées dans son château de Plaisance après sa fuite... (3-6 messidor). *Denis. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2277.]

Le début du titre est seul différent de celui du numéro précédent.

5047. — Trente-Six Chandelles et le Nez dessus, vous n'y voyez goutte, ou les Comptes rendus par Rewbel et Merlin. *Imp. Meunier. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2241.]

Signé : LEBEAU.

5048. — Voici! voilà! la grande lanterne magique, où l'on voit la bravoure de l'ex-ministre et général Schérer, les comptes de l'ex-ministre des finances Ramel, la bonhomie de l'ex-ministre de police Duval, entouré de ses inquisiteurs, la confession des fournisseurs, la profession de foi de l'ex-directeur La Revellière, les aveux de Reub... (*sic*), la décision du grand inquisiteur Merlin (de Douai) dans sa retraite où plusieurs personnages connus jouent de grands rôles, avec des vaudevilles analogues. Allons, citoyens, c'est intéressant, c'est du nouveau, c'est du curieux, prenez vos places, voici l'instant, on va commencer. *Coquelin. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2242.]

5049. — Voilà la lanterne magique, la pièce curieuse. *Chez l'auteur, 7, rue du Bouloy. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2243.]

Signé : J. MARTINET.

5050. — Les Intrigues secrètes du 30 prai-

rial dévoilées aux yeux du peuple, ou Correspondance de Barthélemy, Villote, Pichegru, l'adjudant-général Ramel et Larue avec l'ancien Directoire, pour leur rappel en France, en leur promettant de les employer dans les premières places du gouvernement pour servir leurs projets et livrer la France aux rois coalisés. *Paris, Maret. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2244.]

Signé : DELSAUX.

5051. — L'Évangile du diable. Reproches faits à tous les scélérats, ci-devant directeurs et ministres, cataux et fournisseurs. Menaces faites par le diable de les faire rôtir éternellement s'ils ne restituent point tous leurs vols et tous leurs pillages. *Rue des Prêtres-Séverin, n° 169. S. d., in-8°, 8 p.* [N., Lb³² 2245.]

Signé : ASTAROTH.

Pièce différente de la suivante.

5052. — Confession faite au diable par les ex-directeurs Merlin et La Révellière-Lépeaux, l'infâme Schérer et le ministre Ramel. Dispute du diable avec les fournisseurs des armées, occasionnée par le refus qu'il leur fait de leur donner l'absolution s'ils ne veulent pas restituer tous leurs vols et rendre les trésors qu'ils ont pris à la République. Reproche fait par le diable au Directoire pervers d'être les auteurs de l'assassinat de Rastadt. *Rue des Prêtres-Séverin, n° 169. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2246.]

Signé : ASTAROTH, juif de nation, rue des Blancs-Manteaux, n° 4.

5053. — Jugement rendu en comité général tenu aux enfers, prononcé par Minos, Rhadamante, Hécus, contre Schérer, La-revellière-Lépeaux, Merlin (de Douai), Merlin (de Thionville), Ramel, Rapinat, Rewbell, Talleyrand-Périgord et encore les dilapidateurs de la fortune publique, les commissaires ordonnateurs, les gardes-magasins, les fournisseurs, etc., etc., etc. Création d'une chambre ardente pour remplir, sans surcharger le peuple déjà trop écrasé, l'emprunt de cent millions qui rendra à la France deux milliards, lesquels seront prélevés sur les biens des grands voleurs condamnés par la haute cour infer-

nale. *Imp. Renaudière. S. d.*, in-4°, 4 p. [X. Lb³² 2247.]

Signé : S. ROUSSET, homme de loi.

3054. — Nous voilà dans de beaux draps! *Imp. de la rue Galande, nos 46 et 47. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³² 2248.]

Signé : G. [GENTHON].

3055. — Quatre à pendre, le cinquième qui file sa corde. Places à louer pour les voir tous guillotiner. *Paris, imp. Lachaux. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³² 2249.]

Signé : GENTHON.

3056. — Quelle triste situation! Je suis dans la peau du diable, qui est-ce qui me tuera? *Imp. Meunier. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³² 2250.]

3057. — Place à louer sur le grand chemin de Bicêtre, tous les coquins vont passer. Noms, prénoms, charges, emplois des fonctionnaires publics et de ceux qui doivent y avoir un logement; honneurs qu'ils recevront en route, réception qui leur sera faite à leur dernier domicile. Parallèle de ceux qui languissent dans le besoin avec ceux gredins-là. *Rue de la Harpe, coin de la rue Percée. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³² 2251.]

Signé : COLLIGNON.

3058. — Les Crimes politiques de l'ex-directeur Merlin, depuis la Révolution. *Imp. Auguste. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³² 2252.]

Signé : L. AUGUSTE.

3059. — Détails des atrocités commises à l'armée d'Italie, commandées par le défunt Directoire et exécutées par ses infâmes agents dans les journées des 6, 11, 16 et 18 germinal, sous le commandement du perfide Schérer. Noms des généraux et nombre des soldats qui ont été tués et blessés. Mort du brave général Pigeon. Ses dernières paroles à son frère, suivi du discours qu'il fit à son armée avant de mourir. *Imp. Meunier. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³² 2253.]

3060. — Comité secret de la vallée de Montmorency, par le directeur Reveillère

et un personnage très connu. Révélations faites par le directeur de choses surprenantes qui étonneront la France entière. *Denis. S. d.* in-8°, 8 p. [X. Lb³² 2254.]

3061. — Chacun son tour, ce n'est pas de trop. Première lettre de l'ex-général Pichegru à l'ex-directeur Larivière-Lépeaux. *Imp. de la rue Galande. S. d.*, in-8°, 4 p. [X. Lb³² 2255.]

Signé : FRANÇOIS L'ARMURIER, rue Saint-Martin.

3062. — Testament et Mort de Larivière-Lépeaux, chef des filous en troupes. *S. l. n. d.*, in 8°, 8 p. [X. Lb³² 2256.]

EPIGR. :

Hodie mihi, cras tibi.

Signé : FOURNIER.

« Filous en troupe » est une allusion évidente aux théophilanthropes dont La Reveillère passait, à tort, pour être le chef.

3063. — Détail officiel de l'arrestation d'un ex-directeur arrêté hier à Ivry. Son nom, sa demeure et son arrivée dans la prison de l'Abbaye à neuf heures du soir. Ha! ha! citoyens, il fallait voir la grimace qu'il faisait, il n'était pas content d'être mis en cage. Grand et superbe discours tenu par lui à ceux qui l'ont arrêté pour les engager à le laisser évader. *Imp. Meunier. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³² 2257.]

Signé : F.-J. RUELLE.

Il s'agit de La Reveillère-Lépeaux. La nouvelle de son arrestation était aussi controuvée que celle de son travestissement. Voyez la pièce suivante.

3064. — Arrestation de Schérer, de Merlin et Larivière, près de Hambourg, l'un déguisé en mendiant, l'autre en général autrichien et l'autre en postillon. Quantité de voitures d'or, d'argent et effets précieux enlevés au Garde-Meuble pour les faire passer par Hambourg. Noms des particuliers très connus dans Paris qui protégeaient leur fuite, et du chef qui les accompagnait. Voilà! voilà! voilà! citoyens, un bon acompte sur les cinq cents millions. *Denis. S. d.*, in-8°, 8 p. [X. Lb³² 2258.]

Signé : SAVY (de la Corréze).

5065. — Réponses de L.-M. REVELLIÈRE-LÉPEAUX aux dénonciations portées au Corps législatif contre lui et ses anciens collègues. 15 thermidor au VII (2 août 1798). *Imp. H.-J. Jansen, S. d.*, in-8°, 91 p. [N. Lb³² 742.]

5066. — Trahisons manifestes de l'ancien Directoire, ou Réponse au citoyen Revellière-Lépeaux sur ses réponses aux dénonciations portées au Corps législatif contre les ex-directeurs. *Imp. Baulouin, S. d.*, in-8°, 1 f. et 32 p. [N. Lb³² 2260.]

ÉPIGR.

Infidum... jubet renovare dolorem.

Signé : DELESCHAU.

Voyez le numéro précédent.

5067. — La Lanterne magique républicaine. *Paris, imp. du Luxembourg, juillet 1799*, in-8°, 2 ff. et 106 p. [N. Lb³² 740.]

Par BARRUEL-BEAUVERT.

5068. — Les Nouveaux Changements de domicile ou les Rêves d'un homme tout éveillé. *Neufchatel, rue des Petits-Augustins, S. d.*, in-8°, 15 p. [N. Lb³² 741.]

Signé : P.-J.-B. NOUGARET.

5069. — Les Avis du bonhomme Casandre sanctionnés par la majorité du peuple, relativement aux ex-membres du Directoire. Toutes les adresses dénonciatrices ne caractérisent pas la véritable opinion publique. *Imp. Arnould, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2259.]

Signé : DELSAUX.

5070. — Ote-toi de là que je m'y mette ou les Trois Directeurs nouveaux et plusieurs députés des Cinq-Cents traités comme ils le méritent par le peuple malheureux. *Imp. Martin, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2262.]

Signé : DURAND.

5071. — Théorie des conspirations. *S. l. n. d.*, in-8°, 35 p. [N. Lb³² 2263.]

ÉPIGR.

Duisez pour crier.

MACHIAVEL.

Signé : J. MERLINET, rue aux Ours, à l'enseigne du Renard sans queue.

5072. — La Loterie politique, modelée sur la loterie nationale. *Imp. de l'auteur, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2264.]

Signé : MAGKAY, rue de Vaugirard, n° 335.

5073. — Grandes Vérités mises au jour par un républicain. Dialogue entre l'ombre de Capet et le triumvirat. *Imp. Makey, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2265.]

Signé : DONNIEU.

5074. — Cri général ou Nouveaux Réverbères à l'usage du peuple. Suppression définitive des étouffoirs et des bâillons. Moyens sûrs et infailibles de faire recouvrer la parole aux muets. Méthode des citoyens Briot, Français (de Nantes) et autres à cet égard. Purification du Directoire exécutif et de différents ministères. A bas les fripons de tous genres. Cantiques précieux des hommes libres à ce sujet. *Gauthier, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2266.]

Signé (p. 5) : COLLIGNON. Viennent ensuite : *les Bêtes à l'ordre du jour et Liberté de la presse ou A bas le royaume des fripons*, couplets par le c. BOUVEROT.

5075. — Sauvez-vous, sauvez-nous, il est temps, on veut nous enchaîner comme des bêtes féroces. *Imp. Luchev, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2273.]

Signé : GENTHON.

Pièce différente de la suivante.

5076. — Sauvez-vous, sauvez-nous, il en est encore temps, ou nous sommes tous perdus et la France anéantie. *S. l. n. d.*, in-8°, p. [N. Lb³² 2274.]

Signé : ROBINET, marché des Innocents, n° 45.

5077. — Oh! que ça va mal! Première lettre au Corps législatif. Du 3 messidor au VII. *Imp. rue et bâtiment des ci-devant Capucins, S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2275.]

Signé : DO...

Voy. le n° 5089 ci-dessous.

5078. — Le Voile déchiré ou la Défense de l'ex-général et ministre Schérer, par un conscrit de l'armée d'Italie, sur les incul-

pations faites contre lui au Corps législatif. *Paris, imp. Mugnier. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2276.]

Signé : VERITAS, défenseur officieux, inscrit de 1^{re} classe.

5079. — Correspondance des ex-triumvirs avec le général des Russes, Souwarow, trouvée dans les paperasses de Merlin. Alliance des ex-directeurs avec les puissances coalisées. Liste épouvantable de meurtres et de trahisons qui en ont été la suite. Noms de ceux que le général austro-russe voulait qu'on lui sacrifiât. Preuve de 80,000 congés vendus pour désorganiser les armées. Moyens employés pour faire passer des tonnes d'or par Hambourg. Humbles remerciements du général austro-russe qui reconnaît devoir tous ses succès à saint Nicolas et à l'ex-Directoire. *Denis. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2278.]

5080. — Dénonciation contre Merlin, ex-directeur et consorts, coupables de trois assassinats juridiques, au Conseil des Cinq-Cents. [Paris, 6 messidor. *S. l. n. d., in-8°.* [N. Lb³² 2279.]

Signé : METOE.

D'après le catalogue de la B. N.

5081. — Grand Cadeau offert par le petit Poucet au président du Directoire exécutif, ses avis au peuple pour l'empêcher d'être mangé tout vivant par les ogres révolutionnaires. *Imp. Lachave. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2281.]

Signé : POU CET, rue du Petit-Bois-Tortu.

5082. — Cri du diable, demandant vengeance pour tous les soldats français massacrés par les ordres des directeurs infidèles, des généraux vendus et surtout par l'infâme Schérer. Appel au peuple de Paris. Grande découverte des véritables auteurs de l'assassinat des ministres français à Rastadt. *Rue des Prêtres-Sévérin, 169. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2283.]

Signé : PHILIPPE CARON, républicain français.

5083. — Dénonciation contre Barras et Sieyès, accusés d'avoir vendu la France à la coalition et conclu un traité pour réta-

blir la Constitution de 91. *Imp. de l'auteur. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2280.]

Signé : SAUNIER, du département de la Seine-Inférieure.

5084. — Déclaration définitive du Conseil des Cinq-Cents concernant les ex-directeurs Rewbell, Merlin, Treilhard, Revellière-Lépeaux. Détail des cris séditieux qui se sont fait entendre dans différents quartiers de Paris. Mesures prises par le gouvernement à ce sujet. *Paris, Maisson. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2422.]

Signé : GENTHON.

5085. — Sur les Journées du 18 fructidor et du 30 prairial. *S. l. n. d., in-8°, 29 p.* [N. Lb³² 2261.]

5086. — Récit historique des événements politiques qui se sont passés à Paris depuis le 30 prairial an VII (18 juin 1799) jusqu'à la fin de la séance permanente du Corps législatif. *Imp. de la place du Carrousel, n° 327. S. d., in-8°, 36 p.* [N. Lb³² 2271.]

5087. — Rapports des ministres sur la situation de la République. *Paris, imp. Nationale, thermidor an VII, in-folio, 1 f. et 13 p.* [R. AD. I, 113.]

Précédés du message d'envoi du Directoire au Conseil des Cinq-Cents.

5088. — Rapport fait au Corps législatif sur les triumvirs et voleurs. Liste générale des noms, qualités et demeures des fripons qui seroient jugés par les tribunaux, tous prévenus de conspiration, vols, brigandages, assassinats et de famine envers les armées de la République. *Lachave. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2283.]

Signé : VALCOURT.

5089. — Ça va de mal en pire. Deuxième lettre au Corps législatif. Du 8 messidor an VII. *Imp. de la rue et bâtiment des ci-devant Capucines. S. d., in-8°, 7 p.* [N. Lb³² 2294.]

Signé : DO...

Voyez le n° 5077 ci-dessus.

5090. — Ça ne va pas si mal. Visite pire que celle du diable. *Imp. de la rue et bâtiment des ci-devant Capucines. S. d., in-8°, 4 p.* [N. Lb³² 2293.]

Signé : P.-C. ARMAND.

5091. — Joie du diable, en voyant que tout va mieux depuis quelques jours. Vol

qu'il fait au ministre de la guerre. Crimes de l'ancienne police. Réponse aux ouvriers du faubourg Saint-Marceau, Vallée, secrétaire de La Revellière, cause des horreurs de la Vendée. *Rue des Prêtres-Sèvein, n° 169. S. d., in-8°, 8 p.* [N. Lb³² 2296.]

Signé : ASTAROTH.

§ 6. — Fête du 14 juillet (26 messidor an VII).

5092. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de J.-P.-F. DUPLANTIER, député du département de la Gironde, sur la célébration de la fête du 14 juillet. Séance du 23 messidor an VII (11 juillet 1799). *Imp. Nationale, messidor an VII, in-8°, 4 p.* [N. Le³³ 3344.]

5093. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par PIERRE GUYOMAR (Côtes-du-Nord) sur la célébration de la fête du 14 juillet. Séance du 24 messidor an VII (12 juillet 1799). *Paris, imp. Nationale an VII, in-8°, 4 p.* [N. Le³³ 1740.]

5094. — Ministère de l'intérieur. Liberté, égalité. Fête de l'anniversaire du 14 juillet. Programme. *Paris, imp. de la République,*

messidor an VII, in-4°, 3 p. [N. Lb³² 723.]

Signé : Le ministre de l'intérieur, QUINETTE. Une carte d'entrée est jointe à l'ex. de la B. N.

5095. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par GÉNISSEU, président, à la séance du 26 messidor an VII, jour anniversaire du 14 juillet. *Paris, imp. Nationale, messidor an VII, in-8°, 15 p.* [N. Le³³ 3351.]

5096. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par P.-C.-L. BAUDIN (des Ardennes), président du Conseil des Anciens, pour l'anniversaire du 14 juillet. Séance du 26 messidor an VII (14 juillet 1799). *Imp. Nationale, an VII, in-8°, 16 p.* [N. Le³³ 1742.]

§ 8. — Fête du 9 thermidor ou de la Liberté (27 juillet 1799).

5097. — Ministère de l'intérieur. Liberté. Égalité. Fête de la Liberté, fixée aux 9 et 10 thermidor par la loi du 3 brumaire an IV. Avis et programme. Le ministre de l'intérieur à ses concitoyens. *Paris, imp. de la République, thermidor an VII, in-4°, 4 p.* [N. Lb³² 755.]

Signé : QUINETTE.

Deux cartes d'entrée sont jointes à l'ex. de la B. N.

5098. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours et projet d'arrêté par BEA-

TRAND (du Calvados) sur la célébration de la fête de la liberté. Séance du 1^{er} thermidor an VII (19 juillet 1799). *Imp. Nationale, thermidor an VII, in-8°, 4 p.* [N. Le³³ 3368.]

5099. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par QUIROT, président du Conseil des Cinq-Cents, sur la fête de la Liberté et les événements des 9 et 10 thermidor. Séance du 10 thermidor an VII (28 juillet 1799). — Discours de BEA-TRAND (du Calvados). *Imp. Nationale, thermidor an VII, in-8°, 12 p.* [N. Le³³ 3396.]

§ 9 — Fête du 10 août (23 thermidor an VII).

3100. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par ESCHASSÉ-BIAUX aîné, sur la célébration de l'anniversaire du 10 août. Séance du 16 thermidor an VII (3 août 1799). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VII*, in-8°, 4 p. N. Le³³ 3414.

3101. — Ministère de l'intérieur. Liberté, égalité. Fête de l'anniversaire du 10 août. Programme. *Paris, imp. de la République, thermidor an VII*, in-4°, 3 p. N. Lb³² 746.

Signé : Le ministre de l'intérieur, QUINETTE.
Une carte d'entrée est jointe à l'ex. de la B. N.

Un des principaux attrails du programme était une pantomime représentant l'attaque et la prise des Tuileries.

3102. — Discours du C^o SIEYÈS, président du Directoire exécutif, à la célébration de l'anniversaire du 10 août. *Paris,*

imp. de la République, an VII, in-4°, 6 p. N. Lb³² 2424.

3102^a. — Discours du C^o SIEYÈS... *Imp. J. Gratiot, S. d.*, in-8°, 4 p. R. AD. VIII. 19

3103. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par QUINOT, président du Conseil des Cinq-Cents, à l'occasion de l'anniversaire du 10 août. Séance du 23 thermidor an VII (10 août 1799). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VII*, in-8°, 8 p. N. Le³³ 3426.

3104. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par DUBOIS-DUBAIS, président du Conseil des Anciens, à l'occasion de la fête du 10 août. Séance du 23 thermidor an VII. *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 20 p. N. Le³³ 4817.

§ 10. — Second Anniversaire du 18 fructidor (4 septembre 1799).

3105. — Ministère de l'intérieur. Liberté. Égalité. Fête de l'anniversaire du 18 fructidor. Programme. *Paris, imp. de la République, fructidor an VII*, in-4°, 3 p. N. Lb³² 770.

Signé : Le ministre de l'intérieur, QUINETTE.
Deux cartes d'entrée sont jointes à l'ex. de la B. N.

3106. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par HERVÉ sur la journée du 18 fructidor an V. Séance du 9 fructidor an VII (26 août 1799). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 3 p. Br. M. F. R. Méth. VIII. 12.

3107. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par BOLLAY de la Mourthe, président du Conseil des

Cinq-Cents, pour la fête du 18 fructidor. Séance du 18 fructidor an VII (4 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 6 p. N. Le³³ 3537.

3108. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par CORNET (du Loiret), président du Conseil des Anciens, à l'occasion de la fête du 18 fructidor. Séance du 18 fructidor an VII. *Imp. Nationale, an VII*, in-8°, 10 p. N. Le³² 1879.]

3109. — Proclamation du Directoire exécutif aux Français, en date du 17 fructidor an VII de la République une et indivisible, et Réponse des Français au Directoire exécutif, le 4 septembre, époque très remarquable, 1799, ouzième année de la révolte, de l'anarchie, de tous les crimes réunis, de

tous les genres de fléaux, de toute espèce de misères. Paris, imp. du Directoire. S. d., in-8°, 44 p. [N. Lb³² 771.]

ÉPIGR. :

Tuez encore, tuez... Vous ne vaincrez pas.
Chaque goutte de sang nous fait mille soldats.

(Des *Mémoires*, non imp. du comte de
BARRUEL-BEAUVERT.)

AVIS de l'éditeur [p. 44] : « Cet opuscule, ainsi que le *Journal des armées coalisées*, le *Précurseur* (autre journal hebdomadaire), la *Lanterne magique républicaine*, les *Conservis de*

la *Belgique aux cinq sires* et à leurs chanceliers, etc., se vend encore moins chez les libraires que chez les personnes de différents états, dont le véritable patriotisme et la prudence sont également reconnus. Les personnes entre les mains desquelles tombera cette brochure sont averties qu'il ne faut pas la confondre avec une autre de même format, calquée sur le même modèle, ayant un titre pareil, ce qui est une véritable escobarderie d'auteur et d'imprimeur. Mais, afin de rendre vaine cette supercherie trop ordinaire, nous en prévenons nos lecteurs, en leur recommandant d'en faire part à leurs amis et à leurs connaissances de Paris et des provinces, ajoutant que la véritable édition est de 44 pages. »

§ 11. — Pompe funèbre en l'honneur du général Joubert (30 fructidor an VII-16 septembre 1799).

3110. — Message du Directoire au corps législatif, annonçant la mort du brave Joubert, tué sur le champ de bataille. Derniers cris de cet intrépide général en rendant les derniers soupirs. Détail du combat terrible et sanglant dans lequel les Français ont été quatre fois au pas de charge sur les Russes qui ont tous été massacrés à coups de baïonnettes. Arrêté qui ordonne la célébration d'une pompe funèbre et que les législateurs porteront un crêpe au bras en l'honneur de ce brave général dont le corps sera apporté en France pour y être enterré. Imp. Lachave. S. d., in-8°, 8 p. [N. Lb³² 2451.]

3111. — Ministère de l'intérieur. Liberté, égalité. Fête funèbre, pour honorer la mémoire du général Joubert. Programme. Paris, imp. de la République, fructidor an VII, in-4°, 3 p. [N. Lb³² 773.]

Signé : Le ministre de l'intérieur, QUINETTE.

3112. — Pompe funèbre en mémoire du général Joubert. Autorités et administrations. S. l. n. d., in-16 oblong. [N. Lb³² 2509.]

Deux exemplaires de ce billet d'entrée sont cartonnés sous la même couverture dans l'ex. de la B. N.

3113. — Pompe funèbre du général Joubert. Dernières paroles de ce jeune héros. Discours attendrissant du général Moreau.

Complainte touchante chantée sur la mort funeste de ce général par les soldats qu'il commandait. Gauthier. S. d., in-8°, 4 p. [N. Lb³² 2316.]

P. 2-4, Complainte (sur l'air : *Plaignez un vieillard éperdu*), par le c. COLLIGNON.

3114. — Pompe funèbre. Détails de l'ordre et la marche et des cérémonies qui auront lieu aujourd'hui au Champ de Mars, pour les funérailles du général Joubert. Imp. du Père Duchêne. S. d., in-fol. plano. [N. Lb³² 2508.]

En tête, fleuron gravé sur bois et représentant le général sur sa couche funèbre, entouré de soldats et de membres du Directoire.

3115. — Procès-verbal de la cérémonie funéraire en mémoire du général Joubert. (30 fructidor an VII-16 septembre 1799). Imp. Gratiot. S. d., in-8°, 38 p. [N. Lb³² 2511.]

3116. — Honneurs funèbres rendus au général Joubert, par les citoyens de son département qui se sont trouvés à Paris en fructidor an VII. (19 fructidor.) Imp. J.-P. Brusseau. S. d., in-8°, 26 p. [N. Lb³² 772.]

P. 1, discours du C. RINOU, du Conseil des Cinq-Cents.

P. 17, éloge funèbre de Joubert, par LÉGER-FÉLIX SONTHONAX.

P. 25-26, liste des citoyens qui ont assisté à la réunion. On y remarque, entre autres, le nom de Bichat.

CHAPITRE XIII

ÉVÈNEMENTS DE L'AN VIII

(23 SEPTEMBRE — 9 NOVEMBRE 1799)

§ 1. — Fête de la fondation de la République (1^{er} vendémiaire an VIII-23 septembre 1799).

3117. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par ROLLIN, au nom de la commission d'instruction publique, sur la célébration de la fête du 1^{er} vendémiaire, anniversaire de la fondation de la République. Séance du 13 fructidor an VII. (30 août 1799.) *Imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 8 p. [X. Le³³ 3318.]

3118. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre tendante à faire consacrer, par la fête du 1^{er} vendémiaire, l'accord parfait qui existe dans l'histoire de la Révolution française entre l'époque de la fondation de la République et celle de l'acceptation de la Constitution, suivie de deux projets de résolution et d'un projet d'arrêté, par PARENT-RÉAL, du Pas-de-Calais. Séance du 13 fructidor an VII (30 août 1799). *Imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 22 p. [X. Le³³ 3319.]

3119. — Liberté. Égalité. Le ministre de l'intérieur aux administrations centrales et municipales (14 fructidor an VII-31 août 1799) 3^e division. Bureau des beaux-arts et des fêtes nationales. Fête de la fondation de la

République. *S. l. n. d.*, in-4°, 6 p. [*Br. M. F. R. Méth.* VIII, 13.]

Circulaire signée : QUINETTE.
L'ex. du British Museum porte ces mots, manuscrits : *Au Journal des Débats.*

3120. — Ministère de l'intérieur. Liberté. Égalité. Fête de la fondation de la République. Programme. Paris, *imp. de la République, fructidor an VII*, in-4°, 7 p. [X. Lb³² 776.]

Signé : Le ministre de l'intérieur, QUINETTE.
Deux cartes d'entrée sont jointes à l'ex. de la B. N.

3121. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de FRANÇAIS, représentant du peuple, sur la fête du 1^{er} vendémiaire. Séance du 17 fructidor an VII (3 septembre 1799). Paris, *imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 10 p. [X. Le³³ 3336.]

3122. — Discours prononcé au Champ de Mars, par le citoyen GOMER, président du Directoire exécutif, le 1^{er} vendémiaire an VIII, jour anniversaire de la fête de la fondation de la République française. *Imp. J. Gratiot et Ce*, in-8°, 13 p. [R. AD. VIII. 18.]

5123. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par BOULAY (de la Meurthe), président du Conseil des Cinq-Cents, pour la fête de la fondation de la République. Séance du 1^{er} vendémiaire an VIII (23 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 14 p. [N. Lb¹² 3629.]

5124. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par CORNET (du Loiret), président du Conseil des Anciens, à l'occasion de la fête de la fondation de la République. Séance du 1^{er} vendémiaire an VIII (23 septembre 1799). *Imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 41 p. [N. Le¹² 1937.]

5125. — Notice des actions héroïques et des productions dans les sciences, la littérature et les beaux-arts, dont les auteurs ont mérité d'être désignés à la reconnaissance et à l'estime publiques, dans la fête du 1^{er} vendémiaire an VIII (23 septembre 1799). *Paris, imp. de la République,*

jours complémentaires, an VII, in-8°, 70 p. [N. Lb¹² 777.]

5126. — Directoire exécutif. Procès-verbal de la fête anniversaire de la fondation de la République, célébrée à Paris, le 1^{er} vendémiaire an VIII. (23 septembre 1799.) *Paris, imp. de la République, vendémiaire an VIII*, in-8°, 24 p. [N. Lb¹² 779.]

5127. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par DESSAIX, tendante à honorer les talents des artistes républicains qui auront exercé leur génie à célébrer les principaux événements de la Révolution. la souveraineté et les triomphes du peuple. Séance du 3 vendémiaire an VIII (25 septembre 1799.) *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 6 p. [N. Le¹² 3636.]

Dessaix signale particulièrement à l'attention de ses collègues un tableau allégorique d'Hennequin, le *Triomphe du peuple français ou le Dix Août*, longuement décrit au livret du Salon de 1799 (n° 156) et indiqué comme appartenant à la République.

§ 2. — Coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799).

5128. — Un Invalide à ses camarades. (14 brumaire.) *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb¹² 2553.]

Signé : Un grenadier qui a une jambe de bois.

L'auteur invite Bonaparte, « le père du soldat », à être le « sauveur de la patrie ».

5129. — Sur Bonaparte. Conversation entre un soldat, un royaliste et un rentier. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb¹² 3256.]

En l'honneur de Bonaparte.

5130. — Les Époques ou Précis des actions mémorables du général Bonaparte, par le C^o M^{***}, ancien juge de paix. *Paris, Batilliot, brumaire an VIII*, in-8°, 16 p. [N. Lb¹² 2557.]

5131. — Dialogue entre un membre du Conseil des Anciens et un membre du Conseil des Cinq-Cents. (18 brumaire.) *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 2559.]

5132. — Le Ministre de la police générale de la République à ses concitoyens. Du 18 brumaire an VIII. *Paris, imp. de la République, an VIII*, in-8°, 2 p. [N. Lb¹² 2560.]

Signé : FOCCHÉ.

5133. — Translation du Corps législatif à Saint-Cloud. Extrait du procès-verbal des séances du Conseil des Anciens. (18 brumaire an VIII.) *Angers, imp. Mame, S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb¹² 2561.]

5134. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Lettre du citoyen BARRAS, membre du Directoire exécutif, au citoyen président du Conseil des Anciens (Paris, 18 brumaire an VIII). *Saint-Cloud, imp. Nationale, 19 brumaire an VIII*, in-8°, 2 p. [R. AD. I, 115.]

Démission de ses fonctions de directeur.

5135. — Corps législatif. Conseil des An-

ciens. Projet d'adresse aux Français, présenté par CORNET. Séance du 18 brumaire an VIII. *Imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 2 p. [R. AD. I. 115.]

Voy. le n° 5138 ci-dessous.

5136. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par CONSER (du Loiret), au nom de la commission des inspecteurs. Séance du 18 brumaire an VIII. *Paris, imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 4 p. [N. Le⁴⁵ 2062.]

5137. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Motion faite par BÉCHIER en suite du compte rendu par la commission des inspecteurs relativement aux dangers qui menaçaient le Corps législatif. Séance du 18 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 4 p. [N. Le⁴⁵ 2063.]

5138. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de LEMERCIER, de la Charente-Inférieure, sur la délibération du Conseil des Anciens dans la séance extraordinaire tenue à Saint-Cloud le 19 brumaire an VIII. Séance du 19 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 2 p. [N. Le⁴⁵ 2065.]

Adhésion à la motion de Cornudet.

5139. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par CABANIS à la suite du rapport de la commission des sept. Séance extraordinaire du 19 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 10 p. [N. Le⁴⁵ 2066.]

5140. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par BÉBÈNGER, concernant le général Bonaparte, les généraux et l'armée sous ses ordres. Séance du 19 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 3 p. [N. Le⁴⁵ 3808.]

5141. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre d'EMILE GAUDIN (de la Loire) tendante à proposer la formation d'une commission spéciale de sept membres chargée de présenter le tableau de la situation actuelle de la République et des mesures de salut public. Séance du 19 brumaire

an VIII, Saint-Cloud. *Saint-Cloud, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 3 p. [N. Le⁴⁵ 3809.]

5142. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution portant qu'il sera fait une adresse au peuple français, présenté, au nom d'une commission, par CABANIS, député de la Seine. Séance du 19 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale, 19 brumaire an VIII*, in-8°, 4 p. [N. Le⁴⁵ 3810.]

Même sujet que le numéro précédent.

5143. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par CABANIS à la suite du rapport de la commission des sept. Séance extraordinaire du 19 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale, 19 brumaire an VIII*, in-8°, 10 p. [N. Le⁴⁵ 3811.]

Même sujet.

5144. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours et projet de résolution présenté par J.-P. CHAZAL, député du Gard, le 19 brumaire an VIII, à Saint-Cloud, après la reprise de la séance. *Saint-Cloud, imp. Nationale, 19 brumaire an VIII*, in-8°, 2 p. [N. Le⁴⁵ 3812.]

Même sujet.

5145. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de LUCIEN BONAPARTE sur la situation de la République. Séance de la nuit du 19 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale, 19 brumaire an VIII*, in-8°, 7 p. [N. Le⁴⁵ 3813.]

5146. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de BOULAY (de la Meurthe) sur la situation de la République et sur le projet présenté par la commission chargée d'examiner la cause de ses maux et d'indiquer les moyens de les faire cesser. Séance de la nuit du 19 brumaire an VIII, à Saint-Cloud. *Saint-Cloud, imp. Nationale, 19 brumaire an VIII*, in-8°, 11 p. [N. Le⁴⁵ 3814.]

5147. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de CHABAUD (du Gard) sur le projet de résolution. Séance du 19 brumaire

an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale, 19 brumaire an VIII*, in-8°, 2 p. [N. Le³³ 3813.]

3148. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours de clôture prononcé par L. BONAPARTE, président du Conseil des Cinq-Cents, dans la nuit du 19 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale, 19 brumaire an VIII*, in-8°, 4 p. [N. Le³³ 3816.]

3149. — Corps législatif. Procès-verbal de la séance du Conseil des Anciens tenue à Saint-Cloud le 19 brumaire an VIII. — Corps législatif, Conseil des Anciens. Addition au procès-verbal de la séance du 19 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 44 et 3 p. [N. Le³³ 2067.]

3150. — Corps législatif. Procès-verbal de la séance du Conseil des Cinq-Cents tenue à Saint-Cloud le 19 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 ff. et 38 p. [N. Le³³ 3817.]

3151. — BONAPARTE, général en chef, aux soldats. — BONAPARTE, général en chef, aux citoyens composant la garde nationale sédentaire de Paris. (Au quartier général de Paris, 18 brumaire an VIII.) *Paris, imp. de la République, brumaire an VIII*, in-4°, 2 p. R. AD. 1, 115.]

Proclamations contresignées par ALEX. BERTHIER.

3152. — Proclamation du général en chef BONAPARTE, le 19 brumaire, onze heures du soir. *Paris, imp. de la République, brumaire an VIII*, in-folio plano. [R. AD. 1, 115.]

3153. — Décret irrévocable sanctionné par le Conseil des Anciens, avec sa Proclamation au peuple français du 18 brumaire an VIII... Proclamation du général BONAPARTE au peuple français. *Rue Jacques, 146. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 2562.]

3154. — Détail de tout ce qui s'est passé au Conseil des Cinq-Cents, à Saint-Cloud. Lettre de Barras. Entrée de Bonaparte au Conseil des Cinq-Cents. Dangers qu'il a courus d'y être assassiné. Evacuation du Conseil des Cinq-Cents par la force armée. Création

d'un conseil exécutif provisoire. *Rue Jacques, n° 647. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 2563.]

3155. — Détail des événements qui ont eu lieu hier dans la commune de Saint-Cloud. Tentative d'assassiner le général Bonaparte à coups de poignard dans l'intérieur de la salle du Conseil des Cinq-Cents. Violences exercées envers le président de ce Conseil et son enlèvement par la force armée. Dissolution du Conseil des Cinq-Cents par la troupe, y entrant au pas de charge. *Gauthier. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb¹² 2564.]

Signé : DUMONT.

3156. — Relation de l'assassinat tenté au sein du Conseil des Cinq-Cents sur le général Buonaparte, et des violences exercées contre Lucien Buonaparte, président du Conseil. Suspension des fonctions directoriales. Commission consultative composée des citoyens Sieyès, Roger-Ducos et Buonaparte. Ajournement du Corps législatif. Soixante-sept membres retranchés des deux conseils. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb¹² 2565.]

3157. — Causes secrètes de l'assassinat commis par le voleur Aréna sur le général Bonaparte. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [Lb¹² 2566.]

3158. — Causes secrètes du 18 brumaire et des journées suivantes, dévoilées aux yeux du peuple. Résumé général de tout ce qui s'est passé depuis cette époque. Ce que la France va devenir. Abolition du Directoire. Nomination de trois consuls. Noms des consuls. Liste des soixante-deux députés qui ont été exclus du Corps législatif et de ceux qui composent la nouvelle commission. *Rue Zacharie, n° 61. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb¹² 2567.]

Signé : COLLIGNON.

3159. — Discours prononcé par le général BONAPARTE au Conseil des Anciens, réuni extraordinairement à Saint-Cloud, le 19 brumaire. *Imp. Digeon. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Lb¹² 2568.]

3160. — Discours de LUCIEN BONAPARTE, président du Conseil des Cinq-Cents, aux troupes, au milieu de la cour du palais de

Saint-Cloud, le 19 brumaire an VIII. *Saint-Cloud, imp. Nationale, 19 brumaire an VIII, in-8°, 2 p.* [X. Lb¹² 804.]

5160. — Discours de LUCIEN BONAPARTE... *Baudouin. S. d., in-8°, 14 p.* [X. Lb¹² 804 A.]

Le faux-titre porte : *Discours de L. BONAPARTE... prononcé au palais de Saint-Cloud, à la séance du 19 brumaire an VIII.*

P. 3, discours de LUCIEN BONAPARTE.

P. 5, discours sur la situation de la République, prononcé à la séance de nuit tenue à Saint-Cloud par le Corps législatif, le 19 brumaire an VIII. (Voy. ci-dessus n° 5148.)

P. 11, discours de clôture.

P. 13, allocution aux trois consuls.

5161. — La France sauvée et les Jacobins foudroyés. *Imp. Marchant. S. d., in-8°, 8 p.* [X. Lb¹² 2569.]

5162. — Pièces relatives aux événements des 18 et 19 brumaire an VIII. *S. l. n. d., in-8°, 28 p.* [X. Lb¹² 2570.]

Réimp. d'une partie des pièces énumérées ci-dessus :

P. 1, *Un Français aux Français sous Bonaparte* (17 brumaire an VIII).

P. 4, *Ils ont tant fait qu'il n'y a plus de constitution.*

P. 6, décrets, proclamations, etc.

P. 10, *Relation de l'assassinat tenté au sein du Conseil des Cinq-Cents...* (voy. ci-dessus, n° 5156).

P. 12, documents officiels (loi du 19 brumaire), arrêté des consuls, circulaire de Cambacères.

P. 16, *Causes secrètes de l'assassinat commis par le voteur Arena.* (voy. ci-dessus, n° 5157).

P. 17, *Dialogue entre un membre du Conseil des Anciens et un membre du Conseil des Cinq-Cents* (voy. ci-dessus, n° 5131).

P. 21, *Sur Bonaparte* (voy. ci-dessus, n° 5129).

P. 26-27, ordre du jour de Berthier et proclamation de Fouché.

P. 27, *Au peuple*, couplets sur l'air : *Ça ira*, signés : par « un rentier ».

5163. — Liberté, égalité. Le ministre de la police générale de la République à ses concitoyens (20 brumaire an VIII). *Paris, imp. de la République an VIII, in-folio plano.* [R. AD I, 115.]

5164. — Les Consuls de la République aux Français. (Paris, 21 brumaire an VIII-12 novembre 1799) *Paris, imp. de la République,*

brumaire an VIII, in-folio plano. [P. 12029*, tome I.]

Proclamation signée : ROGER-DUCOS, BONAPARTE, SIEYÈS. Pour copie conforme : HUGUES-BERNARD MARET, secrétaire général.

5165. — Corps législatif. Commission du Conseil des Cinq-Cents. Liberté, égalité. Au quartier-général à Paris, 22 brumaire an VIII. LEFEBVRE, général commandant la division, à la commission législative du Conseil des Anciens. *Imp. Nationale, brumaire an VIII, in-8°, 4 p.* [R. AD. I, 115.]

Envoi de l'état nominatif des officiers de l'état-major général de la 17^e division qui ont concouru aux journées des 18 et 19 brumaire.

La lettre et l'état sont signés, en l'absence du général Lefebvre, par le chef de l'état-major général, A. CAFFARELLI.

Voyez le n° suivant.

5166. — Corps législatif. Commission du Conseil des Cinq-Cents. État-major de la place. Liste des officiers généraux et particuliers qui ont participé aux célèbres journées des 18, 19 et 20 brumaire an VIII, à Saint-Cloud. *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII, in-4°, 3 p.* [R. AD. I, 115.]

5167. — Liberté, égalité. Paris, le 20 brumaire an VIII de la République française. LAUSSAT, député au Corps législatif par le département des Basses-Pyrénées, à ses commettants, sur la Révolution des 18 et 19 brumaire. *Baudouin. S. d., in-8°, 3 p.* [X. Lb¹² 803.]

5168. — Paris, le 21 brumaire an VIII de la République française. LAPOTRAIE, membre du Conseil des Anciens, député par le département du Morbihan, à ses concitoyens, sur la révolution des 18 et 19 brumaire. *Baudouin, S. d., in-8°, 4 p.* [X. Lb¹² 806.]

5169. — J.-B. HARMAND, député par le département de la Meuse, à ses concitoyens, sur les événements des 18 et 19 brumaire an VIII. *Baudouin, S. d., in-8°, 40 p.* [X. Lb¹² 807.]

5170. — RABAUT le jeune, député du Gard au Conseil des Anciens, sur la révolution du 18 brumaire au VIII. *Paris, imp. Bertrandet, 25 brumaire an VIII, in-8°, 4 p.* [X. Lb¹² 808.]

5171. — Sur le 18 brumaire. A Sieyès et à Bonaparte, par LACRETELLE aîné. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an VIII, in-8°, 1 f. et 114 p.* [X. Lb¹² 809.]

5172. — Les Trois Consuls ou Réflexions d'un royaliste sur la journée de Saint-Cloud. *Paris, imp. Royale, 1799, in-8°, 16 p.* X. Lb¹² 810.]

EPIGR. :

Unus Dominus, uno fides, unum baptisma.

EPHÉS., 4, 5.

5173. — Lettre historique sur la Révolution du 18 brumaire, ses causes et ses effets, par E. N. (22 brumaire [an VIII]). *S. l. n. d. [1799], in-8°, 66 p.* [P. 12029*, tome VII.]

EPIGR. :

Et quorum pars magna fui.

5174. — La Révolution du 18 brumaire présentée sous sa véritable forme ou la Vérité au peuple français sur la ruine de la Constitution de l'an III, par H. LEMAIRE. *Paris, Caillaud, 1799, in-8°, 28 p.*

D'après Quérard.

5175. — Événements des 18 et 19 brumaire an VIII et jours suivants ou Répertoire historique des faits, rapports, discours, opinions, lois, proclamations, lettres ministérielles et autres pièces authentiques, concernant l'ajournement des deux conseils, la création et l'exercice du pouvoir des commissions législatives, l'établissement et l'exercice du pouvoir des trois consuls de la République française, et les changements introduits dans le gouvernement français par suite de l'exécution de la loi du 19 brumaire. [N° 1^{er}. *Paris, Rondonneau. S. d., in-8°, 79 p.* [X. Lb¹² 811.]

La couverture imprimée porte : *Bibliothèque historique de la Révolution. An VIII. Erène-*

ments des 18 et 19 brumaire et jours suivants. N° 1^{er}.

Cette couverture reproduit, outre le prospectus du cabinet de lecture spécial que Rondonneau se proposait d'ouvrir, le tableau des grands événements qui devaient fournir la matière de différents répertoires historiques et un aperçu des notices particulières en préparation. Sur ces différents projets, voyez l'introduction du présent volume.

5176. — Le 18 Brumaire ou Tableau des événements qui ont amené cette journée, des moyens secrets par lesquels elle a été préparée, des faits qui l'ont accompagnée et des résultats qu'elle doit avoir, auquel on a ajouté des anecdotes sur les principaux personnages qui étaient en place et les pièces justificatives, etc. *Paris, Garnery : Et -P. Catineau et Rat, an VIII de la République, in-8°, 431 p.* [X. Lb¹² 812.]

Par LOMBARD (de Langres), d'après Barbier.

EPIGR. :

Manebant vestigia morientis libertatis.

TACITE.

Voyez le numéro suivant.

5177. — Der Achtzehnte Brümair, oder Darstellung der Vegebenheiten, welche die Revolution dieses Tages herbegeführt, der geheimen Mittel welche sie vorbereitet, der Thatfachen, welche sie begleitet haben, und der Resultate, die aus ihr hervorgehen müssen, mit anekdoten, urkunden, u. f. w. aus dem Französischen nebst einer Abhandlung uber die aus wartigen verhältnisse Frankreich feit dem Frieden von Campoformio bis zum achtzehnten Brümair. [Le 18 Brumaire ou Exposition des événements qui ont amené la Révolution de ce jour, des moyens secrets qui l'ont préparée, des faits qui l'ont accompagnée, et des résultats qu'elle doit avoir; avec des anecdotes, des documents, etc. Traduit du français, avec un traité sur les relations extérieures de la France depuis la paix de Campoformio jusqu'au 18 brumaire.] *Cologne, Cœdenkoven et Thiriart, an IX de la République, in-8°, 4 ff. non chiffrés et 474 p.* [X. Lb¹² 813.]

L'avertissement du traducteur est signé des initiales P. C. R.

3178. — Résultats possibles de la journée du 18 brumaire an VIII... par FOXYELLE aîné [Au VIII.]

Voyez ci-dessus, nos 387 et 397.

3179. — L'Arcopage français ou le Constitutionnaire républicain, servant d'histoire aux événements du 18 brumaire. Paris, A. Renoufère. S. d., in-18, 2 ff. et 140 p. N. Lb¹² 814.]

3180. — Mémoires historiques sur le 18 brumaire, contenant des détails exacts et plus circonstanciés que tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, des séances des deux conseils des 18 et 19 brumaire an VIII, et des événements et faits remarquables qui se sont passés dans ces journées, avec les pièces officielles qui s'y rapportent; auxquels on a joint les discours qui furent prononcés au Conseil des Anciens par Lucien Bonaparte et un autre membre du Conseil des Cinq-Cents, et autres détails dont les feuilles publiques n'ont pu rendre compte; ainsi que des extraits des procès-verbaux imprimés par ordre des commissions des deux conseils; le tout rédigé par des témoins oculaires et d'après des notes particulières très fidèles, beaucoup plus étendues que tout ce qui a été rapporté dans les journaux, et contenant un grand nombre de remarques et d'anecdotes non encore publiées. Paris, chez la citoyenne Gauthier, an VIII, in-8°, 2 ff. et 111 p. [N. Lb¹² 815.]

On trouve à la suite : *Constitution de la République française*. S. l. n. d., in-8°, 12 p.

3181. — Du 18 brumaire, opposé au système de la terreur, par J. FIÉVÉE, Paris, Maradan, an X-1802, in-8°, 49 p. [N. Lb¹² 817.]

3182. — Des causes qui ont amené la révolution du 18 brumaire, de ses heureux effets et de la nécessité de s'y fixer irrévocablement. Paris, imp. Jussereau, an XIII-1804, in-8°, VI-48 p. [N. Lb¹² 818.]

Par CHARVILLAC, homme de loi, 501, rue Joubert, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

Les *Observations préliminaires* portent d'ailleurs la signature autographe de l'auteur.

3183. — Notice sur le 18 brumaire, par un témoin qui peut dire : *Quod vidi testor*. Paris, F. Schoell, 1814, in-8°, 44 p. [N. Lb¹² 819]

Par COMBES-DOUVOUS, d'après Quérard.

ÉPIGR. :

*Si fortuna valet, fies de rethore consul,
Si valet hæc valet, fies de consule rethor.*

JUVÉNAL.

3184. — Buonaparte à Saint-Cloud ou la Française Journée, tableau exact et fidèle de ce qui s'est passé à Saint-Cloud le 18 brumaire an VIII, par L...., ancien membre du Conseil des Cinq-Cents, témoin oculaire et impartial de tous les événements de cette journée. Paris, A. Eymery, 1814, in-8°. VI-48 p. [N. Lb¹² 820.]

3185. — Histoire du 18 brumaire et de Buonaparte, par M. GALLAIS, auteur du « Dix-Huit Fructidor » et de « l'Appel à la postérité ». Paris, Michoud frères, 1814 1818. 3 vol. in-8°. N. Lb¹² 821.]

Sur les deux publications rappelées dans le titre, voyez ci-dessus, nos 3830 et 1904.

Voyez aussi le n° suivant.

3186. — Geschichte des Achtzehnten Brümärs und Buonaparte's, von Herrn GALLAIS. Erster Theil. Aus dem französischen übersetzt, mit Zuziehung einiger aus andern Quellen geschöpfter Begebenheiten. Histoire du 18 brumaire et de Bonaparte, par M. GALLAIS Première partie. Traduit du français et accompagné de quelques événements puisés à d'autres sources. Strasbourg, imp. L.-F. Le Roux. S. d., in-8°. 2 ff. et 91 p. [N. Lb¹² 822.]

Traduction allemande du numéro précédent.

3187. — Coup d'Etat du 18 brumaire, par M. BIGNONNET, représentant du peuple, membre du Conseil des Cinq-Cents, exclu le 19 brumaire an VIII. Paris, au bureau du Censeur européen, 1819, in-8°, 32 p. [N. Lb¹² 823.]

3188. — Mon Examen de conscience sur le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), par M. SARRAY, ex-membre du Conseil des

Anciens, au Corps législatif. *Paris, Barrois Faivre*, 1819, in-8°, VII-94 p. et 1 f. non chiffré pour le catalogue de l'éditeur. [N. Lb¹² 824.]

3189. — Notice historique sur le 18 brumaire, par le président de la commission des inspecteurs du Conseil des Anciens, alors le citoyen CORNET, représentant du peuple, aujourd'hui le comte DE CORNET, pair de France. *Paris, Lheureux*, 1819, in-8°, 20 p. [N. Lb¹² 825.]

Au dessous du titre, on lit cette note en guise d'épigraphie :

« L'énonciation de ces qualités marque la différence des temps. On ne fixe aujourd'hui l'attention qu'en remuant les passions : je prévins que ma narration en a été aussi dégagée qu'il a été en mon pouvoir. »

3190. — La Petite Maison de la rue Chantecierne. (15 brumaire au VIII-joué 6 novembre 1799.) *Paris, Paulin*, 1840, in-8°, 16 p. [N. Lb¹² 803.]

Présenté par l'éditeur comme extrait des papiers d'un jeune homme introduit par Rœderer, chez Bonaparte, le 15 brumaire, et témoin de l'entree qui eut lieu entre le général, Rœderer et Talleyrand. Agé de seize ans en 1799, l'auteur serait mort à la fin de 1814.

3191. — Révolution de brumaire ou Relation des principaux événements des journées des 18 et 19 brumaire, par LUCIEN BONAPARTE, prince DE CAXINO, suivie d'une notice nérologique sur ce prince et d'une ode inti-

ulée : « L'Amérique », extraite du recueil de ses poésies posthumes. *Paris, Charpentier*, 1845, in-8°, 2 ff. et 296 p. [N. Lb¹² 826.]

L'avis de l'éditeur prévient que cette relation est extraite de la partie alors inédite des *Mémoires* de l'auteur (voy. la quatrième partie de ce travail) et qu'elle avait précédemment paru en feuilletons dans la *Presse*.

3192. — Le Coup d'État du 18 brumaire et ses Conséquences, par W. AUGERAUD, élève de Saint-Cyr, ancien officier d'Afrique. *Bruxelles, imp. J.-H. Briard*, 1853, in-12, 86 p. [N. Lb¹² 2701.]

Présenté par l'auteur (p. 9) comme un fragment d'une brochure intitulée : *les Deux Coups d'État et leurs conséquences*.

3193. — Le 18 Brumaire. Extrait de l'« Encyclopédie moderne », publiée par MM. Firmin Didot frères, premier volume du Supplément. *Paris, imp. F. Didot frères*. S. d. (1853), in-8°, 24 p. [N. Lb¹² 827.]

Signé : KERMOYSAN.

3194. — Les Origines d'une dynastie. Le Coup d'État de brumaire au VIII. Étude historique, par PASCHAL GAOUSSET. *Paris, Le Chevalier*, 1869, in-18, 478 p. et la table. [N. Lb¹² 2571.]

3195. — Le 18 Brumaire, par le baron DE LARCY, ancien député. Extrait du « Correspondant ». *Paris, Ch. Douinot et Co*, 1876, in-8°, 32 p. [N. Lb¹² 2649.]

ADDITIONS ET CORRECTIONS

PRÉLIMINAIRES

§ 1^{er}. — Histoires générales.

32 (*Add.*). — Authentische Nashricht von den ersten Auftritten der französischen staatsumwælzung (1793).

M. Jules Flammermont me fait observer l'analogie évidente du récit de Pitra avec celui que M. Paul de Bojanowski a traduit en 1865 d'après un mss. des archives grand-ducales d'Oldenbourg. (Voy. n° 1168 de la *Bibliographie*.) Cette analogie n'avait pas échappé au D^r Oncken, auteur de l'ouvrage décrit ci-dessous, n° 5197. (Voy. tome I. p. 204.)

58 (*Add.*). — Les Véritables Auteurs de la Révolution, par SOURDAT (1797).

Le Catalogue de la vente Pochet-Deroche mentionne (n° 565) un ex. de ce livre rempli de notes manuscrites de l'auteur et préparé pour une seconde édition.

5196. — Journal de l'anarchie, de la terreur et du despotisme, où chaque jour est marqué par un crime, une calamité publique, une imposture, une contradiction, un sacrilège, un ridicule ou une sottise, et comme telle la doctrine des doctrinaires. Paris, Debuay; Dentu; Petit; Pélicier; Bra-

not-Labbe; Pillet aîné; Michaud, 1821, 3 parties in-16. [X. Lb^{as} 1891.]

EPIGR. :

Voilà ce qu'ils ont fait et ce qu'ils comptent faire encore. *Horresco referens.*

Première partie (janvier-juillet), p. 1-394. Deuxième partie (août-octobre), p. 395-1030. Troisième partie (novembre-décembre), p. 1031-1481. Les deuxième et troisième parties ont un faux-titre et un titre non compris dans la pagination.

Par le chevalier de LESPINASSE DE LANGEAC (1748-1839), fils de M^{me} Sabatin de Langeac, maîtresse de Louis Phélypeaux de La Vrillière, comte de Saint-Florentin, premier ministre sous Louis XV.

Ce *Journal* n'est qu'une compilation d'éphémérides empruntées à l'histoire de la Révolution et à celle du règne de Napoléon, et rédigées dans un esprit que trahit assez le titre du livre.

Lespinasse de Langeac avait été nommé, en 1808, conseiller de l'Université par Fontanes, dont il était le secrétaire, et dans un *Essai d'instruction morale ou les Devoirs envers Dieu, le prince, la patrie, la société et soi-même* (1812), il avait adressé à Napoléon les plus hyperboliques flatteries.

La *France littéraire* de Quérard enregistre le *Journal de l'anarchie* au nom de Lespinasse-Langeac et ne le mentionne pas à celui de Langeac de Lespinasse : il s'agit bien cependant d'un même et unique écrivain.

5197. — Das Zeitalter der Revolution, des Kaiserreiches und der Befreiungskriege, von D^r WILHELM ONCKEN, professor an der Universität Giessen, mit portraits. Illustra-

fionen und Karten, (L'Époque de la Révolution, de l'Empire et des guerres d'indépendance, par le Dr W. ONCKEN, professeur à l'Université de Giessen, avec portraits, illustrations et cartes.) *Berlin, G. Grote, 1884-1886, 2 vol. in-8°. N. 8° G. 970.]*

Tomes III et IV d'une collection intitulée : *Allgemeine Geschichte in Einzelabstellungen (Histoire moderne en monographies)*.

5198. — Centenaire de 1789. Histoire de la Révolution française, par PAUL JANET, membre de l'Institut. *Paris, Ch. Delagrave, S. d. [1889], in-12, 287 p.*

§ 2.—Recueils iconographiques.

292 (*Adt.*). — Collection de quinze estampes sur les principales journées de la Révolution, par MONNET et HELMAN.

Le cabinet des estampes de la Bibliothèque de l' Arsenal possède un prospectus in-folio plano, intitulé : *Description abrégée des douze estampes sur les principales journées de la Révolution, gravées par HELMAN, d'après les dessins de MONNET, 13 pouces de haut sur 16 de large.* Paris, chez l'auteur, rue Honoré, n° 1497, vis-à-vis la maison de Noailles. S. d. [1798]. Après un commentaire spécial pour chaque estampe, l'éditeur annonce que, jusqu'au 1^{er} vendémiaire an VII (22 septembre 1798), il pourra les céder au prix de 3 livres pièce au lieu de 6.

5199. — Histoire des révolutions de l'empire français, depuis le premier anneau de la monarchie, comparée aux années 1789, 1790, 1791, ouvrage enrichi de gravures précieuses, par une société de gens de lettres. Dédiée à la Nation. 1791. *Imp. J.-B. Héribert, S. d., in-4°, 3 p., non chiff. A. N., C. 197; 160⁹⁴.*

Prospectus d'une publication qui ne devait pas comporter moins de dix volumes in-folio, ornés de dix-huit planches chaque, dessinées et gravées par SWEBACH-DESFONTAINES, et paraître dans un délai de cinq ans. A cet effet, une souscription de 300 actions de 500 livres était ouverte en l'étude de M^e Minguet, notaire, rue du Monton, place de l'Hotel-de-Ville, chez qui l'on pouvait voir « les noms des auteurs et le premier dessin des planches, qui seul contenait trente mille figures (!), ainsi que celui du frontispice ». La partie typographique devait être confiée à Firmin-Didot. Rien n'a paru.

5200. — Trésor de numismatique et de glyptique ou Recueil général des médailles, monnaies, pierres gravées, bas-reliefs, etc., tant anciens que modernes, les plus intéressants sous le rapport de l'art et de l'histoire, gravé par les procédés de M. ACHILLE COLAS, sous la direction de M. PAUL DELANOCHE, peintre, membre de l'Institut, de M. HENRIQUEL DUPONT, graveur, et de M. CHARLES LENORMANT, conservateur adjoint du cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque royale, professeur adjoint à la Faculté des lettres. Médailles de la Révolution française, depuis l'ouverture des Elais-Généraux (3 mai 1791) jusqu'à la proclamation de l'Empire (18 mai 1804). *Paris, au bureau du Trésor de numismatique et de glyptique, rue du Colonnade, n° 30; Bittner et Goupil, 1836, in-folio, 2 ff., 139 p. et 96 pl. [N. J., 923.]*

Ce volume forme la tête de la troisième série du *Trésor*; il a été publié en 24 livraisons.

L'auteur cite, parmi les collections où il a pu recueillir des médailles inédites, les cabinets de M. Rollin, les plus riches de tous, de M^{me} Schénck, du colonel Maurin, de M. Lagrenée, juge au tribunal civil de Meaux, du Dr Burney et de M. Alex. Vattemare. Selon Lenormant, la publication de Millin renfermait 26 planches, comprenant 117 médailles, celle de Hennin, 95 planches et 239 médailles, tandis que la sienne comportait plus de cent pièces inédites.

§ 3.—Histoire par époques.

303^e (*Adt.*). — Histoire de la société française pendant la Révolution, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, maison Quantin, 1889, in-4°, 2 ff. et 374 p. [N. La³² 290 C.]*

Edition illustrée de reproductions héliographiques, d'après des originaux emportés pour la plupart aux collections de la Ville et choisis par M. Lucien Faucon.

La *Préface* de la première édition et l'*Accrétissement* de la seconde ne sont pas reproduits.

333 (*Adt.*). — Letters from Paris during the summer of 1791 (1792).

L'épigraphie de ce volume a été omise dans la description; la voici :

Liberté, liberté (*sic.*) à Paris on l'a mise.
D'un roi le voisinage est souvent dangereux.
Présidé à tout Etat où la loi l'autorise
Et restes-y, si tu le peux.

VOLTARE.

Ainsi que veut bien me le faire observer M. Bengesco, ce quatrain est une paraphrase de ces vers de l'épître intitulée : « L'auteur arrivant dans sa terre près du lac de Genève », mai 1755 (81. Moland. t. X, p. 362-366) :

Liberté.....
Tout à côté du trône à Stockholm on l'a mise :
Un si beau voisinage est sûrement dangereux.
Présidé à tout Etat où la loi l'autorise
Et restes-y, si en le peux

§ 4 — Histoire des Assemblées.

430 (Add.). — Les Contemporains de 1789 et 1790, par LUCRET (1790).

Le livre a été remis en circulation l'année suivante sous ce titre :

5201 — Nouveau Dictionnaire des députés à l'Assemblée nationale et de tous les hommes qui se sont illustrés depuis le commencement de la Révolution par leurs vertus, leurs talents et leurs erreurs, avec un tableau succinct des opérations les plus remarquables de cette législature et des événements qui se sont multipliés depuis l'ouverture des États-Généraux dans les quatre-vingt-trois départements. Paris, Valland, 1791, 3 vol. in-8°.

Malgré cette pompeuse annonce les titres seuls étaient renouvelés.

464 (Add.). — Assemblée nationale de la France..... ou Collection complète, etc. (1792).

L'épigraphie :

Post tenebras lux.

a été omise, ainsi que la liste suivante des portraits joints aux volumes. Les portraits gravés par VÉRITÉ et LUTÈNE, et la plupart donnés comme « dessines d'après nature », sont accompagnés chacun d'un quatrain.

Tome I. Manque à la B. N.
Tome II. J.-F. Maury.
Tome III. Bailly.
Tome IV. (Pas de portrait)
Tome V. Pétion de Villeneuve
Tome VI. Manque à la B. N.
Tome VII. Le Chapelier.
Tome VIII. Boche.
Tome IX. Cazalès.
Tome X. Montesquieu-Fezensac.
Tome XI. Briois de Beaumez.
Tome XII. Clermont-Tonnerre.
Tome XIII. Cazalès.
Tome XIV. Camus.
Tome XV. Sieyès.
Tome XVI. D'André.
Tome XVII. Clermont-Tonnerre.

5202. — Histoire abrégée des travaux de l'Assemblée nationale constituante. Recueil des décrets de l'Assemblée nationale constituante, par ordre de matières. Institution au droit public et privé de la France. Annonce et prospectus, par M. CAMUS, garde des Archives nationales. *Imp. Nationale*, 1791, in-8°, 11 p.

Les souscriptions étaient reçues chez Baudouin et Le Boucher.

De cette collection, qui devait être publiée simultanément, en format in-8° et in-32, ont paru seulement le *Code judiciaire* (1792, in-8°), le *Code des pensions* (1792, in-8° et in-12) et le *Code criminel*, troisième partie du *Code judiciaire* (1792, in-8°). L'*Histoire des travaux de l'Assemblée constituante* est restée à l'état de projet, et ce n'est point Camus, mais Bernardi qui a mis au jour une *Institution au droit civil et criminel*, ou *Tableau raisonné de l'état actuel de la jurisprudence française* (Jansen, an VIII, in-8°).

5203. — Œuvres complètes de LAMARTINE, publiées et inédites. Critique de l'« Histoire des Girondins », par l'auteur des « Girondins » lui-même. Tome XV. Paris, chez l'auteur, 43, rue de la Ville-l'Évêque, 1861, in-8°, 2 ff. et 466 p.

Le premier faux-titre porte : *Œuvres complètes de LAMARTINE. Tome XV*, et le second faux-titre (avant le titre de départ) : *Critique de l'« Histoire des Girondins »*, par l'auteur des « Girondins » lui-même, à vingt ans de distance (inédite).

Cet appendice d'un livre célèbre est peu connu, parce qu'il n'a point été publié séparément et que son sujet intéressait un public fort restreint. Emu des critiques de Granier de Cassagnac dans son *Histoire des Girondins et des massacres de septembre* (voy. ci-dessus n° 516), Lamartine entendit prouver que son travail n'était point œuvre d'imagination. C'est ainsi qu'il allégué, à propos du fameux banquet des Girondins, le témoignage oral de l'abbé Lambert, mort en 1847, curé de Bessancourt (Seine-et-Oise), témoignage recueilli en présence d'un ami (probablement M. Henri de Laetzel) : c'est ainsi encore qu'il assure ne s'être point porté garant de l'authenticité des inscriptions recueillies dans les chambres du couvent des Carmes (Cf. Alex. Sorel, n° 3506 ci-dessus). Il raconte ensuite ses démarches auprès des principaux survivants qu'il avait consultés : la veuve de Ph. Le Bas, la seconde femme de Danton (devenue elle-même veuve du baron Cl.-Fr.-Etienne Dupin, de Metz), Rousselin (Saint-Albin) et le Dr Souberbielle ; puis, après de longues citations de son propre livre, dont il fait plus volontiers l'apologie que la critique, il en condamne formellement la con-

clusion. La seconde partie, intitulée, on ne sait pourquoi : *Pièces justificatives*, ne renferme qu'un certain nombre d'emprunts au livre de M. J. Guadet (voy. ci-dessus, n° 518).

316 (*Add.*) — Histoire des Girondins et des massacres de septembre, par A. GRANIER DE CASSAGNAC (1860).

La cote du Cat. de la B. N. est Lb⁴¹ et non Lj³⁹ 2139.

§ 5. — Répertoires généraux des lois, décrets et arrêtés.

3204. — Instruction sur l'établissement des comités de la Convention nationale, devant servir d'introduction à la collection des lois par ordre de matières, par OSSELIN, député de Paris à la Convention nationale. Paris, G.-F. Galletti, *Fan 1 de la République française* (1792), in-8°, 32 p. [N. Le³⁸ 2197.]

De cette collection je ne connais que le numéro suivant.

3205. — Recueil des lois de la Convention nationale par ordre de matières, par C.-N. OSSELIN, député à la Convention nationale. N° 1 sur les émigrés. Paris, Galletti, 1792, in-8°, 120 p.

D'après les *Nouvelles littéraires* (suite de la *Feuille de correspondance du libraire*) qui annoncent aussi, à la date du 29 avril 1793, un recueil des décrets de l'Assemblée législative publié par le même éditeur.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES ÉLECTIONS DE PARIS AUX ÉTATS-GENÉRAUX

3206. — Objets principaux qui doivent être discutés aux États-Généraux. Paris,

chez les marchands de nouveautés, 1789, in-8°, 1 f. et 48 p. R. AD. I. 6.]

ÉPIGR. :

Salus populi suprema lex esto.

Au verso du titre, sommaire des chapitres (au nombre de dix-sept plus un, P. S. sur le discours de M. Necker aux États-Généraux). Quelques-uns de ces chapitres, en général fort courts, doivent être rappelés ici : Ch. XIII, *Fêtes publiques et Spectacles*; ch. XIV, *des Pauvres et des Mendians*; ch. XIV, *Paroisses de Paris*; ch. XV, *Réforme de la justice civile et criminelle*; ch. XVI, *Bureau de l'Hotel de Ville de Paris et Election de ses officiers*.

M. Chassin (III. 382) a reproduit ce dernier chapitre.

717 et 717* (*Add.*) — Protestation du chapitre de l'Église de Paris (1789).

Présentée, selon M. Ch.-L. Chassin (II, 8), a Necker par l'abbé DE MONTAGUT, doyen de l'Église de Paris, cette *Protestation* émanait vraisemblablement de lui ou il y avait collaboré.

731 (*Add.*) — Distribution de la ville de Paris en vingt départements pour les assemblées de la noblesse (1789).

L'*Annuaire de la noblesse*, de M. Borel d'Hauterive, renferme (1862, p. 395) la liste des délégués et (1863, p. 389) celle des votants.

886 (*Add.*) — Mes Cahiers pour Paris. S. l. n. d. (1789).

Les initiales V. D. J. L. pourraient à la rigueur et, malgré une légère intervention, faire attribuer cette brochure à JACQUES-VINCENT DELACROIX; mais M. Chassin (III, 378), dit avoir vu, sur un ex. de la Bibliothèque du Louvre, une note qui désignait comme l'auteur le marquis de Villette. Il y a évidemment confusion avec *Mes Cahiers*, du même publiciste, imp. à Senlis en 1789.

905 (*Add.*) — Réflexions sommaires sur le commerce de Paris. S. l. n. d. (1789).

L'attribution à Paul Abeille que j'avais proposée est très probablement erronée. Les initiales placées sur le titre doivent se lire ainsi : Arnoult, avocat au Parlement, S[ous-] D[irecteur] du Bureau de la Balance du Commerce]. L'auteur prend ce titre en toutes lettres sur une brochure intitulée : *Répartition de la contribution foncière ou Division en huit classes fondamentales des quatre-vingt-trois départements*. (Paris, 1791, in-8°, 30 p.)

Il ne faut pas confondre Arnoult avec son contemporain et compatriote

Charles Arnould, éditeur de deux collections de décrets de l'Assemblée constituante (voy. ci-dessus, nos 623 et 624; voy. aussi Muteau et Garnier, *Galerie bourguignonne* (Dijon, 1858-1861, 3 vol. in-16) et l'abbé Michaud, *Biographie des hommes illustres de la Côte d'Or* (Dijon, 1858-1865, 2 vol. in-8°).

974 (*Add.*) — Lettre d'un paysan à son curé (1789).

Par LOUIS-ANTOINE DE CARACIOLI, selon Barbier.

CHAPITRE II

ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 1789

1111 (*Add.*) — De l'Insurrection parisienne et de la Prise de la Bastille, par DUSAUX (1790).

Ce volume a été réimp. aussi en 1821, dans la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*, de Berville et Barrière, sous le titre suivant.

5207. — Mémoires de LINGUET sur la Bastille et de DUSAUX sur le 14 juillet, avec des notices, des notes et des éclaircissements historiques, par MM. BERVILLE et BARRIÈRE. Paris, Baudouin fils, 1821, in-8°, 2 ff. et XX-470 p. [N Lk⁷ 7679. — P. Usuels.]

P. 251, Notice sur la vie de Dusaux, signée F. BARRIÈRE. P. 262, Aux soldats patriotes, rassemblés à Paris pour la Fédération générale, le 14 juillet 1790. P. 265, Avertissement de l'auteur. P. 267, *l'Œuvre de sept jours* ou Notice tirée de mon journal, de plusieurs autres journaux et surtout des procès-verbaux de MM. les électeurs de la ville de Paris, depuis le 12 juillet jusqu'au 18 du même mois inclusivement. P. 324, la Prise de la Bastille, discours historique (lu le 6 février 1790 à l'Assemblée, en lui présentant une députation d'électeurs et de combattants du 14 juillet). P. 396, *Anecdotes, Citations et Réflexions diverses pour tenir lieu de notes.*

Dans cette réimpression, Barrière a supprimé : une note de l'*Avertissement* de Dusaux, sur les diverses fonctions qu'il avait remplies après le 14 juillet; un *Tableau des vainqueurs de la Bastille, des morts, des blessés, des veuves et des orphelins* (p. 160 de l'éd. originale) et des

Considérations morales sur la Révolution de 1789 (p. 163-228).

M. Chassin (III, 531) avance qu'une autre brochure intitulée *l'Œuvre de six jours* (voy. ci-dessus, n° 1130), est la première forme du travail de Dusaux, bien qu'il n'y ait aucune analogie sensible entre les deux textes, et cite partout *l'Insurrection parisienne* sous le titre de *l'Œuvre de sept jours* qui ne figure ni au frontispice de l'édition originale, ni sur celui de la réimpression, mais seulement au titre de départ de chacune d'elles.

1113 (*Add.*) — Relation de la prise de la Bastille... par un de ses défenseurs [LOUIS DE FLUE] (1834).

M. Eug. Fieffé, dans son *Histoire des troupes étrangères au service de la France* (1854, t. I, p. 339-356), a présenté comme une traduction littérale de l'allemand cette *Relation* dont Tschereau a donné un texte beaucoup plus complet, emprunté, dit-il, aux Archives générales du royaume. C'est une copie contemporaine dépourvue de tout caractère d'authenticité; elle porte actuellement aux Archives la cote K1645. Le titre de l'original allemand ne m'est pas connu.

1242 (*Add.*) — Discours de M. de LALLY-TOLENDAL (1789).

Le *Catalogue de la bibliothèque d'Arthur Dinaux* (tome II, n° 2664) mentionne dans un recueil le numéro suivant que je n'ai pu rencontrer nulle part.

5208. — *Le 14 Tulerant* ou Recueil pour servir de suite au discours de Lally-Tolendal et ses co-députés sur l'insurrection de la ville de Paris contre le Roi. Paris, 1789, in-8°.

1165 (*Add.*) — Détails circonstanciés des complots du Châtelet (1790).

L'ex. du British Museum [*Méth.* XVII] porte cette note contemporaine : « Il n'y a qu'un scélérat à rouer et à brûler, comme un exécration Marat, qui a pu écrire et publier cet infernal libelle. » Malgré la rubrique : *De l'Imp. d'un Ami du peuple*, les *Détails circonstanciés* n'ont pas été restitués à Marat par ses bibliographes.

1661 (*Add.*) — Favras sacrifié.

Cette brochure est enregistrée par le Cat. de la B. N. à l'année 1815 et sous la cote Lb⁴⁰ 508. Les mêmes documents avaient été simultanément reproduits sous le titre de : *Extraits du « Moniteur »*. [Prairieal an VI.] S. l. n. d., in-8°. [N. Lb⁴⁰ 507.]

CHAPITRE III

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1790

1750 (Add.). — Adresse au Roi (1790).

Un ex. d'ailleurs incomplet de cette brochure *Br. M. F. R.* 876. 3^e est terminé par des *Béflexions du moment*, paginées 59-60. Elles ont trait à la protestation de la famille d'Aulussou de La Feuillade et des habitants du quartier, contre le déplacement du monument de Louis-XIV.

3209. — A Messieurs de l'Assemblée nationale constituante. Vous d'un citoyen. *Imp. Ve Hérisant, S. d., in-4, 3 p. Br. M. F. R. Mth., VIII, 38. — N. Ln²⁷ 15008.*

Prospectus du sieur MERCKLEIN, ci-devant graveur et vérificateur général pour la marque des cuirs, offrant des anneaux d'or, sur lesquels se trouvaient gravés, en lettres romaines et en relief, le serment civique et le serment fédératif, « avec la description et l'époque du 11 juillet 1790 », entourés de feuilles de chêne.

3210. — Médaille relatif à la cérémonie de la Fédération. *S. l. n. d. 1790, in-8°, 1 p.*

Annonce et description du médaillon, gravé par DUPRÉ, et dont le prix « en bronze surdoré » était de 6 livres, et en bronze simple, 2 livres. Tous deux se vendaient chez l'artiste, place Dauphine, 4, ainsi que sa médaille de Franklin.

CHAPITRE IV

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1791

3211. — Grande Réjouissance du Père DUCHESNE, bougrement content de la journée du 11, sacré mille noms d'un tonnerre, au sujet des funérailles de Voltaire, fontre, etc. *S. l., 1789 (sic), in-8°.*

En tête, le Père Duchesne, la pipe à la bouche, et l'abbé Maury agenouillé, les mains jointes.

Je ne connais de ce pamphlet qu'un ex. ainsi

décrit et déposé sur un catalogue, à prix marqué, de la librairie Bachelin-Delorenne (1870, n° 4784). Il n'est pas mentionné par Ch. Brunet, bibliographe du Père Duchesne, ni par le *Catalogue de l'histoire de France*.

3212. — Discours du Roi à l'Assemblée nationale; Réponse de M. le président, et Décret rendu en conséquence, relatif au voyage de Saint-Cloud, du 19 avril 1791. *Imp. Nationale, S. d., in-8°, 4 p. Br. M., F. B. 886, 17.*

Reimp. des nos 2147, 2148 et 2149 ci-dessus.

3097 (Add.). — Réponse du monarque supposé libre. *S. l. n. d. (1791).*

L'ex. du British Museum (F. R. 893, 16) porte cette note mss. ancienne: « Par M. de BRÉVANNES. »

Selon Esch (*Supplément à la France littéraire*), Henri Le Pleure de Brevannes, ci-devant officier au régiment du Roi, aurait émigré en 1791. Ni Esch, ni Barbier, ni Quérard (*Fr. litt.*, v° Le Pleure) ne citent la *Réponse du monarque supposé libre*.

3213. — Pétition d'un citoyen ami de son Roi et de sa patrie, sur la proclamation du Roi à tous les Français, en date du 20 juin 1791, et sur son arrestation, 4 juillet 1791. *S. l. n. d., in-8°, 24 p. Br. M., F. B. 892, 4.*

Signé: GRAMBERG, ancien député du bailliage de la noblesse de Château-Thierry aux États-Généraux.

3214. — Grande Fête donnée par les maquerelles de Paris à toutes leurs putains, le jour de l'arrivée du Roi et de la Reine et de leur famille, en réjouissance du retour de leurs père et mère, suivie d'une souscription des maquereaux pour subvenir à cette fête patriotique. Le soir, illumination générale et bal gratuit dans tous les bordels. A Paris, 1791, in-8°, 36 p.

Facétie sur le retour de Varennes. Le seul ex. que je connaisse fait partie d'une collection particulière, ainsi que le numéro suivant.

3215. — Fuite et Retour du Roi et de la Reine, par G^{me}. *Imp. J.-B. Gouriet, S. d., in-8°, 4 p.*

couplets sur l'air: *Colinette au bois s'en alla*. L'imprimeur et l'auteur ne font certainement qu'un.

CHAPITRE V

ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 1792

(JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE)

3216. — Pétition d'un citoyen à l'Assemblée nationale sur la fête projetée pour les soldats de Châteauneux. 73 avril 1792.) *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p.

Signé : NAU-DEVILLE, citoyen-soldat de juillet 1789, électeur de la section du Louvre, Protestation contre la fête en l'honneur des soldats de Châteauneux.

3217. — A mes concitoyens. *Imp. de la Feuille du jour. S. d.*, in-8°, 6 p. [*Br. M.*, F. R. 889, 11.]

Signé : C. . . , ami de la loi.
Protestation contre la journée du 20 juin.

3291 (*Add.*). — Les Vœux couronnés de la Nation française, par BARDIN (*S. d.*, 1792).

Lire à l'avant-dernière ligne : « Pétition admiré. Louis XVI humilié. »

3497 (*Add.*). — Mémoires sur les journées de septembre 1792.

Lire à la seconde ligne de la note : 3480 (et non 3430); 3484 (et non 3434); 3481 (et non 3441).

CHAPITRE VI

ÉVÈNEMENTS DE L'AN I

(1792-1793)

3670 (*Add.*). — Grande Liste de tous les députés aristocrates. *S. l. n. d.* (1793).

Le British Museum possède une édition de cette Liste sous un titre différent.

5218. — Décret rendu concernant la mort de Louis XVI. Noms des députés, traités à leur patrie, qui n'ont pas voulu voler pour

la mort de Capet. *Imp. de la citoyenne Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [F. R., 910, 12.]

3701 (*Add.*). — Réponse d'un sans-culotte aux « Réflexions » de Necker sur le procès de Louis Capet (1793).

Un passage de cette Réponse est reproduit au bas d'une estampe anonyme représentant un bras nu sortant de la muraille et écrivant : « Louis le traître, lis ta sentence. Dieu a calculé ton règne (*sic*) et l'a mis à fin (*sic*). Tu as été mis dans la balance et tu as été trouvé trop léger. »

Le texte de la citation de Durocher est partagé par une guillemet sur laquelle on lit : *Elle attend le coupable.*

Cette estampe a été reproduite en fac-similé dans *l'Histoire de la Société française de MM. de Goncourt* (éd. Quantin), p. 230.

5219. — Second Plaidoyer des défenseurs officiels de Louis-Auguste Capet de Bourbon, ci-devant roi des Français, et de Marie-Anloinette, sa femme. *Imp. des amis de l'Égalité. S. d.*, in-4°, 4 p. [*Br. M.*, F. R. 3*, 17.]

Signé : JEAN-FÉLIX VIGIER, homme de loi, défenseur officieux.

Le titre de cette pièce semble indiquer qu'elle forme la suite du n° 3808.

3712 (*Add.*) — Opinion du citoyen RISTON sur le procès du ci-devant roi Louis XVI (1792).

L'ex. du British Museum [F. R. 866, 4] est accompagné d'un portrait au physionotrace, par QUENEDEY (portant le numéro de série O. 70), de Jacques-César Riston, né à Nancy, le 24 avril 1759.

5220. — Bréviaire des dames parisiennes pour la défense de Louis XVI. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*Br. M.*, F. R. 905, 3.]

Signé : de SOLIGNAC, ci-devant chanoine du chapitre royal de Péronne, prédicateur de feu la reine de Pologne et gouverneur des enfants du prince Xavier, oncle du roi.

5221. — Appel au peuple. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lib¹ 682. — *Br. M.*, F. R. 889, 16.]

Signé : FORLIS, ami des lois.

3803 (*Add.*). — Avis aux citoyens sur le procès de Louis XVI (1792).

Le British Museum possède de cet Avis un tirage in-folio plano pour affichage. [F. R. 4*, 37.]

CHAPITRE VII

ÉVÈNEMENTS DE L'AN II

(1793-1794)

3950 (*Add.*). — Bulletin du tribunal criminel, établi par la loi du 10 mars 1793 (1793-an III).

L'ex. de la vente H. G*** La Bédoyère a figuré depuis dans la vente de feu M. Adhémar Sazerac de Forges (10-25 janvier 1881; A. Chossonery, expert), sous le n° 1941; il a été adjugé 260 francs.

Un autre exemplaire, décrit sous le n° 1316 de l'excellent catalogue de la bibliothèque de l'abbé Bossuet, rédigé par M. D. Morgand (1888), comprenait, outre les suppléments indiqués plus haut, deux autres suppléments manuscrits, l'un de 34 pages, pour la troisième partie, l'autre de 103 pages, pour la cinquième. Il a été vendu 300 francs.

3953 (*Add.*). — Journal des débats et jugements du tribunal criminel révolutionnaire (août-septembre 1794).

Un ex. de ce *Journal* a été acquis par la B. N. depuis la rédaction de la *Bibliographie* de M. Hatin. Il y est coté Leⁿ 2606, et comporte, non pas 23, mais 24 numéros, ayant chacun une pagination distincte, et la double date révolutionnaire et grégorienne (Primiidi fructidor-30 fructidor an II; 18 août-16 septembre 1794). On lit au bas de chacun d'eux : *Imprimerie de Franklin, rue de Cléry, n° 75*, sauf au n° 23, terminé par cette note énigmatique : « Les abonnés au *Journal des débats et jugements du tribunal révolutionnaire* sont prévenus que la suite se trouvera au numéro 22 du *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, par Clément, qui est chargé de la continuation de ce journal. Son bureau est cour des Barnabites, vis-à-vis le Palais de Justice. » Néanmoins, le numéro 24 est terminé par la rubrique habituelle : *de l'imp. de Franklin*.

La plupart des procès résumés dans ce *Journal* sont ceux de « conspirateurs », peu ou pas connus, et se terminent presque tous par des acquittements. On peut y noter cependant, au numéro 3, des *Anecdotes sur les scélérats Robespierre, Dumas et Coffinhal*, ainsi que la description d'une caricature plaisante contre le tyran; aux n° 9-13 (13-18 fructidor), l'affaire des quarante-deux particuliers, membres de la Commune rebelle, prévenus de complicité avec Robespierre, Couthon et Saint-Just (parmi eux figure le père de Gaverni, Sulpice Chevalier, âgé de cinquante ans, né à Mont-Saint-Sulpice (Yonne), marchand de

vins-traiteur et membre du comité révolutionnaire de la rue de Bondy); aux numéros 19-24 commencement l'acte d'accusation et les débats du procès des quatre-vingt-quatorze Nantais (entre autres Villenave; voy. ci-dessus n° 4356 bis); la « suite », annoncée au bas du dernier numéro, n'a très probablement jamais paru.

4234 (*Add.*). — La Conjuración de Balz ou la Journée des soixante. Rapport fait par ÉLIE LACOSTE, au nom des comités de salut public et de sûreté générale, dans la séance du 26 prairial an II (14 juin 1794). *S. l. n. d.*, in-8°, 143 p.

Depuis la mise en page de cette feuille, j'ai pu voir un exemplaire de cet ouvrage, mal décrit par Quéran.

Reproduction du rapport de Lacoste (voy. n° 4233), avec notes et réfutations phrase par phrase. L'ex. de la vente Monétrier (10-11 décembre 1889; A. Voisin, expert) n'avait qu'un titre de départ et semblait complet.

5222. — Égalité, liberté, action révolutionnaire, justice, sévérité, vélocité. L.-P. DUFOURNY à ses concitoyens. Le 30 fructidor, l'an II de la République une et indivisible (16 septembre 1794). *Imp. Ballard. S. d.*, in 4°. [N. Lb⁴¹ 1289.]

Contre le parti de Robespierre. D'après le catalogue de la B. N.

Voyez le numéro suivant.

CHAPITRE VIII

ÉVÈNEMENTS DE L'AN III

(1794-1795)

5223. — Réponse à la grande affiche jaune de Dufourny, sur le 31 mai. (18 frimaire, an III [8 décembre 1794]). *De l'imprimerie de la Vérité, rue du Puits-qui-parle. S. d.*, in-8°, 4 f. et 18 p. [N. Lb⁴¹ 1502.]

Signé : RAFFLE, petit-cousin du 9 thermidor. Le titre de départ, page 1, porte : *Projet d'affiche proposé à L.-P. Dufourny, pour servir de suite à sa grande affiche jaune, contenant le plan d'un monument et d'une fête en l'honneur du 31 mai*,

Un autre ex., n'ayant que ce même titre de départ, est porté au catalogue imprimé de la B. N. sous la cote Lb¹¹ 4170.

Pastiche satirique d'une affiche placardée le 10 brumaire, an II (31 octobre 1794) et probablement différente de la précédente. Elle a été aussi l'objet d'une réfutation (p. 36-40) de J.-R. Loyseau dans sa brochure intitulée : *Reponse aux objections proposées contre la mise en liberté de soixante-et-onze détenus.* (Voy. ci-dessus n° 4082).

5224. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité de sûreté générale, par C.-ALEX. VSABEAU, le 8 germinal, l'an III de la République française une et indivisible (28 mars 1795). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Le³⁸ 1316.]

Sur les troubles de Paris.

CHAPITRE IX

ÉVÈNEMENTS DE L'AN IV

(1795-1796)

5223. — République française. Discours prononcé par P.-C.-L. BAUDIN, député par le département des Ardennes, président de la Convention nationale, en exécution du décret du 10 vendémiaire, dans la séance du 11 du même mois, 3 octobre (vieux style), à l'occasion de la fête funèbre célébrée en l'honneur des députés morts victimes de la tyrannie. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. de la République, vendémiaire an IV.* in-8°, 19 p. [N. Le³⁸ 1697.]

Une réimp. exécutée à Grenoble, chez J. Allier, à le même nombre de pages. [Le³⁸ 1697 A.]

5226. — [Adresse de PALLOY aux deux Conseils, datée du 3 brumaire, an IV et commençant par ces mots :] Liberté, égalité... Citoyens législateurs, j'ai cru que nos ennemis coalisés... *S. l. n. d.*, in-fol., 3 p. [N. Lb¹² 837.]

Envoi d'une médaille coulée avec le plomb des balles tirées le 13 vendémiaire par les insurgés.

L'ex. de la B. N. porte l'adresse de Grégoire.

5227. — ROBERT LINDET au peuple français, ou Tableau de la Convention nationale. *Paris, an IV.* in-8°, 43 p. [N. Lb¹² 845.]

Apologie et défense de la Convention après le 13 vendémiaire.

4606 (Add.). — Le Premier Cri pour la délivrance de Madame Royale (1814).

Cette réimp. a provoqué une polémique à laquelle se réfère le numéro suivant.

5228. — Première Lettre adressée à M. le rédacteur de la « Gazette de France ». Orléans, le 9 juillet 1814. — Seconde Lettre... Orléans, le 10 juillet 1814. *Orléans, imp. Guyot aîné. S. d.*, in-8°, 8 et 7 p. [N. Lb¹¹ 4404.]

Réclamation signée LAISNÉ DE VILLEVÈQUE, contre un récit inséré dans la *Gazette de France* du 7 juillet, attribuant la rédaction de la pétition mentionnée au numéro précédent à des « individus » qui n'y avaient eu aucune part.

Le numéro du 7 juillet 1814 manque dans l'ex. de la B. N., et je n'ai pu retrouver dans d'autres bibliothèques l'année 1814 de la *Gazette de France*.

5229. — Programme de la fête de l'Agriculture, pour les grandes communes qui renferment plusieurs municipalités. *Paris, imp. de la République. S. d.* (1796), in-4°, 3 p. [N. Lb¹² 1058.]

Signé : le ministre de l'intérieur : BENEZECH, L'ex. de la B. N. porte cette note : « Le rendez-vous est au Champ de Mars, à onze heures du matin ».

CHAPITRE X

ÉVÈNEMENTS DE L'AN V

(1795-1796)

5230. — Fête de la fondation de la République. Avis. *Paris, imp. de la République, fructidor an IV*, in-folio plano. [P. 12272*.]

Affiche signée BENEZECH et GINGUENÉ, réglant les conditions des courses à pied et à cheval.

5231. — Fête de la fondation de la République. Programme. *Paris, imp. de la République. S. d.* in-4°, 3 p. [P. 12272*.]

5232. — Plaidoyer improvisé du citoyen LEVERGIE, dans l'affaire des prisonniers du Temple; précédé d'un précis historique de ce qui s'est passé pendant les débats. *Paris, imp. R. Vatar. S. d.*, in-8°, 11 p. [N. Lb³² 190.]

Conspiration de Babeuf.

5233. — Ordre de la marche et détails des cérémonies qui auront lieu aujourd'hui aux Champs-Élysées et à la Halle au blé. *Imp. Luchaire. S. d.*, in-8°. 4 p. [N. Lb³² 1435.]

Fête de l'Agriculture (9 messidor an V-27 juin 1797).

CHAPITRE XII

ÉVÉNEMENTS DE L'AN VII

(1798-1799)

5234. — Sur les Fêtes nationales. Dialogue entre Chénier et Tronchet, députés (6 vendémiaire, an VII-27 septembre 1798). *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 19 p. [N. Lb³² 2004.]

Dialogue apocryphe et satirique au sujet de la fête de la fondation de la République.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION.....	j
LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPALES VENTES A L'AMIABLE OU AUX ENCHÈRES DE DOCUMENTS IMPRIMÉS CONCERNANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.....	lj
NOTE A CONSULTER.....	LXXIX

PRÉLIMINAIRES

№ 1. — Histoires générales, Précis, Répertoires et Almanachs. Études critiques.....	1
№ 2. — Recueils iconographiques.....	33
№ 3. — Histoire de la Révolution à diverses époques.....	63
4. — Histoire des Assemblées. — Listes, Biographies et Iconographies collectives de leurs membres. — Procès-verbaux et Comptes rendus de leurs séances :	
A. Etats-Généraux (ouverts le 5 mai 1789).....	78
B. Assemblée nationale constituante (20 juin 1789-30 septembre 1791).....	79
C. Assemblée nationale législative (1 ^{er} octobre 1791-20 septembre 1792).....	87
D. Convention nationale (21 septembre 1792-4 brumaire an IV [26 septembre 1795].....	88
E. Corps législatif. — Conseil des Anciens. — Conseil des Cinq-Cents (5 brumaire an IV-18 brumaire an VIII [27 octobre 1795-9 novembre 1799].....	96

	Pages.
§ 5. — Recueils des discours, rapports, motions et opinions prononcés, lus ou émis dans les Assemblées délibérantes.....	98
§ 6. — Constitutions mises en vigueur ou promulguées par les Assemblées (1791-an VIII).....	99
§ 7. — Répertoires généraux des lois, décrets, arrêtés proposés ou rendus par les Assemblées délibérantes :	
A. Collections officielles.....	101
B. Recueils publiés par des particuliers.....	105
C. Index et résumés des lois de la période révolutionnaire.....	113

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE A PARIS

Succession chronologique des événements (juillet 1788-
18 brumaire an VIII.

CHAPITRE PREMIER

LES ÉLECTIONS DE PARIS AUX ÉTATS-GENÉRAUX

§ 1. — Convocation des États-Généraux. Troubles qu'elle provoque à Paris.	117
§ 2. — Mémoire présenté au Roi par les six corps de métiers de la Ville de Paris. — Pétition des citoyens domiciliés à Paris.....	118
§ 3. — Discussions relatives à la réunion des trois ordres et aux prérogatives de la Ville et du Châtelet.....	120
§ 4. — Convocation des trois ordres de la Ville de Paris.....	123
A. Élection du clergé.....	124
B. Élections de la noblesse.....	125
C. Élections du tiers-état.....	129
§ 5. — Projet de réformes. — Cahiers. Doléances et Vœux. — Doléances satiriques ou facétieuses.....	136

CHAPITRE II

ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 1789

	Pages.
1. — Pillage de la manufacture de Réveillon et Répression de cette émeute (27 avril). — Procès de Réveillon contre l'abbé Roy.	147
2. — Séance royale du 23 juin à Versailles. — Refus des gardes-françaises et suisses de tirer sur le peuple. — Réunion des trois ordres (25-27 juin).	149
3. — Premières Agitations au Palais-Royal. — Arrestation et Délivrance des gardes-françaises. — Enlèvement des armes aux Invalides. — Pillage de Saint-Lazare (23 juin-10 juillet)	151
4. — Charge du prince de Lambesc aux Tuileries. — Procès qui lui est intenté.	154
5. — Prise de la Bastille (14 juillet)	155
6. — Conséquences de la prise de la Bastille. — Bruit de conjuration. — Procès intenté à Barentin, Besenval, Maillebois, Bonne-Savardin, Guignard Saint-Priest, etc. (août 1789-août 1790)	162
7. — Visite du roi à Paris (17 juillet).	168
8. — Meurtre de Foulon et de Bertier (22 juillet)	169
9. — Menaces de famine et mesures prises pour la conjurer. — Assassinat de deux boulangers (janvier-novembre)	171
10. — Rappel de Necker et son retour à Paris.	178
11. — Affaire dite du bateau de poudre. — Distribution d'armes à la population	179
12. — Journées des 5 et 6 octobre et Procès intenté par le Châtelet aux auteurs des troubles.	179
13. — Retour de la famille royale et de l'Assemblée à Paris (octobre)	192
14. — Contribution patriotique. — Dons offerts par des particuliers.	194
15. — Procès et Exécution du marquis de Favras (décembre 1789-février 1790)	196

CHAPITRE III

ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 1790

1. — Mutinerie de soldats aux Champs-Élysées (12 janvier)	200
2. — Séance royale du 4 février.	200
3. — Désordres au faubourg Saint-Antoine et dans divers quartiers de Paris (24-25 mai).	201

	Pages.
№ 1. — Fédération nationale (14 juillet).....	202
№ 3. — Duel de Cazalès et de Barnave (11 août).....	218
№ 6. — Affaire de Nancy. — Première Fête en l'honneur des soldats de Châteauneuf (31 août-20 septembre).....	219
№ 7. — Démission et Départ de Necker (4 septembre).....	221
№ 8. — Suppression du Parlement (7 septembre).....	223
№ 9. — Duel de Charles Lameth et de Castries. — Pillage de l'hôtel de Castries (12-13 novembre).....	224
№ 10. — Affaire de l'antel de la patrie au Champ de la Fédération (6 décembre).....	225

CHAPITRE IV

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1794

№ 1. — Manifestation devant l'hôtel de Clermont-Tonnerre (23 janvier)....	226
№ 2. — Départ de Mesdames, tantes du Roi. — Tentative de départ de Monsieur, frère du Roi (19-22 février).....	226
№ 3. — Affaire dite des Chevaliers du poignard. — Émeute au faubourg Saint-Antoine et Tentative de destruction du donjon de Vincennes. — Procès intenté par Santerre à Desmottes, aide de camp de La Fayette (28 février-11 juin).....	228
№ 4. — Indisposition du Roi (8-16 mars).....	231
№ 5. — Maladie et Mort de Mirabeau (2 avril).....	232
№ 6. — Le Roi veut se rendre à Saint-Cloud, il en est empêché (18 avril). — Lafayette donne, puis retire sa démission (23-26 avril).....	233
№ 7. — Nouveau Voyage du Roi à Saint-Cloud (11 juin).....	236
№ 8. — Départ de la famille royale. — Son Arrestation à Varennes et son Arrivée à Paris (20-27 juin).....	237
№ 9. — Translation des restes de Voltaire à Sainte-Geneviève (11 juillet). . .	247
№ 10. — Premier Anniversaire de la Fédération (14 juillet). — Pétition dite du Champ de Mars. — Proclamation de la loi martiale (17 juillet)....	249
№ 11. — Achèvement de la Constitution et sa Présentation au Roi (3 sep- tembre).....	251
№ 12. — Acceptation de la Constitution par le Roi (14-18 septembre)....	251
№ 13. — Proclamation de la Constitution et Fête à ce sujet (18-28 sep- tembre).....	252
№ 14. — Dissolution de l'Assemblée constituante. — Entrée en fonctions de l'Assemblée législative (30 septembre-1 ^{er} octobre).....	256
№ 15. — Démission définitive de La Fayette.....	258

CHAPITRE V

ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 1792

(jusqu'au 21 septembre)

	Pages
№ 1. — Seconde Fête en l'honneur des soldats de Châteaueux (15 avril)	259
№ 2. — Nouveau Bruit du départ du Roi et Licenciemnt de sa garde (mai)	263
№ 3. — Fête funèbre en l'honneur de Simonneau, maire d'Étampes (3 juin)	264
№ 4. — Création d'un camp sous Paris (juin-septembre)	265
№ 5. — Journée du 20 juin. — Suspension de Pétion par le directoire du département de Paris (6 juillet)	266
№ 6. — Second Anniversaire de la Fédération (4 juillet). — Troubles dans Paris (15-31 juillet)	271
№ 7. — La Patrie en danger	274
№ 8. — La Déchéance du Roi est réclamée (26 juillet). — Pétition de la Commune de Paris (3 août)	276
№ 9. — Journée du 10 août	277
№ 10. — Élection de la Convention nationale (11-25 août)	284
№ 11. — Tribunal criminel, institué le 17 août	285
№ 12. — Fête funèbre en l'honneur des victimes du 10 août (26 août)	286
№ 13. — Journées de septembre	287
№ 14. — Vol des diamants de la Couronne au Garde-Meuble (11-16 septembre)	296
№ 15. — Captivité du Roi et de la famille royale au Temple (13 août 1792-21 janvier 1793)	297

CHAPITRE VI

ÉVÈNEMENTS DE L'AN I

(22 septembre 1792-21 septembre 1793).

№ 1. — Procès et Exécution de Louis XVI :	
A. Collections de documents	308
B. Pièces trouvées aux Tuileries. — Rapports de Gohier, Valazé, Mailhe, etc.	312
C. Ouverture des débats	315
D. Défense et Plaidoiries de Malesherbes, Tronchet et Desèze	313
E. Opinions des députés de Paris. — Appels nominaux	316
F. Etat de l'opinion publique pendant le procès	322
G. Testament de Louis XVI (25 décembre 1792)	336
H. Derniers Moments et Exécution du Roi (20-21 janvier 1793)	337

2. — Meurtre et Pompe funèbre de Michel Le Peletier de Saint-Fargeau. — Arrestation et Suicide de Paris (20-30 janvier 1793).....	342
3. — Menaces de famine. — Tentatives de pillage. — Désordres au Palais-Royal (26 février 1793).....	344
4. — Institution du Tribunal révolutionnaire (10 mars 1793). — Jugements rendus par lui. — Histoire de ses actes.....	345
5. — Journées du 10 mars, du 31 mai, des 1 ^{er} et 2 juin 1796. — Arrestation et Mise hors la loi des Girondins. — Leur Procès et leur Exécution — Expulsion et Retour des soixante et onze députés proscrits :	
A. Tentative insurrectionnelle du 10 mars 1793.....	355
B. Manifeste des sections de Paris. — Dénonciation des Girondins.....	355
C. Polémique de Robespierre, Vergniaud, Guadet, Brissot.....	356
D. Dénonciation de Marat contre Dumouriez et les Girondins. — Sa Mise en accusation. — Son Acquittement.	356
E. Pétition des commissaires de la Commune. — Création de la commission des Douze.....	357
F. Journées des 31 mai, 1 ^{er} et 2 juin. — Protestation des 6 et 19 juin.....	359
G. Rapports de Barère et de Saint-Just. — Arrestation des députés.....	361
H. Mise hors la loi de vingt et un députés, leur Procès et leur Exécution.....	363
I. Souffrances des soixante et onze députés prisonniers. — Manifestation de l'opinion publique en leur faveur. — Leur Reentrée (février an III).....	363
J. Travaux modernes.....	366
6. — Meurtre de Marat (13 juillet 1793). — Procès et Exécution de Charlotte Corday (14-17 juillet).....	367
7. — Troisième Anniversaire de la Fédération (13 juillet 1793).....	370
8. — Fête du 10 août 1793.....	370

CHAPITRE VII

ÉVÈNEMENTS DE L'AN II

(22 septembre 1793-21 septembre 1794)

1. — Procès et Exécution de Marie-Antoinette.....	373
2. — Fête en l'honneur de la reprise de Toulon (10 nivôse an II-30 décembre 1793).....	380

	Pages
<i>3.</i> — Procès d'Hébert, Momoro, Rousin, Chabot, Proly, etc. (4 germinal an II-21 mars 1794).....	380
<i>4.</i> — Procès et Exécution des fermiers généraux (frimaire an II-décembre 1793-19 floréal an II (8 mai 1794).....	381
<i>5.</i> — Procès de Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux (11 germinal an II-31 mars 1794).....	382
<i>6.</i> — Conspiration de Batz, dite de « l'Étranger ». — Tentatives d'assassinat sur Robespierre et Collot d'Herbois, par Cécile Renault et Henri L'Admiral. — Procès dit des « Chemises rouges », (Prairial an II-juin 1794).....	384
<i>7.</i> — Fête funèbre projetée en l'honneur de Bara et de Viala (23 messidor-11 juillet).....	385
<i>8.</i> — Fête à l'Être suprême (20 prairial an II-8 juin 1794).....	386
<i>9.</i> — Journée du 9 thermidor (27 juillet 1794).....	388
<i>10.</i> — Troisième Anniversaire du 10 août (23 thermidor).....	395
<i>11.</i> — Explosion de la poudrière de Grenelle (15 fructidor-1 ^{er} septembre 1794).....	395
<i>12.</i> — Translation des restes de Marat au Panthéon (5 ^e jour compl. an II-21 septembre 1794).....	396
<i>13.</i> — Les Prisons de Paris sous la Terreur. Rapports officiels. Relations des détenus.....	396

CHAPITRE VIII

ÉVÈNEMENTS DE L'AN III

(22 septembre 1794-42 septembre 1795)

<i>1.</i> — Translation des restes de J.-J. Rousseau au Panthéon (20 vendémiaire an III-11 octobre 1794).....	414
<i>2.</i> — Fête de la fondation de la République ou des Victoires (30 vendémiaire an III-21 octobre).....	415
<i>3.</i> — Dénonciation de Lecointre et Rapport de Saladin contre les membres du Comité de salut public. — Réponse de ceux-ci. — Polémique de Vadier et de Darmaing.....	416
<i>4.</i> — Procès de Fouquier-Tinville et de ses coaccusés (28 frimaire-17 floréal an III (18 décembre 1794-6 mai 1795).....	421
<i>5.</i> — Journées de germinal et de prairial an III (1 ^{er} et 2 avril, 20 et 24 mai 1795). — Exécution et Suicide des députés mis hors la loi.	422
<i>6.</i> — Mort du Dauphin au Temple (8 juin).....	427
<i>7.</i> — Premier Anniversaire du 9 thermidor.....	425

	Pages.
№ 8. — Troisième Anniversaire du 10 août (23 thermidor an III).....	427
№ 9. — Acceptation de la Constitution de l'an III. — Élections des deux Conseils. — Dissolution de la Convention nationale (13 fructidor an III-4 brumaire an IV (30 août-26 octobre 1795))	428

CHAPITRE IX

ÉVÈNEMENTS DE L'AN IV

(23 septembre 1795-21 septembre 1796)

№ 1. — Journée du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795).....	434
№ 2. — Mise en liberté de Madame, fille de Louis XVI	437
№ 3. — Célébration du troisième anniversaire de la mort de Louis XVI 1 ^{er} pluviôse an IV-21 janvier 1796).....	438
№ 4. — Conspiration, Procès et Exécution de Babeuf (23 floréal an IV- 6 prairial an V (12 mai 1796-25 mars 1797).....	439
№ 5. — Fête de la Victoire (10 prairial an IV-29 mai 1796).....	445
№ 6. — Deuxième Anniversaire du 9 thermidor (27 juillet 1796)	445
№ 7. — Quatrième Anniversaire du 10 août (23 thermidor an IV).....	445
№ 8. — Conspiration du camp de Grenelle. Procès et Exécution des con- jurés (24 fructidor-3 ^e jour compl. 10-19 septembre 1796).....	446

CHAPITRE X

ÉVÈNEMENTS DE L'AN V

(22 septembre 1796-21 septembre 1797)

№ 1. — Célébration du quatrième anniversaire de la mort de Louis XVI 1 ^{er} pluviôse an V-21 janvier 1797	449
№ 2. — Conspiration du 12 pluviôse an V (31 janvier 1797).—Procès et Con- damnation de La Villehurnois, Brotier, Poly, Dunan, etc. (22 ventôse-18 germinal 12 mars-7 avril	450
№ 3. — Fête du 14 juillet (26 messidor an V).....	455
№ 4. — Renvoi des ministres (30 messidor an V-18 juillet 1797).....	455
№ 5. — Troisième Anniversaire du 9 thermidor (27 juillet 1797).....	455
№ 6. — Cinquième Anniversaire du 10 août (23 thermidor an V).....	456
№ 7. — Comp d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). — Expulsion de Carnot et de Barthélemy. — Déportations à Cayenne et à Sinamari.....	457

CHAPITRE XI

ÉVÈNEMENTS DE L'AN VI

22 septembre 1797-21 septembre 1798)

	Pages
1. — Fête de la fondation de la République (1 ^{er} vendémiaire an VI-22 septembre 1797).....	469
2. — Fête funèbre en l'honneur du général Hoche (10 vendémiaire an VI-1 ^{er} octobre 1797).....	469
3. — Fêtes en l'honneur de Bonaparte et du traité de Campo-Formio (brumaire-frimaire an VI-octobre-décembre 1797).....	470
4. — Célébration du cinquième anniversaire de la mort de Louis XVI (2 pluviôse an VI-21 janvier 1798).....	471
5. — Fête de la souveraineté du peuple (30 ventôse an VI-20 mars 1798)	472
6. — Fête du 14 juillet (26 messidor).....	472
7. — Fête du 9 thermidor ou de la Liberté (27 juillet).....	473
8. — Anniversaire du 10 août (23 thermidor).....	474
9. — Premier Anniversaire du 18 fructidor (4 septembre 1798).....	475

CHAPITRE XII

ÉVÈNEMENTS DE L'AN VII

22 septembre 1798-22 septembre 1799)

1. — Fête de la fondation de la République (1 ^{er} vendémiaire).....	477
2. — Célébration du sixième anniversaire de la mort de Louis XVI.....	479
3. — Fête de la souveraineté du peuple (30 ventôse an VII).....	480
4. — Fête funèbre au sujet de l'attentat commis à Rastadt contre les plénipotentiaires français (20 prairial an VII-8 juin 1799).....	480
5. — Coup d'État parlementaire des 27 floréal et 30 prairial an VII (16 mai et 18 juin 1799). — Remplacement de Rewbell, Treillard, Merlin, La Reveillère-Lépeaux, par Sieyès, Golier, Roger-Ducos, Moulins.....	482
6. — Fête du 14 juillet (26 messidor).....	489
7. — Fête du 9 thermidor ou de la Liberté.....	489
8. — Fête du 10 août (23 thermidor).....	490
9. — Second Anniversaire du 18 fructidor.....	490
10. — Pompe funèbre en l'honneur du général Joubert.....	491

CHAPITRE XIII

ÉVÉNEMENTS DE L'AN VIII

(23 septembre-9 novembre 1799)

	Pages.
№ 1. — Fête de la fondation de la République (1 ^{er} vendémiaire-23 septembre).....	492
№ 2. — Coup d'État du 18 brumaire (9 novembre).....	493
—————	
ADDITIONS ET CORRECTIONS.....	501

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER





GETTY RESEARCH INSTITUTE



3 3125 01033 0856

HISTOIRE DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française.
par MAURICE TOURNEUX.

TOME I. *Préliminaires. — Événements* 40 francs.

SOUS PRESSE

TOME II. *Organisation et Rôle politiques de Paris.*

EN PRÉPARATION

TOME III. *Monuments, Mœurs et Institutions.*

TOME IV. *Biographies et Mémoires.*

TOME V. *Table générale.*

Répertoire général des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française. par ALEXANDRE TUETÉY.

EN VENTE

TOME I. *États-Généraux et Assemblée constituante (première partie).* 40 francs.

EN PRÉPARATION

TOME II. *Assemblée constituante (deuxième partie).*

DÉPÔT CENTRAL DES PUBLICATIONS HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS

H. CHAMPION, libraire, quai Voltaire, 9